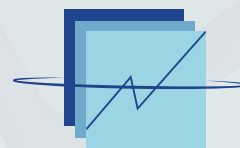


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie

Sénégal

Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue)

2023

RAPPORT FINAL

Octobre 2025

République du Sénégal



Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue) 2023

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Dakar, Sénégal

The DHS Program
ICF
Rockville, Maryland, USA

Octobre 2025



Ce rapport présente les résultats de la huitième année de l'Enquête démographique et de Santé continue au Sénégal (EDS-Continue) réalisée par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie, en collaboration avec le ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS). Elle a été réalisée avec l'appui financier du Gouvernement du Sénégal, de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), de la Banque mondiale par le biais des projets « Investir dans les premières années du développement humain au Sénégal (PIPADHS) » et « Investir dans la Santé de la Mère, de l'enfant et de l'Adolescent (ISMEA) », du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FM).

Pour tous renseignements concernant l'EDS- Continue de 2023, contactez : Rcade Fann Bel-air Cerf-volant
B.P.116 ; Dakar RP (Sénégal). Téléphone : (221) 33 869 21 39/33 869 21 60 ; email : statsenegal@yahoo.fr ; Internet : <http://www.ansd.sn>.

Pour obtenir des informations sur le Programme DHS, contactez ICF, 530 Gaither Road, Suite 500, Rockville, MD 20850, USA ; téléphone : +1-301-407-6500 ; fax : +1-301-407-6501 ; email : info@DHSprogram.com ; Internet : www.DHSprogram.com.

Le contenu de ce rapport relève de la seule responsabilité de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et ICF et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID, du Gouvernement des États- Unis ou d'autres agences donatrices.

Citation recommandée :

Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) [Sénégal], et ICF 2023. *Enquête démographique et de Santé continue (Enquête-Continue de 2023)* et Rockville, Maryland, USA : ANSD et ICF.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	vii
AVANT-PROPOS	xvi
REMERCIEMENTS	xvii
SIGLES ET ACRONYMES	xviii
LIRE ET COMPRENDRE LES TABLEAUX DE L'ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ CONTINUE DU SÉNÉGAL (EDS-CONTINUE) DE 2023	xix
INDICATEURS SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	xxvi
CH 1 : PRÉSENTATION DU PAYS, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	1
1.1 CARACTÉRISTIQUES DU PAYS.....	1
1.1.1 Situation démographique.....	1
1.1.2 Situation physique.....	2
1.1.3 Situation climatologique.....	2
1.1.4 Situation hydrographique.....	3
1.1.5 Situation sanitaire.....	3
1.1.6 Politiques nationales.....	3
1.1.7 Situation économique.....	4
1.2 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE.....	4
1.2.1 Conception de l'échantillon.....	5
1.2.2 Questionnaires.....	6
1.2.3 Anthropométrie et test de l'iode dans le sel.....	8
1.2.4 Formation des formateurs et prétest.....	8
1.2.5 Formation du personnel de terrain.....	9
1.2.6 Collecte des données.....	9
1.2.7 Traitement des données.....	9
1.2.8 Taux de réponse.....	10
CH 2 : CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT ET DE LA POPULATION DES MÉNAGES 11	
2.1 CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT.....	12
2.1.1 Utilisation de combustibles et d'équipements propres.....	12
2.1.2 Bien-être économique des ménages.....	13
2.3 POPULATION ET COMPOSITION DES MÉNAGES.....	15
2.3.1 Structure de la population.....	15
2.3.2 Taille et Composition des ménages.....	16
2.4 ÉTAT DE SURVIE DES PARENTS ET RÉSIDENCE DES ENFANTS AVEC LES PARENTS.....	17
2.5 ENREGISTREMENT DES NAISSANCES.....	18
2.6 INSTRUCTION.....	19
2.6.1 Niveau d'instruction atteint.....	19
2.6.2 Fréquentation de l'école aux niveaux primaire et secondaire.....	20
2.7 LES TRANSFERTS SOCIAUX ET MONÉTAIRES.....	22
2.7.1 Connaissance de programmes de transferts sociaux.....	23
2.7.2 Support de programmes de transferts sociaux.....	23
2.8 COUVERTURE MALADIE.....	24
CH 3 : CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ENQUÊTÉES	40
3.1 CARACTÉRISTIQUES DE BASE DES PERSONNES INTERROGÉES POUR L'ENQUÊTE.....	40
3.2 INSTRUCTION ET ALPHABÉTISATION.....	41
3.2.1 Niveau d'instruction.....	41
3.2.2 Alphabétisation.....	43
3.3 EXPOSITION AUX MÉDIAS DE MASSE ET UTILISATION DE L'INTERNET.....	44
3.4 EMPLOI.....	46
3.5 OCCUPATION.....	47
3.6 COUVERTURE MALADIE.....	49
3.7 USAGE DE TABAC.....	51
3.8 CONSOMMATION D'ALCOOL.....	52
3.9 LIEU DE RÉSIDENCE À LA NAISSANCE ET MIGRATION RÉCENTE.....	53

3.9.1 Type de migration.....	54
3.9.2 Raison de la migration.....	54
CH 4 : NUPTIALITÉ ET ACTIVITÉ SEXUELLE.....	82
4.1 ÉTAT MATRIMONIAL.....	82
4.2 ENREGISTREMENT DU MARIAGE.....	83
4.3 POLYGAMIE.....	84
4.4 ÂGE À LA PREMIÈRE UNION.....	86
4.5 ÂGE AU PREMIER RAPPORT SEXUEL.....	87
4.6 ACTIVITÉ SEXUELLE RÉCENTE.....	87
CH 5 : FÉCONDITÉ.....	96
5.1 FÉCONDITÉ ACTUELLE.....	96
5.2 ENFANTS NÉS VIVANTS ET ENFANTS SURVIVANTS.....	99
5.3 INTERVALLE INTERGÉNÉSIQUE.....	99
5.4 INSUSCEPTIBILITÉ DE TOMBER ENCEINTE.....	100
5.5 ÂGE AUX PREMIÈRES MENSTRUATIONS.....	101
5.6 MÉNOPAUSE.....	102
5.7 ÂGE À LA PREMIÈRE NAISSANCE.....	102
5.8 FÉCONDITÉ DES ADOLESCENTES ET COMPORTEMENTS EN MATIÈRE DE SANTÉ REPRODUCTIVE AVANT L'ÂGE DE 15 ANS.....	103
5.8.1 Fécondité des adolescentes.....	103
5.8.2 Comportements en matière de santé reproductive avant l'âge de 15 ans.....	105
5.9 RESULTATS DE GROSSESSE ET TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE.....	105
CH 6 : PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ.....	114
6.1 DÉSIR D'AVOIR UN AUTRE ENFANT.....	114
6.2 TAILLE IDÉALE DE LA FAMILLE.....	115
6.3 PLANIFICATION DE LA FÉCONDITÉ.....	117
6.4 TAUX DE FÉCONDITÉ DÉSIRÉE.....	118
CH 7 : PLANIFICATION FAMILIALE.....	124
7.1 CONNAISSANCE ET UTILISATION DE LA CONTRACEPTION.....	124
7.1.1 Connaissance des méthodes contraceptives.....	124
7.1.2 Utilisation actuelle de la contraception.....	125
7.1.3 Utilisation de DMPA-SC/Sayana Press.....	126
7.1.4 Utilisation de la contraception d'urgence.....	127
7.1.5 Utilisation d'une marque de pilule d'un programme de marketing social.....	127
7.2 CONNAISSANCE DE LA PÉRIODE DE FÉCONDITÉ (FERTILITÉ).....	127
7.3 SOURCE DES MÉTHODES CONTRACEPTIVES MODERNES.....	127
7.4 CHOIX INFORMÉ.....	128
7.5 DISCONTINUATION DES MÉTHODES CONTRACEPTIVES.....	129
7.6 DEMANDE EN PLANIFICATION FAMILIALE.....	129
7.7 PRISE DE DÉCISION CONCERNANT LA PLANIFICATION FAMILIALE ET OPINION SUR SON UTILISATION.....	131
7.8 PRESSION EXERCÉE POUR TOMBER ENCEINTE ET UTILISATION FUTURE DE LA CONTRACEPTION.....	131
7.9 EXPOSITION AUX MESSAGES SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE.....	132
7.10 CONTACT DES NON-UTILISATRICES AVEC DES PRESTATAIRES DE PLANIFICATION FAMILIALE.....	133
CH 8 : MORTALITÉ INFANTILE ET MORTALITÉ JUVÉNILE.....	151
8.1 MORTALITÉ INFANTILE ET MORTALITÉ JUVÉNILE.....	152
8.2 FACTEURS DE RISQUE BIODÉMOGRAPHIQUES.....	154
8.3 MORTALITÉ PÉRINATALE.....	155
8.4 COMPORTEMENT PROCREATEUR À HAUT RISQUE.....	157
CH 9 : SANTÉ DES MÈRES ET DES NOUVEAU-NÉS.....	162
9.1 COUVERTURE SANITAIRE ET CONTENU SPÉCIFIQUE DES SOINS PRÉNATALS.....	163
9.2 COMPOSANTES DES SOINS PRÉNATALS.....	165
9.3 PROTECTION CONTRE LE TÉTANOS NÉONATAL.....	167
9.4 SERVICES D'ACCOUCHEMENT.....	168
9.5 SOINS POSTNATALS.....	172
9.6 PARTICIPATION DES HOMMES AUX SOINS DE SANTÉ MATERNELLE.....	175

9.7 DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN ET DU COL DE L'UTÉRUS	175
9.8 DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ	176
9.9 DISTANCE ET MOYENS DE TRANSPORT POUR SE RENDRE À L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ LE PLUS PROCHE	177
9.10 CONNAISSANCE ET PRÉVALENCE DE LA FISTULE OBSTÉTRICALE	177
CH 10 : SANTÉ DE L'ENFANT	204
10.1 TAILLE DE L'ENFANT À LA NAISSANCE	204
10.2 VACCINATION DES ENFANTS	205
10.2.1 Possession d'un carnet de vaccination et sa disponibilité	206
10.2.2 Couverture vaccinale de base	206
10.2.3 Couverture vaccinale conformément au calendrier national	208
10.2.4 Source des vaccins	209
10.3 SYMPTÔMES D'INFECTION RESPIRATOIRE AIGUË (IRA) ET COMPORTEMENT DE RECOURS AUX SOINS	209
10.4 FIÈVRE ET COMPORTEMENT DE RECOURS AUX SOINS	210
10.5 MALADIE DIARRHÉIQUE	211
10.5.1 Diarrhée et comportement de recours aux soins	212
10.5.2 Pratiques alimentaires	213
10.5.3 Thérapie de réhydratation orale, zinc, alimentation continue et autres traitements	214
10.5.4 Source des conseils ou des traitements contre la diarrhée	215
10.6 TRAITEMENT DES MALADIES DE L'ENFANT	215
CH 11 : NUTRITION DES ENFANTS ET DES ADULTES	230
11.1 ÉTAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS	230
11.1.1 Mesures de la croissance de l'enfant et malnutrition	231
11.1.2 Surveillance et soutien de la croissance	234
11.3 PRATIQUES D'ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT	235
11.4 CONSEIL SUR L'ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT	243
11.5 SUPPLÉMENTATION EN MICRONUTRIMENTS ET VERMIFUGATION DES ENFANTS	244
11.6 PRATIQUES ALIMENTAIRES DES FEMMES	246
11.7 PRÉSENCE DE SEL IODÉ DANS LES MÉNAGES	248
CH 12 : PALUDISME	265
12.1 POSSESSION DE MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES D'INSECTICIDE	265
12.2 ACCÈS ET UTILISATION DES MII PAR LES MÉNAGES	267
12.3 UTILISATION DES MII PAR LES ENFANTS ET LES FEMMES ENCEINTES	269
12.4 RAISONS DE NON-UTILISATION DES MOUSTIQUAIRES	269
12.5 PALUDISME PENDANT LA GROSSESSE	270
12.6 PRISE EN CHARGE DES CAS DE PALUDISME CHEZ LES ENFANTS	272
CH 13 : CONNAISSANCES, ATTITUDES ET COMPORTEMENTS FACE AU VIH ET AU SIDA	282
13.1 CONNAISSANCE COMPLÈTE DU VIH ET ATTITUDES VIS À VIS DES MÉDICAMENTS DE TRAITEMENT OU DE PRÉVENTION	282
13.2 ATTITUDES DISCRIMINATOIRES ENVERS LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (PVVIH)	284
13.3 MULTIPLICITÉ DE PARTENAIRES SEXUELS	286
13.4 COUVERTURE DES SERVICES DE DÉPISTAGE DU VIH	287
13.4.1 Dépistage du VIH chez les femmes enceintes	287
13.4.2 Test de dépistage du VIH antérieur	288
13.6 CIRCONCISION	290
13.7 DÉCLARATION VOLONTAIRE DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES	291
13.8 CONNAISSANCE ET COMPORTEMENTS DES JEUNES FACE AU VIH ET AU SIDA	292
13.8.1 Connaissance de la prévention du VIH	292
13.8.2 Premier rapport sexuel	294
13.8.3 Rapports sexuels avant le mariage	294
13.8.4 Multiplicité de partenaires sexuels	295
13.8.5 Dépistage récent du VIH	295
CH 14 : POUVOIR D'ACTION DES FEMMES	313
14.1 EMPLOI DES FEMMES ET DES HOMMES EN UNION	314

14.2 CONTRÔLE SUR L'UTILISATION DES REVENUS DES FEMMES.....	315
14.3 CONTRÔLE SUR L'UTILISATION DES REVENUS DES HOMMES.....	316
14.4 POSSESSION DE BIENS PAR LES FEMMES ET LES HOMMES.....	316
14.4.1 Propriété d'une maison ou d'un terrain et documentation des titres de propriété	316
14.4.2 Possession et utilisation de téléphones portables et de comptes bancaires...	318
14.5 PARTICIPATION A LA PRISE DE DÉCISION	319
14.6 OPINION CONCERNANT LE FAIT DE BATTRE SON ÉPOUSE OU PARTENAIRE.....	320
14.7 NÉGOCIATION DES RAPPORTS SEXUELS.....	321
14.8 PARTICIPATION DES FEMMES A LA PRISE DE DÉCISIONS EN MATIÈRE DE SANTE SEXUELLE ET DE REPRODUCTION	322
CH 15 : EAU ET ASSAINISSEMENT DANS LES MÉNAGES	341
15.1 SOURCES DE L'EAU DE BOISSON, DISPONIBILITÉ ET TRAITEMENT	341
15.1.1 Échelle des services pour l'eau de boisson	342
15.1.2 Personne chargée de la collecte de l'eau de boisson.....	343
15.1.3 Disponibilité de l'eau de boisson	344
15.1.4 Traitement de l'eau de boisson.....	345
15.2 ASSAINISSEMENT	346
15.2.1 Niveaux du service d'assainissement	347
15.2.2 Enlèvement et évacuation des excréments.....	348
15.3 ÉVACUATION DES SELLES D'ENFANTS	349
15.5 HYGIÈNE MENSTRUELLE.....	351
CH 16 : MUTILATION GÉNITALE FÉMININE/EXCISION.....	362
16.1 CONNAISSANCE DES ENQUÊTÉES DES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES /EXCISION	363
16.2 MUTILATION GÉNITALE FÉMININE/EXCISION PARMI LES FEMMES.....	363
16.2.1 Prévalence et type de MGF/E.....	363
16.2.2 Age à l'excision parmi les femmes.....	365
16.3 EXCISION DES FILLES	366
16.4 PERSONNE QUI A EFFECTUÉ L'EXCISION.....	368
16.5 OPINION CONCERNANT L'EXCISION	368
CH 17 : DEVELOPPEMENT INTEGRÉ DE LA PETITE ENFANCE	377
17.1 ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE.....	377
17.1.1 Programme d'apprentissage ou d'éveil.....	377
17.1.2 Taux de participation à l'apprentissage organisé pour les enfants âgés de 5 ans en début d'année scolaire	379
17.3 MATÉRIEL D'APPRENTISSAGE	380
17.4 ENCADREMENT INAPPROPRIÉ DES ENFANTS.....	381
17.5 INDICE DE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT	382
RÉFÉRENCES	388
ANNEXE A : PLAN DE SONDAGE	391
A.1 OBJECTIFS.....	391
A.2 BASE DE SONDAGE	391
A.3 PROCÉDURE DE TIRAGE ET RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON.....	392
A.4 CALCUL DES PROBABILITÉS DE TIRAGE.....	394
A.5 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	395
ANNEXE B : ESTIMATION DES ERREURS D'ÉCHANTILLONNAGE.....	398
ANNEXE C : TABLEAU POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES	437
ANNEXE D : PERSONNEL DE L'EDS-CONTINUE SÉNÉGAL DE 2023	449

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableaux

Tableau 1.1 Résultats des interviews ménage et individuelle	10
Tableau 2.1 Caractéristiques du ménage : Logement	25
Tableau 2.2 Caractéristiques du ménage : Cuisine	26
Tableau 2.3 Caractéristiques du ménage : Chauffage et éclairage.....	27
Tableau 2.4 Dépendance principale à l'égard des combustibles et technologies propres.....	28
Tableau 2.5 Biens possédés par le ménage	29
Tableau 2.6 Quintiles de bien-être économique	30
Tableau 2.7 Population des ménages par âge, sexe et milieu de résidence.....	30
Tableau 2.8 Composition des ménages	31
Tableau 2.9 Enfants orphelins et résidence des enfants avec les parents.....	31
Tableau 2.10 Enregistrement à l'état civil des naissances d'enfants de moins de 5 ans.....	32
Tableau 2.11.1 Niveau d'instruction de la population des ménages : Femme.....	33
Tableau 2.11.2 Niveau d'instruction de la population des ménages : Homme.....	34
Tableau 2.12 Taux de fréquentation scolaire.....	35
Tableau 2.13 Connaissance d'un programme de transferts sociaux	36
Tableau 2.14 Support reçu grâce à un programme de transferts sociaux.....	37
Tableau 2.15 Support reçu grâce à un programme de transferts sociaux parmi les ménages qui connaissent un programme de transferts sociaux	38
Tableau 2.16 Couverture maladie universelle des membre des ménages	39
Tableau 3.1 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés	56
Tableau 3.2.1 Niveau d'instruction : Femme	57
Tableau 3.2.2 Niveau d'instruction : Homme.....	57
Tableau 3.3.1 Alphabétisation : Femme	58
Tableau 3.3.2 Alphabétisation : Homme.....	59
Tableau 3.4.1 Participation à un programme d'alphabétisation : Femme.....	60
Tableau 3.4.2 Participation à un programme d'alphabétisation : Homme	60
Tableau 3.5.1 Exposition aux médias : Femme.....	61
Tableau 3.5.2 Exposition aux médias : Homme.....	62
Tableau 3.6.1 Utilisation de l'Internet : Femme	63
Tableau 3.6.2 Utilisation de l'Internet : Homme	63
Tableau 3.7.1 Emploi : Femme	64
Tableau 3.7.2 Emploi : Homme.....	65
Tableau 3.8.1 Occupation : Femme	66
Tableau 3.8.2 Occupation : Homme.....	67
Tableau 3.9 Type d'emploi : Femme	68
Tableau 3.10.1 Couverture médicale : Femme.....	68
Tableau 3.10.2 Couverture médicale : Homme	69
Tableau 3.11 Gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans.....	70
Tableau 3.12.1 Consommation de tabac à fumer : Femme	71
Tableau 3.12.2 Consommation de tabac à fumer : Homme.....	71
Tableau 3.13 Nombre moyen de cigarettes fumées par jour : Homme	72
Tableau 3.14 Consommation de tabac non fumé et de tabac sous n'importe quelle forme...	73
Tableau 3.15 Consommation de tabac sous n'importe quelle forme, selon certaines caractéristiques sociodémographiques	73
Tableau 3.16.1 Consommation d'alcool : Femme	74
Tableau 3.16.2 Consommation d'alcool : Homme	75
Tableau 3.17.1 Nombre habituel de verres d'alcool consommés : Femme.....	76
Tableau 3.17.2 Nombre habituel de verres d'alcool consommés : Homme	76
Tableau 3.18.1 Lieu de naissance et migration récente : Femme.....	77
Tableau 3.18.2 Lieu de naissance et migration récente : Homme	78

Tableau 3.19 Type de migration.....	79
Tableau 3.20.1 Raison de la migration : Femme.....	80
Tableau 3.20.2 Raison de la migration : Homme.....	81
Tableau 4.1 État matrimonial actuel.....	89
Tableau 4.2 Enregistrement du mariage.....	89
Tableau 4.3.1 Nombre de coépouses des femmes.....	90
Tableau 4.3.2 Nombre d'épouses des hommes.....	90
Tableau 4.4 Âge à la première union.....	91
Tableau 4.5 Âge médian à la première union selon certaines caractéristiques.....	92
Tableau 4.6 Âge aux premiers rapports sexuels.....	92
Tableau 4.7 Âge médian aux premiers rapports sexuels selon certaines caractéristiques.....	93
Tableau 4.8.1 Activité sexuelle récente : Femme.....	93
Tableau 4.8.2 Activité sexuelle récente : Homme.....	94
Tableau 5.1 Fécondité actuelle.....	106
Tableau 5.2 Fécondité selon certaines caractéristiques.....	107
Tableau 5.3.1 Tendances de la fécondité par âge.....	107
Tableau 5.3.2 Tendances de la fécondité par âge et Indice Synthétique de Fécondité.....	107
Tableau 5.4 Enfants nés vivants et enfants survivants des femmes.....	108
Tableau 5.5 Intervalles intergénéralités.....	108
Tableau 5.6 Aménorrhée, abstinence et insusceptibilité post-partum.....	109
Tableau 5.7 Durée médiane de l'aménorrhée, de l'abstinence post-partum et de l'insusceptibilité post-partum.....	109
Tableau 5.8 Âge aux premières règles.....	110
Tableau 5.9 Ménopause.....	110
Tableau 5.10 Âge à la première naissance.....	111
Tableau 5.11 Âge médian à la première naissance.....	111
Tableau 5.12 Grossesse chez les adolescentes.....	112
Tableau 5.13 Rapports sexuels et comportements en matière de santé reproductive avant l'âge de 15 ans.....	112
Tableau 5.14 Résultat de la grossesse par caractéristique sociodémographique.....	113
Tableau 5.15 Interruption volontaire de grossesse (IVG).....	113
Tableau 6.1 Préférences en matière de fécondité par nombre d'enfants vivants.....	119
Tableau 6.2.1 Désir de limiter les naissances : Femme.....	119
Tableau 6.2.2 Désir de limiter les naissances : Homme.....	120
Tableau 6.3 Nombre idéal d'enfants selon le nombre d'enfants vivants.....	121
Tableau 6.4 Nombre idéal d'enfants selon certaines caractéristiques sociodémographiques.....	121
Tableau 6.5 Planification de la fécondité.....	122
Tableau 6.6 Taux de fécondité désirée.....	123
Tableau 7.1 Connaissance des méthodes contraceptives.....	135
Tableau 7.2 Connaissance des méthodes contraceptives selon certaines caractéristiques sociodémographiques.....	135
Tableau 7.3 Utilisation actuelle de la contraception selon l'âge.....	136
Tableau 7.4.1 Tendance de l'utilisation actuelle de la contraception.....	137
Tableau 7.4.2 Utilisation actuelle de la contraception selon certaines caractéristiques sociodémographiques.....	137
Tableau 7.5 Utilisation de DMPA-SC/Sayana Press.....	138
Tableau 7.6 Utilisation de la contraception d'urgence.....	139
Tableau 7.7 Connaissance de la période de fertilité.....	139
Tableau 7.8 Connaissance de la période de fertilité par âge.....	140
Tableau 7.9 Source d'approvisionnement des méthodes modernes de contraception.....	140
Tableau 7.10 Utilisation d'une marque de pilule d'un programme de marketing social.....	141
Tableau 7.11 Choix informé de la méthode contraceptive.....	142
Tableau 7.12 Taux de discontinuation des méthodes contraceptives sur 12 mois.....	143
Tableau 7.13 Raisons de la discontinuation des méthodes contraceptives.....	143

Tableau 7.14.1 Besoins et demande en matière de planification familiale parmi les femmes actuellement en union	144
Tableau 7.14.2 Besoins et demande en matière de planification familiale pour l'ensemble des femmes et pour les femmes non en union sexuellement actives	145
Tableau 7.15 Prise de décision concernant le recours à la planification familiale.....	146
Tableau 7.16 Prise de décision concernant la planification familiale selon certaines caractéristiques sociodémographiques	146
Tableau 7.17 Pressions subies pour tomber enceinte	147
Tableau 7.18 Utilisation future de la contraception	147
Tableau 7.19.1 Exposition aux messages sur la planification familiale : Femme	148
Tableau 7.19.2 Exposition aux messages sur la planification familiale : Homme	149
Tableau 7.20 Contact des non utilisatrices de la contraception avec des prestataires en planification familiale	150
Tableau 8.1 Quotients de mortalité des enfants de moins de 5 ans.....	158
Tableau 8.2 Quotients de mortalité des enfants sur 5 ans selon certaines caractéristiques démographiques	158
Tableau 8.3 Quotients de mortalité des enfants sur 10 ans selon d'autres caractéristiques	159
Tableau 8.4 Mortalité périnatale	160
Tableau 8.5 Comportement procréateur à hauts risques	161
Tableau 9.1 Soins prénatals	179
Tableau 9.2 Nombre de visites prénatales et stade de la grossesse à la première visite....	180
Tableau 9.3.1 Composantes des soins prénatals parmi les femmes ayant reçu des soins prénatals	182
Tableau 9.3.2 Composantes des soins prénatals parmi toutes les femmes.....	183
Tableau 9.4 Assistance alimentaire/financière, déparasitage et supplémentation contenant du fer pendant la grossesse	184
Tableau 9.5.1 Source des suppléments contenant du fer.....	185
Tableau 9.5.2 Avantages d'une prise quotidienne de suppléments de fer/acide folique.....	185
Tableau 9.6 Vaccination antitétanique.....	186
Tableau 9.7 Lieu de l'accouchement.....	187
Tableau 9.8 Césarienne.....	188
Tableau 9.9 Assistance au cours de l'accouchement	189
Tableau 9.10 Durée du séjour dans l'établissement de santé après la naissance	190
Tableau 9.11 Moment où le premier examen postnatal a été dispensé à la mère.....	191
Tableau 9.12 Type de prestataire de santé qui a dispensé le premier examen postnatal à la mère.....	192
Tableau 9.13 Contenu des soins postnatals dispensés à la mère	193
Tableau 9.14 Moment où le premier examen postnatal a été dispensé au nouveau-né.....	194
Tableau 9.15 Type de prestataire de santé qui a dispensé le premier examen postnatal au nouveau-né.....	195
Tableau 9.16 Contenu des examens postnatals dispensés aux nouveau-nés.....	196
Tableau 9.17 Soins postnatals dispensés à la mère et au nouveau-né	197
Tableau 9.18 Implication des hommes dans les soins de santé maternelle.....	198
Tableau 9.19 Examens pour le cancer du sein et pour le cancer du col de l'utérus.....	199
Tableau 9.20 Problèmes d'accès aux soins de santé	200
Tableau 9.21 Distance à l'établissement de soins de santé	201
Tableau 9.22 Prévalence et connaissance de la fistule	202
Tableau 9.23 Cause/origine déclarée des symptômes de la fistule obstétricale.....	202
Tableau 9.24 Recherche de traitement pour les symptômes de la fistule	203
Tableau 10.1 Taille de l'enfant à la naissance	216
Tableau 10.2 Possession et observation des carnets de vaccination, selon certaines caractéristiques sociodémographiques	217
Tableau 10.3 Vaccinations par source d'information.....	218
Tableau 10.4 Vaccinations selon certaines caractéristiques sociodémographiques	219
Tableau 10.5 Source où ont été effectuées les vaccinations.....	221

Tableau 10.6 Enfants avec des symptômes d'IRA et recherche de soins pour traiter les symptômes d'IRA.....	222
Tableau 10.7 Source des conseils ou traitements pour les enfants ayant présenté des symptômes d'IRA.....	223
Tableau 10.8 Enfants avec de la fièvre et recherche de soins pour traiter la fièvre.....	223
Tableau 10.9 Enfants avec diarrhée et recherche de soins pour traiter la diarrhée.....	224
Tableau 10.10 Pratiques alimentaires durant la diarrhée.....	225
Tableau 10.11 Thérapie de réhydratation par voie orale, supplémentation en zinc, poursuite de l'alimentation et administration d'autres traitements contre la diarrhée	227
Tableau 10.12 Source des conseils ou traitements pour les enfants ayant eu la diarrhée ..	229
Tableau 11.1 État nutritionnel des enfants.....	249
Tableau 11.2 Suivi de la croissance de l'enfant.....	251
Tableau 11.3 Allaitement initial	252
Tableau 11.4 Allaitement selon l'âge	253
Tableau 11.5 Type d'allaitement selon l'âge.....	254
Tableau 11.6 Liquides consommés par les enfants le jour ou la nuit ayant précédé l'interview	255
Tableau 11.7 Aliments consommés par les enfants le jour ou la nuit ayant précédé l'interview	256
Tableau 11.8 Diversification alimentaire minimum, nombre minimum de repas et apport alimentaire minimum acceptable parmi les enfants.....	257
Tableau 11.9 Consommation d'œufs et/ou de produits d'origine animale et pratiques alimentaires malsaines parmi les enfants de 6–23 mois	258
Tableau 11.10 Indicateurs d'évaluation des Pratiques d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (PANJE)	259
Tableau 11.11 Conseil sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.....	260
Tableau 11.12 Suppléments en micronutriments et déparasitage parmi les enfants.....	261
Tableau 11.14 Aliments et liquides consommés par les femmes le jour ou la nuit ayant précédé l'interview.....	262
Tableau 11.15 Diversification alimentaire minimum et consommation d'aliments et de boissons malsaines parmi les femmes.....	263
Tableau 11.16 Présence de sel iodé dans le ménage.....	264
Tableau 12.1 Possession de moustiquaires par les ménages	274
Tableau 12.2 Source d'obtention des moustiquaires	274
Tableau 12.3 Accès à une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide (MII)	275
Tableau 12.4 Utilisation des moustiquaires par les personnes dans le ménage	276
Tableau 12.5 Utilisation des MII existantes	276
Tableau 12.6 Utilisation des moustiquaires par les enfants	277
Tableau 12.7 Utilisation des moustiquaires par les femmes enceintes	278
Tableau 12.8 Raison principale pour laquelle la moustiquaire n'a pas été utilisée la nuit avant l'interview	278
Tableau 12.9 Utilisation du Traitement Préventif Intermittent (TPIg) par les femmes au cours de la grossesse	279
Tableau 12.10 Prévalence, diagnostic et traitement précoce des enfants avec de la fièvre	280
Tableau 12.11 Source des conseils ou traitements pour les enfants ayant de la fièvre.....	281
Tableau 13.1 Connaissance du VIH ou du sida.....	297
Tableau 13.2 Connaissance et opinions concernant des médicaments pour traiter le VIH ou prévenir sa transmission.....	298
Tableau 13.2 Attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH.....	299
Tableau 13.3.1 Partenaires sexuels multiples et rapports sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois : Femme	300
Tableau 13.3.2 Partenaires sexuels multiples et rapports sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois : Homme.....	301
Tableau 13.4 Femmes enceintes ayant fait un test du VIH.....	302
Tableau 13.5.1 Couverture du test du VIH antérieur à l'enquête : Femme	303

Tableau 13.5.2 Couverture du test du VIH antérieur à l'enquête : Homme	304
Tableau 13.6 Nombre de fois testé pour le VIH au cours de la vie	305
Tableau 13.7 Connaissance et couverture de l'autotest de dépistage du VIH.....	305
Tableau 13.8 Circoncision	306
Tableau 13.9 Prévalence déclarée des infections sexuellement transmissibles (IST) et symptômes déclarés d'IST	307
Tableau 13.10.1 Connaissance des moyens de prévention du VIH parmi les jeunes : Femme	308
Tableau 13.10.2 Connaissance des moyens de prévention du VIH parmi les jeunes : Homme	309
Tableau 13.11 Âge aux premiers rapports sexuels parmi les jeunes	310
Tableau 13.12 Rapports sexuels pré-nuptiaux parmi les jeunes.....	310
Tableau 13.13.1 Partenaires sexuels multiples et rapports sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois parmi les jeunes : Femme.....	311
Tableau 13.13.2 Partenaires sexuels multiples et rapports sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois parmi les jeunes : Homme	312
Tableau 13.14 Tests du VIH récents parmi les jeunes.....	312
Tableau 14.1 Emploi et type de rémunération des femmes et des hommes actuellement en union.....	324
Tableau 14.2.1 Contrôle de l'utilisation de l'argent gagné par les femmes et importance de l'argent gagné par les femmes par rapport à celui gagné par leur conjoint.....	325
Tableau 14.2.2 Contrôle de l'argent gagné par les hommes	326
Tableau 14.3.1 Possession de maison et de terre : Femme	327
Tableau 14.3.2 Possession de maison et de terre : Homme	327
Tableau 14.4.1 Possession de maison et documents prouvant la propriété : Femme.....	328
Tableau 14.4.2 Possession de maison et documents prouvant la propriété : Homme	329
Tableau 14.5.1 Possession de terres et documents prouvant la propriété : Femme	330
Tableau 14.5.2 Possession de terres et documents prouvant la propriété : Homme.....	331
Tableau 14.6.1 Possession et utilisation de téléphone portable et de compte bancaire : Femme.....	332
Tableau 14.6.2 Possession et utilisation de téléphone portable et de compte bancaire : Homme	333
Tableau 14.7 Participation dans la prise de décision	334
Tableau 14.8.1 Participation des femmes dans la prise de décision selon certaines caractéristiques sociodémographiques	334
Tableau 14.8.2 Participation des hommes dans la prise de décision selon certaines caractéristiques sociodémographiques	335
Tableau 14.9.1 Opinion des femmes concernant le fait qu'un mari batte sa femme	336
Tableau 14.9.2 Opinion des hommes concernant le fait qu'un mari batte sa femme.....	337
Tableau 14.10 Opinions concernant la négociation de rapports sexuels sans risque avec le mari.....	338
Tableau 14.11 Capacité des femmes à négocier les rapports sexuels avec leur mari.....	339
Tableau 14.12 Participation des femmes dans la prise de décision concernant la santé sexuelle et reproductive	340
Tableau 15.1 Eau utilisée par les ménages pour boire	352
Tableau 15.2 Échelle des services d'eau de boisson	353
Tableau 15.3 Personne qui collecte l'eau de boisson	354
Tableau 15.4 Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes.....	354
Tableau 15.5 Moyen de traitement de l'eau de boisson des ménages.....	355
Tableau 15.6 Types d'installations sanitaires utilisées par les ménages.....	356
Tableau 15.7 Échelle des services d'assainissement	356
Tableau 15.8 Vidange et évacuation des excréments des installations sanitaires sur place.....	357
Tableau 15.9 Gestion des excréments humains des ménages.....	358
Tableau 15.10 Évacuation des selles des enfants.....	359
Tableau 15.11 Lavage des mains	360

Tableau 15.12 Hygiène menstruelle.....	361
Tableau 16.1 Connaissance de l'excision.....	370
Tableau 16.2 Prévalence de l'excision	371
Tableau 16.3 Âge à l'excision	372
Tableau 16.4 Prévalence de l'excision et âge à l'excision : Filles de 0–14 ans	372
Tableau 16.5 Excision des filles de 0–14 ans selon les caractéristiques sociodémographiques de la mère	373
Tableau 16.6 Infibulation parmi les filles de 0–14 ans excisées.....	373
Tableau 16.7 Aspects de l'excision parmi les filles excisées de 0–14 ans et les femmes de 15–49 ans.....	374
Tableau 16.8 Opinion des femmes et des hommes sur l'excision, en tant que nécessité religieuse.....	375
Tableau 16.9 Opinion des femmes et des hommes sur la poursuite ou non de cette pratique	376
Tableau 17.1 Programme d'apprentissage ou d'éveil : 36-59 mois	384
Tableau 17.2 Programme d'apprentissage ou d'éveil : 48-72 mois	384
Tableau 17.3 Taux de participation dans des activités d'apprentissage organisées	385
Tableau 17.4 Matériel d'apprentissage.....	386
Tableau 17.5 : Encadrement inapproprié des enfants.....	386
Tableau 17.6 : Index de développement du jeune enfant	387
Tableau A.1 Répartition du nombre de ZD et taille moyenne de la ZD en ménages par région et selon le milieu de résidence (RGPH-2013)	392
Tableau A.2 Répartition des ménages par région et selon le milieu de résidence (RGPH-2013)	392
Tableau A.3 Répartition de l'échantillon grappes et de l'échantillon	393
ménages par région et par type de résidence, EDS-C Sénégal 2023	393
Tableau A.4 Répartition de nombres attendus de femmes et d'hommes enquêtés	393
avec succès par région et par type de résidence, EDS-C Sénégal 2023.....	393
Tableau A.5 Résultats de l'enquête : Femme.....	396
Tableau A.6 Résultats de l'enquête : Homme.....	397
Tableau B.1 Liste des variables utilisées pour le calcul des erreurs de sondage, EDS-C Sénégal 2023.....	401
Tableau B.2 Erreurs de sondage : Échantillon Total, EDS-C Sénégal 2023	403
Tableau B.3 Erreurs de sondage : Échantillon Urbain, EDS-C Sénégal 2023.....	405
Tableau B.4 Erreurs de sondage : Échantillon Rural, EDS-C Sénégal 2023.....	407
Tableau B.5 Erreurs de sondage: Échantillon Dakar, EDS-C Sénégal 2023.....	409
Tableau B.6 Erreurs de sondage: Échantillon Ziguinchor, EDS-C Sénégal 2023.....	411
Tableau B.7 Erreurs de sondage: Échantillon Diourbel, EDS-C Sénégal 2023.....	413
Tableau B.8 Erreurs de sondage: Échantillon Saint-Louis, EDS-C Sénégal 2023	415
Tableau B.9 Erreurs de sondage: Échantillon Tambacounda, EDS-C Sénégal 2023.....	417
Tableau B.10 Erreurs de sondage: Échantillon Kaolack, EDS-C Sénégal 2023.....	419
Tableau B.11 Erreurs de sondage: Échantillon Thiès, EDS-C Sénégal 2023.....	421
Tableau B.12 Erreurs de sondage: Échantillon Louga, EDS-C Sénégal 2023	423
Tableau B.13 Erreurs de sondage: Échantillon Fatick, EDS-C Sénégal 2023.....	425
Tableau B.14 Erreurs de sondage: Échantillon Kolda, EDS-C Sénégal 2023.....	427
Tableau B.15 Erreurs de sondage: Échantillon Matam, EDS-C Sénégal 2023	429
Tableau B.16 Erreurs de sondage: Échantillon Kaffrine, EDS-C Sénégal 2023.....	431
Tableau B.17 Erreurs de sondage: Échantillon Kédougou, EDS-C Sénégal 2023.....	433
Tableau B.18 Erreurs de sondage: Échantillon Sédhiou, EDS-C Sénégal 2023	435
Tableau C.1 Répartition par âge de la population des ménages	437
Tableau C.2.1 Répartition par âge des femmes éligibles et interviewées	437
Tableau C.2.2 Répartition par âge des hommes éligibles et interviewés	438
Tableau C.3 Déplacement d'âges aux âges 14/15	438
Tableau C.4 Déplacement d'âges aux âges 49/50	439
Tableau C.5 Issues de la grossesse par années précédant l'enquête	440

Tableau C.6 Complétude de l'enregistrement	440
Tableau C.7 Résultats de l'exercice de standardisation effectué pendant la formation anthropométrique	441
Tableau C.8 Complétude et qualité des données concernant le poids et la taille des enfants	442
Tableau C.9 Mesures de la taille à partir d'un sous-échantillon aléatoire d'enfants mesurés	444
Tableau C.11 Concentration dans les mesures anthropométriques pour les enfants (préférence numérique)	446
Tableau C.12 Observation des moustiquaires	446
Tableau C.13 Observation des installations sanitaires pour le lavage des mains	447
Tableau C.14 Fréquentation scolaire par année d'âge	447
Tableau C.15 Carnets de vaccination photographiés	448
Tableau C.16 Nombre de grappes enquêtées par mois d'interview et région	448

Graphiques

Graphique 2.1 Quintiles de bien-être économique par milieu de résidence.....	15
Graphique 2.2 Pyramide des âges de la population.....	16
Graphique 2.3 Enregistrement des naissances d'enfants de moins de 5 ans auprès des autorités civiles par région.....	18
Graphique 2.4 Enregistrement des naissances d'enfants de moins de 5 ans auprès des autorités civiles par quintile de bien-être économique.....	19
Graphique 2.5 Taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire par milieu de résidence.....	21
Graphique 2.6 Fréquentation scolaire au niveau secondaire par quintile de bien-être économique.....	21
Graphique 2.7 Support reçu par le biais d'une Bourse de Sécurité familiale par région.....	24
Graphique 3.1 Niveau d'instruction des enquêtés.....	42
Graphique 3.2 Niveau d'instruction par quintile de bien-être économique.....	43
Graphique 3.3 Exposition aux médias.....	45
Graphique 3.4 Statut de l'emploi.....	47
Graphique 3.5 Occupation.....	48
Graphique 3.6 Gratuité des soins par région.....	50
Graphique 3.7 Consommation de tabac à fumer.....	51
Graphique 3.8 Nombre moyen de cigarettes fumées par jour.....	51
Graphique 3.9 Consommation d'alcool.....	52
Graphique 3.10 Répartition (en %) du nombre habituel de verres consommés.....	53
Graphique 3.11 Lieu de résidence à la naissance et migration récente.....	53
Graphique 3.12 Raison de la migration.....	54
Graphique 4.1 Situation matrimoniale.....	83
Graphique 4.2 Enregistrement du mariage par région.....	84
Graphique 4.3 Tendances de la polygamie.....	85
Graphique 4.4 Age médian à la première union par région.....	86
Graphique 5.1 Tendance de la fécondité par milieu de résidence.....	97
Graphique 5.2 Tendance de la fécondité par âge.....	98
Graphique 5.3 Fécondité par région.....	98
Graphique 5.4 Intervalles intergénéralique.....	99
Graphique 5.5 Tendance de la durée médiane de l'intervalle intergénéralique.....	100
Graphique 5.6 Tendance de la ménopause par âge.....	102
Graphique 5.7 Age médian à la première naissance.....	103
Graphique 5.8 Grossesse et maternité des adolescentes par région.....	104
Graphique 5.9 Grossesse des adolescents par quintile de bien-être économique.....	104
Graphique 6.1 Désir de limiter les naissances par nombre d'enfants vivants.....	115
Graphique 6.2 Taille idéale de la famille.....	116
Graphique 6.3 Planification de la fécondité.....	117
Graphique 7.1 Utilisation contraceptive.....	126
Graphique 7.2 Source d'approvisionnement des méthodes modernes de contraception.....	128
Graphique 7.3 Demande en matière de planification familiale.....	130
Graphique 8.1 Tendances de la mortalité des enfants de moins de 5 ans.....	152
Graphique 8.2 Mortalité infanto-juvénile par région.....	154
Graphique 8.3 Mortalité des enfants de moins de 5 ans selon l'intervalle avec la naissance précédente.....	155
Graphique 8.4 Mortalité périnatale par bien-être économique.....	156
Graphique 9.1 Tendances de la couverture en soins prénatals par un prestataire qualifié.....	163
Graphique 9.2 Tendances de la couverture en soins prénatals.....	165
Graphique 9.3 Tendances lieu de l'accouchement.....	169
Graphique 9.4 Naissances dans un établissement de santé par région.....	170
Graphique 9.5 Soins postnatals selon le lieu de l'accouchement.....	172
Graphique 10.1 Couverture vaccinale.....	207
Graphique 10.2 Couverture vaccinale par région.....	207
Graphique 10.3 Tendances de la couverture vaccinale.....	208
Graphique 10.4 Prévalence de la diarrhée par âge (mois).....	212
Graphique 10.5 Pratiques alimentaires pendant la diarrhée.....	213
Graphique 10.6 Prévalence et traitement des maladies infantiles.....	215

Graphique 11.1 Tendances de l'état nutritionnel des enfants.....	233
Graphique 11.2 Retard de croissance chez les enfants.....	234
Graphique 11.3 Retard de croissance chez les enfants par niveau de bien-être économique.....	234
Graphique 11.4 Tendances de l'allaitement initial.....	236
Graphique 11.5 Tendances de l'allaitement exclusif.....	238
Graphique 11.6 Indicateurs ANJE sur l'apport sur l'apport alimentaire minimum acceptable.....	242
Graphique 12.1 Possession de MII dans les ménages.....	266
Graphique 12.2 Accès et utilisation des MII : tendances.....	268
Graphique 12.3 Utilisation du traitement préventif intermittent du paludisme par les femmes enceintes : tendances.....	271
Graphique 13.1 Connaissance des traitements du VIH et des médicaments pour prévenir la transmission du VIH.....	283
Graphique 13.2 Connaissance de la Transmission de la Mère à l'Enfant (TME).....	283
Graphique 13.3 Attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH, par quintile de bien-être.....	285
Graphique 13.4 Rapports sexuels et utilisation du condom avec un partenaire non régulier.....	286
Graphique 13.5 Test du VIH.....	288
Graphique 13.6 Test du VIH récent : tendances.....	288
Graphique 13.7 Test du VIH par milieu de résidence.....	289
Graphique 13.8 Circoncision par groupe d'âges et par statut.....	291
Graphique 13.9 Connaissances des moyens de prévention du VIH parmi les jeunes.....	293
Graphique 14.1 Contrôle des gains de la femme.....	315
Graphique 15.1 Eau utilisée par les ménages pour boire par milieu de résidence.....	342
Graphique 15.2 Échelle des services d'eau de boisson.....	343
Graphique 15.3 Personne chargée de la collecte de l'eau de boisson.....	344
Graphique 15.4 Disponibilité de l'eau à boire en quantités suffisantes par milieu de résidence.....	345
Graphique 15.5 Types d'installations sanitaires utilisées par les ménages par résidence.....	346
Graphique 15.6 Echelle des services d'assainissement.....	347
Graphique 15.7 Gestion adaptée d'évacuation des excréments du ménage.....	349
Graphique 15.8 Évacuation des selles des enfants.....	350
Graphique 16.1 Prévalence de l'excision par type.....	364
Graphique 16.2 Tendance de la prévalence de l'excision.....	364
Graphique 16.3 Prévalence de l'excision par région.....	365
Graphique 16.4 Âge à l'excision.....	366
Graphique 16.5 Tendance de l'excision des filles.....	366
Graphique 16.6 Excision des filles de 0-4 ans par région.....	367
Graphique 16.7 Opinion sur l'excision par ethnie.....	369
Graphique 17.1 Programme d'apprentissage ou d'éveil par région.....	378
Graphique 17.2 Programme d'apprentissage ou d'éveil par quintile de bien-être économique.....	378
Graphique 17.3 Programme d'apprentissage ou d'éveil par milieu de résidence.....	379

AVANT-PROPOS

Le Sénégal réalise des Enquêtes démographiques et de Santé (EDS) depuis 1986. Au sortir de l'édition de 2010-2011, le pays s'est engagé dans la mise en œuvre d'un programme d'enquêtes dont la périodicité de collecte de données est ramenée à un an : l'Enquête continue (EC). Elle comporte deux volets : l'Enquête démographique et de Santé continue (EDS-Continue) qui collecte des données auprès des ménages et l'Enquête continue sur la Prestation des Services de Soins de Santé (ECPSS) qui collecte les données auprès des structures de santé.

A la suite de la phase pilote du projet initiée par l'USAID (2012-2017), le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC), à travers l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), avec la collaboration du Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS), a opté pour la pérennisation de l'EC, réalisée désormais tous les deux ans. Ce rapport présente ainsi les résultats de la huitième EDS-Continue (2023) qui a été mise en œuvre par l'ANSD avec l'appui technique d'ICF.

Je me réjouis de la qualité de la collaboration entre le MEPC et le MSAS pour la réalisation de ce projet qui est d'une grande importance pour notre pays. Cette nouvelle phase a pris en charge quelques thèmes développés dans les précédentes EDS, en particulier la fécondité ; la planification familiale ; les soins pré et postnatals ; les maladies des enfants, leur prévention et leur prise en charge ; la mortalité infanto-juvénile ; la petite enfance ; etc. Elle a également abordé des modules spéciaux qui portent sur la mortalité maternelle et l'excision.

En mettant en place le dispositif de l'Enquête démographique et de Santé continue, l'ANSD entend mettre à la disposition des décideurs politiques, des planificateurs et des chercheurs une grande variété de données actualisées pour une bonne planification du développement économique et social. À cet égard, elle poursuit les efforts entrepris à l'endroit des utilisateurs pour leur faciliter l'accès aux données ; les bases et la documentation de l'EDS-Continue de 2023 étant disponibles en ligne et téléchargeables sur nos différentes plateformes.

La mise en œuvre de cette enquête a mobilisé des ressources financières importantes. L'Agence américaine pour le Développement International (USAID), le Projet Investir dans les Premières Années du Développement humain au Sénégal (PIPADHS), le Projet Investir dans la Santé de la Mère, de l'Enfant et de l'Adolescent (ISMEA), le Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF), le Fond mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (FM), le Conseil national de Développement de la Nutrition (CNDN) et ICF International ont assuré le financement de l'enquête et l'appui technique dans sa mise en œuvre.

J'adresse également mes remerciements à tous les partenaires institutionnels et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette importante opération. J'exprime ma profonde gratitude aux services de l'État et aux populations pour leur appui et leur disponibilité durant la collecte des données.

**Le Directeur général de l'Agence
nationale de la Statistique et de la
Démographie**

Dr Abdou DIOUF

REMERCIEMENTS

Pour assurer un meilleur suivi des indicateurs des agendas nationaux et internationaux de développement, le Sénégal a réalisé en 2023, la huitième phase de l'Enquête démographique et de Santé continue (EDS-Continue). Cette dernière entre dans le cadre de la troisième Stratégie nationale de Développement de la Statistique (SNDS-III) 2019-2023. L'EDS-Continue, qui permet de répondre aux besoins permanents en données pour planifier, suivre et évaluer les programmes de santé et de population, reste également un cadre idéal pour le renforcement de capacités au sein de nos institutions, en collecte, traitement, analyse et diffusion de données.

Composante de l'Enquête continue, l'EDS-Continue constitue une nouvelle illustration de la politique de rationalisation des ressources aussi bien financières que techniques, par l'harmonisation et la mutualisation des moyens. L'édition 2023 a nécessité la mobilisation d'importantes ressources financières, la disponibilité et l'engagement de plusieurs personnes ressources. Je voudrais donc, à l'occasion de la publication du présent rapport, adresser mes sincères remerciements aux partenaires, notamment l'USAID, le PIPADHS, l'ISMEA, l'UNFPA, l'UNICEF, le FM, le CNDN et l'ICF International qui ont appuyé l'ANSD tout le long du processus.

Je voudrais remercier le personnel technique et administratif du Ministère de la Santé et de l'Action sociale, au niveau central comme au niveau déconcentré pour leur précieuse collaboration ; les membres des Comités de pilotage et technique pour leur compétence et leur disponibilité.

Je voudrais également témoigner ma profonde gratitude et ma reconnaissance à l'égard des autorités administratives, locales, religieuses et coutumières, et aux populations des localités enquêtées pour l'accueil chaleureux qu'elles ont réservé au personnel de terrain.

J'adresse toutes mes félicitations aux experts et au personnel de terrain (superviseurs, chefs d'équipe, chauffeurs, enquêteurs, et techniciens de santé) pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur résilience qui ont été déterminants pour la réussite de l'enquête.

Enfin, je salue le concours des collègues de l'ensemble des services techniques, administratifs, logistiques et financiers de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie qui se sont tous mobilisés pour assurer un succès éclatant à ce projet crucial.

**Le Directeur général de l'Agence
nationale de la Statistique et de la
Démographie**

Dr Abdou DIOUF

SIGLES ET ACRONYMES

ACS	Acteur communautaire de Santé	OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ANACMU	Agence nationale de la Couverture Maladie universelle	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ANJE	Pratiques alimentaires appropriées du nourrisson et du jeune enfant	PBMH	Périmètre brachial à Mi-Hauteur
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie	PEC	Prise En Charge du Paludisme
CNDN	Conseil national de Développement de la Nutrition	PEV	Programme élargi de Vaccination
CNERS	Comité National d'Éthique pour la Recherche en Santé	PIB	Produit Intérieur brut
CPN	Consultation prénatale	PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
CSU	Couverture sanitaire universelle	PNDSS	Plan national de Développement sanitaire et social
CTA	Combinaisons Thérapeutiques à base d'Artémisinine	PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
DHS	Demographic and Health Surveys	PPaC	Plan Pluriannuel complet
DIPE	Développement intégré de la Petite Enfance	PPG	Paludisme pendant la grossesse
DPES	Document de Politique Économique et Social	PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
DR	District de Recensement	PRN	Programme de Renforcement de la Nutrition
DTC	Diphtérie, Tétanos et Coqueluche	RGP	Recensement Général de la Population
EC	Enquête continue	RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ECPSS	Enquête continue sur la Prestation des Services de Soins de Santé	SEN-CSU	Agence sénégalaise de la Couverture sanitaire universelle
EDS-C ou EDS-Continue	Enquête démographique et de Santé continue	SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
ENAP	Every Newborn Action Plan	SNDS	Stratégie nationale de Développement de la Statistique
GHI	Global Health Initiative	SP	Sulfadoxine-Pyriméthamine
ICP	Infirmiers/ères Chefs de Poste	SRO	Sels de Réhydratation par voie Orale
IPM	Institutions de Prévoyance Maladie	TAR	Thérapies antirétrovirales
IPRESS	Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal	TBF	Taux Brut de Fréquentation scolaire
IPS	Indice de Parité entre les sexes	TBN	Taux Brut de Natalité
IRA	Infections Respiratoires Aiguës	TDR	Test de Diagnostic rapide
ISF	Indice synthétique de Fécondité	TGFG	Taux Global de Fécondité Générale
ISFD	Indice synthétique de Fécondité désirée	TME	Transmission mère-enfant du VIH
IST	Infections sexuellement transmissibles	TNF	Taux Net de Fréquentation scolaire

MEPC	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération	TPIg	Traitement Préventif Intermittent pendant la grossesse
MII	Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide	TRO	Thérapie de Réhydratation par voie Orale
MSAS	Ministère de la Santé et de l'Action social	USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International
ODD	Objectifs de Développement durable	VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
OIT	Organisation Internationale du Travail	ZD	Zone de dénombrement

LIRE ET COMPRENDRE LES TABLEAUX DE L'ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ CONTINUE DU SÉNÉGAL (EDS-CONTINUE) DE 2023

Le rapport final de l'EDS est basé sur environ 200 tableaux de données. Les pages suivantes fournissent une introduction à l'organisation des tableaux de l'EDS-Continue Sénégal de 2023, la présentation des caractéristiques sociodémographiques, ainsi qu'un bref résumé de la procédure d'échantillonnage pour faciliter la compréhension des dénominateurs. En outre, cette section comprend des exercices pour que les utilisateurs s'exercent à interpréter les tableaux en utilisant leurs nouvelles compétences.

Exemple 1: Exposition aux médias : Femme

Des questions posées à toutes les enquêtes

Tableau 3.5.1 Exposition aux médias : Femme						
Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui sont exposées à certains médias, au moins, une fois par semaine, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023						
3 Caractéristique sociodémographique	Lit un journal, au moins, une fois par semaine	Regarde la télévision, au moins, une fois par semaine	Écoute la radio, au moins, une fois par semaine	Accède aux trois médias, au moins, une fois par semaine	N'accède à aucun des trois médias, au moins, une fois par semaine	2 Effectif de femmes
Âge						
15–19	5,0	63,2	17,8	2,2	32,5	3 877
20–24	5,1	59,0	25,2	2,5	34,4	3 230
25–29	4,4	60,9	28,2	2,8	31,6	2 416
30–34	2,9	59,1	31,3	2,0	32,8	2 216
35–39	3,6	60,2	35,2	2,0	30,1	2 143
40–44	2,6	58,3	35,4	1,6	31,9	1 598
45–49	3,1	60,4	39,0	1,9	28,4	1 104
Résidence						
Urbain	6,3	74,1	29,3	3,4	21,3	8 123
Rural	2,0	47,4	26,5	1,1	42,6	8 460
Région						
Dakar	6,2	76,0	26,7	2,8	19,8	4 209
Ziguinchor	7,0	60,9	17,4	4,7	35,2	550
Diourbel	3,8	70,7	37,3	2,0	22,3	1 752
Saint-Louis	1,9	44,9	32,2	0,9	43,7	1 217
Tambacounda	1,7	28,8	9,9	1,0	68,2	747
Kaolack	3,1	62,9	21,8	2,1	31,0	1 149
Thiès	4,0	70,4	26,9	2,6	24,2	2 539
Louga	1,8	60,1	39,5	1,2	27,6	924
Fatick	5,2	49,8	22,6	2,0	43,1	950
Kolda	3,2	33,0	39,7	1,9	44,1	633
Matam	4,5	41,2	29,7	2,9	49,4	664
Kaffrine	2,1	33,4	29,6	1,4	52,4	625
Kédougou	2,6	39,9	29,0	1,7	48,1	164
Sédhiou	2,2	42,5	20,3	1,0	49,1	462
Niveau d'instruction						
Aucun	0,1	49,9	27,2	0,0	40,6	7 220
Primaire	2,2	66,6	30,8	1,5	26,8	3 416
Moyen/secondaire ou plus	10,2	69,7	27,0	5,3	24,9	5 947
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	0,8	13,4	23,4	0,2	68,6	2 703
Second	1,8	47,7	27,0	1,0	42,0	2 983
Moyen	2,5	70,7	28,8	1,6	24,2	3 362
Quatrième	5,1	79,9	30,9	3,1	17,4	3 552
Le plus élevé	8,6	75,8	28,1	4,3	20,1	3 983
Ensemble	4,1	60,5	27,9	2,2	32,2	16 583

Étape 1 : Lisez le titre et le sous-titre, surligné en orange dans le tableau ci-dessus. Ils vous présentent le sujet et la population de référence que le tableau décrit. Dans ce cas, le tableau porte sur les femmes de 15–49 ans et leur niveau d'exposition à différents types de médias. Ces questions ont été posées à toutes les femmes éligibles de 15–49 ans.

Étape 2 : Examinez les en-têtes de colonnes —surlignés en vert dans l'Exemple 1. Ils décrivent comment l'information est présentée par catégorie. Dans ce tableau, les trois premières colonnes de données présentent les différents types de médias auxquels les femmes ont accès au moins une fois par semaine. La quatrième colonne présente les femmes qui ont accès aux trois types de médias alors que la cinquième colonne présente les femmes qui n'ont accès à aucun des trois types de médias, sur une base hebdomadaire. La dernière colonne montre les effectifs de femmes de 15–49 ans interviewées dans l'enquête.

Étape 3 : Examinez les titres des lignes—la première colonne verticale surlignée en bleu—dans l'Exemple

1. Ces titres sont les catégories selon lesquelles les données sont distribuées, basées sur les caractéristiques de la population. Dans ce cas, le tableau présente l'exposition des femmes aux médias selon l'âge, le milieu de résidence urbain-rural, la région, le niveau d'instruction et le quintile de bien-être économique. Dans la plupart des tableaux de l'EDS-Continue de 2023, les résultats seront répartis selon ces mêmes catégories.

Étape 4 : Regardez la dernière ligne du tableau surlignée en rose. Ces pourcentages représentent l'ensemble de toutes les femmes de 15–49 ans et leur accès à différents types de médias au moins une fois par semaine. Dans ce cas, 4,1 %* des femmes de 15–49 ans lisent un journal au moins une fois par semaine, 60,5 % regardent la télévision au moins une fois par semaine et 27,9 % écoutent la radio sur une base hebdomadaire.

Étape 5 : Pour trouver quel pourcentage de femmes ayant un niveau d'instruction primaire sont exposées aux trois médias, au moins, une fois par semaine, tracez deux lignes imaginaires, comme montré en violet dans l'Exemple 1. Cela montre que 1,5 % de femmes de 15–49 ans ayant un niveau d'instruction primaire sont exposées aux trois médias hebdomadairement.

En regardant les variations par caractéristiques sociodémographiques, nous pouvons voir comment varie le niveau d'exposition des femmes aux mass médias au Sénégal. Les mass médias sont souvent utilisés pour communiquer des messages sur la santé. Savoir comment varie l'exposition aux médias dans les différents groupes de population peut aider les planificateurs de programmes et les décideurs politiques à mieux identifier les groupes cibles et atteindre plus efficacement les populations concernées.

*Dans ce document, les données sont présentées exactement comme elles apparaissent dans le tableau, y compris le nombre de décimales. Cependant, dans la suite de ce rapport, les chiffres seront arrondis au point de pourcentage entier le plus proche.

Pratique : Utilisez le tableau de l'Exemple 1 pour répondre aux questions suivantes :

- Quel pourcentage de femmes de 15–49 ans n'accèdent à aucun média hebdomadairement ?
- Comparez les femmes en milieu urbain avec celles en milieu rural—dans quelle résidence est-ce que l'exposition aux journaux est-elle la plus élevée ?
- Est-ce qu'il y a une association claire entre le niveau d'instruction et le manque d'exposition aux trois médias, au moins, une fois par semaine ?
- Dans quelle région retrouve-t-on le pourcentage le plus élevé de femmes de 15–49 ans qui lisent un journal au moins une fois par semaine ?
- Quelle est la gamme (les pourcentages minimum et maximum) de femmes de 15–49 ans qui regardent la télévision, au moins, une fois par semaine selon la région ?
- Quelle est la gamme (les pourcentages minimum et maximum) de femmes de 15–49 ans qui écoutent la radio au moins une fois par semaine selon l'âge ?

Answers

- 32,2 % des femmes de 15–49 ans n'accèdent à aucun média
- L'exposition aux journaux est la plus élevée parmi les femmes en milieu urbain ; 6,3 % de femmes en journal au moins une fois par semaine contre 2 % de femmes en
- Oui, le manque d'exposition hebdomadaire aux trois médias diminue avec le niveau d'instruction ; 40,6 % pour les instruction, 26,8 % pour celles avec un niveau primaire, et 24,9 % pour les femmes ayant un niveau
- Le pourcentage le plus élevé de femmes de 15–19 ans qui écoutent la radio au moins, une fois par semaine se trouve à 39,7
- La gamme de femmes qui regarde la télévision, au moins, une fois par semaine par région est Tambacounda, avec minimum et le maximum est Dakar, avec
- La gamme de femmes qui lisent le journal hebdomadairement selon l'âge est la plus faible parmi les femmes de 40–2,6 % et elle est la plus élevée parmi les femmes de 20–24 ans

Exemple 2 : Enfants avec des symptômes d'IRA et recherche de soins*Une Question Posée à un Sous-groupe d'enquêtés***Tableau 10.6 Enfants avec des symptômes d'IRA et recherche de soins pour traiter les symptômes d'IRA****1**

Parmi les enfants de moins de 5 ans, pourcentage ayant eu des symptômes d'infection respiratoire aiguë (IRA) au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview ; parmi les enfants ayant présenté des symptômes d'IRA au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview, pourcentage pour lesquels on a recherché des conseils ou un traitement, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Parmi les enfants de moins de 5 ans :		2 Parmi les enfants de moins de 5 ans avec des symptômes d'IRA :		
	Pourcentage avec des symptômes d'IRA ¹	Effectif d'enfants	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés ²	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés le jour même ou le jour suivant ²	Effectif d'enfants
Âge en mois					
<6	5,2	954	(62,4)	(20,6)	50
6–11	4,1	889	(54,7)	(31,4)	37
12–23	4,3	1 949	62,5	37,2	84
24–35	3,2	1 812	61,4	37,8	58
36–47	3,1	2 026	56,5	21,1	62
48–59	2,3	1 875	(55,5)	(42,6)	44
Sexe					
Masculin	3,1	4 864	61,7	33,1	152
Féminin	3,9	4 640	57,5	30,9	182
Statut tabagique de la mère					
Fume des cigarettes/tabac	1,5	77	*	*	1
Ne fume pas	3,5	9 427	59,3	31,7	333
Combustible et équipement pour cuisiner					
Combustible et équipement propre ³	4,2	2 763	75,1	45,4	115
Combustible solide ⁴	3,3	6 687	51,2	24,8	219
Essence/diesel	*	9	ac	ac	0
Pétrole/paraffine	*	14	ac	ac	0
Pas de repas préparé dans le ménage	(0,0)	30	ac	ac	0
Résidence					
Urbain	3,9	3 762	71,0	40,3	148
Rural	3,2	5 743	50,2	25,2	186
Région					
Dakar	4,2	1 882	(69,1)	(38,2)	80
Ziguinchor	1,0	294	*	*	3
Diourbel	3,4	1 042	*	*	35
Saint-Louis	2,7	704	*	*	19
Tambacounda	0,4	514	*	*	2
Kaolack	2,4	784	*	*	19
Thiès	6,1	1 253	(64,0)	(42,9)	76
Louga	0,7	539	*	*	4
Fatick	4,4	614	(42,3)	(25,6)	27
Kolda	3,4	458	(76,4)	(52,5)	16
Matam	1,2	431	*	*	5
Kaffrine	8,5	532	27,6	7,5	45
Kédougou	0,8	124	*	*	1
Sédhiou	0,7	334	*	*	2
Niveau d'instruction de la mère					
Aucun	3,3	5 356	43,9	18,1	177
Primaire	3,6	1 847	80,2	43,1	67
Moyen/secondaire ou plus	3,9	2 301	74,6	50,8	90
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	2,5	2 197	42,1	17,6	54
Second	3,3	2 111	45,8	21,5	69
Moyen	3,7	1 905	63,1	27,2	70
Quatrième	5,0	1 652	68,3	41,5	82
Le plus élevé	3,6	1 640	(74,6)	(49,3)	59
Ensemble	3,5	9 504	59,4	31,9	334

Note : les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

ac = aucun cas

Étape 1 : Lisez le titre et le sous-titre. Dans ce cas, le tableau porte sur deux groupes de population séparés : tous les enfants de moins de 5 ans (a) et les enfants de moins de 5 ans qui ont eu des symptômes d'infection respiratoire aiguë (IRA) au cours des 2 semaines précédant l'interview (b).

Étape 2 : Identifiez les colonnes qui se réfèrent aux enfants de moins de 5 ans (a), et isolez ensuite les colonnes qui se réfèrent seulement aux enfants de moins de 5 ans qui ont eu des symptômes d'IRA au cours des 2 semaines précédant l'interview (b).

Étape 3 : Regardez le premier groupe de colonnes (a). Quel pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ont eu des symptômes d'IRA au cours des 2 semaines précédant l'interview ? C'est 3,5 %.

Maintenant regardez le second groupe de colonnes (b). Combien d'enfants de moins de 5 ans ont eu des symptômes d'IRA au cours des 2 semaines précédant l'interview ? Ce sont 334 d'enfants ou 3,5 % d'enfants de moins de 5 ans (avec chiffres arrondis). Le second groupe (b) de colonnes est un sous-ensemble du premier groupe de colonnes (a).

Étape 4 : Seulement 334 enfants de moins de 5 ans ont eu des symptômes d'IRA au cours des 2 semaines précédant l'interview. Une fois que ces 334 sont répartis par caractéristiques sociodémographiques, il y a parfois trop peu de cas pour que ces pourcentages soient fiables.

- Parmi les enfants de moins de 5 ans à Dakar ayant eu des symptômes d'IRA au cours des 2 semaines précédant l'interview, des conseils ou un traitement ont été recherchés pour quel pourcentage de ces enfants ? C'est 69,1 %. Ce pourcentage est entre parenthèses car il est basé sur un effectif réduit (25– 49 enfants non pondérés) dans cette catégorie. Les lecteurs doivent utiliser ces chiffres avec précaution—ils peuvent ne pas être fiables. (Pour plus d'informations sur les nombres pondérés et non pondérés, voir Exemple 3.)
- Parmi les enfants de moins de 5 ans à Sédhiou ayant eu des symptômes d'IRA au cours des 2 semaines précédant l'interview, des conseils ou un traitement ont été recherchés le jour même ou le jour suivant pour quel pourcentage ? Il n'y a pas de chiffre dans cette cellule—seulement un astérisque. Cela parce que la valeur est basée sur un effectif de cas inférieur à 25 enfants non-pondérés. Les résultats pour ce groupe ne sont pas présentés. Le sous-groupe est trop petit et, par conséquent, les données ne sont pas fiables.

Note : Quand des nombres sont présentés entre parenthèses ou quand il y a un astérisque à la place d'un chiffre dans un tableau, l'explication doit figurer au bas du tableau. S'il n'y a aucune parenthèse ou astérisque dans le tableau, vous pouvez en déduire qu'il y a suffisamment de cas dans toutes les catégories et que les données sont statistiquement représentatives.

Exemple 3 : Comprendre les pondérations dans les tableaux de l'EDS-C Sénégal 2023

Un échantillon est un groupe d'individus sélectionnés pour une enquête. Dans l'EDS-Continue Sénégal de 2023, l'échantillon est conçu pour représenter la population nationale de 15-49 ans. En plus des données nationales, la plupart des pays veulent collecter et présenter des données qui portent sur des plus petites zones géographiques ou administratives. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'une taille d'échantillon minimum par zone. L'enquête de 2023 est représentative au niveau national, au niveau régional, et pour les milieux de résidence urbain et rural.

Tableau 3.1 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés de 15-49 ans par certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme		
	3 Pourcentage pondéré	2 Effectif pondéré	1 Effectif non pondéré
Région			
Dakar	25,4	4 209	1 413
Ziguinchor	3,3	550	807
Diourbel	10,6	1 752	1 282
Saint-Louis	7,3	1 217	1 155
Tambacounda	4,5	747	1 211
Kaolack	6,9	1 149	1 117
Thiès	15,3	2 539	1 531
Louga	5,6	924	1 252
Fatick	5,7	950	1 280
Kolda	3,8	633	1 027
Matam	4,0	664	1 285
Kaffrine	3,8	625	1 257
Kédougou	1,0	164	867
Sédhiou	2,8	462	1 099

Pour produire des statistiques représentatives du Sénégal dans son ensemble et au niveau des 14 régions, le nombre de femmes enquêtées dans chaque région doit contribuer à la taille de l'échantillon total (national) en proportion de la taille de la région. Cependant, dans le cas où certaines régions ont des petites populations, un échantillon alloué en proportion de chaque région peut ne pas inclure suffisamment de femmes de chaque région pour l'analyse. Pour résoudre ce problème, les régions avec de petites populations sont sur-échantillonnées. Prenons le cas suivant : vous disposez d'assez d'argent pour interviewer 16 583 femmes et vous voulez produire des résultats représentatifs au niveau du Sénégal dans son ensemble et de ses régions (comme dans le Tableau 3.1). Cependant, la population totale du Sénégal n'est pas répartie de manière égale dans les régions : certaines régions, comme Dakar, sont très peuplées alors que d'autres, comme Kédougou, ne le sont pas. Par conséquent, Kédougou doit être sur-échantillonnée.

Un statisticien expert en échantillonnage détermine combien de femmes doivent être interviewées dans chaque région pour obtenir des résultats statistiquement fiables. La colonne surlignée en bleu (1) dans le tableau, au-dessus, présente le nombre réel de femmes interviewées dans chaque région. Dans les régions, le nombre de femmes interviewées varie de 807 à Ziguinchor à 1 413 à Dakar. Le nombre d'interviews est suffisant pour obtenir des résultats fiables dans chaque région.

Avec cette répartition d'interviews, certaines régions sont sur-représentées et d'autres sont sous-représentées. Par exemple, la population de Dakar représente environ 25,4 % de la population du Sénégal, alors que la population de Kédougou contribue seulement à hauteur de 1,0 % de la population du Sénégal. Cependant, comme le montre la colonne en bleu, le nombre de femmes interviewées à Dakar ne représentent qu'environ 9 % de l'échantillon des femmes enquêtées (1 413 / 16 583) et le nombre de femmes interviewées à Kédougou représente 5 % de l'échantillon total des femmes enquêtées (867/16 583). Cette répartition non pondérée des femmes ne représente pas exactement la population du Sénégal.

Pour obtenir des statistiques représentatives du Sénégal, la répartition des femmes dans l'échantillon doit être pondérée (ou ajustée mathématiquement) de manière qu'elle soit proche de la répartition réelle dans le pays. Les femmes d'une petite région, comme Kédougou, ne contribueront que peu au niveau de l'ensemble national. Les femmes d'une grande région, comme Dakar, contribueront beaucoup plus. Les statisticiens calculent donc un « poids » qui est utilisé pour ajuster le nombre de femmes de chaque région pour que le poids de chaque région par

rapport au total soit proportionnel à la population actuelle de la région. Les nombres dans la colonne surlignée en violet (2) représentent les valeurs « pondérées ». Les valeurs pondérées peuvent être plus petites ou plus grandes que les valeurs non pondérées au niveau de la région. La taille totale de l'échantillon national de 16 583 femmes n'a pas changé après la pondération, mais la distribution des femmes à travers les régions a été modifiée pour représenter leur poids dans la taille totale de la population.

Comment les statisticiens évaluent-ils le poids de chaque catégorie ? Ils tiennent compte de la probabilité qu'une femme soit sélectionnée dans l'échantillon. Si vous deviez comparer la colonne en vert (3) à la répartition réelle de la population du Sénégal, vous verriez que les femmes de chaque région contribuent à l'échantillon total avec le même poids qu'elles contribuent à la population du pays. Le nombre pondéré de femmes dans l'enquête représente maintenant exactement la proportion de femmes qui vivent réellement à Dakar et à Kédougou.

Avec l'échantillonnage et la pondération, il est possible d'interviewer suffisamment de femmes pour fournir des statistiques fiables au niveau national et au niveau régional. En général, seuls les chiffres pondérés sont présentés dans les tableaux de l'EDS-Continue Sénégal de 2023 ; ne soyez donc pas surpris si ces chiffres paraissent faibles : ils peuvent en fait représenter un plus grand nombre de femmes interviewées.

INDICATEURS SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Indicateurs sur les objectifs de développement durable, EDS-C Sénégal 2023

Indicateur	Résidence		Ensemble	N° tableau DHS
	Urbain	Rural		
1. Éradication de la pauvreté				
1.4.1 Proportion de la population vivant dans un ménage ayant accès aux services de base				
a) Accès aux services de base pour l'eau de boisson	95,9	79,0	86,6	16.2
b) Accès aux services de base d'assainissement	73,3	53,9	62,6	16.7
d) Accès à l'électricité ¹	96,1	56,5	74,2	2.3
e) Accès aux énergies et technologies propres ²	35,8	6,6	19,7	2.4
	Sexe			
	Masculin	Féminin	Ensemble	
2. Élimination de la faim				
2.2.1 Prévalence du retard de croissance parmi les enfants de moins de 5 ans	18,5	16,4	17,5	11.1
2.2.2 Prévalence de la malnutrition parmi les enfants de moins de 5 ans				na
a) Prévalence de l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans	11,4	8,8	10,2	11.1
b) Prévalence du surpoids (obésité) parmi les enfants de moins de 5 ans	0,9	1,4	1,1	11.1
2.2.3 Prévalence de l'anémie parmi les femmes de 15 à 49 ans			na	
3. Bonne santé et bien-être				
3.1.1 Taux de mortalité maternelle ³	na	na	na	na
3.1.2 Proportion naissances assistées par un prestataire qualifié	na	na	93,5	9.9
3.2.1 Taux de mortalité infanto-juvénile ⁴	45,0	34,0	40,0	8.1 et 8.2
3.2.2 Taux de mortalité néonatale ⁴	27,0	20,0	23,0	8.1 et 8.2
3.7.1 Proportion de femmes en âge reproductif (15–49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par des méthodes modernes	na	56,7	na	7.14.2
3.7.2 Taux de natalité parmi les adolescentes, pour 1000 femmes	-	-	-	-
a) Filles de 10–14 ans ⁵	na	1	na	5.1
b) Femmes de 15–19 ans ⁶	na	68,0	na	5.1
3.a.1 Taux de prévalence ajusté selon l'âge de l'utilisation actuelle de tabac parmi les personnes de 15 ans et plus ⁷	9,8	0,7	5,3 ^a	3.12.1 et 3.12.2
3.b.1 Proportion de la population-cible couverte par tous les vaccins inclus dans le programme vaccinal national				
a) Couverture du vaccin DTC (3 ^e dose) ⁸	84,2	80,9	82,6	10.4
b) Couverture du vaccin contre la rougeole (2 nd dose) ⁹	64,5	64,1	64,3	10.4
c) Couverture du vaccin contre le pneumocoque (dernière dose du calendrier vaccinal) ¹⁰	81,5	79,1	80,3	10.4
4. Éducation de qualité				
4.2.1 Taux de participation dans un apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire)	32,6	42,2	37,2	17.3
5. Égalité entre les genres				
5.2.1 Proportion de femmes de 20–24 ans ayant été mariées ou en union avant l'âge de 15 ans et avant l'âge de 18 ans				
a) Avant l'âge de 15 ans	na	9,0	na	4.4
b) Avant l'âge de 18 ans	na	30,2	na	4.4
5.2.2 Proportion de filles et de femmes de 15–49 ayant subi une mutilation génitale féminine				
a) Filles de 0-14 ans	na	12,9	na	16.4
b) Femmes de 15-49 ans	na	20,1	na	16.2
5.6.1 Proportion de femmes de 15–49 ans qui prennent des décisions informées concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé ¹¹	na	8,8	na	14.12
5.b.1 Proportion d'individus possédant un téléphone portable ¹²	87,5	75,0	81,2 ^a	14.6.1 et 14.6.2
	Résidence			
	Urbain	Rural	Ensemble	
6. Eau propre et assainissement				
6.1.1 Proportion de population utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité				
a) Proportion avec des services élémentaires d'eau potable	95,9	79,0	86,6	15.2
b) Proportion avec de l'eau disponible à la demande	63,7	59,2	61,3	15.4
6.2.1 Proportion de population utilisant (un) des services d'assainissement gérés en toute sécurité et (b) une installation pour le lavage des mains avec de l'eau et du savon				
a) Proportion utilisant un service élémentaire d'assainissement	73,3	53,9	62,6	15.7
b) Proportion pour laquelle les excréta sont gérés sur site de manière hygiénique ou traités hors site	90,2	60,2	73,6	15.9
c) Proportion pratiquant la défécation à l'air libre	0,9	12,9	7,5	15.9

À suivre...

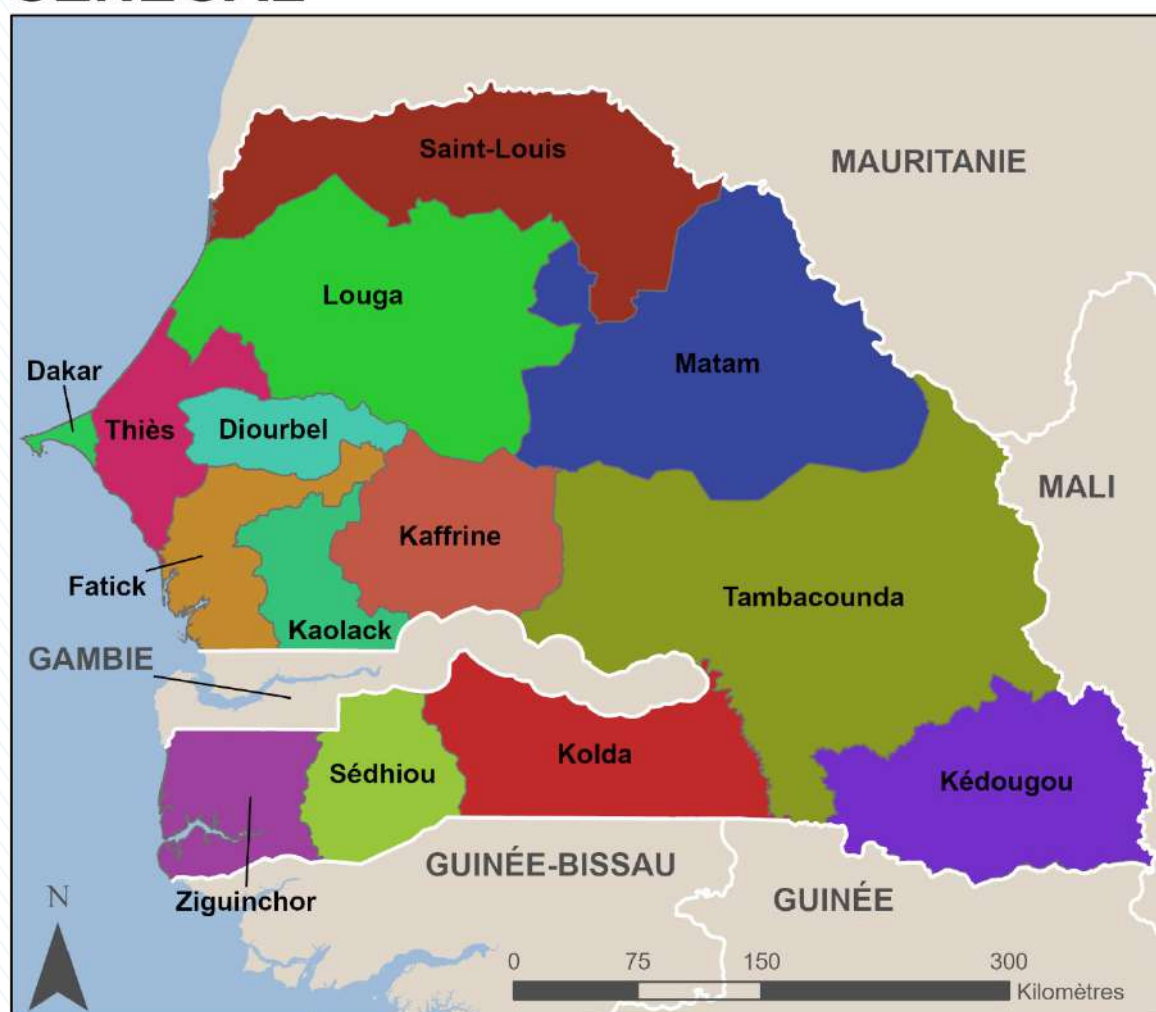
Suite

	Résidence			
	Urbain	Rural	Ensemble	
7. Énergie propre et à un coût abordable				
7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité ¹	96,1	56,5	74,2	2.3
7.1.2 Proportion de la population ayant une dépendance primaire aux carburants et à la technologie propres ²	35,8	6,6	19,7	2.4
	Sexe			
	Masculin	Féminin		
8. Travail décent et croissance économique				
8.10.2 Proportion d'adultes (15 ans et plus) ayant un compte dans une banque, une autre institution financière ou avec un fournisseur de service mobile de transfert d'argent ¹³	19,4	8,5	13,9 ^a	14.6.1 et 14.6.2
16. Paix, justice et institutions fortes				
16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée à l'état civil	81,0	81,9	81,4	2.10
17. Partenariat pour la réalisation des objectifs				
17.8.1 Proportion of individus utilisant l'internet ¹⁴	75,6	66,2	70,9 ^a	3.6.1 et 3.6.2

na = non applicable

¹ Personnes vivant dans des ménages déclarant que leur source d'éclairage principale est l'électricité.² Personnes vivant dans des ménages qui ne déclarent « pas de cuisine, pas de radiateur ou pas d'éclairage » ne sont pas exclues du numérateur³ Exprimés en termes de mortalité maternelle par 100 000 naissances vivantes durant la période de 7 ans précédant l'enquête.⁴ Exprimés en termes de mortalité par 1 000 naissances vivantes pour la période de 5 ans précédant l'enquête.⁵ Equivalent au taux de fécondité par âge pour les filles âgées de 10–14 ans durant la période de 3 ans précédant l'enquête, exprimés en termes de naissances par 1 000 filles âgées de 10–14 ans.⁶ Equivalent au taux de fécondité par âge des femmes âgées de 15–19 ans durant la période des 3 années précédant l'enquête, exprimés en termes de naissances par 1 000 filles âgées de 15–19 ans.⁷ Les données ne sont pas standardisées pour l'âge et sont disponibles pour seulement les femmes et hommes de 15–49 ans.⁸ Pourcentage d'enfants de 12–23 mois qui ont reçu les trois doses de DTC-HepB-Hib.⁹ Pourcentage d'enfants de 24–35 mois qui ont reçu les deux doses de vaccin contre la rougeole.¹⁰ Pourcentage d'enfants de 12–23 mois qui ont reçu les trois doses de vaccin contre le pneumocoque.¹¹ Données disponibles seulement pour les femmes actuellement en union.¹² Données disponibles seulement pour les hommes et les femmes âgés de 15–49 ans.¹³ Données disponibles seulement pour les hommes et les femmes âgés de 15–49 ans.¹⁴ Les données sont disponibles pour les femmes et les hommes âgés de 15–49 ans qui ont utilisé l'Internet dans les 12 mois précédents.^a Le total est calculé comme une moyenne arithmétique simple des pourcentages des colonnes hommes et femmes.

SÉNÉGAL



PRESENTATION DU PAYS, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

1

Le Gouvernement du Sénégal vient de réaliser en 2023 la huitième phase de l'enquête continue (EC) conformément au programme d'actions de la troisième Stratégie nationale de Développement de la Statistique (SNS-III). L'Enquête continue (EC) comporte deux volets :

- un volet ménage, appelé l'Enquête démographique et de Santé continue (EDS-Continue), qui collecte des données auprès des ménages, des femmes, des hommes et des enfants de moins de cinq ans ;
- un volet structures de santé, appelé l'enquête continue sur la Prestation des Services de Soins de Santé (ECPSS), qui collecte des données auprès des structures de santé, des prestataires de soins de santé et des clients des structures de santé.

La phase pilote de ce projet a couvert la période 2012–2017. Par la suite, le ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC), par le biais de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), avec la collaboration du ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS), s'est engagé pour la pérennisation de l'EC. Cette dernière a pour objectif d'offrir la possibilité de créer un flux continu de données en vue de répondre à la demande d'informations nécessaires au suivi régulier des indicateurs de couverture et d'impact résultant des initiatives mondiales en cours. L'enquête continue a été réalisée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) avec l'assistance technique de ICF, l'organisme américain en charge du programme international des EDS (Demographic and Health Surveys-DHS) ainsi que de l'expertise du Conseil national de développement de la nutrition (CNDN).

Pour sa mise en œuvre, un Comité de Pilotage et un Comité technique ont été mis en place comprenant, en plus de l'équipe technique de l'EDS-Continue.

Lors de la huitième phase de 2023, seul le volet ménage a été réalisé. L'Enquête démographique et de santé continue (EDS-Continue) de 2023 a bénéficié de l'appui financier du Gouvernement du Sénégal, de l'Agence des États-Unis pour le Développement international (USAID), de la Banque mondiale (BM) par le biais du Projet « Investir dans les premières années du développement humain au Sénégal (PIPADHS) » et l'Initiative Innovation pour la Santé des Mères et des Enfants d'Afrique (ISMEA), du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FM).

1.1 CARACTÉRISTIQUES DU PAYS

1.1.1 Situation démographique

En 2023, la population résidente du Sénégal est estimée à 18 126 390 habitants, dont 8 947 496 femmes (49,4 %) et 9 178 894 hommes (50,6 %). Le rapport de masculinité met en évidence une légère supériorité numérique des hommes par rapport aux femmes, qui se traduit par un effectif relatif de 102,6 hommes pour 100 femmes. Cette répartition presque équilibrée des sexes s'accompagne d'une forte dynamique démographique, marquée par un taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire de 2,9% entre 2013 et 2023. Il est resté constant par rapport à la période 2002-2013.

En revanche, la population s'inscrit dans une dynamique croissante marquée par une répartition géographique inégale entre les régions. En effet, la densité moyenne nationale est de 92 habitants

au km² avec d'importantes variations d'une région à l'autre. A l'échelle régionale, la densité varie de 15 habitants au km² dans la région Kédougou à 7 478 habitants au km² pour la région de Dakar. La population résidente en milieu urbain (9 922 399, soit 54,7%) est plus nombreuse que celle du milieu rural (8 203 991, soit 45,3%). Le taux d'urbanisation a connu une croissance régulière passant de 34,0% en 1976, 39,0% en 1988, 40,2% en 2002, 45,2 en 2013 et 54,7% en 2023.

L'analyse de la structure par âge, met en évidence la jeunesse de la population du Sénégal. En effet, les moins de 15 ans représentent 39,1% de la population, la tranche d'âge 15-64 ans, 57,1% et les 65 ans et plus font seulement 3,8 %. Le ratio de dépendance démographique se situe à 75,2%, il est plus élevé en milieu rural (92,7 %) qu'en zone urbaine (63,0 %). L'âge moyen s'établit à 23,6 ans pour l'ensemble de la population. Il est de 23,1 ans chez les hommes et 24,1 ans pour les femmes. Par contre, l'âge médian de la population est de 19,0 ans au niveau national, 21,0 ans en milieu urbain et 16,6 ans en milieu rural.

Toutefois, la proportion élevée d'enfants en bas âge (12,4 % de l'ensemble, soit un effectif de 2 243 737 individus) devrait justifier l'attention particulière à accorder à la santé infantile, à la nutrition et aux programmes élargis de vaccination. Aussi, les femmes en âge de procréer (15-49 ans) représentent environ 25 % de la population totale (soit 4 528 260 individus), une donnée déterminante pour les programmes de santé de la reproduction, de planification familiale, et de santé maternelle.

Dans un contexte de transition démographique progressive, les besoins en services sociaux de base, notamment en santé, éducation et protection sociale, demeurent importants pour accompagner le dividende démographique potentiel du pays.

1.1.2 Situation physique

Pays soudano-sahélien, le Sénégal est situé à l'extrême Ouest du continent africain entre 12° et 16°30 de latitude Nord et 11°30 et 17°30 de longitude Ouest. Il est limité au Nord par la Mauritanie, au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée, à l'Est par le Mali et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Le territoire est traversé d'est en ouest par la Gambie, une enclave de 10 300 km², qui sépare les régions de Kaolack et Ziguinchor et influence les flux humains et les dynamiques sanitaires dans le sud du pays.

Avec une superficie de 196 722 km², le Sénégal est caractérisé par un relief globalement plat, avec quelques élévations modérées dans le Sud-Est (région de Kédougou). Le pays dispose d'une ouverture maritime de 700 km de côtes, facilitant les échanges, mais exposant également certaines zones aux risques sanitaires côtiers (pollution, maladies liées à l'eau). Les eaux maritimes sénégalaises comprennent une plate-forme continentale de près de 30 000 km², riche en ressources halieutiques. Par ailleurs, le Cap-Vert est situé à 560 km au large de la côte sénégalaise.

1.1.3 Situation climatologique

Le climat sénégalais est de type tropical soudano-sahélien, marqué par deux saisons bien distinctes : une saison sèche (novembre à mi-juin) et une saison des pluies (mi-juin à octobre). La pluviométrie annuelle moyenne suit un gradient décroissant du sud vers le nord, variant de 1 200 mm en Casamance à environ 300 mm dans les régions nord (Matam et Podor). Cette distribution irrégulière de l'eau influence la production agricole, la sécurité alimentaire et la santé publique. Trois grandes zones climatiques structurent le pays : la zone forestière humide au sud, la savane arborée au centre et la zone semi-désertique au nord.

Ces conditions climatiques créent un environnement propice à la prolifération des vecteurs de maladies infectieuses telles que le paludisme, les maladies diarrhéiques, les maladies à transmission hydrique et les épidémies saisonnières. La résilience du système de santé est souvent mise à l'épreuve par ces conditions écologiques et l'irrégularité des précipitations.

1.1.4 Situation hydrographique

Les ressources en eaux de surface du Sénégal reposent principalement sur trois grands fleuves : le fleuve Sénégal (1 700 km), le fleuve Gambie (1 130 km), le fleuve Casamance (300 km), ainsi que sur le bras de mer du Sine-Saloum. À ces cours d'eau s'ajoutent plusieurs lacs temporaires ou permanents, des rivières secondaires et des zones humides, qui jouent un rôle central dans les écosystèmes et les moyens de subsistance.

Le pays bénéficie des apports des barrages de Diama et de Manantali, réalisés dans le cadre de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), en partenariat avec le Mali, la Mauritanie et la Guinée. Ces infrastructures permettent une gestion régulée des crues, la production hydroélectrique, l'irrigation agricole et la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.

Cependant, l'accès équitable à l'eau potable et l'assainissement reste un enjeu majeur, notamment en milieu rural, avec des répercussions directes sur la santé des populations (maladies diarrhéiques, schistosomiase, infections cutanées, ...).

1.1.5 Situation sanitaire

Le système de santé sénégalais repose sur une structuration en districts sanitaires, au nombre de 79 en 2023. Chaque district représente une unité opérationnelle décentralisée, couvrant une ou plusieurs communes, avec pour objectif de garantir la proximité et l'accessibilité des soins aux populations.

Ces districts comprennent : au moins un centre de santé, un réseau de postes de santé ; et des cases de santé ou maternités rurales, intégrées dans les zones les plus reculées. Ils sont au cœur de l'opérationnalisation des politiques de santé, intégrant les quatre composantes : prévention, soins curatifs, promotion de la santé et réadaptation. Le fonctionnement est aligné avec les orientations des documents stratégiques nationaux (notamment le Plan national de Développement sanitaire et social – PNDSS 2019–2028), qui visent à renforcer la qualité, l'équité et l'universalité des soins.

Les principaux défis identifiés dans les évaluations nationales récentes incluent : l'insuffisance en ressources humaines qualifiées, la rupture périodique d'intrants essentiels, des inégalités régionales d'accès aux soins, et une couverture encore partielle des populations vulnérables. Des efforts davantage menés pour renforcer la gestion basée sur les résultats, améliorer l'intégration des systèmes d'information sanitaire, et soutenir la performance communautaire à travers les agents de santé communautaires et les *bajenu gox* (leaders féminines locales).

1.1.6 Politiques nationales

Le cadre général du développement national repose sur le référentiel des politiques publiques, structurant l'action de l'Etat autour de la croissance inclusive, du développement humain et de la justice sociale. Ce cadre vise à assurer un meilleur accès aux services sociaux de base, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, et de la protection sociale.

Dans le secteur de la santé et de l'action sociale, la stratégie nationale est guidée par le Plan national

de Développement sanitaire et social (PNDSS 2019–2028). Ce document cadre fixe les priorités suivantes : l'accès universel à des services de santé de qualité ; la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles ; la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile ; le renforcement de la résilience du système de santé ; et, amélioration de la gouvernance sanitaire. Les Enquêtes Démographiques et de Santé Continue (EDS-Continue) constituent un instrument essentiel de suivi et d'évaluation des progrès réalisés. Elles permettent d'éclairer la prise de décision, d'orienter les interventions ciblées (santé reproductive, nutrition, vaccination, santé des adolescents), et de mesurer l'impact des réformes sur les conditions de vie des populations.

1.1.7 Situation économique

En 2023, l'économie sénégalaise a poursuivi sa dynamique de relance post-pandémie, dans un contexte international marqué par les effets persistants de la crise énergétique, de l'inflation mondiale et des tensions géopolitiques. En 2023, la croissance économique du Sénégal mesurée par le Produit Intérieur brut (PIB) s'établit à 4,3 % en 2023 après 3,9 % en 2022. Cette évolution est consécutive à la performance des secteurs primaire et secondaire qui se sont respectivement accrus de 5,9 % et 5,2 %. Quant au secteur tertiaire, sa croissance s'est chiffrée à 3,8 % en 2023. L'économie sénégalaise reste cependant confrontée à plusieurs défis structurels, notamment un taux de pauvreté monétaire avoisinant 37 % ; une dépendance aux importations alimentaires et énergétiques ; une forte informalité du tissu économique (plus de 90 % des unités de production) ; et, des inégalités régionales persistantes en matière d'accès aux opportunités économiques.

L'inflation, bien que modérée par rapport à certains pays de la région, a atteint environ 5,6 % en moyenne annuelle, affectant le pouvoir d'achat des ménages, notamment les plus vulnérables. Cette situation a renforcé la nécessité d'élargir les dispositifs de protection sociale, d'encourager la transformation structurelle de l'économie et de soutenir la productivité du secteur primaire. Le pays mise sur les réformes économiques structurelles, les investissements publics dans les infrastructures et l'émergence de pôles économiques régionaux pour renforcer la résilience de son modèle de croissance. L'accès équitable aux services sociaux de base, en particulier dans le domaine de la santé, est perçu comme une condition essentielle d'une croissance plus inclusive et durable.

In fine, les EDS-Continues constituent un instrument essentiel de suivi et d'évaluation des progrès réalisés. Elles permettent d'éclairer la prise de décision, d'orienter les interventions ciblées (santé reproductive, nutrition, vaccination, santé des adolescents), et de mesurer l'impact des réformes sur les conditions de vie des populations.

1.2 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'EDS-Continue de 2023 a comme objectifs fondamentaux : (1) répondre aux besoins permanents en données pour planifier, suivre et évaluer les programmes de santé et de population, et (2) renforcer les capacités au sein des institutions du pays pour collecter, traiter, analyser, diffuser et utiliser ces données. En outre, elle comporte d'autres avantages potentiels. La rétention plus longue du bureau central et du personnel de terrain inhérente à l'EDS-Continue conduit à une « institutionnalisation de fait » du processus DHS, ce qui apporte des avantages que ne peut apporter une DHS quinquennale. On s'attend à ce que le renforcement des capacités du personnel et l'institutionnalisation du processus DHS se traduisent par une amélioration de la qualité des données et une réduction des besoins en assistance technique. La conception de l'EDS-Continue permettra également une plus grande souplesse pour répondre aux besoins en statistiques du pays dans la mesure où chacune des phases peut être adaptée à des sujets particuliers, ce qui est difficile dans le cadre d'une enquête DHS quinquennale.

Ces objectifs sont en accord avec les principes fondamentaux de *Global Health Initiative* (GHI), lancée par le Gouvernement des États-Unis pour soutenir les résultats qui améliorent la santé, en particulier chez les femmes et les jeunes enfants, en renforçant la performance du système de santé dans les pays en développement. La GHI est un programme axé sur le résultat qui compte, parmi ses principes fondamentaux, l'engagement à la prise de décision basée sur la connaissance et à un suivi et une évaluation améliorée. L'engagement au respect de la propriété nationale fait partie intégrante du GHI. Conformément à ce principe, c'est au Sénégal que revient la tâche de réaliser une EDS-Continue. Il convient de noter que le Sénégal est le premier pays en Afrique et le deuxième pays, après le Pérou, à entreprendre une enquête continue dans le cadre du programme DHS.

De façon spécifique, l'EDS-Continue de 2023 avait comme objectif de :

1. Recueillir des données sur les caractéristiques des ménages et les services de base : eau, hygiène et assainissement, électricité ;
2. Recueillir des données sur la disponibilité et l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) ;
3. Recueillir des données permettant d'estimer, à l'échelle nationale, le niveau de la mortalité infanto-juvénile ;
4. Mesurer les niveaux des connaissances et de la pratique contraceptive des femmes et des hommes ;
5. Recueillir des données sur la santé maternelle, en particulier les soins prénatals et postnatals et les conditions d'accouchement ;
6. Recueillir des données sur la santé de l'enfant : vaccination, prévalence et traitement de la diarrhée, de la fièvre et des infections respiratoires aiguës chez les enfants de moins de cinq ans ;
7. Recueillir des données sur les pratiques nutritionnelles des enfants, y compris l'allaitement maternel ;
8. Recueillir des données sur la prévention et le traitement du paludisme ;
9. Recueillir des données sur la connaissance et les attitudes des femmes et des hommes au sujet des IST et du Sida et évaluer les modifications récentes de comportement du point de vue des pratiques sexuelles et de l'utilisation du condom ;
10. Tester la teneur du sel en iode par le test rapide sur le terrain ;
11. Évaluer l'état nutritionnel des enfants de 0–59 mois ;
12. Évaluer les transferts sociaux dans les ménages ;
13. Évaluer le niveau de santé mentale des membres des ménages, des femmes de 15–49 ans et des hommes de 15–59 ans ;
14. Recueillir les données sur les fistules et les mutilations génitales féminines.

Les informations présentées dans le présent rapport sont destinées à appuyer les décisions des responsables des orientations politiques et les gestionnaires de programmes dans l'évaluation et la conception de programmes et de stratégies visant à améliorer la santé de la population du Sénégal. Elles portent également des indicateurs pertinents pour la réalisation des Objectifs de Développement durable (ODD) pour le Sénégal.

1.2.1 Conception de l'échantillon

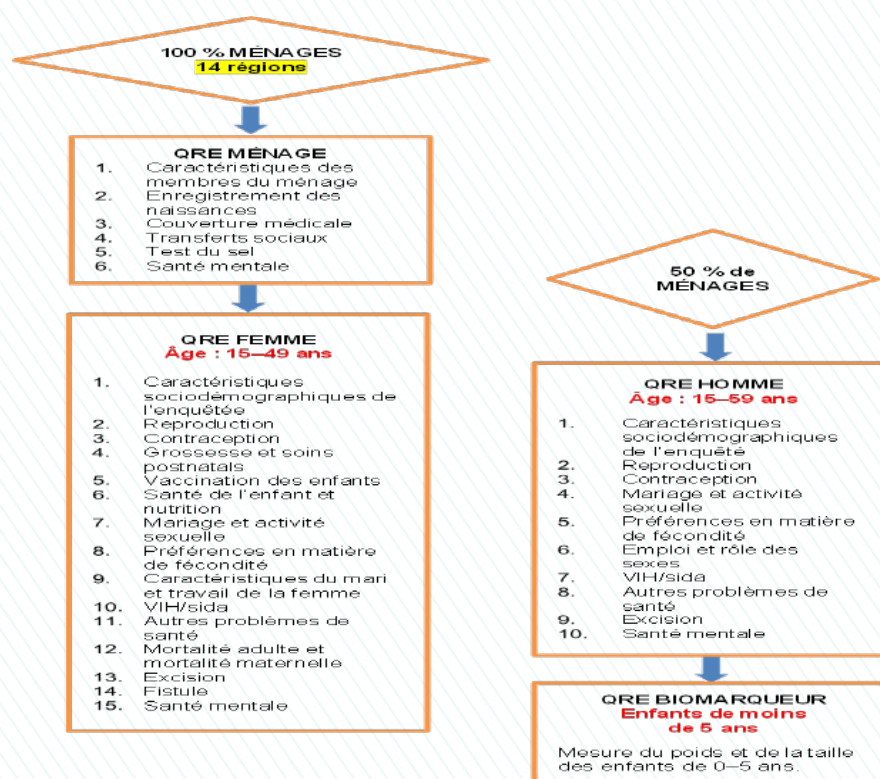
L'échantillon de l'EDS-Continue de 2023 a été conçu de façon à assurer une représentation adéquate des principaux indicateurs, au niveau national mais aussi au niveau des milieux urbain et rural ainsi que pour les 14 régions du pays. Il s'agit d'un sondage aréolaire, stratifié et tiré à deux degrés. L'unité primaire de sondage appelée aussi grappe, est la ZD telle que définie pour le recensement de 2013. Chaque région a été séparée en partie urbaine et en partie rurale pour

former les strates d'échantillonnage et l'échantillon a été tiré indépendamment dans chaque strate d'échantillonnage. Au total, 28 strates d'échantillonnage ont été créés.

Au premier degré, 400 grappes ont été tirées avec une probabilité proportionnelle à leur taille, la taille étant le nombre de ménages résidant dans la ZD. Au second degré, dans chacune des ZD sélectionnées au premier degré, un nombre fixe de 22 ménages a été sélectionné avec un tirage systématique à probabilité égale, à partir des listes nouvellement établies au moment du dénombrement. Parmi les 400 ZD sélectionnées, 186 sont situées en milieu urbain et 214 en milieu rural. Pour les ménages, 8 800 ont été sélectionnés, dont 4 092 en milieu urbain et 4 708 en milieu rural.

L'enquête s'attendait à enquêter avec succès au total 16 142 femmes de 15–49 ans et 6 267 hommes, dont 2 832 en milieu urbain et 3 435 en milieu rural.

Graphique 1.1 Échantillon, sous-échantillon de l'EDS-Continue de 2023



1.2.2 Questionnaires

Quatre questionnaires ont été utilisés dans le cadre de l'EDS-Continue de 2023 : le questionnaire ménage, le questionnaire femme, le questionnaire homme et le questionnaire biomarqueurs. Ces questionnaires, basés sur les questionnaires modèles du DHS program, ont été adaptés pour refléter les spécificités de la population et les problématiques de santé pertinentes pour le Sénégal. De plus, un questionnaire destiné aux enquêteurs de terrain, auto-administré, a servi à recueillir des informations les concernant.

Le questionnaire ménage est administré au chef de ménage ou à tout autre personne adulte membre du ménage. Il permet d'établir la liste de tous les membres habituels du ménage et des visiteurs ayant passé la nuit avant l'interview dans le ménage et d'enregistrer pour chacun d'eux certaines informations comme le nom, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction ainsi que l'état de survie et la résidence des parents biologiques pour les personnes de moins de 18 ans. C'est aussi le

questionnaire ménage qui permet d'identifier les femmes, les hommes éligibles pour les questionnaires individuelles et les enfants éligibles pour les mesures anthropométriques. C'est aussi à l'aide de ce questionnaire que l'on collecte les données sur les caractéristiques du ménage telles que la principale source d'approvisionnement en eau de boisson, le type d'équipement et le combustible utilisé pour la cuisine, le chauffage et l'éclairage, le type de matériau du sol du logement, le statut d'occupation du logement, la possession de biens durables, de bétails et/ou de volailles ainsi que la possession de moustiquaires, la couverture médicale, les transferts sociaux et la santé mentale.

Le questionnaire individuel femme est administré par les enquêtrices à toutes les femmes éligibles, c'est-à-dire les femmes de 15–49 ans enregistrées dans les ménages. Il a pour objectif de collecter les informations suivantes :

- Caractéristiques sociodémographiques de l'enquêtée ;
- Reproduction ;
- Contraception ;
- Grossesse et soins postnatals ;
- Vaccination des enfants ;
- Santé de l'enfant et nutrition ;
- Mariage et activité sexuelle ;
- Préférences en matière de fécondité ;
- Caractéristiques du mari et travail de la femme ;
- VIH/sida ;
- Autres problèmes de santé ;
- Fistule obstétricale ;
- Mortalité adulte et mortalité maternelle ;
- Excision ou mutilations génitales féminines ;
- La santé mentale.

Le questionnaire individuel homme est utilisé par les enquêteurs pour interviewer les hommes éligibles, c'est-à-dire ceux âgés de 15–59 ans, identifiés dans les ménages de l'échantillon de l'EDS-Continue de 2023. Les informations collectées portent sur les sujets suivants :

- Caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté ;
- Reproduction ;
- Contraception ;
- Mariage et activité sexuelle ;
- Préférences en matière de fécondité ;
- Emploi et rôle des genres ;
- VIH/sida ;
- Autres problèmes de santé ;
- Excision ;
- La santé mentale.

Les questionnaires, ménage, femme et homme ont été téléchargés dans les tablettes et, à l'issue de chaque interview, les coordonnées GPS fournissant la situation géographique du lieu de l'interview ont été enregistrées.

Le questionnaire biomarqueur a été utilisé par les agents de santé pour enregistrer les informations et les résultats des mesures anthropométriques des enfants éligibles de moins de 5 ans dans la moitié des ménages de l'échantillon. Les mesures ont été obtenues à l'aide de balances électroniques (SECA) avec affichage numérique et de toises graduées (ShorrBoard). Un exercice de standardisation anthropométrique a été effectué avec les enfants pour lesquels on avait obtenu, au

préalable, le consentement des parents à leur participation.

En plus des questionnaires du DHS Program, l'enquête a inclut un volet « Développement intégré de la petite enfance (DIPE) » commandité par la BM et comportant deux questionnaires : un questionnaire ménage sur les personnes qui s'occupent de tous les enfants âgés de 0 à 6 ans et un autre pour l'observation des enfants âgés de 4 à 6 ans qui sont à l'école pendant leurs cours. Ces questionnaires étaient programmés séparément de ceux de l'EDS. Cependant, une question avait été ajoutée dans le questionnaire ménage de l'enquête EDS afin de permettre la sélection des enfants éligibles aux modules DIPE et permettre plus tard de lier les deux bases des données.

Le protocole d'enquête, comprenant l'ensemble des outils de collecte, les procédures de mesure et tests, a été examiné et approuvé par le Comité national d'éthique du Sénégal et le Comité d'éthique (Institutional Review Board) d'ICF.

1.2.3 Anthropométrie et test de l'iode dans le sel

Anthropométrie : Les mesures pondérales ont été relevées à l'aide de pèse-personnes SECA à affichage digital de modèle SECA 878U. Les mesures de la taille/longueur ont été relevées avec une toise ShorrBoard®. Les enfants de moins de 24 mois ont été mesurés en position couchée (longueur), alors que les enfants plus âgés et les adultes l'ont été en position debout (taille).

Pour évaluer la précision des mesures, un enfant par grappe a été choisi de manière aléatoire pour être mesuré une deuxième fois. Selon la définition du DHS Program, une différence de moins d'un centimètre entre les deux mesures de la taille constitue un degré de précision acceptable. Les enfants ayant un score centré réduit inférieur à -3 ou supérieur à 3 pour la Taille-pour-Âge, le Poids-pour-Taille ou le Poids-pour-Âge ont été signalés et mesurés une deuxième fois. La deuxième mesure des cas signalés a été effectuée pour garantir l'exactitude de la déclaration des mesures de taille et de poids.

Ces mesures, enregistrées dans le questionnaire biomarqueur, ont été utilisées pour évaluer l'état nutritionnel.

Test de l'iode dans le sel de cuisine : dans chaque ménage visité, les enquêteurs ont testé le sel utilisé pour la cuisine. Ce test rapide a été effectué à l'aide d'un « kit » qui permet de déterminer la présence ou non d'iode dans le sel.

1.2.4 Formation des formateurs et prétest

Une formation prétest s'est déroulée au siège de l'ANSD à Dakar à partir du 20 juillet et a duré 12 jours en salle et quatre jours de terrain. La formation a utilisé l'approche intégrée où les composantes théoriques et CAPI étaient enseignées simultanément. Trois équipes composées chacune de six personnes ont été formées. Le module scolaire n'a pas pu être testé car les écoles étaient fermées pour l'été. La formation a inclus 10 femmes et 8 hommes au total.

L'objectif du prétest était de détecter d'éventuels problèmes dans les questionnaires et le programme informatique, de tester la méthodologie de l'enquête et d'évaluer le temps nécessaire pour conduire les interviews.

La pratique de terrain durant ces prétests s'est déroulée dans des grappes ne faisant pas partie de l'échantillon.

Les leçons tirées de ces prétests (cohérence des questions et des réponses, rendement des enquêteurs, acceptation de l'enquête, organisation de l'enquête et des équipes sur terrain etc.) ont

été valorisées dans la finalisation des outils de collecte, des programmes informatiques et de la stratégie de mise en œuvre de l'enquête, en particulier la collecte simultanée des deux enquêtes séparées.

1.2.5 Formation du personnel de terrain

La formation a été organisée du 21 novembre au 23 décembre 2022 puis du 12 au 23 janvier 2023. Elle a concerné 208 agents, répartis en : 130 enquêteurs et enquêtrices et 26 agents de santé pour l'enquête EDS, ainsi que 52 agents pour le volet DIPE. Ces derniers ont été formés à part.

Globalement, les sessions de formation ont porté sur les manuels, les techniques d'interview, le remplissage des questionnaires papier et à l'aide du CAPI (Computer-assisted personal interviewing) et la standardisation (mesures anthropométriques). L'approche utilisée a consisté en une lecture alternée des manuels d'instructions et des questionnaires, une explication des points phares de tous les passages lus et des jeux de rôle en salle entre agents à l'aide des tablettes.

À l'issue de la formation en salle, une enquête pilote de terrain a été réalisée pour administrer les questionnaires et les procédures décrites en salle. Ces activités ont été sanctionnées par une épreuve d'évaluation en salle en vue d'apprécier le niveau de maîtrise des agents.

Les techniciens responsables de la collecte des biomarqueurs ont été formés aux procédures de mesure de la taille et du poids des enfants. La formation concernant la mesure de la taille des enfants comprend des exercices de standardisation, et des exercices réitérés de standardisation pour les techniciens ayant échoué aux premiers exercices de standardisation. Le **tableau C.7** en **annexe C** présente les résultats du test de standardisation.

1.2.6 Collecte des données

La collecte des données a été réalisée de janvier à août 2023 avec une pause d'environ deux mois, soit une période de cinq mois de collecte. Cent vingt agents pour le volet EDS et 40 pour le volet DIPE ont été sélectionnés et répartis en vingt équipes de travail, chacune composée de sept personnes dont un chef d'équipe, trois enquêtrices, un enquêteur, un technicien de santé et deux agents du volet DIPE. Chaque équipe avait deux véhicules et deux chauffeurs. Les équipes ont été placées sous la responsabilité de cinq superviseurs de terrain.

Comme toutes les autres EDS-Continues réalisées depuis 2012, la collecte de données de 2023 s'est faite à l'aide des tablettes PC. Les membres de l'équipe échangeaient des données à l'aide de Bluetooth alors que le transfert des données vers les serveurs, par les chefs d'équipes, se faisait via internet. À la fin de chaque journée, les chefs d'équipe devaient transférer les données au serveur central. Les données du volet DIPE étaient envoyées séparément et n'étaient pas mélangées avec celle de l'EDS. Le suivi de la collecte était régulier aussi bien au bureau central que sur le terrain.

1.2.7 Traitement des données

Parallèlement aux travaux de collecte des données sur le terrain auprès des ménages, une équipe travaillait sur les éditions secondaires pour un meilleur suivi de la qualité des données recueillies par les agents de terrain. Les données du volet DIPE étaient gérées séparément et n'étaient pas combinées avec celles de l'EDS. L'utilisation des tablettes comme outils de collecte a permis une saisie automatique au moyen du logiciel CPro incorporé dans les tablettes. Un programme de contrôle de qualité a permis de détecter, pour chaque équipe, les principales erreurs de collecte. Ces informations étaient communiquées aux équipes lors des missions de supervision afin d'améliorer la qualité des données.

La vérification de la cohérence interne des données saisies et l'apurement final de l'ensemble des données ont été réalisés durant les mois d'août et septembre 2023. Les tableaux ont été produits après l'apurement final des données, à partir du mois de septembre 2022.

1.2.8 Taux de réponse

Le **tableau 1.1** ci-dessous décrit l'échantillon de l'EDS-Continue de 2023 et présente les taux de réponse. Un total de 8 782 ménages a été sélectionné dans l'échantillon de l'enquête, parmi lesquels 8 591 étaient occupés¹. Dans ces ménages occupés¹, 8 423 ont été enquêtés avec succès, donnant un taux de réponse de 98 %.

Dans les ménages interviewés, 17 459 femmes de 15–49 ans ont été identifiées comme étant éligibles pour l'interview individuelle. Les interviews ont été complétées pour 16 583 femmes, ce qui a permis d'obtenir un taux de réponse de 95 %. Dans le sous-échantillon de ménages sélectionnés pour l'enquête auprès des hommes, 6 691 hommes de 15–59 ans ont été identifiés comme étant éligibles pour l'interview individuelle et 6 321 ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 90 %. Les taux de réponse sont légèrement plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain, que ce soit parmi les femmes (96 % contre 93 %) que parmi les hommes (92 % contre 89 %).

Tableau 1.1 Résultats des interviews ménage et individuelle

Effectif de ménages, nombre d'interviews et taux de réponse par milieu de résidence (non pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Résultat	Résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Interviews ménages			
Ménages sélectionnés	4 095	4 687	8 782
Ménages occupés	3 990	4 601	8 591
Ménages interviewés	3 884	4 539	8 423
Taux de réponse des ménages ¹	97,3	98,7	98,0
Interviews des femmes de 15–49 ans			
Effectif de femmes éligibles	7 996	9 463	17 459
Effectif de femmes éligibles interviewées	7 471	9 112	16 583
Taux de réponse des femmes éligibles ²	93,4	96,3	95,0
Interviews Ménages dans le sous-échantillon			
Ménages sélectionnés	2 047	2 340	4 387
Ménages occupés	1 988	2 298	4 286
Ménages interviewés	1 934	2 269	4 203
Taux de réponse des ménages dans le sous-échantillon ¹	97,3	98,7	98,1
Interviews des hommes de 15–59 ans			
Effectif d'hommes éligibles	3 483	3 508	6 991
Effectif d'hommes éligibles interviewés	3 084	3 237	6 321
Taux de réponse des hommes éligibles ²	88,5	92,3	90,4

¹ Ménages enquêtés/ménages occupés

² Enquêtés interviewés/enquêtés éligibles

¹ Un ménage occupé est un ménage qui existe et dont l'emplacement a été identifié sur le terrain, que des membres soient présents ou non au moment du passage des enquêteurs.

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT ET DE LA POPULATION DES MÉNAGES

2

Principaux résultats

- **Statut d'occupation du logement** : Près de sept ménages sur dix sont propriétaires des logements où ils résident (66 %) avec une différence entre le milieu rural (81 %) et le milieu urbain (51 %).
- **Revêtement du sol** : Le carrelage (38 %) et le ciment (35 %) sont les matériaux les plus utilisés pour le revêtement des sols des logements des ménages.
- **Combustible et équipement pour la cuisson** : Les combustibles et équipements propres pour la cuisine sont utilisés par 39 % des ménages.
- **Electricité** : Plus de trois ménages sur quatre disposent d'électricité (77 %) dont 96 % en milieu urbain et 57 % en milieu rural.
- **Biens possédés** : Le téléphone cellulaires/portable (88 %), la télévision (68 %) et les radios (53 %) sont les biens possédés les plus déclarés par les ménages.
- **Enregistrement à l'état civil** : Huit enfants de moins de 5 ans sur dix ont été déclaré à l'état civil (81 %).
- **Education de la petite enfance** : Parmi les enfants de 36-59 mois, 22 % fréquentent un programme d'éducation préscolaire.
- **Niveau d'instruction** : Environ, près de la moitié des femmes enquêtées (48 %) contre 44 % des hommes n'ont aucun niveau d'instruction.
- **Taille moyenne** : Au Sénégal un ménage comprend, en moyenne, 8,4 personnes.

Les caractéristiques socio-économiques de la population des ménages de l'EDS-Continue de 2023 permettent d'interpréter les indicateurs démographiques et sanitaires et donnent une indication approximative de la représentativité de l'enquête. Ces informations fournissent également un aperçu des conditions de vie de la population.

Ce chapitre présente des informations sur les caractéristiques du logement des ménages et sur les biens qu'ils possèdent, l'utilisation de combustibles et d'équipements propres (pour la cuisson, le chauffage et l'éclairage), le niveau de bien-être économique du ménage, la composition de la population des ménages, l'état de survie des parents et la résidence des enfants avec les parents, l'enregistrement des naissances, le niveau d'instruction, la fréquentation scolaire, les programmes de transferts sociaux et la couverture maladie universelle.

2.1 CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Les caractéristiques des logements fournissent des informations pour évaluer le niveau de vie d'un ménage et par conséquent celui d'une population. Des logements de mauvaise qualité ou inadéquats peuvent être des signes de pauvreté, et l'analyse de ces données permet de mettre en œuvre des politiques visant à réduire les inégalités sociales.

Au cours de l'EDS-Continue de 2023, des données ont été collectées auprès des ménages enquêtés sur plusieurs aspects du logement : le statut d'occupation du logement, les matériaux de revêtement du sol, le nombre de pièces utilisées pour dormir et la fréquence à laquelle on fume à l'intérieur du logement.

Dans l'ensemble, la majorité des ménages sont propriétaires de leur logement. En effet, plus de deux tiers des ménages déclarent occuper un logement leur appartenant (66 %) avec une proportion plus élevée en milieu rural (81 %) qu'en milieu urbain (51 %). De plus, la plupart des ménages habitent dans des logements dont le sol est recouvert de carrelage (38 %) ou de ciment (35 %). Cette tendance se confirme en milieu urbain où le carrelage (58 %) reste le matériau le plus utilisé, suivi du ciment (27 %). En revanche, en milieu rural, le ciment est plus utilisé (43 %) que le carrelage (18 %).

En outre, l'accès à l'électricité reste inégalement réparti : 77 % des ménages en disposent à l'échelle nationale, mais cette moyenne dissimule de fortes disparités. En effet, en zone urbaine, seuls 96 % des ménages résident dans des logements électrifiés contre 57 % en zone rurale.

Dans près de sept ménages sur dix (70 %), trois pièces ou plus sont utilisées pour dormir. Cette proportion est plus importante en milieu rural (78 %) qu'en milieu urbain (61 %). Par ailleurs, 77 % des ménages estiment que personne n'a jamais fumé à l'intérieur du logement avec une prédominance en milieu rural (79 %) par rapport au milieu urbain (75 %) (**Tableau 2.1**).

2.1.1 Utilisation de combustibles et d'équipements propres

Dépendance principale aux combustibles et aux équipements propres

Le pourcentage de la population utilisant des combustibles et des équipements propres pour la cuisine, le chauffage et l'éclairage, où chaque composante est définie comme suit :

Combustibles et équipements de cuisson propres

Incluant les fourneaux/cuisinières utilisant l'électricité, le GPL/gaz naturel/biogaz, l'énergie solaire et l'alcool/éthanol.

Combustibles et équipements de chauffage propres

Incluant le chauffage central, l'électricité, le GPL/gaz naturel/biogaz, les chauffages solaires et l'alcool/éthanol].

Combustibles et équipements d'éclairage propres

Incluant l'électricité, les lanternes solaires, les lampes de poche/torches/lanternes rechargeables, les lampes à biogaz.

Échantillon : Ménages et population de droit

2.1.1.1 Combustibles de cuisson

Le niveau de pollution à l'intérieur du logement a été également évalué en demandant au répondant quel était le type de cuisinière habituellement utilisé par le ménage et le type de combustible ou d'énergie avec lequel il fonctionne. Au Sénégal, plus de la moitié des ménages (56 %) utilisent des

combustibles solides pour cuisiner. Dans presque quatre ménages sur dix (38 %), le bois à brûler est utilisé pour faire la cuisine et pour 15 % des ménages, le charbon de bois. Toutefois, il est à noter que de grandes disparités selon le milieu de résidence sont observées, pour le type de combustibles utilisés (**Tableau 2.2**).

2.1.1.2 Combustibles de chauffage et d'éclairage

Globalement, la plupart des ménages ne disposant pas de chauffage (60 %) avec une tendance plus accentuée en milieu rural (65 %) qu'en milieu urbain (55 %). Les résultats selon le type de combustible montrent que 28 % des ménages utilisant un système de chauffage l'alimentent avec du charbon de bois. Par ailleurs, dans trois ménages sur quatre, l'électricité reste la principale technologie utilisée pour l'éclairage (75 %) (**Tableau 2.3**).

2.1.1.3 Dépendance principale aux combustibles et aux équipements propres

La dépendance principale aux combustibles et aux équipements propres mérite une attention particulière car elle a des répercussions importantes sur la santé, l'environnement, la sécurité énergétique et la résilience des populations. Son analyse s'avère donc pertinente dans la mesure où elle touche à des enjeux cruciaux tels que la santé publique, la protection de l'environnement, l'accès à une énergie propre et le développement durable.

Au moment de l'Enquête, des informations sur la dépendance principale aux combustibles et aux équipements propres ont été collectées auprès des ménages.

Dans l'ensemble, près de quatre individus sur dix (34 %) présentent une dépendance principale aux combustibles et équipements propres pour la cuisson contre plus de six sur dix (66 %) qui dépendent des combustibles solides. En ce qui concerne le chauffage d'appoint, 10 % des individus sont principalement dépendant de combustibles et technologies propres. En matière d'éclairage, la dépendance aux sources propres est quasi généralisée (99 %). En somme, deux individus sur dix (20 %) dépendent principalement de combustibles et technologies propres pour l'ensemble des usages : cuisine, chauffage d'appoint et éclairage (**Tableau 2.4**).

Variations par caractéristique

- La dépendance principale à l'égard de combustibles et de technologies propres pour la cuisine, le chauffage d'appoint et l'éclairage est plus accrue en milieu urbain (36 %) qu'en milieu rural (7 %).
- Des variations sont notées selon la région avec des proportions de population, victime d'une dépendance principale aux combustibles et de technologies propres pour les trois usages, qui varient d'un maximum de 46 % à Dakar à un minimum de 1 % à Matam.
- Cette dépendance augmente avec le niveau de bien-être économique : de 1 % chez les individus vivant dans les ménages classés dans le quintile le plus bas à 85 % chez ceux vivant dans les ménages classés dans le quintile le plus élevé. (**Tableau 2.4**).

2.1.2 Bien-être économique des ménages

2.1.2.1 Biens durables des ménages

Au Sénégal, 88 % des ménages disposent des téléphones cellulaires (portables), 68 % disposent des télévisions et 53 % des radios (**Tableau 2.5**). Parmi les moyens de transport, les charrettes tirées par un animal (25 %) sont les plus utilisées, suivies des mobylettes/motocyclettes et des bicyclettes (respectivement 18 % et 16 %). Par ailleurs, environ quatre ménages sur dix (40 %) possèdent de

terres agricoles au Sénégal et près de six ménages sur dix (58 %) sont propriétaires d'animaux de ferme.

Variations par caractéristique

- En milieu urbain, les téléphones cellulaires (88 %), télévisions (81 %) et radios (50 %) restent les biens plus possédés. En revanche, la radio (56 %) est le deuxième bien le plus possédé derrière le téléphone cellulaire (88 %) et devant la télévision (48 %) en milieu rural.
- S'agissant des moyens de transports en zone urbaine, les mobylettes/motocyclettes, les bicyclettes et les voitures personnelles sont les plus utilisées par les ménages (respectivement 19 %, 15 % et 14 %). Par contre, les charrettes tirées par un animal (45 %) et les charrues (25 %) sont les plus utilisées en zone rurale (**Tableau 2.5**).
- La possession de terre agricoles et d'animaux de ferme demeurent nettement plus répandues en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, 79 % des ménages ruraux possèdent des animaux de ferme contre seulement 39 % des ménages urbains. De même, 68 % des ménages ruraux déclarent détenir des terres agricoles alors qu'en milieu urbain, cette proportion est de 12 %.

2.1.2.2 Indice de bien-être économique

Indice de bien-être économique

Les ménages se voient attribuer des scores basés sur le nombre et le type de biens de consommation qu'ils possèdent, allant du téléviseur à la bicyclette ou à la voiture, ainsi que sur les caractéristiques du logement telles que la source d'approvisionnement en eau potable, les installations sanitaires et le revêtement de sol. Ces indices sont tirés de l'analyse en composantes principales. Les quintiles de bien-être économique au niveau national sont compilés en attribuant le score du ménage à chaque membre habituel (de droit) du ménage, en classant chaque membre de la population du ménage en fonction de son score, puis en divisant la distribution en cinq catégories égales, chacune comptant 20 % de la population.

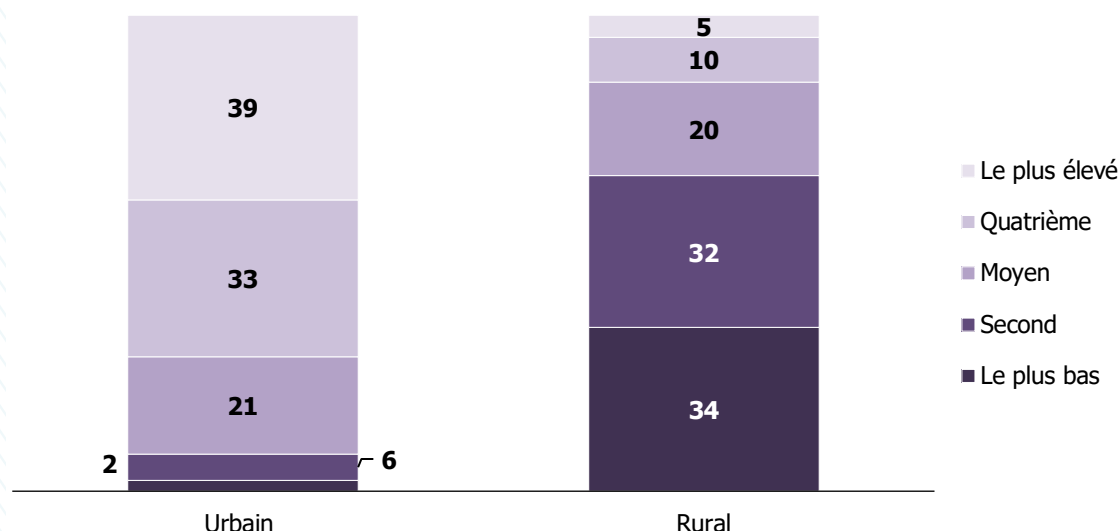
Échantillon : Ménages

L'indice de bien-être économique est souvent utilisé comme indicateur clé pour évaluer le progrès social d'une population. Il permet d'apprécier le niveau de satisfaction des besoins essentiels et d'identifier les domaines nécessitant des interventions ciblées. Une bonne connaissance du niveau de bien-être économique aide les décideurs à concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques plus efficaces, notamment en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des personnes défavorisées.

Dans le cadre de l'enquête, des données sur le bien-être économique des ménages ont été collectées.

Variations par caractéristique

- L'analyse du quintile de bien-être économique révèle des différences importantes selon le milieu de résidence. En zone urbaine, près de trois quarts de la population sont classés dans les deux quintiles les plus élevés (72 %) contre seulement 14 % en milieu rural où environ les deux tiers de la population sont classés dans les deux premiers quintiles (66 %) (**Graphique 2.1**).
- Au niveau régional, les résultats montrent que c'est Kolda, Kaffrine, et Sédhiou (80 %) qui concentrent les niveaux de pauvreté les plus élevés, avec plus de 80 % de la population classés dans les deux premiers quintiles, suivis des régions de Kédougou (77 %) et Tambacounda (74 %) (**Tableau 2.6**).

Graphique 2.1 Quintiles de bien-être économique par milieu de résidence*Répartition (en%) de la population de droit par quintile de bien-être économique***2.3 POPULATION ET COMPOSITION DES MÉNAGES****Ménage**

Une personne ou un groupe de personnes apparentées ou pas qui vivent ensemble dans un même logement, qui reconnaissent un adulte, homme ou femme, à titre de chef de ménage, partageant les mêmes dispositions d'économie ménagère, et qui sont considérées comme étant une seule unité.

Population de fait

Toutes les personnes qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage (qu'il s'agisse de résidents habituels ou de visiteurs).

Population de droit

Toutes les personnes qui sont des résidentes habituelles des ménages sélectionnés, qu'elles aient ou non passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage.

Comment les données sont calculées

Tous les tableaux sont basés sur la population de fait, sauf indication contraire.

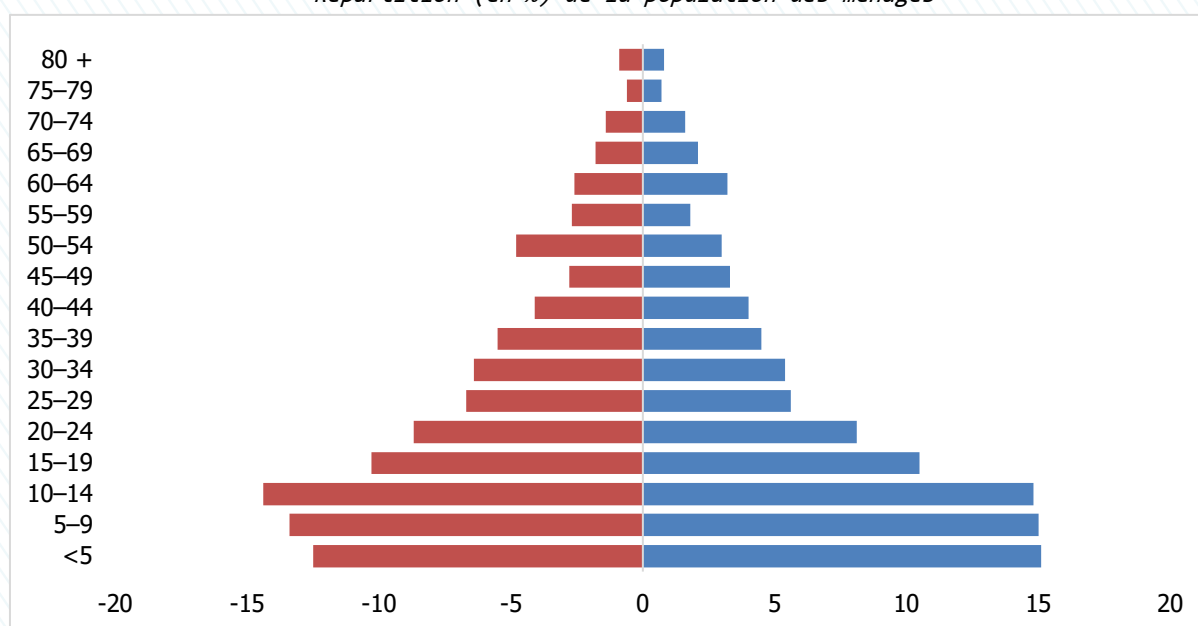
2.3.1 Structure de la population

Le **tableau 2.7** présente la répartition de la population des ménages par âge, sexe et milieu de résidence. La structure par âge traduit une fécondité passée assez élevée. En effet, plus de la moitié de la population (53 %) est âgée de moins de 20 ans dont 55 % des hommes et 51 % des femmes. La proportion de la population en âge de travailler, c'est à dire âgée de 15 à 64 ans (52 %), est supérieure à celle de la population à charge composée des 0-14 ans et des 65 ans et plus (47 %).

La pyramide de la population présente une base élargie qui se rétrécit rapidement, caractéristique des populations à fécondité et à mortalité élevée (**Graphique 2.2**). On observe des écarts entre hommes et femmes entre 20 et 60 ans, âges où, généralement, le phénomène migratoire touche plus les hommes que les femmes. En outre, on remarque, chez les femmes, « une échancrure » aux âges 45-49 ans et, à l'opposé, un surplus à 50-54 ans.

Graphique 2.2 Pyramide des âges de la population

Répartition (en %) de la population des ménages



Variations par caractéristique

- Parmi les personnes âgées de moins de 18 ans, les garçons sont légèrement nombreux (52 %) que les filles (46 %). Cette tendance s'inverse dans la population en âge de travailler où il y a une prédominance des femmes (55 %) par rapport aux hommes (50 %).
- Les enfants de moins de 18 ans résident majoritairement en milieu rural (54 %) tandis qu'ils représentent 43 % en milieu urbain. En revanche, les adultes restent légèrement plus nombreux en milieu urbain (57 %) qu'en milieu rural (46 %).
- De même, la population en âge de travailler est plus concentrée en milieu urbain (58 %) qu'en milieu rural (47 %).

Tendances : La structure de la population est restée relativement constante entre 2017 et 2023. En effet, les moins de 20 ans représentaient 54 % en 2017 contre 53 % en 2023. De même, la part de la population en âge de travailler est restée constante à 52 % sur la période, dépassant celle de la population à charge qui est passée de 49 % en 2017 à 47 % en 2023 (**Tableau 2.7**).

2.3.2 Taille et Composition des ménages

D'après le **tableau 2.8**, plus de sept ménages sénégalais sur dix sont dirigés par un homme (71 %), contre 29 % des ménages où les femmes sont chefs de ménage. Les résultats montrent également, que les ménages sénégalais ont une taille moyenne élevée (8,4 personnes par ménage). Au Sénégal, près de deux ménages sur cinq (39 %) comprennent au moins neuf (9) personnes. En outre, 34 % des ménages comprennent des enfants de moins de 18 ans vivant sans leurs parents biologiques et que 40 % des ménages comptent un orphelin et/ou un enfant ne vivant pas avec ses parents biologiques.

Variations par caractéristique

- La taille moyenne des ménages en milieu rural (9,5 personnes par ménage) est supérieure à celle en urbain (7,5 personnes par ménage).
- Quel que soit le milieu de résidence, les ménages sont majoritairement dirigés par les hommes que par les femmes. De plus, la proportion des ménages avec des enfants de moins de 18 ans vivant sans leurs parents biologiques et celle des ménages avec un orphelin et/ou un enfant ne vivant pas avec ses parents biologiques est moins élevée en zone urbaine qu'en zone rurale (**Tableau 2.8**).

2.4 ÉTAT DE SURVIE DES PARENTS ET RÉSIDENCE DES ENFANTS AVEC LES PARENTS

Orphelin

Un enfant dont l'un ou les deux parents sont décédés.

Échantillon : Enfants de moins de 18 ans

La famille constitue le principal pourvoyeur de soins pour les enfants. Ceux qui vivent en dehors du foyer parental, en particulier sans leurs parents biologiques sont davantage exposés au risque de ne pas bénéficier de l'attention et des soins indispensables à leur bon développement. Ainsi, toute stratégie de protection de l'enfant devrait accorder une priorité aux enfants orphelins ainsi qu'à séparés de leurs parents biologiques.

L'EDS-Continue de 2023 a collecté des informations détaillées sur l'état de survie des parents et la résidence des enfants de 0-17 ans. Elles ont permis de déterminer les proportions d'enfants orphelins des deux parents et de celles qui vivent avec un seul parent biologique, que l'autre parent soit en vie ou décédé.

Globalement, 53 % des enfants de moins de 18 ans vivent avec leurs parents biologiques. Par contre, 14 % ne vivent avec aucun de leurs parents biologiques bien que la plupart ont leurs deux parents en vie (12 %) (**Tableau 2.9**).

Variations par caractéristique

- La proportion d'enfants de moins de 18 ans ne vivant avec aucun parent biologique est plus élevée chez les filles (16 %) que chez les garçons (13 %).
- Cette proportion ne varie presque pas selon le milieu de résidence (14 % en milieu rural contre 15 % en milieu urbain).
- Au niveau régional, la proportion d'enfants de moins de 18 ans ne vivant avec aucun parent biologique varie de 12 % dans les régions de Kaffrine, Dakar, Kédougou, Tambacounda et Kolda à 25 % dans la région de Ziguinchor.
- La proportion d'enfants qui ne vivent avec aucun parent biologique est plus élevée dans les ménages classés dans le quintile moyen (16 %) et est plus faible dans les ménages appartenant au quintile le plus bas (13 %) (**Tableau 2.9**).

2.5 ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

Naissance enregistrée

L'enfant possède un certificat de naissance ou l'enfant n'en possède pas, mais la naissance a été enregistrée auprès des autorités civiles.

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans (population de droit)

La déclaration et l'enregistrement des naissances constituent la première reconnaissance de l'existence d'un enfant. Un acte de naissance est un document officiel qui peut faciliter l'accès à des services essentiels comme ceux de la santé et de l'éducation. Il s'agit donc d'une démarche qui vise à protéger l'enfant. Au cours de l'enquête, les enquêteurs ont demandé aux personnes interviewées si la naissance des enfants les plus jeunes (moins de cinq ans) avait été déclarée à l'état civil.

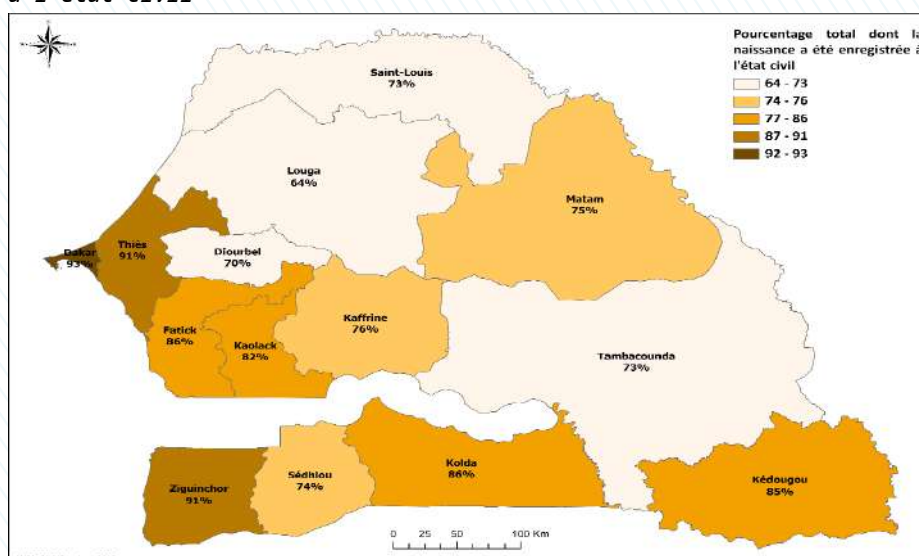
Au Sénégal, plus de quatre enfants de moins de 5 ans sur cinq (81 %) sont enregistrés à l'état civil. Les enfants enregistrés et possédant un acte d'état civil représentent huit enfants sur dix (80 %) alors que ceux enregistrés et ne disposant pas d'acte de naissance représentent seulement 1 % (**Tableau 2.10**).

Variations par caractéristique

- La proportion d'enfants dont la naissance est enregistrée à l'état civil est plus élevée en milieu urbain (91 %) qu'en milieu rural (76 %).
- L'enregistrement des naissances des enfants de moins de cinq ans à l'état civil est plus faible dans les régions de Louga (64 %) et de Diourbel (70 %) par rapport aux régions telles que Dakar, Thiès et Ziguinchor où plus de 90 % des enfants sont enregistrés à l'état civil (**Graphique 2.3**).
- La proportion d'enfants dont la naissance est enregistrée à l'état civil augmente avec le quintile de bien-être économique : de 67 % chez les enfants issus des ménages classés dans le quintile le plus bas, elle passe à 96 % chez ceux des ménages appartenant au quintile le plus élevé. (**Graphique 2.4**).

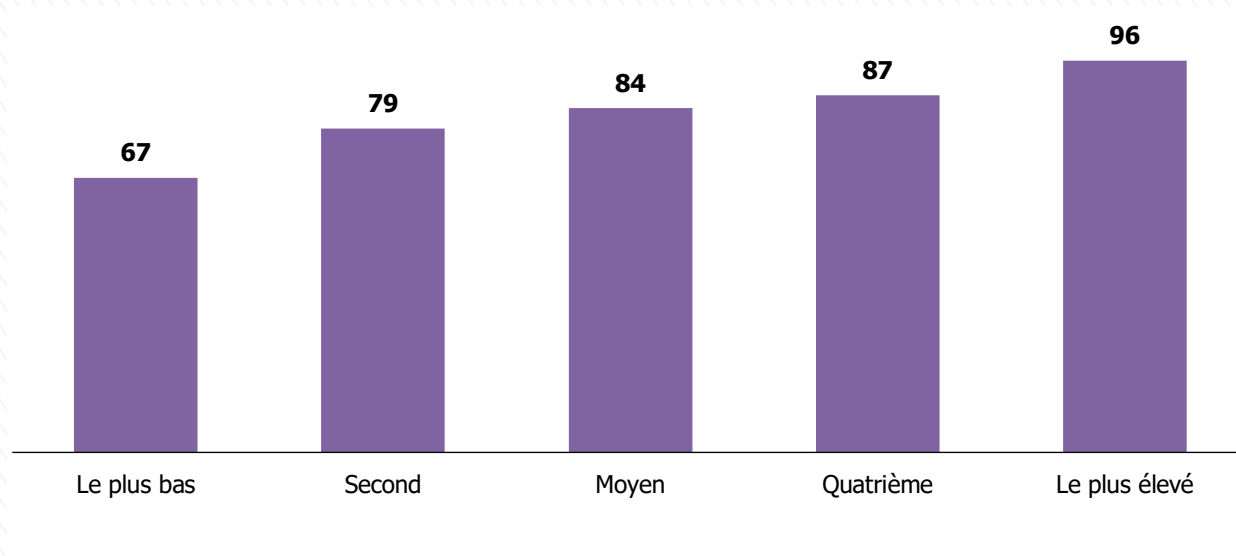
Graphique 2.3 Enregistrement des naissances d'enfants de moins de 5 ans auprès des autorités civiles par région

Pourcentage de la population de droit des enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée à l'état civil



Graphique 2.4 Enregistrement des naissances d'enfants de moins de 5 ans auprès des autorités civiles par quintile de bien-être économique

Pourcentage de la population de droit des enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée à l'état civil



2.6 INSTRUCTION

2.6.1 Niveau d'instruction atteint

Niveau d'instruction médian

La moitié de la population a terminé moins que le nombre médian d'années de scolarité et la moitié de la population a terminé plus que le nombre médian d'années de scolarité.

Échantillon : Population de droit des ménages de 6 ans ou plus

L'instruction pour tous, l'un des Objectifs de Développement durable (ODD), constitue un enjeu majeur du développement économique, car considérée comme une pierre angulaire de l'amélioration des conditions de vie des populations. L'éducation influence tous les secteurs de l'économie et la vie des individus.

Des questions ont été posées concernant le plus haut niveau d'instruction atteint par les membres des ménages âgés de six ans ou plus au moment de l'enquête. Les résultats sont présentés au **tableau 2.11.1** pour les femmes et au **tableau 2.11.2** pour les hommes.

Les résultats de l'EDS-Continue de 2023 révèlent un écart de niveau d'instruction en faveur des hommes. En effet, globalement, 48 % des femmes contre 44 % des hommes n'ont aucun niveau d'instruction. Les proportions de femmes et d'hommes ayant complété le niveau primaire ainsi que celles d'hommes et de femmes ayant fréquenté le niveau secondaire sans le compléter sont quasiment identiques (respectivement 3 % et 17 %). Par ailleurs, seulement 3 % des femmes (contre 2 % des hommes) ont complété ce niveau tandis que le niveau supérieur est atteint par 3 % des femmes (contre 5 % des hommes).

Variations par caractéristique

- Quel que soit le sexe, la proportion de la population sans aucun niveau d'instruction est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en milieu urbain, 33 % des femmes et 30 % des hommes n'ont aucun niveau d'instruction contre 60 % des femmes et 57 % des hommes en milieu rural.
- Au niveau régional, Kaffrine (79 % pour les femmes et 78 % pour les hommes) et Diourbel (68 % pour les femmes et 70 % pour les hommes) sont les régions où les proportions de la population sans aucune instruction sont les plus élevées. Par contre, c'est à Ziguinchor (27 % pour les femmes et 16 % pour les hommes) et Dakar (30 % pour les femmes et 27 % pour les hommes) où ces proportions sont faibles.
- La proportion de la population sans instruction diminue au fur et à mesure que le quintile de bien-être augmente, aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Elle passe de 65 % chez les femmes résidant dans les ménages du quintile le plus bas (respectivement 62 % chez les hommes) à 26 % chez celles résidant dans les ménages du quintile le plus élevé (respectivement 21 % chez les hommes) (**Tableaux 2.11.1 et 2.11.2**).

2.6.2 Fréquentation de l'école aux niveaux primaire et secondaire

Taux net de fréquentation scolaire (TNF)

Pourcentage de la population d'âge scolaire qui fréquente l'école primaire ou secondaire.

Échantillon : Enfants âgés de 6-11 ans pour le TNF de l'école primaire et enfants âgés de 12-18 ans pour le TNF de l'école secondaire.

Taux brut de fréquentation scolaire (TBF)

Nombre total d'enfants fréquentant l'école primaire divisé par la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire et nombre total d'enfants fréquentant le niveau secondaire divisé par la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire.

Echantillon : Enfants âgés de 6-11 ans pour le TBF au niveau primaire et de 12-18 ans pour le TBF au niveau secondaire.

L'EDS-Continue de 2023 s'est intéressé à la fréquentation scolaire de toutes les personnes âgées de 3 à 24 ans dans les ménages. Le **tableau 2.12** présente les taux nets et les taux brut de fréquentation scolaire par niveau d'instruction, par sexe et selon certaines caractéristiques socioéconomiques. Globalement, le taux net de fréquentation scolaire au niveau primaire est estimé à 59 %. Cela signifie que près de trois enfants sur cinq fréquentent l'école primaire. Par contre, ce taux net est beaucoup plus faible au niveau secondaire (37 %).

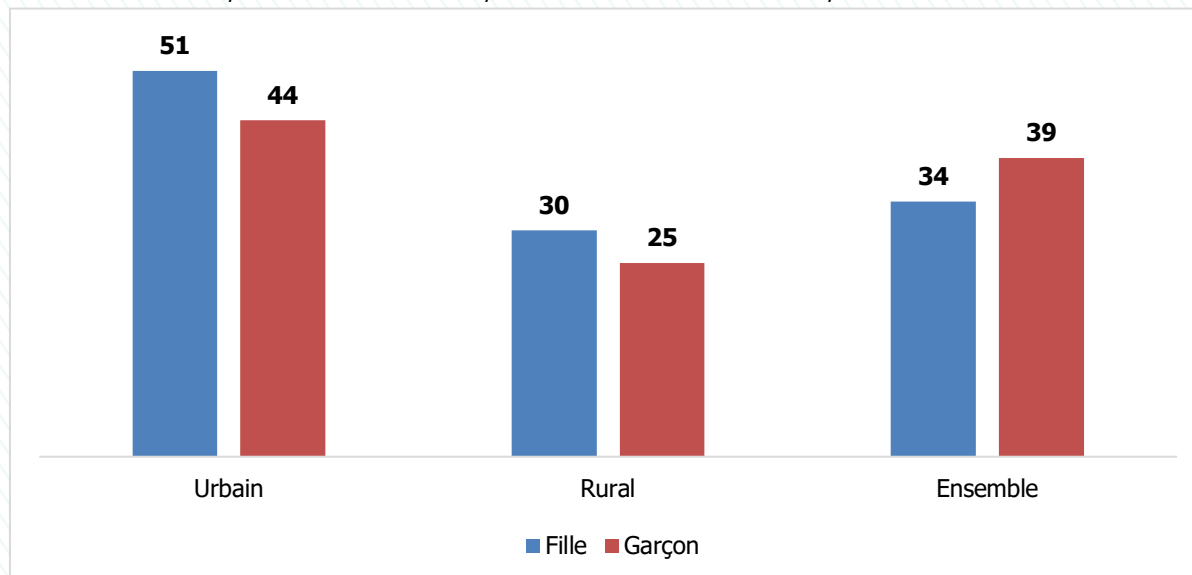
Variations par caractéristique

- Qu'ils soient nets ou bruts, les taux de fréquentation scolaire sont beaucoup plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les mêmes tendances sont observées avec les résultats désagregés selon le sexe (**Graphique 2.5**).
- Les taux net et brut de fréquentation scolaire au niveau primaire sont légèrement plus élevés chez les filles (63 % et 88 %) que chez les garçons (56 % et 78 %). Toutefois, au niveau secondaire, les écarts entre les sexes sont plus réduits (**Tableau 2.12**).

- Les taux de fréquentation scolaire, qu'ils soient nets ou bruts, augmentent avec le quintile de bien-être économique, au niveau primaire et au niveau secondaire. A titre d'illustration, au niveau secondaire, le taux net de fréquentation scolaire varie de 20 % pour le quintile le plus bas à 56 % pour le quintile le plus élevé. De même, le taux brut de fréquentation scolaire varie de 26 % pour le quintile le plus bas à 70 % pour le quintile le plus élevé (**Graphique 2.6**).

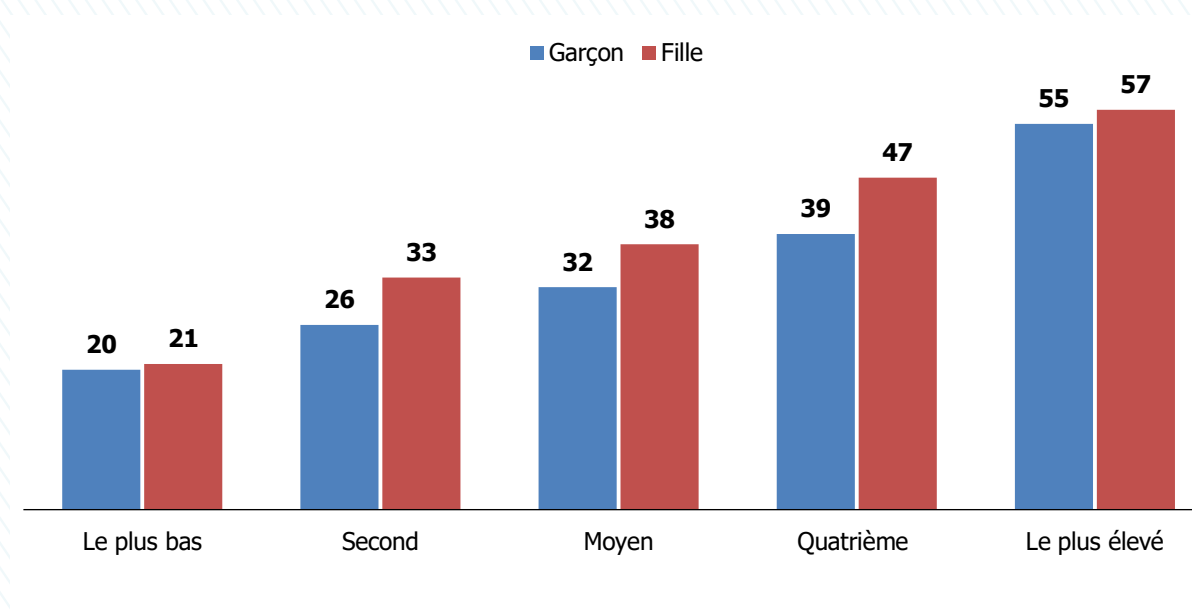
Graphique 2.5 Taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire par milieu de résidence

Taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire parmi les enfants de 13-17 ans



Graphique 2.6 Fréquentation scolaire au niveau secondaire par quintile de bien-être économique

Taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire parmi les enfants de 12-18 ans



Tendances : Entre 2017 et 2023, le taux net de fréquentation scolaire a connu une progression tant au niveau primaire que secondaire. Il est passé de 54 % à 59 % au primaire, et de 26 % à 37 % au secondaire. Le taux brut de fréquentation scolaire, quant à lui, a légèrement augmenté au niveau

primaire (de 81 % à 83 %), tandis qu'il a enregistré une baisse considérable au niveau secondaire, passant de 63 % à 47 %.

Indices de parité entre les sexes (IPS)

Il s'agit du ratio du nombre d'élèves de sexe féminin et masculin fréquentant l'école primaire et celui du nombre d'élèves de sexe féminin et masculin fréquentant l'école secondaire. Ce ratio indique l'ampleur la disparité entre les sexes.

Échantillon : Élèves de l'école primaire et de l'école secondaire

Au niveau primaire, l'indice de parité entre les sexes (IPS) est de 1,12 pour le taux net. Au niveau secondaire, il est un peu plus élevé (1,17), ce qui indique que plus de filles que de garçons fréquentent l'école. Cette situation montre qu'au Sénégal, les filles ne sont pas défavorisées, en termes de fréquentation scolaire au niveau primaire comme secondaire, par rapport aux garçons.

L'IPS varie en fonction des régions. Au niveau primaire, seule la région de Kolda (0,98) a un indice de parité inférieur à 1 pour le taux net, traduisant une légère prédominance des garçons par rapport aux filles sur le plan scolaire. Dans la région de Kédougou on note une égalité entre les garçons et les filles, avec un IPS égal à 1. Au niveau secondaire, c'est dans les régions de Sédhiou (0,99), de Kolda (0,94), de Kédougou (0,91) et surtout Louga (0,87) que l'on constate un écart entre les sexes sur le plan scolaire au détriment des filles. À l'opposé, dans les régions de Tambacounda (1,49) et de Matam (1,53), la situation inverse est observée.

Au niveau primaire comme au niveau secondaire, les variations de l'IPS selon le niveau de bien-être économique sont irrégulières et ne traduisent pas de tendance avec des indices tous supérieurs à 1 (**Tableau 2.12**).

Tendances : L'IPS au niveau primaire pour le taux net a légèrement augmenté, passant de 1,09 à 1,12 entre 2017 et 2023. Au niveau secondaire, il a évolué de 1,12 à 1,17 durant la même période. Ces résultats montrent une amélioration de la scolarisation des filles par rapport aux garçons. Toutefois, elles reflètent également un élargissement des écarts en faveur des filles, ce qui soulève la nécessité de veiller à une parité équilibrée dans les deux sens.

2.7 LES TRANSFERTS SOCIAUX ET MONÉTAIRES

Au cours de l'EDS-Continue de 2023, on a posé des questions sur des programmes d'aides économiques extérieures dont les ménages auraient bénéficié. On entend ici par aide extérieure, tout soutien économique qui vient du gouvernement ou d'une organisation non gouvernementale comme une bourse de sécurité familiale, une bourse d'étude, un programme de transfert autre que la bourse d'étude et la bourse de sécurité familiale, un programme de structure privée/ONG ou de tout autre programme de support extérieur. Les aides fournies par la famille ou d'autres parents d'amis ou de voisins ne sont pas prises en compte ici. Ces questions avaient, non seulement, pour objectif de savoir si les ménages connaissaient l'existence d'un ou de plusieurs de ces programmes mais aussi de savoir si quelqu'un, dans le ménage, en avait bénéficié et à quel moment la personne avait bénéficié de cette aide. À noter que la bourse de sécurité familiale est un programme conditionnel du Gouvernement du Sénégal destiné aux ménages pauvres. Moyennant une allocation annuelle de 140 000 francs CFA, le ménage s'engage à scolariser les enfants, à disposer d'un carnet de vaccination à jour et de déclarer les enfants à l'état civil.

2.7.1 Connaissance de programmes de transferts sociaux

Au Sénégal, 86 % des ménages déclarent connaître au moins un programme de transferts sociaux. Parmi ceux-ci, la Bourse de Sécurité familiale (BSF) est la plus citée par les ménages (83 %), suivie des bourses d'étude, mentionnées par 47 % des ménages (**Tableau 2.13**).

Variations par caractéristique

- Les ménages vivant dans les régions de Thiès (77 %) et Dakar (78 %) connaissent moins l'existence de programmes de transferts sociaux que ceux résidant dans les régions de Kolda et Sédhiou (98 % pour les deux régions).
- La proportion de ménages connaissant l'existence de programmes de transferts sociaux est plus élevée parmi ceux qui sont classés dans le quintile le plus bas (90 %) et le Second (89 %) par rapport aux autres (**Tableau 2.13**).

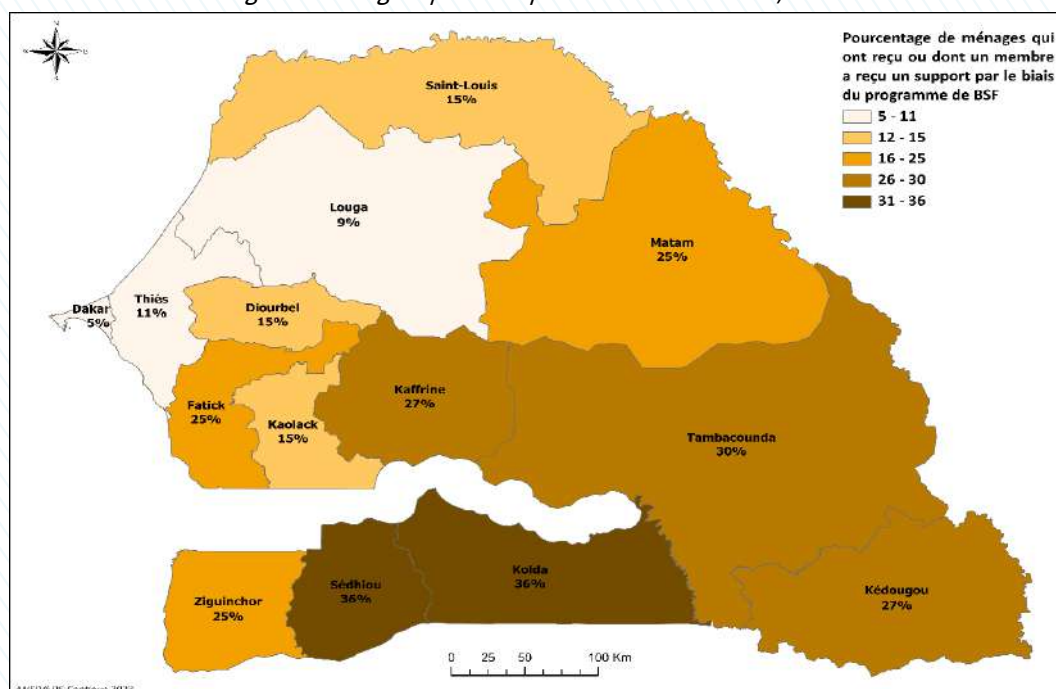
2.7.2 Support de programmes de transferts sociaux

On a également demandé si le ménage ou un membre du ménage bénéficiait d'une aide économique par le biais d'un programme. Les résultats sont présentés aux **Tableau 2.14** et **Tableau 2.15**.

Au Sénégal, près de trois ménages sur dix (28 %) ont déclaré avoir reçu une aide économique par le biais d'au moins un programme de transferts sociaux. La bourse de sécurité familiale attribuée à 18 % (**Tableau 2.14**).

Variations par caractéristique

- Il est plus fréquent de bénéficier de la bourse de sécurité familiale quand on vit en milieu rural (21 %) qu'en milieu urbain (9 %) (**Tableau 2.14**).
- Dans les régions de Kolda et de Sédhiou, environ quatre ménages sur dix (36 %) ont déclaré percevoir la bourse de sécurité familiale, faisant de ces régions, celles qui détiennent les proportions les plus élevées de ménages qui bénéficient de cette mesure économique. En revanche, seuls 5 % des ménages vivant à Dakar, 9 % de ceux vivant à Louga et 11 % de ceux vivant à Thiès, perçoivent cette bourse (**Graphique 2.7**).
- La proportion de ménages ayant bénéficié d'une bourse de sécurité familiale varie également en fonction du niveau d'instruction du chef de ménage : de 19 % parmi les ménages dont le chef n'a aucun niveau, elle s'établit à 7 % parmi ceux dont le chef a un niveau moyen, secondaire ou plus (**Tableau 2.14**).
- L'obtention de la bourse de sécurité familiale baisse en fonction du quintile de bien-être économique, passant de 29 % dans les ménages classés dans le quintile le plus bas à 4 % dans ceux du quintile de bien-être le plus élevé (**Tableau 2.14**).

Graphique 2.7 Support reçu par le biais d'une Bourse de Sécurité familiale par région*Pourcentage de ménages pour lequel un membre a reçu une BSF*

Les mêmes tendances sont observées au sein des ménages connaissant un programme de transferts sociaux (**Tableau 2.15**).

2.8 COUVERTURE MALADIE

Le développement des Programmes de filets sociaux, à l'instar de la Couverture sanitaire universelle (CSU), font partie intégrante des objectifs du référentiel des politiques publiques au Sénégal. La mise en œuvre de ce programme prioritaire est conduite par l'Agence sénégalaise de la Couverture sanitaire universelle (SEN-CSU, ex ANACMU) créée en janvier 2015. La CSU repose sur deux piliers : une offre de soins de qualité d'une part et de l'autre, une demande rendue solvable et à laquelle les missions de la SEN-CSU sont articulées.

Plusieurs mécanismes de couverture visent à couvrir le risque maladie des populations, notamment l'imputations budgétaire pour les actifs et retraités de la Fonction Publique ; les Institutions de Prévoyance Maladie (IPM) et les Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) pour les actifs et retraités du secteur privé ; les assurances privées commerciales ; les mutuelles de santé ; l'initiative de gratuité des enfants de moins de cinq ans et le Plan sésame.

Le **tableau 2.16** présente les pourcentages de la population de fait des ménages qui bénéficient d'un régime de couverture du risque de maladie par type de couverture.

Dans 90 % des cas, la population des ménages n'est pas couverte par une assurance médicale. Quel que soit le type d'assurance médicale, les proportions sont très faibles. Les mutuelles de santé communautaires constituent le type de couverture le plus utilisé (4 %). Les imputations budgétaires, dédiées aux agents de la fonction publique et à leur famille, sont utilisées par environ 1 % des personnes enquêtées au même titre que les IPM, destinées aux travailleurs des entreprises privées et à leurs familles. En outre, la gratuité soins aux enfants 0-4 ans ainsi que les mutuelles de santé professionnelles sont utilisées par 2 % des personnes enquêtées.

Variations par caractéristique

- En milieu rural, 93 % des personnes interrogées n'ont souscrit à aucun type d'assurance maladie, contre 87 % en milieu urbain.
- Au niveau régional, les proportions de personnes couvertes par les mutuelles de santé communautaires varient et sont plus élevées à Kaffrine (14 %) et Fatick (12 %).
- C'est dans le groupe d'âges 40-49 ans que le pourcentage de bénéficiaires des imputations budgétaires est le plus élevé (4 %). L'utilisation de ce type d'assurance maladie est plus fréquente en milieu urbain avec 4 %.

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur les caractéristiques de la population des ménages et du logement, consulter les tableaux suivants :

- **Tableau 2.1 Caractéristiques du ménage : Logement**
- **Tableau 2.2 Caractéristiques du ménage : Cuisine**
- **Tableau 2.3 Caractéristiques du ménage : Chauffage et éclairage**
- **Tableau 2.4 Dépendance principale à l'égard des combustibles et technologies propres**
- **Tableau 2.5 Biens possédés par le ménage**
- **Tableau 2.6 Quintiles de bien-être économique**
- **Tableau 2.7 Population des ménages par âge, sexe et milieu de résidence**
- **Tableau 2.8 Composition des ménages**
- **Tableau 2.9 Enfants orphelins et résidence des enfants avec les parents**
- **Tableau 2.10 Enregistrement à l'état civil des naissances d'enfants de moins de 5 ans**
- **Tableau 2.11.1 Niveau d'instruction de la population des ménages : Femme**
- **Tableau 2.11.2 Niveau d'instruction de la population des ménages : Homme**
- **Tableau 2.12 Taux de fréquentation scolaire**
- **Tableau 2.13 Connaissance d'un programme de transferts sociaux**
- **Tableau 2.14 Support reçu grâce à un programme de transferts sociaux**
- **Tableau 2.15 Support reçu grâce à un programme de transferts sociaux parmi les ménages qui connaissent un programme de transferts sociaux**
- **Tableau 2.16 Couverture maladie universelle des membre des ménages**

Tableau 2.1 Caractéristiques du ménage : Logement

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par certaines caractéristiques du logement, et répartition (en %) des ménages par fréquence à laquelle on fume dans le logement, selon le milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Ménages			Population		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Statut d'occupation du logement						
Propriétaire	51,3	80,6	65,7	64,5	83,1	74,8
Copropriétaire	7,9	12,6	10,2	8,8	12,9	11,1
Locataire-acheteur	2,0	0,3	1,1	1,3	0,1	0,6
Locataire simple	30,8	2,1	16,7	19,8	1,0	9,5
Colocataire	1,9	0,5	1,2	1,1	0,2	0,6
Sous-locataire	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Logé par l'employeur	1,4	0,7	1,0	0,3	0,1	0,2
Logé gratuitement par un parent ou ami	4,6	3,2	3,9	4,1	2,4	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 2.1 Caractéristiques du ménage : Logement

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par certaines caractéristiques du logement, et répartition (en %) des ménages par fréquence à laquelle on fume dans le logement, selon le milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Ménages			Population		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Matériau de revêtement du sol						
Terre/sable	12,7	35,1	23,7	14,4	33,4	24,9
Bouse	0,3	1,2	0,8	0,3	1,1	0,8
Planche en bois	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0
Palme/bambou	0,1	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2
Parquet ou bois poli	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Vinyle ou bandes d'asphalte	0,5	1,4	0,9	0,5	1,6	1,1
Carrelage	57,6	17,5	37,9	55,5	18,6	35,2
Ciment	26,9	42,7	34,7	27,7	43,3	36,3
Moquette	0,6	0,7	0,7	0,5	0,5	0,5
Autre	1,2	1,0	1,1	0,9	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Électricité						
Oui	95,9	57,4	77,0	96,8	59,9	76,4
Non	4,1	42,6	23,0	3,2	40,1	23,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pièces utilisées pour dormir						
Une	21,6	7,0	14,4	7,7	2,5	4,8
Deux	17,4	14,7	16,1	12,0	8,8	10,2
Trois ou plus	61,0	78,4	69,6	80,2	88,8	84,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fréquence à laquelle on fume dans le logement						
Tous les jours	16,6	11,7	14,2	17,9	12,1	14,7
Une fois par semaine	5,5	4,2	4,9	5,5	4,2	4,8
Une fois par mois	1,4	2,6	2,0	1,5	2,8	2,2
Moins d'une fois par mois	1,4	2,1	1,8	1,7	2,4	2,0
Jamais	75,0	79,4	77,2	73,5	78,5	76,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages/ population	4 281	4 142	8 423	31 946	39 210	71 156

Tableau 2.2 Caractéristiques du ménage : Cuisine

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par endroit où se fait la cuisine, par équipement de cuisine, et combustible utilisé pour cuisiner, selon le milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Ménages			Population		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Endroit pour cuisiner						
Dans le logement	55,8	36,8	46,5	56,0	36,2	45,1
Pièce/cuisine séparée	32,3	19,9	26,2	33,4	20,8	26,5
Pas de pièce/cuisine séparée	23,5	16,9	20,3	22,6	15,4	18,6
Dans un bâtiment séparé	27,9	40,7	34,2	33,7	44,3	39,6
A l'extérieur	9,0	19,8	14,3	8,5	18,6	14,1
Autre	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Pas de repas préparé dans le ménage	6,9	2,3	4,7	1,5	0,7	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Équipement principal pour cuisiner						
Combustibles et équipements propres						
Cuisinière électrique	64,6	12,2	38,8	62,6	9,9	33,6
Four solaire	0,4	0,1	0,2	0,5	0,0	0,2
Cuisinière GPL /gaz naturel	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cuisinière au gaz naturel canalisé	49,0	8,7	29,2	47,9	7,0	25,4
Cuisinière au Biogaz	7,4	1,4	4,5	7,0	1,1	3,7
Cuisinière au Biogaz	7,3	2,1	4,7	6,7	1,7	4,0
Réchaud à combustible liquide utilisant de l'alcool/éthanol	0,4	0,0	0,2	0,6	0,0	0,3
Autres combustibles et équipements						
Réchaud à combustible liquide n'utilisant pas d'alcool/éthanol	28,5	85,4	56,5	35,9	89,4	65,4
Cuisinière à combustible solide vendue dans le commerce	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
	5,8	7,7	6,7	6,9	8,4	7,8

Tableau 2.2 Caractéristiques du ménage : Cuisine

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par endroit où se fait la cuisine, par équipement de cuisine, et combustible utilisé pour cuisiner, selon le milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Ménages			Population		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Avec une cheminée	1,3	3,1	2,2	1,6	3,7	2,7
Sans cheminée	4,5	4,6	4,5	5,3	4,8	5,0
Cuisinière traditionnelle à combustible solide	12,2	16,3	14,2	15,3	16,9	16,1
Avec une cheminée	3,1	6,7	4,9	4,1	7,0	5,7
Sans cheminée	9,0	9,6	9,3	11,2	9,8	10,4
Feu autour de trois pierres/feu ouvert	9,9	60,9	35,0	13,1	63,5	40,9
Autre	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1
Pas de repas préparé dans le ménage	6,9	2,3	4,7	1,5	0,7	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Combustible pour cuisiner						
Combustibles et équipements propres¹	64,6	12,2	38,8	62,6	9,9	33,6
Combustibles solides pour cuisiner	28,0	85,3	56,2	35,3	89,4	65,1
Charbon/lignite	0,3	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2
Charbon de bois	16,6	13,9	15,3	20,0	14,2	16,8
Bois	10,7	65,8	37,8	14,5	68,2	44,1
Paille/branchages/herbes	0,2	1,3	0,8	0,3	1,6	1,0
Résidus agricoles	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Bouse d'animal/déchets	0,1	3,5	1,8	0,1	4,4	2,5
Combustibles biomasse transformés (pellets) ou granulés de bois	0,0	0,3	0,1	0,0	0,4	0,2
Ordures/plastique	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
Sciure	0,0	0,3	0,2	0,1	0,3	0,2
Autres combustibles	0,5	0,1	0,3	0,5	0,0	0,3
Essence/diesel	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
Kérosène/paraffine	0,2	0,1	0,1	0,3	0,0	0,1
Autre	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Pas de repas préparé dans le ménage	6,9	2,3	4,7	1,5	0,7	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages/population	4 281	4 142	8 423	31 946	39 210	71 156

GPL = Gaz propane liquéfié

¹ Comprend les cuisinières/réchauds utilisant l'électricité, le GPL/gaz naturel/biogaz, énergie solaire et alcool/éthanol.

Tableau 2.3 Caractéristiques du ménage : Chauffage et éclairage

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par technologie de chauffage, combustible pour le chauffage et principal combustible ou technologie pour l'éclairage, selon le milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Ménages			Population		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Technologie de chauffage						
Chauffage d'appoint commercial	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1
Sans cheminée	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1
Chauffage d'appoint traditionnel	1,8	1,6	1,7	1,8	1,6	1,7
Avec une cheminée	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Sans cheminée	1,5	1,4	1,5	1,6	1,5	1,6
Cuisinière commerciale	4,6	3,6	4,1	5,0	3,6	4,2
Avec une cheminée	0,5	0,7	0,6	0,5	0,7	0,6
Sans cheminée	4,1	2,9	3,5	4,5	2,9	3,6
Fourneau traditionnel	36,2	20,0	28,2	39,5	20,4	29,0
Avec une cheminée	3,7	5,0	4,3	4,2	5,5	4,9
Sans cheminée	32,5	15,0	23,9	35,3	15,0	24,1
Feu autour de trois pierres/Feu ouvert	1,3	8,3	4,8	1,6	8,9	5,6
Autre	1,1	1,3	1,2	0,8	1,6	1,3
Pas de chauffage dans le ménage	54,8	65,0	59,8	51,1	63,6	58,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Combustible pour le chauffage						
Combustibles et technologies propres ¹	6,7	1,8	4,3	6,6	2,0	4,1
Électricité	5,4	1,5	3,5	5,2	1,7	3,3
Gaz naturel canalisé	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Gaz Propane Liquéfié (GPL)/gaz pour cuisiner	1,0	0,3	0,7	1,1	0,3	0,6
Biogaz	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
Charbon /lignite	0,3	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4
Charbon de bois	35,3	20,8	28,2	38,3	21,4	29,0

Tableau 2.3 Caractéristiques du ménage : Chauffage et éclairage

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par technologie de chauffage, combustible pour le chauffage et principal combustible ou technologie pour l'éclairage, selon le milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Ménages			Population		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bois	2,1	10,2	6,1	2,8	10,6	7,1
Résidus agricoles	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Déjections animales/bouse	0,0	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1
Sciure	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Autre combustible	0,7	1,3	1,0	0,7	1,6	1,2
Pas de chauffage dans le ménage	54,8	65,0	59,8	51,1	63,6	58,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Principal combustible ou technologie pour l'éclairage						
Combustibles et énergies propres	99,1	98,4	98,7	99,5	98,5	99,0
Électricité	95,1	54,7	75,2	96,1	56,5	74,2
Groupe électrogène	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2
Lampe solaire	1,5	15,7	8,5	1,3	17,2	10,1
Lampe torche	2,2	27,7	14,8	1,9	24,6	14,4
Lampe à gaz	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Lampe tempête	0,0	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1
Lampe à pétrole artisanale	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Bougie	0,3	0,7	0,5	0,2	0,6	0,4
Bois	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2
Autre combustible	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Pas d'éclairage dans le ménage	0,4	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages/population	4 281	4 142	8 423	31 946	39 210	71 156

GPL = Gaz Propane Liquéfié

¹ Comprend le chauffage central, l'électricité, le GPL/gaz naturel/biogaz, chauffage à air soufflant solaire et alcool/éthanol.

Tableau 2.4 Dépendance principale à l'égard des combustibles et technologies propres

Pourcentage de la population de droit dépendant de combustibles et de technologies propres pour la cuisine, pourcentage dépendant de combustibles solides pour la cuisine, pourcentage dépendant de combustibles et de technologies propres pour le chauffage d'appoint, pourcentage dépendant de combustibles et de technologies propres pour l'éclairage, pourcentage dépendant de combustibles et de technologies propres pour la cuisine, le chauffage d'appoint et l'éclairage, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Dépendance principale à l'égard de combustibles et d'équipements propres pour cuisiner ¹	Dépendance principale à l'égard de combustibles solides pour la cuisine ²	Nombre de personnes dans les ménages ayant déclaré cuisiner	Dépendance principale à l'égard de combustibles et de technologies propres pour le chauffage d'appoint ³	Nombre de personnes dans les ménages ayant déclaré utiliser un chauffage d'appoint	Dépendance principale à l'égard de combustibles et de technologies propres pour l'éclairage ⁴	Nombre de personnes dans les ménages ayant déclaré utiliser de l'éclairage	Dépendance principale à l'égard de combustibles et de technologies propres pour la cuisine, le chauffage d'appoint et l'éclairage ⁵	Effectif de personnes
Résidence									
Urbain	63,6	35,9	31 474	13,6	15 610	99,7	31 883	35,8	31 946
Rural	10,0	90,0	38 929	5,4	14 269	98,7	39 121	6,6	39 210
Région									
Dakar	85,1	14,4	15 801	14,2	8 623	99,6	16 067	46,1	16 107
Ziguinchor	17,5	81,6	2 647	14,2	539	99,0	2 687	13,6	2 697
Diourbel	20,8	78,5	7 227	9,3	2 495	100,0	7 288	14,8	7 288
Saint-Louis	23,8	75,9	5 439	8,8	2 862	99,2	5 438	10,0	5 457
Tambacounda	1,4	98,6	3 592	1,5	1 724	97,9	3 599	1,2	3 604
Kaolack	20,6	79,4	4 931	6,1	1 669	98,6	4 999	16,4	5 009
Thiès	43,6	56,4	10 325	7,8	4 136	99,9	10 399	25,0	10 406
Louga	15,8	84,2	3 985	16,9	2 354	99,7	3 996	6,5	3 996
Fatick	17,6	82,4	4 306	0,0	1 295	99,1	4 321	15,0	4 344
Kolda	3,2	96,8	3 028	7,7	1 077	97,5	3 034	2,8	3 045
Matam	0,7	99,3	3 040	4,5	992	99,3	3 043	1,0	3 065
Kaffrine	2,3	97,7	2 903	5,7	897	99,6	2 924	1,7	2 925
Kédougou	1,5	98,2	761	3,3	269	97,8	775	2,6	775
Sédhiou	1,6	98,4	2 418	7,2	946	94,9	2 434	1,7	2 439
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	0,1	99,9	14 141	0,1	4 789	97,1	14 158	0,5	14 224
Second	1,5	98,5	14 071	7,1	4 905	99,0	14 198	1,8	14 244
Moyen	19,9	80,0	13 938	7,4	5 242	99,9	14 194	16,0	14 218
Quatrième	62,7	36,7	14 051	14,7	6 748	99,8	14 227	38,4	14 241
Le plus élevé	85,1	14,3	14 201	14,2	8 194	100,0	14 227	41,9	14 227
Ensemble	33,9	65,8	70 402	9,7	29 879	99,2	71 004	19,7	71 156

Tableau 2.4 Dépendance principale à l'égard des combustibles et technologies propres

Pourcentage de la population de droit dépendant de combustibles et de technologies propres pour la cuisine, pourcentage dépendant de combustibles solides pour la cuisine, pourcentage dépendant de combustibles et de technologies propres pour le chauffage d'appoint, pourcentage dépendant de combustibles et de technologies propres pour l'éclairage, pourcentage dépendant de combustibles et de technologies propres pour la cuisine, le chauffage d'appoint et l'éclairage, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Dépendance principale à l'égard de combustibles et d'équipements propres pour cuisiner ¹	Dépendance principale à l'égard de combustibles solides pour la cuisine ²	Nombre de personnes dans les ménages ayant déclaré cuisiner	Dépendance principale à l'égard de combustibles et de technologies propres pour le chauffage d'appoint ³	Nombre de personnes dans les ménages ayant déclaré utiliser un chauffage d'appoint	Dépendance principale à l'égard de combustibles et de technologies propres pour l'éclairage ⁴	Nombre de personnes dans les ménages ayant déclaré utiliser de l'éclairage	Dépendance principale à l'égard de combustibles et de technologies propres pour la cuisine, le chauffage d'appoint et l'éclairage ⁵	Effectif de personnes

¹ Comprend les cuisinières/cuiseurs utilisant l'électricité, GPL/gaz naturel /biogaz, énergie solaire et alcool éthanol.

² Comprend le charbon/lignite, charbon de bois, bois, paille/branchages/herbes, résidus agricoles et bouse/déjections animales, biomasse transformée (granulés de bois) ou copeaux de bois, déchets/plastique et sciure.

³ Comprend le chauffage central, l'électricité, le GPL/gaz naturel /biogaz, chauffe-air solaire et alcool/éthanol et gaz propane liquéfié, gaz de cuisine.

⁴ Comprend l'électricité, le groupe électrogène, lanterne solaire, lampe torche, lampe à gaz, lampe tempête et lampe à pétrole artisanale.

⁵ Pour pouvoir calculer l'indicateur ODD 7.1.2, les personnes vivant dans les ménages ayant déclaré pas de cuisine, pas de chauffage d'appoint ou pas d'éclairage sont incluses dans le numérateur.

Tableau 2.5 Biens possédés par le ménage

Pourcentage de ménages possédant certains équipements, des moyens de transport, de la terre agricole et du bétail/animaux de ferme, par milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Possession	Résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Biens possédés par le ménage			
Radio	49,9	56,4	53,1
Télévision	87,1	48,4	68,1
Antenne MMDS/TV5	12,1	12,2	12,2
Abonnement à CANAL	52,8	21,8	37,6
Téléphone cellulaire, portable	87,9	87,8	87,8
Téléphone fixe	9,7	1,5	5,6
Montre	37,1	20,4	28,9
Machine à laver	3,0	0,3	1,7
Un réfrigérateur	59,5	22,6	41,4
Un réchaud/cuisinière à gaz/électrique	14,7	7,0	10,9
Un foyer amélioré	32,1	25,4	28,8
Vidéo/lecteur CD/DVD	4,0	1,1	2,6
Climatiseur	7,7	1,8	4,8
Ordinateur	24,9	5,6	15,4
Internet	22,3	3,8	13,2
Un poêle à gaz	11,3	3,9	7,6
Moyens de transport			
Bicyclette	15,1	16,5	15,8
Mobylette/Motocyclette	18,7	16,5	17,7
Voiture personnelle	13,6	5,2	9,5
Voiture/camion	2,6	1,8	2,2
Charette tirée par un animal	5,5	45,2	25,0
Charrue	2,4	25,2	13,6
Pirogue/filet	1,4	1,7	1,5
Tricycle	0,4	0,6	0,5
Bateau	0,5	0,3	0,4
Possession de terres agricoles	11,7	68,2	39,5
Possession d'animaux de ferme¹	38,7	78,6	58,3
Effectif de ménages	4 281	4 142	8 423

¹ Vaches, taureaux, autre bétail, chevaux, ânes, mules, chèvres, moutons, poulets ou autre volaille

Tableau 2.6 Quintiles de bien-être économique

Répartition (en %) de la population de droit par quintile de bien-être économique et coefficient de Gini, selon le milieu de résidence et la région, EDS-C Sénégal 2023

Résidence/région	Quintile de bien-être économique					Total	Effectif de personnes	Coefficient de Gini ¹
	Le plus bas	Second	Moyen	Quatrième	Le plus élevé			
Résidence								
Urbain	2,3	5,5	20,5	32,9	38,9	100,0	31 946	0,11
Rural	34,4	31,9	19,6	9,5	4,6	100,0	39 210	0,28
Région								
Dakar	0,0	0,5	11,5	34,0	53,9	100,0	16 107	0,09
Ziguinchor	23,6	28,7	25,8	13,8	8,0	100,0	2 697	0,29
Diourbel	9,8	22,4	26,0	24,8	17,0	100,0	7 288	0,21
Saint-Louis	26,6	26,3	19,3	15,3	12,5	100,0	5 457	0,32
Tambacounda	55,4	18,9	16,2	6,0	3,5	100,0	3 604	0,38
Kaolack	16,4	36,3	24,3	17,0	6,0	100,0	5 009	0,28
Thiès	4,7	17,1	31,8	26,9	19,5	100,0	10 406	0,21
Louga	19,4	26,4	26,0	17,4	10,8	100,0	3 996	0,23
Fatick	31,3	32,6	18,5	11,4	6,2	100,0	4 344	0,38
Kolda	63,0	18,7	8,7	6,7	2,9	100,0	3 045	0,41
Matam	36,1	33,2	21,9	7,6	1,3	100,0	3 065	0,22
Kaffrine	49,7	31,3	13,6	3,5	1,9	100,0	2 925	0,31
Kédougou	47,9	29,5	16,4	4,3	1,9	100,0	775	0,30
Sédhiou	46,3	33,8	13,1	5,0	1,7	100,0	2 439	0,37
Ensemble	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	100,0	71 156	0,28

¹ Le coefficient de Gini mesure le niveau de concentration de la richesse, 0 représentant une distribution égale de la richesse et 1 signifiant une distribution totalement inégalitaire.**Tableau 2.7 Population des ménages par âge, sexe et milieu de résidence**

Répartition (en %) de la population de fait des ménages par différents groupes d'âges et pourcentage de la population de fait des ménages de 10–19 ans, selon le sexe et le milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<5	12,5	10,9	11,7	17,3	13,8	15,4	15,1	12,5	13,7
5–9	12,0	11,1	11,6	17,4	15,1	16,2	15,0	13,4	14,1
10–14	12,6	13,0	12,8	16,7	15,5	16,0	14,8	14,4	14,6
15–19	10,6	11,1	10,9	10,5	9,7	10,0	10,5	10,3	10,4
20–24	9,9	9,5	9,7	6,6	8,1	7,5	8,1	8,7	8,4
25–29	6,8	7,5	7,2	4,6	6,0	5,3	5,6	6,7	6,2
30–34	6,8	6,9	6,9	4,3	5,9	5,2	5,4	6,4	5,9
35–39	5,6	6,0	5,8	3,6	5,1	4,4	4,5	5,5	5,1
40–44	4,7	4,9	4,8	3,4	3,5	3,5	4,0	4,1	4,1
45–49	4,0	3,1	3,5	2,8	2,5	2,7	3,3	2,8	3,0
50–54	3,3	4,5	3,9	2,7	5,1	4,0	3,0	4,8	4,0
55–59	1,9	3,0	2,5	1,7	2,5	2,1	1,8	2,7	2,3
60–64	3,5	2,8	3,2	2,9	2,5	2,7	3,2	2,6	2,9
65–69	2,1	2,0	2,1	2,1	1,6	1,8	2,1	1,8	1,9
70–74	1,5	1,5	1,5	1,6	1,2	1,4	1,6	1,4	1,5
75–79	0,7	0,7	0,7	0,8	0,6	0,7	0,7	0,6	0,7
80 +	0,7	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9
Ne sait pas/Manquant	0,6	0,4	0,5	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Groupes d'âges dépendants									
0–14	37,1	35,1	36,0	51,4	44,4	47,6	44,9	40,3	42,4
15–64	57,1	59,4	58,3	43,1	51,0	47,4	49,5	54,7	52,3
65+	5,1	5,2	5,2	5,3	4,3	4,7	5,2	4,7	4,9
Ne sait pas/Manquant	0,6	0,4	0,5	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Populations des enfants et des adultes									
0–17	43,5	41,5	42,5	58,2	50,2	53,9	51,5	46,4	48,8
18+	55,9	58,1	57,1	41,5	49,5	45,8	48,0	53,3	50,9
Ne sait pas/Manquant	0,6	0,4	0,5	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Adolescents 10–19	23,2	24,1	23,7	27,1	25,1	26,1	25,3	24,7	25,0
Effectif de la population	15 026	16 980	32 006	18 052	21 224	39 276	33 078	38 203	71 281

Tableau 2.8 Composition des ménages

Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage et par taille du ménage ; taille moyenne des ménages ; et pourcentage de ménages avec des enfants de moins de 18 ans qui sont orphelins ou ne vivant pas avec un parent biologique, selon le milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Chef du ménage			
Homme	66,4	75,9	71,1
Femme	33,6	24,1	28,9
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre de membres habituels			
0	0,1	0,0	0,1
1	9,7	3,4	6,6
2	5,9	2,2	4,1
3	8,1	4,0	6,1
4	8,6	6,6	7,6
5	10,3	8,0	9,2
6	10,2	10,0	10,1
7	8,3	10,8	9,5
8	6,6	8,4	7,5
9+	32,2	46,7	39,3
Total	100,0	100,0	100,0
Taille moyenne du ménage	7,5	9,5	8,4
Pourcentage de ménages avec des enfants de moins de 18 ans qui sont orphelins ou ne vivant pas avec un parent biologique.			
Orphelin double	2,0	1,6	1,8
Orphelin simple ¹	12,9	17,0	14,9
Enfants ne vivant pas avec un parent biologique ²	28,3	40,0	34,1
Orphelins et/ou enfants ne vivant pas avec un parent biologique	33,5	45,8	39,6
Effectif de ménages	4 281	4 142	8 423

Note : Le tableau est basé sur la population de droit des ménages, c'est-à-dire les résidents habituels.

¹ Comprend les enfants dont l'un des deux parents est décédé et dont l'état de survie de l'autre est inconnu

² Les enfants ne vivant pas avec un parent biologique sont les enfants de moins de 18 ans qui vivent dans un ménage dans lequel il n'y a ni leur mère, ni leur père.

Tableau 2.9 Enfants orphelins et résidence des enfants avec les parents

Répartition (en %) de la population de droit des enfants de moins de 18 ans par état de survie des parents et résidence avec les parents, pourcentage d'enfants ne vivant avec aucun parent biologique et pourcentage d'enfants dont l'un ou les deux parents sont décédés, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Vit avec les deux parents	Vit avec la mère mais pas avec le père		Vit avec le père mais pas avec la mère		Ne vit avec aucun des deux parents				Information manquante sur père/mère	Total	Pourcentage ne vivant avec aucun parent biologique	Pourcentage avec un ou les deux parents décédés ¹	Effectif d'enfants
		Père en vie	Père décédé	Mère en vie	Mère décédée	Les deux en vie	Seule la mère en vie	Seul le père en vie	Les deux décédés					
Groupe d'âges														
0-4	58,3	32,6	1,3	1,7	0,2	5,2	0,2	0,3	0,1	0,1	100,0	5,7	2,1	9 712
<2	60,6	35,4	1,1	0,6	0,2	1,8	0,0	0,2	0,0	0,0	100,0	2,0	1,5	3 655
2-4	57,0	30,9	1,4	2,4	0,2	7,2	0,4	0,3	0,1	0,2	100,0	7,9	2,4	6 057
5-9	53,9	24,6	2,7	4,3	0,5	11,9	1,2	0,5	0,3	0,1	100,0	13,9	5,2	10 003
10-14	51,0	21,0	4,6	4,0	0,9	14,5	1,9	1,2	0,7	0,2	100,0	18,3	9,4	10 376
15-17	44,3	18,5	6,4	4,6	1,5	18,4	2,4	2,1	1,6	0,2	100,0	24,5	14,1	4 495
Sexe														
Masculin	54,1	25,0	3,2	4,1	0,9	10,2	1,2	0,6	0,5	0,1	100,0	12,5	6,4	16 989
Féminin	51,9	24,9	3,5	3,0	0,5	12,9	1,4	1,0	0,6	0,2	100,0	16,0	7,0	17 597
Résidence														
Urbain	52,9	24,3	3,6	3,8	0,7	11,4	1,3	0,9	0,8	0,2	100,0	14,5	7,4	13 480
Rural	53,1	25,4	3,2	3,4	0,6	11,7	1,2	0,8	0,4	0,1	100,0	14,2	6,3	21 105
Région														
Dakar	56,3	23,5	3,5	4,0	0,8	8,9	1,1	0,7	1,2	0,2	100,0	11,9	7,2	6 158
Ziguinchor	48,7	17,5	3,2	5,5	0,5	19,8	2,1	1,3	1,4	0,1	100,0	24,5	8,5	1 284
Diourbel	42,8	35,9	2,5	3,2	0,7	12,7	0,9	1,0	0,1	0,2	100,0	14,6	5,2	3 788
Saint-Louis	53,6	24,0	3,4	3,5	0,4	12,1	1,8	0,6	0,4	0,1	100,0	15,0	6,7	2 705
Tambacounda	59,6	19,5	3,0	4,6	1,0	9,6	1,5	0,8	0,2	0,2	100,0	12,1	6,5	1 911
Kaolack	56,7	22,7	2,6	2,4	0,6	12,0	1,7	0,8	0,5	0,0	100,0	15,0	6,2	2 650
Thiès	48,6	29,0	4,2	2,8	0,5	12,5	1,1	0,9	0,3	0,1	100,0	14,8	6,9	4 967
Louga	46,1	33,5	3,2	3,5	0,3	11,4	0,8	0,8	0,3	0,1	100,0	13,3	5,4	2 015
Fatick	51,2	26,9	3,3	2,5	0,5	13,2	1,1	0,7	0,5	0,1	100,0	15,5	6,2	2 414
Kolda	64,5	14,9	4,0	3,2	0,9	8,3	2,1	1,3	0,6	0,2	100,0	12,3	8,9	1 650
Matam	48,7	26,9	4,9	4,4	0,8	11,6	1,2	0,7	0,7	0,3	100,0	14,2	8,3	1 648
Kaffrine	66,3	15,6	2,4	3,0	1,1	9,9	0,7	0,8	0,1	0,1	100,0	11,6	5,1	1 640
Kédougou	64,2	16,1	2,9	3,1	1,6	8,9	1,2	1,3	0,5	0,1	100,0	11,9	7,5	395

Tableau 2.9 Enfants orphelins et résidence des enfants avec les parents

Répartition (en %) de la population de droit des enfants de moins de 18 ans par état de survie des parents et résidence avec les parents, pourcentage d'enfants ne vivant avec aucun parent biologique et pourcentage d'enfants dont l'un ou les deux parents sont décédés, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Vit avec les deux parents	Vit avec la mère mais pas avec le père		Vit avec le père mais pas avec la mère		Ne vit avec aucun des deux parents				Information manquante sur père/mère	Total	Pourcentage ne vivant avec aucun parent biologique	Pourcentage avec un ou les deux parents décédés ¹	Effectif d'enfants
		Père en vie	Père décédé	Mère en vie	Mère décédée	Les deux en vie	Seule la mère en vie	Seul le père en vie	Les deux décédés					
Sédhiou	55,2	15,5	3,4	5,9	1,0	15,4	1,8	1,2	0,4	0,2	100,0	18,7	7,8	1 359
Quintile de bien-être économique														
Le plus bas	62,3	16,9	3,4	3,7	0,8	10,2	1,5	0,6	0,4	0,2	100,0	12,7	6,7	7 976
Second	53,6	24,5	3,2	3,5	0,7	11,8	1,2	1,0	0,4	0,1	100,0	14,4	6,5	7 689
Moyen	47,2	29,5	4,0	3,0	0,6	12,7	1,5	1,0	0,5	0,1	100,0	15,6	7,6	6 983
Quatrième	48,6	29,4	2,9	3,0	0,8	12,5	1,0	0,8	0,7	0,2	100,0	15,0	6,3	6 328
Le plus élevé	51,4	26,5	3,1	4,4	0,5	11,0	1,1	0,9	0,8	0,2	100,0	13,9	6,5	5 609
Ensemble <15	54,3	25,9	2,9	3,4	0,5	10,6	1,1	0,7	0,4	0,1	100,0	12,8	5,6	30 091
Ensemble <18	53,0	25,0	3,4	3,5	0,7	11,6	1,3	0,9	0,5	0,1	100,0	14,3	6,7	34 586

Note : Le tableau est basé sur la population de droit des ménages, c'est-à-dire les résidents habituels.

¹ Comprend les enfants dont le père est décédé, ceux dont la mère est décédée, ceux dont les deux parents sont décédés et ceux dont un parent est décédé et dont l'information sur l'état de survie de l'autre est manquante

Tableau 2.10 Enregistrement à l'état civil des naissances d'enfants de moins de 5 ans

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans (population de droit) dont la naissance a été enregistrée à l'état civil selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage d'enfants dont la naissance a été enregistrée et qui :		Pourcentage total dont la naissance a été enregistrée	Effectif d'enfants
	Ont un acte de naissance	N'ont pas d'acte de naissance		
Âge				
<1	74,0	2,4	76,4	1 773
1-4	81,6	0,9	82,5	7 939
Sexe				
Masculin	79,8	1,2	81,0	4 950
Féminin	80,6	1,2	81,9	4 762
Résidence				
Urbain	89,6	1,1	90,7	3 683
Rural	74,4	1,2	75,7	6 029
Région				
Dakar	91,6	1,4	92,9	1 775
Ziguinchor	90,1	0,5	90,6	307
Diourbel	68,5	1,7	70,2	1 111
Saint-Louis	72,4	0,4	72,8	713
Tambacounda	72,7	0,6	73,4	525
Kaolack	78,6	3,0	81,6	789
Thiès	90,2	0,6	90,8	1 307
Louga	63,2	0,8	64,0	577
Fatick	84,6	1,6	86,2	650
Kolda	85,5	1,0	86,4	481
Matam	72,8	1,7	74,5	434
Kaffrine	75,0	0,5	75,5	547
Kédougou	83,8	0,9	84,7	128
Sédhiou	73,3	0,6	73,9	368
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	65,8	1,2	67,1	2 316
Second	77,9	1,3	79,1	2 180
Moyen	82,8	1,3	84,1	1 912
Quatrième	86,3	0,9	87,2	1 697
Le plus élevé	94,5	1,2	95,7	1 607
Ensemble	80,2	1,2	81,4	9 712

Tableau 2.11.1 Niveau d'instruction de la population des ménages : Femme

Répartition (en %) de la population de fait des femmes des ménages âgées de 6 ans et plus, en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint ou achevé et nombre médian d'années complétées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Aucun	Primaire incomplet	Primaire complet ¹	Secondaire incomplet	Secondaire complet ²	Supérieur	Ne sait pas	Total	Effectif de femmes	Nombre médian d'années complétées
Groupe d'âges										
6-9	42,8	56,3	0,0	0,5	0,0	0,0	0,4	100,0	4 104	a
10-14	25,7	54,7	3,2	15,7	0,1	0,0	0,7	100,0	5 494	2,8
15-19	26,8	15,8	3,6	48,6	3,3	1,0	0,9	100,0	3 937	5,9
20-24	34,9	11,3	3,4	29,9	10,2	8,4	1,7	100,0	3 336	5,6
25-29	45,5	12,0	3,2	21,4	6,4	9,0	2,6	100,0	2 547	2,5
30-34	54,0	16,3	4,0	13,2	3,9	6,7	1,9	100,0	2 429	a
35-39	62,3	17,6	4,5	7,9	1,3	4,6	1,8	100,0	2 110	a
40-44	60,1	19,7	6,6	8,4	1,8	2,2	1,2	100,0	1 584	a
45-49	62,6	16,9	5,2	9,3	1,4	2,8	1,9	100,0	1 072	a
50-54	78,8	9,1	3,7	4,5	0,4	2,3	1,3	100,0	1 848	a
55-59	75,6	8,3	4,2	6,9	0,8	2,4	1,8	100,0	1 038	a
60-64	76,7	8,4	3,9	8,1	0,8	1,1	1,1	100,0	1 001	a
65+	86,6	3,7	2,4	3,7	0,4	2,3	1,0	100,0	1 796	a
Ne sait pas/Information manquante	62,4	9,7	4,9	7,4	1,7	4,2	9,7	100,0	118	a
Résidence										
Urbain	33,4	28,3	4,6	22,4	4,1	5,7	1,6	100,0	14 768	3,2
Rural	59,5	23,3	2,2	11,7	1,3	0,9	1,1	100,0	17 647	a
Région										
Dakar	30,4	27,4	5,6	22,5	4,2	8,2	1,7	100,0	7 362	4,1
Ziguinchor	27,0	27,9	5,7	29,8	5,3	3,0	1,3	100,0	1 176	4,3
Diourbel	67,7	18,1	1,6	9,2	1,1	1,0	1,4	100,0	3 392	a
Saint-Louis	48,4	27,6	2,7	16,4	1,8	1,9	1,1	100,0	2 551	a
Tambacounda	57,9	26,0	3,3	9,9	1,3	1,0	0,6	100,0	1 565	a
Kaolack	51,2	24,8	3,1	15,3	2,2	1,7	1,6	100,0	2 369	a
Thiès	42,7	28,7	2,5	18,6	3,3	2,8	1,5	100,0	4 766	1,1
Louga	62,9	20,2	2,7	9,9	1,5	1,1	1,7	100,0	1 927	a
Fatick	44,9	28,9	1,7	19,1	2,9	1,8	0,7	100,0	1 950	0,4
Kolda	44,8	32,0	4,4	16,2	1,3	0,6	0,8	100,0	1 295	0,5
Matam	57,1	25,6	2,5	11,7	1,2	0,8	1,2	100,0	1 402	a
Kaffrine	78,5	13,1	1,2	5,2	0,9	0,4	0,6	100,0	1 322	a
Kédougou	41,4	35,2	2,7	18,6	1,4	0,9	0,0	100,0	319	0,7
Sédhiou	53,8	24,9	1,9	15,9	1,8	0,9	0,8	100,0	1 018	a
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	64,6	23,5	2,0	8,4	0,6	0,3	0,7	100,0	6 090	a
Second	59,4	23,3	2,2	12,6	1,2	0,5	0,9	100,0	6 357	a
Moyen	49,6	26,7	2,9	16,0	2,4	1,3	1,0	100,0	6 484	a
Quatrième	40,6	29,2	4,0	19,5	3,1	2,2	1,5	100,0	6 644	1,6
Le plus élevé	26,4	25,1	5,2	25,2	5,3	10,6	2,2	100,0	6 840	4,7
Ensemble	47,6	25,6	3,3	16,6	2,6	3,1	1,3	100,0	32 415	a

a = non calculé car moins de 50% des femmes ont fréquenté l'école ou ont complété une classe.

¹ A achevé 6 classes du niveau primaire.

² A achevé 7 classes du niveau secondaire.

Tableau 2.11.2 Niveau d'instruction de la population des ménages : Homme

Répartition (en %) de la population de fait des hommes des ménages âgés de 6 ans et plus, en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint ou achevé et nombre médian d'années complétées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Aucun	Primaire incomplet	Primaire complet ¹	Secondaire incomplet	Secondaire complet ²	Supérieur	Ne sait pas	Total	Effectif d'hommes	Nombre médian d'années complétées
Groupe d'âges										
6-9	49,4	50,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,2	100,0	3 936	a
10-14	32,1	50,6	2,1	14,3	0,0	0,0	0,8	100,0	4 903	2,2
15-19	32,7	17,2	3,0	42,5	2,5	0,4	1,7	100,0	3 480	4,9
20-24	35,4	12,9	2,3	29,4	7,8	10,3	1,8	100,0	2 679	5,2
25-29	40,0	12,2	2,8	21,6	5,7	15,1	2,6	100,0	1 846	4,4
30-34	40,9	17,3	3,4	16,4	4,2	14,4	3,2	100,0	1 801	3,5
35-39	43,8	17,5	5,6	14,7	2,8	10,5	5,2	100,0	1 494	2,2
40-44	50,2	15,8	7,8	11,9	2,4	7,8	4,1	100,0	1 332	a
45-49	49,2	18,7	6,4	13,8	1,8	5,7	4,6	100,0	1 098	a
50-54	56,9	13,3	6,1	11,5	2,0	5,5	4,6	100,0	983	a
55-59	58,8	11,8	3,0	11,5	2,1	9,5	3,3	100,0	592	a
60-64	62,7	7,3	5,5	12,7	2,6	5,6	3,6	100,0	1 052	a
65+	73,5	4,9	4,2	7,4	1,1	6,1	2,8	100,0	1 726	a
Ne sait pas/Information manquante	56,1	9,0	4,9	7,8	1,2	2,0	18,9	100,0	146	a
Résidence										
Urbain	29,6	27,6	4,2	23,2	3,5	8,6	3,4	100,0	12 761	4,0
Rural	56,5	24,3	2,2	11,9	1,5	2,4	1,3	100,0	14 308	a
Région										
Dakar	26,7	25,6	5,0	24,1	3,3	11,5	3,8	100,0	6 612	4,5
Ziguinchor	16,1	29,5	5,9	32,3	6,0	7,0	3,2	100,0	1 145	5,3
Diourbel	69,7	16,5	1,6	8,0	0,7	2,0	1,6	100,0	2 535	a
Saint-Louis	52,6	22,9	2,4	15,2	2,1	3,0	1,7	100,0	2 058	a
Tambacounda	60,3	23,8	2,6	9,3	1,3	1,7	0,9	100,0	1 387	a
Kaolack	47,7	24,2	3,1	16,0	2,5	3,9	2,5	100,0	1 724	a
Thiès	38,0	31,5	2,6	17,6	2,4	4,9	3,0	100,0	4 017	1,5
Louga	60,6	21,6	1,7	10,1	1,6	2,7	1,7	100,0	1 374	a
Fatick	37,8	34,0	1,4	19,0	3,0	3,8	1,0	100,0	1 666	1,2
Kolda	35,3	35,8	4,7	17,7	2,7	2,6	1,1	100,0	1 193	1,5
Matam	65,2	21,4	1,5	8,4	1,2	1,4	0,9	100,0	1 139	a
Kaffrine	78,2	12,4	1,2	5,6	0,6	1,3	0,8	100,0	945	a
Kédougou	29,5	40,5	3,2	21,5	2,3	2,9	0,1	100,0	304	2,5
Sédhiou	43,4	28,9	3,1	19,3	2,0	2,1	1,2	100,0	971	0,7
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	62,3	24,0	2,2	9,0	0,9	0,7	0,9	100,0	5 319	a
Second	55,8	24,7	2,5	12,3	1,6	1,9	1,2	100,0	5 243	a
Moyen	44,6	28,4	2,6	17,0	2,3	2,9	2,1	100,0	5 533	0,3
Quatrième	36,3	27,5	4,3	20,2	2,8	5,1	3,9	100,0	5 518	2,4
Le plus élevé	21,1	24,3	4,1	27,0	4,4	15,6	3,4	100,0	5 456	5,4
Ensemble	43,8	25,8	3,2	17,2	2,4	5,3	2,3	100,0	27 069	0,5

a = non calculé car moins de 50% des hommes ont fréquenté l'école ou ont complété une classe.

¹ A achevé 6 classes du niveau primaire

² A achevé 7 classes du niveau secondaire

Tableau 2.12 Taux de fréquentation scolaire

Taux Net de Fréquentation scolaire (TNF) et Taux Brut de Fréquentation scolaire (TBF), de la population de fait des ménages, par sexe et niveau d'études, et indice de parité entre les genres selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Taux net de fréquentation scolaire ¹				Taux brut de fréquentation scolaire ²			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Indice de parité entre les genres ³	Masculin	Féminin	Ensemble	Indice de parité entre les genres ³
NIVEAU PRIMAIRE								
Résidence								
Urbain	70,5	78,4	74,6	1,11	95,6	105,7	100,9	1,10
Rural	47,1	52,9	50,1	1,12	67,2	76,5	72,0	1,14
Région								
Dakar	74,6	81,1	78,2	1,09	103,4	107,7	105,8	1,04
Ziguinchor	87,8	89,9	88,8	1,02	110,7	111,6	111,1	1,01
Diourbel	30,3	40,3	35,5	1,33	47,8	61,1	54,7	1,28
Saint-Louis	49,6	63,1	56,7	1,27	64,5	88,4	77,1	1,37
Tambacounda	50,3	56,7	53,6	1,13	69,3	82,4	76,0	1,19
Kaolack	50,7	58,2	55,0	1,15	75,4	84,1	80,4	1,12
Thiès	62,7	71,0	66,8	1,13	91,6	100,6	96,1	1,10
Louga	39,6	47,3	43,5	1,20	58,5	72,5	65,6	1,24
Fatick	60,9	62,4	61,6	1,02	84,3	89,8	87,0	1,07
Kolda	74,4	72,6	73,5	0,98	94,0	96,9	95,4	1,03
Matam	41,1	62,0	51,6	1,51	56,4	88,4	72,4	1,57
Kaffrine	22,4	24,4	23,6	1,09	34,1	35,8	35,1	1,05
Kédougou	86,6	86,9	86,8	1,00	118,5	117,1	117,8	0,99
Sédhiou	55,2	60,4	57,5	1,10	73,4	85,8	79,0	1,17
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	46,3	49,2	47,8	1,06	64,2	69,2	66,8	1,08
Second	47,8	56,9	52,4	1,19	68,1	79,5	73,9	1,17
Moyen	56,6	63,3	60,0	1,12	79,9	94,9	87,5	1,19
Quatrième	60,8	69,4	65,6	1,14	88,7	94,4	91,8	1,07
Le plus élevé	77,0	83,2	80,2	1,08	100,1	111,9	106,2	1,12
Total	55,7	62,5	59,2	1,12	77,6	87,5	82,8	1,13
NIVEAU SECONDAIRE								
Résidence								
Urbain	44,2	50,7	47,7	1,15	56,5	64,6	60,9	1,14
Rural	25,4	29,7	27,7	1,17	33,0	38,4	35,8	1,16
Région								
Dakar	49,1	52,8	51,1	1,08	59,4	66,0	63,0	1,11
Ziguinchor	61,4	71,5	66,5	1,16	82,7	91,8	87,3	1,11
Diourbel	16,1	22,4	19,5	1,39	20,8	28,1	24,7	1,35
Saint-Louis	31,0	35,5	33,6	1,14	43,6	47,1	45,7	1,08
Tambacounda	15,7	23,4	19,7	1,49	20,7	29,0	25,1	1,40
Kaolack	29,3	35,5	32,8	1,21	41,6	47,3	44,8	1,14
Thiès	33,0	47,5	40,5	1,44	42,1	61,7	52,2	1,47
Louga	26,3	23,0	24,5	0,87	35,4	31,9	33,5	0,90
Fatick	38,2	46,3	42,4	1,21	52,4	58,9	55,8	1,13
Kolda	34,9	32,7	33,8	0,94	42,3	40,1	41,2	0,95
Matam	20,3	31,2	26,1	1,53	28,5	38,0	33,6	1,33
Kaffrine	12,9	13,7	13,4	1,06	16,4	18,4	17,5	1,12
Kédougou	41,2	37,5	39,4	0,91	47,7	48,8	48,2	1,02
Sédhiou	37,9	37,7	37,8	0,99	47,7	48,8	48,2	1,02
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	19,8	20,6	20,2	1,04	25,4	26,3	25,9	1,04
Second	26,2	32,9	29,7	1,26	34,5	41,9	38,3	1,22
Moyen	31,5	37,6	34,8	1,19	41,2	49,8	45,9	1,21
Quatrième	39,0	47,0	43,2	1,21	50,0	59,9	55,2	1,20
Le plus élevé	54,6	56,6	55,7	1,04	69,3	71,2	70,4	1,03
Total	33,5	39,2	36,5	1,17	43,2	50,2	46,9	1,16

¹ Le taux net de fréquentation scolaire (TNF) au niveau primaire est le pourcentage de la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire (6–11 ans) qui fréquente l'école primaire. Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est le pourcentage de la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire (12–18 ans) qui fréquente l'école secondaire. Par définition le taux net de fréquentation ne peut pas excéder 100 %.

² Le taux brut de fréquentation scolaire (TBF) au niveau primaire est le nombre total d'élèves du niveau primaire, exprimé en pourcentage de la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire. Le taux brut de fréquentation scolaire au niveau secondaire est le nombre total d'élèves du niveau secondaire, exprimé en pourcentage de la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire. S'il y a pour un niveau donné un nombre important d'élèves plus âgés ou plus jeunes que l'âge officiel pour ce niveau, le TBF peut excéder 100 %.

³ L'indice de parité entre les genres au niveau primaire est le ratio du TNF (TBF) au niveau primaire des filles sur le TNF (TBF) des garçons. L'indice de parité entre les genres au niveau secondaire est le ratio du TNF (TBF) au niveau secondaire des filles sur le TNF (TBF) des garçons.

Tableau 2.13 Connaissance d'un programme de transferts sociaux

Pourcentage de ménages connaissant un service de transfert social, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Bourse de sécurité familiale	Bourse d'étude	Autre transfert de l'état	Programme d'une structure privée/ONG	Tout autre programme de support extérieur	Au moins un programme	Effectif de ménages
Chef du ménage							
Homme	83,2	46,3	47,1	16,9	1,1	86,2	5 988
Femme	83,2	47,9	49,0	16,5	0,8	86,0	2 435
Âge du chef de ménage							
15–19	*	*	*	*	*	*	13
20–24	56,5	39,1	26,8	8,6	0,3	68,9	141
25–29	78,6	44,7	45,9	18,6	2,6	82,1	267
30–34	71,6	43,6	45,9	16,7	0,7	76,6	577
35–39	83,4	45,2	46,4	17,3	0,2	85,4	688
40–44	83,5	45,0	45,2	15,3	0,8	85,8	904
45–49	82,8	45,5	47,1	18,2	0,6	86,0	895
50–54	84,7	46,5	52,6	15,5	1,7	88,5	1 086
55–59	84,9	48,8	52,0	16,5	0,6	87,4	703
60–64	87,1	47,1	47,3	16,8	1,2	89,2	1 124
65–69	85,3	50,5	46,5	15,9	0,8	87,0	814
70–74	86,1	47,6	47,6	18,8	1,3	88,3	621
75–79	82,9	53,2	46,9	18,8	2,5	86,7	269
80+	87,7	49,7	50,4	19,1	1,2	90,7	272
Ne sait pas	(79,7)	(42,0)	(55,3)	(26,1)	(0,0)	(82,0)	49
Niveau d'instruction du chef de ménage							
Aucun	84,0	39,6	47,1	15,4	1,1	86,2	5 130
Primaire	83,1	51,3	50,1	16,6	0,9	86,0	1 433
Moyen/secondaire ou plus	81,5	65,8	46,9	22,2	1,0	86,1	1 643
Ne sait pas	79,5	44,3	50,5	9,8	0,5	86,3	217
Résidence							
Urbain	78,1	54,3	44,4	17,4	1,0	82,4	4 281
Rural	88,5	39,0	51,0	16,3	1,1	90,1	4 142
Région							
Dakar	72,2	57,0	42,4	17,0	0,9	78,0	2 411
Ziguinchor	87,2	49,9	42,7	15,4	0,1	88,9	393
Diourbel	95,7	50,6	59,8	25,1	0,6	97,0	804
Saint-Louis	83,1	40,3	44,2	17,5	0,9	85,7	660
Tambacounda	89,1	45,5	54,9	24,4	1,1	91,5	351
Kaolack	85,8	34,7	30,5	12,8	0,2	86,7	534
Thiès	75,1	44,1	42,3	9,2	0,9	77,2	1 129
Louga	91,9	41,9	60,1	14,9	0,7	95,2	471
Fatick	92,5	45,9	55,7	19,9	0,3	93,5	443
Kolda	97,5	30,7	63,5	27,4	0,5	98,1	345
Matam	90,2	33,4	58,1	15,4	10,4	92,7	283
Kaffrine	93,2	33,8	61,2	12,1	1,0	94,6	272
Kédougou	80,4	51,5	52,0	12,2	0,2	84,3	103
Sédhiou	97,3	48,6	37,3	13,5	0,2	98,0	223
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	88,7	30,4	48,8	16,1	0,8	90,0	1 599
Second	87,5	38,2	48,1	14,8	1,3	88,9	1 506
Moyen	84,3	45,6	50,5	17,0	1,3	86,7	1 696
Quatrième	77,7	51,8	45,6	16,2	0,9	81,9	1 803
Le plus élevé	79,2	64,5	45,6	19,6	1,0	84,2	1 819
Ensemble	83,2	46,8	47,6	16,8	1,0	86,2	8 423

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 2.14 Support reçu grâce à un programme de transferts sociaux

Pourcentage de ménages dans lesquels un membre du ménage a reçu un support grâce à un programme de transferts sociaux, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Bourse de sécurité familiale	Bourse d'étude	Autre transfert de l'état	Programme d'une structure privée/ONG	Tout autre programme de support extérieur	Au moins un programme	Effectif de ménages
Chef du ménage							
Homme	16,3	3,0	13,0	1,9	0,3	28,0	5 988
Femme	12,6	3,3	14,2	1,0	0,3	26,0	2 435
Âge du chef de ménage							
15–19	*	*	*	*	*	*	13
20–24	5,1	4,8	2,9	2,2	0,3	13,5	141
25–29	7,4	3,9	9,6	0,7	0,0	17,4	267
30–34	7,2	3,1	9,4	1,3	0,0	18,0	577
35–39	10,3	2,4	12,5	1,2	0,1	20,6	688
40–44	9,1	2,2	10,8	2,2	0,4	21,3	904
45–49	13,4	2,3	12,0	1,9	0,2	24,2	895
50–54	17,1	3,3	13,2	1,5	0,6	28,5	1 086
55–59	18,8	3,1	17,3	1,2	0,3	32,8	703
60–64	19,0	2,7	15,7	2,2	0,7	32,6	1 124
65–69	19,7	4,6	16,1	1,6	0,2	34,3	814
70–74	21,3	2,9	15,2	1,0	0,4	32,4	621
75–79	16,5	6,1	12,1	1,4	0,6	30,5	269
80+	23,0	3,3	18,2	2,9	0,2	40,6	272
Ne sait pas	(21,7)	(2,3)	(9,4)	(1,2)	(0,0)	(28,5)	49
Niveau d'instruction du chef de ménage							
Aucun	18,5	2,4	15,0	1,9	0,3	30,7	5 130
Primaire	13,9	2,3	15,1	1,4	0,5	27,6	1 433
Moyen/secondaire ou plus	6,6	5,9	6,8	1,1	0,3	17,1	1 643
Ne sait pas	12,5	4,9	14,6	0,8	0,0	27,8	217
Résidence							
Urbain	9,4	4,6	10,4	1,4	0,2	21,4	4 281
Rural	21,2	1,6	16,5	1,9	0,5	33,8	4 142
Région							
Dakar	5,2	5,7	8,4	0,9	0,2	17,4	2 411
Ziguinchor	24,9	1,7	10,8	2,2	0,0	32,3	393
Diourbel	14,7	1,3	15,5	1,6	0,2	28,8	804
Saint-Louis	15,3	2,9	8,3	2,5	0,3	25,9	660
Tambacounda	29,8	1,2	15,4	4,4	0,1	38,5	351
Kaolack	15,1	1,0	5,0	0,2	0,2	19,1	534
Thiès	11,0	2,6	12,6	1,5	0,7	23,5	1 129
Louga	8,6	3,6	16,6	1,3	0,1	25,2	471
Fatick	25,0	2,5	24,6	1,9	0,0	41,9	443
Kolda	36,3	2,0	26,9	4,6	0,5	51,6	345
Matam	25,1	1,7	20,3	3,0	3,0	42,5	283
Kaffrine	27,0	1,5	32,8	0,9	0,0	45,5	272
Kédougou	27,3	3,1	23,9	2,5	0,0	40,9	103
Sédhiou	36,2	0,7	13,1	0,3	0,2	42,2	223
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	29,3	0,9	19,6	2,8	0,2	41,4	1 599
Second	24,3	1,6	17,3	2,4	0,4	37,2	1 506
Moyen	13,2	2,4	13,9	1,3	0,5	25,7	1 696
Quatrième	8,3	3,1	10,9	0,9	0,5	19,9	1 803
Le plus élevé	4,1	7,0	6,6	1,1	0,1	16,3	1 819
Ensemble	15,2	3,1	13,4	1,6	0,3	27,5	8 423

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 2.15 Support reçu grâce à un programme de transferts sociaux parmi les ménages qui connaissent un programme de transferts sociaux

Pourcentage de ménages connaissant au moins un programme de transferts sociaux et dans lesquels un membre du ménage a reçu un support grâce à un programme de transferts sociaux, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Bourse de sécurité familiale	Bourse d'étude	Autre transfert de l'état	Programme d'une structure privée/ONG	Tout autre programme de support extérieur	Au moins un programme	Effectif de ménages qui connaissent au moins un programme de transferts sociaux
Chef du ménage							
Homme	18,9	3,5	15,1	2,2	0,4	32,5	5 163
Femme	14,6	3,9	16,5	1,1	0,4	30,3	2 095
Âge du chef de ménage							
15–19	*	*	*	*	*	*	11
20–24	7,5	6,9	4,2	3,2	0,5	19,6	97
25–29	9,0	4,8	11,7	0,8	0,0	21,2	219
30–34	9,4	4,0	12,3	1,8	0,0	23,5	442
35–39	12,1	2,8	14,6	1,4	0,1	24,1	588
40–44	10,6	2,6	12,6	2,5	0,4	24,8	776
45–49	15,5	2,7	14,0	2,3	0,3	28,1	770
50–54	19,3	3,7	14,9	1,6	0,7	32,1	962
55–59	21,5	3,6	19,8	1,4	0,3	37,5	616
60–64	21,3	3,1	17,6	2,5	0,8	36,6	1 003
65–69	22,6	5,2	18,5	1,8	0,2	39,5	709
70–74	24,1	3,3	17,2	1,1	0,5	36,7	548
75–79	19,0	7,0	14,0	1,7	0,7	35,2	233
80+	25,4	3,7	20,1	3,2	0,2	44,8	247
Ne sait pas	(26,4)	(2,8)	(11,5)	(1,5)	(0,0)	(34,8)	40
Niveau d'instruction du chef de ménage							
Aucun	21,4	2,7	17,3	2,3	0,4	35,7	4 424
Primaire	16,1	2,6	17,6	1,6	0,6	32,1	1 233
Moyen/secondaire ou plus	7,7	6,9	7,9	1,2	0,4	19,9	1 414
Ne sait pas	14,5	5,6	16,9	1,0	0,0	32,3	187
Résidence							
Urbain	11,4	5,6	12,6	1,7	0,3	25,9	3 528
Rural	23,6	1,8	18,3	2,1	0,5	37,5	3 730
Région							
Dakar	6,7	7,3	10,8	1,2	0,3	22,3	1 881
Ziguinchor	28,0	1,9	12,1	2,5	0,0	36,4	350
Diourbel	15,2	1,3	16,0	1,7	0,2	29,7	780
Saint-Louis	17,9	3,4	9,7	3,0	0,4	30,2	567
Tambacounda	32,5	1,3	16,8	4,8	0,2	42,1	321
Kaolack	17,4	1,2	5,8	0,3	0,3	22,0	463
Thiès	14,3	3,4	16,3	1,9	0,9	30,5	871
Louga	9,1	3,8	17,5	1,3	0,1	26,5	449
Fatick	26,8	2,7	26,3	2,0	0,0	44,8	414
Kolda	37,0	2,1	27,4	4,7	0,5	52,6	339
Matam	27,1	1,9	21,9	3,2	3,3	45,9	262
Kaffrine	28,6	1,5	34,6	1,0	0,0	48,1	257
Kédougou	32,4	3,7	28,4	3,0	0,0	48,6	87
Sédhiou	36,9	0,7	13,4	0,3	0,2	43,1	219
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	32,6	1,0	21,7	3,1	0,2	46,0	1 439
Second	27,3	1,8	19,5	2,7	0,4	41,8	1 339
Moyen	15,2	2,7	16,1	1,5	0,5	29,6	1 471
Quatrième	10,1	3,8	13,4	1,1	0,6	24,3	1 477
Le plus élevé	4,9	8,3	7,8	1,3	0,2	19,4	1 531
Ensemble	17,7	3,6	15,5	1,9	0,4	31,9	7 258

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 2.16 Couverture maladie universelle des membre des ménages

Pourcentage des membres des ménages (population de droit) qui bénéficient d'un régime de couverture du risque maladie par type de couverture, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Mutuelle de santé communautaire	Mutuelle de santé professionnelle	Institution de prévoyance maladie	Imputation budgétaire	Assurance privée	Assurance maladie retraité (IPRES)	Assurance maladie retraité (FNR)	Gratuité soins enfants 0–4 ans	Plan Sésame (60+)	Aucune	Population de droit
Chef du ménage											
Homme	4,4	1,7	1,0	0,7	0,4	0,2	0,1	1,7	0,3	89,9	52 716
Femme	3,2	1,2	1,0	0,7	0,4	0,2	0,0	1,7	0,3	91,6	18 440
Groupe d'âges											
<5	3,5	1,4	0,9	0,5	0,3	0,0	0,1	11,7	0,3	81,8	9 712
5–9	3,3	1,5	0,8	0,5	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0	93,4	10 003
10–14	3,6	1,2	0,8	0,4	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	93,6	10 376
15–19	3,5	1,1	0,5	0,5	0,6	0,1	0,0	0,0	0,0	93,7	7 393
20–29	3,7	1,1	0,5	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	94,2	10 265
30–39	4,5	2,2	1,3	1,1	0,8	0,1	0,0	0,0	0,0	90,2	7 854
40–49	5,3	3,0	2,7	1,3	0,8	0,1	0,0	0,0	0,0	87,1	5 132
50–59	6,1	2,3	1,1	1,4	0,6	0,3	0,1	0,0	0,1	88,5	4 512
60+	5,6	1,0	1,0	1,7	0,3	1,9	0,4	0,1	2,9	86,1	5 635
Ne sait pas	1,0	1,7	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	96,1	273
Niveau d'instruction du chef de ménage											
Aucun	4,0	0,5	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0	1,4	0,2	93,3	47 483
Primaire	4,5	1,6	1,5	0,6	0,2	0,3	0,0	2,3	0,3	88,9	11 347
Moyen/secondaire ou plus	4,4	5,8	3,5	3,4	2,0	0,6	0,3	2,0	0,4	78,8	10 353
Ne sait pas	3,4	3,4	0,8	1,1	1,8	0,2	0,0	1,9	1,1	86,9	1 972
Résidence											
Urbain	3,7	2,7	1,8	1,4	0,9	0,4	0,1	2,0	0,5	87,1	31 946
Rural	4,4	0,6	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	1,4	0,2	93,0	39 210
Région											
Dakar	1,8	2,5	2,3	2,0	1,4	0,5	0,2	2,7	0,6	86,7	16 107
Ziguinchor	3,0	1,8	0,6	0,1	0,4	0,1	0,0	1,2	0,2	92,6	2 697
Diourbel	2,2	0,6	0,3	0,5	0,0	0,1	0,0	1,2	0,3	94,9	7 288
Saint-Louis	2,1	2,8	0,4	0,1	0,3	0,2	0,0	0,6	0,2	93,3	5 457
Tambacounda	5,2	1,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,8	0,2	92,5	3 604
Kaolack	4,6	1,2	0,4	0,9	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1	92,4	5 009
Thiès	2,9	1,3	1,7	0,4	0,2	0,3	0,0	1,0	0,2	92,3	10 406
Louga	3,5	0,8	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	94,9	3 996
Fatick	11,6	1,8	0,4	0,6	0,1	0,1	0,1	4,0	0,3	81,5	4 344
Kolda	7,4	1,5	0,2	0,4	0,2	0,0	0,0	3,3	0,2	87,0	3 045
Matam	4,8	0,7	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	2,0	0,3	92,1	3 065
Kaffrine	13,9	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	2,0	0,3	83,5	2 925
Kédougou	7,6	1,0	1,1	0,2	0,0	0,1	0,0	1,6	0,1	88,3	775
Sédhiou	2,5	1,2	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	1,4	0,1	94,3	2 439
Quintile de bien-être économique											
Le plus bas	4,8	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,2	93,5	14 224
Second	4,5	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	1,6	0,1	93,1	14 244
Moyen	4,5	1,0	0,6	0,1	0,1	0,1	0,0	1,5	0,3	91,9	14 218
Quatrième	3,6	1,7	1,0	0,6	0,3	0,4	0,0	1,9	0,4	90,4	14 241
Le plus élevé	3,1	4,4	3,1	2,8	1,6	0,5	0,2	2,0	0,5	82,6	14 227
Ensemble	4,1	1,5	1,0	0,7	0,4	0,2	0,1	1,7	0,3	90,3	71 156

CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ENQUÊTÉES

3

Principaux résultats

- **Niveau d'instruction** : Un peu plus de quatre personnes enquêtées sur dix (44 % des femmes et 37 % des hommes) n'ont aucun niveau d'instruction.
- **Exposition aux médias** : 32% des femmes et 29 % des hommes ne sont exposés à aucun des trois médias (journal, radio ou télévision) pour s'informer.
- **Emploi** : 36 % des femmes et 78 % des hommes ont déclaré avoir travaillé au cours des 7 jours avant l'enquête.
- **Occupation** : Parmi les personnes enquêtées âgées de 15-49 ans qui ont déclaré avoir travaillé au cours des 12 mois, 53 % des femmes et 16 % des hommes étaient dans le secteur des ventes et services. 11 % des femmes et 23 % des hommes étaient dans le secteur de l'agriculture.
- **Lieu de résidence à la naissance et migration récente** : Parmi les femmes et les hommes résidants hors de leur lieu de naissance au moment de l'enquête, respectivement 27 % et 39 % ont emménagé dans leur lieu de résidence actuel au cours des 5 dernières années précédant l'enquête.
- **Raison de la migration** : Parmi les femmes qui ont migré au cours des 5 dernières années ayant précédé l'enquête, 6 % étaient déplacées pour des raisons liées aux études ou formation et 4% pour la recherche d'emploi contre respectivement 15 % et 34 % chez les hommes.

Ce chapitre présente des informations sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des personnes enquêtées, telles que l'âge, le niveau d'instruction, l'alphabétisation, l'état matrimonial, l'emploi, l'occupation, le bien-être économique, la couverture maladie, le lieu de résidence à la naissance, le lieu de résidence actuel et la migration récente. Il présente également des informations sur la consommation d'alcool et l'usage de tabac des personnes enquêtées. L'ensemble de ces informations est utile pour comprendre les facteurs qui affectent le recours aux services de santé reproductive, l'utilisation de la contraception ainsi que d'autres comportements en matière de santé.

3.1 CARACTÉRISTIQUES DE BASE DES PERSONNES INTERROGÉES POUR L'ENQUÊTE

Le **tableau 3.1** présente la répartition en pourcentage des femmes et des hommes interviewés au cours de l'EDS-Continue 2023. Les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur les données pondérées et assurent donc une représentativité pour le pays dans son ensemble, pour les milieux urbain et rural et pour chacune des régions.

Dans l'ensemble, 16 583 femmes et 5 671 hommes de 15-49 ans ont été enquêtés au cours de l'EDS-Continue 2023 (**Tableau 3.1**).

- Au fur et à mesure que l'âge augmente, on constate une diminution des proportions, passant de 22 % à 7 % des 15-19 ans aux 45-49 ans chez les femmes et, de 25 % à 8 % chez les hommes entre les mêmes groupes. De plus, cette répartition révèle une très forte proportion de jeunes parmi les personnes de 15-49 ans. En effet, 23 % des femmes et 27 % des hommes ont entre 15 et 19 ans. Par ailleurs, 20 % des femmes et 20 % des hommes ont entre 20 et 24 ans. Globalement, ces caractéristiques reflètent la structure d'une population jeune.
- Parmi les enquêtés, 46 % des femmes et 43 % des hommes ont déclaré leur état de santé bon. Cependant, 4 % des femmes et 2 % des hommes ont déclaré avoir un mauvais état de santé.
- La population du Sénégal est majoritairement musulmane (97 % des femmes et 96 % des hommes). La religion chrétienne concerne 3 % des femmes et 4 % des hommes.
- Un peu plus de six femmes sur dix sont mariées (64 %) tandis que 31 % sont dans le célibat. En revanche, la majorité des hommes étaient célibataires au moment de l'enquête (60 %), contre 38 % qui étaient en union.
- La population sénégalaise est presque répartie entre le milieu urbain et le milieu rural, avec 51 % des femmes et 45 % des hommes vivant en milieu rural.
- Près de la moitié des femmes (44 %) et plus d'un tiers des hommes (37 %) n'ont aucun niveau d'instruction.
- Au Sénégal, un peu plus de la moitié de la population est concentrée dans les régions de Dakar (31 % pour les hommes et 25 % pour les femmes), Thiès (respectivement 16 % et 15 %) et Diourbel (8 % et 11 %). Le reste est réparti dans les onze autres régions du pays, Kédougou étant la région la plus faiblement peuplée (1 % femmes et 1 % d'hommes).
- La répartition de la population de 15-49 ans selon le quintile de bien-être économique ne révèle pas de différences importantes entre les sexes : 16 % des femmes, tout comme 16 % des hommes, vivent dans des ménages classés dans le quintile le plus bas tandis que 24 % des femmes et 22 % des hommes vivent dans un ménage du quintile le plus élevé (**Tableau 3.1**).

3.2 INSTRUCTION ET ALPHABÉTISATION

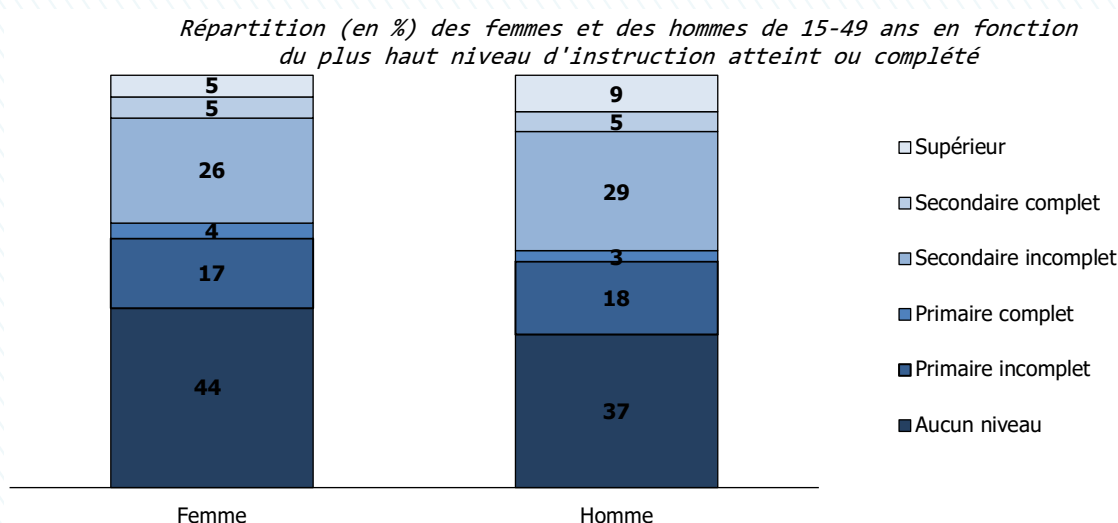
3.2.1 Niveau d'instruction

Les **tableaux 3.2.1** et **3.2.2** présentent les données sur le plus haut niveau d'instruction atteint ou achevé par les enquêtés et le nombre médian d'années d'instruction achevées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Globalement, la proportion de femmes n'ayant reçu aucune instruction est plus élevée (44 %) que celle des hommes (37 %). En outre, 3 % des hommes contre 4 % des femmes ont le niveau primaire complet. Les proportions d'individus ayant dépassé le niveau secondaire restent faibles pour les deux sexes : 5 % des hommes et autant de femmes ont un niveau secondaire complet. Par ailleurs, seuls 9 % des hommes contre 5 % de femmes ont accédé à l'enseignement supérieur. (**Graphique 3.1**).

En définitive, le nombre médian d'années d'étude complétées est de 3,7 pour les femmes et 4,3 pour les hommes de 15-49 ans.

Graphique 3.1 Niveau d'instruction des enquêtés



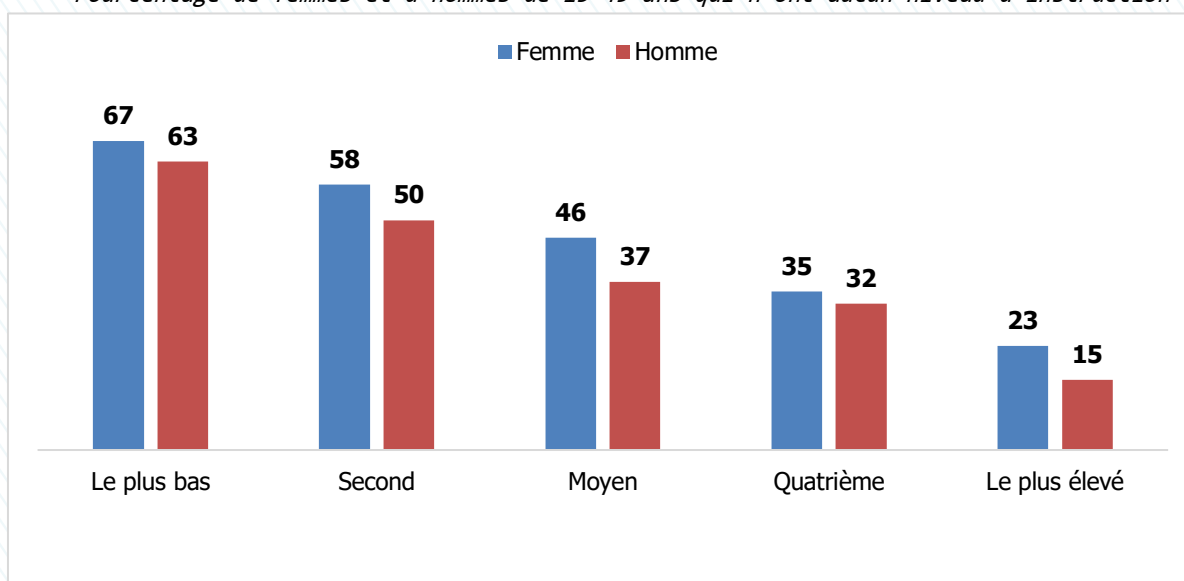
Tendances : Quel que soit le sexe, la proportion de la population âgée de 15-49 ans sans niveau d'instruction a connu une baisse continue au fil des années. Chez les femmes, cette proportion est passé de 73 % en 1992-1993 à 46 % en 2017, puis à 44 % en 2023. Chez les hommes, elle a diminué de 60 % à 36 % entre 1992-1993 et 2017 avant de remonter légèrement à 37 % en 2023.

Variations par caractéristique

- Quel que soit le sexe, le niveau d'instruction augmente des générations les plus anciennes aux générations les plus récentes : la proportion de femmes sans niveau d'instruction varie de 63 % pour celles de 40-44 ans à 24 % pour celles de 15-19 ans. Chez les hommes, des écarts de même nature sont observés (respectivement 50 % contre 27 %).
- Le niveau d'instruction des enquêtés varie en fonction du milieu de résidence avec des proportions d'hommes non instruits plus élevées en milieu rural (51 %) qu'en milieu urbain (26 %). La tendance est la même parmi les femmes (respectivement 58 % contre 29 %).
- A l'exception de Ziguinchor (20 %) et Dakar (26 %) qui enregistrent les proportions les plus faibles, la part des femmes sans instruction reste élevée dans l'ensemble des autres régions, notamment à Kaffrine (75 %), Diourbel (66 %) et Tambacounda (62 %). Chez les hommes, les proportions les plus élevées sont observées à Kaffrine (80 %), Diourbel (65 %) et Matam (61 %). À l'inverse, Ziguinchor (7 %) et, dans une moindre mesure à Dakar (25 %) affichent les proportions les plus faibles.
- Les données des tableaux indiquent aussi que le niveau d'instruction est étroitement lié au niveau de bien-être économique du ménage. En effet, la proportion de personnes sans instruction diminue à mesure que ce niveau augmente : des ménages classés dans le plus bas quintile à ceux classés dans le quintile le plus élevé, elle passe de 67 % à 23 % chez les femmes et de 63 % à 15 % chez les hommes (**Graphique 3.2**).

Graphique 3.2 Niveau d'instruction par quintile de bien-être économique

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui n'ont aucun niveau d'instruction



3.2.2 Alphabétisation

Alphabétisation

On suppose que les personnes enquêtées qui ont fréquenté un niveau supérieur ou un niveau secondaire sont alphabétisées. Toutes les autres personnes enquêtées sont considérées comme étant alphabétisées si elles peuvent lire à haute voix tout ou une partie de la phrase qui leur est présentée.

Échantillon : Femmes et hommes âgés de 15 à 49 ans

D'après les résultats des **tableaux 3.3.1 et 3.3.2**, le niveau global d'alphabétisation reste marqué par des disparités selon le sexe. Ainsi, 51 % des femmes âgées de 15 à 49 ans sont considérées comme alphabétisées, contre 66 % chez les hommes du même groupe d'âge.

Cette différence pourrait en partie résulter des écarts observés dans les niveaux d'instruction ou de lecture atteints. En effet, parmi les femmes, 5 % ont un niveau d'instruction supérieur, 38 % peuvent lire une phrase entière et 8 % seulement une partie de phrase. Du côté des hommes, 9 % ont atteint le niveau supérieur, 44 % peuvent lire une phrase entière et 13 % une partie de phrase. Ces chiffres confirment une surreprésentation masculine aux niveaux les plus élevés de compréhension écrite.

En ce qui concerne la participation aux programmes d'alphabétisation, elle demeure relativement faible, touchant 17 % des femmes et 22 % des hommes. Parmi les personnes ayant participé à ces programmes, une large majorité a été alphabétisée en arabe (64 % des femmes et 81 % des hommes), tandis que l'apprentissage en français reste marginal (4 % des femmes et 11 % des hommes) (**Tableaux 3.4.1 et 3.4.2**).

Tendances : Entre 2017 et 2023, le taux d'alphabétisation a progressé aussi bien chez les femmes que chez les hommes, passant respectivement de 47 % à 51 % et de 59 % à 66 %.

Variations par caractéristique

- Une amélioration du taux d'alphabétisation est observée des générations anciennes aux plus récentes avec des proportions qui varient de 32 % chez les femmes âgées de 45-49 ans à 69 % chez celles de 15-19 ans contre 57 % à 70 % chez les hommes des mêmes catégories d'âges (**Tableaux 3.3.1 et 3.3.2**).
- Quel que soit le sexe, le taux d'alphabétisation est plus élevé en milieu urbain (66 % pour les femmes et 76 % pour les hommes) qu'en milieu rural (36 % des femmes et 53 % des hommes).
- Les régions de Kaffrine et Diourbel enregistrent les plus faibles proportions de femmes alphabétisées (respectivement 22 % et 31 %) tandis que Ziguinchor affiche le taux le plus élevé (76 %). Chez les hommes, les proportions d'alphabétisés varient d'un minimum de 34 % à Kaffrine à un maximum de 91 % à Ziguinchor.
- Le taux d'alphabétisation augmente avec l'amélioration du niveau de bien-être économique du ménage, passant de 25 % dans le quintile le plus bas à 73 % dans le quintile le plus élevé chez les femmes. Chez les hommes, ces taux varient respectivement de 37 % à 88 %.
- La participation à un programme d'alphabétisation varie d'un maximum de 25 % dans les régions de Tambacounda, Kolda et Kaffrine à minimum de 3 % dans celles de Ziguinchor et de Kédougou chez les femmes. Chez les hommes, cette proportion est plus élevée à Kaffrine (57 %) et plus faible à Kaolack (3 %) (**Tableaux 3.4.1 et 3.4.2**).

3.3 EXPOSITION AUX MÉDIAS DE MASSE ET UTILISATION DE L'INTERNET

Exposition aux médias de masse

Il a été demandé aux personnes enquêtées à quelle fréquence elles lisent le journal, écoutent la radio et regardent la télévision. Celles ayant répondu au moins une fois par semaine sont considérées comme étant régulièrement exposées à ce type de média.

Échantillon : Femmes et hommes de 15 à 49 ans

Utilisation de l'internet

Il a été demandé aux personnes interrogées si elles ont utilisé l'internet sur n'importe quel support, si elles ont utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois, et dans l'affirmative, avec quelle fréquence au cours du mois passé.

Échantillon : Femmes et hommes de 15 à 49 ans

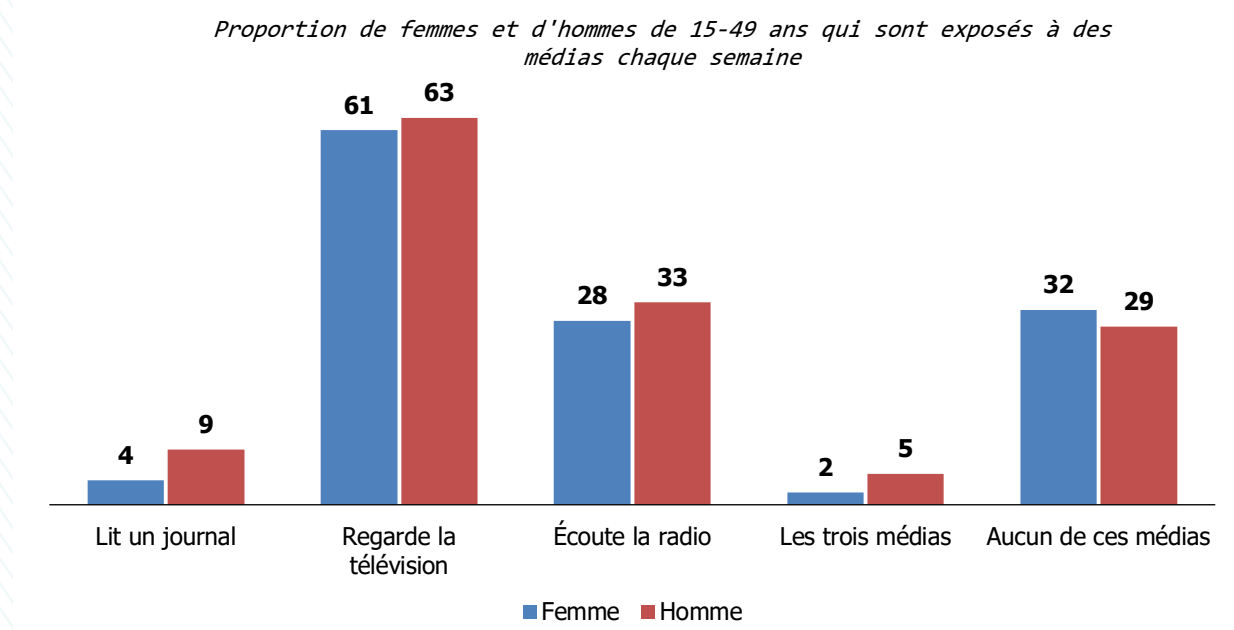
Les données sur l'exposition aux différents médias sont particulièrement importantes pour la mise en place de programmes d'éducation, de sensibilisation et de diffusion d'informations dans tous les domaines, notamment la santé et, en particulier, dans la planification familiale. Elles sont utiles aussi pour évaluer l'accès de la population à l'information.

Globalement, les femmes sont moins exposées aux médias : 32 % des femmes n'utilisent aucun des médias, que ce soit le journal, la radio ou la télévision pour s'informer, contre 29 % des hommes. La télévision demeure le média le plus accessible avec 61 % des femmes et 63 % des hommes ayant déclaré avoir regardé la télévision, au moins une fois par semaine. Par ailleurs, 2 % des femmes et 5 % des hommes sont exposés aux trois médias au moins une fois par semaine (**Tableau 3.5.1 et 3.5.2, et Graphique 3.3**).

L'internet représente aujourd'hui un canal essentiel de diffusion et d'accès à l'information. Il facilite l'utilisation des services variés tels que le courrier électronique, la consultation de pages Web enrichies de contenus multimédias, la transmission de vidéos et d'audios en direct (streaming) ainsi que l'interaction sur les réseaux sociaux.

Au cours des douze derniers mois, 66 % des femmes et 76 % des hommes ont déclaré avoir utilisé internet (**Tableaux 3.6.1 et 3.6.2**). Parmi ces utilisateurs, la majorité des femmes (58 %) et des hommes (63 %) ont déclaré y accéder presque chaque jour.

Graphique 3.3 Exposition aux médias



Variations par caractéristique

- L'exposition aux médias varie selon le milieu de résidence. En effet, 43 % des femmes résidant en milieu rural ne sont exposées à aucun média contre 21 % en milieu urbain. Les variations sont similaires chez les hommes (40 % en milieu rural contre 19 % en milieu urbain) (**Tableau 3.5.1 et Tableau 3.5.2**).
- Des disparités régionales marquées sont observées en matière d'accès aux médias : les proportions de femmes exposées à aucun média sont plus élevées dans les régions de Tambacounda (68 %) et Kaffrine (52 %) alors que Dakar enregistre la plus faible proportion (20 %). Chez les hommes, les régions les plus touchées sont Sédhiou (67 %), Kolda (49 %), Fatik (44 %) et Kaffrine (44 %), contre seulement 17 % à Dakar qui présente la situation la plus favorable.
- L'exposition aux médias augmente avec le niveau d'instruction, quel que soit le sexe. Chez les femmes, la proportion de celles n'accédant à aucun média varie de 41 % parmi celles non instruites à 25 % parmi celles ayant un niveau moyen/secondaire ou plus. La tendance reste similaire chez les hommes : 41 % de ceux sans instruction ne sont exposés à aucun média contre 18 % parmi ceux ayant un niveau d'instruction moyen/secondaire ou plus.
- Les proportions de femmes et d'hommes exposés à aucun média diminuent du quintile le plus bas au plus élevé, passant de 69 % à 20 % chez les femmes et de 58 % à 12 % chez les hommes.

- La proportion de femmes ayant déclaré avoir utilisé internet au cours des douze derniers mois est beaucoup plus élevée en milieu urbain (81 %) qu'en milieu rural (52 %). Chez les hommes, la tendance reste la même, avec 85 % d'utilisateurs en zone urbaine contre 65 % en zone rurale (**Tableaux 3.6.1 et 3.6.2**).
- Il est plus fréquent chez les femmes d'utiliser internet à Dakar (88 %) et à Ziguinchor (75 %) que dans les autres régions comme Tambacounda (31 %) et Kolda (36 %). Chez les hommes, les proportions les plus élevées en matière d'utilisation sont également observées dans les régions de Dakar (88 %) et Ziguinchor (84 %), tandis que les régions Kaffrine (48 %) et Kaolack (55 %) affichent les plus faibles.
- L'utilisation d'internet au cours des douze derniers mois augmente avec le niveau d'instruction. Chez les femmes, elle passe de 52 % parmi celles n'ayant aucun niveau à 82 % parmi celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus. Cette proportion varie de 63 % à 87 % chez les hommes selon les mêmes catégories.
- La proportion de femmes ayant déclaré avoir utilisé internet au cours des douze derniers mois augmente avec l'élévation du quintile de bien-être économique en passant de 27 % dans le quintile le plus bas à 90 % dans le quintile le plus élevé. Chez les hommes, cette proportion varie de 47 % à 91 % (**Tableaux 3.6.1 et 3.6.2**).

Tendances : Entre 2017 et 2023, la proportion d'individus n'ayant utilisé aucun des trois médias (journal, radio ou télévision) pour s'informer a augmenté légèrement, quel que soit le sexe. Elle est passée de 22 % à 32 % chez les femmes et de 22 % à 29 % chez les hommes. Par contre, l'usage d'internet a progressé de manière considérable sur la même période, passant de 29 % à 66 % chez les femmes, et de 43 % à 76 % chez les hommes.

3.4 EMPLOI

Actuellement employé

Personnes interrogées qui étaient employées dans les 7 jours précédant l'enquête

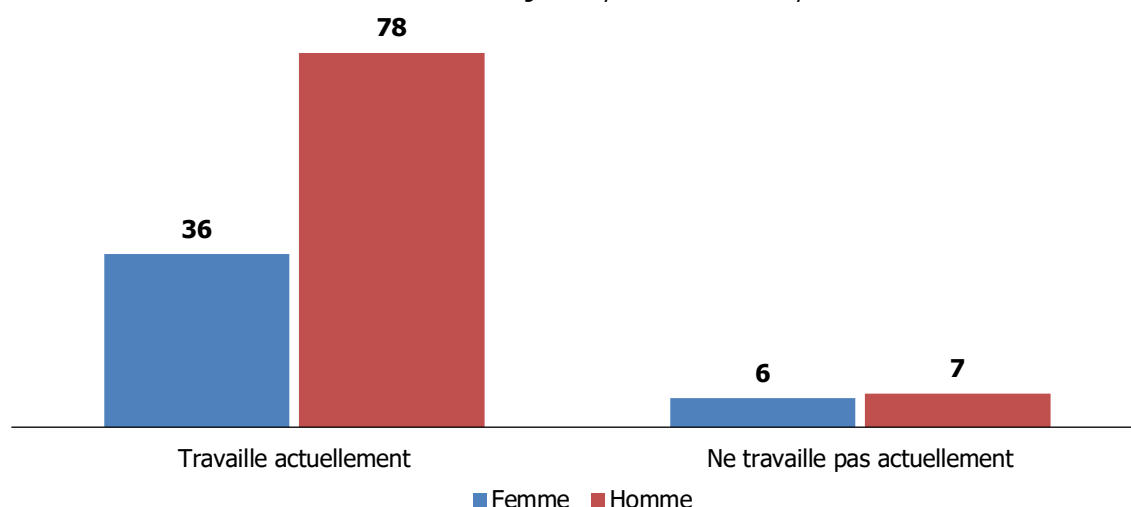
Échantillon : Femmes et hommes âgés de 15 à 49 ans

Lors de l'EDS-Continue 2023, des questions relatives à l'emploi ont été posées aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Sont considérés comme actifs les individus ayant déclaré avoir exercé, au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, une activité rémunérée ou non, indépendamment du secteur d'activité, ont été considérés comme actifs. Les résultats sont présentés dans les **tableaux 3.7.1 et 3.7.2**.

Parmi les enquêtés, 42 % des femmes et 86 % des hommes ont déclaré avoir effectué un travail quelconque au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. Toutefois, il est à noter que la proportion d'hommes ayant travaillé au cours des sept jours ayant précédé l'enquête (78 %) est deux fois plus élevée que celui des femmes (36 %) sur la même période (**Graphique 3.4**). En outre, 6 % des femmes et 7 % des hommes ont déclaré qu'ils travaillaient au cours des douze mois avant l'enquête mais qu'ils ne travaillent plus au moment de l'enquête. Par ailleurs, dans 14 % des cas, les hommes n'avaient pas travaillé au cours des douze mois ayant précédé l'enquête contre 58 % chez les femmes.

Graphique 3.4 Statut de l'emploi

Proportion de femmes et d'hommes de 15-49 ans ayant travaillé au cours des 7 jours précédant l'enquête



Variations par caractéristique

- La proportion de femmes ayant travaillé au cours des sept derniers jours augmente selon l'âge, passant d'un minimum de 13 % chez celles âgées de 15-19 ans à un maximum de 61 % parmi celles âgées de 45-49 ans. Une tendance similaire est observée chez les hommes avec des proportions qui varient de 50 % à 96 % dans ces mêmes groupes d'âges.
- Cette proportion varie selon le milieu de résidence, notamment chez les femmes : en milieu urbain, 46 % d'entre elles ont travaillé récemment, contre seulement 27 % en milieu rural. En revanche, chez les hommes, l'écart est faible, avec des taux comparables en zone urbaine (78 %) et rurale (79 %).
- Au niveau régional, c'est à Kaffrine où la proportion de femmes ayant travaillé au cours des sept derniers jours est la plus faible (18 %) alors que Dakar enregistre la plus élevée (50 %). Chez les hommes, elle varie d'un maximum de 85 % à Tambacounda à un minimum de 66 % à Fatick (**Tableaux 3.7.1 et 3.7.2**).

Tendances : Entre 2017 et 2023, la proportion de femmes âgées de 15-49 ans ayant déclaré avoir travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête et toujours en activité au moment de l'enquête a diminué, passant de 51 % à 36 %. Chez les hommes de la même tranche d'âge, cette proportion a légèrement baissé, passant de 79 % à 78 % sur la même période.

3.5 OCCUPATION

Occupation

Classement selon les catégories suivantes : professionnel/technicien/cadre, employé de bureau, ventes et services, manuel qualifié, manuel non qualifié, service domestique, agriculture et autres.

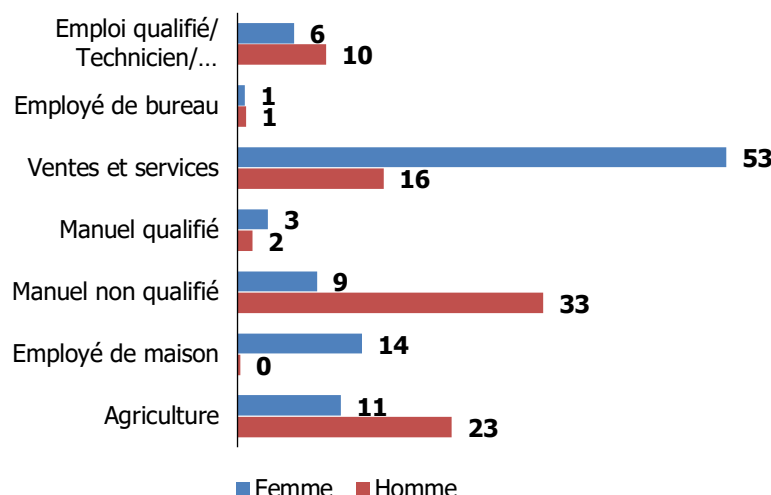
Échantillon : Femmes et hommes âgés de 15 à 49 ans actuellement employés ou ayant travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Les **tableaux 3.8.1 et 3.8.2** présentent les résultats sur le type d'occupation des femmes et des hommes. Il en ressort que, parmi les femmes ayant exercé une activité au cours des douze derniers

mois précédant l'enquête, plus de la moitié (53 %) ont travaillé dans le secteur des ventes et services. Environ 14 % ont travaillé comme employées de maison et 11 % se sont activées dans l'agriculture (**Graphique 3.5**). Les autres types d'occupation sont moins fréquents : 3 % d'entre elles ont exercé un travail manuel qualifié, et seulement 1 % ont exercé un emploi de bureau. Chez les hommes 16 % ont travaillé dans le secteur des ventes et des services et 23 % dans les emplois agricoles.

Graphique 3.5 Occupation

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête par type d'occupation



Variations par caractéristique

- Quel que soit le nombre d'enfants vivants, les femmes sont plus actives dans les ventes et services, mais moins dans les emplois de bureau. En effet, celles n'ayant aucun enfant représentent 32 % tandis que celles avec cinq enfants et plus font 65 %. Par contre, dans les emplois de bureau, les proportions enregistrées sont respectivement de 2 % et moins de 1 % pour ces deux groupes. Chez les hommes, les principales occupations se situent dans les emplois manuels non qualifiés et dans l'agriculture. Concernant les emplois manuels non qualifiés, les proportions varient de 38 % chez ceux sans enfant à 21 % chez ceux avec cinq enfants. Pour l'agriculture, ces proportions sont respectivement de 23 % et 36 % pour les mêmes groupes d'hommes.
- Les résultats selon l'état matrimonial révèlent que les veuves, séparées ou divorcées sont proportionnellement plus nombreuses à occuper des postes de cadre ou de technicienne (9 %) par rapport aux autres catégories matrimoniales. Parmi ces femmes, plus de la moitié travaillent dans les ventes et services (52 %). Chez les femmes en union, cette proportion est encore plus élevée avec 61 % exerçant dans ce secteur. Chez les hommes, 10 % des veuves, séparées ou divorcées occupent un emploi qualifié, technique ou d'encadrement, contre 12 % parmi les mariés ou en unions. Ces derniers sont également plus représentés dans les ventes (19 %).
- Dans toutes les régions, au moins trois femmes sur dix exercent une activité dans les ventes et services. Les proportions les plus élevées sont observées à Diourbel (63 %), Kaolack (60 %) et Matam (62 %). Chez les hommes, les principales occupations se concentrent dans l'emploi manuel non qualifié et l'agriculture. Les régions de Dakar (42 %) et Ziguinchor (34 %),

enregistrent les proportions les plus élevées dans l'emploi manuel non qualifié tandis que Kaffrine (49 %) et Sédhiou (47 %) affichent les plus élevées dans l'agriculture.

- Selon le niveau d'instruction, les ventes et services constituent la principale occupation des femmes, quel que soit le niveau atteint. La proportion est de 58 % pour celles sans niveau, 56 % pour celles ayant un niveau primaire et 42 % pour celles avec un niveau moyen/secondaire ou plus. Chez les hommes, l'emploi manuel non qualifié est prédominant parmi ceux sans niveau d'instruction (32 %) et ceux ayant un niveau primaire 45 % tandis que ceux ayant niveau moyen/secondaire ou plus se retrouvent avec 27 %.
- Plus le ménage est riche, moins la femme est occupée dans des activités agricoles : 53 % pour le quintile le plus bas contre seulement 1 % pour le plus élevé. À l'opposé, la proportion de femmes travaillant dans les ventes et services augmente avec le niveau de richesse avec 29 % dans le quintile le plus bas contre 62 % dans le quatrième quintile. Chez les hommes, les activités agricoles concernent 57 % de ceux classés dans le quintile le plus bas contre 4 % de ceux classés dans le quintile le plus élevé. En revanche, la proportion d'hommes dans les ventes et services augmente légèrement avec le niveau de vie, passant de 10 % à 20 % entre les quintiles extrêmes.

Le **tableau 3.9** présente la répartition des femmes ayant exercé un emploi au cours des douze mois précédant l'enquête par type de rémunération, type d'employeur et selon la régularité de l'emploi. Dans l'ensemble, un peu plus de huit femmes sur dix ont été rémunérées exclusivement en argent (83 %). Elles ont reçu une rémunération en argent et en nature dans 3 % des cas et, dans une proportion moindre, en nature seulement (1 %). Enfin, 13 % des femmes n'ont perçu aucune rémunération pour leur travail. Cette situation varie selon le secteur d'activité : 89 % des femmes travaillant dans le secteur non agricole ont été payées en argent, contre seulement 39 % dans le secteur agricole. En outre, plus de quatre femmes sur dix employées dans l'agriculture n'ont reçu aucune rémunération (42 %) contre 10 % parmi celles travaillant dans d'autres secteurs.

Concernant le type d'employeur, 56 % des femmes travaillant dans le secteur agricole exercent pour leur propre compte, contre 76 % dans le secteur non agricole. Par ailleurs, il est plus fréquent que les femmes travaillent toute l'année dans le secteur non agricole que dans le secteur agricole (69 % contre 21 %) où 73 % des femmes exercent un travail saisonnier.

Tendances : Entre 2017 et 2023, la proportion de femmes et d'hommes ayant travaillé dans le secteur agricole a diminué, passant respectivement de 26 % à 11 % et 31 % à 23 %. Par contre, la part des personnes exerçant dans les ventes et services a augmenté au cours de la même période, passant de 42 % à 53 % chez les femmes et de 13 % à 16 % chez les hommes.

3.6 COUVERTURE MALADIE

La couverture médicale des populations constitue une préoccupation majeure au niveau national. Ainsi, au cours de l'EDS-Continue de 2023, des questions spécifiques sur ce sujet ont été posées aux hommes et aux femmes. Les **tableaux 3.10.1** et **3.10.2** présentent les données relatives à la couverture par une couverture maladie des personnes enquêtées.

Les résultats révèlent que la quasi-totalité des enquêtés ne dispose pas d'une couverture maladie : 92 % pour les femmes et 91 % pour les hommes ont déclaré ne pas en bénéficier.

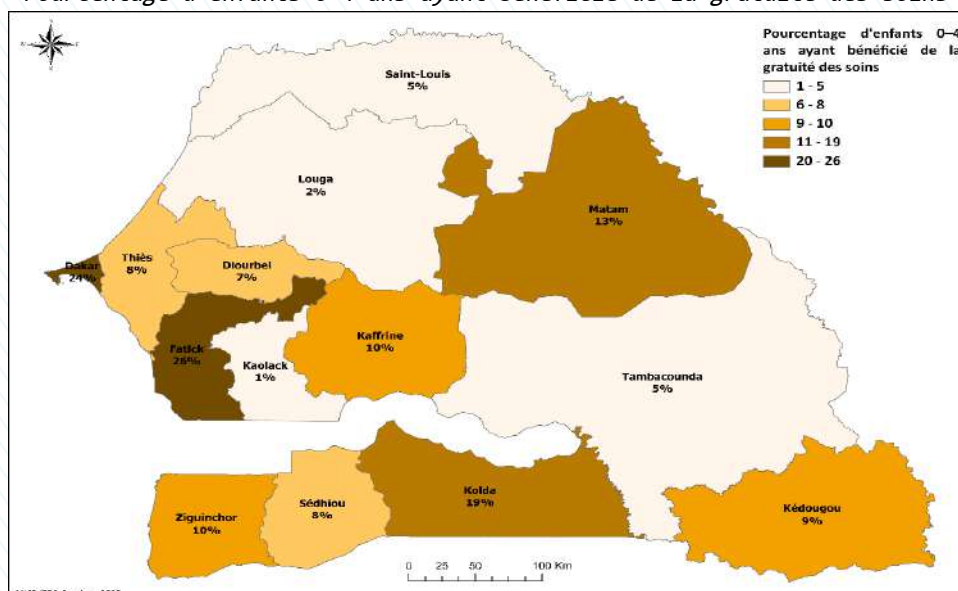
Par ailleurs, il convient de noter que seulement 12 % des enfants de moins de cinq ans ont bénéficié de la gratuité des soins. Parmi eux, plus de six enfants sur dix (64 %) ont eu recours à une consultation au cours des douze derniers mois précédant l'enquête.

Variations par caractéristique

- Même si elle demeure faible, la couverture maladie est plus fréquente en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 10 % des femmes en zone urbaine en bénéficient contre seulement 6 % en zone rurale. La même tendance est observée chez les hommes (11 % contre 6 %).
- La couverture maladie chez les femmes est particulièrement élevée dans la région de Kaffrine où elle atteint 27 % alors que dans les autres régions, elle varie de 15 % à Fatick à 3 % à Sédhiou et Ziguinchor. Chez les hommes, elle est plus élevée à Fatick (20 %) et Kaolack (18 %) tandis que les proportions les plus faibles sont observées à Matam et à Sédhiou (3 % chacune).
- La possession d'une couverture maladie varie également selon du niveau d'instruction. Chez les femmes, elle passe de 6 % parmi celles n'ayant aucun niveau d'instruction à 12 % chez celles ayant le niveau moyen/secondaire ou supérieur. Une tendance similaire est observée chez les hommes, avec des proportions allant de 3 % à 15 %.
- La couverture maladie augmente avec le quintile de bien-être économique : la proportion de femmes possédant une couverture maladie varie de 5 % dans le second quintile à 14 % dans le quintile le plus élevé. Chez les hommes, cette proportion passe de 2 % dans le quintile le plus bas à 18 % dans le quintile le plus élevé.
- S'agissant des enfants de moins de cinq ans, la proportion ayant bénéficié de la gratuité des soins est plus élevée en milieu urbain (17 %) qu'en milieu rural (9 %). Cette proportion varie fortement selon la région, allant de 1 % à Kaolack à 26 % à Fatick (**Graphique 3.6**).
- La gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans varie en fonction du niveau de bien-être économique du ménage : la proportion d'enfants ayant bénéficié de la gratuité des soins varie de 8 % dans le quintile le plus bas à 17 % dans le quintile le plus élevé.

Graphique 3.6 Gratuité des soins par région

Pourcentage d'enfants 0-4 ans ayant bénéficié de la gratuité des soins



Tendances : La proportion d'enfants de moins de cinq ans couverts par l'Initiative de la gratuité des soins a diminué, passant de 54 % à 12 % entre 2017 et 2023.

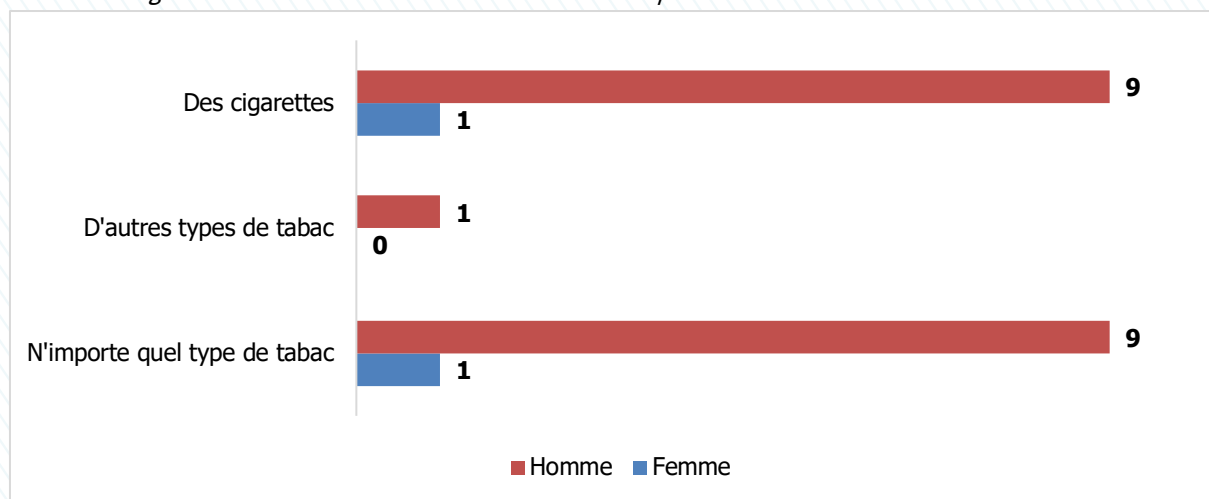
3.7 USAGE DE TABAC

Globalement, 10 % des hommes et seulement 1 % des femmes consomment du tabac sous n'importe quelle forme (fumé ou non) (**Tableau 3.14 et 3.15**). Chez les hommes, 9 % fument des cigarettes et 1 % consomment d'autres types de tabac (**Tableau 3.12.2 et Graphique 3.7**). Par ailleurs, 8 % des hommes ont déclaré fumer du tabac quotidiennement tandis que 2 % le font occasionnellement. Chez les femmes, la consommation de tabac, qu'il soit fumé ou non, reste marginale (moins de 1 %) (**Tableau 3.12.1 et Graphique 3.7**).

Parmi les hommes de 15-49 ans fumeurs de cigarettes, 28 % en consomment moins de cinq par jour alors que 14 % en fument au moins quinze quotidiennement (**Tableau 3.13 et Graphique 3.8**).

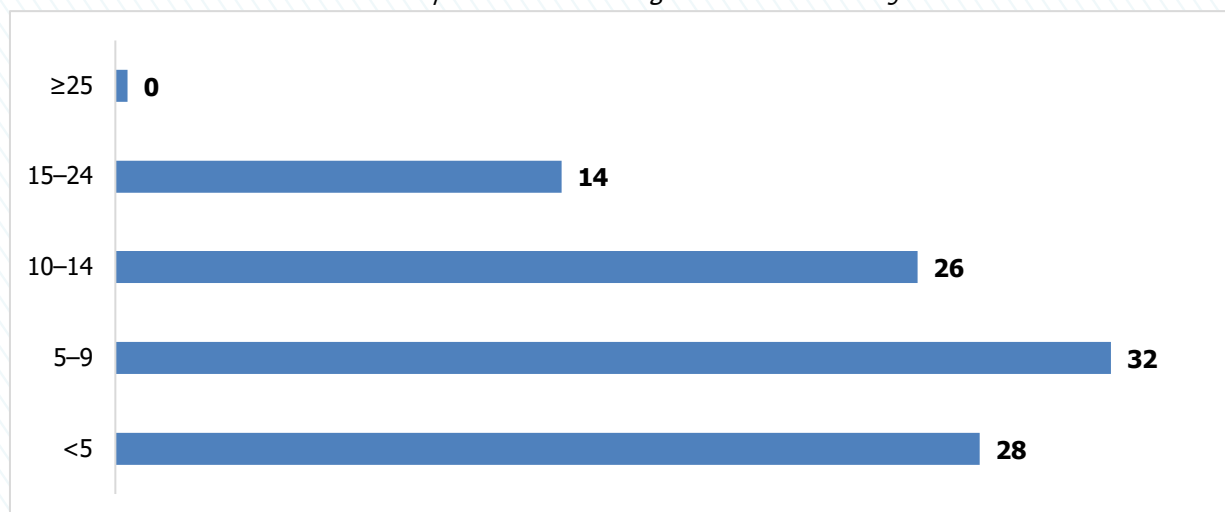
Graphique 3.7 Consommation de tabac à fumer

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui fument du tabac sous différentes formes



Graphique 3.8 Nombre moyen de cigarettes fumées par jour

Répartition (en %) par nombre moyen de cigarettes fumées quotidiennement, parmi les hommes de 15-49 ans qui fument des cigarettes tous les jours



Variations par caractéristique

- Chez les hommes, la proportion de fumeurs de cigarettes diminue des générations anciennes aux plus récentes, passant de 19 % parmi ceux de 40-44 ans à 2 % parmi ceux de 15-19 ans. La

même tendance est observée pour la consommation de n'importe quel type de tabac, la proportion passant de 20 % à 2 % respectivement (**Tableau 3.12.2**).

- Fumer des cigarettes est plus fréquent chez les hommes en milieu urbain (10 %) qu'en milieu rural (8 %).
- La consommation de cigarettes varie selon les régions : elle est plus élevée à Kolda, Ziguinchor et Kédougou où 14 % des hommes fument. En revanche, les régions de Diourbel (3 %), Louga (4 %) et Kaffrine (4 %) enregistrent les plus faibles proportions.

Tendances : Entre 2017 et 2023, la proportion d'hommes fumeurs de cigarettes a diminué, passant de 13 % à 9 %. Chez les femmes, la consommation de cigarettes reste marginale et stable, avec moins de 1 % déclarant en fumer.

3.8 CONSOMMATION D'ALCOOL

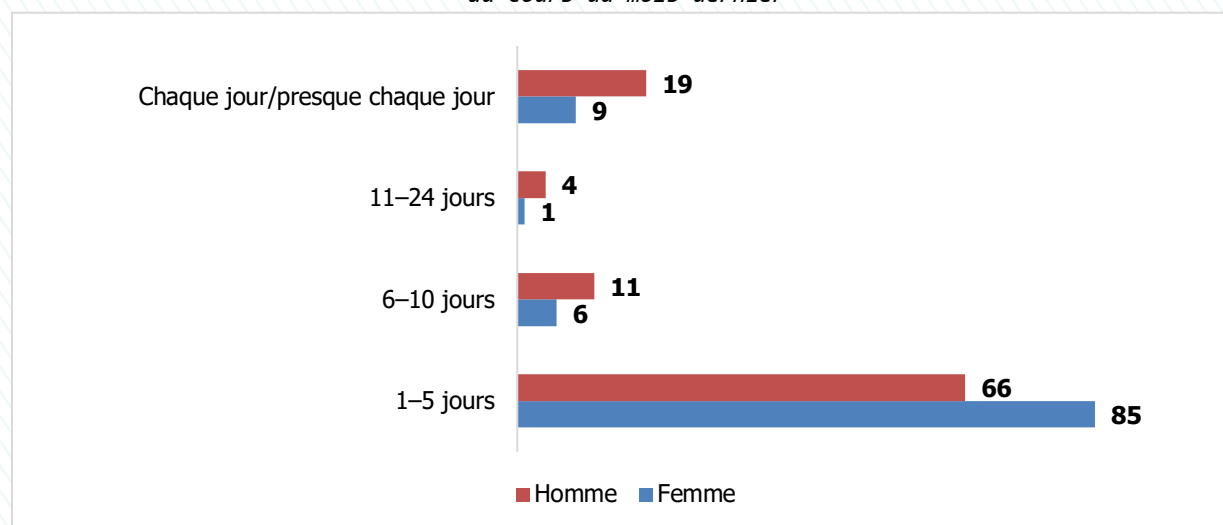
Au cours de l'enquête, il a été demandé aux femmes et aux hommes s'ils ont consommé de l'alcool et si oui le nombre habituel de verres d'alcool consommés. Les résultats sont présentés dans les **tableaux 3.16.1 et 3.16.2**.

Dans l'ensemble, la quasi-totalité des femmes ne consomment pas l'alcool (99 %) et cette proportion reste constante, quelle que soit la caractéristique sociodémographique. Parmi les femmes ayant consommé l'alcool au cours des douze derniers mois, 9 % ont déclaré en consommer chaque jour ou presque chaque jour. A l'inverse, la consommation d'alcool semble légèrement plus élevée chez les hommes (2 %). Parmi ceux ayant consommé de l'alcool au cours du mois précédant l'enquête, 19 % déclarent en avoir consommé chaque jour ou presque chaque jour, soit une proportion plus élevée que celle observée chez les femmes. (**Tableaux 3.16.1 et 3.16.2, et Graphique 3.9**).

En ce qui concerne la quantité d'alcool consommée, 43 % des hommes de 15-49 ans affirment avoir pris un seul verre par jour de consommation alors que 7 % en consomment au moins 6 verres par jour. Chez les femmes, ces proportions s'élèvent respectivement à 72 % et 2 %. (**Tableaux 3.17.1 et 3.17.2, et Graphique 3.10**).

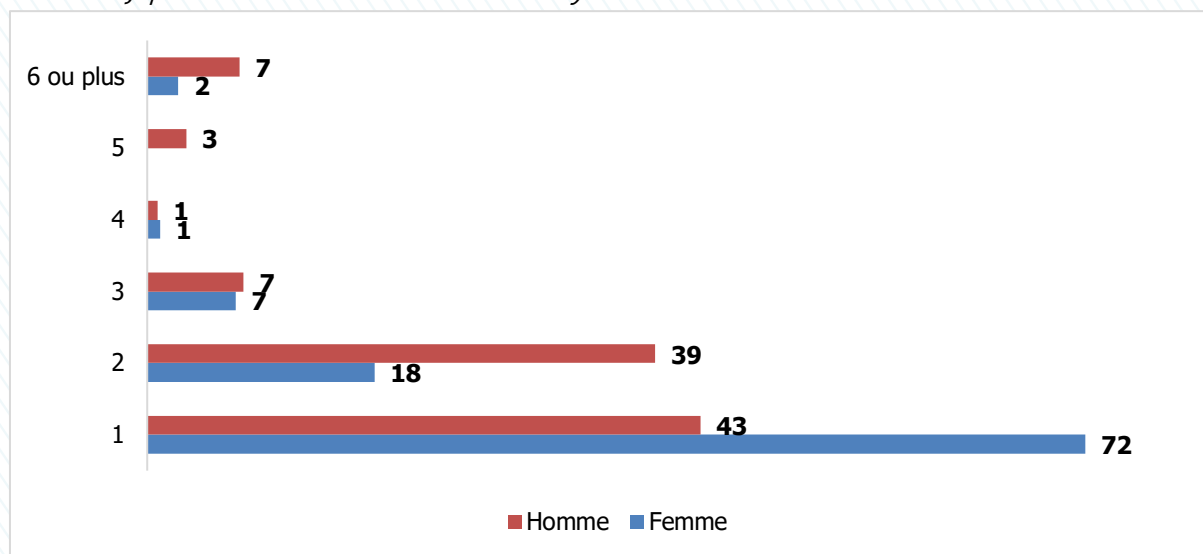
Graphique 3.9 Consommation d'alcool

Répartition (en %) des hommes et des femmes par fréquence de consommation de l'alcool (nombre de jours où au moins un verre d'alcool a été consommé), parmi ceux ayant consommé de l'alcool au cours du mois dernier



Graphique 3.10 Répartition (en %) du nombre habituel de verres consommés

Répartition (en %) du nombre habituel de verres consommés les jours où de l'alcool a été consommé, parmi les femmes et les hommes ayant consommé de l'alcool au cours du mois dernier

**3.9 LIEU DE RÉSIDENCE À LA NAISSANCE ET MIGRATION RÉCENTE****Migration récente**

Pourcentage de personnes enquêtées qui sont nées hors de leur lieu de résidence actuelle et qui ont emménagé dans leur lieu de résidence actuelle au cours des 5 années précédant l'enquête.

Échantillon : Femmes et hommes âgés de 15 à 49 ans nés hors de leur lieu de résidence actuel.

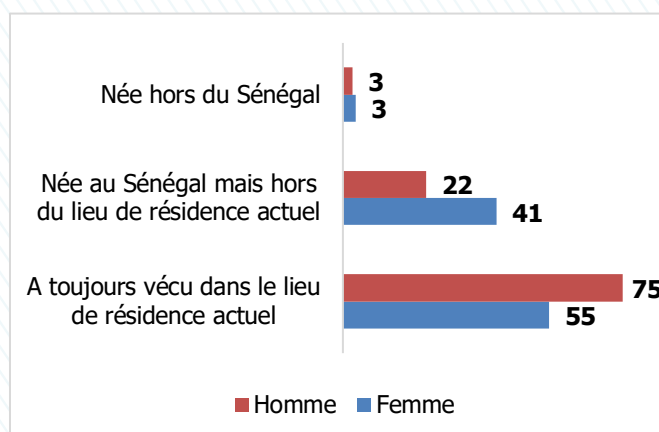
Au cours de l'enquête, il a été demandé aux femmes et aux hommes de 15-49 ans leur lieu de résidence à la naissance et leur lieu de résidence au moment de l'enquête. Les résultats sont présentés dans les **tableaux 3.18.1 et 3.18.2**.

Globalement, un peu plus d'une femme sur deux (55 %) et trois hommes sur quatre (75 %) ont déclaré avoir toujours vécu dans leur lieu de résidence actuelle. De plus, 41 % des femmes et 22 % des hommes nés au Sénégal ont déclaré avoir changé de lieu de résidence. Aussi bien chez les femmes que chez les hommes, 3 % sont nés hors du Sénégal (**Graphique 3.11**).

Par ailleurs, parmi les femmes et les hommes nés hors de leur lieu de résidence au moment de l'enquête, respectivement 27 % et 35 % ont emménagé dans leur lieu de résidence au cours des 5 années précédant l'enquête.

Graphique 3.11 Lieu de résidence à la naissance et migration récente

Répartition (en %) des femmes et des hommes qui ont toujours vécu dans leur lieu de résidence actuel, de celles qui sont nées au Sénégal mais hors de leur lieu de résidence actuel, et de celles qui sont nées dans un autre pays



Variations par caractéristique

- Les proportions de femmes et d'hommes ayant toujours vécu dans leur lieu de résidence actuelle sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, 63 % des femmes résidant en zone rurale n'ont jamais changé de résidence contre 48 % en milieu urbain. Chez les hommes, ces proportions sont respectivement de 83 % et 71 %.
- Parmi les personnes nées au Sénégal et ayant changé de résidence, les proportions varient d'un minimum de 6 % à Kaffrine à un maximum de 38 % à Kolda chez les hommes. En revanche, chez les femmes, elles passent de 13 % à Matam à 58 % à Dakar.

3.9.1 Type de migration

Le **tableau 3.19** présente la répartition (en %) des femmes et des hommes de 15–49 ans qui ont emménagé dans leur lieu de résidence au cours des 5 années précédant par type de migration selon l'âge.

Dans l'ensemble, les hommes sont plus nombreux que les femmes à migrer d'un milieu urbain vers un autre. En effet, 50 % des hommes ayant changé de résidence au cours des cinq dernières années ont migré d'un milieu urbain vers un autre milieu urbain, contre 43 % des femmes. De même, 20 % des hommes ont migré d'un milieu urbain vers un milieu rural, contre 18 % des femmes.

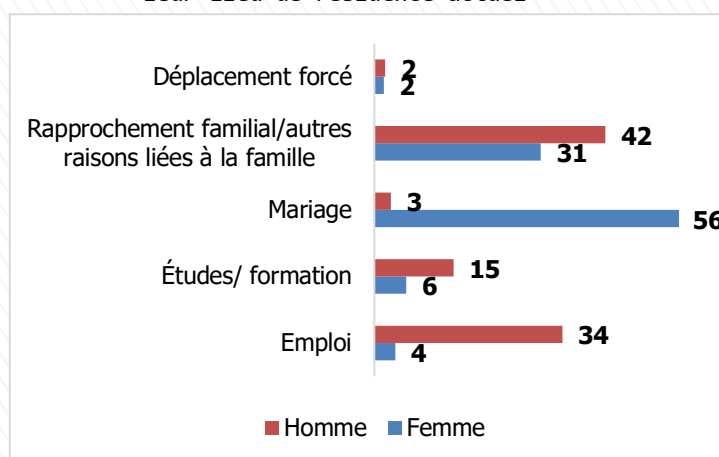
À l'inverse, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à migrer à partir des zones rurales. En effet, 16 % d'entre elles ont quitté un milieu rural pour s'installer en milieu urbain, contre 17 % chez les hommes. S'agissant des migrations entre deux zones rurales, elles concernent 23 % des femmes, contre seulement 13 % des hommes.

3.9.2 Raison de la migration

Les **tableaux 3.20.1 et 3.20.2** donnent les répartitions des femmes et des hommes de 15–49 ans ayant emménagé dans leur lieu de résidence actuelle selon la raison de la migration et certaines caractéristiques sociodémographiques. Il en ressort que, parmi les femmes ayant migré au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, plus de la moitié (56 %) se sont déplacées pour des raisons liées au mariage, et 31 % pour se rapprocher de leurs familles ou pour d'autres motifs familiaux. Les autres raisons sont nettement moins fréquentes : 6 % des femmes ont migré pour faire des études ou une formation, et 4 % pour la recherche d'emploi (**Graphique 3.12**).

Graphique 3.12 Raison de la migration

Répartition (en %) des femmes et des hommes de 15–49 ans qui ont emménagé dans leur lieu de résidence actuel



Chez les hommes, les raisons de migration diffèrent sensiblement : seuls 3 % ont migré pour le mariage tandis que 42 % ont évoqué des motifs familiaux. En outre, 15 % ont avancé des raisons d'études ou de formation et 34 % de recherche d'emploi.

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur les caractéristiques des personnes enquêtées, consulter les tableaux suivants :

- **Tableau 3.1 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés**
- **Tableau 3.2 1 Niveau d'instruction : Femmes**
- **Tableau 3.2.2 Niveau d'instruction : Hommes**
- **Tableau 3.3.1 Alphabétisation : Femmes**
- **Tableau 3.3.2 Alphabétisation : Hommes**
- **Tableau 3.4.1 Participation à un programme d'alphabétisation : Femme**
- **Tableau 3.4.2 Participation à un programme d'alphabétisation : Homme**
- **Tableau 3.5.1 Exposition aux médias : Femmes**
- **Tableau 3.5.2 Exposition aux médias : Hommes**
- **Tableau 3.6.1 Utilisation de l'internet : Femmes**
- **Tableau 3.6.2 Utilisation de l'internet : Hommes**
- **Tableau 3.7.1 Emploi : Femmes**
- **Tableau 3.7.2 Emploi : Hommes**
- **Tableau 3.8.1 Occupation : Femmes**
- **Tableau 3.8.2 Occupation : Hommes**
- **Tableau 3.9 Type d'emploi : Femmes**
- **Tableau 3.10.1 Couverture médicale : Femme**
- **Tableau 3.10.2 Couverture médicale : Homme**
- **Tableau 3.11 Gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans**
- **Tableau 3.12.1 Consommation de tabac à fumer : Femmes**
- **Tableau 3.12.2 Consommation de tabac à fumer : Hommes**
- **Tableau 3.13 Nombre moyen de cigarettes fumées par jour : Hommes**
- **Tableau 3.14 Consommation de tabac non fumé et de tabac sous n'importe quelle forme**
- **Tableau 3.15 Consommation de tabac sous n'importe quelle forme, selon certaines caractéristiques sociodémographiques**
- **Tableau 3.16.1 Consommation d'alcool : Femme**
- **Tableau 3.16.2 Consommation d'alcool : Homme**
- **Tableau 3.17.1 Nombre habituel de verres d'alcool consommés : Femme**
- **Tableau 3.17.2 Nombre habituel de verres d'alcool consommés : Homme**
- **Tableau 3.18.1 Lieu de naissance et migration récente : Femme**
- **Tableau 3.18.2 Lieu de naissance et migration récente : Homme**
- **Tableau 3.19 Type de migration**
- **Tableau 3.20.1 Raison de la migration : Femme**
- **Tableau 3.20.2 Raison de la migration : Homme**

Tableau 3.1 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés de 15–49 ans par certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme			Homme		
	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré
Âge						
15–19	23,4	3 877	4 024	26,8	1 517	1 603
20–24	19,5	3 230	3 241	19,5	1 107	1 110
25–29	14,6	2 416	2 420	12,8	726	717
30–34	13,4	2 216	2 143	11,9	674	642
35–39	12,9	2 143	2 119	11,8	672	621
40–44	9,6	1 598	1 537	9,2	520	518
45–49	6,7	1 104	1 099	8,0	455	471
État de santé autodéclaré						
Très bon	20,9	3 465	3 683	37,6	2 135	2 105
Bon	46,4	7 689	7 837	43,2	2 451	2 474
Moyen	28,7	4 753	4 375	17,4	985	966
Mauvais	3,6	600	582	1,7	94	131
Très mauvais	0,5	76	106	0,1	6	6
Religion						
Musulmane	96,8	16 058	16 051	96,1	5 448	5 462
Chrétienne	3,1	521	528	3,9	220	215
Animiste	0,0	3	3	0,1	3	5
Sans religion	0,0	1	1	0,0	0	0
Ethnie						
Wolof	39,3	6 522	5 488	41,6	2 359	1 765
Poular	30,7	5 097	5 921	28,9	1 641	2 044
Serer	15,1	2 497	2 001	13,7	776	651
Mandingue	4,5	746	1 353	5,1	289	454
Diola	3,9	650	683	4,3	242	272
Soninké	1,2	206	209	1,2	69	53
Nationalité étrangère	0,0	8	8	0,3	15	16
Autre	5,2	857	920	4,9	280	427
État matrimonial						
Célibataire	30,6	5 077	4 753	60,4	3 423	3 316
Marié	63,9	10 597	11 005	37,7	2 140	2 273
Vivant ensemble	0,4	74	66	0,3	15	14
Divorcé/séparé	3,9	648	573	1,4	80	68
Veuf	1,1	187	186	0,2	13	11
Résidence						
Urbain	49,0	8 123	7 471	54,7	3 099	2 786
Rural	51,0	8 460	9 112	45,3	2 572	2 896
Région						
Dakar	25,4	4 209	1 413	30,5	1 732	600
Ziguinchor	3,3	550	807	4,0	225	349
Diourbel	10,6	1 752	1 282	8,4	475	321
Saint-Louis	7,3	1 217	1 155	7,5	423	410
Tambacounda	4,5	747	1 211	4,5	254	447
Kaolack	6,9	1 149	1 117	5,6	317	337
Thiès	15,3	2 539	1 531	15,8	897	526
Louga	5,6	924	1 252	3,8	215	329
Fatick	5,7	950	1 280	4,8	275	392
Kolda	3,8	633	1 027	4,0	225	386
Matam	4,0	664	1 285	3,7	209	424
Kaffrine	3,8	625	1 257	3,4	192	417
Kédougou	1,0	164	867	1,2	67	344
Sédhiou	2,8	462	1 099	2,9	166	400
Niveau d'instruction						
Aucun	43,5	7 220	7 673	37,1	2 103	2 194
Primaire	20,6	3 416	3 251	20,3	1 154	1 145
Moyen/secondaire ou plus	35,9	5 947	5 659	42,6	2 414	2 343
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	16,3	2 703	3 900	16,2	916	1 387
Second	18,0	2 983	3 600	16,5	934	1 189
Moyen	20,3	3 362	3 670	21,1	1 197	1 298
Quatrième	21,4	3 552	2 971	23,8	1 350	1 043
Le plus élevé	24,0	3 983	2 442	22,4	1 273	765
Ensemble 15–49	100,0	16 583	16 583	100,0	5 671	5 682
50–59	na	na	na	na	650	639
Ensemble 15–59	na	na	na	na	6 321	6 321

Note : Le niveau d'instruction correspond au plus haut niveau d'instruction atteint, qu'il ait été achevé ou non.
na = non applicable

Tableau 3.2.1 Niveau d'instruction : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint ou achevé et nombre médian d'années d'instruction achevées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Plus haut niveau d'instruction atteint						Total	Nombre médian d'années complétées	Effectif de femmes
	Aucun niveau	Primaire incomplet	Primaire complet ¹	Secondaire incomplet	Secondaire complet ²	Supérieur			
Âge									
15–24	28,0	15,2	3,4	42,2	6,8	4,4	100,0	6,1	7 107
15–19	23,9	17,6	3,6	50,3	4,0	0,6	100,0	6,1	3 877
20–24	32,9	12,2	3,2	32,5	10,2	8,9	100,0	6,0	3 230
25–29	40,9	15,3	3,3	21,7	7,7	11,1	100,0	4,2	2 416
30–34	54,5	17,7	3,4	13,9	3,9	6,7	100,0	a	2 216
35–39	62,9	19,0	3,7	8,3	1,6	4,5	100,0	a	2 143
40–44	62,9	20,6	5,1	7,9	1,8	1,6	100,0	a	1 598
45–49	62,0	18,4	6,9	9,0	1,4	2,3	100,0	a	1 104
Résidence									
Urbain	28,6	19,6	4,3	31,1	7,2	9,2	100,0	5,3	8 123
Rural	57,9	14,0	3,4	20,2	3,0	1,6	100,0	a	8 460
Région									
Dakar	25,8	21,3	4,5	28,8	6,9	12,7	100,0	5,6	4 209
Ziguinchor	19,7	11,1	7,1	45,3	10,9	5,9	100,0	7,8	550
Diourbel	65,7	13,0	2,5	14,6	2,5	1,7	100,0	a	1 752
Saint-Louis	45,3	16,4	3,4	26,8	4,9	3,3	100,0	2,9	1 217
Tambacounda	61,9	12,1	6,3	16,0	1,7	1,9	100,0	a	747
Kaolack	53,2	10,1	4,2	24,7	4,7	3,1	100,0	a	1 149
Thiès	35,0	21,8	2,3	30,0	6,4	4,4	100,0	4,4	2 539
Louga	57,0	14,2	4,0	19,7	3,1	1,9	100,0	a	924
Fatick	40,9	16,8	2,2	31,6	5,5	3,0	100,0	4,1	950
Kolda	44,9	17,8	7,5	25,2	3,0	1,5	100,0	2,6	633
Matam	58,1	14,2	2,8	21,4	2,4	1,0	100,0	a	664
Kaffrine	74,8	8,9	3,4	10,2	1,9	0,8	100,0	a	625
Kédougou	40,8	18,8	5,8	30,5	2,5	1,5	100,0	4,2	164
Sédhiou	52,3	10,7	3,1	28,4	3,9	1,7	100,0	a	462
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	67,2	11,9	3,7	15,3	1,4	0,6	100,0	a	2 703
Second	57,7	12,8	3,3	22,5	2,9	0,9	100,0	a	2 983
Moyen	46,2	18,0	3,5	25,4	4,7	2,3	100,0	2,5	3 362
Quatrième	34,5	22,3	4,8	29,0	5,4	4,0	100,0	4,5	3 552
Le plus élevé	22,7	17,1	3,7	31,9	9,2	15,5	100,0	7,4	3 983
Ensemble	43,5	16,8	3,8	25,5	5,0	5,3	100,0	3,7	16 583

a = Non calculé car moins de 50% des femmes ont fréquenté l'école.

¹ A achevé 6 classes du niveau primaire.

² A achevé 7 classes du niveau secondaire.

Tableau 3.2.2 Niveau d'instruction : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint ou achevé et nombre médian d'années d'instruction achevées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Plus haut niveau d'instruction atteint						Total	Nombre médian d'années complétées	Effectif d'hommes
	Aucun niveau	Primaire incomplet	Primaire complet ¹	Secondaire incomplet	Secondaire complet ²	Supérieur			
Âge									
15–24	29,4	17,0	1,4	40,9	5,7	5,6	100,0	5,7	2 624
15–19	27,0	19,4	1,4	48,7	2,9	0,6	100,0	5,6	1 517
20–24	32,7	13,8	1,3	30,3	9,5	12,4	100,0	6,1	1 107
25–29	36,8	13,5	1,5	27,6	5,1	15,5	100,0	5,0	726
30–34	42,1	18,2	3,0	17,2	4,9	14,7	100,0	3,8	674
35–39	44,5	19,1	5,1	14,8	4,9	11,5	100,0	3,6	672
40–44	49,5	21,3	4,8	14,1	1,8	8,5	100,0	0,3	520
45–49	49,3	21,5	5,0	17,0	3,3	3,8	100,0	0,8	455
Résidence									
Urbain	25,6	20,1	2,9	33,7	6,1	11,6	100,0	5,9	3 099
Rural	50,9	14,8	2,2	23,2	3,4	5,4	100,0	a	2 572
Région									
Dakar	25,3	17,4	3,7	34,6	5,1	13,9	100,0	6,3	1 732
Ziguinchor	6,5	19,1	1,5	48,0	12,0	12,9	100,0	8,3	225
Diourbel	64,8	8,8	2,0	18,0	1,2	5,2	100,0	a	475
Saint-Louis	47,9	17,6	1,0	21,6	3,8	8,1	100,0	1,2	423
Tambacounda	56,5	19,6	1,6	16,1	3,0	3,2	100,0	a	254
Kaolack	29,1	18,4	1,9	35,7	7,2	7,7	100,0	5,8	317
Thiès	30,0	25,0	3,4	28,6	5,1	7,8	100,0	4,6	897
Louga	50,0	15,6	2,0	18,8	4,6	9,1	100,0	a	215

Tableau 3.2.2 Niveau d'instruction : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint ou achevé et nombre médian d'années d'instruction achevées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Plus haut niveau d'instruction atteint						Total	Nombre médian d'années complétées	Effectif d'hommes
	Aucun niveau	Primaire incomplet	Primaire complet ¹	Secondaire incomplet	Secondaire complet ²	Supérieur			
Fatick	34,8	16,2	2,1	34,8	6,6	5,5	100,0	4,9	275
Kolda	34,0	20,2	2,2	32,5	7,1	4,0	100,0	4,7	225
Matam	60,8	15,0	1,9	16,5	3,0	2,9	100,0	a	209
Kaffrine	79,5	6,7	0,6	9,3	2,2	1,8	100,0	a	192
Kédougou	28,8	21,3	3,8	36,1	4,8	5,2	100,0	5,0	67
Sédhiou	34,6	17,7	2,7	35,9	3,6	5,6	100,0	4,8	166
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	62,7	16,1	1,5	16,3	1,8	1,6	100,0	a	916
Second	50,0	15,4	2,3	23,3	4,0	4,9	100,0	a	934
Moyen	36,5	19,9	2,2	29,2	6,1	6,1	100,0	4,4	1 197
Quatrième	31,8	22,2	2,7	31,4	3,2	8,7	100,0	4,6	1 350
Le plus élevé	15,3	13,8	3,9	39,3	8,4	19,3	100,0	8,7	1 273
Ensemble 15–49	37,1	17,7	2,6	28,9	4,9	8,8	100,0	4,5	5 671
50–59	58,6	13,2	5,2	13,4	1,8	7,7	100,0	a	650
Ensemble 15–59	39,3	17,3	2,9	27,3	4,6	8,7	100,0	4,3	6 321

a = Non calculé car moins de 50% des hommes ont fréquenté l'école.

¹ A achevé 6 classes du niveau primaire.

² A achevé 7 classes du niveau secondaire.

Tableau 3.3.1 Alphabétisation : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation et pourcentage de femmes alphabétisées selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Supérieur	Pas d'instruction, niveau primaire ou secondaire					Total	Pourcentage alphabé- tisée¹	Effectif de femmes
		Peut lire une phrase entière	Peut lire une partie de phrase	Ne peut pas lire	Pas de carte dans la langue de l'enquêtée	Aveugle/ malvoyante			
Âge									
15–24	4,4	53,7	7,5	34,4	0,0	0,0	100,0	65,5	7 107
15–19	0,6	60,9	7,5	31,1	0,0	0,0	100,0	68,9	3 877
20–24	8,9	45,0	7,5	38,4	0,1	0,0	100,0	61,5	3 230
25–29	11,1	34,3	7,1	47,3	0,0	0,2	100,0	52,6	2 416
30–34	6,7	26,0	7,8	59,4	0,1	0,1	100,0	40,4	2 216
35–39	4,5	20,2	7,4	67,8	0,0	0,0	100,0	32,2	2 143
40–44	1,6	21,5	9,8	66,8	0,2	0,0	100,0	32,9	1 598
45–49	2,3	21,6	7,6	68,5	0,0	0,0	100,0	31,5	1 104
Résidence									
Urbain	9,2	47,3	9,3	34,1	0,1	0,0	100,0	65,8	8 123
Rural	1,6	28,3	6,1	64,0	0,0	0,0	100,0	36,0	8 460
Région									
Dakar	12,7	45,8	10,4	31,0	0,1	0,0	100,0	68,9	4 209
Ziguinchor	5,9	60,2	9,5	24,1	0,2	0,1	100,0	75,6	550
Diourbel	1,7	22,5	6,5	69,3	0,0	0,0	100,0	30,7	1 752
Saint-Louis	3,3	38,3	5,4	52,9	0,0	0,1	100,0	47,0	1 217
Tambacounda	1,9	22,6	6,7	68,9	0,0	0,0	100,0	31,1	747
Kaolack	3,1	36,0	5,5	55,4	0,0	0,0	100,0	44,5	1 149
Thiès	4,4	44,3	8,4	42,7	0,1	0,2	100,0	57,1	2 539
Louga	1,9	34,9	5,1	58,0	0,0	0,0	100,0	42,0	924
Fatick	3,0	44,0	5,8	46,9	0,2	0,0	100,0	52,9	950
Kolda	1,5	25,8	10,2	62,5	0,0	0,1	100,0	37,5	633
Matam	1,0	29,4	5,8	63,7	0,1	0,0	100,0	36,2	664
Kaffrine	0,8	15,6	5,8	77,7	0,0	0,1	100,0	22,3	625
Kédougou	1,5	40,0	8,8	49,7	0,0	0,1	100,0	50,2	164
Sédhiou	1,7	31,6	5,0	61,6	0,0	0,1	100,0	38,2	462
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	0,6	18,9	5,6	74,9	0,0	0,0	100,0	25,0	2 703
Second	0,9	30,5	5,6	62,9	0,0	0,0	100,0	37,0	2 983
Moyen	2,3	36,5	7,8	53,2	0,1	0,1	100,0	46,6	3 362
Quatrième	4,0	44,6	10,9	40,5	0,0	0,0	100,0	59,5	3 552
Le plus élevé	15,5	50,2	7,7	26,4	0,1	0,1	100,0	73,4	3 983
Ensemble	5,3	37,6	7,7	49,3	0,1	0,0	100,0	50,6	16 583

Tableau 3.3.1 Alphabétisation : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation et pourcentage de femmes alphabétisées selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Supérieur	Pas d'instruction, niveau primaire ou secondaire					Total	Pourcentage alphabétisée ¹	Effectif de femmes
		Peut lire une phrase entière	Peut lire une partie de phrase	Ne peut pas lire	Pas de carte dans la langue de l'enquêtée	Aveugle/ malvoyante			
¹ Comprend les femmes qui ont fréquenté l'école au niveau supérieur et celles qui ont un niveau d'instruction plus faible que le supérieur qui peuvent lire une phrase entière ou une partie de phrase.									

Tableau 3.3.2 Alphabétisation : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation et pourcentage d'hommes alphabétisés selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pas d'instruction, niveau primaire ou secondaire						Total	Pourcen- tage alphabétisé ¹	Effectif d'hommes
	Supérieur	Peut lire une phrase entière	Peut lire une partie de phrase	Ne peut pas lire	Pas de carte dans la langue de l'enquêté	Aveugle/ malvoyant			
Âge									
15–24	5,6	53,3	10,3	30,4	0,4	0,0	100,0	69,1	2 624
15–19	0,6	58,7	10,8	29,4	0,4	0,1	100,0	70,2	1 517
20–24	12,4	45,8	9,6	31,8	0,5	0,0	100,0	67,7	1 107
25–29	15,5	39,0	13,6	31,3	0,5	0,0	100,0	68,1	726
30–34	14,7	35,0	14,5	35,0	0,8	0,0	100,0	64,2	674
35–39	11,5	33,8	17,0	37,0	0,5	0,2	100,0	62,4	672
40–44	8,5	33,6	16,3	40,9	0,7	0,0	100,0	58,4	520
45–49	3,8	36,7	16,2	42,3	1,0	0,0	100,0	56,7	455
Résidence									
Urbain	11,6	50,9	13,4	23,9	0,1	0,1	100,0	75,9	3 099
Rural	5,4	35,3	12,6	45,6	1,1	0,0	100,0	53,3	2 572
Région									
Dakar	13,9	51,2	15,9	19,0	0,0	0,0	100,0	81,0	1 732
Ziguinchor	12,9	64,1	14,5	8,6	0,0	0,0	100,0	91,4	225
Diourbel	5,2	32,1	12,3	49,4	0,7	0,2	100,0	49,7	475
Saint-Louis	8,1	33,9	8,4	49,7	0,0	0,0	100,0	50,3	423
Tambacounda	3,2	25,4	8,2	56,7	6,5	0,0	100,0	36,8	254
Kaolack	7,7	50,8	11,2	30,3	0,0	0,0	100,0	69,7	317
Thiès	7,8	47,3	12,4	32,3	0,0	0,1	100,0	67,5	897
Louga	9,1	32,0	12,7	43,3	2,8	0,0	100,0	53,9	215
Fatick	5,5	49,1	7,8	37,7	0,0	0,0	100,0	62,3	275
Kolda	4,0	46,5	11,3	38,0	0,2	0,0	100,0	61,8	225
Matam	2,9	31,8	14,7	47,8	2,8	0,0	100,0	49,4	209
Kaffrine	1,8	17,6	14,3	66,4	0,0	0,0	100,0	33,6	192
Kédougou	5,2	51,4	8,2	35,2	0,0	0,0	100,0	64,8	67
Sédhiou	5,6	41,0	18,8	34,6	0,0	0,0	100,0	65,4	166
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	1,6	24,0	11,5	61,1	1,8	0,0	100,0	37,0	916
Second	4,9	35,7	12,6	46,1	0,7	0,0	100,0	53,2	934
Moyen	6,1	44,2	15,6	33,4	0,6	0,1	100,0	65,9	1 197
Quatrième	8,7	47,6	16,4	27,1	0,2	0,1	100,0	72,6	1 350
Le plus élevé	19,3	59,9	8,6	12,2	0,0	0,0	100,0	87,8	1 273
Ensemble 15–49	8,8	43,8	13,0	33,7	0,6	0,0	100,0	65,6	5 671
50–59	7,7	33,1	10,5	48,3	0,4	0,0	100,0	51,3	650
Ensemble 15–59	8,7	42,7	12,8	35,2	0,5	0,0	100,0	64,2	6 321

¹ Comprend les hommes qui ont fréquenté l'école au niveau supérieur et ceux qui ont un niveau d'instruction plus faible que le supérieur qui peuvent lire une phrase entière ou une partie de phrase.

Tableau 3.4.1 Participation à un programme d'alphabétisation : Femme

Pourcentage de femmes ayant déjà participé à un programme d'apprentissage ou à un autre programme comprenant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et parmi ces femmes, pourcentage ayant suivi le programme dans une langue spécifique, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant participé à un programme d'alphabétisation	Effectif de femmes	Parmi les femmes ayant participé à un programme d'alphabétisation, pourcentage ayant suivi le programme dans une langue spécifique									Effectif de femmes
			Arabe	Wolof	Poular	Serer	Diola	Man-dingue	Soninké	Français	Autre	
Âge												
15–19	14,9	3 854	87,6	5,0	2,6	0,2	0,0	0,4	0,0	4,9	1,6	574
20–24	14,9	2 941	80,4	9,1	5,6	0,6	0,0	0,7	0,1	5,7	1,5	438
25–29	15,7	2 147	71,4	14,7	9,7	0,4	0,8	1,2	0,0	4,6	1,6	337
30–34	18,9	2 068	52,9	30,9	12,8	1,2	0,7	0,6	0,0	6,0	0,5	392
35–39	18,3	2 046	46,8	30,9	17,6	3,3	1,0	0,6	0,2	3,1	0,2	374
40–44	18,5	1 572	36,3	34,6	23,4	4,7	1,1	0,5	0,3	2,0	0,3	291
45–49	20,8	1 079	44,4	36,2	14,6	4,4	1,4	1,7	0,1	0,2	0,0	224
Résidence												
Urbain	13,1	7 379	54,2	29,6	9,8	0,3	1,2	0,5	0,2	6,7	1,6	966
Rural	20,0	8 327	69,7	15,1	11,7	2,6	0,3	0,9	0,0	2,7	0,5	1 664
Région												
Dakar	8,2	3 675	27,2	55,3	9,1	0,0	1,6	0,0	0,0	11,2	0,7	303
Ziguinchor	2,6	518	20,3	0,0	0,0	0,0	22,1	9,1	0,0	17,0	24,4	14
Diourbel	19,5	1 723	85,1	15,6	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	1,5	0,3	336
Saint-Louis	23,4	1 177	48,3	17,7	32,9	0,0	0,0	0,0	0,0	8,1	0,0	275
Tambacounda	25,2	732	92,0	0,4	6,0	0,0	0,0	0,2	0,0	1,3	0,2	185
Kaolack	21,1	1 114	86,2	12,2	0,6	4,8	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	235
Thiès	15,6	2 426	57,6	33,4	3,6	0,7	1,4	0,0	0,0	3,1	2,2	379
Louga	20,7	906	60,3	34,5	6,7	0,4	0,0	0,0	0,0	0,7	0,2	188
Fatick	22,1	921	75,2	8,2	0,4	13,8	0,3	1,1	0,0	2,0	0,0	203
Kolda	25,4	623	62,0	1,3	40,3	0,8	0,0	0,5	0,3	0,5	0,3	158
Matam	18,2	658	50,8	2,1	45,7	0,0	0,0	0,0	0,0	6,1	0,0	120
Kaffrine	24,5	620	81,4	17,2	0,7	0,4	0,3	0,0	0,0	0,6	1,4	152
Kédougou	3,2	161	(10,2)	(7,1)	(61,7)	(0,0)	(0,0)	(17,5)	(0,0)	(0,0)	(5,9)	5
Sédhiou	17,2	454	50,6	0,0	11,0	0,0	1,7	16,5	2,5	22,5	7,9	78
Quintile de bien-être économique												
Le plus bas	18,7	2 687	67,5	5,8	22,6	3,1	0,1	0,3	0,0	2,8	0,8	502
Second	21,2	2 955	72,6	12,5	11,5	2,1	0,3	1,9	0,1	3,1	0,4	626
Moyen	17,3	3 286	68,4	19,5	7,4	1,7	0,7	0,7	0,1	4,0	1,0	568
Quatrième	15,1	3 411	56,7	31,3	7,3	1,1	1,0	0,2	0,2	3,4	1,3	515
Le plus élevé	12,4	3 366	49,9	37,8	5,7	0,5	1,0	0,2	0,0	8,7	1,3	418
Ensemble	16,7	15 706	64,0	20,4	11,0	1,7	0,6	0,7	0,1	4,2	0,9	2 629

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés. La question concernant la participation à un programme d'alphabétisation n'a pas été posée aux femmes ayant le niveau d'instruction supérieur.

Tableau 3.4.2 Participation à un programme d'alphabétisation : Homme

Pourcentage d'hommes ayant déjà participé à un programme d'apprentissage ou à un autre programme comprenant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et parmi ces hommes, pourcentage ayant suivi le programme dans une langue spécifique, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant participé à un programme d'alphabétisation	Effectif d'hommes	Parmi les hommes ayant participé à un programme d'alphabétisation, pourcentage ayant suivi le programme dans une langue spécifique								Effectif d'hommes
			Arabe	Wolof	Poular	Serer	Diola	Man-dingue	Français	Autre	
Âge											
15–19	20,3	1 508	85,3	3,4	0,7	0,0	0,0	0,1	17,6	1,0	306
20–24	19,7	970	83,1	1,3	1,7	0,0	0,0	0,3	15,5	0,4	191
25–29	22,5	613	79,0	8,1	4,8	0,0	0,0	0,0	8,1	0,3	138
30–34	22,2	575	87,4	2,6	6,0	0,0	0,0	0,4	8,7	0,9	128
35–39	20,5	594	76,4	3,1	18,2	1,3	0,3	0,0	6,5	0,9	122
40–44	27,0	476	80,4	8,8	8,7	0,0	1,5	0,6	4,1	0,7	129
45–49	25,1	438	62,5	7,9	24,2	0,0	0,0	0,2	12,5	4,0	110
Résidence											
Urbain	15,2	2 741	75,8	8,9	4,5	0,2	0,0	0,1	14,4	2,1	418
Rural	29,0	2 433	83,4	2,0	8,7	0,1	0,3	0,3	10,3	0,4	705
Région											
Dakar	11,9	1 491	67,0	11,8	5,3	0,0	0,0	0,0	19,3	1,6	177
Ziguinchor	17,4	196	84,2	0,0	0,0	0,0	4,4	0,0	2,4	9,1	34
Diourbel	32,7	450	67,1	1,8	0,6	0,0	0,0	0,0	40,8	0,8	147

Tableau 3.4.2 Participation à un programme d'alphabétisation : Homme

Pourcentage d'hommes ayant déjà participé à un programme d'apprentissage ou à un autre programme comprenant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et parmi ces hommes, pourcentage ayant suivi le programme dans une langue spécifique, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant participé à un programme d'alphabétisation	Effectif d'hommes	Parmi les hommes ayant participé à un programme d'alphabétisation, pourcentage ayant suivi le programme dans une langue spécifique								Effectif d'hommes
			Arabe	Wolof	Poular	Serer	Diola	Man-dingue	Français	Autre	
Saint-Louis	5,6	389	7,6	33,0	74,8	0,0	0,0	0,0	13,9	10,6	22
Tambacounda	28,1	246	87,1	1,4	9,2	0,0	0,0	0,0	0,7	1,6	69
Kaolack	2,6	292	(0,0)	(88,7)	(0,0)	(11,3)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	8
Thiès	35,1	827	98,7	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	290
Louga	17,8	195	76,1	16,5	7,4	0,0	0,0	0,0	3,4	0,0	35
Fatick	28,5	260	97,2	1,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,9	0,0	74
Kolda	18,2	216	63,3	0,0	51,6	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	39
Matam	45,3	203	87,0	0,6	17,3	0,0	0,0	0,0	6,8	0,0	92
Kaffrine	56,7	188	85,7	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	23,1	0,0	107
Kédougou	7,0	63	(0,0)	(5,0)	(62,9)	(0,0)	(0,0)	(5,2)	(20,1)	(7,0)	4
Sédhiou	15,3	157	65,6	0,0	18,3	0,0	3,3	9,4	1,3	2,1	24
Quintile de bien-être économique											
Le plus bas	25,3	902	75,1	2,4	20,2	0,0	0,5	0,8	6,2	2,1	228
Second	26,5	889	85,0	2,0	6,6	0,0	0,2	0,2	12,4	0,0	236
Moyen	24,8	1 124	86,5	3,2	2,7	0,3	0,3	0,1	10,0	0,2	278
Quatrième	18,2	1 233	82,0	8,0	2,8	0,0	0,0	0,0	14,0	2,4	224
Le plus élevé	15,2	1 027	69,5	9,2	2,6	0,6	0,0	0,0	19,2	0,7	156
Ensemble 15–49	21,7	5 174	80,6	4,6	7,1	0,1	0,2	0,2	11,8	1,0	1 123
50–59	25,9	600	75,4	4,1	14,3	4,7	0,0	0,5	6,1	0,0	155
Ensemble 15–59	22,1	5 774	80,0	4,5	8,0	0,7	0,2	0,3	11,1	0,9	1 278

Note : les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés.

Tableau 3.5.1 Exposition aux médias : Femme

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui sont exposées à certains médias, au moins, une fois par semaine, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Lit un journal, au moins, une fois par semaine	Regarde la télévision, au moins, une fois par semaine	Écoute la radio, au moins, une fois par semaine	Accède aux trois médias, au moins, une fois par semaine	N'accède à aucun des trois médias, au moins, une fois par semaine	Effectif de femmes
Âge						
15–19	5,0	63,2	17,8	2,2	32,5	3 877
20–24	5,1	59,0	25,2	2,5	34,4	3 230
25–29	4,4	60,9	28,2	2,8	31,6	2 416
30–34	2,9	59,1	31,3	2,0	32,8	2 216
35–39	3,6	60,2	35,2	2,0	30,1	2 143
40–44	2,6	58,3	35,4	1,6	31,9	1 598
45–49	3,1	60,4	39,0	1,9	28,4	1 104
Résidence						
Urbain	6,3	74,1	29,3	3,4	21,3	8 123
Rural	2,0	47,4	26,5	1,1	42,6	8 460
Région						
Dakar	6,2	76,0	26,7	2,8	19,8	4 209
Ziguinchor	7,0	60,9	17,4	4,7	35,2	550
Diourbel	3,8	70,7	37,3	2,0	22,3	1 752
Saint-Louis	1,9	44,9	32,2	0,9	43,7	1 217
Tambacounda	1,7	28,8	9,9	1,0	68,2	747
Kaolack	3,1	62,9	21,8	2,1	31,0	1 149
Thiès	4,0	70,4	26,9	2,6	24,2	2 539
Louga	1,8	60,1	39,5	1,2	27,6	924
Fatick	5,2	49,8	22,6	2,0	43,1	950
Kolda	3,2	33,0	39,7	1,9	44,1	633
Matam	4,5	41,2	29,7	2,9	49,4	664
Kaffrine	2,1	33,4	29,6	1,4	52,4	625
Kédougou	2,6	39,9	29,0	1,7	48,1	164
Sédhiou	2,2	42,5	20,3	1,0	49,1	462
Niveau d'instruction						
Aucun	0,1	49,9	27,2	0,0	40,6	7 220
Primaire	2,2	66,6	30,8	1,5	26,8	3 416
Moyen/secondaire ou plus	10,2	69,7	27,0	5,3	24,9	5 947

Tableau 3.5.1 Exposition aux médias : Femme

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui sont exposées à certains médias, au moins, une fois par semaine, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Lit un journal, au moins, une fois par semaine	Regarde la télévision, au moins, une fois par semaine	Écoute la radio, au moins, une fois par semaine	Accède aux trois médias, au moins, une fois par semaine	N'accède à aucun des trois médias, au moins, une fois par semaine	Effectif de femmes
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	0,8	13,4	23,4	0,2	68,6	2 703
Second	1,8	47,7	27,0	1,0	42,0	2 983
Moyen	2,5	70,7	28,8	1,6	24,2	3 362
Quatrième	5,1	79,9	30,9	3,1	17,4	3 552
Le plus élevé	8,6	75,8	28,1	4,3	20,1	3 983
Ensemble	4,1	60,5	27,9	2,2	32,2	16 583

Tableau 3.5.2 Exposition aux médias : Homme

Pourcentage d'hommes de 15–49 ans qui sont exposés à certains médias, au moins, une fois par semaine, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, DS Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Lit un journal, au moins, une fois par semaine	Regarde la télévision, au moins, une fois par semaine	Écoute la radio, au moins, une fois par semaine	Accède aux trois médias, au moins, une fois par semaine	N'accède à aucun des trois médias, au moins, une fois par semaine	Effectif d'hommes
Âge						
15–19	4,4	64,3	18,7	2,3	31,5	1 517
20–24	7,5	61,7	26,5	3,3	30,7	1 107
25–29	10,5	64,1	35,2	5,5	27,2	726
30–34	13,7	65,6	42,3	8,9	24,4	674
35–39	9,2	63,2	41,1	6,7	27,0	672
40–44	10,5	63,7	45,0	8,3	25,8	520
45–49	12,0	57,4	51,4	9,1	29,3	455
Résidence						
Urbain	12,6	74,5	35,3	7,6	19,3	3 099
Rural	3,8	49,5	29,8	2,6	40,1	2 572
Région						
Dakar	16,3	75,5	36,2	9,2	17,4	1 732
Ziguinchor	4,7	70,0	30,6	3,6	23,6	225
Diourbel	5,5	61,3	32,7	4,2	31,4	475
Saint-Louis	6,3	63,0	37,4	4,5	26,7	423
Tambacounda	4,7	49,7	34,0	3,3	39,9	254
Kaolack	3,9	53,2	31,9	2,1	38,2	317
Thiès	5,2	72,5	26,8	3,7	23,9	897
Louga	3,4	54,0	41,9	2,0	25,2	215
Fatick	4,3	46,4	23,3	2,6	43,9	275
Kolda	6,5	44,1	30,8	4,7	48,9	225
Matam	6,0	52,0	34,2	3,0	37,5	209
Kaffrine	4,6	38,2	36,2	3,0	43,8	192
Kédougou	12,6	68,5	43,2	10,7	24,4	67
Sédhiou	5,6	26,5	19,7	3,1	67,1	166
Niveau d'instruction						
Aucun	1,4	47,7	30,5	0,8	40,5	2 103
Primaire	4,7	64,9	30,8	2,5	28,9	1 154
Moyen/secondaire ou plus	16,8	75,8	35,8	10,6	18,4	2 414
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	2,3	24,9	28,6	1,1	57,6	916
Second	3,5	50,7	28,9	2,6	40,1	934
Moyen	7,4	68,2	33,1	5,0	26,3	1 197
Quatrième	7,8	74,5	32,5	4,0	18,8	1 350
Le plus élevé	18,9	83,1	38,9	12,0	12,4	1 273
Ensemble 15–49	8,6	63,2	32,8	5,3	28,7	5 671
50–59	10,6	58,7	54,1	8,0	24,2	650
Ensemble 15–59	8,8	62,7	35,0	5,6	28,3	6 321

Tableau 3.6.1 Utilisation de l'Internet : Femme

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui ont déjà utilisé l'internet et pourcentage qui l'ont utilisé au cours des 12 derniers mois ; parmi les femmes ayant utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois, répartition (en %) par fréquence d'utilisation au cours du mois dernier, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	A déjà utilisé l'internet	A utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois	Effectif de femmes	Parmi les femmes ayant utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois, pourcentage qui, au cours du mois dernier, l'ont utilisé :					Effectif de femmes
				Presque chaque jour	Au moins une fois par semaine	Moins d'une fois par semaine	Pas du tout	Total	
Âge									
15–19	61,9	59,6	3 877	46,8	30,6	17,7	4,9	100,0	2 312
20–24	77,9	75,0	3 230	63,1	24,3	9,5	3,1	100,0	2 424
25–29	75,9	73,4	2 416	65,9	21,6	9,3	3,2	100,0	1 774
30–34	71,4	68,0	2 216	61,2	23,4	13,0	2,4	100,0	1 508
35–39	65,5	63,1	2 143	57,2	25,3	14,4	3,1	100,0	1 353
40–44	63,3	60,9	1 598	54,6	31,5	11,5	2,4	100,0	973
45–49	60,0	57,5	1 104	58,5	24,8	13,6	3,1	100,0	635
Résidence									
Urbain	82,4	80,8	8 123	65,4	22,7	9,2	2,7	100,0	6 562
Rural	55,7	52,2	8 460	47,2	30,6	17,9	4,2	100,0	4 417
Région									
Dakar	88,4	87,7	4 209	66,2	23,2	8,1	2,5	100,0	3 690
Ziguinchor	79,5	74,8	550	54,7	22,7	15,2	7,4	100,0	411
Diourbel	71,5	68,9	1 752	59,7	27,0	9,6	3,7	100,0	1 208
Saint-Louis	50,9	49,7	1 217	52,6	28,7	18,5	0,2	100,0	605
Tambacounda	33,6	30,9	747	63,0	29,2	7,6	0,2	100,0	231
Kaolack	63,1	58,0	1 149	45,0	34,7	12,7	7,6	100,0	666
Thiès	77,9	75,1	2 539	51,2	25,1	19,5	4,2	100,0	1 907
Louga	64,2	60,9	924	71,9	21,1	6,5	0,5	100,0	563
Fatick	65,2	59,9	950	50,3	24,2	21,2	4,2	100,0	569
Kolda	38,2	35,9	633	51,5	34,5	13,4	0,6	100,0	227
Matam	52,8	48,1	664	52,9	36,8	8,7	1,6	100,0	319
Kaffrine	40,4	37,8	625	29,2	31,2	32,7	6,9	100,0	236
Kédougou	57,6	55,9	164	45,7	35,7	14,9	3,7	100,0	91
Sédhiou	58,0	55,0	462	63,8	20,8	10,1	5,3	100,0	254
Niveau d'instruction									
Aucun	55,5	52,3	7 220	48,7	30,7	16,7	3,9	100,0	3 779
Primaire	70,9	68,6	3 416	56,4	27,4	12,2	4,0	100,0	2 344
Moyen/secondaire ou plus	83,7	81,6	5 947	66,3	21,3	9,8	2,6	100,0	4 855
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	30,4	26,7	2 703	33,9	35,9	26,2	4,1	100,0	723
Second	53,1	49,0	2 983	39,4	33,7	20,6	6,3	100,0	1 462
Moyen	71,8	68,3	3 362	48,9	29,7	17,3	4,1	100,0	2 298
Quatrième	83,2	81,5	3 552	60,0	26,1	10,8	3,1	100,0	2 895
Le plus élevé	91,2	90,4	3 983	74,9	18,0	5,4	1,7	100,0	3 600
Ensemble	68,8	66,2	16 583	58,1	25,8	12,7	3,3	100,0	10 978

Tableau 3.6.2 Utilisation de l'Internet : Homme

Pourcentage d'hommes de 15–49 ans qui ont déjà utilisé l'internet et pourcentage qui l'ont utilisé au cours des 12 derniers mois ; parmi les hommes ayant utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois, répartition (en %) par fréquence d'utilisation au cours du mois dernier, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	A déjà utilisé l'internet	A utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois	Effectif d'hommes	Parmi les hommes ayant utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois, pourcentage qui, au cours du mois dernier, l'ont utilisé :					Effectif d'hommes
				Presque chaque jour	Au moins une fois par semaine	Moins d'une fois par semaine	Pas du tout	Total	
Âge									
15–19	66,6	65,4	1 517	46,9	34,0	15,2	3,9	100,0	992
20–24	86,2	84,3	1 107	64,5	25,5	8,9	1,1	100,0	934
25–29	88,2	85,1	726	71,3	22,0	5,5	1,2	100,0	618
30–34	84,5	81,9	674	69,6	22,5	6,8	1,1	100,0	552
35–39	80,3	78,5	672	72,6	20,0	6,2	1,2	100,0	527
40–44	74,0	73,4	520	66,7	21,7	10,0	1,6	100,0	381
45–49	64,3	62,3	455	65,6	23,7	8,6	2,1	100,0	283
Résidence									
Urbain	86,5	84,7	3 099	70,1	20,5	8,1	1,3	100,0	2 626
Rural	66,5	64,6	2 572	52,6	33,2	11,4	2,8	100,0	1 662
Région									
Dakar	89,8	87,7	1 732	70,3	19,8	9,1	0,8	100,0	1 518
Ziguinchor	84,1	83,4	225	58,8	36,1	2,4	2,7	100,0	188

Tableau 3.6.2 Utilisation de l'Internet : Homme

Pourcentage d'hommes de 15–49 ans qui ont déjà utilisé l'internet et pourcentage qui l'ont utilisé au cours des 12 derniers mois ; parmi les hommes ayant utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois, répartition (en %) par fréquence d'utilisation au cours du mois dernier, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	A déjà utilisé l'internet	A utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois	Effectif d'hommes	Parmi les hommes ayant utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois, pourcentage qui, au cours du mois dernier, l'ont utilisé :					Effectif d'hommes
				Presque chaque jour	Au moins une fois par semaine	Moins d'une fois par semaine	Pas du tout	Total	
Diourbel	80,9	79,9	475	56,0	32,3	11,1	0,6	100,0	379
Saint-Louis	73,0	70,5	423	63,3	20,0	10,9	5,8	100,0	298
Tambacounda	64,5	63,4	254	67,6	24,6	7,7	0,0	100,0	161
Kaolack	56,7	54,5	317	47,7	24,1	20,5	7,7	100,0	173
Thiès	80,1	78,8	897	61,1	28,7	9,4	0,8	100,0	707
Louga	70,6	69,6	215	68,8	19,3	9,1	2,9	100,0	150
Fatick	74,1	69,9	275	50,5	36,9	5,2	7,4	100,0	192
Kolda	65,3	62,4	225	66,8	26,2	5,1	1,9	100,0	140
Matam	63,9	62,5	209	68,2	22,2	8,8	0,8	100,0	131
Kaffrine	46,2	44,8	192	45,6	33,8	20,6	0,0	100,0	86
Kédougou	71,8	71,1	67	67,9	27,3	3,7	1,0	100,0	48
Sédhiou	71,9	70,7	166	50,5	40,6	7,0	1,9	100,0	118
Niveau d'instruction									
Aucun	65,4	63,1	2 103	50,2	34,0	14,3	1,6	100,0	1 327
Primaire	75,0	74,1	1 154	63,3	24,8	9,5	2,4	100,0	855
Moyen/secondaire ou plus	89,1	87,2	2 414	71,6	20,3	6,2	1,9	100,0	2 106
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	49,0	46,7	916	40,8	40,5	16,7	2,0	100,0	428
Second	68,6	66,4	934	51,4	34,3	11,8	2,5	100,0	620
Moyen	79,6	77,9	1 197	59,5	27,0	11,3	2,2	100,0	933
Quatrième	87,1	85,4	1 350	66,4	23,8	8,0	1,7	100,0	1 153
Le plus élevé	92,1	90,6	1 273	78,1	15,4	5,1	1,4	100,0	1 153
Ensemble 15–49	77,4	75,6	5 671	63,3	25,4	9,4	1,9	100,0	4 288
50–59	55,3	53,7	650	65,2	22,6	10,5	1,6	100,0	349
Ensemble 15–59	75,2	73,4	6 321	63,5	25,2	9,4	1,9	100,0	4 637

Tableau 3.7.1 Emploi : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans en fonction du fait qu'elles travaillent ou non, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	A travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête		N'a pas travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	Total	Effectif de femmes
	Travaille actuellement ¹	Ne travaille pas actuellement			
Âge					
15–19	13,2	5,6	81,2	100,0	3 877
20–24	23,1	6,1	70,8	100,0	3 230
25–29	38,1	7,0	55,0	100,0	2 416
30–34	49,9	6,5	43,7	100,0	2 216
35–39	53,8	5,5	40,7	100,0	2 143
40–44	56,4	6,2	37,4	100,0	1 598
45–49	60,6	4,8	34,6	100,0	1 104
État matrimonial					
Célibataire	23,7	6,5	69,8	100,0	5 077
Mariée ou vivant ensemble	40,3	5,8	53,9	100,0	10 671
Divorcée/séparée/veuve	60,1	5,6	34,4	100,0	835
Nombre d'enfants vivants					
0	24,2	6,3	69,5	100,0	6 262
1–2	37,4	4,9	57,7	100,0	4 257
3–4	48,4	6,5	45,1	100,0	3 232
5+	47,0	6,6	46,3	100,0	2 832
Résidence					
Urbain	45,8	4,5	49,7	100,0	8 123
Rural	27,1	7,5	65,5	100,0	8 460
Région					
Dakar	49,7	4,6	45,7	100,0	4 209
Ziguinchor	30,2	2,8	67,0	100,0	550
Diourbel	31,3	3,3	65,4	100,0	1 752
Saint-Louis	38,9	3,7	57,4	100,0	1 217
Tambacounda	19,8	1,0	79,2	100,0	747

Tableau 3.7.1 Emploi : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans en fonction du fait qu'elles travaillent ou non, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	A travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête		N'a pas travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	Total	Effectif de femmes
	Travaille actuellement ¹	Ne travaille pas actuellement			
Kaolack	24,3	1,1	74,6	100,0	1 149
Thiès	46,3	9,0	44,7	100,0	2 539
Louga	28,5	4,4	67,1	100,0	924
Fatick	29,3	12,4	58,3	100,0	950
Kolda	30,4	19,9	49,7	100,0	633
Matam	19,8	2,5	77,7	100,0	664
Kaffrine	18,1	13,6	68,3	100,0	625
Kédougou	34,5	10,5	54,9	100,0	164
Sédhiou	19,2	6,8	74,0	100,0	462
Niveau d'instruction					
Aucun	37,5	5,9	56,6	100,0	7 220
Primaire	43,8	6,6	49,6	100,0	3 416
Moyen/secondaire ou plus	30,2	5,9	63,9	100,0	5 947
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	19,8	10,6	69,6	100,0	2 703
Second	25,0	6,2	68,8	100,0	2 983
Moyen	37,3	5,6	57,1	100,0	3 362
Quatrième	45,2	5,5	49,3	100,0	3 552
Le plus élevé	46,9	3,5	49,6	100,0	3 983
Ensemble	36,2	6,0	57,8	100,0	16 583

¹ « Travaille actuellement » signifie que les femmes ont travaillé au cours des 7 derniers jours. En outre, les femmes qui n'ont pas travaillé au cours des 7 derniers jours mais qui ont un emploi régulier et qui étaient absentes parce qu'elles étaient en congé, malades ou en vacances ou encore pour d'autres raisons sont incluses ici.

Tableau 3.7.2 Emploi : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans en fonction du fait qu'ils travaillent ou non, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	A travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête		N'a pas travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	Total	Effectif d'hommes
	Travaille actuellement ¹	Ne travaille pas actuellement			
Âge					
15–19	49,7	13,2	37,1	100,0	1 517
20–24	73,1	8,4	18,6	100,0	1 107
25–29	89,5	4,2	6,3	100,0	726
30–34	95,9	2,6	1,5	100,0	674
35–39	95,1	2,9	1,9	100,0	672
40–44	98,6	1,0	0,4	100,0	520
45–49	95,6	3,0	1,5	100,0	455
État matrimonial					
Célibataire	66,4	9,5	24,1	100,0	3 423
Marié ou vivant ensemble	96,8	2,4	0,8	100,0	2 155
Divorcé/séparé/veuf	94,0	4,2	1,8	100,0	92
Nombre d'enfants vivants					
0	68,5	8,9	22,6	100,0	3 674
1–2	95,9	2,9	1,2	100,0	867
3–4	97,2	2,5	0,3	100,0	596
5+	96,9	2,5	0,7	100,0	535
Résidence					
Urbain	78,2	5,6	16,2	100,0	3 099
Rural	78,6	8,0	13,4	100,0	2 572
Région					
Dakar	80,1	4,5	15,4	100,0	1 732
Ziguinchor	68,9	3,2	28,0	100,0	225
Diourbel	81,4	10,3	8,3	100,0	475
Saint-Louis	83,8	4,7	11,4	100,0	423
Tambacounda	84,9	7,0	8,1	100,0	254
Kaolack	77,7	13,7	8,5	100,0	317
Thiès	76,8	6,6	16,6	100,0	897
Louga	81,7	4,7	13,6	100,0	215
Fatick	65,7	6,3	28,0	100,0	275
Kolda	75,1	10,5	14,4	100,0	225
Matam	70,1	9,0	20,9	100,0	209

Tableau 3.7.2 Emploi : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans en fonction du fait qu'ils travaillent ou non, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	A travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête		N'a pas travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	Total	Effectif d'hommes
	Travaille actuellement ¹	Ne travaille pas actuellement			
Kaffrine	83,7	5,3	10,9	100,0	192
Kédougou	83,4	8,8	7,8	100,0	67
Sédhiou	74,5	12,0	13,6	100,0	166
Niveau d'instruction					
Aucun	91,3	3,9	4,8	100,0	2 103
Primaire	89,9	3,4	6,7	100,0	1 154
Moyen/secondaire ou plus	61,7	10,7	27,6	100,0	2 414
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	85,3	6,8	7,9	100,0	916
Second	75,7	9,2	15,2	100,0	934
Moyen	80,5	5,6	13,9	100,0	1 197
Quatrième	77,7	7,3	14,9	100,0	1 350
Le plus élevé	74,2	5,2	20,7	100,0	1 273
Ensemble 15–49	78,4	6,7	14,9	100,0	5 671
50–59	92,0	4,8	3,2	100,0	650
Ensemble 15–59	79,8	6,5	13,7	100,0	6 321

¹ « Travaillait actuellement » signifie que les hommes ont travaillé au cours des 7 derniers jours. En outre, les hommes qui n'ont pas travaillé au cours des 7 derniers jours mais qui ont un emploi régulier et qui étaient absents parce qu'ils étaient en congé, malades ou en vacances ou encore pour d'autres raisons sont inclus ici.

Tableau 3.8.1 Occupation : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans qui travaillaient au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type d'occupation, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Emploi qualifié/ Technique/ Enca-drement	Employée de bureau	Vente et services	Emploi manuel qualifié	Emploi manuel non qualifié	Employée de maison	Agriculture	Autre	Total	Effectif de femmes
Âge										
15–19	1,5	0,0	20,8	4,8	14,0	42,6	11,7	4,5	100,0	729
20–24	4,2	0,5	36,6	6,6	12,2	22,7	11,0	6,1	100,0	943
25–29	6,1	1,5	50,2	3,2	11,8	9,3	12,2	5,6	100,0	1 088
30–34	8,2	1,5	59,0	4,2	7,0	7,8	10,5	1,8	100,0	1 248
35–39	8,6	0,4	58,8	1,2	7,2	8,9	12,2	2,7	100,0	1 271
40–44	5,4	1,0	66,8	1,6	4,8	7,2	10,7	2,6	100,0	1 001
45–49	5,7	0,1	70,3	2,0	4,3	4,8	9,6	3,2	100,0	722
État matrimonial										
Célibataire	7,9	1,4	28,7	6,8	12,6	31,8	5,0	5,9	100,0	1 534
Mariée ou vivant ensemble	5,2	0,6	60,5	2,4	7,5	7,4	13,7	2,6	100,0	4 921
Divorcée/séparée/ veuve	8,5	1,2	51,9	1,6	7,4	16,5	5,7	7,2	100,0	548
Nombre d'enfants vivants										
0	8,0	1,5	32,0	6,6	12,6	28,1	6,0	5,2	100,0	1 909
1–2	8,6	1,2	52,1	3,0	11,0	10,8	8,8	4,4	100,0	1 801
3–4	4,8	0,3	65,7	2,1	5,4	7,3	12,5	1,8	100,0	1 773
5+	2,1	0,0	65,1	0,9	4,6	5,4	18,9	3,0	100,0	1 520
Résidence										
Urbain	8,5	1,2	57,0	3,5	9,2	14,9	1,5	4,2	100,0	4 083
Rural	2,7	0,3	47,1	3,0	7,8	11,4	24,7	2,9	100,0	2 921
Région										
Dakar	9,0	1,3	55,5	4,1	8,9	16,6	0,8	3,8	100,0	2 285
Ziguinchor	8,4	0,0	51,9	4,7	6,4	13,3	12,3	3,0	100,0	182
Diourbel	2,9	0,2	63,4	7,1	12,1	8,9	3,9	1,5	100,0	607
Saint-Louis	4,2	0,9	52,8	1,6	3,9	10,7	23,0	2,9	100,0	519
Tambacounda	7,4	0,3	58,5	1,4	7,4	10,1	10,6	4,3	100,0	156
Kaolack	8,3	1,1	60,2	7,0	8,5	7,2	3,6	4,1	100,0	292
Thiès	4,8	0,9	52,9	2,0	10,8	15,8	7,7	5,1	100,0	1 404
Louga	5,0	0,5	53,6	2,9	6,2	11,4	16,8	3,5	100,0	304
Fatick	6,3	0,1	40,0	1,9	6,8	22,9	17,4	4,5	100,0	396
Kolda	1,3	0,5	30,4	0,7	4,9	3,4	56,1	2,7	100,0	318
Matam	1,5	0,2	61,9	2,4	15,0	10,7	4,7	3,6	100,0	148

Tableau 3.8.1 Occupation : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans qui travaillaient au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type d'occupation, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Emploi qualifié/ Technique/ Encadrement	Employée de bureau	Vente et services	Emploi manuel qualifié	Emploi manuel non qualifié	Employée de maison	Agriculture	Autre	Total	Effectif de femmes
Kaffrine	2,3	0,0	39,2	1,2	6,3	6,3	43,8	1,0	100,0	198
Kédougou	2,1	0,4	43,0	0,2	9,3	4,0	34,1	6,9	100,0	74
Sédhiou	6,4	0,0	44,0	1,2	3,9	2,3	39,9	2,4	100,0	120
Niveau d'instruction										
Aucun	1,1	0,0	58,2	2,2	6,7	12,1	17,7	1,9	100,0	3 134
Primaire	0,8	0,4	56,3	4,9	11,6	15,5	7,8	2,8	100,0	1 723
Moyen/secondaire ou plus	17,5	2,3	42,4	3,6	9,1	13,7	4,4	7,0	100,0	2 146
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	1,0	0,0	28,6	1,2	3,2	11,5	52,5	2,0	100,0	822
Second	1,9	0,0	47,5	1,7	7,4	14,1	23,9	3,5	100,0	932
Moyen	3,2	0,2	59,7	2,2	9,7	14,0	7,2	3,8	100,0	1 442
Quatrième	3,7	0,5	62,1	5,0	11,0	13,3	0,8	3,7	100,0	1 800
Le plus élevé	14,3	2,2	52,2	4,2	8,5	13,8	0,6	4,3	100,0	2 007
Ensemble	6,1	0,8	52,9	3,3	8,6	13,5	11,2	3,7	100,0	7 003

Tableau 3.8.2 Occupation : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans qui travaillaient au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type d'occupation, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Emploi qualifié/ Technique/ Encadrement	Employé de bureau	Vente et services	Emploi manuel qualifié	Emploi manuel non qualifié	Employé de maison	Agriculture	Autre	Total	Effectif d'hommes
Âge										
15–19	2,0	0,2	8,8	2,2	37,9	0,7	36,4	11,9	100,0	955
20–24	5,1	0,2	16,2	1,4	41,5	0,2	20,0	15,5	100,0	901
25–29	13,2	1,7	14,5	2,6	32,7	0,0	18,6	16,8	100,0	680
30–34	14,5	1,6	18,0	1,3	30,5	0,3	18,9	15,0	100,0	664
35–39	13,6	1,2	20,6	1,1	30,2	0,1	18,2	15,0	100,0	659
40–44	13,2	1,2	18,5	0,9	26,6	0,4	19,8	19,3	100,0	518
45–49	12,5	0,9	18,0	1,3	21,9	0,0	25,9	19,4	100,0	449
État matrimonial										
Célibataire	7,4	0,7	13,3	2,0	39,6	0,4	23,0	13,8	100,0	2 597
Marié ou vivant ensemble	12,3	1,2	19,0	1,2	24,8	0,1	24,0	17,4	100,0	2 139
Divorcé/séparé/veuf	10,2	0,0	11,5	0,4	41,8	0,0	10,7	25,4	100,0	91
Nombre d'enfants vivants										
0	7,5	0,8	14,0	1,7	38,2	0,4	23,1	14,3	100,0	2 845
1–2	14,2	1,2	19,2	2,6	29,0	0,2	15,7	18,0	100,0	856
3–4	14,7	1,4	17,8	0,6	25,5	0,0	22,4	17,5	100,0	594
5+	8,2	0,4	17,6	0,5	20,7	0,0	36,2	16,4	100,0	531
Résidence										
Urbain	13,3	1,3	18,7	2,1	39,1	0,2	7,7	17,5	100,0	2 598
Rural	5,3	0,5	12,3	1,0	26,0	0,3	41,2	13,4	100,0	2 228
Région										
Dakar	14,2	1,9	19,5	1,1	41,7	0,1	3,5	18,0	100,0	1 465
Ziguinchor	11,1	1,2	13,9	1,0	33,8	0,0	19,4	19,7	100,0	162
Diourbel	7,4	0,4	18,9	2,2	32,7	0,4	26,7	11,3	100,0	435
Saint-Louis	8,5	0,3	11,7	0,2	19,3	0,2	46,1	13,7	100,0	374
Tambacounda	6,0	0,0	14,6	2,9	28,3	0,4	39,4	8,4	100,0	233
Kaolack	9,3	2,8	19,3	1,6	30,6	0,5	20,0	15,9	100,0	290
Thiès	8,7	0,0	11,7	2,7	36,3	0,4	20,6	19,6	100,0	748
Louga	8,0	0,0	14,6	1,7	28,5	0,0	27,5	19,6	100,0	186
Fatick	8,5	0,0	11,5	1,4	25,4	0,0	39,9	13,4	100,0	198
Kolda	6,9	0,9	11,7	1,6	26,1	0,2	45,5	7,1	100,0	193
Matam	4,0	0,0	17,4	3,2	27,6	2,1	30,9	14,9	100,0	166
Kaffrine	2,3	0,0	11,9	0,6	26,4	0,0	48,9	10,1	100,0	171
Kédougou	5,4	0,1	18,4	1,9	22,0	0,0	35,7	16,6	100,0	62
Sédhiou	6,7	0,0	11,4	1,5	22,3	0,0	47,2	10,9	100,0	144
Niveau d'instruction										
Aucun	2,6	0,1	15,2	1,5	32,2	0,1	32,8	15,4	100,0	2 001
Primaire	4,4	0,2	15,0	2,1	45,2	0,4	16,2	16,6	100,0	1 076

Tableau 3.8.2 Occupation : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans qui travaillaient au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type d'occupation, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Emploi qualifié/ Technique/ Encadrement	Employé de bureau	Vente et services	Emploi manuel qualifié	Emploi manuel non qualifié	Employé de maison	Agriculture	Autre	Total	Effectif d'hommes
Moyen/secondaire ou plus	20,9	2,3	16,9	1,4	26,6	0,3	16,5	15,2	100,0	1 749
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	1,7	0,1	9,7	1,1	20,7	0,4	56,9	9,5	100,0	844
Second	4,6	0,4	12,9	1,7	27,2	0,3	39,3	13,6	100,0	793
Moyen	7,6	0,7	14,8	2,0	38,3	0,4	18,4	17,7	100,0	1 031
Quatrième	9,9	0,5	19,3	1,9	42,9	0,3	8,1	17,1	100,0	1 148
Le plus élevé	22,0	2,6	20,1	1,2	31,4	0,0	4,3	18,3	100,0	1 010
Ensemble 15–49	9,6	0,9	15,8	1,6	33,1	0,3	23,2	15,6	100,0	4 826
50–59	15,2	0,3	17,9	1,0	21,2	0,1	28,9	15,4	100,0	629
Ensemble 15–59	10,3	0,8	16,0	1,5	31,7	0,2	23,8	15,6	100,0	5 455

Tableau 3.9 Type d'emploi : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans qui travaillaient au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête en fonction du type de rémunération, du type d'employeur et de la régularité de l'emploi, selon le secteur d'activité (agricole ou non-agricole), EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique de l'emploi	Travail agricole	Travail non agricole	Manquant	Ensemble
Type de rémunération				
En argent seulement	39,1	88,9	81,5	83,0
En argent et en nature	13,7	1,4	3,1	2,8
En nature seulement	5,6	0,1	2,2	0,8
Pas rémunérée	41,7	9,7	13,2	13,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Type d'employeur				
Employée par un membre de la famille	34,3	6,6	6,3	9,7
Employée par quelqu'un qui n'est pas membre de la famille	9,3	17,0	37,3	16,9
Travaille à son compte	56,4	76,3	56,3	73,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Régularité de l'emploi				
Toute l'année	20,6	68,7	62,2	63,1
Saisonnier	72,7	14,0	18,6	20,7
Occasionnel	6,7	17,3	19,3	16,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes qui travaillaient au cours des 12 derniers mois	784	5 961	258	7 003

Note : L'ensemble comprend les femmes dont l'information sur le type d'emploi est manquante et qui ne sont pas présentées séparément.

Tableau 3.10.1 Couverture médicale : Femme

Pourcentage de femmes de 15–49 ans ayant certains types spécifiques d'assurance médicale et pourcentage ayant n'importe quel type d'assurance médicale, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Mutuelle de santé/ assurance communautaire	Assurance santé par l'employeur	Sécurité sociale	Autre assurance privée commerciale	Autre	Aucune	Une assurance médicale	Effectif de femmes
Âge								
15–19	4,0	1,2	0,2	0,4	0,3	94,0	6,0	3 877
20–24	4,4	1,4	0,2	0,2	0,2	93,8	6,2	3 230
25–29	4,6	2,0	0,2	0,1	0,4	92,7	7,3	2 416
30–34	4,6	2,5	0,4	0,4	0,5	91,8	8,2	2 216
35–39	5,1	3,2	0,2	0,6	0,6	90,5	9,5	2 143
40–44	5,3	4,5	0,4	0,3	0,8	88,9	11,1	1 598
45–49	7,1	3,2	0,2	0,3	0,8	88,6	11,4	1 104

Tableau 3.10.1 Couverture médicale : Femme

Pourcentage de femmes de 15–49 ans ayant certains types spécifiques d'assurance médicale et pourcentage ayant n'importe quel type d'assurance médicale, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Mutuelle de santé/assurance communautaire	Assurance santé par l'employeur	Sécurité sociale	Autre assurance privée commerciale	Autre	Aucune	Une assurance médicale	Effectif de femmes
Résidence								
Urbain	4,8	4,0	0,3	0,6	0,7	89,7	10,3	8 123
Rural	4,7	0,6	0,2	0,0	0,2	94,5	5,5	8 460
Région								
Dakar	3,6	5,0	0,1	1,0	0,9	89,5	10,5	4 209
Ziguinchor	2,5	0,7	0,1	0,1	0,2	96,6	3,4	550
Diourbel	3,2	1,0	0,1	0,0	0,1	95,6	4,4	1 752
Saint-Louis	1,9	2,4	0,2	0,1	0,1	95,2	4,8	1 217
Tambacounda	4,2	0,8	0,8	0,1	0,0	94,1	5,9	747
Kaolack	3,6	1,0	0,5	0,3	0,0	95,4	4,6	1 149
Thiès	3,3	1,8	0,3	0,1	0,0	94,5	5,5	2 539
Louga	2,9	0,5	0,1	0,1	0,2	96,3	3,7	924
Fatick	11,6	2,0	0,4	0,1	0,6	85,3	14,7	950
Kolda	8,4	1,6	0,4	0,2	0,4	89,0	11,0	633
Matam	4,2	0,5	0,4	0,0	0,0	95,2	4,8	664
Kaffrine	22,7	0,3	0,1	0,0	3,6	73,4	26,6	625
Kédougou	4,8	1,3	0,2	0,4	0,0	93,3	6,7	164
Sédhiou	2,2	1,1	0,1	0,0	0,0	96,8	3,2	462
Niveau d'instruction								
Aucun	4,3	0,8	0,1	0,1	0,4	94,4	5,6	7 220
Primaire	4,0	1,4	0,4	0,2	0,2	93,9	6,1	3 416
Moyen/secondaire ou plus	5,6	4,5	0,4	0,7	0,6	88,5	11,5	5 947
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	6,0	0,1	0,2	0,0	0,5	93,3	6,7	2 703
Second	4,2	0,4	0,2	0,0	0,2	95,1	4,9	2 983
Moyen	4,4	1,0	0,1	0,1	0,2	94,3	5,7	3 362
Quatrième	3,7	1,7	0,2	0,1	0,3	94,1	5,9	3 552
Le plus élevé	5,4	6,6	0,4	1,1	0,9	85,7	14,3	3 983
Ensemble	4,7	2,2	0,3	0,3	0,4	92,2	7,8	16 583

Tableau 3.10.2 Couverture médicale : Homme

Pourcentage d'hommes de 15–49 ans ayant certains types spécifiques d'assurance médicale et pourcentage ayant n'importe quel type d'assurance médicale, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Mutuelle de santé/assurance communautaire	Assurance santé par l'employeur	Sécurité sociale	Autre assurance privée commerciale	Autre	Aucune	Une assurance médicale	Effectif d'hommes
Âge								
15–19	6,4	1,2	0,2	0,1	0,4	91,7	8,3	1 517
20–24	4,5	0,6	0,2	0,1	0,1	94,5	5,5	1 107
25–29	3,7	1,9	0,1	0,0	0,0	94,3	5,7	726
30–34	5,3	2,9	0,4	0,3	0,0	91,5	8,5	674
35–39	6,1	4,3	0,6	0,9	0,0	88,5	11,5	672
40–44	7,2	6,5	0,3	0,7	0,1	85,6	14,4	520
45–49	6,5	4,1	0,9	0,5	0,6	88,3	11,7	455
Résidence								
Urbain	6,7	3,6	0,5	0,4	0,2	88,9	11,1	3 099
Rural	4,3	1,1	0,1	0,2	0,1	94,3	5,7	2 572
Région								
Dakar	6,9	4,1	0,1	0,5	0,0	88,5	11,5	1 732
Ziguinchor	3,7	0,7	1,4	0,0	0,0	94,4	5,6	225
Diourbel	4,1	0,9	1,0	0,3	0,2	93,7	6,3	475
Saint-Louis	2,2	4,4	0,0	0,3	0,0	93,2	6,8	423
Tambacounda	3,3	0,5	0,0	0,0	0,0	96,3	3,7	254
Kaolack	14,8	1,4	0,0	0,2	1,7	81,9	18,1	317
Thiès	3,0	2,4	0,3	0,3	0,2	94,3	5,7	897
Louga	5,2	1,2	0,2	0,1	0,0	93,2	6,8	215
Fatick	17,4	2,5	0,0	0,0	0,8	79,8	20,2	275
Kolda	2,1	2,0	1,1	0,2	0,0	95,8	4,2	225
Matam	1,7	0,4	0,5	0,0	0,0	97,5	2,5	209
Kaffrine	3,4	0,4	0,3	0,0	0,0	95,9	4,1	192
Kédougou	6,2	0,5	0,3	0,0	0,5	92,4	7,6	67
Sédhiou	1,4	0,9	0,6	0,2	0,2	97,3	2,7	166

Tableau 3.10.2 Couverture médicale : Homme

Pourcentage d'hommes de 15–49 ans ayant certains types spécifiques d'assurance médicale et pourcentage ayant n'importe quel type d'assurance médicale, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Mutuelle de santé/assurance communautaire	Assurance santé par l'employeur	Sécurité sociale	Autre assurance privée commerciale	Autre	Aucune	Une assurance médicale	Effectif d'hommes
Niveau d'instruction								
Aucun	2,0	0,4	0,1	0,1	0,1	97,3	2,7	2 103
Primaire	3,6	1,7	0,0	0,2	0,1	94,5	5,5	1 154
Moyen/secondaire ou plus	9,7	4,7	0,6	0,5	0,4	84,7	15,3	2 414
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	1,2	0,3	0,0	0,0	0,0	98,4	1,6	916
Second	4,5	0,9	0,2	0,1	0,1	94,3	5,7	934
Moyen	4,9	1,4	0,2	0,3	0,3	93,0	7,0	1 197
Quatrième	5,2	2,1	0,7	0,3	0,3	91,9	8,1	1 350
Le plus élevé	10,7	6,6	0,4	0,7	0,3	82,0	18,0	1 273
Ensemble 15–49	5,6	2,5	0,3	0,3	0,2	91,4	8,6	5 671
50–59	8,1	6,5	1,5	0,6	1,6	83,0	17,0	650
Ensemble 15–59	5,9	2,9	0,5	0,3	0,3	90,5	9,5	6 321

Tableau 3.11 Gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant bénéficié de la gratuité des soins et parmi eux, pourcentage ayant eu recours à une consultation au cours des 12 derniers mois, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage d'enfants 0–4 ans ayant bénéficié de la gratuité des soins	Parmi les enfants ayant bénéficié de la gratuité des soins	Population (de fait) des enfants de moins de 5 ans
		Pourcentage ayant eu recours à une consultation au cours des 12 derniers mois	
Résidence			
Urbain	16,7	56,8	3 729
Rural	8,5	72,9	6 044
Région			
Dakar	23,9	49,7	1 795
Ziguinchor	9,5	(61,5)	311
Diourbel	7,3	79,6	1 103
Saint-Louis	4,7	(90,6)	718
Tambacounda	5,3	(49,6)	528
Kaolack	1,0	*	795
Thiès	7,5	78,3	1 296
Louga	1,8	*	583
Fatick	26,0	66,9	659
Kolda	19,2	77,7	483
Matam	13,1	69,6	445
Kaffrine	9,8	76,5	558
Kédougou	9,4	92,4	127
Sédhiou	8,0	54,2	372
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	9,5	66,4	6 836
Primaire	17,6	60,2	1 431
Moyen/secondaire ou plus	16,5	56,9	1 199
Ne sait pas	11,8	(87,0)	307
Quintile de bien-être économique			
Le plus bas	7,6	71,1	2 334
Second	10,1	71,5	2 187
Moyen	10,7	59,8	1 948
Quatrième	15,5	60,5	1 681
Le plus élevé	16,6	60,0	1 624
Ensemble	11,6	64,0	9 774

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 29–45 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 3.12.1 Consommation de tabac à fumer : Femme

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui fument du tabac sous différentes formes, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage qui fume : ¹			Effectif de femmes
	Des cigarettes ²	D'autres types de tabac ³	N'importe quel type de tabac	
Âge				
15–19	0,6	0,0	0,6	3 877
20–24	1,0	0,2	1,1	3 230
25–29	0,8	0,1	0,8	2 416
30–34	0,8	0,0	0,8	2 216
35–39	0,6	0,0	0,6	2 143
40–44	0,2	0,0	0,2	1 598
45–49	0,4	0,0	0,4	1 104
Résidence				
Urbain	0,8	0,1	0,8	8 123
Rural	0,6	0,0	0,6	8 460
Région				
Dakar	0,8	0,2	0,9	4 209
Ziguinchor	0,7	0,1	0,7	550
Diourbel	0,5	0,0	0,5	1 752
Saint-Louis	0,4	0,1	0,4	1 217
Tambacounda	0,4	0,0	0,4	747
Kaolack	1,4	0,0	1,4	1 149
Thiès	0,7	0,0	0,7	2 539
Louga	0,8	0,0	0,8	924
Fatick	0,3	0,0	0,3	950
Kolda	0,7	0,0	0,7	633
Matam	0,4	0,0	0,4	664
Kaffrine	0,2	0,0	0,2	625
Kédougou	0,5	0,0	0,5	164
Sédhiou	0,8	0,0	0,8	462
Niveau d'instruction				
Aucun	0,6	0,0	0,6	7 220
Primaire	0,4	0,0	0,4	3 416
Moyen/secondaire ou plus	0,9	0,1	0,9	5 947
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	0,7	0,0	0,7	2 703
Second	0,7	0,0	0,7	2 983
Moyen	0,5	0,1	0,5	3 362
Quatrième	0,7	0,1	0,8	3 552
Le plus élevé	0,9	0,0	0,9	3 983
Ensemble	0,7	0,1	0,7	16 583

¹ Y compris un usage quotidien et occasionnel (pas tous les jours).

² Les cigarettes incluent les kreteks.

³ Comprend les cigarettes roulées, pipes à tabac, cigares, cheroots, cigarillos, pipes à eau, tabac à priser, par le nez ou la bouche et tabac à mâcher.

Tableau 3.12.2 Consommation de tabac à fumer : Homme

Pourcentage d'hommes de 15–49 ans qui fument du tabac sous différentes formes et répartition (en %) des hommes en fonction de la fréquence de consommation de tabac, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage qui fume : ¹			Fréquence de consommation de tabac			Total	Effectif d'hommes
	Des cigarettes ²	D'autres types de tabac ³	N'importe quel type de tabac	Quotidienne	Occasionnelle ⁴	Non-fumeur		
Âge								
15–19	1,7	0,2	1,7	1,3	0,5	98,1	100,0	1 517
20–24	6,5	1,0	6,6	5,1	1,5	93,4	100,0	1 107
25–29	10,7	0,7	11,1	8,7	2,9	88,4	100,0	726
30–34	9,7	0,5	10,0	8,9	1,8	89,2	100,0	674
35–39	15,6	0,7	16,2	13,3	2,9	83,8	100,0	672
40–44	19,4	0,8	20,0	17,4	2,7	79,9	100,0	520
45–49	15,0	0,3	15,1	13,3	2,2	84,5	100,0	455
Résidence								
Urbain	10,3	0,8	10,6	8,9	1,9	89,2	100,0	3 099
Rural	7,6	0,4	7,7	6,4	1,7	91,9	100,0	2 572
Région								
Dakar	11,4	1,2	11,8	10,3	1,7	88,0	100,0	1 732
Ziguinchor	14,1	0,0	14,1	11,1	3,0	85,9	100,0	225
Diourbel	2,7	0,0	2,7	2,2	0,5	97,3	100,0	475
Saint-Louis	7,6	0,3	7,6	7,3	0,5	92,2	100,0	423
Tambacounda	11,1	0,0	11,1	10,9	0,2	88,9	100,0	254

Tableau 3.12.2 Consommation de tabac à fumer : Homme

Pourcentage d'hommes de 15–49 ans qui fument du tabac sous différentes formes et répartition (en %) des hommes en fonction de la fréquence de consommation de tabac, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage qui fume : ¹			Fréquence de consommation de tabac			Total	Effectif d'hommes
	Des cigarettes ²	D'autres types de tabac ³	N'importe quel type de tabac	Quotidienne	Occasionnelle ⁴	Non-fumeur		
Kaolack	9,7	0,0	9,7	6,3	3,8	89,9	100,0	317
Thiès	7,1	0,1	7,3	4,7	2,7	92,5	100,0	897
Louga	4,0	1,6	5,4	4,9	0,5	94,6	100,0	215
Fatick	7,3	0,3	7,6	5,8	1,8	92,4	100,0	275
Kolda	13,8	0,4	14,0	12,7	2,3	84,9	100,0	225
Matam	11,3	1,6	11,6	10,8	1,2	88,0	100,0	209
Kaffrine	4,2	0,3	4,2	3,3	2,5	94,3	100,0	192
Kédougou	14,4	0,0	14,4	10,2	4,2	85,6	100,0	67
Sédhiou	10,2	0,9	10,2	9,2	1,4	89,4	100,0	166
Niveau d'instruction								
Aucun	9,0	0,4	9,2	7,9	1,5	90,6	100,0	2 103
Primaire	12,9	0,6	13,2	10,9	2,3	86,8	100,0	1 154
Moyen/secondaire ou plus	7,3	0,7	7,6	6,1	1,9	92,1	100,0	2 414
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	11,9	0,9	12,2	11,0	1,7	87,4	100,0	916
Second	7,6	0,2	7,8	5,8	2,1	92,1	100,0	934
Moyen	7,5	0,1	7,6	5,9	2,0	92,1	100,0	1 197
Quatrième	9,3	0,5	9,3	8,0	1,6	90,4	100,0	1 350
Le plus élevé	9,3	1,3	9,9	8,4	1,6	90,0	100,0	1 273
Ensemble 15–49	9,1	0,6	9,3	7,8	1,8	90,4	100,0	5 671
50–59	13,9	0,7	14,1	12,5	2,1	85,4	100,0	650
Ensemble 15–59	9,6	0,6	9,8	8,2	1,8	89,9	100,0	6 321

¹ Y compris un usage quotidien et occasionnel (pas tous les jours).

² Les cigarettes incluent les cigarettes fabriquées commercialement, les cigarettes roulées à la main et les Kreteks.

³ Comprend les pipes à tabac, les cigares, les cheroots, les cigarillos et les pipes à eau/narguilé.

⁴ Par consommation occasionnelle, on entend ici une consommation qui n'est pas quotidienne.

Tableau 3.13 Nombre moyen de cigarettes fumées par jour : Homme

Parmi les hommes de 15–49 ans qui fument des cigarettes tous les jours, répartition (en %) par nombre moyen de cigarettes fumées par jour, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Nombre moyen de cigarettes fumées par jour ¹					Total	Effectif d'hommes qui fument des cigarettes tous les jours ¹
	<5	5–9	10–14	15–24	≥25		
Âge							
15–19	*	*	*	*	*	100,0	19
20–24	38,3	24,6	23,4	13,7	0,0	100,0	55
25–29	25,8	33,5	24,5	14,9	1,2	100,0	60
30–34	27,1	27,3	35,0	10,7	0,0	100,0	58
35–39	22,0	24,5	32,1	20,9	0,5	100,0	83
40–44	24,0	30,5	26,3	19,2	0,0	100,0	87
45–49	29,3	47,4	17,3	4,8	1,2	100,0	54
Résidence							
Urbain	25,8	28,4	29,4	16,1	0,4	100,0	263
Rural	31,0	37,8	19,6	11,2	0,5	100,0	154
Région							
Dakar	20,8	24,8	35,8	18,7	0,0	100,0	175
Ziguinchor	(71,8)	(16,1)	(4,1)	(8,0)	(0,0)	100,0	25
Diourbel	*	*	*	*	*	100,0	10
Saint-Louis	(15,7)	(54,1)	(21,6)	(8,7)	(0,0)	100,0	31
Tambacounda	(38,1)	(23,5)	(17,3)	(21,1)	(0,0)	100,0	28
Kaolack	*	*	*	*	*	100,0	19
Thiès	*	*	*	*	*	100,0	37
Louga	*	*	*	*	*	100,0	8
Fatick	*	*	*	*	*	100,0	15
Kolda	(21,5)	(44,1)	(22,3)	(10,5)	(1,5)	100,0	27
Matam	(41,2)	(40,0)	(6,6)	(8,8)	(3,4)	100,0	21
Kaffrine	*	*	*	*	*	100,0	2
Kédougou	(33,7)	(40,5)	(20,2)	(5,6)	(0,0)	100,0	7
Sédhiou	(51,7)	(23,4)	(16,7)	(8,1)	(0,0)	100,0	13
Niveau d'instruction							
Aucun	26,1	31,7	29,7	12,0	0,5	100,0	154

Tableau 3.13 Nombre moyen de cigarettes fumées par jour : Homme

Parmi les hommes de 15–49 ans qui fument des cigarettes tous les jours, répartition (en %) par nombre moyen de cigarettes fumées par jour, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Nombre moyen de cigarettes fumées par jour ¹					Total	Effectif d'hommes qui fument des cigarettes tous les jours ¹
	<5	5–9	10–14	15–24	≥25		
Primaire	21,3	47,2	17,4	13,6	0,5	100,0	122
Moyen/secondaire ou plus	35,1	18,7	28,6	17,3	0,3	100,0	140
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	36,5	33,3	19,7	9,7	0,8	100,0	93
Second	28,8	47,5	5,5	18,1	0,0	100,0	50
Moyen	26,1	31,8	24,5	16,7	0,9	100,0	68
Quatrième	16,8	38,9	29,3	14,7	0,4	100,0	105
Le plus élevé	(31,4)	(15,6)	(38,5)	(14,5)	(0,0)	100,0	101
Ensemble 15–49	27,7	31,9	25,7	14,3	0,4	100,0	416
50–59	27,6	37,2	17,6	11,3	6,3	100,0	74
Ensemble 15–59	27,7	32,7	24,5	13,8	1,3	100,0	491

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Comprend les cigarettes achetées en commerce, les cigarettes roulées à la main et les kreteks.

Tableau 3.14 Consommation de tabac non fumé et de tabac sous n'importe quelle forme

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans qui consomment actuellement du tabac non fumé, par type de tabac et pourcentage qui consomme du tabac sous n'importe quelle forme, EDS-C Sénégal 2023

Type de tabac	Femme	Homme
Type de tabac		
Tabac à priser, par la bouche	0,0	0,3
Tabac à priser, par voie nasale	0,0	0,1
Tabac à chiquer	0,0	0,0
Chique de Bétel avec tabac	0,0	0,0
Autre type de tabac non fumé	0,0	0,1
N'importe quel type de tabac non fumé ¹	0,0	0,4
N'importe quel type de tabac ²	0,7	9,8
Effectif	16 583	5 671

Note : Le tableau comprend les femmes et les hommes qui consomment du tabac non fumé tous les jours ou de manière occasionnelle (pas tous les jours).

¹ Comprend le tabac à priser par la bouche, le tabac à prisé par voie nasale, le tabac à chiquer, le bétel à chiquer avec du tabac.

² Comprend tous les types de tabac non fumé figurant dans ce tableau plus les cigarettes, les kreteks, les pipes, les cigares, cheroots, cigarillos, pipes à eau.

Tableau 3.15 Consommation de tabac sous n'importe quelle forme, selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans qui consomment actuellement n'importe quel type de tabac, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme		Homme	
	Pourcentage qui consomme du tabac sous n'importe quelle forme	Effectif de femmes	Pourcentage qui consomme du tabac sous n'importe quelle forme	Effectif d'hommes
Âge				
15–19	0,6	3 877	2,0	1 517
20–24	1,1	3 230	6,7	1 107
25–29	0,8	2 416	11,8	726
30–34	0,8	2 216	10,8	674
35–39	0,6	2 143	16,4	672
40–44	0,2	1 598	20,6	520
45–49	0,4	1 104	17,0	455
Résidence				
Urbain	0,8	8 123	11,1	3 099
Rural	0,6	8 460	8,3	2 572
Région				
Dakar	0,9	4 209	12,4	1 732
Ziguinchor	0,7	550	14,1	225
Diourbel	0,5	1 752	3,1	475
Saint-Louis	0,4	1 217	7,9	423
Tambacounda	0,4	747	11,3	254
Kaolack	1,4	1 149	10,4	317

Tableau 3.15 Consommation de tabac sous n'importe quelle forme, selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans qui consomment actuellement n'importe quel type de tabac, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme		Homme	
	Pourcentage qui consomme du tabac sous n'importe quelle forme	Effectif de femmes	Pourcentage qui consomme du tabac sous n'importe quelle forme	Effectif d'hommes
Thiès	0,7	2 539	7,5	897
Louga	0,8	924	5,4	215
Fatick	0,3	950	7,9	275
Kolda	0,7	633	15,5	225
Matam	0,4	664	12,3	209
Kaffrine	0,2	625	5,9	192
Kédougou	0,5	164	14,4	67
Sédhiou	0,8	462	11,0	166
Niveau d'instruction				
Aucun	0,6	7 220	9,6	2 103
Primaire	0,4	3 416	13,9	1 154
Moyen/secondaire ou plus	0,9	5 947	8,0	2 414
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	0,7	2 703	12,9	916
Second	0,7	2 983	8,1	934
Moyen	0,5	3 362	7,9	1 197
Quatrième	0,8	3 552	10,1	1 350
Le plus élevé	0,9	3 983	10,3	1 273
Ensemble 15–49	0,7	16 583	9,8	5 671
50–59	na	na	15,6	650
Ensemble 15–59	na	na	10,4	6 321

na = non applicable

Tableau 3.16.1 Consommation d'alcool : Femme

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui ont consommé de l'alcool au cours du mois dernier ; et parmi les femmes ayant consommé de l'alcool au cours du mois dernier, répartition (en %) par fréquence de consommation de l'alcool (nombre de jours où au moins un verre d'alcool a été consommé), selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	A consommé au moins un verre d'alcool au cours du mois dernier	Effectif de femmes	Parmi les femmes ayant consommé au moins un verre d'alcool au cours du mois dernier, répartition (en %) par fréquence de consommation :				Total	Effectif de femmes ayant consommé au moins un verre d'alcool au cours du mois dernier
			1–5 jours	6–10 jours	11–24 jours	Chaque jour/presque chaque jour ¹		
Âge								
15–19	0,7	3 877	(93,9)	(0,0)	(4,5)	(1,6)	100,0	25
20–24	0,3	3 230	*	*	*	*	100,0	11
25–29	0,8	2 416	*	*	*	*	100,0	19
30–34	0,7	2 216	*	*	*	*	100,0	16
35–39	0,5	2 143	*	*	*	*	100,0	11
40–44	1,0	1 598	*	*	*	*	100,0	16
45–49	0,8	1 104	*	*	*	*	100,0	9
Résidence								
Urbain	0,9	8 123	85,3	5,4	0,0	9,3	100,0	75
Rural	0,4	8 460	(82,9)	(6,7)	(3,6)	(6,8)	100,0	31
Niveau d'instruction								
Aucun	0,2	7 220	*	*	*	*	100,0	14
Primaire	0,5	3 416	*	*	*	*	100,0	16
Moyen/secondaire ou plus	1,3	5 947	85,5	6,1	0,0	8,4	100,0	77
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	0,3	2 703	*	*	*	*	100,0	9
Second	0,3	2 983	*	*	*	*	100,0	8
Moyen	0,4	3 362	*	*	*	*	100,0	13
Quatrième	0,7	3 552	(86,3)	(11,7)	(0,0)	(2,0)	100,0	25
Le plus élevé	1,3	3 983	(89,2)	(1,4)	(0,0)	(9,4)	100,0	52
Ensemble	0,6	16 583	84,6	5,8	1,1	8,6	100,0	107

Tableau 3.16.1 Consommation d'alcool : Femme

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui ont consommé de l'alcool au cours du mois dernier ; et parmi les femmes ayant consommé de l'alcool au cours du mois dernier, répartition (en %) par fréquence de consommation de l'alcool (nombre de jours où au moins un verre d'alcool a été consommé), selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	A consommé au moins un verre d'alcool au cours du mois dernier	Effectif de femmes	Parmi les femmes ayant consommé au moins un verre d'alcool au cours du mois dernier, répartition (en %) par fréquence de consommation :					Total	Effectif de femmes ayant consommé au moins un verre d'alcool au cours du mois dernier	
			1–5 jours	6–10 jours	11–24 jours	Chaque jour/presque chaque jour ¹				
Note : Un verre d'alcool correspond à une canette ou une bouteille de bière, un verre de bangui ou d'une boisson fabriquée à base de céréales locales, un verre de vin ou un verre de liqueur. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur moins de 25 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.										
¹ L'enquêtée a déclaré qu'elle a bu de l'alcool chaque jour, presque chaque jour ou pendant 25 jours ou plus au cours du mois dernier.										

Tableau 3.16.2 Consommation d'alcool : Homme

Pourcentage d'hommes de 15–49 ans qui ont consommé au moins un verre d'alcool au cours du mois dernier ; parmi les hommes ayant consommé au moins un verre d'alcool au cours du mois dernier, répartition (en %) par fréquence de consommation de l'alcool (nombre de jours où au moins un verre d'alcool a été consommé), selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	A consommé de l'alcool au cours du mois dernier	Effectif d'hommes	Parmi les hommes ayant consommé de l'alcool au cours du mois dernier, répartition (en %) par fréquence de consommation :				Total	Effectif d'hommes ayant consommé de l'alcool au cours du mois dernier
			1–5 jours	6–10 jours	11–24 jours	Chaque jour/presque chaque jour ¹		
Âge								
15–19	0,8	1 517	*	*	*	*	100,0	12
20–24	1,9	1 107	*	*	*	*	100,0	21
25–29	1,4	726	*	*	*	*	100,0	10
30–34	3,0	674	*	*	*	*	100,0	20
35–39	4,4	672	*	*	*	*	100,0	29
40–44	3,3	520	*	*	*	*	100,0	17
45–49	2,9	455	*	*	*	*	100,0	13
Résidence								
Urbain	2,6	3 099	63,1	15,8	1,1	20,0	100,0	79
Rural	1,7	2 572	(70,1)	(3,2)	(9,9)	(16,8)	100,0	44
Niveau d'instruction								
Aucun	0,4	2 103	*	*	*	*	100,0	9
Primaire	2,3	1 154	(58,5)	(23,2)	(5,1)	(13,2)	100,0	27
Moyen/secondaire ou plus	3,6	2 414	67,3	7,9	3,1	21,7	100,0	87
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	1,5	916	*	*	*	*	100,0	13
Second	1,3	934	*	*	*	*	100,0	12
Moyen	1,9	1 197	*	*	*	*	100,0	22
Quatrième	2,1	1 350	*	*	*	*	100,0	28
Le plus élevé	3,7	1 273	*	*	*	*	100,0	48
Ensemble 15–49	2,2	5 671	65,6	11,3	4,2	18,9	100,0	123
50–59	3,7	650	*	*	*	*	100,0	24
Ensemble 15–59	2,3	6 321	62,6	11,4	6,3	19,6	100,0	147

Note : Un verre d'alcool correspond à une canette ou une bouteille de bière, un verre de bangui ou d'une boisson fabriquée à base de céréales locales, un verre de vin ou un verre de liqueur. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur moins de 25 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ L'enquêté a déclaré qu'il a bu de l'alcool chaque jour, presque chaque jour ou pendant 25 jours ou plus au cours du mois dernier.

Tableau 3.17.1 Nombre habituel de verres d'alcool consommés : Femme

Parmi les femmes de 15–49 ans qui ont consommé de l'alcool au cours du mois dernier, répartition (en %) du nombre habituel de verres consommés les jours où de l'alcool a été consommé, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Répartition (en %) du nombre habituel de verres consommés le jour où de l'alcool a été consommé					Total	Effectif de femmes ayant consommé de l'alcool au cours du mois dernier
	1	2	3	4	6 ou plus		
Fréquence de consommation au cours du mois dernier							
1–5 jours	81,4	9,9	7,9	0,0	0,9	100,0	90
6–10 jours	*	*	*	*	*	100,0	6
11–24 jours	*	*	*	*	*	100,0	1
Chaque jour/presque chaque jour ¹	*	*	*	*	*	100,0	9
Résidence							
Urbain	76,5	17,1	5,7	0,0	0,7	100,0	75
Rural	(62,1)	(18,4)	(9,5)	(3,6)	(6,5)	100,0	31
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	*	*	*	*	*	100,0	9
Second	*	*	*	*	*	100,0	8
Moyen	*	*	*	*	*	100,0	13
Quatrième	(58,5)	(23,6)	(15,9)	(0,0)	(2,0)	100,0	25
Le plus élevé	(86,6)	(10,6)	(2,8)	(0,0)	(0,0)	100,0	52
Ensemble	72,2	17,5	6,8	1,1	2,4	100,0	107

Note : Un verre d'alcool correspond à une canette ou une bouteille de bière, un verre de bangui ou d'une boisson fabriquée à base de céréales locales, un verre de vin ou un verre de liqueur. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur moins de 25 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ L'enquêtée a déclaré qu'elle a bu de l'alcool chaque jour, presque chaque jour ou pendant 25 jours ou plus au cours du mois dernier.

Tableau 3.17.2 Nombre habituel de verres d'alcool consommés : Homme

Parmi les hommes de 15–49 ans qui ont consommé de l'alcool au cours du mois dernier, répartition (en %) du nombre habituel de verres consommés les jours où de l'alcool a été consommé, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Répartition (en %) du nombre habituel de verres consommés le jour où de l'alcool a été consommé					Total	Effectif d'hommes ayant consommé de l'alcool au cours du mois dernier
	1	2	3	4	5	6 ou plus	
Fréquence de consommation au cours du mois dernier							
1–5 jours	50,8	29,8	10,4	0,2	3,4	5,4	81
6–10 jours	*	*	*	*	*	*	14
11–24 jours	*	*	*	*	*	*	5
Chaque jour/presque chaque jour ¹	*	*	*	*	*	*	23
Résidence							
Urbain	39,0	43,8	4,6	1,3	1,1	10,1	79
Rural	(49,0)	(30,6)	(12,4)	(0,0)	(6,5)	(1,5)	44
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	*	*	*	*	*	*	13
Second	*	*	*	*	*	*	12
Moyen	*	*	*	*	*	*	22
Quatrième	*	*	*	*	*	*	28
Le plus élevé	*	*	*	*	*	*	48
Ensemble 15–49	42,6	39,1	7,4	0,8	3,0	7,1	123
50–59	*	*	*	*	*	*	24
Ensemble 15–59	39,4	42,2	8,0	1,6	3,0	5,9	147

Tableau 3.17.2 Nombre habituel de verres d'alcool consommés : Homme

Parmi les hommes de 15–49 ans qui ont consommé de l'alcool au cours du mois dernier, répartition (en %) du nombre habituel de verres consommés les jours où de l'alcool a été consommé, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Répartition (en %) du nombre habituel de verres consommés le jour où de l'alcool a été consommé						Effectif d'hommes ayant consommé de l'alcool au cours du mois dernier
	1	2	3	4	5	6 ou plus	

Note : Un verre d'alcool correspond à une canette ou une bouteille de bière, un verre de bangui ou d'une boisson fabriquée à base de céréales locales, un verre de vin ou un verre de liqueur. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur moins de 25 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ L'enquête a déclaré qu'il a bu de l'alcool chaque jour, presque chaque jour ou pendant 25 jours ou plus au cours du mois dernier.

Tableau 3.18.1 Lieu de naissance et migration récente : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans qui ont toujours vécu dans leur lieu de résidence actuel, de celles qui sont nées au Sénégal mais hors de leur lieu de résidence actuel, et de celles qui sont nées dans un autre pays. Parmi les femmes qui sont nées hors de leur lieu de résidence actuel, pourcentage qui ont emménagé dans leur lieu de résidence actuel au cours des 5 dernières années, selon certaines caractéristiques sociodémographiques EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Répartition (en %) par résidence et lieu de naissance				Effectif de femmes	Parmi les femmes nées hors de leur lieu de résidence actuel	
	A toujours vécu dans le lieu de résidence actuel ¹	Née au Sénégal mais hors du lieu de résidence actuel	Née hors du Sénégal	Total		Pourcentage ayant emménagé dans leur lieu de résidence actuel au cours des 5 dernières années	Effectif de femmes ²
Âge							
15–19	70,1	27,6	2,3	100,0	3 864	46,1	1 157
20–24	57,1	38,1	4,7	100,0	3 207	44,7	1 374
25–29	48,5	47,3	4,2	100,0	2 395	31,3	1 234
30–34	47,4	48,9	3,7	100,0	2 203	16,8	1 160
35–39	49,5	46,9	3,6	100,0	2 126	13,3	1 074
40–44	50,1	48,0	1,8	100,0	1 593	9,1	794
45–49	48,8	48,2	3,0	100,0	1 100	8,2	563
Résidence							
Urbain	47,9	47,3	4,8	100,0	8 083	27,9	4 210
Rural	62,6	35,4	2,1	100,0	8 405	25,9	3 147
Région							
Dakar	35,9	57,6	6,5	100,0	4 194	25,9	2 689
Ziguinchor	71,4	21,8	6,7	100,0	548	27,7	157
Diourbel	55,0	44,0	1,0	100,0	1 739	27,5	783
Saint-Louis	73,7	24,6	1,6	100,0	1 207	29,5	317
Tambacounda	78,1	19,1	2,8	100,0	747	27,4	163
Kaolack	76,4	21,2	2,3	100,0	1 141	31,8	269
Thiès	49,9	48,2	1,8	100,0	2 516	27,1	1 260
Louga	63,6	36,0	0,4	100,0	919	18,1	335
Fatick	46,6	51,6	1,8	100,0	941	29,7	502
Kolda	45,9	45,9	8,2	100,0	632	28,3	342
Matam	85,9	12,7	1,4	100,0	659	30,9	93
Kaffrine	71,8	26,3	1,9	100,0	621	26,1	175
Kédougou	42,0	49,3	8,7	100,0	163	28,6	95
Sédhiou	61,1	35,3	3,6	100,0	460	34,4	179
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	68,4	28,7	3,0	100,0	2 684	22,8	849
Second	63,4	34,7	1,8	100,0	2 968	28,4	1 085
Moyen	58,1	38,5	3,3	100,0	3 333	28,1	1 395
Quatrième	49,6	46,3	4,1	100,0	3 532	25,9	1 780
Le plus élevé	43,4	52,2	4,4	100,0	3 970	28,2	2 247
Ensemble	55,4	41,2	3,4	100,0	16 488	27,0	7 357

Note : Les enquêtées qui sont des visiteuses dans le ménage ne sont pas prises en compte dans ce tableau.

¹ Peut inclure des enquêtées qui sont nées ailleurs qu'au Sénégal mais qui ont emménagé dans leur lieu de résidence actuel alors qu'elles étaient très jeunes.

² Inclut les enquêtées ayant déclaré être nées à l'extérieur du Sénégal et ayant toujours vécu dans leur lieu de résidence actuel. On suppose que ces enquêtées n'ont pas emménagé dans les cinq dernières années.

Tableau 3.18.2 Lieu de naissance et migration récente : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans qui ont toujours vécu dans leur lieu de résidence actuel, de ceux qui sont nés au Sénégal mais hors de leur lieu actuel de résidence, et de ceux qui sont nés dans un autre pays ; Parmi les hommes qui sont nés hors de leur lieu de résidence actuel, pourcentage qui ont emménagé dans leur lieu actuel de résidence au cours des 5 dernières années, selon certaines caractéristiques sociodémographiques EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Répartition (en %) par résidence et lieu de naissance				Effectif d'hommes	Parmi les hommes nés hors de leur lieu de résidence actuel	
	A toujours vécu dans le lieu de résidence actuel ¹	Né au Sénégal mais hors du lieu de résidence actuel	Né hors du Sénégal	Total		Pourcentage ayant emménagé dans leur lieu de résidence actuel au cours des 5 dernières années	Effectif d'hommes ²
Âge							
15–19	84,4	14,5	1,1	100,0	1 514	53,3	236
20–24	76,7	19,7	3,6	100,0	1 106	55,6	257
25–29	74,3	22,8	2,9	100,0	723	38,9	186
30–34	71,0	24,9	4,1	100,0	673	39,9	195
35–39	73,6	22,4	4,0	100,0	667	21,6	176
40–44	73,0	24,7	2,2	100,0	519	18,9	140
45–49	67,2	31,7	1,1	100,0	452	22,2	148
Résidence							
Urbain	71,0	25,6	3,4	100,0	3 096	38,6	899
Rural	82,8	15,6	1,6	100,0	2 558	38,5	440
Région							
Dakar	65,7	29,7	4,6	100,0	1 730	36,6	593
Ziguinchor	74,9	19,0	6,1	100,0	225	41,3	57
Diourbel	85,6	14,2	0,3	100,0	470	19,5	68
Saint-Louis	80,3	17,4	2,3	100,0	423	44,6	83
Tambacounda	74,3	23,6	2,1	100,0	252	46,2	65
Kaolack	84,6	13,7	1,7	100,0	317	28,2	49
Thiès	86,2	13,5	0,3	100,0	897	48,6	124
Louga	84,3	15,7	0,0	100,0	215	31,3	34
Fatick	73,5	24,1	2,3	100,0	269	47,9	71
Kolda	59,0	37,8	3,3	100,0	225	34,8	92
Matam	73,3	22,4	4,3	100,0	209	37,4	56
Kaffrine	93,3	6,0	0,7	100,0	191	(60,9)	13
Kédougou	82,1	8,9	9,0	100,0	67	(50,4)	12
Sédhiou	85,7	13,4	0,9	100,0	165	44,5	24
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	83,2	15,1	1,7	100,0	914	36,8	153
Second	82,9	14,8	2,4	100,0	929	42,0	159
Moyen	74,7	22,4	2,9	100,0	1 194	40,8	303
Quatrième	70,6	24,9	4,5	100,0	1 348	39,4	397
Le plus élevé	74,2	24,6	1,2	100,0	1 269	34,7	327
Ensemble 15–49	76,3	21,1	2,6	100,0	5 654	38,6	1 339
50–59	64,6	33,3	2,1	100,0	649	15,6	230
Ensemble 15–59	75,1	22,3	2,6	100,0	6 303	35,2	1 569

Note : Les enquêtés qui sont des visiteurs dans le ménage ne sont pas pris en compte dans ce tableau.

¹ Peut inclure des enquêtés qui sont nés ailleurs qu'au Sénégal mais qui ont emménagé dans leur lieu de résidence actuel alors qu'ils étaient très jeunes.

² Inclut les enquêtés ayant déclaré être nés à l'extérieur du Sénégal et ayant toujours vécu dans leur lieu de résidence actuel. On suppose que ces enquêtés n'ont pas emménagé dans les cinq dernières années.

Tableau 3.19 Type de migration

Répartition (en %) des femmes et des hommes de 15–49 ans qui ont emménagé dans leur lieu de résidence actuel au cours des 5 dernières années par type de migration, selon l'âge EDS-C Sénégal 2023

Âge	Type de migration				Total	Effectif d'enquêtés
	Urbain vers urbain	Urbain vers rural	Rural vers urbain	Rural vers rural		
FEMME 15–49						
15–19	36,7	15,9	21,9	25,5	100,0	533
20–24	35,4	19,8	16,3	28,4	100,0	614
25–29	51,5	17,1	11,6	19,8	100,0	386
30–34	52,7	15,5	12,9	18,8	100,0	195
35–39	53,1	20,7	11,5	14,6	100,0	142
40–44	50,9	25,7	11,1	12,3	100,0	72
45–49	(67,6)	(17,7)	(9,9)	(4,7)	100,0	46
Ensemble 15–49	43,2	18,1	15,9	22,9	100,0	1 989
HOMME 15–49						
15–19	36,2	14,6	26,8	22,4	100,0	126
20–24	57,5	11,4	22,3	8,7	100,0	143
25–29	45,3	35,3	9,4	10,0	100,0	72
30–34	54,9	20,1	12,9	12,2	100,0	78
35–39	(56,0)	(26,0)	(9,6)	(8,4)	100,0	38
40–44	*	*	*	*	100,0	27
45–49	(62,6)	(21,7)	(10,2)	(5,4)	100,0	33
Ensemble 15–49	49,8	20,1	17,4	12,7	100,0	517
50–59	*	*	*	*	100,0	36
Ensemble 15–59	50,9	19,5	17,4	12,2	100,0	552

Note : Le type de migration est basé sur la catégorisation du lieu de résidence précédent et du lieu de résidence actuel comme urbain ou rural. Le lieu de résidence précédent est l'endroit d'où la personne a déménagé juste avant d'emménager dans son lieu de résidence actuel. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 3.20.1 Raison de la migration : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans qui ont emménagé dans leur lieu de résidence actuel par raison de la migration, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Emploi	Études/formation	Mariage	Rapprochement familial/autres raisons liées à la famille	Déplacement forcé	Autre	Total	Effectif de femmes
Âge								
15–19	7,7	16,7	19,6	48,5	2,8	4,7	100,0	1 152
20–24	4,9	10,4	48,7	32,1	1,4	2,5	100,0	1 373
25–29	2,6	3,7	59,5	31,5	1,1	1,5	100,0	1 231
30–34	2,2	1,8	68,8	24,5	0,7	2,0	100,0	1 156
35–39	2,5	1,0	71,4	22,4	1,3	1,4	100,0	1 072
40–44	2,7	0,9	67,3	23,8	3,2	2,2	100,0	793
45–49	3,3	1,5	67,1	25,2	2,2	0,7	100,0	562
Durée depuis le déménagement dans le lieu de résidence actuel								
0–4 ans	7,9	11,7	49,7	26,9	1,0	2,7	100,0	1 989
5–9 ans	4,5	6,1	60,0	26,5	2,1	0,9	100,0	1 416
10 ans ou plus	1,5	2,7	57,4	33,9	1,9	2,5	100,0	3 934
Type de migration¹								
Urbain vers urbain	11,2	11,0	36,2	36,4	2,2	3,1	100,0	859
Urbain vers rural	2,1	7,5	65,6	22,9	0,0	1,9	100,0	359
Rural vers urbain	13,6	21,2	38,7	22,9	0,0	3,5	100,0	316
Rural vers rural	2,4	10,0	70,5	14,9	0,3	2,0	100,0	455
Résidence								
Urbain	5,9	7,1	42,6	38,9	2,5	3,0	100,0	4 200
Rural	1,0	4,1	73,6	19,4	0,6	1,3	100,0	3 140
Région								
Dakar	6,9	6,7	35,8	44,1	3,4	3,1	100,0	2 686
Ziguinchor	3,1	15,4	58,7	20,6	2,0	0,3	100,0	154
Diourbel	0,3	2,3	66,1	29,5	0,7	1,1	100,0	783
Saint-Louis	1,5	5,9	76,1	13,9	0,4	2,1	100,0	317
Tambacounda	3,0	2,4	57,0	30,3	2,2	5,1	100,0	159
Kaolack	2,4	3,7	76,0	16,2	1,1	0,6	100,0	265
Thiès	3,7	6,9	54,7	31,8	0,0	2,9	100,0	1 260
Louga	0,4	1,5	89,0	8,7	0,2	0,2	100,0	333
Fatick	2,2	9,1	66,5	18,5	2,5	1,3	100,0	501
Kolda	1,4	3,2	77,6	14,2	1,4	2,1	100,0	341
Matam	0,3	3,9	64,7	29,2	0,4	1,5	100,0	93
Kaffrine	0,9	4,2	83,4	11,2	0,0	0,4	100,0	175
Kédougou	2,6	0,8	75,6	20,1	0,2	0,7	100,0	94
Sédhiou	1,9	8,4	75,4	11,9	0,0	2,4	100,0	179
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	0,1	1,7	83,2	13,2	0,7	1,1	100,0	843
Second	0,8	4,2	76,8	16,3	0,5	1,4	100,0	1 083
Moyen	1,9	6,4	58,7	29,3	1,8	1,9	100,0	1 393
Quatrième	3,1	5,8	49,9	35,6	2,4	3,2	100,0	1 777
Le plus élevé	8,4	7,8	38,4	40,7	2,0	2,6	100,0	2 243
Ensemble	3,8	5,8	55,8	30,5	1,7	2,3	100,0	7 340

Notes : Les enquêtées qui sont des visiteuses dans le ménage ne sont pas prises en compte dans ce tableau. La question sur la raison de la migration n'a pas été posée aux enquêtées ayant déclaré qu'elles sont nées hors du Sénégal et qu'elles ont toujours vécu dans leur lieu de résidence actuel et ces enquêtées ne sont pas incluses dans ce tableau.

¹ Limité aux enquêtées qui ont migré au cours des 5 dernières années.

Tableau 3.20.2 Raison de la migration : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans qui ont emménagé dans leur lieu de résidence actuel par raison de la migration, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Emploi	Études/formation	Mariage	Rapprochement familial/autres raisons liées à la famille	Déplacement forcé	Autre	Total	Effectif d'hommes
Âge								
15–19	19,9	36,0	1,8	39,9	0,0	2,4	100,0	234
20–24	38,0	23,8	2,9	31,0	1,0	3,2	100,0	257
25–29	33,3	9,9	2,8	46,8	5,3	1,9	100,0	186
30–34	42,0	5,5	1,4	43,1	1,4	6,6	100,0	194
35–39	35,2	4,0	8,3	43,6	1,3	7,6	100,0	176
40–44	38,6	3,7	4,0	47,3	1,0	5,4	100,0	140
45–49	37,1	4,2	0,2	53,0	5,0	0,4	100,0	148
Durée depuis le déménagement dans le lieu de résidence actuel								
0–4 ans	43,2	17,3	1,3	34,7	1,3	2,2	100,0	517
5–9 ans	35,3	14,3	4,6	38,2	0,8	6,9	100,0	224
10 ans ou plus	26,4	12,0	3,9	50,5	3,0	4,2	100,0	595
Type de migration¹								
Urbain vers urbain	44,3	14,3	0,9	37,6	2,1	0,7	100,0	257
Urbain vers rural	33,2	8,7	3,0	46,8	1,3	6,9	100,0	104
Rural vers urbain	55,4	27,3	0,0	16,9	0,0	0,5	100,0	90
Rural vers rural	37,6	29,2	2,2	28,2	0,0	2,8	100,0	65
Résidence								
Urbain	37,3	14,9	2,6	40,1	1,9	3,2	100,0	898
Rural	28,3	13,5	3,9	46,8	2,1	5,3	100,0	438
Région								
Dakar	35,5	10,1	3,2	44,4	2,5	4,4	100,0	593
Ziguinchor	26,0	40,8	8,2	25,0	0,0	0,0	100,0	57
Diourbel	31,4	13,6	6,1	34,9	0,0	13,9	100,0	68
Saint-Louis	22,9	15,4	1,5	53,4	4,8	2,0	100,0	83
Tambacounda	45,3	10,0	1,2	36,4	3,6	3,5	100,0	65
Kaolack	25,2	20,5	5,0	47,5	0,0	1,9	100,0	48
Thiès	49,6	23,2	1,0	26,2	0,0	0,0	100,0	124
Louga	37,4	4,6	7,9	48,8	0,0	1,3	100,0	34
Fatick	29,6	14,4	1,2	54,0	0,0	0,9	100,0	70
Kolda	28,5	14,4	0,7	51,6	2,5	2,3	100,0	91
Matam	17,9	12,7	4,3	46,0	5,1	14,1	100,0	56
Kaffrine	(39,4)	(28,9)	(2,0)	(29,7)	(0,0)	(0,0)	100,0	13
Kédougou	(87,6)	(6,7)	(0,0)	(5,7)	(0,0)	(0,0)	100,0	12
Sédhiou	26,1	29,8	0,0	41,1	0,0	3,0	100,0	24
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	24,3	9,3	1,9	53,6	6,0	4,9	100,0	153
Second	28,8	15,9	3,8	45,9	0,0	5,6	100,0	158
Moyen	42,4	10,8	2,6	40,1	0,7	3,5	100,0	303
Quatrième	39,1	14,4	3,6	37,2	1,9	3,8	100,0	395
Le plus élevé	28,7	19,6	2,8	43,6	2,3	3,0	100,0	327
Ensemble 15–49	34,4	14,5	3,0	42,3	2,0	3,9	100,0	1 336
50–59	35,4	5,5	4,2	41,8	6,1	7,0	100,0	229
Ensemble 15–59	34,5	13,1	3,2	42,2	2,6	4,3	100,0	1 565

Notes : Les enquêtés qui sont des visiteurs dans le ménage ne sont pas pris en compte dans ce tableau. La question sur la raison de la migration n'a pas été posée aux enquêtés ayant déclaré qu'ils sont nés hors du Sénégal et qu'ils ont toujours vécu dans leur lieu de résidence actuel et ces enquêtés ne sont pas inclus dans ce tableau. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés.

¹ Limité aux enquêtés qui ont migré au cours des 5 dernières années.

NUPTIALITÉ ET ACTIVITÉ SEXUELLE

Principaux résultats

- **État matrimonial actuel** : Un peu plus de six femmes sur dix (64 %) et de trois hommes sur dix (38 %) étaient en union au moment de l'enquête.
- **Enregistrement des mariages** : Les femmes dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré représente 25 %. Parmi ces femmes 24 % disposent des documents reconnaissant le mariage ou l'union et 23 % disposent d'un certificat de mariage.
- **Polygamie** : Malgré la prédominance des unions monogames (71 % des femmes et 89 % des hommes), la polygamie demeure une pratique assez répandue puisqu'elle concerne 29 % des femmes et 12 % des hommes en union.
- **Âge à la première union** : L'âge d'entrée en union des femmes est précoce ; 11 % des femmes de 25-49 ans au moment de l'enquête étaient déjà en union avant d'atteindre l'âge exact de 15 ans et 32 % l'étaient déjà avant 18 ans exacts.
- **Âge au premier rapport sexuel** : L'âge médian au premier rapport sexuel est de 19,6 ans chez les femmes de 25-49 ans et de moins de 25 ans chez les hommes de 25-49 ans.

L'union et l'activité sexuelle jouent un rôle déterminant dans l'exposition des femmes au risque de grossesse, constituant ainsi des facteurs clés influençant les niveaux de fécondité. Par ailleurs, le moment et les conditions dans lesquelles s'établissent l'union et l'activité sexuelle ont des répercussions importantes sur la trajectoire de vie, tant pour les femmes que pour les hommes. Ces éléments sont étroitement liés à des dimensions sociales, culturelles et économiques qui façonnent les comportements reproductifs. Leur analyse permet donc de mieux comprendre les dynamiques de fécondité et les besoins en matière de santé sexuelle et reproductive.

4.1 ÉTAT MATRIMONIAL

Actuellement en union

Femmes et hommes qui déclarent être mariés o vivre ensemble avec un(e) partenaire comme s'ils étaient mariés au moment de l'enquête. Dans ce rapport, les termes « actuellement en union » et « actuellement mariés » sont utilisés de façon interchangeable, sauf indication contraire.

Échantillon : Femmes et hommes âgés de 15 à 49 ans

Au Sénégal, le mariage ou plus généralement l'union, constitue le cadre privilégié de l'activité sexuelle et de la procréation. Chez les femmes, le caractère quasi universel de l'union fait du célibat définitif un phénomène marginal : seulement 2 % sont célibataires à 45-49 ans parmi elles (**Tableau 4.1**). L'union constitue ainsi un des événements les plus importants sanctionnant le début de l'exposition au risque de grossesse. Dans le cadre de l'EDS-Continue de 2023, le terme « en union » englobe

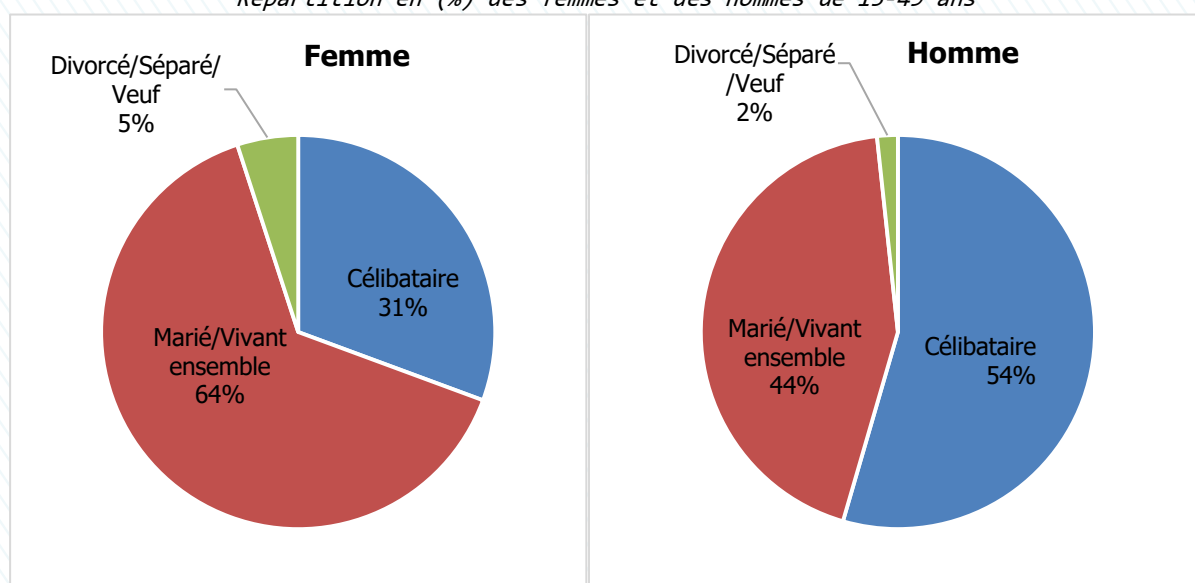
l'ensemble des femmes et des hommes s'étant déclarés mariés ou vivant maritalement avec un(e) partenaire, qu'il s'agisse de mariages civils, religieux, coutumiers ou d'unions de fait.

Plus de six femmes sur dix (64 %) étaient mariées tandis que 31 % étaient célibataires. En outre, 5 % des femmes étaient en rupture d'union dont 4% divorcées et 1 % veuves. Concernant les hommes âgés de 15-49 ans, les résultats montrent que 38 % était en union au moment de l'enquête, six hommes sur dix (60 %) étaient célibataires et 2 % en rupture d'union (**Tableau 4.1 et Graphique 4.1**).

Par ailleurs, quel que soit le sexe, la proportion des célibataires diminue rapidement avec l'âge. Elle passe de 80 % chez les femmes de 15-19 ans à 2 % chez celles âgées de 45-49 ans (contre 99 % à 6 % chez les hommes).

Graphique 4.1 Situation matrimoniale

Répartition en (%) des femmes et des hommes de 15-49 ans



Tendances : La comparaison des résultats des EDS-Continues de 2017 et 2023 ne met pas en évidence des variations importantes dans la proportion de femmes et d'hommes en union au moment de l'enquête. Chez les femmes, cette proportion est passée de 65 % en 2017 à 64 % en 2023 alors qu'elle a légèrement augmenté chez les hommes, passant de 37 % à 38 % sur la même période.

4.2 ENREGISTREMENT DU MARIAGE

Mariage enregistré

Une femme dont le mariage est enregistré à l'état civil, qu'elle possède ou non un certificat de mariage.

Échantillon : Femmes de 15-49 ans, actuellement mariées (n'inclut pas les femmes qui vivent avec un homme comme si elles étaient mariées mais qui ne se déclarent pas comme étant mariées).

Le **tableau 4.2** présente le pourcentage de femmes de 15-49 ans en union dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré, le pourcentage dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré et qui disposent des documents reconnaissant le mariage/l'union, et le pourcentage dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré et qui disposent d'un certificat de mariage, selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

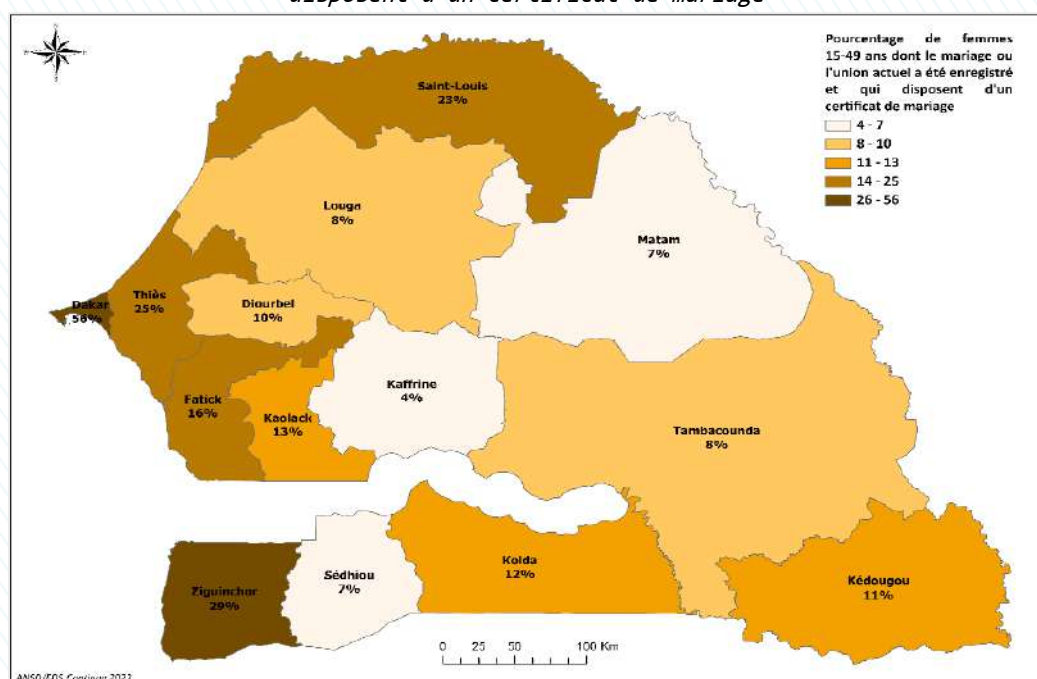
Dans l'ensemble, les femmes dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré représente 25 %. Parmi celles-ci, 24 % disposent des documents reconnaissant le mariage/l'union et 23 % disposent d'un certificat de mariage.

Variations par caractéristique

- Des disparités sont observées selon le milieu de résidence : en milieu urbain, 44 % des femmes ont déclaré que leur mariage ou union a été enregistré et qu'elles disposent d'un certificat de mariage, contre seulement 10 % en rural.
- La proportion de femmes dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré et qui disposent d'un certificat de mariage passe d'un minimum de 4 % dans la région de Kaffrine à un maximum de 56% à Dakar (**Graphique 4.2**).
- Elle croît avec l'élévation du quintile de bien-être économique. La proportion varie ainsi de 3 % parmi les femmes résidant dans les ménages appartenant au quintile le plus bas à 56 % chez celles vivant dans les ménages classés dans le quintile le plus bas.

Graphique 4.2 Enregistrement du mariage par région

Pourcentage de femmes 15-49 ans dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré et qui disposent d'un certificat de mariage



4.3 POLYGAMIE

Polygamie

Les femmes qui déclarent que leur partenaire ou leur mari a d'autres épouses sont considérées comme étant en union polygame.

Echantillon : Femmes de 15-49 ans actuellement en union

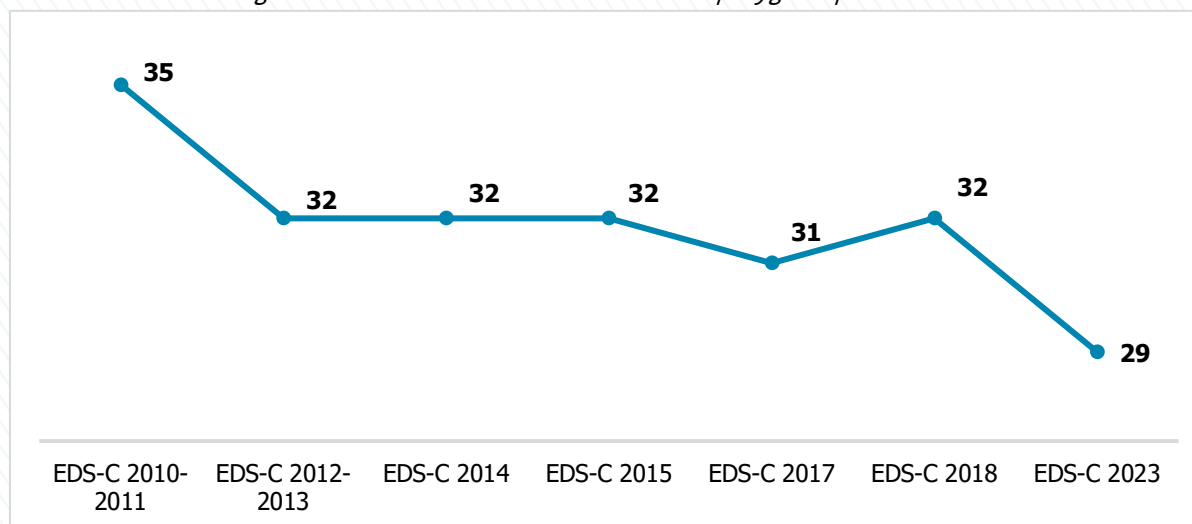
Au cours de l'EDS-Continue de 2023, les données collectées ont permis de distinguer les femmes vivant en union monogamique de celles vivant en union polygamique. Cette distinction contribue à affiner l'analyse des caractéristiques et dynamiques propres à chaque type d'union.

Au Sénégal, malgré la prédominance des unions monogames (71 % des femmes et 89 % des hommes de 15-49 ans), la polygamie reste encore une pratique assez courante puisqu'elle concerne 29 % des femmes et 12 % des hommes en union (**Tableaux 4.3.1 et 4.3.2**).

Tendances : Sur la période 2010-2023, la proportion de femmes vivant en union polygamique a légèrement diminué, passant de 35 % en 2010-2011 à 32 % en 2017, puis à 29 % en 2023. En revanche, chez les hommes, la part de ceux vivant en union polygamique n'a pratiquement pas changé.

Graphique 4.3 Tendances de la polygamie

Pourcentage de femmes de 15-49 ans en union polygame parmi celles en union



Variations par caractéristique

- La proportion de femmes ayant au moins une coépouse augmente avec l'âge. Elle varie de 11 % chez les femmes de 15-19 ans à 50 % chez celles de 45-49 ans. De la même manière, chez les hommes, la proportion ayant deux épouses ou plus passe de 2 % à 21 % des 20-24 ans aux 45-49 ans.
- La polygamie est plus fréquemment pratiquée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 33 % des femmes en zone rurale vivent en union polygame contre 22 % parmi celles en zone urbaine. Chez les hommes, cette proportion est respectivement de 16 % contre 7 %.
- Les régions de Kaffrine (43 %) et Kédougou (40 %) enregistrent les proportions les plus élevées de femmes en union polygame. En revanche, c'est dans les régions de Ziguinchor et Dakar que la proportion de femmes en union polygame est la plus faible (18 % chacun). Chez les hommes, les mêmes tendances sont observées.
- La proportion de femmes en union polygame diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction, passant de 35 % chez celles n'ayant aucun niveau d'instruction à 23 % chez celles ayant le niveau primaire et à 18 % chez celles ayant atteint le niveau secondaire ou plus. Des variations similaires sont notées pour les hommes.
- La pratique de la polygamie baisse également avec l'augmentation du quintile : de 18 % parmi les hommes dont le ménage est classé dans le quintile le plus bas, elle passe à 6 % dans le plus élevé. Chez les femmes, la proportion de femmes en union polygame suit la même tendance, passant respectivement de 32 % à 25 %.

4.4 ÂGE À LA PREMIÈRE UNION

Âge médian à la première union

Âge auquel la moitié des enquêtés sont entrés en première union.

Échantillon : Femmes âgées de 20–49 ans et, et hommes âgés de 20–59 ans.

Compte tenu de la relation étroite existant entre l'âge à la première union et le début de la vie féconde, il est important d'étudier le calendrier de la primo-nuptialité.

Globalement, les femmes entrent en union de façon précoce avec 11 %, parmi celles âgées de 25–49 ans au moment de l'enquête, qui ont été déjà en union avant d'atteindre l'âge de 15 ans exact et plus de trois femmes sur dix l'ayant déjà été avant 18 ans exacts (32 %). Avant 25 ans exacts, les trois quarts des femmes avaient déjà contracté une première union (75 %) (**Tableau 4.4**).

En revanche, les hommes entrent en première union à un âge beaucoup plus tardif que les femmes du même groupe d'âges : 47 % des femmes de 25–49 ans étaient déjà en union avant 20 ans contre seulement 6 % des hommes de 25–49 ans.

Par ailleurs, l'âge médian d'entrée en première union des femmes de 25–49 ans, est estimé à 20,4 ans. De plus, les résultats montrent que l'âge d'entrée en première union n'a pas subi de modification importante des générations anciennes aux plus récentes, cet âge médian variant de 20,9 ans dans la tranche 45–49 ans à 20,1 ans dans celle de 30–34 ans (**Tableau 4.4**).

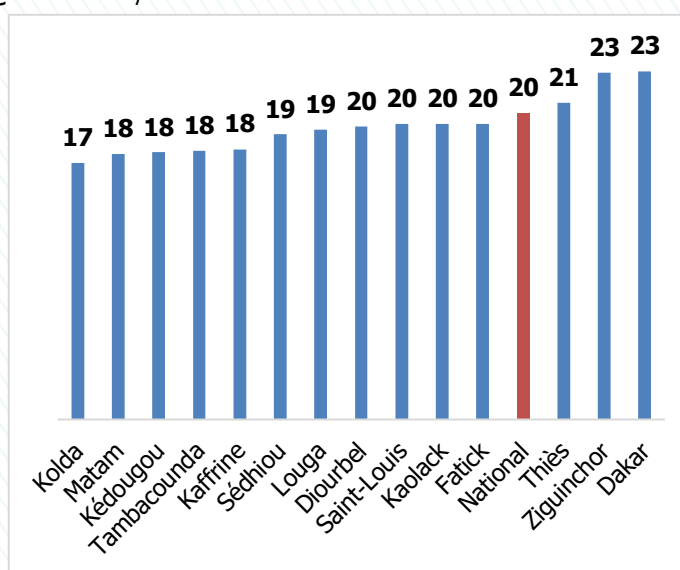
Tendances : L'âge médian à la première union chez les femmes de 25–49 ans a connu une légère augmentation entre 2010–2011 et 2023, passant de 19,3 ans à 20,4 ans.

Variations par caractéristique

- Le milieu de résidence semble influencer nettement le calendrier de la primo-nuptialité des femmes. En effet, l'âge médian à la première union des femmes est moins élevé en zone rurale (18,9 ans) qu'en zone urbaine (22,3 ans) (**Tableau 4.5**).
- L'âge médian à la première union chez les femmes de 25–49 ans varie selon la région : d'un maximum de 23,2 ans à Dakar, il s'établit à 17,1 ans à Kolda (**Graphique 4.4**).
- Plus les femmes sont instruites, plus elles sont enclines à entrer en première union à un âge tardif. L'âge médian passe de 18,7 ans parmi les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction à 24,2 ans chez celles ayant un niveau instruction moyen, secondaire et plus (**Tableau 4.5**).
- De même, l'âge médian à la première union augmente avec l'élévation du quintile de bien-être économique ; variant de 17,4 ans parmi les femmes dont le ménage est classé dans le quintile le

Graphique 4.4 Age médian à la première union par région

Age médian à la première union
parmi les femmes de 25–49 ans



plus bas à 23,6 ans parmi celles dont le ménage est classé dans le quintile le plus élevé (**Tableau 4.5**).

4.5 ÂGE AU PREMIER RAPPORT SEXUEL

Âge médian au premier rapport sexuel

Âge auquel la moitié des enquêtés ont eu leur premier rapport sexuel.

Échantillon : Femmes âgées de 20-49 ans et 25-49 ans et hommes âgés de 20-49 ans, 25-49 ans, 20-59 ans, et 25-59 ans.

En tant que déterminant de la fécondité, l'âge au premier rapport sexuel est tout aussi important que l'âge à la première union, les rapports sexuels n'ayant pas forcément lieu dans le cadre exclusif de l'union. Pour cette raison, on a demandé aux personnes enquêtées quand est ce qu'elles ont eu pour la première fois, un rapport sexuel.

Dans l'ensemble, l'âge médian au premier rapport sexuel chez les femmes âgées de 25-49 ans est de 19,6 ans, soit légèrement inférieur à celui de l'âge d'entrée en première union (20,4 ans). Avant l'âge de 15 ans, 10 % des femmes de 25-49 ans avaient déjà eu leur premier rapport sexuel. Cette proportion est de 37 % avant l'âge de 18 ans et de 52 % avant l'âge de 20 ans. Chez les hommes de 25-49 ans, 23 % avaient déjà eu leurs premiers rapports sexuels avant 20 ans et 49 % avant 25 ans (**Tableau 4.6**).

Tendances : L'âge médian au premier rapport sexuel des femmes de 25-49 ans a légèrement augmenté entre 2010-2011 et 2023, passant de 18,8 ans à 19,6 ans.

Variations par caractéristique

- Parmi les femmes de 25-49 ans, l'âge médian au premier rapport sexuel varie de 21,3 ans en milieu urbain à 18,3 ans en milieu rural (**Tableau 4.7**).
- C'est dans la région de Tambacounda (17,1 ans) que l'âge médian au premier rapport sexuel des femmes est le plus précoce. Par contre c'est dans la région de Dakar (22,6 ans) qu'il est le plus tardif (**Tableau 4.7**).
- Plus le niveau d'instruction des femmes est élevé, plus l'âge médian au premier rapport sexuel est tardif : il passe de 18,2 ans chez les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction à 23,2 ans chez celles ayant le niveau moyen/secondaire ou plus (**Tableau 4.7**).
- L'âge médian au premier rapport sexuel des femmes augmente également avec le quintile de bien-être économique. Il varie de 17,0 ans parmi celles résidant dans les ménages du quintile le plus bas à 23,2 ans parmi celles vivant dans les ménages du quintile le plus élevé (**Tableau 4.7**).

4.6 ACTIVITÉ SEXUELLE RÉCENTE

La fréquence des rapports sexuels constitue aussi un facteur déterminant de l'exposition au risque de grossesse, en particulier dans les sociétés où la prévalence de la contraception moderne reste faible, comme c'est le cas au Sénégal.

Au Sénégal, neuf femmes sur vingt (45 %) ont déclaré que leurs derniers rapports sexuels avaient eu lieu récemment, c'est à dire durant les quatre semaines ayant précédé l'enquête (**Tableau 4.8.1**). La proportion de celles ayant eu leurs derniers rapports sexuels au cours de la dernière année est de 17 % tandis que 9 % ont déclaré avoir eu des rapports sexuels il y a plus d'une année. En revanche,

29 % de femmes n'avaient jamais eu de rapports sexuels ; cette proportion étant plus élevée parmi les jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans (81 %).

Chez les hommes, 33 % ont eu leurs derniers rapports sexuels dans les quatre dernières semaines et 14 % au cours de l'année précédant l'enquête (**Tableau 4.8.2**). Pour 7 % d'entre eux, le dernier rapport sexuel remonte à un an ou plus. Par ailleurs, 46 % des hommes ont indiqué n'avoir jamais eu de rapport sexuel.

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes ayant eu une activité sexuelle récente augmente avec l'âge : elle passe d'un minimum de 11 % à 15-19 ans à un maximum de 67 % à 40-44 ans. Chez les hommes également, elle varie de 2 % chez ceux les 15-19 ans à 76 % chez les 45-49 ans.
- L'activité sexuelle récente est nettement moins fréquente chez les femmes célibataires (1 %) et chez celles en rupture d'union (5 %) que chez les femmes en union (69 %). Elle est également plus élevée chez les hommes en union (79 %).
- L'activité sexuelle récente varie en fonction de la durée de l'union. En effet, la proportion de femmes sexuellement actives au cours des quatre dernières semaines passe de 59 % chez celles dont l'union actuelle a duré moins d'un an à 75 % chez celles en union depuis 15-19 ans et à 74 % chez celles en union depuis 25 ans ou plus.
- Selon le milieu de résidence, la proportion de femmes et d'hommes ayant eu une activité sexuelle récente est plus élevée en zone rurale (respectivement 49 % et 36 %) qu'en zone urbaine (41 % et 29 %).
- Les proportions les plus élevées de femmes ayant eu des rapports sexuels récents sont enregistrées dans les régions de Kaffrine (57 %), Tambacounda (52 %), Kaolack (52 %) et Kolda (50 %) alors que les plus faibles sont observées à Matam (40 %) et Dakar (40 %). Chez les hommes, l'activité sexuelle récente varie de 48 % à Kaffrine à 26 % à Thiès.
- L'augmentation du niveau d'instruction chez les femmes est associée à une diminution de la proportion de femmes ayant eu des rapports sexuels récents : de 58 % parmi celles n'ayant aucun niveau d'instruction, elle passe à 28 % parmi celles ayant un niveau moyen/secondaire et plus. La même tendance est observée chez les hommes avec des proportions variant de 45 % parmi ceux sans aucun niveau d'instruction à 22 % parmi ceux avec un niveau moyen, secondaire ou plus.

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur le mariage et l'activité sexuelle, consulter les tableaux suivants :

- Tableau 4.1 État matrimonial actuel**
- Tableau 4.2. Enregistrement des mariages**
- Tableau 4. 3.1 Nombre de coépouses**
- Tableau 4.3.2 Nombre d'épouses des hommes**
- Tableau 4.4 Âge à la première union**
- Tableau 4.5 Âge médian à la première union selon certaines caractéristiques**
- Tableau 4.6 Âge au premier rapport sexuel**
- Tableau 4.7 Âge médian au premier rapport sexuel selon certaines caractéristiques**
- Tableau 4.8.1 Activité sexuelle récente : Femmes**
- Tableau 4.8.2 Activité sexuelle récente : Hommes**

Tableau 4.1 État matrimonial actuel

Répartition (en %) des femmes et des hommes de 15–49 ans par état matrimonial actuel, selon l'âge, EDS-C Sénégal 2023

Groupe d'âges	État matrimonial						Total	Pourcentage d'enquêtes actuellement en union	Effectif d'enquêtes
	Célibataire	Marié	Vivant ensemble	Divorcé	Séparé	Veuf			
FEMME									
15–19	80,3	18,7	0,0	0,6	0,2	0,0	100,0	18,8	3 877
20–24	38,8	57,3	0,7	2,3	0,7	0,2	100,0	58,0	3 230
25–29	16,8	77,7	0,7	4,1	0,2	0,5	100,0	78,3	2 416
30–34	6,7	86,6	0,6	5,3	0,4	0,5	100,0	87,2	2 216
35–39	3,8	89,2	0,1	5,3	0,3	1,3	100,0	89,3	2 143
40–44	3,2	86,3	0,8	6,3	0,1	3,3	100,0	87,1	1 598
45–49	1,9	84,8	0,4	5,5	0,4	6,8	100,0	85,3	1 104
Ensemble 15–49	30,6	63,9	0,4	3,6	0,3	1,1	100,0	64,3	16 583
HOMME									
15–19	99,0	0,5	0,2	0,0	0,2	0,0	100,0	0,8	1 517
20–24	91,2	8,1	0,0	0,3	0,3	0,0	100,0	8,1	1 107
25–29	66,4	31,8	0,6	0,5	0,3	0,5	100,0	32,4	726
30–34	37,5	60,0	0,5	1,5	0,5	0,1	100,0	60,5	674
35–39	15,3	79,2	0,4	4,3	0,5	0,3	100,0	79,6	672
40–44	9,4	88,5	0,2	1,2	0,3	0,5	100,0	88,7	520
45–49	5,5	91,2	0,1	1,6	0,7	0,9	100,0	91,3	455
Ensemble 15–49	60,4	37,7	0,3	1,0	0,4	0,2	100,0	38,0	5 671
50–59	3,3	93,6	0,5	1,6	0,0	1,0	100,0	94,1	650
Ensemble 15–59	54,5	43,5	0,3	1,1	0,3	0,3	100,0	43,8	6 321

Tableau 4.2 Enregistrement du mariage

Pourcentage de femmes de 15–49 ans en union dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré, pourcentage dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré et qui disposent des documents reconnaissant le mariage/l'union, et pourcentage dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré et qui disposent d'un certificat de mariage, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré ¹	Pourcentage dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré et qui disposent des documents reconnaissant le mariage/l'union	Pourcentage dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré et qui disposent d'un certificat de mariage	Effectif de femmes en union ¹
Groupe d'âges				
15–19	10,8	10,5	10,3	728
20–24	18,3	17,7	17,2	1 872
25–29	26,1	24,8	24,5	1 892
30–34	28,1	27,5	26,2	1 932
35–39	26,9	26,0	25,5	1 913
40–44	29,6	28,8	28,5	1 392
45–49	26,4	25,9	25,4	942
Résidence				
Urbain	44,4	43,4	42,5	4 501
Rural	10,3	9,7	9,3	6 170
État matrimonial				
Mariée	24,8	24,0	23,4	10 597
Vivant ensemble	10,0	10,0	10,0	74
Région				
Dakar	58,0	57,1	56,3	2 257
Ziguinchor	34,5	33,8	28,6	281
Diourbel	10,7	10,1	9,5	1 219
Saint-Louis	24,8	23,9	23,3	820
Tambacounda	8,4	7,8	7,8	563
Kaolack	13,8	12,8	12,6	826
Thiès	26,6	25,9	25,4	1 483
Louga	8,4	7,9	7,9	690
Fatick	17,4	16,0	15,9	615
Kolda	13,0	12,6	12,4	492
Matam	9,4	8,4	7,4	470
Kaffrine	4,8	4,4	4,3	514
Kédougou	12,9	11,6	11,4	123
Sédhiou	7,7	7,2	7,1	318
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	4,3	3,9	3,4	2 165
Second	8,8	8,0	7,7	2 195
Moyen	18,9	18,3	17,6	2 142
Quatrième	34,7	33,8	33,3	2 027
Le plus élevé	57,8	56,8	55,7	2 142
Ensemble	24,7	23,9	23,3	10 671

Tableau 4.2 Enregistrement du mariage

Pourcentage de femmes de 15–49 ans en union dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré, pourcentage dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré et qui disposent des documents reconnaissant le mariage/l'union, et pourcentage dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré et qui disposent d'un certificat de mariage, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré ¹	Pourcentage dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré et qui disposent des documents reconnaissant le mariage/l'union	Pourcentage dont le mariage ou l'union actuel a été enregistré et qui disposent d'un certificat de mariage	Effectif de femmes en union ¹

¹ Y compris les femmes actuellement mariées et qui disposent d'un certificat de mariage pour leur mariage actuel.

Tableau 4.3.1 Nombre de coépouses des femmes

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans actuellement en union par nombre de coépouses et pourcentage de femmes actuellement en union ayant une coépouse ou plus, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Nombre de coépouses				Ensemble	Pourcentage ayant une coépouse ou plus ¹	Effectif de femmes
	0	1	2+	Ne sait pas			
Groupe d'âges							
15–19	88,4	10,8	0,6	0,3	100,0	11,4	728
20–24	86,1	12,0	1,2	0,7	100,0	13,2	1 872
25–29	77,9	18,4	2,9	0,8	100,0	21,3	1 892
30–34	70,2	25,4	3,9	0,5	100,0	29,3	1 932
35–39	64,2	29,5	5,6	0,7	100,0	35,1	1 913
40–44	55,2	34,2	9,5	1,2	100,0	43,6	1 392
45–49	49,7	38,0	11,7	0,6	100,0	49,7	942
Résidence							
Urbain	76,7	18,8	3,4	1,0	100,0	22,2	4 501
Rural	66,4	27,4	5,7	0,4	100,0	33,2	6 170
Région							
Dakar	81,5	15,5	2,5	0,4	100,0	18,0	2 257
Ziguinchor	82,2	16,7	1,1	0,0	100,0	17,8	281
Diourbel	67,9	26,3	5,8	0,0	100,0	32,1	1 219
Saint-Louis	66,6	22,7	4,7	5,9	100,0	27,4	820
Tambacounda	71,5	24,6	3,9	0,0	100,0	28,5	563
Kaolack	65,2	27,6	7,2	0,0	100,0	34,8	826
Thiès	69,7	25,0	5,1	0,1	100,0	30,2	1 483
Louga	62,6	30,8	5,6	1,1	100,0	36,3	690
Fatick	70,6	24,2	5,1	0,1	100,0	29,3	615
Kolda	67,4	28,3	4,0	0,3	100,0	32,3	492
Matam	77,5	19,2	3,1	0,3	100,0	22,3	470
Kaffrine	56,7	34,1	9,1	0,1	100,0	43,2	514
Kédougou	60,0	32,5	7,3	0,2	100,0	39,8	123
Sédhiou	64,8	29,0	6,1	0,1	100,0	35,1	318
Niveau d'instruction							
Aucun	64,8	28,4	6,4	0,5	100,0	34,7	6 046
Primaire	75,9	19,6	3,4	1,0	100,0	23,0	2 270
Moyen/secondaire ou plus	81,2	16,1	1,9	0,9	100,0	18,0	2 354
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	67,9	27,2	4,7	0,3	100,0	31,8	2 165
Second	69,1	25,5	4,5	0,9	100,0	30,0	2 195
Moyen	70,1	24,2	5,5	0,2	100,0	29,7	2 142
Quatrième	73,2	20,6	5,3	0,8	100,0	26,0	2 027
Le plus élevé	73,7	21,3	3,8	1,3	100,0	25,1	2 142
Ensemble	70,8	23,8	4,7	0,7	100,0	28,5	10 671

¹ Non compris les femmes qui ont répondu "Ne sait pas" quand on leur a demandé si leur conjoint avait d'autres épouses/partenaires.

Tableau 4.3.2 Nombre d'épouses des hommes

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans actuellement en union par nombre d'épouses, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Nombre d'épouses		Total	Effectif d'hommes
	1	2+		
Groupe d'âges				
15–19	*	*	100,0	12
20–24	97,6	2,4	100,0	90
25–29	95,7	4,3	100,0	235
30–34	93,8	6,2	100,0	408
35–39	90,6	9,4	100,0	534
40–44	83,8	16,2	100,0	461
45–49	79,4	20,6	100,0	416

Tableau 4.3.2 Nombre d'épouses des hommes

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans actuellement en union par nombre d'épouses, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Nombre d'épouses		Total	Effectif d'hommes
	1	2+		
Résidence				
Urbain	93,5	6,5	100,0	1 060
Rural	83,6	16,4	100,0	1 096
Région				
Dakar	95,9	4,1	100,0	597
Ziguinchor	96,0	4,0	100,0	68
Diourbel	87,2	12,8	100,0	172
Saint-Louis	85,3	14,7	100,0	193
Tambacounda	84,5	15,5	100,0	136
Kaolack	83,4	16,6	100,0	124
Thiès	91,0	9,0	100,0	262
Louga	84,9	15,1	100,0	86
Fatick	83,1	16,9	100,0	103
Kolda	81,2	18,8	100,0	121
Matam	88,5	11,5	100,0	83
Kaffrine	74,4	25,6	100,0	100
Kédougou	78,4	21,6	100,0	33
Sédhiou	87,2	12,8	100,0	76
Niveau d'instruction				
Aucun	85,5	14,5	100,0	1 105
Primaire	90,0	10,0	100,0	468
Moyen/secondaire ou plus	92,8	7,2	100,0	582
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	81,8	18,2	100,0	491
Second	84,0	16,0	100,0	381
Moyen	91,1	8,9	100,0	425
Quatrième	91,8	8,2	100,0	422
Le plus élevé	94,1	5,9	100,0	437
Ensemble 15–49	88,5	11,5	100,0	2 155
50–59	73,2	26,8	100,0	611
Ensemble 15–59	85,1	14,9	100,0	2 767

Note : un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 4.4 Âge à la première union

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans qui étaient en première union avant d'atteindre certains âges exacts et âge médian à la première union, selon l'âge actuel, EDS-C Sénégal 2023

la première union, selon l'âge actuel, EDS-C Sénégal 2025								Âge médian à la première union
Âge actuel	Pourcentage en première union avant d'atteindre l'âge exact de :					Pourcentage de célibataires	Effectif d'enquêtés	
	15	18	20	22	25			
FEMME								
15–19	5,3	na	na	na	na	80,3	3 877	a
20–24	9,0	30,2	47,0	na	na	38,8	3 230	a
25–29	12,7	31,0	44,1	58,9	75,0	16,8	2 416	20,8
30–34	11,7	33,5	49,2	63,1	75,8	6,7	2 216	20,1
35–39	12,0	35,5	50,4	63,8	76,6	3,8	2 143	20,0
40–44	9,0	30,9	45,3	59,3	74,3	3,2	1 598	20,6
45–49	9,3	29,2	43,7	56,8	74,5	1,9	1 104	20,9
20–49	10,7	31,8	46,9	na	na	15,4	12 706	a
25–49	11,3	32,3	46,9	60,8	75,4	7,5	9 476	20,4
HOMME								
15–19	0,2	na	na	na	na	99,0	1 517	a
20–24	0,3	0,8	3,3	na	na	91,2	1 107	a
25–29	0,7	2,3	4,8	8,3	20,4	66,4	726	a
30–34	2,1	4,8	8,0	12,4	24,6	37,5	674	29,8
35–39	2,3	4,5	7,5	14,2	23,0	15,3	672	a
40–44	1,2	2,4	8,0	12,7	27,7	9,4	520	28,9
45–49	1,0	4,1	6,1	9,8	23,3	5,5	455	29,6
20–49	1,2	2,9	5,9	na	na	46,2	4 154	a
25–49	1,5	3,6	6,8	11,5	23,6	29,9	3 047	a
30–49	1,8	4,0	7,5	na	na	18,5	2 321	29,7
25–59	1,2	3,4	6,2	11,0	23,1	25,2	3 697	a

Note : L'âge à la première union est défini comme étant l'âge auquel l'enquêté(e) a commencé à vivre avec son premier époux/épouse/partenaire.

na = Non applicable pour cause de troncature.

a = Non calculé parce que moins de 50 % des enquêtés ont commencé à vivre pour la première fois avec leur époux/épouse /partenaire avant d'atteindre le début du groupe d'âges.

Tableau 4.5 Âge médian à la première union selon certaines caractéristiques

Âge médian à la première union parmi les femmes de 20–49 ans et de 25–49 ans et âge médian à la première union parmi les hommes de 30–59 ans, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Âge des femmes		Âge des hommes
	20–49	25–49	30–59
Résidence			
Urbain	a	22,3	a
Rural	18,9	18,9	29,4
Région			
Dakar	a	23,2	a
Ziguinchor	a	23,1	a
Diourbel	19,6	19,5	a
Saint-Louis	19,7	19,7	29,8
Tambacounda	17,9	17,9	27,4
Kaolack	19,5	19,7	a
Thiès	a	21,1	a
Louga	19,2	19,3	a
Fatick	19,6	19,7	a
Kolda	17,3	17,1	25,7
Matam	17,9	17,7	a
Kaffrine	17,9	18,0	26,3
Kédougou	17,9	17,8	29,6
Sédhiou	19,1	19,0	a
Niveau d'instruction			
Aucun	18,6	18,7	29,3
Primaire	a	21,3	a
Moyen/secondaire ou plus	a	24,2	a
Quintile de bien-être économique			
Le plus bas	17,5	17,4	26,1
Second	18,7	18,7	a
Moyen	a	20,0	a
Quatrième	a	21,6	a
Le plus élevé	a	23,6	a
Ensemble	a	20,4	a

Note : L'âge à la première union est défini comme étant l'âge auquel l'enquêté(e) a commencé à vivre avec son premier époux/épouse/partenaire.

a = Non calculé parce que moins de 50 % des femmes ou des hommes ont commencé à vivre pour la première fois avec leur époux/épouse/partenaire avant d'atteindre le début du groupe d'âges.

Tableau 4.6 Âge aux premiers rapports sexuels

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans ayant eu leurs premiers rapports sexuels avant d'atteindre certains âges exacts, pourcentage n'ayant jamais eu de rapports sexuels et âge médian aux premiers rapports sexuels selon l'âge actuel, EDS-C Sénégal 2023

	Pourcentage ayant déjà eu leurs premiers rapports sexuels avant d'atteindre l'âge exact de :					Pourcentage n'ayant jamais eu de rapports sexuels	Effectif d'enquêtés	Âge médian aux premiers rapports sexuels
Âge actuel	15	18	20	22	25			
FEMME								
15–19	4,3	na	na	na	na	80,5	3 877	a
20–24	8,1	32,1	48,0	na	na	36,5	3 230	a
25–29	10,8	32,1	46,8	60,0	73,7	13,8	2 416	20,4
30–34	10,3	37,8	53,5	65,8	76,4	5,2	2 216	19,5
35–39	10,4	40,5	56,6	67,9	77,2	2,2	2 143	19,0
40–44	8,4	35,3	51,9	64,5	75,4	1,9	1 598	19,7
45–49	10,9	38,1	54,5	66,8	78,4	1,1	1 104	19,3
20–49	9,7	35,4	51,3	na	na	13,5	12 706	19,8
25–49	10,2	36,5	52,4	64,7	76,0	5,7	9 476	19,6
15–24	6,1	na	na	na	na	60,5	7 107	a
HOMME								
15–19	1,2	na	na	na	na	91,7	1 517	a
20–24	1,9	11,1	23,5	na	na	66,1	1 107	a
25–29	1,7	12,5	25,3	35,4	47,0	41,1	726	a
30–34	1,6	10,7	26,0	38,6	51,6	20,4	674	24,6
35–39	0,6	10,5	24,0	37,9	48,8	6,1	672	25,1
40–44	1,8	8,5	19,2	32,3	50,7	4,1	520	24,9
45–49	1,7	10,0	19,3	30,9	46,0	2,4	455	25,4
20–49	1,6	10,7	23,3	na	na	29,9	4 154	a
25–49	1,5	10,6	23,2	35,4	48,9	16,7	3 047	a
15–24	1,5	na	na	na	na	80,9	2 624	a
20–59	1,6	10,3	22,7	na	na	26,1	4 804	a
25–59	1,5	10,1	22,5	34,6	48,0	14,1	3 697	a

na = Non applicable pour cause de troncature.

a = Non calculé parce que moins de 50 % des enquêtés ont eu leurs premiers rapports sexuels avant d'atteindre le début du groupe d'âges.

Tableau 4.7 Âge médian aux premiers rapports sexuels selon certaines caractéristiques

Âge médian aux premiers rapports sexuels parmi les femmes de 20–49 ans et de 25–49 ans et âge médian aux premiers rapports sexuels parmi les hommes de 20–59 ans et de 25–59 ans, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Âge des femmes		Âge des hommes	
	20–49	25–49	20–59	25–59
Résidence				
Urbain	a	21,3	a	a
Rural	18,4	18,3	a	24,1
Région				
Dakar	a	22,6	a	a
Ziguinchor	19,7	19,4	a	21,1
Diourbel	19,0	18,7	a	a
Saint-Louis	19,5	19,5	a	24,0
Tambacounda	17,4	17,1	a	23,2
Kaolack	18,5	18,3	a	a
Thiès	a	20,6	a	a
Louga	19,3	19,6	a	a
Fatick	19,0	19,0	a	a
Kolda	17,5	17,3	a	21,0
Matam	17,5	17,3	a	a
Kaffrine	17,3	17,3	18,2	18,0
Kédougou	17,5	17,6	a	20,8
Sédhiou	18,3	18,1	a	22,9
Niveau d'instruction				
Aucun	18,2	18,2	a	a
Primaire	20,0	20,2	a	a
Moyen/secondaire ou plus	a	23,2	a	a
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	17,2	17,0	a	21,9
Second	18,1	18,0	a	23,5
Moyen	19,4	19,1	a	a
Quatrième	a	20,7	a	a
Le plus élevé	a	23,2	a	a
Ensemble	19,8	19,6	a	a

a = Non calculé parce que moins de 50 % des enquêtés ont eu leurs premiers rapports sexuels avant d'atteindre le début du groupe d'âges.

Tableau 4.8.1 Activité sexuelle récente : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans en fonction du moment auquel ont eu lieu leurs derniers rapports sexuels, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Derniers rapports sexuels ont eu lieu :			N'a jamais eu de rapports sexuels	Total	Effectif de femmes
	Dans les 4 dernières semaines	Dans la dernière année ¹	Il y a un an ou plus			
Groupe d'âges						
15–19	10,8	6,7	2,0	80,5	100,0	3 877
20–24	37,8	18,9	6,8	36,5	100,0	3 230
25–29	54,0	22,2	9,9	13,8	100,0	2 416
30–34	62,2	22,8	9,9	5,2	100,0	2 216
35–39	65,7	20,8	11,3	2,2	100,0	2 143
40–44	66,7	18,0	13,3	1,9	100,0	1 598
45–49	61,0	19,6	18,3	1,1	100,0	1 104
État matrimonial						
Célibataire	0,7	2,4	4,2	92,7	100,0	5 077
Mariée ou vivant ensemble	69,3	23,8	5,7	1,2	100,0	10 671
Divorcée/séparée/veuve	5,1	23,7	70,4	0,8	100,0	835
Durée de l'union actuelle²						
< 1 an	59,3	27,6	0,9	12,1	100,0	661
1–4 ans	64,1	28,6	5,6	1,7	100,0	2 376
5–9 ans	68,7	24,7	6,6	0,1	100,0	2 226
10–14 ans	70,4	23,5	6,1	0,0	100,0	1 845
15–19 ans	74,8	19,9	5,3	0,0	100,0	1 543
20–24 ans	74,2	19,8	5,9	0,0	100,0	1 195
25+ ans	73,5	18,9	7,6	0,0	100,0	826
Résidence						
Urbain	40,7	13,7	10,0	35,7	100,0	8 123
Rural	49,2	20,7	7,1	23,0	100,0	8 460
Région						
Dakar	40,4	11,4	11,4	36,8	100,0	4 209
Ziguinchor	37,6	19,1	10,4	32,9	100,0	550
Diourbel	43,1	21,6	7,6	27,7	100,0	1 752
Saint-Louis	48,5	19,9	6,1	25,5	100,0	1 217
Tambacounda	51,7	17,1	12,6	18,6	100,0	747
Kaolack	51,6	19,2	4,8	24,4	100,0	1 149

Tableau 4.8.1 Activité sexuelle récente : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans en fonction du moment auquel ont eu lieu leurs derniers rapports sexuels, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Derniers rapports sexuels ont eu lieu :			N'a jamais eu de rapports sexuels	Total	Effectif de femmes
	Dans les 4 dernières semaines	Dans la dernière année ¹	Il y a un an ou plus			
Thiès	43,4	14,1	6,7	35,7	100,0	2 539
Louga	47,7	22,6	8,2	21,5	100,0	924
Fatick	47,3	16,6	5,5	30,5	100,0	950
Kolda	50,3	24,0	8,9	16,8	100,0	633
Matam	40,2	23,2	14,3	22,4	100,0	664
Kaffrine	57,3	22,8	3,6	16,3	100,0	625
Kédougou	49,2	24,0	7,8	19,1	100,0	164
Sédhiou	47,9	20,9	7,1	24,1	100,0	462
Niveau d'instruction						
Aucun	58,1	22,0	8,9	11,0	100,0	7 220
Primaire	47,7	17,3	10,1	24,9	100,0	3 416
Moyen/secondaire ou plus	27,7	11,5	7,1	53,7	100,0	5 947
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	55,9	21,4	7,4	15,4	100,0	2 703
Second	50,9	21,3	5,5	22,2	100,0	2 983
Moyen	44,0	18,8	7,8	29,5	100,0	3 362
Quatrième	40,2	15,6	10,5	33,6	100,0	3 552
Le plus élevé	38,4	11,6	10,4	39,6	100,0	3 983
Ensemble	45,0	17,3	8,5	29,2	100,0	16 583

¹ Non compris les femmes qui ont eu des rapports sexuels au cours des 4 dernières semaines.

² Non compris les femmes qui ne sont pas actuellement en union.

Tableau 4.8.2 Activité sexuelle récente : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans en fonction du moment auquel ont eu lieu leurs derniers rapports sexuels, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Derniers rapports sexuels ont eu lieu :			N'a jamais eu de rapports sexuels	Total	Effectif d'hommes
	Dans les 4 dernières semaines	Dans la dernière année ¹	Il y a un an ou plus			
Groupe d'âges						
15–19	1,7	4,0	2,6	91,7	100,0	1 517
20–24	10,7	12,5	10,7	66,1	100,0	1 107
25–29	27,2	19,2	12,5	41,1	100,0	726
30–34	48,4	22,5	8,7	20,4	100,0	674
35–39	65,4	22,0	6,5	6,1	100,0	672
40–44	75,0	14,7	6,2	4,1	100,0	520
45–49	75,6	16,3	5,7	2,4	100,0	455
État matrimonial						
Célibataire	3,9	10,2	9,3	76,6	100,0	3 423
Marié ou vivant ensemble	78,8	18,6	2,1	0,5	100,0	2 155
Divorcé/séparé/veuf	10,2	38,3	51,1	0,4	100,0	92
Durée de l'union actuelle²						
<1 an	74,3	18,6	3,2	3,9	100,0	109
1–4 ans	70,7	26,8	2,0	0,5	100,0	426
5–9 ans	80,0	18,9	1,1	0,0	100,0	426
10–14 ans	80,0	16,9	3,1	0,0	100,0	344
15–19 ans	85,8	12,6	1,6	0,0	100,0	248
20–24 ans	82,9	15,0	2,1	0,0	100,0	176
25+ ans	87,1	11,6	1,3	0,0	100,0	57
En union plus d'une fois	78,9	17,5	2,6	1,1	100,0	368
Résidence						
Urbain	29,4	15,1	8,1	47,4	100,0	3 099
Rural	36,1	12,5	6,1	45,3	100,0	2 572
Région						
Dakar	29,2	16,0	9,1	45,6	100,0	1 732
Ziguinchor	27,9	27,9	11,6	32,6	100,0	225
Diourbel	33,0	8,2	4,7	54,1	100,0	475
Saint-Louis	41,6	10,6	3,0	44,8	100,0	423
Tambacounda	43,4	17,1	6,5	33,1	100,0	254
Kaolack	31,6	9,8	10,5	48,0	100,0	317
Thiès	26,2	9,7	6,0	58,0	100,0	897
Louga	37,7	6,3	4,2	51,8	100,0	215
Fatick	32,4	10,5	3,7	53,4	100,0	275
Kolda	36,5	27,0	6,9	29,7	100,0	225
Matam	35,4	11,5	5,3	47,8	100,0	209

Tableau 4.8.2 Activité sexuelle récente : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans en fonction du moment auquel ont eu lieu leurs derniers rapports sexuels, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Derniers rapports sexuels ont eu lieu :			N'a jamais eu de rapports sexuels	Total	Effectif d'hommes
	Dans les 4 dernières semaines	Dans la dernière année ¹	Il y a un an ou plus			
Kaffrine	47,9	7,9	8,6	35,6	100,0	192
Kédougou	31,1	37,4	4,2	27,2	100,0	67
Sédhiou	33,3	21,3	12,6	32,8	100,0	166
Niveau d'instruction						
Aucun	44,6	12,9	6,0	36,5	100,0	2 103
Primaire	33,0	15,6	6,2	45,2	100,0	1 154
Moyen/secondaire ou plus	21,6	14,0	8,8	55,6	100,0	2 414
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	44,1	14,5	6,0	35,3	100,0	916
Second	34,0	15,0	6,2	44,9	100,0	934
Moyen	30,1	14,8	8,0	47,1	100,0	1 197
Quatrième	27,2	12,0	8,2	52,6	100,0	1 350
Le plus élevé	30,8	13,9	7,0	48,4	100,0	1 273
Ensemble 15–49	32,5	13,9	7,2	46,4	100,0	5 671
50–59	71,0	21,9	5,4	1,8	100,0	650
Ensemble 15–59	36,4	14,7	7,0	41,8	100,0	6 321

¹ Non compris les hommes qui ont eu des rapports sexuels au cours des 4 dernières semaines.

² Non compris les hommes qui ne sont pas actuellement en union

FÉCONDITÉ

Principaux résultats

- **Indice synthétique de fécondité** : le Sénégal, enregistre un ISF de 4,0 enfants par femme.
- **Âge médian à la première naissance** : Parmi les femmes de 25-49 ans, l'âge médian à la première naissance est estimé à 21,9 ans.
- **Espacement de naissance** : Le nombre médian de mois depuis la naissance précédente est de 37,6 mois (supérieur à trois ans).
- **Age aux premières menstruations** : Les femmes âgées de 15-49 ont leurs premières règles en moyenne à l'âge de 14 ans.

Le nombre d'enfants qu'une femme met au monde dépend de nombreux facteurs, notamment son âge au début de la procréation, l'espacement entre deux naissances ainsi que son aptitude à la reproduction. Retarder la première naissance et allonger l'intervalle intergénéral ont contribué à la réduction des niveaux de fécondité dans de nombreux pays. Ces facteurs ont également des conséquences positives sur la santé. En revanche, des naissances rapprochées (moins de 24 mois) sont associées à des risques accrus pour les nouveau-nés et leurs mères, notamment les naissances prématurées, le faible poids à la naissance et un risque plus élevé de décès. La procréation à un très jeune âge expose davantage aux complications pendant la grossesse et l'accouchement, ainsi qu'à une mortalité néonatale plus élevée.

Ce chapitre décrit le niveau actuel de fécondité au Sénégal et certains de ses déterminants proches. Il présente l'Indice synthétique de Fécondité (ISF), l'intervalle intergénéral, l'insusceptibilité de tomber enceinte (pour cause d'aménorrhée post-partum, d'abstinence post-partum ou de ménopause), l'âge à la première naissance, les grossesses d'adolescentes et les taux d'interruptions volontaires de grossesse.

5.1 FÉCONDITÉ ACTUELLE

Indice Synthétique de Fécondité

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si elle avait des enfants aux taux actuels de fécondité par âge. Les taux de fécondité par âge sont calculés pour la période des trois années précédant l'enquête, basés sur le module de l'historique des grossesses fournis par les femmes.

Échantillon : Femmes de 15 à 49 ans

Le niveau de la fécondité au Sénégal est estimé à 4,0 enfants par femme. Il varie selon le milieu de résidence, passant de 3,3 enfants par femme en milieu urbain à 4,7 enfants par femme en milieu rural (**Tableau 5.1**). Les résultats de l'enquête révèlent une fécondité toujours précoce et élevée pour certains groupes d'âges. En effet, estimé à 68 ‰ chez les femmes de 15-19 ans, les taux de fécondité par groupe d'âges augmentent rapidement pour atteindre un maximum de 186 ‰ chez

les femmes de 25-29 ans. Il apparaît aussi qu'en milieu rural, les taux de fécondité les plus élevés sont observés dans le groupe d'âges 20-29 ans tandis qu'en milieu urbain, à cause d'une fécondité plus tardive, c'est dans le groupe d'âges 25-34 ans où ils sont les plus élevés.

Le taux global de fécondité générale, c'est-à-dire le nombre annuel moyen de naissances vivantes dans la population des femmes en âge de procréer, est estimé à 131 ‰ (**Tableau 5.1**). Il est plus élevé en milieu rural (157 ‰) qu'en milieu urbain (105 ‰).

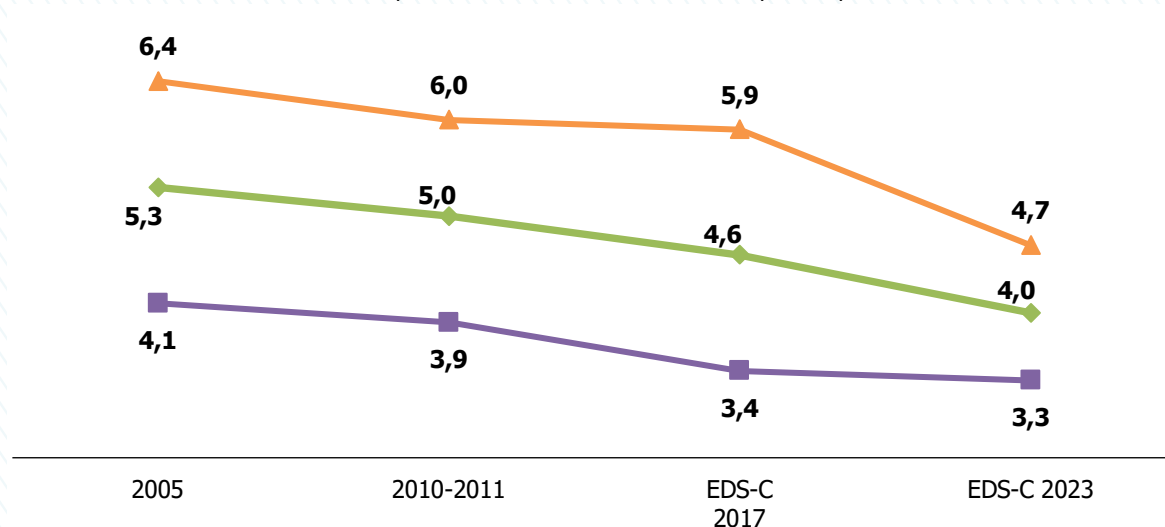
Tendances : Au Sénégal, l'indice synthétique de fécondité (ISF) a connu une baisse régulière entre 2005 et 2023, passant de 5,3 enfants par femme à 4,0 enfants par femme. Cette évolution traduit une réduction de la fécondité sur près de deux décennies.

En examinant les évolutions selon milieu de résidence, il ressort que la zone rurale a enregistré une réduction plus marquée, avec un ISF qui varie de 6,4 enfants par femme en 2005 à 4,8 enfants par femme en 2023, soit une baisse de 1,6 point. Cette diminution s'est particulièrement accélérée entre 2017 et 2023, période durant laquelle l'ISF est passé de 5,9 enfants par femme à 4,8 enfants par femme, traduisant une intensification de la baisse de la fécondité en milieu rural.

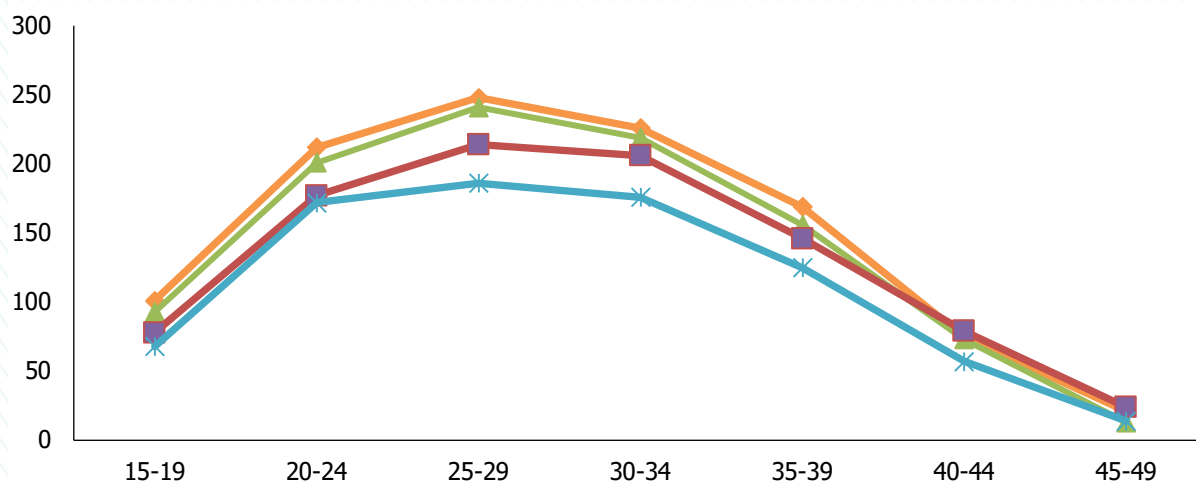
En milieu urbain, l'ISF a baissé de manière plus régulière, passant de 4,1 enfants par femme à 3,1 enfants par femme entre 2005 et 2023, soit une diminution totale de 1,0 point. Toutefois, entre 2017 et 2023, la fécondité en milieu urbain tend à se stabiliser, avec une réduction de seulement 0,1 point en six ans.

Graphique 5.1 Tendence de la fécondité par milieu de résidence

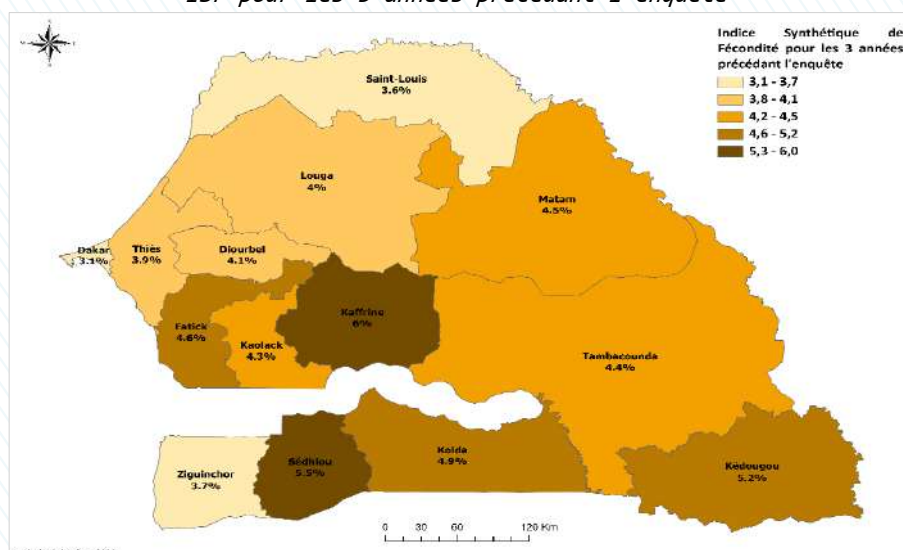
ISF pour les 3 années avant chaque enquête



Par ailleurs, la comparaison des résultats de l'EDS-Continue de 2023 avec ceux des enquêtes précédentes montre que les courbes des taux de fécondité par âge conservent une allure similaire. En effet, la fécondité reste précoce entre 15 et 19 ans, augmente rapidement pour atteindre un maximum à 25-29 ans, puis décroît progressivement avec l'âge. Globalement, l'évolution des différentes courbes traduit une tendance à la baisse de la fécondité entre 2005 et 2023 (**Tableau 5.3.2** et **Graphique 5.2**).

Graphique 5.2 Tendence de la fécondité par âge*Naissances pour 1 000 femmes***Variations par caractéristique**

- Le niveau de la fécondité varie selon la région de résidence des femmes. L'indice synthétique de fécondité le plus faible est enregistré dans la région de Dakar (en moyenne 3,1 enfants par femme). Par contre, les niveaux les plus élevés sont enregistrés dans les régions Kaffrine (6,0 enfants par femme), Sédhiou (5,5 enfants par femme) et de Kédougou (5,2 enfants par femme) (**Tableau 5.2 et Graphique 5.3**).
- L'indice synthétique de fécondité varie selon l'instruction de la femme. En effet, plus le niveau d'instruction est faible, plus l'indice synthétique de fécondité est élevé, passant ainsi de 4,7 enfants chez les femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction à 3,5 enfants chez ayant un niveau moyen, secondaire ou plus (**Tableau 5.2**).
- Les résultats de l'enquête montrent également que plus le quintile de bien-être économique est faible, plus l'indice synthétique de fécondité est élevé. Il passe de 5,4 enfants chez les femmes qui vivent dans des ménages classés dans le quintile le plus bas à 3,1 chez celles vivant dans des ménages classés dans le quintile le plus élevé (**Tableau 5.2**).

Graphique 5.3 Fécondité par région*ISF pour les 3 années précédant l'enquête*

5.2 ENFANTS NÉS VIVANTS ET ENFANTS SURVIVANTS

Les résultats de l'enquête montrent qu'en moyenne, les femmes de 45-49 ans ont donné naissance à 5,3 enfants au cours de leur vie et, parmi eux, 4,8 enfants étaient en vie au moment de l'enquête. Parmi les femmes en union, ces nombres moyens sont respectivement de 5,5 enfants et 5,0 enfants (**Tableau 5.4**).

Par ailleurs, au Sénégal, environ 3 % des femmes âgées de 45-49 ans actuellement en union n'ont jamais eu d'enfants.

5.3 INTERVALLE INTERGÉNÉSIQUE

Intervalle intergénéésique médian

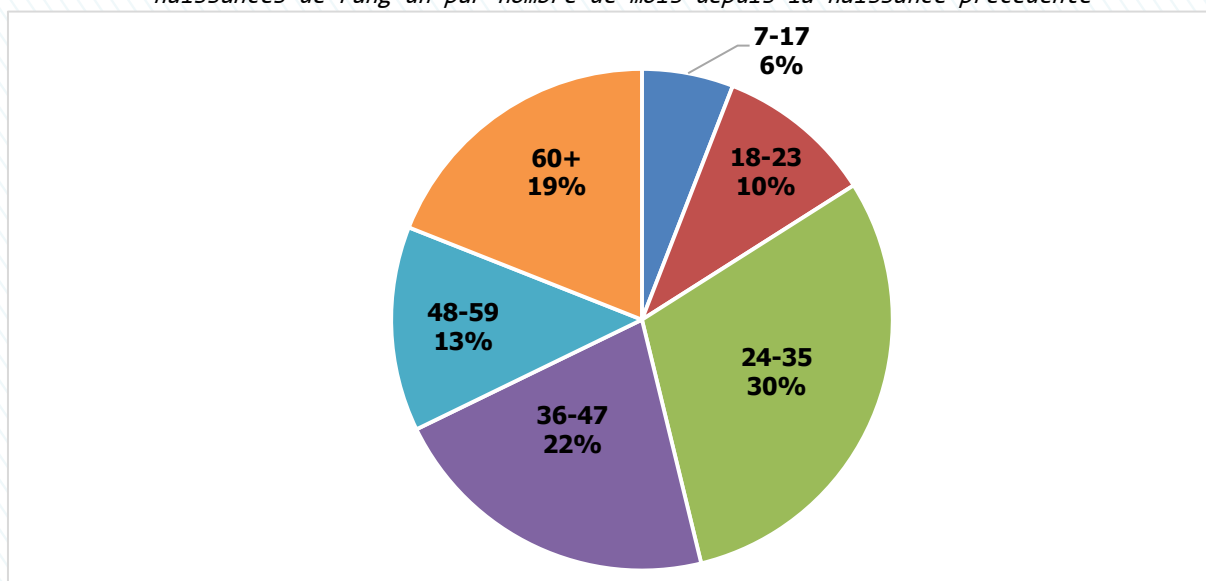
Nombre de mois écoulés entre deux naissances successives pour la moitié des naissances.

Échantillon : Naissances autres que les naissances de rang 1 qui ont eu lieu au cours des 5 années précédant l'enquête.

L'intervalle intergénéésique médian est de 37,6 mois. En outre, 30 % des naissances ont eu lieu entre 24 et 35 mois après la naissance précédente (**Tableau 5.5**). Cependant, on constate toujours qu'une proportion élevée de naissances ont eu lieu avant l'intervalle intergénéésique recommandé qui est de 24 mois au moins (16 %) (**Tableau 5.5 et Graphique 5.4**).

Graphique 5.4 Intervalles intergénéésique

Répartition (en %) des naissances au cours des cinq dernières années autres que les naissances de rang un par nombre de mois depuis la naissance précédente



Variations par caractéristique

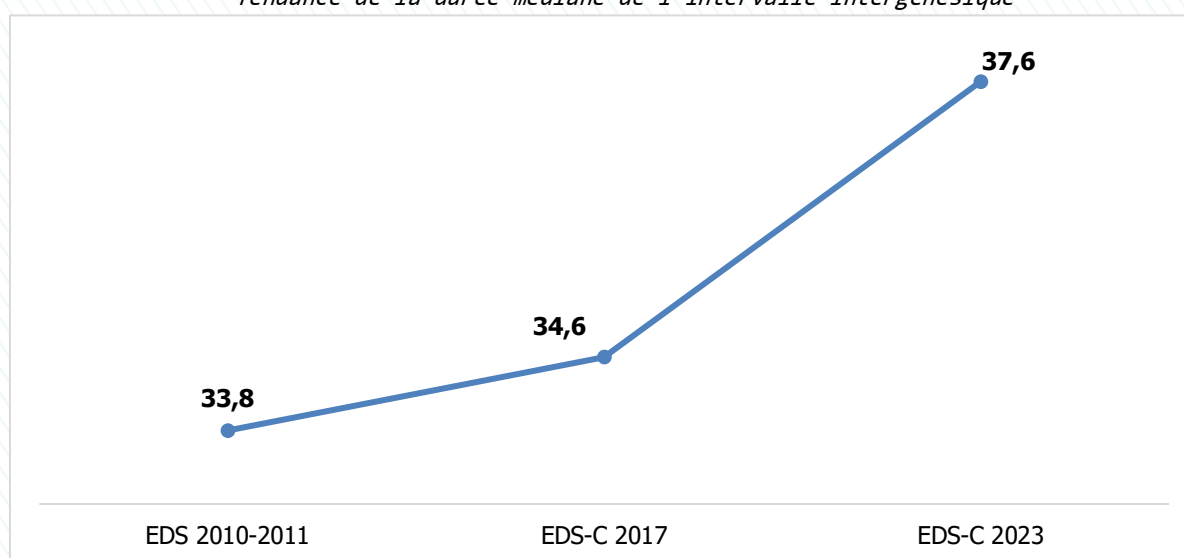
- Les femmes vivant en milieu urbain ont plus tendance à espacer leurs naissances (intervalle intergénéésique médian de 42,8 mois) que celles vivant en milieu rural (intervalle intergénéésique médian de 35,7 mois).

- Les résultats montrent que l'intervalle intergénérisique médian varie selon l'état de survie de la dernière naissance. En effet, l'intervalle est de 27,7 mois si la naissance précédente est décédée et de 38,0 mois si elle est vivante.
- L'intervalle intergénérisique médian augmente avec le niveau de bien-être socio-économique, passant de 33,9 mois dans le quintile le plus bas à 45,1 mois dans le plus élevé.
- La région de Dakar présente l'intervalle intergénérisique médian le plus élevé (42,7 mois) alors qu'il est plus faible dans la région de Kaffrine (33,7 mois).

Tendances : La durée médiane de l'intervalle intergénérisique a régulièrement augmenté entre 2010 et 2023, passant de 33,8 mois en 2010-2011 à 34,6 en 2017, puis à 37,6 mois en 2023 (Graphique 5.5).

Graphique 5.5 Tendence de la durée médiane de l'intervalle intergénérisique

Tendance de la durée médiane de l'intervalle intergénérisique



5.4 INSUSCEPTIBILITÉ DE TOMBER ENCEINTE

Aménorrhée post-partum

Période qui suit la fin d'une grossesse et qui précède la reprise des menstruations.

Abstinence post-partum

La période qui suit la fin d'une grossesse et qui précède la reprise des rapports sexuels.

Insusceptibilité post-partum

Période pendant laquelle on considère qu'une femme ne court pas de risque de tomber enceinte, soit parce qu'elle est en aménorrhée post-partum et/ou en abstinence sexuelle post-partum ou de ménopause.

Durée médiane de l'aménorrhée post-partum

Calculé comme le nombre de mois écoulés entre la fin d'une grossesse et le retour des menstruations pour la moitié des femmes.

Échantillon : Femmes 15-49 ans ayant eu une naissance vivante ou une mortinaissance au cours des 3 années précédant l'enquête.

Durée médiane de l'insusceptibilité post-partum

Calculé comme le nombre de mois depuis la fin d'une grossesse pendant lesquels la moitié des femmes ne sont plus protégées contre le risque d'une grossesse, du fait de l'aménorrhée post-partum ou du fait de l'abstinence sexuelle post-partum.

Échantillon : Femmes ayant eu une naissance vivante ou une mortinaissance au cours des 3 années précédant l'enquête.

L'insusceptibilité de tomber enceinte dépend, entre autres facteurs, du retour de l'ovulation, qui est influencé par la durée et l'intensité de l'allaitement et de l'abstinence sexuelle post-partum. Pour 37 % de naissances ayant eu lieu au cours des trois années ayant précédé l'enquête, les mères étaient en insusceptibilité de tomber enceinte ; pour 31 % des naissances, les mères étaient en aménorrhée et pour 15 % des naissances, les mères étaient en abstinence post-partum. En moyenne, les femmes restent 14,3 mois sans être susceptibles de tomber enceinte après une naissance. Pour la moitié des naissances, les femmes restent en insusceptibilité de tomber enceinte jusqu'à 11,9 mois (**Tableau 5.6**).

Variations par caractéristique

- L'écart du nombre de mois médian d'insusceptibilité de tomber enceinte entre les régions reste très élevé. C'est dans la région de Thiès où le nombre médian de mois d'insusceptibilité post-partum est le plus faible (7,4 mois), suivi de la région de Dakar (8,3 mois). À l'opposé, la région de Fatick est celle où la moitié des femmes restent le plus longtemps en période d'insusceptibilité de tomber enceinte (15,3 mois) (**Tableau 5.7**).
- La durée d'insusceptibilité post-partum diminue avec le niveau d'instruction des femmes, passant de 13,2 mois parmi celles sans niveau d'instruction à 9,6 mois parmi celles ayant le niveau moyen/secondaire ou plus (**Tableau 5.7**).
- La durée d'insusceptibilité est plus élevée chez les femmes résidant dans les ménages classés dans le quintile le plus bas ou le second (plus 14 mois) et est plus faible chez les femmes résidant dans les ménages classés dans le quintile le plus élevé (7,6 mois) (**Tableau 5.7**).

Cependant, il est essentiel de souligner que ces écarts sont davantage dus à des différences de durées de l'aménorrhée post-partum (à cause d'une durée plus longue de l'allaitement) que de l'abstinence post-partum (**Tableau 5.7**).

Tendances : Depuis 2010-2011, une tendance à la baisse de la durée médiane d'insusceptibilité post-partum est observée, passant de 14,2 mois à 13,8 mois en 2017, puis à 11,9 mois en 2023.

5.5 ÂGE AUX PREMIERES MENSTRUATIONS

Dans l'ensemble, les femmes âgées de 15-49 ans ont leurs premières règles en moyenne à l'âge de 14,0 ans. Par ailleurs, la proportion de femmes n'ayant jamais eu de règles est estimée à 1 % (**Tableau 5.8**).

5.6 MÉNopause

Ménopause

Les femmes sont considérées comme ayant atteint la ménopause si elles ne sont ni enceintes ni en aménorrhée post-partum et n'ont pas eu de règles au cours des 6 mois précédant l'enquête, ou si elles déclarent être ménopausées ou avoir eu une hystérectomie, ou si elles n'ont jamais eu de règles.

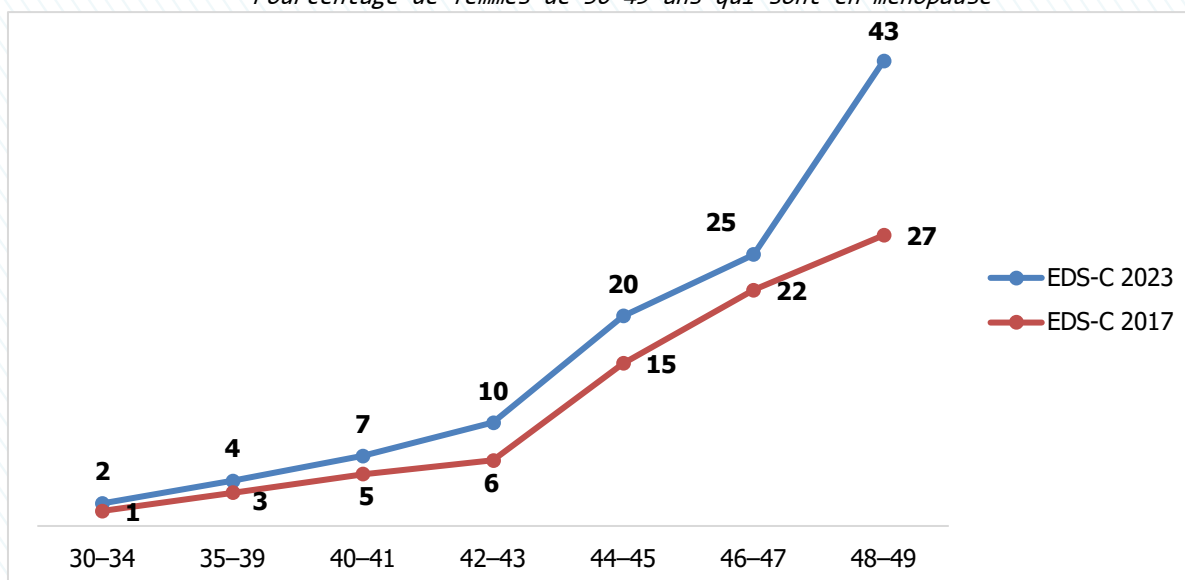
Échantillon : Femmes âgées de 30 à 49 ans

Au Sénégal, sur 100 femmes âgées de 30-49 ans, 9 sont en ménopause. La proportion de femmes en ménopause augmente avec l'âge, passant de 2 % parmi celles de 30-34 ans à 43 % parmi celles de 48-49 ans (**Tableau 5.9**).

Tendances : Depuis 2017, une légère augmentation de la proportion de femmes en ménopause, âgées de 30-34 ans à 46-47 ans, est observée. Cette hausse est beaucoup plus marquée chez les 48-49 ans, où cette proportion est passée de 27 % en 2017 à 43 % en 2023, soit près du double (**Graphique 5.6**).

Graphique 5.6 Tendence de la ménopause par âge

Pourcentage de femmes de 30-49 ans qui sont en ménopause



5.7 ÂGE A LA PREMIERE NAISSANCE

Âge médian à la première naissance

Âge auquel la moitié des femmes ont donné naissance à leur premier enfant.

Échantillon : Femmes âgées de 20-49 ans et de 25-49 ans

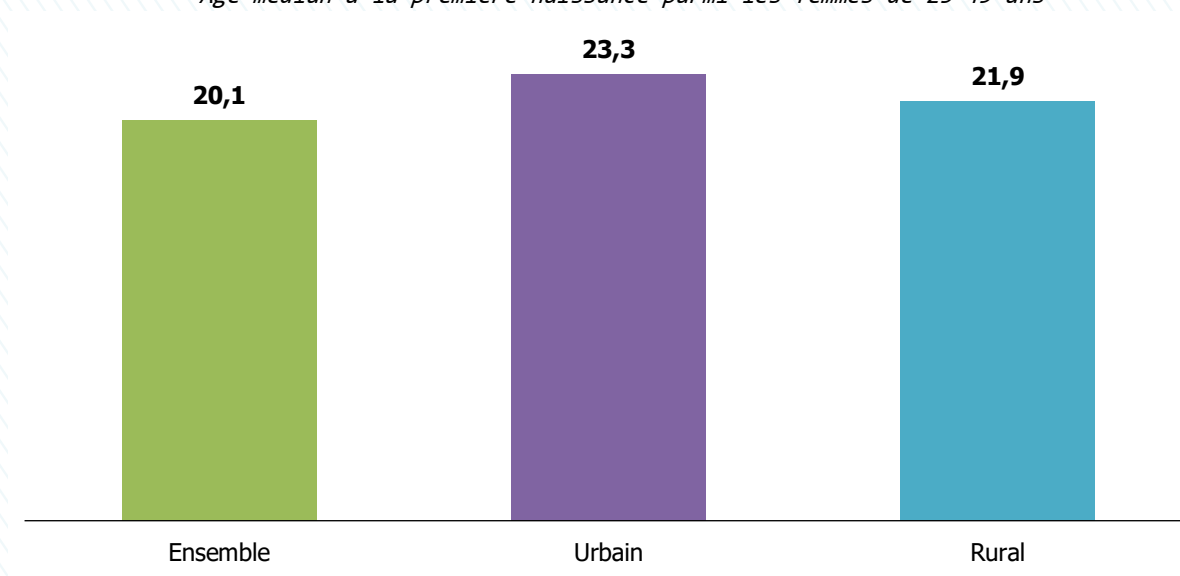
Globalement, l'âge médian à la première naissance des femmes âgées de 25-49 ans est de 21,9 ans, ce qui signifie que la moitié d'entre elles ont eu leur première naissance avant cet âge. De plus, 20 % des femmes du même groupe d'âges ont eu leur première naissance avant 18 ans et 69 % avant 25 ans (**Tableau 5.10**).

Variations par caractéristique

- En milieu urbain, les femmes âgées de 25-49 ans ont eu leur première naissance à un âge plus tardif que celles vivant en milieu rural, soit respectivement 23,3 ans et 20,7 ans (**Tableau 5.11** et **Graphique 5.7**).
- L'âge médian à la première naissance chez les femmes de 25-49 ans varie selon la région, allant de 23,9 ans à Dakar à 18,6 ans à Kolda.
- Par ailleurs, l'âge médian à la première naissance des femmes âgées de 25-49 ans semble augmenter du quintile le plus bas au plus élevé, passant de 19,4 ans parmi celles dont le ménage est classé dans le quintile le plus bas à 23,0 ans parmi celles dont le ménage est classé dans le quatrième quintile.

Graphique 5.7 Age médian à la première naissance

Âge médian à la première naissance parmi les femmes de 25-49 ans



Tendances : Depuis 2010-2011, une légère hausse de l'âge médian à la première naissance des femmes âgées de 25-49 ans apparaît, passant de 21,0 ans à 21,8 ans en 2017, puis à 21,9 en 2023. Cette évolution s'inscrit dans un contexte général de baisse de la fécondité.

5.8 FÉCONDITÉ DES ADOLESCENTES ET COMPORTEMENTS EN MATIÈRE DE SANTÉ REPRODUCTIVE AVANT L'ÂGE DE 15 ANS

5.8.1 Fécondité des adolescentes

Fécondité des adolescentes

Pourcentage de femmes âgées de 15-19 ans qui ont déjà été enceintes.

Échantillon : Femmes âgées de 15-19 ans

Au Sénégal, environ 13 % des femmes âgées de 15-19 ans ont déjà été enceintes : 10 % ont déjà eu une naissance vivante, 1 % ont déjà eu une grossesse improductive et 3 % sont actuellement enceintes (**Tableau 5.12**).

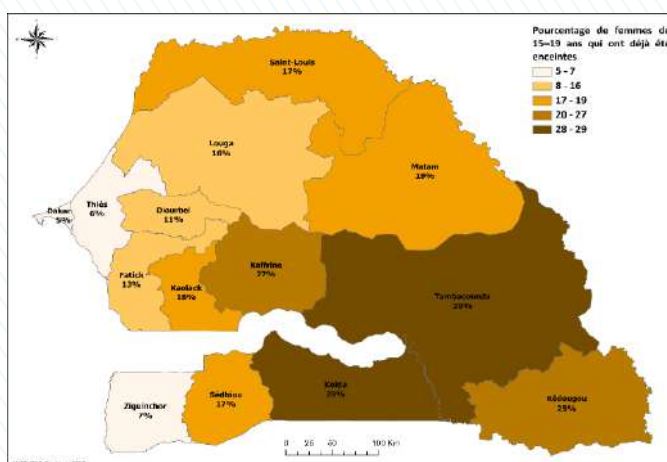
Tendances : Entre 2012-2013 et 2017, la proportion des femmes âgées de 15-19 ans ayant commencé leur vie procréative est restée stable, autour de 16 %. En revanche, entre 2017 et 2023, cette proportion a baissé pour atteindre 13%.

Variations par caractéristique

- Les résultats selon le milieu de résidence révèlent que la fécondité est plus élevée chez les adolescentes qui vivent dans le milieu rural que chez celles vivant dans le milieu urbain. Environ, 18 % des femmes âgées de 15-19 ans, résidant en milieu rural ont déjà été enceintes alors qu'en milieu urbain, cette proportion n'est que de 7 %.
- La fécondité des adolescentes varie selon la région de résidence. En effet, la proportion d'adolescentes ayant déjà été enceintes est de 5 % dans la région de Dakar, contre 29 % dans celles de Kolda et Tambacounda (**Graphique 5.8**).
- La proportion de femmes âgées de 15-19 ans ayant déjà été enceintes diminue avec le niveau d'instruction de la femme. Il passe de 27% chez celles n'ayant aucun niveau à 14% chez celles ayant le niveau primaire, puis à 6% parmi celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus.
- La fécondité des adolescentes varie également selon le quintile de bien-être économique du ménage : 30 % des adolescentes vivant dans des ménages du quintile le plus bas ont déjà été enceintes, tandis que 4 % parmi celles ayant été enceintes résident dans des ménages du quintile le plus élevé (**Graphique 5.9**).

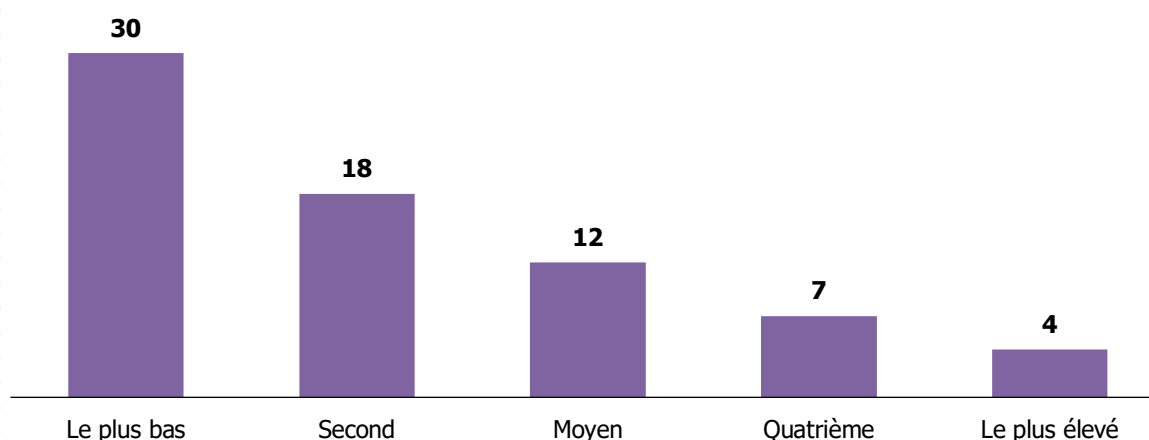
Graphique 5.8 Grossesse et maternité des adolescentes par région

Pourcentage de femmes de 15-19 ans qui ont déjà été enceintes



Graphique 5.9 Grossesse des adolescents par quintile de bien-être économique

Pourcentage de femmes de 15-19 ans qui ont commencé leur vie procréative



5.8.2 Comportements en matière de santé reproductive avant l'âge de 15 ans

Parmi les adolescents de 15-19 ans, 4 % des femmes et 1 % des hommes ont eu leurs premiers rapports sexuels avant l'âge de 15 ans. Parmi eux, 5 % des femmes et moins de 1 % des hommes, avaient déjà contracté une union avant d'atteindre l'âge de 15 ans. Par ailleurs, 1 % des femmes (mais aucun homme) avait eu d'enfant avant l'âge de 15 ans (**Tableau 5.13**).

5.9 RESULTATS DE GROSSESSE ET TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Résultats de grossesse

Naissance vivante :	un enfant né vivant, ne serait-ce que pendant un laps de temps très court
Mortinaissance :	un enfant mort-né (sans signe de vie) à la suite d'une grossesse ayant duré 7 mois (28 semaines) ou plus.
Fausse couche :	une interruption spontanée de grossesse avant 7 mois (28 semaines).
Interruption volontaire de grossesse :	une grossesse interrompue volontairement

Échantillon : Grossesses des femmes âgées de 15–49 ans, qui se sont terminées dans les 3 années précédant l'enquête

Dans l'ensemble, 89 % des grossesses chez les femmes en âge de procréer ont abouti à des naissances vivantes, 2 % à des morts nés, 6 % à des fausses couches et 3 % à des avortements provoqués (**Tableau 5.14**).

Variations par caractéristique

- La répartition selon l'âge montre que les proportions de grossesse ayant abouti à des fausses couches, mort-nés et avortements provoqués sont plus élevées chez les femmes âgées entre 35-49 ans.
- Selon le milieu de résidence, les résultats révèlent que les grossesses qui se sont terminées par des mort-nés sont sensiblement supérieure en milieu rural (1,7 %) qu'en milieu urbain (1,3 %). Par contre, pour celles ayant abouti à des fausses couches ou à des avortements provoqués, les proportions sont plus élevées en zone urbaine (respectivement 8,6 % et 3,6 %) qu'en zone rurale (respectivement 4,9 % et 2,9 %).
- L'analyse selon la région, montre que les proportions de grossesses ayant abouti à des fausses couches sont plus élevées à Thiès (11 %) et à Dakar (9 %) et plus faibles à Kédougou (1 %).
- La proportion de grossesses qui se sont terminées par des fausses couches augmente avec le niveau d'instruction, passant de 6 % parmi les femmes sans niveau d'instruction à 8 % chez celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus.
- Une tendance similaire est relevée selon le quintile de bien-être économique avec des proportion qui varient de 3 % chez les femmes vivant dans les ménages du quintile le plus bas à 11 % chez celles résidant dans les ménages du quintile le plus élevé.

Néanmoins, il est à souligner qu'au Sénégal, sur 1000 femmes âgées de 15-44, en moyenne 5 ont recouru à l'interruption volontaire de grossesse (4 en milieu urbain et 5 en milieu rural) (**Tableau 5.15**).

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur les niveaux de fécondité et certains déterminants de la fécondité, consulter les tableaux suivants :

- **Tableau 5.1 Fécondité actuelle**
- **Tableau 5.2 Fécondité selon certaines caractéristiques**
- **Tableau 5.3.1 Tendances de la fécondité par âge**
- **Tableau 5.3.2 Tendances de la fécondité par âge et Indice Synthétique de Fécondité**
- **Tableau 5.4 Enfants nés vivants et enfants survivants des femmes**
- **Tableau 5.5 Intervalles intergénéraliques**
- **Tableau 5.6 Aménorrhée, abstinence et insusceptibilité post-partum**
- **Tableau 5.7 Durée médiane de l'aménorrhée, de l'abstinence post-partum et de l'insusceptibilité post-partum**
- **Tableau 5.8 Âge aux premières règles**
- **Tableau 5.9 Ménopause**
- **Tableau 5.10 Âge à la première naissance**
- **Tableau 5.11 Âge médian à la première naissance**
- **Tableau 5.12 Grossesse chez les adolescentes**
- **Tableau 5.13 Rapports sexuels et comportements en matière de santé reproductive avant l'âge de 15 ans**
- **Tableau 5.14 Résultat de la grossesse par caractéristique sociodémographique**
- **Tableau 5.15 Interruption volontaire de grossesse (IVG)**

Tableau 5.1 Fécondité actuelle

Taux de fécondité par âge, Indice Synthétique de Fécondité (ISF), Taux Global de Fécondité Générale (TGFG) et Taux Brut de Natalité (TBN) pour la période des 3 années ayant précédé l'enquête par milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Groupe d'âges	Résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
10-14	[0]	[2]	[1]
15-19	43	92	68
20-24	129	214	172
25-29	159	211	186
30-34	156	196	176
35-39	108	140	125
40-44	51	63	57
45-49	[6]	[22]	[14]
ISF (15-49)	3,3	4,7	4,0
TGFG	105	157	131
TBN	26,0	32,7	29,6

Notes : Les taux sont exprimés pour 1 000 femmes. Les taux entre crochets sont tronqués. Les taux correspondent à la période de 1-36 mois précédant l'enquête. Les taux pour le groupe d'âges 10-14 ans sont basés sur des données rétrospectives provenant des femmes âgées de 15-17 ans.

ISF : Indice Synthétique de Fécondité exprimé pour une femme.

TGFG : Taux Global de Fécondité Générale exprimé pour 1 000 femmes âgées de 15-44 ans. TBN : Taux Brut de Natalité exprimé pour 1 000 individus.

Tableau 5.2 Fécondité selon certaines caractéristiques

Indice Synthétique de Fécondité pour les 3 années précédant l'enquête, pourcentage de femmes de 15–49 ans actuellement enceintes et nombre moyen d'enfants nés vivants pour les femmes de 40–49 ans, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Indice Synthétique de Fécondité	Pourcentage de femmes de 15–49 ans actuellement enceintes	Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans
Résidence			
Urbain	3,3	3,8	4,1
Rural	4,7	7,3	5,7
Région			
Dakar	3,1	3,1	3,8
Ziguinchor	3,7	4,3	4,7
Diourbel	4,1	5,9	5,0
Saint-Louis	3,6	5,4	4,9
Tambacounda	4,4	8,5	5,6
Kaolack	4,3	6,7	5,2
Thiès	3,9	4,9	5,0
Louga	4,0	6,8	4,6
Fatick	4,6	6,1	5,8
Kolda	4,9	7,2	6,4
Matam	4,5	9,5	5,6
Kaffrine	6,0	9,6	7,0
Kédougou	5,2	9,6	5,7
Sédhiou	5,5	7,2	6,1
Niveau d'instruction			
Aucun	4,7	6,8	5,4
Primaire	4,0	5,5	4,2
Moyen/secondaire ou plus	3,5	4,2	3,4
Quintile de bien-être économique			
Le plus bas	5,4	7,9	6,4
Second	4,8	7,2	6,0
Moyen	4,0	5,7	5,2
Quatrième	3,2	4,3	4,3
Le plus élevé	3,1	3,9	3,5
Ensemble	4,0	5,6	4,9

Note : L'Indice Synthétique de Fécondité correspond à la période de 1–36 mois précédant l'enquête.

Tableau 5.3.1 Tendances de la fécondité par âge

Taux de fécondité par âge par période de 5 ans précédant l'enquête, selon le groupe d'âges, EDS-C Sénégal 2023

Âge de la mère à la naissance	Nombre d'années précédant l'enquête			
	0–4	5–9	10–14	15–19
10–14	2	7	15	15
15–19	72	89	109	101
20–24	181	190	212	209
25–29	198	232	246	248
30–34	190	201	245	[260]
35–39	132	162	[220]	
40–44	59	[104]		
45–49	[15]			

Notes : Les taux de fécondité par âge sont exprimés pour 1 000 femmes. Les taux entre crochets sont tronqués. Les taux excluent le mois de l'interview. Pour la période 0–4 ans, les taux pour le groupe d'âges 10–14 ans sont basées sur des données rétrospectives provenant des femmes âgées de 15–19 ans.

Tableau 5.3.2 Tendances de la fécondité par âge et Indice Synthétique de Fécondité

Taux de fécondité par âge et Indice Synthétique de Fécondité (ISF) pour la période des 3 années précédant plusieurs enquêtes, selon l'âge de la mère au moment de la naissance de l'enfant, EDS-C Sénégal 2023

Âge de la mère à la naissance	DHS 2012–13	DHS 2017	DHS 2023
	Période 1	Période 2	Période
15–19	80	78	68
20–24	210	177	172
25–29	246	214	186
30–34	223	206	176
35–39	184	146	125
40–44	97	79	57
45–49	[19]	[24]	[14]
ISF (15–49)	5,3	4,6	4,0

Notes : Les taux par âge sont exprimés pour 1 000 femmes. Les taux pour le groupe d'âges 45–49 ans peuvent être légèrement biaisés pour cause de troncature et, par conséquent, sont présentés entre crochets. Les taux correspondent à la période 1–36 mois précédant l'enquête.

Tableau 5.4 Enfants nés vivants et enfants survivants des femmes

Répartition (en %) de l'ensemble des femmes de 15–49 ans et des femmes de 15–49 ans actuellement en union par nombre d'enfants nés vivants, nombre moyen d'enfants nés vivants et nombre moyen d'enfants survivants, par le groupe d'âges, EDS-C Sénégal 2023

Ensemble des femmes													Effectif de femmes	Nombre moyen d'en- fants nés vivants	Nombre moyen d'en- fants survi- vants
Groupe d'âges	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10+	Total			
ENSEMBLE DES FEMMES															
15–19	89,9	8,5	1,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	3 877	0,12	0,11
20–24	49,8	24,1	17,6	6,5	1,3	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	3 230	0,87	0,84
25–29	22,5	21,9	21,3	17,1	10,1	4,7	1,9	0,3	0,1	0,1	0,0	100,0	2 416	1,94	1,87
30–34	11,2	11,9	16,6	19,0	17,4	12,4	6,9	2,8	1,3	0,4	0,2	100,0	2 216	3,10	2,96
35–39	6,6	6,6	11,4	13,9	16,2	16,6	12,5	8,8	5,1	1,3	1,1	100,0	2 143	4,19	3,96
40–44	6,7	6,0	8,4	10,7	17,3	13,8	13,0	11,4	6,3	3,9	2,3	100,0	1 598	4,62	4,30
45–49	4,9	4,4	5,2	11,7	13,3	13,9	12,2	13,2	10,8	6,0	4,5	100,0	1 104	5,25	4,78
Ensemble	37,3	13,2	11,7	9,9	8,7	6,9	4,9	3,5	2,2	1,0	0,7	100,0	16 583	2,23	2,10
FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION															
15–19	53,7	38,1	7,3	0,8	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	728	0,56	0,52
20–24	21,6	35,2	28,9	11,0	2,2	0,9	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1 872	1,41	1,35
25–29	10,4	22,4	25,1	21,2	12,4	5,7	2,4	0,4	0,1	0,1	0,0	100,0	1 892	2,32	2,23
30–34	6,2	10,6	16,8	20,7	18,9	13,8	7,8	3,1	1,5	0,5	0,2	100,0	1 932	3,37	3,22
35–39	4,0	4,7	10,5	14,2	17,7	17,6	13,6	9,6	5,6	1,4	1,2	100,0	1 913	4,45	4,21
40–44	3,6	4,9	7,6	11,0	18,2	14,8	13,8	12,6	6,4	4,4	2,6	100,0	1 392	4,90	4,56
45–49	2,8	3,5	4,7	11,4	13,4	14,7	12,4	14,1	11,3	6,5	5,2	100,0	942	5,51	5,00
Ensemble	11,8	16,5	16,3	14,5	12,7	10,0	7,2	5,2	3,1	1,5	1,0	100,0	10 671	3,23	3,04

Tableau 5.5 Intervalles intergénésiques

Répartition (en %) des naissances vivantes, autres que les naissances de rang un, ayant eu lieu au cours des 5 années ayant précédé l'enquête par nombre de mois écoulés depuis la naissance vivante précédente et nombre médian de mois depuis la naissance vivante précédente, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Mois depuis la naissance vivante précédente						Total	Effectif de naissances vivantes autres que de premier rang	Nombre médian de mois depuis la naissance vivante précédente
	7–17	18–23	24–35	36–47	48–59	60+			
Âge de la mère									
15–19	17,2	17,0	47,7	11,7	2,5	3,8	100,0	68	26,0
20–29	8,1	12,7	37,2	22,9	10,7	8,5	100,0	2 725	33,7
30–39	4,4	8,6	27,5	21,6	15,0	23,0	100,0	3 604	40,7
40–49	4,3	8,1	18,9	18,4	14,5	35,8	100,0	941	48,3
Sexe de l'enfant précédent									
Masculin	5,7	9,7	31,4	20,8	12,3	20,2	100,0	3 733	37,3
Féminin	6,0	10,6	28,9	22,4	14,2	17,9	100,0	3 605	38,0
État de survie de la naissance précédente									
Vivante	4,9	10,0	30,5	22,0	13,4	19,3	100,0	7 017	38,0
Décédée	27,3	13,4	23,9	11,6	9,9	14,0	100,0	321	27,7
Rang de naissance									
2–3	6,5	9,9	31,1	21,5	11,9	19,0	100,0	3 599	36,9
4–6	4,8	10,1	27,6	21,8	14,8	20,9	100,0	2 839	39,5
7+	6,8	11,0	34,4	21,2	13,3	13,3	100,0	900	35,1
Résidence									
Urbain	6,3	8,0	23,8	21,6	15,3	25,0	100,0	2 710	42,8
Rural	5,6	11,4	33,9	21,6	12,0	15,6	100,0	4 627	35,7
Région									
Dakar	7,8	7,3	23,5	19,1	16,5	25,8	100,0	1 305	42,7
Ziguinchor	2,5	7,3	27,4	26,9	15,5	20,4	100,0	234	41,3
Diourbel	6,3	11,3	33,1	23,9	10,3	15,2	100,0	839	35,7
Saint-Louis	6,2	11,3	22,0	22,6	15,9	22,0	100,0	528	40,9
Tambacounda	6,1	11,1	32,5	21,4	12,1	16,8	100,0	414	36,1
Kaolack	6,3	11,8	36,4	18,5	10,8	16,2	100,0	586	35,1
Thiès	3,7	8,9	28,4	24,0	12,8	22,2	100,0	966	39,8
Louga	4,6	12,0	28,2	21,1	12,7	21,5	100,0	415	38,4
Fatick	6,7	11,7	36,9	19,7	11,0	14,0	100,0	496	34,1
Kolda	5,2	6,8	29,5	24,1	14,7	19,6	100,0	378	39,2
Matam	6,5	15,5	28,6	19,4	13,6	16,4	100,0	356	35,8
Kaffrine	4,8	11,2	41,3	21,1	12,1	9,6	100,0	434	33,7
Kédougou	4,9	8,8	34,5	20,0	17,5	14,2	100,0	99	37,2
Sédhiou	6,2	10,3	34,4	23,0	10,7	15,5	100,0	287	35,8
Niveau d'instruction de la mère									
Aucun	5,7	11,0	31,7	21,0	12,8	17,8	100,0	4 588	36,6
Primaire	5,6	8,1	26,9	22,7	14,1	22,6	100,0	1 461	40,5
Moyen/secondaire ou plus	6,7	9,4	28,6	22,2	13,7	19,4	100,0	1 289	38,7
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	6,5	12,9	37,2	19,9	11,0	12,5	100,0	1 847	33,9

Tableau 5.5 Intervalles intergénéraliques

Répartition (en %) des naissances vivantes, autres que les naissances de rang un, ayant eu lieu au cours des 5 années ayant précédé l'enquête par nombre de mois écoulés depuis la naissance vivante précédente et nombre médian de mois depuis la naissance vivante précédente, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Mois depuis la naissance vivante précédente						Total	Effectif de naissances vivantes autres que de premier rang	Nombre médian de mois depuis la naissance vivante précédente
	7-17	18-23	24-35	36-47	48-59	60+			
Second	5,6	11,7	32,0	21,6	12,8	16,3	100,0	1 713	36,3
Moyen	5,3	9,4	29,7	21,4	13,6	20,6	100,0	1 460	38,6
Quatrième	4,7	7,0	26,6	24,5	12,9	24,3	100,0	1 192	40,4
Le plus élevé	7,0	7,5	20,2	21,5	17,4	26,4	100,0	1 127	45,1
Ensemble	5,9	10,1	30,2	21,6	13,2	19,0	100,0	7 338	37,6

Note : Les naissances vivantes de rang 1 sont exclues. L'intervalle pour les naissances multiples est le nombre de mois écoulés depuis la grossesse précédente qui a abouti à une naissance vivante.

Tableau 5.6 Aménorrhée, abstinance et insusceptibilité post-partum

Pourcentage de naissances vivantes et de mort-nés des 3 années ayant précédé l'enquête dont les mères sont en aménorrhée, en abstinance et en insusceptibilité post-partum, selon le nombre de mois depuis la naissance et durées médiane et moyenne, EDS-C Sénégal 2023

Nombre de mois depuis la naissance	Pourcentage de naissances dont les mères sont :			Effectif de naissances ²
	En aménorrhée	En abstinance	En insusceptibilité ¹	
< 2	86,6	86,0	96,9	264
2-3	61,7	39,2	73,1	333
4-5	55,6	26,1	66,8	387
6-7	50,9	14,6	55,9	379
8-9	51,5	15,0	58,2	289
10-11	48,6	15,5	54,1	244
12-13	42,9	10,7	49,1	393
14-15	32,2	9,6	38,0	376
16-17	33,1	8,8	38,9	370
18-19	28,7	10,6	36,8	330
20-21	21,9	6,7	27,8	225
22-23	12,2	7,5	18,3	285
24-25	6,7	5,7	11,5	297
26-27	7,8	3,7	11,3	289
28-29	3,2	1,6	4,4	389
30-31	2,5	3,5	5,5	315
32-33	3,6	5,2	8,3	306
34-35	4,0	6,7	8,5	275
Ensemble	31,1	14,9	37,2	5 744
Médiane	9,3	2,8	11,9	na
Moyenne	12,1	6,5	14,3	na

Note : Les estimations sont basées sur le statut au moment de l'enquête.

na = non applicable

¹ Y compris les naissances vivantes et les mort-nés pour lesquels les mères sont encore, soit en aménorrhée, soit en abstinance, (ou les deux), à la suite d'une naissance.

² Y compris les naissances vivantes et les mort-nés.

Tableau 5.7 Durée médiane de l'aménorrhée, de l'abstinance post-partum et de l'insusceptibilité post-partum

Nombre médian de mois d'aménorrhée post-partum, d'abstinance post-partum et d'insusceptibilité post-partum à la suite de naissances vivantes ou de mort-nés ayant eu lieu au cours des 3 années ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Aménorrhée post-partum	Abstinance post-partum	Insusceptibilité post-partum ¹
Âge de la mère			
15-29	7,0	3,0	12,5
30-49	10,6	2,6	11,5
Résidence			
Urbain	3,6	2,6	8,9
Rural	11,8	2,9	13,1
Région			
Dakar	*	*	8,3
Ziguinchor	(10,1)	*	(20,3)
Diourbel	11,5	(2,7)	12,2
Saint-Louis	11,4	3,5	12,3
Tambacounda	4,9	(2,4)	9,6
Kaolack	12,7	*	13,3
Thiès	5,8	*	7,4
Louga	12,3	3,3	13,3
Fatick	13,2	*	15,3
Kolda	7,4	6,0	10,6
Matam	11,1	4,8	14,1
Kaffrine	13,1	(2,6)	13,6
Kédougou	8,8	9,1	15,1

Tableau 5.7 Durée médiane de l'aménorrhée, de l'abstinence post-partum et de l'insusceptibilité post-partum

Nombre médian de mois d'aménorrhée post-partum, d'abstinence post-partum et d'insusceptibilité post-partum à la suite de naissances vivantes ou de mort-nés ayant eu lieu au cours des 3 années ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Aménorrhée post-partum	Abstinence post-partum	Insusceptibilité post-partum ¹
Sédhiou	12,3	4,0	14,0
Niveau d'instruction de la mère			
Aucun	12,1	2,8	13,2
Primaire	7,5	3,2	9,6
Moyen/secondaire ou plus	4,9	2,6	9,6
Quintile de bien-être économique			
Le plus bas	12,2	3,5	14,1
Second	12,7	2,8	14,2
Moyen	7,4	2,7	8,2
Quatrième	4,5	(2,8)	8,9
Le plus élevé	(3,0)	(2,5)	7,6
Ensemble	9,3	2,8	11,9

Note : Les médianes sont basées sur le statut au moment de l'enquête (statut actuel). Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Y compris les naissances vivantes et les mort-nés pour lesquelles les mères sont encore, soit en aménorrhée, soit en abstinence, (ou les deux), à la suite d'une naissance.

Tableau 5.8 Âge aux premières règles

Répartition (en%) des femmes de 15–49 ans par âge aux premières règles et âge moyen aux premières règles, selon l'âge actuel, EDS-C Sénégal 2023

Âge actuel	Âge aux premières règles							Ne sait pas	Pourcentage n'ayant jamais eu de règles	Total	Effectif de femmes	Âge moyen aux premières règles	Effectif des femmes ayant leurs règles ¹
	≤10	11	12	13	14	15	≥16						
15–19	1,6	3,0	13,2	22,2	28,6	19,1	4,7	4,7	2,9	100,0	3 877	13,6	3 580
20–24	1,9	2,7	12,2	21,0	20,7	22,8	9,8	8,5	0,2	100,0	3 230	13,9	2 947
25–29	2,3	2,0	11,2	19,8	21,4	24,5	11,3	7,4	0,1	100,0	2 416	14,0	2 235
30–34	1,8	1,8	9,2	18,7	21,1	23,8	13,3	10,0	0,1	100,0	2 216	14,2	1 990
35–39	2,0	1,9	9,6	19,8	21,1	23,5	12,2	9,9	0,1	100,0	2 143	14,1	1 930
40–44	1,5	2,6	6,5	18,6	18,6	24,9	15,9	11,1	0,2	100,0	1 598	14,3	1 417
45–49	1,5	1,0	8,1	18,4	20,4	26,0	17,2	7,4	0,1	100,0	1 104	14,5	1 022
Ensemble	1,8	2,3	10,7	20,3	22,5	22,8	10,7	8,0	0,8	100,0	16 583	14,0	15 122

¹ Effectif de femmes ayant donné une réponse numérique.

Tableau 5.9 Ménopause

Pourcentage de femmes de 30–49 ans qui sont en ménopause, selon l'âge, EDS- C Sénégal 2023

Groupe d'âges	Pourcentage en ménopause ¹	Effectif de femmes
Âge		
30–34	2,1	2 216
35–39	4,2	2 143
40–41	6,5	695
42–43	9,6	648
44–45	19,5	551
46–47	25,2	463
48–49	43,2	345
Ensemble	8,7	7 061

¹ Le pourcentage de femmes qui (1) ne sont pas enceintes, (2) ont eu une naissance dans les 5 dernières années et ne sont pas en aménorrhée post-partum et (3) celles qui présentent les caractéristiques suivantes : (a) les dernières règles ont eu lieu 6 mois ou plus avant l'interview ou (b) elles ont déclaré qu'elles étaient en ménopause ou qu'elles avaient eu une hystérectomie ou (c) elles n'avaient jamais eu de règles.

Tableau 5.10 Âge à la première naissance

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui ont déjà eu une naissance vivante avant d'atteindre certains âges exacts, pourcentage n'ayant jamais eu de naissance vivante et âge médian à la première naissance vivante, selon l'âge actuel, EDS-C Sénégal 2023

Âge actuel	Pourcentage ayant déjà eu une naissance vivante avant d'atteindre l'âge exact de :					Pourcentage n'ayant jamais eu de naissance vivante	Effectif de femmes	Âge médian à la première naissance vivante
	15	18	20	22	25			
15–19	1,1	na	na	na	na	89,9	3 877	a
20–24	4,0	18,4	34,0	na	na	49,8	3 230	a
25–29	7,1	22,1	35,1	50,3	68,5	22,5	2 416	22,0
30–34	5,6	21,4	38,0	54,7	69,2	11,2	2 216	21,5
35–39	5,1	21,5	38,5	53,6	71,3	6,6	2 143	21,5
40–44	3,8	16,0	30,9	45,8	66,2	6,7	1 598	22,5
45–49	3,1	16,2	31,0	46,9	69,4	4,9	1 104	22,5
20–49	5,0	19,7	35,0	na	na	21,3	12 706	a
25–49	5,3	20,1	35,4	50,9	69,0	11,6	9 476	21,9

na = non applicable pour cause de troncature.

a = Sans objet parce que moins de 50 % des femmes ont donné naissance avant d'atteindre le début du groupe d'âges.

Tableau 5.11 Âge médian à la première naissance

Âge médian à la première naissance vivante parmi les femmes de 20–49 ans et de 25–49 ans, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Femmes de 20–49 ans	Femmes de 25–49
Résidence		
Urbain	a	23,3
Rural	a	20,7
Région		
Dakar	a	23,9
Ziguinchor	a	21,9
Diourbel	a	21,7
Saint-Louis	a	21,5
Tambacounda	19,5	19,4
Kaolack	a	21,4
Thiès	a	22,6
Louga	a	21,6
Fatick	a	21,1
Kolda	18,8	18,6
Matam	a	20,6
Kaffrine	a	20,2
Kédougou	19,3	19,3
Sédhiou	a	20,6
Niveau d'instruction		
Aucun	a	20,6
Primaire	a	22,4
Moyen/secondaire ou plus	a	a
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	19,4	19,4
Second	a	20,4
Moyen	a	21,2
Quatrième	a	23,0
Le plus élevé	a	a
Ensemble	a	21,9

a = Sans objet parce que moins de 50 % des femmes ont donné naissance avant d'atteindre le début du groupe d'âges.

Tableau 5.12 Grossesse chez les adolescentes

Pourcentage de femmes de 15–19 ans qui ont déjà eu une naissance vivante, pourcentage ayant déjà eu une grossesse improductive, pourcentage qui sont actuellement enceintes et pourcentage ayant déjà été enceintes, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage de femmes de 15–19 ans qui :				Effectif de femmes
	Ont déjà eu une naissance vivante	Ont déjà eu une grossesse improductive ¹	Sont actuellement enceintes	Ont déjà été enceintes	
Âge					
15	2,0	0,1	0,5	2,5	747
16	3,9	0,1	1,5	5,4	786
17	8,2	0,8	3,2	10,6	788
18	14,9	1,3	4,4	18,3	871
19	22,4	4,2	5,6	27,6	684
Résidence					
Urbain	6,0	1,0	1,4	7,4	1 913
Rural	14,1	1,4	4,7	17,9	1 964
Région					
Dakar	4,7	0,7	0,6	5,0	894
Ziguinchor	5,7	0,0	1,2	6,8	140
Diourbel	9,1	0,4	2,9	10,8	423
Saint-Louis	13,7	3,1	1,8	16,5	274
Tambacounda	23,8	1,3	5,8	28,6	182
Kaolack	13,7	1,3	6,4	18,2	265
Thiès	4,2	1,5	2,2	6,4	629
Louga	10,7	1,8	4,2	15,6	188
Fatick	10,2	1,5	1,9	12,7	264
Kolda	24,0	1,4	5,8	29,1	141
Matam	13,9	1,7	6,9	19,3	170
Kaffrine	21,9	2,3	6,8	26,9	148
Kédougou	17,9	1,0	6,6	24,6	37
Sédhiou	13,7	0,6	5,4	17,2	122
Niveau d'instruction					
Aucun	22,7	2,2	6,0	26,9	925
Primaire	10,2	1,5	4,1	14,1	823
Moyen/secondaire ou plus	4,6	0,7	1,3	6,0	2 129
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	24,7	2,4	5,7	29,6	594
Second	13,8	1,7	4,5	17,5	718
Moyen	8,8	1,5	3,1	11,6	826
Quatrième	5,2	0,4	2,6	7,0	823
Le plus élevé	3,4	0,6	0,6	4,1	917
Ensemble	10,1	1,2	3,0	12,7	3 877

¹ Grossesse n'ayant pas abouti à la naissance d'un enfant vivant. Inclut les mort-nés, les fausses-couches ou les avortements.

Tableau 5.13 Rapports sexuels et comportements en matière de santé reproductive avant l'âge de 15 ans

Parmi les femmes et les hommes de 15–19 ans, pourcentage qui ont commencé leur vie sexuelle avant l'âge de 15 ans, pourcentage qui étaient en union avant l'âge de 15 ans et pourcentage qui avaient déjà eu une naissance vivante/engendré une naissance vivante avant l'âge de 15 ans, selon le sexe et pourcentage de femmes qui ont déjà été enceintes avant l'âge de 15 ans, EDS-C Sénégal 2023

Sexe	Ont eu des rapports sexuels avant 15 ans	Étaient en union avant l'âge de 15 ans	Avaient déjà eu une naissance vivante/engendré une naissance vivante avant l'âge de 15 ans	Ont déjà été enceintes avant l'âge de 15 ans	Effectif
Femme	4,3	5,3	1,1	2,6	3 877
Homme	1,2	0,2	0,0	na	1 517

na = non applicable

Tableau 5.14 Résultat de la grossesse par caractéristique sociodémographique

Répartition (en%) des grossesses qui se sont terminées dans les 3 années ayant précédé l'enquête par type de résultat, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023						
Caractéristique sociodémographique	Résultat de la grossesse				Total	Effectif de grossesses
	Naissance vivante	Mort-né ¹	Fausse couche ²	Avortement provoqué		
Âge au résultat de la grossesse						
<20	90,1	1,8	4,8	3,4	100,0	884
20–24	91,2	1,4	5,3	2,1	100,0	1 665
25–34	89,9	1,0	6,1	3,0	100,0	2 736
35–44	83,2	2,5	9,2	5,1	100,0	1 163
45–49	62,3	7,3	26,3	4,0	100,0	46
Rang de grossesse						
Première	90,0	1,0	5,8	3,2	100,0	1 518
Seconde	89,7	1,6	6,1	2,7	100,0	1 272
Troisième	90,0	1,5	6,0	2,5	100,0	1 015
Quatrième	89,2	1,4	6,2	3,2	100,0	856
Cinquième ou plus	86,6	2,0	7,4	4,0	100,0	1 833
Résidence						
Urbain	86,5	1,3	8,6	3,6	100,0	2 619
Rural	90,5	1,7	4,9	2,9	100,0	3 875
Région						
Dakar	87,1	0,9	8,9	3,0	100,0	1 335
Ziguinchor	92,9	0,8	3,8	2,5	100,0	181
Diourbel	89,6	1,9	3,3	5,2	100,0	699
Saint-Louis	87,0	2,6	3,9	6,5	100,0	473
Tambacounda	95,8	0,4	1,9	1,8	100,0	327
Kaolack	91,5	1,6	5,1	1,9	100,0	475
Thiès	83,1	2,3	10,5	4,1	100,0	954
Louga	88,6	1,3	7,6	2,5	100,0	376
Fatick	89,4	0,9	6,9	2,8	100,0	395
Kolda	90,5	1,0	5,1	3,3	100,0	328
Matam	92,4	1,1	6,0	0,5	100,0	281
Kaffrine	92,0	2,5	4,4	1,1	100,0	361
Kédougou	93,5	2,2	1,2	3,1	100,0	82
Sédhiou	92,8	0,9	5,1	1,2	100,0	227
Niveau d'instruction						
Aucun	90,2	1,7	5,8	2,3	100,0	3 461
Primaire	88,0	1,2	6,4	4,4	100,0	1 288
Moyen/secondaire ou plus	87,0	1,4	7,6	4,0	100,0	1 745
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	93,7	1,2	3,1	2,0	100,0	1 409
Second	90,1	1,2	5,3	3,3	100,0	1 433
Moyen	88,0	1,9	6,2	3,9	100,0	1 302
Quatrième	88,2	1,6	6,9	3,2	100,0	1 120
Le plus élevé	83,3	1,7	11,2	3,7	100,0	1 230
Ensemble	88,9	1,5	6,4	3,2	100,0	6 494

¹ Les mortinaissances sont des décès fœtaux qui se sont produits à 28 semaines de grossesse ou plus. Quand la durée de la grossesse est déclarée en mois, les mortinaissances sont des décès fœtaux qui se sont produits à 7 mois de grossesse ou plus.

² Les fausses couches sont des décès fœtaux qui se sont produits au cours de grossesses qui ont duré moins de 28 semaines. Quand la durée de la grossesse est déclarée en mois, les fausses couches sont des décès fœtaux qui se sont produits au cours de grossesses qui ont duré moins de 7 mois.

Tableau 5.15 Interruption volontaire de grossesse (IVG)

Taux de recours à l'IVG par âge spécifique, Indice Conjoncturel d'Avortement (ICA) et Taux Global de recours à l'IVG (TGRIVG) pour la période des 3 années ayant précédé l'enquête, selon le milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Groupe d'âges	Résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
10–14	[0]	[0]	[0]
15–19	1	4	3
20–24	3	5	4
25–29	9	5	7
30–34	5	5	5
35–39	7	6	6
40–44	4	7	6
45–49	[1]	[0]	[1]
ICA (15–49)	0,2	0,2	0,2
TGRIVG	4	5	5

Notes : Les taux de recours à l'IVG, par âge spécifique, sont exprimés pour 1 000 femmes. Les taux entre crochets sont tronqués. Les taux correspondent à la période 1–36 mois précédant l'enquête. Les taux pour le groupe d'âges 10–14 ans sont basés sur des données rétrospectives provenant des femmes âgées de 15–17 ans.

ICA : Indice Conjoncturel d'Avortement exprimé pour une femme.

TGRIVG : Taux Global de recours à l'IVG, exprimé pour 1 000 femmes de 15–44 ans.

PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ

- **Désir d'un autre enfant** : Plus de sept femmes de 15-49 ans actuellement en union sur dix souhaitent un autre enfant (74 %) : 41 % le désirent rapidement, 25 % dans les deux ans et 8 % ne savent pas quand elles le veulent.
- **Limitation des naissances** : Parmi les femmes de 15-49 ans actuellement en union, 19 % ne désirent plus avoir d'enfants ou sont stérilisées contre 9 % parmi les hommes en union du même groupe d'âges
- **Nombre idéal d'enfants** : Le nombre idéal d'enfants pour les femmes de 15-49 ans actuellement en union est de 5,6.
- **Planification de la fécondité** : Parmi les naissances vivantes ou grossesses ayant eu lieu au cours des trois années avant l'enquête, la majorité était désirée au moment voulu (82 %). Seulement 3 % des naissances n'étaient pas souhaitées.
- **Fécondité désirée** : Le nombre moyen d'enfants désirés est de 3,6.

Les informations relatives préférences en matière de procréation sont essentielles pour les responsables des programmes de planification familiale et offrent des indications sur les tendances de la fécondité. Elles permettent d'évaluer le désir d'avoir des enfants, l'importance des grossesses mal planifiées et non désirées, et la demande en contraception pour espacer ou limiter les naissances.

Ce chapitre présente donc des informations permettant de déterminer non seulement si les hommes et les femmes mariés souhaitent ou non avoir davantage d'enfants et, dans l'affirmative, à quel moment, mais aussi de connaître la taille idéale de la famille et de savoir si la dernière naissance était désirée ou pas.

6.1 DÉSIR D'AVOIR UN AUTRE ENFANT

Désir d'avoir un autre enfant

Il a été demandé aux femmes et aux hommes s'ils voulaient d'autres enfants et, dans l'affirmative, combien de temps ils préféreraient attendre avant la naissance du prochain enfant. Les femmes et les hommes qui sont stérilisés sont considérés comme ne voulant plus d'enfants.

Échantillon : Femmes et hommes de 15-49 ans actuellement en union

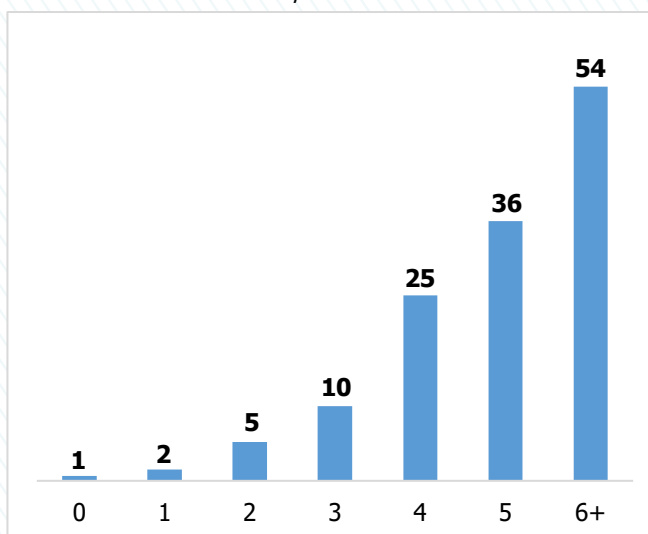
Le souhait d'avoir d'autres enfants à l'avenir dépend généralement de l'âge de la femme et du nombre d'enfants vivants qu'elle a déjà. Au Sénégal, près de deux femmes sur dix actuellement en union ont déclaré qu'elles ne désiraient plus d'enfants (18 %), tandis que près de trois femmes sur quatre en voulaient un autre (74 %) dont 41 % le souhaiteraient rapidement (dans les deux ans) et 25 % désireraient attendre au moins deux ans avant d'avoir un enfant (**Tableau 6.1**). Parmi les femmes ayant deux enfants, la majorité souhaitent avoir leur prochaine naissance dans les deux ans (43 %), contre 38 % qui voudraient espacer leur prochaine naissance d'au moins deux ans.

Chez les hommes en union, 84 % souhaiteraient avoir un autre enfant, soit 10 points de pourcentage de plus que les femmes. La majorité d'entre eux voudrait également avoir un enfant rapidement (45 %) et 29 % souhaiteraient espacer leur prochaine naissance d'au moins deux ans. Par contre, la proportion d'hommes de 15-49 ans en union ne souhaitant plus d'enfants est beaucoup plus faible que chez les femmes (9 % contre 18 %).

Cependant, il est à noter que la proportion de femmes qui ne veulent plus d'enfants augmente régulièrement avec le nombre d'enfants actuellement en vie, passant de moins de 1 % chez les femmes n'ayant pas encore d'enfants à 54 % chez celles avec au moins six enfants vivants (**Tableau 6.1** et **Graphique 6.1**).

Graphique 6.1 Désir de limiter les naissances par nombre d'enfants vivants

Pourcentage de femmes 15-49 ans actuellement en union qui ne désirent plus d'enfants



Variations par caractéristique

- La proportion de femmes ne voulant plus d'enfants est légèrement plus élevée en milieu urbain (19 %) qu'en milieu rural (18 %) (**Tableau 6.2.1**). La même tendance apparaît chez les hommes mais avec un écart plus accentué entre la zone urbaine et rurale (10 % contre 7 %) (**Tableau 6.2.2**).
- Les résultats selon les régions montrent que Thiès (26 %), Kaolack (25%), Fatick (24) et Diourbel (21 %) enregistrent les plus grandes proportions de femmes ne désirant plus avoir d'enfants. À l'opposé, cette proportion est plus faible à Kédougou (8 %) et Louga (10 %). En particulier, il est observé que parmi les femmes ayant quatre enfants et résidant à Dakar, 38 % ne souhaitent plus avoir d'enfants, contre 5 % chez leurs homologues vivant à Kaffrine (**Tableau 6.2.1**).
- La proportion de femmes ne désirant plus d'enfants diminue avec le niveau d'instruction, passant de 22 % chez celles sans instruction à 10 % chez celles ayant un niveau moyen, secondaire ou plus (**Tableau 6.2.1**). À la différence des femmes, le désir de ne plus avoir d'enfants augmente légèrement avec le niveau d'instruction chez les hommes, variant de 9 % à 11 % (**Tableau 6.2.2**).

6.2 TAILLE IDÉALE DE LA FAMILLE

Taille idéale de la famille

Il a été demandé aux enquêtés sans enfant : « Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans votre vie, combien voudriez-vous en avoir ? ». Il a été demandé aux enquêtés qui ont des enfants : « Si vous pouviez revenir au moment où vous n'aviez pas encore d'enfants et que vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans votre vie, combien auriez-vous voulu en avoir ? ».

Échantillon : Femmes et hommes de 15-49 ans

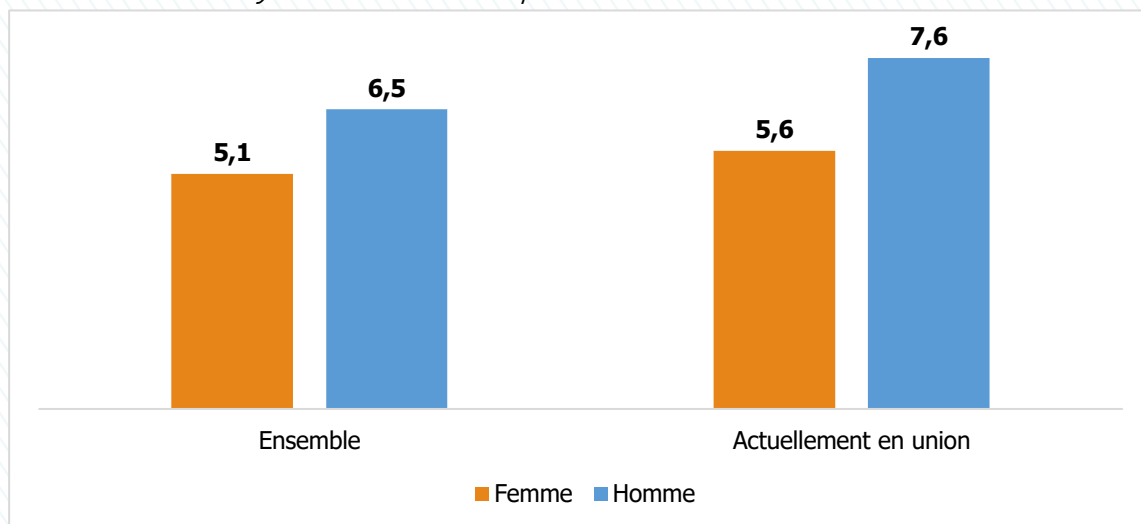
L'analyse de la distribution des femmes selon le nombre idéal d'enfants montre que dans l'ensemble, un peu plus d'un tiers des femmes (31 %) désirent avoir six enfants ou plus. Cette proportion

augmente avec le nombre d'enfants vivants, passant de 18 % chez celles sans enfant à 56 % chez celles ayant six enfants ou plus (**Tableau 6.3**).

Globalement, le nombre moyen idéal d'enfants par femme varie de 5,1 enfants parmi toutes les femmes à 5,6 enfants chez celles actuellement en union. Chez les hommes, il est plus élevé (6,5 enfants parmi tous les hommes et 7,6 enfants parmi ceux en union). (**Graphique 6.2**).

Graphique 6.2 Taille idéale de la famille

Nombre moyen idéal d'enfants parmi les femmes et les hommes de 15-49 ans



Tendances : Entre 2017 et 2023, la taille idéale de la famille chez les femmes a diminué, passant de 5,3 à 5,1 enfants. La baisse est plus prononcée chez les hommes pour lesquels la taille idéale est passée de 7,0 à 6,5 enfants sur la même période.

Variation par caractéristique

- Le nombre idéal d'enfants augmente légèrement avec l'âge des femmes jusqu'à 39 ans, variant de 4,5 enfants chez les 15-19 ans à 5,6 enfants chez les 35-39 ans, et se stabilise à 5,5 enfants au-delà (Tableau 6.4).
- Le nombre idéal d'enfants est plus important chez les femmes résidant en milieu rural (5,7 enfants) qu'en milieu urbain (4,5 enfants)
- Au niveau régional, le nombre idéal d'enfants chez les femmes est plus faible dans les régions de Dakar (4,3 enfants) et Ziguinchor (4,6 enfants). Ce nombre est plus élevé dans les régions de Kaffrine (6,6 enfants), Sédhiou (6,0 enfants) et Kolda (6,0 enfants).
- Le nombre idéal d'enfants diminue avec le niveau d'instruction : de 5,8 enfants chez les femmes sans instruction, il passe à 4,4 enfants parmi celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus.
- Le nombre idéal d'enfants diminue également avec le quintile de bien-être économique du ménage, allant de 6,4 enfants chez les femmes issues des ménages classés dans le quintile le plus bas à 4,3 enfants chez celles issues des ménages du quintile le plus élevé.

6.3 PLANIFICATION DE LA FECONDITÉ

Planification des naissances/des grossesses

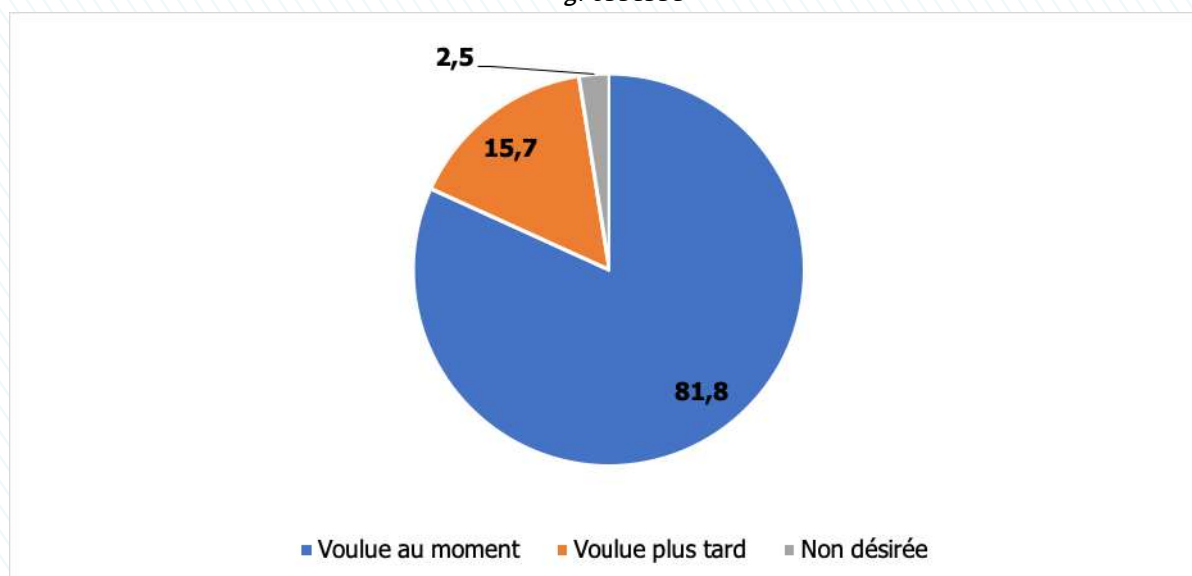
Les femmes ont déclaré si la grossesse/naissance était soit souhaitée au moment où elle s'est produite (naissance planifiée), soit souhaitée plus tard (naissance mal planifiée) ou si elle n'était pas souhaitée (naissance non désirée).

Échantillon : Grossesses actuelles et naissances vivantes au cours des 3 années précédant l'enquête pour les femmes âgées de 15–49 ans ; tous les résultats de grossesses au cours des 3 années précédant l'enquête pour les femmes âgées de 15–49 ans.

Le **tableau 6.5** et le **graphique 6.3** montrent que la quasi-totalité des naissances ou grossesses des trois dernières années étaient désirées (97 %) dont 82 % ont eu lieu au moment voulu et 15 % étaient voulues plus tard. Les grossesses non désirées représentent 3 %. Une autre façon d'analyser ces mêmes résultats en termes de besoins de planification familiale est de dire que, pour 19 % des naissances ayant eu lieu au cours des trois années précédant l'enquête, les femmes auraient eu besoin d'utiliser la contraception, soit pour éviter des enfants non désirés (3 %) ou pour les avoir plus tard (16 %).

Graphique 6.3 Planification de la fécondité

Répartition (en %) des naissances de femmes de 15-49 ans ayant eu lieu au cours des cinq années précédant l'enquête (y compris la grossesse actuelle) par planification de la grossesse



Tendances : La proportion de naissances ou grossesses survenus au moment souhaité a augmenté passant de 80 % en 2017 à 82 % en 2023. Durant la même période, la part de celles ne s'étant pas produites au moment voulu a diminué, variant de 18 % à 15 %. En revanche, la proportion des naissances ou grossesses non désirées est restée stable à 3% entre les deux enquêtes.

Variations par caractéristique

- La proportion de naissances ou grossesses non désirées augmente avec le rang de naissance à partir des naissances ou grossesses de rang 2 (1% pour les naissances de rang 2 à 5 % pour les naissances de rang 4 ou plus). Les naissances ou grossesses de rang 1 sont mieux planifiées que les autres. En effet, 87 % étaient souhaitées et ont eu lieu au moment voulu contre 83 % de celles de rang 3 et 76 % de celles de rang 4 ou plus.

- L'analyse selon l'âge de la mère révèle que les naissances ou grossesses, les mieux planifiées, sont celles des mères jeunes, âgées de moins de 30 ans. En effet, quel que soit le groupe d'âge considéré pour ces femmes, la proportion de naissances ou grossesses non désirées est au plus 2 %.
- La proportion de grossesses non désirées est plus importante parmi celles ayant eu un mort-né (5%), une fausse couche (4 %) ou un avortement (4%). Par ailleurs, il est à noter que 81 % des avortements sont issus d'une grossesse voulue au moment (**Tableau 6.5**).

6.4 TAUX DE FÉCONDITÉ DÉSIRÉE

Naissance non désirée

Toutes les naissances dont le nombre est supérieur au nombre idéal déclaré par la femme.

Naissance souhaitée

Toutes les naissances dont le nombre est inférieur ou égal au nombre idéal déclaré par la femme.

Taux de fécondité désirée

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme en fin de vie féconde si elle avait des enfants aux taux de fécondité par âge actuels, en excluant les naissances non désirées.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans

La comparaison du taux de fécondité avec celui de la fécondité désirée met en évidence l'impact démographique potentiel de la prévention des naissances non désirées. Si toutes les naissances non désirées étaient évitées, l'ISF des femmes au Sénégal serait de 3,6 enfants par femme au lieu de 4,0 enfants par femme (**Tableau 6.6**).

Tendances : Entre 2012-2013, 2017 et 2023, le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 5,3 enfants par femme à 4,6 enfants par femme, puis à 4,0 enfants par femme. Quant à l'Indice synthétique de Fécondité désiré (ISFD), il est passé de 4,6 enfants par femme à 4,0 enfants par femme, puis à 3,6 enfants par femme sur la même période. Globalement, les deux indicateurs ont suivi une tendance similaire à celle observée entre 1986 et 2023, avec un écart oscillant entre 0,5 enfants par femme et 0,8 enfants par femme en faveur de l'ISF.

Variations par caractéristique

- L'ISFD est plus faible en milieu urbain (2,9 enfants par femme) qu'en milieu rural (4,2 enfants par femme).
- Au niveau régional, l'ISFD varie d'un minimum de 2,8 enfants par femme à Dakar à un maximum de 5,3 enfants par femme à Kaffrine.
- L'ISFD diminue avec le niveau d'instruction, passant de 4,2 enfants par femme chez les sans instruction à 3,2 enfants par femme parmi celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus.
- De même, l'ISFD diminuent avec le niveau de bien-être économique : il varie de 4,9 enfants par femme chez celles vivant dans les ménages du quintile le plus bas à 2,8 enfants par femme parmi celles résidant dans les ménages du quintile le plus élevé.

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur les préférences en matière de fécondité, consulter les tableaux suivants :

- **Tableau 6.1 Préférences en matière de fécondité par nombre d'enfants vivants**
- **Tableau 6.2.1 Désir de limiter les naissances : Femmes**
- **Tableau 6.2.2 Désir de limiter les naissances : Hommes**
- **Tableau 6.3 Nombre idéal d'enfants selon le nombre d'enfants vivants**
- **Tableau 6.4 Nombre idéal d'enfants selon certaines caractéristiques sociodémographiques**
- **Tableau 6.5 Planification de la fécondité**
- **Tableau 6.6 Taux de fécondité désiré**

Tableau 6.1 Préférences en matière de fécondité par nombre d'enfants vivants

Répartition (en%) des femmes de 15–49 ans actuellement en union et des hommes de 15–49 ans actuellement en union par désir d'enfants, selon le nombre d'enfants vivants, EDS-C Sénégal 2023

Le nombre d'enfants vivants, EDS-C Sénégal 2023								
Désir d'enfants	Nombre d'enfants vivants						Ensemble 15–49	Ensemble 15–59
	0	1	2	3	4	5		
FEMME ¹								
Veut un autre bientôt ²	85,0	52,3	43,2	39,7	32,5	26,2	17,2	na
Veut un autre plus tard ³	3,1	34,4	38,1	33,6	23,6	18,9	11,4	na
Veut un autre, ne sait pas quand	7,6	8,2	8,5	9,0	7,7	8,3	4,7	na
Indécise	1,7	2,7	2,9	4,4	6,4	5,8	6,6	na
Ne veut plus d'enfants	0,7	1,5	5,3	10,2	25,3	35,5	53,8	na
Stérilisé ⁴	0,0	0,0	0,2	0,3	0,8	0,0	0,5	na
S'est déclarée stérile	1,9	0,8	1,8	2,9	3,7	5,3	5,8	na
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	na
Effectif	1 104	1 825	1 843	1 667	1 466	1 126	1 640	na
HOMME ²								
Veut un autre bientôt ²	78,2	44,1	42,4	39,4	38,3	39,6	42,9	42,8
Veut un autre plus tard ³	1,9	38,7	34,4	36,8	31,3	19,4	21,7	24,4
Veut un autre, ne sait pas quand	8,5	7,1	11,4	7,9	10,7	12,2	11,8	9,0
Indécise	4,4	4,0	3,8	5,5	10,8	10,2	10,3	8,7
Ne veut plus d'enfants	6,5	5,0	6,8	10,3	7,9	16,9	11,8	13,4
Stérilisé ⁴	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
S'est déclarée stérile	0,1	0,8	0,7	0,2	0,1	1,3	1,4	1,3
Manquant	0,3	0,1	0,4	0,0	0,9	0,4	0,0	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	219	380	417	334	267	171	367	2 767

na = non applicable

¹ Le nombre d'enfants vivants comprend la grossesse actuelle d'une femme.

² Veut la prochaine naissance dans les 2 ans.

³ Veut espacer la prochaine naissance de 2 ans ou plus.

⁴ Y compris la stérilisation féminine et masculine.

⁵ Le nombre d'enfants vivants pour les hommes comprend un enfant supplémentaire si l'épouse de l'enquêté est enceinte (ou si l'une des épouses est enceinte pour les hommes ayant actuellement plus d'une épouse).

Tableau 6.2.1 Désir de limiter les naissances : Femme

Pourcentage de femmes de 15–49 ans actuellement en union qui ne veulent plus d'enfants par nombre d'enfants vivants, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Nombre d'enfants vivants ¹						Ensemble
	0	1	2	3	4	5	
Résidence							
Urbain	0,6	0,9	5,0	13,8	33,8	44,1	19,1
Rural	0,8	2,1	6,0	7,3	19,4	30,4	18,2
Région							
Dakar	0,0	0,0	2,9	11,5	38,2	42,1	17,4
Ziguinchor	(0,0)	(3,7)	3,6	10,5	26,1	(39,2)	19,2
Diourbel	1,0	4,9	10,3	11,6	32,2	37,7	20,7
Saint-Louis	0,0	1,1	5,2	7,7	17,8	16,0	13,1
Tambacounda	0,7	3,1	4,7	9,4	18,4	24,6	14,8
Kaolack	0,6	4,1	9,6	15,8	26,9	45,5	24,7
Thiès	2,5	0,5	10,0	15,0	29,8	50,9	26,2
Louga	0,0	0,0	0,9	7,5	8,9	29,4	9,8

Tableau 6.2.1 Désir de limiter les naissances : Femme

Pourcentage de femmes de 15–49 ans actuellement en union qui ne veulent plus d'enfants par nombre d'enfants vivants, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Nombre d'enfants vivants ¹							Ensemble
	0	1	2	3	4	5	6+	
Fatick	0,0	1,5	6,8	12,8	25,2	37,8	53,4	23,8
Kolda	0,0	1,9	1,0	2,5	17,6	23,8	38,7	13,3
Matam	0,7	3,2	4,2	7,5	16,9	25,6	53,1	16,9
Kaffrine	0,8	0,3	3,7	4,8	4,6	32,4	55,1	17,9
Kédougou	1,7	0,0	0,6	1,5	10,2	10,8	27,5	8,0
Sédhiou	2,6	0,8	2,6	3,6	13,5	15,7	38,6	13,7
Niveau d'instruction								
Aucun	0,6	2,0	6,1	9,6	22,5	31,7	51,7	21,7
Primaire	1,0	2,1	5,0	11,0	29,8	45,7	66,7	19,4
Moyen/secondaire ou plus	0,6	0,7	5,2	12,0	34,0	44,8	66,0	9,9
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	1,6	2,5	4,1	4,1	14,4	21,3	44,2	16,8
Second	0,3	1,9	6,3	6,5	19,7	27,6	52,9	18,5
Moyen	0,0	1,0	5,4	11,9	23,1	38,1	55,6	19,3
Quatrième	1,0	1,7	5,5	13,2	34,7	49,5	70,5	21,6
Le plus élevé	0,7	1,0	6,0	14,7	34,4	48,8	74,4	17,0
Ensemble	0,7	1,5	5,5	10,4	26,1	35,5	54,3	18,6

Note : Les femmes stérilisées ou celles dont le partenaire/mari est stérilisé sont considérées comme ne voulant plus d'enfant. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés.

¹ Le nombre d'enfants vivants inclut la grossesse actuelle d'une femme.

Tableau 6.2.2 Désir de limiter les naissances : Homme

Pourcentage d'hommes de 15–49 ans actuellement en union qui ne veulent plus d'enfants par nombre d'enfants vivants, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Nombre d'enfants vivants ¹							Ensemble
	0	1	2	3	4	5	6+	
Résidence								
Urbain	9,3	5,0	8,0	12,1	10,4	25,2	16,2	10,4
Rural	4,3	5,6	5,1	7,9	5,3	11,9	10,0	7,3
Niveau d'instruction								
Aucun	5,3	7,2	7,3	8,5	8,9	11,4	10,9	8,6
Primaire	(0,0)	1,7	5,2	5,2	3,6	(22,8)	12,7	6,5
Moyen/secondaire ou plus	12,2	5,4	7,0	15,3	11,4	(28,9)	15,8	11,0
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	2,6	2,0	6,6	7,2	4,0	7,5	6,7	5,4
Second	8,4	6,7	9,4	7,2	10,5	(15,7)	13,6	10,3
Moyen	(12,2)	11,1	5,9	6,4	12,7	(11,0)	17,1	10,2
Quatrième	(0,0)	4,7	2,1	17,8	(7,9)	(26,4)	(18,0)	8,7
Le plus élevé	(13,5)	2,5	10,8	12,4	(6,2)	*	*	10,0
Ensemble 15–49	6,5	5,2	6,8	10,3	7,9	16,9	11,8	8,8
50–59	*	*	*	(34,9)	34,6	30,8	27,8	29,9
Ensemble 15–59	6,3	5,5	8,8	14,6	15,0	21,8	19,0	13,5

Note : Les hommes stérilisés ou qui ont déclaré à la question concernant le désir d'enfants que leur épouse/partenaire était stérilisée sont considérés comme ne voulant plus d'enfants. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Le nombre d'enfants vivants comprend un enfant supplémentaire si l'épouse/partenaire de l'enquête est enceinte (ou si une des épouses est enceinte pour les hommes qui ont actuellement plus d'une épouse).

Tableau 6.3 Nombre idéal d'enfants selon le nombre d'enfants vivants

Répartition (en %) des femmes et des hommes de 15–49 ans par nombre idéal d'enfants et nombre moyen idéal d'enfants pour l'ensemble des enquêtés et pour les enquêtés actuellement en union, selon le nombre d'enfants vivants, EDS-C Sénégal 2023

Nombre d'enfants vivants								
Nombre idéal d'enfants	0	1	2	3	4	5	6+	Ensemble
FEMME ¹								
0	1,9	2,0	2,1	3,0	2,7	3,7	5,4	2,6
1	0,5	0,9	0,0	0,2	0,3	0,2	0,4	0,4
2	6,1	4,0	3,0	1,7	1,6	2,0	0,8	3,7
3	15,5	11,4	7,4	5,1	4,5	2,4	1,3	9,4
4	26,3	23,7	24,9	18,8	14,2	7,0	6,4	20,4
5	18,0	19,9	17,7	19,4	14,7	13,1	8,8	16,8
6+	17,9	24,7	31,2	35,7	41,0	51,9	55,8	30,9
Réponse non numérique	13,7	13,4	13,8	16,0	21,0	19,8	21,1	15,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	6 029	2 271	2 044	1 773	1 554	1 189	1 723	16 583
Nombre idéal d'enfants pour les femmes de 15-49 : ²								
Ensemble des femmes	4,5	4,8	5,1	5,4	5,6	6,2	6,7	5,1
Effectif de femmes	5 201	1 968	1 762	1 489	1 227	954	1 360	13 961
Femmes actuellement en union	5,3	5,0	5,2	5,4	5,6	6,2	6,7	5,6
Effectif de femmes actuellement en union	901	1 584	1 584	1 413	1 153	901	1 296	8 833
HOMME ³								
0	0,6	1,0	0,1	1,3	0,0	0,0	0,0	0,6
1	0,4	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
2	2,1	1,2	0,8	0,4	0,5	2,5	0,0	1,6
3	9,8	6,3	4,1	2,5	0,2	0,0	0,7	7,3
4	14,5	16,5	8,4	6,4	1,6	0,0	0,7	11,7
5	18,6	20,2	17,8	14,6	7,8	8,5	1,1	16,4
6+	33,2	31,7	40,8	49,7	56,5	53,2	57,6	38,0
Réponse non numérique	20,9	22,6	27,9	25,1	33,5	35,9	39,9	24,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	3 631	436	439	344	271	177	374	5 671
Nombre idéal d'enfants pour les hommes de 15-49 : ²								
Ensemble des hommes	5,9	5,8	6,5	7,1	8,5	8,8	11,1	6,5
Effectif d'hommes	2 873	337	316	258	180	113	225	4 303
Hommes actuellement en union	6,3	6,0	6,6	7,1	8,5	8,8	11,1	7,6
Effectif d'hommes actuellement en union	152	293	300	248	177	113	221	1 504
Nombre idéal d'enfants pour les hommes de 15-59 : ²								
Ensemble des hommes	5,9	5,7	6,4	7,0	7,9	8,2	11,5	6,6
Effectif d'hommes	2 894	359	335	317	257	165	397	4 725
Hommes actuellement en union	6,4	5,9	6,5	7,1	7,9	8,2	11,5	7,8
Effectif d'hommes actuellement en union	156	310	318	306	250	163	394	1 897

¹ Le nombre d'enfants vivants inclut la grossesse actuelle pour les femmes.² Les moyennes sont calculées en excluant les enquêtés qui ont fourni des réponses non numériques.³ Pour les hommes, le nombre d'enfants vivants comprend un enfant supplémentaire si l'épouse de l'enquêté est enceinte (ou si l'une des épouses est enceinte si l'homme a actuellement plus d'une épouse).**Tableau 6.4 Nombre idéal d'enfants selon certaines caractéristiques sociodémographiques**

Nombre idéal d'enfants pour l'ensemble des femmes de 15–49 ans selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Nombre moyen	Effectif de femmes ¹
Groupe d'âges		
15–19	4,5	3 334
20–24	4,9	2 814
25–29	5,3	2 050
30–34	5,4	1 860
35–39	5,6	1 766
40–44	5,5	1 257
45–49	5,5	879
Résidence		
Urbain	4,5	6 873
Rural	5,7	7 088
Région		
Dakar	4,3	3 420
Ziguinchor	4,6	476
Diourbel	5,0	1 431
Saint-Louis	5,8	1 115
Tambacounda	5,4	646
Kaolack	5,2	1 130

Tableau 6.4 Nombre idéal d'enfants selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Nombre idéal d'enfants pour l'ensemble des femmes de 15–49 ans selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Nombre moyen	Effectif de femmes ¹
Thiès	5,0	2 042
Louga	5,6	772
Fatick	5,3	871
Kolda	6,0	510
Matam	5,7	627
Kaffrine	6,6	516
Kédougou	5,5	120
Sédhiou	6,0	285
Niveau d'instruction		
Aucun	5,8	5 824
Primaire	5,1	2 794
Moyen/secondaire ou plus	4,4	5 343
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	6,4	2 229
Second	5,7	2 530
Moyen	5,1	2 825
Quatrième	4,6	2 960
Le plus élevé	4,3	3 417
Ensemble	5,1	13 961

¹ Effectif de femmes ayant donné une réponse numérique.

Tableau 6.5 Planification de la fécondité

Répartition (en %) des naissances vivantes et des grossesses actuelles des femmes de 15–49 ans ayant eu lieu au cours des 3 années précédant l'enquête par planification de la grossesse, selon le rang de naissance et l'âge de la mère à la naissance de l'enfant ; répartition (en %) de toutes les issues de grossesses des femmes de 15–49 ans des 3 années précédant l'enquête par planification de la grossesse, selon le type de résultat de la grossesse, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Planification de l'issue de la grossesse			Total	Nombre d'issues de grossesses ¹
	Voulue au moment	Voulue plus tard	Ne veut plus d'enfants		
Rang de naissance					
1	87,1	11,2	1,7	100,0	1 732
2	84,1	15,2	0,6	100,0	1 417
3	82,9	16,0	1,1	100,0	1 102
4+	76,1	19,0	4,9	100,0	2 446
Âge de la mère à la naissance de l'enfant²					
<20	83,0	15,3	1,6	100,0	905
20–24	82,6	16,7	0,7	100,0	1 763
25–29	83,8	15,6	0,7	100,0	1 539
30–34	79,6	17,7	2,7	100,0	1 341
35–39	80,5	12,6	6,9	100,0	841
40–44	78,0	11,5	10,5	100,0	276
45–49	(64,3)	(8,3)	(27,5)	100,0	33
Ensemble	81,8	15,7	2,5	100,0	6 698
TOUTES LES ISSUES DE GROSSESSE					
Type d'issue de la grossesse					
Grossesses actuelles	84,4	14,6	1,0	100,0	927
Naissances vivantes	81,4	15,8	2,8	100,0	5 771
Enfants mort-né	75,9	19,3	4,8	100,0	98
Fausse couche	86,1	10,2	3,8	100,0	416
Avortement	81,3	15,0	3,7	100,0	208
Ensemble	81,9	15,4	2,7	100,0	7 420

Note : Une issue de grossesse fait référence à une fausse couche, un avortement, une naissance vivante ou une mortinaissance. Certaines grossesses produisent des issues multiples comme dans le cas de jumeaux. Dans ce tableau, chaque issue de grossesse est comptée individuellement. Par conséquent, une grossesse sera comptée plus d'une fois si elle se termine par des naissances multiples (naissances vivantes ou mort-nés). Les grossesses actuelles, les fausses couches et les avortements sont toujours comptés comme une issue de grossesse.

¹ Pour les grossesses ayant abouti à des issues multiples (par exemple, des jumeaux), chaque issue est comptée individuellement.

² Pour les grossesses actuelles, l'âge de la mère à la naissance est estimé comme étant l'âge attendu de la mère au moment de la naissance.

Tableau 6.6 Taux de fécondité désirée

Indice Synthétique de Fécondité désiré et Indice Synthétique de Fécondité pour les 3 années ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Taux de fécondité désiré	Taux de fécondité
Résidence		
Urbain	2,9	3,3
Rural	4,2	4,7
Région		
Dakar	2,8	3,1
Ziguinchor	3,1	3,7
Diourbel	3,6	4,1
Saint-Louis	3,5	3,6
Tambacounda	3,8	4,4
Kaolack	3,8	4,3
Thiès	3,5	3,9
Louga	3,7	4,0
Fatick	4,1	4,6
Kolda	4,5	4,9
Matam	3,7	4,5
Kaffrine	5,3	6,0
Kédougou	4,8	5,2
Sédhiou	5,0	5,5
Niveau d'instruction		
Aucun	4,2	4,7
Primaire	3,7	4,0
Moyen/secondaire ou plus	3,2	3,5
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	4,9	5,4
Second	4,3	4,8
Moyen	3,5	4,0
Quatrième	2,9	3,2
Le plus élevé	2,8	3,1
Ensemble	3,6	4,0

Note : Les taux sont basés sur les naissances des femmes de 15–49 ans durant la période 1–36 mois précédant l'enquête. L'Indice Synthétique de Fécondité est le même que celui présenté au Tableau 5.2.

PLANIFICATION FAMILIALE

Principaux résultats

- **Utilisation de la contraception** : Parmi les femmes de 15-49 ans en union, 27 % déclaraient utiliser une méthode contraceptive au moment de l'enquête, dont 26 % une méthode moderne et 1 % une méthode traditionnelle.
- **Méthode moderne utilisée** : Les méthodes modernes les plus utilisées par les femmes en union sont les implants (11 %) et les injectables (8 %).
- **Tendance** : La prévalence de la contraception moderne a augmenté de manière continue pendant la dernière décennie, passant de 16 % en 2012-2013 à 26 % en 2023. Toutefois, cette progression s'est stabilisée depuis 2017.
- **Discontinuation contraceptive** : Parmi les épisodes contraceptifs commencés dans les cinq années précédant l'enquête, 38 % ont été discontinués dans les 12 mois. La pilule est la méthode qui connaît le taux de discontinuation le plus élevé (52 %) et les deux raisons de discontinuation les plus fréquemment citées sont le souhait de tomber enceinte (33 %) et les autres effets secondaires ou problèmes de santé (28 %).
- **Besoins non satisfaits en matière de PF** : Près de deux femmes de 15-49 ans actuellement en union sur dix (19 %) a des besoins non satisfaits en matière de planification familiale.
- **Demande en PF satisfaite** : Parmi les femmes en union, 56 % de la demande en planification familiale est satisfaite par des méthodes modernes.

Les couples ont la possibilité de recourir à des méthodes contraceptives afin de limiter ou espacer les naissances. Ce chapitre fournit des informations sur l'utilisation et les sources des méthodes contraceptives, le choix informé des méthodes, ainsi que les taux et les raisons de l'abandon des contraceptifs. Il examine également la demande potentielle en matière de planification familiale et le degré de contact des non-utilisateurs avec les prestataires de planification familiale.

7.1 CONNAISSANCE ET UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

7.1.1 Connaissance des méthodes contraceptives

Le **tableau 7.1** présente les pourcentages de femmes et d'hommes ayant déclaré avoir entendu parler d'au moins une méthode contraceptive. Il montre que la connaissance des méthodes contraceptives est généralisée au Sénégal. Au Sénégal, neuf personnes sur dix ont déclaré connaître au moins une méthode contraceptive, soit 90 % des femmes et 91 % des hommes.

Chez les femmes, les méthodes contraceptives modernes les plus fréquemment citées sont la pilule (83 %), les injectables (82 %) et les implants (82 %). Chez les hommes, il s'agit du condom masculin (89 %), de la pilule (70 %) et des injectables (56 %).

En moyenne, les femmes de 15-49 ans connaissent 7 méthodes contre 6 chez les hommes de la même tranche d'âge.

En outre, on peut voir au **tableau 7.2** que la connaissance des méthodes contraceptives est généralement homogène entre les sous-groupes de population. Il faut cependant mentionner que dans les régions de Tambacounda et de Sédhiou, les proportions de femmes qui connaissent au moins une méthode sont plus faibles (respectivement 79 % et 85 %). De même, la proportion des adolescentes de 15-19 ans connaissant au moins une méthode contraceptive semble relativement faible (84 %) par rapport aux autres groupes d'âge.

7.1.2 Utilisation actuelle de la contraception

Prévalence de la contraception

Pourcentage de femmes utilisant une méthode contraceptive quelle qu'elle soit.

Échantillon : Toutes les femmes âgées de 15-49 ans, les femmes de 15-49 ans actuellement en union et les femmes de 15-49 ans célibataires sexuellement actives

Globalement, 18 % des femmes âgées de 15-49 ans utilisent actuellement une méthode contraceptive, en majorité une méthode moderne. L'utilisation de la contraception moderne chez les femmes âgées de 15-49 ans augmente avec l'âge de la femme pour atteindre son niveau le plus élevé dans le groupe d'âges 35-39 ans (30 %). À partir de 40 ans, on note une baisse de l'utilisation de la contraception qui passe, pour les méthodes modernes, à 28 % chez les femmes âgées de 40-44 ans et à 17 % chez les femmes du groupe d'âge 45-49 ans.

Chez les femmes actuellement en union de la même tranche d'âge, 27 % utilisent une méthode contraceptive dont 26 % une méthode moderne (**Tableau 7.3**). La prévalence selon l'âge suit la même tendance que celle observée dans l'ensemble des femmes : une augmentation avec l'âge jusqu'à 35-39 ans où la proportion d'utilisatrices est la plus élevée (33 %), puis une diminution (20 % à 45-49 ans).

Chez les femmes qui ne sont pas en union et sexuellement actives, la proportion de celles qui utilisent une méthode de contraception est plus élevée que chez les femmes en union (42 % contre 27 %). Ces femmes utilisent, en majorité, une méthode moderne (40 %).

Méthodes modernes

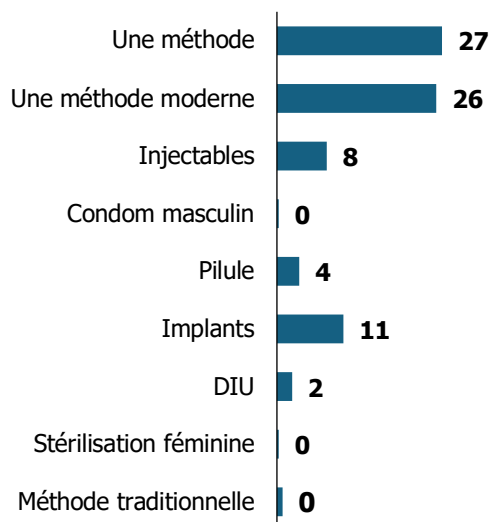
Incluant la stérilisation masculine et féminine, les dispositifs intra-utérins (DIU), les contraceptifs injectables, les implants contraceptifs, les pilules contraceptives, les condoms masculins et féminin, la contraception d'urgence, la méthode des jours fixes (MJF) et la méthode de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée (MAMA).

Parmi les méthodes contraceptives modernes utilisées par les femmes en union, les implants et les injectables sont les méthodes les plus utilisées (respectivement 11 % et 8 %) contrairement à la

stérilisation féminine, aux condoms masculins et féminins et aux pilules du lendemain qui ne sont pratiquement pas utilisés. (**Tableau 7.4.1** et **Graphique 7.1**).

Graphique 7.1 Utilisation contraceptive

Pourcentage de femmes mariées de 15-49 ans qui utilisent actuellement une méthode contraceptive



Tendances : La comparaison avec les résultats des enquêtes précédentes montre une progression continue de la prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union jusqu'en 2017. Celle-ci est passée de 16 % en 2012-2013 à 21 % en 2015, puis à 26 % en 2017 et en 2019. Toutefois, les données de 2023 indiquent une stabilisation de cette tendance, avec une prévalence qui demeure à 26 %.

Variations par caractéristique

- Les résultats de l'enquête montrent que l'utilisation de la contraception moderne par les femmes en union est plus élevée en milieu urbain (33 %) qu'en milieu rural (20 %) (**Tableau 7.4.2**).
- La prévalence contraceptive moderne varie selon la région de résidence : elle est plus élevée à Dakar (36 %), suivie des régions de Thiès (33 %), Saint-Louis (31 %), Fatick (27 %) et Kaffrine (26 %). Les prévalences les plus faibles sont enregistrées dans les régions de Tambacounda (8 %) et Matam (11 %) (**Tableau 7.4.2**).
- La pratique contraceptive augmente avec le quintile de bien-être économique. Elle passe de 16 % dans le quintile le plus bas à 34 % dans le quintile le plus élevé (**Tableau 7.4.2**).
- Parmi les femmes non en union sexuellement actives, on constate que la prévalence contraceptive moderne ne varie que très peu entre les milieux de résidence (41 % en urbain contre 38 % en rural) (**Tableau 7.4.2**).

7.1.3 Utilisation de DMPA-SC/Sayana Press

Parmi les femmes de 15-49 ans utilisant des injectables, 20 % ont choisi le DMPA-SC/Sayana Press comme méthode contraceptive (**Tableau 7.5**). Toutefois, parmi les utilisatrices de DMPA-SC/Sayana

Press, la plupart ont reçu l'injection d'un prestataire de santé alors pour seulement 5 %, elle a été auto-administrée.

Par ailleurs, la proportion d'utilisatrice de DMPA-SC/Sayana Press est plus importante en milieu rural (25 %) qu'en milieu urbain (16 %).

7.1.4 Utilisation de la contraception d'urgence

L'utilisation de la contraception d'urgence demeure marginale au Sénégal, avec seulement 1 % des femmes âgées de 15-49 ans y ayant eu recours au cours des douze mois précédant l'enquête (**Tableau 7.6**). Les écarts selon les caractéristiques sociodémographiques restent globalement faibles.

Cependant, il convient de noter que les proportions les plus élevées d'utilisatrices sont observées chez les femmes âgées de 30-34 ans et 40-44 ans (2 % chacun). En outre, une utilisation légèrement plus marquée est enregistrée dans les régions de Tambacounda, Kolda et Ziguinchor (2 % chacune), comparativement aux autres régions.

7.1.5 Utilisation d'une marque de pilule d'un programme de marketing social

Parmi les utilisatrices de pilules, plus d'une femme sur quatre (28 %) ont opté pour la marque Securil. Cette préférence est plus marquée en milieu urbain (30 %) qu'en milieu rural (21 %). Par rapport au niveau d'instruction, les femmes ayant un niveau d'instruction primaire se distinguent et représentent 41 % des utilisatrices. (**Tableau 7.10**)

7.2 CONNAISSANCE DE LA PÉRIODE DE FÉCONDITÉ (FERTILITÉ)

Pour être efficaces, certaines méthodes nécessitent, au préalable, une bonne connaissance du cycle menstruel. Pour évaluer cette connaissance, on a demandé à toutes les femmes si elles pensaient qu'au cours du cycle menstruel, il y avait une période pendant laquelle une femme avait plus de chances de tomber enceinte. Les résultats sont présentés au **tableau 7.7** pour les utilisatrices de la méthode du rythme. Parmi celles-ci, une femme sur quatre (25 %) sait situer correctement la période du cycle menstruel où elle a le plus de chances de tomber enceinte.

Le **tableau 7.8** présente, parmi toutes les femmes de 15-49 ans, les pourcentages de celles qui savent situer correctement la période de fertilité, en fonction de l'âge. Les variations selon l'âge sont assez irrégulières et ne montrent pas de tendance particulière. Toutefois, le groupe d'âge 45-49 ans affiche la proportion la plus élevée de femmes ayant une bonne connaissance du cycle menstruel (30 % contre 17 % chez les 15-19 ans) (**Tableau 7.8**).

7.3 SOURCE DES MÉTHODES CONTRACEPTIVES MODERNES

Source des contraceptifs modernes

L'endroit où la méthode contraceptive moderne actuellement utilisée a été obtenue, lors de sa dernière acquisition.

Échantillon : Femmes de 15-49 ans utilisant actuellement une méthode contraceptive moderne

Globalement, le secteur public constitue la principale source d'approvisionnement en méthodes contraceptives modernes pour les utilisatrices, représentant 90 %, toutes méthodes confondues

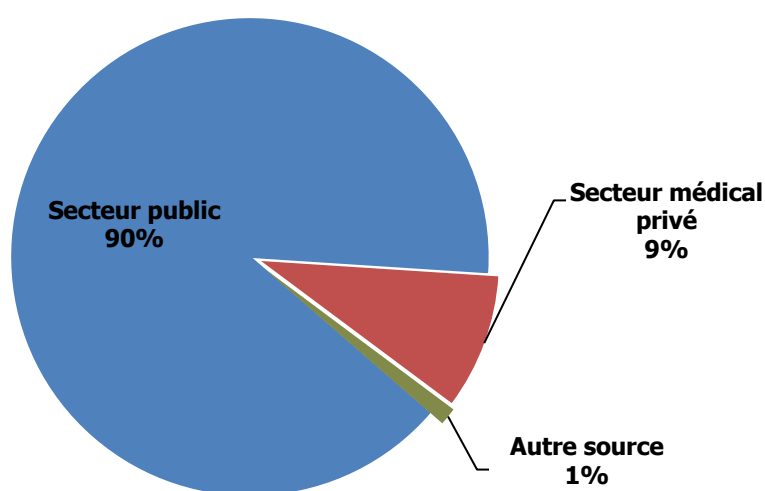
(**Tableau 7.9**). Parmi les structures publiques, les postes de santé jouent un rôle prépondérant, avec 62 % des femmes s’y approvisionnant, suivis par les centres de santé gouvernementaux (10 %). En plus d’une décennie, cette proportion a augmenté, passant de 37 % en 2010-2011 à 62 % en 2023.

Les méthodes telles que les implants et les injectables sont obtenues dans plus de 94 % des cas dans le secteur public. Concernant le DIU, cette proportion avoisine 87 %, tandis qu’elle est légèrement plus faible pour la pilule (75 %).

Par ailleurs, 9 % des femmes utilisatrices de méthodes modernes se sont approvisionnées auprès du secteur médical privé. Ces résultats corroborent ceux obtenus en 2019 (**Graphique 7.2**).

Graphique 7.2 Source d’approvisionnement des méthodes modernes de contraception

Répartition (en %) des utilisatrices actuelles de méthodes modernes selon la source d’approvisionnement la plus récente



7.4 CHOIX INFORMÉ

Choix informé

Le choix informé indique que les femmes ont été averties des effets secondaires de la méthode, de ce qu’il convient de faire en cas d’effets secondaires ainsi que des autres méthodes qu’elles peuvent utiliser.

Echantillon : Femmes 15–49 ans qui utilisent actuellement certaines méthodes modernes dont la dernière période d’utilisation a commencé au cours des 5 années précédant l’enquête

Les résultats de l’enquête montrent que parmi les utilisatrices actuelles de méthodes modernes âgées de 15-49 ans, dont la dernière période d’utilisation a commencé au cours des cinq années ayant précédé l’enquête, 69 % ont été informées sur les possibles effets secondaires ou les problèmes liés à l’utilisation de la méthode (**Tableau 7.11**). La proportion d’utilisatrices ayant été informées de ce qu’il fallait faire en cas d’effets secondaires est de 74 % et celle des utilisatrices informées de l’existence d’autres méthodes qu’elles pourraient utiliser est de 81 %.

Globalement, les femmes utilisatrices actuelles de méthodes modernes ayant reçu les trois informations représentent 61 %. Par ailleurs, environ huit femmes sur dix (80 %) ont été informées

qu'elles pouvaient changer pour une autre méthode si elles le souhaitent ou si elles en avaient besoin.

7.5 DISCONTINUATION DES MÉTHODES CONTRACEPTIVES

Taux d'abandon des méthodes contraceptives

Pourcentage d'épisodes contraceptifs discontinués au cours des 12 mois.

Échantillon : Épisodes d'utilisation contraceptive au cours des 5 années précédant l'enquête des femmes actuellement âgées de 15–49 ans (une femme a pu avoir plus d'un épisode).

Plus d'un tiers des femmes (38 %) ayant commencé à utiliser une méthode contraceptive dans les cinq années avant l'enquête ont interrompu son utilisation dans les douze mois suivant l'adoption (**Tableau 7.12**). Les taux de discontinuation varient selon les méthodes : ils sont particulièrement élevés pour la pilule (52 %) et les injectables (50 %), contre 20 % pour les implants.

L'analyse des motifs d'abandon au cours des cinq années ayant précédé l'enquête révèle que les principales raisons évoquées sont le désir tomber enceinte (33 %) et autres effets secondaires ou problèmes de santé (28 %) (**Tableau 7.13**).

7.6 DEMANDE EN PLANIFICATION FAMILIALE

Besoins non satisfaits en matière de planification familiale

Pourcentage de femmes : (1) qui ne sont ni enceintes, ni en aménorrhée post-partum et qui sont considérées comme fécondes et qui souhaitent retarder leur prochaine naissance de deux ans ou plus ou ne plus avoir d'enfants, mais qui n'utilisent pas de méthode contraceptive, ou (2) dont la grossesse actuelle a été mal planifiée ou n'était pas désirée ou (3) qui sont en aménorrhée post-partum et dont la dernière naissance au cours des 2 dernières années était mal planifiée ou non désirée.

Besoins satisfaits en matière de planification familiale

Utilisation actuelle de contraceptifs (toutes méthodes)

Échantillon : Toutes les femmes de 15–49 ans, les femmes de 15–49 ans actuellement en union et les femmes de 15–49 ans célibataires sexuellement actives.

Demande pour la planification familiale :

Besoins non satisfaits pour la planification familiale
+ besoins satisfaits (utilisation actuelle de la contraception (toutes méthodes))

Proportion de demande satisfaite :

Utilisation actuelle de contraceptifs (toutes méthodes)
Besoins non satisfaits + utilisation actuelle de la contraception (toutes méthode)

Proportion de demande satisfaite par des méthodes modernes :

Utilisation actuelle de la contraception (toutes méthodes modernes)
Besoins non satisfaits + utilisation actuelle de contraceptifs (toutes méthodes)

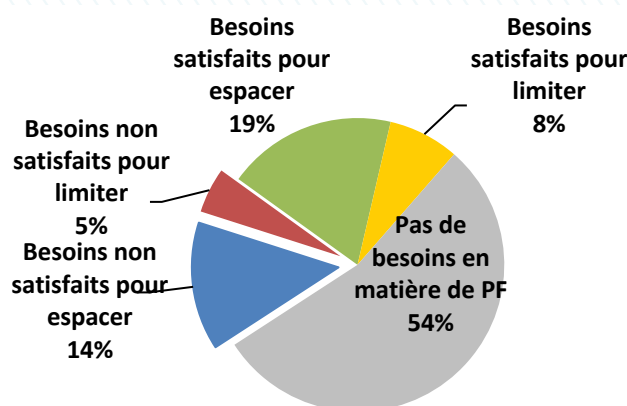
La définition des besoins non satisfaits en matière de planification familiale a été révisée pour permettre des comparaisons dans le temps et entre les enquêtes. Les tendances des estimations des besoins non satisfaits présentés ici ont été recalculées en utilisant la définition révisée et elles peuvent donc être légèrement différentes des valeurs présentées dans les rapports précédents.

Environ 19 % des femmes âgées de 15-49 ans, actuellement en union, ont des besoins non satisfaits en matière de planification familiale dont 14 % pour espacer les naissances et 5 % pour les limiter. Près de trois femmes en union sur dix (27 %) ont des besoins satisfaits en matière de planification familiale c'est-à-dire qu'elles utilisent la contraception. Par conséquent, la demande totale en matière de planification familiale s'élève à 46 % et seulement un peu plus de la moitié de cette demande (56 %) est satisfaite par des méthodes modernes. (**Tableau 7.14.1** et **Graphique 7.3**)

L'ensemble des femmes âgées de 15-49 ans, 13 % présentent des besoins non satisfaits en matière de planification familiale, principalement orientés vers l'espacement des naissances (10 %) (**Tableau 7.14.2**). Cette proportion est plus élevée chez les femmes non en union mais sexuellement actives (43 %). Un peu moins de la moitié d'entre elles utilisent une méthode contraceptive (42 %). Dans ce groupe, 49 % de la demande en planification familiale est satisfaite, dont 48 % par des méthodes modernes.

Graphique 7.3 Demande en matière de planification familiale

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans actuellement en union selon les besoins en matière de planification familiale



Tendances : La demande totale en planification familiale chez les femmes en union a connu une légère diminution entre 2012 et 2023, passant de 47 % à 46 %. Durant la même période, les besoins satisfaits en méthodes modernes ont augmenté, passant de 34 % à 56 % tandis que les besoins non satisfaits ont reculé de 29 % à 19 %.

Variations par caractéristique

- Le **tableau 7.14.1** montre que la demande totale en planification familiale et la proportion de demande satisfaite varient selon l'âge des femmes en union. De 29 % chez les femmes à 15-19 ans, la demande totale en planification passe à 53 % à 35-39 ans, puis diminue pour se situer à 35 % chez les femmes de 45-49 ans. La proportion de demande satisfaite est plus faible chez les

femmes en union de 15-19 ans (33 %) et plus élevé chez celles de 35-39 ans et 40-44 ans (63 % chacun).

- La proportion de femmes actuellement en union et dont les besoins en planification familiale ne sont pas satisfaits est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (20 % contre 18 %).
- Selon le niveau d'instruction, les besoins non satisfaits varient de 20% chez les femmes en union non instruites à 17% chez celles ayant le niveau primaire. Cette proportion est de 19% chez les femmes qui ont un niveau moyen/secondaire ou plus.
- La proportion de femmes ayant des besoins non satisfaits en planification familiale varie d'un maximum de 26 % dans la région de Sédhiou à un minimum de 12 % dans celles de Saint-Louis et Louga. Quelle que soit la région, les besoins non satisfaits concernent essentiellement l'espacement. Par exemple, dans la région de Sédhiou où les besoins non satisfaits sont évalués à 26 %, 23 % sont des besoins non satisfaits pour espacer les naissances et seulement 3 % pour les limiter. De même, dans la région de Louga, la proportion de femmes ayant des besoins non satisfaits pour espacer les naissances est environ quatre fois plus élevée que celle des femmes ayant des besoins pour limiter.

7.7 PRISE DE DÉCISION CONCERNANT LA PLANIFICATION FAMILIALE ET OPINION SUR SON UTILISATION

Durant l'enquête, on a recueilli des informations sur la prise de décision en matière d'utilisation de la planification familiale auprès des femmes actuellement en union. Parmi celles-ci, la décision d'utiliser ou non est le plus souvent prise par le mari (35 %) alors que dans 30 % des cas, elle a été prise conjointement par la femme avec le mari ou partenaire. En outre, 33 % des femmes ont pris seules la décision d'utiliser la contraception. Ainsi, la femme est impliquée dans la décision d'utiliser la planification familiale dans 62 % des cas (**Tableau 7.15**).

Dans les 30 % des cas où la décision a été prise conjointement, l'opinion de la femme est jugée plus importante dans 10 % des cas et dans 9 % des cas, l'opinion de la femme et du mari ou partenaire sont d'égale importance.

Par ailleurs, dans certaines régions, le rôle de l'homme dans cette prise de décision est encore important : par exemple, dans la région de Kédougou, dans 59 % des cas, c'est principalement le mari ou partenaire qui prend la décision (**Tableau 7.16**). Il en est de même dans les régions de Sédhiou (56%), Tambacounda (52%), Kaffrine (50%), Kaolack (49 %), Diourbel (48 %). Cependant, à Dakar et à Thiès, respectivement dans 48 % et 40,5 % des cas, la décision d'utiliser la planification familiale est prise conjointement, et seulement 34 % et 30 % des femmes ont décidé seules d'utiliser la planification familiale.

7.8 PRESSION EXERCÉE POUR TOMBER ENCEINTE ET UTILISATION FUTURE DE LA CONTRACEPTION

Dans l'ensemble, 9% des femmes ont subi des pressions de la part de leur mari ou partenaire ou d'un autre membre de la famille pour tomber enceinte alors qu'elles ne le souhaitaient pas (**Tableau 7.17**).

Variations par caractéristique

- Les femmes âgées de 40-44 ans et de 25-29 ans affichent les proportions les plus élevées, avec respectivement 11 % et 10 %. Chez les adolescentes de 15-19 ans, cette proportion est de 6%.
- Ces pressions sont plus fréquentes chez les femmes résidant à Ziguinchor (14 %), Saint-Louis (14 %) et Dakar (13 %) où plus d'une femme sur dix en est victime. La proportion la plus faible est notée dans la région de Sédhiou (4 %).
- La proportion de femmes subissant ces pressions diminue à mesure que le nombre d'enfants de la femme augmente, passant de 11 % chez celles sans enfant à 6 % chez celles ayant plus de 5 enfants.
- Les femmes vivant en milieu urbain subissent davantage de pressions que celles en milieu rural, avec des proportions respectives de 11 % et 7 %.
- La proportion de femmes qui subissent ces pressions varie également en fonction du niveau d'instruction. Il est relativement faible parmi les femmes non instruites (7 %), augmente chez celles ayant un niveau primaire (12 %), puis diminue à 9 % parmi celles ayant un niveau moyen/secondaire ou plus.
- Cette proportion augmente à mesure que le quintile de bien-être économique augmente : la proportion de femmes subissant des pressions passant de 6 % parmi celles des ménages classés dans le quintile le plus bas à 10 % parmi celles des ménages du quintile le plus élevé.

Une question a été également posée aux femmes de 15-49 actuellement en union et non utilisatrices, sur leur intention d'utiliser, dans l'avenir, la contraception. D'après le **Tableau 7.18**, plus de la moitié d'entre elles n'ont pas l'intention d'utiliser une méthode contraceptive dans le futur (65 %) tandis qu'à l'opposé, 23 % ont l'intention d'en utiliser ultérieurement. Par ailleurs, la proportion de femmes ayant déclaré avoir l'intention d'en utiliser, dans l'avenir, augmente jusqu'à la parité 2 (28 %) avant de diminuer progressivement.

7.9 EXPOSITION AUX MESSAGES SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE

Les **tableaux 7.19.1** et **7.19.2** fournissent des informations concernant l'exposition des femmes et des hommes aux messages sur la planification familiale, véhiculés par certains médias (radio, télévision et magazine/journal) ou par téléphone portable.

Au Sénégal, les messages de sensibilisation sur la planification familiale passent principalement par la radio et la télévision. En effet, les messages sur la planification familiale ont été entendus à la télévision par 32 % des femmes de 15-49 ans et 31 % des hommes de 15-49 ans, suivie de la radio (28 % des femmes et 27 % des hommes). L'exposition aux messages via des réunions ou des événements communautaires est de 21 % chez les femmes et 20 % chez les hommes. Concernant les posters, dépliants ou brochures, l'exposition est de 20% chez les femmes et 13% chez les hommes. Pour ce qui est des publicités extérieures ou des panneaux d'affichage, l'exposition est de 17 % pour les femmes et 19% pour les hommes.

Par ailleurs, l'exposition aux médias sociaux est de 13 % pour les femmes et 20 % pour les hommes, tandis que celle aux messages via les journaux/magazines et les téléphones portables est très faible avec respectivement 7 % et 6 % pour les femmes et 8 % et 6 % pour les hommes.

Dans l'ensemble, 45 % des femmes de 15-49 ans et 43 % des hommes de 15-49 ans n'ont ni vu, ni entendu des messages sur la planification familiale, quel que soit le moyen de diffusion.

Variations par caractéristique

- Dans certaines régions, les messages de sensibilisation sur la planification familiale n'ont pas été suffisamment perçus, quel que soit le canal utilisé. C'est le cas de Matam où 79 % des femmes et 47 % des hommes n'ont été exposés à aucun message sur la PF et de Sédhiou (respectivement de 73 % et 54 %).
- Les proportions d'hommes et de femmes n'ayant reçu aucun message sur la planification familiale par le biais des huit médias sont pratiquement plus élevés en milieu rural (49 % chez les femmes et 50 % chez les hommes) qu'en milieu urbain (42 % chez les femmes et 38 % chez les hommes).
- L'absence d'exposition à l'un des huit médias diminue avec l'élévation du niveau d'instruction : elle passe de 48 % parmi les femmes sans instruction à 42 % parmi celles ayant le niveau moyen, secondaire ou supérieur. Chez les hommes, ces proportions varient respectivement de 49 % à 37 %.
- L'exposition aux messages sur la planification familiale varie également selon le niveau de bien-être économique. En effet, les proportions de femmes et d'hommes non exposés diminuent du quintile le plus bas au quintile le plus élevé, passant chez les femmes de 54 % à 41 % et chez les hommes de 57 % à 29 %.

7.10 CONTACT DES NON-UTILISATRICES AVEC DES PRESTATAIRES DE PLANIFICATION FAMILIALE

Contact des non-utilisatrices avec des prestataires de planification familiale

L'enquêtée a parlé de planification familiale au cours des 12 mois précédant l'enquête avec un agent de santé ou lors d'une visite dans un établissement de santé.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans qui n'utilisent actuellement aucune méthode contraceptive.

Au cours de l'enquête, on a cherché à savoir si les non utilisatrices de contraception avaient discuté de la planification familiale avec un agent de santé ou lors d'une visite dans un établissement de santé, au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête. Globalement, la majorité des femmes (87 %) non utilisatrices de la contraception n'ont parlé de planification familiale ni avec un agent de terrain, ni dans un établissement de santé (**Tableau 7.20**).

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes non utilisatrices n'ayant pas discuté de planification familiale avec un agent de santé ou dans un établissement sanitaire est particulièrement élevée chez les 15-19 ans (97 %), contre 80 % chez celles de 25-29 ans et 30-34 ans. Ces dernières sont les mieux informées puisque respectivement 5 % et 4 % ont reçu la visite d'un agent de santé avec qui elles en ont parlé, et respectivement 18 % et 19 % en ont parlé dans une structure de santé.
- La proportion de femmes non utilisatrices de la contraception ayant discuté de planification familiale est similaire en milieu urbain et rural : seulement 3 % dans les deux milieux ont échangé

avec un agent de terrain, tandis que 11 % en milieu urbain contre 12 % en milieu rural en ont parlé dans un établissement de santé.

- La proportion de femmes n'ayant parlé de la planification avec un agent de terrain ou dans un établissement de santé augmente avec le niveau d'instruction, variant de 86 % parmi celles n'ayant aucun niveau d'instruction à 90 % parmi celles ayant le niveau moyen/, secondaire ou plus.
- Une tendance presque similaire est observée selon le quintile de bien-être économique avec des proportions variant de 87 % parmi les femmes du quintile le plus bas à 89 % chez celles du quintile le plus élevé (**Tableau 7.20**).

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur la planification familiale, consulter les tableaux suivants :

- **Tableau 7.1 Connaissance des méthodes contraceptives**
- **Tableau 7.2 Connaissance des méthodes contraceptives selon certaines caractéristiques sociodémographiques**
- **Tableau 7.3 Utilisation actuelle de la contraception selon l'âge**
- **Tableau 7.4 Utilisation actuelle de la contraception selon certaines caractéristiques sociodémographiques**
- **Tableau 7.5 Utilisation de DMPA-SC/Sayana Press**
- **Tableau 7.6 Utilisation de la contraception d'urgence**
- **Tableau 7.7 Connaissance de la période de fertilité**
- **Table 7.8 Connaissance de la période de fertilité par âge**
- **Tableau 7.9 Source d'approvisionnement des méthodes modernes de contraception**
- **Tableau 7.10 Utilisation d'une marque de pilule et utilisation d'une marque de condom d'un programme de marketing social**
- **Tableau 7.11 Choix informé de la méthode contraceptive**
- **Tableau 7.12 Taux de discontinuation des méthodes contraceptives sur 12 mois**
- **Tableau 7.13 Raisons de la discontinuation des méthodes contraceptives**
- **Tableau 7.14.1 Besoins et demande en matière de planification familiale parmi les femmes actuellement en union**
- **Tableau 7.14.2 Besoins et demande en matière de planification familiale pour l'ensemble des femmes et pour les femmes non en union sexuellement actives**
- **Tableau 7.15 Prise de décision concernant le recours à la planification familiale**
- **Tableau 7.16 Prise de décision concernant la planification familiale selon certaines caractéristiques sociodémographiques**
- **Tableau 7.17 Pressions subies pour tomber enceinte**
- **Tableau 7.18 Utilisation future de la contraception**
- **Tableau 7.19.1 Exposition aux messages sur la planification familiale : Femme**
- **Tableau 7.19.2 Exposition aux messages sur la planification familiale : Homme**
- **Tableau 7.20 Contact des non utilisatrices de la contraception avec des prestataires en planification familiale**

Tableau 7.1 Connaissance des méthodes contraceptives

Pourcentage de tous les enquêtés de 15–49 ans, pourcentage d'enquêtés de 15–49 ans actuellement en union et pourcentage d'enquêtés de 15–49 ans qui ne sont pas en union et qui sont sexuellement actifs qui ont entendu parler d'une méthode contraceptive, selon la méthode, EDS-C Sénégal 2023

Méthode	Femme			Homme		
	Ensemble des femmes	Femme actuellement en union	Femme non en union sexuellement active ¹	Ensemble des hommes	Homme actuellement en union	Homme non en union sexuellement actif ¹
N'importe quelle méthode	89,6	95,5	96,5	90,9	96,8	99,2
Une méthode moderne	89,5	95,4	96,5	90,6	96,4	99,2
Stérilisation féminine	47,9	54,6	39,4	33,9	43,9	44,2
Stérilisation masculine	19,3	21,4	12,8	20,2	26,9	23,1
DIU	56,1	67,7	53,7	22,9	32,0	22,7
Injectables	82,3	91,7	87,3	56,2	72,3	69,0
Implants	82,0	91,5	90,8	54,4	73,3	65,5
Pilule	83,0	91,0	93,1	70,1	83,4	84,9
Condom masculin	72,5	79,1	84,5	88,6	94,0	99,2
Condom féminin	39,3	44,2	55,4	38,0	45,5	55,8
Contraception d'urgence	34,9	37,8	49,4	39,9	47,9	57,5
Méthode des Jours Fixes (MJF)	35,3	43,0	26,9	27,2	37,5	26,2
Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA)	46,9	58,2	40,1	19,0	30,8	19,1
Autre méthode moderne	0,4	0,4	0,0	1,6	2,2	0,0
Une méthode traditionnelle	49,6	59,0	59,4	52,0	68,5	65,0
Méthode du rythme	34,4	40,0	43,7	26,4	37,4	32,1
Retrait	37,1	45,1	53,9	44,6	60,3	57,1
Autre méthode traditionnelle	10,7	14,6	7,7	4,7	9,1	1,6
Nombre moyen de méthodes connues par les enquêtés de 15–49 ans	6,8	7,8	7,4	5,5	7,0	6,6
Effectif d'enquêtés	16 583	10 671	79	5 671	2 155	144
Nombre moyen de méthodes connues par les enquêtés de 15–59	na	na	na	5,7	7,0	6,6
Effectif d'enquêtés	na	na	na	6 321	2 767	145

na = non applicable

¹ Sexuellement actif signifie que la personne a eu ses derniers rapports sexuels dans les 30 jours qui ont précédé l'enquête.

Tableau 7.2 Connaissance des méthodes contraceptives selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans, actuellement en union, qui ont entendu parler d'au moins une méthode contraceptive et pourcentage ayant entendu parler d'au moins une méthode contraceptive moderne, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme			Homme		
	A entendu parler d'au moins une méthode	A entendu parler d'au moins une méthode moderne ¹	Effectif	A entendu parler d'au moins une méthode	A entendu parler d'au moins une méthode moderne ¹	Effectif
Groupe d'âges						
15–19	83,5	83,5	728	*	*	12
20–24	94,7	94,7	1 872	91,2	90,4	90
25–29	96,5	96,4	1 892	96,0	95,6	235
30–34	97,4	97,4	1 932	97,0	96,6	408
35–39	96,7	96,6	1 913	95,9	95,6	534
40–44	96,4	96,3	1 392	99,1	98,3	461
45–49	96,7	96,5	942	97,5	97,2	416
Résidence						
Urbain	97,2	97,2	4 501	98,1	98,1	1 060
Rural	94,2	94,2	6 170	95,6	94,7	1 096
Région						
Dakar	97,2	97,2	2 257	97,4	97,4	597
Ziguinchor	95,7	95,7	281	100,0	98,4	68
Diourbel	96,1	96,1	1 219	96,4	96,4	172
Saint-Louis	97,4	97,4	820	97,2	97,2	193
Tambacounda	78,9	78,5	563	95,1	93,8	136
Kaolack	99,5	99,5	826	99,1	99,1	124
Thiès	98,3	98,3	1 483	99,5	99,5	262
Louga	96,4	96,4	690	95,6	92,9	86
Fatick	98,2	98,1	615	97,3	97,3	103
Kolda	93,0	92,9	492	90,2	87,5	121
Matam	92,6	92,4	470	96,0	95,3	83
Kaffrine	94,0	93,9	514	93,8	93,8	100
Kédougou	94,3	92,7	123	95,2	95,2	33

Tableau 7.2 Connaissance des méthodes contraceptives selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans, actuellement en union, qui ont entendu parler d'au moins une méthode contraceptive et pourcentage ayant entendu parler d'au moins une méthode contraceptive moderne, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme			Homme		
	A entendu parler d'au moins une méthode	A entendu parler d'au moins une méthode moderne ¹	Effectif	A entendu parler d'au moins une méthode	A entendu parler d'au moins une méthode moderne ¹	Effectif
Sédhiou	85,4	85,4	318	97,0	95,4	76
Niveau d'instruction						
Aucun	93,6	93,5	6 046	94,4	93,7	1 105
Primaire	96,9	96,8	2 270	99,7	99,1	468
Moyen/secondaire ou plus	98,9	98,9	2 354	99,2	99,2	582
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	90,2	90,0	2 165	93,3	91,6	491
Second	95,4	95,3	2 195	97,2	96,9	381
Moyen	96,0	96,0	2 142	98,5	98,4	425
Quatrième	98,2	98,2	2 027	96,0	95,9	422
Le plus élevé	97,9	97,9	2 142	99,7	99,7	437
Ensemble 15–49	95,5	95,4	10 671	96,8	96,4	2 155
50–59	na	na	na	96,4	94,7	611
Ensemble 15–59	na	na	na	96,7	96,0	2 767

Note : un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

na = non applicable

¹ Stérilisation féminine, stérilisation masculine, DIU, injectables, implants, pilule, condom masculin, condom féminin, contraception d'urgence, méthode des jours fixes (MJF), Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA) et d'autres méthodes modernes

Tableau 7.3 Utilisation actuelle de la contraception selon l'âge

Répartition (en %) de l'ensemble des femmes de 15–49 ans, des femmes de 15–49 ans actuellement en union et des femmes de 15–49 ans non en union et sexuellement actives par méthode actuellement utilisée et selon l'âge, EDS-C Sénégal 2023

Sexuellement actives par méthode actuellement utilisée et selon l'âge, EDS-C Sénégal 2023																	
Groupe d'âges	Une méthode	Une méthode moderne	Méthode moderne								Une méthode traditionnelle	Méthode traditionnelle			N'utilise pas actuellement	Total	Effectif de femmes
			Stérilisation féminine	DIU	Injectables	Implants	Pilule	Condom masculin	MJF	MAMA		Rythme	Retrait	Autre			
ENSEMBLE DES FEMMES																	
15-19	2,2	2,1	0,0	0,0	0,7	1,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	97,8	100,0	3 877
20-24	13,9	13,3	0,0	0,4	4,8	6,5	1,2	0,4	0,0	0,1	0,6	0,0	0,2	0,4	86,1	100,0	3 230
25-29	22,5	21,4	0,0	0,7	7,1	9,8	3,3	0,1	0,2	0,2	1,1	0,3	0,4	0,5	77,5	100,0	2 416
30-34	27,2	26,6	0,1	1,7	9,0	11,7	3,5	0,4	0,1	0,1	0,6	0,2	0,1	0,3	72,8	100,0	2 216
35-39	30,7	30,1	0,3	3,6	9,7	10,6	4,8	0,8	0,1	0,2	0,6	0,2	0,1	0,4	69,3	100,0	2 143
40-44	28,3	27,7	0,8	5,1	6,2	11,1	3,7	0,1	0,5	0,2	0,6	0,2	0,2	0,3	71,7	100,0	1 598
45-49	17,9	17,2	0,6	3,8	2,8	6,6	2,9	0,3	0,1	0,0	0,8	0,3	0,0	0,5	82,1	100,0	1 104
Ensemble	18,0	17,5	0,2	1,6	5,4	7,4	2,4	0,4	0,1	0,1	0,6	0,1	0,1	0,3	82,0	100,0	16 583
FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION																	
15-19	9,8	9,0	0,0	0,1	3,4	5,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,1	0,7	90,2	100,0	728
20-24	21,8	20,9	0,0	0,5	8,0	9,7	2,1	0,3	0,0	0,1	1,0	0,1	0,3	0,6	78,2	100,0	1 872
25-29	27,2	25,7	0,0	0,8	8,4	11,9	4,0	0,0	0,3	0,3	1,4	0,4	0,5	0,6	72,8	100,0	1 892
30-34	29,5	28,8	0,2	1,8	10,0	12,5	3,9	0,3	0,1	0,1	0,7	0,2	0,1	0,3	70,5	100,0	1 932
35-39	33,1	32,5	0,4	3,8	10,6	11,2	5,3	0,8	0,1	0,2	0,6	0,2	0,1	0,4	66,9	100,0	1 913
40-44	31,2	30,5	0,9	5,8	6,7	12,3	3,9	0,1	0,5	0,2	0,7	0,2	0,2	0,3	68,8	100,0	1 392
45-49	20,4	19,5	0,7	4,4	3,2	7,3	3,4	0,3	0,1	0,0	0,9	0,3	0,0	0,6	79,6	100,0	942
Ensemble	26,5	25,6	0,3	2,4	8,0	10,7	3,6	0,3	0,2	0,2	0,9	0,2	0,2	0,5	73,5	100,0	10 671
FEMMES NON EN UNION SEXUELLEMENT ACTIVES¹																	
15-19	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	100,0	11
20-24	(53,4)	(53,4)	0,0	(0,0)	(9,5)	(43,9)	(0,0)	(0,0)	0,0	0,0	(0,0)	0,0	(0,0)	0,0	(46,6)	100,0	18
25+	38,0	38,0	0,0	2,1	5,0	20,7	6,0	4,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	62	100,0	50
Ensemble	41,5	40,1	0,0	2,5	5,3	25,9	3,8	2,6	0,0	0,0	1,4	0,0	1,4	0,0	58,5	100,0	79

Note : Si plus d'une méthode est utilisée, seule la plus efficace est prise en compte dans ce tableau.

MJF = Méthode des Jours Fixes

MAMA = Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée

¹ Femmes qui a eu leur dernier rapports sexuels dans les 30 jours précédant l'enquête

Tableau 7.4.1 Tendance de l'utilisation actuelle de la contraception

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans actuellement en union par méthode contraceptive actuellement utilisée, selon différentes enquêtes

Méthode	EDS-MICS 2010-11	EDS-C 2017	EDS-C 2023
Une méthode quelconque	13,1	27,8	26,5
Méthode moderne	12,1	26,3	25,6
Stérilisation féminine	0,2	0,4	0,3
DIU	0,6	2,2	2,4
Injectables	5,2	10,4	8,0
Implants	1,1	8,0	10,7
Pilules	4,1	4,4	3,6
Condom masculin	0,6	0,7	0,3
Autre méthode moderne	0,2	0,0	0,0
Méthode traditionnelle	1,0	1,4	0,9
Rythme	0,3	0,5	0,2
Retrait	0,2	0,2	0,2
Autre	0,5	0,8	0,5
N'utilise pas actuellement	86,9	72,2	73,5
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	10 347	10 895	10 671

Tableau 7.4.2 Utilisation actuelle de la contraception selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Répartition (en%) des femmes de 15-49 ans actuellement en union et des femmes de 15-49 ans non en union sexuellement actives par méthode contraceptive actuellement utilisée, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Une mé- thode	Une mé- thode mo- derne	Stérili- sation fémi- nine	Méthode moderne							Une mé- thode tradi- tion- nelle	Méthode traditionnelle			N'utili- se pas actu- elle- ment	Total	Effectif de fem- mes	
				DIU	Injec- tables	Im- plants	Pilule	Con- dom mas- culin	MJF	MAMA		Ry- thme	Retrait	Autre				
Nombre d'enfants vivants																		
0	1,0	1,0	0,0	0,1	0,3	0,4	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	99,0	100,0	1 329	
1-2	26,2	25,0	0,1	1,1	8,7	10,5	3,9	0,3	0,1	0,2	1,2	0,2	0,3	0,6	73,8	100,0	3 616	
3-4	32,1	30,9	0,5	3,1	9,8	11,7	5,1	0,3	0,2	0,1	1,2	0,4	0,2	0,6	67,9	100,0	3 040	
5+	33,1	32,5	0,3	4,4	8,9	14,8	3,2	0,4	0,2	0,2	0,6	0,1	0,1	0,3	66,9	100,0	2 685	
Résidence																		
Urbain	34,7	33,3	0,4	3,8	9,6	12,0	6,5	0,5	0,3	0,1	1,4	0,4	0,4	0,7	65,3	100,0	4 501	
Rural	20,4	19,9	0,2	1,3	6,8	9,7	1,5	0,2	0,1	0,2	0,5	0,1	0,1	0,4	79,6	100,0	6 170	
Région																		
Dakar	38,1	36,4	0,4	5,0	10,5	11,0	8,0	0,8	0,5	0,1	1,7	0,5	0,5	0,8	61,9	100,0	2 257	
Ziguinchor	24,4	23,3	0,0	1,3	4,4	14,4	1,0	0,3	0,6	1,2	1,2	0,6	0,0	0,6	75,6	100,0	281	
Diourbel	17,1	16,6	0,4	1,8	5,0	7,3	1,9	0,1	0,0	0,1	0,6	0,0	0,0	0,6	82,9	100,0	1 219	
Saint-Louis	31,6	31,2	0,1	2,3	10,5	13,8	4,2	0,1	0,0	0,2	0,5	0,2	0,0	0,3	68,4	100,0	820	
Tambacounda	8,2	8,0	0,0	0,6	2,8	3,1	1,6	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	91,8	100,0	563	
Kaolack	24,5	24,0	0,3	2,4	5,8	13,1	1,9	0,0	0,0	0,4	0,6	0,1	0,1	0,3	75,5	100,0	826	
Thiès	34,8	33,3	0,4	2,4	12,3	13,2	4,5	0,5	0,0	0,0	1,5	0,3	0,4	0,8	65,2	100,0	1 483	
Louga	16,2	15,8	0,1	1,4	7,4	4,5	2,1	0,0	0,3	0,0	0,4	0,0	0,1	0,4	83,8	100,0	690	
Fatick	28,2	27,1	0,4	2,1	8,2	13,3	2,7	0,0	0,1	0,3	1,0	0,4	0,2	0,5	71,8	100,0	615	
Kolda	22,6	22,4	0,1	0,2	6,5	14,6	0,5	0,2	0,2	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	77,4	100,0	492	
Matam	11,0	10,9	0,3	0,3	5,7	2,9	1,4	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	89,0	100,0	470	
Kaffrine	25,7	25,5	0,4	1,6	6,9	15,1	1,3	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	74,3	100,0	514	
Kédougou	18,1	18,0	0,0	0,9	7,4	8,1	0,7	0,0	0,2	0,7	0,1	0,0	0,0	0,1	81,9	100,0	123	
Sédhiou	18,7	18,0	0,0	1,0	2,7	13,7	0,3	0,2	0,0	0,0	0,7	0,1	0,3	0,4	81,3	100,0	318	
Niveau d'instruction																		
Aucun	23,0	22,6	0,2	2,3	7,5	9,9	2,4	0,2	0,0	0,1	0,4	0,0	0,0	0,4	77,0	100,0	6 046	
Primaire	31,2	29,9	0,4	2,2	8,4	12,4	5,5	0,4	0,3	0,3	1,4	0,4	0,3	0,7	68,8	100,0	2 270	
Moyen/secondaire ou plus	30,7	29,1	0,3	2,8	9,0	11,1	4,8	0,5	0,4	0,2	1,6	0,5	0,5	0,6	69,3	100,0	2 354	
Quintile de bien-être économique																		
Le plus bas	15,7	15,5	0,1	1,1	4,8	8,8	0,6	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,2	84,3	100,0	2 165	
Second	22,5	21,9	0,4	1,5	7,0	10,9	1,5	0,1	0,1	0,3	0,6	0,1	0,1	0,4	77,5	100,0	2 195	
Moyen	27,4	26,6	0,1	2,3	8,8	10,9	3,7	0,4	0,1	0,2	0,8	0,2	0,1	0,5	72,6	100,0	2 142	
Quatrième	32,4	30,6	0,6	2,4	10,4	11,8	4,7	0,4	0,3	0,1	1,9	0,3	0,5	1,1	67,6	100,0	2 027	
Le plus élevé	34,9	33,9	0,2	4,7	9,2	11,1	7,5	0,6	0,5	0,1	1,0	0,5	0,3	0,2	65,1	100,0	2 142	
Ensemble	26,5	25,6	0,3	2,4	8,0	10,7	3,6	0,3	0,2	0,2	0,9	0,2	0,2	0,5	73,5	100,0	10 671	
FEMMES NON EN UNION SEXUELLEMENT ACTIVES ¹																		
Résidence																		
Urbain	42,9	40,9	0,0	3,5	3,1	25,2	5,3	3,7	0,0	0,0	2,0	2,0	0,0	0,0	57,1	100,0	56	

Tableau 7.4.2 Utilisation actuelle de la contraception selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Répartition (en%) des femmes de 15–49 ans actuellement en union et des femmes de 15–49 ans non en union sexuellement actives par méthode contraceptive actuellement utilisée, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Une méthode moderne	Méthode moderne								Une méthode traditionnelle	Méthode traditionnelle			N'utilise pas actuellement	Total	Effectif de femmes
		Stérilisation féminine	DIU	Injec-tables	Im-plants	Pilule	Con-dom masculin	MJF	MAMA		Ry-thme	Retrait	Autre			
Rural	(38,1)	38,1	0,0	(0,0)	(10,7)	(27,5)	(0,0)	(0,0)	0,0	0,0	0,0	(0,0)	0,0	(0,0)	61,9	23
Ensemble	41,5	40,1	0,0	2,5	5,3	25,9	3,8	2,6	0,0	0,0	1,4	1,4	0,0	0,0	58,5	79

Note : Si plus d'une méthode est utilisée, seule la plus efficace est prise en compte dans ce tableau.

MJF = Méthode des Jours Fixes

MAMA = Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée

¹ Femmes qui a eu leur dernier rapport sexuel dans les 30 jours précédant l'enquête

Tableau 7.5 Utilisation de DMPA-SC/Sayana Press

Pourcentage d'utilisatrices actuelles d'injectables de 15–49 ans qui utilisent le DMPA-SC/Sayana Press ; parmi les femmes utilisant le DMPA-SC/Sayana Press, répartition (en %) par la personne qui a administré l'injection la dernière fois, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage utilisant DMPA-SC/Sayana Press	Effectif de femmes utilisant des injectables	Parmi les utilisatrices de DMPA-SC/Sayana Press, personne ayant administré l'injection la dernière fois :				Effectif de femmes
			Injection auto-administrée	Injection effectuée par prestataire de santé	Ne sait pas	Total	
Groupe d'âges							
15–19	(20,4)	27	*	*	*	100,0	6
20–24	19,9	155	(7,0)	(91,3)	(1,7)	100,0	31
25–29	20,2	170	(5,2)	(94,8)	(0,0)	100,0	34
30–34	19,6	200	(1,9)	(96,7)	(1,4)	100,0	39
35–39	22,9	209	(3,3)	(95,5)	(1,2)	100,0	48
40–44	17,5	99	(7,4)	(87,1)	(5,5)	100,0	17
45–49	(17,5)	31	*	*	*	100,0	5
Résidence							
Urbain	16,2	460	4,7	92,4	2,9	100,0	75
Rural	24,6	431	4,9	94,7	0,4	100,0	106
Région							
Dakar	11,0	245	*	*	*	100,0	27
Ziguinchor	(34,7)	18	*	*	*	100,0	6
Diourbel	(1,7)	60	*	*	*	100,0	1
Saint-Louis	46,1	90	(10,1)	(89,9)	(0,0)	100,0	41
Tambacounda	(37,4)	18	*	*	*	100,0	7
Kaolack	10,6	50	*	*	*	100,0	5
Thiès	17,6	190	*	*	*	100,0	34
Louga	35,2	51	(2,6)	(85,3)	(12,0)	100,0	18
Fatick	18,9	51	*	*	*	100,0	10
Kolda	13,0	35	*	*	*	100,0	5
Matam	40,1	28	*	*	*	100,0	11
Kaffrine	30,2	36	*	*	*	100,0	11
Kédougou	3,0	9	*	*	*	100,0	0
Sédhiou	*	10	*	*	*	100,0	5
Niveau d'instruction							
Aucun	21,7	463	3,0	94,4	2,6	100,0	100
Primaire	15,5	203	(3,8)	(96,2)	(0,0)	100,0	31
Moyen/secondaire ou plus	21,7	224	9,3	90,7	0,0	100,0	49
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	21,9	108	(16,5)	(81,8)	(1,8)	100,0	24
Second	26,2	159	(7,8)	(92,2)	(0,0)	100,0	42
Moyen	22,0	202	(0,0)	(98,8)	(1,2)	100,0	45
Quatrième	15,5	217	(0,0)	(98,4)	(1,6)	100,0	34
Le plus élevé	18,2	204	(4,3)	(92,9)	(2,9)	100,0	37
Ensemble	20,3	891	4,8	93,7	1,4	100,0	180

Note : Subcutaneous (SC) depot medroxyprogesterone acétate (DMPA) ou Acétate de médorogestérone par voie sous-cutanée ou Depo-Provera est un contraceptif auto injectable ; il est commercialisé sous la marque Sayana Press. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 7.6 Utilisation de la contraception d'urgence

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui ont utilisé la contraception d'urgence dans les 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant utilisé la contraception d'urgence	Effectif de femmes
Groupe d'âges		
15–19	0,0	3 877
20–24	0,6	3 230
25–29	0,9	2 416
30–34	1,6	2 216
35–39	1,2	2 143
40–44	1,6	1 598
45–49	0,1	1 104
Résidence		
Urbain	1,0	8 123
Rural	0,6	8 460
Région		
Dakar	0,9	4 209
Ziguinchor	1,5	550
Diourbel	0,2	1 752
Saint-Louis	0,9	1 217
Tambacounda	1,9	747
Kaolack	0,8	1 149
Thiès	0,4	2 539
Louga	1,0	924
Fatick	1,2	950
Kolda	1,5	633
Matam	0,1	664
Kaffrine	0,3	625
Kédougou	0,4	164
Sédhiou	0,3	462
Niveau d'instruction		
Aucun	0,7	7 220
Primaire	0,8	3 416
Moyen/secondaire ou plus	0,9	5 947
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	0,6	2 703
Second	0,5	2 983
Moyen	0,7	3 362
Quatrième	1,2	3 552
Le plus élevé	0,9	3 983
Ensemble	0,8	16 583

Tableau 7.7 Connaissance de la période de fertilité

Répartition (en %) des utilisatrices de la méthode du rythme, des utilisatrices de la MJF et de l'ensemble des femmes de 15–49 ans par connaissance de la période de fertilité pendant le cycle menstruel, EDS-C Sénégal 2023

	Ensemble des femmes
A situé la période fertile :	
Juste avant le début des règles	6,8
Pendant les règles	1,1
Juste après la fin des règles	33,3
Au milieu de deux cycles menstruels	25,1
Autre	0,2
Pas de moment spécifique	7,5
Ne sait pas	26,0
Total	100,0
Effectif de femmes	16 583

MJF = Méthode des Jours Fixes

Tableau 7.8 Connaissance de la période de fertilité par âge

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui savent situer correctement la période de fertilité pendant le cycle ovulatoire, selon l'âge, EDS-C Sénégal 2023

Groupe d'âges	Pourcentage sachant situer correctement la période de fertilité	Effectif de femmes
15–19	16,7	3 877
20–24	26,5	3 230
25–29	29,3	2 416
30–34	27,1	2 216
35–39	27,5	2 143
40–44	27,0	1 598
45–49	29,5	1 104
Ensemble	25,1	16 583

Note : Une connaissance correcte de la période de fertilité est définie ainsi : « Au milieu de deux cycles menstruels. »

Tableau 7.9 Source d'approvisionnement des méthodes modernes de contraception

Répartition (en %) des utilisatrices de méthodes modernes de contraception, âgées de 15–49 ans, par source d'approvisionnement la plus récente, selon la méthode, EDS-C Sénégal 2023

Source de la méthode	Stérilisation féminine	DIU	Injectables	Implants	Pilules	Condom masculin	Ensemble
Secteur public	(71,7)	87,4	94,5	96,2	74,5	(17,8)	90,0
Hôpital du gouvernement	(61,7)	17,6	10,6	16,0	8,7	(0,0)	13,6
Centre de santé du gouvernement	(8,6)	13,8	9,1	10,3	10,9	(0,0)	10,3
Poste Santé	(1,5)	47,5	71,7	66,4	49,4	(6,2)	61,9
Centre PF du gouvernement/Centre ADO	(0,0)	3,1	0,4	1,3	0,6	(0,0)	1,1
Maternité rurale	(0,0)	3,3	0,0	0,0	0,0	(0,0)	0,3
Casa de santé	(0,0)	1,4	2,4	1,5	0,7	(0,0)	1,6
Pharmacie communautaire	(0,0)	0,0	0,2	0,0	4,1	(11,6)	0,8
Autre	(0,0)	0,7	0,1	0,8	0,0	(0,0)	0,4
Secteur médical privé (non-ONG)	(18,6)	8,8	5,3	3,4	23,7	(66,7)	8,5
Hôpital/clinique privé	(14,6)	8,2	1,9	1,9	4,6	(0,0)	3,0
Pharmacie	(0,0)	0,0	0,4	0,0	16,6	(66,7)	3,5
Cabinet médecin privé	(0,0)	0,3	0,9	0,4	0,0	(0,0)	0,5
Clinique mobile	(3,9)	0,0	0,8	0,0	0,7	(0,0)	0,4
Dispensaire religieux	(0,0)	0,3	1,4	1,1	1,8	(0,0)	1,1
Secteur médical privé (ONG)	(0,0)	3,5	0,1	0,2	0,7	(0,0)	0,5
Clinique ONG	(0,0)	3,5	0,1	0,2	0,7	(0,0)	0,5
Autre source	(9,7)	0,3	0,1	0,2	1,0	(15,5)	1,0
Boutique/marché	(0,0)	0,0	0,0	0,0	1,0	(3,8)	0,2
Institution religieuse	(0,0)	0,0	0,0	0,2	0,0	(0,0)	0,1
Ami/parent	(0,0)	0,0	0,0	0,1	0,0	(0,9)	0,2
Autre	(9,7)	0,3	0,1	0,0	0,0	(10,9)	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0
Effectif de femmes	29	268	891	1 227	394	48	2 878

Note : L'ensemble inclut une utilisatrice du condom féminin, 19 utilisatrices de la méthode des jours fixes et d'autres méthodes modernes mais exclut la Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA). Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

MJF = Méthode des Jours Fixes

ONG = Organisation non gouvernementale

Tableau 7.10 Utilisation d'une marque de pilule d'un programme de marketing social

Pourcentage d'utilisatrices de pilules âgées de 15–49 ans, utilisant une marque d'un programme de marketing social, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Parmi les utilisatrices de pilules :

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage utilisant la marque Sécuril	Effectif de femmes
Groupe d'âges		
15–19	*	3
20–24	(8,8)	36
25–29	25,6	71
30–34	(21,1)	65
35–39	30,6	95
40–44	(42,6)	54
45–49	(40,1)	31
Résidence		
Urbain	30,3	272
Rural	20,6	83
Région		
Dakar	31,1	178
Ziguinchor	*	3
Diourbel	*	22
Saint-Louis	(9,7)	27
Tambacounda	*	9
Kaolack	*	15
Thiès	(31,9)	58
Louga	*	10
Fatick	*	16
Kolda	*	3
Matam	*	5
Kaffrine	*	6
Kédougou	*	1
Sédhiou	*	1
Niveau d'instruction		
Aucun	15,9	130
Primaire	40,9	117
Moyen/secondaire ou plus	28,7	108
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	*	10
Second	(7,7)	27
Moyen	22,6	72
Quatrième	33,5	92
Le plus élevé	31,5	154
Ensemble	28,0	355

Tableau 7.11 Choix informé de la méthode contraceptive

Parmi les utilisatrices actuelles de certaines méthodes modernes, âgées de 15–49 ans, dont la dernière période d'utilisation d'une méthode a commencé dans les 5 années ayant précédé l'enquête, pourcentage ayant été informé de possibles effets secondaires ou de problèmes liés à cette méthode, pourcentage ayant été informé sur ce qu'il fallait faire si elles ressentaient des effets secondaires, pourcentage ayant été informé sur l'existence d'autres méthodes qu'elles pourraient utiliser, pourcentage ayant reçu les 3 types d'information, et pourcentage ayant été informé qu'elles pouvaient changer pour une autre méthode si elles le voulaient ou si elles en avaient besoin, selon la méthode et la source initiale de la méthode, EDS-C Sénégal 2023

Méthode/source	Parmi les femmes dont la dernière période d'utilisation d'une méthode moderne a commencé dans les 5 années ayant précédé l'enquête :					Pourcentage ayant été informé qu'elles pouvaient changer pour une autre méthode si elles le souhaitaient ou si elles en avaient besoin	
	Pourcentage ayant été informé de possibles effets secondaires ou de problèmes liés à la méthode utilisée	Pourcentage ayant été informé de ce qu'il fallait faire en cas d'effets secondaires	Pourcentage ayant été informé d'autres méthodes qui pourraient être utilisées	Pourcentage ayant reçu les trois types d'informations (Indice d'information méthode) ¹	Effectif de femmes		Effectif de femmes ²
Méthode							
Stérilisation féminine	*	*	*	*	17	na	na
DIU	68,6	74,1	87,0	63,6	203	87,4	203
Injectables	69,7	77,1	84,7	63,2	810	82,4	810
Implants	71,1	77,6	79,6	63,2	1 119	78,4	1 119
Pilule	62,1	58,1	76,4	50,1	363	76,6	363
Source initiale de la méthode³							
Secteur public	69,9	75,6	81,7	61,9	2 330	80,5	2 319
Hôpital du gouvernement	65,3	65,9	69,9	53,0	344	69,0	333
Centre de santé du gouvernement	71,9	72,7	80,5	62,9	279	80,5	279
Poste de santé	71,1	78,6	84,1	64,2	1 623	83,3	1 623
Centre PF du gouvernement/Centre ADO	*	*	*	*	9	*	9
Maternité rurale	*	*	*	*	9	*	9
Case de santé	(76,4)	(78,1)	(86,8)	(55,7)	45	(71,4)	45
Pharmacie communautaire	*	*	*	*	12	*	12
Autre secteur médical public	*	*	*	*	8	*	8
Secteur médical privé (non-NGO)	60,9	58,1	72,9	53,3	160	74,7	155
Hôpital privé ou Clinique privée	(83,7)	(79,0)	(97,1)	(75,7)	77	(95,3)	73
Pharmacie	*	*	*	*	34	*	34
Cabinet médecin privé	*	*	*	*	15	*	15
Clinique mobile	*	*	*	*	8	*	7
Dispensaire religieux	*	*	*	*	26	*	26
Secteur médical privé (ONG)	*	*	*	*	6	*	6
Clinique ONG	*	*	*	*	6	*	6
Autre source	*	*	*	*	5	*	5
Boutique/marché	*	*	*	*	3	*	3
Institution religieuse	*	*	*	*	2	*	2
Autre	*	*	*	*	8	*	8
Ensemble	69,1	74,4	81,1	61,1	2 511	80,2	2 495

Note : Le tableau n'inclut que les méthodes figurant sur la liste. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

na = non applicable

ONG = Organisation non gouvernementale

¹ L'indice d'information sur la méthode est le pourcentage de femmes qui ont été informées : (1) sur les effets secondaires ou problèmes liés à la méthode utilisée, (2) sur ce qu'il fallait faire si des effets secondaires étaient ressentis, et (3) sur d'autres méthodes qui pourraient être utilisées.

² Non compris les femmes qui sont stérilisées

³ Source au moment où a commencé l'épisode d'utilisation de la méthode actuelle

Tableau 7.12 Taux de discontinuation des méthodes contraceptives sur 12 mois

Parmi les épisodes d'utilisation contraceptive ayant eu lieu au cours des 5 années ayant précédé l'enquête, pourcentage d'épisodes discontinués dans les 12 mois, selon la raison de discontinuation et de la méthode, EDS-C Sénégal 2023

Méthode	Échec de la méthode	Souhaitait tomber enceinte	Autres raisons liées à la fécondité ¹	Changement du flux menstruel	Autres effets secondaires/ problèmes de santé	Souhaitait une méthode plus efficace	Autres raisons liées à la méthode ²	Mari/ partenaire désapprouvait	Autres raisons ³	N'importe quelle raison ⁴	A changé pour une autre méthode ⁵	Nombre d'épisodes d'utilisation ⁶
DIU	(0,5)	(4,9)	(0,8)	(1,1)	(9,5)	(0,8)	(0,0)	(0,9)	(1,5)	(20,2)	(2,0)	284
Injectables	2,6	10,3	5,0	3,2	17,1	1,4	1,0	3,7	5,6	49,8	4,1	1 660
Implants	1,3	6,1	1,1	1,5	7,0	0,2	0,1	1,0	1,9	20,2	2,4	1 638
Pilule	3,5	10,8	10,2	1,4	12,6	1,6	1,5	0,8	9,7	52,1	3,4	802
Autre ⁷	(3,9)	(20,0)	(6,8)	(0,5)	(0,2)	(4,2)	(2,1)	(0,8)	(4,5)	(43,0)	(8,4)	274
Toutes les méthodes	2,2	9,0	4,4	2,0	11,4	1,1	0,8	1,9	4,7	37,5	3,5	4 657

Note : Les valeurs sont basées sur des calculs de table de survie en utilisant les informations sur les épisodes d'utilisation qui ont eu lieu 3–62 mois avant l'enquête. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés.

¹ Comprend rapports sexuels peu fréquents/mari absent, difficulté à tomber enceinte/ménopause et dissolution de l'union/séparation.

² Comprend difficultés d'accès /trop éloigné, coût trop élevé et utilisation peu pratique

³ Comprend ce que Dieu veut/fataliste et autres raisons

⁴ Les raisons de la discontinuation sont mutuellement exclusives et leur somme correspond au total figurant dans cette colonne.

⁵ On considère qu'une femme a changé de méthode si elle a utilisé une méthode différente dans le mois qui a suivi la discontinuation ou si elle a donné comme raison de discontinuation qu'elle "souhaitait une méthode plus efficace" et qu'elle a commencé à utiliser une autre méthode dans les deux mois qui ont suivi la discontinuation.

⁶ Tous les épisodes d'utilisation qui ont eu lieu dans les 5 ans ayant précédé l'enquête sont inclus. Les épisodes d'utilisation incluent les épisodes qui ont été discontinués pendant la période d'observation ainsi que les épisodes d'utilisation qui n'ont pas été discontinués durant la période d'observation.

⁷ Y compris la Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA) et d'autres méthodes non présentées séparément.

Tableau 7.13 Raisons de la discontinuation des méthodes contraceptives

Répartition (en %) des discontinuations de méthodes contraceptives dans les 5 années ayant précédé l'enquête par raison principale de discontinuation, selon la méthode spécifique, EDS-C Sénégal 2023

Raison	DIU	Injectables	Implants	Pilule	Condom masculin	Autre ¹	Ensemble des méthodes
Est tombée enceinte pendant l'utilisation	5,3	5,2	3,9	9,9	(7,3)	10,3	6,1
Voulait tomber enceinte	29,1	29,3	42,1	26,5	(49,2)	41,4	32,9
Mari/partenaire désapprouvait	5,1	6,2	4,2	2,5	(0,4)	1,9	4,5
Souhaitait une méthode plus efficace	3,6	2,6	1,8	3,5	(4,2)	11,5	2,9
Changement du flux menstruel	3,1	5,0	4,4	1,8	(0,0)	4,1	3,9
Autres effets secondaires/problèmes de santé	44,7	31,4	30,5	24,1	(0,0)	1,0	28,4
Manque d'accès/trop éloigné	0,0	1,2	0,0	0,6	(0,0)	0,0	0,7
Coûte trop cher	0,0	0,1	0,0	0,2	(0,0)	2,3	0,2
Peu pratique à utiliser	0,0	0,7	0,2	1,2	(6,5)	5,9	0,9
Cela dépend de Dieu/fataliste	0,0	0,1	0,0	0,8	(2,9)	1,2	0,3
Difficultés pour tomber enceinte/ménopause	0,0	0,4	0,2	0,7	(0,0)	0,0	0,4
Rapports sexuels peu fréquents/mari éloigné	3,2	6,7	2,9	12,2	(20,8)	9,5	7,1
Dissolution de l'union/séparation	0,0	0,8	1,1	1,3	(0,0)	0,0	0,9
Autre	2,2	9,3	7,3	14,2	(8,7)	7,3	9,5
Ne sait pas	3,6	1,1	1,5	0,6	(0,0)	3,6	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de discontinuations	97	1 144	750	605	39	100	2 734

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés.

MJF = Méthode des Jours Fixes

¹ Condom féminin, contraception d'urgence, MJF, rythme et autre

Tableau 7.14.1 Besoins et demande en matière de planification familiale parmi les femmes actuellement en union

Pourcentage de femmes de 15–49 ans, actuellement en union, ayant des besoins non satisfaits en matière de planification familiale, pourcentage dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits, demande totale en planification familiale, pourcentage de la demande en planification familiale qui est satisfaite, et pourcentage de demande satisfaite par des méthodes modernes, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Besoins non satisfaits en matière de planification familiale			Besoins satisfaits en matière de planification familiale (Utilisation actuelle)			Demande totale en planification familiale ¹			Effectif de femmes	Pourcentage de demande satisfaite ²	Pourcentage de demande satisfaite par des méthodes modernes ³
	Pour espacer	Pour limiter	Total	Pour espacer	Pour limiter	Total	Pour espacer	Pour limiter	Total			
Groupe d'âges												
15–19	19,1	0,6	19,7	9,3	0,4	9,8	28,5	1,0	29,4	728	33,2	30,7
20–24	19,8	0,5	20,3	21,2	0,6	21,8	41,0	1,1	42,1	1 872	51,9	49,5
25–29	18,0	1,2	19,2	25,0	2,1	27,2	43,0	3,4	46,3	1 892	58,6	55,6
30–34	16,6	2,9	19,5	23,9	5,6	29,5	40,6	8,5	49,0	1 932	60,2	58,8
35–39	11,8	7,9	19,7	20,6	12,5	33,1	32,4	20,4	52,8	1 913	62,7	61,5
40–44	6,0	12,7	18,7	12,5	18,7	31,2	18,5	31,4	49,9	1 392	62,6	61,1
45–49	3,0	11,7	14,7	2,9	17,5	20,4	5,9	29,2	35,1	942	58,0	55,5
Résidence												
Urbain	13,0	4,7	17,8	24,7	10,0	34,7	37,7	14,8	52,5	4 501	66,2	63,5
Rural	15,0	5,1	20,1	14,3	6,1	20,4	29,3	11,2	40,5	6 170	50,4	49,1
Région												
Dakar	13,5	4,3	17,9	28,3	9,8	38,1	41,8	14,1	56,0	2 257	68,0	65,0
Ziguinchor	16,1	4,2	20,3	16,8	7,6	24,4	32,9	11,9	44,8	281	54,6	52,0
Diourbel	14,5	6,1	20,6	10,7	6,4	17,1	25,2	12,5	37,7	1 219	45,4	43,9
Saint-Louis	8,1	3,5	11,6	25,3	6,3	31,6	33,4	9,9	43,2	820	73,2	72,1
Tambacounda	14,7	5,9	20,7	5,6	2,6	8,2	20,3	8,5	28,9	563	28,3	27,8
Kaolack	14,4	7,5	21,9	15,3	9,3	24,5	29,7	16,7	46,4	826	52,8	51,6
Thiès	13,8	6,3	20,1	23,1	11,7	34,8	36,9	18,0	54,9	1 483	63,4	60,7
Louga	9,8	2,2	11,9	13,1	3,2	16,2	22,8	5,3	28,2	690	57,6	56,2
Fatick	13,7	5,8	19,5	17,3	10,9	28,2	31,0	16,7	47,7	615	59,0	56,8
Kolda	21,8	3,4	25,2	17,2	5,3	22,6	39,0	8,7	47,7	492	47,3	46,9
Matam	17,7	4,9	22,6	7,1	3,9	11,0	24,8	8,8	33,6	470	32,8	32,4
Kaffrine	14,4	4,5	18,9	17,9	7,8	25,7	32,3	12,3	44,6	514	57,6	57,1
Kédougou	17,0	2,6	19,6	15,4	2,7	18,1	32,5	5,2	37,7	123	48,0	47,7
Sédhiou	22,5	3,1	25,5	14,1	4,6	18,7	36,6	7,6	44,2	318	42,3	40,7
Niveau d'instruction												
Aucun	13,6	6,4	20,0	15,2	7,7	23,0	28,9	14,1	43,0	6 046	53,5	52,5
Primaire	12,7	3,9	16,6	21,0	10,2	31,2	33,7	14,1	47,8	2 270	65,4	62,4
Moyen/secondaire ou plus	16,9	2,4	19,2	25,3	5,4	30,7	42,2	7,8	50,0	2 354	61,5	58,2
Quintile de bien-être économique												
Le plus bas	16,4	5,4	21,8	11,2	4,4	15,7	27,7	9,8	37,5	2 165	41,8	41,3
Second	15,2	5,0	20,2	15,4	7,0	22,5	30,6	12,0	42,6	2 195	52,7	51,3
Moyen	14,4	5,3	19,7	19,4	8,0	27,4	33,8	13,3	47,1	2 142	58,1	56,4
Quatrième	12,2	5,1	17,3	22,4	10,0	32,4	34,6	15,1	49,7	2 027	65,2	61,4
Le plus élevé	12,4	4,0	16,3	25,3	9,5	34,9	37,7	13,5	51,2	2 142	68,1	66,1
Ensemble	14,1	5,0	19,1	18,7	7,8	26,5	32,8	12,7	45,6	10 671	58,1	56,1

Note : Les valeurs figurant dans ce tableau sont basées sur la définition révisée des besoins non satisfaits en matière de planification familiale, décrite dans Bradley et al. 2012.

¹ La demande totale équivaut à la somme des besoins non satisfaits et des besoins satisfaits.

² Le pourcentage de demande satisfaite équivaut aux besoins satisfaits divisés par la demande totale.

³ Les méthodes modernes incluent la stérilisation féminine, la stérilisation masculine, le DIU, les injectables, les implants, la pilule, le condom masculin, le condom féminin, la contraception d'urgence, la Méthode des Jours Fixes (MJF), la Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA) et d'autres méthodes modernes.

Tableau 7.14.2 Besoins et demande en matière de planification familiale pour l'ensemble des femmes et pour les femmes non en union sexuellement actives

Pourcentage de toutes les femmes de 15–49 ans et de femmes de 15–49 ans, non en union sexuellement actives, ayant des besoins non satisfaits en matière de planification familiale, pourcentage dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits, demande totale en planification familiale, pourcentage de la demande en planification familiale qui est satisfaite, et pourcentage de demande satisfaite par des méthodes moderne, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Besoins non satisfaits en matière de planification familiale			Besoins satisfaits en matière de planification familiale (Utilisation actuelle)			Demande totale en planification familiale ¹			Effectif de femmes	Pourcentage de demande satisfaite ²	Pourcentage de demande satisfaite par des méthodes modernes ³
	Pour espacer	Pour limiter	Total	Pour espacer	Pour limiter	Total	Pour espacer	Pour limiter	Total			
ENSEMBLE DES FEMMES												
Groupe d'âges												
15–19	4,1	0,2	4,2	2,1	0,1	2,2	6,2	0,2	6,4	3 877	34,5	31,9
20–24	12,1	0,4	12,5	13,5	0,4	13,9	25,6	0,9	26,4	3 230	52,6	50,4
25–29	14,4	1,0	15,4	20,7	1,8	22,5	35,1	2,8	37,9	2 416	59,4	56,4
30–34	14,8	2,5	17,3	21,8	5,4	27,2	36,6	7,9	44,5	2 216	61,1	59,8
35–39	10,6	7,0	17,7	19,3	11,3	30,7	30,0	18,4	48,3	2 143	63,5	62,3
40–44	5,5	11,3	16,8	11,8	16,5	28,3	17,3	27,8	45,1	1 598	62,8	61,4
45–49	3,0	10,0	13,0	2,6	15,3	17,9	5,6	25,3	30,9	1 104	58,0	55,6
Résidence												
Urbain	7,6	2,8	10,4	14,9	5,8	20,7	22,5	8,6	31,1	8 123	66,5	64,0
Rural	11,2	3,8	15,0	11,0	4,5	15,4	22,2	8,3	30,4	8 460	50,8	49,5
Région												
Dakar	7,6	2,4	10,0	16,2	5,6	21,7	23,8	8,0	31,8	4 209	68,4	65,5
Ziguinchor	10,1	2,2	12,3	13,7	4,1	17,7	23,8	6,2	30,0	550	59,1	57,2
Diourbel	10,1	4,3	14,3	7,6	4,4	12,1	17,7	8,7	26,4	1 752	45,7	44,2
Saint-Louis	5,9	2,5	8,4	17,7	4,3	22,1	23,7	6,8	30,5	1 217	72,4	71,3
Tambacounda	11,2	4,7	15,9	5,0	2,0	7,0	16,2	6,7	22,9	747	30,6	30,1
Kaolack	10,5	5,4	15,8	11,4	6,9	18,3	21,9	12,3	34,1	1 149	53,6	52,4
Thiès	8,3	3,8	12,1	14,0	7,0	21,0	22,4	10,8	33,2	2 539	63,4	60,7
Louga	7,4	1,8	9,1	10,1	2,4	12,5	17,5	4,1	21,6	924	57,7	56,3
Fatick	9,5	3,9	13,4	11,7	7,1	18,8	21,3	11,0	32,2	950	58,4	56,4
Kolda	17,4	2,8	20,2	14,9	4,5	19,4	32,3	7,3	39,6	633	48,9	48,6
Matam	12,9	3,8	16,7	5,3	2,9	8,2	18,2	6,6	24,8	664	33,0	32,6
Kaffrine	11,9	3,7	15,7	15,0	6,4	21,5	27,0	10,2	37,1	625	57,8	57,4
Kédougou	14,5	1,9	16,4	13,0	2,2	15,3	27,5	4,2	31,7	164	48,2	47,9
Sédhiou	16,4	2,2	18,6	12,0	3,3	15,3	28,4	5,5	33,9	462	45,1	43,7
Niveau d'instruction												
Aucun	11,5	5,4	16,9	13,2	6,6	19,9	24,7	12,1	36,8	7 220	54,0	53,0
Primaire	8,9	2,8	11,7	15,0	7,2	22,2	23,9	9,9	33,8	3 416	65,5	62,7
Moyen/secondaire ou plus	7,3	1,0	8,3	11,2	2,2	13,4	18,5	3,2	21,7	5 947	61,9	58,9
Quintile de bien-être économique												
Le plus bas	13,6	4,5	18,1	9,7	3,6	13,3	23,3	8,1	31,4	2 703	42,5	42,0
Second	11,4	3,7	15,1	12,1	5,3	17,3	23,5	9,0	32,4	2 983	53,4	52,0
Moyen	9,6	3,4	13,1	13,3	5,1	18,4	23,0	8,6	31,5	3 362	58,5	56,9
Quatrième	7,6	3,1	10,7	13,8	6,0	19,9	21,4	9,1	30,5	3 552	65,1	61,5
Le plus élevé	6,8	2,2	9,0	14,4	5,3	19,8	21,2	7,6	28,7	3 983	68,8	66,9
Ensemble	9,5	3,3	12,7	12,9	5,2	18,0	22,3	8,4	30,8	16 583	58,6	56,7
FEMMES NON EN UNION SEXUELLEMENT ACTIVES ⁴												
Ensemble	40,2	2,3	42,5	36,3	5,2	41,5	76,5	7,5	84,0	79	49,4	47,7

Note : Les valeurs figurant dans ce tableau sont basées sur la définition révisée des besoins non satisfaits en matière de planification familiale, décrite dans Bradley et al., 2012.

¹ La demande totale équivaut à la somme des besoins non satisfaits et des besoins satisfaits.

² Le pourcentage de demande satisfaite équivaut aux besoins satisfaits divisés par la demande totale.

³ Les méthodes modernes incluent la stérilisation féminine, la stérilisation masculine, le DIU, les injectables, les implants, la pilule, le condom masculin, le condom féminin, la contraception d'urgence, la Méthode des Jours Fixes (MJF), la Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA) et d'autres méthodes modernes.

⁴ Femmes qui ont eu des rapports sexuels dans les 30 jours qui ont précédé l'enquête

Tableau 7.15 Prise de décision concernant le recours à la planification familiale

Répartition (en %) des femmes actuellement en union selon la personne qui prend, habituellement, la décision d'utiliser ou non la planification familiale, EDS-C Sénégal 2023

Décisionnaire	Pourcentage
Principalement la femme	32,7
Femme et mari/partenaire conjointement	29,7
L'opinion de la femme est plus importante	10,0
L'opinion de la femme et du mari/partenaire sont d'égale importance	9,4
L'opinion de la femme est moins importante que celle du mari/partenaire	10,3
Principalement le mari	35,0
Quelqu'un d'autre/autre	2,6
Total	100,0
Effectif de femmes actuellement mariées	10 671

Tableau 7.16 Prise de décision concernant la planification familiale selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans actuellement en union en fonction de la personne qui prend habituellement la décision d'utiliser ou pas la planification familiale et pourcentage qui participe à la décision d'utiliser ou non la planification familiale, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Principalement la femme	La femme et le mari/partenaire ensemble	Principalement le mari/partenaire	Quelqu'un d'autre/autre	Total	Pourcentage qui participe à la prise de décision sur la planification familiale	Effectif de femmes
Groupe d'âges							
15–19	26,0	21,4	48,7	3,9	100,0	47,4	728
20–24	25,8	29,4	41,9	2,9	100,0	55,2	1 872
25–29	29,0	31,3	37,5	2,2	100,0	60,3	1 892
30–34	33,0	31,3	33,7	2,1	100,0	64,2	1 932
35–39	33,9	32,3	32,2	1,7	100,0	66,2	1 913
40–44	39,8	30,2	27,0	3,0	100,0	70,0	1 392
45–49	46,0	23,8	26,0	4,1	100,0	69,8	942
Utilisation de la planification familiale							
Utilise actuellement	33,3	41,6	24,0	1,1	100,0	74,9	2 823
N'utilise pas actuellement ¹	32,5	25,4	39,0	3,1	100,0	57,9	7 848
Nombre d'enfants vivants							
0	29,5	28,0	36,3	6,2	100,0	57,5	1 329
1–2	29,9	31,6	36,4	2,1	100,0	61,5	3 616
3–4	34,0	31,9	32,4	1,7	100,0	65,9	3 040
5+	36,7	25,3	35,5	2,5	100,0	62,1	2 685
Résidence							
Urbain	35,2	39,0	23,1	2,7	100,0	74,2	4 501
Rural	30,9	22,8	43,7	2,6	100,0	53,8	6 170
Région							
Dakar	33,8	47,6	16,2	2,4	100,0	81,4	2 257
Ziguinchor	46,3	26,1	25,5	2,1	100,0	72,4	281
Diourbel	26,9	19,4	47,8	5,9	100,0	46,3	1 219
Saint-Louis	38,2	32,4	28,2	1,3	100,0	70,6	820
Tambacounda	43,5	4,3	51,7	0,5	100,0	47,8	563
Kaolack	28,4	22,1	49,2	0,2	100,0	50,5	826
Thiès	30,0	40,5	26,5	2,9	100,0	70,6	1 483
Louga	37,0	22,9	37,0	3,1	100,0	59,9	690
Fatick	27,5	24,8	46,0	1,7	100,0	52,3	615
Kolda	29,8	23,7	44,1	2,4	100,0	53,5	492
Matam	54,9	15,9	27,7	1,6	100,0	70,8	470
Kaffrine	18,4	27,1	50,3	4,3	100,0	45,4	514
Kédougou	19,7	13,6	58,6	8,0	100,0	33,4	123
Sédhiou	26,8	16,2	55,5	1,5	100,0	43,0	318
Niveau d'instruction							
Aucun	32,1	24,2	40,8	2,9	100,0	56,3	6 046
Primaire	35,3	34,6	28,2	1,9	100,0	69,9	2 270
Moyen/secondaire ou plus	31,9	39,0	26,7	2,5	100,0	70,9	2 354
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	31,8	15,5	50,2	2,5	100,0	47,3	2 165
Second	30,3	23,6	43,4	2,7	100,0	53,9	2 195
Moyen	31,8	30,0	35,7	2,6	100,0	61,7	2 142
Quatrième	36,5	36,3	24,8	2,4	100,0	72,8	2 027
Le plus élevé	33,5	43,6	20,0	2,8	100,0	77,2	2 142
Ensemble	32,7	29,7	35,0	2,6	100,0	62,4	10 671

¹ Les non-utilisatrices incluent les femmes enceintes.

Tableau 7.17 Pressions subies pour tomber enceinte

Pourcentage de femmes actuellement en union qui ont déjà subi des pressions de la part de leur mari/partenaire ou d'un autre membre de la famille pour tomber enceinte alors qu'elles ne le souhaitaient pas, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage de femmes ayant subi des pressions de la part de leur mari/partenaire ou d'un autre membre de la famille pour tomber enceinte	Effectif de femmes
Groupe d'âges		
15–19	5,7	728
20–24	7,7	1 872
25–29	10,0	1 892
30–34	8,6	1 932
35–39	8,3	1 913
40–44	10,6	1 392
45–49	6,4	942
Nombre d'enfants vivants		
0	11,0	1 329
1–2	10,0	3 616
3–4	8,1	3 040
5+	5,7	2 685
Utilisation de la planification familiale		
Utilise actuellement	8,8	2 823
N'utilise pas actuellement ¹	8,4	7 848
Résidence		
Urbain	10,8	4 501
Rural	6,8	6 170
Région		
Dakar	13,1	2 257
Ziguinchor	13,7	281
Diourbel	4,0	1 219
Saint-Louis	13,6	820
Tambacounda	9,1	563
Kaolack	8,2	826
Thiès	5,8	1 483
Louga	7,6	690
Fatick	7,6	615
Kolda	7,1	492
Matam	4,6	470
Kaffrine	6,5	514
Kédougou	5,7	123
Sédhiou	3,5	318
Niveau d'instruction		
Aucun	7,0	6 046
Primaire	11,7	2 270
Moyen/secondaire ou plus	9,1	2 354
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	6,0	2 165
Second	7,9	2 195
Moyen	8,5	2 142
Quatrième	9,8	2 027
Le plus élevé	10,2	2 142
Ensemble	8,5	10 671

¹ Les non-utilisatrices incluent les femmes enceintes.

Tableau 7.18 Utilisation future de la contraception

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans, actuellement en union, qui n'utilisent pas de méthode contraceptive par intention d'utiliser dans le futur, selon le nombre d'enfants vivants, EDS-C Sénégal 2023

Intention d'utiliser dans le futur	Nombre d'enfants vivants ¹					Ensemble
	0	1	2	3	4+	
A l'intention d'utiliser	18,9	28,4	27,2	24,2	20,8	23,5
Pas sûre	18,0	15,0	13,2	11,2	7,7	11,9
N'a pas l'intention d'utiliser	63,1	56,6	59,6	64,6	71,5	64,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	1 091	1 417	1 304	1 197	2 838	7 848

¹ Y compris la grossesse actuelle

Tableau 7.19.1 Exposition aux messages sur la planification familiale : Femme

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui ont entendu ou vu des messages spécifiques sur la planification familiale dans les 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Radio	Télévision	Journal/ magazine	Téléphone portable	Média Sociaux ¹	Poster/ dépliant/ brochure	Publicité à l'extérieur ou panneau d'affichage	Réunion ou événement communautaire	Aucun de ces huit médias	Effectif de femmes
Groupe d'âges										
15–19	15,3	19,7	5,1	4,2	9,0	10,1	10,8	12,5	63,3	3 877
20–24	25,9	30,5	8,0	6,8	15,5	19,0	16,1	20,0	45,2	3 230
25–29	32,4	37,7	8,1	8,6	19,8	24,7	20,4	24,8	36,2	2 416
30–34	33,2	37,7	6,7	6,9	13,1	23,1	19,8	24,5	37,4	2 216
35–39	33,9	37,6	8,4	6,7	11,6	23,2	18,9	24,9	38,6	2 143
40–44	35,0	39,1	7,3	5,3	9,4	22,9	17,5	24,7	38,7	1 598
45–49	36,0	38,5	8,3	5,3	7,6	23,3	18,6	25,2	41,3	1 104
Résidence										
Urbain	26,4	38,4	9,1	7,0	17,8	22,4	20,6	20,1	42,1	8 123
Rural	29,4	26,4	5,3	5,4	7,8	16,7	12,9	21,9	48,5	8 460
Région										
Dakar	22,6	39,9	8,3	5,6	21,0	22,5	23,0	16,5	41,6	4 209
Ziguinchor	26,6	36,7	14,3	14,7	19,7	18,3	19,8	31,6	44,4	550
Diourbel	30,9	33,9	4,2	5,6	5,6	10,3	12,5	22,3	46,4	1 752
Saint-Louis	30,6	26,5	4,4	4,7	7,8	18,1	8,6	17,4	45,2	1 217
Tambacounda	19,6	17,6	5,8	6,3	5,3	8,0	8,2	23,9	60,3	747
Kaolack	53,8	53,8	26,0	20,5	20,9	30,9	34,4	52,7	24,9	1 149
Thiès	24,8	32,0	4,0	2,5	11,9	22,7	14,1	15,9	45,0	2 539
Louga	42,1	40,5	7,2	8,4	15,4	17,9	22,0	28,9	39,8	924
Fatick	23,5	24,3	6,4	7,1	10,5	23,5	14,7	18,5	48,4	950
Kolda	28,8	9,5	1,9	1,8	4,1	18,7	3,3	18,8	46,1	633
Matam	9,5	9,2	2,0	1,8	2,0	5,4	4,4	6,2	79,4	664
Kaffrine	44,8	28,8	2,5	3,5	2,8	30,4	15,6	14,4	37,4	625
Kédougou	31,0	21,7	7,2	7,0	8,0	24,3	22,5	35,9	41,1	164
Sédhiou	8,5	10,4	1,5	2,0	5,1	4,9	4,5	15,3	73,2	462
Niveau d'instruction										
Aucun	29,8	28,7	4,7	4,5	6,1	16,3	12,6	22,3	47,9	7 220
Primaire	27,1	33,7	5,6	5,4	10,4	19,3	15,1	20,8	46,2	3 416
Moyen/secondaire ou plus	26,1	35,7	11,0	8,7	22,0	23,5	22,5	19,5	41,8	5 947
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	27,8	12,4	3,2	3,5	3,7	14,8	9,3	19,9	53,9	2 703
Second	32,9	28,6	7,3	7,0	8,4	19,0	15,4	25,9	46,3	2 983
Moyen	27,8	36,0	6,6	6,3	10,1	18,3	15,0	22,8	45,8	3 362
Quatrième	27,7	39,1	8,3	5,7	14,1	20,9	19,1	22,4	42,5	3 552
Le plus élevé	24,7	39,1	9,2	7,8	22,9	22,9	21,8	15,3	41,0	3 983
Ensemble	27,9	32,3	7,1	6,2	12,7	19,5	16,7	21,0	45,4	16 583

¹ Les médias sociaux incluent les plateformes comme Facebook, Twitter, ou Instagram.

Tableau 7.19.2 Exposition aux messages sur la planification familiale : Homme

Pourcentage d'hommes de 15–49 ans qui ont entendu ou vu messages spécifiques sur la planification familiale dans les 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Radio	Télévision	Journal/ magazine	Téléphone portable	Média Sociaux ¹	Poster/ dépliant/ brochure	Publicité à l'extérieur ou panneau d'affichage	Réunion ou événement communautaire	Aucun de ces huit médias	Effectif d'hommes
Groupe d'âges										
15–19	9,4	16,1	3,0	3,1	13,1	6,9	9,6	15,0	63,9	1 517
20–24	19,8	27,1	8,3	5,5	25,5	12,4	18,0	15,8	44,1	1 107
25–29	25,9	34,9	9,6	8,1	26,3	17,6	23,8	24,4	35,2	726
30–34	34,4	34,9	8,3	7,7	27,0	15,3	23,8	21,5	32,8	674
35–39	37,3	43,0	9,5	8,2	22,9	17,7	23,7	19,9	33,2	672
40–44	39,1	39,6	16,7	8,8	20,1	14,0	25,9	23,3	29,3	520
45–49	40,9	40,6	8,6	6,1	16,2	12,0	21,5	23,2	33,1	455
Résidence										
Urbain	28,5	36,3	11,2	7,8	27,1	17,7	27,6	16,2	37,7	3 099
Rural	21,0	22,8	4,2	4,0	13,5	6,6	8,3	22,7	50,2	2 572
Région										
Dakar	32,8	39,6	14,7	9,8	33,0	24,4	36,5	9,8	34,3	1 732
Ziguinchor	11,4	15,5	2,3	4,3	5,5	3,0	8,8	11,7	65,3	225
Diourbel	25,7	33,4	5,9	9,2	23,8	9,0	18,4	30,0	32,5	475
Saint-Louis	18,7	23,8	4,8	2,7	10,5	11,6	18,3	11,0	58,3	423
Tambacounda	17,0	15,6	1,4	1,7	8,2	2,8	6,9	40,1	45,9	254
Kaolack	27,8	23,0	1,9	2,3	14,9	8,0	21,6	51,4	27,5	317
Thiès	17,6	37,6	6,4	3,2	22,0	9,3	6,9	11,2	47,3	897
Louga	21,4	23,7	7,1	3,1	8,8	7,2	13,0	15,8	56,8	215
Fatick	19,5	20,1	2,4	3,8	17,8	1,4	3,9	17,3	53,4	275
Kolda	18,0	14,1	5,1	2,6	12,1	8,3	5,9	16,1	66,6	225
Matam	26,3	28,9	10,8	8,4	12,8	8,5	8,5	29,8	46,8	209
Kaffrine	41,5	22,1	3,6	5,4	15,2	4,9	7,5	62,4	23,8	192
Kédougou	22,4	20,4	4,8	3,4	20,0	3,9	9,8	10,8	56,1	67
Sédhiou	29,1	15,8	7,4	11,3	9,2	8,2	7,8	17,0	54,4	166
Niveau d'instruction										
Aucun	21,3	21,5	2,1	3,4	11,4	5,8	10,4	21,4	48,8	2 103
Primaire	24,3	30,1	4,9	4,4	13,7	10,7	14,9	15,3	47,5	1 154
Moyen/secondaire ou plus	28,7	37,7	14,6	9,3	32,7	19,6	28,1	19,0	36,7	2 414
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	18,4	8,4	2,5	3,0	7,7	3,3	5,1	26,3	56,5	916
Second	22,6	22,2	4,0	3,9	11,0	5,7	8,1	25,6	49,3	934
Moyen	23,3	29,9	5,2	4,5	15,5	9,4	15,1	17,2	47,5	1 197
Quatrième	23,4	35,7	6,7	5,2	24,3	14,0	23,7	16,3	40,0	1 350
Le plus élevé	35,1	46,0	18,8	12,5	39,2	26,1	35,0	14,0	29,2	1 273
Ensemble 15–49	25,1	30,2	8,0	6,1	20,9	12,7	18,8	19,1	43,4	5 671
50–59	40,9	36,2	9,0	9,0	15,2	15,6	23,8	25,3	34,0	650
Ensemble 15–59	26,7	30,8	8,1	6,4	20,3	13,0	19,4	19,8	42,4	6 321

¹ Les médias sociaux incluent les plateformes comme Facebook, Twitter, ou Instagram.

Tableau 7.20 Contact des non utilisatrices de la contraception avec des prestataires en planification familiale

Parmi les femmes de 15–49 ans non utilisatrices de la contraception, pourcentage qui, au cours des 12 derniers mois, ont reçu la visite d'un agent de santé avec qui elles ont parlé de planification familiale, pourcentage qui se sont rendues dans un établissement de santé et ont parlé de planification familiale, pourcentage qui se sont rendues dans un établissement de santé et n'ont pas parlé de planification familiale et pourcentage qui n'ont pas parlé de planification familiale, que ce soit avec un agent de santé ou dans un établissement de santé, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage de femmes ayant reçu la visite d'un agent de santé avec qui elles ont parlé de planification familiale	Pourcentage de femmes qui se sont rendues dans un établissement de santé au cours des 12 derniers mois et qui : Ont parlé de planification familiale	N'ont pas parlé de planification familiale	Pourcentage de femmes n'ayant pas parlé de planification familiale, ni avec un agent de santé, ni dans un établissement de santé	Effectif de femmes
Groupe d'âges					
15–19	0,8	3,1	29,7	96,7	3 791
20–24	3,6	12,8	41,7	85,5	2 781
25–29	4,6	18,2	47,2	80,1	1 871
30–34	3,9	19,0	46,5	79,7	1 612
35–39	4,8	16,1	46,8	82,2	1 485
40–44	4,0	12,5	45,5	85,6	1 146
45–49	2,1	5,1	53,8	93,3	906
Résidence					
Urbain	3,3	10,7	46,2	88,1	6 441
Rural	2,8	12,0	37,0	86,8	7 153
Région					
Dakar	4,0	11,7	50,7	87,2	3 295
Ziguinchor	4,8	14,8	31,8	83,4	452
Diourbel	1,5	8,3	38,5	90,6	1 541
Saint-Louis	3,2	10,9	40,1	87,2	948
Tambacounda	3,9	6,7	29,1	92,1	694
Kaolack	2,8	17,2	36,7	81,7	939
Thiès	1,1	9,8	49,8	89,4	2 004
Louga	1,2	10,8	38,3	88,7	808
Fatick	3,6	13,3	38,9	85,4	771
Kolda	4,8	12,4	24,9	85,3	510
Matam	1,8	8,6	39,4	90,6	610
Kaffrine	4,0	19,9	39,4	79,0	491
Kédougou	11,4	20,3	33,8	75,1	139
Sédhiou	5,6	7,4	18,6	89,9	391
Niveau d'instruction					
Aucun	3,3	13,1	39,7	85,5	5 786
Primaire	3,3	11,4	44,1	87,2	2 659
Moyen/secondaire ou plus	2,7	9,4	41,8	89,6	5 148
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	3,2	12,2	31,7	86,6	2 342
Second	3,0	13,3	35,5	85,6	2 466
Moyen	3,0	11,4	41,3	87,0	2 742
Quatrième	3,6	10,9	45,5	87,8	2 847
Le plus élevé	2,5	9,8	49,3	89,3	3 196
Ensemble	3,0	11,4	41,4	87,4	13 593

MORTALITÉ INFANTILE ET MORTALITE JUVÉNILE

Principaux résultats

- **Mortalité infantile** : Pour la période des cinq années ayant précédé l'enquête, le quotient de mortalité infantile est estimé à 31 ‰. Cela signifie que sur 1 000 naissances vivantes, 31 décèdent avant leur premier anniversaire.
- **Mortalité infanto-juvénile** : Le quotient de mortalité infanto-juvénile est estimé à 40 ‰. En d'autres termes, au Sénégal pour la période des cinq années ayant précédé l'enquête, sur 1 000 naissances vivantes, 40 décèdent avant leur cinquième anniversaire.
- **Variations par milieu de résidence** : Le risque de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire est plus élevé en milieu rural (45 ‰) qu'en milieu urbain (31 ‰).

Les informations sur la mortalité des enfants sont non seulement pertinentes pour l'évaluation démographique de la population mais elles constituent aussi un indicateur important du développement socio-économique ainsi que de la qualité de vie dans le pays. Elles permettent d'identifier les enfants à haut risque de mortalité et elles peuvent être utiles pour mettre en place des stratégies pour réduire ce risque.

Ce chapitre présente des informations sur le niveau, les tendances et les différentiels des taux de mortalité périnatale, néonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile. Il présente également les facteurs biodémographiques et les comportements procréateurs qui contribuent à augmenter les risques de mortalité des nourrissons et des enfants. Les indicateurs de mortalité sont calculés à partir des informations rétrospectives recueillies dans l'historique des grossesses, où les femmes enquêtées déclarent toutes les naissances qu'elles ont eues, ainsi que pour chaque enfant, la date de naissance, l'état de survie, l'âge actuel ou l'âge au moment du décès.

La qualité de ces estimations dépend de la capacité de la mère à se souvenir de tous les enfants qu'elle a mis au monde, de leur date de naissance et de leur âge au moment de leur décès. Les problèmes qui peuvent affecter la qualité des données comprennent :

- l'omission sélective de l'historique des grossesses des naissances qui n'ont pas survécu, ce qui pourrait entraîner une sous-estimation de la mortalité infantile.
- un déplacement des dates de naissance, qui peut biaiser les tendances de la mortalité. Cela peut se produire si l'enquêteur enregistre une naissance à une date différente de celle à laquelle elle a effectivement eu lieu. Cela peut également se produire si l'enquêteur omet d'enregistrer certaines naissances vivantes, entraînant de ce fait un manque d'informations sur une longue série de questions s'y rapportant.

- l'exactitude de la déclaration de l'âge de l'enfant lors de son décès. Une déclaration erronée peut biaiser les variations de la mortalité par âge, en particulier, si l'effet net de cette déclaration erronée aboutit à transposer des décès d'une tranche d'âge à une autre.
- toute méthode de mesure de la mortalité infantile qui se fonde sur les déclarations des mères (par exemple, l'historique des grossesses) suppose que la mortalité des femmes adultes n'est pas élevée ou, si elle l'est, que la corrélation entre les risques de mortalité des mères et ceux des enfants est minime ou nulle.

8.1 MORTALITÉ INFANTILE ET MORTALITÉ JUVÉNILE

Mortalité néonatale : probabilité de décéder avant d'atteindre un mois.

Mortalité post-néonatale : probabilité de décéder entre le premier mois et le premier anniversaire (différence entre la mortalité infantile et la mortalité néonatale).

Mortalité infantile : probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire.

Mortalité juvénile : probabilité de décéder entre le premier anniversaire et le cinquième anniversaire.

Mortalité infanto-juvénile : probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire.

Au cours des cinq années précédant l'enquête (2019-2023), le quotient de mortalité infantile est estimé à 31 ‰ et celui de la mortalité juvénile à 9 ‰ (**Tableau 8.1**). Cela veut dire sur 1 000 naissances vivantes, 31 meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire et 9 décèdent entre le premier et le cinquième anniversaire.

Durant la même période, le risque global de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire est estimé à 40 ‰. Autrement dit, sur 1 000 naissances vivantes, 40 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Par ailleurs, il est à noter que les décès néonataux représentent près de trois quarts des décès infantiles.

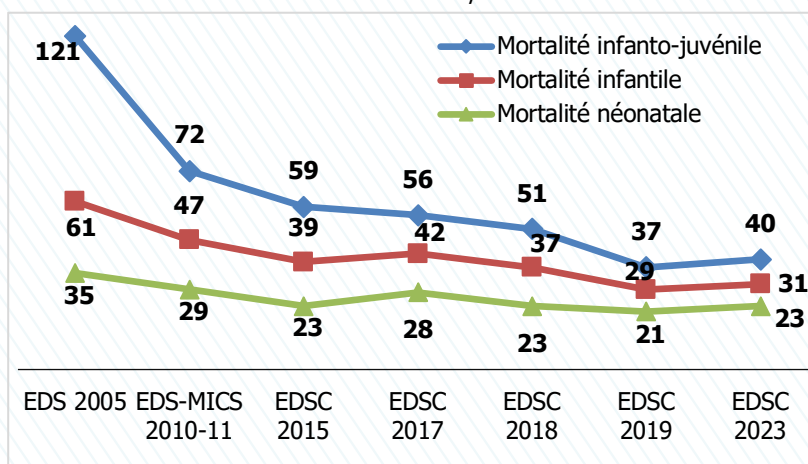
Tendances :

- Les tendances de la mortalité des enfants au cours des vingt-sept dernières années montrent globalement une baisse du niveau de la mortalité, quelle que soit la composante de la mortalité.

- De 1997 à 2023, le quotient de mortalité néonatale est passé de 37 ‰ à 23 ‰, soit une baisse de 38 %. Pour la mortalité infantile, le quotient est passé de 68 ‰ à 31 ‰, soit une baisse de 54 %, dépassant ainsi celle enregistrée entre 1997-2014 où le quotient est passé de 68 ‰ à 33 ‰, soit une baisse de 51 %.

Graphique 8.1 Tendances de la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Décès pour 1 000 naissances vivantes pour la période des 5 ans avant l'enquête



- La diminution de la mortalité infanto-juvénile sur la période a été plus importante : le quotient étant passé de 139 ‰ à 40 ‰. La plus forte baisse a été enregistrée sur la période 2005-2010. En effet, au cours de cette période, le quotient de mortalité est passé de 121 ‰ à 72 ‰, soit une baisse de 40 % (**Graphique 8.1**).

Variations par caractéristique

Les niveaux de mortalité par sexe et par milieu de résidence présentés au **tableau 8.2** sont calculés pour la période des cinq années ayant précédé l'enquête. Par contre, les estimations selon d'autres caractéristiques sociodémographiques ont été faites pour la période des dix années avant l'enquête, de façon à disposer dans chaque sous-groupe de population d'un nombre de cas suffisamment important afin d'avoir de meilleures estimations (**Tableau 8.3**).

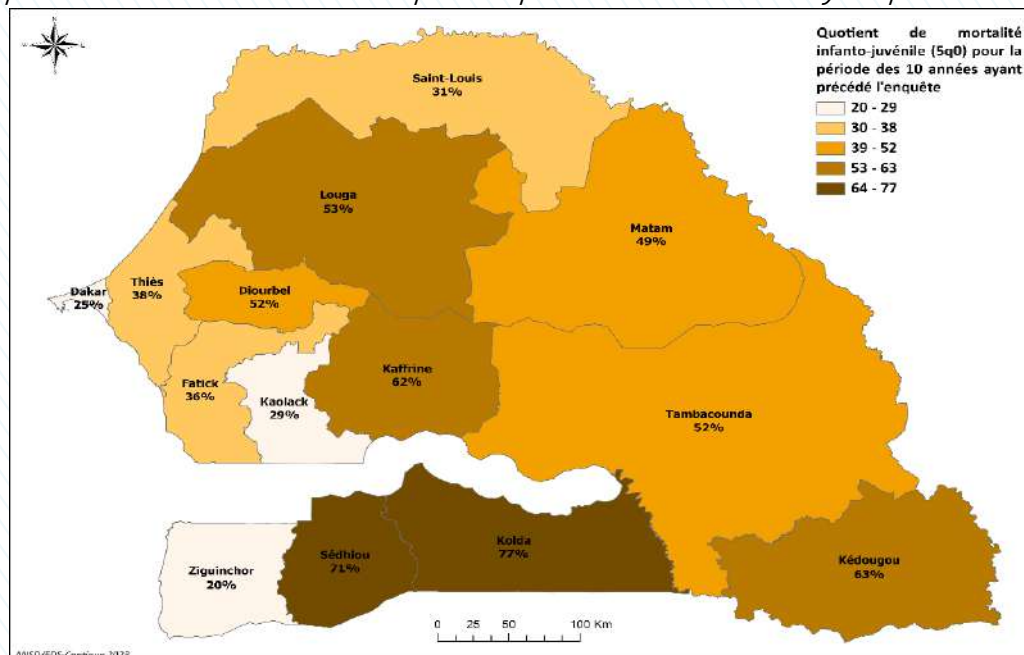
- Les niveaux de mortalité varient selon le milieu de résidence. En effet, quel que soit le type de mortalité considéré, le quotient est nettement plus élevé en milieu rural. Ainsi, pour la mortalité infantile, le quotient est de 35 ‰ en milieu rural, contre 25 ‰ en milieu urbain. Il en est de même du quotient de mortalité néonatale qui passe de 26 ‰ en milieu rural à 18 ‰ en milieu urbain. La probabilité de décéder entre le premier et le cinquième anniversaire est aussi nettement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (10 ‰ contre 6 ‰). Globalement, le risque de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire varie de 45 ‰ en milieu rural à 31 ‰ en milieu urbain (**Tableau 8.2**).
- Quelle que soit la composante, les données montrent que plus l'instruction de la mère est élevée, plus les niveaux de mortalité sont faibles. En effet, le quotient de mortalité infantile est plus élevé chez les enfants dont la mère n'a aucun niveau d'instruction (35 ‰) que chez ceux dont elle a le niveau moyen, secondaire ou plus (24 ‰). En ce qui concerne la mortalité juvénile, les quotients observés sont plus faibles que ceux de la mortalité infantile : de 12 ‰ chez les enfants dont la mère n'a aucun niveau d'instruction, le quotient de mortalité juvénile chute à 4 ‰ parmi les enfants dont la mère a un niveau d'instruction secondaire ou plus. Quant au quotient de mortalité infanto-juvénile, il varie de 46 ‰ chez les enfants dont la mère n'a aucun niveau d'instruction à 29 ‰ chez ceux dont la mère a le niveau moyen/secondaire ou plus (**Tableau 8.3** et **Graphique 8.2**).
- La mortalité des enfants varie avec le niveau de bien-être économique du ménage. Les probabilités de décéder augmentent quand l'enfant réside dans un ménage classé dans le quintile le plus pauvre, comparé à celui résidant dans un ménage classé dans le quintile le plus riche. En effet, le quotient de mortalité infantile varie de 40 ‰ à 25 ‰ pour lesdits quintiles et le quotient de mortalité juvénile de 15 ‰ à 6 ‰.
- Le niveau de mortalité infanto-juvénile varie sensiblement d'une région administrative à l'autre. Certaines régions du Sud du pays restent les plus touchées : les quotients varient de 77 ‰ dans la région de Kolda à 71 ‰ dans celle de Sédhiou, puis à 63 ‰ dans celle de Kédougou. La région de Kaffrine (62 ‰), celle de Louga (53 ‰), Tambacounda (52 ‰), Diourbel (52 ‰) et Matam (49 ‰) enregistrent aussi, mais dans une moindre mesure, des niveaux élevés de mortalité. Les régions de Thiès (38 ‰), Fatick (36 ‰), Saint-Louis (31 ‰), Kaolack (29 ‰), Dakar (25 ‰) et Ziguinchor (20 ‰) ont les quotients de mortalité infanto-juvénile les plus bas (**Graphique 8.2**).
- Le risque de décéder avant le premier mois de vie présente également des disparités entre les régions. Les quotients de mortalité néonatale les plus élevés sont enregistrés dans les régions de Sédhiou (40 ‰), Kolda (39 ‰), Louga (34 ‰), Kaffrine (34 ‰), Kédougou (30 ‰) et Diourbel (30 ‰). À l'inverse, les régions de Dakar (16 ‰), Kaolack (11 ‰) et Ziguinchor (9 ‰) ont les

quotients de mortalité néonatale les plus bas, suivant ainsi la même tendance que la mortalité infanto-juvénile.

- Concernant, la mortalité infantile, on constate des écarts importants entre certaines régions : par exemple, le niveau de la région de Ziguinchor (17 ‰) est trois fois moins élevé que celui de la région de Sédhiou (58 ‰) qui enregistre le niveau le plus élevé. Les régions de Kolda (54 ‰), Kaffrine (44 ‰), Kédougou (43 ‰), Louga (43 ‰) et Matam (41 ‰) enregistrent aussi des niveaux de mortalité infantile élevés (**Tableau 8.3**).

Graphique 8.2 Mortalité infanto-juvénile par région

Décès pour 1 000 naissances vivantes pour la période des 10 années ayant précédé l'enquête



8.2 FACTEURS DE RISQUE BIODÉMOGRAPHIQUES

Le rôle déterminant de certains facteurs de risques sur les niveaux de mortalité des enfants, basés sur les caractéristiques de la mère et de l'enfant a été mis en évidence dans de nombreuses études. Les **tableaux 8.2** et **8.3** présentent les niveaux de mortalité néonatale, infantile et infanto-juvénile en fonction de ces facteurs de risques.

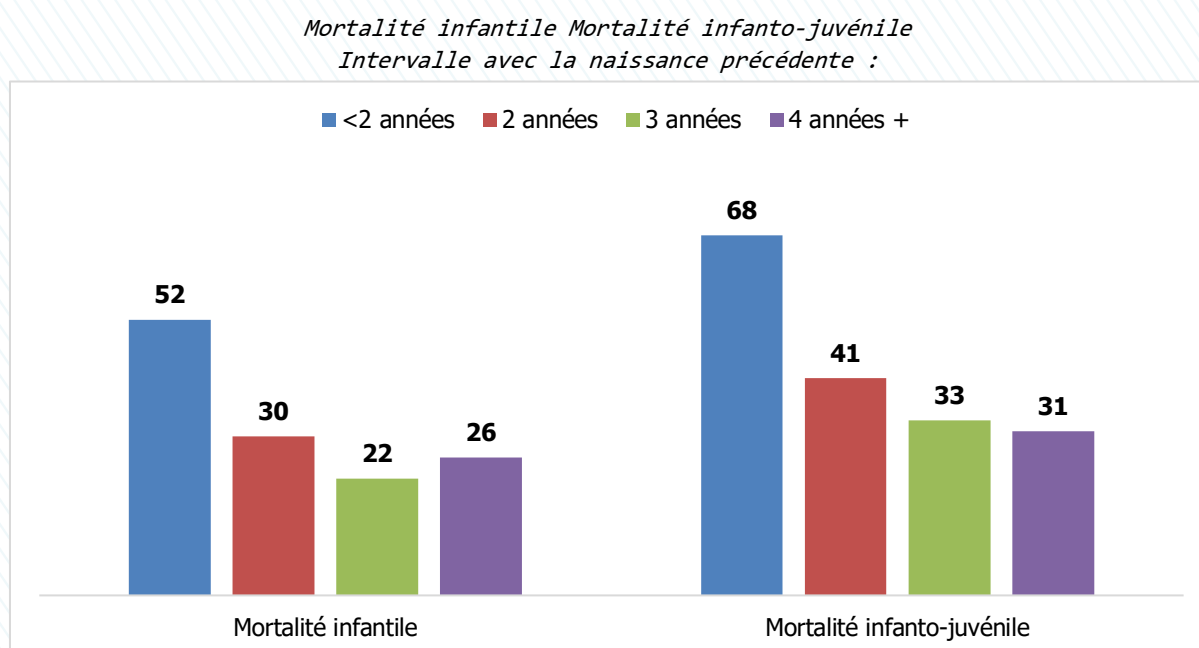
Variations par caractéristique

- Comme dans la plupart des populations, les garçons présentent au Sénégal un risque de mortalité plus élevé que les filles à tous les âges. En effet, les quotients de mortalité néonatale sont estimés à 27 ‰ chez les garçons, contre 20 ‰ chez les filles ; ceux de la mortalité infantile à 35 ‰ contre 27 ‰, juvénile à 10 ‰ contre 7 ‰ et infanto-juvénile à 45 ‰ contre 34 ‰.
- La mortalité des enfants varie selon l'âge de la mère. Les enfants dont l'âge de la mère à leur naissance était de 40-39 ans courent un risque plus élevé de décéder avant d'atteindre leur 1er anniversaire (57 ‰). Par contre, le quotient de mortalité juvénile est plus élevé chez les enfants dont la mère avait moins de 20 ans à leur naissance (13 ‰).
- Le rang de naissance influence les risques de décéder des enfants, en particulier pendant le premier mois. Pendant cette période de la vie, il apparaît que les naissances de rang 1 et les

naissances de rangs élevés sont celles qui courent les risques les plus élevés, le quotient de mortalité variant de 27 ‰ pour le rang 1 à 37 ‰ pour les rangs 7 ou plus contre 20 ‰ et 23 ‰ pour les autres rangs. On retrouve cette même variation selon le rang de naissance pour la composante infantile : 35 ‰ pour le rang 1 et 51 ‰ pour les rangs 7 ou plus contre 27 ‰ et 32 ‰ pour les autres rangs. Les niveaux de la mortalité juvénile et la mortalité infanto-juvénile sont un peu plus élevés pour les naissances de rangs sept ou plus (respectivement 21 ‰ et 70 ‰).

- Quelle que soit la composante de la mortalité, le risque de décéder diminue avec l'augmentation de l'intervalle intergénéral. En effet, le quotient de mortalité infantile des enfants nés moins de deux ans après la naissance précédente est plus élevé que celui des enfants dont la naissance a eu lieu au moins quatre ans après la naissance précédente (52 ‰ contre 26 ‰). Le quotient de mortalité infanto-juvénile passe de 68 ‰ quand l'intervalle est inférieur à deux ans à 31 ‰ quand il est de quatre ans ou plus (**Tableau 8.3** et **Graphique 8.3**).

Graphique 8.3 Mortalité des enfants de moins de 5 ans selon l'intervalle avec la naissance précédente



8.3 MORTALITÉ PÉRINATALE

Taux de mortalité périnatale

Les décès périnataux comprennent les mort-nés (décès fœtaux survenant après 28 semaines de gestation) et les décès néonataux précoces (décès de naissances vivantes qui se sont produits dans les 7 premiers jours). Le taux de mortalité périnatale est calculé comme étant le nombre de décès périnataux pour 1 000 grossesses d'une durée de 28 semaines ou plus.

Échantillon : Nombre de grossesses d'une durée de 28 semaines ou plus chez les femmes de 15-49 ans au cours des 5 années précédant l'enquête.

En 2014, le Plan d'action pour chaque nouveau-né (Every Newborn Action Plan (ENAP)), une initiative mondiale et multipartenaires destinée à mettre fin à la mortalité maternelle et néonatale évitable, ainsi qu'à la mortinatalité, a fixé pour objectif des taux nationaux de mortinatalité de 12 ou moins pour 1 000 naissances dans tous les pays d'ici 2030 (OMS, 2014).

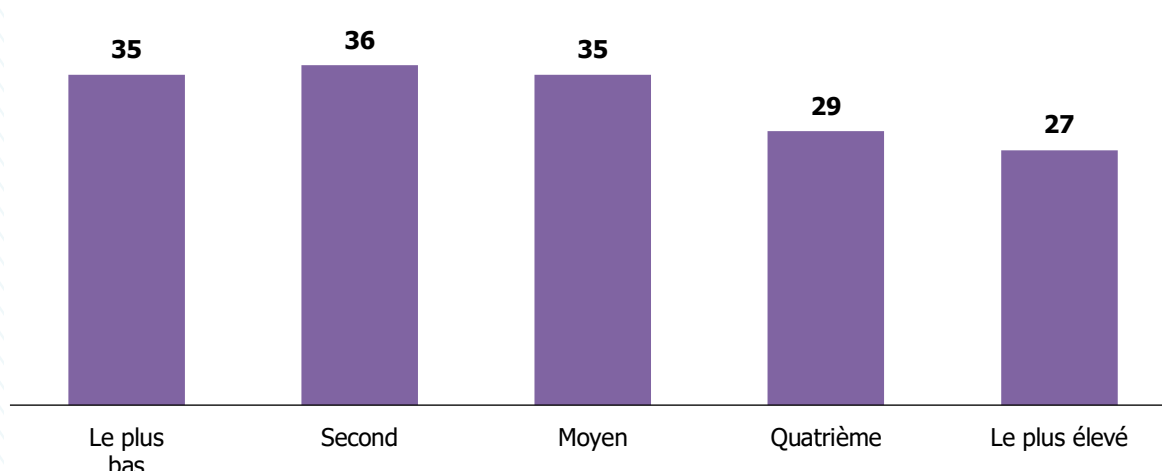
Pour la période des cinq années ayant précédé l'enquête, 159 mort-nés et 168 décès néonataux précoces ont été enregistrés (**Tableau 8.4**). Le taux de mortalité périnatale est donc estimé à 33 décès pour mille grossesses (33 ‰) de 28 semaines ou plus.

Variations par caractéristique

- Le taux de mortalité périnatale est plus faible chez les femmes âgées de 20-29 ans à la naissance (27 décès pour mille grossesses). Il est plus élevé aux âges extrêmes de la vie reproductive c'est-à-dire auprès des femmes âgées de 40-49 ans (46 ‰) et de moins de 20 ans (41 ‰).
- Des variations relativement importantes selon la durée de l'intervalle avec la naissance précédente sont observées. Le taux de mortalité périnatale est plus élevé quand l'intervalle avec la naissance précédente est inférieur à 15 mois (44 ‰) mais aussi quand il s'agit d'une première grossesse (37 ‰). Avec 22 décès pour 1000 grossesses de 28 semaines ou plus, le taux de mortalité périnatale le plus faible est enregistré quand l'intervalle avec la naissance précédente est compris entre 27-38 mois.
- La mortalité périnatale est plus élevée en milieu rural (37 ‰) qu'en milieu urbain (26 ‰).
- À l'échelle régionale, les différences de niveaux de mortalité périnatale varient du simple au double. En effet, les taux les plus faibles sont observés dans la région de Kaolack (20 ‰), et dans une moindre mesure, dans celle de Dakar (23 ‰). Par contre, les régions de Sédhiou (47 ‰), Thiès (45 ‰) et Kédougou (40 ‰) enregistrent les plus élevés.
- Contrairement à la mortalité néonatale, le taux de mortalité périnatale est plus élevé chez les enfants dont la mère a un niveau d'instruction moyen, secondaire ou supérieur (34 ‰) que chez ceux dont la mère a un niveau d'instruction inférieur (29 ‰ pour le niveau primaire et 33 ‰ pour les mères n'ayant aucun niveau d'instruction).
- Le taux de mortalité périnatale varie légèrement entre les trois premiers quintiles. Toutefois, il est plus faible chez les femmes résidant dans les ménages classés dans le quatrième quintile (29 ‰) et le quintile le plus élevé (27 ‰) **Graphique 8.4**.

Graphique 8.4 Mortalité périnatale par bien-être économique

Décès pour 1 000 grossesses de 28 semaines ou plus pour la période des 05 années ayant précédé l'enquête



8.4 COMPORTEMENT PROCREATEUR A HAUT RISQUE

La survie des nourrissons et des enfants dépend en partie des caractéristiques démographiques et biologiques de leur mère. Généralement, la probabilité de décès en bas âge est nettement plus élevée chez les enfants nés de mères trop jeunes (moins de 18 ans) ou trop âgées (plus de 34 ans), chez les enfants nés après un court espacement des naissances (moins de 24 mois après la naissance précédente) et chez les enfants nés de mères à parité élevée (plus de trois enfants).

Le **tableau 8.5** présente la répartition (en %) des enfants nés au cours des cinq années précédant l'enquête par catégorie de risque élevé de mortalité (ainsi que les ratios de risques) et la répartition (en %) des femmes actuellement en union par catégorie de risque si elles concevaient un enfant au moment de l'enquête.

Le rapport de risques indique la relation entre les facteurs de risque et la mortalité. Par exemple, le risque de décès d'un enfant qui relève de l'une des catégories à haut risque évitable est presque le double (1,76) de celui d'un enfant qui ne relève d'aucune catégorie à haut risque (1,00).

Variations par catégorie de risque

- Près de trois naissances des cinq dernières années sur dix (28 %) ne se trouvent dans aucune catégorie à hauts risques évitables et 20 % sont classés dans une catégorie à risque inévitable qui comprend les premières naissances de femmes entre 18 et 34 ans.
- Un peu plus d'un tiers des naissances (34 %) se trouvent dans la catégorie à haut risque unique et 18 % sont classées dans la catégorie à hauts risques multiples.
- Les ratios de risque indiquent l'association entre des facteurs de risque et la mortalité des enfants. Une naissance appartenant à une catégorie quelconque à haut risque unique (non compris les enfants de rang 1) court un risque de décéder 1,73 fois supérieur à celle n'appartenant à aucune catégorie à hauts risques. La fécondité tardive apparaît comme un facteur de risque élevé puisque les naissances dont l'âge de la mère à la naissance était supérieur à 34 ans courent un risque de décéder 1,97 fois plus élevé que la catégorie de référence.
- Le ratio de risque est plus élevé parmi les naissances classées dans la catégorie à hauts risques multiples (1,83). En particulier, le risque le plus élevé (4,67) concerne les naissances de rang supérieur à 3, dont l'intervalle intergénéral est inférieur à 24 mois et dont la mère est âgée de plus de 34 ans. Par ailleurs, 12 % des naissances appartiennent à la catégorie de hauts risques multiples pour laquelle l'âge de la mère est supérieur à 34 ans, et le rang de naissance supérieur à 3.

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur la mortalité des enfants, consulter les tableaux suivants :

- **Tableau 8.1 Quotients de mortalité des enfants de moins de cinq ans**
- **Tableau 8.2 Quotients de mortalité des enfants de moins de cinq ans selon certaines caractéristiques sociodémographiques**
- **Tableau 8.3 Quotients de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour la période des dix années ayant précédé l'enquête selon d'autres caractéristiques sociodémographiques**
- **Tableau 8.4 Mortalité périnatale**
- **Tableau 8.5 Comportement procréateur à hauts risques**

Tableau 8.1 Quotients de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Quotients de mortalité néonatale, post-néonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile par période de 5 ans ayant précédé l'enquête, EDS-C Sénégal 2023

Quotients de mortalité néonatale, post-néonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile par période de 5 ans ayant précédé l'enquête, EDS-C Sénégal 2023											
Nombre d'années avant l'enquête	Période	Mortalité néonatale (NN)		Mortalité postnéonatale (PNN) ¹		Mortalité infantile (1q ₀)		Mortalité juvénile (4q ₁)		Mortalité infanto-juvénile (5q ₀)	
0-4	2019-2023	23	IC : (19, 27)	8	IC : (6, 10)	31	IC : (27, 36)	9	IC : (6, 11)	40	IC : (34, 45)
5-9	2014-2018	25	IC : (21, 29)	9	IC : (7, 11)	34	IC : (29, 38)	11	IC : (9, 14)	45	IC : (39, 50)
10-14	2009-2013	24	IC : (20, 29)	10	IC : (8, 13)	34	IC : (29, 39)	15	IC : (11, 19)	49	IC : (42, 55)

IC = intervalles de confiance

¹ Calculé par différence entre les taux de mortalité infantile et néonatale**Tableau 8.2 Quotients de mortalité des enfants sur 5 ans selon certaines caractéristiques démographiques**

Quotients de mortalité néonatale, postnéonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile des enfants de moins de 5 ans pour la période des 5 années ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques démographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique démographique	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité postnéonatale (PNN) ¹	Mortalité infantile (1q ₀)	Mortalité juvénile (4q ₁)	Mortalité infanto-juvénile (5q ₀)
Sexe de l'enfant					
Masculin	27	9	35	10	45
Féminin	20	8	27	7	34
Résidence					
Urbain	18	7	25	6	31
Rural	26	9	35	10	45
Ensemble	23	8	31	9	40

¹ Calculé par différence entre les taux de mortalité infantile et néonatale

Tableau 8.3 Quotients de mortalité des enfants sur 10 ans selon d'autres caractéristiques

Quotients de mortalité néonatale, postnéonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile des enfants de moins de 5 ans pour la période des 10 années ayant précédé l'enquête, selon d'autres caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité postnéonatale (PNN) ¹	Mortalité infantile (iq)	Mortalité juvénile (4q1)	Mortalité infanto-juvénile (5q)
Âge de la mère à la naissance					
<20	32	10	41	13	54
20–29	20	8	28	9	36
30–39	25	9	34	9	42
40–49	46	10	57	(38)	(92)
Rang de naissance					
1	27	8	35	7	42
2–3	20	7	27	10	37
4–6	23	10	32	9	41
7+	37	13	51	21	70
Intervalle avec la naissance précédente²					
<2 ans	41	11	52	17	68
2 ans	21	9	30	11	41
3 ans	16	6	22	11	33
4+ ans	18	9	26	4	31
Région					
Dakar	16	4	20	5	25
Ziguinchor	9	7	17	3	20
Diourbel	30	10	39	14	52
Saint-Louis	19	8	27	4	31
Tambacounda	29	10	39	14	52
Kaolack	11	7	19	10	29
Thiès	24	9	32	6	38
Louga	34	9	43	10	53
Fatick	22	3	25	11	36
Kolda	39	15	54	24	77
Matam	26	15	41	8	49
Kaffrine	34	10	44	19	62
Kédougou	30	13	43	21	63
Sédhiou	40	19	58	14	71
Niveau d'instruction de la mère					
Aucun	25	10	35	12	46
Primaire	22	10	33	8	40
Moyen/secondaire ou plus	21	3	24	4	29
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	29	11	40	15	54
Second	29	11	40	11	50
Moyen	25	8	32	10	42
Quatrième	14	7	21	6	26
Le plus élevé	20	5	25	6	31

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 250–499 enfants non pondérés.

¹ Calculé par différence entre les taux de mortalité infantile et néonatale

² Non compris les naissances de rang 1

Tableau 8.4 Mortalité périnatale

Nombre de mort-nés, nombre de décès néonataux précoces, taux de mortalité, taux de mortalité néonatale précoce, taux de mortalité périnatale, et ratio des mort-nés aux décès néonataux précoces pour la période des 5 années ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Nombre de mort-nés ¹	Nombre de décès néonataux précoces ²	Taux de mortalité ³	Taux de mortalité néonatale précoce ⁴	Taux de mortalité périnatale ⁵	Effectif de grossesses de 28 semaines et plus ⁶	Ratio de mort-nés aux décès néonataux précoces
Âge de la mère à la naissance							
<20	22	34	16	25	41	1 354	0,7
20–29	62	69	13	14	27	4 862	0,9
30–39	63	56	19	17	36	3 339	1,1
40–49	12	9	26	20	46	448	1,3
Intervalle en mois avec la naissance précédente⁷							
Première grossesse	35	52	15	23	37	2 339	0,7
<15	33	36	21	23	44	1 562	0,9
15–26	37	36	16	16	31	2 353	1,0
27–38	15	19	10	12	22	1 550	0,8
39+	39	25	18	12	29	2 198	1,6
Résidence							
Urbain	59	42	15	11	26	3 926	1,4
Rural	100	125	16	21	37	6 077	0,8
Région							
Dakar	26	19	14	10	23	1 955	1,4
Ziguinchor	4	3	14	12	26	302	1,2
Diourbel	18	22	16	20	36	1 109	0,8
Saint-Louis	14	11	19	15	33	738	1,3
Tambacounda	1	13	3	24	27	540	0,1
Kaolack	13	3	16	4	20	810	3,8
Thiès	36	25	27	19	45	1 333	1,4
Louga	8	12	14	21	35	576	0,7
Fatick	10	12	15	20	34	643	0,8
Kolda	5	14	10	28	38	489	0,4
Matam	7	6	16	13	30	454	1,2
Kaffrine	11	11	19	20	39	563	1,0
Kédougou	3	2	22	19	40	131	1,2
Sédhiou	3	14	9	38	47	359	0,2
Niveau d'instruction de la mère							
Aucun	89	98	16	18	33	5 652	0,9
Primaire	28	29	14	15	29	1 949	1,0
Moyen/secondaire ou plus	42	40	17	17	34	2 403	1,0
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	24	56	10	24	35	2 326	0,4
Second	36	45	16	20	36	2 236	0,8
Moyen	40	30	20	15	35	2 001	1,3
Quatrième	33	17	19	10	29	1 729	2,0
Le plus élevé	25	20	15	12	27	1 711	1,2
Ensemble	159	168	16	17	33	10 003	0,9

Note: Les enquêtées peuvent déclarer la durée de leur grossesse soit en semaines, soit en mois.

¹ Les mort-nés sont des décès fœtaux qui se sont produits à 28 semaines ou plus de grossesse. Quand la durée de la grossesse est déclarée en mois, les mort-nés sont des décès fœtaux qui se sont produits au cours de grossesse de 7 mois ou plus.

² Les décès néonataux précoces sont des décès qui se sont produits à 0–6 jours parmi les enfants nés-vivants.

³ Taux de mortalité : nombre de mort-nés divisé par le nombre de grossesses à 28 semaines ou plus, exprimé pour 1 000.

⁴ Taux de mortalité néonatale précoce : nombre de décès néonataux précoces divisés par le nombre de naissances vivantes, exprimé pour 1 000.

⁵ Taux de mortalité périnatale : somme du nombre de mort-nés et de décès néonataux précoces divisée par le nombre de grossesses à 28 semaines ou plus, exprimé pour 1 000.

⁶ Y compris les grossesses de 7 mois ou plus quand la durée de la grossesse a été déclarée en mois.

⁷ Catégories d'intervalles entre grossesses correspondent aux différents intervalles entre naissances de <24 mois, 24–35 mois, 36–47 mois et 48 mois ou+ en supposant une durée de grossesse de 9 mois.

Tableau 8.5 Comportement procréateur à hauts risques

Répartition (en %) des enfants nés dans les 5 années ayant précédé l'enquête par catégorie de haut risque de mortalité, ratio de risque et répartition (en %) des femmes actuellement en union par catégorie de risque si elles concevaient un enfant au moment de l'enquête, EDS-C Sénégal 2023

Catégorie de risque	Naissances dans les 5 années avant l'enquête		Pourcentage de femmes actuellement en union ¹
	Pourcentage de naissances	Ratio de risque	
Dans aucune catégorie à haut risque	27,5	1,00	18,3 ^a
Catégorie à risque inévitable			
Naissances de rang 1, entre 18 et 34 ans	20,2	1,63	9,2
Dans une des catégories de hauts risques évitables	52,3	1,76	72,5
Catégorie à haut risque unique			
Âge de la mère <18 seulement	5,1	2,03	1,2
Âge de la mère >34 seulement	3,2	1,97	6,4
Intervalle intergénérisque <24 mois seulement	5,5	1,84	8,8
Rang de naissance >3 seulement	20,4	1,58	13,0
Sous-total	34,2	1,73	29,4
Catégorie à hauts risques multiples			
Âge <18 et intervalle intergénérisque <24 mois ²	0,3	(0,00)	0,4
Âge >34 et intervalle intergénérisque <24 mois	0,2	*	0,6
Âge >34 et rang de naissance >3	11,7	1,46	30,5
Âge >34 et intervalle intergénérisque <24 mois et rang de naissance >3	1,5	4,67	4,2
Intervalle intergénérisque <24 mois et rang de naissance >3	4,4	1,88	7,4
Sous-total	18,1	1,83	43,1
Total	100,0	Na	100,0
Dans une des catégories de hauts risques évitables			
Âge de la mère <18	5,4	1,91	1,6
Âge de la mère >34	16,6	1,88	41,7
Intervalle intergénérisque <24 mois	11,9	2,20	21,4
Rang de naissance >3	38,0	1,70	55,1
Effectif de naissances/femmes	9 844	na	10 671

Note : Le ratio de risque est le rapport de la proportion de naissances décédées parmi les naissances appartenant à une catégorie à haut risque spécifique à la proportion de naissances décédées parmi celles n'appartenant à aucune catégorie à hauts risques. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée. na = non applicable

¹ Les femmes sont classées dans les catégories à risque selon le statut qu'elles auraient à la naissance de l'enfant si elles concevaient un enfant au moment de l'enquête : âge actuel inférieur à 17 ans et 3 mois ou supérieur à 34 ans et 2 mois, la dernière naissance a eu lieu il y a 15 mois ou la dernière naissance était de rang 3 ou plus.

² Y compris la catégorie : âge <18 et rang de naissance >3

^a Y compris les femmes stérilisées

SANTÉ DES MÈRES ET DES NOUVEAU-NÉS

Principaux résultats

- **Couverture en soins prénatals** : La quasi-totalité des femmes de 15-49 ans qui ont eu une naissance dans les deux dernières années ont reçu des soins prénatals dispensés par un prestataire qualifié (97 %). Près de sept femmes sur dix (68 %) ont effectué au moins quatre visites prénatales et dans 71 % des cas, la première visite prénatale a eu lieu dans le premier trimestre de la grossesse. Enfin, seulement 7% d'entre elles ont effectué huit visites et plus.
- **Composants des soins prénatals** : La mesure de la pression artérielle (98 %) et le prélèvement d'urine (97 %), le prélèvement de sang (97 %) et la vérification des battements du bébé (96 %) sont les examens les plus fréquemment réalisés lors des visites prénatales. Par ailleurs, pour respectivement 62 % des femmes ont déclaré avoir reçu des conseils sur l'alimentation de la mère, et 53% sur l'allaitement.
- **Lieu et assistance à l'accouchement** : Parmi les naissances ayant eu lieu au cours des deux dernières années avant l'enquête, plus de neuf sur dix (92 %) ont eu lieu dans un établissement de santé. En outre, 94 % des naissances ont été assistées par un prestataire de santé qualifié.
- **Soins postnatals** : Plus de trois femmes sur quatre (83 %) ont bénéficié de soins postnatals, dispensés par du personnel qualifié dans les deux premiers jours suivant l'accouchement. Chez les nouveau-nés, cette proportion s'élève à 78 %.

L'Etat du Sénégal a toujours affirmé son engagement à faire de la santé de la reproduction une priorité, en garantissant l'accès à des services de qualité. Dans cette perspective, les soins prodigués pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale jouent un rôle fondamental dans la survie et le bien-être de la mère et du nouveau-né. En amont de l'accouchement, les consultations prénatales permettent de réduire les risques sanitaires en assurant un suivi régulier de la grossesse et en facilitant le dépistage précoce de complications éventuelles. De plus, l'accouchement ayant eu lieu dans un établissement de santé, dans des conditions d'hygiène adéquates et en présence d'un personnel qualifié, réduit considérablement les risques de complications et d'infections. Enfin, des soins postnatals dispensés en temps opportun sont essentiels pour prendre en charge d'éventuelles complications post-accouchement et accompagner la mère dans les soins à elle-même et à son nouveau-né.

À cet effet, différentes stratégies sont mises en œuvre pour une amélioration durable de la santé maternelle et néonatale. Entre autres stratégies, le dernier Plan national de Développement Sanitaire (PNDS) 2009-2018 a été élaboré avec comme principal objectif de réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelle et infanto juvénile et d'accroître les performances du secteur en matière de

prévention et de lutte contre la maladie, en particulier le paludisme, le VIH/SIDA, la tuberculose et le diabète.

Au Sénégal, les nouvelles directives en matière de santé maternelle recommandent au moins huit (8) consultations prénatales tout au long de la grossesse, conformément aux normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Ce renforcement vise à améliorer la qualité du suivi médical des femmes enceintes, en assurant un dépistage plus précoce et plus régulier des risques, ainsi qu'un accompagnement.

9.1 COUVERTURE SANITAIRE ET CONTENU SPÉCIFIQUE DES SOINS PRÉNATALS

9.1.1 Prestataires qualifiés

Soins prénatals dispensés par un prestataire qualifié

Soins reçus durant la grossesse dispensés par des prestataires qualifiés, comme les médecins, les infirmières/sage-femmes.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans ayant accouché (ont eu une naissance vivante ou un mort-né) au cours des 2 années précédant l'enquête.

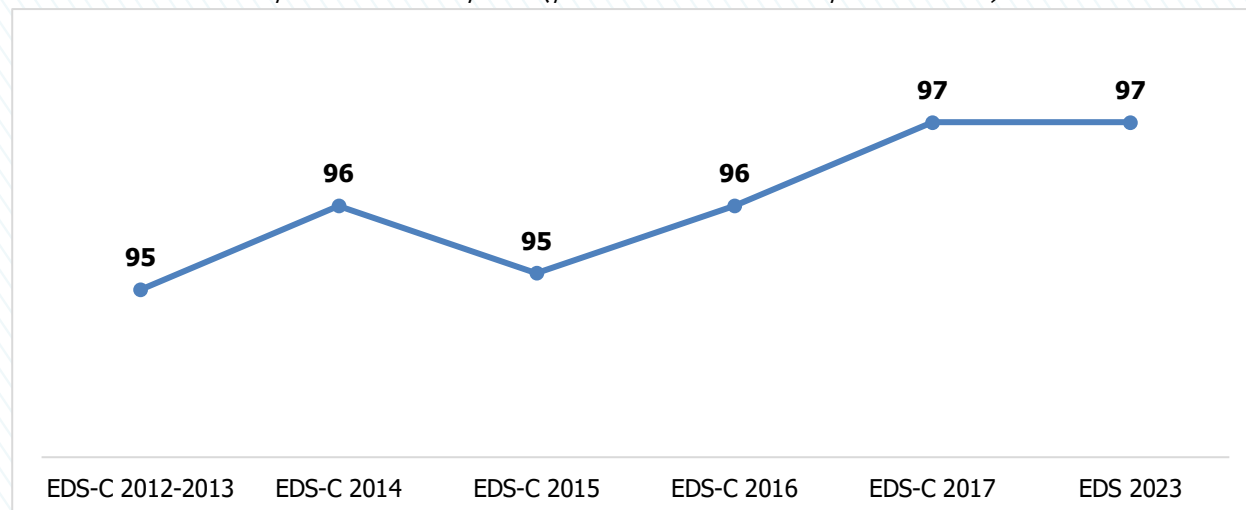
Pour la dernière naissance qui s'est produite durant les cinq années ayant précédé l'enquête, il a été demandé à la mère, si au cours de la grossesse, elle avait reçu des soins prénatals. Le nombre de visites prénatales effectuées et la durée de la grossesse au moment de la première visite, ainsi que le nombre d'injections antitétaniques reçues ont été également enregistrés.

Les résultats du **tableau 9.1** montrent que la quasi-totalité des femmes ont reçu des soins prénatals, dispensés par un prestataire qualifié (97 %), en majorité, une sage-femme (92 %). Pour 5 % des femmes, c'est un médecin qui a administré les soins prénatals et dans seulement 1 % des cas, les soins ont été dispensés par des infirmiers/ICP/assistants infirmiers et des matrones. A l'opposé, 2 % des femmes n'ont reçu aucun soin prénatal.

Tendances : La proportion de femmes ayant reçu des soins prénatals par un personnel qualifié est resté élevé et stable entre 2012 et 2023, passant de 95 % à 97 % (**Graphique 9.1**)

Graphique 9.1 Tendances de la couverture en soins prénatals par un prestataire qualifié

Pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des 5 années précédant l'enquête (pour la naissance la plus récente)



Variations par caractéristique

- La couverture en soins prénatals est homogène et élevée, quelle que soit la caractéristique sociodémographique considérée, sauf la région. En effet les proportions de femmes ayant reçu des soins prénatals d'un prestataire qualifié dépassent 95 %, excepté Saint-Louis qui enregistre 87 %.
- La proportion de femmes ayant reçu des soins prénatals d'un médecin augmente avec le niveau d'instruction, passant de 2 % chez les femmes sans niveau d'instruction à 4 % parmi les femmes ayant un niveau primaire et à 10 % parmi celles ayant un niveau moyen ou plus.
- Les femmes des ménages appartenant au quintile le plus élevé consultent plus les médecins pour des soins prénatals (13 %) que celles des ménages du quintile le plus bas (2 %).

9.1.2 Stade de la grossesse et nombre de visites de santé prénatale

Pour être efficaces, les soins prénatals doivent être effectués à un stade précoce de la grossesse et, surtout, ils doivent se poursuivre avec une certaine régularité jusqu'à l'accouchement. L'OMS recommande, au moins, quatre visites prénatales, à intervalles réguliers tout au long de la grossesse, la première devant avoir lieu dans le premier trimestre de la grossesse. Il convient de rappeler que les dernières directives recommandent huit (8) visites.

D'après le **tableau 9.2**, près de sept femmes sur dix (68 %) ont effectué, au moins, quatre visites prénatales. Dans 62 % des cas, les mères ont effectué 4 à 7 visites et 2 % n'en ont effectué qu'une seule. Par ailleurs, seulement 7 % d'entre elles ont bénéficié de 8 visites et plus.

Globalement, un peu plus de sept femmes sur dix (71 %) ont effectué leur première visite prénatale à un stade précoce de la grossesse, c'est-à-dire à moins de 4 mois. Par contre, dans 24 % des cas, la première visite n'a eu lieu qu'à partir du 4^{ème} au 6^{ème} mois de grossesse, compromettant ainsi le nombre et l'espacement régulier des visites prénatales préconisées par l'OMS. La durée médiane de la grossesse à la première visite s'établit à 3,2 mois.

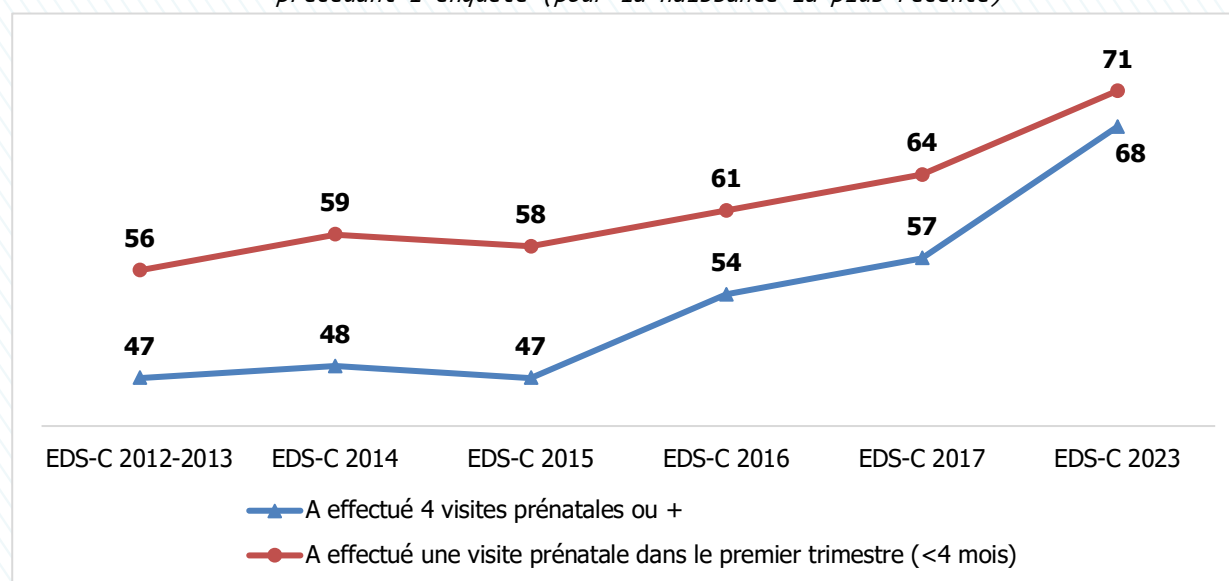
Variations par caractéristique

- Des écarts importants entre milieux de résidence sont observés avec 72 % des femmes en milieu urbain ayant effectué quatre visites prénatales contre 66 % en milieu rural.
- En revanche, la première consultation s'effectue à un stade de grossesse plus précoce en milieu urbain (2,9 mois) par rapport au milieu rural (3,4 mois).
- La proportion de femmes ayant démarré leur suivi prénatal dans le premier trimestre de la grossesse a tendance à diminué avec le rang de naissance de l'enfant passant de 78 % pour le rang 1 à 59 % pour celles de rang 6 ou plus. Inversement, le nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale a tendance à augmenter avec le rang de naissance, passant de 3,0 mois chez les femmes de rang 1 à 3,6 chez celles de rang 6 ou plus.

Tendances : Bien que toujours faible, la couverture en soins prénatals a connu une progression constante passant de 47 % en 2012-2013 à 68 % en 2023. De même, la couverture en CPN1 (visite prénatale effectuée dans le premier trimestre de la grossesse) est passé de 56 % à 71 % durant la même période (**Graphique 9.2**).

Graphique 9.2 Tendances de la couverture en soins prénatals

Pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des 5 années précédant l'enquête (pour la naissance la plus récente)



9.2 COMPOSANTES DES SOINS PRÉNATALS

Composantes des soins prénatals

Les soins prénatals spécifiques dispensés par un prestataire de soins de santé incluent : la prise de la tension artérielle, un prélèvement d'urine, une prise de sang, l'auscultation des battements du cœur du bébé, des conseils à la mère sur son régime alimentaire, sur l'allaitement et des questions sur d'éventuels saignements vaginaux.

Échantillon-indicateur de la qualité des soins : Femmes de 15–49 ans qui ont eu une naissance vivante ou un mort-né au cours des 2 années précédant l'enquête et ayant effectué, au minimum, une visite de santé prénatale.

Échantillon-indicateur basé sur la population : Toutes les femmes de 15–49 ans qui ont eu une naissance vivante ou un mort-né au cours des 2 années précédant l'enquête.

L'efficacité des soins prénatals en tant qu'intervention permettant d'identifier les problèmes au cours de la grossesse qui sont susceptibles de nuire à l'issue de la grossesse, dépend, en grande partie, des éléments fournis par le prestataire de soins dans ce domaine.

Dans le cadre de la santé prénatale, certaines interventions et certains tests sont recommandés à chaque contact avec la femme. Il s'agit notamment de :

- mesurer la tension artérielle : il est essentiel de prendre la tension artérielle à chaque visite prénatale pour déceler l'hypertension gestationnelle ou la prééclampsie ;
- analyser l'urine et le sang : ces tests dépistent des signes d'infection ou d'autres maladies et troubles qui pourraient nuire à la mère ou à son bébé, pendant ou après la grossesse ;
- écouter les battements de cœur du bébé : cela permet de confirmer que le fœtus est vivant et ainsi, de reconforter la mère ;

- fournir des conseils en matière de nutrition maternelle, plus précisément sur une alimentation saine pendant la grossesse et l'allaitement : ces conseils favoriseront une prise de poids saine pendant la grossesse et aideront à un allaitement précoce du nouveau-né ;
- administrer des questions sur d'éventuels saignements vaginaux : des saignements légers ou des métrorragies sont courants, surtout pendant les premiers mois de la grossesse. Ils peuvent être le signe d'un problème plus grave lorsqu'ils sont abondants et, devront de ce fait, conduire la femme enceinte à consulter un prestataire de soins de santé professionnel.

Lors de l'EDS-Continue de 2023, les données recueillies sur les composantes de la santé prénatale reçue sont calculées de deux façons et les résultats présentés dans les tableaux :

- **9.3.1** qui fournit un indicateur de mesure de la qualité des services de santé prénatale dont ont bénéficié ces femmes ; et
- **9.3.2** qui établit un indicateur de mesure de la couverture de ces interventions-clés de santé prénatale pour la population des femmes qui en ont besoin.

Au Sénégal, la quasi-totalité des femmes parmi celles ayant reçu des soins prénatals pour la naissance vivante le plus récent, dispensés par un prestataire de santé qualifié ont déclaré avoir bénéficié d'une mesure de leur pression artérielle, d'un prélèvement de sang et d'un prélèvement d'urine (respectivement 98 %, 97 % et 97 %) (**Tableau 9.3.1**). Par ailleurs, 62 % de celles-ci ont déclaré avoir reçu des conseils sur leur alimentation et 53 % sur l'allaitement.

Variations par caractéristique

- Les conseils sur l'allaitement ainsi que les questions posées sur des saignements vaginaux sont moins fréquents chez les femmes vivant en milieu urbain (respectivement 47% et 60 %) que celles du milieu rural (respectivement 57 % et 70 %) (**Tableau 9.3.1**).
- La proportion de femmes ayant reçu des conseils sur leur alimentation est plus élevée dans la région de Ziguinchor (86 %) et plus faible à Kaffrine (42 %) (**Tableau 9.3.1**).

9.2.1 Aide alimentaire ou financière, prise de vermifuges et supplémentation en fer parmi les femmes enceintes

Les programmes d'aide alimentaire ou financière apportent une assistance aux femmes enceintes et qui allaitent, afin de favoriser une alimentation saine et de lutter contre la malnutrition.

Pendant la grossesse, les besoins en micronutriments des femmes enceintes sont accrus et ces femmes sont particulièrement exposées à des carences en micronutriments, notamment en fer, principale cause d'anémie. Une anémie grave peut mettre en danger la mère et le bébé en raison d'un risque accru de perte de sang pendant le travail et un risque accru d'accouchement prématuré, de faible poids à la naissance et de mortalité périnatale (Haider et al., 2013). Pour lutter contre l'anémie maternelle, les femmes enceintes reçoivent, par le biais d'interventions, du fer sous forme de sirop ou de pastilles et/ou des suppléments de multi-micronutriments contenant du fer (OMS, 2016)

Parmi les femmes ayant eu une naissance vivante au cours des deux dernières années, 95 % ont pris des suppléments contenant du fer, 48 % ont pris des médicaments pour le déparasitage et seulement 6 % ont reçu une assistance alimentaire ou financière, au cours de la grossesse de la naissance vivante la plus récente (**Tableau 9.4**). Par ailleurs, 20 % d'entre elles ont déclaré avoir pris les suppléments contenant du fer pendant moins de soixante jours et 31 % durant six mois.

Variations par caractéristique

- La prise des médicaments pour le déparasitage pendant la grossesse est moins fréquente parmi les femmes de moins de 20 ans que parmi les autres (39 % contre 48 % à 20-34 ans et 55 % à 35-49 ans).
- Il est plus fréquent pour les femmes du milieu urbain de prendre des vermifuges (55 %) que celles du milieu rural contre (44 %).
- La proportion des femmes ayant reçu une assistance alimentaire ou financière est plus élevée dans la région de Saint-Louis (14 %) et plus faible à Fatick (1 %).
- La proportion de femmes ayant déclaré avoir pris des suppléments contenant du fer après 6 mois de grossesse est plus élevée chez les femmes de niveau d'instruction moyen, secondaire ou plus (43 %) que chez celles de niveau primaire (35 %) et celles n'ayant aucun niveau d'instruction (24 %) (**Tableau 9.4**).

9.2.2 Source des suppléments contenant du fer et avantage d'une prise quotidienne de suppléments de fer/acide folique

Les sources des suppléments contenant du fer fournissent des informations permettant de mieux comprendre les schémas de distribution des suppléments contenant du fer.

Dans l'ensemble, près de trois femmes sur quatre (74 %), parmi celles ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des deux années ayant précédé l'enquête et à qui on a donné ou qui ont acheté des comprimés de fer ou du sirop contenant du fer, ont obtenu des suppléments contenant du fer auprès des structures du secteur public dont la majorité dans les postes de santé du gouvernement (47 %) (**Tableau 9.5.1**). En outre, seulement 3 % en ont bénéficié auprès du secteur médical privé (non ONG).

Les résultats du **tableau 9.5.2** montrent que plus de neuf des femmes, à qui on a donné des suppléments de fer ou qui en ont acheté, sur dix (91%) ont déclaré la prévention de l'anémie comme avantage pour la mère ou le bébé de la prise quotidienne de fer et 31 % d'entre elles estiment que supplémentation en fer protège le bébé. Par ailleurs, la prévention du faible poids du bébé n'a été citée comme bénéfique que par seulement 7 % des femmes.

9.3 PROTECTION CONTRE LE TÉTANOS NÉONATAL

Protection contre le tétanos néonatal

Le nombre d'injections d'anatoxine tétanique nécessaires pour protéger un bébé contre le tétanos néonatal dépend des vaccinations reçues par la mère. Une naissance est protégée contre le tétanos néonatal si la mère a reçu l'une des combinaisons suivantes :

- Deux injections d'anatoxine tétanique pendant la grossesse ;
- Deux injections ou plus, la dernière dans les 3 ans suivant la naissance ;
- Trois injections ou plus, la dernière dans les 5 ans suivant la naissance ;
- Quatre injections ou plus, la dernière dans les 10 ans suivant la naissance ;
- Cinq injections ou plus à tout moment avant l'accouchement.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante dans les 2 années précédant l'enquête

Le tétanos néonatal est toujours une réalité dans les pays en développement et particulièrement au Sénégal. Il est dû dans la plupart des cas à un manque d'hygiène et/ou d'asepsie durant

l'accouchement. Cependant, cette maladie est évitable quand la vaccination antitétanique chez les femmes de 15-49 ans est atteint et se maintient à un seuil de 90 % selon l'objectif du Plan Pluriannuel complet (PPaC) 2017-2021. La vaccination antitétanique pendant la grossesse est l'une des interventions essentielles, recommandée par les programmes de santé maternelle et infantile, afin d'améliorer les chances de survie des femmes et de leurs nouveau-nés.

Il ressort du **tableau 9.6** que moins de la moitié des femmes ont reçu, au moins, deux doses de vaccin antitétanique au cours de leur dernière grossesse (42 %) et dans 59 % des cas, la dernière naissance a été protégée contre le tétanos néonatal, soit du fait des vaccinations reçues au cours de cette grossesse, soit du fait de vaccinations antérieures à cette grossesse.

Tendances : Entre 2012 et 2023, la proportion de femmes dont la naissance vivante la plus récente est protégée contre le tétanos néonatal a diminué, passant de 82 % à 59 %.

Variations par caractéristique

- Les premières naissances sont mieux protégées que celles de rangs élevés. En effet, la couverture contre le tétanos néonatal diminue avec le rang de naissances, passant de 66 % chez les premières naissances de rangs 1 à 50 % chez celles de rangs 6 et plus.
- Les naissances sont mieux protégées contre le tétanos néonatal en milieu urbain (63 %) qu'en milieu rural (57 %).
- La couverture contre le tétanos néonatal augmente avec le niveau d'instruction de la mère : de 56% parmi les femmes sans niveau d'instruction, la proportion de femmes dont la dernière naissance a été protégée est passée à 67 % chez celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus.
- Il est noté également des variations en fonction du bien-être économique avec un minimum de 48 % observé chez les femmes du quintile le plus bas et un maximum de 66 % chez celles du quintile le plus élevé.
- La couverture antitétanique néonatale est nettement plus faible dans les régions de Tambacounda (31 %) et de Sédhiou (39 %) que dans celle de Kaolack (75 %).

9.4 SERVICES D'ACCOUCHEMENT

9.4.1 Accouchements en structure de santé

Accouchements en structure de santé

Les accouchements qui se produisent dans une structure de santé.

Échantillon : Toutes les naissances vivantes et/ou mort-nés au cours des 2 années précédant l'enquête.

Le droit à la santé est un droit humain fondamental qui signifie que tous les individus doivent avoir accès aux services de santé. Cet accès aux soins de santé est particulièrement important pour accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité chez la mère, le nouveau-né et l'enfant, ce qui constitue une voie vers l'équité et la dignité des femmes et des enfants. Certes, l'accès aux structures de santé dans les zones rurales est plus difficile que dans les zones urbaines en raison de la distance, de l'inaccessibilité et du manque d'infrastructures appropriées.

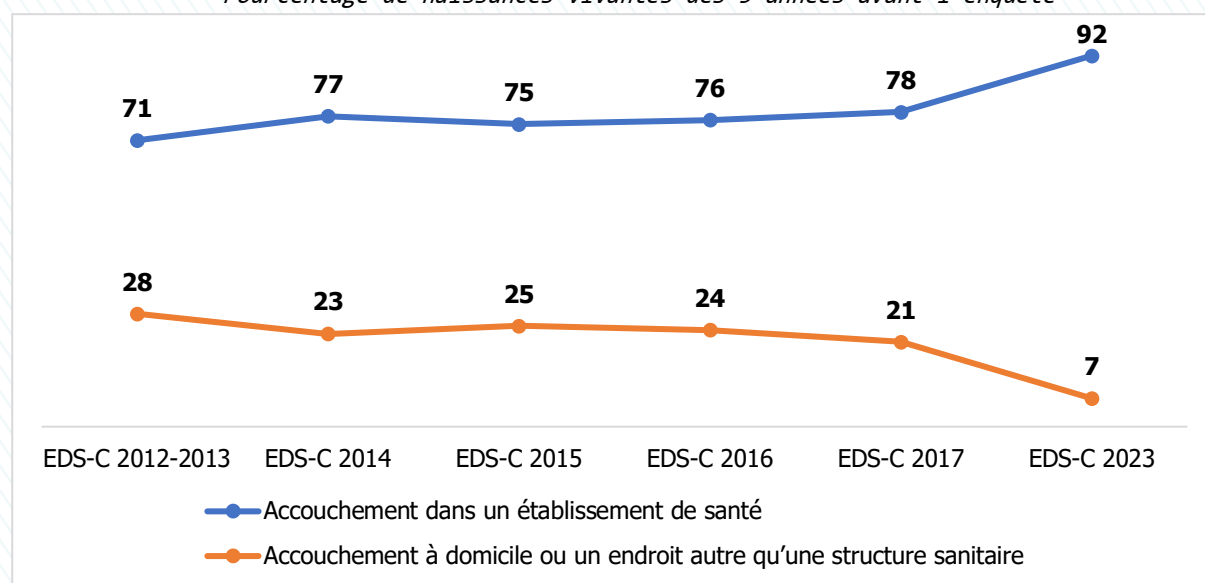
Globalement, seulement 8 % des naissances vivantes enregistrées au cours des deux années précédant l'enquête ont eu lieu à domicile ou un autre domicile ou tout endroit autre qu'une structure de sanitaire.

Cependant, il est à souligner que parmi les neuf dixièmes qui se sont produits dans un établissement de santé (92 %), la majorité sont du secteur public (87 %, contre 5 % du secteur privé) (**Tableau 9.7**).

Tendances : Entre 2012 et 2023, la proportion de naissances vivantes ayant eu lieu dans une structure sanitaire a légèrement augmenté, passant de 71 % en 2012-2013 à 78 % en 2017, puis à 92 % en 2023 (**Graphique 9.3**). A l’opposé, celle de naissances qui se sont déroulées à la maison ou un endroit autre qu’une structure sanitaire a diminué, variant de 28 % en 2012-2013 à 21 % en 2017, puis à 7 % en 2023, durant la même période.

Graphique 9.3 Tendances lieu de l’accouchement

Pourcentage de naissances vivantes des 5 années avant l’enquête

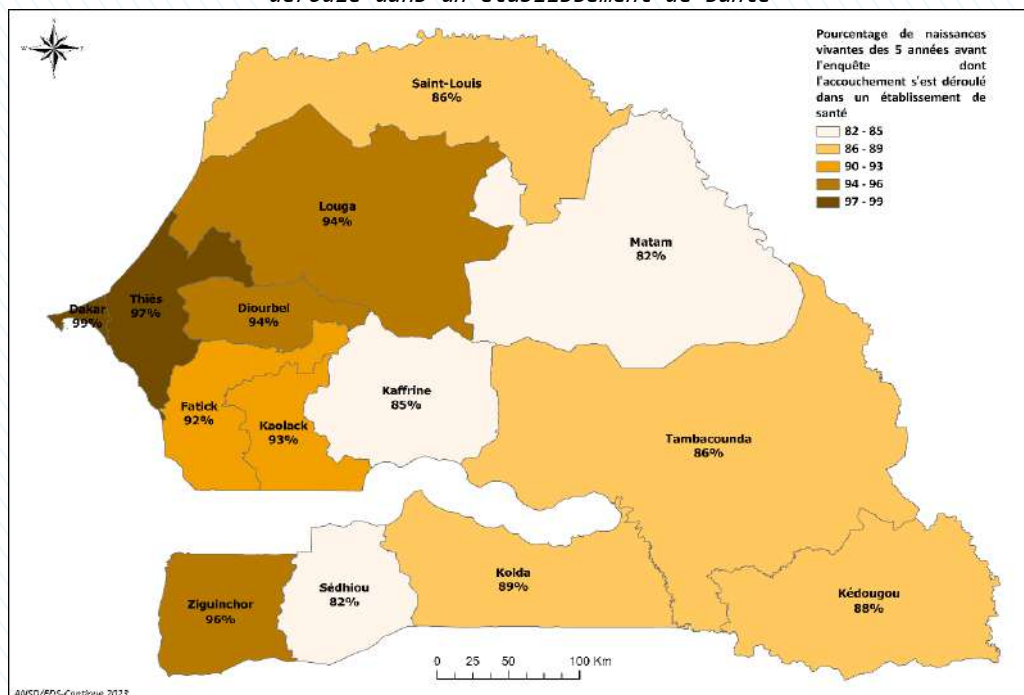


Variations par caractéristique

- La proportion de naissances dans une structure de santé est plus élevée en milieu urbain (98 %) qu’en milieu rural (89 %).
- Les résultats mettent en évidence des écarts importants selon les régions. En effet, c’est dans la région de Dakar (99 %) que la proportion la plus élevée de naissances ayant eu lieu dans une structure de santé a été enregistrée, contre 82 % à Matam et Sédhiou (**Graphique 9.4**).
- Cette proportion augmente à mesure que le niveau d’instruction s’élève : elle passe de 89 % parmi les femmes sans niveau d’instruction à 98 % parmi celles ayant un niveau moyen, secondaire ou plus.
- De même, la proportion de naissances ayant eu lieu dans une structure sanitaire augmente avec le niveau de bien-être économique, variant de 79 % dans le quintile le plus bas à 99 % dans le quintile le plus élevé.

Graphique 9.4 Naissances dans un établissement de santé par région

Pourcentage de naissances vivantes des 5 années avant l'enquête dont l'accouchement s'est déroulé dans un établissement de santé



9.4.2 Accouchement par césarienne

Les accouchements par césarienne peuvent réduire la mortalité maternelle et néonatale et éviter des complications telles que la fistule obstétricale. Cependant, la pratique de la césarienne, sans raisons médicales, peut faire courir aux femmes des risques pour leur santé à court terme et à long terme.

Au cours de l'enquête, il a été demandé aux femmes ayant eu une naissance vivante ou un mort-né dans un établissement sanitaire, durant les deux années ayant précédé l'enquête, si elles avaient accouché par césarienne. D'après les données du **tableau 9.8**, un peu plus d'un accouchement sur dix (12 %) ont été réalisés par césarienne.

Variations par caractéristique

- La pratique de la césarienne est plus fréquente dans les structures du secteur médical privé (32 %) que dans celles du secteur public (12 %).
- La proportion d'accouchements par césarienne est plus élevée en milieu urbain (16 %) qu'en milieu rural (9 %).
- C'est dans la région de Saint-Louis que ce type d'accouchement est le plus fréquent (20 %), avec une proportion largement supérieure à la moyenne nationale (12 %). À l'opposé, les régions de Tambacounda et Kédougou enregistrent les plus faibles proportions de femmes ayant accouché par césarienne (5 % chacune).
- Le recours à la césarienne est plus fréquent chez les femmes ayant le niveau d'instruction moyen, secondaire ou plus (18 %) que chez celles ayant le niveau primaire (12 %) et celles sans niveau d'instruction (9 %).

- La proportion de naissances par césarienne augmente avec l'élévation du niveau de bien-être économique, passant de 6 % parmi les femmes du quintile le plus bas à 20 % chez celles du quintile le plus élevé.

Tendances : Le proportion de naissances par césarienne a connu une hausse entre 2012 et 2023, passant de 4 % en 2012-2013 à 5 % en 2017, puis à 12 % en 2023.

9.4.3 Accouchement assisté par du personnel qualifié

Accouchement assisté par un personnel qualifié

Naissances dont l'accouchement s'est déroulé avec l'assistance de médecins, de sage-femmes et d'infirmières/ICP/assistantes infirmières.

Échantillon : Toutes les naissances vivantes et/ou mort-nés au cours des 2 années précédant l'enquête.

Au Sénégal, 94 % des naissances ont été assistées par un prestataire de santé qualifié : 9 % par un médecin, 84 % par une sage-femme et 1 % par une infirmière/ ICP/assistante infirmière. Près de 4 % des naissances ont été assistées par une matrone ou une accoucheuse traditionnelle. En outre, 2 % des naissances n'ont bénéficié d'aucune assistance (**Tableau 9.9**).

Par ailleurs, pour près de trois naissances vivantes parmi les plus récentes sur quatre (74 %), le contact « peau-à-peau » a été effectué immédiatement après la naissance.

Tendances : La proportion de naissances assistées par un prestataire de santé qualifié a évolué de 43 points de pourcentage entre 2012 et 2023. En effet, elle est passée de 51 % en 2012-2013 à 68 % en 2017, avant de s'établir à 94 % en 2023.

Variations par caractéristique

- Durant les deux années précédant l'enquête, la proportion de naissances dont l'accouchement a été assisté par un personnel qualifié est plus élevé en milieu urbain (98 %) qu'en milieu rural (90 %).
- Quelle que soit la région, plus de huit naissances sur dix ont été assistées par un prestataire de santé qualifié. En effet, si dans certaines régions comme Dakar (100 %) et Ziguinchor (99 %), les proportions sont relativement élevées, des régions comme Sédhiou, Saint-Louis et Kaffrine affichent des proportions inférieures comprises entre 84 % et 86 %.
- La proportion de naissances dont l'accouchement a été assisté par un personnel de santé qualifié augmente avec le niveau d'instruction de la mère : elle passe de 91 % chez celles sans niveau d'instruction à 98 % chez celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus.

9.4.4 Durée du séjour dans la structure de santé

Le **tableau 9.10** présente les proportions de femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 2 années avant l'enquête qui ont accouché dans une structure de santé par durée de séjour selon le type d'accouchement.

Globalement, la durée du séjour dans un établissement sanitaire après l'accouchement est nettement plus longue quand l'accouchement a eu lieu par césarienne que par voie normale : 64 % des femmes ayant accouché par césarienne sont restées au moins trois jours dans la structure de santé, contre 7 % parmi celles ayant accouché par voie basse.

9.5 SOINS POSTNATALS

9.5.1 Bilan de santé postnatal des mères

Une proportion importante de décès maternels et de décès de nouveau-nés qui surviennent dans la période néonatale se produisent dans les 48 heures qui suivent l'accouchement. Pour cette raison, il est recommandé par l'OMS que, dans les 2 jours qui suivent l'accouchement, toutes les femmes effectuent une visite postnatale et tous les nouveau-nés reçoivent des soins postnatals. Lors de l'EDS-Continue de 2023, il a été demandé aux femmes ayant accouché au cours des deux années précédant l'enquête si, après leur dernier accouchement, elles avaient effectué un examen postnatal et combien de temps après l'accouchement cet examen avait eu lieu.

Parmi les femmes ayant eu une naissance au cours des deux dernières années, plus de huit femmes sur dix (83 %) ont reçu des soins postnatals dans les deux premiers jours après l'accouchement dont la majorité à moins de quatre heures après l'accouchement (60 %). Cependant, 7 % de femmes n'ont pas reçu de soins postnatals (**Tableau 9.11**).

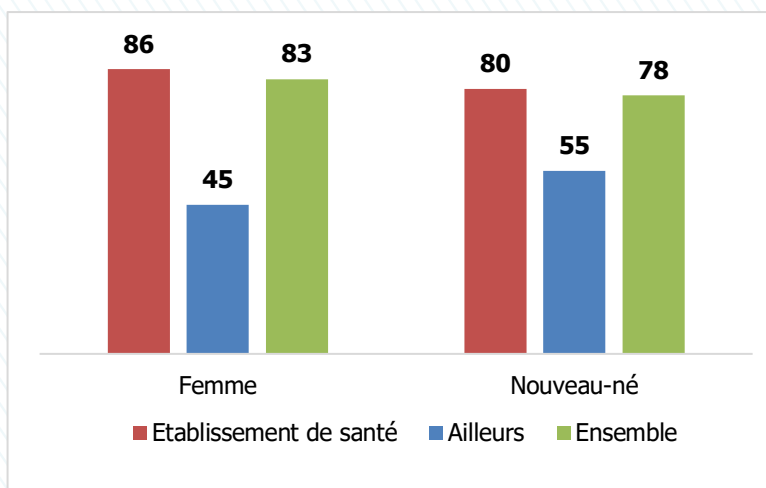
Tendances : Entre 2012 et 2023, la proportion de femmes ayant bénéficié d'un examen postnatal au cours des deux jours après la naissance a connu une hausse : de 67 % en 2012-2013, elle passe à 77 % en 2017, puis à 83 % en 2023.

Variations par caractéristique

- Les résultats montrent que la proportion de femmes ayant reçu des soins postnatals dans le délai recommandé est plus élevée chez les femmes ayant accouché dans une structure de santé (86 %) que chez celles ayant accouché ailleurs (45 %) (**Graphique 9.5**).

Graphique 9.5 Soins postnatals selon le lieu de l'accouchement

Pourcentage des dernières naissances des 2 années avant l'enquête pour lesquelles les femmes et les nouveau-nés ont reçu des soins postnatals dans les 2 jours après la naissance



- La proportion de femmes ayant reçu des soins postnatals dans les deux jours après la naissance varie de manière importante entre les régions. En effet, si à Dakar (94 %), Diourbel (91 %), Kaolack (91 %) et Thiès (91 %), la couverture en soins postnatals immédiats est élevée, elle reste faible à Tambacounda (56 %) et à Matam (50 %).
- La couverture en soins postnatals dans les délais recommandés augmente en fonction du niveau d'instruction de la mère, passant de 81 % chez les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction à 86 % parmi celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus.
- La proportion de femmes ayant reçu des soins postnatals dans les délais recommandés augmente avec le quintile de bien-être économique, passant de 70 % dans le quintile le plus bas à 91 % dans le quintile le plus élevé.

Type de prestataire de soins pour la mère

Les compétences du prestataire déterminent ses capacités à diagnostiquer des problèmes et à recommander un traitement ou une référence appropriée. Au Sénégal, 81 % de femmes ont eu un examen postnatal dispensé par un prestataire de santé qualifié, à savoir un médecin, une sage-femme ou une infirmière/ICP/assistante infirmière. Par contre, dans 2 % des cas, c'est une matrone ou une accoucheuse traditionnelle qui a dispensé les soins postnatals à la mère (**Tableau 9.12**).

Composantes des soins pour la mère

Au cours de l'enquête, des données sur les composantes des soins pour la mère ont été également collectées. Plus précisément, on a cherché à savoir si certains examens avaient été effectués dans les deux jours suivant la naissance et/ou si des conseils avaient été dispensés à la mère.

Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié des femmes (52 %) ont déclarées avoir bénéficié dans les deux jours après la naissance, d'une mesure de la pression artérielle par un personnel de santé, 43 % ont parlé de saignements vaginaux et 41 % ont discuté de la planification familiale avec le prestataire de santé (**Tableau 9.13**). Cependant, seulement 33 % des femmes ont bénéficié des trois prestations dans les 2 jours ayant suivi la naissance.

9.5.2 Bilan de santé postnatal pour les nouveau-nés

Au cours de l'EDS-Continue de 2023, il a été demandé à toutes les femmes qui avaient eu une naissance vivante au cours des deux dernières années, si leurs nouveau-nés ont bénéficié d'examen après la naissance, combien de temps après l'accouchement cet examen a eu lieu et enfin quel type de prestataire a effectué l'examen.

Dans l'ensemble, plus de trois quarts des nouveau-nés (78 %) ont eu des soins postnatals dans les premières 48 heures (**Tableau 9.14**).

Tendances : La proportion de nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals est passé de 50 % à 78 % entre 2015 et 2023.

Variations par caractéristique

- L'examen postnatal du nouveau-né dans les deux premiers jours de vie est plus fréquent quand la naissance s'est effectuée dans une structure de santé (80 %) qu'ailleurs (55 %).
- En milieu urbain, 80 % des nouveau-nés ont bénéficié d'un examen postnatal dans les deux jours ayant suivi leur naissance, contre 77 % en milieu rural.
- La proportion de naissances ayant bénéficié d'un examen postnatal dans les deux jours suivant la naissance passe d'un minimum de 51 % à Matam à un maximum de 88 % à Thiès.
- La couverture en soins postnatals du nouveau-né augmente du quintile le plus bas au plus élevé, passant de 69 % à 82 %.

Type de prestataire de soins pour les nouveau-nés

Plus de trois nouveau-nés sur quatre (76 %) ont reçu, dans les premières 48 heures, des soins postnatals dispensés par un prestataire de santé qualifié (médecin, sage-femme, infirmière, ICP ou

assistante infirmière). Cependant, pour seulement 3 % des naissances, les soins ont été administrés par les matrones et accoucheuses traditionnelles (**Tableau 9.15**).

Composante des soins pour les nouveau-nés

Le conseil postnatal sur l'allaitement encourage le recours à l'allaitement exclusif. Le conseil en personne sur l'allaitement permet l'observation du positionnement du nourrisson et sa prise du sein. Il permet ainsi un conseil et un soutien personnalisés pour l'allaitement (OMS, 2018). L'enquête a également recueilli des données sur les composantes des soins postnatals. Plus précisément, elle a cherché à savoir si certains actes ((i) l'examen du cordon, (ii) la prise de la température, (iii) l'observation et/ou le conseil sur l'allaitement, (iv) avertir la mère sur les signes de danger /comment reconnaître si l'enfant a besoin de soins médicaux immédiats et (v) la prise du poids) avaient été effectués dans les 2 jours suivant la naissance et si des conseils avaient été dispensés à la mère, en particulier ceux concernant les signes de danger chez le nouveau-né.

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête montrent que, pour seulement 29 % des naissances vivantes les plus récentes ayant eu lieu au cours des deux années ayant précédé l'enquête, au moins cinq actes/conseils ont été dispensés dans les premières 48 heures (**Tableau 9.16**). Les examens qui ont été les plus fréquemment effectués sont la pesée (77 %), l'examen du cordon (54 %) et la vérification de la température (54 %). Ce sont les conseils sur l'allaitement (43%), les conseils sur les signes de danger (42 %) et les conseils sur l'observation de l'allaitement (37 %) qui ont été les moins fréquemment effectués.

9.5.3 Contrôles de santé postnatals pour les mères et les nouveau-nés

Le **tableau 9.17** présente les pourcentages des mères et/ou nouveau-nés ayant reçu un examen postnatal dans les deux jours ayant suivi la naissance.

Globalement, près de trois couples mères/nouveau-nés sur quatre (74 %) ont reçu des soins postnatals dans les deux jours ayant suivi la naissance. Par contre, 13 % de couples mères/nouveau-nés n'ont reçu aucun examen postnatal.

Variations par caractéristique

- La proportion de mères et de nouveau-nés n'ayant reçu aucun examen postnatal est plus élevée en milieu rural (16 %) qu'en milieu urbain (9 %).
- Cette proportion est moins élevée lorsque la naissance a eu lieu dans une structure du secteur médical privé (6 %, contre 11 % dans le secteur public).
- Les résultats selon les régions mettent en évidence des disparités importantes. En effet, la proportion de mères et de nouveau-nés n'ayant reçu aucun examen postnatal est plus élevée à Matam (44 %) et Tambacounda (38 %), contrairement aux régions de Dakar (4 %) et Kaolack (5 %) où cette proportion demeure plus faible.
- L'utilisation des services postnatals varie en fonction du niveau d'instruction de la mère : plus le niveau d'instruction augmente, plus le couple mère/nouveau-né a tendance à recevoir un examen postnatal. En effet, la proportion de mères et de nouveau-nés n'ayant pas reçu un examen postnatal passe 15 % chez les femmes sans niveau d'instruction à 11 % parmi celles ayant le niveau primaire, puis à 10 % parmi celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus.

9.6 PARTICIPATION DES HOMMES AUX SOINS DE SANTÉ MATERNELLE

Au Sénégal, plus de neuf hommes sur dix, âgés de 15-49 ans dont le plus jeune enfant a moins de deux ans (92%), ont déclaré que la mère de l'enfant avait effectué des consultations prénatales pendant la grossesse. Parmi eux, 48 % ont indiqué avoir assisté à certaines de ces consultations.

Par ailleurs, 93 % des hommes ont rapporté que l'accouchement s'est déroulé dans une structure de santé, et parmi ceux-ci, 67% ont affirmé avoir accompagné la mère sur le lieu de l'accouchement.

Variations par caractéristique

- La proportion d'hommes ayant accompagné la mère de l'enfant à la structure de santé au moment de l'accouchement est plus élevée en milieu urbain (73 %) qu'en milieu rural (61 %).
- La proportion d'hommes qui se sont rendus à la structure sanitaire au moment de l'accouchement varie de 61 % parmi ceux sans niveau d'instruction à 76 % chez ceux ayant le niveau secondaire, puis à 74 % chez ceux ayant le niveau supérieur.
- Il semble également exister des variations en fonction du niveau de bien-être économique avec des proportions qui passent de 62 % dans le quintile le plus bas à 80 % dans le quintile le plus élevé.
- La proportion d'hommes ayant accompagné la mère de l'enfant à la structure de santé au moment de l'accouchement est nettement plus faible dans les régions de Ziguinchor (47 %), Kaolack (47 %) que dans celles de Kolda (82 %) et Dakar (81 %).

9.7 DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN ET DU COL DE L'UTÉRUS

Dépistage du cancer du sein

Il a été demandé aux femmes si un médecin ou un autre prestataire de soins de santé avait examiné leurs seins pour dépister un éventuel cancer. Cet examen peut consister en un examen clinique des seins, où le prestataire de soins de santé effectue une palpation manuelle des grosseurs ou d'autres changements, ou encore un examen par le biais d'un équipement médical pour prendre une image du tissu mammaire, par exemple une mammographie.

Dépistage du cancer du col de l'utérus

Pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, on a demandé à la femme de s'allonger sur le dos, jambes écartées. Ensuite, l'agent de santé prélève à l'aide d'une brosse ou d'un écouvillon un spécimen dans le vagin. Le spécimen est envoyé à un laboratoire pour analyse. Ce test se nomme frottis ou test de dépistage du virus du papillome humain. Une autre méthode consiste en une inspection visuelle après application d'acide acétique. Pour ce test, l'agent de santé dépose du vinaigre sur le col de l'utérus pour voir s'il y a une éventuelle réaction. On a demandé aux femmes si elles ont subi un test de dépistage du cancer du col de l'utérus réalisé par un médecin ou un autre prestataire de soins de santé. Le type de test de dépistage n'est pas recueilli.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans

Le **tableau 9.19** présente le pourcentage de femmes de 15-49 ans qui ont déjà été examinées par un médecin ou du personnel de santé pour le cancer du sein et le pourcentage de celles ayant déjà été testées par un personnel de santé pour le cancer du col de l'utérus, selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Dans l'ensemble, 17 % des femmes ont déclaré avoir subi un examen pour le cancer du sein, tandis que 10 % ont été testées pour le cancer du col de l'utérus.

Variations par caractéristique

- L'examen pour le cancer du sein est plus fréquent chez les femmes en union (22 %) que chez les femmes en rupture d'union (19 %) et chez les célibataires (5 %). Ces mêmes tendances sont observées pour l'examen du col de l'utérus.
- Il n'y a pas de différence significative entre les femmes du milieu urbain et celles du milieu rural en ce qui concerne les examens du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus.
- La région de Saint-Louis (29 %) enregistre la proportion de femmes ayant été examinées pour le cancer du sein le plus élevé, dépassant la moyenne nationale (17 %). À l'opposé, les proportions les plus faibles sont relevées dans les régions de Matam (8 %), Sédhiou (8 %) et Kaffrine (8 %). Par ailleurs, la proportion de femmes testées pour le cancer du col de l'utérus varie de 15 % dans la région de Thiès à 2 % dans la région de Matam.
- La proportion de femmes ayant subi un examen pour le cancer du sein diminue avec le niveau d'instruction, passant de 19 % chez les femmes non-instruites à 18 % chez celles de niveau primaire, avant d'atteindre 14 % pour celles ayant le niveau moyen/secondaire ou plus.

9.8 DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Difficultés d'accès aux soins de santé

Il a été demandé aux femmes si les facteurs ci-dessous constituaient un obstacle important limitant leur recours et leur accès à une consultation pour un avis médical ou pour un traitement pour elles-mêmes lorsqu'elles sont souffrantes :

- Avoir la permission pour aller chez le médecin ;
- Avoir l'argent pour des conseils ou un traitement ;
- Distance pour se rendre dans un établissement de santé ;
- Ne pas vouloir s'y rendre seule.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans

Au Sénégal, 70 % des femmes, âgées de 15-49 ans, rencontrent au moins un problème d'accès aux soins de santé. Les principales difficultés sont notamment liées à l'accessibilité financière (64 %), à l'accessibilité géographique inhérente à la distance (36 %), à l'obtention de la permission d'aller se faire soigner (28 %) et au fait de ne pas vouloir s'y rendre seules (27 %) (**Tableau 9.20**).

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes ayant cité au moins un problème d'accès aux soins de santé augmente avec le nombre d'enfants vivants, variant de 68 % parmi les femmes n'ayant pas d'enfants à 78 % parmi celles ayant plus de 5 enfants.
- La proportion de femmes ayant cité au moins un problème d'accès aux soins de santé est plus élevée en milieu rural (73 %) qu'en milieu urbain (67 %).
- La proportion de femmes ayant cité au moins un problème d'accès aux soins de santé varie selon la région. Elle est plus élevée dans les régions de Matam (85 %), Tambacounda (84 %) et Saint-Louis (80 %) et plus faible dans les régions de Diourbel et Sédhiou (56 % chacune).
- La proportion de femmes ayant cité au moins un problème d'accès aux soins de santé diminue avec le niveau d'instruction, passant de 75 % chez les femmes non-instruites à 64 % chez celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus.

- Dans le quintile de bien-être économique le plus bas, près de neuf femmes sur dix (86 %) ont cité au moins un problème d'accès aux soins de santé, contre 59 % dans le quintile le plus élevé.

9.9 DISTANCE ET MOYENS DE TRANSPORT POUR SE RENDRE À L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ LE PLUS PROCHE

Au cours de l'EDS-Continue de 2023, il a été demandé à toutes les femmes la durée de trajet pour atteindre la structure de santé la plus proche et le moyen de transport pour s'y rendre.

Globalement, trois femmes sur quatre (75 %) ont déclaré avoir fait moins de 30 minutes pour atteindre l'établissement de santé le plus proche, tandis que 17% ont mis entre 30-59 minutes, et 3 % parcourent au moins deux heures pour y arriver (**Tableau 9.21**).

Par ailleurs, près de huit femmes sur dix (81 %) utilisent un moyen de transport non-motorisé pour se rendre à la structure de santé la plus proche, contre seulement 19% qui ont recours à un moyen de transport motorisé.

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes ayant déclaré avoir fait moins de 30 minutes pour atteindre la structure de santé la plus proche est plus élevée chez les femmes qui utilisent un moyen de transport non motorisé (76 %) que celles qui utilisent un moyen de transport motorisé (69 %).
- La proportion de femmes ayant déclaré avoir fait moins de 30 minutes pour atteindre la structure de santé la plus proche est plus élevée en milieu urbain (86 %) qu'en milieu rural (64 %).
- La proportion de femmes ayant déclaré avoir fait moins de 30 minutes pour atteindre la structure de santé la plus proche varie entre les régions. Elle est plus faible dans la région de Kafrine (51 %) et plus élevée dans la région de Dakar (89 %).
- La proportion de femmes ayant déclaré avoir fait moins de 30 minutes pour atteindre la structure de santé la plus proche augmente avec le niveau d'instruction, passant de 68 % chez les non-instruites à 81 % chez celles de niveau moyen, secondaire ou plus.
- Dans le quintile de bien-être économique le plus bas, 53 % des femmes ont déclaré avoir fait moins de 30 minute pour atteindre la structure de santé la plus proche, contre 89 % dans le quintile le plus élevé.

9.10 CONNAISSANCE ET PRÉVALENCE DE LA FISTULE OBSTÉTRICALE

La fistule obstétricale est une communication entre la vessie/rectum avec les voies génitales de la femme qui a, pour conséquence, l'incontinence urinaire ou fécale involontaire liée à un accouchement difficile.

Au Sénégal, une femme sur quatre (25 %) âgée de 15-49 ans a déjà entendu parler de la fistule obstétricale. La proportion de celles ayant présenté des symptômes s'élève à 0,6 % dont 0,3 % en présentent actuellement, alors que 0,2 % ont déclaré en avoir eu par le passé sans en présenter actuellement (**Tableau 9.22**).

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes ayant entendu parler de la fistule obstétricale est nettement plus élevée chez les femmes âgées de 40-49 ans (37 %) que chez les plus jeunes 15-19 ans (11 %).
- Les régions de Diourbel (33 %) et Dakar (33 %) enregistrent les proportions de femmes ayant entendu parler de la fistule obstétricale les plus élevées par rapport à celles de Matam (7 %) et Ziguinchor (13 %).
- La proportion de femmes ayant eu des symptômes d'une fistule obstétricale est plus élevée dans les régions de Kolda (2 %) et quasiment nulle dans la région Kédougou.

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur les soins de santé maternelle, consultez les tableaux suivants :

- **Tableau 9.1 Soins prénatals**
- **Tableau 9.2 Nombre de visites prénatales et stade de la grossesse à la première visite**
- **Tableau 9.3.1 Composants des visites prénatales parmi les femmes ayant reçu des soins prénatals**
- **Tableau 9.3.2 Composants des visites prénatales parmi toutes les femmes**
- **Tableau 9.4 Assistance alimentaire/financière, déparasitage et supplémentation contenant du fer pendant la grossesse**
- **Tableau 9.5.1 Source des suppléments contenant du fer**
- **Tableau 9.5.2 Avantages d'une prise quotidienne de suppléments de fer/acide folique**
- **Tableau 9.6 Vaccination antitétanique**
- **Tableau 9.7 Lieu de l'accouchement**
- **Tableau 9.8 Césarienne**
- **Tableau 9.9 Assistance au cours de l'accouchement**
- **Tableau 9.10 Durée du séjour dans l'établissement de santé après la naissance**
- **Tableau 9.11 Moment où le premier examen postnatal a été dispensé à la mère**
- **Tableau 9.12 Type de prestataire de santé qui a dispensé le premier examen postnatal à la mère**
- **Tableau 9.13 Contenu des soins postnatals dispensés à la mère**
- **Tableau 9.14 Moment où le premier examen postnatal a été dispensé au nouveau-né**
- **Tableau 9.15 Type de prestataire de santé qui a dispensé le premier examen postnatal au nouveau-né**
- **Tableau 9.16 Contenu des soins postnatals dispensés aux nouveau-nés**
- **Tableau 9.17 Soins postnatals dispensés à la mère et au nouveau-né**
- **Tableau 9.18 Implication des hommes dans les soins de santé maternelle**
- **Tableau 9.19 Examens pour le cancer du sein et pour le cancer du col de l'utérus**
- **Tableau 9.20 Problèmes d'accès aux soins de santé**
- **Tableau 9.21 Distance à l'établissement de soins de santé**
- **Tableau 9.22 Connaissance et prévalence de la fistule obstétricale**
- **Tableau 9.23 Cause/origine déclarée des symptômes de la fistule obstétricale**

Tableau 9.1 Soins prénatals

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans qui ont eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête par type de prestataire de soins prénatals vu durant la grossesse ayant abouti à la naissance vivante ou au mort-né le plus récent et pourcentage ayant reçu, pour la naissance vivante ou le mort-né le plus récent, des soins prénatals dispensés par un prestataire de santé qualifié, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Prestataire de soins prénatals						Total	Pourcentage ayant reçu des soins prénatals d'un prestataire qualifié¹	Effectif de femmes
	Médecin	Sage-femme	Infirmière/ ICP/assis- tante infirmière	Matrone	Accou- cheuse traditionnelle	Pas de soins prénatals			
NAISSANCES VIVANTES									
Âge à la naissance									
<20	2,8	91,9	1,1	1,7	0,0	2,6	100,0	95,7	541
20–34	4,8	91,9	1,3	0,7	0,0	1,2	100,0	98,1	2 611
35–49	5,5	89,2	1,0	0,9	0,0	3,4	100,0	95,7	621
Rang de naissance²									
1	5,7	91,1	1,0	0,9	0,0	1,2	100,0	97,9	999
2–3	5,7	90,6	1,2	0,8	0,0	1,7	100,0	97,5	1 451
4–5	4,0	93,1	0,7	0,8	0,0	1,4	100,0	97,8	778
6+	1,0	92,1	2,2	1,2	0,0	3,5	100,0	95,3	545
Résidence									
Urbain	8,6	89,1	0,3	0,6	0,0	1,4	100,0	98,0	1 489
Rural	2,1	93,0	1,8	1,1	0,0	2,0	100,0	96,9	2 283
Région									
Dakar	12,6	85,8	0,0	0,0	0,0	1,7	100,0	98,3	748
Ziguinchor	4,0	93,3	0,7	0,0	0,0	2,0	100,0	98,0	111
Diourbel	4,5	94,7	0,8	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	412
Saint-Louis	3,5	78,4	5,1	7,8	0,0	5,2	100,0	87,0	275
Tambacounda	6,2	89,3	0,7	0,0	0,0	3,8	100,0	96,2	206
Kaolack	0,8	98,2	0,0	0,0	0,0	1,0	100,0	99,0	293
Thiès	2,4	95,4	1,4	0,0	0,0	0,8	100,0	99,2	494
Louga	0,8	96,9	0,0	1,2	0,0	1,1	100,0	97,8	225
Fatick	3,5	91,9	3,0	1,0	0,0	0,6	100,0	98,4	233
Kolda	2,7	95,5	1,0	0,3	0,0	0,5	100,0	99,2	198
Matam	1,1	87,4	1,9	2,4	0,1	7,0	100,0	90,4	164
Kaffrine	1,7	96,6	0,5	0,9	0,0	0,3	100,0	98,8	213
Kédougou	0,7	89,1	6,1	0,0	0,0	4,1	100,0	95,9	54
Sédhiou	0,7	94,4	2,1	0,0	0,3	2,5	100,0	97,2	148
Niveau d'instruction									
Aucun	2,3	93,3	1,0	1,1	0,0	2,3	100,0	96,6	1 996
Primaire	4,2	92,0	2,0	0,4	0,1	1,4	100,0	98,2	736
Moyen/secondaire ou plus	9,6	87,6	1,0	0,8	0,0	1,0	100,0	98,2	1 040
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	2,2	89,6	2,0	1,7	0,1	4,4	100,0	93,8	876
Second	1,0	94,1	2,0	1,7	0,0	1,1	100,0	97,2	853
Moyen	2,8	94,7	1,3	0,4	0,0	0,8	100,0	98,8	746
Quatrième	5,9	92,8	0,2	0,1	0,0	1,0	100,0	98,8	623
Le plus élevé	13,4	85,8	0,0	0,0	0,0	0,8	100,0	99,2	674
Ensemble	4,7	91,5	1,2	0,9	0,0	1,8	100,0	97,3	3 772
MORT-NÉS									
Ensemble	1,2	97,3	0,0	0,0	0,0	1,5	100,0	98,5	65
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉS³									
Ensemble	4,6	91,5	1,2	0,9	0,0	1,8	100,0	97,3	3 819

Notes : Si plus d'un prestataire de soins prénatals a été déclaré, seul celui possédant les qualifications les plus élevées a été pris en compte dans ce tableau. Les mort-nés sont des décès fœtaux qui se sont produits après une grossesse de 28 semaines ou plus. Quand la durée de la grossesse est déclarée en mois, les mort-nés sont des décès fœtaux qui se sont produits après une grossesse de 7 mois ou plus.

¹ Sont considérés comme prestataires de soins prénatals qualifiés les médecins, les sages-femmes, les infirmières, les Infirmières-chefs de poste (ICP) et les assistantes infirmières.

² Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquêtée.

³ Pour les femmes qui ont eu une naissance vivante et un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement.

Tableau 9.2 Nombre de visites prénatales et stade de la grossesse à la première visite

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans qui ont eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête par nombre de visites prénatales durant la grossesse ayant abouti à la naissance vivante ou au mort-né le plus récent et en fonction du stade de la grossesse au moment de la première visite prénatale; parmi les femmes qui ont eu des soins prénataux, nombre médian de mois de grossesse à la première visite, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Nombre de visites prénatales						Nombre de mois de grossesse à la première visite prénatale						Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de femmes	Effectif de femmes prénatales (pour les femmes ayant reçu des soins prénataux)	Nombre médian de mois de grossesse à la première visite prénatale	Effectif de

À suivre...

Tableau 9.2—Suite

Caractéristique sociodémographique	Nombre de visites prénatales							Nombre de mois de grossesse à la première visite prénatale							Nombre médian de mois de gros- sesse à la pre- mière visite	Effectif de femmes prénatale (pour les femmes ayant des visites reçu des soins pré- natales)	Effectif de femmes ayant effectué les visites prénatales
	Nombre de visites prénatales							Nombre de mois de grossesse à la première visite prénatale									
	Aucune	1	2-3	4-7	8+	Ne sait pas	En- semble	4 visites pré- natales ou plus	Pas de soins pré- nataux	<4	4-6	7+	Ne sait pas	En- semble			
Niveau d'instruction																	
Aucun	2,3	2,0	22,7	58,5	4,8	9,7	100,0	63,3	2,3	65,0	27,3	2,5	2,9	100,0	1 996	3,4	1 950
Primaire	1,4	1,9	16,7	64,4	6,4	9,2	100,0	70,8	1,4	72,3	23,3	2,0	1,0	100,0	736	3,2	726
Moyen/secondaire ou plus	1,0	0,9	12,7	66,3	10,3	8,8	100,0	76,6	1,0	79,9	17,4	1,0	0,8	100,0	1 040	2,9	1 030
Quintile de bien-être économique																	
Le plus bas	4,4	2,9	27,7	55,5	2,9	6,6	100,0	58,4	4,4	59,7	30,4	2,5	2,9	100,0	876	3,5	837
Second	1,1	1,0	19,6	68,4	3,6	6,3	100,0	71,9	1,1	68,2	27,8	1,0	1,9	100,0	853	3,4	843
Moyen	0,8	1,8	18,0	62,3	6,9	10,2	100,0	69,2	0,8	73,0	22,3	2,4	1,5	100,0	746	3,1	740
Quatrième	1,0	1,4	15,4	61,3	7,3	13,5	100,0	68,6	1,0	74,9	20,7	2,1	1,2	100,0	623	3,1	616
Le plus élevé	0,8	1,0	10,1	61,8	14,3	11,9	100,0	76,1	0,8	80,7	14,6	1,9	1,9	100,0	674	2,7	668
Ensemble	1,8	1,7	18,8	61,8	6,6	9,3	100,0	68,4	1,8	70,5	23,8	2,0	1,9	100,0	3 772	3,2	3 706
MORT-NÉS																	
Ensemble	1,5	2,3	29,9	54,4	6,2	5,7	100,0	60,6	1,5	87,2	7,8	0,8	2,6	100,0	65	3,1	64
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉS ²																	
Ensemble	1,8	1,7	18,8	61,8	6,6	9,3	100,0	68,4	1,8	70,7	23,6	2,0	1,9	100,0	3 819	3,2	3 751

¹ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquêtée

² Pour les femmes qui ont eu une naissance vivante et un mort-né au cours des 2 années avant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement

¹ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquête

² Pour les femmes qui ont eu une naissance vivante et un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement.

Tableau 9.3.1 Composantes des soins prénatals parmi les femmes ayant reçu des soins prénatals

Parmi les femmes de 15–49 ans ayant reçu des soins prénatals pour la naissance vivante et/ou le mort-né le plus récent ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, pourcentage ayant reçu des services prénatals spécifiques dispensés par un prestataire de santé, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pression artérielle mesurée	Échantillon d'urine prélevé	Échantillon de sang prélevé	Battements cardiaques du bébé écoutés	Conseils sur l'alimentation de la mère	Conseils sur l'allaitement	Questions posées sur des saignements vaginaux	Les signes de danger de la grossesse ont été discutés	Effectif de femmes ayant reçu des soins prénatals pour la naissance vivante et/ou le mort-né le plus récent ayant eu lieu au cours des 2 dernières années
NAISSANCES VIVANTES									
Âge à la naissance									
<20	96,9	96,1	96,1	94,8	62,1	53,1	63,7	71,1	527
20–34	98,2	97,5	96,8	96,0	61,6	52,3	66,0	73,4	2 579
35–49	98,1	97,9	96,2	97,0	61,9	55,3	69,7	74,1	600
Rang de naissance¹									
1	98,6	95,2	96,8	96,8	63,0	52,1	66,0	72,5	987
2–3	97,8	98,6	97,4	96,1	62,1	54,1	65,5	74,8	1 426
4–5	97,6	97,8	96,0	95,4	61,5	51,6	69,3	73,5	768
6+	98,0	97,5	94,8	94,9	58,5	53,3	64,6	69,9	525
Résidence									
Urbain	97,3	97,2	97,2	98,1	61,2	47,3	60,2	69,5	1 468
Rural	98,5	97,5	96,2	94,6	62,1	56,6	70,3	75,6	2 238
Région									
Dakar	95,4	95,8	97,0	98,3	53,3	35,6	51,6	61,5	735
Ziguinchor	98,8	96,7	97,9	99,3	85,8	83,3	89,1	90,6	109
Diourbel	98,9	98,6	96,2	97,2	61,0	54,0	73,4	72,8	412
Saint-Louis	99,5	97,1	97,6	93,4	64,9	58,4	65,7	76,7	261
Tambacounda	98,5	98,5	98,7	98,5	80,0	75,0	88,8	91,4	198
Kaolack	99,5	97,8	97,2	97,9	69,0	70,6	84,9	78,9	290
Thiès	99,3	98,6	97,8	98,3	60,7	43,8	56,3	73,9	490
Louga	98,7	97,2	96,2	95,8	62,3	52,2	74,2	78,7	222
Fatick	99,8	98,3	97,7	98,4	65,1	63,3	65,5	83,2	232
Kolda	99,0	98,1	95,8	96,0	69,0	72,6	73,9	82,6	197
Matam	97,6	95,3	93,9	96,3	63,4	62,2	71,5	73,5	152
Kaffrine	93,6	96,2	91,8	74,1	41,6	29,4	49,0	55,0	212
Kédougou	99,5	94,8	96,5	97,9	62,2	56,6	68,4	71,1	52
Sédhiou	98,4	99,3	94,8	95,1	58,1	51,4	67,9	66,2	144
Niveau d'instruction									
Aucun	97,7	97,5	95,8	95,3	59,2	52,4	67,7	72,0	1 950
Primaire	97,5	99,0	97,5	96,4	63,7	49,5	65,1	73,6	726
Moyen/secondaire ou plus	98,9	96,0	97,5	96,9	65,1	56,2	64,5	75,3	1 030
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	97,5	96,9	94,8	92,6	60,0	55,3	67,7	72,8	837
Second	98,9	97,7	96,2	95,0	62,9	57,9	72,9	77,3	843
Moyen	97,9	97,3	96,7	96,5	64,8	58,1	68,5	75,0	740
Quatrième	98,6	98,5	98,4	98,4	60,4	48,2	62,3	73,9	616
Le plus élevé	97,2	96,6	97,6	98,6	60,2	42,3	57,3	66,1	668
Ensemble	98,0	97,4	96,6	96,0	61,7	52,9	66,3	73,2	3 706
MORT-NÉS									
Ensemble	96,6	99,7	94,8	94,2	64,0	48,3	62,6	70,0	64
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉS²									
Ensemble	98,0	97,4	96,6	95,9	61,8	52,9	66,3	73,1	3 751

Notes : Le dénominateur de ce tableau comprend toutes les femmes ayant eu une naissance au cours des 2 années ayant précédé l'enquête et qui ont reçu des soins prénatals pour cette naissance.

¹ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquête.

² Pour les femmes qui ont eu une naissance vivante et un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement.

Tableau 9.3.2 Composantes des soins prénatals parmi toutes les femmes

Parmi toutes les femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, pourcentage ayant reçu des services prénatals spécifiques dispensés par un prestataire de santé pour la naissance vivante et/ou le mort-né le plus récent, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pression artérielle mesurée	Échantillon d'urine prélevé	Échantillon de sang prélevé	Battements cardiaques du bébé écoutés	Conseils sur l'alimentation de la mère	Conseils sur l'allaitement	Questions posées sur des saignements vaginaux	Les signes de danger de la grossesse ont été discutés	Effectif de femmes ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des 2 dernières années
NAISSANCES VIVANTES									
Âge à la naissance									
<20	94,4	93,6	93,7	92,4	60,5	51,7	62,0	69,3	541
20–34	97,0	96,4	95,6	94,8	60,9	51,7	65,2	72,6	2 611
35–49	94,8	94,5	93,0	93,8	59,8	53,5	67,3	71,6	621
Rang de naissance¹									
1	97,4	94,0	95,6	95,6	62,2	51,4	65,2	71,6	999
2–3	96,2	96,9	95,8	94,5	61,1	53,2	64,3	73,6	1 451
4–5	96,3	96,5	94,7	94,1	60,7	50,9	68,4	72,5	778
6+	94,6	94,1	91,5	91,6	56,4	51,4	62,3	67,4	545
Résidence									
Urbain	95,9	95,8	95,8	96,7	60,3	46,6	59,3	68,6	1 489
Rural	96,5	95,6	94,3	92,7	60,9	55,5	68,9	74,1	2 283
Région									
Dakar	93,8	94,2	95,4	96,7	52,4	35,0	50,8	60,5	748
Ziguinchor	96,9	94,8	95,9	97,3	84,1	81,6	87,3	88,8	111
Diourbel	98,9	98,6	96,2	97,2	61,0	54,0	73,4	72,8	412
Saint-Louis	94,4	92,1	92,5	88,5	61,5	55,4	62,3	72,8	275
Tambacounda	94,8	94,8	94,9	94,7	76,9	72,1	85,4	87,9	206
Kaolack	98,5	96,8	96,2	96,9	68,3	69,9	84,1	78,1	293
Thiès	98,4	97,7	96,9	97,5	60,2	43,5	55,9	73,3	494
Louga	97,7	96,2	95,2	94,8	61,6	51,7	73,5	77,9	225
Fatick	99,2	97,7	97,1	97,8	64,7	62,9	65,1	82,7	233
Kolda	98,5	97,6	95,4	95,5	68,6	72,2	73,6	82,2	198
Matam	90,8	88,5	87,3	89,5	58,9	57,8	66,5	68,3	164
Kaffrine	93,3	95,9	91,5	73,8	41,5	29,3	48,8	54,9	213
Kédougou	95,4	90,9	92,5	93,9	59,6	54,3	65,6	68,2	54
Sédhiou	96,0	96,9	92,5	92,7	56,6	50,2	66,2	64,6	148
Niveau d'instruction									
Aucun	95,5	95,3	93,5	93,1	57,8	51,2	66,1	70,3	1 996
Primaire	96,2	97,6	96,2	95,1	62,8	48,8	64,2	72,6	736
Moyen/secondaire ou plus	97,9	95,0	96,5	96,0	64,5	55,7	63,9	74,6	1 040
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	93,2	92,6	90,6	88,5	57,3	52,8	64,7	69,5	876
Second	97,8	96,6	95,1	94,0	62,2	57,2	72,1	76,4	853
Moyen	97,0	96,5	95,9	95,7	64,3	57,6	68,0	74,4	746
Quatrième	97,5	97,5	97,4	97,4	59,7	47,7	61,7	73,1	623
Le plus élevé	96,4	95,8	96,8	97,8	59,7	41,9	56,9	65,6	674
Ensemble	96,3	95,7	94,9	94,3	60,6	52,0	65,1	71,9	3 772
MORT-NÉS									
Ensemble	95,1	98,2	93,4	92,8	63,1	47,6	61,7	68,9	65
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉ ²									
Ensemble	96,2	95,7	94,9	94,2	60,7	52,0	65,1	71,8	3 819

Notes : Le dénominateur de ce tableau comprend toutes les femmes ayant eu une naissance au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, qu'elles aient reçu ou non des soins prénatals pour cette naissance.

¹ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquête.

² Pour les femmes qui ont eu une naissance vivante et un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement.

Tableau 9.4 Assistance alimentaire/financière, déparasitage et supplémentation contenant du fer pendant la grossesse

Parmi les femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante ou un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, pourcentage ayant reçu une assistance alimentaire ou financière, pourcentage ayant pris des médicaments pour le déparasitage et pourcentage ayant pris des suppléments contenant du fer pendant la grossesse de la naissance vivante ou du mort-né le plus récent, et répartition (en %) par nombre de jours pendant lesquels les femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante ou un mort-né dans les 2 années ayant précédé l'enquête ont pris des suppléments contenant du fer pendant la grossesse de la naissance vivante ou du mort-né le plus récent, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Parmi les femmes ayant eu une naissance vivante et/ou mort-né au cours des 2 dernières années, pourcentage qui, pendant la grossesse de la naissance vivante et/ou du mort-né le plus récent, ont :									Ne sait pas	Ensemble	Effectif de femmes ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des 2 dernières années
	Reçu une assistance alimentaire ou financière	Pris des médicaments pour le déparasitage	Pris des suppléments contenant du fer ¹	Nombre de jours pendant lesquels les femmes ayant eu une naissance vivante et/ou mort-né dans les 2 dernières années ont pris des suppléments contenant du fer ² pendant la grossesse de la naissance vivante et/ou du mort-né le plus récent :								
				Aucune	<60	60–89	90–179	180+				
NAISSANCES VIVANTES												
Âge à la naissance												
<20	5,8	39,0	93,7	6,3	25,8	4,7	15,8	24,1	23,3	100,0		541
20–34	5,8	48,3	95,2	4,8	19,7	2,8	19,4	33,5	20,0	100,0		2 611
35–49	5,3	54,9	94,4	5,6	18,4	5,1	21,4	29,3	20,2	100,0		621
Rang de naissance ²												
1	6,7	48,1	95,1	4,9	20,0	3,1	14,3	38,4	19,3	100,0		999
2–3	5,5	49,4	96,0	4,0	20,3	3,0	19,3	32,7	20,8	100,0		1 451
4–5	4,9	49,9	93,8	6,2	20,7	4,0	24,4	26,6	18,1	100,0		778
6+	5,7	41,8	93,0	7,0	20,6	4,4	20,4	22,3	25,3	100,0		545
Résidence												
Urbain	6,5	54,8	95,9	4,1	18,3	2,3	16,9	44,0	14,3	100,0		1 489
Rural	5,2	43,7	94,2	5,8	21,7	4,2	20,7	23,2	24,5	100,0		2 283
Région												
Dakar	3,6	56,7	95,5	4,5	15,9	1,7	17,5	53,2	7,1	100,0		748
Ziguinchor	4,4	54,4	97,6	2,4	13,2	3,0	12,8	29,7	38,7	100,0		111
Diourbel	6,4	55,3	96,7	3,3	16,9	6,8	21,6	33,1	18,3	100,0		412
Saint-Louis	14,3	72,6	91,3	8,7	19,9	4,6	20,6	10,5	35,8	100,0		275
Tambacounda	8,4	25,5	88,3	11,7	56,7	2,2	3,2	0,4	25,8	100,0		206
Kaolack	7,5	47,5	96,7	3,3	55,7	1,6	5,7	10,6	23,0	100,0		293
Thiès	3,0	48,8	97,3	2,7	4,7	3,3	31,0	55,8	2,4	100,0		494
Louga	5,4	54,1	94,5	5,5	15,3	2,9	13,2	29,6	33,4	100,0		225
Fatick	1,3	41,0	97,5	2,5	14,6	4,3	33,6	34,1	10,8	100,0		233
Kolda	5,1	40,2	94,6	5,4	8,9	1,4	26,2	25,3	32,8	100,0		198
Matam	8,9	22,9	91,3	8,7	25,9	1,1	4,0	11,0	49,2	100,0		164
Kaffrine	7,2	32,8	97,2	2,8	32,2	9,1	25,4	13,4	17,2	100,0		213
Kédougou	6,8	18,7	87,7	12,3	6,7	6,2	37,4	29,6	7,9	100,0		54
Sédhiou	3,6	37,1	88,7	11,3	3,9	2,1	10,5	15,8	56,4	100,0		148
Niveau d'instruction												
Aucun	5,6	45,2	93,8	6,2	23,0	4,4	18,9	24,1	23,5	100,0		1 996
Primaire	4,4	51,0	95,7	4,3	15,3	2,4	23,5	35,4	19,0	100,0		736
Moyen/secondaire ou plus	6,9	51,6	96,3	3,7	18,8	2,4	16,7	42,8	15,6	100,0		1 040
Quintile de bien-être économique												
Le plus bas	6,3	34,9	91,5	8,5	25,7	4,5	18,9	14,6	27,8	100,0		876
Second	4,7	46,3	95,2	4,8	23,2	4,4	19,5	23,8	24,2	100,0		853
Moyen	6,5	50,5	95,0	5,0	17,7	4,1	19,5	32,6	21,1	100,0		746
Quatrième	7,7	58,5	97,2	2,8	16,1	2,5	22,9	41,7	13,9	100,0		623
Le plus élevé	3,6	55,2	96,6	3,4	16,5	1,0	15,3	52,2	11,6	100,0		674
Ensemble	5,7	48,1	94,9	5,1	20,3	3,4	19,2	31,4	20,5	100,0		3 772
MORT-NÉS												
Ensemble	15,5	41,8	94,3	5,7	9,7	7,0	22,9	31,2	23,6	100,0		65
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉS ³												
Ensemble	5,9	48,1	94,9	5,1	20,2	3,5	19,3	31,4	20,5	100,0		3 819

¹ Comprimés de fer et sirop contenant du fer

² Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquête.

³ Pour les femmes qui ont eu une naissance vivante et un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement.

Tableau 9.5.1 Source des suppléments contenant du fer

Parmi les femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête à qui on a donné ou qui ont acheté des comprimés de fer ou du sirop contenant du fer au cours de la grossesse de la naissance vivante ou du mort-né le plus récent, pourcentage ayant obtenu ces suppléments, selon la source, EDS- C Sénégal 2023

Source	Pourcentage ayant obtenu des suppléments contenant du fer de chacune des sources ¹ :		
	Naissance vivantes	Mort-nés	Naissance vivantes et mort-nés ²
Secteur public	74,2	83,1	74,3
Hôpital du gouvernement	11,0	17,7	11,0
Centre de santé du gouvernement	5,0	1,5	4,9
Poste de santé du gouvernement	47,3	45,1	47,4
Maternité rurale	0,4	4,0	0,4
Case de santé	2,8	4,1	2,8
Stratégie avancée/équipe mobile	0,1	0,0	0,1
Pharmacie communautaire	9,4	10,6	9,5
Secteur médical privé (non-ONG)	2,9	0,0	2,9
Hôpital privé/Clinique privée	1,7	0,0	1,6
Cabinet médical privé	0,2	0,0	0,2
Dispensaire religieux	1,0	0,0	1,0
Secteur médical privé (ONG)	0,2	0,0	0,2
Hôpital ONG	0,1	0,0	0,1
Clinique ONG	0,1	0,0	0,1
Autre source	27,3	16,9	27,1
Pharmacie/boutique/marché	27,0	16,9	26,8
Praticien traditionnel	0,1	0,0	0,1
Amis/parents	0,1	0,0	0,1
Autre	0,3	0,0	0,3
Effectif de femmes	3 580	61	3 624

Note : Les suppléments peuvent être obtenus auprès de plus d'une source. ONG =

Organisation non gouvernementale

¹ Comprimés de fer ou sirop contenant du fer

² Pour les femmes ayant eu une naissance vivante et un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement.

Tableau 9.5.2 Avantages d'une prise quotidienne de suppléments de fer/acide folique

Parmi les femmes à qui on a donné des suppléments de fer ou qui en ont acheté, pourcentage ayant cité des avantages pour la mère ou le bébé de la prise quotidienne de fer et parmi ces femmes, pourcentage ayant cité leur source d'information, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Avantages de la supplémentation en fer							Effectif de femmes ayant reçu ou acheté du fer ¹	Au cours d'une consultation prénatale	Source d'information				Effectif de femmes ayant cité des avantages à la prise quotidienne de fer ¹
	Prévient l'anémie	Protège le bébé	Protège pendant la grossesse	Protège la mère	Prévient le faible poids du bébé	Autre	Ne sait pas			Médias	Parents/voisin	Agent de santé communautaire	Autre	
Âge à la naissance														
<20	85,3	33,2	29,7	19,8	7,0	3,6	6,8	675	75,1	3,5	11,6	18,9	4,1	628
20–34	91,0	30,1	26,3	20,0	6,7	3,7	3,6	3 498	74,4	4,0	14,8	17,8	5,8	3 378
35–49	92,9	31,0	25,5	19,7	6,6	3,4	1,6	920	76,7	4,2	14,7	14,8	5,8	905
Résidence														
Urbain	92,5	28,3	25,1	18,9	6,7	4,5	2,6	2 065	76,2	5,6	15,7	11,6	7,4	2 012
Rural	89,3	32,3	27,6	20,7	6,8	3,1	4,3	3 028	74,0	2,9	13,4	21,4	4,3	2 899
Région														
Dakar	93,7	19,0	17,6	12,4	5,4	5,3	3,0	1 051	79,4	4,5	16,6	5,1	7,0	1 021
Ziguinchor	80,5	38,8	39,8	32,4	14,8	2,0	4,7	153	61,0	7,1	13,6	25,2	15,8	147
Diourbel	91,2	32,0	17,4	8,7	2,0	1,8	4,4	559	77,9	5,4	22,4	14,6	2,9	533
Saint-Louis	93,2	33,9	31,1	14,5	4,5	6,2	2,4	364	54,3	2,4	9,1	36,1	5,3	354
Tambacounda	74,2	55,6	57,6	39,7	9,3	1,7	5,8	250	72,1	3,7	5,2	22,9	1,6	236
Kaolack	92,9	43,0	30,2	30,9	23,1	0,5	2,9	395	81,3	0,9	10,5	20,7	1,2	385
Thiès	97,1	19,9	21,6	23,8	4,1	7,7	1,1	723	90,7	5,6	12,6	4,6	5,7	714
Louga	95,1	27,3	22,2	12,2	3,9	0,0	1,6	284	37,7	6,7	12,2	54,2	7,0	280
Fatick	91,4	30,2	19,4	29,6	10,6	2,6	5,8	313	84,2	2,9	22,1	15,3	6,7	295
Kolda	86,4	39,0	39,8	24,3	6,9	0,9	6,3	260	45,4	1,6	15,2	38,7	15,3	245
Matam	93,1	50,7	42,6	38,1	6,7	3,1	3,9	210	95,8	1,2	12,3	5,3	0,2	202
Kaffrine	82,0	33,0	37,6	10,5	1,5	4,2	2,4	299	89,2	1,2	10,1	5,4	5,4	292
Kédougou	91,4	30,6	27,6	22,9	2,8	0,0	6,5	62	97,3	7,4	14,8	3,3	0,2	58
Sédhiou	73,9	29,8	18,1	14,3	6,0	1,3	12,2	169	44,1	6,5	13,7	48,8	2,9	149
Niveau d'instruction														
Aucun	88,3	30,7	26,3	18,7	6,4	2,8	4,8	2 699	76,2	2,8	13,3	18,4	3,1	2 575
Primaire	93,1	28,3	26,9	20,2	5,1	4,3	2,5	1 011	74,9	4,2	13,5	17,6	4,4	988

Tableau 9.5.2 Avantages d'une prise quotidienne de suppléments de fer/acide folique

Parmi les femmes à qui on a donné des suppléments de fer ou qui en ont acheté, pourcentage ayant cité des avantages pour la mère ou le bébé de la prise quotidienne de fer et parmi ces femmes, pourcentage ayant cité leur source d'information, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Avantages de la supplémentation en fer							Effectif de femmes ayant reçu ou acheté du fer ¹	Source d'information					Effectif de femmes ayant cité des avantages à la prise quotidienne de fer ¹
	Prévient l'anémie	Protège le bébé	Protège pendant la grossesse	Protège la mère	Prévient le faible poids du bébé	Autre	Ne sait pas		Au cours d'une consultation prénatale	Médias	Parents/voisin	Agent de santé communautaire	Autre	
Moyen/secondaire ou plus	93,3	32,2	26,8	22,2	8,6	4,8	2,2	1 383	72,5	6,2	17,0	15,2	11,2	1 348
Quintile de bien-être économique														
Le plus bas	82,9	37,3	33,8	21,5	6,1	1,8	6,5	1 088	72,6	2,8	11,8	22,5	5,0	1 018
Second	91,0	31,9	28,0	20,6	7,7	2,6	3,0	1 127	73,5	2,5	13,1	23,0	3,6	1 093
Moyen	92,0	27,7	24,0	21,5	7,0	5,1	2,8	1 014	76,2	3,3	14,8	15,9	5,2	986
Quatrième	92,1	27,2	24,8	18,2	6,9	6,0	4,1	912	78,9	5,0	14,4	12,5	5,9	876
Le plus élevé	96,1	28,2	21,0	17,4	6,0	3,2	1,5	953	74,1	6,9	18,0	11,3	8,7	938
Ensemble	90,6	30,7	26,6	19,9	6,8	3,6	3,6	5 092	74,9	4,0	14,3	17,4	5,6	4 911

¹ Pour les femmes qui ont eu une naissance vivante et un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement.

Tableau 9.6 Vaccination antitétanique

Parmi les femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, pourcentage ayant reçu deux injections antitétaniques ou plus au cours de la grossesse de la naissance vivante la plus récente et pourcentage dont la dernière naissance vivante a été protégée contre le tétanos néonatal, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant reçu deux injections ou plus durant la grossesse de la naissance vivante la plus récente	Pourcentage dont la naissance vivante la plus récente est protégée contre le tétanos néonatal ¹	Effectif de femmes
Âge à la naissance			
<20	49,9	57,8	541
20–34	42,3	59,9	2 611
35–49	35,8	56,7	621
Rang de naissance²			
1	58,1	66,0	999
2–3	38,7	58,7	1 451
4–5	35,3	57,4	778
6+	33,2	50,2	545
Résidence			
Urbain	44,4	62,7	1 489
Rural	41,0	56,8	2 283
Région			
Dakar	49,0	65,5	748
Ziguinchor	39,0	44,5	111
Diourbel	51,9	62,3	412
Saint-Louis	42,2	64,9	275
Tambacounda	26,2	30,9	206
Kaolack	46,5	75,0	293
Thiès	39,1	70,5	494
Louga	35,5	49,4	225
Fatick	49,8	62,7	233
Kolda	45,7	49,1	198
Matam	32,7	44,1	164
Kaffrine	36,9	54,2	213
Kédougou	16,4	46,1	54
Sédhiou	32,7	38,8	148
Niveau d'instruction			
Aucun	39,6	55,7	1 996
Primaire	41,0	57,9	736
Moyen/secondaire ou plus	48,5	66,5	1 040
Quintile de bien-être économique			
Le plus bas	38,4	48,3	876
Second	40,3	58,2	853
Moyen	36,6	58,0	746
Quatrième	50,5	69,5	623
Le plus élevé	48,9	65,9	674
Ensemble	42,4	59,1	3 772

¹ Y compris les femmes ayant reçu deux injections au cours de la grossesse de la naissance vivante la plus récente ou, au moins, deux injections (la dernière ayant été effectuée au cours des 3 années ayant précédé la dernière naissance vivante), ou, au moins, trois injections (la dernière ayant été effectuée au cours des 5 années ayant précédé la dernière naissance vivante), ou, au moins, quatre injections (la dernière ayant été effectuée au cours des 10 années ayant précédé la dernière naissance vivante), ou, au moins, cinq injections avant la dernière naissance vivante.

² Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquête.

Tableau 9.7 Lieu de l'accouchement

Répartition (en %) des naissances vivantes et/ou des mort-nés ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête par lieu de l'accouchement et pourcentage dont l'accouchement s'est déroulé dans un établissement de santé, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

							Pourcentage dont l'accouchement s'est déroulé dans un établissement de santé	Effectif de naissances
Caractéristique sociodémographique	Établissement de santé			Maison de l'enquêtée/ autre maison	Autre	Total		
	Secteur public	Secteur médical privé	Secteur médical privé (ONG)					
NAISSANCES VIVANTES								
Âge de la mère à la naissance								
<20	88,9	2,2	0,2	8,0	0,7	100,0	91,3	558
20–34	88,0	4,5	0,3	7,1	0,2	100,0	92,7	2 684
35–49	83,8	7,6	0,2	7,4	0,9	100,0	91,6	650
Rang de naissance ¹								
1	90,5	6,1	0,4	2,4	0,6	100,0	97,0	1 036
2–3	87,2	6,0	0,3	6,3	0,2	100,0	93,5	1 488
4–5	86,3	2,2	0,1	11,0	0,5	100,0	88,6	802
6+	83,8	2,2	0,0	13,4	0,5	100,0	86,0	566
Visites prénatales ²								
Aucune	52,2	0,0	0,0	47,8	0,0	100,0	52,2	67
1–3	84,9	1,1	0,0	13,7	0,2	100,0	86,0	771
4+	88,9	5,4	0,3	4,9	0,5	100,0	94,6	2 581
Ne sait pas	87,2	8,7	0,3	3,7	0,0	100,0	96,3	353
Résidence								
Urbain	88,0	9,5	0,3	2,0	0,2	100,0	97,8	1 537
Rural	87,0	1,5	0,2	10,7	0,5	100,0	88,8	2 354
Région								
Dakar	84,9	14,0	0,0	1,1	0,0	100,0	98,9	780
Ziguinchor	93,7	2,6	0,0	3,7	0,0	100,0	96,3	113
Diourbel	86,8	6,7	0,7	5,5	0,4	100,0	94,2	424
Saint-Louis	84,9	1,0	0,0	14,1	0,0	100,0	85,9	280
Tambacounda	84,9	0,8	0,0	13,0	1,4	100,0	85,6	216
Kaolack	91,3	1,5	0,3	5,9	1,0	100,0	93,1	299
Thiès	92,4	4,1	0,7	2,1	0,6	100,0	97,3	506
Louga	91,9	1,2	0,7	6,2	0,0	100,0	93,8	235
Fatick	88,9	2,6	0,0	7,5	1,0	100,0	91,5	236
Kolda	87,9	0,4	0,2	11,5	0,0	100,0	88,5	205
Matam	81,7	0,0	0,0	18,3	0,0	100,0	81,7	171
Kaffrine	84,7	0,7	0,0	14,0	0,6	100,0	85,4	217
Kédougou	87,6	0,0	0,0	12,1	0,2	100,0	87,6	55
Sédhiou	81,6	0,0	0,0	17,4	1,0	100,0	81,6	153
Niveau d'instruction de la mère								
Aucun	85,7	2,7	0,1	10,8	0,6	100,0	88,6	2 058
Primaire	89,6	4,2	0,3	5,5	0,4	100,0	94,2	762
Moyen/secondaire ou plus	89,1	8,7	0,5	1,7	0,0	100,0	98,3	1 072
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	77,9	0,6	0,0	20,9	0,6	100,0	78,5	903
Second	90,6	0,9	0,2	7,8	0,5	100,0	91,7	883
Moyen	94,9	3,3	0,2	1,3	0,4	100,0	98,3	772
Quatrième	93,7	4,1	0,0	1,9	0,3	100,0	97,8	640
Le plus élevé	81,8	16,7	0,9	0,5	0,2	100,0	99,4	694
Ensemble	87,4	4,7	0,2	7,3	0,4	100,0	92,3	3 892
MORT-NÉS								
Ensemble	91,9	0,0	1,8	6,3	0,0	100,0	93,7	67
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉS								
Ensemble	87,5	4,6	0,3	7,2	0,4	100,0	92,4	3 959

ONG = Organisation non gouvernementale

¹ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquêtée.

² Concerne seulement la naissance vivante la plus récente ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête.

Tableau 9.8 Césarienne

Pourcentage de naissances vivantes et/ou de mort-nés ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête accouchées par césarienne, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage accouché par césarienne	Effectif de naissances ²
NAISSANCES VIVANTES		
Âge de la mère à la naissance		
<20	8,6	558
20–34	11,5	2 684
35–49	16,0	650
Rang de naissance¹		
1	17,4	1 036
2–3	10,2	1 488
4–5	8,9	802
6+	9,9	566
Visites prénatales²		
Aucune	4,7	67
1–3	8,3	771
4+	12,8	2 581
Ne sait pas	10,8	353
Lieu de l'accouchement		
Établissement de santé	12,8	3 593
Secteur public	11,8	3 402
Secteur médical privé	31,6	182
Secteur médical privé (ONG)	*	10
Résidence		
Urbain	15,7	1 537
Rural	9,3	2 354
Région		
Dakar	18,4	780
Ziguinchor	6,3	113
Diourbel	12,7	424
Saint-Louis	20,4	280
Tambacounda	5,0	216
Kaolack	6,8	299
Thiès	11,4	506
Louga	13,8	235
Fatick	9,2	236
Kolda	7,4	205
Matam	8,3	171
Kaffrine	5,8	217
Kédougou	5,4	55
Sédhiou	6,4	153
Niveau d'instruction de la mère		
Aucun	8,6	2 058
Primaire	12,0	762
Moyen/secondaire ou plus	18,0	1 072
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	6,3	903
Second	9,9	883
Moyen	10,6	772
Quatrième	14,9	640
Le plus élevé	20,0	694
Ensemble	11,8	3 892
MORT-NÉS		
Ensemble	9,2	67
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉS		
Ensemble	11,8	3 959

Notes : La question sur la césarienne n'est posée qu'aux femmes qui ont accouché dans un établissement de santé, incluant le secteur public, le secteur médical privé et le secteur ONG. Dans ce tableau, on suppose que les femmes qui n'ont pas accouché dans un établissement de santé n'ont pas accouché par césarienne. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquêtée.

² Concerne seulement la naissance la plus récente ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête.

Tableau 9.9 Assistance au cours de l'accouchement

Répartition (en %) des naissances vivantes et/ou des mort-nés ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête par catégorie de personnel ayant assisté l'accouchement et pourcentage de naissances dont l'accouchement a été assisté par un prestataire de santé qualifié; parmi les naissances vivantes les plus récentes ayant eu lieu au cours des 2 années avant l'enquête, pourcentage qui ont eu le contact « peau-à-peau » immédiatement après la naissance, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristiques sociodémographiques, LDC-C Sénégal 2020											Parmi les naissances vivantes les plus récentes	
Caractéristique sociodémographique	Personnel ayant fourni l'assistance durant l'accouchement :								Pourcentage dont l'accouchement a été assisté par un prestataire qualifié¹	Effectif de naissances vivantes et/ou mort-nés	« peau-à-peau » immédiatement après la naissance	Effectif des naissances vivantes les plus récentes
	Médecin	Sage-femme	Infirmière/ICP/assistante infirmière	Matrone	Accoucheuse traditionnelle	Autre	Personne	Total				
NAISSANCES VIVANTES												
Âge de la mère à la naissance												
<20	5,8	85,3	1,0	2,0	1,9	2,1	1,9	100,0	92,1	558	72,0	541
20–34	8,4	83,8	1,4	2,2	2,0	1,0	1,2	100,0	93,6	2 684	74,8	2 611
35–49	11,9	80,6	1,4	1,3	1,6	1,0	2,3	100,0	93,9	650	70,2	621
Rang de naissance²												
1	12,1	84,2	0,9	0,9	0,6	0,6	0,8	100,0	97,1	1 036	72,5	999
2–3	9,1	83,9	1,3	1,8	1,8	1,3	0,8	100,0	94,3	1 488	75,4	1 451
4–5	5,0	84,2	2,2	3,1	2,8	0,9	1,8	100,0	91,4	802	72,9	778
6+	6,0	80,3	1,2	3,0	3,5	2,3	3,9	100,0	87,4	566	72,0	545
Visites prénatales³												
Aucune	11,3	46,7	0,6	3,8	12,3	8,6	16,7	100,0	58,5	67	50,7	67
1–3	6,9	79,2	2,6	3,3	3,2	2,3	2,6	100,0	88,6	771	70,8	771
4+	8,9	85,5	1,0	1,7	1,5	0,7	0,7	100,0	95,4	2 581	75,3	2 581
Ne sait pas	5,7	88,6	1,7	1,6	0,3	1,1	1,0	100,0	96,0	353	72,1	353
Lieu de l'accouchement												
Établissement de santé	9,3	87,7	1,4	1,4	0,0	0,0	0,1	100,0	98,4	3 593	77,7	3 480
Secteur public	7,8	89,1	1,4	1,5	0,0	0,0	0,1	100,0	98,3	3 402	78,1	3 292
Secteur médical privé	36,6	62,4	0,6	0,0	0,0	0,4	0,0	100,0	99,6	182	70,4	179
Secteur médical privé (ONG)	*	*	*	*	*	*	*	100,0	*	10	*	10
Ailleurs	0,6	32,4	0,8	8,9	24,2	15,0	18,2	100,0	33,8	299	25,7	292
Résidence												
Urbain	14,7	83,1	0,5	0,5	0,3	0,4	0,6	100,0	98,3	1 537	75,7	1 489
Rural	4,6	83,7	1,9	3,0	2,9	1,7	2,1	100,0	90,3	2 354	72,3	2 283
Région												
Dakar	21,5	78,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	99,8	780	74,4	748
Ziguinchor	3,3	94,2	1,3	0,6	0,0	0,6	0,0	100,0	98,8	113	86,5	111
Diourbel	7,6	85,4	1,7	2,2	1,0	1,1	1,1	100,0	94,7	424	76,7	412
Saint-Louis	4,7	74,4	4,9	5,4	1,8	1,5	7,3	100,0	84,0	280	67,9	275
Tambacounda	4,5	84,2	0,0	0,8	6,2	3,9	0,4	100,0	88,7	216	69,0	206
Kaolack	2,2	95,0	0,2	0,0	0,9	1,4	0,3	100,0	97,4	299	75,2	293
Thiès	11,8	81,0	3,2	3,2	0,3	0,0	0,6	100,0	95,9	506	77,4	494
Louga	0,5	95,7	0,5	1,1	1,6	0,5	0,0	100,0	96,7	235	60,6	225
Fatick	8,6	80,9	1,5	4,7	0,6	1,9	1,7	100,0	91,0	236	74,9	233
Kolda	1,5	90,2	0,0	1,7	2,8	1,4	2,4	100,0	91,7	205	72,2	198
Matam	2,7	80,3	1,9	2,8	3,7	0,3	8,3	100,0	84,9	171	76,6	164
Kaffrine	4,2	81,2	0,2	3,1	6,3	4,5	0,5	100,0	85,5	217	73,4	213
Kédougou	1,6	82,6	6,7	1,5	0,6	5,8	1,1	100,0	90,9	55	75,4	54
Sédhiou	1,6	81,8	1,0	3,6	10,3	0,9	0,8	100,0	84,4	153	69,5	148
Niveau d'instruction de la mère												
Aucun	5,0	84,3	1,2	2,3	3,0	1,7	2,4	100,0	90,5	2 058	72,8	1 996
Primaire	11,6	82,7	1,2	2,2	0,8	0,9	0,7	100,0	95,5	762	73,9	736
Moyen/secondaire ou plus	13,5	82,5	1,7	1,2	0,5	0,4	0,2	100,0	97,7	1 072	75,0	1 040
Quintile de bien-être économique												
Le plus bas	3,1	77,8	1,5	3,6	6,3	3,2	4,5	100,0	82,5	903	66,1	876
Second	4,1	85,6	2,1	3,9	1,7	1,5	1,1	100,0	91,8	883	73,2	853
Moyen	7,0	89,3	1,5	1,4	0,2	0,4	0,4	100,0	97,7	772	77,4	746
Quatrième	13,4	85,5	0,7	0,0	0,2	0,1	0,1	100,0	99,6	640	76,1	623
Le plus élevé	18,8	79,9	0,6	0,1	0,0	0,1	0,5	100,0	99,4	694	77,6	674
Ensemble	8,6	83,5	1,4	2,0	1,9	1,2	1,5	100,0	93,5	3 892	73,6	3 772

À suivre

Tableau 9.9—Suite

Personnel ayant fourni l'assistance durant l'accouchement										Parmi les naissances vivantes les plus récentes		
Caractéristique sociodémographique	Médecin	Sage-femme	Infirmière/ICP/assistante infirmière	Matrone	Accoucheuse traditionnelle	Autre	Personne	Total	Pourcentage dont l'accouchement a été assisté par un prestataire qualifié ¹	Effectif de naissances vivantes et/ou mort-nés	Pourcentage qui ont eu le contact « peau-à-peau » immédiatement après la naissance	Effectif des naissances vivantes les plus récentes
MORT-NÉS												
Ensemble	9,7	82,6	1,8	0,0	3,3	2,4	0,3	100,0	94,1	67	na	na
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉS												
Ensemble	8.6	83.5	1.4	2.0	1.9	1.2	1.5	100.0	93.5	3 959	na	na

Note : Si l'enquêtée déclare que plus d'une personne a assisté l'accouchement, seule celle possédant les qualifications les plus élevées est prise en compte dans ce tableau. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

na = Non applicable

¹ Au Sénégal, le personnel de santé qualifié pour fournir une assistance durant l'accouchement comprend les médecins, les sages-femmes, les infirmières, chefs de poste (ICP) et les assistantes infirmières.

² Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquêtée.

³ Concerne seulement la naissance vivante la plus récente ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête.

Tableau 9.10 Durée du séjour dans l'établissement de santé après la naissance

Parmi les femmes ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête dont l'accouchement de la naissance la plus récente s'est déroulé dans un établissement de santé, répartition (en %) par durée de séjour dans l'établissement de santé suivant la naissance la plus récente, selon le type d'accouchement, EDS-C Sénégal 2023

Type d'accouchement	< 6 heures	6–11 heures	12–23 heures	1–2 jours	3+ jours	Manquant	Total	Effectif de femmes
NAISSANCES VIVANTES ¹								
Accouchement par voie basse	12,5	18,5	14,2	46,7	6,5	1,6	100,0	3 030
Césarienne	4,7	4,0	5,4	20,0	64,0	2,1	100,0	435
MORT-NÉS								
Accouchement par voie basse	8,5	9,4	14,4	51,0	14,3	2,4	100,0	55
Césarienne	*	*	*	*	*	*	100,0	6
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉS ^{1,2}								
Accouchement par voie basse	12,5	18,5	14,2	46,6	6,6	1,7	100,0	3 067
Césarienne	4,6	4,0	5,3	19,7	64,4	2,0	100,0	441

Note : Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Y compris 15 femmes pour lesquelles l'information sur le type d'accouchement est manquante.

² Pour les femmes qui ont eu une naissance vivante et un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement.

Tableau 9.11 Moment où le premier examen postnatal a été dispensé à la mère

Parmi les femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né dans les 2 années ayant précédé l'enquête, répartition (en %) de la durée écoulée entre l'accouchement et le premier examen postnatal de la mère pour la naissance vivante ou le mort-né le plus récent et pourcentage de femmes ayant eu une naissance vivante ou un mort-né dans les 2 années ayant précédé l'enquête qui ont reçu un examen postnatal dans les 2 jours ayant suivi la naissance, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Durée écoulée entre l'accouchement et le premier examen postnatal de la mère ¹									Pourcentage de femmes ayant eu un examen postnatal dans les 2 jours ayant suivi la naissance ¹	Effectif de femmes
Caractéristique sociodémographique	Moins de 4 heures	4–23 heures	1–2 jours	3–6 jours	7–41 jours	Ne sait pas	Pas d'examen postnatal ²	Total		
NAISSANCES VIVANTES										
Âge à la naissance										
<20	58,5	15,0	4,5	0,9	1,6	9,0	10,6	100,0	78,0	541
20–34	59,7	19,3	4,6	0,8	1,5	8,2	6,0	100,0	83,5	2 611
35–49	62,1	16,8	5,6	0,0	2,3	7,6	5,6	100,0	84,5	621
Rang de naissance ³										
1	57,8	20,1	4,5	0,8	1,6	9,2	6,0	100,0	82,5	999
2–3	61,6	16,3	5,1	1,0	1,5	8,5	6,1	100,0	83,0	1 451
4–5	58,5	21,4	5,4	0,4	1,4	6,7	6,2	100,0	85,2	778
6+	61,3	15,5	3,2	0,1	2,4	7,8	9,6	100,0	80,0	545
Lieu de l'accouchement										
Établissement de santé	62,3	18,9	4,8	0,7	1,3	8,3	3,6	100,0	86,1	3 480
Ailleurs	31,2	10,2	3,6	0,3	5,8	6,7	42,3	100,0	44,9	292
Résidence										
Urbain	56,7	24,8	6,4	0,6	1,4	6,0	4,2	100,0	87,9	1 489
Rural	62,0	13,9	3,7	0,8	1,8	9,7	8,2	100,0	79,6	2 283
Région										
Dakar	46,7	39,3	8,2	0,3	0,9	2,4	2,3	100,0	94,1	748
Ziguinchor	63,0	11,1	14,3	1,0	2,8	4,4	3,3	100,0	88,5	111
Diourbel	65,5	23,9	1,3	0,0	1,0	2,9	5,4	100,0	90,7	412
Saint-Louis	52,2	12,5	9,3	2,6	3,1	11,4	8,9	100,0	73,9	275
Tambacounda	51,5	3,2	1,3	1,8	4,5	25,0	12,8	100,0	56,0	206
Kaolack	61,9	23,4	5,5	0,7	2,2	1,0	5,4	100,0	90,7	293
Thiès	77,1	12,7	1,5	0,2	0,7	2,8	4,9	100,0	91,4	494
Louga	68,2	4,6	2,0	1,4	0,0	13,4	10,5	100,0	74,8	225
Fatick	66,2	16,1	5,1	0,3	1,2	8,1	3,0	100,0	87,4	233
Kolda	69,8	6,0	2,3	0,4	1,2	14,9	5,4	100,0	78,1	198
Matam	42,0	1,3	7,2	0,3	2,2	31,4	15,6	100,0	50,4	164
Kaffrine	64,7	11,7	1,7	0,8	1,7	8,7	10,7	100,0	78,1	213
Kédougou	47,5	31,0	5,7	0,0	1,6	2,1	12,2	100,0	84,1	54
Sédhiou	55,5	5,6	3,0	0,9	4,7	17,5	12,9	100,0	64,1	148
Niveau d'instruction										
Aucun	61,4	15,5	3,7	0,7	1,7	8,4	8,6	100,0	80,6	1 996
Primaire	58,9	20,7	4,4	0,3	2,1	9,3	4,3	100,0	84,0	736
Moyen/secondaire ou plus	57,8	21,7	6,9	1,0	1,3	7,1	4,3	100,0	86,4	1 040
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	55,6	10,7	3,5	0,7	2,2	12,5	14,9	100,0	69,8	876
Second	63,2	14,7	3,9	1,1	1,8	10,4	5,0	100,0	81,7	853
Moyen	64,8	16,6	5,1	0,7	1,2	7,2	4,4	100,0	86,5	746
Quatrième	61,5	22,6	6,0	0,6	1,7	3,9	3,8	100,0	90,1	623
Le plus élevé	54,5	30,4	5,8	0,2	1,3	5,0	2,8	100,0	90,7	674
Ensemble	59,9	18,2	4,7	0,7	1,6	8,2	6,6	100,0	82,9	3 772
MORT-NÉS										
Ensemble	55,2	14,6	3,4	0,0	1,3	15,4	10,1	100,0	73,2	65
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉS ⁴										
Ensemble	59,9	18,3	4,7	0,7	1,6	8,2	6,7	100,0	82,8	3 819

¹ Y compris les femmes qui ont eu un examen postnatal dispensé par un médecin, une sage-femme, une Infirmière/ICP/assistante infirmière, une matrone ou une accoucheuse traditionnelle.

² Y compris les femmes qui ont eu un examen postnatal après 41 jours.

³ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquêtée.

⁴ Pour les femmes qui ont eu une naissance vivante et un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement.

Tableau 9.12 Type de prestataire de santé qui a dispensé le premier examen postnatal à la mère

Parmi les femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né dans les 2 années ayant précédé l'enquête, répartition (en %) par type de prestataire de santé ayant dispensé le premier examen postnatal de la mère dans les 2 jours ayant suivi la dernière naissance, selon certaines caractéristiques sociodémographiques EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Type de prestataire de santé ayant dispensé le premier examen postnatal à la mère					Pas d'examen postnatal dans les 2 jours ayant suivi la naissance	Total	Effectif de femmes
	Médecin	Sage-femme	Infirmière/ICP/ assistante infirmière	Matrone	Accoucheuse traditionnelle			
NAISSANCES VIVANTES								
Âge à la naissance								
<20	3,1	69,3	2,8	1,9	0,9	22,0	100,0	541
20–34	4,6	73,2	3,7	1,6	0,3	16,5	100,0	2 611
35–49	5,8	72,4	4,4	1,3	0,6	15,5	100,0	621
Rang de naissance ¹								
1	6,2	70,8	4,0	1,2	0,2	17,5	100,0	999
2–3	4,4	73,2	3,5	1,3	0,4	17,0	100,0	1 451
4–5	3,6	75,1	3,7	2,3	0,5	14,8	100,0	778
6+	3,5	70,0	3,7	2,2	0,7	20,0	100,0	545
Lieu de l'accouchement								
Établissement de santé	4,9	75,5	4,0	1,6	0,0	13,9	100,0	3 480
Ailleurs	0,8	37,2	0,3	1,5	5,2	55,1	100,0	292
Résidence								
Urbain	7,6	76,5	3,2	0,5	0,0	12,1	100,0	1 489
Rural	2,6	69,9	4,0	2,3	0,7	20,4	100,0	2 283
Région								
Dakar	11,4	79,9	2,8	0,0	0,0	5,9	100,0	748
Ziguinchor	2,2	84,9	1,3	0,0	0,0	11,5	100,0	111
Diourbel	5,8	78,4	5,7	0,8	0,0	9,3	100,0	412
Saint-Louis	1,9	62,1	1,8	7,6	0,6	26,1	100,0	275
Tambacounda	3,3	51,9	0,3	0,2	0,2	44,0	100,0	206
Kaolack	1,8	86,2	0,4	0,4	1,9	9,3	100,0	293
Thiès	3,3	74,6	10,7	2,7	0,0	8,6	100,0	494
Louga	2,1	69,1	2,8	0,8	0,0	25,2	100,0	225
Fatick	3,6	76,6	2,6	4,6	0,0	12,6	100,0	233
Kolda	2,1	67,8	6,4	0,8	1,0	21,9	100,0	198
Matam	0,7	45,9	2,0	0,7	1,2	49,6	100,0	164
Kaffrine	2,9	71,2	0,7	2,1	1,3	21,9	100,0	213
Kédougou	1,3	74,2	6,9	1,3	0,4	15,9	100,0	54
Sédhiou	2,4	59,6	0,6	0,7	0,8	35,9	100,0	148
Niveau d'instruction								
Aucun	2,8	72,5	2,8	1,9	0,7	19,4	100,0	1 996
Primaire	5,2	71,9	5,2	1,7	0,2	16,0	100,0	736
Moyen/secondaire ou plus	7,7	73,1	4,4	1,1	0,1	13,6	100,0	1 040
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	2,1	61,1	2,6	2,7	1,3	30,2	100,0	876
Second	3,0	71,9	3,6	2,8	0,5	18,3	100,0	853
Moyen	3,7	77,4	4,0	1,4	0,0	13,5	100,0	746
Quatrième	4,6	79,6	5,4	0,5	0,0	9,9	100,0	623
Le plus élevé	10,9	76,2	3,5	0,1	0,0	9,3	100,0	674
Ensemble	4,6	72,5	3,7	1,6	0,4	17,1	100,0	3 772
MORT-NÉS								
Ensemble	7,8	60,8	3,4	1,2	0,0	26,8	100,0	65
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉS ²								
Ensemble	4,6	72,4	3,7	1,6	0,4	17,2	100,0	3 819

¹ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquête.

² Pour les femmes qui ont eu une naissance vivante et un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement.

Tableau 9.13 Contenu des soins postnatals dispensés à la mère

Parmi les femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, pourcentage pour lesquelles certains examens ont été effectués dans les 2 jours ayant suivi la naissance la plus récente, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage pour lesquelles un prestataire de santé a effectué, dans les 2 jours ayant suivi la naissance la plus récente, les examens suivants :			Pourcentage pour lesquelles les 3 examens ont été effectués dans les 2 jours ayant suivi la naissance	Effectif de femmes
	A mesuré la pression artérielle	A parlé de saignements vaginaux	A discuté de planification familiale		
NAISSANCES VIVANTES					
Âge à la naissance					
<20	45,8	40,1	37,5	30,5	541
20–34	52,4	43,6	41,3	33,0	2 611
35–49	55,0	45,4	40,1	34,1	621
Rang de naissance ¹					
1	54,2	43,6	41,8	33,2	999
2–3	51,3	45,2	41,1	33,5	1 451
4–5	52,8	42,2	41,1	32,9	778
6+	47,5	40,0	36,0	30,0	545
Lieu de l'accouchement					
Établissement de santé	53,5	44,5	42,0	34,0	3 480
Secteur public	52,4	43,5	41,2	33,0	3 292
Secteur médical privé	71,1	64,2	54,8	50,6	179
Secteur médical privé (ONG)	*	*	*	*	10
Ailleurs	32,7	30,1	23,2	19,0	292
Résidence					
Urbain	53,3	42,8	41,2	31,3	1 489
Rural	50,9	43,8	40,1	33,8	2 283
Région					
Dakar	53,7	43,7	41,2	28,8	748
Ziguinchor	59,1	57,8	57,6	48,1	111
Diourbel	64,0	57,3	51,6	46,4	412
Saint-Louis	40,4	36,2	36,2	29,7	275
Tambacounda	41,9	40,9	37,7	36,7	206
Kaolack	61,1	52,1	54,7	45,5	293
Thiès	55,5	36,7	32,9	24,4	494
Louga	43,6	39,4	30,9	28,4	225
Fatick	56,4	49,4	41,8	38,3	233
Kolda	43,2	35,5	31,8	29,1	198
Matam	45,6	41,6	32,9	30,8	164
Kaffrine	50,5	38,3	50,5	26,8	213
Kédougou	24,5	18,1	17,3	13,8	54
Sédhiou	43,8	40,1	30,9	27,7	148
Niveau d'instruction de la mère					
Aucun	49,6	41,4	39,4	31,7	1 996
Primaire	49,0	43,7	38,1	30,2	736
Moyen/secondaire ou plus	58,2	47,0	44,4	36,9	1 040
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	45,7	39,8	36,1	29,6	876
Second	54,0	47,2	44,4	38,2	853
Moyen	48,3	39,5	37,5	28,8	746
Quatrième	51,0	40,1	39,7	30,9	623
Le plus élevé	61,9	50,7	45,7	36,4	674
Ensemble	51,9	43,4	40,5	32,8	3 772
MORT-NÉS					
Ensemble	63,9	49,2	49,8	40,8	65
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉS ²					
Ensemble	52,1	43,5	40,6	32,9	3 819

¹ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquêtée.

² Pour les femmes qui ont eu une naissance vivante et un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement.

Tableau 9.14 Moment où le premier examen postnatal a été dispensé au nouveau-né

Répartition (en %) des naissances vivantes les plus récentes ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête par durée écoulée entre le premier examen postnatal et l'accouchement et pourcentage de naissances ayant eu un examen postnatal dans les 2 jours ayant suivi la naissance, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Durée écoulée entre l'accouchement et le premier examen postnatal du nouveau-né ¹						Pas d'examen postnatal ²	Total	Pourcentage de naissances ayant eu un examen postnatal dans les 2 jours ayant suivi la naissance ¹	Effectif de naissances ²
	Moins d'1 heure	1–3 heures	4–23 heures	1–2 jours	3–6 jours	Ne sait pas				
Âge de la mère à la naissance										
<20	29,5	28,7	11,3	3,8	0,6	13,1	12,9	100,0	73,4	541
20–34	31,4	28,5	14,9	3,6	0,9	11,5	9,1	100,0	78,4	2 611
35–49	34,5	27,8	14,8	3,2	0,5	11,0	8,1	100,0	80,4	621
Rang de naissance³										
1	31,9	27,6	12,1	3,0	0,8	13,7	11,0	100,0	74,5	999
2–3	31,7	27,0	15,1	4,8	0,8	11,9	8,7	100,0	78,6	1 451
4–5	28,0	33,6	16,8	2,8	1,0	10,2	7,5	100,0	81,3	778
6+	36,3	26,3	13,1	2,6	0,4	9,6	11,7	100,0	78,3	545
Lieu de l'accouchement										
Établissement de santé	33,0	28,5	15,0	3,5	0,8	11,9	7,4	100,0	80,0	3 480
Ailleurs	15,9	28,2	6,6	4,6	0,6	9,0	35,1	100,0	55,3	292
Résidence										
Urbain	30,7	25,9	18,8	4,3	0,9	10,7	8,7	100,0	79,7	1 489
Rural	32,3	30,1	11,5	3,1	0,7	12,3	10,0	100,0	76,9	2 283
Région										
Dakar	26,4	21,7	30,6	5,5	1,0	7,7	7,1	100,0	84,2	748
Ziguinchor	37,2	24,4	5,1	9,9	2,2	11,6	9,7	100,0	76,5	111
Diourbel	22,8	39,0	19,4	0,7	0,7	5,6	11,8	100,0	81,9	412
Saint-Louis	31,1	27,8	8,4	4,3	0,5	19,4	8,4	100,0	71,6	275
Tambacounda	25,3	25,1	2,1	1,3	0,8	25,7	19,7	100,0	53,8	206
Kaolack	7,9	50,3	21,6	6,3	1,0	4,4	8,5	100,0	86,1	293
Thiès	52,1	24,0	10,0	1,9	0,2	4,2	7,6	100,0	88,0	494
Louga	51,7	17,2	3,0	0,5	1,1	19,5	7,0	100,0	72,4	225
Fatick	34,1	32,6	11,4	4,5	0,3	11,1	5,9	100,0	82,6	233
Kolda	44,1	26,9	4,6	2,5	0,6	16,7	4,7	100,0	78,0	198
Matam	17,3	25,1	2,1	6,7	0,0	33,3	15,4	100,0	51,3	164
Kaffrine	28,3	38,9	9,7	1,1	1,5	8,6	11,9	100,0	78,0	213
Kédougou	27,0	20,1	26,1	5,0	0,0	3,0	18,7	100,0	78,2	54
Sédhiou	38,4	17,9	5,1	3,6	1,1	19,9	14,0	100,0	65,0	148
Niveau d'instruction de la mère										
Aucun	31,8	30,0	12,6	2,9	0,6	11,6	10,5	100,0	77,3	1 996
Primaire	32,8	26,3	16,2	4,6	0,5	12,1	7,5	100,0	79,9	736
Moyen/secondaire ou plus	30,6	26,9	16,5	4,2	1,3	11,6	8,9	100,0	78,2	1 040
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	28,8	27,4	9,5	3,4	0,4	16,0	14,6	100,0	69,0	876
Second	32,0	33,2	11,6	3,0	0,9	11,6	7,7	100,0	79,8	853
Moyen	34,9	30,1	11,5	4,3	1,0	10,8	7,4	100,0	80,8	746
Quatrième	33,2	25,9	16,9	5,2	0,4	10,1	8,2	100,0	81,3	623
Le plus élevé	29,8	24,3	25,1	2,3	1,2	8,6	8,7	100,0	81,5	674
Ensemble	31,6	28,4	14,4	3,6	0,8	11,7	9,5	100,0	78,0	3 772

¹ Y compris les nouveau-nés qui ont eu un examen postnatal dispensé par un médecin, une sage-femme, une infirmière/ICP/assistante infirmière, une matrone ou une accoucheuse traditionnelle.

² Y compris les nouveau-nés qui ont eu un examen après la première semaine.

³ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquêtée.

Tableau 9.15 Type de prestataire de santé qui a dispensé le premier examen postnatal au nouveau-né

Répartition (en %) des naissances vivantes les plus récentes ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête par type de prestataire de santé qui a dispensé le premier examen postnatal au nouveau-né dans les 2 jours ayant suivi la naissance, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Type de prestataire de santé qui a dispensé le premier examen postnatal au nouveau-né					Pas d'examen postnatal dans les 2 jours ayant suivi la naissance	Total	Effectif de naissances
	Médecin	Sage-femme	Infirmière/ICP/assistante infirmière	Matrone	Accoucheuse traditionnelle			
Âge de la mère à la naissance								
<20	2,7	61,7	5,8	2,1	1,0	26,6	100,0	541
20–34	4,3	67,1	4,7	1,5	0,8	21,6	100,0	2 611
35–49	3,8	67,5	6,7	1,4	1,1	19,6	100,0	621
Rang de naissance¹								
1	5,3	62,8	4,8	1,3	0,2	25,5	100,0	999
2–3	5,0	66,4	4,9	1,5	0,8	21,4	100,0	1 451
4–5	2,5	70,1	6,0	1,5	1,1	18,7	100,0	778
6+	0,9	67,3	5,7	2,2	2,1	21,7	100,0	545
Lieu de l'accouchement								
Établissement de santé	4,3	68,7	5,4	1,5	0,0	20,0	100,0	3 480
Ailleurs	0,5	38,3	2,9	2,2	11,4	44,7	100,0	292
Résidence								
Urbain	7,6	67,7	3,7	0,7	0,0	20,3	100,0	1 489
Rural	1,6	65,5	6,2	2,1	1,5	23,1	100,0	2 283
Région								
Dakar	12,9	68,7	2,6	0,0	0,0	15,8	100,0	748
Ziguinchor	2,6	72,6	1,3	0,0	0,0	23,5	100,0	111
Diourbel	2,3	72,9	5,5	1,2	0,0	18,1	100,0	412
Saint-Louis	0,5	58,4	3,4	7,6	1,8	28,4	100,0	275
Tambacounda	3,9	48,5	0,6	0,5	0,4	46,2	100,0	206
Kaolack	1,8	80,1	1,8	0,0	2,4	13,9	100,0	293
Thiès	1,2	67,9	16,3	2,3	0,3	12,0	100,0	494
Louga	0,2	68,0	1,5	0,8	1,9	27,6	100,0	225
Fatick	4,1	71,7	2,4	4,0	0,3	17,4	100,0	233
Kolda	1,1	55,7	18,6	0,9	1,7	22,0	100,0	198
Matam	1,3	45,6	1,6	0,8	1,9	48,7	100,0	164
Kaffrine	1,0	71,5	0,5	2,3	2,8	22,0	100,0	213
Kédougou	1,3	67,4	7,9	1,3	0,4	21,8	100,0	54
Sédhiou	2,5	57,9	2,1	1,0	1,5	35,0	100,0	148
Niveau d'instruction de la mère								
Aucun	2,4	67,1	4,5	1,7	1,6	22,7	100,0	1 996
Primaire	3,8	67,1	6,2	2,4	0,3	20,1	100,0	736
Moyen/secondaire ou plus	7,1	64,4	5,9	0,7	0,0	21,8	100,0	1 040
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	1,3	57,1	5,4	2,3	2,8	31,0	100,0	876
Second	1,3	69,3	5,5	2,7	1,0	20,2	100,0	853
Moyen	3,3	69,9	6,1	1,5	0,0	19,2	100,0	746
Quatrième	4,0	71,0	5,7	0,6	0,0	18,7	100,0	623
Le plus élevé	11,5	66,7	3,2	0,1	0,0	18,5	100,0	674
Ensemble	4,0	66,4	5,2	1,6	0,9	22,0	100,0	3 772

¹ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquêtee.

Tableau 9.16 Contenu des examens postnatals dispensés aux nouveau-nés

Parmi les naissances vivantes les plus récentes ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, pourcentage pour lesquelles on a effectué certains actes/conseils au cours des 2 jours ayant suivi la naissance et pourcentage pour lesquelles cinq actes/conseils ont été effectués dans les 2 jours ayant suivi la naissance, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage de naissances vivantes les plus récentes pour lesquelles un prestataire de santé a effectué certains actes/conseils dans les 2 jours ayant suivi la naissance :						Effectif de naissances
	A examiné le cordon	A vérifié la température	A dit à la mère comment reconnaître si l'enfant avait besoins de soins médicaux immédiats	A parlé avec la mère de l'allaitement maternel	A observé l'allaitement	A pesé l'enfant ¹	Pourcentage pour lesquelles on a effectué 5 actes/conseils dans les 2 jours ayant suivi la naissance ²
Âge de la mère à la naissance							
<20	51,9	49,3	39,9	40,7	37,3	71,5	541
20–34	54,7	54,8	42,4	43,5	36,6	77,6	2 611
35–49	55,2	54,8	44,7	42,1	36,8	76,4	621
Rang de naissance³							
1	56,3	56,1	43,9	47,9	39,9	77,5	999
2–3	54,7	54,7	43,9	44,1	38,2	78,1	1 451
4–5	55,4	55,1	41,4	39,9	33,5	77,6	778
6+	48,7	46,6	37,2	34,3	31,5	69,3	545
Lieu de l'accouchement							
Établissement de santé	55,6	55,4	43,6	44,4	38,1	80,0	3 480
Ailleurs	40,1	36,6	28,0	24,1	21,0	35,0	292
Résidence							
Urbain	56,0	56,6	42,8	44,6	36,5	82,0	1 489
Rural	53,4	52,3	42,1	41,7	36,9	73,0	2 283
Région							
Dakar	60,0	60,4	40,6	44,8	35,6	83,4	748
Ziguinchor	50,7	54,3	53,7	60,3	59,5	92,0	111
Diourbel	65,2	64,5	52,3	53,2	43,2	76,5	412
Saint-Louis	37,3	37,2	32,8	34,9	29,7	70,2	275
Tambacounda	40,6	42,2	42,0	40,0	37,9	61,7	206
Kaolack	62,0	61,4	48,3	49,4	39,9	82,2	293
Thiès	54,4	53,7	42,9	36,8	30,9	86,0	494
Louga	44,4	44,1	36,9	35,7	29,1	63,1	225
Fatick	55,7	55,8	50,1	47,3	44,4	84,0	233
Kolda	45,3	44,4	40,0	40,9	38,6	78,6	198
Matam	51,2	50,0	40,4	43,2	38,3	57,8	164
Kaffrine	71,7	67,4	36,8	38,7	37,7	62,1	213
Kédougou	27,9	26,1	19,7	21,4	12,0	80,1	54
Sédhiou	48,3	46,4	38,2	36,0	34,8	66,9	148
Niveau d'instruction de la mère							
Aucun	52,6	51,7	40,9	39,9	35,3	71,5	1 996
Primaire	52,6	52,5	41,0	41,3	34,3	80,2	736
Moyen/secondaire ou plus	59,1	59,4	46,2	49,5	41,3	83,8	1 040
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	49,6	49,0	38,6	39,3	35,4	63,8	876
Second	56,7	55,2	44,9	43,6	38,8	75,2	853
Moyen	48,8	47,3	40,0	40,4	33,3	79,4	746
Quatrième	52,8	53,8	42,0	42,5	35,8	81,7	623
Le plus élevé	65,3	66,3	47,2	49,5	40,5	87,0	674
Ensemble	54,4	54,0	42,4	42,8	36,7	76,6	3 772

¹ Concerne les nouveau-nés qui ont été pesés « à la naissance ». Il se peut que certains nouveau-nés pesés au cours des 2 jours ayant suivi la naissance aient été exclus.

² Les actes/conseils sont (1) l'examen du cordon, (2) la prise de la température, (3) l'observation et/ou le conseil sur l'allaitement, (4) Avertir la mère sur les signes de danger/comment reconnaître si l'enfant a besoin de soins médicaux immédiats, et (5) la prise du poids. Correspond à la définition des cinq actes/conseils sur laquelle est basée l'évaluation du contenu des soins postnatals décrite dans Moran et al, 2013.

³ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquête.

Tableau 9.17 Soins postnatals dispensés à la mère et au nouveau-né

Parmi les naissances vivantes les plus récentes ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, pourcentage pour lesquelles les mère de 15–49 ans ont reçu un examen postnatal dans les 2 jours ayant suivi la naissance, pourcentage pour lesquelles les nouveau-nés ont reçu un examen postnatal dans les 2 jours ayant suivi la naissance, pourcentage pour lesquelles la mère et le nouveau-né ont reçu un examen postnatal et pourcentage pour lesquelles ni la mère, ni le nouveau-né n'ont reçu un examen postnatal, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant reçu un examen postnatal ¹ dans les 2 jours ayant suivi la naissance				Effectif de naissances
	Mère	Nouveau-né	Mère et nouveau-né	Ni la mère, ni le nouveau-né n'ont reçu un examen postnatal ²	
Âge de la mère à la naissance					
<20	78,0	73,4	68,8	17,5	541
20–34	83,5	78,4	74,4	12,5	2 611
35–49	84,5	80,4	76,2	11,3	621
Rang de naissance³					
1	82,5	74,5	70,7	13,7	999
2–3	83,0	78,6	74,3	12,7	1 451
4–5	85,2	81,3	77,6	11,1	778
6+	80,0	78,3	73,6	15,2	545
Lieu de l'accouchement					
Etablissement de santé	86,1	80,0	76,6	10,6	3 480
Secteur public	85,8	80,4	76,9	10,8	3 292
Secteur médical privé	91,4	72,6	70,4	6,3	179
Secteur médical privé (ONG)	*	*	*	*	10
Ailleurs	44,9	55,3	42,1	41,9	292
Résidence					
Urbain	87,9	79,7	76,4	8,8	1 489
Rural	79,6	76,9	72,3	15,7	2 283
Région					
Dakar	94,1	84,2	81,9	3,6	748
Ziguinchor	88,5	76,5	74,8	9,7	111
Diourbel	90,7	81,9	80,0	7,4	412
Saint-Louis	73,9	71,6	63,0	17,4	275
Tambacounda	56,0	53,8	47,5	37,7	206
Kaolack	90,7	86,1	81,5	4,6	293
Thiès	91,4	88,0	86,0	6,6	494
Louga	74,8	72,4	64,4	17,2	225
Fatick	87,4	82,6	78,5	8,4	233
Kolda	78,1	78,0	74,5	18,4	198
Matam	50,4	51,3	45,5	43,8	164
Kaffrine	78,1	78,0	73,1	17,0	213
Kédougou	84,1	78,2	75,3	13,0	54
Sédhiou	64,1	65,0	56,4	27,3	148
Niveau d'instruction de la mère					
Aucun	80,6	77,3	73,0	15,1	1 996
Primaire	84,0	79,9	75,3	11,4	736
Moyen/secondaire ou plus	86,4	78,2	74,6	10,1	1 040
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	69,8	69,0	62,8	24,0	876
Second	81,7	79,8	74,8	13,2	853
Moyen	86,5	80,8	78,6	11,2	746
Quatrième	90,1	81,3	77,8	6,4	623
Le plus élevé	90,7	81,5	78,5	6,3	674
Ensemble	82,9	78,0	73,9	13,0	3 772

Note : un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

ONG = Organisation non gouvernementale

¹ Y compris un examen effectué par un médecin, une sage-femme, une infirmière/ICP/assistante infirmière, une matrone ou une accoucheuse traditionnelle.

² Y compris un examen effectué après les 2 jours qui ont suivi la naissance ou dispensés par d'autres personnes.

³ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquête.

Tableau 9.18 Implication des hommes dans les soins de santé maternelle

Parmi les hommes de 15–49 ans dont l'enfant le plus jeune a 0–2 ans, pourcentage ayant déclaré que la mère de l'enfant avait effectué des consultations prénatales durant la grossesse de l'enfant ; parmi les hommes de 15–49 ans pour lesquels la mère du plus jeune enfant de 0–2 ans a effectué des consultations prénatales pendant la grossesse de cet enfant, pourcentage qui était présent lors de certaines consultations ; parmi les hommes de 15–49 ans dont l'enfant le plus jeune a 0–2 ans, pourcentage ayant déclaré que l'enfant est né dans un établissement de santé ; parmi les hommes dont l'enfant le plus jeune de 0–2 ans est né dans un établissement de santé, pourcentage qui se sont rendus dans l'établissement de santé avec la mère, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Parmi les hommes de 15–49 ans dont l'enfant le plus jeune a 0–2 ans		Parmi les hommes de 15–49 ans pour lesquels la mère du plus jeune enfant de 0–2 ans a effectué des consultations prénatales		Parmi les hommes de 15–49 ans dont l'enfant le plus jeune a 0–2 ans		Parmi les hommes de 15–49 ans dont l'enfant le plus jeune de 0–2 ans est né dans un établissement de santé	
	Pourcentage ayant déclaré que la mère de l'enfant a effectué des consultations prénatales pendant la grossesse de cet enfant	Effectif d'hommes	Pourcentage qui était présent lors de certaines consultations prénatales	Effectif d'hommes	Pourcentage ayant déclaré que leur enfant est né dans un établissement de santé	Effectif d'hommes	Pourcentage qui se sont rendus avec la mère de l'enfant dans l'établissement de santé	Effectif d'hommes
Âge du père au moment de l'interview								
<20	*	2	*	2	*	2	*	2
20–34	91,0	446	49,3	406	92,3	446	63,0	411
35–49	92,7	764	48,0	708	92,8	764	69,6	709
Nombre d'enfants que le père a engendrés								
1	90,3	254	50,8	229	96,1	254	67,3	244
2–3	94,9	454	49,2	431	94,6	454	70,9	430
4–5	92,9	229	46,5	213	90,2	229	62,2	207
6+	88,4	274	46,5	242	88,3	274	64,3	242
Résidence								
Urbain	90,8	574	49,1	521	97,7	574	73,3	561
Rural	93,2	638	47,8	594	88,1	638	61,0	562
Région								
Dakar	89,4	323	55,8	288	98,4	323	81,4	318
Ziguinchor	100,0	37	17,9	37	100,0	37	46,9	37
Diourbel	93,7	114	59,2	107	88,7	114	78,3	101
Saint-Louis	94,6	89	26,6	84	87,5	89	62,0	78
Tambacounda	94,4	76	53,4	72	84,6	76	69,2	65
Kaolack	92,8	72	54,6	67	96,5	72	46,8	70
Thiès	94,4	165	39,3	156	97,1	165	57,4	160
Louga	91,1	46	29,4	42	83,7	46	49,4	39
Fatick	97,6	58	44,9	57	97,5	58	51,4	57
Kolda	84,4	69	71,1	58	92,3	69	82,1	64
Matam	87,0	52	34,6	45	74,8	52	58,7	39
Kaffrine	94,9	64	43,7	61	84,0	64	51,7	54
Kédougou	97,8	21	64,5	21	95,4	21	77,9	20
Sédhiou	82,2	24	(78,7)	20	89,9	24	60,5	22
Niveau d'instruction du père								
Aucun	90,6	635	45,9	575	89,7	635	61,2	569
Primaire	90,7	247	45,8	224	96,8	247	69,9	239
Secondaire	96,7	224	51,4	216	95,8	224	76,3	215
Supérieur	94,2	106	62,7	100	94,1	106	74,0	100
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	91,7	272	49,7	249	81,5	272	61,7	221
Second	94,1	227	42,2	214	89,9	227	60,6	204
Moyen	94,9	237	38,8	225	98,5	237	63,6	234
Quatrième	92,6	228	54,3	212	98,6	228	68,0	225
Le plus élevé	87,4	247	57,5	216	96,3	247	80,2	238
Ensemble 15–49	92,1	1 212	48,4	1 116	92,7	1 212	67,1	1 123
50–59	92,2	166	45,7	153	86,8	166	71,9	144
Ensemble 15–59	92,1	1 378	48,1	1 269	92,0	1 378	67,6	1 267

Note : un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée

Tableau 9.19 Examens pour le cancer du sein et pour le cancer du col de l'utérus

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui ont déjà été examinées par un médecin ou du personnel de santé pour le cancer du sein et pourcentage ayant déjà été testées par un médecin ou du personnel de santé pour le cancer du col de l'utérus, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage examiné pour le cancer du sein	Pourcentage testé pour le cancer du col de l'utérus	Effectif de femmes
Groupe d'âges			
15–29	11,7	5,0	9 522
30–49	23,7	15,6	7 061
30–34	22,9	13,2	2 216
35–39	26,2	15,8	2 143
40–44	23,6	17,2	1 598
45–49	20,4	17,4	1 104
30–44	24,3	15,2	5 956
40–49	22,3	17,3	2 702
Nombre d'enfants vivants			
0	6,2	2,7	6 262
1–2	22,0	11,4	4 257
3–4	24,1	16,5	3 232
5+	24,1	13,7	2 832
État matrimonial			
Célibataire	5,1	1,8	5 077
Mariée ou vivant ensemble	22,2	13,0	10 671
Divorcée/séparée/veuve	19,3	11,8	835
Emploi (dans les 12 derniers mois)			
N'a pas travaillé	14,1	6,7	9 580
A travaillé et a été rémunérée en argent	20,6	14,4	6 010
A travaillé mais n'a pas été rémunérée en argent	19,8	6,4	993
Résidence			
Urbain	16,6	10,3	8 123
Rural	17,0	8,7	8 460
Région			
Dakar	13,9	10,9	4 209
Ziguinchor	21,6	10,4	550
Diourbel	19,4	9,4	1 752
Saint-Louis	29,3	8,2	1 217
Tambacounda	8,6	6,3	747
Kaolack	27,5	7,5	1 149
Thiès	16,2	14,6	2 539
Louga	10,2	5,8	924
Fatick	20,6	8,1	950
Kolda	21,8	10,6	633
Matam	7,5	2,4	664
Kaffrine	8,2	6,6	625
Kédougou	18,0	10,0	164
Sédhiou	7,6	4,8	462
Niveau d'instruction			
Aucun	18,8	9,8	7 220
Primaire	17,8	12,1	3 416
Moyen/secondaire ou plus	13,8	7,6	5 947
Quintile de bien-être économique			
Le plus bas	15,8	5,8	2 703
Second	17,6	8,1	2 983
Moyen	17,2	10,5	3 362
Quatrième	14,9	9,7	3 552
Le plus élevé	18,2	12,1	3 983
Ensemble	16,8	9,5	16 583

Tableau 9.20 Problèmes d'accès aux soins de santé

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui ont déclaré qu'elles avaient des problèmes importants d'accès aux soins de santé quand elles étaient malades, par type de problèmes, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Problèmes d'accès aux soins de santé					Effectif de femmes
	Obtenir la permission d'aller voir un médecin	Obtenir l'argent pour le conseil ou le traitement	Distance jusqu'à l'établissement de santé	Ne veut pas s'y rendre seule	Au moins un problème d'accès aux soins de santé	
Groupe d'âges						
15–19	30,3	60,1	35,2	36,6	69,9	3 877
20–34	27,7	62,6	36,6	25,2	68,7	7 861
35–49	25,1	68,1	34,9	21,7	72,6	4 845
Nombre d'enfants vivants						
0	28,9	59,1	32,0	32,4	67,6	6 262
1–2	27,5	61,3	36,1	24,0	67,6	4 257
3–4	25,9	66,7	36,4	22,7	71,6	3 232
5+	26,3	73,5	42,9	23,7	77,8	2 832
État matrimonial						
Célibataire	29,3	60,5	31,4	33,8	69,1	5 077
Mariée ou vivant ensemble	26,8	64,5	38,1	23,9	70,2	10 671
Divorcée/séparée/veuve	26,2	71,3	32,5	22,9	75,4	835
Emploi (dans les 12 derniers mois)						
N'a pas travaillé	29,1	63,9	39,3	30,1	71,2	9 580
A travaillé et a été rémunérée en argent	25,6	62,7	29,4	21,9	67,7	6 010
A travaillé mais n'a pas été rémunérée en argent	23,8	66,0	40,5	25,7	74,2	993
Résidence						
Urbain	28,0	60,8	24,7	25,7	66,9	8 123
Rural	27,1	66,3	46,4	28,0	73,2	8 460
Région						
Dakar	35,6	65,5	27,9	31,4	70,3	4 209
Ziguinchor	30,3	60,4	40,6	30,8	64,9	550
Diourbel	14,3	52,4	27,4	16,4	55,9	1 752
Saint-Louis	33,8	68,1	58,3	36,9	80,0	1 217
Tambacounda	44,5	76,8	49,6	42,2	84,3	747
Kaolack	17,1	69,9	38,1	20,7	76,2	1 149
Thiès	27,1	56,5	26,2	22,1	63,5	2 539
Louga	24,0	65,9	45,2	23,3	75,8	924
Fatick	18,6	59,7	41,6	23,8	70,6	950
Kolda	19,2	67,9	41,8	22,5	73,6	633
Matam	30,2	77,7	41,4	31,0	84,9	664
Kaffrine	29,4	72,6	42,0	21,5	75,7	625
Kédougou	21,4	56,6	39,3	41,3	69,3	164
Sédhiou	17,3	51,0	42,2	25,8	55,7	462
Niveau d'instruction						
Aucun	27,9	69,4	42,3	27,0	75,0	7 220
Primaire	27,6	64,2	32,3	25,7	70,5	3 416
Moyen/secondaire ou plus	26,9	56,2	29,8	27,4	64,1	5 947
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	31,1	79,3	61,3	34,7	85,7	2 703
Second	26,8	69,8	49,0	27,7	77,6	2 983
Moyen	24,2	62,6	30,4	24,0	69,3	3 362
Quatrième	26,5	59,9	23,7	23,3	65,3	3 552
Le plus élevé	29,4	52,5	23,9	26,5	58,9	3 983
Ensemble	27,5	63,6	35,8	26,9	70,1	16 583

Tableau 9.21 Distance à l'établissement de soins de santé

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans par durée de trajet pour atteindre l'établissement de santé le plus proche et par moyen de transport pour se rendre à l'établissement de santé le plus proche, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Durée de trajet pour atteindre l'établissement de santé le plus proche				Total	Moyens de transport			Total	Effectif de femmes ³
	<30 minutes	30–59 minutes	60–119 minutes	≥2 heures		Motorisé ¹	Non motorisé ²	Autre		
Groupe d'âges										
15–19	74,8	16,9	5,4	2,9	100,0	16,3	83,6	0,1	100,0	3 877
20–34	74,3	16,8	5,8	3,1	100,0	20,0	79,9	0,0	100,0	7 861
35–49	75,4	15,9	5,9	2,9	100,0	18,8	81,2	0,0	100,0	4 845
Accès aux soins de santé										
La distance à l'établissement de santé est un problème	60,9	22,9	10,5	5,7	100,0	21,9	78,0	0,0	100,0	5 934
La distance à l'établissement de santé n'est pas un problème	82,5	13,0	3,0	1,5	100,0	17,0	82,9	0,0	100,0	10 649
Moyens de transport										
Motorisé ¹	69,2	22,8	6,2	1,7	100,0	na	na	na	na	3 114
Non motorisé ²	76,0	15,1	5,6	3,3	100,0	na	na	na	na	13 462
Résidence										
Urbain	85,7	12,0	1,3	1,0	100,0	16,9	83,0	0,1	100,0	8 123
Rural	64,2	21,0	9,9	4,9	100,0	20,6	79,4	0,0	100,0	8 460
Région										
Dakar	89,1	9,4	0,7	0,8	100,0	13,5	86,4	0,1	100,0	4 209
Ziguinchor	76,3	16,4	4,9	2,4	100,0	33,6	66,4	0,0	100,0	550
Diourbel	61,1	21,6	9,0	8,4	100,0	24,6	75,3	0,1	100,0	1 752
Saint-Louis	59,6	25,8	11,4	3,2	100,0	25,1	74,9	0,0	100,0	1 217
Tambacounda	78,6	17,8	2,4	1,2	100,0	36,9	63,1	0,0	100,0	747
Kaolack	68,5	23,4	7,1	1,0	100,0	19,9	80,1	0,0	100,0	1 149
Thiès	79,7	15,5	4,3	0,4	100,0	12,9	87,1	0,0	100,0	2 539
Louga	75,1	13,2	6,6	5,2	100,0	25,2	74,8	0,0	100,0	924
Fatick	58,0	22,3	12,1	7,6	100,0	20,2	79,7	0,1	100,0	950
Kolda	73,7	16,1	9,5	0,7	100,0	15,0	85,0	0,0	100,0	633
Matam	77,6	14,8	3,0	4,6	100,0	7,0	93,0	0,1	100,0	664
Kaffrine	51,4	25,4	14,0	9,2	100,0	10,1	89,9	0,0	100,0	625
Kédougou	79,2	10,3	7,6	2,9	100,0	33,0	67,0	0,1	100,0	164
Sédhiou	76,6	14,2	6,7	2,5	100,0	23,5	76,5	0,0	100,0	462
Niveau d'instruction										
Aucun	68,2	19,8	7,8	4,2	100,0	19,2	80,7	0,0	100,0	7 220
Primaire	77,8	14,4	5,3	2,6	100,0	17,6	82,4	0,0	100,0	3 416
Moyen/secondaire ou plus	81,0	13,9	3,5	1,6	100,0	18,9	81,0	0,1	100,0	5 947
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	53,1	25,2	13,4	8,3	100,0	18,0	82,0	0,0	100,0	2 703
Second	61,2	22,5	11,4	4,8	100,0	18,8	81,2	0,0	100,0	2 983
Moyen	78,3	16,1	3,9	1,6	100,0	19,3	80,6	0,0	100,0	3 362
Quatrième	83,0	13,6	2,2	1,2	100,0	19,4	80,6	0,0	100,0	3 552
Le plus élevé	89,2	9,3	0,9	0,7	100,0	18,3	81,6	0,1	100,0	3 983
Ensemble	74,7	16,6	5,7	3,0	100,0	18,8	81,2	0,0	100,0	16 583

Note : Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

na = non applicable

¹ Comprend voiture/camion, bus public, motocyclette/scooter et bateau à moteur.

² Comprend charrette tirée par un animal, bicyclette, bateau sans moteur et marche.

³ Y compris 7 femmes pour lesquelles l'information sur le moyen de transport est manquante.

Tableau 9.22 Prévalence et connaissance de la fistule

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui présentent actuellement des symptômes d'une fistule, pourcentage n'ayant pas actuellement des symptômes mais qui en ont déjà eu, pourcentage ayant eu des symptômes d'une fistule, et pourcentage ayant entendu parler des symptômes de la fistule, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage de femmes :				
	Présentant actuellement des symptômes d'une fistule	N'ayant pas actuellement des symptômes d'une fistule mais qui en ont déjà eu	Ayant eu des symptômes d'une fistule	Ayant entendu parler des symptômes de la fistule	Effectif de femmes
Âge					
15–19	0,2	0,0	0,3	10,8	3 877
20–24	0,5	0,2	0,7	18,9	3 230
25–29	0,3	0,1	0,4	26,9	2 416
30–39	0,3	0,3	0,7	33,3	4 358
40–49	0,3	0,6	0,8	36,6	2 702
Résidence					
Urbain	0,5	0,3	0,8	28,3	8 123
Rural	0,2	0,2	0,4	21,5	8 460
Région					
Dakar	0,6	0,3	0,9	32,5	4 209
Ziguinchor	0,1	0,0	0,1	12,5	550
Diourbel	0,0	0,3	0,3	33,2	1 752
Saint-Louis	0,1	0,1	0,2	18,9	1 217
Tambacounda	1,0	0,1	1,0	17,4	747
Kaolack	0,3	0,2	0,5	24,2	1 149
Thiès	0,0	0,3	0,3	23,5	2 539
Louga	0,9	0,5	1,4	20,7	924
Fatick	0,0	0,1	0,1	13,7	950
Kolda	0,5	1,1	1,6	31,2	633
Matam	0,6	0,1	0,8	7,1	664
Kaffrine	0,1	0,0	0,1	30,1	625
Kédougou	0,0	0,0	0,0	19,2	164
Sédhiou	0,0	0,3	0,3	16,9	462
Niveau d'instruction					
Aucun	0,2	0,3	0,6	24,7	7 220
Primaire	0,2	0,1	0,3	24,8	3 416
Moyen/secondaire ou plus	0,5	0,2	0,7	25,0	5 947
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	0,3	0,3	0,6	18,4	2 703
Second	0,2	0,1	0,3	19,6	2 983
Moyen	0,3	0,4	0,7	24,6	3 362
Quatrième	0,5	0,2	0,6	26,7	3 552
Le plus élevé	0,4	0,2	0,6	31,6	3 983
Ensemble	0,3	0,2	0,6	24,8	16 583

Tableau 9.23 Cause/origine déclarée des symptômes de la fistule obstétricale

Parmi les femmes de 15–49 ans qui ont déclaré avoir actuellement ou avoir eu des symptômes de fistule obstétricale, répartition (en %) par cause déclarée et par nombre de jours écoulé entre la cause et la manifestation des symptômes, EDS-C Sénégal 2023

Cause/durée entre cause et manifestation des symptômes	Pourcentage de femmes
Cause	
Travail et accouchement normaux, enfant né vivant	8,2
Travail et accouchement très difficiles, enfant né vivant	19,4
Travail et accouchement très difficiles, enfant mort-né	0,4
Opération du pelvis	6,7
Agression sexuelle	2,5
Autre	9,9
Ne sait pas	52,9
Total	100,0
Effectif	96
Nombre de jours entre la cause/origine et la manifestation des symptômes¹	
0–1	(40,4)
2–4	(26,0)
5–7	(7,5)
8 jours ou plus	26,2
Total	100,0
Effectif	45

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés.

¹ Non compris les femmes qui ont répondu ne pas connaître la cause/origine des symptômes de la fistule.

Tableau 9.24 Recherche de traitement pour les symptômes de la fistule

Parmi les femmes de 15–49 ans ayant déclaré avoir ou avoir eu des symptômes d'une fistule, pourcentage qui ont cherché un traitement et pourcentage qui ont subi une opération chirurgicale, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant recherché un traitement	Pourcentage ayant subi une opération chirurgicale	Effectif de femmes
Résidence			
Urbain	23,7	10,5	63
Rural	(15,9)	(2,1)	33
Niveau d'instruction			
Aucun	(19,2)	(1,7)	41
Primaire	*	*	11
Moyen/secondaire ou plus	(21,1)	(13,2)	45
Quintile de bien-être économique			
Le plus bas	*	*	16
Second	*	*	9
Moyen	(14,1)	(3,2)	24
Quatrième	*	*	22
Le plus élevé	*	*	25
Ensemble	21,0	7,6	96

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

SANTÉ DE L'ENFANT

Principaux résultats

- **Vaccinations** : Au moment de l'enquête, 64 % des enfants âgés de 12 à 23 mois étaient complètement vaccinés avec tous les antigènes de base et 43 % l'ont été, conformément au calendrier national.
- **Symptômes d'infection respiratoire aiguë (IRA)** : Des conseils ou un traitement ont été recherchés pour 59 % des enfants de moins de cinq ans présentant des symptômes d'infections respiratoire aiguës au cours des deux semaines précédant l'enquête.
- **Fièvre** : Parmi les enfants de moins de cinq ans avec de la fièvre au cours des deux semaines précédant l'enquête, des conseils ou un traitement ont été recherchés dans 42 % de cas.
- **Diarrhée** : Des conseils ou un traitement ont été recherchés pour 44 % des enfants de moins de cinq ans ayant souffert de diarrhée au cours des deux semaines précédant l'enquête. Parmi eux, 50 % des enfants ont reçu une Thérapie par Réhydratation Orale (TRO). En revanche, un peu plus d'un enfant souffrant de diarrhée sur trois (34%) des enfants n'ont reçu aucun traitement.

Les informations sur la santé et la survie des enfants permettent aux décideurs et aux responsables de programmes d'évaluer l'efficacité des stratégies actuelles, de mettre en place des interventions appropriées pour prévenir les décès dus aux maladies infantiles et contribuer à améliorer la santé des enfants au Sénégal.

Ce chapitre présente des informations sur le poids à la naissance et le statut de vaccination des jeunes enfants. On y examine également la prévalence et les comportements de recours aux soins pour trois maladies infantiles courantes : les infections respiratoires aiguës (IRA), la fièvre et la diarrhée.

10.1 TAILLE DE L'ENFANT À LA NAISSANCE

Insuffisance pondérale à la naissance

Pourcentage de naissances de poids déclaré inférieur à 2,5 kilogrammes, quel que soit l'âge gestationnel.

Échantillon : Naissances vivantes au cours des 2 années précédant l'enquête pour lesquelles un poids à la naissance a été déclaré, à partir d'une consignation écrite ou d'une déclaration de la mère.

Dans l'ensemble, un poids à la naissance a été déclaré pour un peu plus de trois quarts des naissances (76 %), soit à partir d'un enregistrement écrit (61 %), soit par une déclaration de la mère (15 %) (**Tableau 10.1**).

Variation par caractéristique

- La déclaration du poids à la naissance diminue avec le rang de naissance, passant de 77 % pour le rang 1 à 69 % pour le rang 6 ou plus.
- La proportion de naissances pour lesquelles un poids à la naissance a été déclaré est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain (73 % contre 81 %).
- C'est dans la région de Ziguinchor que la couverture de la déclaration du poids à la naissance est la meilleure (92 %). A l'opposé, Matam enregistre la plus faible (58 %).
- La déclaration du poids à la naissance augmente avec le niveau d'instruction de la mère, passant de 71 % parmi les enfants dont les mères n'ont aucun niveau d'instruction à 83 % chez ceux dont elles ont un niveau moyen, secondaire ou plus.
- De même, la proportion de naissances pour lesquelles on dispose d'un poids à la naissance augmente en fonction du quintile de bien-être économique : de 63 % dans le quintile le plus bas, elle passe à 86 % dans le plus élevé.
- Par ailleurs, pour chaque naissances vivantes survenues au cours des deux dernières années précédant l'enquête, il a été demandé à la mère d'estimer la taille de l'enfant à la naissance. Dans la majorité des cas (70 %), les mères ont déclaré que l'enfant était de taille moyenne ou plus gros que la moyenne. En revanche, 13 % des enfants ont été perçus comme très petits et 15 % comme plus petits que la moyenne.

10.2 VACCINATION DES ENFANTS

La vaccination universelle des enfants contre les maladies courantes évitables est essentielle pour réduire la morbidité et la mortalité des enfants.

Au Sénégal, le programme élargi de vaccination (PEV), initié depuis 1979, visait la réduction de la morbidité et de la mortalité liées à sept maladies cibles que sont : la tuberculose, la poliomyélite, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la rougeole et la fièvre jaune. Le vaccin contre l'hépatite B qui était initialement administré dans le cadre du Programme national de Lutte contre l'Hépatite B (PNLHB) a été officiellement introduit dans le PEV en 2004.

En juillet 2005, le vaccin contre les infections à *Haemophilus influenzae b* (Hib) a été introduit, portant le nombre d'antigènes à neuf. Cet antigène initialement administré dans une présentation séparée a été combiné au DTC-Hep B à partir de 2005, donnant naissance au « Pentavalent » DTCHepB-Hib. Entre 2013 et 2016, cinq nouveaux vaccins ont été introduits : vaccin anti pneumococcique conjugué 13 valent (PCV13), vaccin contre la rubéole combinée à la rougeole (RR), vaccin monovalent contre les diarrhées à rotavirus (Rotarix), le vaccin polio inactivé (VPI) et le vaccin monovalent contre les hépatites B à la naissance (Hep B).

Par ailleurs, une seconde dose de RR a été introduite en 2014 et est administrée aux enfants à partir de 15 mois. Entre 2014 et 2016, un projet de démonstration de la vaccination des jeunes filles âgées de 9 ans contre les infections au virus du papillome humain a été mis en œuvre au niveau de deux districts sanitaires. Depuis 2017, ce programme a été progressivement étendu à l'échelle nationale, selon des axes stratégiques définis.

En résumé, les vaccins couramment administrés aux enfants comprennent : le BCG (tuberculose) ; l'HepB (hépatite B) ; le vaccin antipolio oral (VPO) ou le vaccin antipolio inactivé (VPI) ; le vaccin

pentavalent ou DTC-HepB-Hib (diphtérie, coqueluche, tétanos, hépatite B et *Haemophilus influenzae* B) ; le vaccin pneumococcique conjugué ; le vaccin antirotavirus ; et (vaccin antirougeoleux antirubéoleux (RR) et la vaccin anti-mariol (contre la fièvre jaune).

Dans le cadre de l'EDS-Continue de 2023, les informations sur la couverture vaccinale ont été obtenues de deux façons : à partir des carnets de vaccination ou de santé, et à partir de déclarations verbales.

10.2.1 Possession d'un carnet de vaccination et sa disponibilité

Le carnet de vaccination constitue un outil essentiel pour s'assurer qu'un enfant a reçu tous les vaccins recommandés dans les délais prévus. Parmi les enfants âgés de 12 à 23 mois et de 24 à 35 mois, respectivement 97 % et 95 % possédaient déjà un carnet de vaccination ou un autre document d'enregistrement de leurs vaccinations (**Tableau 10.2**).

Cependant, toutes les mères n'ont pas pu fournir ce carnet au moment de l'interview. Ainsi, seulement 84 % des enfants âgés de 12 à 23 mois et 76 % de ceux âgés de 24 à 35 mois avaient un carnet de vaccination disponible au moment de l'entretien.

La région de Tambacounda enregistre les proportions les plus faibles d'enfants ayant un carnet de vaccination disponible lors de l'entretien, avec 79 % des enfants âgés de 12 à 23 mois et 67 % des enfants âgés de 24 à 35 mois.

10.2.2 Couverture vaccinale de base

Complètement vaccinés avec les antigènes de base

Pourcentage d'enfants ayant reçu des vaccins spécifiques à un moment quelconque avant l'enquête (selon un carnet de vaccination ou déclaration de la mère). Pour avoir reçu tous les antigènes de base, un enfant doit recevoir au minimum :

Une dose de vaccin BCG contre la tuberculose ;

Trois doses de vaccin antipoliomyélique ;

Trois doses du vaccin associé pentavalent ou DTC-HepB-Hib contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, l'hépatite B et l'*haemophilus influenzae* B ;

Une dose de vaccin contre la rougeole est administrée sous forme rougeole/rubéole (RR) ou rougeole/oreillons/rubéole (ROR).

Échantillon : Enfants âgés de 12–23 mois et de 24–35 mois

La proportion d'enfants ayant reçu tous les antigènes « de base » est considérée depuis longtemps comme une mesure essentielle de la couverture vaccinale. Les enfants sont considérés comme complètement vaccinés s'ils ont reçu tous les antigènes de base : le vaccin BCG, trois doses du vaccin antipoliomyélique et du vaccin DTC-HepB-Hib et une dose unique du vaccin RR.

Au Sénégal le vaccin BCG est généralement administré à la naissance ou lors du premier contact clinique, tandis que les vaccins contre la polio et le vaccin DTC-HepB-Hib sont administrés dans les 6, 10 et 14 premières semaines de la vie de l'enfant. Un premier vaccin contre la rougeole, la rubéole et la fièvre jaune doivent être administrés à partir de l'âge de 9 mois.

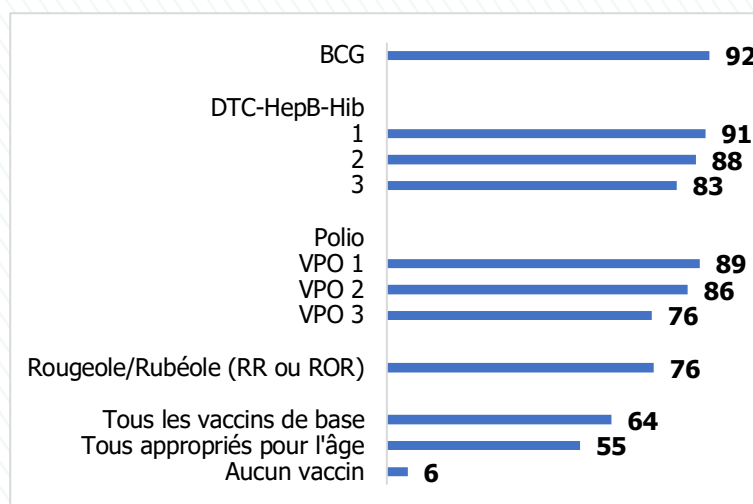
Dans l'ensemble, 64 % des enfants de 12-23 mois étaient complètement vaccinés au moment de l'enquête, c'est-à-dire ceux qu'ils avaient reçu tous les antigènes de base (**Tableaux 10.3 et 10.4**). Cette proportion est de 65 % parmi les enfants de 24-35 mois.

En outre, les résultats par type de vaccin montrent que, quel soit le groupe d'âge, la plupart des enfants ont reçu le BCG : 92 % parmi les 12-23 mois et 91 % parmi les 24-35 mois.

Concernant les vaccins à doses multiples, une déperdition est observée pour presque tous les vaccins entre la première dose et la dernière dose : par exemple la proportion d'enfants de 12-23 mois ayant reçu la première dose de VPO passe de 89 % pour la première dose à 76 % pour la troisième dose. Les taux de vaccination pour le Pentavalent sont assez élevés, passant de 91 % pour la première dose à 88 % pour la deuxième dose et à 83 % pour la troisième. Par ailleurs, Près de huit enfants de 12-23 mois sur dix (76 %) ont reçu le vaccin contre la rougeole/rubéole. (Graphique 10.1).

Graphique 10.1 Couverture vaccinale

Pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins de base à n'importe quel moment avant l'enquête



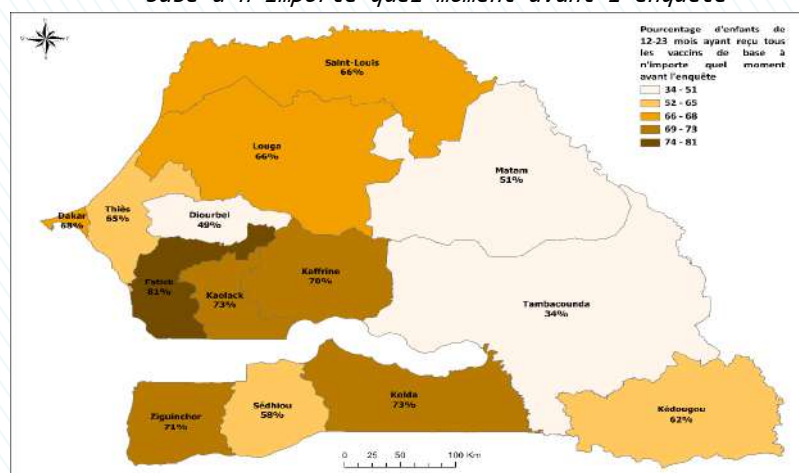
En revanche, 6 % des enfants de 12-23 mois et 8 % de ceux de 24-35 mois n'ont reçu aucun des vaccins du PEV (zéro dose) (Tableau 10.3).

Variations par caractéristique

- La couverture vaccinale de base est beaucoup plus élevée chez les enfants ayant un carnet de vaccination disponible (76 %). Ce constat est valable pour chaque vaccin spécifique et à chaque dose (Tableau 10.4).
- C'est dans la région de Fatick que la couverture vaccinale de base des enfants est la meilleure (81 %) et plus faible dans la région de Tambacounda (34 %) (Graphique 10.2).
- La couverture vaccinale de base est meilleure chez les enfants résidant dans les ménages du quintile le plus élevé que dans ceux du quintile moyen (76 % contre 54 %).

Graphique 10.2 Couverture vaccinale par région

Pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins de base à n'importe quel moment avant l'enquête

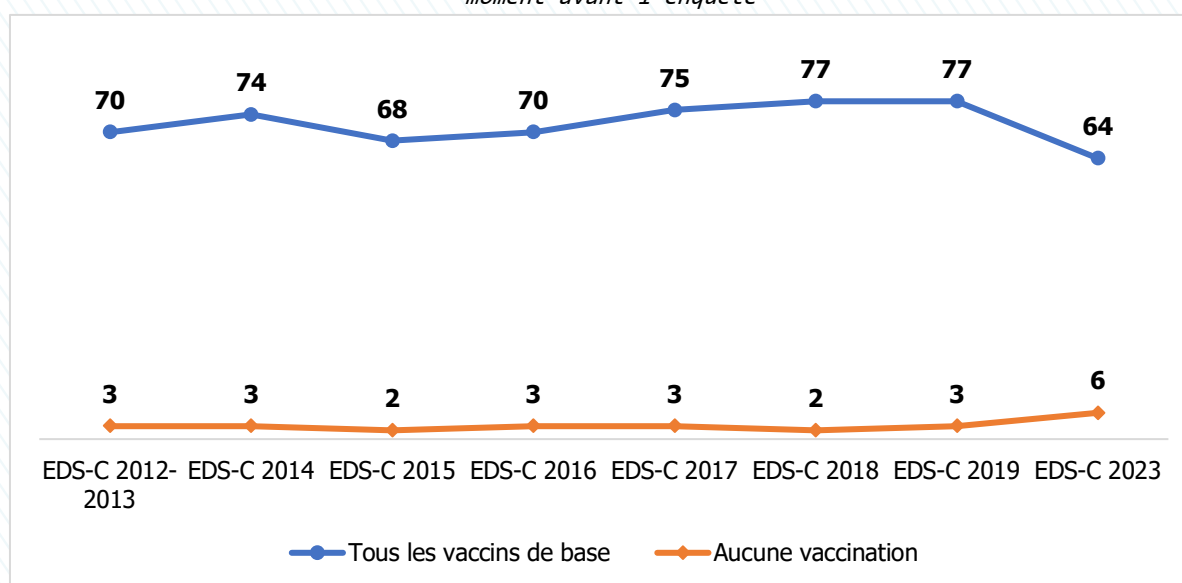


Tendances : La comparaison des résultats des différentes EDS-Continues réalisées sur la période 2012-2023 met en évidence une progression globale de la couverture vaccinale de base chez les enfants de 12-23 mois, passant de 70 % en 2012-2013 à 77 % en 2018 (**Graphique 10.3**). Toutefois, cette tendance s'est stabilisée jusqu'en 2019, avant d'enregistrer une baisse, avec une couverture atteignant 64 % en 2023.

Parallèlement, la proportion d'enfants de 12-23 mois n'ayant reçu aucun vaccin de base a pratiquement doublé, passant de 3 % en 2017 à 6 % en 2023.

Graphique 10.3 Tendances de la couverture vaccinale

Pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins de base à n'importe quel moment avant l'enquête



10.2.3 Couverture vaccinale conformément au calendrier national

Complètement vaccinés conformément au calendrier national (enfants âgés de 12 à 23 mois)

Pourcentage d'enfants ayant reçu des vaccins spécifiques à un moment quel qu'il soit avant l'enquête (selon leur carnet de vaccination ou la déclaration de la mère). Pour être complètement vacciné conformément au calendrier national, un enfant doit recevoir les vaccins suivants :

- Une dose de vaccin BCG ;
- Une dose de vaccin contre l'hépatite B à la naissance ;
- Une dose de VPO à la naissance ;
- Trois doses de VPO et une dose de VPI ;
- Trois doses de DTC-HepB-Hib ;
- Trois doses de vaccin contre le Pneumocoque (PCV 13) ;
- Deux doses de rotavirus ;
- Deux doses de rougeole et rubéole (RR) ;
- Une dose de vaccin anti-méningite.

Échantillon : Enfants de 12-23 mois

La vaccination complète des enfants, conformément au calendrier national, constitue une seconde mesure de la couverture vaccinale. Au Sénégal, moins de la moitié des enfants de 12-23 mois (43

%) ont été complètement vaccinés selon les normes établies. En tenant compte du respect de l'âge recommandé pour chaque vaccin, seuls 37 % de ces enfants ont reçu l'ensemble des vaccins à un âge approprié. (**Tableau 10.3**)

Tendances : La couverture vaccinale complète chez les enfants de 12-23 mois a augmenté entre 2017 et 2019, passant de 36 % à 60 %. Cependant, cette tendance positive ne s'est pas maintenue : en 2023, la proportion d'enfants ayant reçu tous les vaccins prévus par le calendrier national a diminué pour se situer à 43 %.

Variation par caractéristique

- La proportion d'enfants de 12-23 mois ayant reçu les vaccins appropriés est plus faible en milieu urbain (40 %) qu'en milieu rural (46 %) (**Tableau 10.4**).
- La couverture vaccinale est influencée de manière importante par la possession d'un carnet de vaccination. En effet, chez les enfants de 12-23 mois ayant un carnet disponible, un peu plus de la moitié (52 %) ont été complètement vaccinés, conformément au calendrier national, contre quasiment aucun enfant parmi ceux n'ayant jamais eu de carnet (**Tableau 10.4**).
- Selon la région, la couverture vaccinale complète des enfants de 12-23 mois présente des disparités importantes : la plus forte proportion est enregistrée à Kaolack (60 %), contre seulement 23 % à Tambacounda (**Tableau 10.4**).
- Parmi les enfants de 24-35 mois, la région de Louga enregistre la plus grande proportion d'enfants complètement vaccinés (51 %), soit plus du double de la région de Tambacounda qui comptabilise la plus faible proportion (24 %) (**Tableau 10.4**).

10.2.4 Source des vaccins

Au Sénégal, la quasi-totalité des enfants ont été vaccinés dans les structures du secteur médical public. En effet, la proportion d'enfants de 12-23 mois et de 24-35 mois vaccinés dans le secteur médical public sont respectivement de 95 % et 94 % (**Tableau 10.5**). Dans le secteur médical privé (non ONG), les proportions sont faibles (respectivement 3 % et 4 %), par rapport au secteur public.

Le recours au secteur non médical est négligeable dans pratiquement toutes les régions du Sénégal à l'exception de la région de Kaffrine où le pourcentage d'enfants vaccinés dans un autre secteur dépasse 23 %.

10.3 SYMPTÔMES D'INFECTION RESPIRATOIRE AIGÜE (IRA) ET COMPORTEMENT DE RECOURS AUX SOINS

Les infections respiratoires aiguës (IRA), et particulièrement la pneumonie, constituent l'une des premières causes de mortalité des enfants dans les pays en développement. Pour évaluer la prévalence de ces infections, on a demandé aux enquêtées si leurs enfants avaient souffert de la toux pendant les deux semaines ayant précédé l'interview. Dans le cas d'une réponse positive, on a demandé si cette toux avait été accompagnée d'une respiration courte et rapide, et si ces difficultés respiratoires étaient dues à un problème de bronches (symptômes caractéristiques d'IRA). Pour les enfants qui avaient présenté des symptômes d'IRA au cours de cette période, on a demandé s'ils avaient été conduits en consultation ou si des conseils ou un traitement avaient été recherchés.

Recours aux soins pour des symptômes d'infection respiratoire aiguë (IRA)

Enfants présentant des symptômes d'infection respiratoire aiguë pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés.

Symptômes d'IRA : respiration courte associée à des problèmes dans la poitrine et/ou difficultés respiratoires.

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans présentant des symptômes d'infection respiratoire aiguë au cours des 2 semaines précédant l'interview

Parmi les enfants de moins de cinq ans, 4 % avaient présenté des symptômes d'IRA au cours des deux semaines ayant précédé l'interview. Pour 59 % de ces enfants, des conseils ou un traitement ont été recherchés et pour seulement 32 % des enfants malades, la recherche d'un traitement ou des conseils s'est faite le même jour ou le jour suivant (**Tableau 10.6**).

C'est dans le secteur public (77 %), en majorité dans les postes de santé du gouvernement (50 %), que l'on a recherché le plus fréquemment un traitement ou des conseils pour traiter les IRA chez les enfants (**Tableau 10.7**). Dans seulement 5 % des cas, des ou un traitement ont été recherchés auprès des structures du secteur médical privé.

Variations par caractéristique

- La proportion d'enfants avec des symptômes d'IRA semble globalement baisser en fonction de l'âge en mois, passant de 5 % parmi les moins de 6 mois à 2 % chez les 48-59 mois (**Tableau 10.6**).
- La recherche de conseils ou d'un traitement pour les enfants avec des symptômes d'IRA est plus élevée en milieu urbain (71 %) qu'en milieu rural (50 %) (**Tableau 10.6**).
- Des conseils ou un traitement ont plus été recherché parmi les garçons (62 %) que parmi les filles (58 %) (**Tableau 10.6**).
- La région de Kaffrine enregistre la proportion la plus importante d'enfants présentant des symptômes d'IRA (9 %), tandis que cette proportion est quasiment nulle dans la région de Tambacounda (**Tableau 10.6**).
- Le niveau d'instruction de la mère met en évidence que les mères non instruites (44 %) sont moins enclines à rechercher des conseils ou un traitement par rapport à leurs homologues ayant un niveau primaire (80 %) et un niveau moyen, secondaire ou plus (75 %) (**Tableau 10.6**).
- La recherche de conseils ou un traitement semble augmenter avec le quintile de bien-être économique. En effet, elle passe de 42 % parmi les enfants du le quintile le plus bas à 75 % parmi ceux du quintile le plus élevé (**Tableau 10.6**).

10.4 FIÈVRE ET COMPORTEMENT DE RECOURS AUX SOINS

La fièvre peut être un symptôme du paludisme ou d'autres infections aiguës chez l'enfant. Sa prise en charge rapide (dans les 24 à 48 heures) chez l'enfant est capitale pour la réduction de la morbidité et de la mortalité infanto-juvénile. Pour estimer la prévalence de la fièvre, il a été demandé aux mères si leurs enfants de moins de cinq ans avaient eu de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'interview.

Recours aux soins pour la fièvre

Enfants présentant de la fièvre pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés.

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre dans les 2 semaines précédant l'interview

Au Sénégal, 21 % des enfants de moins de cinq ans ont eu de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'interview. Parmi eux, 42 % ont recherché des conseils ou un traitement mais pour seulement 28 %, la recherche a eu lieu le jour même où le jour suivant (**Tableau 10.8**). Par ailleurs, 21 % ont pris des antibiotiques.

Variations par caractéristique

- Il est un peu plus fréquent de rechercher des conseils ou un moyen pour traiter la fièvre chez les enfants quand on vit en milieu urbain (48 % contre 37 % en rural).
- C'est dans les régions de Kédougou (67 %) et de Sédhiou (63 %) que les proportions d'enfants pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés en cas de fièvre sont les plus élevés. Par contre, Tambacounda et Matam enregistrent les proportions les plus faibles (respectivement 27 % et 28 %). En outre, Ziguinchor comptabilise la part la plus importante d'enfants ayant bénéficié d'une recherche de soins le même où le jour suivant la survenue de la fièvre (51 %), contre 11 % à Matam.
- La recherche de conseils ou d'un traitement, en cas de fièvre chez les enfants, est plus fréquente quand la mère est instruite : elle concerne 52 % des mères ayant un niveau primaire et 50 % de celles ayant un niveau moyen, secondaire ou plus), contre seulement 34 % parmi les mères sans instruction (34 %).
- Cette recherche augmente avec le quintile de bien-être économique du ménage avec des proportions qui passent de 33 % parmi les enfants du quintile le plus bas à 51 % parmi ceux du quintile le plus élevé.
- Une tendance similaire est observée en ce qui concerne la recherche précoce de conseils et de traitement qui varie de 21 % dans le quintile le plus bas à 41 % dans le quintile le plus élevé). De même, l'administration d'un antibiotique augmente progressivement, passant de 9 % à 28 % entre ces deux catégories.

10.5 MALADIE DIARRHEIQUE

Les maladies diarrhéiques restent une cause importante de mortalité et de morbidité des jeunes enfants au Sénégal. La thérapie de réhydratation orale (TRO) et la supplémentation en zinc, associées à une alimentation continue, constituent les interventions recommandées pour traiter la diarrhée. La TRO peut se présenter sous la forme d'une augmentation des liquides (en particulier un allaitement maternel accru), d'un liquide préparé à partir d'un sachet de sels de réhydratation orale (SRO) comme le recommandent les autorités publiques. Il est prouvé que le zinc réduit l'intensité et la durée de la diarrhée, et il est recommandé que tous les enfants souffrant de diarrhée suivent une cure de zinc pendant 10 jours.

10.5.1 Diarrhée et comportement de recours aux soins

Recours aux soins pour traiter la diarrhée

Enfants souffrant de diarrhée pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés.

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans ayant souffert de diarrhée dans les 2 semaines précédant l'interview

Au Sénégal, un peu plus d'un enfant de moins de cinq ans sur cinq (22 %) ont eu au moins un épisode de diarrhée au cours des deux semaines ayant précédé l'interview. Des conseils ou un traitement ont été recherchés pour 44 % de ces enfants (**Tableau 10.9**).

Variations par caractéristique

- La prévalence de la diarrhée augmente rapidement et de manière importante, allant de 24 % chez les enfants de moins de 6 mois, pour atteindre ses niveaux les plus élevés dans les groupes d'âges 6-11 mois (37 %) et 12-23 mois (35 %). Elle diminue par la suite pour atteindre son niveau le plus faible (12 %) chez les enfants de 48-59 mois (**Graphique 10.4**).

- La prévalence de la diarrhée est plus élevée en milieu rural (26 % contre 20 % en milieu urbain). Par contre, le pourcentage d'enfants pour lesquels il a été recherché des conseils ou un traitement varie peu entre le milieu rural (43 %) et le milieu urbain (45 %).

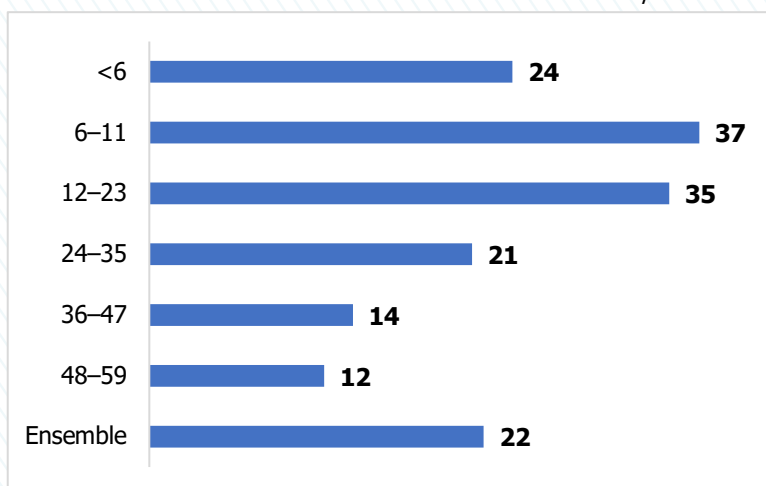
- La prévalence de la diarrhée est plus faible dans les régions de Sédhiou (11 %) et Kédougou (13 %) et reste supérieure à 25 % dans les régions de Dakar (28 %), Thiès (26 %) et Kaffrine (26 %). Il est moins fréquent de rechercher un traitement ou des conseils dans la région de Kaffrine (35 %), malgré la prévalence élevée de la diarrhée dans cette région.

- La prévalence de la diarrhée augmente avec le niveau d'instruction de la mère et le niveau de bien-être économique. Il est noté cette même relation positive du niveau d'instruction de la mère avec la recherche des conseils ou un traitement, le pourcentage passant de 40 % pour les enfants dont la mère n'a aucun niveau d'instruction à 49 % pour ceux dont la mère a un niveau moyen, secondaire ou plus.

- C'est dans les ménages du quintile de bien-être économique le plus élevé que la recherche des conseils ou un traitement est plus fréquent (49 %) par rapport au quintile le plus bas (35 %).

Graphique 10.4 Prévalence de la diarrhée par âge (mois)

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu la diarrhée au cours des 2 semaines avant l'enquête



10.5.2 Pratiques alimentaires

Pratiques alimentaires adaptées

Les enfants souffrant de diarrhée et à qui il a été donné davantage de liquides que d'habitude, et autant ou davantage de nourriture que d'habitude.

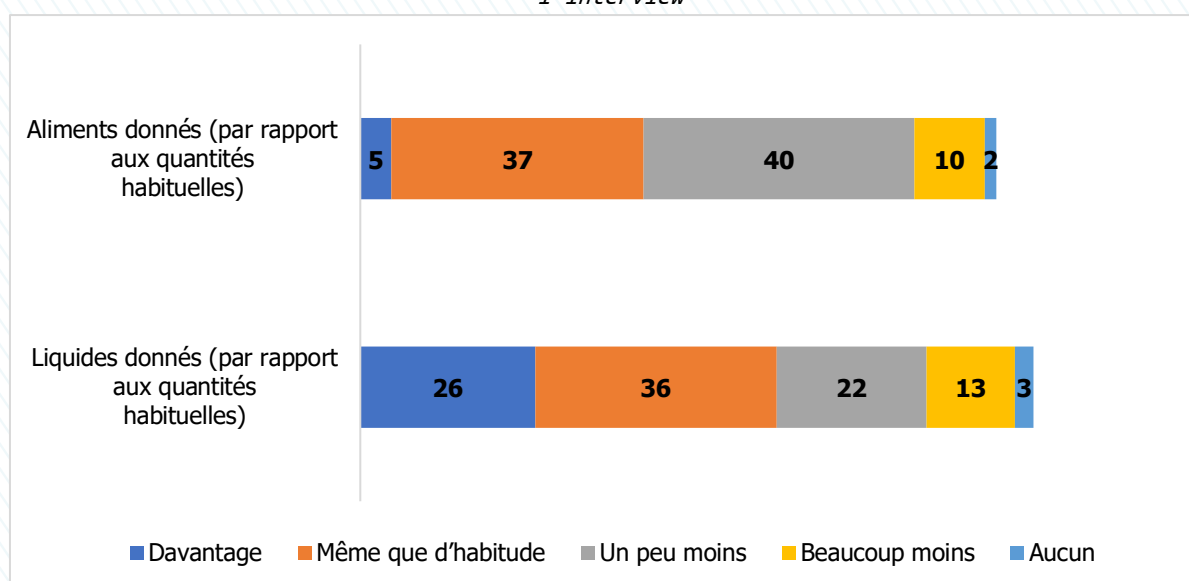
Échantillon : Enfants de moins de 5 ans ayant souffert de diarrhée dans les 2 semaines précédant l'interview.

Au cours des épisodes diarrhéiques, il est recommandé de donner plus de liquides à l'enfant et de ne pas réduire les rations alimentaires. Cependant, les résultats montrent que seulement 26 % des enfants ayant eu la diarrhée, au cours des deux semaines précédant l'interview, ont reçu plus de liquides que d'habitude et que, dans 35 % des cas, les quantités ont été réduites (**Tableau 10.10** et **Graphique 10.5**). De plus, parmi eux, 36 % ont reçu la même quantité de liquides qu'en temps normal. Enfin, 3 % des enfants n'ont pas reçu de liquides.

S'agissant de l'alimentation, 5 % des enfants ayant souffert de diarrhée, au cours des deux semaines précédant l'interview, ont reçu davantage d'aliments, tandis que 37 % ont continué à être nourris normalement. En revanche, l'alimentation a été réduite pour 50 % d'entre eux, et 2 % n'ont reçu aucun aliment.

Graphique 10.5 Pratiques alimentaires pendant la diarrhée

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu la diarrhée au cours des 2 semaines avant l'interview



Variations par caractéristique

- La proportion d'enfants de 0-35 mois allaités ayant reçu davantage de liquides pendant l'épisode diarrhéique est plus faible que celle des enfants non allaités (23 % contre 29 %).
- De même, concernant la prise d'aliments, la proportion d'enfants allaités qui ont été nourris avec les mêmes quantités que d'habitude (36 %) est plus faible que celle des enfants non allaités (39 %).

- Les régions de Saint-Louis (5 %) et de Sédhiou (10 %) présentent les proportions les plus faibles d'enfants ayant reçu davantage de liquides. En revanche, Thiès (50 %) et Fatick (48 %) enregistrent les niveaux les plus élevés.
- La proportion d'enfants ayant reçu davantage de liquides en cas de diarrhée augmente avec le niveau d'instruction de la mère : elle varie de 23 % parmi ceux dont la mère n'a aucun niveau d'instruction à 30 % parmi ceux dont la mère a le niveau moyen, secondaire ou plus (**Tableau 10.10**).

10.5.3 Thérapie de réhydratation orale, zinc, alimentation continue et autres traitements

Thérapie de réhydratation orale

Les enfants souffrant de diarrhée reçoivent davantage de liquides, ou un liquide préparé à partir d'un sachet spécial de sels de réhydratation orale (SRO), ou une solution maison recommandée (SMR).

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans ayant souffert de diarrhée dans les 2 semaines précédant l'interview

Le **tableau 10.11** présente les proportions d'enfants à qui divers traitements contre la diarrhée ont été administrés. La moitié des enfants ayant eu la diarrhée au cours des deux semaines avant l'interview ont été traités avec une TRO (50 %), soit des SRO, des SMR, ou une augmentation des liquides. En outre, 17 % des enfants ont été traités avec du zinc seulement. Dans 14 % des cas, des antibiotiques ont été utilisés et pour 23 % des enfants, des remèdes maison ont été utilisés. Les médicaments anti-motilité ont été très rarement utilisés (2 %).

Toutefois, malgré les risques que peuvent entraîner les maladies diarrhéiques, il faut souligner qu'une proportion non négligeable d'enfants n'ont bénéficié d'aucun traitement lors de leur maladie (34 %).

Variations par caractéristique

- La proportion d'enfants n'ayant reçu aucun traitement diminue avec l'âge. En effet, elle passe de 48 % chez les enfants de 6-11 mois à 30 % chez ceux de 48-59 mois.
- La part des garçons n'ayant bénéficié d'aucun traitement est légèrement plus élevée que celle des filles (35 % contre 34 %). De même, la proportion des enfants non traités en zone rurale (35 %) semble sensiblement supérieure à celle des enfants en zone urbaine (33 %).
- Les régions de Kaffrine et Matam présentent les proportions maximales d'enfants n'ayant reçu aucun traitement (respectivement 49 % et 45 %), contre 18 % à Kédougou. Toutefois, c'est à Kédougou (42 %) et Tambacounda (41 %) que les proportions les plus élevées d'enfants à qui il a été donné des SRO et du zinc sont enregistrées, tandis que les niveaux les plus faibles sont observés à Thiès et Louga (8 % chacune).
- La proportion d'enfants souffrant de diarrhée, à qui aucun traitement n'a été donné, diminue avec le niveau d'instruction de la mère, passant de 37 % chez ceux dont la mère n'est pas instruite à 29 % chez ceux dont la mère a un niveau moyen, secondaire ou plus.

- Une tendance similaire est observée avec le quintile de bien-être économique avec des proportions variant de 44 % parmi les enfants du quintile le plus bas à 33 % chez ceux du quintile le plus élevé.

Tendances : La proportion d'enfants souffrant de diarrhée, à qui aucun traitement n'a été donné, a augmentée entre 2017 et 2023, passant de 29 % à 34 %. Durant la même période, celle d'enfants ayant bénéficié des remèdes maison/autres pendant les épisodes de diarrhées a également augmenté en variant de 14 % à 23 %.

Par contre, la proportion d'enfants dont la diarrhée a été traitée avec la TRO a diminué : de 57 % en 2017, elle passe à 50 % en 2023.

10.5.4 Source des conseils ou des traitements contre la diarrhée

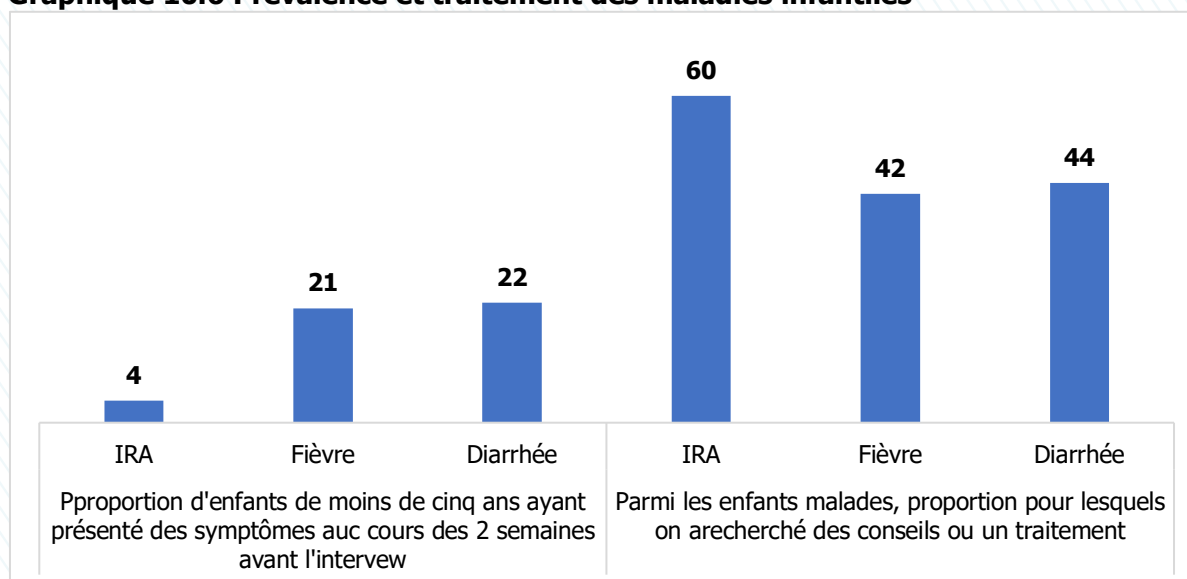
Le **tableau 10.12** présente les pourcentages d'enfants de moins de cinq ans ayant eu la diarrhée, et pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés en fonction de la source.

Les personnes responsables de l'enfant se sont principalement tournées vers les établissements sanitaires du secteur public en particulier les postes de santé, pour obtenir des conseils ou un traitement en cas de diarrhée. Toutefois, il convient de souligner que, parmi les enfants pour lesquels une recherche de conseils ou d'un traitement a été effectuée, une proportion non négligeable a bénéficié de l'assistance du secteur non médical (14 %).

10.6 TRAITEMENT DES MALADIES DE L'ENFANT

Au Sénégal, les résultats de l'EDS-Continue de 2023 montrent que la diarrhée (22 %) et la fièvre (21 %) sont les maladies qui ont le plus affecté les enfants de moins de cinq ans au cours des deux semaines ayant précédé l'interview, contre 4 % pour les IRA. Néanmoins, des conseils ou un traitement ont été le plus fréquemment recherché pour les enfants ayant souffert d'IRA (60 % contre 44 % dans le cas de la diarrhée et 42 % pour la fièvre) (**Graphique 10.6**).

Graphique 10.6 Prévalence et traitement des maladies infantiles



LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur la santé de l'enfant, consultez les tableaux suivants :

- **Tableau 10.1 Taille de l'enfant à la naissance**
- **Tableau 10.2 Possession et observation des carnets de vaccination, selon certaines caractéristiques sociodémographiques**
- **Tableau 10.3 Vaccination par source d'information**
- **Tableau 10.4 Vaccinations selon certaines caractéristiques sociodémographiques**
- **Tableau 10.5 Source où ont été effectuées les vaccinations**
- **Tableau 10.6 Enfants avec des symptômes d'IRA et recherche de soins pour traiter les symptômes d'IRA**
- **Tableau 10.7 Source des conseils ou traitements pour les enfants ayant présenté des symptômes d'IRA**
- **Tableau 10.8 Enfants avec de la fièvre et recherche de soins pour traiter la fièvre**
- **Tableau 10.9 Enfants avec diarrhée et recherche de soins pour traiter la diarrhée**
- **Tableau 10.10 Pratiques alimentaires durant la diarrhée**
- **Tableau 10.11 Thérapie de réhydratation par voie orale, supplémentation en zinc, poursuite de l'alimentation et administration d'autres traitements contre la diarrhée**
- **Tableau 10.12 Source des conseils ou traitements pour les enfants ayant eu la diarrhée**

Tableau 10.1 Taille de l'enfant à la naissance

Répartition (en %) des naissances vivantes ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête selon l'estimation, par la mère, de la grosseur de l'enfant à la naissance, pourcentage de naissances vivantes des 2 années ayant précédé l'enquête pour lesquelles un poids à la naissance a été déclaré par source de l'information (enregistrement écrit ou déclaration de la mère), selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Répartition (en %) des naissances vivantes par grosseur de l'enfant à la naissance basée sur l'estimation de la mère					Pourcentage de naissances pour lesquelles un poids à la naissance a été déclaré selon :			
	Très petit	Plus petit que la moyenne	Moyen ou plus gros que la moyenne	Ne sait pas	Total	Un enregistrement écrit	La déclaration de la mère	L'un ou l'autre	Effectif de naissances ²
Âge de la mère à la naissance									
<20	19,1	15,4	62,9	2,6	100,0	57,7	13,2	70,9	558
20-34	12,8	15,0	70,9	1,3	100,0	61,3	16,0	77,3	2 684
35-49	10,2	14,8	72,8	2,2	100,0	61,6	13,6	75,2	650
Rang de naissance									
1	16,0	20,1	62,0	1,9	100,0	60,6	16,2	76,8	1 036
2-3	13,5	14,4	70,4	1,6	100,0	61,7	15,7	77,5	1 488
4-5	10,1	12,6	76,4	1,0	100,0	63,4	13,9	77,3	802
6+	12,3	10,6	74,9	2,2	100,0	54,9	14,0	68,9	566
Statut tabagique de la mère									
Fume des cigarettes/ tabac	(16,9)	(3,6)	(79,5)	(0,0)	100,0	(89,4)	(7,7)	(97,1)	38
Ne fume pas	13,3	15,1	70,0	1,7	100,0	60,5	15,3	75,8	3 854
Résidence									
Urbain	13,7	16,3	68,9	1,1	100,0	59,9	21,3	81,2	1 537
Rural	13,0	14,1	70,8	2,0	100,0	61,4	11,2	72,6	2 354
Région									
Dakar	14,9	17,8	65,8	1,5	100,0	57,3	24,9	82,3	780
Ziguinchor	2,1	9,8	83,0	5,2	100,0	65,8	26,4	92,2	113
Diourbel	10,5	15,7	72,0	1,8	100,0	69,9	6,0	75,9	424
Saint-Louis	25,3	20,2	53,5	1,0	100,0	56,3	13,9	70,2	280
Tambacounda	11,3	13,1	74,3	1,4	100,0	43,2	18,2	61,4	216
Kaolack	9,6	10,5	78,4	1,6	100,0	70,1	11,6	81,8	299
Thiès	17,5	19,0	63,1	0,4	100,0	80,6	4,8	85,4	506
Louga	13,3	17,0	67,7	2,0	100,0	38,1	23,5	61,7	235
Fatick	10,1	9,4	79,6	0,9	100,0	73,9	10,3	84,3	236
Kolda	13,6	8,2	76,3	1,8	100,0	58,0	19,9	77,9	205
Matam	21,6	11,6	65,2	1,6	100,0	45,7	12,4	58,1	171
Kaffrine	6,2	15,2	77,5	1,2	100,0	52,3	9,8	62,1	217
Kédougou	5,4	17,8	71,9	4,9	100,0	71,4	9,1	80,4	55
Sédhiou	3,2	8,7	82,9	5,1	100,0	42,2	24,1	66,3	153

Tableau 10.1 Taille de l'enfant à la naissance

Répartition (en %) des naissances vivantes ayant eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête selon l'estimation, par la mère, de la grosseur de l'enfant à la naissance, pourcentage de naissances vivantes des 2 années ayant précédé l'enquête pour lesquelles un poids à la naissance a été déclaré par source de l'information (enregistrement écrit ou déclaration de la mère), selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Répartition (en %) des naissances vivantes par grosseur de l'enfant à la naissance basée sur l'estimation de la mère					Pourcentage de naissances pour lesquelles un poids à la naissance a été déclaré selon :			
	Très petit	Plus petit que la moyenne	Moyen ou plus gros que la moyenne	Ne sait pas	Total	Un enregis- trement écrit	La déclara- tion de la mère	L'un ou l'autre	Effectif de naissances ²
Niveau d'instruction de la mère									
Aucun	13,3	13,2	71,8	1,7	100,0	60,2	10,9	71,1	2 058
Primaire	14,2	21,2	62,4	2,3	100,0	63,4	15,8	79,2	762
Moyen/secondaire ou plus	12,7	14,1	72,2	1,1	100,0	60,0	23,1	83,2	1 072
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	12,8	12,6	71,9	2,6	100,0	53,1	10,1	63,2	903
Second	13,4	10,9	73,2	2,4	100,0	64,8	10,4	75,2	883
Moyen	12,6	19,0	67,4	1,0	100,0	62,4	15,9	78,3	772
Quatrième	16,0	19,3	64,6	0,1	100,0	66,2	15,2	81,4	640
Le plus élevé	12,0	14,8	71,7	1,6	100,0	59,0	27,3	86,3	694
Ensemble	13,3	15,0	70,1	1,6	100,0	60,8	15,2	76,0	3 892

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés.

¹ Basé soit sur un enregistrement écrit, soit sur la déclaration de la mère.

Tableau 10.2 Possession et observation des carnets de vaccination, selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pourcentage d'enfants de 12–23 mois et d'enfants de 24–35 mois qui ont déjà eu un carnet de vaccination et pourcentage avec un carnet de vaccination qui a été vu, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Enfants de 12–23 mois			Enfants de 24–35 mois		
	Pourcentage ayant déjà eu un carnet de vaccination ¹	Pourcentage avec un carnet de vaccination qui a été vu ¹	Effectif d'enfants	Pourcentage ayant déjà eu un carnet de vaccination ¹	Pourcentage avec un carnet de vaccination qui a été vu ¹	Effectif d'enfants
Sexe						
Masculin	96,9	83,1	994	94,9	75,6	938
Féminin	96,8	84,0	955	94,9	77,2	874
Rang de naissance						
1	97,5	84,1	499	96,1	75,1	466
2–3	97,2	82,3	746	95,0	76,3	639
4–5	97,7	85,0	412	94,2	78,8	408
6+	93,8	83,6	291	93,6	75,1	300
Résidence						
Urbain	98,0	81,3	819	97,2	77,6	705
Rural	96,0	85,1	1 130	93,4	75,6	1 107
Région						
Dakar	99,0	80,9	441	98,1	81,7	370
Ziguinchor	100,0	89,2	52	95,7	78,2	54
Diourbel	94,9	77,9	187	94,5	74,0	194
Saint-Louis	98,9	90,4	137	94,6	81,4	127
Tambacounda	78,5	61,8	106	67,4	46,7	94
Kaolack	97,3	84,4	152	97,0	74,9	135
Thiès	99,3	88,3	240	99,0	78,5	275
Louga	97,3	83,9	135	94,9	73,1	95
Fatick	100,0	92,9	122	97,6	81,6	113
Kolda	97,9	92,8	95	96,1	82,0	86
Matam	95,5	76,9	82	88,5	68,8	87
Kaffrine	97,0	86,0	100	97,1	78,8	109
Kédougou	97,6	87,4	27	94,1	76,5	21
Sédhiou	93,8	85,2	73	93,5	72,5	53
Niveau d'instruction de la mère						
Aucun	94,6	82,8	1 023	92,5	74,1	1 018
Primaire	99,1	87,2	381	97,4	83,6	362
Moyen/secondaire ou plus	99,5	82,3	545	98,4	75,8	432
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	93,1	81,3	442	88,4	72,4	398
Second	97,2	89,9	441	94,7	77,2	393
Moyen	96,2	77,9	364	95,7	77,4	363
Quatrième	98,5	80,4	324	98,4	76,7	339
Le plus élevé	100,0	86,8	377	98,5	78,7	318
Ensemble	96,8	83,5	1 949	94,9	76,4	1 812

¹ Carnet, carte de vaccination, livret ou autre enregistrement écrit

Tableau 10.3 Vaccinations par source d'information

Pourcentage d'enfants de 12–23 mois et d'enfants de 24–35 mois qui ont reçu certains vaccins à n'importe quel moment avant l'enquête, par source d'information (carnet de vaccination ou déclaration de la mère) et pourcentage qui ont reçu certains vaccins à l'âge approprié, EDS-C Sénégal 2023

Vaccin	Enfants de 12–23 mois				Enfants de 24–35 mois			
	Vacciné à n'importe quel moment avant l'enquête selon		Les deux sources (couverture brute)	Vacciné à l'âge approprié ^{2,3,4}	Vacciné à n'importe quel moment avant l'enquête selon		Les deux sources (couverture brute)	Vacciné à l'âge approprié ^{2,3,4}
	Carnet de vaccination ¹	Déclaration de la mère			Carnet de vaccination ¹	Déclaration de la mère		
BCG	80,4	11,5	91,9	90,9	74,1	16,5	90,6	89,2
HepB (dose naissance)⁵	67,3	10,9	78,2	77,3	65,9	15,3	81,2	79,9
Dans le jour qui a suivi la naissance	36,7	8,8	45,5	na	32,6	13,2	45,8	na
N'importe quand 1 jour après la naissance	30,6	2,1	32,7	na	33,3	2,2	35,4	na
DPT-HepB-Hib								
1	80,0	10,7	90,7	90,0	73,5	15,6	89,1	88,2
2	78,2	9,8	88,0	87,0	71,9	14,9	86,8	85,1
3	75,2	7,4	82,6	80,6	69,4	13,3	82,6	79,2
Polio								
VPO 0 (dose naissance)	67,6	8,8	76,4	75,8	64,8	13,9	78,7	78,0
VPO 1	79,6	9,5	89,1	88,5	73,5	14,4	87,9	87,0
VPO 2	77,9	7,7	85,7	84,7	71,6	12,0	83,7	82,3
VPO 3	74,6	0,9	75,5	74,4	69,3	2,5	71,8	69,6
VPI	69,7	9,3	78,9	77,7	67,7	14,5	82,2	79,0
Pneumocoque								
1	78,0	9,6	87,6	87,0	71,7	15,0	86,7	85,9
2	76,2	8,6	84,8	83,9	70,2	13,7	83,9	82,1
3	73,7	6,6	80,3	78,1	68,2	10,9	79,1	76,0
Rotavirus								
1	77,0	9,7	86,7	86,1	71,9	14,3	86,2	84,1
2	74,2	8,6	82,8	80,1	69,0	13,5	82,4	77,6
Rougeole/Rubéole (RR ou ROR)								
1	68,5	7,5	76,0	67,7	69,0	13,3	82,4	69,1
2	na	na	na	na	56,1	8,2	64,3	62,3
Fièvre jaune	62,3	9,3	71,6	64,5	63,9	14,6	78,4	69,2
Complètement vacciné (antigènes de base)⁶	63,3	0,8	64,0	56,8	63,1	2,0	65,1	54,5
Complètement vacciné (conformément au calendrier national)⁷	43,2	0,0	43,3	37,0	40,2	0,5	40,7	31,4
Aucun vaccin	0,9	5,0	5,9	na	0,7	6,9	7,6	na
Effectif d'enfants	1 628	321	1 949	1 949	1 384	428	1 812	1 812

na = non applicable

BCG = Bacille Calmette-Guérin

DTC = Diphtérie-Tétanos-coqueluche

HepB = Hépatite B

Hib = Haemophilus influenzae type b

RR= Vaccin contre la rougeole-rubéole

ROR= Vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole

VPI = Vaccin contre la polio inactivé

VPO = Vaccin contre la polio oral

¹ Carnet, carte de vaccination, livret ou autre enregistrement écrit

² Reçu avant l'âge de 12 mois

³ Pour les enfants dont les informations sur la vaccination sont basées sur la déclaration de la mère, la date de la vaccination n'est pas collectée. On considère que les proportions de vaccins donnés au cours de la première et de la deuxième année sont les mêmes que pour les enfants possédant un enregistrement écrit des vaccins.

⁴ Reçu avant l'âge de 12 mois pour tous les vaccins sauf pour le RR ou le ROR 2, qui devrait être reçu avant l'âge de 24 mois.

⁵ On considère que les enfants ont reçu le vaccin HepB (dose à la naissance) si le vaccin a été enregistré sur leur carnet ou s'il a été déclaré par leur mère, quel que soit le moment où a été effectuée la vaccination.

⁶ BCG, trois doses de DTC-HepB Hib, trois doses du vaccin contre la polio (non compris le vaccin contre la polio donné à la naissance) et une dose de RR ou ROR.

⁷ Pour les enfants de 12–23 mois : BCG, hépatite B (dose naissance), trois doses de DTC-HepB-Hib, quatre doses du VPO, une dose de VPI, trois doses du vaccin contre le pneumocoque, deux doses du vaccin contre le rotavirus et une dose de RR ou ROR et le vaccin contre la fièvre jaune. Pour les enfants de 24–35 mois, tous ces vaccins et une seconde dose de vaccin contenant un antigène contre la rougeole.

Tableau 10.4 Vaccinations selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pourcentage d'enfants de 12-23 mois et de 24-35 mois ayant reçu certains vaccins à n'importe quel moment avant l'enquête (selon le carnet de vaccination ou la déclaration de la mère), pourcentage complètement vacciné (antigènes de base), pourcentage complètement vacciné (conformément au calendrier national), et pourcentage n'ayant reçu aucun vaccin, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Enfants de 13–23 mois																	Enfants de 24–35 mois :						
Caractéristique sociodémographique	BCG	HepB (dose nais- sance) ¹	DPT-HepB-Hib			VPO ²			Pneumocoque			Rotavirus		Rou- geole/ Ru- Rou- béole (RR ou ROR)	Fièvre jaune (base) ³	Com- pète- ment vacciné (con- formé- ment au calen- drier natio- nal) ⁴	Aucun vaccin	Effectif d'en- fants	Rou- geole/ Ru- béole (RR ou ROR) ²	Effectif d'en- fants total) ⁵			
			1 2 3			0 1 2 3			1 2 3			1 2 3											
			1	2	3	0	1	2	3	VPI	1	2	3								1	2	3
Sexe																							
Masculin	92,3	78,1	91,9	89,5	84,2	76,3	89,7	86,2	76,0	79,9	88,9	86,7	82,9	76,7	72,6	64,9	43,4	5,6	994	64,5	39,8	938	
Féminin	91,5	78,3	89,4	86,3	80,9	76,5	88,4	85,1	75,0	78,0	86,2	82,8	75,3	75,3	70,5	63,1	43,2	6,2	955	64,1	41,8	874	
Rang de naissance																							
1	93,5	75,9	90,1	87,7	84,8	73,6	89,3	85,4	78,4	80,6	85,2	83,0	82,4	77,5	73,3	68,0	43,9	6,0	499	65,9	38,4	466	
2-3	91,5	78,3	90,6	87,7	81,3	75,7	87,8	85,0	74,1	78,0	87,0	83,9	81,5	78,1	70,3	61,5	40,6	5,8	746	64,0	41,3	639	
4-5	90,9	79,3	90,4	87,5	81,3	78,1	89,1	85,4	74,1	78,0	88,9	86,3	80,4	84,3	72,0	64,4	45,3	6,3	412	68,7	42,8	408	
6+	91,5	80,3	92,0	89,7	84,1	80,6	91,7	88,4	76,3	79,9	91,2	87,7	81,4	88,0	71,3	63,2	46,1	5,3	291	56,3	40,3	300	
Carnet de vaccination⁶																							
Vu	96,2	80,6	95,8	93,6	90,0	80,9	95,3	93,3	89,3	83,4	93,4	91,2	88,8	82,0	74,6	75,8	51,8	1,1	1 628	73,5	52,7	1 384	
Non vu ou n'a plus de carnet	80,1	76,4	75,7	69,4	53,1	63,3	66,3	54,6	6,2	66,3	66,9	61,0	47,2	60,5	64,8	5,7	0,2	19,8	260	39,3	2,8	335	
N'a jamais eu de carnet	26,8	23,5	18,6	16,6	10,3	12,2	19,8	14,3	3,2	14,2	20,7	15,1	9,3	17,1	20,9	0,6	0,0	73,2	62	17,4	0,0	93	
Résidence																							
Urban	93,2	76,1	91,5	88,8	82,6	75,4	88,6	85,7	73,5	78,8	86,4	83,8	79,4	88,6	73,1	64,4	40,1	4,9	819	64,3	41,7	705	
Rural	90,9	79,7	90,0	87,4	82,6	77,2	89,4	85,6	77,0	79,0	88,4	85,5	81,0	85,4	70,5	63,8	45,6	6,6	1 130	64,3	40,1	1 107	
Région																							
Dakar	93,4	72,9	93,5	91,3	84,9	73,3	89,8	88,5	74,5	78,5	87,4	85,3	81,1	91,2	73,3	67,7	37,3	4,2	441	65,5	41,0	370	
Ziguinchor	96,5	82,0	97,7	95,6	91,1	79,7	97,7	97,0	88,2	93,2	93,7	93,7	88,0	93,3	68,9	71,4	47,3	2,3	52	64,1	49,6	54	
Diourbel	90,2	75,5	86,4	82,4	73,7	75,5	86,8	79,2	64,0	71,7	85,8	80,7	71,2	83,5	77,6	61,1	49,0	38,2	9,4	187	65,8	41,4	194
Saint-Louis	94,1	87,4	94,0	92,7	84,9	76,5	93,2	89,0	83,5	88,3	85,9	83,7	78,7	84,9	81,5	84,1	66,6	38,8	2,1	137	71,5	47,3	127
Tambacounda	68,7	55,4	69,5	67,3	61,3	54,9	68,2	63,6	50,4	56,8	64,2	62,3	56,8	59,4	57,7	48,4	49,8	33,7	22,5	25,7	106	41,1	94
Kaolack	92,8	85,5	91,7	88,5	85,7	85,3	90,9	84,4	78,1	84,4	91,7	87,8	85,1	90,6	84,6	83,1	79,3	60,1	6,4	152	66,1	46,1	135
Thiès	97,5	80,8	93,5	89,5	85,6	77,1	88,4	86,4	80,2	83,1	91,6	87,5	83,7	87,1	81,7	77,5	76,0	46,9	2,5	240	58,8	33,8	275
Louga	93,8	84,7	88,2	85,7	83,2	84,0	87,0	84,5	76,4	85,8	87,3	85,7	83,6	85,4	80,1	74,8	66,1	51,5	4,3	135	62,5	50,8	95
Fatick	96,8	82,4	97,4	96,9	93,8	80,6	97,1	96,1	90,3	91,2	96,8	95,7	93,0	95,7	94,7	84,7	80,6	61,5	2,6	122	78,2	45,4	113
Kolda	93,5	88,0	92,3	89,1	83,5	88,3	93,9	91,5	84,1	73,9	92,6	90,3	87,5	90,1	84,6	82,0	77,4	73,0	3,5	95	67,0	44,3	86
Matam	89,0	81,4	87,1	84,5	74,6	79,2	88,1	79,5	60,7	71,6	80,6	76,8	68,2	79,5	74,2	69,1	63,2	51,0	38,8	8,6	57,1	37,0	87
Kaffrine	94,5	75,8	95,2	92,7	90,0	72,9	93,1	88,6	80,6	79,3	94,5	90,4	88,2	92,7	88,3	80,8	72,1	39,7	1,8	100	76,9	43,0	109
Kédougou	83,9	80,5	84,7	82,0	76,1	79,0	87,6	85,8	73,1	39,2	84,7	80,8	75,3	82,1	73,2	71,1	62,2	26,5	11,2	27	62,7	37,5	21
Sédhiou	81,4	74,0	83,1	79,7	75,8	69,8	85,0	83,0	75,9	75,4	82,8	80,8	78,4	82,3	69,6	64,6	57,5	42,5	10,5	73	53,2	32,0	55

A suivre...

Tableau 10.5 Source où ont été effectuées les vaccinations

Parmi les enfants ayant reçu, au moins, une vaccination, répartition (en %) des enfants de 12–23 mois et des enfants de 24–35 mois par source de la plupart des vaccinations, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Enfants de 12–23 mois qui ont reçu au moins une vaccination						Enfants de 24–35 mois qui ont reçu au moins une vaccination					
	Source de la plupart des vaccinations					Effectif d'enfants	Source de la plupart des vaccinations					Effectif d'enfants
	Secteur médical public	Secteur médical privé	Secteur Médical privé (ONG)	Autre	Total		Secteur médical public	Secteur médical privé	Secteur médical privé (ONG)	Autre	Total	
Sexe												
Masculin	94,0	2,9	0,0	3,0	100,0	939	92,9	4,8	0,0	2,3	100,0	856
Féminin	95,0	2,7	0,0	2,3	100,0	895	94,8	2,4	0,3	2,5	100,0	819
Rang de naissance												
1	95,6	1,9	0,0	2,4	100,0	470	93,6	5,1	0,1	1,3	100,0	427
2–3	92,4	4,7	0,1	2,8	100,0	702	95,9	2,0	0,1	2,0	100,0	594
4–5	96,9	1,1	0,0	2,0	100,0	386	93,1	3,9	0,0	3,1	100,0	385
6+	94,5	1,6	0,0	3,9	100,0	276	90,7	4,5	0,6	4,3	100,0	269
Résidence												
Urbain	94,0	5,0	0,1	1,0	100,0	779	91,6	7,6	0,1	0,7	100,0	670
Rural	94,8	1,2	0,0	4,0	100,0	1 056	95,3	0,9	0,2	3,6	100,0	1 005
Région												
Dakar	92,6	7,4	0,0	0,0	100,0	422	90,4	9,6	0,0	0,0	100,0	354
Ziguinchor	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	51	97,4	1,3	0,0	1,3	100,0	53
Diourbel	92,8	5,2	0,0	2,0	100,0	170	92,7	4,9	0,9	1,5	100,0	180
Saint-Louis	92,4	2,6	0,0	5,0	100,0	134	95,0	5,0	0,0	0,0	100,0	119
Tambacounda	95,5	0,0	0,0	4,5	100,0	79	93,4	0,0	0,0	6,6	100,0	62
Kaolack	97,8	0,9	0,0	1,3	100,0	142	98,9	0,0	0,0	1,1	100,0	120
Thiès	98,6	0,0	0,0	1,4	100,0	234	95,9	3,2	0,0	0,9	100,0	263
Louga	97,6	0,0	0,0	2,4	100,0	129	98,7	0,0	0,0	1,3	100,0	87
Fatick	95,0	5,0	0,0	0,0	100,0	119	98,1	1,5	0,0	0,4	100,0	111
Kolda	99,6	0,0	0,4	0,0	100,0	92	97,9	0,5	1,1	0,5	100,0	79
Matam	98,5	0,0	0,0	1,5	100,0	75	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	75
Kaffrine	76,5	0,4	0,0	23,1	100,0	98	76,2	0,0	0,0	23,8	100,0	105
Kédougou	99,0	0,0	0,0	1,0	100,0	24	98,1	0,0	1,2	0,7	100,0	19
Sédhiou	94,6	0,0	0,0	5,4	100,0	65	95,1	0,0	0,0	4,9	100,0	48
Niveau d'instruction de la mère												
Aucun	95,1	1,5	0,0	3,5	100,0	944	93,0	3,6	0,0	3,5	100,0	918
Primaire	92,1	5,6	0,1	2,1	100,0	364	96,5	1,3	0,5	1,7	100,0	346
Moyen/secondaire ou plus	95,1	3,2	0,0	1,7	100,0	526	93,4	5,6	0,2	0,8	100,0	411
Quintile de bien-être économique												
Le plus bas	93,6	0,5	0,0	5,9	100,0	401	92,3	0,5	0,5	6,8	100,0	340
Second	94,8	1,3	0,0	3,9	100,0	426	95,1	2,0	0,1	2,8	100,0	368
Moyen	96,3	2,6	0,0	1,1	100,0	330	97,3	1,9	0,0	0,9	100,0	335
Quatrième	97,6	1,5	0,1	0,8	100,0	306	98,1	0,9	0,3	0,7	100,0	320
Le plus élevé	91,0	8,2	0,0	0,8	100,0	372	85,8	13,5	0,0	0,7	100,0	311
Ensemble	94,5	2,8	0,0	2,7	100,0	1 834	93,8	3,6	0,2	2,4	100,0	1 675

Tableau 10.6 Enfants avec des symptômes d'IRA et recherche de soins pour traiter les symptômes d'IRA

Parmi les enfants de moins de 5 ans, pourcentage ayant eu des symptômes d'infection respiratoire aiguë (IRA) au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview ; parmi les enfants ayant présenté des symptômes d'IRA au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview, pourcentage pour lesquels on a recherché des conseils ou un traitement, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Parmi les enfants de moins de 5 ans :		Parmi les enfants de moins de 5 ans avec des symptômes d'IRA :		Effectif d'enfants
	Pourcentage avec des symptômes d'IRA ¹	Effectif d'enfants	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés ²	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés le jour même ou le jour suivant ²	
Âge en mois					
≤6	5,2	954	(62,4)	(20,6)	50
6–11	4,1	889	(54,7)	(31,4)	37
12–23	4,3	1 949	62,5	37,2	84
24–35	3,2	1 812	61,4	37,8	58
36–47	3,1	2 026	56,5	21,1	62
48–59	2,3	1 875	(55,5)	(42,6)	44
Sexe					
Masculin	3,1	4 864	61,7	33,1	152
Féminin	3,9	4 640	57,5	30,9	182
Statut tabagique de la mère					
Fume des cigarettes/tabac	1,5	77	*	*	1
Ne fume pas	3,5	9 427	59,3	31,7	333
Combustible et équipement pour cuisiner					
Combustible et équipement propre ³	4,2	2 763	75,1	45,4	115
Combustible solide ⁴	3,3	6 687	51,2	24,8	219
Essence/diesel	*	9	ac	ac	0
Pétrole/paraffine	*	14	ac	ac	0
Pas de repas préparé dans le ménage	(0,0)	30	ac	ac	0
Résidence					
Urbain	3,9	3 762	71,0	40,3	148
Rural	3,2	5 743	50,2	25,2	186
Région					
Dakar	4,2	1 882	(69,1)	(38,2)	80
Ziguinchor	1,0	294	*	*	3
Diourbel	3,4	1 042	*	*	35
Saint-Louis	2,7	704	*	*	19
Tambacounda	0,4	514	*	*	2
Kaolack	2,4	784	*	*	19
Thiès	6,1	1 253	(64,0)	(42,9)	76
Louga	0,7	539	*	*	4
Fatick	4,4	614	(42,3)	(25,6)	27
Kolda	3,4	458	(76,4)	(52,5)	16
Matam	1,2	431	*	*	5
Kaffrine	8,5	532	27,6	7,5	45
Kédougou	0,8	124	*	*	1
Sédhiou	0,7	334	*	*	2
Niveau d'instruction de la mère					
Aucun	3,3	5 356	43,9	18,1	177
Primaire	3,6	1 847	80,2	43,1	67
Moyen/secondaire ou plus	3,9	2 301	74,6	50,8	90
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	2,5	2 197	42,1	17,6	54
Second	3,3	2 111	45,8	21,5	69
Moyen	3,7	1 905	63,1	27,2	70
Quatrième	5,0	1 652	68,3	41,5	82
Le plus élevé	3,6	1 640	(74,6)	(49,3)	59
Ensemble	3,5	9 504	59,4	31,9	334

Note : les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

ac = aucun cas

¹ Les symptômes d'IRA incluent une respiration courte et rapide associée à des problèmes de congestion dans la poitrine et/ou des difficultés respiratoires associées à des problèmes de congestion dans la poitrine.

² Sont inclus les conseils ou traitements des sources suivantes : secteur public, secteur médical privé, secteur médical ONG et d'autres sources comme la pharmacie/boutique/marché, l'agent communautaire et les vendeurs ambulants. Ne sont pas pris en compte ici les conseils ou traitements fournis par un praticien traditionnel les amis et parents.

³ Comprend les cuisinières/réchauds utilisant l'électricité, le GPL/gaz naturel /biogaz, l'énergie solaire et l'alcool/éthanol

⁴ Y compris le charbon/lignite, le charbon de bois, le bois, les pailles/branchages/herbes, les résidus agricoles et bouse d'animal /déchets, la biomasse transformée (pellets) ou les granulés de bois, les d'et les déchets/plastique, et sciure.

Tableau 10.7 Source des conseils ou traitements pour les enfants ayant présenté des symptômes d'IRA

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant présenté des symptômes d'IRA au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés auprès de sources spécifiques; parmi les enfants de moins de 5 ans ayant présenté des symptômes d'IRA au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview pour lesquels on a recherché des conseils ou un traitement, pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés auprès de sources spécifiques, EDS-C Sénégal 2023

Source	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés auprès de chaque source :	
	Parmi les enfants avec des symptômes d'IRA ¹	Parmi les enfants avec des symptômes d'IRA pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés ¹
Secteur public	50,7	77,3
Hôpital du gouvernement	12,0	18,3
Centre de santé du gouvernement	2,9	4,4
Poste de santé du gouvernement	32,8	50,0
Case de santé	1,2	1,9
Pharmacie communautaire	0,7	1,0
Agent de santé	0,4	0,6
Autre secteur public	0,9	1,3
Secteur médical privé (non-ONG)	3,4	5,2
Hôpital privé/Clinique privée	0,9	1,4
Cabinet médical privé	1,0	1,6
Dispensaire religieux	1,2	1,8
Agent de terrain	0,2	0,2
Autre secteur médical privé	0,1	0,1
Secteur médical privé (ONG)	0,1	0,2
Clinique ONG	0,1	0,2
Autre source	9,4	14,3
Pharmacie/boutique/marché	5,8	8,9
Praticien traditionnel	2,3	3,5
Amis/parents	1,4	2,2
Autre	4,0	6,1
Effectif d'enfants	334	219

Note : Les conseils ou traitements pour les enfants avec des symptômes d'IRA peuvent avoir été recherchés auprès de plus d'une source.

ASC = Agent de santé communautaire ONG = organisation non gouvernementale

¹ Les symptômes d'IRA incluent une respiration courte et rapide associée à des problèmes de congestion dans la poitrine et/ou des difficultés respiratoires associées à des problèmes de congestion dans la poitrine.

Tableau 10.8 Enfants avec de la fièvre et recherche de soins pour traiter la fièvre

Parmi les enfants de moins de 5 ans, pourcentage ayant eu de la fièvre au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview ; parmi les enfants ayant eu de la fièvre au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview, pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés, pourcentage pour lesquels des conseils ou traitements ont été recherchés le jour même ou le jour suivant la survenue de la fièvre, et pourcentage ayant reçu des antibiotiques comme traitement, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Parmi les enfants de moins de 5 ans :		Parmi les enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre :			
	Pourcentage ayant eu de la fièvre	Effectif d'enfants	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés ¹	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés le jour même ou le jour suivant ¹	Pourcentage ayant pris des antibiotiques	Effectif d'enfants ayant eu de la fièvre
Age en mois						
<6	22,2	954	49,6	33,4	17,6	212
6-11	28,8	889	36,0	24,3	21,5	256
12-23	29,1	1 949	42,7	29,1	25,8	567
24-35	21,5	1 812	38,9	25,2	16,1	389
36-47	16,4	2 026	47,7	29,8	20,9	332
48-59	14,6	1 875	38,5	26,2	17,4	274
Sexe						
Masculin	21,7	4 864	43,0	28,5	21,5	1 054
Féminin	21,0	4 640	41,1	27,2	19,6	975
Résidence						
Urbain	25,1	3 762	47,9	34,6	21,8	945
Rural	18,9	5 743	37,0	22,1	19,6	1 085
Région						
Dakar	27,7	1 882	47,1	36,0	22,8	520
Ziguinchor	14,8	294	60,9	50,6	23,8	43
Diourbel	20,7	1 042	38,3	25,1	30,7	216
Saint-Louis	18,8	704	34,5	24,5	11,5	132
Tambacounda	14,8	514	26,7	19,2	5,4	76
Kaolack	23,4	784	52,8	22,9	14,8	183
Thiès	28,7	1 253	36,5	25,5	26,1	360
Louga	13,4	539	36,4	20,7	15,8	72

Tableau 10.8 Enfants avec de la fièvre et recherche de soins pour traiter la fièvre

Parmi les enfants de moins de 5 ans, pourcentage ayant eu de la fièvre au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview ; parmi les enfants ayant eu de la fièvre au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview, pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés, pourcentage pour lesquels des conseils ou traitements ont été recherchés le jour même ou le jour suivant la survenue de la fièvre, et pourcentage ayant reçu des antibiotiques comme traitement, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Parmi les enfants de moins de 5 ans :		Parmi les enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre :			
	Pourcentage ayant eu de la fièvre	Effectif d'enfants	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés ¹	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés le jour même ou le jour suivant ¹	Pourcentage ayant pris des antibiotiques	Effectif d'enfants ayant eu de la fièvre
Fatick	19,9	614	34,9	21,5	25,4	122
Kolda	18,0	458	57,4	34,5	15,3	82
Matam	12,1	431	27,5	11,0	12,4	52
Kaffrine	23,3	532	37,2	23,2	10,8	124
Kédougou	12,2	124	66,7	40,3	29,9	15
Sédhiou	8,9	334	62,7	39,9	9,7	30
Niveau d'instruction de la mère						
Aucun	20,2	5 356	34,3	21,0	18,0	1 084
Primaire	23,4	1 847	51,8	34,1	24,4	432
Moyen/secondaire ou plus	22,3	2 301	50,4	37,3	23,0	513
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	14,8	2 197	33,4	21,2	9,1	326
Second	19,4	2 111	38,0	22,0	19,8	408
Moyen	24,1	1 905	41,5	24,1	21,3	458
Quatrième	27,9	1 652	45,4	31,5	22,9	461
Le plus élevé	23,0	1 640	50,7	40,5	27,8	377
Ensemble	21,4	9 504	42,1	27,9	20,6	2 030

¹ Sont inclus les conseils ou traitements des sources suivantes : secteur public, secteur médical privé, secteur médical ONG et d'autres sources comme la pharmacie/boutique/marché, l'agent communautaire, et les vendeurs ambulants. Ne sont pas pris en compte ici les conseils ou traitements fournis par un praticien traditionnel et les amis/parents.

Tableau 10.9 Enfants avec diarrhée et recherche de soins pour traiter la diarrhée

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu la diarrhée au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview et parmi les enfants ayant eu la diarrhée au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview, pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Parmi les enfants de moins de 5 ans ayant eu la diarrhée :			
	Pourcentage ayant eu la diarrhée	Pourcentage ayant eu la diarrhée	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés ¹	Effectif d'enfants ayant eu la diarrhée
Âge en mois				
<6	24,1	954	32,9	230
6-11	36,5	889	46,0	325
12-23	34,5	1 949	49,4	673
24-35	21,4	1 812	46,5	387
36-47	13,5	2 026	39,3	274
48-59	11,6	1 875	35,0	217
Sexe				
Masculin	23,4	4 864	43,9	1 140
Féminin	20,8	4 640	43,5	965
Source de l'eau de boisson²				
Améliorée	23,0	8 469	43,8	1 944
Non améliorée	15,6	1 015	43,9	158
Eau de surface	*	20	*	3
Types d'installations sanitaires³				
Installations sanitaires améliorées	23,2	7 103	44,9	1 646
Installations sanitaires non améliorées	20,1	1 519	41,8	305
Défécation en plein air	17,5	882	35,3	154
Résidence				
Urbain	25,6	3 762	44,6	962
Rural	19,9	5 743	43,0	1 143
Région				
Dakar	27,8	1 882	39,1	523
Ziguinchor	13,2	294	47,5	39

Tableau 10.9 Enfants avec diarrhée et recherche de soins pour traiter la diarrhée

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu la diarrhée au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview et parmi les enfants ayant eu la diarrhée au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview, pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant eu la diarrhée	Pourcentage ayant eu la diarrhée	Parmi les enfants de moins de 5 ans ayant eu la diarrhée :	
			Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés ¹	Effectif d'enfants ayant eu la diarrhée
Diourbel	22,4	1 042	47,1	233
Saint-Louis	24,1	704	38,6	169
Tambacounda	20,2	514	54,8	104
Kaolack	21,6	784	53,2	169
Thiès	26,0	1 253	47,8	325
Louga	16,2	539	37,4	88
Fatick	17,1	614	42,1	105
Kolda	17,6	458	48,7	80
Matam	18,3	431	35,4	79
Kaffrine	25,6	532	34,8	136
Kédougou	12,8	124	66,2	16
Sédhiou	11,4	334	47,6	38
Niveau d'instruction de la mère				
Aucun	20,1	5 356	39,9	1 079
Primaire	22,2	1 847	46,8	410
Moyen/secondaire ou plus	26,8	2 301	48,5	617
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	17,6	2 197	35,1	386
Second	21,3	2 111	43,9	449
Moyen	24,0	1 905	46,8	457
Quatrième	24,3	1 652	43,0	402
Le plus élevé	25,0	1 640	49,0	410
Ensemble	22,2	9 504	43,8	2 105

Note : Des conseils ou des traitements pour les enfants ayant eu la diarrhée ont pu être recherchés auprès de plus d'une source. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Sont inclus les conseils ou traitements des sources suivantes : secteur public, secteur médical privé, secteur médical ONG et d'autres sources comme la pharmacie/boutique/marché, l'agent communautaire et les vendeurs ambulants. Ne sont pas pris en compte ici les conseils ou traitements fournis par un praticien traditionnel et les amis/parents et autres.

² Se référer au Tableau 16.1 pour la définition des catégories.

³ Se référer au Tableau 16.6 pour la définition des catégories.

Tableau 10.10 Pratiques alimentaires durant la diarrhée

Répartition (en %) des enfants de moins de 5 ans ayant eu la diarrhée au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview par quantité de liquides et d'aliments donnée par rapport aux quantités habituelles, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Quantité de liquide donnée						Quantité de nourriture donnée						Effectif d'enfants ayant eu la diarrhée			
	Davantage	Même que d'habitude	Un peu moins	Beaucoup moins	Aucune	Ne sait pas	Total	Davantage	Même que d'habitude	Un peu moins	Beaucoup moins	Aucune		Jamais donné d'aliments	Ne sait pas	Total
Âge en mois																
<6	18,5	37,1	21,4	7,2	15,9	0,0	100,0	4,7	30,2	20,3	5,5	0,5	38,3	0,5	100,0	230
6–11	28,7	37,7	19,7	10,6	2,3	1,1	100,0	4,0	37,6	36,1	11,1	1,9	8,0	1,3	100,0	325
12–23	24,8	35,0	25,3	12,3	1,0	1,6	100,0	3,9	38,2	43,1	10,4	2,9	0,6	0,9	100,0	673
24–35	28,1	36,2	20,3	14,7	0,5	0,1	100,0	6,9	38,3	42,6	11,6	0,5	0,0	0,1	100,0	387
36–47	24,3	34,3	22,1	17,2	1,1	1,0	100,0	3,7	37,6	45,2	10,2	2,2	0,2	1,0	100,0	274
48–59	29,1	32,0	20,1	17,1	0,4	1,4	100,0	4,1	37,9	44,0	11,8	0,8	0,0	1,4	100,0	217
Sexe																
Masculin	24,6	34,6	24,1	13,0	2,3	1,4	100,0	4,4	37,6	39,6	11,0	1,4	4,9	1,0	100,0	1 140
Féminin	27,1	36,4	19,8	13,1	3,1	0,5	100,0	4,8	36,5	40,0	9,4	2,1	6,5	0,6	100,0	965
Allaitement¹																
Allaité	23,2	36,8	23,9	10,4	4,6	1,1	100,0	4,3	36,0	36,3	8,5	2,6	11,4	1,0	100,0	1 014
Non allaité	29,3	35,0	19,9	14,2	1,0	0,5	100,0	5,7	38,7	41,8	12,9	0,3	0,4	0,3	100,0	600
Résidence																
Urbain	25,7	38,9	18,4	12,8	2,9	1,4	100,0	4,2	39,7	36,9	9,7	2,0	6,6	0,9	100,0	962
Rural	25,8	32,6	25,3	13,3	2,5	0,6	100,0	4,9	34,9	42,2	10,8	1,5	4,8	0,8	100,0	1 143
Région																
Dakar	23,5	45,7	15,9	9,8	2,9	2,2	100,0	3,0	43,8	36,6	5,3	0,7	9,2	1,3	100,0	523
Ziguinchor	35,6	13,5	18,8	30,7	1,3	0,0	100,0	7,0	27,4	43,2	22,5	0,0	0,0	0,0	100,0	39
Diourbel	20,1	39,5	12,1	28,2	0,0	0,0	100,0	3,8	46,5	26,5	15,3	1,0	7,0	0,0	100,0	233
Saint-Louis	4,5	34,2	43,3	9,0	9,0	0,0	100,0	4,0	37,3	45,1	7,7	0,7	5,1	0,0	100,0	169
Tambacounda	21,9	11,4	54,1	11,5	1,0	0,0	100,0	15,0	12,8	63,7	7,1	0,0	1,3	0,0	100,0	104
Kaolack	18,7	30,7	32,7	16,1	1,3	0,5	100,0	2,2	33,1	42,4	19,5	0,6	0,9	1,4	100,0	169
Thiès	49,8	34,5	7,3	5,8	1,0	1,6	100,0	5,5	32,5	40,9	12,9	3,6	3,1	1,6	100,0	325

Tableau 10.10 Pratiques alimentaires durant la diarrhée

Répartition (en %) des enfants de moins de 5 ans ayant eu la diarrhée au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview par quantité de liquides et d'aliments donnée par rapport aux quantités habituelles, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

donnée par rapport aux quantités habituelles, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023																	Effectif d'en- fants ayant eu la diar- rhée
Caractéristique sociodémographique	Quantité de liquide donnée							Quantité de nourriture donnée									
	Davan- tage	Même que d'habi- tude	Un peu moins	Beau- coup moins	Aucune	Ne sait pas	Total	Davan- tage	Même que d'habi- tude	Un peu moins	Beau- coup moins	Aucune	Jamais donné d'ali- ments	Ne sait pas	Total		
Louga	22,7	14,8	53,2	4,8	4,6	0,0	100,0	4,8	14,5	63,4	4,6	7,9	4,8	0,0	100,0	88	
Fatick	47,5	26,7	19,0	2,8	4,0	0,0	100,0	3,6	41,6	42,4	6,2	0,8	5,3	0,0	100,0	105	
Kolda	15,3	36,7	17,9	24,4	5,7	0,0	100,0	5,3	36,4	36,1	8,8	4,5	8,3	0,5	100,0	80	
Matam	26,0	20,1	37,5	12,3	3,4	0,7	100,0	7,7	24,4	55,7	7,2	0,8	3,5	0,7	100,0	79	
Kaffrine	16,8	56,6	11,0	14,2	0,0	1,4	100,0	3,3	56,3	18,5	13,3	2,0	5,1	1,4	100,0	136	
Kédougou	25,9	35,2	7,4	30,7	0,0	0,7	100,0	7,4	35,3	25,7	25,0	2,6	4,1	0,0	100,0	16	
Sédhiou	10,2	18,1	32,0	30,3	9,4	0,0	100,0	2,3	19,9	48,5	10,3	3,2	14,8	1,0	100,0	38	
Niveau d'instruction de la mère																	
Aucun	22,5	36,9	24,7	13,0	1,8	1,1	100,0	4,6	36,8	40,3	11,1	1,8	4,5	0,8	100,0	1 079	
Primaire	28,6	30,9	23,7	14,0	2,1	0,7	100,0	4,8	32,4	47,0	8,5	1,5	4,9	0,8	100,0	410	
Moyen/secondaire ou plus	29,5	36,0	16,7	12,5	4,6	0,8	100,0	4,4	40,8	34,1	10,1	1,6	8,0	0,9	100,0	617	
Quintile de bien- être économique																	
Le plus bas	18,3	33,7	33,8	10,3	3,6	0,3	100,0	5,6	36,0	42,9	7,0	1,6	6,5	0,3	100,0	386	
Second	21,6	35,0	26,8	12,9	2,7	0,9	100,0	5,6	35,6	40,8	10,3	1,9	4,3	1,4	100,0	449	
Moyen	31,7	32,0	17,0	16,7	1,9	0,7	100,0	3,8	34,7	37,8	15,8	3,0	4,3	0,7	100,0	457	
Quatrième	26,1	37,8	21,2	11,2	2,6	1,1	100,0	3,3	35,9	43,6	8,7	1,0	6,5	1,0	100,0	402	
Le plus élevé	30,3	39,1	12,7	13,4	2,7	1,7	100,0	4,6	43,8	34,2	8,9	0,9	6,9	0,7	100,0	410	
Ensemble	25,7	35,5	22,1	13,0	2,7	1,0	100,0	4,6	37,1	39,8	10,3	1,7	5,6	0,9	100,0	2 105	

Note : Il est recommandé, pendant les épisodes diarrhéiques, de donner davantage de liquides à l'enfant et de ne pas réduire les rations alimentaires.

¹ Le statut par rapport à l'allaitement concerne seulement les enfants de 0–35 mois.

À suivre...

Tableau 10.11—Suite

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage d'enfants ayant eu la diarrhée à qui on a donné :											Effectif d'enfants ayant eu la diarrhée			
	Une solution d'un sachet SRO ou des liquides SRO précon- ditionnés	Zinc	SRO et zinc	SRO et poursuite de l'alimen- tation ¹	SRO, zinc, et poursuite de l'alimen- tation ¹	SRO ou augmen- tation des liquides	Solutions maison recomman- dées (SMR)	TRO (SRO, SMR ou augmen- tation des liquides)			Autres traitements		Pourcentage à qui on n'a donné aucun traitement		
								Poursuite de l'alimentation et TRO ¹	Antibiotiques anti-motilité	Remède maison/ autre	Ne sait pas				
Quintile de bien-être économique															
Le plus bas	30,0	17,0	17,0	22,8	13,8	42,5	9,4	44,1	35,0	7,6	1,3	18,3	0,4	43,9	386
Second	33,6	19,6	19,6	26,3	16,1	47,3	8,1	47,5	38,2	11,8	2,8	29,3	0,0	32,5	449
Moyen	37,1	16,7	16,7	26,5	11,9	56,4	10,5	57,1	42,9	14,5	1,5	25,7	1,0	29,4	457
Quatrième	33,0	16,4	16,4	25,6	10,9	47,5	10,6	48,3	40,0	17,8	1,2	19,8	0,0	33,7	402
Le plus élevé	30,6	17,2	17,2	24,5	13,8	52,2	6,8	52,6	43,2	16,8	2,3	20,5	0,0	32,5	410
Ensemble	33,0	17,4	17,4	25,2	13,3	49,4	9,1	50,1	40,0	13,7	1,8	23,0	0,3	34,1	2 105
SRO = sels de réhydratation par voir orale															
Par poursuite de l'alimentation, on entend ici les enfants à qui on a donné davantage de nourriture que d'habitude, la même quantité ou un peu moins que d'habitude pendant les épisodes diarrhéiques															

SRO = sels de réhydratation par voie orale

¹ Par poursuite de l'alimentation, on entend ici les enfants à qui on a donné davantage de nourriture que d'habitude, la même quantité ou un peu moins que d'habitude pendant les épisodes diarrhéiques.

Tableau 10.12 Source des conseils ou traitements pour les enfants ayant eu la diarrhée

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu la diarrhée au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés auprès de sources spécifiques ; parmi les enfants ayant eu la diarrhée au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés, pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés auprès de sources spécifiques et parmi les enfants ayant eu la diarrhée qui ont reçu des SRO, pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés auprès de sources spécifiques ; et parmi les enfants ayant eu la diarrhée à qui on a donné du zinc en comprimés ou en sirop, pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés auprès de sources spécifiques, EDS-C Sénégal 2023

Source	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés auprès de chaque source :			
	Parmi les enfants ayant eu la diarrhée	Parmi les enfants ayant eu la diarrhée pour lesquels on a recherché des conseils ou un traitement	Parmi les enfants ayant eu la diarrhée qui ont reçu des SRO ¹	Parmi les enfants ayant eu la diarrhée à qui on a donné du zinc
Secteur public	37,0	79,6	77,1	81,6
Hôpital du gouvernement	6,8	14,6	13,5	18,1
Centre de santé du gouvernement	2,8	6,0	5,4	5,3
Poste de santé du gouvernement	24,4	52,6	52,4	53,9
Case de santé	1,3	2,8	3,4	3,6
Pharmacie communautaire	1,7	3,7	2,7	1,1
Agent de santé	0,1	0,2	0,0	0,0
Secteur médical privé (non-ONG)	2,8	6,1	6,1	7,4
Hôpital privé/Clinique privée	1,1	2,4	2,4	3,3
Cabinet médical privé	0,4	0,8	0,3	0,3
Dispensaire religieux	1,3	2,8	3,1	3,9
Agent de terrain	0,1	0,2	0,2	0,0
Autre source	6,5	14,0	4,5	3,8
Pharmacie/boutique/marché	3,9	8,4	2,9	3,3
Praticien traditionnel	0,8	1,8	0,7	0,3
Agent communautaire	0,2	0,4	0,5	0,0
Amis/parents	1,5	3,1	0,4	0,0
Vendeur de médicaments ambulant	0,1	0,3	0,1	0,2
Autre	0,6	1,4	0,6	0,0
Effectif d'enfants	2 105	979	694	367

Note : Les conseils ou traitements pour les enfants ayant eu la diarrhée peuvent avoir été recherchés auprès de plus d'une source.

ONG = organisation non gouvernementale

SRO = sels de réhydratation par voie orale

¹ Liquides de sachets SRO ou de sachets SRO préconditionnés

NUTRITION DES ENFANTS ET DES ADULTES

Principaux résultats

- **Etat nutritionnel des enfants** : Parmi les enfants de moins de cinq ans, 18 % souffrent d'un retard de croissance, 10 % sont émaciés et 16 % présentent une insuffisance pondérale.
- **Allaitement maternel** : La quasi-totalité des enfants nés au cours des deux années précédant l'enquête (94 %) sont allaités et seuls 38 % sont mis au sein dans l'heure suivant la naissance. Cependant, un peu plus d'un nourrisson de moins de six mois sur trois (34 %) sont exclusivement allaités au sein.
- **Apport alimentaire minimum acceptable** : Parmi tous les enfants de 6-23 mois, seulement 7 % sont nourris conformément aux trois pratiques optimales de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.
- **Disponibilité de sel iodé dans les ménages** : Parmi les ménages dans lesquels le sel a été testé, seulement 57 % disposaient de sel iodé.

La nutrition constitue le fondement de la santé et du développement des enfants et des adultes. Ce chapitre présente l'état nutritionnel chez les enfants, les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (pratiques ANJE) et les pratiques en matière d'alimentation des femmes. De plus, ce chapitre présente les principales interventions nutritionnelles, notamment la surveillance de la croissance des enfants, la supplémentation en micronutriments et le traitement avec des vermifuges pour les enfants.

11.1 ÉTAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS

La vision du Sénégal en matière de nutrition qui est de faire du pays, « un pays où chaque individu jouit d'un état nutritionnel optimal en adoptant des comportements adéquats », traduit la volonté manifeste du gouvernement de créer toutes les conditions pouvant permettre à la population de jouir d'un état nutritionnel optimal en lui garantissant l'accessibilité des services de qualité et une meilleure prise en charge.

En 2001, le Conseil national de Développement de la Nutrition (CNDN) a été créé avec pour mission d'appuyer le gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de nutrition et de promouvoir l'approche multisectorielle pour une amélioration du statut nutritionnel des populations. A cet effet, elle coordonne les actions, favorise la promotion des pratiques nutritionnelles et renforce les capacités nationales. Le CNDN assure la coordination et le suivi de la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes qui trouvent leur socle dans le Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) qui a une assise communautaire et cible les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes, les femmes qui allaitent et la communauté. L'objectif premier

du PRN est d'améliorer la croissance des enfants de 0-5 ans, vivant dans les zones urbaines ou rurales pauvres.

L'anthropométrie est couramment utilisée pour mesurer et évaluer l'état nutritionnel des nourrissons et des jeunes enfants. Cette évaluation permet d'identifier les sous-groupes de la population infantile qui présentent un retard de croissance avec comme conséquence une perturbation du développement mental, une malnutrition aiguë avec un risque de décès important et une insuffisance pondérale qui est due à une malnutrition aiguë et un retard de croissance

11.1.1 Mesures de la croissance de l'enfant et malnutrition

Les mesures anthropométriques permettent de rendre compte des indicateurs de croissance des enfants. Au cours de l'EDS-Continue de 2023, des données ont été collectées sur l'état nutritionnel en demandant des informations sur l'âge des enfants et ensuite en mesurant le poids et la taille des enfants de moins de cinq ans dans tous les ménages de l'échantillon. Le poids a été mesuré avec une balance électronique à double pesée (type SECA) et la taille avec une toise. Les enfants de moins de deux ans ont été mesurés en position couchée sur la toise, tandis que ceux âgés de plus de deux ans ont été mesurés debout. L'âge des enfants a été recueilli à partir d'un document administratif ou calculé sur la base du calendrier des événements spéciaux.

Les données sur la taille/longueur des enfants, le poids et l'âge ont été utilisées pour calculer trois indices : la taille-pour-âge, le poids-pour-taille et le poids-pour-âge. Chacun de ces indices fournit des informations différentes sur la croissance et la composition corporelle et permettent d'évaluer l'état nutritionnel. Comme indiqué dans l'encadré ci-dessous, le retard de croissance, ou une taille trop petite par rapport à l'âge est une mesure du déficit de croissance. Il est un marqueur de l'environnement de croissance déficient dans lequel les enfants ont été exposés et reflète le bien-être général d'une population (Perumal, Bassani et Roth 2018). Une alimentation qui n'est pas optimale peut contribuer au retard de croissance ; en outre, d'autres causes telles que les infections récurrentes, les maladies chroniques et bien d'autres dont bon nombre sont complexes et inconnues peuvent être responsables du retard de croissance (OMS 2014a).

L'émaciation, ou un poids trop faible par rapport à la taille, est une mesure de la sous-alimentation aiguë. Elle est le signe d'une alimentation inadaptée au cours de la période précédant immédiatement l'enquête. L'émaciation résulte d'un apport alimentaire insuffisant ou d'un épisode récent de maladie ou d'une infection entraînant une perte de poids.

L'insuffisance pondérale, ou un poids trop faible par rapport à l'âge est le rapport entre le poids et l'âge. Il constitue un indice de la sous-nutrition globale car englobe la sous-nutrition aiguë (émaciation) et la sous nutrition chronique (retard de croissance). Par ailleurs, le surpoids et l'obésité entrent dans le cadre de la malnutrition par excès et résultent d'un déséquilibre entre l'énergie consommée (trop) et l'énergie dépensée (trop peu).

Retard de croissance (évalué par l'indice Taille-pour âge)

La taille-pour-âge est une mesure d'un trouble de la croissance. Les enfants dont le Z-score se situe en dessous de moins deux écarts types (-2ET) de la médiane de la population de référence sont considérés comme trop petits par rapport à leur âge (retard de croissance). Les enfants dont le Z-score se situe en dessous de moins trois écarts types (-3ET) sont considérés comme atteints de retard de croissance sévère.

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans

Malnutrition aiguë (évaluée par l'indice Poids-pour-taille)

L'indice poids-pour-taille mesure la masse corporelle par rapport à la taille ou à la longueur corporelle et permet de détecter une malnutrition aiguë. Les enfants dont le Z-score se situe en dessous de moins deux écarts types (-2 ET) par rapport à la médiane de la population de référence sont considérés comme maigres (émaciés). Les enfants dont le Z-score pour le poids-pour-taille se situe en dessous de moins trois écarts types (-3 ET) par rapport à la médiane de la population de référence sont considérés comme sévèrement émaciés.

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans

Insuffisance pondérale (évaluée par l'indice Poids-pour âge)

Le poids-pour-âge est un indice calculé à travers le rapport poids-pour-âge. Les enfants dont le Z-score pour le poids-pour âge se situe en dessous de moins deux écarts types (-2 ET) par rapport à la médiane de la population de référence sont classés comme présentant une insuffisance pondérale. Les enfants dont le score Z pour le poids-pour-âge se situe en dessous de moins trois écarts types (-3 ET) par rapport à la médiane de la population de référence sont considérés comme souffrant d'une insuffisance pondérale sévère.

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans

Surpoids ou obésité (évaluée par l'indice Poids-pour-taille)

Les enfants dont le Z-score pour le poids-pour-taille est supérieur à deux écarts types (+2 ET) par rapport à la médiane de la population de référence sont considérés comme présentant un surpoids ou une obésité.

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans

La distribution de la taille et du poids des enfants de moins de cinq ans est comparée à celle de la population standard de référence de l'OMS (OMS 2006). La distribution d'une population bien nourrie sera similaire à la population de référence alors que la distribution d'une population mal nourrie sera différente de celle de référence. Les indices Taille-pour-âge, Poids-pour-taille et Poids-pour âge sont exprimés en Z-scores, c'est-à-dire en écarts types par rapport à la médiane de la population de référence. Les valeurs supérieures à deux écarts types en dessous de la médiane des normes de croissance de l'enfant de l'OMS servent à définir la malnutrition.

En plus des seuils individuels, les moyennes des Z-scores sont calculées pour ces trois indices afin de résumer l'état nutritionnel des enfants dans une population. Les scores moyens décrivent l'état nutritionnel de l'ensemble de la population d'enfants sans l'utilisation d'un seuil. Un Z-score moyen inférieur à 0 (valeur moyenne négative pour le retard de croissance, l'émaciation ou l'insuffisance pondérale) suggère un décalage vers le bas de l'état nutritionnel de l'ensemble de la population de l'échantillon par rapport à la population de référence. Plus les scores Z moyens s'écartent de 0, plus la prévalence de la malnutrition est élevée.

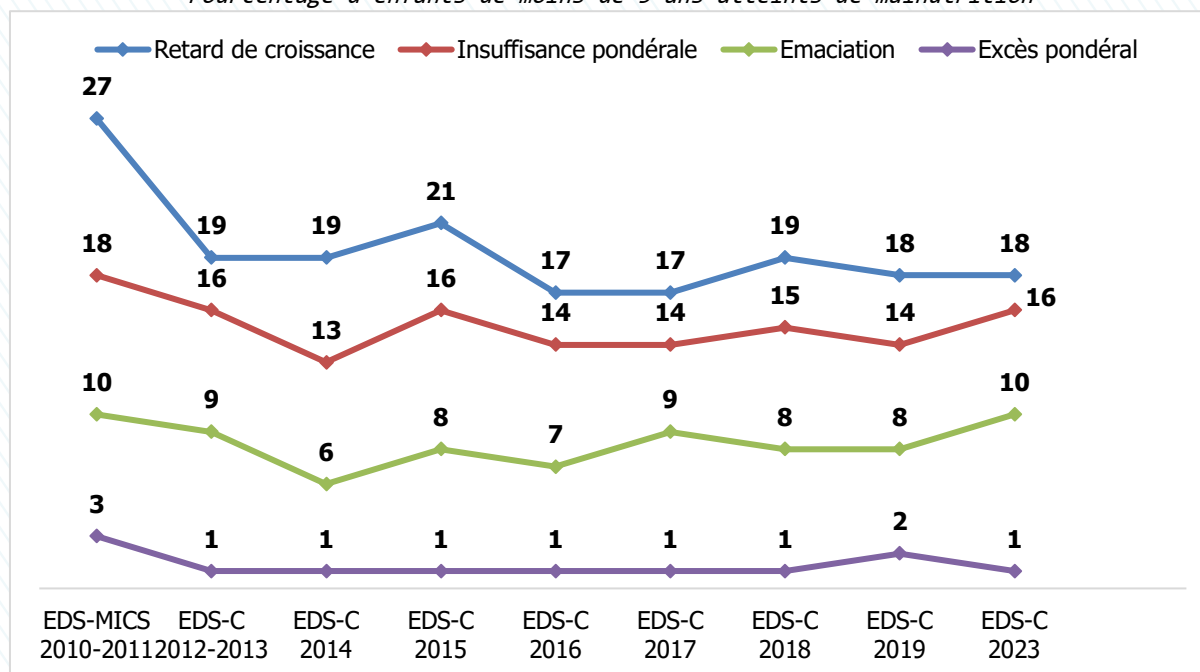
Au Sénégal, les résultats de l'EDS-Continue de 2023 montrent que 18 % des enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance (malnutrition chronique) et 4 % présentent un retard de croissance sévère (**Tableau 11.1**). De plus, un enfant sur dix (10 %) est émacié (malnutrition aiguë) et 1 % sont touchés par une forme sévère. Par ailleurs, 16 % des enfants de moins de cinq ans sont touchés par une insuffisance pondérale et 3 % présentent une insuffisance pondérale sévère. La proportion d'enfants souffrant d'un excès pondéral est très faible (1 %).

Tendances : Globalement, la prévalence du retard de croissance a baissé, passant de 27 % à 18 % entre 2010 et 2023. Une légère baisse est également observée pour l'insuffisance pondérale dont le niveau est passé de 18 % à 16 %. En revanche, la prévalence de l'émaciation est restée

stable sur la période, se maintenant à 10 %. Par ailleurs, la proportion d'enfants présentant un excès pondéral a diminué, passant de 3 % à 1 % (**Graphique 11.1**).

Graphique 11.1 Tendances de l'état nutritionnel des enfants

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition



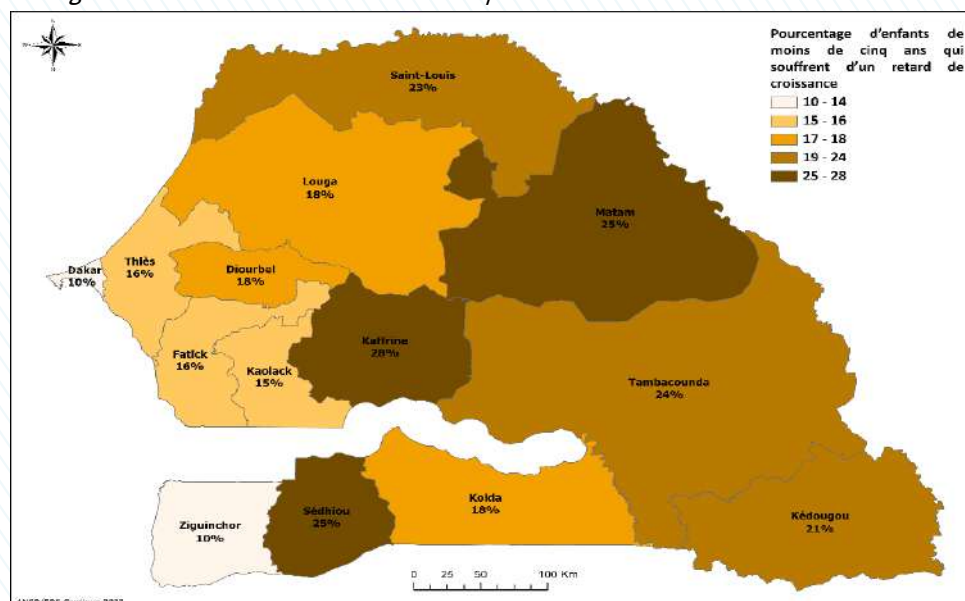
Variations par caractéristique

- La prévalence du retard de croissance augmente avec l'âge, variant de 10 % 6-11 mois à 22 % à 24-35 mois.
- La proportion d'enfants de sexe masculin souffrant de retard de croissance est beaucoup plus grande que celle des enfants de sexe féminin (19 % contre 16 %).
- L'intervalle intergénéésique influence de manière importante l'état nutritionnel des enfants. Quand l'intervalle est inférieur à 24 mois, 20 % des enfants sont atteints d'un retard de croissance contre 18 % quand cet intervalle est de 48 mois ou plus.
- La prévalence du retard de croissance est nettement plus importante en milieu rural (21 %) qu'en milieu urbain (12 %).
- La prévalence du retard de croissance varie de manière importante entre les régions, d'un minimum de 10 % dans les régions de Dakar et Ziguinchor à 28 % dans celle de Kaffrine (**Graphique 11.2**).
- La prévalence du retard de croissance varie selon le niveau d'instruction de la mère. En effet, 19 % des enfants dont la mère n'a aucun niveau d'instruction en sont atteints contre 15 % parmi ceux dont la mère a le niveau moyen, secondaire ou plus.
- Une tendance similaire est observée pour le quintile de bien-être économique du ménage : de 25 % parmi les enfants des ménages classés dans le quintile le plus bas, la proportion

d'enfants touchés par le retard de croissance passe à 8 % parmi ceux dont le ménage est classé dans le quintile le plus élevé (**Graphique 11.3**).

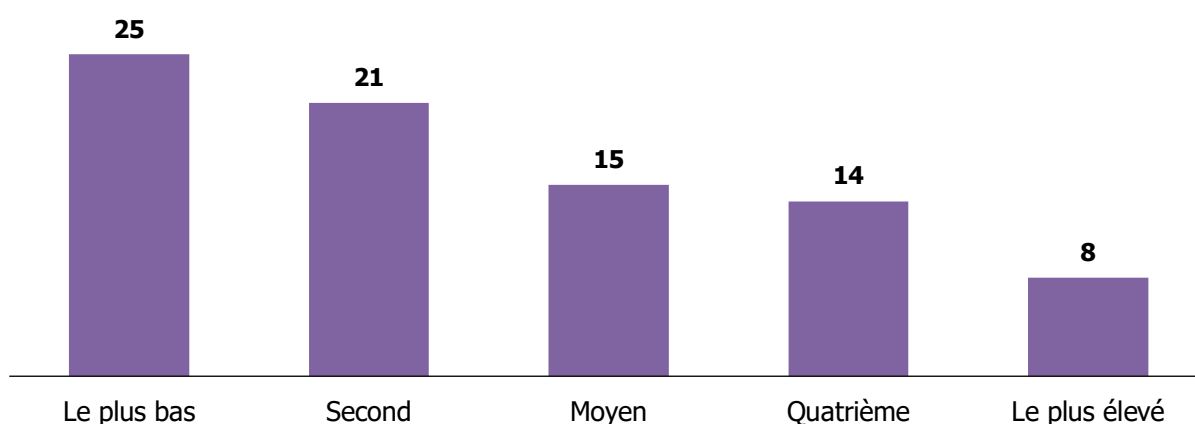
Graphique 11.2 Retard de croissance chez les enfants

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui souffrent d'un retard de croissance



Graphique 11.3 Retard de croissance chez les enfants par niveau de bien-être économique

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui présentent un retard de croissance



11.1.2 Surveillance et soutien de la croissance

Les programmes de surveillance et de soutien de la croissance comprennent le suivi de l'état nutritionnel des enfants par des mesures de la croissance physique et l'utilisation de ces informations pour fournir aux personnes qui s'occupent des enfants, des conseils et des références pour les enfants dont la croissance semble anormale (OMS 2017a, OMS 2013). La prise du poids, la mesure de la taille/longueur et/ou du périmètre brachial à mi-hauteur (PBMH) sur une base régulière constituent une composante importante du suivi de la croissance de l'enfant.

Poids mesuré au cours des 3 derniers mois

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le poids a été mesuré au cours des 3 derniers mois.

Poids et taille mesurés au cours des 3 derniers mois

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le poids et la taille ont été mesurés au cours des 3 derniers mois.

Périmètre brachial à mi-hauteur (PBMH) mesuré au cours des 3 derniers mois

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le périmètre brachial à mi-hauteur a été mesuré au cours des 3 derniers mois.

Poids, taille et PBMH mesurés au cours des 3 derniers mois

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le poids, la taille et le périmètre brachial à mi-hauteur ont été mesurés au cours des 3 derniers mois.

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans

Au Sénégal, l'EDS-Continue de 2023 a recueilli des informations sur les enfants de moins de cinq ans pour lesquels un prestataire de santé et/ou acteur communautaire de santé (ACS) a pris des mesures du poids, de la taille et/ou du périmètre brachial dans les trois mois ayant précédé l'enquête.

Plus du tiers des enfants de moins de cinq ans ont été soumis à des mesures de poids et/ou de taille effectuées par un prestataire de santé ou un acteur communautaire de santé (ACS) durant cette période. Précisément, la taille a été mesurée chez 34 % des enfants, le poids chez 37 %, et les deux mesures simultanément chez 33 % (**Tableau 11.2**). Le périmètre brachial a quant à lui, été mesuré chez 30 % des enfants, et simultanément avec le poids et la taille chez 28 % d'entre eux. En général, ces proportions diminuent à mesure que l'âge de l'enfant et sont plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural.

La proportion d'enfants dont le poids, la taille et/ ou le périmètre brachial sont mesurés augmente à mesure que le niveau d'instruction de la mère et le quintile de bien-être économique augmentent. Ainsi, elle est plus élevée chez les enfants dont les mères ont un niveau moyen, secondaire ou plus et ceux issus de ménages classés dans le quintile le plus élevé.

11.3 PRATIQUES D'ALIMENTATION DU NOURRISSONS ET DU JEUNE ENFANT

Le respect des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant est essentiel pour garantir leur santé et leur survie. Ces pratiques incluent l'initiation précoce à l'allaitement dans l'heure suivant la naissance, l'allaitement exclusif pendant les six premiers mois et sa poursuite jusqu'à deux ans ou au-delà ainsi que l'introduction, à partir de six mois, d'aliments de complément sains et appropriés (OMS et UNICEF 2021). Cette section présente des indicateurs d'alimentation pour les enfants de moins de deux ans.

11.3.1 Allaitement maternel, initiation précoce de l'allaitement maternel

L'allaitement maternel favorise la croissance et le développement de l'enfant et il est également bénéfique pour la santé de la mère. Son initiation dans l'heure suivant la naissance est importante pour la mère et l'enfant. Le premier lait maternel contient du colostrum, hautement nutritif et qui contient des anticorps qui protègent le nouveau-né contre les infections. Ce démarrage précoce favorise également le lien mère-enfant, notamment grâce au contact peau contre peau, qui stimule

la production de lait maternel. Il est donc recommandé de mettre l'enfant au sein immédiatement après la naissance ou dans l'heure qui suit. Par contre, la pratique consistant à lui administrer des aliments ou liquides avant le premier allaitement (c'est-à-dire donner au nouveau-né autre chose que le lait maternel avant qu'il ne soit régulièrement allaité) doit être découragé.

Enfants déjà allaités

Pourcentage d'enfants nés dans les 2 dernières années qui ont déjà été nourris au sein.

Initiation précoce à l'allaitement maternel

Pourcentage d'enfants nés dans les 2 dernières années qui ont été mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance.

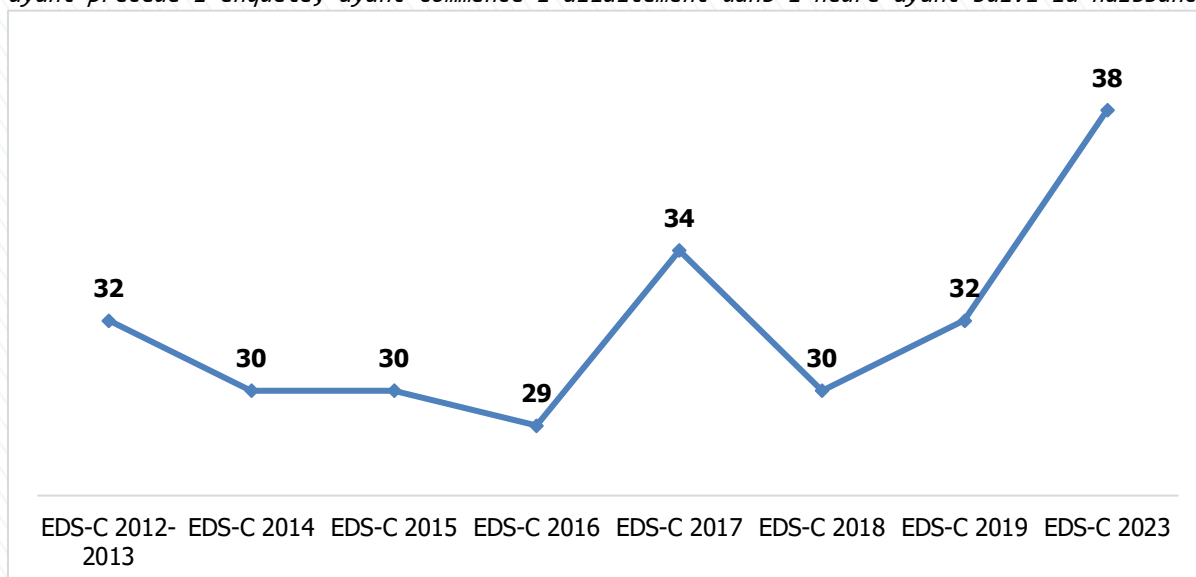
Échantillon : Enfants nés dans les 2 dernières années

Au Sénégal, 94 % des enfants dont la naissance a eu lieu au cours des deux années ayant précédé l'enquête ont été allaités, 38 % ont été allaités dans l'heure qui a suivi la naissance et 48 % ont commencé à être allaités pendant les deux premiers jours après la naissance (**Tableau 11.3**).

Tendances : Entre 2012-2013 et 2023, la proportion d'enfants derniers-nés dont la naissance a eu lieu au cours des deux années ayant précédé l'enquête qui ont été allaités dans l'heure qui a suivi la naissance a augmenté, passant de 32 % à 38 % (**Graphique 11.4**).

Graphique 11.4 Tendances de l'allaitement initial

Pourcentage d'enfants derniers nés dont la naissance a eu lieu au cours des deux années ayant précédé l'enquête, ayant commencé l'allaitement dans l'heure ayant suivi la naissance



Variations par caractéristique

- La proportion d'enfants allaités dans l'heure qui a suivi la naissance passe de 38 % quand le prestataire est classé dans le personnel de santé à 50 % quand il s'agit d'une accoucheuse traditionnelle.
- Cette proportion varie également en fonction du lieu de l'accouchement : de 38 % quand la naissance a eu lieu dans un établissement de santé, elle est de 44 % quand l'accouchement a eu lieu à la maison.

- La proportion d'enfants allaités dans l'heure qui a suivi la naissance est plus élevée en milieu rural (43 %) qu'en milieu urbain (31 %). De plus, d'un minimum de 23 % dans les régions de Dakar et Thiès, elle passe à un maximum de 78 % à Matam.
- Par ailleurs, cette proportion semble baisser avec l'élévation du niveau d'instruction de la mère en variant de 41 % parmi les enfants dont les mères n'ont aucun niveau à 33 % chez celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus.
- Une tendance similaire est observée avec le quintile de bien-être économique du ménage, la proportion passant de 48 % chez les enfants du quintile le plus bas à 26 % parmi ceux du quintile le plus élevé.

11.3.2 Allaitement exclusif et alimentation mixte lactée

Au cours des six premiers mois, les enfants doivent être exclusivement nourris au sein, c'est-à-dire ne recevoir rien d'autre que le lait maternel. L'allaitement exclusif durant cette période réduit le risque d'infections pouvant entraîner des diarrhées et des maladies respiratoires et apporte tous les nutriments et liquides nécessaires à l'enfant pour lui garantir une croissance optimale et un bon développement. L'alimentation mixte lactée, où les enfants sont nourris à la fois avec le lait maternel et du lait maternisé ou du lait d'origine animale au cours des six premiers mois, a pour effet indésirable de réduire la production de lait maternel, car celle-ci est modulée par la fréquence et l'intensité de l'allaitement au sein. Elle peut également augmenter le risque de diarrhée chez les enfants, altérer leur microflore intestinale et aboutir à l'arrêt précoce de l'allaitement (OMS et UNICEF 2021).

Allaitement exclusif des enfants de moins de 6 mois

Pourcentage d'enfants de 0–5 mois qui ont été nourris exclusivement au lait maternel au cours de la journée précédente.

Échantillon : Plus jeunes enfants de 0–5 mois vivant avec leur mère

Alimentation mixte lactée des enfants de moins de 6 mois

Pourcentage d'enfants de 0–5 mois nourris, à la fois, avec le lait maternel et du lait maternisé et/ou du lait d'origine animale au cours de la journée précédente.

Échantillon : Plus jeunes enfants de 0–5 mois vivant avec leur mère

Dans l'ensemble, 34 % des enfants de moins six mois, vivant avec leur mère, sont exclusivement allaités au sein (**Tableau 11.4**). Cependant, contrairement aux recommandations en la matière, 14 % reçoivent en plus du lait maternel une préparation pour nourrissons et/ou du lait d'animal (alimentation mixte lactée).

De manière spécifique, plus de trois enfants de 0-5 mois sur dix (31 %) sont nourris avec du lait maternel et de l'eau plate ; 14 % allaités et nourris avec des aliments solides, semi-solides ou mous ; 10 % nourris avec du lait maternel, du lait d'animal et/ou du lait maternisé ; et, 3 % allaités en plus de consommer des liquides non lactés (**Tableau 11.5**). Par ailleurs, 3 % des enfants de cette catégorie d'âge ne sont pas allaités.

Variations par caractéristique

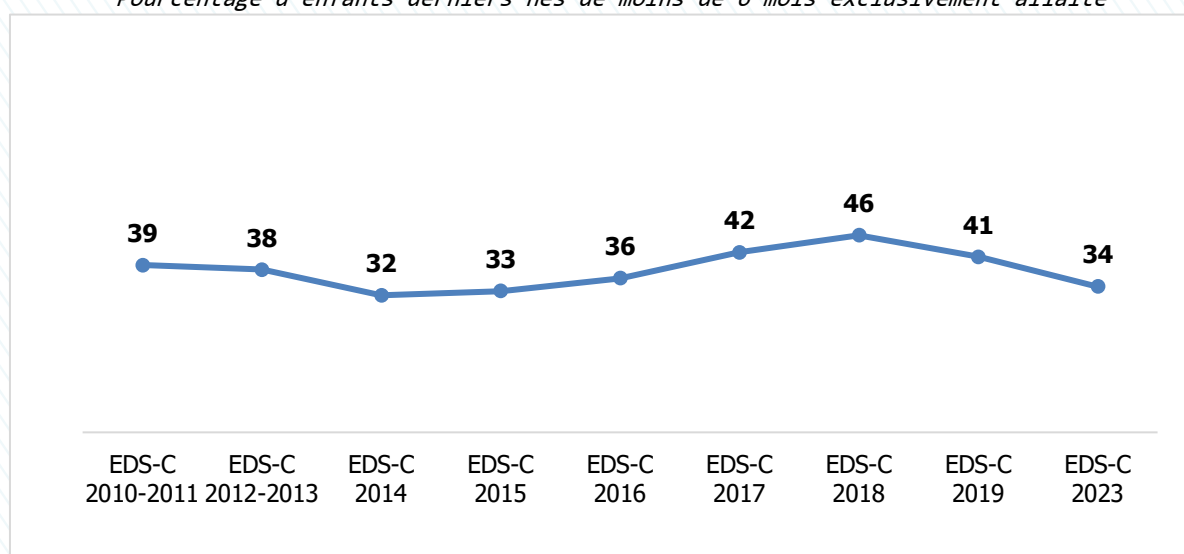
- L'analyse du schéma de l'alimentation des enfants au cours des six premiers mois révèle que la proportion de ceux exclusivement allaités au sein diminue avec l'âge, passant de 60 % parmi les enfants de 0-1 mois à 14 % parmi ceux de 4-5 mois.

- La proportion de garçons de 0-5 mois exclusivement allaités, tel que recommandé par l'OMS, est supérieure à celle des filles (36 % contre 33 %). De plus, l'allaitement exclusif des enfants, est plus fréquent en milieu urbain (37 %) qu'en milieu rural (30 %).
- Dans les régions de Sédhiou et Kolda, plus de la moitié des enfants de 0-5 mois sont sous allaitement exclusif (52 %), contre seulement 22 % dans celles de Kaffrine et Kaolack.

Tendances : Entre 2010-2011 et 2018, la proportion d'enfants exclusivement allaités a globalement augmenté, en particulier à partir de 2014, où elle est passée de 32 % à 46 % en 2018 (**Graphique 11.5**). Par la suite, cette proportion a progressivement baissé à 41 % en 2019, puis à 34 % en 2023.

Graphique 11.5 Tendances de l'allaitement exclusif

Pourcentage d'enfants derniers nés de moins de 6 mois exclusivement allaité



11.3.3 Poursuite de l'allaitement maternel et utilisation du biberon

L'allaitement maternel doit se poursuivre pendant les deux premières années voire au-delà, car il contribue à réduire le risque de maladie chez l'enfant et favorise sa guérison en cas de maladie. Il demeure également une source essentielle de nutriments, indispensable à une croissance saine et un bon développement.

Une durée d'allaitement plus longue présente aussi de nombreux avantages pour la santé maternelle, notamment en réduisant les risques de certains cancers (sein et ovaires) ainsi que du diabète. En revanche, l'utilisation du biberon pour nourrir les enfants de moins de deux ans n'est pas recommandée, car la tétine peut facilement être contaminée, augmentant ainsi les risques d'infection (OMS et UNICEF 2021).

Poursuite de l'allaitement maternel des enfants de 12–23 mois

Pourcentage d'enfants âgés de 12–23 mois qui ont été nourris au lait maternel le jour précédent.

Échantillon : Enfants de 12–23 mois

Nourri au biberon

Pourcentage d'enfants de 0–23 mois qui ont été nourris au biberon le jour précédent.

Échantillon : Enfants de 0–23 mois

Les résultats du **tableau 11.4** montrent également que, près de trois enfants de 12-23 mois sur quatre (73 %) sont toujours allaités et que globalement, 16 % de ceux de 0-23 mois sont nourris au biberon.

Variations par caractéristique

- La proportion d'enfants de 0-23 mois mis au biberon augmente régulièrement à l'âge de 0-1 mois (12 %) jusqu'à 6-11 mois avant de décroître pour atteindre 9 % à 20-23 mois.
- Cette proportion est plus importante en milieu urbain (22 %) qu'en milieu rural (11 %). D'un minimum de 7 % à dans la région de Tambacounda, la proportion d'enfants de 0-23 mois nourris au biberon passe à 33 % à Kédougou.
- La proportion d'enfants de 0-23 mois mis au biberon augmente au fur et à mesure que les niveaux d'instruction et de bien-être économique augmente.

11.3.4 Introduction d'aliments de complément

Après les six premiers mois, le lait maternel seul ne suffit plus pour subvenir à tous les besoins nutritionnels du jeune enfant. En effet, il convient d'introduire des aliments de complément adaptés tout en poursuivant l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans ou plus. La transition entre l'allaitement maternel exclusif et l'introduction d'aliments de complément est le moment où les enfants sont le plus susceptibles de souffrir de sous-alimentation. Pendant cette période, il est important que les enfants reçoivent des aliments solides, semi-solides ou mous (OMS 2003, OMS et UNICEF 2021).

Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous chez les enfants de 6–23 mois

Pourcentage d'enfants de 6–23 mois qui ont reçu des aliments solides, semi-solides ou mous le jour précédent.

Échantillon : Plus jeunes enfants de 6–23 mois vivant avec leur mère

Les **tableaux 11.6** et **11.7** présentent les divers types d'aliments et de liquides consommés par les enfants de moins de deux ans vivant avec leur mère, durant le jour ou la nuit ayant précédé l'interview. Ces résultats sont ventilés par groupe d'âge et selon le statut d'allaitement, distinguant les enfants allaités et ceux qui ne le sont pas.

Globalement, les aliments les plus fréquemment donnés aux enfants de 6-23 mois, le jour ou la nuit avant l'interview, sont les préparations à base de céréales (65 % chez les enfants allaités et 90 % chez ceux qui ne le sont pas), les fruits et légumes riches en vitamine A (42 % chez les enfants allaités et 60 % chez ceux qui ne le sont pas) et les préparations à base de viande,

poisson, volaille ou abats (37 % chez les enfants allaités et 64 % chez ceux qui ne le sont pas) (**Tableau 11.7**).

Par ailleurs, il importe de souligner que la consommation des différents types d'aliments est plus élevée chez les enfants de 6-23 mois non allaités que chez les enfants allaités du même groupe d'âge.

11.3.5 Diversité alimentaire minimale, fréquence minimale des repas, fréquence minimale de l'alimentation lactée mixte, minimum alimentaire acceptable et consommation d'œufs et/ou produits carnés

Les nourrissons et les jeunes enfants doivent recevoir un apport alimentaire minimum acceptable, ce qui signifie qu'ils doivent recevoir des repas à une fréquence appropriée et comprenant une diversité d'aliments pour garantir leurs besoins en énergie et en nutriments. L'indicateur « *minimum alimentaire acceptable* » est une combinaison de la diversité alimentaire minimale et de la fréquence minimale des repas pour les enfants nourris au sein ; pour les enfants qui ne sont pas nourris au sein, l'indicateur est basé sur la même combinaison plus la fréquence alimentaire lactée minimale.

La diversité alimentaire minimale est un indicateur indirect de la densité adéquate des aliments en micronutriments. En consommant des aliments appartenant à, au moins, cinq groupes alimentaires sur huit, l'enfant a davantage de chances de consommer au moins un aliment carné et au moins un fruit ou un légume, en plus d'un aliment de base comme des céréales, des tubéreuses ou des tubercules. Les cinq groupes alimentaires proviennent d'une liste de huit groupes alimentaires : lait maternel ; céréales, tubéreuses et tubercules ; légumineuses et noix ; produits laitiers (yaourt , fromage) ; produits carnés (viande, poisson, volaille et abats) ; œufs ; fruits et légumes riches en provitamine A ; et autres fruits et légumes.

La fréquence minimale des repas est un indicateur indirect de la consommation énergétique de l'enfant. Il est considéré que les enfants de :

- 6–8 mois allaités reçoivent le nombre minimum de repas s'ils consomment des aliments solides, semi-solides ou mous au moins deux fois par jour ;
- 9–23 mois allaités reçoivent le nombre minimum de repas s'ils consomment des aliments solides, semi-solides ou mous au moins 3 fois par jour ;
- 6–23 mois non allaités reçoivent le nombre minimum de repas s'ils consomment des aliments solides, semi-solides, mous ou des aliments lactés au moins 4 fois par jour et si au moins un des repas est constitué d'un aliment solide, semi-solide ou mou.

La fréquence minimale des repas lactés est un indicateur indirect de la satisfaction des besoins nutritionnels de l'enfant non allaité. Le lait et les produits laitiers sont des sources importantes de nutriments. Ainsi, les enfants de 6–23 mois sont nourris selon la fréquence minimale des repas lactés s'ils reçoivent au moins deux repas comprenant du lait et/ou des produits laitiers.

La consommation d'œufs et/ou de produits carnés par les enfants de 6–23 mois, allaités au sein ou pas, augmente l'apport énergétique, protéiné et en nutriments pour les enfants. Les œufs, la viande, le poisson, la volaille et les abats sont des sources importantes de nutriments qui favorisent une croissance saine des enfants (OMS et UNICEF 2021).

Diversité alimentaire minimale des enfants de 6–23 mois

Pourcentage d'enfants de 6–23 mois qui ont consommé un minimum de 5 des 8 groupes alimentaires le jour précédent. Les 8 groupes alimentaires sont les suivants : lait maternel ; céréales, tubéreuses et tubercules ; légumineuses et noix ; produits laitiers (yaourt , fromage) ; produits carnés (viande, poisson, volaille et abats) ; œufs ; fruits et légumes riches en provitamine A ; et autres fruits et légumes.

Fréquence minimale des repas des enfants de 6–23 mois

Pourcentage d'enfants de 6–23 mois qui ont consommé des aliments solides, semi-solides ou mous (y compris les aliments lactés pour les enfants non allaités au sein) conformément au nombre minimum de fois recommandé ou davantage le jour précédent.

Fréquence minimale des repas lactés des enfants de 6–23 mois

Pourcentage d'enfants de 6–23 mois qui ne sont pas allaités et qui ont reçu au moins deux repas lactés le jour précédent.

Minimum alimentaire acceptable des enfants de 6–23 mois

Pourcentage d'enfants de 6–23 mois qui ont reçu un apport alimentaire minimum acceptable le jour précédent. Cet indicateur est un indicateur composite qui prend en compte les enfants nourris selon la fréquence minimale recommandée et la diversité alimentaire recommandée, avec une condition supplémentaire selon laquelle les enfants non allaités au sein auront bénéficié de la fréquence minimale d'alimentation lactée. En résumé :

Enfants allaités de 6 – 23 mois qui ont reçu, au moins, la diversification alimentaire minimum, le nombre minimum de fois le jour précédent

Enfants allaités de 6 – 23 mois
et

Enfants non allaités de 6 – 23 mois ayant reçu, au moins, fois du lait et, au moins, la diversité alimentaire minimum (en dehors des aliments lactés et le nombre minimum de repas le jour précédent

Enfants non allaités de 6 – 23 mois

Échantillon : Plus jeunes enfants de 6–23 mois vivant avec leur mère

Consommation d'aliments à base d'œufs et/ou de produits carnés des enfants de 6–23 mois

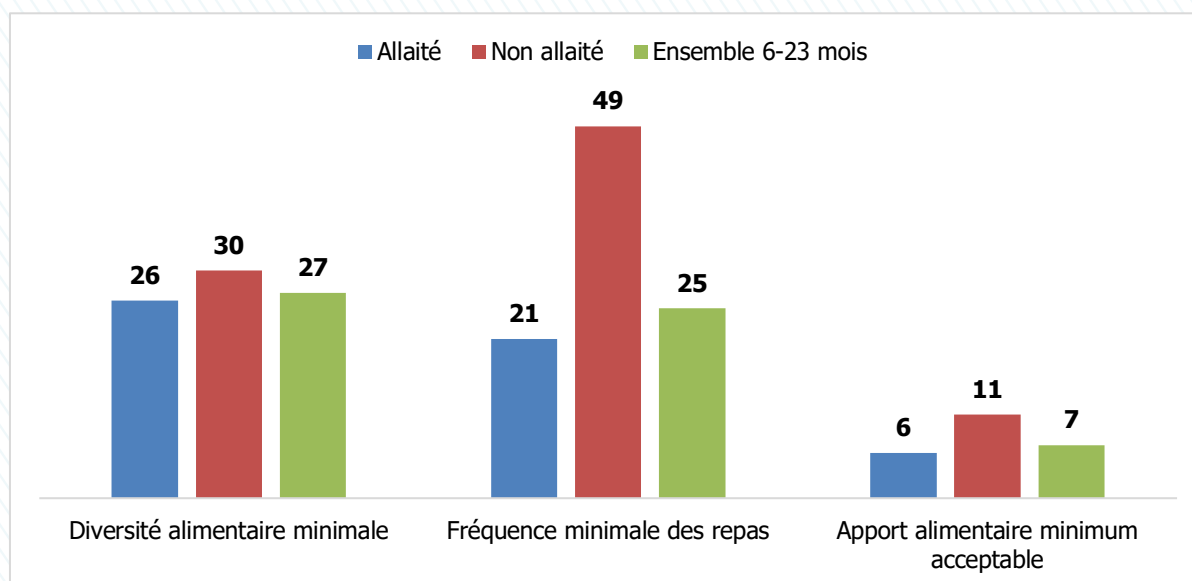
Pourcentage d'enfants de 6–23 mois qui ont consommé des aliments à base d'œufs et/ou carnés le jour précédent.

Échantillon : Plus jeunes enfants de 6–23 mois vivant avec leur mère

Au Sénégal, 7 % des enfants de 6-23 mois sont nourris conformément aux trois pratiques optimales de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant qui incluent l'allaitement, le nombre de groupes d'aliments et la fréquence des repas (**Tableau 11.8** et **Graphique 11. 6**). Parmi ceux allaités, plus d'un quart reçoivent une alimentation variée (26 %), et moins d'un quart (21 %) ont été nourris un nombre minimum de fois de manière appropriée pour leur âge.

Graphique 11.6 Indicateurs ANJE sur l'apport sur l'apport alimentaire minimum acceptable

Pourcentage d'enfants de 6-23 mois



Tendance : Entre 2010 et 2023, la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois ayant reçu un apport alimentaire minimum acceptable a baissé, passant de 10 % en 2010-2011 à 8 % en 2017, puis à 6 % en 2023.

Variations par caractéristique

- La proportion d'enfants ayant reçu un apport alimentaire minimum acceptable varie selon l'âge, en passant de 4 % parmi ceux de 6-11 mois à 11 % parmi ceux de 18-23 mois.
- Les résultats selon la région montrent que c'est dans celle de Diourbel que la proportion d'enfants de 6-23 mois nourris selon les trois pratiques ANJE est la plus élevée (13 %). À l'opposé, la région de Sédhiou enregistre la proportion la plus faible (2 %).
- Cette proportion est plus élevée chez les enfants dont la mère a un niveau d'éducation moyen, secondaire ou supérieur (8 %) et plus faible chez ceux dont la mère a un niveau primaire (6 %).

11.3.6 Consommation de boissons sucrées, consommation d'aliments malsains et aucune consommation de légumes ou de fruits chez les enfants

Les pratiques d'alimentation malsaines pour les nourrissons et jeunes enfants doivent être évitées car elles peuvent remplacer des aliments nutritifs qui fournissent des nutriments importants pour les enfants et favoriser une prise de poids non saine. Pour les nourrissons et les jeunes enfants, la consommation d'aliments et de boissons sucrés augmente le risque de caries dentaires et d'obésité pendant l'enfance. En outre, une alimentation trop salée augmente le risque de maladies non transmissibles, et les graisses malsaines et les glucides raffinés contribuent à une prise de poids malsaine. Les régimes comportant une faible consommation de légumes et de fruits constituent un apport réduit en nutriments, ce qui peut avoir un impact négatif sur la croissance et le bon développement des jeunes enfants. Une faible consommation de légumes et de fruits est également associée à la survenue plus tard dans la vie de maladies non transmissibles. La définition

de l'indicateur ci-dessous pour la consommation d'aliments malsains, décrit les « aliments malsains sentinelles » qui sont des aliments riches en sucre, en sel et/ou en graisses malsaines et sont couramment consommés par les nourrissons et les jeunes enfants (OMS et UNICEF 2021).

Consommation de boissons sucrées chez les enfants de 6–23 mois

Pourcentage d'enfants de 6–23 mois ayant consommé une boisson sucrée le jour précédent.

Consommation d'aliments malsains chez les enfants de 6–23 mois

Pourcentage d'enfants âgés de 6 à 23 mois ayant consommé des aliments malsains sentinelles le jour précédent.

Aucune consommation de légumes ou de fruits chez les enfants de 6–23 mois

Pourcentage d'enfants de 6–23 mois qui n'ont pas consommé de légumes ou de fruits le jour précédent.

Échantillon : Plus jeunes enfants de 6–23 mois vivant avec leur mère

Parmi les enfants âgés de 6 à 23 mois vivant avec leur mère, 45 % ont consommé des œufs et/ou des produits carnés tels que la viande, le poisson, la volaille ou les abats, durant le jour ou la nuit avant l'interview (**Tableau 11.9**). S'agissant des pratiques alimentaires malsaines, la plupart des enfants n'ont consommé ni légumes ni fruits riches en vitamine A ou aucun autre fruit ou légume (47 %). De plus, les proportions de ceux ayant consommé des boissons sucrées ou des aliments peu sains sont respectivement de 44 % et 40 %.

Variations par caractéristique

- La proportion d'enfant de 6-23 mois ayant consommé des œufs et/ou des produits carnés tels que la viande, le poisson, la volaille ou les abats est plus élevée chez les enfants non allaités (67 %) que chez ceux allaités (40 %). Ces enfants sont principalement présents dans les régions de Saint-Louis (58 %), Kaolack (55 %), Thiès (51 %), Matam (50 %) mais aussi en milieu urbain (48 %).
- La proportion d'enfants ne consommant ni légumes ni fruits est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (48 % contre 44,5 %). De plus, il est plus important dans des régions telles que Sédhiou (65 %), Tambacounda (64 %), Kédougou (60 %) et Ziguinchor (60 %).
- Par ailleurs, les proportions d'enfants de 6-23 mois ayant consommé des boissons sucrées ou des nourritures malsaines augmente avec l'élévation du niveau d'instruction de la mère et du quintile de bien-être du ménage.

11.3.7 Indicateurs (ANJE) de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant

Le **tableau 11.10** récapitule les dix-sept (17) indicateurs d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants établis par l'OMS-UNICEF.

11.4 CONSEIL SUR L'ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT

Le conseil sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant contribue à encourager des pratiques d'allaitement et d'alimentation complémentaire adaptées (OMS 2018, OMS 2003). Le conseil est un processus interactif qui contribue à donner aux mères et aux soignants les moyens de suivre

les pratiques recommandées en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Le conseil peut se faire dans les établissements de santé et dans la communauté, et il est dispensé par des prestataires de santé et des acteurs communautaires formés à cet effet.

Mères ayant reçu le conseil sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant au cours des 6 derniers mois

Pourcentage de mères avec des enfants de 6–23 mois qui ont reçu des conseils sur l'ANJE au cours des 6 derniers mois dispensés par un prestataire de santé ou un acteur communautaire.

Échantillon : Femmes dont le plus jeune enfant de 6–23 mois vit avec elles

L'EDS-Continue de 2023 a collecté des informations sur les femmes âgées de 15-49 ans, dont le plus jeune enfant a entre six et vingt-trois mois et vit avec elles, et qui ont eu des discussions au cours des six derniers mois avec un prestataire de santé ou un acteur communautaire concernant l'alimentation de leur enfant. Parmi ces femmes, 12 % ont bénéficié de conseils sur l'alimentation de leur enfant au cours de la période de référence (**Tableau 11.11**).

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes dont le plus jeune enfant vivant avec elle est âgé de 6-23 mois et ayant bénéficié de conseils d'un prestataire de santé ou un agent de santé communautaire sur l'alimentation de leurs enfants est plus importante en milieu urbain (15 %) qu'en milieu rural (10 %).
- Cette proportion varie selon la région, allant d'un minimum de 4 % dans les régions de Tambacounda et Matam à un maximum de (17 %) à Dakar.
- De plus, la proportion de femmes dont le plus jeune enfant vivant avec elle est âgé de 6-23 mois et ayant bénéficié de conseils varie en fonction du niveau d'instruction, passant de 9 % chez celles sans instruction à 16 % chez celles ayant un niveau moyen, secondaire ou supérieur.
- En ce qui concerne le quintile de bien-être économique, cette proportion est plus faible parmi les femmes du quintile le plus bas (8 %) et plus élevée parmi celles du quatrième quintile (19 %).

11.5 SUPPLÉMENTATION EN MICRONUTRIMENTS ET VERMIFUGATION DES ENFANTS

Les carences en micronutriments contribuent à la morbidité et à la mortalité infantiles. Les carences en micronutriments peuvent provenir d'une faible ou absence de consommation d'aliments qui fournissent des vitamines et des minéraux, d'infections ou d'anomalies génétiques. Les stratégies pour prévenir ou enrayer les carences en micronutriments comprennent des interventions agricoles telles que la bio fortification, l'enrichissement des produits alimentaires, et s'il s'agit de stades vitaux et de groupes démographiques spécifiques, par une supplémentation directe en micronutriments (USAID 2019).

Le fer est un micronutriment qui joue un rôle important dans de nombreux systèmes biologiques. La carence en fer est l'une des principales causes d'anémie. Parmi les interventions visant la réduction de prévalence de la carence en fer et l'anémie ferriprive, il y a la supplémentation qui consiste à donner périodiquement aux enfants des comprimés ou des sirops de fer [et/ou des poudres de micronutriments contenant du fer] (OMS 2011a, OMS 2016a, OMS 2016b).

La vitamine A est un micronutriment qui soutient le système immunitaire et joue un rôle important dans l'entretien du tissu épithélial de l'organisme. Une carence grave en vitamine A peut provoquer des lésions oculaires, augmenter la gravité des infections, comme celles de la rougeole, et ralentir la guérison à la suite d'une maladie. Les programmes de supplémentation en vitamine A contribuent à réduire la carence en vitamine A et la mortalité chez les enfants (OMS 2011b).

Les infections helminthiques peuvent provoquer des hémorragies internes, des inflammations, des troubles de l'absorption des nutriments, des diarrhées, des vomissements et une diminution de l'appétit. Les programmes de vermifugation contribuent à réduire la charge des infections helminthiques (OMS 2017b).

Administration de fer sous forme de comprimés ou de sirops pour les enfants de 6–59 mois

Pourcentage d'enfants à qui on a donné du fer sous forme de comprimés ou de sirop au cours des 12 derniers mois.

Administration de poudres de multi-micronutriments pour les enfants de 6–59 mois

Pourcentage d'enfants ayant reçu des multi-micronutriments en poudre au cours des 12 derniers mois].

Administration de suppléments contenant du fer pour les enfants de 6–59 mois

Pourcentage d'enfants ayant reçu des suppléments contenant du fer au cours des 12 derniers mois, y compris des comprimés, du sirop ou des micronutriments en poudre.

Échantillon : Enfants de 6–59 mois

Administration de suppléments de vitamine A pour les enfants de 6–59 mois

Pourcentage d'enfants ayant reçu des suppléments de vitamine A au cours des 6 derniers mois.

Échantillon : Enfants de 6–59 mois

Administration de vermifuges pour les enfants de 12–59 mois

Pourcentage d'enfants ayant reçu des vermifuges au cours des 6 derniers mois.

Échantillon : Enfants de 12–59 mois

Parmi les enfants derniers-nés de 6-59 mois vivant avec leur mère, plus de deux sur dix (22 %) ont reçu des suppléments de vitamine A dans les six derniers mois, et 19 % des suppléments en fer dans les 12 derniers mois (**Tableau 11.12**). Par ailleurs, 33 % parmi ceux âgés de 12-59 mois avaient reçu des vermifuges dans les six derniers mois.

Variations par caractéristique

- La proportion d'enfants de 6-59 mois ayant reçu des suppléments de vitamine A dans les six derniers mois augmente avec l'âge de la mère, passant de 20 % chez celles âgées de 15-19 ans à 24 % chez celles de 40-49 ans. Une tendance similaire est observée parmi les enfants ayant reçu des suppléments en fer dans les douze derniers mois : de 17 % à 19 % parmi les catégories.
- La consommation d'aliments riches en Vitamine A est plus importante chez les enfants allaités (35 %) que chez ceux non allaités (24 %). Une tendance similaire est observée parmi les enfants à qui des médicaments ont été administrés pour le déparasitage dans les six derniers mois.

Néanmoins, la consommation d'aliments riches en fer est plus importante chez les enfants non allaités que chez ceux allaités (20 % contre 17 %).

- En zone urbaine, 30 % des enfants âgés de 6-59 mois ont consommé des suppléments en vitamine A au cours des six derniers mois (contre 16 % en zone rurale). De plus, la proportion de ceux ayant consommé des aliments riches en fer au cours des douze derniers mois est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (22 % contre 16 %). Cette même tendance parmi ceux ayant reçu des vermifuges au cours des six derniers mois.
- Les résultats du **tableau 11.12** montrent également que les proportions d'enfants à qui des suppléments de fer et de vitamine A durant les périodes de référence augmente à mesure que le niveau d'instruction de la mère et le quintile de bien-être économique augmente.

11.6 PRATIQUES ALIMENTAIRES DES FEMMES

Les pratiques alimentaires favorisant une alimentation saine incluent la consommation d'une variété d'aliments et de groupes d'aliments différents et une consommation limitée de boissons sucrées et d'aliments malsains. La consommation d'une variété d'aliments non transformés aide les femmes à consommer la quantité adaptée de vitamines et de minéraux essentiels. Une alimentation saine protège également contre le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles.

La diversité alimentaire minimale pour les femmes est un indicateur de diversité alimentaire validé pour les femmes non enceintes âgées de 15–49 ans. L'indicateur est basé sur 10 groupes d'aliments : céréales, tubéreuses amylacées blanches/pâles, tubercules et plantains ; légumes secs (haricots, pois et lentilles) ; noix et graines ; lait et produits laitiers, aliments carnés (viande, poisson, volaille et abats) ; œufs ; légumes à feuilles vert foncé ; fruits et légumes riches en provitamine A ; autres légumes ; et autres fruits. Les femmes qui consomment au minimum 5 des 10 groupes alimentaires possibles dans les 24 heures précédant l'enquête sont classées comme ayant une diversité alimentaire minimale adaptée. Les carences en micronutriments tels que le fer, l'iode, la vitamine A, les folates et le zinc peuvent avoir des conséquences néfastes pour le corps humain. Les femmes, principalement celles en âge de procréer, sont particulièrement vulnérables en raison de leurs besoins plus importants en vitamines et minéraux essentiels. Une alimentation qui respecte la diversité alimentaire minimale pour assurer la suffisance des besoins en micronutriments est importante (FAO 2021).

Il faut limiter la consommation d'aliments malsains et de boissons sucrées car ils sont associés au surpoids, à l'obésité et aux maladies non transmissibles (Askari et al. 2020). Chez les femmes, le surpoids et l'obésité peuvent affecter la santé génésique et accroître les complications pendant la grossesse (Mitchell et Shaw 2015). L'indicateur de consommation d'aliments malsains, décrit les « aliments malsains sentinelles » qui sont des aliments cuits en friture, riches en sucre, en sel et/ou en graisses malsaines couramment consommés par les femmes (FAO 2021).

Diversité alimentaire minimale pour les femmes

Pourcentage de femmes ayant consommé le jour précédent des aliments provenant d'au moins 5 des 10 groupes alimentaires définis. Les 10 groupes alimentaires sont les suivants : céréales, tubéreuses amylacées blanches/pâles, tubercules et plantains ; légumes secs (haricots, pois et lentilles) ; noix et graines ; lait et produits laitiers , produits carnés (viande, poisson, volaille et abats) ; œufs ; légumes à feuilles vert foncé ; fruits et légumes riches en vitamine A ; autres légumes ; et autres fruits.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans

Consommation de boissons sucrées

Pourcentage de femmes ayant consommé des boissons sucrées le jour précédent.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans

Consommation d'aliments malsains

Pourcentage de femmes ayant consommé des aliments malsains sentinelles précisés, le jour précédent.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans

Le **tableau 11.13** présentent divers types d'aliments et de liquides consommés par les femmes de 15-49 ans, durant le jour ou la nuit ayant précédé l'interview.

Au Sénégal, les aliments les plus fréquemment consommés par les femmes, le jour ou la nuit avant l'interview, sont à base de céréales (98 %) ; viande, poisson, volaille ou abats (90 %) et les fruits et légumes riches en vitamine A (70 %) (**Tableau 11.13**). Concernant les liquides, le thé, le café, les tisanes sucrés et d'autres boissons sucrées restent les plus fréquemment privilégiés (83 %).

D'après le **tableau 11.14**, près de deux femmes de 15-49 ans sur trois (63 %) adoptent une alimentation qui répond aux critères de la diversification alimentaire minimum recommandés. En revanche, 90 % parmi elles, consomment des boissons sucrées et 63 %, tandis que 34 % consomment des aliments malsains.

Variation par caractéristique

- La diversification alimentaire minimale des femmes s'améliore avec l'âge, passant de 58 % chez les 15-19 ans à 65 % chez les 45-49 ans. Par ailleurs, la consommation d'aliments malsains diminue avec l'âge, passant de 42 % à 30 % pour les mêmes catégories.
- La proportion de femmes de 15-49 ans qui respectent les critères de diversification alimentaire minimum est plus élevée en milieu urbain (66 %) qu'en milieu rural (60 %).
- Les régions comme Tambacounda (43 %) et Fatick (47 %) enregistrent les plus faibles proportions de femmes respectant ces critères, tandis que les proportions de femmes ayant une alimentation malsaine sont plus élevées à Thiès (46 %) et Dakar (42 %).
- La proportion de femmes respectant les critères de diversification alimentaire minimale semble augmenter avec le niveau d'instruction, passant de 61 % parmi celles sans instruction à 64 % chez celles ayant un niveau moyen, secondaire ou supérieur. Par contre, la tendance inverse est observée pour la consommation de boissons sucrées et d'aliments malsains.

- Enfin, cette proportion augmente à mesure que le quintile de bien-être économique augmente, passant de 50 % chez les femmes des ménages du quintile le plus bas à 67 % chez celles des ménages du quintile le plus élevé. Une tendance similaire est observée pour la consommation de boissons sucrées et d'aliments malsains.

11.7 PRÉSENCE DE SEL IODÉ DANS LES MÉNAGES

L'iode est un micronutriment qui joue un rôle important dans la fonction thyroïdienne, essentielle pour la fonction génésique, la croissance et le développement. Au Sénégal l'iodation du sel a été rendue obligatoire par le décret n° 2000-1154 du 29 décembre 2000 et le produit utilisé à cet effet est l'iodate de potassium. Une quantité suffisante d'iode prévient les troubles dus à la carence en iode (goitres, les lésions cérébrales et d'autres problèmes de santé liés à la thyroïde) (OMS 2014b).

Iodation du sel des ménages

Pourcentage de ménages disposant de sel iodé.

Échantillon : Ménages dans lesquels le sel a été testé pour sa teneur en iode

Dans l'ensemble, plus de la moitié des ménages parmi ceux dans lesquels le sel a été testé (57 %) disposaient de sel iodé (**Tableau 11.15**).

Variations par caractéristique

- La disponibilité de sel iodé dans les ménages est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural (70 % contre 44 %).
- Une faible disponibilité de sel iodé est observée dans les ménages à Ziguinchor où seulement 25% en disposaient. Par contre, dans les régions de Dakar (77 %), Kolda (70 %) et Thiès (70 %), la majorité des ménages pour lesquels le sel a été testé, disposaient de sel iodé.
- La présence de sel iodé dans les ménages augmente du quintile le plus bas au quintile le plus élevé, passant de 39 % à 75 %.

Tendance : Entre 2010 et 2023, la proportion de ménages disposant de sel iodé a augmenté, passant de 47 % à 57 %.

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'information sur l'état nutritionnel des enfants et des adultes, consulter les tableaux suivants :

- **Tableau 11.1 État nutritionnel des enfants**
- **Tableau 11.2 Suivi de la croissance de l'enfant**
- **Tableau 11.3 Allaitement initial**
- **Tableau 11.4 Allaitement selon l'âge de l'enfant**
- **Tableau 11.5 Type d'allaitement selon l'âge de l'enfant**
- **Tableau 11.6 Liquides consommés par les enfants le jour ou la nuit ayant précédé l'interview**
- **Tableau 11.7 Aliments consommés par les enfants le jour ou la nuit ayant précédé l'interview**
- **Tableau 11.8 Diversification alimentaire minimum, nombre minimum de repas et apport alimentaire minimum acceptable parmi les enfants**
- **Tableau 11.9 Consommation d'œufs et/ou de produits d'origine animale et pratiques alimentaires malsaines parmi les enfants de 6–23 mois**
- **Tableau 11.10 Indicateurs de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) concernant l'allaitement**
- **Tableau 11.11 Conseil sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant**
- **Tableau 11.12 Suppléments en micronutriments et déparasitage parmi les enfants**
- **Tableau 11.13 Aliments et liquides consommés par les femmes le jour ou la nuit ayant précédé l'interview**
- **Tableau 11.14 Diversification alimentaire minimum et consommation d'aliments et de boissons malsaines parmi les femmes**
- **Tableau 11.15 Présence de sel iodé dans le ménage**

Tableau 11.1 État nutritionnel des enfants

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans considérés comme atteints de malnutrition selon les 3 indices anthropométriques de mesure de la croissance de l'enfant : la taille-pour-âge, le poids-pour-taille et le poids-pour-âge, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

	Taille-pour-âge ¹				Poids-pour-taille					Poids-pour-âge			
	Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ²	z score moyen (ET)	Effectif d'enfants	Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ²	Pourcentage au-dessus de +2 ET	z score moyen (ET)	Effectif d'enfants	Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ²	z score moyen (ET)	Effectif d'enfants
Caractéristique sociodémographique													
Âge en mois													
<6	4,8	12,7	-0,5	472	1,0	6,4	5,8	-0,1	474	2,5	10,4	-0,5	475
6–11	2,6	9,9	-0,4	440	2,4	9,7	1,1	-0,5	445	3,4	15,2	-0,7	445
12–23	3,9	21,0	-1,0	948	1,3	11,5	1,1	-0,7	962	2,9	17,9	-1,0	955
24–35	4,3	21,6	-1,0	912	0,8	9,3	0,2	-0,7	941	2,6	17,2	-1,0	923
36–47	4,6	17,8	-1,0	1 011	0,6	10,7	0,7	-0,7	1 034	3,1	16,3	-1,1	1 018
48–59	3,2	15,1	-0,8	818	1,1	11,4	0,2	-0,9	840	2,4	17,0	-1,1	821
0–23	3,8	16,3	-0,7	1 860	1,5	9,8	2,3	-0,5	1 881	2,9	15,4	-0,8	1 874
24–59	4,1	18,3	-1,0	2 741	0,8	10,4	0,4	-0,8	2 815	2,7	16,8	-1,1	2 762
Sexe													
Masculin	3,9	18,5	-0,9	2 401	1,3	11,4	0,9	-0,7	2 449	2,9	17,1	-1,0	2 423
Féminin	4,0	16,4	-0,8	2 200	0,9	8,8	1,4	-0,6	2 247	2,7	15,3	-0,9	2 212
Intervalle intergénérisque en mois ³													
Première naissance ⁴	3,3	14,5	-0,8	941	1,2	11,0	2,5	-0,6	944	3,2	16,7	-0,9	946
<24	6,3	20,4	-0,9	631	0,9	10,8	0,6	-0,7	634	4,5	18,3	-1,0	638
24–47	3,8	17,4	-0,9	1 626	1,0	9,3	1,2	-0,6	1 629	2,4	15,3	-0,9	1 640
48+	2,8	17,7	-0,8	909	1,4	11,5	0,4	-0,7	909	2,1	15,5	-1,0	914
Grosseur à la naissance ^{3,5}													
Très petit	7,6	27,1	-1,2	362	1,8	11,9	0,6	-0,7	364	6,5	25,9	-1,2	366
Petit	2,8	19,7	-0,9	389	1,3	10,7	3,2	-0,7	392	3,7	16,0	-1,0	393

Tableau 11.1 État nutritionnel des enfants

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans considérés comme atteints de malnutrition selon les 3 indices anthropométriques de mesure de la croissance de l'enfant : la taille-pour-âge, le poids-pour-taille et le poids-pour-âge, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Taille-pour-âge ¹				Poids-pour-taille					Poids-pour-âge			
	Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ²	z score moyen (ET)	Effectif d'enfants	Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ²	Pourcentage au-dessus de +2 ET	z score moyen (ET)	Effectif d'enfants	Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ²	z score moyen (ET)	Effectif d'enfants
Moyen ou plus gros que la moyenne	3,2	15,3	-0,7	1 767	1,1	9,2	1,5	-0,5	1 767	1,8	13,7	-0,7	1 783
Ne sait pas	(2,8)	(21,7)	-1,1	33	(2,7)	(14,3)	(0,0)	-0,8	33	(7,4)	(19,6)	-1,1	33
Interview de la mère													
Interviewée	3,8	17,3	-0,9	4 106	1,1	10,4	1,2	-0,6	4 115	2,8	16,1	-0,9	4 139
Mère non interviewée et vivant dans le ménage	5,3	21,8	-0,9	258	0,9	9,3	1,0	-0,6	288	3,2	19,7	-0,9	259
Mère non interviewée et ne vivant pas dans le ménage ⁶	4,7	16,4	-0,9	237	1,0	7,6	0,3	-0,7	292	1,5	14,2	-1,0	238
Âge de la mère³													
<20	5,9	21,4	-1,1	547	1,0	11,7	1,8	-0,6	545	4,9	19,5	-1,1	553
20–34	3,7	16,5	-0,8	2 840	1,1	10,8	1,3	-0,6	2 850	2,6	15,7	-0,9	2 862
35–49	2,9	17,0	-0,8	720	1,3	8,1	0,4	-0,7	720	2,2	15,1	-0,9	725
Résidence													
Urbain	1,8	12,0	-0,6	1 767	0,5	6,9	2,0	-0,4	1 781	1,1	10,3	-0,7	1 776
Rural	5,3	20,9	-1,0	2 835	1,5	12,2	0,6	-0,8	2 914	3,8	19,9	-1,1	2 859
Région													
Dakar	1,1	10,4	-0,5	840	0,1	5,0	3,1	-0,3	842	0,1	7,4	-0,5	840
Ziguinchor	0,6	10,3	-0,8	150	0,7	5,1	1,0	-0,4	151	0,3	8,4	-0,7	150
Diourbel	3,5	17,5	-0,9	519	2,4	17,1	0,5	-0,9	546	5,5	22,3	-1,2	528
Saint-Louis	5,4	22,9	-0,9	362	0,7	8,0	0,6	-0,6	377	1,3	15,9	-0,9	363
Tambacounda	9,7	23,5	-1,0	228	1,6	17,8	1,0	-0,9	237	6,9	26,6	-1,1	232
Kaolack	3,5	14,6	-0,8	362	0,5	9,3	0,8	-0,8	364	3,0	13,8	-1,0	362
Thiès	3,0	15,9	-0,9	637	0,4	6,7	0,3	-0,5	641	2,2	12,5	-0,9	640
Louga	5,8	18,0	-0,9	275	1,1	10,6	1,3	-0,7	284	2,7	17,1	-1,0	284
Fatick	2,2	15,9	-0,9	299	0,5	11,3	0,6	-0,8	304	1,5	15,9	-1,0	302
Kolda	3,9	17,9	-1,0	233	1,7	9,8	1,2	-0,7	233	2,7	17,2	-1,0	236
Matam	6,7	25,3	-1,3	195	3,7	22,2	0,6	-1,1	202	7,4	31,4	-1,5	197
Kaffrine	7,5	28,4	-1,3	279	1,9	9,3	0,7	-0,7	285	3,0	23,2	-1,2	279
Kédougou	6,2	21,3	-1,1	63	0,7	7,9	0,8	-0,5	64	3,7	14,3	-0,9	63
Sédhiou	6,9	24,5	-1,1	159	1,9	12,8	0,4	-0,6	165	5,9	23,3	-1,1	160
Niveau d'instruction de la mère⁸													
Aucun	4,9	19,4	-1,0	2 510	1,3	11,9	0,6	-0,7	2 540	3,7	18,2	-1,1	2 529
Primaire	2,2	16,5	-0,8	843	1,0	7,9	1,0	-0,6	847	1,6	14,8	-0,9	849
Moyen/secondaire ou plus	3,2	15,1	-0,7	854	0,8	8,2	2,8	-0,4	857	2,0	13,3	-0,7	861
Manquant	*	*	*	16	*	*	*	*	16	*	*	*	16
Quintile de bien-être économique													
Le plus bas	7,9	25,2	-1,2	1 080	1,7	13,1	0,8	-0,8	1 125	4,5	24,0	-1,3	1 088
Second	4,4	21,4	-1,0	1 024	1,2	11,0	0,6	-0,8	1 051	4,1	19,2	-1,1	1 036
Moyen	2,7	15,0	-0,9	963	1,2	10,5	1,0	-0,7	975	2,3	15,5	-0,9	969
Quatrième	2,6	13,7	-0,8	830	0,9	7,5	1,0	-0,5	836	1,5	10,5	-0,8	837
Le plus élevé	0,6	7,7	-0,3	704	0,0	6,9	2,7	-0,4	708	0,4	7,6	-0,4	706
Ensemble	4,0	17,5	-0,9	4 602	1,1	10,2	1,1	-0,6	4 695	2,8	16,2	-0,9	4 636

Note : Chaque indice est exprimé en termes d'unités d'écart type (ET) par rapport à la médiane des Normes OMS de la croissance de l'enfant. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Les enfants de moins de 2 ans sont mesurés en position allongée alors que tous les autres enfants sont mesurés en position debout.

² Y compris les enfants qui se situent en-dessous de -3 ET de la médiane des Normes OMS de la croissance de l'enfant.

³ Non compris les enfants dont la mère n'a pas été interviewée.

⁴ Les premières naissances multiples (jumeaux, triplés, etc.) sont comptées comme première naissance parce qu'elles n'ont pas d'intervalle avec la naissance précédente.

⁵ L'information n'est disponible que pour les enfants de 0–35 mois.

⁶ Y compris les enfants dont la mère est décédée.

⁷ Non compris les enfants dont la mère n'a pas été pesée et mesurée, les enfants dont la mère n'a pas été interviewée et les enfants dont la mère est enceinte ou a donné naissance à un enfant dans les deux mois précédents. L'état nutritionnel de la mère, basé sur l'IMC (Indice de Masse Corporelle) pour les mères de 20–49 ans et sur l'IMC -pour-âge pour les mères de 15–19 ans tels qu'ils sont présentés aux Tableaux 11.14.1 et 11.14.2.

⁸ Pour les femmes qui n'ont pas été interviewées, l'information provient du questionnaire Ménage. Non compris les enfants dont la mère n'est pas listée dans le questionnaire Ménage.

Tableau 11.2 Suivi de la croissance de l'enfant

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans pour lesquels un prestataire de santé a effectué certaines mesures dans les 3 mois ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Poids	Taille	Périmètre brachial (PB)	Poids et taille	Poids, taille et PB	Effectif d'enfants
Âge en mois						
<6	60,8	57,2	46,8	55,8	44,4	954
6–11	60,2	57,7	52,0	56,7	49,6	889
12–23	49,9	46,4	40,6	44,8	38,4	1 949
24–35	30,3	27,9	24,9	27,2	22,7	1 812
36–47	23,7	22,8	20,0	21,7	18,2	2 026
48–59	18,7	16,8	15,4	16,5	14,0	1 875
0–23	55,1	51,7	44,8	50,4	42,5	3 791
24–59	24,2	22,5	20,0	21,7	18,2	5 713
Sexe						
Masculin	36,8	34,4	30,2	33,4	28,1	4 864
Féminin	36,2	33,9	29,6	32,9	27,7	4 640
Âge de la mère						
15–19	32,2	30,2	26,3	29,3	24,8	1 241
20–29	37,6	35,6	31,1	34,6	29,1	4 671
30–39	36,2	33,1	28,8	32,1	26,8	3 155
40–49	39,3	37,9	35,1	36,1	32,2	437
Résidence						
Urbain	42,7	38,9	33,6	38,0	31,7	3 762
Rural	32,4	31,0	27,5	30,0	25,5	5 743
Région						
Dakar	44,6	39,4	33,0	38,6	31,3	1 882
Ziguinchor	35,4	34,7	30,9	34,2	30,2	294
Diourbel	29,7	26,9	24,2	26,0	22,1	1 042
Saint-Louis	51,6	46,7	46,1	45,6	43,9	704
Tambacounda	21,1	20,7	20,5	20,0	19,7	514
Kaolack	42,1	42,3	39,8	40,9	37,4	784
Thiès	39,0	37,2	30,5	36,2	27,9	1 253
Louga	34,2	33,4	32,6	32,2	30,8	539
Fatick	38,1	36,5	35,2	35,0	31,7	614
Kolda	26,9	27,2	25,6	25,8	23,8	458
Matam	22,5	19,7	14,9	19,0	11,8	431
Kaffrine	25,4	24,8	14,5	23,9	13,1	532
Kédougou	40,3	36,3	30,9	35,4	29,9	124
Sédhiou	30,8	29,1	20,4	28,7	19,6	334
Niveau d'instruction de la mère						
Aucun	31,2	29,8	25,6	28,8	23,8	5 356
Primaire	39,0	37,6	32,5	36,1	30,4	1 847
Moyen/secondaire ou plus	46,9	41,6	37,9	41,0	35,6	2 301
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	29,0	27,7	25,2	26,5	23,1	2 197
Second	34,7	33,3	29,4	32,5	27,5	2 111
Moyen	34,6	33,2	28,5	31,9	26,3	1 905
Quatrième	41,9	38,7	33,3	38,1	31,7	1 652
Le plus élevé	45,7	40,4	35,1	39,4	33,1	1 640
Ensemble	36,5	34,1	29,9	33,2	27,9	9 504

Note : « Taille » fait référence à la longueur (mesure en position couchée) ou taille (mesure en position debout).

Tableau 11.3 Allaitement initial

Pourcentage d'enfants nés au cours des 2 dernières années ayant déjà été allaités, pourcentage ayant commencé à être allaité dans l'heure qui a suivi la naissance et pourcentage ayant été exclusivement allaité pendant les 2 premiers jours après la naissance, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant été allaité	Pourcentage ayant commencé à être allaité dans l'heure qui a suivi la naissance	Pourcentage exclusivement allaité pendant les 2 premiers jours après la naissance ¹	Effectif d'enfants nés au cours des 2 dernières années
Sexe				
Masculin	93,1	35,2	47,4	2 003
Féminin	94,0	41,2	48,5	1 889
Conseil sur l'allaitement au cours des soins prénatals²				
A reçu le conseil	94,4	41,5	53,3	1 961
N'a pas reçu de conseil/ne sait pas	94,0	34,5	42,6	1 736
N'a pas reçu de soins prénatals	80,6	36,1	41,5	186
Assistance à l'accouchement				
Personnel de santé ³	93,6	37,9	48,1	3 637
Accoucheuse traditionnelle	93,4	50,2	59,5	80
Autre	93,0	35,6	40,7	115
Personne	87,5	41,6	30,5	57
Lieu de l'accouchement				
Établissement de santé	93,6	37,8	48,1	3 593
Maison	92,7	43,6	45,0	283
Autre	*	*	*	16
Type d'accouchement				
Accouchement par voie basse	93,6	40,6	49,3	3 416
Césarienne	93,0	20,8	37,7	460
Conseil sur l'allaitement durant les soins postnatals^{2,4}				
A reçu le conseil	94,4	42,9	45,8	1 616
N'a pas reçu le conseil/ne sait pas	93,9	35,3	49,8	2 157
Observation de l'allaitement pendant les soins prénatals^{2,4}				
Observé	94,5	44,5	46,3	1 386
Non observé/ne sait pas	93,9	35,1	49,2	2 387
Résidence				
Urbain	93,2	31,0	46,4	1 537
Rural	93,7	42,8	48,9	2 354
Région				
Dakar	95,1	22,8	48,7	780
Ziguinchor	89,4	35,7	63,9	113
Diourbel	94,3	29,1	32,2	424
Saint-Louis	92,8	50,1	26,7	280
Tambacounda	91,1	60,8	70,9	216
Kaolack	94,3	37,8	48,3	299
Thiès	92,4	23,1	39,5	506
Louga	89,5	50,2	47,9	235
Fatick	94,9	42,4	55,0	236
Kolda	95,5	56,5	78,7	205
Matam	93,2	78,3	50,3	171
Kaffrine	94,5	32,7	34,0	217
Kédougou	88,3	34,9	53,5	55
Sédhiou	94,8	53,9	71,6	153
Niveau d'instruction de la mère				
Aucun	93,9	41,4	47,0	2 058
Primaire	92,6	37,0	47,2	762
Moyen/secondaire ou plus	93,4	32,6	50,1	1 072
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	93,3	48,1	56,2	903
Second	94,8	43,4	49,0	883
Moyen	91,9	38,0	44,6	772
Quatrième	91,8	29,7	46,0	640
Le plus élevé	95,3	26,4	41,0	694
Ensemble	93,5	38,1	47,9	3 892

Note : Le tableau est basé sur les enfants dont la naissance a eu lieu au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, cela qu'ils soient en vie ou décédés au moment de l'enquête. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Concerne les enfants qui n'ont reçu rien d'autre que le lait maternel pour manger et pour boire au cours des 2 premiers jours après l'accouchement. Y compris 3 enfants pour lesquels les informations sur l'assistance à l'accouchement sont manquantes. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

² L'information n'est disponible que pour la naissance vivante la plus récente.

³ Médecin, infirmière/sage-femme ou auxiliaire sage-femme.

⁴ On a demandé aux femmes si un prestataire de santé leur avait donné des conseils sur l'allaitement dans les 2 premiers jours après leur naissance vivante la plus récente, quel que soit le lieu de l'accouchement.

Tableau 11.4 Allaitement selon l'âge

Parmi les plus jeunes enfants de 0–5 mois vivant avec leur mère, pourcentage exclusivement allaité et pourcentage recevant une alimentation mixte lactée ; et, parmi tous les enfants de 12–23 mois, pourcentage actuellement allaité ; et, parmi tous les enfants de 0–23 mois, pourcentage nourri avec un biberon, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Parmi les plus jeunes enfants de 0–5 mois vivant avec leur mère :			Parmi tous les enfants de 12–23 mois :		Parmi tous les enfants de 0–23 mois :	
	Pourcentage exclusivement allaité	Pourcentage recevant une alimentation mixte lactée ¹	Effectif d'enfants	Pourcentage actuellement allaité ²	Effectif d'enfants	Pourcentage nourri avec un biberon	Effectif d'enfants
Âge en mois							
0–1	59,6	4,1	253	na	na	11,6	258
2–3	37,9	13,6	319	na	na	18,7	324
4–5	13,9	22,0	366	na	na	21,9	372
6–11	na	na	na	na	na	21,4	889
12–15	na	na	na	95,6	756	15,3	756
16–19	na	na	na	76,2	696	9,3	696
20–23	na	na	na	32,9	497	8,7	497
Sexe							
Masculin	36,0	14,5	461	74,2	994	16,3	1 934
Féminin	32,8	14,2	478	71,1	955	14,6	1 857
Résidence							
Urbain	30,2	23,7	354	70,8	819	21,7	1 505
Rural	37,0	8,6	585	74,0	1 130	11,3	2 287
Région							
Dakar	29,2	28,6	180	74,8	441	24,3	766
Ziguinchor	(25,1)	(18,7)	31	67,5	52	23,0	113
Diourbel	37,8	6,3	106	59,0	187	15,4	410
Saint-Louis	43,4	18,1	79	66,6	137	14,0	273
Tambacounda	26,0	17,9	55	74,2	106	6,6	209
Kaolack	21,7	12,2	72	81,5	152	13,8	298
Thiès	35,1	6,1	123	68,1	240	8,2	493
Louga	36,1	4,6	48	67,5	135	11,5	224
Fatick	41,9	11,8	47	85,6	122	12,9	233
Kolda	51,6	8,3	51	87,3	95	13,3	196
Matam	35,0	25,0	45	64,7	82	17,7	163
Kaffrine	22,1	5,5	54	73,3	100	15,5	213
Kédougou	43,8	15,0	14	70,5	27	32,5	54
Sédhiou	52,3	5,4	35	82,5	73	10,6	146
Niveau d'instruction de la mère							
Aucun	34,0	10,0	514	74,9	1 023	11,5	2 008
Primaire	38,5	15,9	183	74,8	381	16,1	732
Moyen/secondaire ou plus	32,1	22,2	242	67,0	545	22,6	1 052
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	38,4	8,8	215	76,0	442	10,4	880
Second	37,7	8,7	200	79,1	441	11,2	854
Moyen	30,0	12,3	222	68,7	364	15,7	752
Quatrième	28,0	22,3	150	64,5	324	18,5	627
Le plus élevé	37,2	24,6	152	72,1	377	24,4	678
Ensemble	34,4	14,3	939	72,7	1 949	15,5	3 791

Note : L'allaitement se réfère à une période de « 24-heures » (hier durant le jour ou la nuit). Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés.

na = non applicable

¹ A reçu le lait maternel et une préparation pour nourrissons et/ou du lait d'animal. Exclut les boissons au yaourt car elles ne sont généralement pas données comme un substitut au lait maternel. N'inclut pas les laits de soja et de noix.

² Corresponds à l'indicateur ANJE 'Allaitement continu'

Tableau 11.5 Type d'allaitement selon l'âge

Répartition (en %) des plus jeunes enfants de 0–5 mois vivant avec leur mère, par catégorie d'alimentation, selon l'âge en mois, EDS-C Sénégal 2023

Âge en mois	Allaité seulement (exclusivement allaité)	Allaité et eau plate seulement	Allaité et liquides non lactés ¹	Allaité et lait d'animal et/ou lait maternisé ²	Allaité et aliments solides, semi-solides ou mous ³	Non allaité	Ne sait pas ⁴	Total	Effectifs d'enfants derniers-nés de 0–5 mois vivant avec leur mère
0–1	59,6	21,0	2,7	3,8	4,3	5,3	3,3	100,0	253
2–3	37,9	36,7	2,2	10,8	4,5	2,7	5,1	100,0	319
4–5	13,9	33,8	4,9	14,3	28,7	1,8	2,7	100,0	366
0–5	34,4	31,3	3,4	10,3	13,9	3,1	3,7	100,0	939

Note : La période de référence de l'allaitement est la période de « 24-heures » (hier durant le jour ou la nuit). Les catégories « Allaité seulement », « allaité et eau plate seulement », « allaité et liquides non lactés », « allaité et lait maternisé et/ou lait d'animal », « allaité et aliments solide, semi-solides, ou mous », et « non allaité » sont hiérarchiques et mutuellement exclusives. Lorsqu'ils sont combinés avec les enfants classés dans la catégorie d'alimentation « Ne sait pas », les pourcentages de chaque ligne atteignent 100 %.

¹ Enfants nourris au lait maternel et avec des liquides non lactés (par exemple, jus, tisanes, eau sucrée, eau aromatisée, etc.). Dans cette catégorie, les enfants peuvent aussi avoir reçu de l'eau plate.

² Enfants nourris au lait maternel et au lait d'animal et/ou avec du lait maternisé et/ou une boisson au yaourt à base de lait d'animal. Dans cette catégorie, les enfants, peuvent également avoir reçu des liquides non lactés et/ou de l'eau plate.

³ Enfants nourris au lait maternel et avec des aliments solides, semi-solides ou mous provenant d'un groupe alimentaire. Cela peut inclure des céréales, de la viande, des œufs, des fruits, des légumes, etc. Dans cette catégorie, les enfants peuvent également avoir reçu de l'eau plate, des liquides non lactés et/ou du lait d'animal/préparations pour nourrissons/ des boissons au yaourt à base de lait d'animal.

⁴ Non classifié à cause de réponses « Ne sait pas ».

Tableau 11.6 Liquides consommés par les enfants le jour ou la nuit ayant précédé l'interview

Pourcentage d'enfants derniers-nés de moins de 2 ans vivant avec leur mère, par type de liquides consommés le jour ou la nuit ayant précédé l'interview, selon l'âge et selon qu'ils sont, ou non, allaités EDS-C Sénégal 2023																	
Âge en mois	Eau plate	Lait d'animal			Yaourts à boire		Jus de fruit et boissons aromatisées au fruit		Sodas, boissons à base de malt, boissons énergétiques et boissons énergisantes		Thé, café, et tisane		Bouillon clair et soupe claire		Autres liquides		Effectif d'enfants derniers-nés de moins de 2 ans vivant avec leur mère
		N'importe lequel	Sucre/ Aromatisé	Sucre/ Aromatisé	N'importe lequel	Sucre/ Aromatisé	N'importe lequel	Sucre/ Aromatisé	N'importe lequel	Sucre/ Aromatisé	N'importe lequel	Sucre/ Aromatisé	N'importe lequel	Sucre/ Aromatisé			
ENFANTS ALLAITÉS																	
0-1	29,3	3,6	1,3	0,6	0,1	0,0	2,1	0,0	0,5	0,2	0,0	0,8	0,3				240
2-3	54,8	11,0	4,2	2,5	0,8	0,4	1,5	0,5	1,0	0,2	3,9	0,6	0,0				311
4-5	80,3	17,9	7,0	3,4	4,9	4,4	1,3	0,2	1,1	0,5	9,9	0,9	0,0				359
6-8	91,2	13,9	14,1	8,9	10,1	8,1	6,2	1,3	4,0	2,9	19,7	5,4	0,1				486
9-11	89,5	17,9	18,2	10,3	14,2	9,6	12,6	0,5	6,5	3,3	15,7	5,8	0,4				345
12-17	92,4	12,5	24,3	12,5	20,2	15,7	19,7	2,2	13,1	9,1	19,1	5,6	0,8				1 018
18-23	91,4	6,1	27,3	13,8	20,6	13,4	24,4	1,8	34,4	21,7	14,7	5,7	1,0				362
0-5	58,2	11,8	4,5	2,3	2,2	1,9	1,6	0,3	0,9	0,3	5,2	0,8	0,1				910
6-11	90,5	15,6	15,8	9,5	11,8	8,7	8,8	1,0	5,0	3,1	18,0	5,6	0,2				831
12-23	92,1	10,8	25,1	12,9	20,3	15,1	20,9	2,1	18,7	12,4	17,9	5,6	0,9				1 379
6-23	91,5	12,6	21,6	11,6	17,1	12,7	16,4	1,7	13,5	8,9	18,0	5,6	0,6				2 211
Ensemble	81,8	12,4	16,6	8,9	12,7	9,6	12,1	1,3	9,9	6,4	14,2	4,2	0,5				3 121
ENFANTS NON ALLAITÉS																	
0-1	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	14
2-3	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9
4-5	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	7
6-8	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	14
9-11	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	13
12-17	92,1	15,3	26,2	16,2	25,0	17,8	26,3	2,6	22,5	13,6	16,8	10,5	0,0				73
18-23	90,4	14,5	39,2	19,1	34,1	23,6	34,1	8,2	41,5	28,5	21,2	8,4	0,7				404
0-5	(52,6)	(23,5)	(4,9)	(1,3)	(3,4)	(1,3)	(13,5)	(1,3)	(0,0)	(0,0)	(4,0)	(4,2)	(0,0)				29
6-11	(74,4)	(32,6)	(17,1)	(15,3)	(9,0)	(3,1)	(4,7)	(0,0)	(5,1)	(5,1)	(18,4)	(0,0)	(0,0)				27
12-23	90,6	14,6	37,2	18,7	32,7	22,7	32,9	7,3	38,6	26,2	20,5	8,7	0,6				477
6-23	89,7	15,6	36,2	18,5	31,5	21,7	31,4	6,9	36,8	25,1	20,4	8,2	0,6				504
Ensemble	87,7	16,0	34,5	17,6	29,9	20,6	30,4	6,6	34,8	23,7	19,5	8,0	0,6				532
Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.																	

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 11.7 Aliments consommés par les enfants le jour ou la nuit avant précédé l'interview

Pourcentage d'enfants derniers-nés de moins de 2 ans vivant avec leur mère, par type d'aliments consommés le jour ou la nuit avant précédé l'interview, selon l'âge et selon qu'ils sont, ou non, allaités EDS-C Sénégal 2023															
Âge en mois	Aliments														Effectif d'enfants derniers-nés de moins de 2 ans vivant avec leur mère
	Préparations à base de céréales	Tubercules blancs/pâtes, farineux, et plantains	Haricots, pois, lentilles, noix et graines	Fromage et yaourt	Viande, poisson, poulet, abats	Œufs	ENFANTS ALLAITÉS				Aliments salés et frits comme les chips, chips soufflés, frites et beignets ²	Autres aliments solides, semi-solides et mous			
							Fruits et légumes riches en vitamine A	Autres fruits et légumes	Insectes et autres petits aliments protéinés	Huile de palme rouge					
0-1	1,2	0,0	1,5	0,9	1,6	0,4	0,6	0,4	0,0	0,0	0,8	0,7	0,2	240	
2-3	1,4	0,5	0,6	0,2	0,9	0,2	0,7	0,3	0,0	1,7	0,3	0,8	0,7	311	
4-5	13,1	2,5	2,6	5,6	3,2	1,3	9,8	1,3	0,0	0,5	0,6	2,5	2,9	359	
6-8	34,2	11,0	3,3	11,7	11,6	2,0	22,8	7,6	0,0	0,4	7,0	12,2	4,4	486	
9-11	58,4	19,5	11,0	14,0	26,3	3,5	36,2	13,4	0,0	0,6	14,4	24,6	9,7	345	
12-17	76,9	21,6	19,2	13,6	44,3	10,2	50,4	24,2	0,9	1,6	24,7	36,7	8,8	1 018	
18-23	81,4	18,0	19,5	15,0	60,0	7,7	50,7	26,0	0,3	3,4	31,9	37,2	10,6	362	
0-5	6,0	1,1	1,6	2,5	2,0	0,7	4,3	0,7	0,0	0,8	0,5	1,5	1,5	910	
6-11	44,2	14,5	6,5	12,6	17,7	2,6	28,4	10,0	0,0	0,5	10,1	17,3	6,6	831	
12-23	78,1	20,6	19,3	14,0	48,4	9,5	50,5	24,7	0,7	2,1	26,6	36,8	9,3	1 379	
6-23	65,3	18,3	14,5	13,5	36,9	6,9	42,2	19,1	0,4	1,5	20,4	29,5	8,3	2 211	
Ensemble	48,0	13,3	10,7	10,3	26,7	5,1	31,1	13,8	0,3	1,3	14,6	21,3	6,3	3 121	
ENFANTS NON ALLAITÉS															
0-1	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	14
2-3	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9
4-5	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	7
6-8	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	14
9-11	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	13
12-17	90,1	30,7	25,3	35,6	54,0	8,9	67,5	40,8	1,6	0,0	34,5	45,1	12,2	73	
18-23	92,8	24,7	26,3	19,1	68,7	17,9	59,2	30,4	1,2	6,0	44,3	47,1	14,3	404	
0-5	(3,4)	(2,9)	(1,3)	(2,7)	(3,4)	(1,3)	(6,1)	(10,4)	(0,0)	(1,3)	(3,4)	(1,3)	(0,0)	29	
6-11	(45,6)	(9,4)	(12,3)	(10,1)	(13,9)	(2,2)	(47,8)	(9,2)	(0,0)	(0,0)	(9,5)	(10,0)	(0,0)	27	
12-23	92,4	25,6	26,2	21,6	66,5	16,5	60,5	32,0	1,3	5,1	42,8	46,8	14,0	477	
6-23	89,9	24,8	25,4	21,0	63,6	15,8	59,8	30,8	1,2	4,8	41,0	44,8	13,2	504	
Ensemble	85,2	23,6	24,1	20,0	60,4	15,0	56,9	29,7	1,2	4,6	38,9	42,4	12,5	532	

Note : Se reporter au questionnaire pour la liste des liquides et aliments. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Aliments sentinelles sucrés tels que le chocolat, les confiseries, les pâtisseries, les gâteaux, les biscuits, les crèmes glacées et les glaces à l'eau.

² Aliments sentinelles frits et salés tels que les chips, les beignets, les frites, les beignets frits et les nouilles instantanées.

Tableau 11.8 Diversification alimentaire minimum, nombre minimum de repas et apport alimentaire minimum acceptable parmi les enfants

Pourcentage des plus jeunes enfants de 6–23 mois vivant avec leur mère qui ont reçu, durant le jour ou la nuit ayant précédé l'interview, la diversité alimentaire minimale, la fréquence minimale des repas et l'apport alimentaire minimum acceptable, par statut d'allaitement, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Parmi les plus jeunes enfants de 6–23 mois, allaités, et vivant avec leur mère, pourcentage ayant reçu :				Parmi les plus jeunes enfants de 6–23 mois, non allaités, et vivant avec leur mère, pourcentage ayant reçu :				Parmi les plus jeunes enfants de 6–23 mois, non allaités, et vivant avec leur mère, pourcentage ayant reçu :				
	Diversité alimen- taire	Fré- quence minimale	Apport alimen- taire minimum accep- table ³	Effectif d'enfants de 6–23 mois allaités	Fré- quence minimale des repas lactés ⁴	Diversité alimen- taire	Fré- quence minimale des repas ⁵	Apport alimen- taire minimum accep- table ⁶	Effectif d'enfants de 6–23 mois non allaités	Diversité alimen- taire	Fré- quence minimale des repas ⁷	Apport alimen- taire minimum accep- table ⁸	Effectif d'enfants de 6–23 mois
	mini- male ¹	des repas ²				mini- male ¹	des repas ⁵			mini- male ¹	des repas ⁷		
Âge en mois													
6–11	9,5	23,1	4,0	831	(46,1)	(6,8)	(27,0)	(4,3)	27	9,4	23,2	4,0	859
6–8	6,1	27,1	4,0	486	*	*	*	*	14	6,0	26,5	4,0	500
9–11	14,4	17,4	4,0	345	*	*	*	*	13	14,3	18,5	4,0	358
12–17	34,4	20,0	6,7	1 018	53,5	28,5	25,8	2,8	73	34,0	20,4	6,4	1 091
18–23	39,0	20,1	8,7	362	48,3	31,5	42,1	12,9	404	35,0	31,7	10,9	765
Sexe													
Masculin	25,8	22,3	6,8	1 147	48,7	27,3	41,7	9,2	252	26,0	25,8	7,2	1 399
Féminin	25,8	20,0	5,2	1 063	49,2	32,2	36,2	12,8	252	27,1	23,1	6,6	1 315
Résidence													
Urbain	30,8	18,8	5,3	868	56,8	35,4	41,6	10,3	231	31,8	23,6	6,3	1 099
Rural	22,6	22,7	6,5	1 342	42,3	25,0	36,7	11,6	273	23,0	25,1	7,3	1 615
Région													
Dakar	32,8	18,2	5,4	448	(56,7)	(33,8)	(40,7)	(8,1)	106	33,0	22,5	5,9	554
Ziguinchor	14,9	31,5	7,8	62	*	*	*	*	16	13,6	32,5	6,1	78
Diourbel	23,3	40,3	12,9	224	(36,8)	(36,7)	(41,5)	(11,4)	66	26,4	40,6	12,6	290
Saint-Louis	45,0	18,6	8,0	138	(67,6)	(45,3)	(47,2)	(21,3)	46	45,1	25,8	11,4	184
Tambacounda	19,4	20,7	2,1	119	(45,6)	(18,5)	(20,9)	(5,5)	24	19,2	20,7	2,7	143
Kaolack	26,2	11,1	2,0	189	(56,8)	(27,4)	(49,3)	(20,0)	28	26,4	16,0	4,3	217
Thiès	22,5	21,6	6,5	282	(46,1)	(33,5)	(45,4)	(11,6)	69	24,7	26,3	7,5	352
Louga	30,7	8,5	2,1	126	50,2	36,7	24,8	11,1	42	32,2	12,6	4,4	168
Fatick	22,7	18,1	6,1	163	(42,1)	(11,3)	(42,7)	(11,3)	18	21,6	20,6	6,6	181
Kolda	22,4	22,4	7,4	128	*	*	*	*	12	21,6	23,6	7,5	141
Matam	30,8	21,9	10,1	83	65,2	27,0	41,3	16,2	25	29,9	26,5	11,5	109
Kaffrine	16,3	22,6	5,2	125	29,7	15,0	36,2	5,5	28	16,1	25,0	5,2	153
Kédougou	14,7	22,7	2,4	31	(31,0)	(14,3)	(34,8)	(8,2)	8	14,6	25,2	3,6	39
Sédhiou	9,4	24,4	1,7	93	(13,9)	(2,9)	(10,0)	(0,0)	13	8,6	22,7	1,5	106
Niveau d'instruction de la mère													
Aucun	24,8	21,5	5,7	1 179	44,0	26,2	37,4	11,6	242	25,0	24,2	6,7	1 421
Primaire	25,4	19,7	5,0	433	54,6	36,3	32,1	8,7	88	27,3	21,8	5,7	521
Moyen/secondaire ou plus	28,0	21,7	7,3	599	52,9	31,4	44,7	11,3	174	28,8	26,8	8,2	773
Quintile de bien-être économique													
Le plus bas	17,8	20,0	4,8	531	37,0	17,5	28,2	8,9	104	17,8	21,3	5,4	634
Second	23,7	21,4	6,0	532	54,5	23,9	45,0	13,2	85	23,8	24,7	7,0	617
Moyen	30,7	23,4	9,3	397	47,1	32,6	37,0	9,2	103	31,1	26,2	9,3	500
Quatrième	29,7	20,5	3,7	346	47,1	38,6	42,3	10,8	110	31,9	25,8	5,4	456
Le plus élevé	30,8	20,9	6,4	405	60,2	34,6	43,3	13,2	102	31,5	25,4	7,7	507
Ensemble	25,8	21,2	6,0	2 211	48,9	29,8	39,0	11,0	504	26,5	24,5	6,9	2 714

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Les enfants qui ont reçu une diversité alimentaire minimale sont ceux qui ont consommé des aliments appartenant à, au moins, 5 groupes d'aliments parmi les 8 groupes suivants : a. lait maternel; b. céréales, racines, tubercules blancs/pâles et plantains ; c. haricots, pois, lentilles, noix et graines; d. produits laitiers (en boîte, en poudre, ou lait d'animal frais, lait maternisé, yaourt, fromage); e. produits carnés (viande, poisson, volaille, abats); f. œufs; g. fruits et légumes riches en vitamine ; h. autres fruits et légumes.

² Les enfants allaités qui ont reçu la fréquence minimale des repas sont ceux qui ont consommé des aliments solides, semi-solides ou mous au moins 2 fois par jour dans le groupe d'âges 6–8 mois et au moins 3 fois par jour dans le groupe d'âges 9–23 mois.

³ Sont considérés comme ayant reçu un apport alimentaire minimum acceptable, les enfants allaités dont l'alimentation comprend la diversité alimentaire minimale (footnote 1) et la fréquence minimale des repas (footnote 2).

⁴ Sont considérés comme ayant reçu la fréquence minimale des repas lactés, les enfants non allaités ayant reçu au moins 2 repas comprenant du lait maternisé, du lait en conserve ou en poudre, ou du lait frais d'animal ainsi que du yaourt solide ou à boire.

⁵ Les enfants non allaités qui ont reçu la fréquence minimale des repas sont ceux qui ont reçu des aliments solides, semi-solides ou mous ou des aliments lactés au moins 4 fois par jour. Au moins un de ces repas doit contenir de aliments solides, semi-solides, ou mous.

⁶ Sont considérés comme ayant reçu un apport alimentaire minimum acceptable, les enfants non allaités dont l'alimentation comprend la diversité alimentaire minimale (footnote 1), la fréquence minimale des repas lactés (footnote 4), et la fréquence minimale des repas (footnote 5).

⁷ La fréquence minimale des repas consiste à recevoir le nombre minimum recommandé de repas par jour en fonction de l'âge de l'enfant et selon qu'il est, ou non, allaité tel que défini aux notes de bas de page 2 et 5.

⁸ Sont considérés comme ayant reçu un apport alimentaire minimum acceptable, les enfants dont l'alimentation comprend la diversité alimentaire minimale (footnote 1), la fréquence minimale des repas (footnote 2 pour ceux allaités et footnote 5 pour ceux non allaités), et la fréquence minimale des repas lactés (footnote 4 pour les enfants non allaités).

Tableau 11.9 Consommation d'œufs et/ou de produits d'origine animale et pratiques alimentaires malsaines parmi les enfants de 6–23 mois

Pourcentage d'enfants les plus jeunes de 6–23 mois vivant avec leur mère et qui ont consommé des œufs et/ou des produits carnés, et pourcentage ayant eu des pratiques alimentaires malsaines spécifiées, durant le jour ou la nuit ayant précédé l'interview, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Œufs et/ou produits carnés (viande, poisson, volaille, abats)	Pratiques alimentaires malsaines :			Effectif d'enfants derniers-nés de 6–23 mois vivant avec leur mère
		Boissons sucrées ¹	Nourritures malsaines ²	Aucun légume ou fruit ³	
Âge en mois					
6–11	18,9	25,1	21,4	64,4	859
6–8	12,7	20,8	15,6	72,2	500
9–11	27,5	31,2	29,5	53,5	358
12–17	49,2	45,9	45,9	40,2	1 091
18–23	67,8	61,0	51,7	35,8	765
Sexe					
Masculin	44,6	41,5	39,8	46,9	1 399
Féminin	45,2	45,8	39,8	46,3	1 315
Allaitement					
Allaité	39,9	38,7	36,3	50,0	2 211
Non allaité	66,7	64,9	55,1	31,7	504
Résidence					
Urbain	47,9	51,9	49,5	44,5	1 099
Rural	42,8	37,9	33,2	48,1	1 615
Région					
Dakar	44,9	55,6	56,1	43,8	554
Ziguinchor	42,7	26,0	19,1	59,6	78
Diourbel	43,6	47,9	34,3	40,7	290
Saint-Louis	57,6	59,5	48,1	34,8	184
Tambacounda	32,4	41,3	26,3	63,5	143
Kaolack	55,4	37,7	29,8	45,1	217
Thiès	51,1	44,0	53,4	40,0	352
Louga	42,5	47,8	46,6	42,4	168
Fatick	42,1	25,8	37,6	54,9	181
Kolda	41,2	35,2	23,6	56,7	141
Matam	49,6	51,9	33,9	39,6	109
Kaffrine	38,7	34,4	22,0	51,7	153
Kédougou	20,5	26,4	19,0	59,8	39
Sédhiou	28,8	13,9	18,2	65,3	106
Niveau d'instruction de la mère					
Aucun	43,7	42,0	35,7	49,1	1 421
Primaire	46,0	43,6	43,9	42,7	521
Moyen/secondaire ou plus	46,3	46,4	44,5	44,7	773
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	38,2	32,0	20,9	54,3	634
Second	45,4	36,6	36,1	48,2	617
Moyen	47,8	48,9	46,1	42,2	500
Quatrième	52,0	52,0	49,8	44,5	456
Le plus élevé	43,2	53,7	52,8	41,4	507
Ensemble	44,9	43,6	39,8	46,6	2 714

¹ Boissons sucrées incluant lait sucré/aromatisé et yaourts à boire, laits sucrés/aromatisés à base de soja ou de noix, jus de fruit et boissons aromatisées aux fruits, boissons aromatisées au chocolat, sodas, boissons à base de malt, boissons énergétiques, et boissons énergisantes, thé, café, tisane sucrée et autres boissons sucrées.

² Les aliments malsains constituent un groupe d'aliments sentinelles courants incluant des aliments sucrés comme le chocolat, les confiseries, pâtisseries, gâteaux, biscuits, crèmes glacées, glaces à l'eau, et des aliments frits et salés comme les chips, chips soufflés, beignets, frites, nouilles instantanées.

³ Pas de fruit ou légumes riches en vitamine A et aucun autre fruit ou légume.

Tableau 11.10 Indicateurs d'évaluation des Pratiques d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (PANJE)

PANJE N°	Sigle	EDS-C 2023 N° du tableau	Pourcentage d'enfants nourris en suivant les différentes pratiques PANJE, EDS-C Sénégal 2023		
			Indicateur	Définition et dénominateur de l'indicateur	Pourcentage
1	EvBF	11.3	Déjà allaité ¹	Pourcentage d'enfants nés au cours des 2 dernières années ayant déjà été allaités Nombre d'enfants nés au cours des 2 dernières années	93,5 3 892
2	EIBF	11.3	Initiation précoce de l'allaitement au sein ¹	Pourcentage d'enfants nés au cours des 2 dernières années qui ont été mis au sein dans l'heure qui a suivi leur naissance Nombre d'enfants nés au cours des 2 dernières années	38,1 3 892
3	EBF2D	11.3	Exclusivement allaité pendant les 2 jours qui ont suivi la naissance ¹	Pourcentage d'enfants nés au cours des 2 dernières années exclusivement allaités au lait maternel pendant les 2 jours qui ont suivi la naissance Nombre d'enfants nés au cours des 2 dernières années	47,9 3 892
4	EBF	11.4	Allaitement exclusif du nourrisson à moins de 6 mois	Pourcentage d'enfants de 0–5 mois qui ont été exclusivement allaités au lait maternel le jour précédent Nombre d'enfants derniers-nés de 0–5 mois vivant avec leur mère	34,4 939
5	MixMF	11.4	Alimentation mixte lactée des enfants de moins de 6 mois	Pourcentage d'enfants de 0–5 mois ayant reçu le lait maternel et un lait maternisé et/ou du lait d'animal le jour précédent Nombre d'enfants derniers-nés de 0–5 mois vivant avec leur mère	14,3 939
6	CBF	11.4	Allaitement maternel continu à 12–23 mois	Pourcentage d'enfants de 12–23 mois ayant reçu du lait maternel le jour précédent Nombre d'enfants de 12–23 mois	72,7 1 949
7	ISSSF	-	Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous 6–8 mois	Pourcentage d'enfants de 6–8 mois ayant consommé des aliments solides, semi-solides ou mous le jour précédent Nombre d'enfants derniers-nés de 6–8 mois vivant avec leur mère	57,8 500
8	MDD	11.8	Diversification alimentaire minimum 6–23 mois	Pourcentage d'enfants de 6–23 mois ayant consommé le jour précédent des aliments et des boissons d'au moins 5 groupes parmi les 8 groupes définis Nombre d'enfants derniers-nés de 6–23 mois vivant avec leur mère	26,5 2 714
9	MMF	11.8	Fréquence minimale des repas 6–23 mois	Pourcentage d'enfants de 6–23 mois qui ont consommé, au moins le nombre minimum de fois le jour précédent, des aliments solides, semi-solides ou mous (incluant aussi les produits laitiers pour les enfants non allaités) Nombre d'enfants derniers-nés de 6–23 mois vivant avec leur mère	24,5 2 714
10	MMFF	11.8	Fréquence minimale des repas lactés pour les enfants de 6–23 mois non allaités	Pourcentage d'enfants de 6–23 mois non allaités qui ont reçu, le jour précédent, au moins 2 repas lactés Nombre d'enfants derniers-nés de 6–23 mois vivant avec leur mère qui n'étaient pas allaités	48,9 504
11	MAD	11.8	Apport alimentaire minimum acceptable à 6–23 mois	Pourcentage d'enfants de 6–23 mois ayant reçu, le jour précédent, l'apport alimentaire minimum acceptable Nombre d'enfants derniers-nés de 6–23 mois vivant avec leur mère	6,9 2 714
12	EFF	11.9	Consommation d'œufs et/ou de produits carnés à 6–23 mois	Pourcentage d'enfants de 6–23 mois ayant consommé, le jour précédent, des œufs et/ou des produits carnés Nombre d'enfants derniers-nés de 6–23 mois vivant avec leur mère	44,9 2 714
13	SWB	11.9	Consommation de boissons sucrées à 6–23 mois	Pourcentage d'enfants de 6–23 mois qui ont consommé, le jour précédent des boissons sucrées Nombre d'enfants derniers-nés de 6–23 mois vivant avec leur mère	43,6 2 714
14	UFC	11.9	Consommation de nourriture malsaine à 6–23 mois	Pourcentage d'enfants de 6–23 mois qui ont consommé, le jour précédent, des aliments malsains courants Nombre d'enfants derniers-nés de 6–23 mois vivant avec leur mère	39,8 2 714
15	ZVF	11.9	Pas de consommation de légumes ou de fruits à 6–23 mois	Pourcentage d'enfants de 6–23 mois qui n'ont consommé aucun légume ou fruit le jour précédent Nombre d'enfants derniers-nés de 6–23 mois vivant avec leur mère	46,6 2 714
16	BoF	11.4	Nourri au biberon 0–23 mois	Pourcentage d'enfants de 0–23 mois nourris avec un biberon le jour précédent Nombre d'enfants de 0–23 mois	15,5 3 791

¹ Y compris les enfants nés au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, que les enfants soient vivants ou décédés au moment de l'interview.

Tableau 11.11 Conseil sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant

Parmi les femmes de 15–49 ans dont l'enfant le plus jeune de 6–23 mois vit avec elles, pourcentage ayant parlé, dans les 6 derniers mois, avec un prestataire de santé ou un agent de santé communautaire de la façon ou de quoi nourrir leur enfant, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Conseillée dans les 6 derniers mois sur l'alimentation de leur enfant	Effectif de femmes dont l'enfant le plus jeune de 6–23 mois vit avec elles
Âge de l'enfant en mois		
6–11	11,9	859
12–23	12,0	1 856
Sexe de l'enfant		
Masculin	11,9	1 399
Féminin	12,1	1 315
Groupe d'âges		
15–19	12,3	194
20–29	11,5	1 360
30–39	12,4	975
40–49	12,5	186
Résidence		
Urbain	14,8	1 099
Rural	10,1	1 615
Région		
Dakar	17,4	554
Ziguinchor	15,6	78
Diourbel	10,5	290
Saint-Louis	6,5	184
Tambacounda	3,8	143
Kaolack	13,4	217
Thiès	15,2	352
Louga	5,2	168
Fatick	16,1	181
Kolda	11,3	141
Matam	3,7	109
Kaffrine	11,5	153
Kédougou	7,3	39
Sédhiou	6,9	106
Niveau d'instruction		
Aucun	9,3	1 421
Primaire	13,9	521
Moyen/secondaire ou plus	15,5	773
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	8,4	634
Second	9,9	617
Moyen	11,9	500
Quatrième	18,6	456
Le plus élevé	13,0	507
Ensemble	12,0	2 714

Tableau 11.12 Suppléments en micronutriments et déparasitage parmi les enfants

Parmi les enfants de 6–59 mois, pourcentage à qui on a donné, dans les 12 derniers mois, du fer, en comprimés ou en sirop, des micronutriments en poudre et des suppléments contenant du fer et pourcentage à qui on a donné, dans les 6 derniers mois, des suppléments de vitamine A ; parmi les enfants de 12–59 mois, pourcentage à qui on a donné, dans les 6 derniers mois, des médicaments pour le déparasitage, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Parmi les enfants de 6–59 mois :			Parmi les enfants de 12–59 mois :	
	Pourcentage à qui on a donné des suppléments de fer dans les 12 derniers mois ^{1,2}	Pourcentage à qui on a donné des suppléments de vitamine A dans les 6 derniers mois ^{1,3}	Effectif d'enfants	Pourcentage à qui on a donné des médicaments pour le déparasitage dans les 6 derniers mois ⁴	Effectif d'enfants
Âge en mois					
6–8	13,6	32,4	517	na	na
9–11	17,2	42,7	371	na	na
12–17	17,4	37,9	1 125	30,8	1 125
18–23	20,1	29,3	824	34,4	824
24–35	19,4	21,5	1 812	36,0	1 812
36–47	20,0	13,9	2 026	34,2	2 026
48–59	17,6	10,7	1 875	27,7	1 875
6–23	17,5	35,0	2 838	32,3	1 949
24–59	19,0	15,3	5 713	32,6	5 713
Sexe					
Masculin	18,5	22,2	4 398	32,6	3 924
Féminin	18,5	21,5	4 152	32,5	3 738
Allaitement⁵					
Allaité	17,0	35,0	2 360	29,5	1 503
Non allaité	19,5	24,3	2 290	37,1	2 258
Âge de la mère					
15–19	16,5	20,3	312	19,2	234
20–29	17,8	21,5	3 872	31,0	3 446
30–39	19,2	21,7	3 489	35,2	3 165
40–49	19,3	24,2	877	32,6	816
Résidence					
Urbain	22,0	30,2	3 401	48,6	3 076
Rural	16,2	16,3	5 150	21,8	4 586
Région					
Dakar	22,5	36,6	1 697	56,1	1 556
Ziguinchor	22,4	18,8	262	20,8	233
Diourbel	16,5	16,1	935	28,6	819
Saint-Louis	25,2	25,6	623	49,7	568
Tambacounda	26,1	7,7	459	6,8	410
Kaolack	18,5	21,5	713	35,9	638
Thiès	14,2	29,1	1 128	41,3	1 000
Louga	17,5	19,7	491	23,1	450
Fatick	12,7	19,7	566	17,9	504
Kolda	18,4	14,2	406	13,6	357
Matam	14,5	6,9	386	11,8	349
Kaffrine	16,6	7,5	477	11,7	420
Kédougou	21,5	17,2	110	20,7	97
Sédhiou	8,6	7,7	298	11,8	261
Niveau d'instruction de la mère					
Aucun	16,8	16,7	4 833	26,1	4 371
Primaire	18,4	26,1	1 662	37,0	1 497
Moyen/secondaire ou plus	22,6	30,4	2 056	44,6	1 795
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	15,6	11,6	1 980	14,1	1 759
Second	15,6	17,5	1 908	20,4	1 697
Moyen	18,7	19,3	1 677	35,3	1 517
Quatrième	20,5	30,0	1 497	45,3	1 349
Le plus élevé	23,8	35,7	1 488	56,2	1 339
Ensemble	18,5	21,8	8 550	32,5	7 662

na = Non applicable

¹ Basé sur la déclaration de la mère.

² Les suppléments contenant du fer incluent les comprimés, le sirop ou les poudres de micronutriments.

³ Basé sur la déclaration de la mère et le carnet de vaccination (quand il est disponible).

⁴ Les médicaments pour les parasites intestinaux sont couramment donnés pour traiter les helminthes et la schistosomiase.

⁵ Information disponible pour les enfants de 0–35 mois seulement.

Tableau 11.14 Aliments et liquides consommés par les femmes le jour ou la nuit avant précédé l'interview

Pourcentage de femmes de 15-49 ans par type d'aliments et de liquides consommés le jour ou la nuit avant précédé l'interview, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Aliments à base de céréales	Aliments tubercules et plantes	Haricots, pois, lentilles	Noix et graines	Lait, fromage, yaourt, autres produits laitiers	Vieilles, poissons, abats	Œufs	Légumes à feuille vert foncé	Autres fruits et légumes A	Insectes et autres petits aliments	Huile de palme rouge	Aliments sucrés ¹	Aliments frits et salés ²	Jus de fruit ou boissons aromatisées au fruit	Sodas, boissons à base de malt, boissons énergétiques et tisanes	Thé, café et sucres et autres boissons de sucrées	Effectif de femmes
Groupe d'âges																	
15-19	98,3	42,9	25,8	23,4	46,3	89,6	14,6	38,3	69,7	18,0	6,8	30,7	22,4	39,7	10,9	74,9	3 877
20-29	98,2	45,9	26,7	27,3	49,0	89,6	15,9	39,1	69,2	22,0	8,3	25,1	17,3	38,6	11,0	83,1	5 645
30-39	98,2	49,2	26,9	26,5	49,5	90,1	16,1	39,5	71,2	20,6	7,1	21,4	15,9	36,6	10,2	86,8	4 358
40-49	97,7	50,7	24,2	24,9	48,0	90,2	14,7	43,4	72,1	20,8	2,3	21,5	14,3	37,3	10,0	89,6	2 702
Maternité																	
Enciente	98,3	43,1	24,3	29,4	46,6	88,4	13,1	40,5	71,8	20,2	2,5	18,7	17,8	39,7	11,4	76,6	927
Non enciente ¹²	98,1	47,1	26,3	25,6	48,5	89,9	15,6	39,7	70,2	20,5	2,2	25,2	17,6	38,0	10,5	83,6	15 656
Résidence																	
Urbain	97,8	51,8	24,7	19,7	59,4	92,2	21,6	35,1	69,3	26,9	8,6	28,8	21,7	45,8	13,8	82,5	8 123
Rural	98,5	42,1	27,6	31,6	37,7	87,6	9,6	44,2	71,3	14,4	6,3	21,1	13,7	30,7	7,4	84,0	8 460
Région																	
Dakar	97,5	57,1	25,4	19,4	64,2	92,2	23,9	32,4	65,8	30,4	10,3	30,0	23,2	43,5	13,9	82,4	4 209
Ziguinchor	97,3	34,9	15,5	14,9	38,3	92,5	22,3	58,7	66,6	25,2	0,7	21,9	15,6	38,9	11,2	72,2	550
Diourbel	98,8	43,2	30,3	23,0	32,2	89,5	13,1	47,2	72,6	19,2	2,2	20,2	12,5	37,6	5,8	89,2	1 752
Saint-Louis	97,4	47,4	28,0	9,2	56,8	89,2	11,2	36,5	76,7	14,9	1,2	22,5	15,8	41,3	5,0	91,9	1 217
Tambacounda	95,3	38,5	22,3	36,3	27,2	71,2	9,8	28,5	58,6	24,9	2,5	20,3	17,8	44,6	15,3	73,4	747
Kaolack	98,1	34,2	25,8	33,3	43,4	93,0	17,3	33,3	71,5	18,5	7,8	19,7	19,7	36,6	7,8	79,3	1 149
Thiès	99,3	55,4	25,4	25,2	59,5	94,3	16,3	38,9	76,3	19,2	1,8	34,7	21,4	38,8	14,3	85,8	2 539
Louga	98,7	56,1	37,2	29,0	51,4	95,2	13,5	40,7	73,6	18,5	4,8	25,9	19,1	41,2	12,6	90,7	924
Fatick	98,2	39,1	26,2	36,7	31,7	90,9	7,3	33,2	68,1	10,0	8,0	19,6	11,3	25,1	10,5	71,9	950
Kolda	99,3	20,3	14,9	40,9	28,6	83,6	6,9	53,5	67,4	6,9	0,2	11,2	5,7	28,0	5,1	83,3	633
Matam	98,5	44,1	30,6	33,3	61,7	89,0	8,8	40,9	63,3	18,6	2,0	33,6	21,4	45,5	7,1	84,3	664
Kaifrine	98,2	43,9	40,4	50,7	18,1	79,1	7,9	51,5	79,8	14,6	0,6	10,3	8,3	28,0	6,8	87,4	625
Kédougou	96,9	24,8	8,0	60,4	36,9	65,1	11,2	47,9	59,1	10,0	1,1	12,1	5,9	27,4	9,7	76,3	164
Sédhiou	99,4	28,0	11,4	11,2	21,4	87,2	4,1	74,6	76,9	8,0	1,2	10,5	5,0	12,9	5,2	73,2	462
Niveau d'instruction																	
Aucun	98,1	44,9	27,7	29,7	40,9	87,4	11,8	43,1	69,2	16,1	2,0	19,3	13,0	32,3	7,4	86,9	7 220
Primaire	98,4	48,1	25,2	23,5	53,1	90,4	16,5	37,1	70,3	21,3	2,5	25,5	18,3	41,0	11,8	86,1	3 416
Moyen/secondaire ou plus	98,0	48,5	24,9	22,3	54,6	92,5	19,3	37,0	71,7	25,5	2,3	31,3	22,9	43,6	13,8	77,1	5 947
Quintile de bien-être économique																	
Le plus bas	97,8	27,8	26,5	37,1	26,8	78,7	4,0	43,3	62,2	58,9	8,3	13,3	8,0	19,0	5,4	81,6	2 703
Second	98,4	42,7	28,4	32,2	38,4	89,5	9,7	44,1	74,1	12,8	6,9	21,0	14,7	34,1	7,4	83,8	2 983
Moyen	98,6	50,5	27,0	26,5	48,7	91,7	14,9	43,6	73,6	19,0	2,3	26,6	17,3	40,9	9,7	84,4	3 362
Quatrième	98,1	52,8	26,4	20,0	57,0	93,2	20,3	35,1	71,8	24,8	3,3	27,7	19,4	43,6	11,2	84,5	3 552
Le plus élevé	97,7	54,5	23,3	17,7	62,4	93,1	23,8	34,9	68,9	31,3	2,9	31,7	25,1	46,9	16,6	81,8	3 983
Ensemble	98,1	46,8	26,2	25,8	48,3	89,9	15,5	39,7	70,3	20,5	2,2	24,9	17,6	38,1	10,6	83,2	16 583

Note : Se reporter au questionnaire pour la liste des liquides et des aliments.

¹ Les aliments sucrés sentinelles incluent le chocolat, les confiseries, pâtisseries, gâteaux, biscuits, crèmes glacées ou glaces à l'eau.

² Les aliments frits et salés sentinelles incluent les chips Crax, frites de pomme de terre, patates frites, akara, fattaya ou poisson frit.

Tableau 11.15 Diversification alimentaire minimum et consommation d'aliments et de boissons malsaines parmi les femmes

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui consomment des boissons sucrées, pourcentage qui consomment des aliments malsains sentinelles et pourcentage dont l'alimentation correspond aux critères de la diversification alimentaire minimum pour les femmes, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Diversification alimentaire minimum pour les femmes ¹	Consommation de boissons sucrées ²	Consommation d'aliments malsains ³	Effectif de femmes
Groupe d'âges				
15–19	58,2	84,7	41,6	3 877
20–29	63,3	90,0	34,3	5 645
30–39	64,9	91,1	30,7	4 358
40–49	65,0	92,6	29,5	2 702
Maternité				
Enceinte	62,3	86,6	29,9	927
Non enceinte ⁴	62,9	89,6	34,5	15 656
Résidence				
Urbain	65,5	90,9	40,0	8 123
Rural	60,3	88,1	28,7	8 460
Région				
Dakar	66,9	90,9	42,2	4 209
Ziguinchor	58,9	83,0	31,3	550
Diourbel	63,4	92,3	26,8	1 752
Saint-Louis	64,5	95,0	33,3	1 217
Tambacounda	42,7	82,5	26,8	747
Kaolack	63,1	86,7	33,3	1 149
Thiès	68,4	91,9	46,1	2 539
Louga	69,3	95,1	36,1	924
Fatick	47,4	79,1	25,9	950
Kolda	56,8	86,0	14,3	633
Matam	61,7	92,2	38,2	664
Kafrine	64,7	90,7	15,7	625
Kédougou	52,6	83,8	15,3	164
Sédhiou	54,3	75,3	13,0	462
Niveau d'instruction				
Aucun	61,1	90,3	27,1	7 220
Primaire	63,9	91,2	34,5	3 416
Moyen/secondaire ou plus	64,4	87,4	42,8	5 947
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	49,5	84,6	18,0	2 703
Second	61,4	88,3	28,9	2 983
Moyen	65,8	90,4	35,5	3 362
Quatrième	67,2	90,8	38,5	3 552
Le plus élevé	66,6	91,6	44,4	3 983
Ensemble	62,8	89,5	34,3	16 583

¹ Par définition, la diversification alimentaire minimum pour les femmes comprend la consommation d'aliments d'au moins 5 groupes d'aliments parmi les 10 groupes : a. Céréales, racines blanches/pâles contenant de l'amidon, tubercules, et plantains ; b. Légumes secs (haricots, pois, lentilles) ; c. Noix et graines ; d. Produits laitiers (lait, fromage, yaourt, autres produits laitiers) ; e. Viande, poisson, volaille, abats ; f. Œufs ; g. Légumes à feuille vert foncé ; h. Autres légumes et fruits riches en vitamine A ; i. Autres légumes ; j. Autres fruits.

² Les boissons sucrées incluent les jus de fruit et boissons aromatisées au fruit, les sodas, boissons à base de malt, boissons énergétiques et boissons énergisantes, thé, café et tisanes sucrées du bissap, du jus dkhar, du jus de bouye ou du gingembre ; Attaya, thé sucré, café sucré, café touba, kinkeliba sucré ou chocolat chaud comme Nesquik.

³ Les aliments malsains comprennent des types d'aliments courants incluant des aliments sucrés comme le chocolat, les bonbons ou tangais, les pâtisseries, gâteaux, biscuits, galette de pain de singe, crèmes glacées, glaces à l'eau, et des aliments frits et salés comme les chips Crax, frites de pomme de terre, patate frite, akara, fattaya ou poisson frit.

⁴ Y compris les femmes qui ne savent pas si elles sont enceintes

Tableau 11.16 Présence de sel iodé dans le ménage

Parmi tous les ménages, pourcentage dont le sel a été testé pour la présence d'iode, pourcentage disposant de sel mais dont le sel n'a pas été testé et pourcentage ne disposant pas de sel dans le ménage et, parmi les ménages dont le sel a été testé, pourcentage ayant du sel iodé selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Parmi tous les ménages, pourcentage :				Parmi les ménages dans lesquels le sel a été testé :	
	Dont le sel a été testé	Disposant de sel mais dont le sel n'a pas été testé ¹	Ne disposant pas de sel dans le ménage	Effectif de ménages	Pourcentage disposant de sel iodé	Effectif de ménages
Résidence						
Urbain	83,5	2,8	13,7	4 281	70,0	3 573
Rural	87,5	5,6	6,9	4 142	43,9	3 625
Région						
Dakar	80,2	1,6	18,2	2 411	76,7	1 934
Ziguinchor	91,8	1,6	6,5	393	25,2	361
Diourbel	85,6	4,9	9,5	804	42,4	689
Saint-Louis	84,1	9,8	6,1	660	49,4	555
Tambacounda	87,7	5,9	6,4	351	48,6	308
Kaolack	88,0	2,4	9,6	534	42,6	470
Thiès	91,3	0,4	8,3	1 129	69,7	1 031
Louga	85,8	12,1	2,1	471	49,3	405
Fatick	76,4	19,4	4,3	443	37,7	338
Kolda	91,0	0,1	8,9	345	70,0	314
Matam	87,9	3,9	8,2	283	62,4	249
Kaffrine	93,5	0,5	6,0	272	26,3	254
Kédougou	76,0	6,0	18,0	103	56,9	78
Sédhiou	95,4	1,5	3,0	223	33,2	213
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	88,8	5,5	5,8	1 599	39,2	1 419
Second	85,0	6,0	9,0	1 506	42,5	1 280
Moyen	81,7	4,0	14,3	1 696	53,2	1 386
Quatrième	83,3	2,7	14,0	1 803	69,3	1 502
Le plus élevé	88,6	3,2	8,2	1 819	75,4	1 611
Ensemble	85,5	4,2	10,4	8 423	56,9	7 198

Note : Le sel a été testé pour la présence de potassium [iodate/iodure].

¹ Y compris les ménages dans lesquels le sel n'a pas pu être testé pour des raisons techniques ou logistiques incluant la disponibilité de kits de tests.

PALUDISME

Principaux résultats

- **Possession de Moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII)** : 61 % des ménages possèdent au moins une MII : 72 % en milieu rural et 50 % en milieu urbain. Cependant, la proportion de ménages disposant, d'au moins, une moustiquaire pour deux personnes n'est que de 27 %.
- **Source d'obtention des moustiquaires** : La quasi-totalité des MII (86 %) proviennent des campagnes de distribution de masse de moustiquaires.
- **Accès à une MII** : 44 % de la population des ménages ont accès à une MII ; cette proportion varie de 51 % en milieu rural à 36 % en milieu urbain.
- **Utilisation de MII** : La nuit avant l'interview, 34 % de la population des ménages avaient dormi sous une MII. Les proportions d'enfants de moins de cinq ans et de femmes enceintes qui ont dormi sous une MII la nuit avant l'interview sont respectivement de 37 % et 40 %.
- **Utilisation du Traitement préventif intermittent (TPI)** : Près de quatre femmes sur dix (38 %) ayant eu une naissance vivante au cours des deux années avant l'enquête ont déclaré avoir pris trois doses ou plus de Sulfadoxine Pyriméthamine (SP).
- **Diagnostic du paludisme** : Parmi les enfants enquêtés, ayant eu de la fièvre au cours des deux semaines précédant l'interview, des conseils ou un traitement ont été recherchés pour moins de la moitié (43 %). En outre, un prélèvement de sang au doigt ou au talon a été effectué chez 16 % des enfants fébriles.

Ce chapitre présente des données utiles pour évaluer la qualité de la mise en œuvre des stratégies de lutte contre le paludisme, notamment la disponibilité, la provenance et l'utilisation de moustiquaires, l'utilisation préventive de médicaments antipaludiques chez les femmes enceintes, le recours aux soins de santé et l'utilisation thérapeutique des médicaments antipaludiques pour les enfants.

12.1 POSSESSION DE MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES D'INSECTICIDE

Possession de moustiquaires imprégnées d'insecticide

Ménages possédant au moins une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII). Une MII est une moustiquaire traitée industriellement par le fabricant qui n'exige aucun autre traitement.

Échantillon : Ménages

Couverture universelle en MII par les ménages

Pourcentage de ménages possédant au moins une MII pour deux personnes.

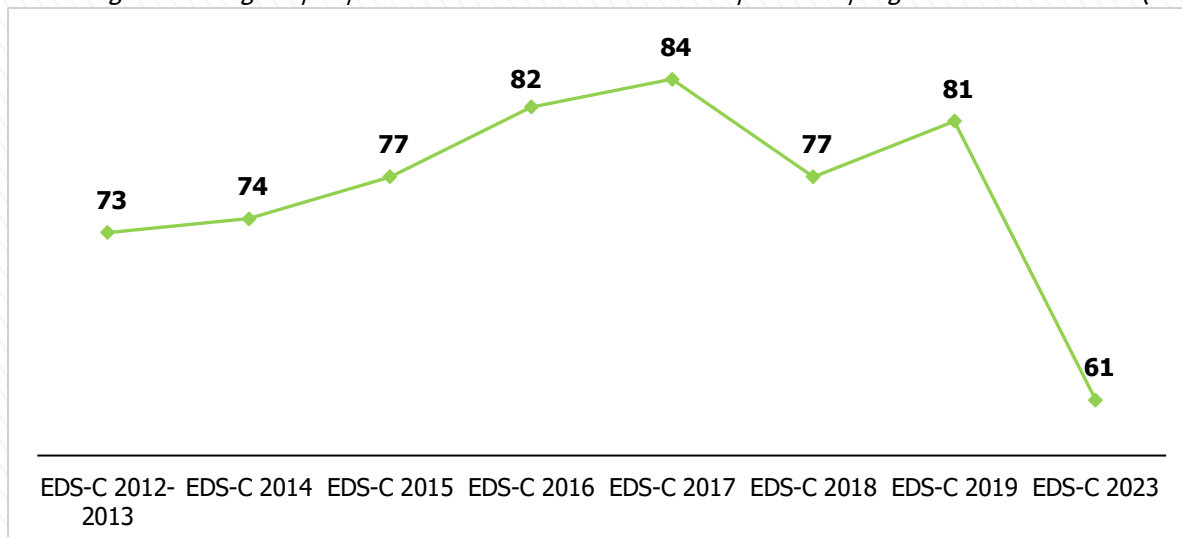
Échantillon : Ménages (avec au moins une personne ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage).

Au Sénégal, 62 % des ménages possèdent au moins une moustiquaire quelconque et dans la grande majorité des cas, il s'agit d'une MII (61 %). En moyenne, un ménage dispose de 2,2 MII et seulement 27 % des ménages ont atteint la couverture universelle, c'est-à-dire qu'ils possèdent, au moins, une MII pour deux personnes qui ont passé la nuit avant l'interview dans le ménage (**Tableau 12.1**).

Tendances : Entre 2012 et 2023, la tendance générale met en évidence une baisse de la proportion de ménages disposant d'au moins une MII. Cette proportion avait pourtant augmenté entre 2012-2013 et 2017, passant de 73 % à 84 % avant de baisser à 61 % en 2023 (**Graphique 12.1**).

Graphique 12.1 Possession de MII dans les ménages

Pourcentage de ménages qui possèdent au moins une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII)

**Variations par caractéristique**

- La proportion de ménages possédant au moins une MII est plus élevée en milieu rural (72 %) qu'en milieu urbain (50 %). Il en est de même pour le nombre moyen de MII par ménage qui est de 1,5 en milieu urbain contre 2,7 en milieu rural (**Tableau 12.1**).
- Dans toutes les régions, la proportion de ménages qui disposent d'au moins une MII est supérieure à la moyenne nationale (61 %), à l'exception de Dakar et Thiès qui enregistrent les proportions les plus faibles (respectivement 36 % et 53 %).
- C'est pour les ménages du quintile le plus élevé que la proportion de ceux possédant au moins une MII est la plus faible (45 %), tandis qu'elle est la plus élevée pour ceux du second quintile (73 %).
- La possession de MII semble baisser avec l'élévation du niveau de bien-être économique, passant de 72 % pour les ménages du quintile le plus bas à 45 % pour ceux du quintile le plus élevé.

- Le niveau de la couverture universelle en MII est plus élevé en milieu rural (34 %) qu'en milieu urbain (21 %). Dans les régions, il varie d'un minimum de 12 % à Dakar à un maximum de 54 % à Ziguinchor.

Provenance des moustiquaires

Au Sénégal, les MII disponibles dans les ménages proviennent principalement des campagnes de distribution de masse de moustiquaires (86 %). Seulement 2 % de ces MII ont été obtenues lors des visites prénatales, 5 % dans un centre de santé public et 1 % dans les pharmacies (**Tableau 12.2**).

Variations par caractéristique

- Les résultats du **tableau 12.2** montrent que la proportion de moustiquaires obtenues par les ménages lors des campagnes de distribution de masse est plus élevée en milieu rural (90 %) qu'en milieu urbain (78 %).
- Dans l'ensemble des régions, plus de neuf MII sur dix possédées par les ménages proviennent des campagnes de distribution de masse de moustiquaires, à l'exception de Thiès (39 %) et Dakar (60 %). Cependant dans ces deux régions, bien que la distribution de masse demeure la principale source d'approvisionnement, les centres de santé publics jouent également un rôle important, en particulier à Thiès où 26 % des MII y ont été obtenues.
- La proportion des MII provenant des campagnes de distribution de masse diminue avec le niveau du bien-être économique du ménage : de 96 % dans le quintile le plus bas, elle passe à 73 % dans le plus élevé. À l'opposé, les ménages du quintile le plus élevé enregistrent la proportion la plus élevée de MII obtenues lors des visites prénatales (5 % contre 1 % dans le plus bas) ou dans un centre de santé du gouvernement (8 % contre 1 % dans le plus bas).

12.2 ACCÈS ET UTILISATION DES MII PAR LES MÉNAGES

Accès à une MII

Pourcentage de la population qui aurait pu dormir sous une MII si chaque MII du ménage était utilisée par deux personnes au maximum.

Échantillon : Population de fait des ménages

Utilisation des MII

Pourcentage de la population ayant dormi sous une MII la nuit précédant l'interview.

Échantillon : Population de fait des ménage

Les MII constituent une barrière physique et chimique contre les moustiques. En réduisant la population des vecteurs, les MII contribuent à réduire le risque de paludisme pour les communautés/populations qui les utilisent. A cet effet, des campagnes de communication pour l'utilisation des moustiquaires sont régulièrement mise en œuvre par le Programme national de Lutte contre le Paludisme (PNLP). Les campagnes de distribution de masse des MII sont également des périodes d'intensification de la communication à travers une communication de masse et de proximité.

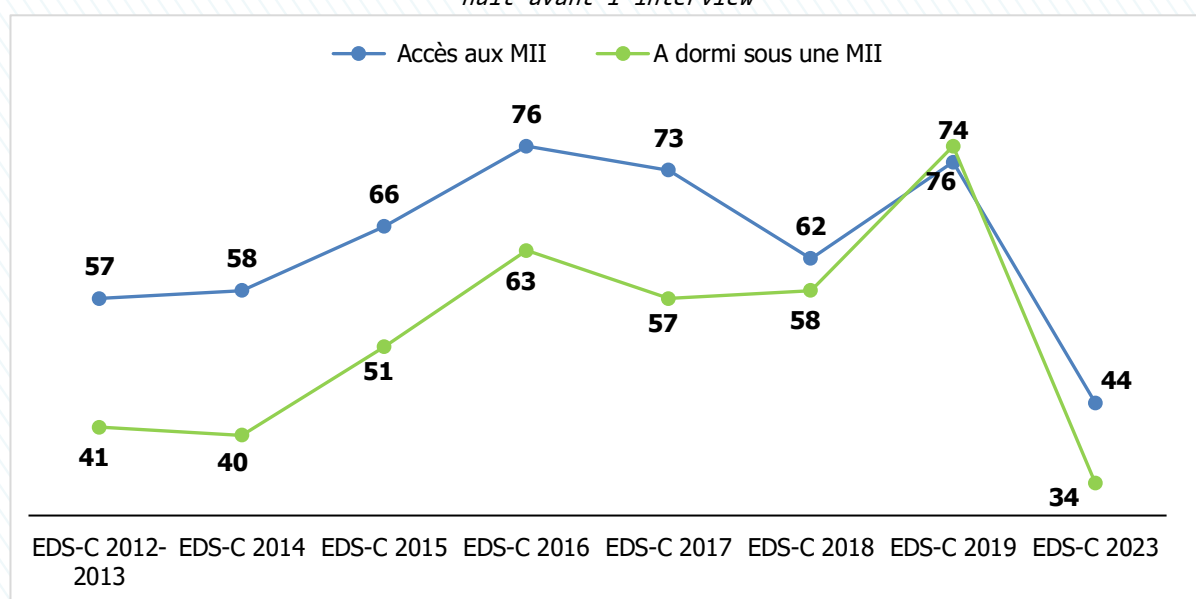
Il ressort des résultats de l'EDS-Continue de 2023 que seulement 44 % de la population de fait des ménages ont accès à une MII (**Tableau 12.3**) et que 34 % de la population des ménages ont dormi sous une MII la nuit précédant l'interview (**Tableau 12.4**). Cet écart de 10 points de pourcentage

entre l'accès aux MII et leur utilisation montre la nécessité de renforcer la sensibilisation sur l'utilisation des MII. Dans les ménages possédant au moins une MII, un peu plus de la moitié des membres (53 %) ont dormi sous MII. Par ailleurs, 76 % des MII existantes ont été utilisées la nuit précédant l'interview (**Tableau 12.5**).

Tendances : Globalement, une amélioration de l'accès aux MII et de leur utilisation a été observée entre 2012 et 2019. En effet, la proportion de la population ayant accès à une MII est passée de 57 % à 74 %, et celle de la population ayant dormi sous une MII de 41 % à 76 %. Cependant, cette augmentation ne s'est pas maintenue : en 2023, ces proportions ont connu une baisse (44 % pour l'accès et 34 % pour l'utilisation).

Graphique 12.2 Accès et utilisation des MII : tendances

Pourcentage de la population des ménages ayant accès à une MII et ayant dormi sous une MII la nuit avant l'interview



Variations par caractéristique

- En milieu rural, plus de la moitié de la population a accès à une MII (51 %), contre seulement 36 % en milieu urbain. De même, l'utilisation des MII est plus fréquente en zone rurale, avec 40 % de la population ayant dormi sous une MII, contre 27 % en zone urbaine (**Tableaux 12.3 et 12.4**).
- Les régions de Matam (64 %), Ziguinchor (63 %) et Fatick (62 %) sont celles où l'accès aux MII est le plus élevé. Elles enregistrent également les taux d'utilisation de MII les plus élevés (respectivement 59 %, 52 % et 54 %) (**Tableaux 12.3 et 12.4**). À l'opposé, l'accès aux MII ainsi que leur utilisation est plus faible dans les régions de Dakar (respectivement 23 % et 14 %) et Thiès (respectivement 32 % et 26 %).
- Les écarts les plus importants entre l'accès et l'utilisation des MII sont observés dans les régions de Kaffrine (18 %), Kolda (18 %), Saint-Louis (17 %) et Louga (15 %) (**Tableaux 12.3 et 12.4**).
- L'accès aux MII diminue avec le niveau de bien-être économique du ménage, passant de 52 % dans le quintile le plus bas à 31 % dans le quintile le plus élevé. S'agissant de l'utilisation des MII, c'est dans le quintile le plus élevé que la plus faible proportion est enregistrée (20 %) (**Tableaux 12.3 et 12.4**).

12.3 UTILISATION DES MII PAR LES ENFANTS ET LES FEMMES ENCEINTES

Bien que le Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS) se soit fixé comme objectif de protéger toute la population du paludisme en faisant recours aux MII, il accorde néanmoins une attention particulière aux femmes enceintes et aux enfants de moins de cinq ans.

Au Sénégal, les femmes enceintes reçoivent gratuitement une moustiquaire pendant leur consultation prénatale (CPN) dans les structures sanitaires publiques. Au cours de ces CPN, une communication interpersonnelle sur les dangers du paludisme et l'utilisation de la moustiquaire est assurée par les prestataires de soins de santé.

Dans l'ensemble, 37 % des enfants de moins de cinq ans ont dormi sous une MII la nuit précédant l'interview (**Tableau 12.6**). Cette proportion est de 56 % pour les ménages qui possèdent au moins une MII.

Par ailleurs, deux femmes enceintes de 15-49 ans sur cinq (40 %) ont dormi sous une MII la nuit précédant l'interview (**Tableau 12.7**). Chez celles vivant dans des ménages disposant, au moins, d'une MII, cette proportion est un peu plus élevée (61 %).

Tendances : Entre 2017 et 2023, l'utilisation des MII a connu une baisse tant chez les enfants de moins de cinq ans que les femmes enceintes. En effet durant cette période, la proportion d'enfant ayant dormi sous une MII est passée de 61 % à 37 %, tandis que celle des femmes enceintes a diminué de 62 % à 40 %.

Variations par caractéristique

- Comme pour la population générale, l'utilisation des MII par les enfants et les femmes enceintes est plus élevée en milieu rural (respectivement 41 % et 45 %) qu'en milieu urbain (30 % chacun) (**Tableaux 12.6 et 12.7**).
- L'utilisation de MII chez les enfants de moins de cinq ans et chez les femmes enceintes varie selon la région de résidence. Concernant les enfants, les niveaux d'utilisation les plus faibles sont enregistrés dans les régions de Dakar (17 %) et Tambacounda (26 %) et les plus élevés sont observés dans les régions de Matam (56 %), Fatick (56 %) et Ziguinchor (53 %). Chez les femmes enceintes, les proportions les moins importantes d'utilisatrices de MII sont enregistrées à Dakar (10 %), Thiès (27 %) et Tambacounda (27 %) et les plus élevées à Matam (72 %) et Kolda (61 %) (**Tableaux 12.6 et 12.7**).
- Aussi bien pour les enfants que pour les femmes enceintes, les niveaux d'utilisation des MII sont plus faibles dans le quintile plus élevé (respectivement 22% et 26%) (**Tableaux 12.6 et 12.7**).

12.4 RAISONS DE NON-UTILISATION DES MOUSTIQUAIRES

Au cours de l'enquête, il a été demandé la raison principale pour laquelle la moustiquaire n'avait pas été utilisée. Globalement, le désagrément causé par la chaleur sous la MII est la raison qui a été la plus fréquemment citée pour expliquer la non-utilisation de la MII la nuit précédant l'interview (28 %) (**Tableau 12.8**), suivi par l'absence de moustiquaires ou de paludisme (21 %). Dans 17 % des cas, le fait que la MII soit conservée pour une utilisation future ou qu'elle est considérée comme une MII supplémentaire a été évoqué comme raison de non-utilisation tandis que pour 10 %, c'est parce que l'utilisateur n'avait pas dormi dans le ménage la nuit dernière.

Variations par caractéristique

- L'absence de moustiquaires ou de paludisme est la raison qui a été la plus fréquemment citée pour expliquer la non-utilisation de la MII en milieu rural (23 %) tandis qu'en milieu urbain la chaleur a été le principal motif (20 %).
- Au niveau régional, c'est à Tambacounda (46 %), Dakar (31 %) et Ziguinchor (31 %) que l'absence de moustiquaires ou de paludisme a été la raison de non-utilisation de la MII la plus évoquée. En revanche, dans les régions de Kédougou (64 %), Sédhiou (57 %), Kaffrine (50 %), Kolda (45 %), Saint-Louis (39 %) et Louga (37 %) la chaleur reste la raison majeure. Par ailleurs, le fait que l'utilisateur habituel de la MII n'ait pas dormi dans le ménage la nuit précédant l'interview a été le premier motif avancé pour justifier sa non-utilisation dans les régions de Matam (29 %) et Fatick (27 %).
- La non-utilisation des MII à cause de la chaleur diminue avec le quintile de bien-être économique, passant de 40 % pour le quintile le plus bas à 17 % pour le quintile le plus élevé. Cependant, l'absence de moustique ou de paludisme constitue la première raison évoquée par les ménages du quintile le plus élevé (26 %) et par ceux du quatrième quintile (21 %).

12.5 PALUDISME PENDANT LA GROSSESSE

Traitement préventif intermittent pendant la grossesse

Pourcentage de femmes ayant pris au moins 3 doses de SP au cours de leur dernière grossesse.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante ou un mort-né au cours des 2 années précédant l'enquête.

L'infection paludéenne pendant la grossesse est un important problème de santé publique au Sénégal, comportant des risques graves pour la mère, le fœtus et le nouveau-né. Le traitement préventif intermittent du paludisme pendant la grossesse (TPIg) est un traitement thérapeutique intégral composé de médicaments antipaludiques administrés aux femmes enceintes lors des visites de routine des soins prénatals à des fins de prévention du paludisme. Ce traitement préventif intermittent vise la prévention d'épisodes de paludisme maternel, l'anémie maternelle et fœtale, la parasitémie placentaire, l'insuffisance pondérale à la naissance et la mortalité néonatale.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande une approche à trois volets pour réduire les conséquences négatives sur la santé associées au paludisme pendant la grossesse (PPG) : diagnostic et traitement rapide de l'infection confirmée, utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide et TPIg (OMS 2004).

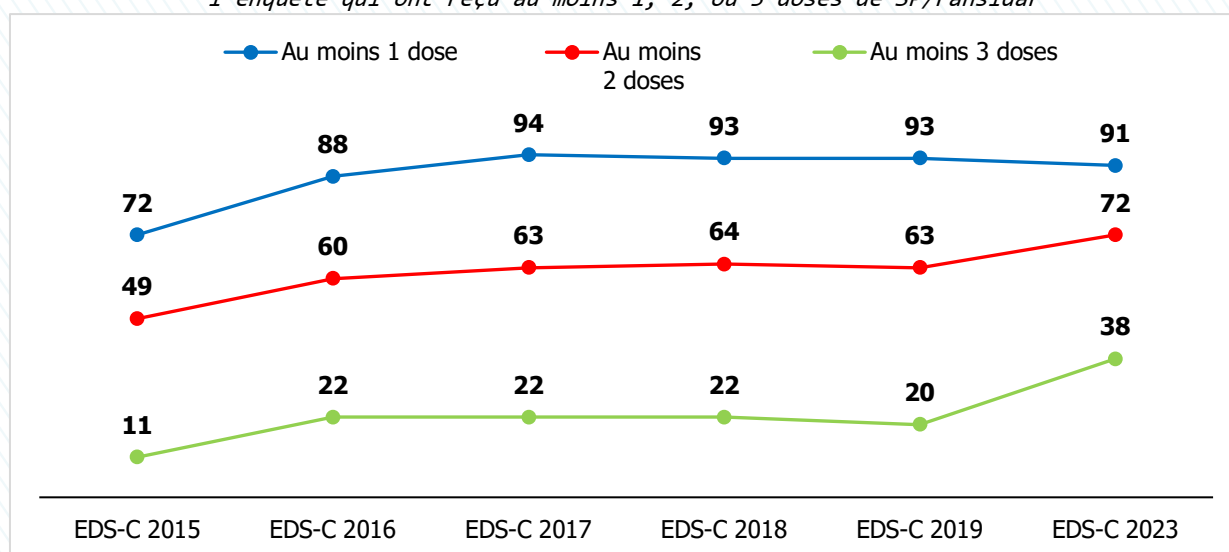
La Sulfadoxine-pyriméthamine (SP), appelée aussi Fansidar, est le médicament recommandé pour le TPIg au Sénégal. Depuis plus de dix ans, le ministère de la Santé et de l'Action Sociale a mis en place le TPIg, consistant en l'administration d'au moins deux doses de sulfadoxine-pyriméthamine (SP)/Fansidar durant les visites prénatals de routine au second et troisième trimestre de grossesse (TPIg2+) pour protéger la mère et l'enfant du paludisme. En 2013, le programme national de contrôle du paludisme a adopté la recommandation de l'OMS 2012 (effective en 2015) consistant à administrer une dose de SP/Fansidar lors de chaque visite prénatale après le premier trimestre, en respectant un intervalle d'au moins un mois entre les doses (OMS 2012a ; OMS 2012b).

Dans l'ensemble, près de trois femmes sur quatre (72 %), ayant eu une naissance vivante au cours des deux ans précédant l'enquête, ont déclaré avoir reçu deux doses ou plus de SP/Fansidar et seulement 38 % ont reçu au moins trois doses ou plus (**Tableau 12.9**).

Tendances : Depuis l'effectivité de la mise en œuvre de la recommandation de l'OMS en 2015, il est noté une amélioration importante du recours au TPIg3 par les femmes. En effet, la proportion de celles ayant reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar est passée de 11 % en 2015 à 38 % en 2023 (**Graphique 12.3**).

Graphique 12.3 Utilisation du traitement préventif intermittent du paludisme par les femmes enceintes : tendances

Pourcentage de femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 2 années précédant l'enquête qui ont reçu au moins 1, 2, ou 3 doses de SP/Fansidar



Variations par caractéristique

- La prise d'au moins trois doses de SP/Fansidar pendant la grossesse diminue légèrement avec le rang de naissance parmi les naissances vivantes de la femme, passant de 39 % chez les celles dont la naissance est de rang 1 à 32 % chez celles dont le rang est 6 ou plus.
- La proportion de femmes ayant reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar au cours de leur grossesse la plus récente est plus élevée en milieu urbain (40 %) qu'en milieu rural (36 %).
- Les régions de Thiès (24 %), Kaffrine (25 %) et Tambacounda (29 %) enregistrent les proportions les plus faibles de femmes ayant suivi le TPIg3. À l'opposé, celles de Kédougou (60 %) et Ziguinchor (56 %) présentent les couvertures les plus élevées.
- La prise d'au moins trois doses de SP/Fansidar pendant la grossesse augmente avec le niveau d'instruction de la femme, passant de 34 % chez les femmes sans niveau d'instruction à 43 % chez celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus.
- La proportion de femmes ayant eu recours au TPIg3 augmente globalement avec le niveau de bien-être du ménage, variant de 32 % chez les femmes du quintile le plus bas à 43 % chez celles du quintile le plus élevé.

12.6 PRISE EN CHARGE DES CAS DE PALUDISME CHEZ LES ENFANTS

Recherche de soins pour les enfants de moins de 5 ans avec de la fièvre

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre au cours des 2 semaines précédant l'interview et pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés auprès d'un prestataire de santé, un établissement de santé ou une pharmacie.

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre dans les 2 semaines précédant l'enquête

Diagnostic du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans avec de la fièvre

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre au cours des 2 semaines précédant l'interview et à qui on a prélevé du sang au doigt ou au talon pour être analysé. Ce test est une méthode indirecte de diagnostic du paludisme.

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre dans les 2 semaines précédant l'interview

Selon les directives nationales de Prise En Charge (PEC) et de prévention du paludisme, tous les enfants fébriles doivent bénéficier dans les 24 heures d'un TDR pour le paludisme et en cas de paludisme confirmé recevoir une combinaison thérapeutique à base d'Artémisinine (CTA) pour les cas simples.

D'après les résultats de l'EDS-Continue de 2023, 21 % des enfants de moins de cinq ans ont eu de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'interview (**Tableau 12.10**). Chez ces enfants fébriles, des conseils ou un traitement ont été recherchés pour un peu plus de deux sur cinq (43 %) et, dans seulement 29 % des cas, cette recherche a eu lieu le jour même, ou le jour suivant. En outre, 16 % des enfants fébriles prélevés (qui ont subi un prélèvement de sang au doigt ou au talon pour un test de dépistage) et pour 8 %, le paludisme a été diagnostiqué par un prestataire de santé.

Au cours de l'enquête, les enquêtrices ont, non seulement, demandé aux mères dont l'enfant avait eu de la fièvre au cours des deux semaines avant l'interview si un traitement ou des conseils avaient été recherchés mais aussi, l'endroit où elles s'étaient adressées.

C'est principalement dans le secteur public où les enquêtées ont recherché des conseils ou un traitement contre la fièvre. En effet, pour 75 % des enfants ayant eu de la fièvre et pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés, l'accompagnant s'est adressé au secteur public et en majorité dans un poste de santé public (48 %) (**Tableau 12.11**). Dans seulement 6 % des cas, les enquêtés ont fait recours au secteur privé (hors ONG) pour obtenir des conseils ou un traitement. Toutefois, il est important souligner que pour environ 18 % des enfants fébriles, des conseils ou un traitement ont été recherchés auprès d'autres sources, principalement les pharmacies, boutiques ou marchés qui représentent à eux seuls 15%.

Tendances : Entre 2017 et 2023, la proportion d'enfants fébriles pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés a diminué, passant de 51 % à 43 %. Par contre, celle d'enfants ayant eu de la fièvre et prélevés est restée pratiquement constant à 16 %.

Variations par caractéristique

- Le recours aux soins pour les enfants fébriles est plus élevé à Kédougou (67 %), tandis que Tambacounda enregistre la proportion la plus faible (28 %).
- La proportion d'enfants fébriles pour qui des conseils ou un traitement ont été recherchés augmente avec le quintile de bien-être économique du ménage, passant de 35 % dans le quintile le plus bas à 51 % dans le quintile le plus élevé.
- La région de Kaffrine enregistre la proportion la plus faible d'enfants fébriles et prélevés (7 %) pour être testé, contre 39 % à Kédougou.
- La proportion d'enfants fébriles et prélevés pour être testé augmente avec le niveau d'instruction de la mère, passant de 12 % chez ceux dont les mères sont sans niveau d'instruction à 20 % chez ceux dont les mères ont au moins le niveau moyen.

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur le paludisme, consulter les tableaux suivants :

- **Tableau 12.1 Possession de moustiquaires par les ménages**
- **Tableau 12.2 Source d'obtention des moustiquaires**
- **Tableau 12.3 Accès à une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide (MII)**
- **Tableau 12.4 Utilisation des moustiquaires par les personnes dans le ménage**
- **Tableau 12.5 Utilisation des MII existantes**
- **Tableau 12.6 Utilisation des moustiquaires par les enfants**
- **Tableau 12.7 Utilisation des moustiquaires par les femmes enceintes**
- **Tableau 12.8 Raison principale pour laquelle la moustiquaire n'a pas été utilisée la nuit avant l'interview**
- **Tableau 12.9 Utilisation du Traitement Préventif Intermittent (TPIg) par les femmes au cours de la grossesse**
- **Tableau 12.10 Prévalence, diagnostic et traitement précoce des enfants avec de la fièvre**
- **Tableau 12.11 Source des conseils ou traitements pour les enfants ayant de la fièvre**

Tableau 12.1 Possession de moustiquaires par les ménages

Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire (traitée ou non) et pourcentage avec une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII); nombre moyen de moustiquaires et de MII par ménage; pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire et pourcentage avec au moins une MII pour 2 personnes qui ont passé la nuit avant l'interview dans le ménage, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage de ménages ayant, au moins, une moustiquaire		Nombre moyen de moustiquaires par ménage		Effectif de ménages	Pourcentage de ménages ayant, au moins, une moustiquaire pour deux personnes qui ont passé la nuit avant l'interview dans le ménage ¹		Effectif de ménages avec au moins une personne qui a passé la nuit avant l'interview dans le ménage
	Une moustiquaire quelconque	Une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) ²	Une moustiquaire quelconque	Une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) ²		Une moustiquaire quelconque	Une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) ²	
Résidence								
Urbain	52,3	50,1	1,6	1,5	4 281	22,5	20,9	4 279
Rural	72,5	71,5	2,8	2,7	4 142	35,1	34,1	4 142
Région								
Dakar	38,6	35,8	0,9	0,8	2 411	13,7	12,1	2 411
Ziguinchor	76,0	75,1	2,8	2,8	393	54,9	54,2	393
Diourbel	67,5	67,2	2,6	2,6	804	33,9	33,4	804
Saint-Louis	83,2	81,4	2,8	2,7	660	39,5	37,7	660
Tambacounda	61,4	60,8	2,3	2,3	351	24,4	24,4	351
Kaolack	73,7	73,3	2,6	2,6	534	33,2	33,1	534
Thiès	55,4	52,9	1,7	1,6	1 129	21,0	18,2	1 127
Louga	71,1	70,4	2,6	2,6	471	37,4	37,3	471
Fatick	83,2	81,8	3,6	3,5	443	44,2	42,4	443
Kolda	78,4	77,9	3,1	3,1	345	40,7	40,4	345
Matam	87,6	86,6	4,0	3,9	283	37,5	36,7	283
Kaffrine	79,8	79,8	3,4	3,4	272	32,8	32,5	271
Kédougou	78,0	75,1	2,4	2,3	103	43,3	40,1	103
Sédhiou	74,1	73,9	3,3	3,3	223	36,7	36,3	223
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	73,0	72,2	2,6	2,6	1 599	33,6	33,1	1 599
Second	74,6	73,2	2,8	2,8	1 506	35,4	34,4	1 506
Moyen	65,4	64,0	2,3	2,3	1 696	31,4	30,0	1 695
Quatrième	54,8	52,3	1,8	1,7	1 803	25,0	23,3	1 803
Le plus élevé	46,9	45,1	1,5	1,4	1 819	19,9	18,3	1 818
Ensemble	62,2	60,6	2,2	2,1	8 423	28,7	27,4	8 421

¹ Population des ménages de fait

² Une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) est une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire. Dans les enquêtes DHS et MIS précédentes, la MII correspondait à la MIILDA.

Tableau 12.2 Source d'obtention des moustiquaires

Répartition (en %) des moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII), des moustiquaires qui ne sont pas des MII et de toutes les moustiquaires par source d'obtention des moustiquaires, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Cam- pagne de distribu- tion de masse	Visite pré- natale	Visite vaccina- tion	Centre de santé du gouver- nement	Centre de santé privé	Phar- macie	Bou- tique/ marché	Agent de santé commu- nautaire	Institu- tion religi- euse	Parent/ voisin/ ami	OCB/ associa- tion	Autre	Ne sait pas	Total	Nombre de mous- tiquaires
	MII ¹														
Résidence															
Urbain	78,1	4,1	1,4	6,3	0,6	3,9	1,9	0,6	0,0	2,2	0,1	0,3	0,5	100,0	6 464
Rural	89,7	1,4	0,4	3,9	0,4	1,3	0,8	0,8	0,0	1,0	0,0	0,2	0,1	100,0	11 348
Région															
Dakar	59,8	10,0	3,0	10,2	0,7	7,6	3,1	0,1	0,0	3,5	0,2	0,4	1,4	100,0	1 996
Ziguinchor	95,0	0,6	0,1	1,2	0,0	1,3	0,3	0,0	0,1	0,8	0,3	0,0	0,1	100,0	1 089
Diourbel	95,0	0,7	0,0	0,6	0,0	0,9	1,2	0,1	0,0	1,4	0,0	0,1	0,0	100,0	2 085
Saint-Louis	94,5	0,5	0,0	0,6	0,5	1,4	1,9	0,4	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	100,0	1 800
Tambacounda	95,3	0,4	0,4	1,4	0,0	2,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	100,0	794
Kaolack	96,4	1,0	0,2	0,4	0,2	0,3	0,7	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	100,0	1 394
Thiès	38,9	5,8	3,5	26,4	2,8	6,4	2,4	5,7	0,1	6,2	0,1	1,0	0,6	100,0	1 812
Louga	96,0	1,1	0,1	0,8	0,0	0,9	0,5	0,3	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	100,0	1 216
Fatick	94,3	0,8	0,0	4,0	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	100,0	1 571
Kolda	95,3	2,0	0,1	0,8	0,0	1,2	0,1	0,2	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	100,0	1 062
Matam	92,6	0,7	0,2	1,5	0,1	1,3	2,0	0,1	0,0	1,1	0,1	0,2	0,1	100,0	1 105
Kaffrine	96,9	1,1	0,0	0,6	0,0	0,3	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	100,0	912
Kédougou	90,7	2,3	0,3	2,6	0,7	0,3	2,2	0,1	0,0	0,2	0,0	0,4	0,0	100,0	234
Sédhiou	97,8	0,9	0,1	0,6	0,0	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	100,0	742
Quintile de bien-être économique															
Le plus bas	95,5	1,3	0,1	1,0	0,1	0,4	0,8	0,3	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	100,0	4 182

Tableau 12.2 Source d'obtention des moustiquaires

Répartition (en %) des moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII), des moustiquaires qui ne sont pas des MII et de toutes les moustiquaires par source d'obtention des moustiquaires, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Campagne de distribution de masse	Visite pré-natale	Visite vaccination	Centre de santé du gouvernement	Centre de santé privé	Pharmacie	Boutique/marché	Agent de santé communautaire	Institution religieuse	Parent/voisin/ami	OCB/association	Autre	Ne sait pas	Total	Nombre de moustiquaires
Second	92,7	1,0	0,4	2,5	0,5	0,8	0,6	0,7	0,0	0,7	0,0	0,1	0,0	100,0	4 216
Moyen	82,7	1,9	0,9	6,5	0,6	2,5	1,5	1,0	0,0	1,8	0,1	0,2	0,3	100,0	3 825
Quatrième	75,4	4,0	1,1	8,0	0,9	3,2	1,4	1,2	0,0	3,2	0,1	0,5	0,7	100,0	3 046
Le plus élevé	73,2	5,3	1,9	8,3	0,2	6,1	2,2	0,5	0,0	1,9	0,0	0,1	0,3	100,0	2 543
Ensemble	85,5	2,4	0,8	4,8	0,5	2,2	1,2	0,7	0,0	1,4	0,1	0,2	0,2	100,0	17 812
MOUSTIQUAIRES QUI NE SONT PAS DES MII ¹															
Ensemble	na	na	na	na	0,0	21,7	39,7	2,6	0,0	14,9	0,0	11,7	9,4	100,0	528
TOUTES LES MOUSTIQUAIRES															
Ensemble	83,0	2,3	0,7	4,6	0,4	2,8	2,3	0,8	0,0	1,8	0,1	0,5	0,5	100,0	18 340

na = non applicable

¹ Une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) est une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire. Dans les enquêtes DHS et MIS précédentes, la MII correspondait à la MIILDA.

Tableau 12.3 Accès à une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide (MII)

Pourcentage de la population de fait ayant accès à une MII dans le ménage, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Pourcentage de la population de fait ayant accès à une MII ^{1,2}	Effectif de la population
Résidence		
Urbain	35,7	32 006
Rural	51,0	39 276
Région		
Dakar	22,5	16 135
Ziguinchor	63,0	2 695
Diourbel	50,3	7 289
Saint-Louis	58,1	5 472
Tambacounda	40,0	3 594
Kaolack	50,4	5 039
Thiès	31,5	10 370
Louga	51,9	3 999
Fatick	61,8	4 410
Kolda	61,2	3 050
Matam	63,8	3 084
Kaffrine	56,7	2 934
Kédougou	52,9	770
Sédhiou	54,5	2 441
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	52,1	14 217
Second	52,1	14 263
Moyen	47,6	14 333
Quatrième	37,5	14 198
Le plus élevé	31,2	14 271
Ensemble	44,1	71 281

¹ Une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) est une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire. Dans les enquêtes DHS et MIS précédentes, la MII correspondait à la MIILDA.

² Pourcentage de la population de fait des ménages qui aurait pu dormir sous une MII si chaque MII du ménage était utilisée par deux personnes au maximum.

Tableau 12.4 Utilisation des moustiquaires par les personnes dans le ménage

Pourcentage de la population de fait des ménages ayant dormi sous une moustiquaire (traitée ou non) et pourcentage ayant dormi sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) la nuit avant l'interview ; parmi la population de fait des ménages dans les ménages ayant au moins une MII, pourcentage ayant dormi sous une MII la nuit avant l'interview, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Population des ménages			Population des ménages dans les ménages avec au moins une MII ¹	
	Pourcentage ayant dormi sous une moustiquaire la nuit dernière	Pourcentage ayant dormi sous une MII ¹ la nuit dernière	Effectif de personnes	Pourcentage ayant dormi sous une MII ¹ la nuit dernière	Effectif de personnes
Groupe d'âges					
<5	37,6	36,9	9 958	55,7	6 593
5-14	32,0	31,3	20 298	47,1	13 464
15-34	32,0	31,1	21 775	49,8	13 611
35-49	38,9	37,7	8 956	60,3	5 597
50+	42,4	41,2	10 035	65,5	6 311
Ne sait pas/ Manquant	17,8	17,5	260	40,0	114
Sexe					
Masculin	33,1	32,1	33 078	50,2	21 177
Féminin	36,8	35,9	38 203	56,0	24 513
Résidence					
Urbain	28,1	26,8	32 006	47,8	17 955
Rural	40,7	40,2	39 276	56,9	27 735
Région					
Dakar	15,2	13,7	16 135	32,5	6 786
Ziguinchor	52,6	52,2	2 695	70,5	1 996
Diourbel	42,0	41,5	7 289	61,7	4 907
Saint-Louis	42,3	41,3	5 472	51,1	4 421
Tambacounda	27,1	26,9	3 594	44,1	2 196
Kaolack	44,7	44,3	5 039	61,4	3 635
Thiès	27,8	26,2	10 370	49,2	5 513
Louga	37,3	37,0	3 999	54,8	2 701
Fatick	54,6	54,1	4 410	64,9	3 672
Kolda	44,0	43,5	3 050	56,2	2 360
Matam	60,0	59,3	3 084	67,7	2 702
Kaffrine	38,8	38,7	2 934	47,4	2 396
Kédougou	40,5	39,1	770	52,9	569
Sédhiou	44,7	44,4	2 441	59,0	1 838
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	39,7	39,4	14 217	55,4	10 116
Second	43,8	43,1	14 263	59,7	10 295
Moyen	39,9	38,9	14 333	56,0	9 952
Quatrième	31,1	29,4	14 198	52,1	8 017
Le plus élevé	21,0	20,0	14 271	39,0	7 309
Ensemble	35,1	34,2	71 281	53,3	45 690

¹ Une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) est une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire. Dans les enquêtes DHS et MIS précédentes, la MII correspondait à la MIILDA.

Tableau 12.5 Utilisation des MII existantes

Répartition (en %) des moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) qui ont été utilisées par quelqu'un la nuit avant l'interview, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Pourcentage de MII ¹ existantes utilisées la nuit dernière	Effectif de MII ¹
Résidence		
Urbain	74,0	6 464
Rural	76,3	11 348
Région		
Dakar	60,2	1 996
Ziguinchor	75,7	1 089
Diourbel	82,5	2 085
Saint-Louis	68,6	1 800
Tambacounda	67,6	794
Kaolack	85,9	1 394
Thiès	80,5	1 812
Louga	71,5	1 216
Fatick	82,1	1 571
Kolda	65,5	1 062
Matam	92,0	1 105
Kaffrine	72,3	912
Kédougou	69,3	234

Tableau 12.5 Utilisation des MII existantes

Répartition (en %) des moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) qui ont été utilisées par quelqu'un la nuit avant l'interview, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Pourcentage de MII ¹ existantes utilisées la nuit dernière	Effectif de MII ¹
Sédhiou	78,2	742
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	70,7	4 182
Second	79,7	4 216
Moyen	81,1	3 825
Quatrième	78,0	3 046
Le plus élevé	65,0	2 543
Ensemble	75,5	17 812

¹ Une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) est une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire. Dans les enquêtes DHS et MIS précédentes, la MII correspondait à la MIILDA.

Tableau 12.6 Utilisation des moustiquaires par les enfants

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant dormi sous une moustiquaire (traitée ou non) et pourcentage ayant dormi sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) la nuit avant l'interview ; Parmi les enfants dans les ménages avec au moins une MII, pourcentage ayant dormi sous une MII la nuit avant l'interview, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Enfants de moins de 5 ans dans tous les ménages			Enfants de moins de 5 ans dans les ménages ayant au moins une MII ¹	
	Pourcentage ayant dormi sous une moustiquaire la nuit dernière	Pourcentage ayant dormi sous une MII ¹ la nuit dernière	Effectif d'enfants	Pourcentage ayant dormi sous une MII ¹ la nuit dernière	Effectif d'enfants
Âge en mois					
<12	40,4	39,7	1 824	59,9	1 210
12-23	37,6	36,9	1 998	56,6	1 300
24-35	38,6	38,2	1 962	57,5	1 304
36-47	37,1	36,1	2 163	53,2	1 467
48-59	34,5	33,8	2 011	51,9	1 312
Sexe					
Masculin	38,2	37,7	5 071	56,3	3 391
Féminin	36,9	36,1	4 886	55,0	3 202
Résidence					
Urbain	31,2	29,9	3 795	51,0	2 228
Rural	41,5	41,1	6 162	58,1	4 365
Région					
Dakar	18,4	17,2	1 825	38,3	822
Ziguinchor	53,5	53,1	317	72,6	232
Diourbel	44,5	43,9	1 128	64,3	770
Saint-Louis	39,3	39,1	726	48,1	590
Tambacounda	26,2	25,6	548	43,4	323
Kaolack	43,1	42,5	813	60,5	572
Thiès	31,8	30,4	1 333	55,6	729
Louga	40,2	39,8	585	57,7	404
Fatick	55,9	55,5	674	67,9	551
Kolda	46,1	45,7	485	59,2	375
Matam	56,2	55,9	459	65,2	394
Kaffrine	37,9	37,8	559	45,9	461
Kédougou	45,9	43,3	128	58,7	94
Sédhiou	44,1	43,9	377	59,8	277
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	41,0	40,9	2 367	57,2	1 690
Second	44,8	44,4	2 234	61,4	1 617
Moyen	41,0	40,2	1 977	56,9	1 398
Quatrième	33,4	31,9	1 718	56,3	975
Le plus élevé	23,3	22,1	1 662	40,3	913
Ensemble	37,6	36,9	9 958	55,7	6 593

Note : Le tableau est basé sur les enfants ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage.

¹ Une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) est une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire. Dans les enquêtes DHS et MIS précédentes, la MII correspondait à la MIILDA.

Tableau 12.7 Utilisation des moustiquaires par les femmes enceintes

Pourcentage de femmes enceintes de 15–49 ans ayant dormi sous une moustiquaire (traitée ou non) et pourcentage ayant dormi sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) la nuit avant l'interview ; parmi les femmes enceintes de 15–49 ans dans les ménages avec au moins une MII, pourcentage ayant dormi sous une MII la nuit avant l'interview, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Parmi les femmes de 15–49 ans enceintes dans tous les ménages			Parmi les femmes de 15–49 ans enceintes dans les ménages ayant au moins une MII ¹	
	Pourcentage ayant dormi sous une moustiquaire la nuit dernière	Pourcentage ayant dormi sous une MII ¹ la nuit dernière	Effectif de femmes enceintes	Pourcentage ayant dormi sous une MII ¹ la nuit dernière	Effectif de femmes enceintes
Résidence					
Urbain	33,4	29,8	292	53,9	161
Rural	44,9	44,6	609	63,8	426
Région					
Dakar	(14,1)	(10,2)	120	*	43
Ziguinchor	(58,3)	(58,3)	23	(80,6)	17
Diourbel	42,3	42,3	102	(68,9)	62
Saint-Louis	38,1	38,1	64	(51,5)	48
Tambacounda	27,8	27,2	63	46,0	37
Kaolack	45,2	45,2	77	(71,6)	49
Thiès	30,0	26,5	118	(51,9)	60
Louga	39,8	39,0	61	51,7	46
Fatick	60,3	59,3	58	71,4	48
Kolda	62,4	60,9	44	71,6	38
Matam	73,8	72,1	61	85,8	52
Kaffrine	45,9	45,9	60	54,6	50
Kédougou	57,9	57,9	16	74,1	12
Sédhiou	49,5	48,7	34	65,0	25
Niveau d'instruction					
Aucun	43,5	43,0	482	65,5	316
Primaire	32,1	29,6	180	48,2	111
Moyen/secondaire ou plus	43,3	41,2	239	61,2	161
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	45,7	45,1	212	61,1	156
Second	48,9	48,9	211	66,5	155
Moyen	41,2	40,7	187	61,7	123
Quatrième	36,8	32,2	146	58,9	80
Le plus élevé	27,8	25,7	146	51,1	73
Ensemble	41,2	39,8	901	61,1	588

Note : Le tableau est basé sur les femmes ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) est une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire. Dans les enquêtes DHS et MIS précédentes, la MII correspondait à la MIILDA.

Tableau 12.8 Raison principale pour laquelle la moustiquaire n'a pas été utilisée la nuit avant l'interview

Parmi les MII, les moustiquaires qui ne sont pas des MII et parmi toutes les moustiquaires, pourcentage qui n'ont été utilisées par personne la nuit avant l'interview, et parmi les moustiquaires qui n'ont été utilisées par personne la nuit avant l'enquête, répartition (en %) selon la raison principale pour laquelle chaque moustiquaire n'a pas été utilisée, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Raison principale pour laquelle chaque moustiquaire n'a pas été utilisée la nuit avant l'interview																
Caractéristique	Pourcentage de moustiquaires non utilisées la nuit avant l'interview	Nombre total de moustiquaires	Trop chaud	N'aime pas la forme, la couleur et/ou la taille de la moustiquaire	N'aime pas l'odeur	N'a pas réussi à suspendre la moustiquaire	A dormi dehors	Utilisateur habituel n'a pas dormi dans le ménage la nuit dernière	Pas de moustiquaires/pas de paludisme	Moustiquaire supplémentaire/gardée pour plus tard	Moustiquaire utilisée pour protéger la récolte/plantes	Moustiquaire utilisée pour la pêche	Moustiquaire utilisée pour se protéger des punaises de lit	Autre	Total	Nombre de moustiquaires non utilisées la nuit avant l'interview
MII ¹																
Résidence																
Urbain	25,2	6 464	20,2	6,8	5,3	3,5	2,6	6,3	22,9	17,3	0,7	0,1	0,3	13,9	100,0	1 627
Rural	22,5	11 348	33,6	1,7	1,3	1,1	3,6	12,8	19,7	16,3	2,3	0,1	0,2	7,3	100,0	2 553
Région																
Dakar	39,4	1 996	13,9	8,5	8,1	5,2	2,4	2,2	30,9	12,2	0,2	0,0	0,0	16,4	100,0	787
Ziguinchor	22,7	1 089	11,9	2,3	1,1	0,4	1,5	17,6	30,9	30,2	0,8	0,0	0,0	3,3	100,0	248
Diourbel	16,1	2 085	15,4	11,9	3,0	1,0	3,3	18,0	14,8	22,8	1,3	0,0	0,6	7,9	100,0	335
Saint-Louis	30,4	1 800	39,3	1,8	3,1	1,0	2,5	5,3	15,1	15,6	4,5	0,3	0,8	10,5	100,0	547
Tambacounda	31,5	794	40,5	0,2	1,4	0,0	3,6	2,9	46,1	3,6	0,0	0,0	0,6	1,1	100,0	250
Kaolack	12,1	1 394	27,5	5,6	1,0	1,1	4,5	13,8	8,5	27,0	2,3	0,0	0,8	8,0	100,0	169

Tableau 12.8 Raison principale pour laquelle la moustiquaire n'a pas été utilisée la nuit avant l'interview

Parmi les MII, les moustiquaires qui ne sont pas des MII et parmi toutes les moustiquaires, pourcentage qui n'ont été utilisées par personne la nuit avant l'interview, et parmi les moustiquaires qui n'ont été utilisées par personne la nuit avant l'enquête, répartition (en %) selon la raison principale pour laquelle chaque moustiquaire n'a pas été utilisée, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Raison principale pour laquelle chaque moustiquaire n'a pas été utilisée la nuit avant l'interview																
Caractéristique	Pourcentage de moustiquaires non utilisées la nuit avant l'interview	Nombre total de moustiquaires	Trop chaud	N'aime pas la forme, la couleur et/ou la taille de la moustiquaire	N'aime pas l'odeur	N'a pas réussi à suspendre la moustiquaire	A dormi dehors	Utilisateur n'a pas dormi dans le ménage la nuit dernière	Pas de moustiquaires/pas de paludisme	Moustiquaire supplémentaire/gardée pour plus tard	Moustiquaire utilisée pour protéger la récolte/plantes	Moustiquaire utilisée pour la pêche	Moustiquaire utilisée pour se protéger des punaises de lit	Autre	Total	Nombre de moustiquaires non utilisées la nuit avant l'interview
Thiès	18,6	1 812	19,0	5,4	2,1	3,6	2,2	11,4	9,8	19,5	6,5	0,0	0,0	20,4	100,0	337
Louga	25,9	1 216	36,7	0,2	1,0	1,7	2,4	14,3	20,8	18,6	0,7	0,0	0,0	3,5	100,0	315
Fatick	17,2	1 571	9,9	0,8	1,7	1,5	3,4	27,4	9,0	23,5	1,6	0,3	0,1	20,8	100,0	270
Kolda	34,3	1 062	44,6	0,1	0,2	2,0	4,2	8,3	19,2	15,8	0,6	0,0	0,0	5,1	100,0	364
Matam	7,9	1 105	11,1	0,0	4,6	1,2	13,1	28,9	8,8	22,1	2,9	0,7	0,7	5,9	100,0	87
Kaffrine	27,5	912	49,7	0,0	0,3	0,6	4,6	6,5	24,4	8,7	0,4	0,2	0,0	4,5	100,0	251
Kédougou	30,7	234	64,0	0,5	0,7	0,0	6,9	5,3	11,8	6,5	0,3	0,0	0,0	3,9	100,0	72
Sédhiou	19,9	742	57,4	0,3	0,0	0,3	1,8	10,1	14,4	13,3	0,2	0,0	0,0	2,2	100,0	147
Quintile de bien-être économique																
Le plus bas	28,3	4 182	40,1	0,7	0,3	1,3	3,6	8,7	22,8	13,1	1,7	0,1	0,2	7,3	100,0	1 182
Second	19,3	4 216	31,3	0,3	1,7	1,4	5,3	15,6	19,8	16,3	2,2	0,0	0,0	6,1	100,0	816
Moyen	17,6	3 825	28,8	3,4	1,5	2,8	2,8	12,2	12,5	22,5	3,2	0,1	0,4	9,7	100,0	673
Quatrième	21,0	3 046	18,5	5,2	5,3	2,8	2,9	9,9	21,0	18,2	1,7	0,2	0,0	14,4	100,0	638
Le plus élevé	34,3	2 543	16,7	10,1	6,7	2,3	1,3	6,2	25,8	16,3	0,1	0,0	0,5	13,9	100,0	871
Ensemble	23,5	17 812	28,4	3,7	2,9	2,0	3,2	10,3	20,9	16,7	1,7	0,1	0,2	9,9	100,0	4 180
MOUSTIQUAIRES QUI NE SONT PAS DES MII ¹																
Ensemble	24,8	528	8,6	2,4	1,8	0,9	3,7	8,1	40,8	7,7	2,5	0,0	1,5	22,0	100,0	131
TOUTES LES MOUSTIQUAIRES																
Ensemble	23,5	18 340	27,8	3,7	2,8	2,0	3,2	10,2	21,5	16,4	1,7	0,1	0,3	10,3	100,0	4 311

¹ Une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) est une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire. Dans les enquêtes DHS et MIS précédentes, la MII correspondait à la MIILDA.

Tableau 12.9 Utilisation du Traitement Préventif Intermittent (TPIg) par les femmes au cours de la grossesse

Pourcentage de femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête qui, durant la grossesse qui a abouti à une naissance vivante ou à un mort-né, ont reçu une dose ou plus de SP/Fansidar, deux doses ou plus de SP/Fansidar et pourcentage en ayant reçu trois doses ou plus, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socioéconomique	Pourcentage ayant reçu une dose ou plus de SP/Fansidar	Pourcentage ayant reçu deux doses ou plus de SP/Fansidar	Pourcentage ayant reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	Effectif de femmes ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête
NAISSANCES VIVANTES				
Rang de naissance¹				
1	88,8	72,5	39,4	999
2–3	90,8	73,7	39,2	1 451
4–5	92,0	71,4	36,5	778
6+	90,9	66,4	31,5	545
Résidence				
Urbain	90,8	74,2	40,0	1 489
Rural	90,4	70,3	36,0	2 283
Région				
Dakar	90,3	78,8	44,6	748
Ziguinchor	89,9	79,9	55,5	111
Diourbel	95,8	81,7	43,2	412
Saint-Louis	90,6	72,2	39,2	275
Tambacounda	68,8	50,7	28,5	206
Kaolack	96,3	82,8	31,7	293
Thiès	92,6	62,9	23,5	494
Louga	93,3	70,7	43,2	225
Fatick	96,5	75,3	38,7	233
Kolda	90,8	67,3	39,8	198
Matam	82,2	60,1	39,8	164
Kaffrine	93,3	67,3	24,6	213
Kédougou	87,9	77,1	60,3	54

Tableau 12.9 Utilisation du Traitement Préventif Intermittent (TPIq) par les femmes au cours de la grossesse

Pourcentage de femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête qui, durant la grossesse qui a abouti à une naissance vivante ou à un mort-né, ont reçu une dose ou plus de SP/Fansidar, deux doses ou plus de SP/Fansidar et pourcentage en ayant reçu trois doses ou plus, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socioéconomique	Pourcentage ayant reçu une dose ou plus de SP/Fansidar	Pourcentage ayant reçu deux doses ou plus de SP/Fansidar	Pourcentage ayant reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	Effectif de femmes ayant eu une naissance vivante et/ou un mort-né au cours des 2 années ayant précédé l'enquête
Sédhiou	82,2	60,1	35,9	148
Niveau d'instruction				
Aucun	90,0	70,5	34,0	1 996
Primaire	93,2	74,8	40,0	736
Moyen/secondaire ou plus	89,7	72,4	42,7	1 040
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	86,0	64,4	32,4	876
Second	91,9	73,4	37,9	853
Moyen	90,1	71,9	34,9	746
Quatrième	94,8	76,5	42,1	623
Le plus élevé	91,4	75,2	42,7	674
Ensemble	90,6	71,9	37,6	3 772
MORT-NÉS				
Ensemble	92,2	62,6	40,6	65
NAISSANCES VIVANTES ET MORT-NÉS²				
Ensemble	90,6	71,6	37,4	3 819

¹ Le rang de naissance fait référence au rang de naissance parmi les naissances vivantes de l'enquête.

² Pour les femmes ayant eu une naissance vivante et un enfant mort-né dans les 2 années ayant précédé l'enquête, les données sont calculées sur la naissance la plus récente seulement.

Tableau 12.10 Prévalence, diagnostic et traitement précoce des enfants avec de la fièvre

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview; parmi ces enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre, pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés, pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés le jour même ou le jour suivant le début de la fièvre, pourcentage pour lesquels on a prélevé du sang au doigt ou au talon pour être testé et pourcentage ayant été diagnostiqué avec le paludisme par un prestataire de santé, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Enfants de moins de 5 ans		Enfants de moins de 5 ans avec de la fièvre				Effectif d'enfants
	Pourcentage ayant eu de la fièvre au cours des 2 semaines précédant l'interview	Effectif d'enfants	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés ¹	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés le jour même ou le jour suivant ¹	Pourcentage pour lesquels on a prélevé du sang au doigt ou au talon pour être testé	Pourcentage ayant été diagnostiqué avec le paludisme par un prestataire de santé	
Âge en mois							
<12	25,4	1 842	42,5	28,8	12,0	6,9	467
12–23	29,1	1 949	44,5	30,3	13,9	4,9	567
24–35	21,5	1 812	40,1	26,1	13,4	6,1	389
36–47	16,4	2 026	47,9	30,0	24,0	14,0	332
48–59	14,6	1 875	39,0	26,8	19,0	13,3	274
Sexe							
Masculin	21,7	4 864	43,9	29,3	17,0	7,6	1 054
Féminin	21,0	4 640	42,1	27,9	14,2	8,9	975
Résidence							
Urbain	25,1	3 762	48,4	34,7	17,1	7,7	945
Rural	18,9	5 743	38,3	23,3	14,5	8,7	1 085
Région							
Dakar	27,7	1 882	47,1	36,0	14,5	5,9	520
Ziguinchor	14,8	294	62,0	51,8	27,5	7,8	43
Diourbel	20,7	1 042	39,6	26,5	12,9	7,4	216
Saint-Louis	18,8	704	34,5	24,5	15,2	10,8	132
Tambacounda	14,8	514	28,1	20,7	15,7	3,1	76
Kaolack	23,4	784	56,5	25,6	29,0	18,6	183
Thiès	28,7	1 253	37,3	25,9	11,1	5,6	360
Louga	13,4	539	36,4	20,7	14,4	11,5	72
Fatick	19,9	614	34,9	21,5	12,8	4,3	122
Kolda	18,0	458	60,6	36,0	26,9	15,1	82
Matam	12,1	431	29,7	13,3	11,6	9,5	52

Tableau 12.10 Prévalence, diagnostic et traitement précoce des enfants avec de la fièvre

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview; parmi ces enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre, pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés, pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés le jour même ou le jour suivant le début de la fièvre, pourcentage pour lesquels on a prélevé du sang au doigt ou au talon pour être testé et pourcentage ayant été diagnostiqué avec le paludisme par un prestataire de santé, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Enfants de moins de 5 ans		Enfants de moins de 5 ans avec de la fièvre				
	Pourcentage ayant eu de la fièvre au cours des 2 semaines précédant l'interview	Effectif d'enfants	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés ¹	Pourcentage des conseils ou un traitement ont été recherchés le jour même ou le jour suivant ¹	Pourcentage pour lesquels on a prélevé du sang au doigt ou au talon pour être testé	Pourcentage ayant été diagnostiqué avec le paludisme par un prestataire de santé	Effectif d'enfants
Kaffrine	23,3	532	38,0	23,9	6,7	4,2	124
Kédougou	12,2	124	66,7	40,3	39,1	9,9	15
Sédhiou	8,9	334	62,7	39,9	32,9	27,8	30
Niveau d'instruction de la mère							
Aucun	20,2	5 356	35,7	22,2	12,2	8,0	1 084
Primaire	23,4	1 847	52,1	34,1	19,3	9,5	432
Moyen/secondaire ou plus	22,3	2 301	50,8	37,7	20,0	7,5	513
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	14,8	2 197	34,7	22,4	14,9	9,6	326
Second	19,4	2 111	40,1	23,8	13,9	8,9	408
Moyen	24,1	1 905	42,5	24,8	17,0	10,1	458
Quatrième	27,9	1 652	45,4	31,5	18,0	7,0	461
Le plus élevé	23,0	1 640	51,1	40,5	13,8	5,5	377
Ensemble	21,4	9 504	43,0	28,6	15,7	8,2	2 030

¹ Sont inclus les conseils ou traitements des sources suivantes : Secteur public, secteur médical privé, Secteur médical ONG et autres sources comme pharmacie/boutique/marché, agent communautaire. Amis/parents et vendeurs ambulants. Ne sont pas pris en compte ici les conseils ou traitements fournis par un praticien traditionnel.

Tableau 12.11 Source des conseils ou traitements pour les enfants ayant de la fièvre

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre au cours des 2 semaines ayant précédé l'interview pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés auprès de sources spécifiques ; parmi les enfants ayant eu de la fièvre dans les 2 dernières semaines avant l'interview et pour lesquels on a recherché des conseils ou un traitement, pourcentage pour lesquels les conseils ou le traitement ont été recherchés auprès de sources spécifiques, EDS-C Sénégal 2023

Source	Pourcentage pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés auprès de chacune des sources :	
	Parmi les enfants avec de la fièvre	Parmi les enfants avec de la fièvre pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés
Secteur public	33,2	75,1
Hôpital du gouvernement	5,7	12,9
Centre de santé du gouvernement	3,3	7,4
Poste de santé du gouvernement	21,3	48,2
Maternité rurale	0,1	0,2
Case de santé	0,5	1,2
Pharmacie communautaire	2,2	5,0
Agent de santé	0,1	0,2
Secteur médical privé (non-ONG)	2,8	6,2
Hôpital privé/Clinique privée	1,1	2,5
Cabinet médical privé	0,2	0,4
Clinique mobile	0,4	0,9
Agent de terrain	1,0	2,2
Autre secteur médical privé	0,1	0,3
Secteur médical privé (ONG)	0,0	0,1
Clinique ONG	0,0	0,1
Autre secteur médical ONG	0,0	0,0
Autre source	8,1	18,3
Pharmacie/boutique/marché	6,5	14,7
Praticien traditionnel	0,6	1,3
Agent communautaire	0,0	0,1
Amis/parents	0,9	2,1
Vendeur de médicaments ambulant	0,0	0,1
Autre	0,9	2,1
Effectif d'enfants	2 030	899

Note : Les conseils ou traitements pour les enfants avec de la fièvre peuvent avoir été recherchés auprès de plus d'une source.
ONG = Organisation non gouvernementale.

CONNAISSANCES, ATTITUDES ET COMPOTEMENTS FACE AU VIH ET AU SIDA

13

Principaux résultats

- **Connaissances des médicaments pour le traitement ou la prévention du VIH** : Environ trois femmes de 15-49 ans sur dix (30 %) et un peu plus du cinquième des hommes de 15-49 ans (23 %) ont déclaré avoir entendu parler des ARV qui traitent le VIH. Plus de la moitié des femmes (54 %) et plus du tiers des hommes (36 %) savent que le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant (TME) peut être réduit par la prise de certains médicaments par la mère.
- **Discriminations à l'égard des personnes vivant avec le VIH** : 59 % des femmes et 65 % des hommes auraient des attitudes discriminatoires envers les personnes vivant avec le VIH.
- **Partenaires sexuels multiples et rapports sexuels à haut risque au cours des 12 derniers mois** : Parmi les femmes et les hommes âgés de 15-49 ans, respectivement 1 % et 6 % ont eu deux partenaires sexuels ou plus au cours des douze derniers mois. Par ailleurs, 2 % des femmes et 10 % des hommes ont eu des rapports sexuels avec un partenaire non régulier durant la même période.
- **Connaissance des moyens de prévention du VIH chez les jeunes de 15-24 ans** : Seulement 17 % des femmes et 17 % des hommes connaissent les moyens de prévention du VIH.
- **Test de dépistage du VIH chez les jeunes de 15-24 ans** : La proportion de jeunes femmes (7 %) et hommes (1 %) ayant effectué un test de dépistage du VIH au cours des douze derniers mois demeurent faibles.

13.1 CONNAISSANCE COMPLÈTE DU VIH ET ATTITUDES VIS À VIS DES MÉDICAMENTS DE TRAITEMENT OU DE PREVENTION

Les médicaments antirétroviraux (ARV) sont des produits efficaces pour lutter contre la transmission du VIH. La mise sous ARV des personnes vivant avec le VIH permet de les garder en bonne santé en évitant ainsi l'évolution vers le stade SIDA. En prenant régulièrement les ARV, elles auront une charge virale indétectable, réduisant ainsi les risques de transmission. Les femmes vivant avec le VIH qui prennent des ARV pendant la grossesse ou l'allaitement diminuent le risque de transmettre le virus à leurs enfants. De plus, les personnes séronégatives peuvent prendre des ARV pour diminuer le risque de contracter le VIH. Il s'agit là de ce que l'on appelle la prophylaxie préexposition (PrEP). La connaissance de ces mesures de traitement et de prévention permet d'adopter des attitudes positives qui contribueront à l'utilisation de ces dernières.

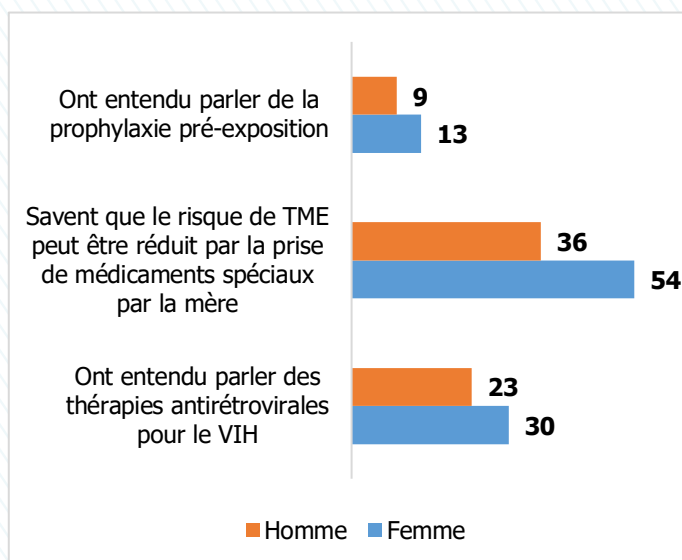
Au Sénégal, 91 % des femmes et 92 % des hommes ont déclaré avoir entendu parler du VIH/sida. Ce qui montre un niveau de connaissance global élevé (**Tableau 13.1**).

Trois femmes de 15-49 ans sur dix (30 %) et un peu plus du cinquième des hommes de 15-49 ans (23 %) ont déclaré avoir entendu parler des ARV qui traitent le VIH. En outre, plus de la moitié des femmes (54 %) et plus du tiers des hommes (36 %) savent que le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant (TME) peut être réduit par la prise de médicaments spéciaux par la mère (**Tableau 13.2**).

Par contre, la PrEP qui est un nouveau moyen de prévention demeure moins connue aussi bien chez les femmes (13 %) que chez les hommes (9 %). Toutefois, parmi ceux qui en ont entendu parler, plus de trois femmes sur cinq (62 %) et 63 % des hommes approuvent son utilisation pour prévenir l'infection par le VIH. (**Tableau 13.2** et **Graphique 13.1**).

Graphique 13.1 Connaissance des traitements du VIH et des médicaments pour prévenir la transmission du VIH

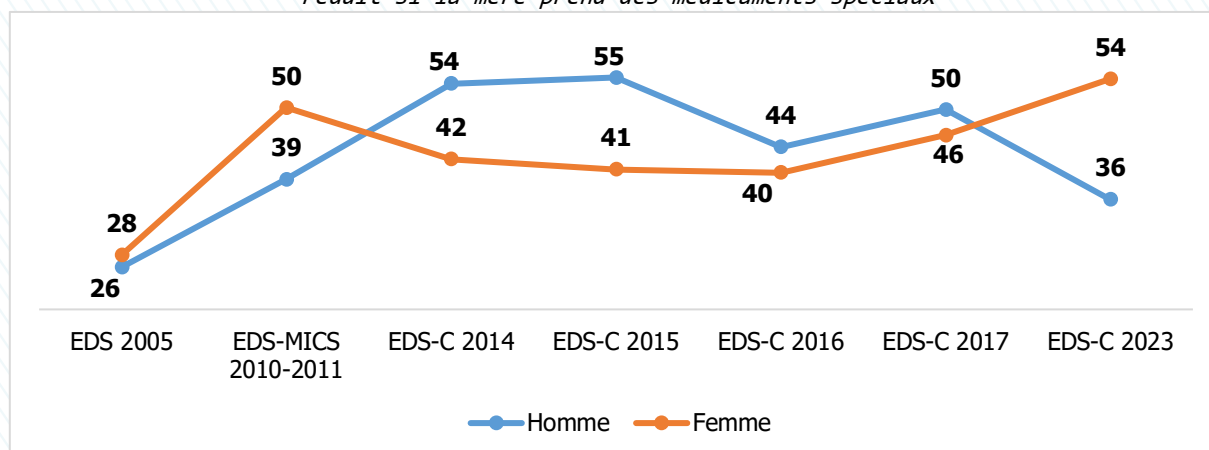
Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui :



Tendances : La proportion de femmes et d'hommes connaissant le rôle des médicaments spéciaux dans la réduction du risque de TME du VIH a globalement augmenté entre 2005 et 2023. Elle est passée de 28 % à 54 % chez les femmes et de 26 % à 36 % chez les hommes (**Graphique 13.2**). Toutefois, cette tendance à la hausse n'a pas été régulière durant cette période. En effet, une baisse a été observée chez les femmes entre 2010-2011 et 2016, la proportion passant de 50 % à 40 % avant de reprendre une tendance haussière jusqu'en 2023. Par contre, chez les hommes, une diminution continue s'est amorcée à partir de 2015, avec une chute de 55 % à 36 % en 2023. En outre, une analyse plus détaillée des résultats des différentes enquêtes révèle qu'entre 2005-2011 et 2023, cette proportion est généralement plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Cette tendance s'est inversée en faveur des hommes entre 2014 et 2017.

Graphique 13.2 Connaissance de la Transmission de la Mère à l'Enfant (TME)

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui savent que le risque de TME peut être réduit si la mère prend des médicaments spéciaux



Variation par caractéristique

- Quel que soit le groupe d'âge, plus de huit femmes et hommes sur dix ont entendu parler du VIH ou SIDA. Toutefois, la proportion de ceux ayant une connaissance complète du VIH est plus faible à 15-19 ans que dans les autres tranches d'âge (respectivement 87 % et 82 %) (**Tableau 13.1**).
- La proportion de femmes et d'hommes qui ont une connaissance du VIH augmente à mesure que le niveau d'instruction et le quintile de bien-être économique augmentent (**Tableau 13.1**).
- La connaissance des moyens de prévention du VIH, qu'il s'agisse des ARV, de la PTME ou de la PrEP, est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Par exemple, en milieu urbain, 35 % des femmes et 26 % des hommes connaissent les ARV, contre respectivement 26 % et 19 % en milieu rural (**Tableau 13.2**).
- De même, les proportions de femmes qui approuvent l'utilisation de la PrEP sont légèrement plus élevées en milieu rural (62 %) qu'en milieu urbain (61 %). Chez les hommes, l'écart est plus important avec 61 % en milieu urbain contre 65 % en milieu rural (**Tableau 13.2**).
- Les proportions de femmes et d'hommes connaissant les divers moyens de prévention du VIH augmentent avec le niveau d'instruction. En effet, la proportion des femmes qui ont entendu parler des ARV passe de 24 % parmi celles sans niveau d'instruction à 38 % parmi celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus. Concernant la connaissance de la PrEP, elle passe respectivement de 11 % à 18 % chez les femmes. La même tendance est observée chez les hommes (**Tableau 13.2**).

13.2 ATTITUDES DISCRIMINATOIRES ENVERS LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (PVVIH)

La stigmatisation et la discrimination peuvent avoir un effet négatif sur la volonté des PVVIH à se faire dépister et à adhérer au traitement antirétroviral (TARV). Ainsi, la réduction de la stigmatisation et de la discrimination au sein des PVVIH est importante pour les programmes de prévention et de contrôle du VIH.

Attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH

Deux questions posées aux femmes et aux hommes visent à évaluer les attitudes discriminatoires envers les personnes vivant avec le VIH. Les personnes interrogées ayant des attitudes discriminatoires envers les personnes vivant avec le VIH sont celles qui déclarent ne pas acheter des légumes frais à un commerçant ou à un vendeur si elles savent que cette personne est séropositive, ou encore que les enfants vivant avec le VIH ne devraient pas être autorisés à aller à l'école avec les enfants qui n'ont pas le VIH.

Échantillon : Femmes et hommes de 15-49 ans qui ont entendu parler du VIH ou du SIDA

Les résultats du **tableau 13.3** montrent que 59 % des femmes et 65 % des hommes, parmi ceux ayant entendu parler du VIH ou du sida, manifesteraient des attitudes discriminatoires envers les personnes vivant avec le VIH. Plus de la moitié des femmes (54 %) ont déclaré qu'elles n'achèteraient pas de légumes frais à un commerçant ayant le VIH, contre 60 % des hommes.

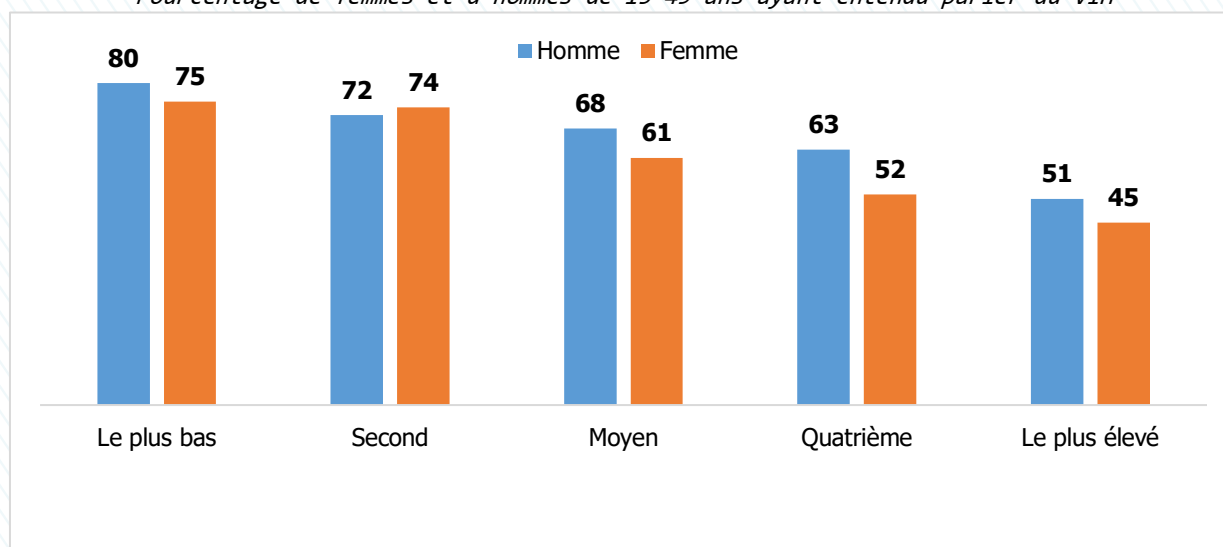
Par ailleurs, près de la moitié des femmes (47 %) estiment que les enfants vivant avec le VIH ne devraient pas fréquenter la même école que les enfants séronégatifs. Cette opinion est partagée par 52 % des hommes.

Variation par caractéristique

- La proportion de personnes qui auraient des comportements discriminatoires à l'égard des PVVIH est plus élevée chez celles âgées de 15-19 ans, quel que soit le sexe : 65 % chez les femmes et 77 % chez les hommes.
- Plus de la moitié des femmes (55 %) et plus des deux tiers des hommes (70 %), célibataires n'ayant jamais eu de rapports sexuels, adopteraient des comportements plus discriminatoires envers les personnes vivant avec le VIH, comparativement à ceux ayant déjà eu des rapports sexuels chez qui ces proportions sont légèrement plus faibles (respectivement 50 % et 63 %).
- Les comportements discriminatoires sont plus fréquents en milieu rural qu'en milieu urbain, tant chez les femmes (69 % contre 50 %) que chez les hommes (74 % contre 58 %).
- Les régions de Kédougou (80 %), Louga (77 %) et Tambacounda (76 %) enregistrent les plus fortes proportions de femmes ayant manifesté des attitudes discriminatoires envers les PVVIH, tandis que la région de Dakar enregistre la proportion la plus faible (46 %). Chez les hommes, la région de Kaffrine se distingue par un niveau particulièrement élevé (91 %), contre seulement 38 % dans la région de Sédhiou.
- La proportion de femmes et d'hommes ayant adopté des comportements discriminatoires diminue avec le niveau d'instruction. Elle passe de 71 % parmi les femmes sans instruction à 45 % parmi celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus. Chez les hommes, cette proportion varie de 79 % à 53 % entre les mêmes catégories.
- Plus le quintile de bien-être économique du ménage augmente, plus les attitudes discriminatoires envers les PVVIH diminuent. Chez les hommes, la proportion varie de 80 % dans le quintile le plus bas à 51 % dans le quintile le plus élevé, et chez les femmes de 75 % à 45 % (**Graphique 13.3**).

Graphique 13.3 Attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH, par quintile de bien-être

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans ayant entendu parler du VIH



Note : Les enquêtés ayant des attitudes discriminatoires envers les personnes vivant avec le VIH sont ceux/celles qui déclarent que les enfants vivant avec le VIH ne devraient pas être autorisés à aller à l'école avec les enfants séronégatifs ou qu'ils/elles n'achèteraient pas des légumes frais à un commerçant ou un vendeur séropositif.

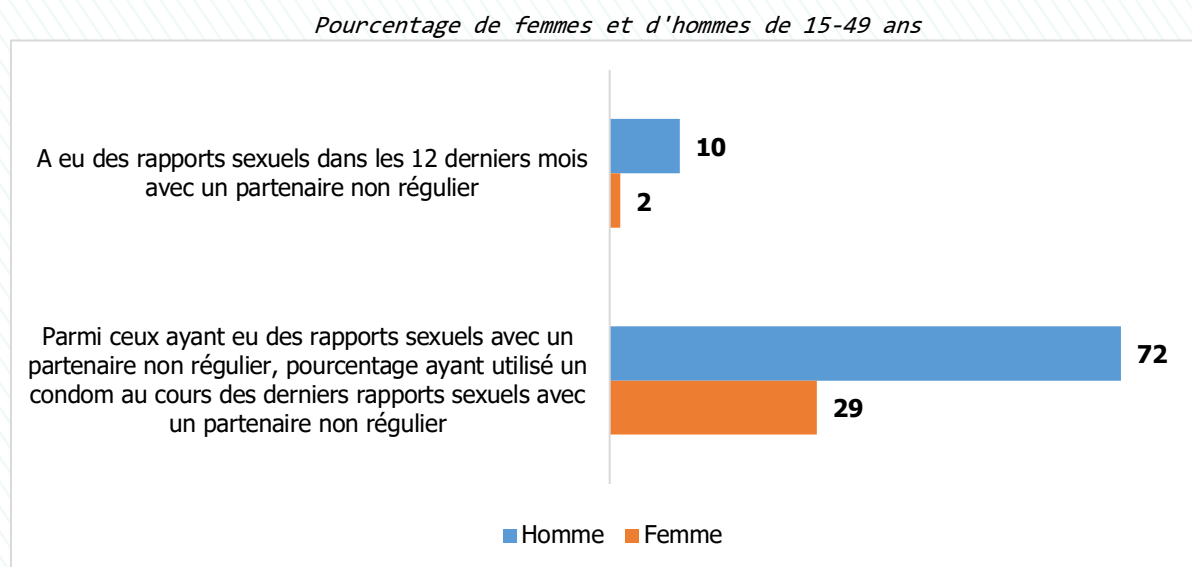
13.3 MULTIPLICITÉ DE PARTENAIRES SEXUELS

Le multipartenariat sexuel accroît le risque d'IST et d'infection à VIH. Pour évaluer le risque de contracter le VIH, des questions sur le nombre de partenaires sexuels au cours des douze derniers mois ayant précédé l'enquête et sur l'utilisation du condom au cours du dernier rapport sexuels à risque ont été posées, lors de l'EDS-Continue de 2023.

Dans l'ensemble, environ 1 % des femmes de 15-49 ans ont déclaré avoir eu deux partenaires sexuels ou plus durant la période de référence, dont 14 % ont indiqué avoir utilisé un condom lors du dernier rapport sexuel. Par ailleurs, la proportion de femmes ayant eu des rapports sexuels ni avec leur mari ni avec le partenaire avec qui elles vivaient, au cours des douze derniers mois, bien que légèrement plus élevée, reste faible (2 %). Parmi ces dernières, 29 % ont déclaré avoir utilisé un préservatif (**Tableau 13.3.1** et **Graphique 13.4**).

Chez les hommes de 15-49 ans, 6 % ont affirmé avoir eu deux partenaires sexuels ou plus au cours des douze derniers mois, tandis que 10 % ont eu des rapports sexuels ni avec leur épouse ni avec la partenaire avec qui ils vivaient. Parmi ceux ayant eu des rapports sexuels avec deux partenaires sexuels ou plus, 30 % ont utilisé un condom lors du dernier rapport sexuel. En revanche, parmi les hommes ayant eu des rapports sexuels avec un partenaire autre que le conjoint ou le partenaire habituel, 72 % ont déclaré avoir utilisé un préservatif (**Tableau 13.3.2** et **Graphique 13.4**).

Graphique 13.4 Rapports sexuels et utilisation du condom avec un partenaire non régulier



Variation par caractéristique

- Chez les femmes, les rapports sexuels avec un partenaire non régulier sont plus fréquents dans la tranche d'âge 25-29 ans (3 %), contre des proportions, variant entre 1 % et 2 % dans les autres groupes d'âge (**Tableau 13.3.1**).

- Chez les femmes comme chez les hommes, les rapports sexuels avec un partenaire non régulier au cours des douze derniers mois sont plus fréquents en milieu urbain (2 % pour les femmes et 12 % pour les hommes) qu'en milieu rural (1 % pour les femmes et 8 % pour les hommes) (**Tableaux 13.3.1 et 13.3.2**).
- Au niveau régional, la proportion de femmes ayant eu, au cours des douze derniers mois, des rapports sexuels avec un partenaire non régulier est plus élevée à Ziguinchor (9 %). Chez les hommes, les régions de Ziguinchor (27 %) et Kédougou (21 %) enregistrent les plus fortes proportions (**Tableaux 13.3.1 et 13.3.2**).
- L'utilisation du condom parmi les femmes et les hommes ayant eu des rapports sexuels avec un partenaire non régulier est plus fréquente en milieu urbain (respectivement 34 % et 78 %) qu'en milieu rural (21 % et 62 %) (**Tableaux 13.3.1 et 13.3.2**).
- Chez les femmes, cette proportion varie avec le niveau d'instruction et le quintile de bien-être économique. En effet, elle passe de 23 % parmi celles sans instruction à 34 % parmi celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus. De plus, le niveau d'utilisation du condom augmente du quintile le plus bas (15 %) au quintile le plus élevé, (52 %) (**Tableau 13.3.1**).

13.4 COUVERTURE DES SERVICES DE DÉPISTAGE DU VIH

Les programmes de dépistage du VIH permettent de diagnostiquer les personnes vivant avec le VIH pour qu'elles puissent être orientées vers des soins et accéder au traitement antirétroviral (TARV). La connaissance du statut sérologique permet aux personnes séronégatives de réduire le risque de contracter le VIH et de rester négative.

13.4.1 Dépistage du VIH chez les femmes enceintes

Globalement, plus de deux femmes sur cinq (43 %) ayant eu une naissance au cours des deux années précédant l'enquête, ont effectué un test du VIH au cours d'une visite prénatale ou d'un accouchement et ont déclaré avoir reçu les résultats. Parmi elles, seules 5 % n'ont pas reçu leur résultat (**Tableau 13.5**).

Variation par caractéristique

- Parmi les femmes qui ont eu une naissance durant les deux années précédant l'enquête, la proportion de celles ayant effectué un test du VIH pendant une visite prénatale ou pendant l'accouchement et qui ont reçu les résultats est plus élevée en milieu urbain (56 %) qu'en milieu rural (35 %).
- Cette proportion est plus faible dans les régions de Tambacounda (15 %) et Matam (22 %) et plus élevée dans les régions Dakar (58 %), Ziguinchor (58 %) et Kaolack (57 %).
- La proportion de femmes qui ont eu une naissance durant les deux années précédant l'enquête, ayant effectué un test de dépistage du VIH au cours des visites prénatales ou à l'accouchement et ayant reçu les résultats augmente avec le niveau d'instruction et le quintile de bien-être économique. Cette proportion passe de 35 % chez celles sans instruction à 59 % chez celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus. Par ailleurs, du quintile le plus bas au quintile le plus élevé, elle varie de 25 % à 65 %.

13.4.2 Test de dépistage du VIH antérieur

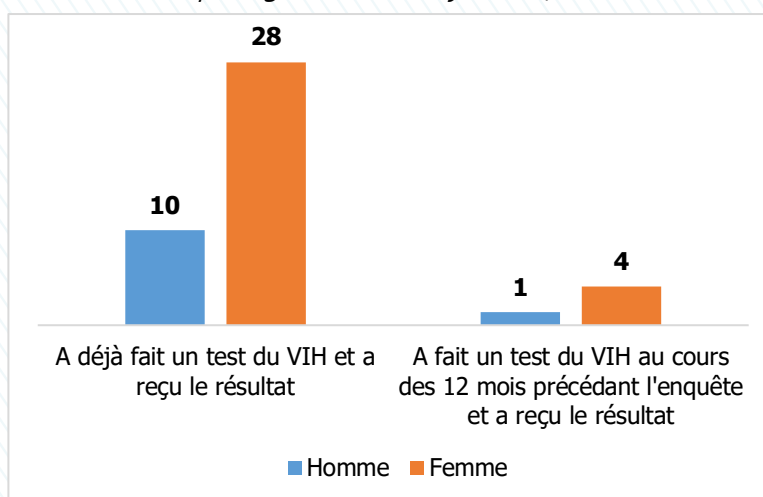
Au cours de l'EDS-Continue de 2023, des questions ont été posées aux enquêtés pour savoir s'ils avaient déjà effectué ou non un test de dépistage du VIH et s'ils avaient reçu, ou non, les résultats de leur test.

Les résultats montrent que la proportion de femmes de 15-49 ans, ayant déjà effectué un test VIH et reçu le résultat, est plus élevée que celle observée chez les hommes (28 % contre 10 %). (**Tableaux 13.6.1 et 13.6.2**, et **Graphique 13.5**). De même, la proportion de femmes ayant reçu le résultat du dernier test effectué au cours des douze derniers mois dépasse celle des hommes (4 % contre 1 %).

Toutefois, il convient de souligner que les femmes sont globalement plus nombreuses que les hommes à avoir effectué au moins un test de dépistage du VIH au cours de leur vie (31 % contre 1 %) (**Tableau 13.7**). Par ailleurs, près de sept femmes sur dix (69 %) et près de neuf hommes sur dix (89) âgés de 15-49 ans n'ont jamais été testés.

Graphique 13.5 Test du VIH

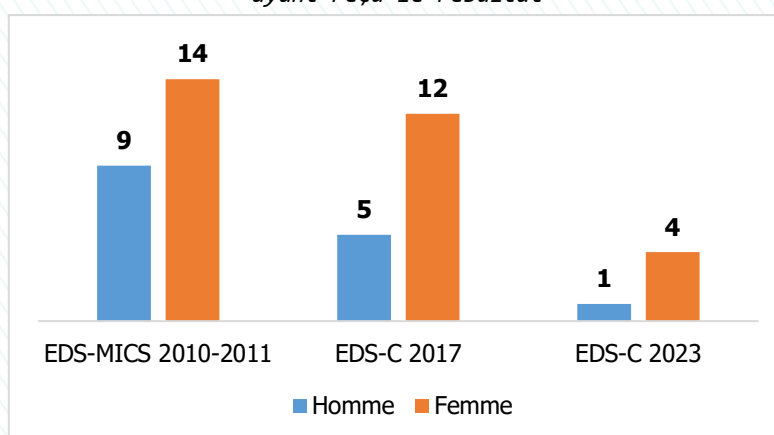
Pourcentage d'hommes et de femmes âgés ayant effectué le test de dépistage du VIH et ayant reçu les résultats



Tendances : Entre 2010 et 2023, la proportion des femmes et des hommes de 15-49 ans ayant fait un test au cours des douze derniers mois et ayant reçu le résultat a baissé, passant respectivement de 14 % à 4 % et de 9 % à 1 %. Par ailleurs, il est à noter que la proportion d'hommes dépistés est inférieure à celle des femmes durant toute la période. (**Graphique 13.6**).

Graphique 13.6 Test du VIH récent : tendances

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans ayant fait un test du VIH dans l'année précédant l'enquête et ayant reçu le résultat



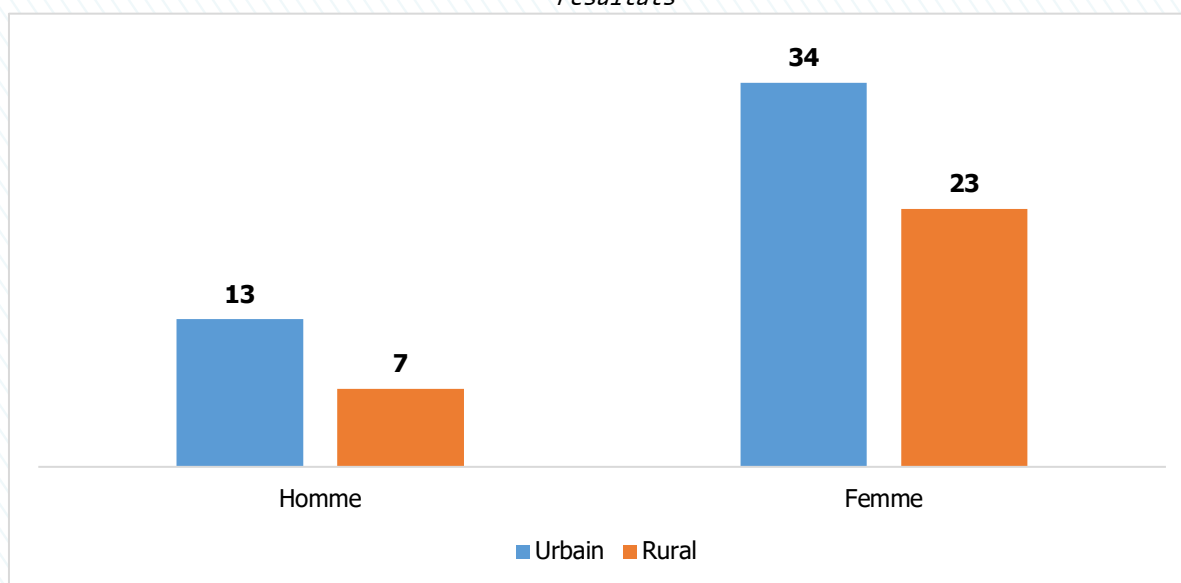
Variations par caractéristique

- C'est parmi les femmes et les hommes de 15-19 ans que l'on note les proportions les plus faibles de ceux ayant déjà fait le test du VIH et reçu le résultat (respectivement 5 % et 1 %). De même, dans ce groupe d'âges, seulement 2 % des femmes et 0,1 % des hommes ont reçu le résultat du dernier test effectué au cours des douze derniers mois (**Tableaux 13.6.1 et 13.6.2**).

- La proportion d'hommes ayant reçu le résultat du dernier test est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (13 % contre 7 %). Chez les femmes, cette proportion est respectivement de 34 % contre 23 % (**Graphique 13.7**).
- La proportion de femmes ayant reçu le résultat du dernier test de dépistage varie de 14 % dans les régions de Tambacounda et Matam à 39 % dans la région de Kaolack. Chez les hommes, elle passe de 3 % dans la région de Kaffrine à 22 % dans celle de Kédougou (**Tableaux 13.6.1 et 13.6.2**).
- La proportion d'hommes qui disposent du résultat du dernier test varie de 4 % parmi ceux sans niveau d'instruction à 16 % parmi ceux ayant le niveau moyen, secondaire ou plus (**Tableau 13.6.2**).
- Le fait d'avoir effectué un test VIH et de disposer du résultat du dernier test augmentent avec l'élévation du quintile de bien-être économique. Chez les femmes, la proportion varie de 18 % dans le quintile le plus bas à 36 % dans le quintile le plus élevé, et chez les hommes de 6 % à 15 % (**Tableaux 13.6.1 et 13.6.2**).

Graphique 13.7 Test du VIH par milieu de résidence

Pourcentage d'hommes et de femmes de 15-49ans ayant fait un test du VIH et ayant reçu les résultats



Connaissance des autotests et couverture

Le Tableau 13.8 présente les pourcentages de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui ont entendu parler des autotests pour le dépistage du VIH et les pourcentages de ceux qui l'ont déjà utilisé. Parmi les femmes de 15-49 ans, 6 % ont déclaré connaître les autotests, tandis que seulement 1 % en ont déjà jamais utilisé un. Chez les hommes du même groupe d'âge, ces proportions sont respectivement de 6 % et 0,1 %.

Variations par caractéristique

- Les femmes et les hommes âgés de 15-19 ans sont ceux qui connaissent les moins les autotests du VIH, avec des proportions respectives de 4 % et 2%, nettement inférieures à celles observées dans les autres groupes d'âges.
- Le niveau de connaissance des autotests est légèrement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural aussi bien chez les femmes (7 % contre 6 %) que chez les hommes (7 % contre 4 %).
- La connaissance des autotests de dépistage du VIH varie selon le niveau d'instruction. Elle est de 5 % chez les femmes sans instruction, contre 8 % chez celles ayant un niveau moyen secondaire ou plus. Chez les hommes, cette proportion passe de 2 % à 10 % entre les mêmes catégories.
- La variation de la connaissance des autotests est plus marquée chez les hommes, passant de 2% dans le quintile le plus bas à 10 % dans le quintile le plus élevé.

13.6 CIRCONCISION

Circoncision traditionnelle

Une entaille, une ablation partielle ou complète du prépuce par un praticien traditionnel, un membre de la famille ou un ami pour des motifs religieux, de santé ou culturels. Elle peut être pratiquée à tout âge.

Circoncision médicale

Ablation complète du prépuce exécutée par un professionnel de santé. Elle peut être pratiquée à tout âge.

Échantillon : Hommes de 15-49 ans

Tous les hommes ont été interrogés sur leur statut de circoncision. Ceux ayant répondu affirmativement ont été ensuite questionnés sur le type de circoncision (traditionnel ou médical) ainsi que sur l'âge auquel chaque intervention a eu lieu. Dans certains contextes, la circoncision traditionnelle peut laisser suffisamment de prépuce intact pour qu'il soit possible d'effectuer une circoncision médicale par la suite. Il est donc possible qu'un homme ait subi à la fois une circoncision traditionnelle et une circoncision médicale.

Le **tableau 13.9** présente les pourcentages d'hommes de 15-49 ans qui ont déclaré être circoncis, par type de circoncision, selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Dans l'ensemble, la quasi-totalité des hommes sont circoncis traditionnellement ou médicalement (99 %) et dans la majorité des cas, ils ont été circoncis médicalement (76 %). Cependant, un peu plus du cinquième des hommes ont été circoncis traditionnellement (22 %) et moins d'un pourcent (1 %) ont bénéficié des deux types de circoncision.

Tendances : Depuis 2005, la proportion d'hommes circoncis est restée pratiquement stable passant de 98 % à 99 % en 2023.

Variations par caractéristique

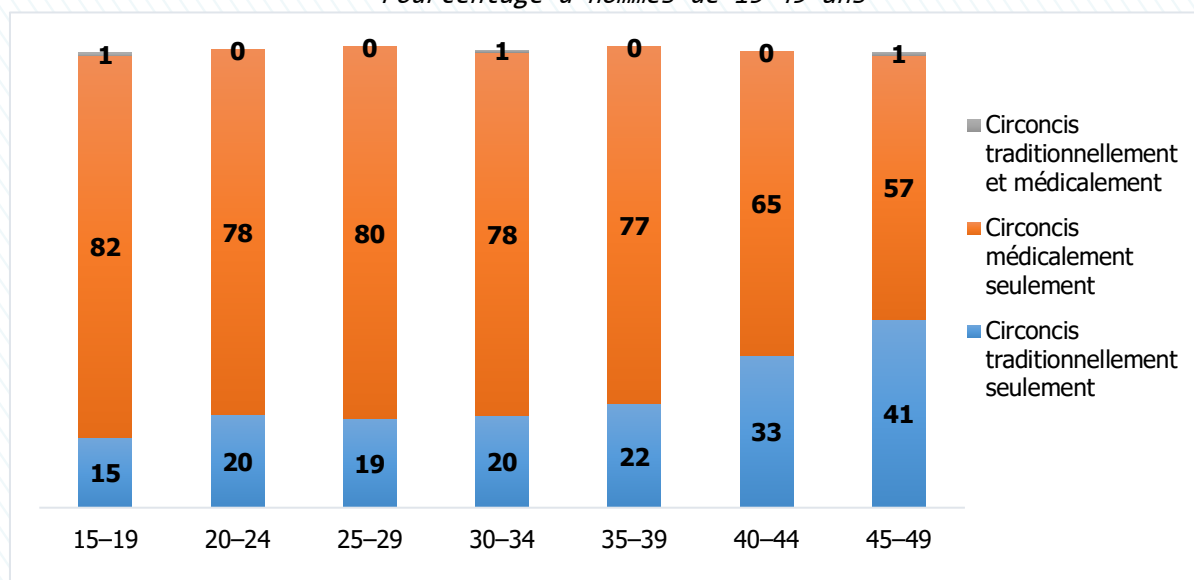
- Une évolution générationnelle est observée concernant le type de praticien ayant réalisé la circoncision. La proportion d'hommes ayant été circoncis par un personnel de santé augmente des générations les plus âgées aux plus jeunes, passant de 57 % chez les 45-49 ans à 80 % chez les 25-29 ans, puis à 82 % chez les 15-19 ans. Inversement, la circoncision pratiquée par un praticien

traditionnel diminue, passant de 41 % chez les 45-49 ans à 20 % chez les 20-24 ans, et à 15 % chez les 15-19 ans (**Graphique 13.8**). Cette tendance traduit une médicalisation de la pratique de la circoncision.

- La proportion d'hommes circoncis médicalement seulement varie de 87 % chez les Soninkés à 62 % chez les Mandingues. Concernant la circoncision traditionnelle, les proportions les plus faibles sont enregistrées chez les Soninkés et les Wolofs (13 % chacun).
- La circoncision traditionnelle uniquement est plus fréquemment pratiquée en milieu rural qu'en milieu urbain (31 % contre 14 %). A l'opposé, la proportion d'hommes circoncis uniquement par un personnel de santé est plus élevée en milieu urbain (85 %) qu'en milieu rural (66 %). Cette proportion varie selon la région, allant de 91 % à Saint-Louis à 28 % à Sédhiou.
- Par ailleurs, la proportion d'hommes circoncis médicalement seulement augmente avec le niveau de bien-être économique du ménage, passant de 54 % parmi ceux du quintile le plus bas à 90 % chez ceux du quintile le plus élevé.

Graphique 13.8 Circoncision par groupe d'âges et par statut

Pourcentage d'hommes de 15-49 ans



13.7 DÉCLARATION VOLONTAIRE DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Infections sexuellement transmissibles (IST) et symptômes

On a demandé aux enquêtés ayant déjà eu des rapports sexuels s'ils/ elles avaient eu une IST ou des symptômes d'une IST (un écoulement anormal et malodorant du vagin/pénis ou une plaie ou un ulcère génital) au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Échantillon : Femmes et hommes de 15-49 ans ayant déjà eu des rapports sexuels

Parmi les femmes de 15-49 ans ayant déjà eu des rapports sexuels, 20 % ont déclaré avoir eu une infection sexuellement transmissible (IST) ou des symptômes apparentés tels que des pertes génitales anormales ou malodorantes, ou encore une plaie ou un ulcère génital, au cours des douze mois précédant l'interview (**Tableau 13.10**). Chez les hommes du même groupe d'âge, cette proportion est de 7 %.

Variations par caractéristique

- Quel que soit le sexe, les proportions de personnes sexuellement actives ayant déclaré avoir eu une IST ou des symptômes apparentés varient selon le groupe d'âges. Chez les femmes comme chez les hommes, la tranche des 15-19 constitue la moins touchée, avec respectivement 15 % et 4 %. Les femmes âgées de 25-49 ans sont les plus touchées (23 %), tandis que chez les hommes, ce sont les 25-29 ans et les 30-39 ans qui présentent les proportions les plus élevées (7 % chacun). En outre, dans tous les groupes d'âges, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir déclaré une IST ou des symptômes apparentés.
- Les proportions de femmes et d'hommes ayant déclaré avoir eu une IST ou des symptômes associés, durant les douze derniers mois, sont plus élevées parmi les célibataires que les autres (respectivement 24 % et 8 %).
- Chez les femmes, la proportion de cas rapportés est plus élevée dans les régions de Dakar et Kaolack (26 % chacune) que dans les autres régions. En revanche, chez les hommes, la région de Matam (20 %) affiche la proportion la plus importante. Par ailleurs, quel que soit le sexe, la région de Tambacounda enregistre les proportions les plus faibles (6 % chez les femmes et 1 % chez les hommes).
- Aussi bien chez les femmes que chez les hommes, la prévalence auto déclarée des IST ou des symptômes associés tend à augmenter avec le niveau d'instruction. Elle passe de 17 % parmi les femmes sans instruction à 25 % parmi celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus, et de 6 % à 7 % chez les hommes appartenant aux mêmes catégories.
- Les variations selon le niveau de bien-être du ménage sont plus marquées chez les femmes, avec des proportions passant de 13 % dans le quintile le plus bas à 26 % dans le quintile le plus élevé.

13.8 CONNAISSANCE ET COMPORTEMENTS DES JEUNES FACE AU VIH ET AU SIDA

Cette section traite des connaissances relatives au VIH chez les jeunes de 15-24 ans et évalue également dans quelle mesure les jeunes ont des comportements susceptibles de les exposer au risque de contracter le VIH.

13.8.1 Connaissance de la prévention du VIH

Connaissance concernant la prévention du VIH

La connaissance signifie ici: savoir que l'utilisation régulière de condoms lors des rapports sexuels et avoir un seul partenaire fidèle non infecté peuvent réduire les risques de contracter le VIH et savoir qu'une personne qui semble être en bonne santé peut cependant avoir le VIH, et rejeter deux principales idées fausses concernant la transmission du VIH, à savoir que le VIH peut être transmis par une piqûre de moustique et qu'une personne peut être infectée en partageant des repas avec une personne séropositive.

Échantillon : Femmes et hommes de 15-24 ans

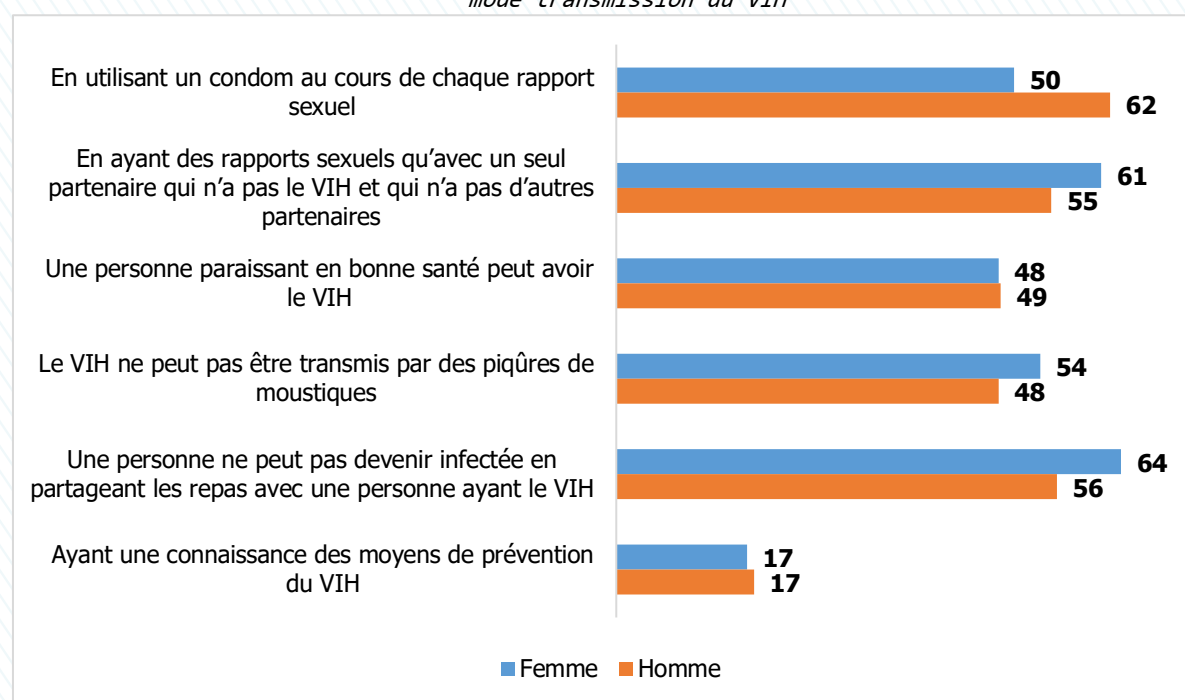
La connaissance des moyens de transmission du VIH reste essentielle. Elle permet aux personnes d'éviter l'infection par le VIH, en particulier parmi les jeunes. Durant l'adolescence, les jeunes sont souvent plus exposés au risque à cause de relations de plus courte durée avec une multiplicité de partenaires ou encore parce qu'ils sont plus susceptibles d'adopter d'autres comportements à risque.

Au Sénégal, 17 % des femmes et 17 % des hommes de 15-24 ans connaissent les moyens de prévention du VIH (**Tableaux 13.11.1 et 13.11.2**). En d'autres termes, de façon plus spécifique, ils savent que l'utilisation régulière de condoms au cours de chaque rapport sexuel et la limitation des rapports sexuels à un seul partenaire séronégatif et n'ayant pas d'autres partenaires peuvent réduire les risques de contracter le VIH. Ils sont également conscients qu'une personne paraissant en bonne santé peut néanmoins avoir le VIH et qui rejettent les deux conceptions erronées sur la transmission du VIH selon lesquelles le VIH peut être transmis par des piqûres de moustiques et en partageant le repas d'une personne ayant le VIH.

Il ressort du **Graphique 13.9** que, chez les hommes, le moyen de prévention le plus connu est l'utilisation du condom à chaque rapport sexuel (62 %), tandis que chez les femmes, la proportion la plus élevée est enregistrée chez celles qui savent qu'une personne ne peut pas contracter le VIH en partageant les repas avec une personne infectée (64 %).

Graphique 13.9 Connaissances des moyens de prévention du VIH parmi les jeunes

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-24 ans ayant connaissance des moyens de prévention et mode transmission du VIH



Variations par caractéristique

- La connaissance des moyens de prévention est plus faible chez les femmes et les hommes de 15-24 ans en union (respectivement 12 % et 13 %). À l'opposé, les célibataires ayant déjà eu de rapports sexuels présentent une meilleure connaissance (24 % chez les femmes et 25 % chez les hommes) (**Tableaux 13.11.1 et 13.11.2**).
- La proportion de jeunes femmes de 15-24 ans qui connaissent les moyens de prévention du VIH est plus élevée en milieu urbain (22 %) qu'en milieu rural (12 %). La même tendance est observée chez les hommes (22 % contre 12 %) (**Tableaux 13.11.1 et 13.11.2**).
- Parmi les jeunes femmes, la proportion de celles qui connaissent les moyens de prévention est plus importante dans la région de Dakar (28 %) et plus faible à Tambacounda (2 %). Chez les

jeunes hommes, la région de Sédhiou enregistre la plus faible proportion (2 %), tandis que Dakar présente la plus élevée (29 %) (**Tableaux 13.11.1 et 13.11.2**).

- La proportion de jeunes femmes de 15–24 ans ayant une connaissance des moyens de prévention du VIH augmente avec le niveau d’instruction, passant de 7 % parmi celles sans instruction à 24 % parmi celles ayant un niveau moyen, secondaire ou plus (**Tableau 13.11.1**).
- Le niveau de connaissance des moyens de prévention des IST chez les jeunes de 15-24 ans augmente avec le niveau de bien-être économique du ménage. Il passe de 9 % à 25 % chez les jeunes femmes, et de 7 % à 30 % chez les jeunes hommes, entre les quintiles le plus bas et le plus élevé (**Tableaux 13.11.1 et 13.11.2**).

13.8.2 Premier rapport sexuel

Les jeunes qui ont des rapports sexuels à un âge précoce courent généralement davantage de risques de grossesse ou de contracter une IST que ceux ayant des rapports sexuels plus tardifs. L’utilisation systématique de préservatifs contribue à réduire ces risques.

Parmi les femmes de 15-24 ans, 6 % ont eu des rapports sexuels avant l’âge de 15 ans, et parmi celles de 18–24 ans, 30 % ont eu des rapports sexuels avant l’âge de 18 ans. En 2023, la proportion de jeunes femmes de 15-24 ans ayant eu des rapports sexuels avant 15 ans (6%) est trois fois plus élevée que celle des hommes du même groupe d’âge (2 %). Cette tendance se confirme chez les 18-24 ans (30 % contre 11 %). (**Tableau 13.12**).

Tendances : Entre 2017-2023, la proportion de jeunes de 15-24 ans ayant eu des rapports sexuels avant les âges de 15 et 18 ans a globalement diminué, tant chez les femmes que chez les hommes. En effet, la proportion de jeunes femmes ayant eu des rapports sexuels avant l’âge de 15 ans est passée de 8 % en 2017 à 6 % en 2023, alors que chez les jeunes hommes, elle a diminué de 4 % à 2 %. En ce qui concerne les rapports sexuels avant 18 ans parmi les 18–24 ans, une tendance similaire à la baisse est observée : la proportion est passée de 32 % à 30 % chez les jeunes femmes, et de 17 % à 11 % chez les jeunes hommes, sur la même période.

Variations par caractéristique

- La proportion de jeunes femmes de 15-24 ans et 18-24 ans ayant eu des rapports sexuels avant les âges de 15 ans et 18 ans est plus élevée en milieu rural qu’en milieu urbain (respectivement 9 % contre 3%, et 41 % contre 18 %). Les écarts sont particulièrement plus marqués chez les 18-24 ans.
- Chez les jeunes femmes de 15-24 ans et 18-24 ans, la proportion de rapports sexuels avant les âges de 15 ans et 18 ans diminue avec le niveau d’instruction : elle passe de 12 % à 3 % avant 15 ans, et de 50 % à 15 % avant 18 ans, entre les femmes sans instruction et celles ayant un niveau moyen, secondaire ou plus.

13.8.3 Rapports sexuels avant le mariage

Le **tableau 13.13** montre que parmi les célibataires de 15–24 ans, 96 % des jeunes femmes et 84 % des jeunes hommes n’ont jamais eu de rapports sexuels.

La proportion de célibataires n’ayant jamais eu de rapports sexuels tend à diminuer avec l’âge, aussi bien chez les femmes que chez les hommes : elle passe de 98 % à 90 % chez les femmes entre 15-17 et 23-24 ans et de 95 % à 66 % chez les hommes des mêmes groupes d’âge.

13.8.4 Multiplicité de partenaires sexuels

Dans l'ensemble, moins d'un point de pourcentage (0,2 %) des femmes et 2 % des hommes de 15-24 ans ont déclaré avoir eu au moins deux partenaires sexuels au cours des douze derniers mois. Les rapports sexuels avec un partenaire non régulier restent peu fréquents chez les jeunes de cette tranche d'âge : 2 % des femmes ont eu des rapports sexuels dans les douze derniers mois avec un partenaire autre que le conjoint ou la personne avec qui elles vivaient, contre 10 % chez les hommes (**Tableaux 13.14.1 et 13.14.2**). Parmi ces derniers, 22 % des femmes et 65 % des hommes ont indiqué avoir utilisé un condom au cours du dernier rapport sexuel.

Variations par caractéristique

- Chez les jeunes hommes, les rapports sexuels avec plusieurs partenaires au cours des douze derniers mois sont plus fréquents chez les jeunes en union (9 %) que chez les célibataires (2 %) (**Tableau 13.14.2**).
- L'utilisation du condom lors des rapports sexuels avec un partenaire non régulier par les jeunes femmes est plus marquée en milieu urbain qu'en milieu rural (25 % contre 18 %) (**Tableau 13.14.1**).
- La proportion de jeunes hommes ayant eu, au cours des douze derniers mois, des rapports sexuels avec un partenaire non régulier est plus élevée parmi ceux ayant le niveau moyen, secondaire ou plus que parmi ceux sans niveau d'instruction ou ayant un niveau primaire (11 % contre 9 %) (**Tableau 13.14.2**).
- L'utilisation du condom lors des rapports sexuels avec un partenaire non régulier est plus fréquente chez les jeunes hommes de 20-22 ans (79 %), en milieu urbain (74 %) et parmi ceux ayant le niveau d'instruction moyen, secondaire ou plus (71 %) (**Tableau 13.14.2**).

13.8.5 Dépistage récent du VIH

Il peut parfois être plus difficile pour les jeunes de demander un test de dépistage du VIH, car bon nombre n'ont pas encore acquis suffisamment de connaissances ou d'expériences pour recourir aux services de santé. Le **tableau 13.14** présente les proportions de jeunes femmes et de jeunes hommes de 15-24 ans qui ont eu des rapports sexuels au cours des douze derniers mois, qui ont été testés pour le VIH au cours des douze derniers mois et qui ont reçu le résultat du dernier test.

Globalement, la proportion des jeunes connaissant leur statut sérologique récent est nettement plus élevée chez les femmes que chez les hommes (7 % contre 1 %).

Tendances : Entre 2017 et 2023, la proportion de jeunes sexuellement actifs ayant effectué un test de dépistage récent du VIH au cours des douze derniers mois et ayant reçu le résultat a diminué, passant de 20 % à 7 % chez les jeunes femmes, et de 5 % à 1 % chez les jeunes hommes.

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur le savoir, les attitudes et les comportements liés au VIH et au SIDA, consultez les tableaux suivants :

- **Tableau 13.1 Connaissance du VIH ou du sida**
- **Tableau 13.2 Connaissance et opinions concernant des médicaments pour traiter le VIH ou prévenir sa transmission**
- **Tableau 13.3 Attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH**
- **Tableau 13.4.1 Partenaires sexuels multiples et rapport sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois : Femme**
- **Tableau 13.4.2 Partenaires sexuels multiples et rapport sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois : Homme**
- **Tableau 13.5 Femmes enceintes ayant fait un test du VIH**
- **Tableau 13.6.1 Couverture du test du VIH antérieur à l'enquête : Femme**
- **Tableau 13.6.2 Couverture du test du VIH antérieur à l'enquête : Homme**
- **Tableau 13.7 Nombre de fois testé pour le VIH au cours de la vie**
- **Tableau 13.8 Connaissance et couverture de l'autotest de dépistage du VIH**
- **Tableau 13.9 Circoncision**
- **Tableau 13.10 Prévalence déclarée des infections sexuellement transmissibles (IST) et symptômes déclarés d'IST**
- **Tableau 13.11.1 Connaissance des moyens de prévention parmi les jeunes : Femme**
- **Tableau 13.11.2 Connaissance des moyens de prévention du VIH parmi les jeunes : Homme**
- **Tableau 13.12 Âge aux premiers rapports sexuels parmi les jeunes**
- **Tableau 13.13 Rapports sexuels pré-nuptiaux parmi les jeunes**
- **Tableau 13.14.1 Partenaires sexuels multiples et rapports sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois parmi les jeunes : Femme**
- **Tableau 13.14.2 Partenaires sexuels multiples et rapports sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois parmi les jeunes : Homme**
- **Tableau 13.15 Tests du VIH récents parmi les jeunes**

Tableau 13.1 Connaissance du VIH ou du sida

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans qui ont entendu parler du VIH ou du sida selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme		Homme	
	Ont entendu parler du VIH ou du sida	Effectif	Ont entendu parler du VIH ou du sida	Effectif
Groupe d'âges				
15–24	88,9	7 107	86,8	2 624
15–19	86,7	3 877	82,3	1 517
20–24	91,4	3 230	93,0	1 107
25–29	92,1	2 416	95,4	726
30–39	91,3	4 358	96,1	1 346
40–49	92,8	2 702	96,9	975
État matrimonial				
Célibataire	91,1	5 077	89,5	3 423
A déjà eu des rapports sexuels	94,0	368	97,4	802
N'a jamais eu de rapports sexuels	90,9	4 709	87,1	2 622
Marié/vivant ensemble	90,3	10 671	95,4	2 155
Divorcé/séparé/veuf	91,3	835	95,2	92
Résidence				
Urbain	94,7	8 123	95,1	3 099
Rural	86,7	8 460	87,9	2 572
Région				
Dakar	95,9	4 209	97,0	1 732
Ziguinchor	89,0	550	96,2	225
Diourbel	92,0	1 752	92,1	475
Saint-Louis	83,2	1 217	88,4	423
Tambacounda	76,1	747	88,8	254
Kaolack	95,8	1 149	94,7	317
Thiès	98,0	2 539	87,1	897
Louga	88,1	924	87,7	215
Fatick	90,5	950	95,2	275
Kolda	85,2	633	82,8	225
Matam	80,6	664	81,2	209
Kaffrine	75,7	625	91,6	192
Kédougou	86,8	164	96,7	67
Sédhiou	77,2	462	88,9	166
Niveau d'instruction				
Aucun	85,1	7 220	87,2	2 103
Primaire	91,7	3 416	90,8	1 154
Moyen/secondaire ou plus	96,7	5 947	96,4	2 414
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	78,4	2 703	83,8	916
Second	86,8	2 983	88,6	934
Moyen	92,6	3 362	92,3	1 197
Quatrième	95,5	3 552	95,6	1 350
Le plus élevé	95,8	3 983	95,5	1 273
Ensemble 15–49	90,6	16 583	91,8	5 671
50–59	na	na	94,3	650
Ensemble 15–59	na	na	92,1	6 321

na = non applicable

Tableau 13.2 Connaissance et opinions concernant des médicaments pour traiter le VIH ou prévenir sa transmission

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans qui ont entendu parler des médicaments antirétroviraux (ARV) qui traitent le VIH, pourcentage qui savent que le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant (TME) peut être réduit si la mère prend des médicaments spéciaux et pourcentage qui ont entendu parler de la prophylaxie préexposition (PrEP), et parmi les femmes et les hommes de 15–49 ans qui ont entendu parler de la PrEP, pourcentage qui approuve les personnes qui utilisent la PrEP pour éviter de contracter le VIH, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant entendu parler des ARV qui traitent le VIH	Pourcentage sachant que le risque de TME peut être réduit par la prise de médicaments spéciaux par la mère	Pourcentage ayant entendu parler de la PrEP	Effectif d'enquêtés	Pourcentage qui approuve que les gens utilisent la PrEP pour éviter de contracter le VIH	Effectif d'enquêtés qui ont entendu parler de la PrEP
FEMME						
Groupe d'âges						
15–24	22,8	47,6	10,7	7 107	60,9	757
15–19	20,0	41,9	9,5	3 877	59,8	367
20–24	26,2	54,4	12,1	3 230	61,9	390
25–29	35,1	59,4	16,8	2 416	66,0	405
30–39	35,4	59,3	15,1	4 358	58,7	659
40–49	36,9	59,8	14,7	2 702	62,6	396
État matrimonial						
Célibataire	26,8	50,8	12,0	5 077	59,3	610
A déjà eu des rapports sexuels	36,6	60,2	19,0	368	64,8	70
N'a jamais eu de rapports sexuels	26,0	50,0	11,5	4 709	58,6	540
Mariée/vivant ensemble	31,3	55,8	13,9	10 671	62,3	1 480
Divorcée/séparée/veuve	37,0	58,8	15,4	835	62,2	128
Résidence						
Urbain	34,5	59,9	14,8	8 123	61,2	1 199
Rural	26,1	49,1	12,0	8 460	61,8	1 019
Niveau d'instruction						
Aucun	24,1	46,3	10,7	7 220	60,6	773
Primaire	29,9	53,2	11,9	3 416	59,4	406
Moyen/secondaire ou plus	37,8	64,8	17,5	5 947	63,0	1 038
Ensemble 15–49	30,2	54,4	13,4	16 583	61,5	2 218
HOMME						
Âge						
15–24	16,4	31,0	5,9	2 624	58,7	155
15–19	12,3	25,9	5,3	1 517	64,1	80
20–24	21,9	38,1	6,7	1 107	53,0	75
25–29	29,6	39,5	10,5	726	65,3	76
30–39	27,2	40,7	11,2	1 346	63,1	150
40–49	31,0	42,7	11,8	975	64,8	115
État matrimonial						
Célibataire	20,5	34,4	7,4	3 423	60,5	255
A déjà eu des rapports sexuels	29,8	41,8	9,7	802	62,5	78
N'a jamais eu de rapports sexuels	17,7	32,1	6,7	2 622	59,7	177
Marié/vivant ensemble	27,2	39,6	10,7	2 155	63,5	231
Divorcé/séparé/veuf	24,7	35,2	11,4	92	*	11
Résidence						
Urbain	26,3	39,5	10,7	3 099	61,4	332
Rural	19,3	32,7	6,4	2 572	64,6	164
Niveau d'instruction						
Aucun	12,5	24,9	3,1	2 103	57,8	66
Primaire	18,6	26,1	6,1	1 154	71,8	70
Moyen/secondaire ou plus	34,6	51,3	14,9	2 414	61,5	360
Ensemble 15–49	23,1	36,4	8,7	5 671	62,5	496
50–59	34,1	46,1	11,4	650	60,0	74
Ensemble 15–59	24,3	37,4	9,0	6 321	62,1	570

Tableau 13.2 Attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH

Parmi les femmes et des hommes de 15–49 ans qui ont entendu parler du VIH ou du sida, pourcentage qui ne pense pas que les enfants vivant avec le VIH doivent pouvoir fréquenter l'école avec les enfants qui sont VIH négatifs, pourcentage qui n'achèterait pas des légumes frais à un commerçant qui a le VIH et pourcentage ayant des attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme				Homme			
	Pourcentage qui ne pense pas que les enfants vivant avec le VIH doivent pouvoir fréquenter l'école avec les enfants VIH négatifs	Pourcentage qui n'achèterait pas des légumes frais à un commerçant ayant le VIH	Pourcentage ayant des attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH ¹	Effectif de femmes qui ont entendu parler du VIH ou du sida	Pourcentage qui ne pense pas que les enfants vivant avec le VIH doivent pouvoir fréquenter l'école avec les enfants VIH négatifs	Pourcentage qui n'achèterait pas des légumes frais à un commerçant ayant le VIH	Pourcentage ayant des attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH ¹	Effectif d'hommes qui ont entendu parler du VIH ou du sida
Groupe d'âges								
15–24	48,9	55,9	61,8	6 316	59,7	66,2	71,6	2 278
15–19	52,0	58,9	65,0	3 363	64,4	71,3	76,8	1 248
20–24	45,4	52,5	58,2	2 954	54,0	60,1	65,4	1 030
25–29	43,3	50,7	55,5	2 224	51,1	60,0	64,7	692
30–39	47,1	52,7	58,2	3 978	45,7	53,1	57,9	1 293
40–49	44,3	51,5	56,4	2 507	44,5	54,2	59,1	945
État matrimonial								
Célibataire	40,9	48,4	54,1	4 628	55,1	62,7	68,1	3 063
a déjà eu des rapports sexuels	36,5	42,0	49,7	346	51,2	57,3	62,5	781
n'a jamais eu de rapports sexuels	41,3	48,9	54,5	4 281	56,4	64,5	70,0	2 283
Marié/vivant ensemble	50,1	56,5	61,8	9 636	48,9	56,4	61,1	2 057
Divorcé/séparé/veuf	41,0	47,4	53,7	762	35,6	48,5	50,1	88
Résidence								
Urbain	35,3	44,5	49,6	7 691	44,2	52,5	58,3	2 947
Rural	59,0	63,1	68,9	7 334	62,9	69,6	73,9	2 261
Région								
Dakar	30,8	40,3	45,8	4 035	39,8	51,2	55,8	1 679
Ziguinchor	43,6	42,0	52,2	490	57,4	53,5	63,7	217
Diourbel	48,5	53,1	57,0	1 612	62,1	71,2	76,3	437
Saint-Louis	42,7	58,9	64,8	1 012	42,8	39,5	48,8	374
Tambacounda	67,8	71,1	76,2	568	70,9	75,9	78,2	225
Kaolack	47,2	49,1	57,3	1 101	56,3	74,5	77,9	300
Thiès	48,4	54,4	59,3	2 489	60,3	69,2	72,3	781
Louga	57,6	68,3	76,7	813	53,8	48,9	59,5	189
Fatick	58,8	62,4	67,3	859	59,2	66,1	73,7	262
Kolda	48,1	55,6	57,8	539	48,0	58,8	61,4	186
Matam	65,3	69,3	75,3	535	73,7	71,3	79,9	170
Kaffrine	71,6	74,1	76,4	473	87,0	89,5	91,1	176
Kédougou	71,2	73,9	80,0	142	63,4	73,6	77,5	65
Sédhiou	65,4	70,0	71,8	357	24,1	34,9	38,3	148
Niveau d'instruction								
Aucun	60,2	64,6	70,5	6 144	68,4	74,7	79,3	1 834
Primaire	48,4	56,0	61,4	3 133	55,6	61,5	67,2	1 047
Moyen/secondaire ou plus	31,7	40,4	45,4	5 748	38,2	47,6	52,9	2 326
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	67,6	70,2	74,8	2 118	70,1	74,8	79,5	768
Second	64,0	67,0	73,5	2 589	61,7	66,0	71,6	828
Moyen	49,3	55,3	61,0	3 112	57,7	63,1	68,2	1 106
Quatrième	38,1	46,7	52,0	3 392	49,2	58,4	63,0	1 291
Le plus élevé	29,4	40,0	45,0	3 814	33,1	45,2	50,8	1 216
Ensemble 15–49	46,8	53,6	59,0	15 025	52,3	60,0	65,0	5 208
50–59	na	na	na	na	45,6	53,6	58,1	613
Ensemble 15–59	na	na	na	na	51,6	59,3	64,3	5 820

na = non applicable

¹ Pourcentage qui ne pense pas que les enfants vivant avec le VIH doivent pouvoir fréquenter l'école avec les enfants VIH négatifs et/ou qui n'achèterait pas des légumes frais à un commerçant ayant le VIH.

Tableau 13.3.1 Partenaires sexuels multiples et rapports sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois : Femme

Parmi toutes les femmes de 15–49 ans, pourcentage ayant eu des rapports sexuels avec plus d'un partenaire sexuel au cours des 12 derniers mois et pourcentage ayant eu, au cours des 12 derniers mois, des rapports sexuels avec une personne qui n'était ni leur mari, ni le partenaire avec qui elles vivaient; parmi les femmes ayant eu, au cours des 12 derniers mois, plus d'un partenaire sexuel, pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels; parmi les femmes de 15–49 ans qui ont eu, au cours des 12 derniers mois, des rapports sexuels avec une personne qui n'était ni leur mari, ni le partenaire avec qui elles vivaient, pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels avec cette personne; parmi les femmes ayant déjà eu des rapports sexuels, nombre moyen de partenaires sexuels sur la durée de vie, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Toutes les femmes			Femmes ayant eu 2 partenaires sexuels ou plus au cours des 12 derniers mois		Femmes ayant eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois avec une personne qui n'était ni leur mari, ni le partenaire avec qui elles vivaient		Femmes ayant déjà eu des rapports sexuels ¹	
	Pourcentage ayant eu 2 partenaires sexuels ou plus au cours des 12 derniers mois	Pourcentage ayant eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois avec une personne qui n'était ni leur mari, ni le partenaire avec qui elles vivaient	Effectif de femmes	Pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels	Effectif de femmes	Pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels avec cette personne	Effectif de femmes	Nombre moyen de partenaires sexuels sur la durée de vie	Effectif de femmes
Groupe d'âges									
15–24	0,2	1,6	7 107	*	14	21,7	115	1,2	2 795
15–19	0,0	1,2	3 877	*	2	17,9	46	1,1	752
20–24	0,4	2,1	3 230	*	12	24,3	69	1,2	2 043
25–29	0,9	2,5	2 416	*	21	43,7	60	1,3	2 075
30–39	0,5	1,5	4 358	(8,2)	24	29,9	64	1,3	4 178
40–49	0,6	0,6	2 702	*	17	*	16	1,4	2 640
État matrimonial									
Célibataire	0,3	3,1	5 077	(51,7)	18	27,9	155	1,8	362
Mariée ou vivant ensemble	0,5	0,3	10 671	(0,9)	50	(43,2)	37	1,2	10 504
Divorcée/séparée/veuve	0,9	7,5	835	*	7	24,6	63	1,5	822
Résidence									
Urbain	0,7	2,1	8 123	17,8	53	33,9	167	1,3	5 203
Rural	0,3	1,0	8 460	(6,3)	22	20,7	88	1,2	6 485
Région									
Dakar	0,7	1,7	4 209	*	29	(52,5)	70	1,3	2 648
Ziguinchor	2,0	8,8	550	*	11	16,1	48	1,8	365
Diourbel	0,1	0,3	1 752	*	1	*	5	1,2	1 267
Saint-Louis	0,3	1,1	1 217	*	3	*	14	1,2	906
Tambacounda	1,0	1,3	747	*	8	*	10	1,3	605
Kaolack	0,1	0,7	1 149	*	1	*	8	1,2	868
Thiès	0,3	1,0	2 539	*	8	*	26	1,3	1 631
Louga	0,4	0,5	924	*	4	*	5	1,2	718
Fatick	0,1	2,0	950	*	0	(16,9)	19	1,3	657
Kolda	0,6	2,8	633	*	4	(39,4)	18	1,5	526
Matam	0,1	0,8	664	*	1	*	5	1,4	509
Kaffrine	0,3	0,2	625	*	2	*	2	1,1	523
Kédougou	0,5	3,9	164	*	1	(45,1)	6	1,2	132
Sédhiou	0,7	4,3	462	*	3	24,0	20	1,4	334
Niveau d'instruction									
Aucun	0,3	0,6	7 220	(3,5)	23	22,6	46	1,3	6 392
Primaire	0,8	2,3	3 416	(13,5)	28	26,2	78	1,2	2 555
Moyen/secondaire ou plus	0,4	2,2	5 947	(26,6)	23	33,5	131	1,3	2 742
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	0,4	1,3	2 703	*	12	15,1	36	1,3	2 267
Second	0,3	1,2	2 983	*	8	20,8	36	1,2	2 315
Moyen	0,3	1,9	3 362	*	10	19,2	65	1,3	2 353
Quatrième	0,5	1,8	3 552	*	19	33,3	65	1,3	2 351
Le plus élevé	0,6	1,3	3 983	*	25	(52,3)	53	1,3	2 403
Ensemble 15–49	0,5	1,5	16 583	14,4	75	29,3	255	1,3	11 688

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Les moyennes sont calculées en excluant les enquêtées qui ont donné des réponses non numériques.

Tableau 13.3.2 Partenaires sexuels multiples et rapports sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois : Homme

Parmi tous les hommes de 15–49 ans, pourcentage ayant eu des rapports sexuels avec plus d'une partenaire sexuelle au cours des 12 derniers mois et pourcentage ayant eu, au cours des 12 derniers mois, des rapports sexuels avec une personne qui n'était ni leur épouse, ni la partenaire avec qui ils vivaient ; parmi les hommes ayant eu, au cours des 12 derniers mois, plus d'une partenaire sexuelle, pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels ; parmi les hommes de 15–49 ans qui ont eu, au cours des 12 derniers mois, des rapports sexuels avec une personne qui n'était ni leur épouse, ni la partenaire avec qui ils vivaient, pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels avec cette personne ; parmi les hommes ayant déjà eu des rapports sexuels, nombre moyen de partenaires sexuelles sur la durée de vie, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Tous les hommes		Hommes ayant eu 2 partenaires sexuelles ou plus au cours des 12 derniers mois		Hommes ayant eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois avec une personne qui n'était ni leur épouse, ni la partenaire avec qui ils vivaient		Hommes ayant déjà eu des rapports sexuels ¹		
	Pourcentage ayant eu 2 partenaires sexuelles ou plus au cours des 12 derniers mois	Pourcentage ayant eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois avec une personne qui n'était ni leur épouse, ni la partenaire avec qui ils vivaient	Effectif d'hommes	Pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels	Effectif d'hommes	Pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels avec cette personne	Effectif d'hommes	Nombre moyen de partenaires sexuelles sur la durée de vie	Effectif d'hommes
Groupe d'âges									
15–24	1,9	9,7	2 624	64,3	51	64,9	255	2,2	474
15–19	0,7	5,3	1 517	*	10	41,8	80	2,0	124
20–24	3,7	15,8	1 107	(64,4)	40	75,5	175	2,3	350
25–29	3,5	14,8	726	(48,1)	25	77,2	107	3,2	371
30–39	8,0	11,8	1 346	42,2	108	81,4	158	2,5	1 025
40–49	13,9	4,0	975	4,5	135	(70,4)	39	3,1	844
Etat matrimonial									
Célibataire	2,8	14,1	3 423	78,3	94	72,3	483	3,1	714
Mariée ou vivant ensemble	9,9	2,3	2 155	6,2	214	62,1	50	2,6	1 927
Divorcée/séparée/veuve	11,9	29,3	92	*	11	*	27	3,1	74
Type d'union									
En union polygame	65,7	0,8	248	0,7	163	*	2	3,5	226
En union non polygame	2,7	2,5	1 907	23,8	51	(60,5)	48	2,5	1 701
Non en union actuellement	3,0	14,5	3 516	79,0	105	73,4	510	3,1	788
Résidence									
Urbain	5,0	11,8	3 099	46,1	156	77,8	365	2,9	1 446
Rural	6,4	7,6	2 572	15,0	163	62,1	195	2,6	1 269
Région									
Dakar	4,9	12,5	1 732	(58,8)	85	79,8	216	2,9	881
Ziguinchor	5,7	27,4	225	*	13	77,0	62	2,7	124
Diourbel	3,2	5,5	475	*	15	*	26	1,8	205
Saint-Louis	8,7	8,7	423	(26,5)	37	(81,7)	37	1,9	205
Tambacounda	7,2	8,5	254	(19,4)	18	(84,4)	22	2,4	170
Kaolack	7,3	3,6	317	*	23	*	11	5,8	135
Thiès	4,2	6,9	897	*	38	(80,5)	62	2,1	258
Louga	7,3	4,4	215	*	16	*	9	2,4	102
Fatick	6,9	5,7	275	(6,7)	19	*	16	1,8	126
Kolda	9,5	14,4	225	(20,6)	21	63,4	32	3,7	155
Matam	6,6	8,1	209	(17,9)	14	(65,7)	17	2,5	100
Kaffrine	2,5	5,4	192	*	5	(15,3)	10	3,9	105
Kédougou	13,4	21,1	67	(30,3)	9	75,7	14	3,3	49
Sédhiou	4,3	15,4	166	*	7	59,7	26	2,3	100
Niveau d'instruction									
Aucun	7,2	6,9	2 103	19,8	151	58,7	145	2,3	1 211
Primaire	5,3	9,1	1 154	28,1	61	78,6	105	3,4	553
Moyen/secondaire ou plus	4,5	12,9	2 414	45,9	108	76,6	311	2,9	951
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	7,4	8,1	916	11,5	68	50,1	74	2,8	548
Second	6,4	9,9	934	15,9	59	59,5	93	2,5	473
Moyen	5,1	10,0	1 197	30,6	61	83,3	119	2,7	547
Quatrième	3,9	8,7	1 350	47,3	52	73,8	117	2,9	550
Le plus élevé	6,2	12,3	1 273	(45,4)	79	81,1	156	2,7	596
Ensemble 15–49	5,6	9,9	5 671	30,2	319	72,3	560	2,7	2 715
50–59	19,1	5,0	650	3,5	124	(38,8)	32	2,7	574
Ensemble 15–59	7,0	9,4	6 321	22,7	444	70,5	593	2,7	3 289

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Les moyennes sont calculées en excluant les enquêtées qui ont donné des réponses non numériques.

Tableau 13.4 Femmes enceintes ayant fait un test du VIH

Parmi toutes les femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance au cours des 2 années ayant précédé l'enquête, pourcentage ayant fait un test du VIH pendant une visite prénatale pour leur naissance la plus récente selon qu'elles ont reçu, ou non, le résultat et pourcentage ayant fait un test du VIH pendant une visite prénatale ou l'accouchement pour leur naissance la plus récente, selon qu'elles ont reçu ou non le résultat du test, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant fait un test du VIH durant une visite prénatale et qui :		Pourcentage ayant fait un test du VIH pendant une visite prénatale ou pendant l'accouchement et qui : ²		Effectif de femmes qui ont eu une naissance dans les 2 dernières années ²
	Ont reçu les résultats	N'ont pas reçu les résultats	Ont reçu les résultats	N'ont pas reçu les résultats	
Groupe d'âges					
15–24	34,4	4,3	35,6	4,4	1 330
15–19	31,4	3,4	32,5	3,8	324
20–24	35,4	4,6	36,6	4,6	1 006
25–29	47,8	4,4	49,2	4,6	889
30–39	45,6	5,7	46,8	5,5	1 317
40–49	44,6	4,3	45,7	4,3	237
État matrimonial					
Célibataire	46,6	3,7	47,6	3,7	112
Mariée ou vivant ensemble	42,2	4,9	43,4	4,9	3 578
Divorcée/séparée/veuve	32,4	1,5	32,4	1,5	82
Résidence					
Urbain	54,4	3,3	55,5	3,3	1 489
Rural	34,1	5,8	35,4	5,8	2 283
Région					
Dakar	57,7	4,2	58,0	4,0	748
Ziguinchor	55,0	1,1	57,7	1,5	111
Diourbel	38,8	4,6	40,8	4,4	412
Saint-Louis	50,7	4,9	52,3	4,2	275
Tambacounda	13,3	0,5	15,0	0,3	206
Kaolack	55,0	7,4	56,8	7,4	293
Thiès	50,4	3,5	51,3	3,8	494
Louga	25,7	4,1	28,0	5,2	225
Fatick	28,9	14,9	30,6	15,0	233
Kolda	43,3	8,2	43,3	8,2	198
Matam	19,5	0,9	22,2	1,1	164
Kaffrine	29,7	3,7	30,5	3,7	213
Kédougou	30,5	0,6	31,3	0,6	54
Sédhiou	25,0	4,7	25,0	4,9	148
Niveau d'instruction					
Aucun	33,8	5,7	34,6	5,7	1 996
Primaire	43,2	4,7	45,1	4,7	736
Moyen/secondaire ou plus	57,3	3,3	58,8	3,2	1 040
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	24,1	5,2	25,1	5,1	876
Second	36,4	7,0	38,0	7,2	853
Moyen	43,1	4,4	44,8	4,4	746
Quatrième	50,2	4,3	51,2	4,4	623
Le plus élevé	64,1	2,5	64,8	2,3	674
Ensemble 15–49	42,1	4,8	43,3	4,8	3 772

¹ La question concernant le test du VIH pendant l'accouchement n'a été posée qu'aux femmes qui ont accouché en établissement de santé.

² Sont incluses dans le dénominateur les femmes qui n'ont pas reçu de soins prénatals pour leur dernière naissance ayant eu lieu au cours des 2 dernières années.

Tableau 13.5.1 Couverture du test du VIH antérieur à l'enquête : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans selon qu'elles ont fait, ou non, un test du VIH et selon qu'elles ont reçu, ou non, les résultats du dernier test ; pourcentage de femmes de 15–49 ans ayant déjà fait un test du VIH et pourcentage de femmes ayant fait un test du VIH au cours des 12 derniers mois et ayant reçu les résultats du dernier test, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Répartition (en %) des femmes selon qu'elles ont fait, ou non, un test du VIH et selon qu'elles ont reçu, ou non, les résultats du dernier test			Ensemble	Pourcentage ayant déjà fait un test du VIH	Pourcentage ayant fait un test du VIH au cours des 12 derniers mois et ayant reçu le résultat du dernier test	Effectif de femmes
	A fait un test et a reçu le résultat	A fait un test mais n'a pas reçu le résultat	N'a jamais fait de test du VIH ¹				
Groupe d'âges							
15–24	12,6	1,7	85,7	100,0	14,3	2,9	7 107
15–19	5,2	0,8	94,0	100,0	6,0	1,7	3 877
20–24	21,5	2,9	75,6	100,0	24,4	4,2	3 230
25–29	39,2	3,8	57,0	100,0	43,0	6,8	2 416
30–39	41,3	4,2	54,5	100,0	45,5	5,6	4 358
40–49	36,8	2,6	60,6	100,0	39,4	2,6	2 702
État matrimonial							
Célibataire	6,9	0,6	92,5	100,0	7,5	1,1	5 077
A déjà eu des rapports sexuels	41,3	2,8	55,9	100,0	44,1	3,4	368
N'a jamais eu de rapports sexuels	4,3	0,4	95,3	100,0	4,7	0,9	4 709
Mariée/vivant ensemble	37,5	3,9	58,6	100,0	41,4	5,7	10 671
Divorcée/séparée/veuve	34,3	1,7	64,0	100,0	36,0	2,6	835
Résidence							
Urbain	33,5	1,9	64,6	100,0	35,4	4,5	8 123
Rural	22,7	3,6	73,7	100,0	26,3	3,7	8 460
Région							
Dakar	35,3	1,6	63,1	100,0	36,9	4,0	4 209
Ziguinchor	36,6	1,1	62,3	100,0	37,7	5,1	550
Diourbel	21,2	2,8	76,1	100,0	23,9	3,7	1 752
Saint-Louis	32,5	3,5	64,0	100,0	36,0	5,2	1 217
Tambacounda	13,9	0,8	85,3	100,0	14,7	2,8	747
Kaolack	38,7	4,6	56,7	100,0	43,3	6,1	1 149
Thiès	28,9	1,9	69,2	100,0	30,8	4,6	2 539
Louga	17,5	3,1	79,4	100,0	20,6	2,8	924
Fatick	22,0	7,5	70,5	100,0	29,5	4,2	950
Kolda	30,7	6,0	63,3	100,0	36,7	5,3	633
Matam	14,4	2,8	82,9	100,0	17,1	2,2	664
Kaffrine	18,2	2,8	79,1	100,0	20,9	3,5	625
Kédougou	26,8	0,2	73,0	100,0	27,0	4,4	164
Sédhiou	18,1	4,1	77,9	100,0	22,1	2,2	462
Niveau d'instruction							
Aucun	26,4	3,6	70,0	100,0	30,0	3,6	7 220
Primaire	31,6	2,9	65,5	100,0	34,5	3,9	3 416
Moyen/secondaire ou plus	27,8	1,7	70,4	100,0	29,6	5,0	5 947
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	18,1	4,2	77,7	100,0	22,3	2,6	2 703
Second	24,3	4,0	71,7	100,0	28,3	4,0	2 983
Moyen	26,8	2,6	70,6	100,0	29,4	4,5	3 362
Quatrième	30,1	2,2	67,6	100,0	32,4	3,8	3 552
Le plus élevé	36,4	1,7	61,9	100,0	38,1	5,2	3 983
Ensemble 15–49	28,0	2,8	69,2	100,0	30,8	4,1	16 583

¹ Y compris les enquêtées qui n'ont pas entendu parler du VIH ou qui ont refusé de répondre aux questions sur le test.

Tableau 13.5.2 Couverture du test du VIH antérieur à l'enquête : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans selon qu'ils ont fait, ou non, un test du VIH et selon qu'ils ont reçu, ou non, les résultats du dernier test ; pourcentage d'hommes de 15–49 ans ayant déjà fait un test du VIH et pourcentage d'hommes ayant fait un test au cours des 12 derniers mois et ayant reçu le résultat du dernier test, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Répartition (en %) des hommes selon qu'ils ont fait, ou non, un test du VIH et selon qu'ils ont reçu, ou non, les résultats du dernier test			Ensemble	Pourcentage ayant fait un test du VIH au cours des 12 derniers mois et ayant reçu le résultat du dernier test		Effectif d'hommes
	A fait un test et a reçu le résultat	A fait un test mais n'a pas reçu le résultat	N'a jamais fait de test du VIH ¹		Pourcentage ayant déjà fait un test du VIH		
Groupe d'âges							
15–24	2,6	0,3	97,1	100,0	2,9	0,4	2 624
15–19	0,6	0,2	99,2	100,0	0,8	0,1	1 517
20–24	5,2	0,6	94,2	100,0	5,8	0,7	1 107
25–29	14,6	1,1	84,4	100,0	15,6	1,7	726
30–39	17,1	0,4	82,5	100,0	17,5	1,7	1 346
40–49	17,6	2,0	80,4	100,0	19,6	2,0	975
État matrimonial							
Célibataire	5,7	0,4	93,9	100,0	6,1	0,7	3 423
A déjà eu des rapports sexuels	12,2	0,3	87,5	100,0	12,5	1,3	802
N'a jamais eu de rapports sexuels	3,7	0,5	95,9	100,0	4,1	0,5	2 622
Marié/vivant ensemble	17,2	1,2	81,6	100,0	18,4	1,8	2 155
Divorcé/séparé/veuf	10,6	0,7	88,7	100,0	11,3	2,2	92
Résidence							
Urbain	12,9	0,9	86,2	100,0	13,8	1,5	3 099
Rural	6,8	0,6	92,6	100,0	7,4	0,7	2 572
Région							
Dakar	11,8	1,0	87,2	100,0	12,8	0,8	1 732
Ziguinchor	13,2	0,5	86,3	100,0	13,7	0,9	225
Diourbel	8,4	0,3	91,3	100,0	8,7	0,8	475
Saint-Louis	6,8	0,2	93,0	100,0	7,0	1,6	423
Tambacounda	11,8	0,2	88,0	100,0	12,0	1,3	254
Kaolack	13,2	1,6	85,2	100,0	14,8	2,7	317
Thiès	7,4	0,6	92,0	100,0	8,0	0,7	897
Louga	4,3	0,4	95,3	100,0	4,7	0,7	215
Fatick	11,6	0,2	88,2	100,0	11,8	0,9	275
Kolda	15,7	1,1	83,3	100,0	16,7	3,2	225
Matam	9,0	1,2	89,8	100,0	10,2	1,8	209
Kaffrine	3,4	0,5	96,1	100,0	3,9	0,4	192
Kédougou	22,2	1,1	76,7	100,0	23,3	2,2	67
Sédhiou	10,5	1,0	88,5	100,0	11,5	1,1	166
Niveau d'instruction							
Aucun	4,3	0,4	95,4	100,0	4,6	0,6	2 103
Primaire	9,4	0,7	89,9	100,0	10,1	0,7	1 154
Moyen/secondaire ou plus	15,6	1,1	83,3	100,0	16,7	1,8	2 414
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	5,5	0,4	94,2	100,0	5,8	1,3	916
Second	7,5	0,4	92,1	100,0	7,9	0,4	934
Moyen	8,6	0,9	90,5	100,0	9,5	1,2	1 197
Quatrième	11,6	0,6	87,8	100,0	12,2	1,0	1 350
Le plus élevé	15,3	1,2	83,5	100,0	16,5	1,5	1 273
Ensemble 15–49	10,1	0,7	89,1	100,0	10,9	1,1	5 671
50–59	13,8	0,8	85,4	100,0	14,6	4,0	650
Ensemble 15–59	10,5	0,7	88,8	100,0	11,2	1,4	6 321

¹ Y compris les enquêtés qui n'ont pas entendu parler du VIH ou qui ont refusé de répondre aux questions sur le test.

Tableau 13.6 Nombre de fois testé pour le VIH au cours de la vie

Répartition (en %) des femmes et des hommes de 15–49 ans par nombre de fois qu'ils ont effectué un test du VIH dans leur vie, selon l'âge, EDS-C Sénégal 2023

Groupe d'âges	Nombre de fois testé pour le VIH au cours de la vie							Jamais testé	Total	Effectif d'enquêtés
	1	2	3	4	5–9	10–19	20+			
FEMME										
15–24	9,4	3,7	0,9	0,1	0,1	0,0	0,1	85,7	100,0	7 107
15–19	5,1	0,6	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	94,0	100,0	3 877
20–24	14,6	7,4	1,7	0,3	0,2	0,0	0,1	75,6	100,0	3 230
25–29	20,1	11,5	7,0	2,7	1,4	0,0	0,2	57,0	100,0	2 416
30–39	16,1	10,2	8,8	5,0	4,6	0,2	0,5	54,5	100,0	4 358
40–49	13,2	8,0	6,2	4,8	6,1	0,4	0,7	60,6	100,0	2 702
Ensemble 15–49	13,4	7,2	4,7	2,6	2,5	0,1	0,3	69,2	100,0	16 583
HOMME										
15–24	2,1	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	97,1	100,0	2 624
15–19	0,7	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	99,2	100,0	1 517
20–24	4,0	1,0	0,6	0,0	0,1	0,0	0,1	94,2	100,0	1 107
25–29	10,3	3,0	1,0	0,2	1,0	0,1	0,0	84,4	100,0	726
30–39	11,8	2,4	1,4	0,6	1,2	0,1	0,0	82,5	100,0	1 346
40–49	11,8	3,2	1,5	1,0	1,4	0,3	0,3	80,4	100,0	975
Ensemble 15–49	7,1	1,7	0,9	0,3	0,7	0,1	0,1	89,1	100,0	5 671
50–59	6,0	2,3	2,5	1,1	1,6	0,6	0,5	85,4	100,0	650
Ensemble 15–59	7,0	1,8	1,0	0,4	0,8	0,1	0,1	88,8	100,0	6 321

Tableau 13.7 Connaissance et couverture de l'autotest de dépistage du VIH

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans qui ont entendu parler des autotests de dépistage du VIH et pourcentage qui ont utilisé un autotest de dépistage du VIH, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme			Homme		
	A entendu parler de l'autotest du VIH	A utilisé un autotest du VIH	Effectif de femmes	A entendu parler de l'autotest du VIH	A utilisé un autotest du VIH	Effectif d'hommes
Groupe d'âges						
15–19	4,1	0,2	3 877	2,2	0,0	1 517
20–24	6,4	0,6	3 230	4,2	0,0	1 107
25–29	6,8	0,7	2 416	10,6	0,3	726
30–34	7,2	0,7	2 216	6,8	0,1	674
35–39	7,4	0,6	2 143	5,4	0,1	672
40–44	7,8	1,2	1 598	8,4	0,1	520
45–49	5,7	0,2	1 104	9,7	0,1	455
Résidence						
Urbain	6,7	0,5	8 123	7,4	0,1	3 099
Rural	5,8	0,6	8 460	3,8	0,1	2 572
Niveau d'instruction						
Aucun	5,3	0,4	7 220	1,6	0,0	2 103
Primaire	5,1	0,1	3 416	4,2	0,1	1 154
Moyen/secondaire ou plus	8,1	1,0	5 947	10,1	0,2	2 414
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	3,7	0,6	2 703	2,1	0,0	916
Second	6,1	0,8	2 983	3,5	0,1	934
Moyen	6,5	0,4	3 362	5,8	0,0	1 197
Quatrième	6,1	0,4	3 552	5,6	0,1	1 350
Le plus élevé	8,0	0,6	3 983	10,2	0,2	1 273
Ensemble 15–49	6,2	0,6	16 583	5,8	0,1	5 671
50–59	na	na	na	6,6	0,2	650
Ensemble 15–59	na	na	na	5,8	0,1	6 321

na = non applicable

Tableau 13.8 Circoncision

Répartition (en %) d'hommes de 15–49 ans par statut vis-à-vis de la circoncision, pourcentage circoncis traditionnellement ou médicalement, et pourcentage circoncis médicalement, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristiques sociodémographique	Statut vis-à-vis de la circoncision						Ensemble	Pourcentage circoncis traditionnellement ou médicalement ¹	Pourcentage circoncis médicalement ²	Effectif d'hommes
	Circoncis traditionnellement seulement	Circoncis médicalement seulement	Circoncis traditionnellement et médicalement	Circoncis, ne connaît pas le type de circoncision	Non circoncis	Ne connaît pas son statut vis-à-vis de la circoncision				
Groupe d'âges										
15–19	15,1	81,9	0,7	0,7	1,0	0,6	100,0	98,4	82,7	1 517
20–24	20,0	78,3	0,0	0,6	0,8	0,2	100,0	98,9	78,5	1 107
25–29	19,1	79,8	0,1	0,2	0,6	0,2	100,0	99,2	79,8	726
30–34	19,7	78,1	0,6	0,2	1,2	0,2	100,0	98,6	78,7	674
35–39	22,3	76,6	0,2	0,3	0,5	0,0	100,0	99,5	76,9	672
40–44	32,7	65,2	0,0	1,5	0,4	0,2	100,0	99,4	65,9	520
45–49	40,5	56,6	0,9	0,0	0,7	1,2	100,0	98,0	57,6	455
Ethnie										
Wolof	13,0	85,0	0,2	0,6	0,6	0,4	100,0	98,9	85,4	2 359
Poular	31,0	66,2	0,5	0,5	1,3	0,4	100,0	98,3	66,8	1 641
Serer	21,4	76,7	0,7	0,3	0,4	0,5	100,0	99,1	77,4	776
Mandingue	34,4	62,1	0,9	1,3	1,2	0,0	100,0	98,7	63,1	289
Diola	26,8	72,5	0,0	0,0	0,6	0,0	100,0	99,4	72,5	242
Soninké	12,5	87,2	0,0	0,0	0,2	0,2	100,0	99,7	87,2	69
Nationalité étrangère	*	*	*	*	*	*	*	*	*	15
Autre	24,4	75,0	0,0	0,0	0,6	0,0	100,0	99,4	75,0	280
Religion										
Musulmane	21,6	76,4	0,4	0,5	0,8	0,4	100,0	98,8	76,9	5 448
Chrétienne	22,2	75,1	0,0	1,2	1,5	0,0	100,0	98,5	75,1	220
Animiste	*	*	*	*	*	*	*	*	*	3
Résidence										
Urbain	13,7	84,5	0,4	0,7	0,5	0,1	100,0	99,4	85,1	3 099
Rural	31,1	66,4	0,3	0,4	1,1	0,7	100,0	98,2	66,8	2 572
Région										
Dakar	9,1	89,8	0,5	0,2	0,4	0,0	100,0	99,6	90,5	1 732
Ziguinchor	25,3	74,2	0,0	0,4	0,1	0,0	100,0	99,9	74,2	225
Diourbel	10,0	87,7	0,0	0,6	0,5	1,3	100,0	98,3	87,7	475
Saint-Louis	5,7	91,4	0,4	0,1	1,7	0,7	100,0	97,6	91,9	423
Tambacounda	43,4	55,2	0,2	0,7	0,0	0,6	100,0	99,4	55,7	254
Kaolack	32,1	65,0	1,0	0,3	1,6	0,0	100,0	98,4	66,0	317
Thiès	21,9	75,3	0,4	1,6	0,2	0,6	100,0	99,2	75,7	897
Louga	10,5	89,2	0,0	0,0	0,3	0,0	100,0	99,7	89,2	215
Fatick	31,6	66,3	0,0	0,5	1,1	0,5	100,0	98,4	66,5	275
Kolda	69,0	28,4	0,4	0,0	1,4	0,8	100,0	97,8	28,9	225
Matam	59,4	35,9	0,4	1,3	2,7	0,4	100,0	97,0	36,3	209
Kaffrine	7,4	87,4	0,8	0,0	4,4	0,0	100,0	95,6	88,2	192
Kédougou	19,5	79,0	0,0	0,0	0,7	0,8	100,0	98,5	79,0	67
Sédhiou	69,5	28,2	0,0	0,7	1,3	0,3	100,0	98,4	28,4	166
Niveau d'instruction										
Aucun	28,1	69,5	0,2	0,5	1,1	0,6	100,0	98,2	69,7	2 103
Primaire	22,3	74,6	0,7	1,3	0,9	0,4	100,0	98,8	75,6	1 154
Moyen/secondaire ou plus	15,7	83,0	0,4	0,2	0,5	0,1	100,0	99,4	83,5	2 414
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	42,3	53,9	0,6	0,4	2,2	0,7	100,0	97,2	54,5	916
Second	32,8	66,0	0,0	0,1	1,0	0,2	100,0	98,8	66,0	934
Moyen	21,9	75,6	0,2	1,2	0,6	0,5	100,0	98,9	76,0	1 197
Quatrième	11,8	86,4	0,9	0,1	0,4	0,4	100,0	99,3	87,3	1 350
Le plus élevé	8,6	89,9	0,2	0,7	0,4	0,2	100,0	99,4	90,3	1 273
Ensemble 15–49	21,6	76,3	0,4	0,5	0,8	0,4	100,0	98,8	76,8	5 671
50–59	51,0	47,2	0,4	0,2	0,8	0,3	100,0	98,8	47,6	650
Ensemble 15–59	24,6	73,3	0,4	0,5	0,8	0,4	100,0	98,8	73,8	6 321

Note : Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée .

¹ Y compris tous les hommes ayant déclaré être circoncis.

Tableau 13.9 Prévalence déclarée des infections sexuellement transmissibles (IST) et symptômes déclarés d'IST

Parmi les femmes et les hommes de 15–49 ans ayant déjà eu des rapports sexuels, pourcentage ayant déclaré avoir eu une IST et/ou des symptômes d'IST au cours des 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage de femmes ayant déclaré avoir eu au cours des 12 derniers mois :					Pourcentage d'hommes ayant eu au cours des 12 derniers mois :				
	IST	Pertes vaginales anormales/ malodorantes	Plaie/ ulcère génital	IST/pertes génitales/ plaie ou ulcère	Effectif de femmes ayant déjà eu des rapports sexuels	IST	Écoulement anormal du pénis	Plaie/ ulcère génital	IST/ écoulement anormal du pénis/plaie ou ulcère	Effectif d'hommes ayant déjà eu des rapports sexuels
Groupe d'âges										
15–24	5,0	16,1	5,0	20,3	2 806	2,1	4,2	0,7	5,3	501
15–19	2,2	11,4	4,9	14,6	755	1,1	3,3	0,2	3,5	126
20–24	6,1	17,9	5,0	22,4	2 051	2,5	4,5	0,9	6,0	375
25–29	6,2	19,1	5,7	23,0	2 082	1,7	5,4	2,0	7,0	427
30–39	5,6	17,2	4,5	20,5	4 197	2,6	4,6	1,6	7,0	1 167
40–49	5,5	13,8	4,4	17,7	2 659	2,1	3,2	2,0	6,3	943
État matrimonial										
Célibataire	4,2	21,7	4,7	24,2	368	3,0	6,3	1,3	7,9	802
Marié ou vivant ensemble	5,6	16,2	4,8	20,0	10 547	1,8	3,5	1,8	6,0	2 145
Divorcé/séparée/veuf	4,7	17,7	5,1	21,9	828	4,4	2,6	0,8	6,2	92
Circoncision										
Circoncis traditionnellement ou médicalement ¹	na	na	na	na	na	2,2	4,3	1,7	6,5	3 009
Circoncis traditionnellement seulement	na	na	na	na	na	2,1	5,5	0,4	6,7	832
Circoncis médicalement seulement	na	na	na	na	na	2,3	3,8	2,2	6,6	2 146
Circoncis à la fois traditionnellement et médicalement	na	na	na	na	na	*	*	*	*	16
Autre ²	na	na	na	na	na	*	*	*	*	15
Non circoncis ou ne sait pas	na	na	na	na	na	(3,4)	(1,7)	(0,0)	(3,4)	29
Résidence										
Urbain	6,6	20,4	4,0	23,9	5 227	2,9	5,5	1,7	8,0	1 631
Rural	4,6	13,4	5,4	17,3	6 517	1,5	2,7	1,6	4,8	1 407
Région										
Dakar	6,3	22,7	3,4	26,2	2 662	2,5	5,2	1,4	7,5	941
Ziguinchor	4,2	16,5	4,2	18,7	369	2,5	2,8	1,2	4,1	152
Diourbel	6,4	10,4	6,7	16,4	1 267	1,4	0,8	0,8	2,2	218
Saint-Louis	5,4	19,6	7,0	21,8	907	2,3	5,0	5,5	10,8	234
Tambacounda	2,5	3,9	2,4	5,5	608	1,1	0,6	0,3	1,4	170
Kaolack	6,5	21,3	7,2	25,8	868	4,3	2,7	4,9	8,8	165
Thiès	11,7	16,6	3,0	21,8	1 631	3,6	7,0	0,4	8,3	376
Louga	1,9	14,5	4,9	17,8	725	0,2	6,7	4,8	10,8	104
Fatick	1,6	15,4	3,0	17,9	660	0,6	1,1	0,0	1,7	128
Kolda	0,9	12,5	3,7	15,2	526	0,9	1,5	0,2	1,9	158
Matam	3,0	8,3	3,1	11,3	516	4,4	17,1	2,0	19,7	109
Kaffrine	3,8	18,1	12,1	23,0	523	0,6	0,8	0,8	1,9	123
Kédougou	2,2	8,7	3,2	10,4	132	0,7	0,4	1,2	1,9	49
Sédhiou	1,9	18,0	6,7	21,1	351	0,4	0,0	1,5	1,9	112
Niveau d'instruction										
Aucun	4,2	13,2	4,8	16,6	6 427	1,0	3,7	2,1	5,5	1 335
Primaire	6,3	20,5	4,2	24,5	2 566	2,2	4,6	1,2	7,1	632
Moyen/secondaire ou plus	8,0	20,6	5,3	24,8	2 750	3,8	4,7	1,4	7,4	1 072
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	2,2	10,7	4,8	13,3	2 287	0,5	1,4	1,8	3,1	593
Second	4,1	14,2	5,5	17,5	2 320	2,4	4,0	0,6	5,5	515
Moyen	6,7	16,9	4,9	21,0	2 371	2,7	5,1	2,0	8,3	634
Quatrième	6,5	19,4	4,0	23,5	2 359	2,2	4,4	1,9	7,5	640
Le plus élevé	8,0	21,1	4,7	25,6	2 407	3,2	6,0	1,8	7,7	657
Ensemble 15–49	5,5	16,5	4,8	20,2	11 744	2,2	4,2	1,7	6,5	3 039
50–59	na	na	na	na	na	2,8	3,0	1,6	6,1	638
Ensemble 15–59	na	na	na	na	na	2,3	4,0	1,6	6,4	3 677

Note : les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

na = non applicable

¹ Y compris tous les hommes ayant déclaré être circoncis.

² Y compris les hommes qui sont (1) circoncis médicalement mais qui ne savent pas s'ils sont circoncis traditionnellement, (2) circoncis traditionnellement mais qui ne savent pas s'ils sont médicalement circoncis, ou (3) circoncis mais qui ne connaissent pas le type de circoncision.

Tableau 13.10.1 Connaissance des moyens de prévention du VIH parmi les jeunes : Femme

Pourcentages de jeunes femmes de 15–24 ans qui, en réponse à des questions déterminées, ont déclaré que les gens peuvent réduire leur risque de contracter le VIH en utilisant des condoms au cours de chaque rapport sexuel et en n'ayant des rapports sexuels qu'avec un seul partenaire sexuel qui n'a pas contracté le virus et qui n'a pas d'autres partenaires, qui savent aussi qu'une personne en bonne santé peut néanmoins avoir contracté le VIH, que le VIH ne peut pas être transmis par les piqûres de moustiques et qu'une personne ne peut pas contracter le VIH en partageant les repas d'une personne ayant le VIH, et pourcentage considéré comme ayant une connaissance des moyens de prévention du VIH, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage de jeunes femmes qui savent que :						Effectif de femmes
	Les gens peuvent réduire leur risque de contracter le VIH en :					Pourcentage avec une connaissance des moyens de prévention du VIH1 ¹	
	En utilisant un condom au cours de chaque rapport sexuel	En ayant des rapports sexuels qu'avec un seul partenaire qui n'a pas le VIH et qui n'a pas d'autres partenaires	Une personne paraissant en bonne santé peut avoir le VIH	Le VIH ne peut pas être transmis par des piqûres de moustiques	Une personne ne peut pas devenir infectée en partageant les repas avec une personne ayant le VIH		
Groupe d'âges							
15–19	43,3	55,6	45,2	54,2	60,8	14,4	3 877
15–17	37,1	52,6	42,2	52,7	60,0	12,9	2 322
18–19	52,5	60,1	49,8	56,3	62,1	16,6	1 555
20–24	58,7	68,2	52,0	52,9	67,4	18,9	3 230
20–22	55,9	66,8	51,3	51,5	66,0	18,7	2 049
23–24	63,6	70,6	53,3	55,4	69,8	19,4	1 181
État matrimonial							
Célibataire	50,4	63,4	52,3	57,6	67,1	19,4	4 369
A déjà eu des rapports sexuels	67,7	68,6	52,3	61,6	68,2	24,1	178
N'a jamais eu de rapports sexuels	49,7	63,2	52,3	57,5	67,0	19,2	4 191
Non célibataire	50,1	57,9	42,1	47,1	58,6	11,8	2 738
Résidence							
Urbain	57,3	68,1	57,4	59,5	69,8	21,5	3 451
Rural	43,6	54,9	39,7	48,0	58,1	11,7	3 656
Région							
Dakar	61,0	73,1	66,9	63,1	74,3	27,5	1 697
Ziguinchor	55,2	48,0	54,8	55,7	59,8	17,9	246
Diourbel	50,4	64,8	49,3	46,4	59,1	16,7	749
Saint-Louis	50,7	57,0	38,2	50,0	56,5	5,5	507
Tambacounda	22,9	27,5	18,0	46,6	47,8	1,5	332
Kaolack	49,6	59,1	52,8	52,7	66,4	14,3	511
Thiès	50,8	71,5	54,2	57,0	71,0	18,3	1 120
Louga	50,8	57,1	32,1	45,4	66,4	12,0	391
Fatick	50,5	60,3	55,9	55,8	65,3	17,7	432
Kolda	50,4	57,5	36,6	47,3	59,3	16,2	267
Matam	34,1	40,9	24,3	51,8	49,7	6,1	302
Kaffrine	31,6	46,7	27,0	30,8	33,7	6,1	274
Kédougou	52,6	55,6	33,0	61,3	61,6	11,2	73
Sédhiou	44,3	49,1	13,8	50,9	56,5	6,6	205
Niveau d'instruction							
Aucun	33,7	44,7	31,8	38,0	45,5	7,0	1 988
Primaire	38,3	51,8	37,6	47,7	55,5	8,1	1 322
Moyen/secondaire ou plus	63,2	73,3	60,7	63,8	76,3	24,4	3 797
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	35,9	41,3	28,4	44,1	49,4	8,8	1 114
Second	44,7	56,0	39,3	48,0	57,4	9,6	1 345
Moyen	48,9	60,7	47,7	50,4	62,6	13,9	1 499
Quatrième	56,2	71,5	57,4	61,1	72,9	21,6	1 480
Le plus élevé	60,4	70,4	61,4	60,5	71,6	24,9	1 669
Ensemble 15–24	50,3	61,3	48,3	53,6	63,8	16,5	7 107

¹ Connaître les moyens de prévention du VIH signifie que l'enquêtée sait, non seulement, que l'utilisation régulière de condoms au cours de chaque rapport sexuel et la limitation des rapports sexuels à un seul partenaire qui n'a pas contracté le VIH et qui n'a pas d'autres partenaires peuvent réduire les risques de contracter le VIH, mais aussi, qu'une personne paraissant en bonne santé peut néanmoins avoir le VIH et qui rejettent les deux conceptions erronées sur la transmission du VIH selon lesquelles le VIH peut être transmis par des piqûres de moustiques et en partageant les repas d'une personne ayant le VIH.

Tableau 13.10.2 Connaissance des moyens de prévention du VIH parmi les jeunes : Homme

Pourcentages de jeunes hommes de 15–24 ans qui, en réponse à des questions déterminées, ont déclaré que les gens peuvent réduire leur risque de contracter le VIH en utilisant des condoms au cours de chaque rapport sexuel et en n'ayant des rapports sexuels qu'avec un seul partenaire sexuel qui n'a pas contracté le virus et qui n'a pas d'autres partenaires, qui savent aussi qu'une personne en bonne santé peut néanmoins avoir contracté le VIH, que le VIH ne peut pas être transmis par les piqûres de moustiques et qu'une personne ne peut pas contracter le VIH en partageant les repas d'une personne ayant le VIH, et pourcentage considéré comme ayant une connaissance des moyens de prévention du VIH, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage de jeunes hommes qui savent que :						Effectif d'hommes
	Les gens peuvent réduire leur risque de contracter le VIH en :						
	En utilisant un condom au cours de chaque rapport sexuel	En ayant des rapports sexuels qu'avec un seul partenaire qui n'a pas le VIH et qui n'a pas d'autres partenaires		Une personne paraissant en bonne santé peut avoir le VIH	Le VIH ne peut pas être transmis par des piqûres de moustiques	Une personne ne peut pas devenir infectée en partageant les repas avec une personne ayant le VIH	
		Pourcentage avec une connaissance des moyens de prévention du VIH ¹					
Groupe d'âges							
15–19	55,1	48,1	42,5	43,6	50,0	12,8	1 517
15–17	48,9	41,2	35,8	41,7	43,8	10,1	928
18–19	64,9	58,9	53,0	46,5	59,8	17,0	590
20–24	72,3	64,6	57,1	54,8	63,6	23,7	1 107
20–22	73,5	62,3	59,0	52,1	60,2	24,0	733
23–24	69,9	69,1	53,5	60,1	70,3	23,2	374
État matrimonial							
Célibataire	62,9	55,3	48,9	48,8	56,1	17,6	2 512
A déjà eu des rapports sexuels	82,3	65,6	54,1	59,6	71,1	24,5	393
N'a jamais eu de rapports sexuels	59,3	53,4	48,0	46,8	53,3	16,3	2 119
Non célibataire	49,7	49,1	42,3	38,4	48,2	12,9	112
Résidence							
Urbain	68,3	59,4	55,6	56,1	62,1	22,1	1 391
Rural	55,7	50,2	40,8	39,6	48,5	12,1	1 233
Région							
Dakar	72,7	64,5	64,9	61,5	68,2	29,2	693
Ziguinchor	72,0	63,6	36,7	70,3	71,1	23,1	109
Diourbel	67,4	73,2	46,9	46,1	53,8	16,1	240
Saint-Louis	58,7	51,5	49,0	54,1	57,9	20,6	174
Tambacounda	71,0	62,7	32,9	48,1	45,5	14,6	109
Kaolack	60,3	50,1	63,0	52,3	63,0	11,2	161
Thiès	47,9	40,8	34,1	35,2	42,3	7,4	489
Louga	59,0	45,7	33,1	56,6	59,6	15,4	102
Fatick	75,4	64,1	76,2	39,3	55,3	16,1	148
Kolda	55,9	43,4	37,2	35,1	39,1	17,7	99
Matam	43,3	33,4	32,9	39,9	45,1	13,2	106
Kaffrine	70,5	55,4	39,1	25,7	62,0	7,2	87
Kédougou	80,4	73,2	50,7	60,5	56,5	17,9	28
Sédhiou	31,0	33,2	23,5	24,4	32,5	2,0	80
Niveau d'instruction							
Aucun	48,9	42,9	32,8	32,3	39,0	9,0	772
Primaire	53,3	39,1	31,9	37,6	42,4	4,9	483
Moyen/secondaire ou plus	73,2	67,5	63,5	61,1	69,9	26,5	1 370
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	45,8	42,7	28,1	31,8	38,6	7,3	401
Second	58,4	50,7	41,8	39,5	50,5	12,2	468
Moyen	65,6	53,7	50,6	47,7	55,8	15,4	585
Quatrième	62,8	56,2	54,0	55,2	58,5	19,3	655
Le plus élevé	74,5	68,6	61,9	61,3	70,3	29,7	515
Ensemble 15–24	62,4	55,0	48,6	48,3	55,7	17,4	2 624

¹ Connaître les moyens de prévention du VIH signifie que l'enquêté sait, non seulement, que l'utilisation régulière de condoms au cours de chaque rapport sexuel et la limitation des rapports sexuels à un seul partenaire qui n'a pas contracté le VIH et qui n'a pas d'autres partenaires peuvent réduire les risques de contracter le VIH, mais aussi, qu'une personne paraissant en bonne santé peut néanmoins avoir le VIH et qui rejettent les deux conceptions erronées sur la transmission du VIH selon lesquelles le VIH peut être transmis par des piqûres de moustiques et en partageant le repas d'une personne ayant le VIH.

Tableau 13.11 Âge aux premiers rapports sexuels parmi les jeunes

Pourcentage de jeunes femmes et de jeunes hommes de 15–24 ans qui ont eu des rapports sexuels avant l'âge de 15 ans et pourcentage de jeunes femmes et de jeunes hommes de 18–24 ans qui ont eu des rapports sexuels avant l'âge de 18 ans, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme de 15–24 ans		Femme de 18–24 ans		Homme de 15–24 ans		Homme de 18–24 ans	
	Pourcentage ayant eu des rapports sexuels		Pourcentage ayant eu des rapports sexuels		Pourcentage ayant eu des rapports sexuels		Pourcentage ayant eu des rapports sexuels	
	avant l'âge de 15 ans	Effectif de femmes	avant l'âge de 18 ans	Effectif de femmes	avant l'âge de 15 ans	Effectif d'hommes	avant l'âge de 18 ans	Effectif d'hommes
Groupe d'âges								
15–19	4,3	3 877	na	na	1,2	1 517	na	na
15–17	4,2	2 322	na	na	1,2	928	na	na
18–19	4,5	1 555	24,0	1 555	1,1	590	10,2	590
20–24	8,1	3 230	32,1	3 230	1,9	1 107	11,1	1 107
20–22	7,7	2 049	31,5	2 049	1,4	733	11,2	733
23–24	8,9	1 181	33,2	1 181	2,9	374	10,8	374
Résidence								
Urbain	3,3	3 451	17,5	2 315	1,7	1 391	10,6	960
Rural	8,7	3 656	40,7	2 470	1,3	1 233	11,0	737
Niveau d'instruction								
Aucun	12,2	1 988	50,0	1 486	1,6	772	12,5	513
Primaire	7,0	1 322	36,9	804	1,1	483	8,0	265
Moyen/secondaire ou plus	2,5	3 797	14,8	2 495	1,6	1 370	10,6	919
Ensemble	6,1	7 107	29,5	4 785	1,5	2 624	10,8	1 697

na = non applicable

Tableau 13.12 Rapports sexuels pré-nuptiaux parmi les jeunes

Parmi les femmes et les hommes de 15–24 ans célibataires, pourcentage qui n'ont jamais eu de rapports sexuels, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme de 15–24 ans		Homme de 15–24 ans	
	Pourcentage n'ayant jamais eu de rapports sexuels	Effectif de femmes célibataires	Pourcentage n'ayant jamais eu de rapports sexuels	Effectif d'hommes célibataires
Groupe d'âges				
15–19	97,8	3 115	92,6	1 502
15–17	98,4	2 042	95,2	923
18–19	96,5	1 073	88,4	579
20–24	91,3	1 254	72,1	1 010
20–22	91,7	917	74,9	690
23–24	90,3	337	66,0	320
Résidence				
Urbain	95,7	2 532	82,9	1 351
Rural	96,2	1 837	86,0	1 162
Niveau d'instruction				
Aucun	97,3	689	85,7	702
Primaire	95,3	747	87,2	468
Moyen/secondaire ou plus	95,8	2 933	82,6	1 342
Ensemble	95,9	4 369	84,3	2 512

Tableau 13.13.1 Partenaires sexuels multiples et rapports sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois parmi les jeunes : Femme

Parmi les jeunes femmes de 15–24 ans, pourcentage ayant eu des rapports sexuels avec plus d'un partenaire sexuel au cours des 12 derniers mois; et pourcentage ayant eu, au cours des 12 derniers mois, des rapports sexuels avec une personne qui n'était ni leur mari, ni le partenaire avec qui elles vivaient; parmi les femmes ayant eu plus d'un partenaire sexuel au cours des 12 derniers mois, pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé pendant les derniers rapports sexuels; parmi les jeunes femmes de 15–24 ans qui ont eu, au cours des 12 derniers mois, des rapports sexuels avec une personne qui n'était ni leur mari, ni le partenaire avec qui elles vivaient, pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels avec cette personne, selon certaines caractéristiques sociodémographiques EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femmes de 15–24 ans			Femmes de 15–24 ans ayant eu 2 partenaires sexuels ou plus dans les 12 derniers mois	Femmes de 15–24 ans ayant eu des rapports sexuels dans les 12 derniers mois avec une personne qui n'était ni leur mari, ni le partenaire avec qui elles vivaient	
	Pourcentage ayant eu 2 partenaires sexuels ou plus dans les 12 derniers mois	Pourcentage ayant eu des rapports sexuels dans les 12 derniers mois avec une personne qui n'était ni leur mari, ni le partenaire avec qui elles vivaient	Effectif de femmes	Effectif de femmes	Pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels avec ce partenaire	Effectif de femmes
Groupe d'âges						
15–19	0,0	1,2	3 877	2	17,9	46
15–17	0,0	1,0	2 322	1	(21,9)	24
18–19	0,1	1,4	1 555	1	(13,4)	21
20–24	0,4	2,1	3 230	12	24,3	69
20–22	0,4	2,5	2 049	9	21,0	52
23–24	0,3	1,4	1 181	3	(34,1)	17
État matrimonial						
Célibataire	0,1	2,1	4 369	5	19,8	92
Non célibataire	0,3	0,8	2 738	9	*	23
Résidence						
Urbain	0,3	1,9	3 451	11	24,7	67
Rural	0,1	1,3	3 656	3	17,5	48
Niveau d'instruction						
Aucun	0,1	0,6	1 988	1	*	12
Primaire	0,7	2,2	1 322	9	(13,9)	29
Moyen/secondaire ou plus	0,1	1,9	3 797	4	28,2	74
Ensemble 15–24	0,2	1,6	7 107	14	21,7	115

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 13.13.2 Partenaires sexuels multiples et rapports sexuels à hauts risques au cours des 12 derniers mois parmi les jeunes : Homme

Parmi les jeunes hommes de 15–24 ans, pourcentage ayant eu des rapports sexuels avec plus d'une partenaire sexuelle au cours des 12 derniers mois, et pourcentage ayant eu, au cours des 12 derniers mois, des rapports sexuels avec une personne qui n'était ni leur épouse, ni la partenaire avec qui ils vivaient; parmi les hommes ayant eu plus d'une partenaire sexuelle au cours des 12 derniers mois, pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé pendant les derniers rapports sexuels; parmi les jeunes hommes de 15–24 ans qui ont eu, au cours des 12 derniers mois, des rapports sexuels avec une personne qui n'était ni leur épouse, ni la partenaire avec qui ils vivaient, pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels avec cette personne, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Hommes de 15–24 ans			Hommes de 15–24 ans ayant eu 2 partenaires sexuelles ou plus dans les 12 derniers mois		Hommes de 15–24 ans ayant eu des rapports sexuels dans les 12 derniers mois avec une personne qui n'était ni leur épouse, ni la partenaire avec qui ils vivaient	
	Pourcentage ayant eu 2 partenaires sexuelles ou plus dans les 12 derniers mois	Pourcentage ayant eu des rapports sexuels dans les 12 derniers mois avec une personne qui n'était ni leur épouse, ni la partenaire avec qui ils vivaient	Effectif d'hommes	Pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels	Effectif d'hommes	Pourcentage ayant déclaré qu'un condom avait été utilisé au cours des derniers rapports sexuels avec cette personne	Effectif d'hommes
Groupe d'âges							
15–19	0,7	5,3	1 517	*	10	41,8	80
15–17	0,2	3,5	928	*	2	(21,4)	33
18–19	1,4	8,0	590	*	8	55,8	47
20–24	3,7	15,8	1 107	(64,4)	40	75,5	175
20–22	3,3	15,2	733	*	24	79,0	111
23–24	4,4	17,1	374	*	16	69,5	64
État matrimonial							
Célibataire	1,6	9,6	2 512	(66,2)	41	65,0	240
Non célibataire	8,9	13,2	112	*	10	*	15
Résidence							
Urbain	2,6	10,5	1 391	(62,2)	36	73,6	146
Rural	1,2	8,8	1 233	*	14	53,4	109
Niveau d'instruction							
Aucun	1,6	8,7	772	*	13	44,0	67
Primaire	1,6	8,5	483	*	8	78,0	41
Moyen/secondaire ou plus	2,2	10,7	1 370	(65,4)	30	70,9	147
Ensemble 15–24	1,9	9,7	2 624	64,3	51	64,9	255

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 13.14 Tests du VIH récents parmi les jeunes

Parmi les jeunes femmes et les jeunes hommes de 15–24 ans qui ont eu des rapports sexuels dans les 12 derniers mois, pourcentage ayant été testé pour le VIH au cours des 12 derniers mois et qui ont reçu les résultats du dernier test, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femmes de 15–24 ans ayant eu des rapports sexuels dans les 12 derniers mois		Hommes de 15–24 ans ayant eu des rapports sexuels dans les 12 derniers mois	
	Pourcentage ayant été testé pour le VIH dans les 12 derniers mois et ayant reçu le résultat du dernier test	Effectif de femmes	Pourcentage ayant été testé pour le VIH dans les 12 derniers mois et ayant reçu le résultat du dernier test	Effectif d'hommes
Groupe d'âges				
15–19	5,8	678	0,6	87
15–17	3,1	241	(1,4)	36
18–19	7,2	437	0,0	51
20–24	7,0	1 831	1,1	256
20–22	5,3	1 070	0,4	144
23–24	9,4	761	2,0	112
État matrimonial				
Célibataire	2,6	92	0,5	240
Non célibataire	6,8	2 417	2,1	103
Ensemble 15–24	6,7	2 509	1,0	343

POUVOIR D'ACTION DES FEMMES

Principaux résultats

- **Emploi et type de rémunération** : 46 % des femmes et la quasi-totalité des hommes de 15-49 ans (99 %) en union ont travaillé au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. Parmi ceux ayant travaillé, 13 % des femmes et 10 % des hommes n'ont pas été rémunérés pour leur travail.
- **Contrôle de l'utilisation de l'argent gagné par la femme** : 86 % des femmes actuellement en union ayant été rémunérées en argent ont déclaré décider elles-mêmes de l'utilisation de leurs revenus.
- **Possession de biens par les femmes** : Au Sénégal, 9 % des femmes et 19 % des hommes possèdent une maison (soit seuls, soit en commun). Pour ce qui est des terres, seulement 7 % des femmes et 18 % des hommes en possèdent seuls ou avec quelqu'un.
- **Possession d'un titre de propriété** : Au Sénégal, 49 % des femmes et 57 % des hommes de 15-49 ans qui possèdent une maison n'ont pas de titre de propriété. Concernant les terres, la disposition d'un tel document est encore moins courante : 73 % des femmes et 80 % des hommes de 15-49 ans possédant des terres n'ont pas de document officiel attestant de la possession de ces biens.
- **Possession et utilisation d'un compte bancaire** : la proportion des hommes de 15-49 ans qui possèdent et utilisent un compte bancaire (18 %) est deux fois plus élevée que celle des femmes (9 %).
- **Participation dans la prise de décision** : Globalement, un quart des femmes en union (25 %) a participé à la prise des trois décisions qui étaient citées. Par contre, un peu moins de deux femmes sur cinq (39 %) n'ont pas été impliquées dans la prise d'aucune de ces décisions.
- **Opinion concernant le fait de battre son épouse/partenaire** : Environ une femme sur cinq (19 %) pense que pour, au moins une des raisons citées, un homme a le droit de battre sa femme ou partenaire contre 12 % chez les hommes.

Ce chapitre porte sur le pouvoir d'action des femmes en termes d'emploi, de revenus, de contrôle sur leurs revenus et fournit également des informations sur la perception qu'ont les femmes de l'importance de leurs revenus par rapport à ceux de leurs conjoints. De plus, il examine la possession de biens par les femmes et par les hommes, comme une maison, des terrains et un téléphone portable, ainsi que l'utilisation de comptes bancaires et le recours à des

prestataires de services en ligne ou à l'utilisation de téléphones portables pour effectuer des transferts financiers. Par ailleurs, les réponses à des questions spécifiques servent à définir trois indicateurs clés du pouvoir d'action des femmes : la participation des femmes à la prise de décisions concernant le ménage, l'opinion des femmes concernant le recours à la violence conjugale et la participation des femmes à la prise de décisions en matière de santé sexuelle et reproductive.

14.1 EMPLOI DES FEMMES ET DES HOMMES EN UNION

Emploi

Les femmes et les hommes enquêtés sont considérés comme travaillant s'ils/elles ont effectué un travail autre que leurs tâches ménagères/domestiques au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Échantillon : Femmes et hommes actuellement en union de 15–49 ans

Rémunération en argent et/ou en nature

On a demandé aux enquêtés.e.s s'ils/elles sont payé.e.s en argent ou en nature pour leur travail. Seules les personnes qui reçoivent un paiement seulement en argent ou en « argent et en nature » sont considérées comme ayant travaillé et étant rémunérées.

Échantillon : Femmes et hommes de 15–49 ans actuellement en union et qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Au Sénégal, environ près de la moitié des femmes âgées de 15-49 ans actuellement en union (46 %) ont travaillé au cours des douze mois précédant l'enquête, contre la quasi-totalité des hommes actuellement en union (99 %) de la même tranche d'âge (**Tableau 14.1**). Les résultats par type de rémunération montrent que la proportion de femmes non rémunérées pour leur travail est plus élevée que celle des hommes (13 % contre 10 %). Par ailleurs, la majorité des femmes (83 %) et des hommes (82 %) ont perçu une rémunération exclusivement en argent, tandis que 3 % des femmes et 6 % des hommes ont été payés à la fois en argent et en nature.

Tendances : Entre 2017-2023, la proportion des femmes en union de 15-49 ans ayant travaillé à n'importe quel moment, au cours des douze derniers mois, a diminué, passant de 63 % à 46 %. En revanche, cette proportion est restée pratiquement stable chez les hommes en union (99 %). Par ailleurs, la part de personnes non rémunérées pour leur travail a également baissé, passant de 17 % à 13 % chez les femmes et de 13 % à 10 % chez les hommes.

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes de 15-49 ans en union qui ont travaillé au cours des douze mois précédant l'enquête, augmente avec l'âge, passant de 16 % parmi les jeunes femmes de 15-19 ans à 66 % parmi celles âgées de 45-49 ans.
- La proportion de femmes en union ayant travaillé sans être rémunérées semble diminuer avec l'âge, passant de 32 % chez les 15-19 ans à 10 % chez les 45-49 ans.

14.2 CONTRÔLE SUR L'UTILISATION DES REVENUS DES FEMMES

Contrôle de l'utilisation de l'argent gagné

On considère que les femmes et les hommes enquêtés contrôlent l'utilisation de l'argent qu'ils ont gagné s'ils décident, soit seuls, soit ensemble avec leur conjoint de l'utilisation de leur propre argent.

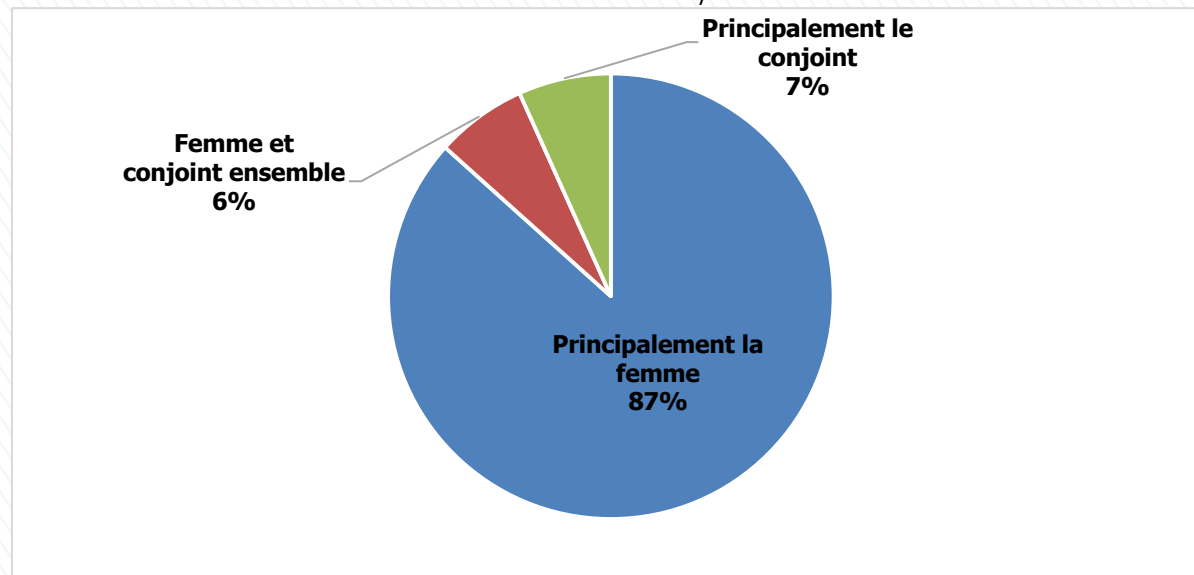
Échantillon : Femmes et hommes de 15–49 ans actuellement en union ayant été rémunérés en argent pour leur travail au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Le contrôle de l'utilisation du revenu de la femme permet de mesurer son niveau d'autonomie financière. Au cours de l'EDS-Continue de 2023, les femmes en union de 15-49 ans, ayant travaillé au cours des douze mois précédant l'enquête, ont été interrogées sur la personne prenant principalement les décisions concernant l'utilisation de l'argent gagné.

Globalement, les femmes sénégalaises qui travaillent ont une grande autonomie financière. En effet, 86 % des femmes en union qui gagnent de l'argent décident elles-mêmes de l'utilisation de leurs gains et que dans 7 % des cas, cette décision est prise conjointement dans le couple. Par conséquent, dans 93 % des cas, les femmes participent à la décision concernant l'utilisation de leurs gains. À l'opposé, 7 % des femmes ont déclaré que c'est le conjoint qui décide principalement de l'utilisation de leur revenu. (**Tableau 14.2.1** et **Graphique 4.1**)

Graphique 14.1 Contrôle des gains de la femme

Répartition (en %) des femmes actuellement en union qui ont gagné de l'argent au cours des 12 mois avant l'enquête



Au cours de l'enquête, il a été également demandé aux femmes si elles pensaient qu'elles gagnaient plus, moins ou à peu près la même chose que leur mari/partenaire. Les résultats montrent qu'environ trois quarts (76 %) des femmes pensent gagner moins que leur conjoint. Seulement, 3 % pensent qu'elles gagnent à peu près la même chose et 8 % pensent qu'elles gagnent plus (**Tableau 14.2.1**).

Tendances : Entre 2017 et 2023, la proportion de femmes de 15-49 ans, actuellement en union, qui décident principalement de l'utilisation de leurs revenus est restée relativement stable, passant de 85 % à 86%. Durant la même période, une légère hausse a été observée concernant la proportion

de femmes dont le conjoint prend seul cette décision, variant de 5 % à 7 %, tandis que celle de femmes prenant cette décision conjointement avec leur partenaire a diminué de 9 % à 7 %.

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes qui décident principalement de l'utilisation de leur revenu a tendance à diminuer avec le nombre d'enfants, passant de 89 % quand la femme n'a pas d'enfant à 84 % parmi celles ayant au moins cinq enfants.
- La proportion de femmes décidant elles-mêmes de l'utilisation de leur revenu est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (88 % contre 84 %). De plus, dans la quasi-totalité des régions, les proportions de femmes décidant elles-mêmes de l'utilisation de leur revenu dépassent 70 %, à l'exception de la région de Tambacounda (65 %).
- La proportion de femmes ayant déclaré qu'elles pensaient gagner plus d'argent que leur conjoint est nettement plus élevée dans la région de Kolda (22 %). Par contre, les proportions les plus faibles sont observées dans les régions de Diourbel (3 %) et Kaolack (3 %).
- La proportion de femmes qui décident de l'utilisation de leurs propres gains augmentent avec le niveau de bien-être économique du ménage, passant de 78 % dans le quintile le plus bas à 89 % dans le quintile le plus élevé.

14.3 CONTRÔLE SUR L'UTILISATION DES REVENUS DES HOMMES

Dans le cadre de l'EDS-Continue de 2023, il a également été demandé aux hommes en union ayant été rémunérés en argent de fournir des informations sur la personne qui décidait de l'utilisation de leurs gains. Le même tableau présente la répartition des femmes dont le conjoint a gagné de l'argent selon la personne qui décide de l'utilisation des gains du mari ou partenaire.

Globalement, près de neuf hommes de 15-49 ans sur dix (88 %) ont déclaré être les seuls à décider de l'utilisation de leur revenu, contre 82 % selon les déclarations des femmes (**Tableau 14.2.2**). En outre, un peu plus d'une femme sur dix (11 %) a indiqué que la décision a été prise de manière conjointe avec l'époux ou le partenaire, contre 8 % chez les hommes. Par ailleurs, 7 % des femmes ont déclaré que la décision relative à l'utilisation des gains du mari ou partenaire revenait principalement à la femme alors que 3 % des hommes ont rapporté cette situation.

14.4 POSSESSION DE BIENS PAR LES FEMMES ET LES HOMMES

14.4.1 Propriété d'une maison ou d'un terrain et documentation des titres de propriété

Propriété d'une maison ou de terres

Les enquêtés qui possèdent une maison ou de la terre, soit seuls ou ensemble avec leur conjoint, ou quelqu'un d'autre, ou à la fois avec leur conjoint et quelqu'un d'autre.

Possession de titres de propriété d'une maison ou de terres

Les enquêtés dont le nom figure sur le titre de propriété ou tout autre document reconnu par l'administration.

Échantillon : Femmes et hommes de 15-49 ans

La possession des biens comme des terres et des maisons peut avoir un effet bénéfique pour les ménages, en particulier dans des situations financières difficiles. Pour les femmes, être propriétaire de biens peut renforcer leur pouvoir d'action et les protéger en cas de séparation ou de rupture d'union.

Au Sénégal, seulement 9 % des femmes de 15-49 ans possèdent une maison. Parmi elles, 7 % détiennent une propriété en commun, 2 % en sont les seules propriétaires, et 1 % possèdent à la fois une maison seule et une autre en commun (**Tableaux 14.3.1 et 14.4.1**). En comparaison, les résultats des **tableaux 14.3.2 et 14.4.2** révèlent que la proportion d'hommes de la même tranche d'âges ayant déclaré ne pas posséder de maison est inférieure (81 %) à celle des femmes (91 %). Ainsi, près de deux hommes sur dix (19 %) sont propriétaires d'une maison, soit seuls (11 %), soit en commun (8 %).

Par ailleurs, comme pour la possession des maisons, très peu de femmes possèdent des terres. En effet, seulement 7 % des femmes ont déclaré en être propriétaires, soit une proportion plus faible que celle des hommes (18 %). De plus, la part des hommes ayant indiqué posséder seuls des terres (10 %) est cinq fois plus élevée que celle observée chez les femmes (2 %) (**Tableaux 14.3.1 et 14.3.2**).

En ce qui concerne la possession de documents prouvant la propriété, 49 % des femmes et 59 % des hommes de 15-49 ans, propriétaires d'une maison, ne disposent d'aucun titre de propriété ni de document officiel attestant la possession du bien. Parmi les femmes propriétaires, seules 12 % déclarent posséder un titre de propriété à leur nom, contre 27 % chez les hommes (**Tableaux 14.4.1 et 14.4.2**).

La détention de documents officiels est encore moins fréquente pour les terres : 73 % des femmes et 80 % des hommes déclarant posséder des terres n'ont aucun justificatif légal attestant leur propriété. Seulement 12 % des femmes et 12 % des hommes propriétaires de terres disposent d'un titre de propriété mentionnant leur nom (**Tableaux 14.5.1 et 14.5.2**).

Variations par caractéristique

- Les proportions de femmes ne possédant ni de maison ni de terres sont moins élevées chez les veuves (respectivement 75 % et 86 %) que chez les autres catégories de femmes (**Tableaux 14.3.1 et 14.3.2**).
- La possession de maison comme de terres, seuls, devient plus fréquente au fur et à mesure que le l'âge augmente. À 15-19 ans, moins de 1 % des femmes et 1 % des hommes possèdent une maison, seuls, contre respectivement 5 % et 42 % à 45-49 ans (**Tableaux 14.4.1 et 14.4.2**). De même, moins de 1 % des femmes et 1 % des hommes de 15-19 ans possèdent des terres, seuls, contre respectivement 5 % et 31 % à 45-49 ans (**Tableaux 14.5.1 et 14.5.2**).
- Autant chez les hommes que chez les femmes, la proportion de ceux ne possédant ni maison ni terres est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 92 % des femmes et 87 % des hommes en zone urbaine, contre respectivement 90 % et 73 % en zone rurale ne possèdent pas de maison (**Tableaux 14.4.1 et 14.4.2**). De même, la non-possession de terres concerne 96 % des femmes et 94 % des hommes en milieu urbain, alors que ces proportions sont plus faibles en milieu rural (respectivement 90 % et 69 %) (**Tableaux 14.5.1 et 14.5.2**).
- La possession de maison ou de terres, seuls ou en commun, devient moins fréquente au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente, quel que soit le sexe.

- Disposer d'un titre de propriété, que ce soit pour une maison ou des terres, est plus courant en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour la possession d'une maison, 17 % des femmes en milieu urbain contre seulement 7 % en milieu rural possèdent une maison avec un titre de propriété en leur nom. Parmi les hommes, les pourcentages sont de 41 % en milieu urbain contre 18 % en milieu rural (**Tableaux 14.4.1 et 14.4.2**).
- Les proportions de femmes et d'hommes disposant d'un titre de propriété à leur nom, que ce soit pour une maison ou des terres, augmentent également avec le niveau d'instruction.

14.4.2 Possession et utilisation de téléphones portables et de comptes bancaires

Utilisation de comptes bancaires ou utilisation de téléphone portable pour des transactions financières. Les enquêtés qui possèdent et utilisent un compte bancaire ou qui ont utilisé un téléphone portable pour des transactions financières au cours des 12 derniers mois avant l'enquête.

Échantillon : Femmes et hommes de 15–49 ans

Au Sénégal, 88 % des hommes et 75 % des femmes de 15-49 ans possèdent un téléphone portable. S'agissant des smartphones, les proportions sont respectivement de 72 % et 61 % (**Tableaux 14.6.1 et 14.6.2**). Par ailleurs, la proportion d'hommes ayant utilisé un téléphone portable pour effectuer des transactions financières au cours des douze mois précédant l'enquête est plus élevée que chez les femmes (72 % contre 60 %).

L'écart entre les sexes est également marqué en ce qui concerne la possession et l'utilisation d'un compte bancaire : 18 % des hommes en possèdent un et l'utilisent, contre seulement 9 % des femmes. Parmi ces derniers, 15 % des hommes et 7 % des femmes ont effectué un dépôt ou un retrait d'argent sur leur propre compte bancaire au cours des douze derniers mois.

Globalement, la possession et l'utilisation que ce soit d'un compte bancaire ou d'un téléphone portable pour les transactions financières sont également plus répandues chez les hommes (73 %) que chez les femmes (61 %) (**Tableau 14.6.1 et Tableau 14.6.2**).

Variations par caractéristique

- La possession et l'utilisation d'un compte bancaire ainsi que la possession d'un téléphone portable sont plus répandues en milieu urbain que rural, tant chez les femmes que chez les hommes. En effet, en milieu urbain, 83 % des femmes et 91 % des hommes possèdent un téléphone portable, contre respectivement 67 % et 83 % en milieu rural. De même, en milieu urbain, 13 % des femmes et 24 % des hommes disposent d'un compte bancaire et l'utilisent. Cette proportion est respectivement de 4 % et 11 % en milieu rural.
- La proportion de femmes et d'hommes qui possèdent et utilisent un compte bancaire augmente avec le niveau d'instruction. Elle passe de 4 % chez les femmes sans instruction à 14 % chez celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus. Chez les hommes, cette proportion varie de 11 % et 26 % entre les mêmes catégories.
- La proportion de femmes et d'hommes qui possèdent et utilisent un compte bancaire, ainsi que celle qui détiennent un téléphone portable, augmente avec le niveau de bien-être économique. L'indicateur relatif à la possession et l'utilisation d'un compte bancaire passe de 1 % à 21 % chez les femmes, et de 5 % à 37 % chez les hommes, entre le quintile le plus bas et le quintile le plus

élevé. En ce qui concerne la possession d'un téléphone, 53 % des femmes et 79 % des hommes en disposent dans le quintile le plus bas, contre respectivement 90 % et 93 % dans le quintile le plus élevé.

- Les proportions de femmes et d'hommes possédant et utilisant un compte bancaire sont plus faibles dans les régions de Matam (respectivement de 1 % et 8 %) et Kaffrine (respectivement de 1 % et 6 %).

14.5 PARTICIPATION A LA PRISE DE DÉCISION

Participation aux principales décisions du ménage

On considère que les femmes participent dans la prise de décision du ménage si elles décident seules ou ensemble avec leur conjoint dans les trois domaines suivants : (1) les propres soins de santé de la femme, (2) les achats importants du ménage et (3) les visites à la famille ou aux parents de la femme.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans actuellement en union

On considère que les hommes participent dans la prise de décision du ménage s'ils prennent des décisions seuls ou ensemble avec leur conjoint dans les deux domaines suivants : (1) les soins de santé de l'homme, (2) les achats importants du ménage.

Échantillon : Hommes de 15–49 ans actuellement en union

Pour évaluer le rôle et le niveau d'implication des femmes et des hommes dans les prises de décisions au niveau du ménage, des questions ont été posées pour savoir qui, de l'enquête ou d'une autre personne, avait le dernier mot dans certaines décisions. Les questions adressées aux femmes en union portaient sur trois sujets : les décisions concernant les soins de santé de la femme, les achats importants pour le ménage et les visites à la famille ou parents de la femme. Par contre, la question sur les visites à la famille n'a pas été posée aux hommes.

Les résultats du **tableau 14.7** montrent que, quel que soit le type de décision concernant les femmes, c'est le mari ou partenaire qui prend principalement la décision. En effet, plus de trois femmes sur cinq (64 %) ont déclaré que la décision concernant leurs propres soins de santé était prise par leur mari ou partenaire. Pour 57 % des femmes, la décision concernant les achats importants du ménage était prise par celui-ci. Toutefois, dans seulement 12 % des cas, la femme décide principalement pour ses propres soins de santé et dans 9 % des cas pour les achats importants pour le ménage. C'est en ce qui concerne les visites à sa famille que la femme est plus associée à la décision (54 %) puisque 43 % d'entre elles décident avec leur mari/partenaire et 11 % décident seules.

Globalement, un quart des femmes en union (25 %) a participé à la prise des trois décisions et près de deux femmes sur cinq (39 %) n'ont été impliquées dans la prise d'aucune de ces décisions (**Tableau 14.8.1**). Concernant les hommes, les résultats révèlent qu'ils sont davantage plus impliqués dans la prise de décision que les femmes. En effet, 92 % ont principalement pris les décisions concernant leurs propres soins de santé et 81 % concernant les achats importants du ménage. Seulement 7 % des hommes n'ont été impliqués dans la prise d'aucune des deux décisions (**Tableaux 14.7 et 14.8.2**).

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes impliquées seules ou conjointement dans la prise des trois décisions augmente avec l'âge, passant de 14 % dans le groupe d'âges 15-19 ans à 34 % dans le groupe d'âges 45-49 ans (**Tableau 14.8.1**).
- Les femmes ayant travaillé au cours des douze derniers mois et qui ont été rémunérées en argent et celles dont le travail n'a pas été rémunéré en argent sont plus fréquemment impliquées dans la prise des trois décisions (respectivement 31 % et 30 %, contre 20 % parmi celles qui n'ont pas travaillé) (**Tableau 14.8.1**).
- En milieu urbain, les femmes ont été plus impliquées dans la prise des trois décisions (31 %) qu'en milieu rural (21 %) (**Tableau 14.8.1**).
- Les femmes des régions de Ziguinchor (45 %) et Matam (36 %) sont proportionnellement les plus nombreuses à participer à la prise des trois décisions. Par contre, les proportions les plus faibles de femmes impliquées dans la prise des trois décisions sont enregistrées dans les régions de Sédhiou (11 %) et Kaffrine (14 %) (**Tableau 14.8.1**).
- La participation des femmes à la prise des trois décisions augmente avec le niveau d'instruction, variant de 22 % parmi celles sans instruction à 31 % parmi celles ayant un niveau moyen, secondaire ou plus (**Tableau 14.8.1**).
- La proportion de femmes ayant participé à la prise des trois décisions augmente avec le quintile de bien-être économique, passant de 17 % dans le quintile le plus bas à 30 % dans le quintile le plus élevé (**Tableau 14.8.1**).

14.6 OPINION CONCERNANT LE FAIT DE BATTRE SON ÉPOUSE OU PARTENAIRE

Opinion concernant le fait de battre son épouse/partenaire

On a demandé aux femmes et aux hommes enquêtés s'ils pensaient qu'il était justifié qu'un homme batte son épouse ou partenaire dans les situations suivantes : elle brûle la nourriture, elle se dispute avec lui, elle sort sans le prévenir, elle néglige les enfants et elle refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui. Si les enquêtés répondent « oui » à, au moins, l'une de ces situations, on considère qu'ils justifient le recours à la violence contre leur conjoint.

Échantillon : Femmes et hommes de 15–49 ans

Pour apprécier le degré d'acceptation de la violence conjugale, il a été demandé aux femmes et aux hommes s'ils pensaient qu'il était justifié que, pour certaines raisons qui leur sont annoncées, un homme batte sa femme. Ces raisons, au nombre de cinq, sont les suivantes : brûler la nourriture, argumenter avec lui, sortir sans le lui dire, négliger les enfants et refuser d'avoir des rapports sexuels avec lui.

Globalement, environ une femme sur cinq (19 %) estiment qu'il est justifié, pour au moins une des raisons citées, qu'un homme batte sa femme. La raison la plus fréquemment avancée est le refus d'avoir des rapports sexuels avec le mari, citée par 13 % des femmes. Dans 12 % des cas, les femmes approuvent cette violence quand la femme discute les opinions du mari, 11 % quand elle sort sans le lui dire et 11 % quand elle néglige les enfants. Enfin, 8 % des femmes considèrent que le fait de brûler la nourriture constitue une justification de cette violence (**Tableau 14.9.1**).

S'agissant de l'opinion des hommes, contre toute attente, ils sont proportionnellement moins nombreux que les femmes (12 % contre 19 %) à penser qu'il est justifié, pour au moins une des raisons citées, qu'un homme ait le droit de battre sa femme. Le fait que la femme brûle la nourriture constitue également la raison qui a été la moins souvent citée par les hommes pour justifier la violence conjugale (4 %) (**Tableau 14.9.2**).

Tendances : Entre 2017 et 2023, la proportion de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui pensent que, pour au moins une raison, il est justifié qu'un homme batte sa femme a fortement diminué, passant de 46 % à 19 % chez les femmes, et de 28 % à 12 % chez les hommes.

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes qui justifient le recours à la violence conjugale pour au moins une raison citée est plus élevée parmi celles qui ont cinq enfants ou plus que parmi celles qui n'ont aucun enfant (26 % contre 17 %), tandis que chez les hommes, ce pourcentage est plus élevé parmi ceux qui n'ont aucun enfant (13 %).
- La proportion de femmes qui justifient le recours à la violence conjugale pour au moins une des raisons citées est plus élevée parmi celles en union que chez les autres (21 % contre 15 % parmi les célibataires et 18 % parmi les femmes divorcées, séparées ou veuves). Chez les hommes, cette proportion est plus élevée parmi les divorcés, séparés ou veufs (22 %) que chez les autres (10 % parmi les hommes en union et 13 % parmi les célibataires).
- L'opinion selon laquelle il est justifié qu'un homme batte sa femme pour au moins une des raisons citées est plus fréquente parmi les femmes, et les hommes du milieu rural (25 % et 14 %) que ceux du milieu urbain (respectivement 13 % et 11 %).
- Ce sont les régions de Fatick (44 %) et Kaffrine (40 %) qui enregistrent les proportions les plus élevées de femmes ayant déclaré qu'il est justifié qu'un homme batte son épouse ou sa partenaire pour au moins une des cinq raisons citées. Chez les hommes, les régions de Kédougou et de Kaolack affichent les proportions les plus élevées (28 % chacune).
- La proportion de femmes et d'hommes estimant qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme pour, au moins, une des raisons citées diminue avec le niveau d'instruction. Elle passe, de 24 % parmi celles non instruites à 14 % parmi celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus chez les femmes. Chez les hommes, cette proportion varie de 14 % à 11 %, entre les mêmes catégories.
- L'opinion selon laquelle il est justifié de battre son épouse ou partenaire pour, au moins, une raison diminue également avec le niveau de bien-être du ménage. Chez les femmes, la proportion passe de 28 % dans le quintile le plus bas à 11 % dans le quintile le plus élevé, tandis que chez les hommes, elle varie de 16 % à 7 % entre les mêmes catégories.

14.7 NÉGOCIATION DES RAPPORTS SEXUELS

Pour évaluer les attitudes concernant la négociation de pratiques sexuelles à moindre risque entre conjoints, on a demandé aux femmes et aux hommes s'ils pensaient qu'une femme est en droit de refuser d'avoir des rapports sexuels avec son mari si elle sait qu'il a des rapports avec d'autres femmes ou de demander qu'il utilise un préservatif si elle sait qu'il a une IST. Il ressort des résultats que plus de deux femmes sur cinq (45 %) et près de six hommes sur dix de 15-49 ans (59 %) pensent qu'il est justifié qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari si elle sait

qu'il a des relations sexuelles avec d'autres femmes (**Tableau 14.10**). Dans des proportions plus élevées, les femmes et les hommes jugent légitime qu'une femme demande l'utilisation d'un condom lors des rapports sexuels si elle sait que son mari est porteur d'une IST (respectivement 61 % et 71 %).

La capacité des femmes à négocier véritablement des rapports sexuels à moindre risque avec leur mari a également été évaluée à travers deux questions : la possibilité de refuser un rapport sexuel lorsqu'elles n'en ont pas envie, et celle de demander l'usage du préservatif lorsque cela leur paraît nécessaire. Au Sénégal, 22 % des femmes de 15-49 ans ont déclaré pouvoir refuser des rapports sexuels à leur mari, et 20 % ont indiqué pouvoir lui demander d'utiliser un condom si elles le souhaitent (**Tableau 14.11**).

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes estimant qu'elles peuvent refuser d'avoir des rapports sexuels avec leur mari quand elles savent qu'il a des relations sexuelles avec d'autres femmes est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (53 % contre 36 %). De même, la proportion de femmes qui peuvent demander à ce qu'un condom soit utilisé au cours des rapports sexuels si elle sait que son mari a une IST est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (70 % contre 52 %). Les mêmes tendances sont observées chez les hommes (**Tableau 14.10**).
- Du quintile de bien-être économique le plus bas au plus élevé, la proportion de femmes déclarant avoir la capacité à négocier des rapports sexuels sans risque augmente. Elle passe de 31 % à 56 %, pour le refus de rapports sexuels, et de 40 % à 76 % pour la demande d'utilisation du préservatif. Une tendance similaire est relevée chez les hommes : la proportion de ceux qui estiment qu'une femme peut refuser des rapports sexuels varie de 43 % à 70 % selon le niveau de bien-être du ménage. Concernant la possibilité pour une femme de demander l'utilisation de condom lorsque son mari a une IST, cette proportion passe également de 56 % à 80 % entre les mêmes catégories (**Tableau 14.10**).
- Les proportions de femmes, ayant déclaré pouvoir refuser des rapports sexuels à leur mari ou pouvoir demander à utiliser un condom si elles le souhaitent, sont plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 26 % contre 19 % et 25 % contre 17 %) (**Tableau 14.11**). Cette proportion augmente avec le niveau d'instruction : le refus des rapports sexuels, de 18 % chez celles n'ayant aucun niveau à 30 % chez celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus, et pour l'utilisation de condom de 16 % à 28 % entre les mêmes catégories.

14.8 PARTICIPATION DES FEMMES A LA PRISE DE DÉCISIONS EN MATIÈRE DE SANTE SEXUELLE ET DE REPRODUCTION

Prise de décisions éclairées concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et la santé reproductive

On considère que les femmes prennent leurs propres décisions en toute connaissance de cause sur les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et la santé reproductive si : (1) elles peuvent dire « non » à leur mari/partenaire si elles ne veulent pas avoir de rapports sexuels, (2) elles prennent des décisions sur l'utilisation de la planification familiale seules ou ensemble avec leur mari/partenaire, et (3) elles prennent des décisions sur leurs propres soins de santé seules ou ensemble avec leur mari/partenaire.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans actuellement en union

Au Sénégal, 8 % des femmes de 15-49 ans en union prennent leurs propres décisions éclairées concernant les relations sexuelles, l'utilisation de la contraception et les soins de santé reproductive (**Tableau 14.12**).

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes qui prennent leur propre décision concernant les relations sexuelles, l'utilisation de la contraception et les soins de santé reproductive est deux fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (12 % contre 6 %).
- La proportion de femmes prenant leurs propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation de la contraception et les soins de santé reproductive est plus importante dans les régions de Ziguinchor (20 %), Matam (19 %) et Dakar (13 %). À l'opposé, les régions de Louga (1 %), Kaffrine (3 %) et Kolda (4 %) enregistrent les proportions les plus faibles.
- La proportion de femmes qui prennent leur propre décision en ce qui concerne leur vie reproductive est plus élevé chez les femmes ayant travaillé au cours des douze derniers mois et qui ont été rémunérées en argent (11 %) que chez les autres femmes (8 % chez celles dont le travail n'a pas été rémunéré en argent et 6% chez les femmes qui n'ont pas travaillé).
- La proportion de femmes qui prennent leur propre décision informée concernant les relations sexuelles, l'utilisation de la contraception et les soins de santé reproductive augmente avec le niveau d'instruction. Elle passe de 5 % chez celles qui n'ont aucun niveau à 14 % chez celles ayant le niveau moyen, secondaire ou plus.
- La proportion de femmes qui prennent leurs propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation de la contraception et les soins de santé reproductive augmente également avec le quintile de bien-être économique, passant de 4 % dans le quintile le plus bas à 14 % dans le quintile le plus élevé.

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur l'autonomisation des femmes, consulter les tableaux suivants :

- **Tableau 14.1 Emploi et type de rémunération des femmes et des hommes actuellement en union**
- **Tableau 14.2.1 Contrôle de l'utilisation de l'argent gagné par les femmes et importance de l'argent gagné par les femmes par rapport à celui gagné par leur conjoint**
- **Tableau 14.2.2 Contrôle de l'argent gagné par les hommes**
- **Tableau 14.3.1 Possession de maison et de terre : Femme**
- **Tableau 14.3.2 Possession de maison et de terre : Homme**
- **Tableau 14.4.1 Possession de maison et documents prouvant la propriété : Femme**
- **Tableau 14.4.2 Possession de maison et documents prouvant la propriété : Homme**
- **Tableau 14.5.1 Possession de terres et documents prouvant la propriété : Femme**
- **Tableau 14.5.2 Possession de terres et documents prouvant la propriété : Homme**
- **Tableau 14.6.1 Possession et utilisation de téléphone portable et de compte bancaire : Femme**
- **Tableau 14.6.2 Possession et utilisation de téléphone portable et de comptes bancaires : Homme**

- **Tableau 14.7 Participation dans la prise de décision**
- **Tableau 14.8.1 Participation des femmes dans la prise de décision selon certaines caractéristiques sociodémographiques**
- **Tableau 14.8.2 Participation des hommes dans la prise de décision selon certaines caractéristiques sociodémographiques**
- **Tableau 14.9.1 Opinion des femmes concernant le fait qu'un mari batte sa femme**
- **Tableau 14.9.2 Opinion des hommes concernant le fait qu'un mari batte sa femme**
- **Tableau 14.10 Opinions concernant la négociation de rapports sexuels sans risque avec le mari**
- **Tableau 14.11 Capacité des femmes à négocier les rapports sexuels avec leur mari**
- **Tableau 14.12 Participation des femmes dans la prise de décision concernant la santé sexuelle et reproductive**

Tableau 14.1 Emploi et type de rémunération des femmes et des hommes actuellement en union

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans actuellement en union ayant travaillé à n'importe quel moment au cours des 12 derniers mois et répartition (en %) des femmes et des hommes actuellement en union et ayant travaillé au cours des 12 derniers mois par type de rémunération, selon l'âge, EDS-C Sénégal 2023

Groupe d'âges	Parmi les enquêtés actuellement en union :		Répartition des enquêtés actuellement en union ayant travaillé au cours des 12 derniers mois par type de rémunération					Total	Effectif d'enquêtés
	Pourcentage ayant travaillé au cours des 12 derniers mois	Effectif d'enquêtés	Argent uniquement	Argent et en nature	En nature seulement	Non rémunéré			
FEMME									
15–19	16,2	728	64,3	2,8	1,1	31,8	100,0	118	
20–24	23,4	1 872	76,6	5,8	2,1	15,5	100,0	438	
25–29	39,7	1 892	81,3	3,7	1,1	13,9	100,0	751	
30–34	53,7	1 932	84,5	2,3	1,1	12,1	100,0	1 037	
35–39	57,3	1 913	85,4	2,7	0,8	11,1	100,0	1 096	
40–44	61,9	1 392	84,1	3,8	0,5	11,6	100,0	861	
45–49	65,7	942	86,2	3,2	0,5	10,2	100,0	618	
Ensemble 15–49	46,1	10 671	83,1	3,3	0,9	12,6	100,0	4 921	
HOMME									
15–19	*	12	*	*	*	*	100,0	11	
20–24	97,0	90	62,5	6,4	5,0	26,1	100,0	87	
25–29	98,7	235	79,9	5,7	2,8	11,6	100,0	232	
30–34	99,2	408	83,4	7,1	1,1	8,4	100,0	404	
35–39	99,4	534	86,8	5,8	1,0	6,4	100,0	531	
40–44	99,7	461	86,1	4,1	1,5	8,3	100,0	460	
45–49	99,4	416	77,1	5,3	3,2	14,4	100,0	413	
Ensemble 15–49	99,2	2 155	82,2	5,7	2,0	10,2	100,0	2 139	
50–59	96,9	611	80,0	7,1	1,4	11,5	100,0	592	
Ensemble 15–59	98,7	2 767	81,7	6,0	1,9	10,4	100,0	2 731	

Note : un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 14.2.1 Contrôle de l'utilisation de l'argent gagné par les femmes et importance de l'argent gagné par les femmes par rapport à celui gagné par leur conjoint

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans actuellement en union qui ont gagné de l'argent pour leur travail au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête en fonction de la personne qui décide comment est utilisé l'argent gagné par la femme et répartition selon que les femmes gagnent plus ou moins que leur conjoint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Personne qui décide comment est utilisé l'argent gagné par la femme :					Gains de la femme par rapport à ceux du conjoint :						Effectif de femmes
	Principalement la femme	Femme et conjoint ensemble	Principalement le conjoint	Autre	Total	Plus que le conjoint	Moins que le conjoint	À peu près la même chose	Le conjoint ne gagne pas d'argent	Ne sait pas	Total	
Groupe d'âges												
15–19	80,0	1,7	12,0	6,3	100,0	8,2	71,0	3,6	1,1	16,1	100,0	79
20–24	84,4	3,4	11,2	1,0	100,0	5,1	84,1	1,4	1,0	8,3	100,0	361
25–29	87,5	5,6	6,3	0,6	100,0	3,8	82,1	1,3	1,0	11,8	100,0	639
30–34	88,5	6,4	4,8	0,3	100,0	7,2	80,3	2,4	1,2	9,0	100,0	901
35–39	86,4	6,0	7,4	0,2	100,0	8,7	73,6	2,4	2,8	12,5	100,0	966
40–44	85,7	8,8	5,2	0,3	100,0	8,0	71,4	4,3	2,6	13,6	100,0	757
45–49	83,9	8,6	7,3	0,1	100,0	12,4	65,4	4,3	4,8	13,2	100,0	552
Nombre d'enfants vivants												
0	88,5	3,4	6,5	1,5	100,0	2,9	76,4	1,6	1,9	17,3	100,0	367
1–2	88,1	5,2	6,3	0,4	100,0	8,3	78,7	1,1	1,8	10,1	100,0	1 236
3–4	86,3	7,9	5,5	0,3	100,0	7,0	75,2	4,0	1,5	12,3	100,0	1 462
5+	83,6	7,4	8,6	0,4	100,0	9,4	72,9	3,3	3,7	10,8	100,0	1 190
Résidence												
Urbain	87,8	7,1	4,9	0,3	100,0	7,6	73,9	2,7	1,5	14,4	100,0	2 428
Rural	84,3	5,9	9,1	0,7	100,0	7,9	78,1	2,8	3,2	8,0	100,0	1 826
Région												
Dakar	90,6	6,9	2,4	0,0	100,0	7,6	71,4	2,7	1,0	17,3	100,0	1 341
Ziguinchor	79,8	11,6	8,5	0,0	100,0	7,1	63,6	3,9	8,7	16,7	100,0	90
Diourbel	85,2	5,8	7,9	1,0	100,0	2,7	83,7	1,9	4,5	7,2	100,0	408
Saint-Louis	85,6	6,9	7,5	0,0	100,0	6,6	74,0	2,4	0,8	16,2	100,0	364
Tambacounda	65,4	4,5	30,1	0,0	100,0	6,7	78,5	3,6	1,8	9,4	100,0	112
Kaolack	79,4	0,6	20,0	0,0	100,0	2,8	86,7	0,4	1,3	8,8	100,0	165
Thiès	88,3	8,0	2,8	0,9	100,0	10,8	79,0	4,5	2,7	3,0	100,0	877
Louga	85,0	2,3	12,6	0,0	100,0	6,9	87,8	2,4	0,8	2,1	100,0	204
Fatick	83,2	7,3	7,1	2,4	100,0	7,9	81,3	2,0	2,4	6,4	100,0	237
Kolda	86,1	8,1	4,4	1,4	100,0	21,5	38,9	1,1	4,5	34,0	100,0	123
Matam	82,1	4,3	12,8	0,8	100,0	3,6	72,3	2,2	4,6	17,2	100,0	98
Kaffrine	79,1	6,5	14,4	0,0	100,0	3,6	85,7	1,4	1,6	7,6	100,0	156
Kédougou	81,2	4,7	14,1	0,0	100,0	9,0	73,4	1,2	2,3	14,1	100,0	39
Sédhiou	80,4	7,3	12,3	0,0	100,0	12,3	42,1	0,0	10,4	35,1	100,0	40
Niveau d'instruction												
Aucun	85,8	5,3	8,2	0,7	100,0	6,3	76,2	3,9	2,5	11,2	100,0	2 188
Primaire	87,8	7,0	5,1	0,1	100,0	10,3	74,5	2,0	2,6	10,7	100,0	1 063
Moyen/secondaire ou plus	85,6	8,9	5,1	0,4	100,0	8,0	75,9	1,1	1,3	13,7	100,0	1 003
Quintile de bien-être économique												
Le plus bas	78,4	8,3	12,9	0,4	100,0	8,9	69,2	3,0	2,8	16,1	100,0	431
Second	83,4	5,3	10,6	0,8	100,0	7,9	74,4	3,9	3,3	10,5	100,0	593
Moyen	85,3	5,5	8,1	1,1	100,0	8,1	78,9	3,0	2,1	7,9	100,0	936
Quatrième	89,0	6,4	4,4	0,2	100,0	7,0	77,8	3,5	1,2	10,5	100,0	1 087
Le plus élevé	88,8	7,6	3,5	0,1	100,0	7,5	74,2	1,2	2,5	14,6	100,0	1 208
Ensemble	86,3	6,6	6,7	0,5	100,0	7,7	75,7	2,7	2,2	11,7	100,0	4 255

Note : Le terme conjoint inclut un partenaire avec qui une femme vit comme s'ils étaient mariés.

Tableau 14.2.2 Contrôle de l'argent gagné par les hommes

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans actuellement en union qui ont été rémunérés en argent et des femmes de 15–49 ans actuellement en union dont le conjoint a été rémunéré en argent, en fonction de la personne qui décide comment est utilisé l'argent gagné par le conjoint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Homme						Femme					
	Personne qui décide comment est utilisé l'argent gagné par le l'homme :					Effectif d'hommes	Personne qui décide comment est utilisé l'argent gagné par le conjoint :					Effectif de femmes
	Principalement la femme	Femme et homme ensemble	Principalement l'homme	Autre	Total		Principalement la femme	Femme et homme ensemble	Principalement l'homme	Autre	Total	
Groupe d'âges												
15–19	*	*	*	*	100,0	7	6,9	7,9	83,8	1,5	100,0	723
20–24	1,5	10,7	87,5	0,3	100,0	60	4,9	10,6	84,2	0,3	100,0	1 863
25–29	1,4	7,8	90,8	0,0	100,0	199	6,4	11,5	81,7	0,3	100,0	1 880
30–34	3,9	7,6	87,5	1,0	100,0	366	5,8	11,1	82,7	0,4	100,0	1 919
35–39	3,1	7,5	87,8	1,6	100,0	492	6,3	10,5	83,1	0,2	100,0	1 881
40–44	4,9	7,5	87,7	0,0	100,0	415	9,5	13,2	77,0	0,2	100,0	1 369
45–49	2,2	10,8	85,9	1,0	100,0	340	8,6	13,3	78,1	0,0	100,0	901
Nombre d'enfants vivants												
0	2,8	7,3	88,4	1,5	100,0	221	7,2	10,5	81,3	1,1	100,0	1 316
1–2	3,2	8,4	88,0	0,4	100,0	723	6,4	11,5	81,9	0,2	100,0	3 586
3–4	3,6	7,4	87,4	1,6	100,0	521	6,5	11,6	81,5	0,3	100,0	3 015
5+	3,2	9,3	87,1	0,4	100,0	414	6,9	10,7	82,2	0,1	100,0	2 619
Résidence												
Urbain	2,9	7,0	89,7	0,4	100,0	1 036	8,2	15,4	76,2	0,2	100,0	4 459
Rural	3,7	9,6	85,2	1,5	100,0	843	5,5	8,2	85,9	0,4	100,0	6 077
Région												
Dakar	2,6	7,9	89,0	0,5	100,0	596	8,8	17,8	73,5	0,0	100,0	2 244
Ziguinchor	6,9	11,5	81,6	0,0	100,0	61	21,6	18,2	60,1	0,0	100,0	272
Diourbel	5,7	12,5	74,6	7,2	100,0	142	4,3	6,7	87,4	1,7	100,0	1 194
Saint-Louis	4,1	1,0	94,9	0,0	100,0	142	4,7	14,5	80,8	0,1	100,0	817
Tambacounda	9,8	0,3	89,9	0,0	100,0	112	7,9	1,7	90,4	0,0	100,0	560
Kaolack	2,4	41,0	55,6	1,0	100,0	111	4,8	5,2	90,0	0,0	100,0	820
Thiès	1,1	4,5	94,0	0,4	100,0	251	3,6	16,8	79,0	0,5	100,0	1 454
Louga	1,4	2,0	96,6	0,0	100,0	71	6,1	5,6	88,3	0,0	100,0	687
Fatick	0,6	9,4	89,3	0,7	100,0	92	4,8	8,1	86,7	0,4	100,0	603
Kolda	3,1	5,9	90,9	0,0	100,0	90	9,2	9,5	81,2	0,1	100,0	483
Matam	8,3	3,0	88,8	0,0	100,0	50	13,7	7,5	78,0	0,7	100,0	462
Kaffrine	0,8	7,2	92,0	0,0	100,0	74	3,1	9,2	87,7	0,0	100,0	511
Kédougou	0,6	0,3	98,5	0,6	100,0	27	5,3	7,1	87,0	0,6	100,0	120
Sédhiou	2,2	3,0	94,0	0,8	100,0	61	5,8	4,9	89,3	0,0	100,0	309
Niveau d'instruction												
Aucun	3,0	7,7	88,4	1,0	100,0	885	6,3	8,6	84,8	0,3	100,0	5 964
Primaire	2,2	6,7	91,1	0,0	100,0	437	6,5	14,0	79,1	0,4	100,0	2 236
Moyen/secondaire ou plus	4,5	10,3	83,8	1,4	100,0	557	7,8	15,4	76,6	0,2	100,0	2 336
Quintile de bien-être économique												
Le plus bas	4,8	7,3	87,2	0,8	100,0	323	5,1	7,0	87,8	0,2	100,0	2 135
Second	1,7	9,0	87,0	2,3	100,0	310	6,2	7,9	85,6	0,3	100,0	2 162
Moyen	2,7	8,4	89,0	0,0	100,0	400	6,5	11,2	81,7	0,6	100,0	2 118
Quatrième	3,2	7,2	89,6	0,0	100,0	412	7,8	14,2	77,8	0,3	100,0	2 011
Le plus élevé	3,8	9,1	85,5	1,6	100,0	435	7,8	16,0	75,9	0,3	100,0	2 111
Ensemble 15–49	3,2	8,2	87,7	0,9	100,0	1 879	6,6	11,2	81,8	0,3	100,0	10 537
50–59	2,7	12,0	85,2	0,0	100,0	516	na	na	na	na	na	na
Ensemble 15–59	3,1	9,0	87,1	0,7	100,0	2 395	na	na	na	na	na	na

Note : Le terme conjoint inclut un partenaire avec qui une femme vit comme si ils étaient mariés, et le terme femme inclut une partenaire avec qui un homme vit comme s'ils étaient mariés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

na = non applicable

Tableau 14.3.1 Possession de maison et de terre : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans selon qu'elles possèdent, ou non, une maison et des terres, en fonction de leur état matrimonial actuel, EDS-C Sénégal 2023

actuel, EDS-C Senegal 2023

Type de possession	État matrimonial				Ensemble
	Célibataire	Mariée/vivant ensemble	Divorcée/séparée	Veuve	
POSSESSION DE MAISON					
Seule	0,5	1,8	2,8	8,2	1,5
En commun avec conjoint seulement	na	3,6	0,2	0,8	2,3
En commun avec quelqu'un d'autre seulement	3,4	1,6	2,5	11,2	2,3
En commun avec conjoint et quelqu'un d'autre	na	3,9	0,0	1,4	2,5
Seule et en commun	0,2	0,6	0,5	3,4	0,5
N'en possède pas	95,9	88,5	93,9	75,0	90,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	5 077	10 671	648	187	16 583
POSSESSION DE TERRE					
Seule	0,3	2,6	1,8	7,2	1,9
En commun avec conjoint seulement	na	3,1	0,1	0,9	2,0
En commun avec quelqu'un d'autre seulement	1,7	1,1	1,1	4,3	1,3
En commun avec conjoint et quelqu'un d'autre	na	2,7	0,0	0,8	1,7
Seule et en commun	0,0	0,4	0,4	0,6	0,3
N'en possède pas	97,9	90,1	96,7	86,2	92,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	5 077	10 671	648	187	16 583

Note : Le terme conjoint inclut un partenaire avec qui une femme vit comme s'ils étaient mariés.

na = non applicable

Tableau 14.3.2 Possession de maison et de terre : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans selon qu'ils possèdent, ou non, une maison et des terres, en fonction de leur état matrimonial actuel, EDS-C Sénégal 2023

EDS C 2000

	État matrimonial				
Type de possession	Célibataire	Marié/vivant ensemble	Divorcé/séparé	Veuf	Ensemble
POSSESSION DE MAISON					
Seul	2,2	25,2	22,3	*	11,3
En commun avec conjoint seulement	na	1,7	0,0	*	0,7
En commun avec quelqu'un d'autre seulement	3,4	7,9	1,7	*	5,1
En commun avec conjoint et quelqu'un d'autre	na	4,7	1,8	*	1,8
Seul et en commun	0,3	0,6	0,0	*	0,4
N'en possède pas	94,0	60,0	74,1	*	80,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif d'hommes	3 423	2 155	80	13	5 671
POSSESSION DE TERRE					
Seul	1,9	23,5	15,1	*	10,4
En commun avec conjoint seulement	na	1,0	0,0	*	0,4
En commun avec quelqu'un d'autre seulement	3,5	6,8	7,2	*	4,8
En commun avec conjoint et quelqu'un d'autre	na	4,5	0,0	*	1,7
Seul et en commun	0,2	0,9	0,0	*	0,5
N'en possède pas	94,5	63,2	77,6	*	82,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif d'hommes	3 423	2 155	80	13	5 671

Note : Le terme conjoint inclut la partenaire avec qui un homme vit comme s'ils étaient mariés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

na = non applicable

Tableau 14.4.1 Possession de maison et documents prouvant la propriété : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans par possession de maison ; parmi les femmes possédant une maison, répartition (en %) selon que la maison a un titre de propriété et que le nom de la femme y figure, ou non, en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage possédant une maison :				Total	Effectif de femmes	La maison a un titre de propriété ¹ et :				Total	Effectif de femmes possédant une maison ⁴
	Seule	En commun ²	Seule et en commun	Pourcentage ne possédant pas de maison			Le nom de la femme figure sur le titre ¹	Le nom de la femme ne figure pas sur le titre ¹	N'a pas de titre de propriété ¹	Ne sait pas ³		
Groupe d'âges												
15–19	0,3	4,2	0,2	95,3	100,0	3 877	6,0	35,4	46,4	12,2	100,0	182
20–24	0,6	6,8	0,3	92,3	100,0	3 230	3,9	28,7	52,5	14,9	100,0	248
25–29	0,9	6,3	0,4	92,4	100,0	2 416	8,4	22,9	54,5	14,2	100,0	183
30–34	1,8	7,3	0,5	90,3	100,0	2 216	9,2	30,1	50,7	10,1	100,0	214
35–39	2,1	9,5	0,7	87,6	100,0	2 143	16,1	24,2	52,8	7,0	100,0	265
40–44	3,5	11,2	0,9	84,4	100,0	1 598	15,6	28,0	44,6	11,8	100,0	249
45–49	4,9	10,2	1,2	83,7	100,0	1 104	21,6	27,3	41,8	9,3	100,0	180
Résidence												
Urbain	1,8	6,0	0,4	91,8	100,0	8 123	17,2	41,4	35,3	6,1	100,0	670
Rural	1,2	8,3	0,6	89,9	100,0	8 460	7,1	17,4	60,2	15,3	100,0	851
Région												
Dakar	1,5	4,3	0,4	93,8	100,0	4 209	22,8	39,9	34,4	3,0	100,0	262
Ziguinchor	0,9	10,1	0,4	88,6	100,0	550	2,5	4,4	84,2	8,8	100,0	63
Diourbel	1,2	6,7	0,7	91,5	100,0	1 752	12,3	20,1	28,4	39,2	100,0	150
Saint-Louis	1,7	3,8	1,8	92,6	100,0	1 217	16,9	20,7	45,2	17,2	100,0	90
Tambacounda	1,4	20,4	0,3	78,0	100,0	747	2,9	1,5	88,7	6,9	100,0	165
Kaolack	1,0	21,7	0,2	77,0	100,0	1 149	4,8	71,5	14,6	9,2	100,0	264
Thiès	2,5	1,6	0,0	96,0	100,0	2 539	38,0	20,4	35,3	6,3	100,0	103
Louga	0,9	5,4	0,0	93,6	100,0	924	11,3	0,0	88,7	0,0	100,0	59
Fatick	1,1	1,8	0,0	97,1	100,0	950	(23,1)	(14,7)	(49,1)	(13,1)	100,0	28
Kolda	1,3	10,8	1,7	86,2	100,0	633	6,7	48,2	31,1	14,0	100,0	87
Matam	2,4	16,0	0,2	81,4	100,0	664	0,8	3,8	82,1	13,4	100,0	123
Kaffrine	0,7	2,1	0,3	96,9	100,0	625	(8,4)	(18,8)	(61,1)	(11,7)	100,0	20
Kédougou	1,3	1,6	0,1	97,0	100,0	164	(23,1)	(19,5)	(57,4)	(0,0)	100,0	5
Sédhiou	0,3	19,8	2,5	77,4	100,0	462	2,1	1,7	89,3	6,9	100,0	104
Niveau d'instruction												
Aucun	1,4	9,0	0,6	89,0	100,0	7 220	7,8	21,8	57,6	12,9	100,0	797
Primaire	1,4	7,1	0,5	91,0	100,0	3 416	8,8	32,5	47,9	10,8	100,0	309
Moyen/secondaire ou plus	1,6	5,0	0,4	93,0	100,0	5 947	20,9	36,4	34,2	8,5	100,0	415
Quintile de bien-être économique												
Le plus bas	0,9	11,8	0,7	86,6	100,0	2 703	1,5	10,9	79,9	7,8	100,0	363
Second	0,9	8,7	0,4	90,1	100,0	2 983	5,3	22,7	62,1	9,9	100,0	297
Moyen	1,3	6,6	0,6	91,4	100,0	3 362	11,9	30,9	43,0	14,3	100,0	289
Quatrième	1,4	5,7	0,4	92,4	100,0	3 552	15,0	40,7	33,7	10,6	100,0	269
Le plus élevé	2,5	4,7	0,4	92,4	100,0	3 983	26,3	39,4	19,8	14,5	100,0	304
Ensemble	1,5	7,2	0,5	90,8	100,0	16 583	11,6	27,9	49,2	11,3	100,0	1 521

Note : les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés.

¹ Un titre de propriété ou un document reconnu par le gouvernement.

² En commun avec le conjoint, en commun avec quelqu'un d'autre ou en commun avec le conjoint et quelqu'un d'autre.

³ Y compris les femmes ayant une maison avec un titre de propriété ou un autre document reconnu par le gouvernement mais qui ne savent pas si leur nom figure sur le titre et les femmes qui ne savent pas s'il y a un titre de propriété ou un document reconnu par le gouvernement.

⁴ Y compris les femmes qui possèdent une maison, seules, en commun avec leur conjoint seulement, en commun avec quelqu'un d'autre seulement, en commun avec leur conjoint et quelqu'un d'autre ou seules et en commun.

Tableau 14.4.2 Possession de maison et documents prouvant la propriété : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans par possession de maison ; parmi les hommes possédant une maison, répartition (en %) selon que la maison a un titre de propriété et que le nom de l'homme y figure, ou non, en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage possédant une maison :				Total	Effectif d'hommes	La maison a un titre de propriété ¹ et :				Total	Effectif d'hommes possédant une maison ⁴
	Seul	En commun ²	Seul et en commun	Pourcentage ne possédant pas de maison			Le nom de l'homme figure sur le titre ¹	Le nom de l'homme ne figure pas sur le titre ¹	N'a pas de titre de propriété ¹	Ne sait pas ³		
Groupe d'âges												
15–19	1,1	3,4	0,2	95,3	100,0	1 517	0,0	7,1	87,8	5,1	100,0	71
20–24	2,5	3,7	0,3	93,6	100,0	1 107	10,8	8,2	70,3	10,7	100,0	71
25–29	4,6	4,9	0,3	90,2	100,0	726	15,2	7,3	72,2	5,3	100,0	71
30–34	13,7	12,2	1,0	73,1	100,0	674	24,0	15,6	60,2	0,2	100,0	181
35–39	18,0	10,0	0,2	71,8	100,0	672	30,3	6,9	62,8	0,0	100,0	189
40–44	30,6	14,9	1,3	53,2	100,0	520	35,3	16,4	47,8	0,5	100,0	243
45–49	41,5	16,7	0,7	41,2	100,0	455	31,7	16,0	50,4	1,9	100,0	268
Résidence												
Urbain	8,2	4,1	0,5	87,1	100,0	3 099	41,3	24,0	31,2	3,4	100,0	399
Rural	14,9	11,8	0,4	73,0	100,0	2 572	18,0	6,4	74,5	1,2	100,0	696
Région												
Dakar	6,9	4,2	0,5	88,4	100,0	1 732	36,6	32,9	25,0	5,4	100,0	201
Ziguinchor	15,3	4,5	0,0	80,2	100,0	225	24,1	11,7	61,1	3,1	100,0	45
Diourbel	8,5	20,9	0,6	70,0	100,0	475	13,1	7,3	77,5	2,1	100,0	142
Saint-Louis	14,3	5,3	0,8	79,5	100,0	423	21,0	10,5	64,0	4,6	100,0	86
Tambacounda	13,1	8,1	0,0	78,7	100,0	254	8,9	4,3	86,8	0,0	100,0	54
Kaolack	15,2	3,3	0,1	81,4	100,0	317	38,0	6,0	56,0	0,0	100,0	59
Thiès	10,6	4,6	0,2	84,6	100,0	897	63,6	19,8	16,5	0,0	100,0	138
Louga	19,1	4,9	0,0	76,0	100,0	215	22,9	0,0	77,1	0,0	100,0	52
Fatick	14,4	1,4	0,0	84,3	100,0	275	36,2	5,7	58,1	0,0	100,0	43
Kolda	17,7	10,0	2,2	70,1	100,0	225	17,2	10,1	71,2	1,4	100,0	67
Matam	11,1	2,6	0,8	85,5	100,0	209	7,9	4,1	86,8	1,3	100,0	30
Kaffrine	13,3	52,5	0,0	34,2	100,0	192	2,6	1,9	94,6	0,9	100,0	126
Kédougou	19,9	3,2	0,0	76,9	100,0	67	27,3	5,5	67,3	0,0	100,0	15
Sédhiou	14,4	5,5	1,3	78,7	100,0	166	14,4	6,1	79,5	0,0	100,0	35
Niveau d'instruction												
Aucun	15,4	13,3	0,7	70,6	100,0	2 103	17,0	7,1	73,5	2,4	100,0	619
Primaire	11,8	6,0	0,5	81,8	100,0	1 154	33,8	19,9	44,7	1,6	100,0	210
Moyen/secondaire ou plus	7,4	3,4	0,2	89,0	100,0	2 414	42,8	20,4	35,4	1,4	100,0	266
Quintile de bien-être économique												
Le plus bas	19,9	16,5	0,7	62,9	100,0	916	4,3	2,9	91,4	1,5	100,0	340
Second	11,8	12,7	0,3	75,3	100,0	934	13,8	6,7	78,0	1,5	100,0	231
Moyen	11,1	5,1	0,5	83,3	100,0	1 197	50,0	14,2	32,8	3,1	100,0	200
Quatrième	7,0	4,1	0,5	88,5	100,0	1 350	37,0	28,4	33,0	1,6	100,0	156
Le plus élevé	9,3	3,6	0,3	86,8	100,0	1 273	51,1	25,2	20,8	2,9	100,0	168
Ensemble 15–49	11,3	7,6	0,4	80,7	100,0	5 671	26,5	12,8	58,7	2,0	100,0	1 095
50–59	44,9	16,4	0,1	38,6	100,0	650	34,4	13,1	52,5	0,0	100,0	399
Ensemble 15–59	14,7	8,5	0,4	76,4	100,0	6 321	28,6	12,9	57,1	1,5	100,0	1 494

¹ Un titre de propriété ou un document reconnu par le gouvernement.

² En commun avec sa femme, en commun avec quelqu'un d'autre ou en commun avec leur conjoint et quelqu'un d'autre.

³ Y compris les hommes ayant une maison avec un titre de propriété ou un autre document reconnu par le gouvernement mais qui ne savent pas si leur nom figure sur le titre et les hommes qui ne savent pas s'il y a un titre de propriété ou un document reconnu par le gouvernement.

⁴ Y compris les hommes qui possèdent une maison, seuls, en commun avec leur conjoint seulement, en commun avec quelqu'un d'autre seulement, en commun avec leur conjoint et quelqu'un d'autre ou seuls et en commun.

Tableau 14.5.1 Possession de terres et documents prouvant la propriété : Femme

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans par possession de terres ; parmi les femmes possédant des terres, répartition (en %) selon que la terre a un titre de propriété et que le nom de la femme y figure, ou non, en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage possédant des terres :				Total	Effectif de femmes	Les terres ont un titre de propriété ¹ et :					Effectif de femmes possédant des terres ⁴
	Seule	En commun ²	Seule et en commun	Pourcentage ne possédant pas de terres			Le nom de la femme figure sur le titre ¹	Le nom de la femme ne figure pas sur le titre ¹	N'a pas de titre de propriété ¹	Ne sait pas ³	Total	
Groupe d'âges												
15–19	0,3	2,8	0,1	96,8	100,0	3 877	4,7	4,7	77,0	13,6	100,0	125
20–24	1,0	5,1	0,1	93,8	100,0	3 230	6,1	4,1	78,7	11,1	100,0	201
25–29	1,3	4,5	0,2	94,0	100,0	2 416	10,0	6,8	76,4	6,8	100,0	146
30–34	1,9	6,1	0,2	91,8	100,0	2 216	9,0	7,0	70,2	13,8	100,0	182
35–39	4,1	6,8	0,6	88,5	100,0	2 143	18,3	5,0	70,7	5,9	100,0	247
40–44	3,4	6,5	0,5	89,5	100,0	1 598	7,3	11,4	74,2	7,1	100,0	167
45–49	5,1	7,0	0,7	87,2	100,0	1 104	23,2	10,3	62,1	4,5	100,0	141
Résidence												
Urbain	1,3	2,6	0,1	96,0	100,0	8 123	22,8	11,2	58,6	7,4	100,0	329
Rural	2,5	7,5	0,4	89,6	100,0	8 460	7,3	5,2	78,1	9,4	100,0	879
Région												
Dakar	1,5	2,0	0,1	96,4	100,0	4 209	36,9	14,5	38,6	9,9	100,0	150
Ziguinchor	1,1	7,9	0,4	90,6	100,0	550	1,1	1,4	96,5	1,1	100,0	51
Diourbel	0,3	0,6	0,2	98,9	100,0	1 752	*	*	*	*	100,0	20
Saint-Louis	1,7	2,5	0,4	95,4	100,0	1 217	(1,3)	(5,0)	(92,4)	(1,3)	100,0	56
Tambacounda	1,7	20,0	0,1	78,2	100,0	747	2,5	1,7	89,4	6,4	100,0	163
Kaolack	1,8	11,5	0,6	86,1	100,0	1 149	14,7	6,5	58,7	20,1	100,0	159
Thiès	1,5	0,7	0,0	97,8	100,0	2 539	(44,6)	(6,7)	(39,9)	(8,7)	100,0	56
Louga	4,8	8,5	0,1	86,6	100,0	924	2,2	2,1	90,8	5,0	100,0	124
Fatick	2,9	1,2	0,0	95,8	100,0	950	44,5	4,4	49,5	1,5	100,0	39
Kolda	5,8	8,2	1,7	84,3	100,0	633	0,4	31,9	60,2	7,5	100,0	99
Matam	1,4	14,6	0,1	83,9	100,0	664	1,1	2,8	82,3	13,9	100,0	107
Kaffrine	2,2	7,3	0,1	90,4	100,0	625	3,4	1,8	93,9	0,9	100,0	60
Kédougou	5,5	3,2	0,1	91,2	100,0	164	8,4	1,7	89,9	0,0	100,0	14
Sédhiou	2,2	19,4	2,1	76,3	100,0	462	0,7	0,3	94,3	4,7	100,0	109
Niveau d'instruction												
Aucun	2,5	7,3	0,4	89,8	100,0	7 220	8,3	3,8	79,4	8,4	100,0	739
Primaire	2,0	4,2	0,3	93,5	100,0	3 416	10,6	13,1	63,6	12,7	100,0	221
Moyen/secondaire ou plus	1,1	3,0	0,1	95,8	100,0	5 947	21,8	10,4	61,1	6,7	100,0	248
Quintile de bien-être économique												
Le plus bas	3,6	12,2	0,6	83,6	100,0	2 703	3,9	7,1	85,1	3,9	100,0	444
Second	2,3	8,6	0,3	88,7	100,0	2 983	9,6	3,0	77,9	9,4	100,0	336
Moyen	1,4	3,7	0,3	94,6	100,0	3 362	7,8	3,7	77,1	11,4	100,0	181
Quatrième	1,3	2,4	0,2	96,2	100,0	3 552	15,3	12,3	50,0	22,4	100,0	135
Le plus élevé	1,5	1,3	0,1	97,2	100,0	3 983	48,6	16,0	28,9	6,5	100,0	112
Ensemble	1,9	5,1	0,3	92,7	100,0	16 583	11,5	6,9	72,8	8,9	100,0	1 208

Note : les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Un titre ou un autre document reconnu par le gouvernement.

² En commun avec le conjoint, en commun avec quelqu'un d'autre ou en commun avec le conjoint ou quelqu'un d'autre.

³ Y compris les femmes qui ont une maison avec un titre de propriété ou un autre document reconnu par le gouvernement mais qui ne savent pas si leur nom figure sur le titre et les femmes qui ne savent pas s'il y a un titre de propriété ou un document reconnu par le gouvernement pour cette terre.

⁴ Y compris les femmes qui possèdent une maison, seules, en commun avec leur conjoint seulement, en commun avec quelqu'un d'autre seulement, en commun avec leur conjoint et quelqu'un d'autre ou seule et en commun.

Tableau 14.5.2 Possession de terres et documents prouvant la propriété : Homme

Répartition (en %) des hommes de 15–49 ans par possession de terres ; parmi les hommes possédant des terres, répartition (en %) selon que la terre a un titre de propriété et que le nom de l'homme y figure, ou non, en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage possédant des terres :				Total	Effectif d'hommes	Les terres ont un titre de propriété ¹ et :				Total	Effectif d'hommes possédant des terres ⁴
	Seul	En commun ²	Seul et en commun	Pourcentage ne possédant pas de terres			Le nom de l'homme figure sur le titre ¹	Le nom de l'homme ne figure pas sur le titre ¹	N'a pas de titre de propriété ¹	Ne sait pas ³		
Groupe d'âges												
15–19	1,1	3,7	0,3	94,9	100,0	1 517	2,6	3,2	86,1	8,1	100,0	78
20–24	3,2	4,5	0,0	92,3	100,0	1 107	9,8	7,1	78,1	5,0	100,0	85
25–29	6,4	7,5	0,2	85,9	100,0	726	7,8	13,3	78,1	0,8	100,0	102
30–34	15,4	9,4	0,7	74,5	100,0	674	13,5	10,4	74,6	1,5	100,0	172
35–39	17,0	9,8	0,5	72,8	100,0	672	11,6	3,8	84,4	0,2	100,0	183
40–44	24,8	10,5	1,7	63,0	100,0	520	18,8	4,3	76,9	0,0	100,0	192
45–49	31,3	10,2	0,7	57,7	100,0	455	11,0	6,5	82,6	0,0	100,0	193
Résidence												
Urbain	3,3	2,7	0,5	93,5	100,0	3 099	21,7	14,3	57,8	6,1	100,0	200
Rural	18,9	11,9	0,4	68,7	100,0	2 572	9,5	4,9	85,4	0,3	100,0	805
Région												
Dakar	2,0	2,4	0,3	95,3	100,0	1 732	(24,4)	(25,4)	(47,2)	(3,0)	100,0	82
Ziguinchor	15,4	4,8	0,2	79,7	100,0	225	17,8	4,3	72,9	5,0	100,0	46
Diourbel	10,9	17,3	0,6	71,1	100,0	475	6,1	1,1	92,2	0,6	100,0	137
Saint-Louis	17,0	5,1	1,5	76,4	100,0	423	9,3	2,9	86,1	1,7	100,0	100
Tambacounda	25,4	9,5	0,0	65,1	100,0	254	3,3	1,1	95,5	0,0	100,0	89
Kaolack	17,1	4,1	0,0	78,8	100,0	317	20,6	10,9	68,5	0,0	100,0	67
Thiès	5,8	5,5	0,1	88,5	100,0	897	42,8	26,1	25,5	5,6	100,0	103
Louga	14,6	3,6	0,0	81,8	100,0	215	(16,3)	(0,0)	(83,7)	(0,0)	100,0	39
Fatick	18,4	0,8	0,0	80,8	100,0	275	4,9	0,0	95,1	0,0	100,0	53
Kolda	19,1	9,4	1,6	69,9	100,0	225	2,8	5,4	91,2	0,6	100,0	68
Matam	11,6	1,2	1,1	86,2	100,0	209	1,4	0,0	98,6	0,0	100,0	29
Kaffrine	13,1	49,5	0,0	37,3	100,0	192	1,0	1,0	97,3	0,8	100,0	120
Kédougou	37,4	0,0	0,0	62,6	100,0	67	2,8	1,6	95,7	0,0	100,0	25
Sédhiou	14,4	12,3	2,1	71,1	100,0	166	1,0	0,0	99,0	0,0	100,0	48
Niveau d'instruction												
Aucun	16,3	12,1	0,6	71,0	100,0	2 103	8,2	3,9	86,8	1,1	100,0	611
Primaire	9,2	5,0	0,6	85,2	100,0	1 154	9,5	9,7	77,8	3,0	100,0	170
Moyen/secondaire ou plus	5,7	3,3	0,3	90,7	100,0	2 414	24,0	12,2	62,8	1,1	100,0	224
Quintile de bien-être économique												
Le plus bas	25,9	14,9	1,0	58,2	100,0	916	2,0	1,9	96,0	0,1	100,0	383
Second	17,0	13,0	0,5	69,4	100,0	934	7,1	3,8	86,9	2,1	100,0	286
Moyen	8,9	5,6	0,3	85,2	100,0	1 197	25,1	9,2	64,3	1,3	100,0	177
Quatrième	3,8	2,7	0,3	93,2	100,0	1 350	19,3	17,0	60,4	3,2	100,0	92
Le plus élevé	2,6	2,2	0,4	94,7	100,0	1 273	44,5	26,1	25,8	3,6	100,0	67
Ensemble 15–49	10,4	6,9	0,5	82,3	100,0	5 671	12,0	6,7	79,9	1,4	100,0	1 005
50–59	35,4	9,8	0,3	54,5	100,0	650	22,9	2,4	74,7	0,0	100,0	296
Ensemble 15–59	12,9	7,2	0,5	79,4	100,0	6 321	14,4	5,8	78,7	1,1	100,0	1 301

Note : les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés.

¹ Un titre de propriété ou un document reconnu par le gouvernement.

² En commun avec leur conjoint, en commun avec quelqu'un d'autre ou en commun avec leur conjoint et quelqu'un d'autre.

³ Y compris les hommes qui ont une maison avec un titre de propriété ou un autre document reconnu par le gouvernement mais qui ne savent pas si leur nom figure sur le titre et les hommes qui ne savent pas s'il y a un titre de propriété ou un document reconnu par le gouvernement pour cette terre.

⁴ Y compris les hommes qui possèdent une maison, seuls, en commun avec leur conjoint seulement, en commun avec quelqu'un d'autre seulement, en commun avec leur conjoint et quelqu'un d'autre ou seuls et en commun.

Tableau 14.6.1 Possession et utilisation de téléphone portable et de compte bancaire : Femme

Pourcentage de femmes de 15–49 ans qui possèdent un téléphone portable, pourcentage qui possèdent un smartphone et pourcentage ayant utilisé un téléphone portable pour effectuer une transaction financière au cours des 12 derniers mois; pourcentage de femmes qui possèdent un compte en banque et qui l'utilisent, pourcentage ayant effectué un dépôt ou un retrait d'argent de leur propre compte en banque au cours des 12 derniers mois et pourcentage qui possèdent et qui utilisent un compte bancaire ou qui ont utilisé un téléphone portable pour effectuer des transactions financières au cours des 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Possession d'un téléphone portable :			Possession et utilisation d'un compte bancaire :		Pourcentage possédant et utilisant un compte bancaire ou qui ont utilisé un téléphone portable pour effectuer des transactions financières au cours des 12 derniers	Effectif de femmes
	Pourcentage possédant un téléphone portable	Pourcentage possédant un smartphone	Pourcentage ayant utilisé un téléphone portable pour effectuer des transactions financières au cours des 12 derniers mois ¹	Pourcentage possédant et utilisant un compte bancaire	Pourcentage ayant déposé ou retiré de l'argent de leur propre compte bancaire au cours des 12 derniers mois		
Groupe d'âges							
15–19	53,4	46,5	38,4	2,1	1,7	39,5	3 877
20–24	80,9	71,3	64,3	6,1	5,2	65,7	3 230
25–29	83,1	70,4	68,1	10,6	8,2	69,4	2 416
30–34	81,8	66,6	67,9	11,4	9,4	68,6	2 216
35–39	81,4	61,8	64,9	11,8	9,9	65,6	2 143
40–44	81,1	60,4	67,6	13,3	11,1	69,2	1 598
45–49	81,4	56,1	66,6	14,3	11,8	67,8	1 104
Résidence							
Urbain	83,1	74,9	73,6	12,9	10,9	74,4	8 123
Rural	67,3	48,5	46,6	4,3	3,2	48,1	8 460
Région							
Dakar	86,8	81,4	80,2	15,5	13,0	80,9	4 209
Ziguinchor	77,3	65,8	55,1	8,7	6,4	55,4	550
Diourbel	78,1	64,1	50,3	8,9	7,9	55,6	1 752
Saint-Louis	70,4	49,1	57,6	5,3	4,2	57,9	1 217
Tambacounda	55,2	38,5	28,1	5,0	3,4	28,9	747
Kaolack	74,7	53,0	50,3	3,5	3,0	50,8	1 149
Thiès	76,4	63,3	71,4	9,1	7,2	71,7	2 539
Louga	76,3	61,8	60,2	3,3	2,7	60,3	924
Fatick	70,7	51,2	58,2	5,3	4,0	58,5	950
Kolda	58,5	35,9	36,7	7,6	6,6	39,8	633
Matam	64,7	52,1	42,4	1,3	0,9	42,4	664
Kaffrine	56,5	35,6	30,5	0,8	0,8	30,6	625
Kédougou	73,6	56,8	42,6	5,0	3,5	42,8	164
Sédhiou	61,2	49,8	38,5	6,4	5,7	41,6	462
Niveau d'instruction							
Aucun	70,2	50,2	50,8	4,0	3,2	52,1	7 220
Primaire	77,3	64,3	64,4	8,1	6,1	65,4	3 416
Moyen/secondaire ou plus	79,6	73,5	68,1	14,2	12,2	69,2	5 947
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	52,9	27,0	29,4	1,3	0,8	30,0	2 703
Second	66,8	45,0	47,5	1,9	1,4	48,0	2 983
Moyen	74,6	61,2	58,2	3,8	3,0	59,0	3 362
Quatrième	82,9	74,1	71,8	9,7	7,5	73,2	3 552
Le plus élevé	89,6	86,1	80,4	21,3	18,4	82,4	3 983
Ensemble	75,0	61,4	59,8	8,5	7,0	61,0	16 583

¹ La question concernant l'utilisation d'un téléphone portable pour des transactions financières a été posée, que les enquêtées possèdent, ou non, un téléphone portable.

Tableau 14.6.2 Possession et utilisation de téléphone portable et de compte bancaire : Homme

Pourcentage d'hommes de 15–49 ans qui possèdent un téléphone portable, pourcentage qui possèdent un smartphone et pourcentage ayant utilisé un téléphone portable pour effectuer une transaction financière au cours des 12 derniers mois; pourcentage d'hommes qui possèdent un compte en banque et qui l'utilisent, pourcentage ayant effectué un dépôt ou un retrait d'argent de leur propre compte en banque au cours des 12 derniers mois et pourcentage qui possèdent et qui utilisent un compte bancaire ou qui ont utilisé un téléphone portable pour effectuer des transactions financières au cours des 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Possession d'un téléphone portable :		Pourcentage ayant utilisé un téléphone portable pour effectuer des transactions financières au cours des 12 derniers mois ¹	Possession et utilisation d'un compte bancaire :		Pourcentage possédant et utilisant un compte bancaire ou qui ont utilisé un téléphone portable pour effectuer des transactions financières au cours des 12 derniers	Effectif d'hommes
	Pourcentage possédant un téléphone portable	Pourcentage possédant un smartphone		Pourcentage possédant et utilisant un compte bancaire	Pourcentage ayant déposé ou retiré de l'argent de leur propre compte bancaire au cours des 12 derniers mois		
Groupe d'âges							
15–19	66,6	55,5	41,8	1,5	1,4	41,9	1 517
20–24	92,5	82,8	77,1	8,9	6,9	77,4	1 107
25–29	96,4	85,7	82,8	20,9	15,6	84,0	726
30–34	96,7	80,6	85,2	29,9	25,3	85,8	674
35–39	97,1	78,0	89,9	33,0	26,0	90,1	672
40–44	96,3	72,4	86,0	34,9	31,2	86,9	520
45–49	93,5	62,6	81,8	33,6	26,4	82,8	455
Résidence							
Urbain	91,4	81,4	78,8	23,8	19,9	79,4	3 099
Rural	82,9	61,6	63,9	11,4	8,6	64,3	2 572
Région							
Dakar	93,7	85,0	80,4	25,2	21,5	80,9	1 732
Ziguinchor	87,4	76,9	80,9	20,5	14,3	81,2	225
Diourbel	88,1	73,9	75,6	11,3	7,2	76,3	475
Saint-Louis	83,8	59,2	70,2	23,2	22,9	70,6	423
Tambacounda	85,3	63,3	61,0	8,1	6,1	61,0	254
Kaolack	84,8	63,9	79,8	17,1	10,3	80,5	317
Thiès	85,7	75,7	68,3	15,6	11,0	69,0	897
Louga	85,6	62,2	71,7	28,7	27,3	72,3	215
Fatick	82,2	62,7	70,9	14,2	11,4	71,5	275
Kolda	84,4	59,2	61,8	10,7	8,9	62,2	225
Matam	77,3	62,2	53,3	7,9	6,2	53,6	209
Kaffrine	81,4	50,0	56,0	6,4	5,9	56,4	192
Kédougou	89,9	67,0	74,6	14,7	12,0	74,6	67
Sédhiou	84,3	66,5	46,4	11,0	8,5	47,0	166
Niveau d'instruction							
Aucun	86,8	61,6	65,2	10,6	8,7	65,8	2 103
Primaire	86,0	72,1	72,6	16,6	12,7	72,6	1 154
Moyen/secondaire ou plus	88,9	82,1	77,7	25,5	21,0	78,4	2 414
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	78,9	45,2	52,1	4,5	3,1	52,2	916
Second	81,8	62,8	64,9	10,5	8,4	65,4	934
Moyen	88,1	74,6	75,6	14,0	11,0	76,1	1 197
Quatrième	91,4	81,7	75,6	18,8	15,0	75,8	1 350
Le plus élevé	93,2	87,2	84,6	36,9	31,2	85,6	1 273
Ensemble 15–49	87,5	72,4	72,0	18,2	14,8	72,5	5 671
50–59	94,2	58,7	78,8	30,3	25,1	81,3	650
Ensemble 15–59	88,2	71,0	72,7	19,4	15,8	73,4	6 321

¹ La question concernant l'utilisation d'un téléphone portable pour des transactions financières a été posée que les enquêtés possèdent, ou non, un téléphone portable.

Tableau 14.7 Participation dans la prise de décision

Répartition (en %) des femmes et des hommes de 15–49 ans, actuellement en union, en fonction de la personne qui prend, habituellement, les décisions dans certains domaines, EDS-C Sénégal 2023

Décision	Principalement la femme	Femme et conjoint en commun	Principalement l'homme	Quelqu'un d'autre	Autre	Total	Effectif
FEMME							
Propres soins de santé	11,6	23,6	63,6	0,9	0,3	100,0	10 671
Achats importants du ménage	9,4	28,2	57,1	3,7	1,7	100,0	10 671
Visites à sa famille ou à ses parents	11,1	42,5	43,9	1,3	1,2	100,0	10 671
HOMME							
Propres soins de santé de l'homme	6,1	10,9	81,0	1,7	0,3	100,0	2 155
Achats importants du ménage	9,8	14,2	67,2	8,4	0,4	100,0	2 155

Note : Le terme conjoint inclut un partenaire avec qui une femme vit comme s'ils étaient mariés, et le terme femme inclut une partenaire avec qui un homme vit comme s'ils étaient mariés.

Tableau 14.8.1 Participation des femmes dans la prise de décision selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pourcentage de femmes de 15–49 ans, actuellement en union, qui habituellement prennent certaines décisions, soit seules, soit en commun avec leur conjoint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Décisions			Les trois décisions	Aucune des trois décisions	Effectif de femmes
	Propres soins de santé de la femme	Faire les achats importants du ménage	Visites à sa famille ou ses parents			
Groupe d'âges						
15–19	24,3	21,9	37,4	14,1	55,2	728
20–24	29,6	31,0	47,4	20,3	45,7	1 872
25–29	31,2	34,6	51,9	21,9	41,5	1 892
30–34	34,1	38,9	55,1	24,9	37,4	1 932
35–39	38,1	41,8	55,6	27,4	36,0	1 913
40–44	44,0	45,4	64,1	31,8	29,3	1 392
45–49	46,1	45,7	58,6	34,1	32,2	942
Emploi (dans les 12 derniers mois)						
N'a pas travaillé	28,3	30,6	47,1	20,0	47,0	5 750
A travaillé et a été rémunérée en argent	43,7	46,2	62,2	31,0	28,4	4 255
A travaillé mais n'a pas été rémunérée en argent	40,7	43,2	53,9	29,8	37,8	666
Nombre d'enfants vivants						
0	30,1	31,4	47,7	19,2	44,1	1 329
1–2	33,8	36,0	53,4	24,1	39,4	3 616
3–4	37,5	40,1	57,4	26,9	35,2	3 040
5+	36,9	39,8	52,3	26,9	40,4	2 685
Résidence						
Urbain	41,1	45,3	66,3	30,5	26,7	4 501
Rural	30,9	31,9	44,2	20,9	48,0	6 170
Région						
Dakar	45,6	51,1	79,6	33,7	13,7	2 257
Ziguinchor	56,9	54,7	59,4	44,7	32,4	281
Diourbel	28,8	27,2	39,9	17,6	51,2	1 219
Saint-Louis	25,0	44,0	59,1	19,0	28,6	820
Tambacounda	24,2	36,3	36,8	18,0	54,1	563
Kaolack	40,7	46,3	53,6	32,4	40,2	826
Thiès	36,2	32,0	44,4	25,0	48,4	1 483
Louga	24,5	23,6	53,5	16,8	43,3	690
Fatick	36,8	41,0	45,9	28,4	46,5	615
Kolda	25,5	25,7	41,2	17,3	52,4	492
Matam	47,0	48,4	60,0	36,1	32,5	470
Kaffrine	25,4	20,1	30,8	13,6	60,4	514
Kédougou	21,9	27,2	25,6	15,6	65,4	123
Sédhiou	31,6	13,6	45,5	10,9	51,4	318
Niveau d'instruction						
Aucun	31,5	34,1	48,0	21,8	44,8	6 046
Primaire	37,9	40,1	57,7	27,5	34,4	2 270
Moyen/secondaire ou plus	42,2	44,1	64,0	30,9	28,5	2 354
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	25,4	27,7	39,5	16,8	53,8	2 165
Second	32,3	34,9	46,0	22,3	45,5	2 195
Moyen	36,7	37,3	51,2	26,3	40,8	2 142
Quatrième	41,5	43,8	61,8	29,8	30,4	2 027
Le plus élevé	40,4	44,7	70,0	30,1	23,7	2 142
Ensemble	35,2	37,6	53,6	25,0	39,0	10 671

Note : Le terme conjoint inclut un partenaire avec qui une femme vit comme s'ils étaient mariés.

Tableau 14.8.2 Participation des hommes dans la prise de décision selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pourcentage d'hommes de 15–49 ans, actuellement en union, qui habituellement prennent certaines décisions, soit seuls, soit en commun avec leur femme, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Décisions				Effectif d'hommes
	Propres soins de santé de l'homme	Faire les achats importants du ménage	Les deux décisions	Aucune des deux décisions	
Groupe d'âges					
15–19	*	*	*	*	12
20–24	92,4	74,7	74,0	6,9	90
25–29	87,5	75,2	73,0	10,3	235
30–34	91,0	79,3	76,8	6,5	408
35–39	93,6	78,4	77,2	5,2	534
40–44	91,4	84,6	83,1	7,0	461
45–49	94,5	89,1	88,4	4,8	416
Emploi (dans les 12 derniers mois)					
N'a pas travaillé	*	*	*	*	17
A travaillé et a été rémunéré en argent	93,0	82,0	80,4	5,4	1 879
A travaillé mais n'a pas été rémunéré en argent	84,9	76,9	75,7	14,0	260
Nombre d'enfants vivants					
0	91,0	76,2	74,8	7,6	262
1–2	90,7	79,6	77,2	6,9	789
3–4	93,2	80,9	80,0	5,9	581
5+	92,9	87,3	86,3	6,1	523
Résidence					
Urbain	93,5	83,6	82,0	4,9	1 060
Rural	90,5	79,2	77,8	8,1	1 096
Région					
Dakar	93,2	87,1	85,3	5,0	597
Ziguinchor	80,8	36,7	33,4	15,9	68
Diourbel	91,3	77,9	74,1	4,8	172
Saint-Louis	92,2	68,6	67,4	6,5	193
Tambacounda	88,1	82,1	81,4	11,3	136
Kaolack	95,5	88,3	88,3	4,5	124
Thiès	96,5	85,3	84,7	3,0	262
Louga	96,1	84,3	83,2	2,8	86
Fatick	96,6	76,5	75,8	2,7	103
Kolda	82,5	80,8	77,7	14,4	121
Matam	84,2	80,3	78,8	14,2	83
Kaffrine	89,3	86,1	85,1	9,7	100
Kédougou	98,1	92,9	92,4	1,4	33
Sédhiou	91,2	84,7	82,8	7,0	76
Niveau d'instruction					
Aucun	92,0	82,1	80,6	6,6	1 105
Primaire	93,6	83,6	82,0	4,8	468
Moyen/secondaire ou plus	90,6	78,2	76,6	7,8	582
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	88,4	79,5	78,2	10,3	491
Second	90,7	79,1	77,5	7,8	381
Moyen	92,2	83,0	79,7	4,6	425
Quatrième	96,0	85,2	84,3	3,0	422
Le plus élevé	92,8	80,4	79,6	6,4	437
Ensemble 15–49	91,9	81,4	79,8	6,5	2 155
50–59	92,4	87,3	85,0	5,2	611
Ensemble 15–59	92,1	82,7	81,0	6,2	2 767

Note : Le terme femme inclut une partenaire avec qui un homme vit comme s'ils étaient mariés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 14.9.1 Opinion des femmes concernant le fait qu'un mari batte sa femme

Pourcentage de toutes les femmes de 15–49 ans qui pensent qu'il est justifié que, pour certaines raisons, un mari frappe ou batte sa femme, par raison particulière et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Il est justifié qu'un mari frappe ou batte sa femme quand elle :					Pourcentage d'accord avec au moins une des raisons citées	Effectif de femmes
	Sort sans le lui dire	Néglige les enfants	Argumente avec lui	Refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui	Brûle la nourriture		
Groupe d'âges							
15–19	10,6	11,3	11,7	10,4	7,2	19,3	3 877
20–24	10,1	9,4	11,7	11,7	7,6	17,9	3 230
25–29	11,0	10,6	11,5	12,8	8,3	18,7	2 416
30–34	12,4	11,2	12,7	13,9	7,9	19,4	2 216
35–39	12,6	11,4	12,7	14,0	8,1	19,6	2 143
40–44	11,0	9,8	12,3	13,5	6,8	18,9	1 598
45–49	14,9	12,4	14,3	15,9	8,9	22,9	1 104
Emploi (dans les 12 derniers mois)							
N'a pas travaillé	11,0	10,5	12,1	12,6	7,9	18,4	9 580
A travaillé et a été rémunérée en argent	11,6	10,7	11,8	12,1	7,0	19,6	6 010
A travaillé mais n'a pas été rémunérée en argent	13,1	13,5	15,0	15,7	10,8	24,5	993
Nombre d'enfants vivants							
0	8,6	9,0	9,9	8,7	6,0	16,5	6 262
1–2	10,7	9,7	11,4	11,4	7,1	17,4	4 257
3–4	12,5	11,5	13,0	14,7	8,3	21,2	3 232
5+	17,1	15,4	17,5	20,6	12,0	25,5	2 832
État matrimonial							
Célibataire	7,6	8,6	8,6	7,0	5,1	14,9	5 077
Mariée ou vivant ensemble	13,4	12,1	14,1	15,3	9,2	21,3	10 671
Divorcée/séparée/veuve	8,4	7,9	10,0	11,8	5,5	17,9	835
Résidence							
Urbain	7,1	6,3	7,6	6,7	3,7	13,3	8 123
Rural	15,5	15,1	16,6	18,3	11,6	24,8	8 460
Région							
Dakar	5,8	5,3	7,0	5,0	2,5	11,9	4 209
Ziguinchor	3,7	3,6	5,0	3,7	3,5	8,7	550
Diourbel	8,1	9,4	9,7	11,6	7,5	15,8	1 752
Saint-Louis	8,2	7,4	9,8	8,5	4,8	14,2	1 217
Tambacounda	14,5	11,5	15,4	16,5	10,3	18,0	747
Kaolack	13,2	12,8	14,4	16,1	11,8	20,4	1 149
Thiès	13,6	10,8	10,3	14,2	6,0	23,2	2 539
Louga	8,7	8,6	10,0	10,7	9,2	13,5	924
Fatick	25,9	28,4	30,1	28,4	17,1	44,1	950
Kolda	10,9	13,0	12,5	14,3	12,9	21,3	633
Matam	15,4	11,0	19,0	16,5	7,9	23,0	664
Kaffrine	32,9	32,2	31,4	33,1	27,4	39,7	625
Kédougou	15,3	17,0	18,6	19,8	12,8	25,8	164
Sédhiou	10,5	10,4	12,4	16,6	6,1	22,5	462
Niveau d'instruction							
Aucun	15,4	13,8	15,8	18,0	10,7	23,8	7 220
Primaire	10,9	9,9	12,0	11,2	6,8	18,4	3 416
Moyen/secondaire ou plus	6,7	7,6	7,9	6,8	4,7	14,0	5 947
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	19,2	18,3	21,0	23,0	14,4	28,3	2 703
Second	17,2	16,2	17,8	19,7	13,1	26,6	2 983
Moyen	10,3	10,1	10,2	11,8	6,6	18,1	3 362
Quatrième	8,1	7,4	9,1	8,1	4,7	16,1	3 552
Le plus élevé	5,6	5,1	6,4	5,0	2,8	11,2	3 983
Ensemble	11,4	10,8	12,2	12,6	7,7	19,2	16 583

Note : Le terme mari englobe un partenaire avec qui une femme vit comme s'ils étaient mariés.

Tableau 14.9.2 Opinion des hommes concernant le fait qu'un mari batte sa femme

Pourcentage de tous les hommes de 15–49 ans qui pensent qu'il est justifié que, pour certaines raisons, un mari frappe ou batte sa femme, par raison particulière et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Il est justifié qu'un mari frappe ou batte sa femme quand elle :					Pourcentage d'accord avec au moins une des raisons citées	Effectif d'hommes
	Sort sans le lui dire	Néglige les enfants	Argumente avec lui	Refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui	Brûle la nourriture		
Groupe d'âges							
15–19	7,6	8,7	8,3	7,4	6,0	16,3	1 517
20–24	4,5	4,7	5,8	5,9	4,3	12,2	1 107
25–29	4,1	4,6	4,7	4,3	2,8	9,5	726
30–34	4,1	3,3	3,3	4,1	3,7	11,0	674
35–39	5,7	4,2	5,2	6,5	4,5	12,8	672
40–44	3,1	2,4	2,0	2,2	1,9	6,2	520
45–49	6,7	4,6	5,1	4,7	4,0	11,6	455
Emploi (dans les 12 derniers mois)							
N'a pas travaillé	5,7	4,5	4,8	4,0	4,3	10,8	845
A travaillé et a été rémunéré en argent	4,9	4,5	5,0	5,3	3,9	11,4	3 740
A travaillé mais n'a pas été rémunéré en argent	7,1	8,6	8,1	7,3	5,6	16,6	1 086
Nombre d'enfants vivants							
0	5,5	6,0	6,3	6,0	4,7	13,2	3 674
1–2	4,9	3,5	3,9	4,7	4,2	10,2	867
3–4	6,2	4,1	3,6	4,2	1,7	9,9	596
5+	5,2	4,6	5,4	5,1	4,6	11,9	535
État matrimonial							
Célibataire	5,5	6,1	6,4	6,0	5,0	13,3	3 423
Marié ou vivant ensemble	5,1	4,2	4,0	4,7	3,0	10,3	2 155
Divorcé/séparé/veuf	10,8	1,3	9,2	5,0	7,3	21,7	92
Résidence							
Urbain	4,4	4,3	4,6	5,0	4,0	11,3	3 099
Rural	6,7	6,5	6,7	6,2	4,6	13,5	2 572
Région							
Dakar	4,4	3,8	4,3	4,5	4,5	10,6	1 732
Ziguinchor	2,6	3,6	4,5	1,7	0,0	7,8	225
Diourbel	5,6	3,8	5,0	6,4	2,5	9,8	475
Saint-Louis	2,4	3,0	4,7	3,2	2,5	7,6	423
Tambacounda	9,1	10,9	10,5	9,9	5,4	14,0	254
Kaolack	8,3	9,7	9,1	15,7	3,0	28,3	317
Thiès	6,2	5,0	3,9	2,2	5,0	10,6	897
Louga	3,6	8,6	11,3	8,5	3,5	15,6	215
Fatick	7,5	7,6	6,3	7,5	3,6	17,2	275
Kolda	7,1	7,8	6,8	6,9	12,2	18,5	225
Matam	7,0	3,7	5,0	3,7	1,7	8,4	209
Kaffrine	3,7	4,8	4,1	3,5	3,4	5,5	192
Kédougou	11,4	16,0	12,4	9,2	9,0	27,7	67
Sédhiou	6,8	5,1	7,9	10,4	8,6	17,5	166
Niveau d'instruction							
Aucun	6,6	5,8	6,5	6,9	4,9	13,9	2 103
Primaire	4,6	5,5	5,7	5,1	4,9	11,9	1 154
Moyen/secondaire ou plus	4,8	4,8	4,7	4,5	3,4	11,1	2 414
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	7,9	8,2	9,2	8,8	6,9	16,1	916
Second	6,6	6,7	6,4	6,1	3,6	13,1	934
Moyen	5,2	5,7	5,2	4,9	3,3	12,0	1 197
Quatrième	5,4	4,6	5,6	6,2	5,6	13,9	1 350
Le plus élevé	3,0	2,6	2,7	2,4	2,3	7,4	1 273
Ensemble 15–49	5,4	5,3	5,6	5,5	4,3	12,3	5 671
50–59	4,8	3,9	4,7	4,8	2,4	9,7	650
Ensemble 15–59	5,4	5,2	5,5	5,4	4,1	12,0	6 321

Note : Le terme femme inclut une partenaire avec qui un homme vit comme s'ils étaient mariés.

Tableau 14.10 Opinions concernant la négociation de rapports sexuels sans risque avec le mari

Pourcentage de femmes et d'hommes de 15–49 ans qui pensent qu'il est justifié qu'une femme refuse d'avoir des relations sexuelles avec son mari si elle sait qu'il a des relations sexuelles avec d'autres femmes et pourcentage qui pensent qu'il est justifié qu'une femme demande qu'un condom soit utilisé au cours des rapports sexuels si elle sait que son mari a une infection sexuellement transmissible (IST), selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme			Homme		
	Il est justifié qu'une femme :		Effectif de femmes	Il est justifié qu'une femme :		Effectif d'hommes
	Refuse d'avoir des relations sexuelles avec son mari si elle sait qu'il a des relations sexuelles avec d'autres femmes	Demande à ce qu'un condom soit utilisé au cours des rapports sexuels si elle sait que son mari a une IST		Refuse d'avoir des relations sexuelles avec son mari si elle sait qu'il a des relations sexuelles avec d'autres femmes	Demande à ce qu'un condom soit utilisé au cours des rapports sexuels si elle sait que son mari a une IST	
Groupe d'âges						
15–24	41,5	53,0	7 107	55,6	65,8	2 624
15–19	38,5	46,3	3 877	49,7	59,7	1 517
20–24	45,0	61,0	3 230	63,7	74,3	1 107
25–29	48,0	66,6	2 416	65,7	77,8	726
30–39	46,3	67,3	4 358	62,3	73,8	1 346
40–49	46,6	68,2	2 702	60,5	75,8	975
État matrimonial						
Célibataire	45,8	56,8	5 077	59,8	69,9	3 423
A déjà eu des rapports sexuels	52,0	68,8	368	68,0	79,2	802
N'a jamais eu de rapports sexuels	45,3	55,9	4 709	57,3	67,0	2 622
Marié/vivant ensemble	43,4	62,6	10 671	57,9	72,4	2 155
Divorcé/séparé/veuf	50,6	70,2	835	74,4	78,7	92
Résidence						
Urbain	53,3	70,4	8 123	64,1	74,3	3 099
Rural	36,1	52,4	8 460	53,5	67,0	2 572
Région						
Dakar	58,0	77,1	4 209	71,1	77,4	1 732
Ziguinchor	42,5	46,0	550	56,1	67,4	225
Diourbel	44,2	60,7	1 752	76,2	88,4	475
Saint-Louis	44,8	56,9	1 217	20,8	48,8	423
Tambacounda	28,1	27,0	747	50,7	78,5	254
Kaolack	44,3	56,7	1 149	64,1	88,5	317
Thiès	39,9	72,4	2 539	69,5	66,6	897
Louga	38,1	59,3	924	27,3	72,7	215
Fatick	49,8	61,7	950	61,9	80,1	275
Kolda	40,7	61,6	633	34,3	55,3	225
Matam	31,5	28,4	664	42,5	52,8	209
Kaffrine	33,3	32,1	625	61,3	57,3	192
Kédougou	32,9	45,5	164	81,4	93,7	67
Sédhiou	21,3	47,2	462	21,7	27,8	166
Niveau d'instruction						
Aucun	37,3	53,8	7 220	55,8	66,2	2 103
Primaire	45,0	61,9	3 416	55,5	67,4	1 154
Moyen/secondaire ou plus	53,0	69,7	5 947	64,3	76,8	2 414
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	31,1	39,5	2 703	42,9	56,1	916
Second	38,1	51,7	2 983	52,4	67,8	934
Moyen	41,3	60,5	3 362	60,3	71,2	1 197
Quatrième	50,5	70,2	3 552	64,2	74,4	1 350
Le plus élevé	55,8	75,6	3 983	70,2	80,1	1 273
Ensemble 15–49	44,5	61,2	16 583	59,3	71,0	5 671
50–59	na	na	na	62,5	72,3	650
Ensemble 15–59	na	na	na	59,7	71,1	6 321

na = non applicable

Tableau 14.11 Capacité des femmes à négocier les rapports sexuels avec leur mari

Pourcentage de femmes de 15–49 ans, actuellement en union, qui peuvent refuser des rapports sexuels à leur mari quand elles ne souhaitent pas en avoir et pourcentage qui peuvent demander à leur mari d'utiliser un condom quand elles le souhaitent, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage pouvant refuser des rapports sexuels à leur mari quand elles ne souhaitent pas en avoir	Pourcentage pouvant demander à leur mari/partenaire d'utiliser un condom si elles le souhaitent	Effectif de femmes
Âge			
15–24	19,7	16,9	2 601
15–19	15,9	13,9	728
20–24	21,2	18,0	1 872
25–29	24,8	22,6	1 892
30–39	23,3	21,8	3 845
40–49	21,6	19,5	2 333
Résidence			
Urbain	26,3	24,6	4 501
Rural	19,4	17,1	6 170
Région			
Dakar	24,7	22,3	2 257
Ziguinchor	30,9	29,1	281
Diourbel	26,2	25,1	1 219
Saint-Louis	25,3	21,0	820
Tambacounda	27,2	26,1	563
Kaolack	26,9	24,4	826
Thiès	19,1	18,3	1 483
Louga	6,9	6,2	690
Fatick	16,2	17,2	615
Kolda	28,8	25,6	492
Matam	34,0	15,3	470
Kaffrine	9,9	14,1	514
Kédougou	18,3	18,4	123
Sédhiou	9,4	11,8	318
Niveau d'instruction			
Aucun	18,4	15,8	6 046
Primaire	24,8	23,9	2 270
Moyen/secondaire ou plus	29,9	28,1	2 354
Quintile de bien-être économique			
Le plus bas	18,0	15,0	2 165
Second	19,8	16,9	2 195
Moyen	21,9	20,1	2 142
Quatrième	25,6	23,7	2 027
Le plus élevé	26,5	25,9	2 142
Ensemble	22,3	20,2	10 671

Note : Le terme mari englobe un partenaire avec qui une femme vit comme s'ils étaient mariés.

Tableau 14.12 Participation des femmes dans la prise de décision concernant la santé sexuelle et reproductive

Pourcentage de femmes de 15–49 ans actuellement en union qui prennent leur propre décision informée concernant les relations sexuelles, l'utilisation de la contraception et les soins de santé reproductive, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage prenant des décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation de la contraception et les soins de santé reproductive ¹	Effectif de femmes actuellement en union
Groupe d'âges		
15–19	2,9	728
20–24	6,8	1 872
25–29	8,0	1 892
30–34	8,6	1 932
35–39	9,4	1 913
40–44	8,3	1 392
45–49	10,2	942
Emploi (dans les 12 derniers mois)		
N'a pas travaillé	6,1	5 750
A travaillé et a été rémunérée en argent	10,6	4 255
A travaillé mais n'a pas été rémunérée en argent	8,1	666
Résidence		
Urbain	11,5	4 501
Rural	5,5	6 170
Région		
Dakar	12,6	2 257
Ziguinchor	19,8	281
Diourbel	5,2	1 219
Saint-Louis	5,0	820
Tambacounda	4,9	563
Kaolack	7,2	826
Thiès	9,9	1 483
Louga	1,1	690
Fatick	5,0	615
Kolda	3,7	492
Matam	18,6	470
Kaffrine	3,1	514
Kédougou	4,7	123
Sédhiou	4,6	318
Niveau d'instruction		
Aucun	5,3	6 046
Primaire	9,4	2 270
Moyen/secondaire ou plus	13,8	2 354
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	3,5	2 165
Second	5,4	2 195
Moyen	7,6	2 142
Quatrième	10,2	2 027
Le plus élevé	13,6	2 142
Ensemble	8,0	10 671

¹ Les pourcentages de femmes actuellement en union qui prennent des décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation de la contraception et les soins de santé reproductive sont présentés respectivement aux Tableaux 7.15, 7.16, 15.11 et 15.8.1.

EAU ET ASSAINISSEMENT DANS LES MÉNAGES

15

Principaux résultats

- **Source d'eau** : Au Sénégal, 91 % des ménages disposent d'une source d'approvisionnement améliorée en eau de boisson, tandis que 87 % de la population ont accès à un service élémentaire d'approvisionnement en la matière.
- **Disponibilité de l'eau de boisson** : Un peu plus de trois cinquièmes de la population ont déclaré disposer d'eau pour la consommation en quantité suffisante (61 %).
- **Traitement de l'eau de boisson** : 14 % de la population utilisent une méthode appropriée de traitement de l'eau.
- **Toilette améliorée** : Près de huit ménages sur dix (79 %) disposent d'installations sanitaires améliorées. Dans 39 % des cas, ces installations sont reliées à une fosse septique, et 16 % des ménages sont raccordés à un système d'égout.
- **Evacuation des selles** : Pour 36 % des enfants de moins de 2 ans vivant avec leurs mères, leurs dernières selles ont été éliminées de manière appropriée.
- **Endroit pour se laver les mains** : Un point de lavage des mains a été observé pour 62 % de la population dont la majorité utilise un emplacement mobile (32 %).
- **Hygiène menstruelle** : Au cours de leurs dernières règles, 95 % des femmes ont pu se laver ou se changer en privé et utiliser des matériaux appropriés.

L'accès et l'utilisation d'une eau de boisson salubre, d'installations d'assainissement et d'hygiène ont de profondes répercussions sur la santé, la sécurité et le bien-être général des populations. Ce chapitre présente des informations sur les sources d'approvisionnement en eau de boisson, le type d'assainissement, l'évacuation des excréments, y compris celle des selles des jeunes enfants, le lavage des mains et l'hygiène menstruelle.

15.1 SOURCES DE L'EAU DE BOISSON, DISPONIBILITÉ ET TRAITEMENT

Sources améliorées d'eau pour la boisson

Il s'agit de l'eau canalisée, des robinets publics, des bornes fontaines, des puits tubulaires, des forages, des puits creusés protégés et des sources protégées, de l'eau de pluie, de l'eau livrée par un camion-citerne ou un chariot avec un petit réservoir, et de l'eau en bouteille.

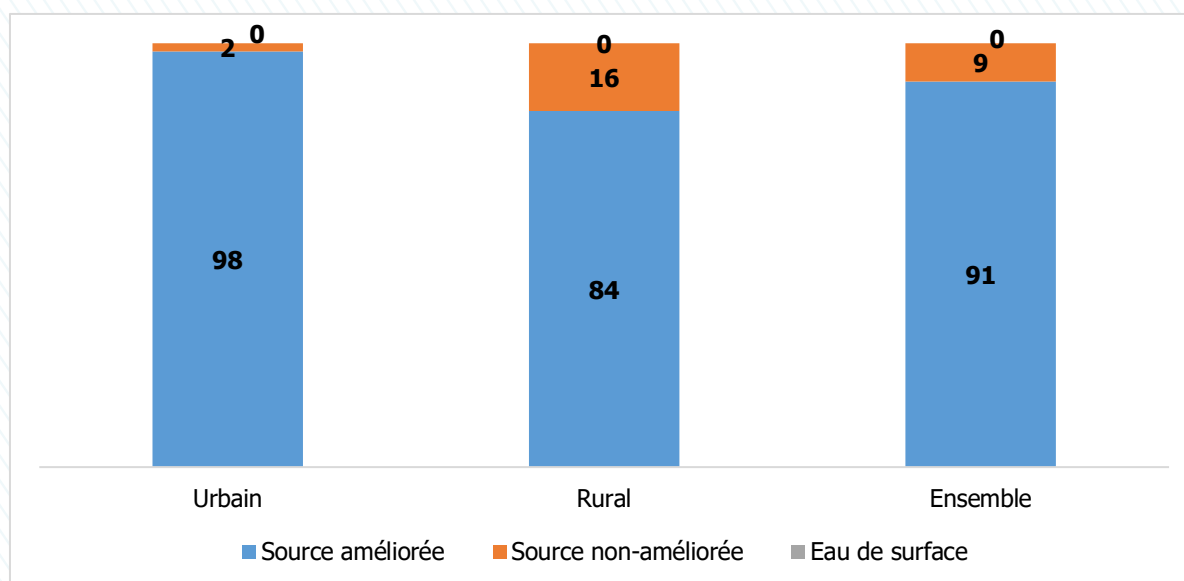
Échantillon : Ménages et population de droit

Le **tableau 15.1** indique qu'un peu plus de neuf ménages sur dix (91 %) disposent d'une source d'eau améliorée dont la majorité utilisent un robinet dans le logement (68 %) et pour 6 % des ménages, l'eau provient des robinets publics/fontaines. Les ménages dont l'eau de consommation ne provient pas d'une source améliorée représentent 9 %. En outre, 3 % des ménages ont déclaré que la durée du trajet pour s'approvisionner en eau de boisson (aller-retour) est supérieure à 30 minutes.

En milieu urbain, la quasi-totalité des ménages (98 %) disposent d'une source d'eau améliorée alors qu'en milieu rural, cette proportion est de 84 % (**Graphique 15.1**).

Graphique 15.1 Eau utilisée par les ménages pour boire par milieu de résidence

Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence selon la source d'approvisionnement en eau de boisson



Tendances : La proportion de ménages qui utilisent une source améliorée d'eau de boisson a augmenté entre 2017 et 2023, passant de 81 % à 91 %.

15.1.1 Échelle des services pour l'eau de boisson

Échelle des services d'eau de boisson

Géré en toute sécurité

Eau de boisson provenant d'une source d'eau améliorée située sur place, disponible en cas de besoin et respectant les normes concernant les matières fécales et les produits chimiques d'intérêt prioritaire

Élémentaire

Eau de boisson provenant d'une source améliorée, située sur place ou dont le temps de collecte incluant l'aller-retour est de 30 minutes ou moins

Limité

Eau de boisson provenant d'une source améliorée avec un temps de collecte aller-retour de plus de 30 minutes

Non améliorée

Eau de boisson provenant de puits creusés non protégés ou de sources non protégées

Eau de surface

Eau de boisson provenant directement d'un cours d'eau, barrage, lac, étang, ruisseau, conduit, canal d'irrigation

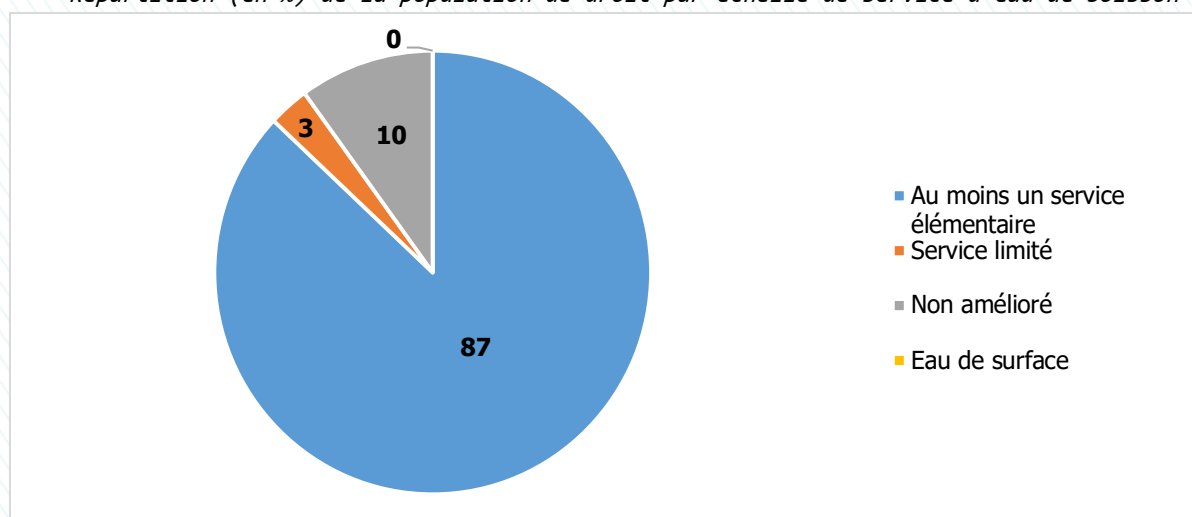
Échantillon : Population de droit

En s'appuyant sur la classification des sources d'eau de boisson améliorées et non améliorées, le Programme commun de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP) a établi une échelle des services d'eau de boisson à cinq niveaux pour servir de référence et comparer les progrès réalisés pour atteindre les cibles des ODD (OMS/UNICEF, 2018). L'EDS-Continue de 2023 collecte des informations sur quatre des cinq niveaux ; étant donné qu'elle n'incluait pas l'analyse de l'eau potable en termes de contamination fécale ou chimique, les services d'eau potable gérés de manière sûre et les services d'eau potable de base ne peuvent donc pas être distingués et sont regroupés dans le **tableau 15.2** sous la rubrique « au moins un service élémentaire ».

Dans l'ensemble, près de neuf individus sur dix (87 %) disposent au moins d'un service élémentaire d'eau de boisson et 3 % ont accès à un service limité (**Tableau 15.2** et **Graphique 15.2**).

Graphique 15.2 Échelle des services d'eau de boisson

Répartition (en %) de la population de droit par échelle de service d'eau de boisson

**Variations par caractéristique**

- La population disposant au moins d'un service élémentaire d'eau de boisson est plus importante en milieu urbain (96 %) qu'en milieu rural (79 %).
- La quasi-totalité des populations des régions de Dakar (98 %), Thiès (95 %) et Kaffrine (95 %) ont accès à au moins un service élémentaire. Les proportions les plus faibles sont enregistrées dans les régions de Kolda (36 %) et Sédhiou (43 %).
- L'accès à un service élémentaire en eau de boisson varie selon le quintile de bien-être économique : de 64 % chez les individus résidant dans les ménages classés dans le quintile le plus bas, la proportion passa à 98 % chez ceux résidant dans les ménages classés dans le quintile le plus élevé.

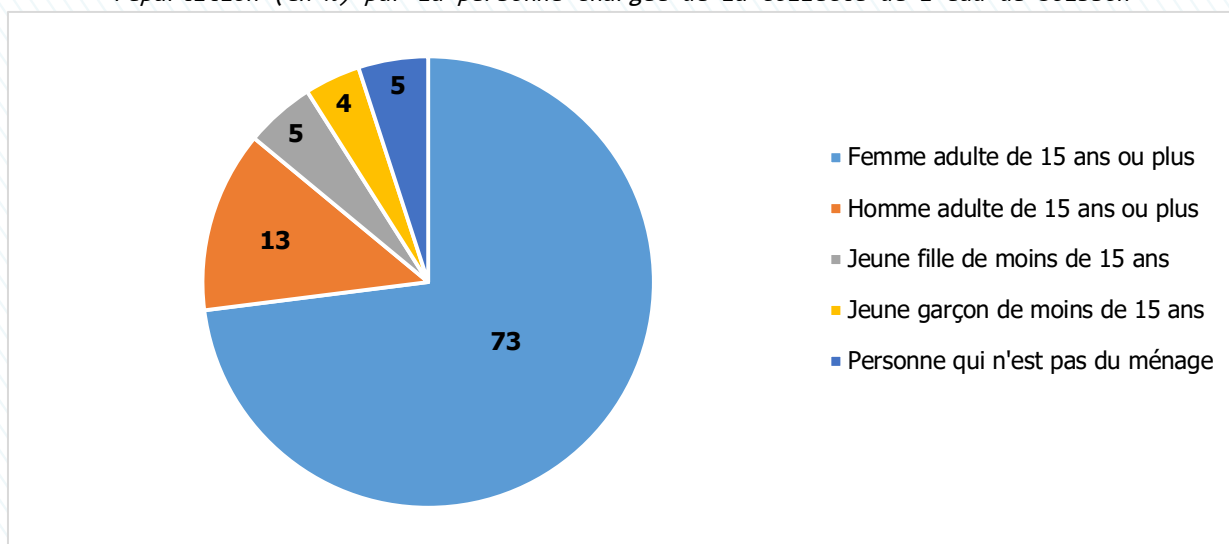
15.1.2 Personne chargée de la collecte de l'eau de boisson

Au Sénégal, plus d'un individu sur cinq (22 %) ne disposent pas d'eau de boisson sur place (**Tableau 15.3**). Dans les ménages ne disposant pas sur place d'eau de boisson, la collecte d'eau de boisson

est assurée, en grande partie, par des femmes adultes âgées de 15 ans ou plus (73 %). Dans 13 % des cas, c'est un homme adulte de la même tranche d'âge qui collecte l'eau (**Graphique 15.3**)

Graphique 15.3 Personne chargée de la collecte de l'eau de boisson

Dans la population de droit des ménages qui ne disposent pas d'eau de boisson sur place, répartition (en %) par la personne chargée de la collecte de l'eau de boisson



Variations par caractéristique

- La proportion de femmes adultes de 15 ans ou plus ayant habituellement collecté l'eau de boisson est plus faible en milieu urbain (59 %) qu'en milieu rural (76 %).
- C'est dans les régions de Tambacounda (88 %), Kolda et Kaffrine (87 % chacune) et Kédougou (86 %) que les femmes adultes âgées de 15 ans ou plus ont davantage collecté l'eau de boisson. Les régions de Diourbel (50 %) et Dakar (62 %) enregistrent les proportions les moins importantes.
- La proportion de femmes adultes de 15 ans ou plus qui, habituellement collecte l'eau varie selon le quintile de bien-être économique du ménage, passant de 81 % parmi celles du quintile le plus bas à 34 % parmi celles du quintile le plus élevé.

15.1.3 Disponibilité de l'eau de boisson

Disponibilité de l'eau de boisson en quantité suffisante

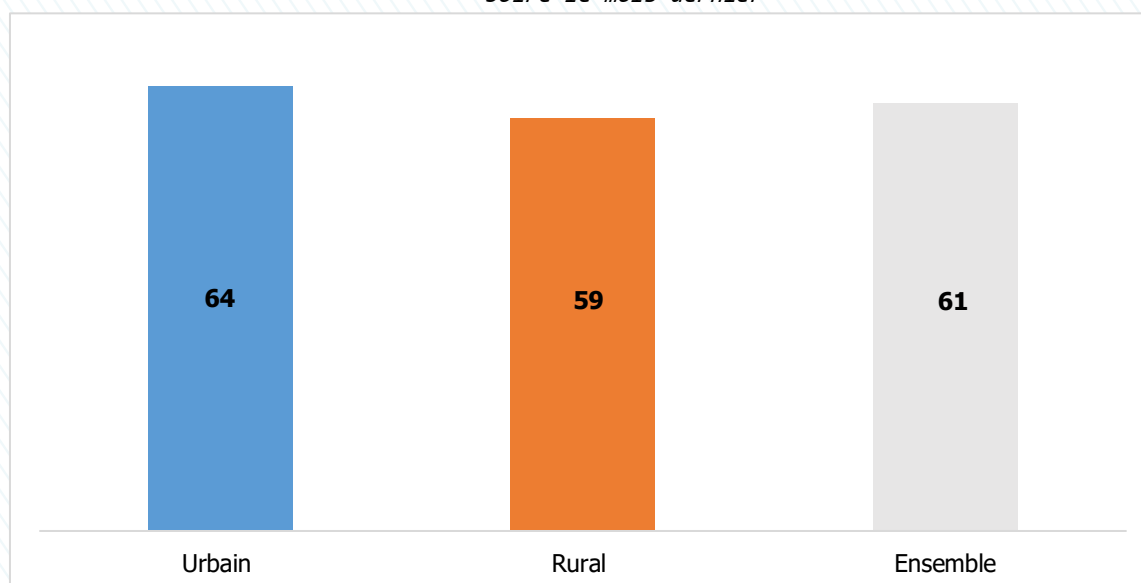
Pourcentage de la population ayant eu de l'eau de boisson en quantité suffisante au cours du dernier mois

Échantillon : Population de droit

Les résultats du **tableau 15.4** montrent que 61 % de la population disposent d'eau à boire en quantité suffisante au cours du mois dernier. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (64 %) qu'en milieu rural (59 %) (**Graphique 15.4**).

Graphique 15.4 Disponibilité de l'eau à boire en quantités suffisantes par milieu de résidence

Pourcentage de la population des ménages qui disposaient de quantités suffisantes d'eau à boire le mois dernier



Variations par caractéristique

- La proportion de la population disposant de l'eau à boire en quantité suffisante est plus importante dans les régions Sédhiou (81 %) et Ziguinchor (79 %) et plus faible dans les régions de Matam et de Kaffrine (42 % chacune).
- Cette proportion est plus importante lorsque l'eau de boisson provient d'une eau de surface (82 %) et d'une source non améliorée (73 %), contre 60 % parmi la population disposant de quantités suffisantes d'eau à boire provenant d'une source améliorée.
- La proportion de la population disposant de l'eau à boire en quantité suffisante varie selon le quintile de bien-être économique, passant de 57 % chez les individus résidant dans les ménages classés dans le quintile le plus bas à 65 % chez ceux des ménages classés dans le quintile le plus élevé.

15.1.4 Traitement de l'eau de boisson

Globalement, seuls 14 % de la population des ménages utilisent une méthode appropriée pour traiter l'eau destinée à la consommation (**Tableau 15.5**). La méthode la plus courante est l'ajout de javel ou clore (2 %), suivie la filtration de l'eau à travers un linge (10 %). L'ébullition, quant à elle, est très peu utilisée, représentant moins de 1 % des cas. En définitive, 76 % de la population des ménages ne recourent à aucune méthode de traitement de l'eau de boisson.

Variations par caractéristique

- La proportion de la population utilisant une méthode appropriée de traitement de l'eau est plus élevée en milieu rural (15 %) qu'en milieu urbain (12 %).
- Les régions de Kolda (32 %) et de Ziguinchor (28 %) affichent les proportions les plus élevées de population utilisant une méthode appropriée de traitement de l'eau. En revanche, les proportions

les plus faibles sont enregistrées dans les régions de Saint-Louis, Louga et Kaffrine, avec seulement 7 % chacune.

- La population ayant accès à une source d'eau non améliorée est proportionnellement plus nombreuse à traiter l'eau de boisson de manière appropriée (30 %) que ceux bénéficiant d'une source d'eau améliorée (12 %).

15.2 ASSAINISSEMENT

Installation sanitaire améliorée

Toilette avec chasse d'eau/chasse d'eau manuelle qui évacue l'eau et les déchets dans un système d'égout canalisé, une fosse septique, une latrine à fosse ou une destination inconnue ; latrine à fosse améliorée ventilée ; latrine à fosse avec dalle ; ou toilettes à compostage.

Échantillon : Ménages et population de droit

L'accès à des installations sanitaires adéquates et la promotion de pratiques hygiéniques constituent des objectifs importants pour la réalisation des Objectifs de Développement durables (ODD).

D'après le **tableau 15.6**, près de huit ménages sur dix (79 %) disposent d'installations sanitaires améliorées dont 39 % sont reliées à une fosse septique et 16 à un système d'égout. Les ménages disposant d'installations sanitaires non améliorées représentent 14 %. En outre, 8 % des ménages n'ont pas de toilettes ou recourent à la défécation à l'air libre. Il faut noter que chez la majorité des ménages, les installations sanitaires se trouvent dans la cour, la concession ou la parcelle (62 %) alors que celles-ci sont situées dans le logement de 35 % des ménages.

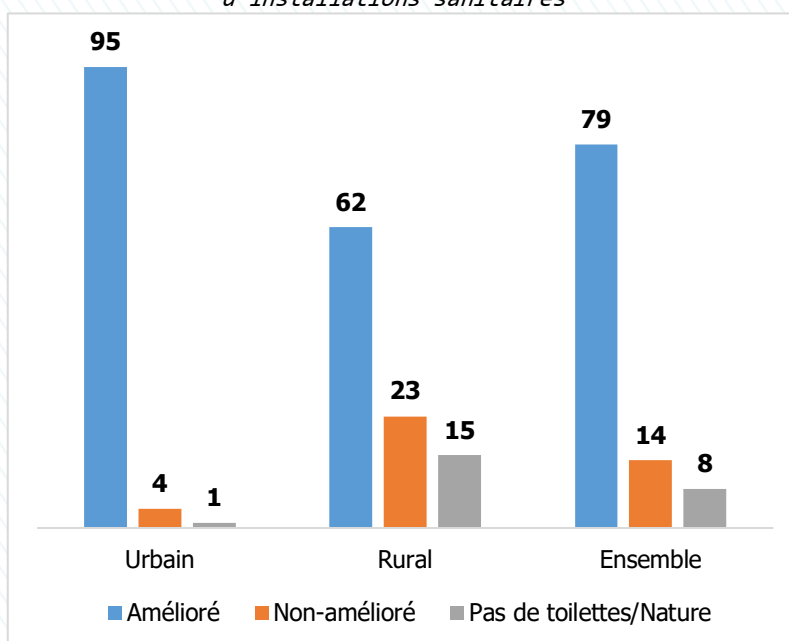
Variations par caractéristique

- En milieu urbain, presque tous les ménages disposent d'installations sanitaires améliorées (95 %) alors qu'en milieu rural, cette proportion est de 62 %. Des résultats similaires sont notés au niveau de la population de droit, avec 95 % des citadins disposant d'installations sanitaires améliorées contre 64 % des individus vivant en zone rurale (**Graphique 15.5**).

- Dans la majorité des ménages en milieu rural, les installations sanitaires sont situées dans la cour, concession ou parcelle (76 %), contre seulement 18 % à l'intérieur du logement. En revanche, en milieu urbain, la tendance s'inverse, : 50 % des ménages disposent d'installations sanitaires dans le logement, tandis 49 % les ont dans la cour, la concession ou la parcelle.

Graphique 15.5 Types d'installations sanitaires utilisées par les ménages par résidence

Répartition (en %) des ménages selon le type d'installations sanitaires



Tendances : La proportion de ménages utilisant des installations sanitaires améliorées a augmenté entre 2017 et 2023, passant de 49 % à 79 %.

15.2.1 Niveaux du service d'assainissement

Niveaux de service d'assainissement

Géré en toute sécurité

Utilisation d'installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées par plusieurs ménages et dans lesquelles les excréments sont traités en toute sécurité sur place ou acheminés et traités hors site.

Élémentaire

Utilisation d'Installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées par plusieurs ménages

Limité

Utilisation d'Installations d'assainissement améliorées partagées par deux ou plusieurs ménages

Non amélioré

Utilisation de latrines à fosse sans dalle ou plateforme, latrines suspendues ou latrines à seau

Défécation en plein air

Évacuation d'excréments humains dans les champs, les forêts, les buissons, les étendues d'eau ouvertes, les plages ou autres espaces ouverts, ou avec les déchets solides.

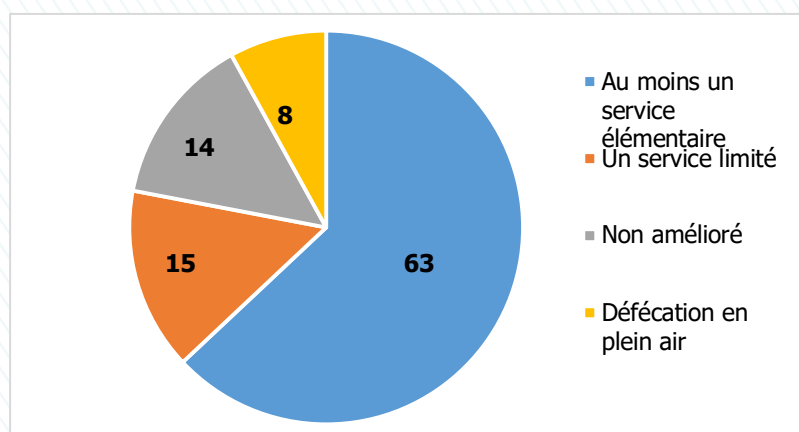
Échantillon : Population de droit

Le JMP a également établi une échelle de services d'assainissement à cinq échelons pour servir de référence et comparer les progrès réalisés pour atteindre les cibles des ODD concernant l'assainissement. Les EDS intègre les informations concernant les cinq échelons. Cependant, pour les ménages dont les excréments sont évacués hors site, il n'est pas possible de savoir si ces derniers ont été traités de manière adaptée et donc gérés en toute sécurité. Les services d'assainissement élémentaires sont regroupés dans le **tableau 15.7**, sous la rubrique « au moins un service élémentaire ».

Plus de six individus sur dix (63 %) ont au moins accès à un service d'assainissement élémentaire, et 15 % disposent d'un service limité. Environ 15 % de la population utilisent des toilettes non améliorées et 7,5 % ne disposent d'aucune installation sanitaire ou pratiquent la défécation à l'air libre. (**Tableau 15.7** et **Graphique 15.6**).

Graphique 15.6 Echelle des services d'assainissement

Répartition (en %) de la population de droit par type de service d'assainissement



Variations par caractéristique

- La population ayant accès au moins à un service d'assainissement élémentaire est plus élevée en milieu urbain (73 %) qu'en milieu rural (54 %).
- Cette proportion est plus importante dans les régions de Thiès (79 %), Dakar (73 %) et Louga (72 %) et plus faible celles de Tambacounda (32 %) et Kédougou (35 %). Quant à la défécation à l'air libre, elle est plus pratiquée dans les régions de région de Kaffrine (27 %) et Tambacounda (22 %).
- La population ayant accès au moins à un service d'assainissement élémentaire varie selon le quintile de bien-être économique, passant de 22 % dans le quintile le plus bas à 90 % dans le quintile le plus élevé.

15.2.2 Enlèvement et évacuation des excréments

Évacuation des excréments des installations sur place

Excréments évacués en toute sécurité sur les lieux

Y compris les fosses septiques et les latrines où les déchets ont été enterrés dans une fosse couverte, qui n'ont jamais été vidées et dont on ne sait si elles ont déjà été vidées auparavant.

Excréments évacués sans sécurité

Y compris les fosses septiques et les latrines dont les déchets ont été vidés dans des fosses non couvertes, un terrain découvert, une étendue d'eau ou d'autres lieux.

Excréments évacués pour traitement

Y compris les fosses septiques et les latrines dans lesquelles les détritiques ont été enlevés par un prestataire de services vers une usine de traitement ou un lieu inconnu ou qui ont été enlevés par un non-prestataire de services vers un lieu inconnu.

Échantillon : Population de droit avec des installations sanitaires sur place (fosses septiques, latrines à fosse et toilettes par compostage)

Les informations sur l'évacuation des excréments venant des installations sanitaires qui ne sont pas reliées à un système d'égouts sont essentielles pour évaluer le pourcentage de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité.

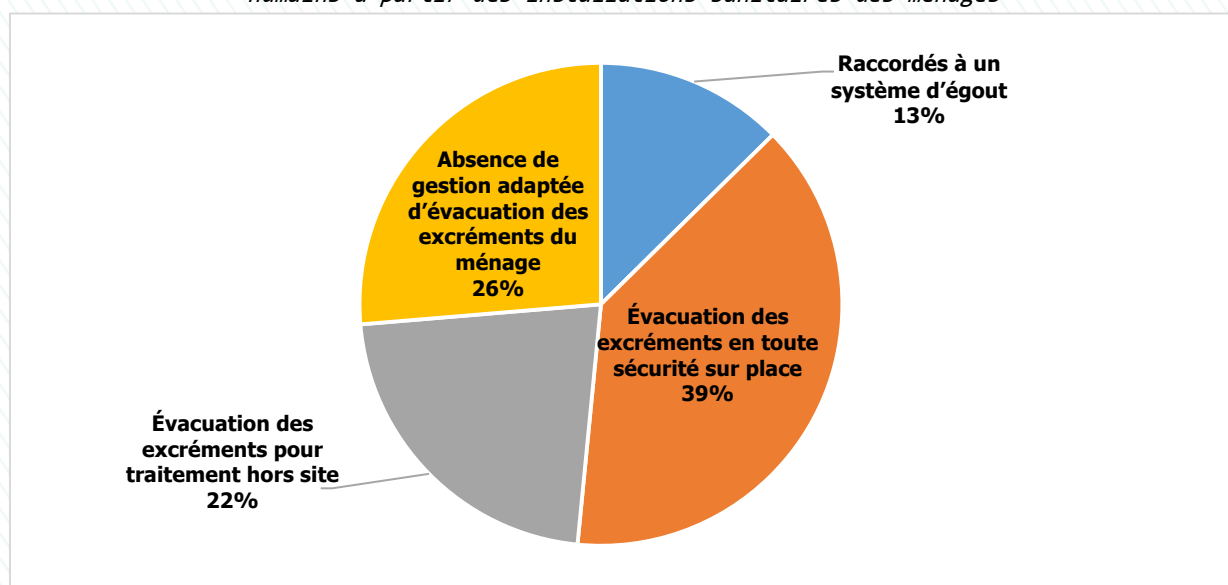
Parmi les résidents de droit vivant dans des ménages équipés de fosses septiques et de latrines améliorées, 49 % n'avaient jamais fait vider leur fosse (**Tableau 15.8**). Environ 27 % avaient eu recours à un prestataires de services pour l'évacuation des excréments, sans toutefois savoir où ces déchets avaient été déposés. Dans 9 % des cas, l'évacuation a été assurée par un prestataire vers une station d'épuration. Par ailleurs, 7 % de la population ont vu leurs déchets évacués dans une fosse non couverte. S'agissant des résidents vivant dans des ménages disposant d'installations d'assainissement sur place, 57 % éliminent leurs excréments en toute sécurité sur site, tandis que 39 % les font évacuer pour traitement. Pour les 4 % restants, l'évacuation se fait de façon non sécurisée.

D'après les résultats du **tableau 15.9**, près de trois quarts de la population (74 %) résident dans des ménages équipés d'un système approprié de gestion des excréments humains. Environ, 13 % de cette population vivent dans des ménages disposant d'installations sanitaires connectées à un système d'égout ; plus d'un tiers (39 %) utilise des installations sanitaires améliorées situées sur

place et évacuent, en toute sécurité les excréments sur place ; 22 % évacuent les excréments pour être traités hors site et 4 % évacuent de manière non sécuritaire les excréments humains des installations sanitaires sur place. (**Graphique 15.7**). Pour le reste de la population (23 %), la gestion des excréments n'est pas effectuée de manière hygiénique (15 % utilisent des installations sanitaires non améliorées et 8 % pratiquent la défécation en plein air) (**Tableau 15.9**).

Graphique 15.7 Gestion adaptée d'évacuation des excréments du ménage

Répartition (%) de la population de droit par mode de gestion de l'évacuation des excréments humains à partir des installations sanitaires des ménages



Variations par caractéristique

- La proportion d'individus vivant dans des ménages raccordés à un système d'égout, avec une évacuation sécurisée des excréments sur place ou vers une structure de traitement hors site, est nettement plus élevée en milieu urbain (90 %) qu'en milieu rural (60 %) (**Tableau 16.9**).
- Les régions de Dakar (94 %) et de Thiès (90 %) enregistrent les plus fortes proportions d'individus résidant dans des ménages disposant d'un système adéquat de gestion des excréments humains, contre seulement 37 % dans la région de Tambacounda (**Tableau 16.9**).
- La proportion d'individus vivant dans des ménages raccordés à un système d'égout, avec une évacuation sécurisée des excréments sur place ou vers une structure de traitement hors site, augmente avec le niveau de bien-être économique : elle passe de 29 % dans le quintile le plus bas à 96 % dans le quintile le plus élevé (**Tableau 16.9**).

15.3 ÉVACUATION DES SELLES D'ENFANTS

Évacuation adaptée des selles des enfants

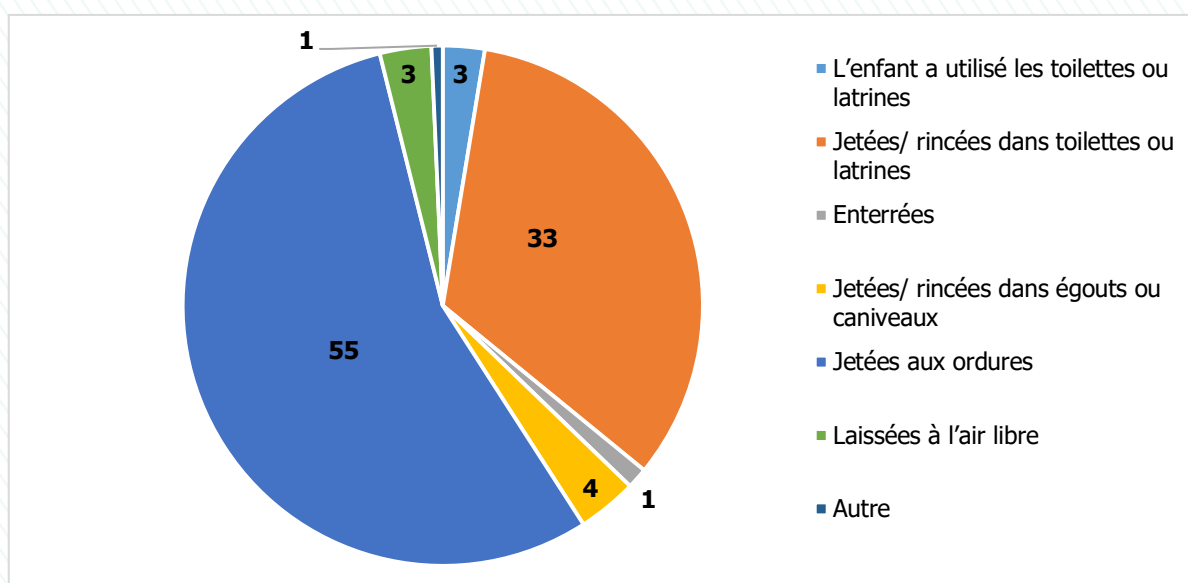
Les selles de l'enfant le plus jeune de moins de 2 ans ont été jetées ou rincées dans les toilettes ou les latrines, ou enterrées, ou l'enfant a utilisé les toilettes ou les latrines.

Échantillon : L'enfant le plus jeune de moins de 2 ans vivant avec la mère

L'élimination appropriée des excréments humains joue un rôle essentiel dans la prévention des maladies liées aux matières fécales. A l'échelle nationale, les dernières selles de 36 % des enfants de moins de deux ans vivant avec leur mère ont été éliminées de manière appropriée (**Tableau 15.10**). Le plus souvent, elles ont été jetées aux ordures (55 %) ou évacuées dans des toilettes ou des latrines (33 %). Dans 4 % des cas, les selles ont été jetées ou rincées dans des égouts ou caniveaux, tandis que pour 3 % des cas, elles ont simplement été laissées à l'air libre. Par ailleurs, les selles ont été enterrées pour 1 % des enfants. (**Graphique 15.8**).

Graphique 15.8 Évacuation des selles des enfants

Répartition (en %) des enfants les plus jeunes de moins de 2 ans vivant avec leur mère selon le moyen d'évacuation des dernières matières fécales



Variations par caractéristique

- La proportion d'enfants dont les matières fécales ont été évacuées de manière appropriée varie en fonction de l'âge de l'enfant, passant de 23 % chez ceux âgés de 0-1 mois à 45 % chez ceux âgés de 18-23 mois. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (37 %) qu'en milieu urbain (34 %).
- La proportion d'enfants dont les matières fécales ont été évacuées de manière appropriée est plus importante dans les régions de Kolda (51 %) et Matam (50 %). Cette proportion est plus faible dans la région de Sédhiou (20 %).

Le lavage des mains est une étape importante pour la surveillance de l'hygiène et pour la prévention de la transmission de maladies. En lieu et place de questions directes posées sur la pratique du lavage des mains, pouvant donner lieu à des surestimations, les enquêteurs ont demandé à voir l'endroit où les membres du ménage se lavent le plus souvent les mains.

Un endroit pour se laver les mains a été observé pour 62 % de la population de droit (**Tableau 15.11**). Dans la majorité des cas, l'endroit observé, utilisé pour le lavage des mains, est mobile (32 % contre 30 % pour un endroit fixe).

En conformité avec les descriptions des installations de lavage des mains conçues par le JMP, 28 % de la population dispose d'une installation de lavage des mains de base et 37 % d'une installation de lavage des mains limitée.

Variations par caractéristique

- Un point de lavage des mains a été observé chez 70 % de la population résidant en milieu urbain, contre 56 % en milieu rural. Concernant les installations de lavage des mains de base, leur disponibilité est plus élevée en milieu urbain (38 %) qu'en milieu rural (20 %). Par contre, les installations limitées sont davantage présentes en milieu rural (39 %) qu'en milieu urbain (35 %).
- La proportion de la population disposant d'un endroit pour se laver les mains est plus importante dans les régions de Saint-Louis (76 %), Tambacounda (75 %) et Dakar (73 %), tandis qu'elle est plus faible dans la région de Kolda (39 %). Les installations de base sont principalement observées à Dakar (47 %) et Tambacounda (32 %), tandis que les installations limitées sont plus fréquemment observées à Saint-Louis (55 %) et Fatick (54 %).
- La proportion de la population pour laquelle un endroit pour se laver les mains a été observé augmente avec le quintile de bien-être économique, passant de 54 % dans le quintile le plus bas à 75 % dans le quintile le plus élevé. De même, les installations de base sont plus fréquentes parmi les ménages du quintile le plus élevé (53 %) et moins présentes dans ceux du quintile le plus bas (16 %). En revanche, les installations limitées sont davantage observées dans le quintile le plus bas (41 %) que dans le plus élevé (26 %).

15.5 HYGIÈNE MENSTRUELLE

Produits d'hygiène menstruelle adaptés

Serviettes hygiéniques réutilisables, serviettes hygiéniques jetables, tampons, coupe menstruelle, tissu, papier hygiénique et/ou ouate.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans ayant eu leurs règles au cours de la dernière année

Intimité et utilisation de produits d'hygiène menstruelle adaptés

Pourcentage de femmes qui ont pu se laver et se changer en toute intimité et ayant utilisé des produits adaptés lors de leurs dernières règles.

Échantillon : Femmes de 15–49 ans ayant eu leurs règles au cours de la dernière année et qui étaient chez elles lors de leurs dernières règles.

L'utilisation de produits d'hygiène menstruelle appropriés est importante pour la santé des femmes en général et leur santé menstruelle en particulier. Au cours de l'EDS-Continue de 2023, les femmes âgées de 15-49 ans ont été interrogées sur les produits qu'elles utilisaient pour l'hygiène menstruelle.

Dans l'ensemble, près de trois femmes sur quatre (72 %) ont déclaré utiliser des serviettes hygiéniques jetables (à usage unique) et seulement 7 % ont utilisé des serviettes hygiéniques réutilisables. Par contre, un vêtement a été utilisé par 18 % des femmes, tandis que 4 % ont utilisé du coton (**Tableau 15.12**).

Il a été également demandé aux femmes si elles avaient pu se laver et se changer en toute intimité au cours de leurs dernières règles. La quasi-totalité des femmes de 15-49 ans (97 %) ont déclaré qu'elles ont pu se laver ou se changer en privé. En somme, 95 % d'entre elles ont indiqué avoir pu

se laver ou se changer en privé et utiliser des produits d'hygiène appropriés au cours de leurs dernières règles.

Variations par caractéristique

- La proportion de femmes ayant pu se laver ou se changer en privé et utiliser des matériaux appropriés au cours de leur dernière période menstruelle est légèrement plus importante en milieu urbain (96 %) qu'en milieu rural (95 %).
- La proportion de femmes ayant pu se laver ou se changer en privé et utiliser des produits appropriés au cours de leur dernière période menstruelle est plus élevée dans les régions de Fatick (99 %), Dakar (98 %), Diourbel (98 %), Thiès (97 %) et Kaffrine (96 %), tandis qu'elle est plus faible dans celle de Kolda (87 %) et de Saint-Louis (89 %).
- La proportion de femmes ayant pu se laver ou se changer en privé et utiliser des matériaux appropriés au cours de leur dernière période menstruelle varie avec le quintile de bien-être économique, passant de 91 % chez celles résidant dans les ménages classés dans le quintile le plus bas à 98 % chez celles vivant dans les ménages classés dans le quintile le plus élevé.

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur les caractéristiques de l'eau et de l'assainissement, consulter les tableaux suivants :

- Tableau 15.1 Eau utilisée par les ménages pour boire**
- Tableau 15.2 Echelle des services d'eau de boisson**
- Tableau 15.3 Personne qui collecte l'eau de boisson**
- Tableau 15.4 Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes**
- Tableau 15.5 Moyen de traitement de l'eau de boisson des ménages**
- Tableau 15.6 Types d'installations sanitaires utilisées par les ménages**
- Tableau 15.7 Echelle des services d'assainissement**
- Tableau 15.8 Vidange et évacuation des excréments des installations sanitaires sur place**
- Tableau 15.9 Gestion des excréments humains des ménages**
- Tableau 15.10 Evacuation des selles des enfants**
- Tableau 15.11 Lavage des mains**
- Tableau 15.12 Hygiène menstruelle**

Tableau 15.1 Eau utilisée par les ménages pour boire

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par provenance de l'eau pour boire et en fonction du temps pour s'approvisionner en eau, selon le milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Ménages			Population		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Source d'approvisionnement en eau de boisson						
Source améliorée	98,1	83,5	90,9	97,9	83,3	89,8
Robinet dans logement/ concession/cour/parcelle	79,1	55,8	67,6	81,5	57,1	68,1
Robinet chez le voisin	3,1	3,4	3,3	2,8	2,5	2,6
Robinet public/borne fontaine	4,1	8,8	6,4	4,5	8,7	6,8
Puits à pompe/forage	0,8	4,7	2,7	0,9	4,4	2,8
Puits creusé protégé	2,2	4,9	3,5	2,4	5,1	3,9
Source protégée	0,6	0,5	0,6	0,4	0,6	0,5
Eau de pluie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Tableau 15.1 Eau utilisée par les ménages pour boire

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par provenance de l'eau pour boire et en fonction du temps pour s'approvisionner en eau, selon le milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Ménages			Population		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Camion-citerne/charrette avec petite citerne	1,5	4,1	2,8	1,6	3,7	2,8
Eau en bouteille/sachet	6,6	1,2	4,0	3,6	1,1	2,2
Source non-améliorée	1,9	16,3	9,0	2,1	16,5	10,0
Puits creusé non protégé	1,8	15,4	8,5	2,0	15,6	9,5
Source d'eau non protégée	0,1	0,9	0,5	0,1	0,8	0,5
Autre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Eau de surface	0,0	0,2	0,1	0,0	0,3	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Temps de trajet pour s'approvisionner en eau de boisson (aller-retour)						
Eau sur place ¹	91,5	67,3	79,6	91,4	67,7	78,3
30 minutes ou moins	6,7	26,8	16,6	6,5	26,4	17,5
Plus de 30 minutes	0,7	4,7	2,7	0,8	4,7	2,9
Ne sait pas	1,1	1,2	1,1	1,4	1,2	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages/population	4 281	4 142	8 423	31 946	39 210	71 156

¹ Y compris l'eau provenant d'un robinet chez le voisin et un temps d'approvisionnement aller-retour de zéro minute.

Tableau 15.2 Échelle des services d'eau de boisson

Répartition (en %) de la population de droit par échelle de service d'eau de boisson, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socio-économique	Au moins un service élémentaire ¹	Service limité ²	Non amélioré ³	Eau de surface	Total	Effectif de personnes
Résidence						
Urbain	95,9	2,0	2,1	0,0	100,0	31 946
Rural	79,0	4,3	16,5	0,3	100,0	39 210
Région						
Dakar	98,2	1,7	0,1	0,0	100,0	16 107
Ziguinchor	68,1	2,4	29,5	0,0	100,0	2 697
Diourbel	93,5	6,2	0,3	0,0	100,0	7 288
Saint-Louis	86,9	2,8	8,5	1,8	100,0	5 457
Tambacounda	74,3	4,7	21,0	0,0	100,0	3 604
Kaolack	93,5	3,1	3,4	0,0	100,0	5 009
Thiès	94,6	1,8	3,6	0,0	100,0	10 406
Louga	89,7	9,3	1,1	0,0	100,0	3 996
Fatick	74,8	4,3	21,0	0,0	100,0	4 344
Kolda	36,3	0,7	63,0	0,0	100,0	3 045
Matam	92,7	3,3	4,0	0,0	100,0	3 065
Kaffrine	94,8	1,1	4,1	0,0	100,0	2 925
Kédougou	78,8	7,9	12,9	0,4	100,0	775
Sédhiou	42,7	3,3	54,0	0,0	100,0	2 439
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	63,7	5,0	30,6	0,7	100,0	14 224
Second	82,3	2,9	14,8	0,0	100,0	14 244
Moyen	93,0	3,1	4,0	0,0	100,0	14 218
Quatrième	95,7	3,8	0,6	0,0	100,0	14 241
Le plus élevé	98,3	1,5	0,2	0,0	100,0	14 227
Ensemble	86,6	3,2	10,0	0,1	100,0	71 156

Note : Le concept/définition de l'échelle des services d'eau de boisson a été créé par le Programme Commun OMS/UNICEF de suivi de l'eau, de l'assainissement et de l'Hygiène (WHO/UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply, Sanitation, and Hygiene (JMP)).

¹ Définie comme de l'eau de boisson provenant d'une source améliorée, qu'elle se trouve sur place ou que le temps de collecte, incluant l'aller-retour, soit de 30 minutes ou moins. Y compris l'eau de boisson gérée en toute sécurité, qui n'est pas présentée séparément.

² Définie comme l'eau de boisson provenant d'une source améliorée, que le temps de collecte dépasse 30 minutes ou qu'il soit inconnu.

³ L'eau de boisson provient de puits creusés non protégés ou sources non protégées.

Tableau 15.3 Personne qui collecte l'eau de boisson

Pourcentage de la population de droit dans les ménages qui ne disposent pas d'eau à boire sur place et répartition (en %) de la population de droit dans les ménages sans eau potable sur place par la personne qui habituellement collecte l'eau de boisson utilisée dans le ménage, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socio-économique	Pourcentage de la population de droit ne disposant pas d'eau potable sur place ¹	Effectif de personnes	Personne qui habituellement collecte l'eau de boisson					Total	Nombre de personnes sans eau à boire sur place ¹
			Femme adulte de 15 ans ou plus	Homme adulte de 15 ans ou plus	Jeune fille de moins de 15 ans	Jeune garçon de moins de 15 ans	Personne qui n'est pas du ménage		
Résidence									
Urbain	8,6	31 946	59,1	19,4	6,1	5,8	9,4	100,0	2 757
Rural	32,3	39 210	76,4	12,0	4,7	3,1	3,8	100,0	12 664
Région									
Dakar	6,9	16 107	62,1	24,4	6,7	3,6	3,2	100,0	1 117
Ziguinchor	36,9	2 697	71,2	10,5	6,8	5,6	6,0	100,0	995
Diourbel	21,0	7 288	49,6	13,2	6,5	4,8	26,0	100,0	1 531
Saint-Louis	32,0	5 457	66,7	27,9	3,6	0,8	1,0	100,0	1 748
Tambacounda	40,8	3 604	88,1	7,7	2,8	1,4	0,0	100,0	1 470
Kaolack	11,3	5 009	68,3	11,8	1,7	3,2	15,0	100,0	567
Thiès	19,7	10 406	71,1	15,1	3,3	8,1	2,5	100,0	2 045
Louga	22,4	3 996	77,3	14,7	1,1	5,1	1,8	100,0	897
Fatick	27,4	4 344	76,2	11,0	5,7	2,7	4,3	100,0	1 189
Kolda	46,3	3 045	86,6	4,2	7,1	2,0	0,2	100,0	1 410
Matam	17,0	3 065	76,0	14,1	8,6	0,0	1,3	100,0	522
Kaffrine	12,9	2 925	87,1	6,6	4,4	2,0	0,0	100,0	376
Kédougou	53,2	775	86,2	7,4	2,2	1,5	2,7	100,0	412
Sédhiou	46,8	2 439	82,5	4,5	8,8	4,1	0,1	100,0	1 141
Source de l'eau de boisson									
Améliorée	16,0	63 918	68,9	15,7	4,4	4,2	6,8	100,0	10 226
Non améliorée	71,4	7 139	82,5	8,1	6,3	2,4	0,7	100,0	5 096
Eau de surface	100,0	99	61,6	38,4	0,0	0,0	0,0	100,0	99
Quintile de bien-être économique									
Le plus bas	47,9	14 224	81,2	10,2	6,4	1,6	0,5	100,0	6 813
Second	25,0	14 244	76,0	15,4	2,3	3,4	2,9	100,0	3 558
Moyen	19,4	14 218	67,5	14,2	5,0	6,2	7,0	100,0	2 763
Quatrième	11,7	14 241	59,6	18,5	4,7	3,1	14,1	100,0	1 665
Le plus élevé	4,4	14 227	33,5	17,4	5,0	16,3	27,9	100,0	621
Ensemble	21,7	71 156	73,3	13,3	5,0	3,6	4,8	100,0	15 421

¹ Exclut l'eau canalisée chez un voisin et ceux ayant déclaré un temps de collecte, incluant l'aller-retour, de zéro minutes.

Tableau 15.4 Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes

Pourcentage de la population de droit disposant de quantités suffisantes d'eau à boire, à la demande, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socio-économique	Pourcentage avec de l'eau à boire disponible en quantités suffisantes ¹	Effectif de personnes
Résidence		
Urbain	63,7	31 946
Rural	59,2	39 210
Région		
Dakar	62,4	16 107
Ziguinchor	78,8	2 697
Diourbel	54,4	7 288
Saint-Louis	51,5	5 457
Tambacounda	59,7	3 604
Kaolack	48,2	5 009
Thiès	71,9	10 406
Louga	62,1	3 996
Fatick	66,3	4 344
Kolda	71,5	3 045
Matam	41,7	3 065
Kaffrine	42,1	2 925
Kédougou	71,6	775
Sédhiou	81,2	2 439
Source de l'eau de boisson²		
Améliorée	60,0	63 918
Non améliorée	72,7	7 139
Eau de surface	82,2	99

Tableau 15.4 Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes

Pourcentage de la population de droit disposant de quantités suffisantes d'eau à boire, à la demande, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socio-économique	Pourcentage avec de l'eau à boire disponible en quantités suffisantes ¹	Effectif de personnes
Temps de trajet pour s'approvisionner en eau de boisson (aller-retour)		
Eau sur place ¹	61,3	55 734
30 minutes ou moins	64,5	12 417
Plus de 30 minutes	42,6	2 096
Ne sait pas	54,8	908
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	57,3	14 224
Second	58,1	14 244
Moyen	62,4	14 218
Quatrième	63,2	14 241
Le plus élevé	65,4	14 227
Ensemble	61,3	71 156

¹ Défini comme ayant eu des quantités d'eau à boire suffisantes au cours du mois dernier.

² Comprend l'eau connectée à un voisin et ceux ayant déclaré un temps de collecte de l'eau aller-retour de zéro minute.

Tableau 15.5 Moyen de traitement de l'eau de boisson des ménages

Pourcentage de la population de droit utilisant diverses méthodes pour traiter l'eau de boisson, et pourcentage utilisant une méthode appropriée pour le traitement de l'eau, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socio-économique	Ébullition	Ajout de javel/chlore	Passée à travers un linge	Céramique, sable ou autre filtre	Désinfection solaire	Laisser reposer et se déposer	Autre	Ne sait pas	Aucun traitement	Pourcentage utilisant une méthode appropriée de traitement ¹	Effectif de personnes
Résidence											
Urbain	0,2	10,5	4,6	1,6	0,0	6,5	0,0	0,1	79,2	12,0	31 946
Rural	0,2	14,4	13,5	0,6	0,1	3,4	0,1	0,0	72,8	15,0	39 210
Région											
Dakar	0,2	8,1	1,6	2,0	0,0	9,8	0,0	0,1	80,0	10,1	16 107
Ziguinchor	0,4	27,0	25,4	0,7	0,0	2,2	0,0	0,0	53,8	27,5	2 697
Diourbel	0,6	18,4	3,7	0,1	0,0	1,2	0,0	0,1	78,4	19,0	7 288
Saint-Louis	0,0	6,9	3,6	0,2	0,1	2,9	0,2	0,0	86,9	7,1	5 457
Tambacounda	0,7	14,6	16,9	0,4	0,0	0,5	0,8	0,0	69,8	15,4	3 604
Kaolack	0,1	6,8	5,7	0,0	0,2	2,8	0,2	0,1	85,7	6,9	5 009
Thiès	0,0	9,5	1,8	1,7	0,0	8,7	0,0	0,1	79,8	11,2	10 406
Louga	0,0	6,8	1,8	0,4	0,0	2,2	0,0	0,0	90,4	7,1	3 996
Fatick	0,0	22,9	15,3	2,4	0,2	1,9	0,0	0,0	65,5	24,2	4 344
Kolda	0,3	31,0	56,1	1,4	0,1	4,5	0,0	0,1	28,8	31,9	3 045
Matam	0,0	9,8	10,0	0,1	0,0	3,0	0,0	0,0	81,9	9,9	3 065
Kaffrine	0,3	7,1	3,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	89,6	7,2	2 925
Kédougou	0,1	24,4	29,2	1,3	0,0	4,8	0,0	0,0	57,4	24,5	775
Sédhiou	0,0	19,9	49,1	0,6	0,0	1,8	0,0	0,1	43,1	20,5	2 439
Source de l'eau de boisson											
Améliorée	0,2	10,8	5,1	1,0	0,0	5,0	0,1	0,1	80,3	11,8	63 918
Non améliorée	0,1	29,4	48,3	1,6	0,1	2,7	0,0	0,1	34,8	30,1	7 139
Eau de surface	0,0	10,8	39,7	8,9	0,0	19,9	0,0	0,0	40,7	19,7	99
Quintile de bien-être économique											
Le plus bas	0,2	14,0	21,8	0,5	0,1	2,6	0,1	0,0	66,8	14,7	14 224
Second	0,4	14,8	13,6	0,4	0,1	3,2	0,2	0,0	72,9	15,3	14 244
Moyen	0,0	14,3	6,3	0,4	0,0	3,9	0,1	0,0	78,7	14,5	14 218
Quatrième	0,1	10,9	4,2	0,5	0,0	7,8	0,0	0,0	79,0	11,4	14 241
Le plus élevé	0,3	9,1	1,7	3,5	0,0	6,5	0,0	0,3	81,1	12,4	14 227
Ensemble	0,2	12,6	9,5	1,0	0,0	4,8	0,1	0,1	75,7	13,7	71 156

Note : Les enquêtes peuvent déclarer plusieurs méthodes de traitement de l'eau et, par conséquent, la somme des pourcentages peut dépasser 100 %.

¹ Les méthodes appropriées de traitement de l'eau sont l'ébullition, l'ajout de chlore, le filtrage et la désinfection solaire.

Tableau 15.6 Types d'installations sanitaires utilisées par les ménages

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par type d'installations sanitaires et répartition (en %) des ménages et de la population de droit disposant d'installations sanitaires par endroit où se trouvent ces installations, selon le milieu de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Type d'installations sanitaires et endroit où elles sont situées	Ménages			Population		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Installations sanitaires améliorées	94,9	62,0	78,7	94,7	64,2	77,9
Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle connectée à un système d'égout	30,3	2,1	16,4	25,7	2,0	12,6
Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle reliée à une fosse septique	48,7	29,2	39,1	51,5	30,3	39,8
Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle reliée à une fosse d'aisances	3,2	5,8	4,5	3,2	6,0	4,8
Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle, mais ne sait pas où	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0
Fosse d'aisances améliorée ventilée	3,9	6,4	5,1	4,8	6,6	5,8
Fosse d'aisances avec dalle	8,5	17,8	13,1	9,3	18,6	14,4
Toilettes à compostage	0,3	0,6	0,4	0,2	0,6	0,4
Installations sanitaires non améliorées	4,3	23,3	13,6	4,5	22,9	14,6
Chasse d'eau/chasse d'eau manuelle non reliée à des égouts/fosse septiques/fosse d'aisances	0,4	0,5	0,5	0,3	0,5	0,4
Fosse d'aisances sans dalle/trou ouvert	3,2	19,4	11,2	3,5	19,2	12,1
Seau	0,0	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1
Toilettes/latrines suspendues	0,4	2,2	1,3	0,4	2,3	1,5
Autre	0,2	1,0	0,6	0,2	0,7	0,4
Défécation en plein air (pas de toilettes/nature)	0,8	14,7	7,7	0,9	12,9	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages/population	4 281	4 142	8 423	31 946	39 210	71 156
Endroit où se trouvent les installations sanitaires						
Dans le logement	49,9	17,5	35,2	44,6	16,2	29,9
Dans la cour/concession/parcelle	49,2	76,3	61,5	54,6	78,1	66,8
Ailleurs	0,9	6,2	3,3	0,8	5,7	3,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages/population disposant d'installations sanitaires	4 245	3 533	7 779	31 670	34 151	65 821

Tableau 15.7 Échelle des services d'assainissement

Répartition (en %) de la population de droit par type de service d'assainissement, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socio-économique	Au moins un service élémentaire ¹	Un service limité ²	Non amélioré ³	Défécation en plein air	Total	Effectif de personnes
Résidence						
Urbain	73,3	21,3	4,5	0,9	100,0	31 946
Rural	53,9	10,4	22,9	12,9	100,0	39 210
Région						
Dakar	73,3	26,4	0,2	0,0	100,0	16 107
Ziguinchor	47,6	14,4	36,8	1,2	100,0	2 697
Diourbel	75,8	7,3	10,3	6,6	100,0	7 288
Saint-Louis	60,6	18,2	11,4	9,7	100,0	5 457
Tambacounda	31,6	6,6	39,7	22,1	100,0	3 604
Kaolack	55,2	12,5	20,3	12,0	100,0	5 009
Thiès	79,1	14,7	4,2	2,0	100,0	10 406
Louga	72,4	11,8	6,9	8,9	100,0	3 996
Fatick	61,2	12,7	12,4	13,8	100,0	4 344
Kolda	41,0	8,5	48,5	1,9	100,0	3 045
Matam	43,9	11,3	26,4	18,4	100,0	3 065
Kaffrine	40,0	12,4	20,7	26,9	100,0	2 925
Kédougou	35,4	9,4	43,5	11,7	100,0	775
Sédhiou	37,0	10,3	43,2	9,5	100,0	2 439
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	21,9	7,5	40,2	30,4	100,0	14 224
Second	55,0	14,2	24,2	6,6	100,0	14 244
Moyen	70,2	22,2	7,2	0,4	100,0	14 218
Quatrième	75,8	23,3	0,9	0,0	100,0	14 241

Tableau 15.7 Échelle des services d'assainissement

Répartition (en %) de la population de droit par type de service d'assainissement, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socio-économique	Au moins un service élémentaire ¹	Un service limité ²	Non amélioré ³	Défecation en plein air	Total	Effectif de personnes
Le plus élevé	90,2	9,3	0,6	0,0	100,0	14 227
Ensemble	62,6	15,3	14,6	7,5	100,0	71 156

Note : Le concept/définition de l'échelle des services d'assainissement été créé par le Programme Commun OMS/UNICEF de suivi de l'eau, de l'assainissement et de l'Hygiène (WHO/UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply, Sanitation, and Hygiene (JMP)).

¹ Définie comme l'utilisation d'installations sanitaires améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages. Y compris des installations sanitaires gérées en toute sécurité, et qui ne sont pas présentées séparément.

² Définie comme l'utilisation d'installations sanitaire améliorées partagées par 2 ménages ou plus.

³ Utilisation de toilettes à chasse d'eau/chasse d'eau manuelle non connectée à des égouts ou des fosses septiques ou les fosses d'aisances, les fosses d'aisances sans dalle /trou ouvert, toilettes/latrines suspendues ou seaux.

Tableau 15.8 Vidange et évacuation des excréments des installations sanitaires sur place

Répartition (en %) de la population de droit dans les ménages disposant de fosses septiques et de latrines améliorées par méthode de vidange et d'évacuation des excréments, et pourcentage de la population avec des installations sanitaires sur place dont les excréments ont été éliminés en toute sécurité sur place, pourcentage avec des installations sanitaires sur place dont les excréments ont été éliminés de manière non sécuritaire et pourcentage avec des installations sanitaires sur place dont les excréments ont été éliminés pour être traités, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socio-économique	Répartition (en%) des méthodes de vidange et d'évacuation des excréments des fosses septiques ou d'autres installations sanitaires sur place									Pourcentage de population avec des installations sanitaires sur place dont :			Effectif de personnes disposant d'installations sanitaires améliorées sur place
	Évacués par un prestataire de services à la station d'épuration	Évacués par un prestataire de services, mais ne sait pas où	Enterrés dans une fosse recouverte	Évacués dans une fosse non recouverte, un terrain à l'air libre, un plan d'eau ou ailleurs	Autre	Ne sait pas où les excréments ont été emmenés	Jamais vidés	Ne sait pas si les excréments ont déjà été vidés	Ensemble	Les excréments sont évacués en toute sécurité sur place ¹	Les excréments sont évacués de manière non sécuritaire ²	Les excréments sont évacués pour être traités ³	
Type d'installation sanitaire													
Chasse d'eau connectée à :													
Fosse septique	12,0	34,6	8,2	4,1	0,2	2,9	36,4	1,6	100,0	46,3	4,3	49,5	28 352
Latrines et autres installations améliorées	3,3	16,2	5,1	2,9	0,0	2,2	67,7	2,5	100,0	75,3	3,0	21,7	18 054
Chasse d'eau connectée à fosse latrines	2,5	18,1	7,3	4,0	0,0	1,8	63,1	3,2	100,0	73,6	4,0	22,4	3 383
Fosses Latrines ventilées améliorées	3,2	15,2	6,1	1,9	0,0	2,9	68,0	2,7	100,0	76,8	1,9	21,3	4 116
Fosse latrines avec dalle	3,6	16,5	4,0	3,1	0,1	2,1	68,4	2,2	100,0	74,7	3,1	22,2	10 262
Toilettes à compostage	0,0	0,0	3,1	0,0	0,0	1,5	93,9	1,5	100,0	98,5	0,0	1,5	292
Résidence													
Urbain	14,3	38,2	7,4	2,8	0,0	3,7	31,2	2,3	100,0	40,9	2,8	56,2	22 038
Rural	3,4	17,7	6,7	4,4	0,2	1,6	64,4	1,6	100,0	72,6	4,6	22,7	24 368
Région													
Dakar	14,9	47,1	9,8	4,2	0,1	4,5	17,9	1,4	100,0	29,1	4,3	66,6	10 141
Ziguinchor	3,6	19,1	4,1	0,7	0,0	7,3	60,7	4,6	100,0	69,3	0,7	30,0	1 499
Diourbel	9,0	38,5	4,5	2,0	0,0	1,6	42,2	2,3	100,0	49,0	2,0	49,0	5 913
Saint-Louis	10,6	13,2	6,2	6,5	0,0	2,5	58,3	2,7	100,0	67,2	6,5	26,3	3 719
Tambacounda	12,8	13,9	0,1	0,4	0,2	0,7	70,2	1,7	100,0	72,0	0,6	27,4	1 163
Kaolack	9,2	23,5	4,8	1,4	1,2	3,4	52,6	3,8	100,0	61,3	2,6	36,1	3 136
Thiès	9,0	29,6	11,4	3,1	0,0	1,5	43,8	1,6	100,0	56,8	3,1	40,1	8 688
Louga	3,7	11,3	10,6	6,9	0,0	1,9	63,8	1,8	100,0	76,2	6,9	16,9	3 065
Fatick	0,7	16,7	3,8	9,5	0,4	0,9	67,3	0,7	100,0	71,9	9,9	18,3	3 128
Kolda	2,2	8,4	1,3	0,0	0,0	0,8	84,9	2,5	100,0	88,6	0,0	11,4	1 450
Matam	1,5	8,0	0,6	2,2	0,0	0,9	84,3	2,5	100,0	87,3	2,2	10,5	1 644
Kaffrine	4,7	17,8	5,2	2,9	0,0	7,0	61,7	0,7	100,0	67,6	2,9	29,5	1 381
Kédougou	3,6	9,2	0,3	0,0	0,0	0,0	86,9	0,0	100,0	87,2	0,0	12,8	345
Sédhiou	0,0	3,1	0,0	0,0	0,0	0,5	94,9	1,6	100,0	96,4	0,0	3,6	1 132
Quintile de bien-être économique													
Le plus bas	0,1	1,1	3,0	1,1	0,0	1,0	93,2	0,6	100,0	96,8	1,1	2,1	4 094
Second	1,3	7,1	7,7	5,9	0,3	1,8	74,2	1,7	100,0	83,6	6,2	10,2	9 542

Tableau 15.8 Vidange et évacuation des excréments des installations sanitaires sur place

Répartition (en %) de la population de droit dans les ménages disposant de fosses septiques et de latrines améliorées par méthode de vidange et d'évacuation des excréments, et pourcentage de la population avec des installations sanitaires sur place dont les excréments ont été éliminés en toute sécurité sur place, pourcentage avec des installations sanitaires sur place dont les excréments ont été éliminés de manière non sécuritaire et pourcentage avec des installations sanitaires sur place dont les excréments ont été éliminés pour être traités, selon certaines caractéristiques, EDS-C Sénégal 2023

Répartition (en%) des méthodes de vidange et d'évacuation des excréments des fosses septiques ou d'autres installations sanitaires sur place										Pourcentage de population avec des installations sanitaires sur place dont :			Effectif de personnes disposant d'installations sanitaires améliorées sur place
Caractéristique socio-économique	Évacués par un prestataire de services à la station d'épuration	Évacués par un prestataire de services, mais ne sait pas où	Enterrés dans une fosse recouverte	Évacués dans une fosse non recouverte, un terrain à l'air libre, un plan d'eau ou ailleurs	Autre	Ne sait pas où les excréments ont été emmenés	Jamais vidés	Ne sait pas si les excréments ont déjà été vidés	Ensemble	Les excréments sont évacués en toute sécurité sur place ¹	Les excréments sont évacués de manière non sécuritaire ²	Les excréments sont évacués pour être traités ³	
	Moyen	6,7	24,1	8,7	4,2	0,2	3,7	50,2	2,2	100,0	61,2	4,4	34,5
Quatrième	11,9	41,1	8,2	3,3	0,0	3,4	29,7	2,5	100,0	40,3	3,3	56,4	11 528
Le plus élevé	18,6	48,2	4,1	2,1	0,1	1,8	23,2	1,8	100,0	29,2	2,2	68,6	8 946
Ensemble	8,6	27,4	7,0	3,7	0,1	2,6	48,6	2,0	100,0	57,6	3,8	38,6	46 405

Note : Les installations sanitaires sur place comprennent les installations dans lesquelles les excréments sont conservés dans une fosse septique, fosse latrines ou des toilettes à compostage.

¹ Y compris les fosses septiques et les latrines dans lesquelles les excréments ont été enterrés dans une fosse couverte, les déchets jamais vidés et ne sait pas où ils ont été vidés.

² Y compris les fosses septiques et les latrines dans lesquelles les excréments ont été vidés dans des fosses non recouvertes, des terrains à l'air libre, des plans d'eau ou d'autres locations.

³ Y compris les fosses septiques et les latrines dans lesquelles les excréments ont été évacués par un prestataire de services à la station d'épuration ou dans un endroit inconnu ou qui ont été évacués par un non-professionnel dans un endroit inconnu.

Tableau 15.9 Gestion des excréments humains des ménages

Répartition (en %) de la population de droit par gestion des excréments humains d'installations sanitaires des ménages, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socio-économique	Connectées à un système d'égout	Utilisation d'installations sanitaires améliorées sur place et				Utilisation d'installations sanitaires améliorées, location sur place inconnue	Utilisation d'installations sanitaires non améliorées	Défécation en plein air	Ensemble	Pourcentage connecté à un système d'égout, dont les excréments sont évacués en toute sécurité sur place ou évacués pour être traités hors site	Effectif de la population
		Évacuation en toute sécurité sur place des excréments d'installations sanitaires situées sur place	Évacuation non sécuritaire des excréments humains des installations sanitaires sur place	Évacuation des excréments humains pour être traités hors site							
Résidence											
Urbain	25,7	29,9	4,5	34,6	0,0	4,5	0,9	100,0	90,2	31 946	
Rural	2,0	46,2	4,0	12,0	0,1	22,9	12,9	100,0	60,2	39 210	
Région											
Dakar	36,8	20,3	5,6	37,1	0,0	0,2	0,0	100,0	94,2	16 107	
Ziguinchor	6,5	38,7	0,8	16,1	0,0	36,8	1,2	100,0	61,2	2 697	
Diourbel	2,0	40,8	5,1	35,2	0,0	10,3	6,6	100,0	78,0	7 288	
Saint-Louis	10,7	48,0	5,5	14,7	0,0	11,4	9,7	100,0	73,4	5 457	
Tambacounda	6,0	24,0	1,0	7,3	0,0	39,7	22,1	100,0	37,3	3 604	
Kaolack	5,1	38,7	3,1	20,8	0,0	20,3	12,0	100,0	64,6	5 009	
Thiès	10,1	50,1	4,0	29,4	0,2	4,2	2,0	100,0	89,6	10 406	
Louga	7,5	59,4	7,3	9,9	0,0	6,9	8,9	100,0	76,8	3 996	
Fatick	1,7	52,1	7,7	12,2	0,1	12,4	13,8	100,0	66,0	4 344	
Kolda	2,0	42,6	0,1	4,9	0,0	48,5	1,9	100,0	49,4	3 045	
Matam	1,5	46,8	2,8	4,0	0,0	26,4	18,4	100,0	52,4	3 065	
Kaffrine	5,2	33,0	3,2	11,0	0,0	20,7	26,9	100,0	49,2	2 925	
Kédougou	0,3	38,8	0,0	5,7	0,0	43,5	11,7	100,0	44,8	775	
Sédhiou	0,6	45,1	0,3	1,0	0,3	43,2	9,5	100,0	46,7	2 439	
Quintile de bien-être économique											
Le plus bas	0,6	28,1	0,4	0,4	0,1	40,2	30,4	100,0	29,0	14 224	
Second	2,0	56,6	4,8	5,6	0,2	24,2	6,6	100,0	64,1	14 244	
Moyen	6,0	55,4	5,8	25,3	0,0	7,2	0,4	100,0	86,6	14 218	
Quatrième	18,1	35,3	6,2	39,4	0,0	0,9	0,0	100,0	92,9	14 241	
Le plus élevé	36,6	19,1	3,9	39,9	0,0	0,6	0,0	100,0	95,5	14 227	
Ensemble	12,6	38,9	4,2	22,1	0,0	14,6	7,5	100,0	73,6	71 156	

Note : Les installations sanitaires sur place comprennent les installations dans lesquelles les excréments sont conservés dans une fosse septique, fosse latrines ou des toilettes à compostage.

Tableau 15.10 Évacuation des selles des enfants

Répartition (en %) des enfants les plus jeunes de moins de 2 ans vivant avec leur mère par moyen d'évacuation des dernières matières fécales de l'enfant et pourcentage d'enfants dont les matières fécales ont été évacuées de manière appropriée, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Moyen d'évacuation des matières fécales							Ensemble	Pourcentage d'enfants dont les matières fécales ont été évacuées de manière appropriée¹	Effectif d'enfants
	L'enfant a utilisé les toilettes ou latrines	Jetées/ rincées dans toilettes ou latrines	Enterrées	Jetées/ rincées dans égouts ou caniveaux	Jetées aux ordures	Laissées à l'air libre	Autre			
Âge de l'enfant en mois										
0–1	2,3	21,0	1,2	3,6	64,3	3,4	4,2	100,0	23,4	253
2–3	2,0	24,2	1,3	1,8	66,2	3,4	1,1	100,0	26,3	319
4–5	2,3	29,4	1,3	3,1	61,8	2,2	0,0	100,0	31,7	366
6–8	1,9	29,6	0,9	2,8	61,5	2,5	0,9	100,0	31,4	500
9–11	2,4	32,3	2,7	3,7	56,6	2,1	0,2	100,0	34,7	358
12–17	2,5	36,8	1,0	3,9	52,4	2,9	0,5	100,0	39,3	1 091
18–23	3,7	40,8	1,1	5,3	43,8	4,9	0,3	100,0	44,5	765
6–23	2,7	36,0	1,3	4,1	52,2	3,3	0,5	100,0	38,7	2 714
Types d'installations sanitaires³										
Installations sanitaires améliorées	2,5	33,2	0,8	3,1	58,2	2,0	0,3	100,0	35,7	2 745
Installations sanitaires non améliorées	2,7	41,3	2,5	5,3	41,4	5,2	1,7	100,0	44,0	587
Défécation en plein air	2,9	19,3	3,2	6,7	55,6	9,3	3,1	100,0	22,2	321
Résidence										
Urbain	3,4	30,6	0,2	2,3	62,0	1,2	0,2	100,0	34,0	1 453
Rural	2,0	35,0	1,9	4,7	50,8	4,5	1,1	100,0	37,1	2 200
Région										
Dakar	4,0	27,1	0,0	1,6	66,9	0,5	0,0	100,0	31,1	734
Ziguinchor	3,2	33,4	0,0	1,8	57,8	2,2	1,5	100,0	36,7	109
Diourbel	2,7	25,6	2,1	4,4	62,1	2,7	0,4	100,0	28,3	396
Saint-Louis	4,8	44,3	1,0	4,5	44,1	1,3	0,0	100,0	49,1	263
Tambacounda	2,8	26,4	4,5	0,8	58,4	7,1	0,0	100,0	29,3	198
Kaolack	0,0	47,7	1,4	5,1	38,2	2,7	4,9	100,0	47,7	288
Thiès	1,0	37,8	0,4	0,7	57,5	1,7	0,8	100,0	38,9	474
Louga	1,7	31,0	1,6	3,9	53,8	8,0	0,0	100,0	32,7	217
Fatick	1,4	31,4	4,1	9,4	42,6	9,0	2,2	100,0	32,7	228
Kolda	0,5	50,6	0,4	8,5	36,3	3,7	0,0	100,0	51,1	191
Matam	11,2	38,5	1,5	3,2	43,0	2,3	0,4	100,0	49,6	153
Kaffrine	0,8	22,6	1,6	0,7	68,5	5,8	0,0	100,0	23,4	207
Kédougou	1,3	44,9	1,2	2,4	50,0	0,0	0,2	100,0	46,2	53
Sédhiou	0,4	19,4	0,4	14,8	60,8	3,8	0,5	100,0	19,8	141
Niveau d'instruction de la mère										
Aucun	3,0	33,7	1,6	4,2	52,5	4,0	0,9	100,0	36,7	1 934
Primaire	1,7	34,4	0,9	2,9	57,3	2,2	0,4	100,0	36,2	704
Moyen/secondaire ou plus	2,4	31,7	0,7	3,3	58,9	2,3	0,6	100,0	34,0	1 014
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	2,6	31,0	2,5	6,6	47,7	7,5	2,1	100,0	33,6	849
Second	2,2	38,3	1,4	4,5	49,4	3,5	0,8	100,0	40,5	816
Moyen	2,6	38,5	1,1	2,4	53,0	1,9	0,4	100,0	41,2	723
Quatrième	1,7	32,9	0,6	2,6	60,9	1,1	0,1	100,0	34,6	606
Le plus élevé	3,8	24,5	0,1	1,7	69,3	0,5	0,0	100,0	28,3	659
Ensemble	2,6	33,3	1,3	3,7	55,2	3,2	0,7	100,0	35,9	3 653

¹ On considère que les matières fécales des enfants sont évacuées de manière appropriée si l'enfant utilise les toilettes ou les latrines ou si les matières fécales sont jetées ou rincées dans des toilettes ou les latrines.

² Se référer au Tableau 16.6 pour la définition des catégories.

Tableau 15.11 Lavage des mains

Pourcentage de la population de droit pour laquelle l'endroit le plus souvent utilisé pour se laver les mains a été observé, selon que l'endroit est fixe ou mobile et pourcentage de l'ensemble de la population pour laquelle l'endroit pour se laver les mains a été observé; et parmi la population de droit pour laquelle l'endroit pour se laver les mains a été observé, pourcentage disposant d'eau, pourcentage disposant de savon et pourcentage disposant d'autres produits nettoyants autre que le savon; pourcentage de la population de droit disposant d'installation de lavage des mains de base et pourcentage disposant d'installation de lavage limitée, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socio-économique	Pourcentage de la population de droit pour laquelle l'endroit utilisé pour se laver les mains a été observé et dont :			Effectif de la population	L'endroit pour se laver les mains a été observé et :			Effectif de la population pour laquelle l'endroit utilisé pour se laver les mains a été observé	Pourcentage de la population de droit disposant d'installation de lavage des mains de base ³	Pourcentage de la population de droit disposant d'installation de lavage des mains limitée ⁴	Effectif de la population pour laquelle l'endroit utilisé pour se laver les mains a été observé ou sans endroit dans l'habitation, la cour ou la parcelle pour se laver les mains
	L'endroit pour se laver les mains est fixe	L'endroit pour se laver les mains est mobile	Ensemble		Eau disponible	Savon disponible ¹	Des produits nettoyants autres que le savon sont disponibles ²				
Résidence											
Urbain	43,3	26,7	70,0	31 946	81,0	53,8	0,8	22 360	37,6	35,0	30 806
Rural	19,7	35,9	55,6	39 210	55,4	37,2	1,1	21 801	20,0	38,8	37 089
Région											
Dakar	52,0	20,9	72,9	16 107	88,3	63,9	0,9	11 739	47,4	28,4	15 477
Ziguinchor	20,2	32,3	52,6	2 697	78,1	50,6	0,2	1 418	26,0	28,0	2 625
Diourbel	34,6	21,0	55,6	7 288	73,2	45,9	0,4	4 053	25,5	34,6	6 752
Saint-Louis	24,7	51,2	75,9	5 457	69,6	29,8	1,7	4 140	21,3	55,4	5 399
Tambacounda	31,5	43,7	75,3	3 604	56,1	45,9	2,1	2 712	32,4	43,4	3 581
Kaolack	13,0	39,5	52,6	5 009	65,8	49,2	0,0	2 632	25,5	28,9	4 834
Thiès	31,6	29,0	60,7	10 406	59,7	32,8	0,0	6 313	20,4	43,0	9 958
Louga	29,1	25,4	54,5	3 996	79,8	49,1	1,6	2 177	26,7	29,8	3 855
Fatick	11,8	53,2	65,0	4 344	28,3	31,7	1,5	2 822	14,3	53,7	4 152
Kolda	7,9	31,1	39,0	3 045	54,3	20,9	0,4	1 187	7,6	33,0	2 920
Matam	15,8	37,2	53,0	3 065	67,5	50,6	1,4	1 625	26,7	29,5	2 890
Kaffrine	30,8	31,6	62,4	2 925	52,7	37,8	1,8	1 825	24,6	49,7	2 459
Kédougou	16,7	41,8	58,5	775	30,9	14,0	0,5	453	8,7	53,3	732
Sédhiou	9,0	34,7	43,6	2 439	41,8	39,8	1,3	1 064	17,8	29,3	2 263
Quintile de bien-être économique											
Le plus bas	14,0	40,4	54,4	14 224	48,2	30,7	1,4	7 737	16,0	41,4	13 493
Second	18,1	39,4	57,5	14 244	54,3	37,4	1,1	8 184	20,5	39,8	13 575
Moyen	24,3	33,1	57,4	14 218	58,1	36,2	0,8	8 168	19,5	40,3	13 644
Quatrième	39,1	27,2	66,3	14 241	79,2	45,9	1,1	9 438	31,2	38,2	13 610
Le plus élevé	55,7	19,0	74,7	14 227	91,9	69,7	0,4	10 635	52,7	25,6	13 574
Ensemble	30,2	31,8	62,1	71 156	68,3	45,6	0,9	44 161	28,0	37,1	67 895

¹ Comprend le savon ou un produit nettoyant en morceau, liquide, en poudre ou sous forme de pâte.

² Les produits nettoyants autres que le savon comprennent des produits disponibles localement comme la cendre, la boue ou le sable.

³ Disponibilité d'installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau.

⁴ Disponibilité d'installation pour le lavage des mains sans du savon et/ou de l'eau.

Tableau 15.12 Hygiène menstruelle

Parmi les femmes de 15–49 ans dont la période menstruelle la plus récente a eu lieu l'année dernière, pourcentage ayant utilisé des matériaux spécifiques pour recueillir ou absorber le sang de leur dernière période menstruelle ; parmi les femmes de 15–49 ans dont la période menstruelle la plus récente a eu lieu l'année dernière et qui se trouvaient à la maison durant leur dernière période menstruelle, pourcentage qui pouvaient se laver et se changer en privé pendant qu'elles étaient à la maison et pourcentage qui pouvaient se laver et s'habiller en privé et qui ont utilisé des matériaux appropriés durant leur dernière période menstruelle, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique socio-économique	Serviettes hygiéniques réutilisables	Serviettes hygiéniques jetables	Tampons	Coupe menstruelle	Tissu	Papier toilette	Coton	Sous-vêtement seulement	Autre	Rien	Effectif de femmes	Parmi les femmes dont la période menstruelle la plus récente a eu lieu au cours de l'année dernière, pourcentage ayant utilisé des matériaux spécifiques pour recueillir ou absorber le sang de leur dernière période menstruelle			Parmi les femmes dont la période menstruelle la plus récente a eu lieu au cours de l'année dernière et qui se trouvaient à la maison durant leur dernière période menstruelle		
												Pourcentage ayant pu se laver ou se changer en privé et qui ont utilisé des matériaux appropriés au cours de leur dernière période menstruelle ¹			Pourcentage ayant pu se laver ou se changer en privé et qui ont utilisé des matériaux appropriés au cours de leur dernière période menstruelle ¹		
Groupe d'âges																	
15–19	6,2	77,0	1,2	0,1	12,7	0,1	5,1	0,7	0,4	0,1	3 561	95,9	94,8	3 553			
20–24	7,3	75,4	1,2	0,0	13,8	0,1	4,0	0,7	0,6	0,0	2 658	96,7	95,5	2 640			
25–29	6,5	74,5	1,1	0,0	15,9	0,1	4,0	0,7	0,5	0,0	1 863	96,7	95,7	1 861			
30–34	6,6	69,8	0,9	0,1	19,7	0,1	3,8	0,6	1,3	0,0	1 706	97,7	95,8	1 706			
35–39	8,2	64,4	0,9	0,1	25,1	0,2	2,8	0,8	1,2	0,1	1 748	97,2	95,5	1 742			
40–44	7,3	64,3	1,4	0,0	26,1	0,0	3,0	1,0	0,6	0,1	1 358	96,9	95,5	1 357			
45–49	6,9	63,1	0,3	0,1	27,3	0,1	4,0	0,6	0,4	0,5	779	97,6	96,4	779			
Résidence																	
Urbain	7,9	82,0	1,3	0,0	6,6	0,0	3,4	0,4	0,5	0,1	7 086	97,0	96,2	7 064			
Rural	5,8	60,8	0,9	0,1	30,2	0,2	4,6	1,2	0,8	0,1	6 587	96,5	94,6	6 573			
Région																	
Dakar	8,3	87,2	0,6	0,0	3,1	0,0	1,1	0,1	0,6	0,0	3 718	98,9	98,3	3 708			
Ziguinchor	15,1	72,7	0,2	0,0	11,9	0,0	1,2	0,0	1,1	0,1	445	95,3	94,3	443			
Diourbel	3,4	77,6	2,8	0,2	18,4	0,4	1,1	0,1	0,0	0,0	1 404	98,3	98,3	1 399			
Saint-Louis	4,2	58,0	0,2	0,0	28,6	0,4	12,0	0,7	0,6	0,5	989	90,5	89,1	989			
Tambacounda	5,7	35,5	0,0	0,0	51,9	0,0	6,7	0,2	7,4	0,0	630	97,6	90,2	628			
Kaolack	3,0	65,3	7,8	0,0	17,0	0,1	7,9	0,3	0,2	0,1	861	94,1	93,7	861			
Thiès	6,6	81,3	0,4	0,0	7,1	0,0	5,7	0,1	0,3	0,2	2 160	97,6	97,0	2 154			
Louga	7,8	69,5	0,0	0,0	19,4	0,1	4,2	0,1	0,0	0,0	749	93,1	92,9	746			
Fatick	0,8	76,3	0,0	0,2	24,3	0,0	2,5	0,1	0,0	0,0	758	99,1	99,0	756			
Kolda	15,4	40,0	0,5	0,0	38,4	0,1	6,8	8,7	0,1	0,0	511	94,5	86,5	508			
Matam	6,2	46,5	0,4	0,3	52,3	0,0	3,0	0,8	0,0	0,0	530	93,5	93,0	530			
Kaffrine	11,1	55,0	0,8	0,2	36,1	0,4	1,8	2,2	0,0	0,0	440	96,8	95,8	440			
Kédougou	16,6	52,1	0,0	0,1	29,2	0,0	0,0	0,1	4,9	0,4	132	97,2	92,0	132			
Sédhiou	8,1	53,0	0,0	0,0	34,5	0,0	7,1	6,7	0,0	0,0	347	97,9	92,4	345			
Niveau d'instruction																	
Aucun	6,8	59,3	1,0	0,1	31,1	0,1	3,7	1,1	0,9	0,1	5 539	96,6	94,7	5 528			
Primaire	7,2	75,5	0,8	0,0	14,8	0,1	3,1	0,5	1,0	0,1	2 808	97,4	96,0	2 798			
Moyen/secondaire ou plus	6,9	82,7	1,2	0,1	6,0	0,1	4,8	0,5	0,3	0,1	5 326	96,6	95,9	5 311			
Quintile de bien-être économique																	
Le plus bas	7,4	34,0	0,3	0,0	54,6	0,0	5,2	2,7	1,8	0,1	2 000	95,2	90,9	1 995			
Second	6,0	61,3	1,5	0,1	29,4	0,3	5,5	1,2	0,5	0,0	2 299	95,8	94,5	2 295			
Moyen	7,8	74,2	1,5	0,0	13,5	0,1	5,1	0,5	0,8	0,2	2 797	95,9	94,8	2 791			
Quatrième	6,5	83,1	1,4	0,0	6,7	0,0	3,6	0,3	0,4	0,2	3 044	97,2	96,6	3 027			
Le plus élevé	6,9	88,3	0,6	0,0	3,1	0,1	1,8	0,0	0,4	0,0	3 533	98,5	98,1	3 530			
Ensemble	6,9	71,8	1,1	0,0	18,0	0,1	4,0	0,7	0,7	0,1	13 673	96,8	95,4	13 637			

¹ Serviettes hygiéniques réutilisables, serviettes hygiéniques jetables, tampons, coupe menstruelle, vêtement, papier toilette et/ou coton laine.

MUTILATION GÉNITALE FÉMININE/EXCISION

Principaux Résultats

- **Connaissance de l'excision** : Au Sénégal, la quasi-totalité des femmes de 15–49 ans (85 %) et des hommes de 15–49 ans (86 %) ont entendu parler de l'excision.
- **Prévalence des mutilations génitales féminines/excision (MGF/E) chez les femmes et les filles** : Parmi les femmes de 15-49 ans, 20 % ont déclaré avoir été excisées. Chez les filles de moins de 15 ans, la prévalence est de 13 %.
- **Âge à l'excision** : Dans la plupart des cas (13 %), l'excision des filles a eu lieu avant l'âge de cinq ans : 3 % l'ont subie avant leur premier anniversaire et 8 % entre 1 et 4 ans.
- **Personne ayant effectué l'excision** : La pratique de l'excision reste pour l'essentiel traditionnelle : 94 % des femmes de 15-49 ans et 95 % des filles de 0-14 ans ont été excisées par une exciseuse traditionnelle.
- **Opinion concernant les MGF/E** : Parmi les femmes ayant entendu parler de l'excision, 77 % estiment que cette pratique n'est pas une exigence religieuse, et 82 % considèrent qu'elle ne devrait pas se poursuivre. Chez les hommes, ces proportions sont respectivement de 63 % et de 66 %.

Les mutilations génitales féminines/excision (MGF/E), définies par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), regroupent toutes les pratiques qui entraînent une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme et/ou des lésions aux organes génitaux pour des raisons culturelles ou à des fins non médicales (OMS, UNICEF, et UNFPA 1997). Les MGF/E, considérées comme une violation des droits humains, constituent une pratique séculaire profondément enracinée dans les croyances et perceptions.

Au Sénégal, de nombreuses mesures ont été prises pour accélérer l'abandon total de la pratique de l'excision comme la loi 99-05 qui l'interdit et la réprime. Les différents plans d'action nationaux pour l'accélération de l'abandon de l'excision 2000-2005, 2010-2015 et le nouveau en cours d'élaboration, sont des mécanismes nationaux, des cadres de références qui traduisent l'engagement et la volonté de l'Etat à mettre fin à ces pratiques. La mise en œuvre de ces plans d'action a choisi l'approche holistique et multisectorielle basée sur les droits humains, la responsabilisation des communautés, des activités transfrontalières et un plaidoyer au niveau national et international. Des mécanismes de suivi et d'évaluation efficaces ainsi que l'amélioration de la coordination ont contribué à renforcer la synergie dans les interventions et entre les intervenants. Cependant, il reste des défis à relever pour venir à bout de ces pratiques qui ont des conséquences sur la santé et le bien-être des femmes et des jeunes filles.

Une étude sur l'état de l'application de la loi publiée en 2011 révèle que sa mise en œuvre demeure limitée car la loi a instauré la peur des sanctions pénales et, par conséquent a favorisé, l'installation de la pratique dans la clandestinité et, dans certains cas, sa médicalisation.

L'OMS classe les mutilations génitales féminines en quatre catégories principales :

- **Type I** : Ablation partielle ou totale du gland clitoridien et/ou du prépuce /capuchon clitoridien ;
- **Type II** : Ablation totale ou partielle du gland clitoridien et des petites lèvres ;
- **Type III** : Rétrécissement de l'orifice vaginal par recouvrement, réalisé en sectionnant et en repositionnant les petites lèvres, ou les grandes lèvres, parfois par suture (infibulation) ; et
- **Type IV** : Toutes les formes d'interventions néfastes au niveau des organes génitaux féminins à des fins non médicales comme piquer, percer, inciser racler et cautériser les organes génitaux.

Au cours de l'EDS-Continue de 2023, des informations relatives aux MGF/E ont été collectées auprès de toutes les femmes de tous les hommes âgés de 15-49, dans un sous-échantillon de ménages sélectionnés pour l'enquête auprès des hommes. Les questions portaient sur la connaissance, la prévalence et les perceptions liées à cette pratique. Les femmes ont également été interrogées sur leur propre statut d'excision, l'âge au moment de l'intervention ainsi que le type de mutilation subie. En outre, à celles qui avaient des filles de 0-14 ans, il leur a été demandé si ces dernières avaient été excisées, avec des questions spécifiques posées pour chacune d'entre elles.

16.1 CONNAISSANCE DES ENQUÊTES DES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES /EXCISION

Connaissance

On a demandé aux hommes et aux femmes s'ils avaient déjà entendu parler de l'excision

Échantillon : Femmes de 15-49 ans et hommes de 15-59 ans

Au Sénégal, la connaissance de l'excision est élevée et relativement homogène, quel que soit le groupe de population considérée. En effet, plus de huit femmes âgées de 15-49 ans sur dix (85 %) en ont entendu parler. Cette proportion est de 86 % chez les hommes de la même tranche d'âge. (**Tableau 16.1**).

16.2 MUTILATION GÉNITALE FÉMININE/EXCISION PARMİ LES FEMMES

16.2.1 Prévalence et type de MGF/E

Prévalence de l'excision

On a demandé aux femmes si elles avaient été excisées.

Échantillon : Femmes de 15-49 ans

Type d'excision et âge à l'excision

On a posé des questions aux femmes sur :

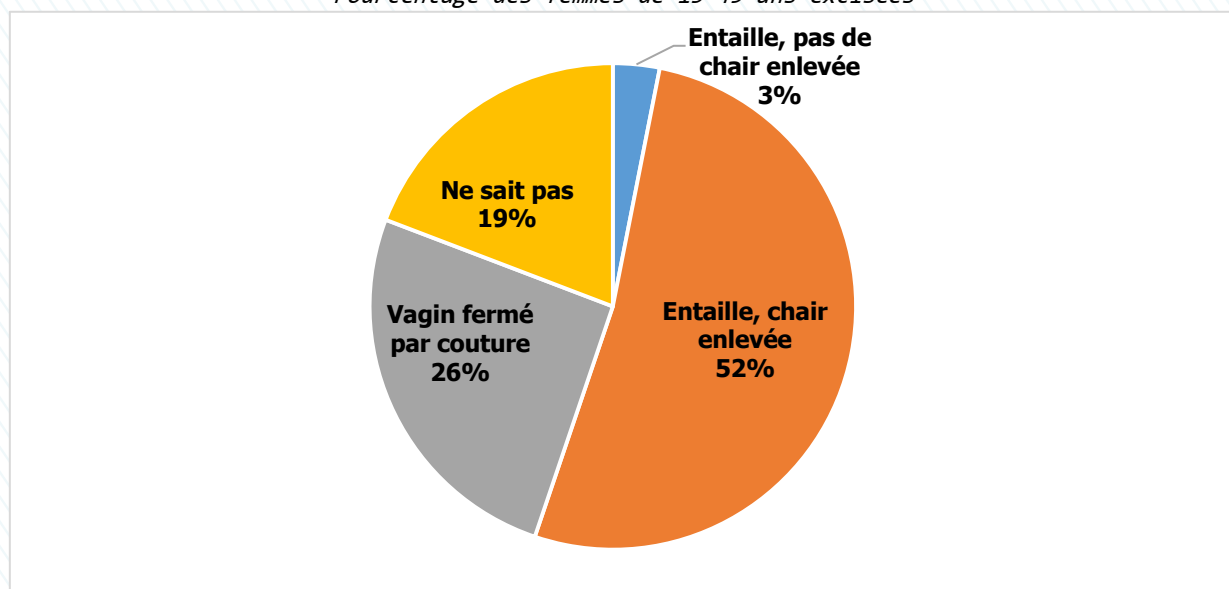
- le type d'excision (entaille pas de chairs enlevées, entaille chairs enlevées, vagin cousu) ;
- l'âge à l'excision.
- *Échantillon* : Femmes de 15-49 ans ayant déclaré avoir été excisées

Dans l'ensemble, environ une femme sur cinq de 15-49 ans (20 %) a déclaré avoir été excisée (**Tableau 16.2**). Parmi elles, le type d'excision le plus couramment rapporté consiste en une entaille

accompagnée du retrait de chairs (52 %). Dans 3 % des cas, une entaille a été pratiquée mais sans chairs enlevées. Par ailleurs, 26 % des femmes ont indiqué que leur vagin avait été refermé par une suture (couture). Il convient de souligner qu'une proportion non négligeable de femmes (19 %) n'a pas été en mesure de préciser le type d'excision subi (**Graphique 16.1**).

Graphique 16.1 Prévalence de l'excision par type

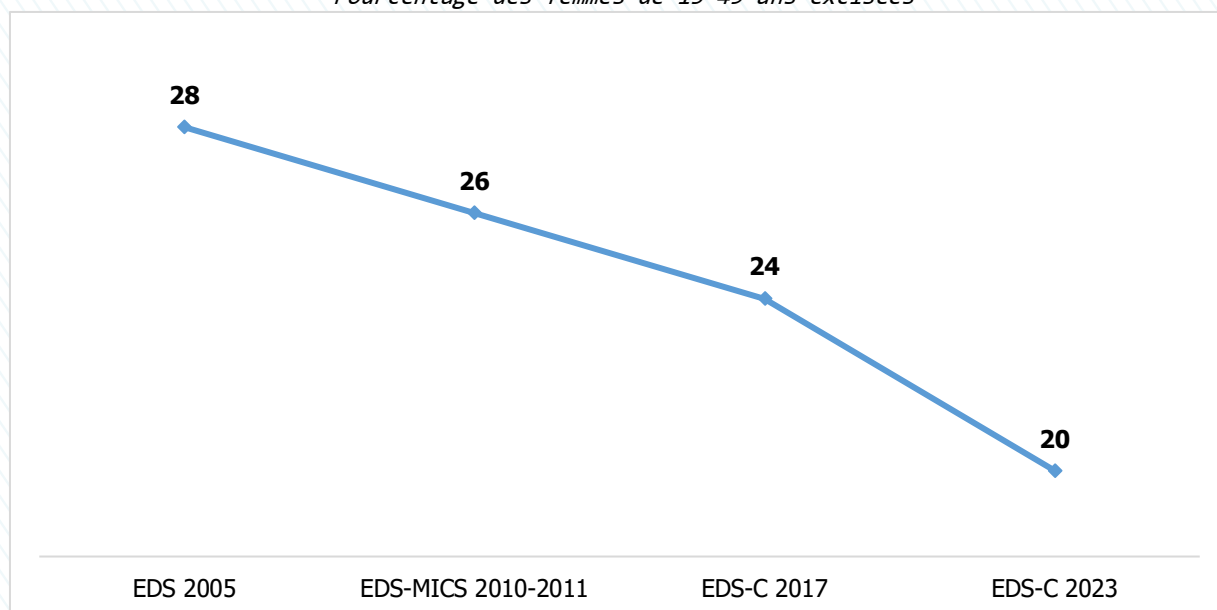
Pourcentage des femmes de 15-49 ans excisées



Tendances : La comparaison des résultats de l'enquête avec ceux des éditions précédentes met en évidence une baisse de la prévalence de l'excision au cours des deux décennies, la proportion de femmes excisées étant passé de 28 % en 2005 à 20 % en 2023 (**Graphique 16.2**).

Graphique 16.2 Tendance de la prévalence de l'excision

Pourcentage des femmes de 15-49 ans excisées

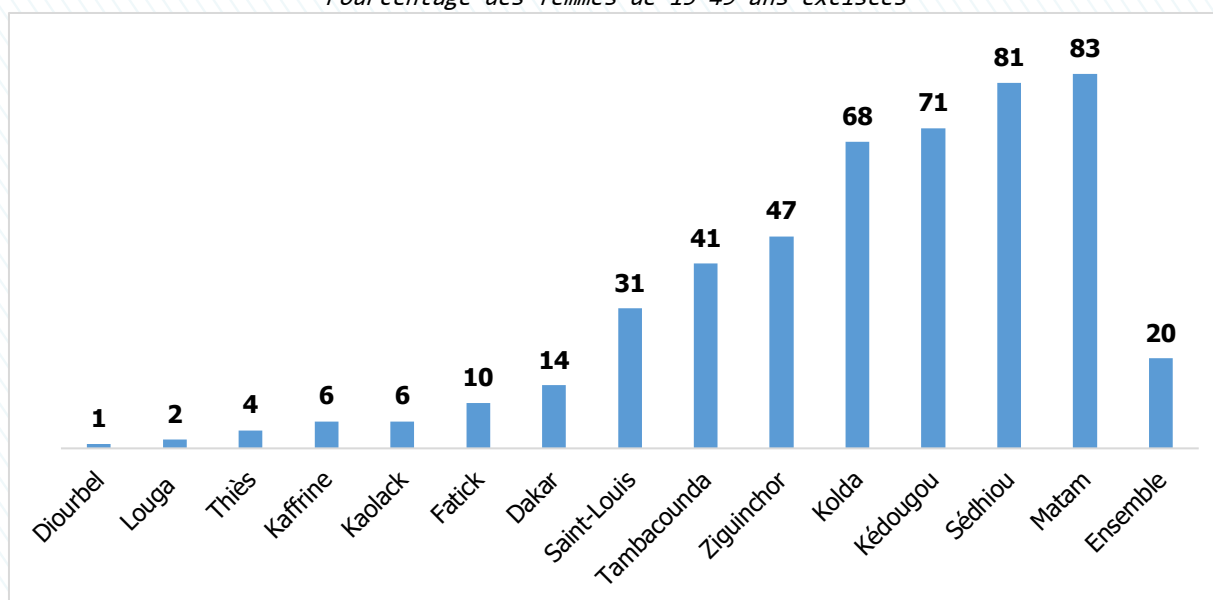


Variations par caractéristique

- La pratique de l'excision varie selon l'appartenance religieuse : un peu plus d'une femme musulmane sur cinq (21 %) a été excisée, contre seulement 6 % des femmes chrétiennes.
- Les résultats montrent que la prévalence de l'excision est plus élevée chez les Mandingues (59 %), suivis des Diolas (49 %), des Poulars (44 %) et des Soninkés (30 %). Quelle que soit l'ethnie, à l'exception des Diolas et des Wolofs, plus de la moitié des femmes excisées ont subi une entaille avec chairs enlevées (**Tableau 16.2**).
- La prévalence de l'excision chez les femmes est plus élevée en milieu rural (24 %) qu'en milieu urbain (17 %). Par ailleurs, les régions de Matam (83 %) et Sédhiou (81 %) affichent les niveaux les plus élevés, tandis que Diourbel (1 %), Louga (2 %), Thiès (4 %), Kaffrine (6 %) et Kaolack (6 %) enregistrent les proportions les plus faibles (**Graphique 16.3**).

Graphique 16.3 Prévalence de l'excision par région

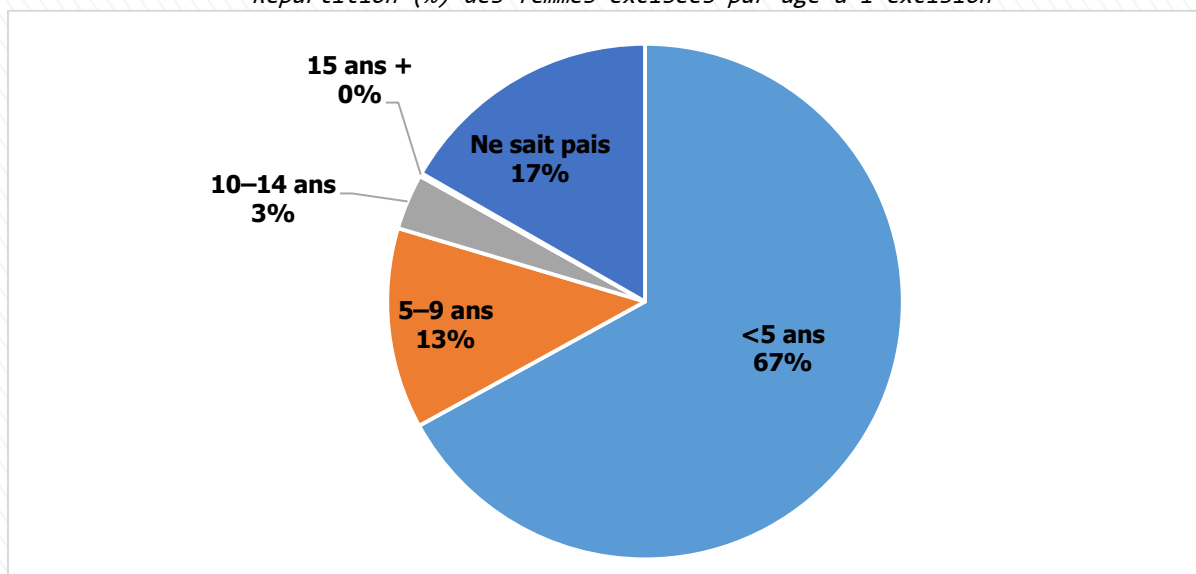
Pourcentage des femmes de 15-49 ans excisées



16.2.2 Age à l'excision parmi les femmes

Les résultats de l'enquête montrent que dans la quasi-totalité des cas, l'excision est pratiquée à des âges très jeunes. En effet, presque huit femmes excisées sur dix (80 %) ont déclaré avoir été excisées avant l'âge de 10 ans, en grande partie avant leur cinquième anniversaire (67 %). Dans 3 % des cas, l'excision a été faite à un âge plus tardif (10–14 ans) et seulement moins d'un pour cent des femmes ont été excisées à 15 ans ou plus (**Tableau 16.3** et **Graphique 16.4**).

Quelles que soient les caractéristiques de la femme, l'excision a été pratiquée pour l'essentiel avant l'âge de dix ans et en majorité avant cinq ans. Les régions de Matam (92 %) et Saint-Louis (94 %) se distinguent par des proportions élevées de femmes excisées avant leur cinquième anniversaire.

Graphique 16.4 Âge à l'excision*Répartition (%) des femmes excisées par âge à l'excision***16.3 EXCISION DES FILLES****Prévalence de l'excision**

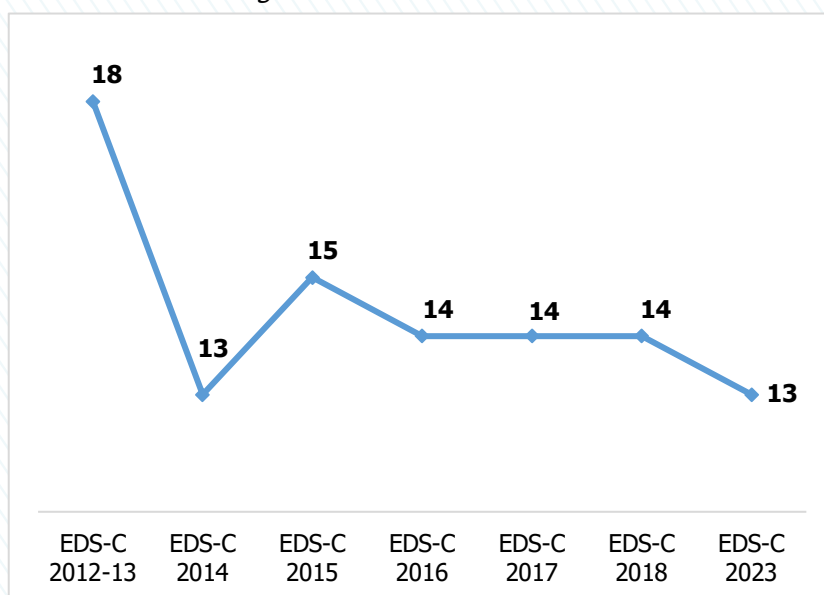
On a demandé aux femmes si leur fille de 0-14 ans était excisée.

Échantillon : Filles de 0-14 ans

Les femmes enquêtées ont été interrogées sur leur propre statut d'excision ainsi que celui de leurs filles. Une série de questions a été posée concernant leurs filles vivantes âgées de 0-14 ans. Lorsqu'une femme déclarait n'avoir jamais entendu parler de l'excision, ses filles étaient considérées comme non excisées.

Au Sénégal, 13 % des filles de 0-14 ans sont excisées. Dans la plupart des cas, l'excision a eu lieu avant l'âge de cinq ans (11 %), dont 3 % avant leur premier anniversaire et 8 % entre 1-4 ans (**Tableau 16.4**).

Tendances : La prévalence de l'excision des filles a connu une diminution entre 2012 et 2023. En effet, elle est passée de 18 % en 2012 à 13 % en 2023. Néanmoins, entre 2016, 2017 et 2018, elle s'est stabilisée à 14 % (**Graphique 16.5**).

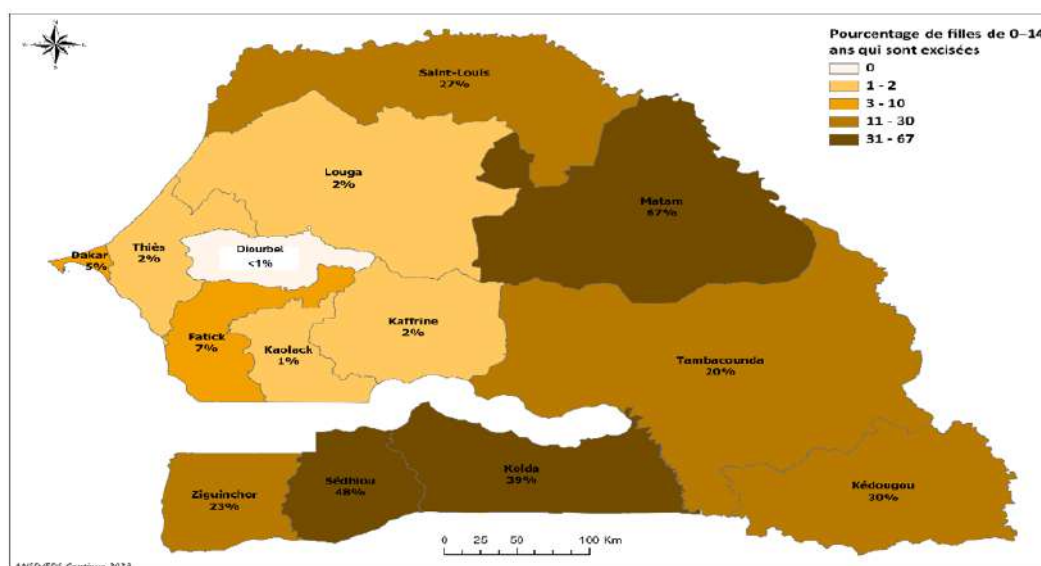
Graphique 16.5 Tendance de l'excision des filles*Pourcentage de filles de 0-14 ans excisées*

Variations par caractéristique

- L'excision est plus fréquemment pratiquée chez les filles de 0-14 ans dont la mère est musulmane que chez celles dont la mère est chrétienne (13 % contre 1 %).
- La prévalence de l'excision chez les filles de 0-14 ans est plus élevée quand la mère appartient aux ethnies dans lesquelles l'excision est une pratique particulièrement ancrée, à savoir les Mandingues (38 %), Poulars (30 %) et Diolas (20 %). Par contre, quand la mère appartient aux ethnies Sérères ou Wolofs, la prévalence de l'excision n'atteint même pas 1 %. L'analyse selon l'âge actuel des filles montre que chez les Mandingues, près de la moitié des filles âgées de 10-14 ans (47 %) sont excisées.
- Les résultats selon le milieu de résidence laissent entrevoir une nette différence entre le milieu urbain et le milieu rural où 17 % des filles âgées de 0-14 ans sont excisées contre 7 % en milieu urbain.
- La prévalence de l'excision varie aussi selon la région. Le phénomène est plus fréquent à Matam (67 %), suivie de Sédhiou (48 %) et Kolda (39 %). À l'opposé, dans la région de Diourbel, les filles de 0-14 ans excisées représentent moins de 1 % (**Graphique 16.6**).
- Plus la mère est instruite, moins la fille est exposée au risque d'être excisée. En effet, la prévalence de l'excision passe de 15 % chez les filles dont la mère n'a aucun niveau d'instruction à 8 % chez celles dont la mère a un niveau moyen, secondaire ou plus.
- De même, la prévalence de l'excision chez les filles de 0-14 ans diminue avec le bien-être économique ; elle varie de 28 % dans les ménages appartenant au quintile le plus bas à 3 % dans ceux du quintile le plus élevé.

Graphique 16.6 Excision des filles de 0-4 ans par région

Pourcentage de filles de 0-14 ans excisées



Les questions posées, au cours de l'EDS-Continue de 2023, ont permis d'estimer la prévalence de différentes formes d'excision chez les filles de 0-14 ans. Il a été demandé aux femmes ayant déclaré que leur fille était excisée, si leur orifice vaginal avait été cousu (procédure connue sous le nom d'infibulation).

Globalement, 35 % des filles excisées âgées de 0-14 ans ont eu leur vagin fermé par une couture, contre 60 % qui ne l'ont pas été (**Tableau 16.6**). La proportion de filles infibulées est particulièrement élevée quand la mère est elle-même excisée (86 % contre 14 % quand la mère ne l'est pas). Par ailleurs, l'infibulation est plus fréquente chez les filles vivant en milieu rural (37 %) que chez celles résidant en milieu urbain (29 %).

16.4 PERSONNE QUI A EFFECTUÉ L'EXCISION

L'enquête a inclus des questions sur la personne qui a effectué l'excision. Le **tableau 16.7** présente la proportion de filles de 0-14 ans et de femmes de 15-49 ans excisées par âge actuel selon la personne qui a effectué l'excision, par type d'excision.

Que ce soit chez les mères ou chez les filles, les excisions sont effectuées principalement par une exciseuse traditionnelle (94 % pour les femmes de 15-49 ans et 95 % pour les filles de 0-14 ans). Les proportions de femmes et de filles excisées par une matrone/accoucheuse traditionnelle sont très faibles (4 % pour les filles de 0-14 ans et les femmes de 15-49 ans).

Quelle que soit la tranche d'âge actuel des filles de 0-14 ans ou celle des femmes de 15-49 ans, le type d'excision majoritairement effectué est celui du vagin non fermé par couture avec plus de la moitié des filles/femmes excisées.

16.5 OPINION CONCERNANT L'EXCISION

Parmi les femmes et les hommes âgés de 15 à 49 ans ayant déclaré avoir entendu parler de l'excision, il leur a été demandé si, selon eux, cette pratique était exigée par la religion et si elle devait se poursuivre.

Les résultats du **tableau 16.8** montrent que la majorité des femmes (77 %) et des hommes (63 %) ayant entendu parler de l'excision considèrent qu'elle n'est pas exigée par la religion. Concernant son maintien, une large proportion de femmes (82 %) et d'hommes (66 %) se sont prononcés en faveur de son abandon. À l'opposé, 13 % des femmes et 13 % des hommes continuent de soutenir sa perpétuation (**Tableau 16.9**).

Tendances : Entre 2017 et 2023, la proportion de femmes de 15-49 ans qui pensent que la pratique de l'excision est exigée par la religion a légèrement augmenté, passant de 13 % à 15 %. Chez les hommes de la même tranche d'âge, elle est restée pratiquement stable à 15 % sur la période.

Parallèlement, la proportion de femmes favorables au maintien de l'excision a diminué, passant de 15 % en 2017 à 13 % en 2023. Une évolution similaire est observée chez les hommes, avec une légère baisse de 14 % à 13 %.

Variations par caractéristique

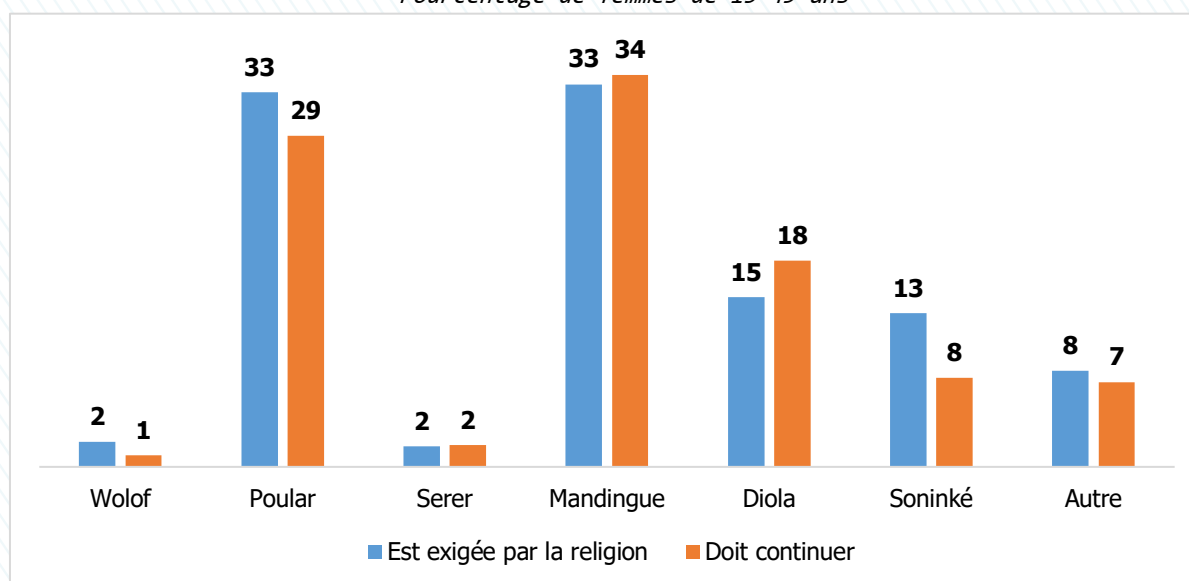
- Les opinions selon lesquelles l'excision est une exigence religieuse et qu'elle doit être maintenue sont plus répandues chez les femmes excisées que chez celles qui ne l'ont pas été. En effet, 48 % des femmes excisées considèrent cette pratique comme une obligation religieuse, contre seulement 4 % parmi celles non excisées. De même, 49 % des femmes excisées sont favorables à son maintien, contre 2 % parmi celles qui ne l'ont pas subi (**Tableaux 16.8 et 16.9**).
- L'opinion selon laquelle l'excision est une pratique exigée par la religion est plus répandue chez les musulmans que chez les chrétiens (15 % des femmes et 16 % des hommes musulmans contre 5 % des femmes et 3 % des hommes chrétiens). De même, l'avis selon lequel la pratique de

l'excision doit être maintenue est plus élevée chez les musulmans que chez les chrétiens, quel que soit le sexe (13 % des femmes et 13 % des hommes musulmans contre 4 % des femmes et 4 % des hommes chrétiens). (**Tableaux 16.8 et 16.9**).

- En outre, les proportions de femmes qui pensent que l'excision est une exigence religieuse sont plus élevées parmi les Mandingues et les Poulars, avec 33 % dans chacun de ces groupes. De même, l'opinion favorable au maintien de cette pratique est plus fréquente au sein de ces deux ethnies (avec respectivement 34 % et 29 %) (**Graphique 16.7**).
- Parmi les régions, Matam se distingue par des proportions particulièrement élevées en ce qui concerne les opinions sur l'exigence religieuse et le maintien de l'excision, avec 69 % dans les deux cas. Par ailleurs, les proportions restent également importantes dans d'autres régions, notamment Tambacounda, où 46 % des femmes considèrent l'excision comme une exigence religieuse, et à Sédhiou où 41 % se déclarent favorables à la poursuite de la pratique (**Tableaux 16.8 et 16.9**).
- Les proportions de femmes et d'hommes estimant que l'excision est exigée par la religion diminuent avec le niveau d'instruction. Chez les femmes, cette proportion passe de 19 % parmi celles sans instruction à 11 % parmi celles ayant un niveau moyen, secondaire ou plus. Chez les hommes, elle varie de 22 % à 9 % entre les mêmes catégories. Une tendance similaire est observée en ce qui concerne l'opinion favorable au maintien de cette pratique, avec des niveaux d'adhésion plus faibles chez les personnes plus instruites (9 % des femmes et 8 % des hommes) (**Tableaux 16.8 et 16.9**).
- Par ailleurs, l'opinion selon laquelle l'excision est exigée par la religion sont plus fréquemment partagées par les populations résidant en milieu rural (19 % des femmes et 18 % des hommes) mais également celles dont le ménage est classé dans le quintile le plus bas (36 % des femmes et 34 % des hommes) (**Tableaux 16.8 et 16.9**). Le constat est le même pour l'opinion selon laquelle il faut maintenir la pratique.

Graphique 16.7 Opinion sur l'excision par ethnie

Pourcentage de femmes de 15-49 ans



LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur les Mutilations génitales féminines/l'Excision (MGF/E), consulter les tableaux suivants :

- **Tableau 16.1 Connaissance de l'excision**
- **Tableau 16.2 Prévalence de l'excision**
- **Tableau 16.3 Âge à l'excision**
- **Tableau 16.4 Prévalence de l'excision et âge à l'excision : Filles de 0-14 ans**
- **Tableau 16.5 Excision des filles de 0-14 ans selon les caractéristiques sociodémographiques de la mère**
- **Tableau 16.6 Infibulation parmi les filles de 0–14 ans qui sont excisées selon qu'elles sont ou non cousues/fermées**
- **Tableau 16.7 Aspects de l'excision parmi les filles excisées de 0 14 ans et les femmes de 15-49 ans**
- **Tableau 16.8 Opinion des femmes et des hommes sur l'excision, en tant que nécessité religieuse**
- **Tableau 16.9 Opinion des femmes et des hommes sur la poursuite ou non de cette pratique**

Tableau 16.1 Connaissance de l'excision

Pourcentage de femmes de 15-49 ans et d'hommes de 15-59 ans qui ont entendu parler de l'excision, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme		Homme	
	Ont entendu parler de l'excision	Effectif de femmes ¹	Ont entendu parler de l'excision	Effectif d'hommes ²
Age				
15–19	73,2	3 877	68,7	1 517
20–24	85,7	3 230	87,5	1 107
25–29	88,2	2 416	92,9	726
30–39	89,5	4 358	93,8	1 346
40–49	90,8	2 702	96,2	975
Religion				
Musulmane	85,1	16 058	86,3	5 448
Chrétienne	82,7	521	81,5	220
Ethnie				
Wolof	81,6	6 522	88,3	2 359
Poular	89,0	5 097	85,4	1 641
Serer	80,5	2 497	77,1	776
Mandingue	92,1	746	91,5	289
Diola	90,1	650	90,8	242
Soninké	91,1	206	86,5	69
Nationalité étrangère	*	8	*	15
Autre	87,6	857	88,7	280
Résidence				
Urbain	89,5	8 123	89,7	3 099
Rural	80,6	8 460	81,9	2 572
Région				
Dakar	90,2	4 209	92,5	1 732
Ziguinchor	84,4	550	90,4	225
Diourbel	77,8	1 752	84,1	475
Saint-Louis	85,8	1 217	91,2	423
Tambacounda	76,4	747	55,6	254
Kaolack	92,3	1 149	94,5	317
Thiès	82,2	2 539	79,8	897
Louga	76,4	924	80,5	215
Fatick	84,0	950	77,6	275
Kolda	93,8	633	93,3	225
Matam	94,2	664	83,3	209
Kaffrine	63,1	625	84,9	192
Kédougou	89,0	164	80,8	67
Sédhiou	95,7	462	91,1	166
Niveau d'instruction				
Aucun	82,6	7 220	83,3	2 103
Primaire	84,0	3 416	84,5	1 154

Tableau 16.1 Connaissance de l'excision

Pourcentage de femmes de 15-49 ans et d'hommes de 15-59 ans qui ont entendu parler de l'excision, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme		Homme	
	Ont entendu parler de l'excision	Effectif de femmes ¹	Ont entendu parler de l'excision	Effectif d'hommes ²
Moyen/secondaire ou plus	88,4	5 947	89,4	2 414
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	81,1	2 703	80,0	916
Second	80,2	2 983	80,5	934
Moyen	82,4	3 362	86,8	1 197
Quatrième	87,8	3 552	87,9	1 350
Le plus élevé	90,8	3 983	92,2	1 273
Ensemble 15-49	85,0	16 583	86,1	5 671
50-59	na	na	97,1	650
Ensemble 15-59	na	na	87,3	6 321

Note : Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

na = non applicable

¹ Y compris 4 femmes pour lesquelles l'information sur la religion est manquante.

² Y compris 3 hommes pour lesquels l'information sur la religion est manquante

Tableau 16.2 Prévalence de l'excision

Pourcentage de femmes de 15-49 ans excisées et répartition (en %) des femmes excisées par type d'excision, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage de femmes excisées	Effectif de femmes	Type d'excision				Total	Effectif de femmes excisées
			Entaille, pas de chair enlevée	Entaille, chair enlevée	Vagin fermé par couture	Ne sait pas		
Age								
15-19	16,4	3 877	4,2	50,1	21,1	24,6	100,0	637
20-24	20,0	3 230	2,2	53,9	26,0	18,0	100,0	644
25-29	22,8	2 416	2,8	55,3	25,2	16,8	100,0	550
30-39	20,8	4 358	2,6	51,7	26,9	18,8	100,0	906
40-49	22,0	2 702	3,7	50,1	28,6	17,6	100,0	593
Religion								
Musulmane	20,6	16 058	3,1	52,1	25,5	19,3	100,0	3 300
Chrétienne	5,7	521	1,4	54,2	33,5	10,9	100,0	30
Ethnie								
Wolof	0,7	6 522	1,6	41,0	41,6	15,7	100,0	48
Poular	44,2	5 097	3,2	53,1	26,2	17,5	100,0	2 252
Serer	1,3	2 497	3,6	63,5	19,0	13,9	100,0	33
Mandingue	58,9	746	4,3	52,5	18,3	24,8	100,0	440
Diola	48,9	650	2,3	43,3	29,3	25,1	100,0	318
Soninké	30,2	206	0,6	52,5	22,2	24,8	100,0	62
Nationalité étrangère	*	8	*	*	*	*	100,0	3
Autre	20,4	857	1,1	54,7	27,9	16,2	100,0	174
Résidence								
Urbain	16,5	8 123	4,9	54,7	21,9	18,4	100,0	1 344
Rural	23,5	8 460	1,8	50,4	28,1	19,7	100,0	1 986
Région								
Dakar	13,9	4 209	4,4	66,9	16,8	11,9	100,0	586
Ziguinchor	47,3	550	0,5	29,7	42,4	27,5	100,0	260
Diourbel	0,8	1 752	*	*	*	*	100,0	14
Saint-Louis	30,5	1 217	1,0	47,8	24,4	26,8	100,0	372
Tambacounda	41,4	747	0,8	47,6	39,5	12,0	100,0	309
Kaolack	5,6	1 149	3,2	34,4	39,9	22,5	100,0	64
Thiès	3,9	2 539	16,3	56,4	5,2	22,1	100,0	99
Louga	2,0	924	(0,0)	(10,4)	(76,7)	(12,9)	100,0	18
Fatick	10,4	950	9,7	44,6	22,8	23,0	100,0	99
Kolda	68,4	633	0,9	34,8	43,9	20,5	100,0	433
Matam	83,0	664	4,1	63,3	17,1	15,4	100,0	551
Kaffrine	5,5	625	0,0	49,8	47,3	2,9	100,0	34
Kédougou	71,3	164	1,7	81,3	15,6	1,4	100,0	117
Sédhiou	80,9	462	2,9	53,9	10,6	32,6	100,0	374
Ensemble	20,1	16 583	3,1	52,1	25,6	19,2	100,0	3 330

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 16.3 Âge à l'excision

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans qui ont été excisées par âge à l'excision selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Âge à l'excision					Total	Effectif de femmes excisées ¹
	<5	5–9	10–14	15+	Ne sait pas		
Âge							
15–19	74,3	7,7	2,3	0,1	15,7	100,0	637
20–24	67,9	11,2	3,3	0,1	17,6	100,0	644
25–29	63,0	15,9	4,3	0,3	16,5	100,0	550
30–39	66,6	12,2	3,5	0,5	17,3	100,0	906
40–49	62,4	17,0	4,2	0,2	16,3	100,0	593
Religion							
Musulmane	67,2	12,4	3,4	0,2	16,7	100,0	3 300
Chrétienne	37,4	32,3	9,3	1,5	19,5	100,0	30
Ethnie							
Wolof	76,1	11,1	4,5	0,0	8,3	100,0	48
Poular	72,2	10,0	2,2	0,2	15,4	100,0	2 252
Serer	56,9	15,8	15,8	3,0	8,4	100,0	33
Mandingue	58,2	14,1	2,8	0,3	24,6	100,0	440
Diola	46,9	27,0	9,1	0,1	16,7	100,0	318
Soninké	61,4	14,4	0,9	0,8	22,5	100,0	62
Autre	60,1	15,0	9,2	0,3	15,4	100,0	174
Résidence							
Urbain	51,9	21,7	5,8	0,3	20,2	100,0	1 344
Rural	77,1	6,4	1,9	0,2	14,3	100,0	1 986
Région							
Dakar	33,4	31,8	7,6	0,0	27,1	100,0	586
Ziguinchor	64,5	10,7	8,4	0,2	16,1	100,0	260
Diourbel	*	*	*	*	*	100,0	14
Saint-Louis	94,3	2,9	0,9	0,0	1,8	100,0	372
Tambacounda	77,7	4,6	2,3	0,0	15,5	100,0	309
Kaolack	53,1	31,7	5,0	0,0	10,2	100,0	64
Thiès	51,0	22,2	7,9	2,8	16,0	100,0	99
Louga	(81,8)	(3,6)	(6,6)	(5,4)	(2,5)	100,0	18
Fatick	65,6	22,7	8,2	0,0	3,5	100,0	99
Kolda	66,9	11,8	0,7	0,2	20,4	100,0	433
Matam	92,1	1,1	0,6	0,3	5,9	100,0	551
Kaffrine	66,6	20,7	5,0	0,0	7,7	100,0	34
Kédougou	60,7	22,1	4,1	0,1	12,9	100,0	117
Sédhiou	56,7	5,8	1,3	0,1	36,0	100,0	374
Ensemble	67,0	12,6	3,5	0,2	16,7	100,0	3 330

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Y compris 3 femmes de nationalité étrangère pour lesquelles l'information sur l'âge à l'excision est manquante.

Tableau 16.4 Prévalence de l'excision et âge à l'excision : Filles de 0–14 ans

Répartition (en %) des filles de 0–14 ans par âge à l'excision et pourcentage des filles excisées selon l'âge actuel, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Âge à l'excision					Pourcentage non excisé	Total	Effectif de filles	Pourcentage de filles excisées
	<1	1–4	5–9	10–14	Ne sait pas				
Âge actuel des filles									
0–4	2,8	5,7	na	na	0,3	91,1	100,0	4 640	8,9
5–9	3,2	9,6	1,1	na	0,7	85,4	100,0	4 350	14,6
10–14	3,0	9,8	1,6	0,1	1,2	84,3	100,0	3 854	15,7
0–14	3,0	8,3	0,8	0,0	0,7	87,1	100,0	12 844	12,9

Note : L'information sur l'excision de la fille est basée sur la déclaration de la mère.
na = non applicable pour cause de troncature

Tableau 16.5 Excision des filles de 0–14 ans selon les caractéristiques sociodémographiques de la mère

Pourcentage de filles de 0–14 ans qui sont excisées, selon l'âge et les caractéristiques sociodémographiques de la mère, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Âge actuel des filles			Ensemble 0–14
	0–4	5–9	10–14	
Religion				
Musulmane	9,1	14,9	16,2	13,1
Chrétienne	0,0	2,1	0,8	1,0
Ethnie				
Wolof	0,1	0,4	0,5	0,3
Poular	20,7	32,7	37,0	29,6
Serer	0,3	0,3	0,8	0,5
Mandingue	25,9	44,4	47,4	38,3
Diola	10,5	28,6	22,7	20,0
Soninké	(4,9)	6,2	19,3	10,5
Autre	4,5	7,8	9,6	7,1
Résidence				
Urbain	4,3	7,7	9,8	7,1
Rural	12,0	18,9	19,7	16,7
Région				
Dakar	2,9	5,1	6,1	4,6
Ziguinchor	8,1	30,5	31,9	22,8
Dioubel	*	*	*	*
Saint-Louis	26,1	26,7	29,3	27,3
Tambacounda	14,6	21,0	24,6	19,8
Kaolack	0,2	1,6	2,9	1,4
Thiès	1,1	1,5	2,1	1,5
Louga	1,5	1,2	1,9	1,5
Fatick	6,2	6,2	7,4	6,5
Kolda	19,9	44,6	52,7	38,5
Matam	51,6	79,3	69,7	66,7
Kaffrine	0,8	2,9	3,0	2,1
Kédougou	10,7	37,2	50,0	30,0
Sédhiou	33,5	56,2	59,3	48,1
Niveau d'instruction de la mère				
Aucun	10,6	16,8	18,5	15,4
Primaire	7,1	10,8	10,4	9,4
Moyen/secondaire ou plus	6,5	9,5	8,5	7,7
Excision de la mère				
Excisée	36,7	56,7	61,5	51,2
Non excisée	0,2	0,4	0,5	0,3
Quintile de bien-être économique				
Le plus bas	20,2	30,7	32,8	27,6
Second	10,9	15,8	19,6	15,1
Moyen	5,7	11,1	11,1	9,1
Quatrième	2,9	5,5	5,4	4,6
Le plus élevé	1,6	2,3	4,1	2,5
Ensemble	8,9	14,6	15,7	12,9

Note : L'information sur l'excision de la fille est basée sur la déclaration de la mère.

Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Tableau 16.6 Infibulation parmi les filles de 0–14 ans excisées

Répartition (en %) des filles de 0–14 ans qui sont excisées selon qu'elles sont ou non infibulées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Infibulation			Total	Effectif
	Vagin fermé par couture	Vagin non fermé par couture	Ne sait pas		
Religion					
Musulmane	34,9	59,6	5,5	100,0	1 651
Chrétienne	*	*	*	100,0	3
Ethnie					
Wolof	*	*	*	100,0	15
Poular	35,5	59,4	5,1	100,0	1 259
Serer	*	*	*	100,0	9
Mandingue	28,3	65,7	6,0	100,0	233
Diola	33,2	54,4	12,4	100,0	86
Soninké	(47,4)	(49,8)	(2,8)	100,0	15
Autre	45,5	49,2	5,3	100,0	37
Résidence					
Urbain	28,8	59,5	11,7	100,0	360
Rural	36,5	59,7	3,8	100,0	1 294
Région					
Dakar	(29,4)	(52,0)	(18,6)	100,0	118

Tableau 16.6 Infibulation parmi les filles de 0–14 ans excisées

Répartition (en %) des filles de 0–14 ans qui sont excisées selon qu'elles sont ou non infibulées, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Infibulation			Total	Effectif
	Vagin fermé par couture	Vagin non fermé par couture	Ne sait pas		
Ziguinchor	65,3	27,4	7,4	100,0	89
Saint-Louis	37,4	59,3	3,3	100,0	269
Tambacounda	37,0	62,6	0,4	100,0	145
Kaolack	*	*	*	100,0	15
Thiès	*	*	*	100,0	26
Louga	*	*	*	100,0	11
Fatick	0,0	91,5	8,5	100,0	54
Kolda	66,9	32,6	0,5	100,0	241
Matam	16,9	76,7	6,4	100,0	415
Kaffrine	(48,5)	(40,9)	(10,7)	100,0	15
Kédougou	19,7	80,3	0,0	100,0	45
Sédhiou	30,2	63,4	6,4	100,0	211
Niveau d'instruction de la mère					
Aucun	32,0	62,0	6,0	100,0	1 243
Primaire	42,4	54,8	2,7	100,0	252
Moyen/secondaire ou plus	44,9	49,2	5,9	100,0	159
Excision de la mère					
Excisée	85,8	13,5	0,7	100,0	479
Non excisée	13,9	78,8	7,3	100,0	1 147
Ne sait pas/ manquant	(20,0)	(67,0)	(13,0)	100,0	28
Quintile de bien-être économique					
Le plus bas	40,6	55,7	3,6	100,0	838
Second	31,9	62,9	5,2	100,0	424
Moyen	25,7	63,6	10,7	100,0	230
Quatrième	26,9	65,1	8,0	100,0	109
Le plus élevé	(23,7)	(67,1)	(9,3)	100,0	53
Ensemble	34,9	59,7	5,5	100,0	1 654

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée. L'information sur l'excision de la fille est basée sur la déclaration de la mère.

Tableau 16.7 Aspects de l'excision parmi les filles excisées de 0–14 ans et les femmes de 15–49 ans

Répartition (en %) des filles excisées de 0–14 ans par âge actuel et des femmes de 15–49 ans, selon la personne qui a procédé à l'excision et selon le type d'excision, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique d'excision	Âge actuel des filles			Filles de 0–14 ans	Femmes de 15–49 ans
	0–4	5–9	10–14		
Personne qui a procédé à l'excision					
Traditionnel	99,4	99,0	98,7	99,0	100,0
Exciseuse traditionnelle	97,3	94,9	93,9	95,1	93,8
Matrone/Accoucheuse traditionnelle	2,1	4,0	4,1	3,5	4,4
Autre traditionnel	0,0	0,1	0,7	0,3	1,7
Ne sait pas	0,6	1,0	1,3	1,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type d'excision					
Vagin fermé par couture	34,8	35,3	34,4	34,9	25,6
Vagin non fermé par couture	61,4	59,1	59,0	59,7	54,1
Ne sait pas/manquant	3,8	5,5	6,6	5,5	20,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	413	635	606	1 654	3 330

Note : L'information sur l'excision de la fille est basée sur la déclaration de la mère.

Tableau 16.8 Opinion des femmes et des hommes sur l'excision, en tant que nécessité religieuse

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans et des hommes de 15–49 ans qui ont entendu parler de l'excision, selon qu'ils pensent ou non que l'excision est une exigence religieuse, en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme				Effectif de femmes qui ont entendu parler de l'excision	Homme				Effectif d'hommes qui ont entendu parler de l'excision ¹
	Exigée	Non exigée	Ne sait pas	Total		Exigée	Non exigée	Ne sait pas	Total	
Excision										
Excisée	48,3	41,9	9,8	100,0	3 330	na	na	na	na	na
Non excisée	4,0	88,3	7,7	100,0	10 760	na	na	na	na	na
Âge										
15–19	15,4	73,9	10,7	100,0	2 839	11,3	58,5	30,2	100,0	1 043
20–24	14,7	77,1	8,2	100,0	2 768	13,0	60,7	26,3	100,0	968
25–29	14,7	77,8	7,5	100,0	2 130	16,0	64,4	19,5	100,0	674
30–39	14,1	78,0	8,0	100,0	3 899	17,0	65,6	17,4	100,0	1 262
40–49	13,8	79,9	6,3	100,0	2 454	19,1	67,3	13,6	100,0	939
Religion										
Musulmane	14,8	77,0	8,2	100,0	13 659	15,7	62,7	21,6	100,0	4 703
Chrétienne	5,3	86,2	8,5	100,0	431	3,1	77,7	19,1	100,0	179
Ethnie										
Wolof	2,2	91,3	6,5	100,0	5 323	8,1	72,2	19,7	100,0	2 084
Poular	32,7	58,4	8,9	100,0	4 538	30,1	48,1	21,7	100,0	1 401
Serer	1,8	91,4	6,9	100,0	2 011	5,2	67,1	27,7	100,0	599
Mandingue	33,4	55,2	11,4	100,0	687	23,5	56,5	20,0	100,0	265
Diola	14,8	69,8	15,3	100,0	586	7,4	67,7	24,9	100,0	219
Soninké	13,4	75,5	11,1	100,0	188	(11,2)	(69,8)	(19,0)	100,0	60
Nationalité étrangère	*	*	*	100,0	7	*	*	*	100,0	10
Autre	8,4	81,4	10,2	100,0	751	12,8	67,6	19,6	100,0	249
Résidence										
Urbain	10,2	79,4	10,4	100,0	7 270	12,9	66,5	20,6	100,0	2 779
Rural	19,1	75,0	5,8	100,0	6 819	18,4	59,0	22,6	100,0	2 106
Région										
Dakar	7,4	80,8	11,8	100,0	3 795	11,7	72,4	16,0	100,0	1 602
Ziguinchor	21,5	72,0	6,5	100,0	464	8,0	76,4	15,6	100,0	204
Diourbel	1,7	94,2	4,2	100,0	1 364	4,8	83,9	11,3	100,0	399
Saint-Louis	29,1	62,0	8,9	100,0	1 044	16,2	60,8	23,1	100,0	385
Tambacounda	45,8	48,3	5,8	100,0	570	39,1	41,7	19,2	100,0	141
Kaolack	5,7	89,1	5,2	100,0	1 061	7,1	74,6	18,4	100,0	299
Thiès	4,0	85,2	10,8	100,0	2 087	3,9	52,3	43,8	100,0	716
Louga	2,0	96,7	1,3	100,0	705	5,5	78,1	16,4	100,0	173
Fatick	6,6	88,1	5,3	100,0	798	8,3	70,3	21,3	100,0	213
Kolda	32,6	60,4	7,0	100,0	593	25,5	46,3	28,2	100,0	210
Matam	69,1	25,0	5,9	100,0	625	67,5	10,2	22,4	100,0	174
Kaffrine	6,8	86,2	7,1	100,0	394	48,8	47,6	3,6	100,0	163
Kédougou	19,6	69,9	10,5	100,0	145	32,6	60,8	6,6	100,0	54
Sédhiou	41,0	49,8	9,2	100,0	442	39,8	26,9	33,2	100,0	151
Niveau d'instruction										
Aucun	18,6	73,9	7,5	100,0	5 964	22,1	57,6	20,3	100,0	1 751
Primaire	13,3	76,5	10,2	100,0	2 869	15,9	60,8	23,3	100,0	975
Moyen/secondaire ou plus	10,5	81,6	7,9	100,0	5 257	9,4	69,0	21,6	100,0	2 159
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	35,6	58,6	5,8	100,0	2 191	33,5	47,5	19,0	100,0	733
Second	19,1	76,0	4,8	100,0	2 391	16,6	59,3	24,1	100,0	752
Moyen	11,8	78,8	9,4	100,0	2 771	14,3	62,4	23,3	100,0	1 039
Quatrième	8,0	82,8	9,2	100,0	3 120	11,0	65,0	24,0	100,0	1 187
Le plus élevé	6,3	83,6	10,1	100,0	3 616	8,1	74,8	17,1	100,0	1 174
Ensemble 15–49	14,5	77,3	8,2	100,0	14 090	15,2	63,3	21,5	100,0	4 885
50–59	na	na	na	na	na	19,3	64,0	16,6	100,0	631
Ensemble 15–59	na	na	na	na	na	15,7	63,4	20,9	100,0	5 516

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

na = non applicable

¹ Y compris 3 hommes de nationalité étrangère et ayant entendu parler de l'excision pour lesquels l'information sur l'opinion est manquante.

Tableau 16.9 Opinion des femmes et des hommes sur la poursuite ou non de cette pratique

Répartition (en %) des femmes de 15–49 ans et des hommes de 15–49 ans qui ont entendu parler de l'excision selon qu'ils pensent que cette pratique doit continuer ou non, par certaines caractéristique sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Femme				Effectif de femmes qui ont entendu parler de l'excision ²	Homme				Effectif d'hommes qui ont entendu parler de l'excision ¹
	Doit continuer	Ne doit pas continuer	NSP/ ça dépend	Total		Doit continuer	Ne doit pas continuer	NSP/ ça dépend	Total	
Excision										
Excisée	48,8	44,5	6,7	100,0	3 330	na	na	na	na	na
Non excisée	1,8	93,9	4,3	100,0	10 760	na	na	na	na	na
Âge										
15–19	13,6	80,1	6,3	100,0	2 839	11,0	64,6	24,4	100,0	1 043
20–24	13,7	81,4	5,0	100,0	2 768	12,6	64,3	23,0	100,0	968
25–29	13,6	81,6	4,8	100,0	2 130	13,1	67,5	19,5	100,0	674
30–39	12,3	83,1	4,5	100,0	3 899	13,9	66,5	19,7	100,0	1 262
40–49	11,4	84,8	3,8	100,0	2 454	12,5	67,5	20,1	100,0	939
Religion										
Musulmane	13,2	82,0	4,9	100,0	13 659	13,0	65,8	21,2	100,0	4 703
Chrétienne	3,9	91,0	5,1	100,0	431	4,1	70,9	25,0	100,0	179
Ethnie										
Wolof	1,0	95,1	3,9	100,0	5 323	4,5	77,8	17,7	100,0	2 084
Poular	28,9	65,1	6,0	100,0	4 538	26,9	48,0	25,2	100,0	1 401
Serer	1,9	94,8	3,3	100,0	2 011	4,4	74,2	21,4	100,0	599
Mandingue	34,2	58,7	7,2	100,0	687	24,6	52,3	23,1	100,0	265
Diola	18,0	74,2	7,8	100,0	586	5,5	70,5	23,9	100,0	219
Soninké	7,8	87,3	5,0	100,0	188	(21,2)	(43,8)	(35,1)	100,0	60
Autre	7,4	87,6	5,0	100,0	751	10,9	64,3	24,8	100,0	249
Résidence										
Urbain	8,0	88,2	3,8	100,0	7 270	10,7	68,8	20,5	100,0	2 779
Rural	18,1	75,9	6,1	100,0	6 819	15,2	62,3	22,5	100,0	2 106
Région										
Dakar	5,7	91,4	2,9	100,0	3 795	11,1	68,8	20,1	100,0	1 602
Ziguinchor	21,9	68,9	9,2	100,0	464	11,0	66,8	22,2	100,0	204
Diourbel	1,0	96,2	2,8	100,0	1 364	2,8	82,6	14,6	100,0	399
Saint-Louis	25,9	70,6	3,5	100,0	1 044	12,6	67,3	20,0	100,0	385
Tambacounda	30,9	56,4	12,7	100,0	570	42,3	52,1	5,7	100,0	141
Kaolack	2,4	91,7	5,9	100,0	1 061	3,7	70,8	25,4	100,0	299
Thiès	3,6	92,9	3,5	100,0	2 087	2,4	63,8	33,7	100,0	716
Louga	2,0	94,4	3,6	100,0	705	1,5	89,0	9,5	100,0	173
Fatick	8,1	86,4	5,6	100,0	798	6,5	81,2	12,3	100,0	213
Kolda	29,8	59,6	10,6	100,0	593	23,6	48,9	27,5	100,0	210
Matam	69,1	24,7	6,2	100,0	625	63,1	12,1	24,8	100,0	174
Kaffrine	6,2	87,3	6,6	100,0	394	17,5	72,9	9,6	100,0	163
Kédougou	32,6	61,3	6,1	100,0	145	24,4	72,9	2,7	100,0	54
Sédhiou	40,5	49,1	10,4	100,0	442	34,0	29,7	36,2	100,0	151
Niveau d'instruction										
Aucun	16,9	77,0	6,1	100,0	5 964	17,7	57,3	25,0	100,0	1 751
Primaire	11,5	83,4	5,1	100,0	2 869	14,5	62,3	23,2	100,0	975
Moyen/secondaire ou plus	9,1	87,5	3,4	100,0	5 257	7,7	74,7	17,6	100,0	2 159
Quintile de bien-être économique										
Le plus bas	33,9	57,5	8,6	100,0	2 191	27,7	50,3	22,0	100,0	733
Second	17,2	77,3	5,5	100,0	2 391	14,5	61,8	23,7	100,0	752
Moyen	11,2	83,0	5,8	100,0	2 771	11,2	67,7	21,1	100,0	1 039
Quatrième	6,6	89,5	3,9	100,0	3 120	8,6	68,6	22,9	100,0	1 187
Le plus élevé	3,9	93,6	2,5	100,0	3 616	7,4	74,3	18,3	100,0	1 174
Ensemble 15–49	12,9	82,2	4,9	100,0	14 090	12,6	66,0	21,4	100,0	4 885
50–59	na	na	na	na	na	15,1	65,9	19,0	100,0	631
Ensemble 15–59	na	na	na	na	na	12,9	66,0	21,1	100,0	5 516

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25–49 cas non pondérés ; un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

na = non applicable

¹ Y compris 3 hommes animistes et 10 hommes de nationalité étrangère ayant entendu parler de l'excision pour lesquels l'information sur l'opinion est manquante.

² Y compris 7 femmes de nationalité étrangère ayant entendu parler de l'excision pour lesquelles l'information sur l'opinion est manquante.

DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE

Principaux clés

- **Education de la petite enfance** : Au Sénégal, 22 % des enfants de 36-59 mois suivent un programme d'apprentissage éducatif ou d'éveil.
- **Matériel d'apprentissage** : 2 % des enfants de moins de cinq ans vivent dans un ménage qui a au moins 3 livres d'enfants et moins de la moitié (43 %) disposent de deux types de jouets ou plus.
- **Encadrement inapproprié des enfants** : Au cours de la semaine ayant précédé l'interview, 84 % des enfants de moins de cinq ans ont été laissés sans soins appropriés pendant au moins une heure.
- **Indice de développement du jeune enfant** : Près de six enfants de 48-72 mois sur dix (59 %) sont en bonne voie de développement dans les domaines de l'alphabétisation/calcul, physique, social/émotionnel et de l'apprentissage.

Au cours de l'EDS-Continue de 2023, des informations permettant de calculer les indicateurs sur le Développement intégré de la Petite Enfance (DIPE) ont été collectées. De manière spécifique, ces informations portent sur l'éducation, le matériel d'apprentissage, l'encadrement inapproprié et le développement de la petite enfance.

17.1 ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE

17.1.1 Programme d'apprentissage ou d'éveil

Les premières années de la vie d'un enfant sont cruciales pour le développement de certaines compétences. Une éducation de qualité pendant la petite enfance favorise le développement des compétences linguistiques, cognitives, sociales et émotionnelles jetant ainsi les bases d'un apprentissage réussi tout au long de la vie. Ainsi, elle contribue à la réduction des inégalités et constitue un véritable investissement à long terme.

Au moment de l'Enquête, des informations sur l'éducation de la petite enfance ont été collectées chez les enfants âgés de 36-59 mois et 48-72 mois.

17.1.1.1 Enfants de 36-59 mois

Couverture des programmes d'apprentissage ou d'éveil

Il a été demandé si les enfants de 36-59 mois suivaient un programme d'apprentissage éducatif ou d'éveil ou s'ils fréquentaient un lieu d'encadrement au cours de l'année scolaire par type d'établissement d'apprentissage [une école maternelle, un jardin d'enfants, une école coranique (daara/coran/arabe), une case des Tout-Petits, une école primaire ou un centre communautaire].

Echantillon : Enfants âgés de 3-5 ans (population de droit)

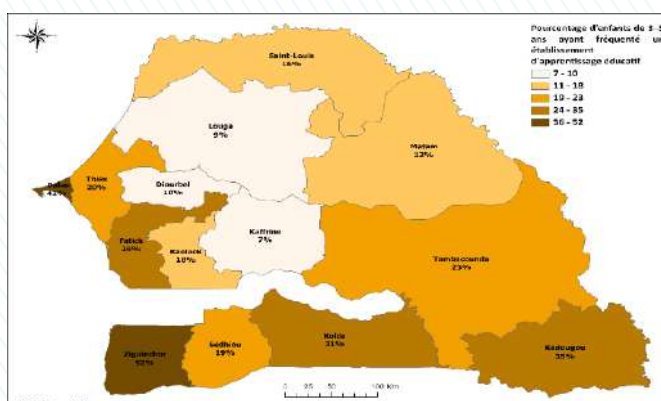
Au Sénégal, plus d'un enfant de 36-59 mois sur cinq suivent un programme d'apprentissage éducatif ou d'éveil (22 %) (**Tableau 17.1**). Parmi eux, un peu plus d'un enfant sur dix (13 %) est dans un jardin d'enfants, tandis qu'environ 3 % sont à l'école maternelle et autant à l'école primaire (élémentaire), et 2 % fréquentent une case des Tout Petits. Par ailleurs, les enfants ayant suivi un enseignement dans un établissement coranique (Daara, école arabe) représentent moins de 1 %.

Variations par caractéristique

- Le suivi d'un programme d'apprentissage éducatif ou d'éveil par les enfants de 36-59 mois est plus courant en milieu urbain qu'en milieu rural (35 % contre 15 %). En outre, excepté les cases des Tout Petits, la proportion d'enfants qui fréquentent les autres établissements est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 17.1 Programme d'apprentissage ou d'éveil par région

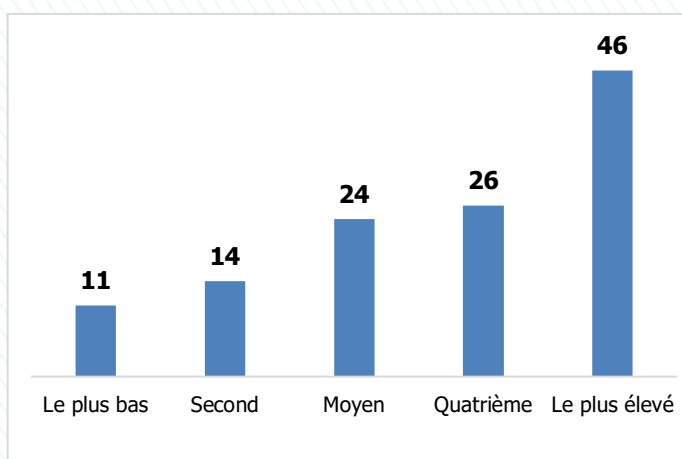
Pourcentage d'enfants de 36-59 mois qui fréquentent un programme d'éducation préscolaire au cours de l'année



- La participation à des programmes d'apprentissage éducatif ou d'éveil est plus élevée dans la région de Ziguinchor (52 %) et plus faible dans celle de Kaffrine (7 %) (**Graphique 17.1**).

Graphique 17.2 Programme d'apprentissage ou d'éveil par quintile de bien-être économique

Pourcentage d'enfants de 36-59 mois qui fréquentent un programme d'éducation préscolaire au cours de l'année scolaire



- Le suivi d'un programme d'apprentissage éducatif ou d'éveil varie avec le quintile de bien-être économique, passant de 11 % parmi les enfants dont le ménage est classé dans le quintile le plus bas à 46 % parmi ceux dont le ménage est classé dans le quintile le plus élevé (**Graphique 17.2**).
- La proportion d'enfants de 36-59 ans ayant suivi un programme d'apprentissage éducatif ou d'éveil varie également avec l'état de survie des parents : de 23 % chez les non orphelins (père et/ou mère décédé), elle s'établit à 19 % chez les orphelins.

17.1.1.2 Enfants de 48-72 mois

Couverture des programmes d'apprentissage

Enfant qui suit un programme d'éducation préscolaire, une classe d'éveil, un jardin d'enfants ou une garderie communautaire.

Échantillon : Enfants de 48-72 mois (population de droit)

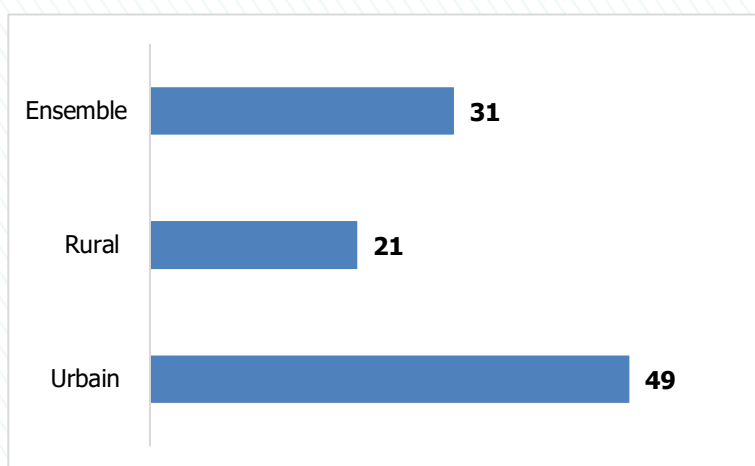
Dans l'ensemble, un peu plus de trois enfants sur dix (31 %) fréquentent un établissement d'apprentissage éducatif ou d'éveil (**Tableau 17.2**).

Variations par caractéristique

- La proportion d'enfants ayant suivi un programme d'apprentissage éducatif ou d'éveil est plus élevée chez les filles (33 %) que chez les garçons (29 %). Elle est plus importante également parmi les enfants de 60-72 mois (34 %) que chez ceux de 48-59 mois (26 %).
- Les établissements d'apprentissage éducatif ou d'éveil sont plus fréquentés en milieu urbain (49 %) qu'en milieu rural (21 %) (**Graphique 17.3**). C'est dans les régions de Ziguinchor (73 %) et Dakar (54 %), où les proportions d'enfants ayant suivi un programme d'apprentissage sont plus élevées. Par contre, elles sont plus faibles à Kaffrine (13 %) et à Diourbel (15 %).
- La proportion d'enfants ayant suivi un programme d'apprentissage éducatif ou d'éveil augmente avec le niveau d'instruction de la mère, passant de 22 % chez les enfants dont la mère n'a aucun niveau d'instruction à 84 % chez ceux dont la mère a un niveau supérieur.

Graphique 17.3 Programme d'apprentissage ou d'éveil par milieu de résidence

Pourcentage d'enfants de 48-72 mois qui fréquente un programme d'éducation de la petite enfance au cours de l'année scolaire



17.1.2 Taux de participation à l'apprentissage organisé pour les enfants âgés de 5 ans en début d'année scolaire

Taux de participation à l'apprentissage guidé - taux net de fréquentation ajusté (NAR)

Pourcentage d'enfants ayant un an de moins que l'âge de scolarité obligatoire au niveau primaire (en début d'année scolaire) qui fréquentent un programme d'éducation pour la petite enfance ou qui fréquentent l'école primaire. Le ratio est nommé « ajusté » car il inclut les enfants scolarisés dans le primaire.

Echantillon : Enfants âgés de 5 ans en début d'année scolaire

La participation à un apprentissage guidé présente de nombreux avantages pour les enfants. En effet, il leur permet de bénéficier de l'expertise d'un enseignant pour mieux comprendre les concepts et les

compétences qu'ils sont en train d'apprendre. Ce type d'apprentissage offre aux enfants l'occasion de travailler en collaboration avec leurs pairs, favorisant ainsi le développement de compétences sociales telles que la communication, le partage des idées et la résolution de problèmes en groupe. L'apprentissage guidé encourage les enfants à poser des questions, à analyser les informations et à tirer des conclusions par eux-mêmes. Cela favorise le développement de la pensée critique et la capacité à résoudre des problèmes de manière efficace, des compétences qui sont essentielles pour réussir dans la vie. Il offre ainsi aux enfants un environnement d'apprentissage enrichissant où ils peuvent acquérir des connaissances et des compétences de manière interactive, collaborative et adaptée à leurs besoins individuels.

La proportion d'enfants étant plus jeune d'un an que l'âge officiel d'entrée en cycle primaire (au début de l'année scolaire) qui fréquentent un programme d'éducation préscolaire ou l'école primaire (encore appelé le taux net de fréquentation scolaire ajusté ou TNF) est de 37%. Parmi eux, 15 % fréquentent un programme d'éducation préscolaire et 22% l'école primaire. (**Tableau 17.3**).

Variations par caractéristique

- Le taux net de fréquentation scolaire ajusté est plus élevé chez les filles (42 %) que chez les garçons (15 %).
- En milieu urbain, la proportion d'enfants ayant un an de moins que l'âge officiel d'entrée en cycle primaire au début de l'année scolaire et fréquentant un programme d'éducation préscolaire ou l'école primaire dépasse largement celle en milieu rural (52 % contre 28 %).
- Au niveau régional, le TNF varie d'un maximum de 77 % dans la région de Ziguinchor à un minimum de 13 % dans la région de Kaffrine.
- La proportion d'enfants qui ont un an de moins que l'âge officiel d'entrée en cycle primaire au début de l'année scolaire et qui fréquentent un programme d'éducation préscolaire ou l'école primaire augmente avec le quintile de bien-être économique : de 23 % chez les enfants résidant dans les ménages classés dans le quintile le plus bas à 57 % chez ceux résidant dans les ménages classés dans le quintile le plus élevé.

17.3 MATÉRIEL D'APPRENTISSAGE

Matériel d'apprentissage

Comprend les livres d'enfants disponibles dans le ménage et les objets avec lesquels l'enfant joue.

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans (population de droit)

Le matériel d'apprentissage est très important pour le développement et l'éducation de la petite enfance. En effet, les jouets et le matériel d'apprentissage (livres d'enfants) bien conçus peuvent stimuler le cerveau des enfants, favorisant ainsi le développement de compétences cognitives telles que la pensée critique et la créativité. Certains jouets sont conçus pour aider les enfants à développer leurs compétences motrices. Ces dernières sont essentielles pour des activités telles que l'écriture, la découpe, la coordination main-œil, etc. Le bon matériel d'apprentissage (choisi en fonction de l'âge, des intérêts et des besoins individuels de l'enfant) peut susciter l'intérêt et la curiosité des enfants, les motivant à explorer et à apprendre de manière autonome.

Des informations portant sur le matériel d'apprentissage de la petite enfance ont été collectées auprès des enfants âgés de moins de 5 ans au moment de l'enquête. Elles ont permis d'obtenir les proportions d'enfants vivant dans un ménage qui a au moins 3 livres d'enfants, un ménage qui a au moins 10 livres d'enfants, proportions d'enfants qui jouent avec des jouets fabriqués à la maison, avec des jouets de magasin et avec des objets du ménage ou trouvés dehors.

Au Sénégal, 2 % des enfants vivent dans un ménage qui a au moins 3 livres d'enfants (**Tableau 17.4**). La proportion de ceux vivant dans un ménage avec 10 livres d'enfants ou plus est inférieure à 1 %. En outre, un peu plus d'un enfant sur dix (13 %) jouent avec des jouets fabriqués à la maison. Par ailleurs, la proportion d'enfants qui jouent avec des jouets de magasin est de 10 % et celle d'enfants jouant avec des objets du ménage ou trouvés dehors est de 16 %. En somme, 43 % des enfants de moins de cinq ans disposent de deux types de jouets.

Variations par caractéristique

- La proportion de filles qui disposent de deux types de jouets ou plus est moins élevée que celle des garçons (42 % contre 44 %).
- La proportion d'enfants disposant de deux types de jouets ou plus est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (44 % contre 41 %).
- La proportion d'enfants disposant de deux types de jouets ou plus est moins élevée chez les 24-59 mois que chez les 0-23 mois (43 % contre 74 %).
- La proportion d'enfants de moins de cinq ans qui disposent de deux types de jouets varie de 4 % dans la région de Matam à 86 % dans celle de Diourbel.

17.4 ENCADREMENT INAPPROPRIÉ DES ENFANTS

Selon la Convention relative aux droits de l'enfant « l'enfant a le droit d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant de risques ou susceptibles de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou son développement physique, mental, spirituel, moral ou social (Selon la convention relative au droit de l'enfance 1989). Toutes les dispositions doivent être prises pour que les enfants ne soient pas exposés à des risques, qu'ils ne soient pas exploités et qu'ils ne tombent pas dans un cycle de pauvreté et de privation. De plus, même si certaines activités sont considérées comme faisant partie du processus d'éducation, comme la participation aux tâches ménagères, il n'en reste pas moins que les enfants qui travaillent, y compris dans les activités domestiques, ont moins de chance d'être scolarisés et plus de risque d'abandonner l'école.

Durant l'EDS-Continue de 2023, des informations relatives à l'encadrement inapproprié des enfants ont été collectées chez les enfants âgés de moins de 5 ans. Elles ont permis d'obtenir la proportion d'enfants de moins de 5 ans laissés seuls, laissés à la garde d'un autre enfant de moins de 10 ans au cours de la semaine avant l'enquête.

Encadrement inapproprié des enfants

Enfants de moins de 5 ans laissés seuls ou laissés à la garde d'un autre enfant de moins de 10 ans pour plus d'une heure au moins une fois au cours de la semaine avant l'enquête

Échantillon : Enfants de moins de 5 ans (population de droit)

Globalement, plus de quatre enfants sur cinq (84 %) sont restés pendant plus d'une heure au cours de la dernière semaine précédant l'enquête sans soins appropriés (laissés seuls pendant plus d'une heure (83 %) et/ou laissés à la garde d'un autre enfant âgé de moins 10 ans pendant plus d'une heure (80 %) (**Tableau 17.5**).

Variations par caractéristique

- L'encadrement inapproprié est plus accentué en milieu rural (85 %) qu'en milieu urbain (84 %).
- Au niveau régional, Saint-Louis (97 %) enregistre la proportion la plus élevée d'enfants laissés sans soins appropriés au cours de la semaine avant l'enquête, tandis que Sédhiou affiche la plus faible proportion (76 %).

17.5 INDICE DE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

Le développement du jeune enfant est d'une importance capitale dans la mesure où l'enfance représente une phase cruciale de croissance et d'apprentissage. Les premières années de la vie d'un enfant sont déterminantes dans la formation de sa personnalité, de ses compétences sociales, émotionnelles et cognitives. Le développement de la petite enfance jette les bases du développement ultérieur de l'enfant. Ainsi, investir dans des environnements d'apprentissage positifs, des soins de qualité et des interactions enrichissantes pendant cette période peut avoir des avantages à long terme sur la vie de l'enfant et contribuer à la construction d'une société plus équilibrée et prospère.

Au cours de l'enquête, certaines informations collectées auprès des enfants âgés de 48-72 mois au moment de l'enquête ont permis d'obtenir la proportion d'enfants en bonne voie de développement dans les domaines de l'alphabétisation/calcul, physique, socio-émotionnel et d'apprentissage.

Indice de développement du jeune enfant

L'indice de développement du jeune enfant correspond à la proportion d'enfants qui sont en bonne voie de développement dans, au moins, trois des quatre domaines suivants :

Alphabétisation et calcul : l'enfant est considéré comme étant en bonne voie de développement dans ce domaine s'il réunit au moins deux des conditions suivantes : l'enfant peut citer au moins dix lettres de l'alphabet ;

- l'enfant peut lire au moins quatre mots simples, courants ;
- l'enfant peut citer et reconnaître tous les nombres de 1 à 10.

Physique : l'enfant est considéré comme étant en bonne voie de développement dans ce domaine s'il réunit au moins une des conditions suivantes :

- l'enfant peut attraper par terre avec deux doigts un petit objet comme un bâton ou un caillou ;
- l'enfant n'est pas parfois trop malade pour jouer.

Social/émotionnel : l'enfant est considéré comme étant en bonne voie de développement dans ce domaine s'il réunit au moins deux des conditions suivantes :

- l'enfant s'entend bien avec les autres enfants ;
- l'enfant ne donne pas de coup de pied, ne mord pas ou ne frappe pas les autres enfants ;
- l'enfant n'est pas facilement distrait.

Apprentissage : l'enfant est considéré comme étant en bonne voie de développement dans ce domaine s'il réunit au moins une des conditions suivantes :

- l'enfant est capable de suivre de simples instructions pour faire quelque chose correctement ;
- quand on donne quelque chose à faire à l'enfant, il est capable de le faire de manière indépendante.

Échantillon : Enfants de 48-72 mois (population de droit)

En 2023, les résultats de l'IDJE montrent que près de trois enfants sur cinq (59 %) sont en bonne voie de développement dans au moins trois des quatre domaines suivants : alphabétisation/calcul, développement physique, social ou émotionnel et apprentissage (**Tableau 17.6**).

De manière spécifique, la plus faible proportion est enregistrée dans le domaine de l'alphabétisation/calcul (28 %). En revanche, des proportions plus élevées des enfants de la tranche d'âges considérée sont en bonne voie de développement dans les domaines social ou émotionnel (96 %), physique (79 %) et d'apprentissage (61 %).

Variations par caractéristique

- L'indice de développement du jeune enfant est plus élevé chez les filles que chez les garçons (61 % contre 57 %).
- L'indice de développement du jeune enfant est plus élevé chez les enfants âgés de 60-72 mois (66%) que chez ceux âgés de 48-59 mois (48 %).
- L'indice de développement du jeune enfant est plus élevé en milieu urbain (70 %) qu'en milieu rural (53 %).
- L'indice de développement du jeune enfant augmente avec le niveau d'instruction de la mère : de 56 % quand la mère n'a aucun niveau d'instruction, elle passe à 84 % quand elle a un niveau supérieur.
- Sur le plan régional, les plus faibles proportions sont enregistrées à Kolda (35 %), Sédhiou (35 %) et Kédougou (49 %). En revanche les proportions les plus élevées sont relevées à Kaolack (75 %), Ziguinchor (71 %) et Matam (70%).

LISTE DES TABLEAUX

Pour plus d'informations sur le Développement du jeune enfant, consulter les tableaux suivants :

- **Tableau 17.1 Programme d'apprentissage ou d'éveil : enfants de 36-59 mois**
- **Tableau 17.2 Programme d'apprentissage ou d'éveil : enfants de 48-72 mois**
- **Tableau 17.3 Taux de participation dans des activités d'apprentissage organisées**
- **Tableau 17.4 Matériel d'apprentissage**
- **Tableau 17.5 Encadrement inapproprié des enfants**
- **Tableau 17.6 Index de développement du jeune enfant**

Tableau 17.1 Programme d'apprentissage ou d'éveil : 36-59 mois

Pourcentage d'enfants de 3-5 ans (population de droit) ayant fréquenté un établissement d'apprentissage éducatif au cours de l'année scolaire par type d'établissement, pourcentage d'enfants de 3-5 ans ayant fréquenté un établissement d'apprentissage éducatif, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage d'enfants de 3-5 ans ayant fréquenté un établissement d'apprentissage éducatif au cours de l'année scolaire par type d'établissement						Pourcentage ayant fréquenté un établissement d'apprentissage éducatif	Effectif d'enfants de 3-5 ans
	École maternelle	Jardin d'enfant	Case des Tout Petits	École primaire (élémentaire)	École coranique	Centre communautaire/Autre		
Sexe								
Masculin	2,9	11,7	2,5	2,4	0,7	0,2	20,4	3 112
Féminin	3,5	13,8	2,3	3,4	1,1	0,5	24,5	2 988
Résidence								
Urbain	6,3	20,2	1,8	4,1	1,8	0,7	34,8	2 292
Rural	1,3	8,2	2,8	2,2	0,3	0,1	14,9	3 808
Région								
Dakar	7,5	23,2	0,8	5,2	3,0	0,8	40,5	1 071
Ziguinchor	12,7	25,8	9,5	3,1	0,4	0,4	52,0	199
Diourbel	0,7	7,7	0,4	0,8	0,7	0,0	10,2	731
Saint-Louis	2,6	9,5	1,3	1,3	0,2	0,6	15,5	462
Tambacounda	1,8	12,2	3,5	4,3	0,6	0,3	22,7	338
Kaolack	2,0	8,8	5,3	1,2	0,2	0,0	17,5	507
Thiès	3,1	11,0	2,8	2,4	0,5	0,5	20,4	806
Louga	0,9	4,2	1,3	1,8	1,0	0,0	9,3	364
Fatick	2,4	17,5	1,8	3,2	0,7	0,0	25,6	428
Kolda	2,3	19,5	4,1	4,9	0,0	0,4	31,3	273
Matam	1,3	6,1	1,6	2,4	0,0	0,2	11,5	286
Kaffrine	0,6	2,8	1,9	1,5	0,0	0,0	6,8	331
Kédougou	2,4	14,7	10,4	6,8	0,2	0,0	34,5	71
Sédhiou	1,5	9,2	3,1	5,0	0,0	0,0	18,8	231
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	0,6	5,9	1,9	2,0	0,1	0,1	10,7	1 468
Second	1,2	7,8	2,8	2,5	0,0	0,1	14,4	1 382
Moyen	2,8	14,3	3,4	2,5	0,7	0,1	23,7	1 199
Quatrième	4,5	13,7	2,1	3,7	1,2	0,6	25,8	1 079
Le plus élevé	9,0	27,2	1,7	4,2	3,0	1,0	46,1	972
Orphelin (père et/ou mère décédé)								
Oui	0,7	14,2	0,9	1,9	1,3	0,0	19,1	193
Non	3,3	12,7	2,5	2,9	0,8	0,3	22,5	5 907
Ensemble	3,2	12,7	2,4	2,9	0,9	0,3	22,4	6 100

Note : Le tableau n'est basé que sur les enfants qui vivent habituellement dans le ménage.

Tableau 17.2 Programme d'apprentissage ou d'éveil : 48-72 mois

Pourcentage d'enfants de 48-72 mois qui fréquente un programme d'éducation préscolaire, une classe d'éveil, un jardin d'enfants ou une garderie communautaire, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage d'enfants de 48-72mois qui fréquente un programme d'éducation préscolaire	Effectif d'enfants de 48-72 mois
Sexe		
Masculin	29,4	2614
Féminin	32,5	2621
Âge en mois		
48-59 mois	25,8	1968
60-72 mois	34	3268
Résidence		
Urbain	49	1861
Rural	21	3375
Région		
Dakar	54	653
Ziguinchor	73	124
Diourbel	15	406
Saint-Louis	22	375
Tambacounda	31	235
Kaolack	35	405
Thiès	23	186
Louga	20	849
Fatick	42	389
Kolda	38	327
Matam	20	347
Kaffrine	13	278

Tableau 17.2 Programme d'apprentissage ou d'éveil : 48-72 mois

Pourcentage d'enfants de 48-72 mois qui fréquente un programme d'éducation préscolaire, une classe d'éveil, un jardin d'enfants ou une garderie communautaire, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage	
	d'enfants de 48-72 mois qui fréquente un programme d'éducation préscolaire	Effectif d'enfants de 48-72 mois
Kedougou	48	195
Sedhiou	27	468
Niveau d'instruction de la mère		
Aucun niveau	22	3337
Primaire	42	1023
Moyen	50	467
Secondaire	58	200
Supérieur	84	121
Missing		88
Ensemble	31,0	5235

Tableau 17.3 Taux de participation dans des activités d'apprentissage organisées

Répartition (en %) des enfants qui ont un an de moins que l'âge officiel d'entrée en cycle primaire au début de l'année scolaire par fréquentation d'un programme d'éducation préscolaire ou d'une école primaire, et taux net de fréquentation scolaire ajusté (TNF), selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Répartition (en %) des enfants fréquentant				TNF ajusté ¹	Effectif d'enfants de 5 ans au début de l'année scolaire
	Un programme d'éducation préscolaire	L'école primaire	Ni un programme d'éducation préscolaire, ni l'école primaire	Total		
Sexe						
Masculin	14,9	17,7	67,4	100,0	32,6	1 041
Féminin	16,0	26,2	57,8	100,0	42,2	954
Résidence						
Urbain	20,9	31,5	47,6	100,0	52,4	755
Rural	12,1	15,9	72,0	100,0	28,0	1 240
Région						
Dakar	23,4	36,8	39,8	100,0	60,2	352
Ziguinchor	39,5	37,3	23,2	100,0	76,8	58
Diourbel	11,0	8,4	80,6	100,0	19,4	204
Saint-Louis	14,7	15,4	69,9	100,0	30,1	173
Tambacounda	15,6	20,7	63,7	100,0	36,3	125
Kaolack	15,2	18,4	66,4	100,0	33,6	158
Thiès	12,7	18,4	68,8	100,0	31,2	270
Louga	4,7	15,8	79,6	100,0	20,4	132
Fatick	12,7	25,6	61,6	100,0	38,4	138
Kolda	32,9	25,6	41,5	100,0	58,5	78
Matam	8,0	18,8	73,2	100,0	26,8	104
Kaffrine	5,1	7,9	87,0	100,0	13,0	100
Kédougou	20,6	39,6	39,8	100,0	60,2	26
Sédhiou	10,6	27,5	61,9	100,0	38,1	78
Quintile de bien-être économique						
Le plus bas	9,2	14,3	76,6	100,0	23,4	474
Second	11,3	18,1	70,6	100,0	29,4	457
Moyen	14,8	22,2	63,0	100,0	37,0	386
Quatrième	21,2	26,6	52,1	100,0	47,9	358
Le plus élevé	24,7	32,3	43,0	100,0	57,0	320
Ensemble	15,4	21,8	62,8	100,0	37,2	1 995

¹ Le taux net de fréquentation scolaire ajusté (TNF) pour l'apprentissage organisé est équivalent au pourcentage d'enfants étant plus jeune d'un an que l'âge officiel d'entrée en cycle primaire (au début de l'année scolaire) qui fréquentent un programme d'éducation préscolaire ou l'école primaire.

Tableau 17.4 Matériel d'apprentissage

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans selon le nombre de livre d'enfants disponibles dans le ménage et selon les objets avec lesquels l'enfant joue, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage d'enfants vivant dans un ménage qui a 3 livres d'enfants ou plus	Pourcentage d'enfants vivant dans un ménage qui a 10 livres d'enfants ou plus	Pourcentage d'enfants qui jouent avec :			Deux types de jouets ou plus	Effectif d'enfants de moins de 5 ans
			Jouets fabriqués à la maison	Jouets de magasin	Objets du ménage ou trouvés dehors		
Sexe							
Masculin	0,9	0,3	12,7	8,9	15,7	44,1	4364
Féminin	2,3	0,0	12,6	10,2	16,6	41,7	4300
Age							
0-23 mois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	73,9	3129
24-59 mois	1,6	0,1	19,9	14,9	25,3	42,9	5535
Résidence							
Urbain	3,2	0,0	13,4	15,4	13,3	40,9	3048
Rural	0,7	0,2	12,3	6,3	17,7	44,2	5616
Région							
Dakar	5,9	1,2	8,9	18,4	7,3	62,2	897
Ziguinchor	5,4	0,0	4,7	8,3	12,9	62,9	238
Diourbel	0,0	0,0	3,0	4,6	11,0	86,0	698
Saint-Louis	0,6	0,0	20,2	7,3	14,5	38,8	542
Tambacounda	0,6	0,0	15,9	8,5	18,2	36,7	393
Kaolack	0,0	0,0	10,0	10,3	20,6	55,5	603
Thiès	2,4	0,0	13,2	14,6	13,4	25,6	360
Louga	0,0	0,0	18,9	8,2	20,9	9,6	1402
Fatick	5,0	0,0	15,7	15,7	19,1	23,5	735
Kolda	0,9	0,0	7,4	7,5	19,8	62,9	568
Matam	0,0	0,0	19,5	7,3	16,9	3,9	627
Kaffrine	0,0	0,0	3,0	1,7	8,8	80,3	611
Kedougou	0,0	0,0	21,1	13,6	19,7	11,8	354
Sedhiou	1,3	0,0	11,3	6,9	20,4	57,1	636
Ensemble	1,6	0,1	12,7	9,5	16,2	43,0	8664

Tableau 17.5 : Encadrement inapproprié des enfants

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans laissés seuls ou laissés à la garde d'un autre enfant de moins de 10 ans pour plus d'une heure au moins une fois au cours de la semaine avant l'enquête, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans :			Effectif d'enfants de moins de 5 ans
	Laissés seuls au cours de la semaine avant l'enquête	Laissés à la garde d'un autre enfant de moins de 10 ans au cours de la semaine avant l'enquête	Laissés sans soins appropriés au cours de la semaine avant l'enquête ¹	
Sexe				
Masculin	82,8	80,5	84,5	4364
Féminin	82,7	80,2	84,0	4300
Age				
0-23 mois	99,9	99,9	99,9	3129
24-59 mois	73,0	69,2	75,4	5535
Résidence				
Urbain	82,1	79,6	83,8	3048
Rural	83,1	80,7	84,5	5616
Région				
Dakar	78,0	75,8	78,8	897
Ziguinchor	81,5	81,9	81,9	238
Diourbel	80,0	79,0	80,0	698
Saint-Louis	94,8	81,0	97,0	542
Tambacounda	78,1	82,2	82,2	393
Kaolack	77,8	76,0	77,8	603
Thiès	86,7	82,6	87,2	360
Louga	88,6	87,1	94,0	1402
Fatick	79,1	78,4	79,1	735
Kolda	76,6	77,6	77,6	568
Matam	90,7	82,6	90,8	627
Kaffrine	85,2	82,6	85,5	611
Kedougou	83,8	78,1	83,8	354
Sedhiou	73,8	75,1	75,5	636
Ensemble	82,7	80,3	84,3	8664

Tableau 17.6 : Index de développement du jeune enfant

Pourcentage d'enfants de 48-72 mois qui sont en bonne voie de développement dans les domaines de l'alphabétisation/calcul, physique, social/émotionnel, et dans le domaine de l'apprentissage, et score de l'indice de développement des jeunes enfants, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage d'enfants de 48-72 mois en bonne voie de développement dans les domaines de :				Score de l'indice de développement des jeunes enfants ⁵	Effectif d'enfants de 48-72 mois
	Alphabétisation / Calcul ¹	Physique ²	Social-émotionnel ³	Apprentissage ⁴		
Sexe						
Masculin	27,5	78,8	95,6	58,8	57,0	2614
Féminin	28,9	80,0	97,0	63,1	61,2	2621
Âge en mois						
48-59 mois	16,8	77,9	94,0	51,4	47,6	1968
60-72 mois	35,1	80,3	97,7	66,7	66,0	3268
Résidence						
Urbain	44,4	79,0	96,3	68,3	70,3	1861
Rural	19,3	79,6	96,3	56,9	52,9	3375
Région						
Dakar	51,7	78,1	95,3	64,0	69,1	653
Ziguinchor	52,1	87,1	91,4	59,2	70,9	124
Diourbel	9,2	84,8	95,5	56,9	51,9	406
Saint-Louis	30,4	71,7	95,4	66,6	60,1	375
Tambacounda	25,3	86,3	98,4	67,3	64,6	235
Kaolack	36,4	73,8	95,5	80,5	75,1	405
Thiès	45,2	63,1	93,3	58,6	57,4	186
Louga	16,7	87,6	98,0	64,3	59,6	849
Fatick	42,3	85,5	97,5	58,3	66,5	389
Kolda	24,4	81,0	99,6	29,1	35,2	327
Matam	15,9	91,3	94,7	72,1	69,5	347
Kaffrine	11,0	77,0	97,7	78,7	62,8	278
Kedougou	21,0	64,9	93,4	67,8	49,3	195
Sedhiou	25,5	65,9	96,6	33,8	35,3	468
Niveau d'instruction de la mère						
Aucun niveau	20,0	80,5	97,9	60,1	55,5	3337
Primaire	38,8	79,8	98,3	65,4	64,5	1023
Moyen	47,8	82,0	98,4	64,0	69,2	467
Secondaire	50,2	83,3	96,8	68,5	78,7	200
Supérieur	73,8	85,8	97,3	67,3	83,8	121
Missing						88
Ensemble	28,2	79,4	96,3	61,0	59,1	5235

¹ La bonne voie de développement en Alphabétisation/Calcul comprend au moins deux de ces conditions : a) L'enfant peut citer au moins dix lettres de l'alphabet ; b) L'enfant peut lire au moins quatre mots simples, courants ; c) L'enfant peut citer et reconnaître tous les chiffres de 1 à 10.

² La bonne voie de développement physique comprend au moins une de ces conditions : a) L'enfant est souvent malade comparé aux autres enfants de son âge ; et b) L'enfant est souvent fatigué(e) comparé aux autres enfants de son âge.

³ La bonne voie de développement social/émotionnel comprend au moins deux de ces conditions : a) L'enfant peut être attentif/attentive lorsqu'il/elle fait une activité ; b) s'entend bien avec les autres enfants avec lesquels il/elle joue.

⁴ La bonne voie de développement en matière d'apprentissage comprend au moins une de ces conditions : a) L'enfant se souvient de toutes les instructions lorsqu'on lui demande de faire quelque chose ; b) L'enfant arrête une activité quand on lui dit de le faire ; c) L'enfant continue à travailler sur quelque chose jusqu'à ce qu'il/elle ait terminé.

⁵ L'indicateur (indice de développement des jeunes enfants) est le pourcentage d'enfants qui sont en bonne voie de développement dans au moins trois des quatre domaines (alphabétisation/calcul, physique, social/émotionnel, et apprentissage).

RÉFÉRENCES

- Bradley, S.E.K., T.N. Croft, J.D. Fishel, et C.F. Westoff. 2012. *Revising Unmet Need for Family Planning*. DHS Analytical Studies No. 25. Calverton, Maryland, United States : ICF International.
- OMS, UNICEF. 2014. Every Newborn: an action plan to end preventable deaths. Genève : Organisation mondiale de la santé.
- Haider, B. A., I. Olofin, M. Wang, D. Spiegelman, M. Ezzati, W. W. Fawzi, et G. Nutrition Impact Model Study. 2013. "Anemia, prenatal iron use, and risk of adverse pregnancy outcomes: systematic review and meta-analysis." *BMJ* 346 : f3443. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/23794316>
- OMS. 2016. *Recommandations de l'OMS concernant les soins prénatals pour que la grossesse soit une expérience positive*. Genève : OMS. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241549912>
- OMS. 2018. Guideline : counselling of women to improve breastfeeding practices. Genève : Organisation mondiale de la santé. <https://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/counselling-women-improve-bf-practices/en/>
- Consultez ce lien (<https://data.unicef.org/topic/child-health/diarrhoeal-disease/>) pour le pourcentage des décès au [PAYS] dus à la diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans en 2017 et veuillez envisager le cas échéant de citer cette statistique dans ce chapitre.
- Askari, M., J. Heshmati, H. Shahinfar, et al. 2020. Ultra-processed food and the risk of overweight and obesity: a systematic review and meta-analysis of observational studies." *Int J Obes* 44, 2080–2091. <https://doi.org/10.1038/s41366-020-00650-z>
- Chaparro, C. M., and P. S. Suchdev. 2019. "Anemia Epidemiology, Pathophysiology, and Etiology in Low- and Middle-Income Countries." *Annals of the New York Academy of Sciences* 1450 (1): 15–31. <https://doi.org/10.1111/nyas.14092>.
- FAO. 2021. *Minimum Dietary Diversity for Women*. Rome: FAO. <https://doi.org/10.4060/cb3434en>.
- Haider, B. A., I. Olofin, M. Wang, D. Spiegelman, M. Ezzati, W. W. Fawzi, and G. Nutrition Impact Model Study. 2013. "Anaemia, Prenatal Iron Use, and Risk of Adverse Pregnancy Outcomes: Systematic Review and Meta-Analysis." *BMJ* 346: f3443. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/23794316>.
- Mitchell S, and D. Shaw. 2015. "The worldwide epidemic of female obesity." *Best Pract Res Clin Obstet Gynaecol*. 29(3):289–99. doi: 10.1016/j.bpobgyn.2014.10.002.
- Perumal, N., D. G. Bassani, and D. E. Roth. 2018. "Use and Misuse of Stunting as a Measure of Child Health." *J Nutr* 148 (3): 311–315. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/29546307>.
- Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). 2019. *Multi-Sectoral Nutrition Strategy 2014–2025 Technical Guidance Brief: Interventions for Addressing Vitamin and Mineral Inadequacies*. USAID. <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1864/micronutrient-brief-final-May2018-508v2.pdf>.
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) and United Nations Children's Fund (UNICEF). 2021. *Indicators for Assessing Infant and Young Child Feeding Practices: Definitions and Measurement Methods*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240018389>
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) and United Nations Children's Fund (UNICEF). 2019. *Recommendations for Data Collection, Analysis and Reporting on Anthropometric Indicators in Children under 5 Years Old*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. <https://www.who.int/nutrition/publications/anthropometry-data-quality-report/en/>.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 1995. *Physical Status: The Use and Interpretation of Anthropometry*. OMS Technical Report Series 854. Genève: Organisation mondiale de la Santé. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/37003>.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2003. *Guiding Principles for Complementary Feeding of the Breastfed Child*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. <https://iris.paho.org/handle/10665.2/752>

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2006. *Child Growth Standards*. Genève, Suisse: OMS. https://www.who.int/childgrowth/standards/Technical_report.pdf.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2007. *OMS Growth Reference Data for 5–19 years*. Genève, Suisse: OMS. <https://www.who.int/childgrowth/mgrs/en/>.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2011a. *Guideline: Intermittent Iron Supplementation in Preschool and School-age Children*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. https://www.who.int/nutrition/publications/micronutrients/guidelines/guideline_iron_supplementation_childr en/en/

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2011b. *Guideline: Vitamin A Supplementation in Infants and Children 6–59 Months of Age*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. https://www.who.int/nutrition/publications/micronutrients/guidelines/vas_6to59_months/en/.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2013. *Guideline: Updates on the Management of Severe Acute Malnutrition in Infants and Children*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241506328>.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2014a. *Childhood Stunting: Challenges and Opportunities. Report of a Promoting Healthy Growth and Preventing Childhood Stunting Colloquium*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. https://apps.who.int/nutrition/publications/childhood_stunting_report/en/index.html.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2014b. *Guideline: fortification of food-grade salt with iodine for the prevention and control of iodine deficiency disorders*. Genève: OMS. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241507929>.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2016a. *Guideline: Daily Iron Supplementation in Infants and Children*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. https://www.who.int/nutrition/publications/micronutrients/guidelines/daily_iron_supp_childrens/en/.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2016b. *Guideline: Use of Multiple Micronutrient Powders for Point-of-Use Fortification of Foods Consumed by Infants and Young Children Aged 6–23 Months and Children Aged 2–12 Years*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241549943>.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2017a. *Guideline: Assessing and Managing Children at Primary Health-Care Facilities to Prevent Overweight and Obesity in the Context of the Double Burden of Malnutrition. Updates for the Integrated Management of Childhood Illness (IMCI)*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241550123>.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2017b. *Guideline: Preventive Chemotherapy to Control Soil-transmitted Helminth Infections in At-Risk Population Groups*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. <https://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/deworming/en/>

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2018. *Guideline: Counselling of Women to Improve Breastfeeding Practices*. Genève: Organisation mondiale de la Santé. https://www.who.int/nutrition/publications/guidelines/counselling_women-improve-bf-practices/en/.

Korenromp, E. L., J. Armstrong-Schellenberg, B. Williams, B. Nahlen, R. W. Snow. 2004. "Impact of malaria control on childhood anemia in Africa – a quantitative review". *Trop Med Int Health* 9(10) : 1050–1065.

World Health Organization (WHO), United Nations Children's Fund (UNICEF), and United Nations Population Fund (UNFPA). 1997. *Female Genital Mutilation: A Joint WHO/UNICEF/UNFPA Statement*. Geneva, Switzerland: WHO.

PLAN DE SONDAGE

Annexe **A**

A.1 OBJECTIFS

L'Enquête Démographique et de Santé Continue au Sénégal en 2023 (EDS-C 2023) est la cinquième édition de l'EDSC après les enquêtes continues réalisées au Sénégal entre 2012–2014, 2015–2016, 2017–2018 et 2019. Autres enquêtes EDS ont été réalisées au Sénégal en 1986, 1992–93, 1997, 2005 et 2010. Cette édition de l'enquête a utilisé un échantillon représentatif national consistée de 400 grappes et 8 800 ménages, avec un nombre attendu de 16 142 femmes âgées de 15 à 49 ans enquêtées avec succès. Toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans qui sont des membres de ménages ou qui ont passées la nuit précédant le jour de l'enquête dans les ménages sélectionnés sont éligibles pour l'enquête. Comme les enquêtes EDS précédentes, l'enquête EDSC-2023 a pour objectif principal de recueillir des informations sur la santé des femmes et de leurs jeunes enfants ; sur la fécondité ; sur la connaissance et l'utilisation des méthodes contraceptives ; sur la connaissance et les attitudes vis-à-vis des maladies sexuellement transmissibles et le sida. Les résultats de l'enquête sont représentatifs pour le Sénégal, pour le milieu urbain et le milieu rural séparément, et pour chacune des quatorze régions administratives.

Une enquête auprès des hommes était également menée au moment de l'enquête auprès des femmes. Parmi les ménages sélectionnés pour l'enquête auprès des femmes, un ménage sur deux était sélectionné pour l'enquête auprès des hommes. Tous les hommes âgés de 15 à 59 ans qui sont des membres du ménage ou qui ont passé la nuit précédant le jour de l'enquête dans les ménages sélectionnés pour l'enquête auprès des hommes sont éligibles pour l'enquête, avec nombre attendu de 6 267 hommes 15 à 59 ans enquêtés avec succès. L'objectif principal de l'enquête auprès des hommes est de recueillir des informations sur leur connaissance et l'utilisation de la contraception ; leur connaissance et attitude vis-à-vis des maladies sexuellement transmissibles et le sida. Dans ce sous échantillon de ménages, tous les enfants de moins de 5 ans étaient éligibles pour être mesurés et pesé pour déterminer leur état nutritionnel.

A.2 BASE DE SONDAGE

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) dispose d'un fichier informatique des Districts de Recensement (DR) créés à l'issue du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013 (RGPHAE-2013). Ce fichier est retenu comme base de sondage pour l'EDS-C Sénégal. Dans ce fichier, il y a 17 148 DR ; chaque DR apparaît avec tous ses identifiants (région, département, commune/arrondissement et code d'identification), sa taille en ménage et son type de milieu de résidence (urbain ou rural). Tous les DR du RGPHAE-2013 ont des limites clairement identifiables et sont présentables sous forme de carte. Parmi les 17 148 DR que compte le pays, 8 060 se trouvent dans le milieu urbain, et 9 088 se trouvent dans le milieu rural. La taille moyenne de DR est de 105 ménages dans le milieu urbain, et de 82 ménages dans le milieu rural, avec une taille moyenne globale de 93 ménages. La répartition des DR par régions et par type de résidence est donnée dans le **tableau A.1**. La répartition de ménage par région et par type de résidence est donnée dans le **tableau A.2**. Au Sénégal, il y a quatorze régions administratives ; chaque région est subdivisée en départements ; il y a 45 départements ; chaque département est subdivisé en arrondissements et ces derniers en commune et, etc. Au Sénégal, 53,1 % de ménages vivent dans le milieu urbain, dont 30,9 % entre eux se trouvent dans la région de Dakar. Au niveau régional, les

tailles de régions en ménages représentent une grande variation, variant de 1,2 % pour la région de Kédougou à 30,9 % pour la région de Dakar.

Tableau A.1 Répartition du nombre de ZD et taille moyenne de la ZD en ménages par région et selon le milieu de résidence (RGPH-2013)

Région	Nombre de DR			Taille moyenne de DR en ménage		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Dakar	4 057	132	4 189	118	103	118
Diourbel	286	1 641	1 927	89	79	81
Fatick	131	670	801	100	88	90
Kaffrine	103	532	635	87	84	85
Kaolack	409	717	1 126	98	76	84
Kédougou	59	166	225	91	82	84
Kolda	235	566	801	96	85	88
Louga	240	849	1 089	91	88	89
Matam	138	533	671	80	80	80
Saint-Louis	494	662	1 156	103	89	95
Sédhiou	103	405	508	83	79	80
Tambacounda	242	721	963	87	67	72
Thiès	1 228	1 093	2 321	86	80	83
Ziguinchor	335	401	736	103	103	103
Sénégal	8 060	9 088	17 148	105	82	93

Tableau A.2 Répartition des ménages par région et selon le milieu de résidence (RGPH-2013)

Région	Répartition des ménages		Pourcentage		
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Ensemble
Dakar	482 457	13 669	496 126	97,2	30,9
Diourbel	25 619	130 920	156 539	16,4	9,7
Fatick	13 172	59 217	72 389	18,2	4,5
Kaffrine	9 058	44 922	53 980	16,8	3,4
Kaolack	40 112	55 136	95 248	42,1	5,9
Kédougou	5 374	13 662	19 036	28,2	1,2
Kolda	22 604	48 306	70 910	31,9	4,4
Louga	22 006	75 355	97 361	22,6	6,1
Matam	11 152	42 759	53 911	20,7	3,4
Saint-Louis	51 126	59 037	110 163	46,4	6,9
Sédhiou	8 576	32 275	40 851	21,0	2,5
Tambacounda	21 291	48 984	70 275	30,3	4,4
Thiès	106 232	88 465	194 697	54,6	12,1
Ziguinchor	34 604	41 347	75 951	45,6	4,7
Sénégal	853 383	754 054	1 607 437	53,1	100,0

A.3 PROCÉDURE DE TIRAGE ET RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON

L'échantillon de l'EDSC 2023 est un échantillon aléatoire, stratifié et tiré à 2 degrés. L'unité primaire de sondage est le DR tel que défini pour le recensement de 2013. Chaque région était séparée en parties urbaine et rurale pour former les strates d'échantillonnage et l'échantillon était tiré indépendamment dans chaque strate d'échantillonnage. En total vingt-huit strates d'échantillonnage ont été créées. A l'intérieur de chaque strate, avant le tirage de DR, les DR étaient triés selon les unités administratives en dessous de la région, c'est-à-dire, les départements et les arrondissements/communes, etc. Cette opération avait introduit une stratification implicite au niveau de toutes les unités administratives en dessous de la région avec une allocation de l'échantillon proportionnelle à la taille de l'unité.

Au premier degré, 400 DR étaient tirés avec une probabilité proportionnelle à leur taille, la taille étant le nombre de ménages résidents dans le DR. Un dénombrement des ménages et une mise à jour de la carte étaient effectués dans chaque DR sélectionné avant l'enquête principale. Cette opération avait permis d'obtenir une liste de ménages complète dans chaque DR tiré et qui avait servi de base de sondage pour le tirage de ménages au deuxième degré. Avant le dénombrement des ménages, chaque grand DR ayant plus de 200 ménages était divisée en segments dont un seul était retenu dans l'échantillon. Cette dernière étape n'est pas considérée comme un degré de tirage car la segmentation

a pour seul objectif de réduire le travail de dénombrement à l'intérieur du DR. Au second degré, dans chacun des DR sélectionnés au premier degré, un nombre fixé de 22 ménages avaient été sélectionnés avec un tirage systématique à probabilité égale, à partir des listes nouvellement établies au moment du dénombrement. Seuls les ménages tirés sont interviewés. Des remplacements de ménages présélectionnés n'étaient pas autorisés sur le champ, même pour les ménages non-répondants, pour éviter des biais.

Le **tableau A.3** suivant donne la répartition de l'échantillon grappes et de l'échantillon ménages entre les régions et par milieu de résidence. Parmi les 400 DR sélectionnés, 186 sont en milieu urbain et 214 en milieu rural. Pour les ménages, 8 800 ménages ont été sélectionnés au total, dont 4 092 dans le milieu urbain et 4 708 dans le milieu rural.

Tableau A.3 Répartition de l'échantillon grappes et de l'échantillon ménages par région et par type de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Région	Allocation de DR			Allocation de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Dakar	42	2	44	924	44	968
Diourbel	7	21	28	154	462	616
Fatick	8	20	28	176	440	616
Kaffrine	7	19	26	154	418	572
Kaolack	13	12	25	286	264	550
Kédougou	9	15	24	198	330	528
Kolda	11	16	27	242	352	594
Louga	10	20	30	220	440	660
Matam	8	18	26	176	396	572
Saint-Louis	17	13	30	374	286	660
Sédhiou	7	17	24	154	374	528
Tambacounda	11	16	27	242	352	594
Thiès	21	13	34	462	286	748
Ziguinchor	15	12	27	330	264	594
Sénégal	186	214	400	4 092	4 708	8 800

Le **tableau A.4** suivant donne la répartition des nombres attendus de femmes 15–49 enquêtées avec succès et hommes 15–59 enquêtés avec succès. L'enquête attendait en total 16 142 femmes 15–49 ans enquêtées avec succès, dont 7 416 dans le milieu urbain, et 8 726 dans le milieu rural. Pour l'enquête auprès des hommes, l'enquête attendait en total 6 267 hommes 15–59 ans enquêtés avec succès, dont 2 832 dans le milieu urbain, et 3 435 dans le milieu rural.

Tableau A.4 Répartition de nombres attendus de femmes et d'hommes enquêtés avec succès par région et par type de résidence, EDS-C Sénégal 2023

Région	Femmes 15–49			Hommes 15–59		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Dakar	1 674	82	1 756	639	32	671
Diourbel	279	856	1 135	107	337	444
Fatick	319	816	1 135	122	321	443
Kaffrine	279	775	1 054	107	305	412
Kaolack	518	489	1 007	198	192	390
Kédougou	359	612	971	137	241	378
Kolda	439	652	1 091	167	257	424
Louga	399	816	1 215	152	321	473
Matam	319	734	1 053	122	289	411
Saint-Louis	678	530	1 208	259	209	468
Sédhiou	279	693	972	107	273	380
Tambacounda	439	652	1 091	167	257	424
Thiès	837	530	1 367	320	209	529
Ziguinchor	598	489	1 087	228	192	420
Sénégal	7 416	8 726	16 142	2 832	3 435	6 267

Les calculs ci-dessus sont basés sur les résultats de l'EDS-C 2019 : le nombre de femmes âgées de 15–49 par ménage était de 2,0 pour le milieu urbain et le milieu rural ; le nombre d'hommes âgés de

15–59 par ménage était de 1,6 pour le milieu urbain et le milieu rural également; le taux de réponse au niveau des ménages était de 95 % pour le milieu urbain et 97 % pour le milieu rural; le taux de réponse pour les femmes était de 96 % pour le milieu urbain et le milieu rural également; le taux de réponse pour les hommes était de 90 % pour le milieu urbain et 92 % pour le milieu rural.

A.4 CALCUL DES PROBABILITÉS DE TIRAGE

A cause de la répartition non proportionnelle de l'échantillon parmi les régions et les taux différents de réponse à l'enquête par région, des poids de sondage doivent être utilisés dans toutes les analyses en utilisant les données de l'EDS-C 2023 pour assurer la représentativité actuelle de l'échantillon au niveau national et au niveau des grandes régions. Pour faciliter le calcul des poids de sondage, les probabilités de sondage pour chaque degré de tirage sont calculées par strate et pour chacune de grappe. Pour la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h , les notations sont les suivantes :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré de la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h

Soient a_h le nombre de grappes tirées dans la strate h , M_{hi} le nombre d'habitants dans la grappe i de la strate h , et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la grappe i de la strate h . Notons que $t_{hij} = 1$ si la grappe n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages sont tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe de l'EDSC 2023 dans la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h lors de l'opération de dénombrement des ménages et mise à jour des cartes. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la grappe i de la strate h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

La composante principale du poids de sondage est l'inverse du produit des probabilités de sondage aux 2 degrés. Il est calculé pour chaque grappe selon la formule suivante :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{hi}}$$

Les poids de sondage étaient ajustés pour la correction de la non-réponse au niveau de ménage et au niveau d'individu. Plusieurs ensembles de poids étaient calculés et cela comme suit :

- Pour l'enquête femmes : un ensemble pour les ménages ; un ensemble pour les femmes enquêtées

- Pour l'enquête hommes : un ensemble pour les ménages ; un ensemble pour les hommes enquêtés

Les poids de ménages pour l'enquête femmes étaient calculés à partir des poids de sondage avec la correction de non-réponse des ménages. Les poids pour les femmes enquêtées étaient calculés à partir des poids de ménages pour l'enquête femmes et avec la correction de non-réponse à l'enquête individuelle de femmes. Les poids pour les hommes enquêtés étaient calculés à partir des poids de ménages pour l'enquête hommes et avec la correction de non-réponse à l'enquête individuelle d'hommes. Toutes les corrections de non-réponse étaient faites au niveau de strate d'échantillonnage.

Les poids finaux étaient normalisés au niveau national pour que le nombre de cas pondérés soit égal au nombre de cas non pondérés, pour les ménages enquêtés, pour les femmes enquêtées et pour les hommes enquêtés, respectivement. Les poids normalisés sont des poids relatifs et donc ne sont valides que pour calculer des indicateurs comme la moyenne, le ratio et la proportion, mais ils ne sont pas valides pour calculer des indicateurs comme total. Les poids normalisés ne sont pas valides pour des données combinées issues des enquêtes différentes.

A.5 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les **tableaux A.5** et **A.6** présentent les résultats détaillés des interviews auprès des ménages, des femmes et des hommes. À la suite du classement des ménages selon les différents codes résultat, le taux net de réponse pour l'enquête ménage (TRM) est calculé comme suit :

$$\frac{100 * R}{R + MP + D + REF + LNT}$$

où : R : nombre de ménages remplis ; MP : nombre de ménages présents mais pas d'enquêteur compétent à la maison ; D : nombre de ménages différés ; REF : nombre de ménages refusés et LNT : nombre de logements non trouvés.

De la même manière, les taux nets de réponse des femmes et celui des hommes sont calculés de la manière suivante :

$$\frac{100 (1)}{(1) + (2) + (3) + (4) + (5)}$$

Le taux net de réponse global des femmes est le produit du taux net de réponse des enquêtes ménage et du taux net de réponse des femmes. Le taux net de réponse global des hommes est le produit du taux net de réponse des ménages sélectionnés pour l'enquête homme et du taux net de réponse des hommes. Les taux nets de réponse des femmes et des hommes éligibles sont équivalents au pourcentage d'interviews complétées.

Tableau A.5 Résultats de l'enquête : Femme

Répartition (en %) des ménages et des femmes éligibles par résultat de l'enquête ménage et individuelle, taux de réponse des ménages, des femmes éligibles et taux de réponse global des femmes, selon la région et le milieu de résidence, (non pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Résultat	Résidence				Région												
	Urban	Rural	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba- counda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Kédougou	Sédhiou	Ensemble
Ménages sélectionnés																	
Rempli (R)	0,0	96,8	93,2	92,8	95,5	97,4	97,0	94,2	93,6	98,2	97,6	97,0	96,0	97,9	95,3	99,4	95,9
Ménage présent mais pas d'enquête compétent à la maison (MP)	0,4	0,2	1,0	0,5	0,3	0,2	0,3	0,4	0,5	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3
Différé (D)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Refusé (REF)	1,9	0,5	3,2	0,8	1,8	0,0	0,7	1,1	3,7	0,5	1,1	0,3	0,0	0,5	0,0	0,0	1,1
Logement non trouvé (LNT)	0,3	0,6	0,4	0,5	0,6	0,9	0,2	0,7	0,7	0,5	0,5	0,2	0,0	0,2	0,6	0,4	0,5
Ménage absent (MA)	0,9	0,8	1,2	4,2	0,2	0,6	0,5	0,4	0,1	0,2	0,2	1,0	2,4	0,3	0,2	0,2	0,8
Logement vide/pas de logement à l'adresse (LV)	1,3	0,7	0,6	1,0	1,3	0,8	1,0	1,8	1,1	0,3	0,3	0,7	1,6	0,7	3,6	0,0	1,0
Logement détruit (LD)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,3	0,9	0,1	0,3	0,2	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Autre (A)	0,1	0,1	0,1	0,0	0,3	0,2	0,0	0,4	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,4	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages sélectionnés	4 095	4 687	968	594	617	660	594	550	751	660	616	594	572	572	506	528	8 782
Taux de réponse des ménages (TRM) ¹	97,3	98,7	95,2	98,0	97,2	98,9	98,8	97,6	95,0	98,9	98,2	99,5	100,0	99,1	99,4	99,6	98,0
Femmes éligibles																	
Rempli (FER)	93,4	96,3	87,9	96,0	95,4	95,0	96,2	96,9	92,8	94,0	98,1	94,5	94,9	96,5	97,9	98,0	95,0
Pas à la maison (FEPM)	3,2	1,7	5,8	0,8	2,2	3,1	2,8	2,1	3,2	1,9	0,4	2,4	3,0	1,9	0,7	1,1	2,4
Différé (FED)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Refusé (FER)	2,3	0,9	5,0	2,5	1,3	0,8	1,0	0,3	3,3	1,8	1,2	1,3	0,7	0,8	0,5	0,0	1,5
Incapacité (FEI)	1,0	0,9	1,1	0,6	1,2	1,1	1,0	0,6	0,8	2,2	0,3	0,9	1,4	0,8	1,0	0,4	1,0
Autre (FEA)	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,1	0,0	0,5	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes éligibles	7 996	9 463	1 607	841	1 344	1 216	1 259	1 153	1 650	1 332	1 305	1 087	1 354	1 303	886	1 122	17 459
Taux de réponse des femmes éligibles (TRFE) ²	93,4	96,3	87,9	96,0	95,4	95,0	96,2	96,9	92,8	94,0	98,1	94,5	94,9	96,5	97,9	98,0	95,0
Taux de réponse global des femmes (TRGF)³	91,0	95,0	83,7	94,1	92,7	94,0	95,0	94,5	88,1	93,0	96,3	94,0	94,9	95,6	97,3	97,6	93,1

¹ En utilisant les différents codes résultats utilisés pour classer les ménages selon les catégories de réponse, le taux de réponse pour l'enquête Ménage (TRM) est calculé comme suit : $100 \times \frac{R}{R + MP + D + R + LNT}$

² Le taux de réponse des femmes éligibles (TRFE) est équivalent au pourcentage d'interviews complétées (FER).

³ Le taux de réponse global des femmes est calculé comme suit (TRGF): $TRGF = TRM \times TRFE/100$

Tableau A.6 Résultats de l'enquête : Homme

Répartition (en %) des ménages et des hommes éligibles par résultat de l'enquête ménage et individuelle, taux de réponse des ménages, des hommes éligibles et taux de réponse global des hommes, selon la région et le milieu de résidence, (non pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Résultat	Résidence				Région												
	Urbain	Rural	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba- counda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Kédougou	Sédhiou	Ensemble
Ménages sélectionnés																	
Rempli (R)	94,5	97,0	92,8	91,6	95,5	98,8	97,0	94,5	93,3	98,2	97,7	96,0	95,8	97,2	95,7	99,6	95,8
Ménage présent mais pas d'enquête																	
compétent à la maison (MP)	0,4	0,0	1,2	0,3	0,0	0,0	0,7	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Différé (D)	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Refusé (REF)	1,8	0,6	2,9	1,7	2,3	0,0	0,3	1,1	3,7	0,3	0,6	0,3	0,0	0,7	0,0	0,0	1,1
Logement non trouvé (LNT)	0,4	0,5	0,6	1,0	0,3	0,0	0,0	0,7	0,8	0,9	1,0	0,3	0,0	0,3	0,4	0,0	0,5
Ménage absent (MA)	1,1	0,9	1,7	4,4	0,3	0,9	1,0	0,0	0,3	0,0	0,3	1,3	2,1	0,7	0,4	0,4	1,0
Logement vide/pas de logement à l'adresse (LV)	1,4	0,6	0,4	1,0	1,0	0,3	1,0	2,5	1,3	0,0	0,0	1,0	2,1	1,0	2,8	0,0	1,0
Logement détruit (LD)	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,3	0,3	0,3	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Autre (A)	0,1	0,2	0,2	0,0	0,6	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,8	0,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages sélectionnés	2 047	2 340	484	297	308	327	297	275	375	330	308	297	286	286	253	264	4 387
Taux de réponse des ménages (TRM) ¹	97,3	98,7	95,1	96,8	97,4	100,0	99,0	97,7	95,1	98,5	98,4	99,3	100,0	98,9	99,6	100,0	98,1
Hommes éligibles																	
Rempli (HER)	88,5	92,3	81,7	94,8	84,5	90,0	94,7	93,7	84,0	92,1	95,5	92,7	89,8	95,2	93,5	93,6	90,4
Pas à la maison (HPM)	6,7	4,0	9,6	1,9	11,4	6,6	4,5	3,2	6,8	4,0	2,1	5,2	5,0	2,6	3,2	4,4	5,3
Différé (HD)	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1
Refusé (HR)	3,3	1,8	7,2	2,9	1,6	0,4	0,0	1,2	7,3	1,1	1,9	0,9	2,5	2,0	0,5	0,2	2,5
Incapacité (HI)	1,3	1,7	1,5	0,5	2,3	2,8	0,8	1,2	1,9	2,4	0,4	1,1	2,5	0,0	2,7	1,5	1,5
Autre (HA)	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif d'hommes sélectionnés	3 483	3 508	815	421	438	499	514	411	689	378	468	466	520	497	403	472	6 991
Taux de réponse des hommes éligibles (TRHE) ²	88,5	92,3	81,7	94,8	84,5	90,0	94,7	93,7	84,0	92,1	95,5	92,7	89,8	95,2	93,5	93,6	90,4
Taux de réponse global des hommes (TRGH)³	86,1	91,1	77,7	91,7	82,2	90,0	93,8	91,6	79,9	90,7	94,0	92,1	89,8	94,2	93,2	93,6	88,7

¹ En utilisant les différents codes résultats utilisés pour classer les ménages selon les catégories de réponse, le taux de réponse pour l'Enquête Ménage (TRM) est calculé comme suit :

$$100 * R$$

$$R + MP + D + R + REF + LNT$$

² Le taux de réponse des hommes éligibles (TRHE) est équivalent au pourcentage d'interviews complétées (HER).

³ Le taux de réponse global des hommes est calculé comme suit (TRGH) :

$$TRGH = TRM * TRHE/100$$

ESTIMATION DES ERREURS D'ÉCHANTILLONNAGE

Annexe B

Les estimations de paramètres à partir d'une enquête par sondage sont sujettes à deux types d'erreurs : les erreurs de mesure et l'erreur d'échantillonnage. Les erreurs de mesure sont celles associées à la mise en œuvre de la collecte et de l'exploitation des données, telles que l'omission des ménages sélectionnés, la mauvaise interprétation des questions de la part soit de l'enquêteur, soit de l'enquêté et les erreurs de saisie des données. Bien que tout le possible ait été fait durant la réalisation de l'EDS-C au Sénégal en 2023 (EDS-C 2023) pour minimiser ce type d'erreur, il est difficile d'éviter et d'évaluer statistiquement les erreurs de mesure.

Cependant, l'erreur d'échantillonnage peut être évaluée statistiquement. L'échantillon sélectionné pour EDS-C 2023 n'est qu'un parmi un grand nombre d'échantillons qui peuvent être sélectionnés, à partir de la même population, en utilisant le même plan de sondage. Chacun de ces échantillons peut produire des résultats peu différents de ceux obtenus avec l'échantillon actuellement sélectionné. L'erreur d'échantillonnage est une mesure de la variabilité parmi tous les échantillons possibles. Bien que le niveau de variabilité ne puisse pas être connu exactement, il peut être estimé à partir des données collectées.

L'*erreur-type* (ET) est un indice particulièrement utile pour mesurer l'erreur d'échantillonnage d'un paramètre estimé (moyenne, proportion, etc.) ; elle est la racine carrée de la variance du paramètre estimé. L'erreur-type peut être utilisée pour calculer des intervalles de confiance dans lesquels on considère que se trouve la vraie valeur du paramètre avec un certain niveau de confiance. Par exemple, pour un paramètre donné calculé à partir d'un échantillon, la vraie valeur du paramètre se trouvera dans les limites de sa valeur estimée plus ou moins deux fois son erreur-type, avec un niveau de confiance de 95 %.

Si l'échantillon avait été tiré d'après un plan de sondage aléatoire simple, il aurait été possible d'utiliser des formules simples pour calculer l'erreur d'échantillonnage. Cependant, l'échantillon de l'EDS-C 2023 étant un échantillon stratifié et tiré à deux degrés, il s'est avéré nécessaire d'utiliser des formules plus complexes. Un programme SAS, développé par ICF International, a été utilisé pour calculer les erreurs d'échantillonnage. Ce programme utilise la méthode de linéarisation de Taylor pour les estimations comme des moyennes, médianes, proportions ou ratios. La méthode de réplique de Jackknife est utilisée pour les estimations des indicateurs plus complexes comme l'indice synthétique de fécondité et les quotients de mortalité.

La méthode de linéarisation de Taylor traite chaque proportion ou moyenne comme étant une estimation de ratio, $r = y/x$, avec y la somme pondérée de la variable d'intérêt et x le nombre total de cas pondérés, calculés basé sur les mêmes unités enquêtées. La variance de r est calculée en utilisant la formule ci-dessous, avec l'erreur-type qui est la racine carrée de la variance :

$$ET^2(r) = var(r) = \frac{1-f}{N} \sum_{h=1}^H \left[\frac{m_h}{m} \left(\sum_{i=1}^{m_h} z_{hi}^2 - \frac{z_h^2}{m_h} \right) \right]$$

Dans laquelle

$$Z_{hi} = y_{hi} - rx_{hi}, \quad Z_h = y_h - rx_h$$

où h représente la strate variant de 1 à H ,
 m_h est le nombre total de grappes sélectionnées dans la strate h ,
 y_{hi} est la somme des valeurs pondérées de la variable y dans la grappe i de la strate h ,

x_{hi} est la somme des nombres de cas pondérés dans la grappe i de la strate h , et
 f est le taux global de sondage, qui est négligeable et donc ignoré.

La méthode de réplique de Jackknife dérive les estimations de taux complexes à partir de chacun des sous-échantillons de l'échantillon principal et calcule les erreurs-type de ces estimations en utilisant des formules simples. Chaque sous-échantillon exclut une grappe dans le calcul des estimations. Des estimations pseudo-indépendantes sont donc créées. Dans EDSC 2023, il y a 399 grappes non-vides et par conséquent, 399 sous-échantillons ont été créés. La variance d'un taux r est calculée comme suit :

$$ET^2(r) = var(r) = \frac{1}{k(k-1)} \sum_{i=1}^k (r_i - r)^2$$

Dans laquelle

$$r_i = kr - (k-1)r_{(i)}$$

où r est l'estimation calculée à partir de l'échantillon complet de 399 grappes,
 $r_{(i)}$ est l'estimation calculée à partir de l'échantillon réduit de 398 grappes ($i^{\text{ème}}$ grappe exclue), et
 k est le nombre total de grappes.

En plus de l'erreur-type, on calcule pour chaque estimation l'effet du plan de sondage (DEFT). L'effet du plan de sondage est le rapport de l'erreur-type observée sur l'erreur-type qu'on aurait obtenue si un sondage aléatoire simple avait été utilisé. Une valeur du DEFT de 1,0 indique que le plan de sondage est aussi efficace qu'un plan aléatoire simple, alors qu'une valeur supérieure à 1,0 indique un accroissement de l'erreur d'échantillonnage due à un plan de sondage plus complexe et moins efficace par rapport à un plan aléatoire simple. Pour chaque estimation, l'erreur relative et les intervalles de confiance sont aussi calculés.

Les erreurs d'échantillonnage pour EDS-C 2023 ont été calculées pour certaines variables considérées comme essentielles. Les résultats sont présentés dans cette annexe pour le pays entier, pour l'ensemble de milieu urbain et l'ensemble de milieu rural séparément, et pour chacune des 14 régions administratives. Pour chaque variable, le type de statistique (moyenne, proportion, ou taux) et la population de base sont présentés au **tableau B.1**. Les **tableaux B.2 à B.18** présentent la valeur de la statistique (M), l'erreur-type (ET), le nombre de cas non pondérés (N) et pondérés (N'), l'effet de plan de sondage (DEFT), l'erreur relative (ET/M), et l'intervalle de confiance à 95% ($M \pm 2ET$), pour chaque variable. Les erreurs d'échantillonnage pour les taux de mortalité sont présentées pour la période des 5 années ayant précédé l'enquête pour l'échantillon national et par

le milieu de résidence, et pour la période des 10 années ayant précédé l'enquête au niveau de chaque région administrative. Le DEFT est considéré comme non défini quand l'erreur type sous l'échantillon aléatoire simple est zéro (quand l'estimation est proche de 0 ou 1).

L'intervalle de confiance (calculé par ex. pour toutes les femmes enquêtées *Nombre idéal d'enfants*) peut être interprété comme suit : le nombre idéal d'enfants pour l'ensemble de femmes 15–49 ans est de 5,124 auquel correspond une erreur-type de 0,053. Par conséquent, pour obtenir un intervalle de confiance de

95 %, on doit ajouter et soustraire deux fois l'erreur-type de l'estimation, c'est-à-dire, $5,124 \pm 2 \times 0,053$. Il y a une probabilité élevée (95 %) que le nombre idéal d'enfants pour les femmes 15–49 ans se trouve entre 5,017 et 5,231.

Pour l'échantillon total, la moyenne du DEFT, calculée pour l'ensemble des variables dans l'enquête auprès des femmes est de 1,771. Cela veut dire que, par rapport à un échantillon aléatoire simple, l'erreur d'échantillonnage est multipliée par un facteur de 1,771 parce qu'on utilise un plan de sondage complexe (par grappe et à plusieurs degrés) et moins efficace.

Tableau B.1 Liste des variables utilisées pour le calcul des erreurs de sondage, EDS-C Sénégal 2023

Variable	Estimation	Population de base	Numéro tableau
MÉNAGES ET POPULATION			
Électricité principale source d'éclairage	Proportion	Population de droit des ménages	2.3
Dépendance principale à l'égard de combustibles et de technologies propres pour la cuisine, le chauffage d'appoint et l'éclairage	Proportion	Population de droit des ménages	2.4
Naissances enregistrées à l'état civil	Proportion	Population de droit des ménages de moins de 5 ans	2.10
Possession d'au moins une MII	Proportion	Ménages	12.1
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	Proportion	Ménages (avec au moins une personne qui a passé la nuit avant l'interview dans le ménage)	12.1
Source améliorée d'eau de boisson	Proportion	Population de droit des ménages	16.1
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	Proportion	Population de droit des ménages	16.2
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	Proportion	Population de droit des ménages	16.4
Installation sanitaire améliorée	Proportion	Population de droit des ménages	16.6
Au moins un service élémentaire d'assainissement	Proportion	Population de droit des ménages	16.7
Utilisant défécation en plein air	Proportion	Population de droit des ménages	16.7
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	Proportion	Population de droit des ménages dont l'endroit pour se laver les mains a été observé ou n'ayant aucun endroit sur place pour le lavage des mains	16.11
FEMME			
Milieu de résidence urbain	Proportion	Femmes 15–49	3.1
Aucune instruction	Proportion	Femmes 15–49	3.2.1
Niveau d'instruction secondaire ou plus	Proportion	Femmes 15–49	3.2.1
Alphabétisée	Proportion	Femmes 15–49	3.3.1
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	Proportion	Femmes 15–49	3.5.1
Consommation actuelle de tabac	Proportion	Femmes 15–49	3.13.1
Actuellement en union	Proportion	Femmes 15–49	4.1
En union avant l'âge de 15 ans	Proportion	Femmes 20–49	4.4
En union avant l'âge de 18 ans	Proportion	Femmes 20–49	4.4
A eu des rapports sexuels avant l'âge de 18 ans	Proportion	Femmes 20–49	4.6
Taux de fécondité spécifique par âge 15–19	Taux	Femme-années d'exposition à la maternité à l'âge de 15–19 ans au cours des 3 années avant l'enquête	5.1
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	Taux	Femme-années d'exposition à la maternité	5.2
Actuellement enceinte	Proportion	Femmes 15–49	5.2
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	Moyenne	Femmes 40–49	5.2
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 15–49 ans	Moyenne	Femmes 15–49	5.4
Nombre moyen d'enfants survivants des femmes de 15–49 ans	Moyenne	Femmes 15–49	5.4
Intervalle intergénéral médian	Médiane	Naissances qui ne sont pas de premiers rangs au cours des 5 années avant l'enquête	5.5
Première naissance avant 18 ans	Proportion	Femmes 20–49	5.10
Veut espacer la prochaine naissance de 2 ans ou plus	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	6.1
Ne veut plus d'enfant	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	6.2.1
Nombre idéal d'enfants	Moyenne	Femmes de 15–49 ans ayant donné des réponses numériques	6.3
Taux de fécondité désirée (3 ans)	Taux	Femme-années d'exposition à la maternité	6.6
Utilise actuellement une méthode contraceptive	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	7.4.1
Utilise actuellement une méthode moderne	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	7.4.1
Utilise actuellement la pilule	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	7.4.1
Utilise actuellement les injectables	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	7.4.1
Utilise actuellement les implants	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	7.4.1
Utilise actuellement le condom masculin	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	7.4.1
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	7.4.1
Taux de discontinuation sur 12 mois à la suite d'un échec de la méthode	Taux	Femmes 15–49	7.13
Taux de discontinuation sur 12 mois dû à n'importe quelle raison	Taux	Femmes 15–49	7.13
Taux de discontinuation sur 12 mois à la suite d'un changement de méthode pour une autre	Taux	Femmes 15–49	7.13
Besoins non satisfaits pour espacer	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	7.15.1
Besoins non satisfaits pour limiter	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	7.15.1
Total des besoins non satisfaits	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	7.15.1
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	7.15.1
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	Proportion	Femmes 15–49	7.15.2
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	7.17
Non exposée à aucun des huit médias	Proportion	Femmes 15–49	7.20.1
Quotient de mortalité néonatale ¹	Taux	Enfants exposés au risque de mortalité	8.1
Quotient de mortalité post-néonatale ¹	Taux	Enfants exposés au risque de mortalité	8.1
Quotient de mortalité infantile ¹	Taux	Enfants exposés au risque de mortalité	8.1
Quotient de mortalité juvénile ¹	Taux	Enfants exposés au risque de mortalité	8.1
Quotient de mortalité infanto-juvénile ¹	Taux	Enfants exposés au risque de mortalité	8.1
Taux de mortalité périnatale	Taux	Grossesses à 28 semaines ou plus des femmes de 15–49 ans au cours des 5 années avant l'enquête	8.4
Taux de mortinatalité	Taux	Grossesses à 28 semaines ou plus des femmes de 15–49 ans au cours des 5 années avant l'enquête	8.4
Taux de mortalité néonatale précoce	Taux	Grossesses à 28 semaines ou plus des femmes de 15–49 ans au cours des 5 années avant l'enquête	8.4
Dans une catégorie à haut risque évitable	Proportion	Enfants nés au cours des 5 années avant l'enquête des femmes de 15–49 ans	8.5
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	Proportion	Femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des 2 années avant l'enquête	9.1

Tableau B.1—Suite

Variable	Estimation	Population de base	Numéro tableau
4 visites prénatales ou plus	Proportion	Femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des 2 années avant l'enquête	9.2
8 visites prénatales ou plus	Proportion	Femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des 2 années avant l'enquête	9.2
A pris des suppléments contenant du fer	Proportion	Femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des 2 années avant l'enquête	9.4
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	Proportion	Femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des 2 années avant l'enquête	9.6
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	Proportion	Naissances vivantes dans les 2 années avant l'enquête	9.7
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	Proportion	Naissances vivantes dans les 2 années avant l'enquête	9.8
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	Proportion	Naissances vivantes dans les 2 années avant l'enquête	9.9
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	Proportion	Femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des 2 années avant l'enquête	9.11
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	Proportion	Naissances vivantes les plus récentes dans les 2 années avant l'enquête	9.14
Un problème d'accès aux soins de santé	Proportion	Femmes 15–49	9.20
A déjà eu un carnet de vaccination	Proportion	Enfants 12–23 mois	10.2
A reçu le vaccin du BCG	Proportion	Enfants 12–23 mois	10.4
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	Proportion	Enfants 12–23 mois	10.4
A reçu vaccin contre pneumocoque ([3] doses)	Proportion	Enfants 12–23 mois	10.4
A reçu [VACCIN CONTENANT LA ROUGEOLE 1]	Proportion	Enfants 12–23 mois	10.4
Complètement vacciné conformément au calendrier national (12–23 mois)	Proportion	Enfants 12–23 mois	10.4
A reçu [VACCIN CONTENANT LA ROUGEOLE 2]	Proportion	Enfants 24–25 mois	10.4
Complètement vacciné conformément au calendrier national (24–35 mois)	Proportion	Enfants 24–25 mois	10.4
A recherché un traitement pour la diarrhée	Proportion	Enfants de moins de 5 ans avec diarrhée dans les 2 dernières semaines	10.9
Traité avec des SRO	Proportion	Enfants de moins de 5 ans avec diarrhée dans les 2 dernières semaines	10.11
Taille-pour-âge (-3ET)	Proportion	Enfants de moins de 5 ans mesurés	11.1
Taille-pour-âge (-2ET)	Proportion	Enfants de moins de 5 ans mesurés	11.1
Poids-pour-taille (-2ET)	Proportion	Enfants de moins de 5 ans mesurés	11.1
Poids-pour-taille (+2ET)	Proportion	Enfants de moins de 5 ans mesurés	11.1
Poids-pour-âge (-2ET)	Proportion	Enfants de moins de 5 ans mesurés	11.1
Exclusivement allaité	Proportion	Enfants les plus jeunes de 0–5 mois vivant avec leur mère	11.4
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	Proportion	Enfants les plus jeunes de 6–23 mois vivant avec leur mère	11.8
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	Proportion	Femmes 15–49	11.16
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	Proportion	Enfants <5 dans le ménage	12.6
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	Proportion	Femme enceinte 15–49	12.7
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	Proportion	Femmes de 15–49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des 2 années avant l'enquête	12.9
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	Proportion	Enfants <5 ans	12.10
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	Proportion	Enfants <5 ans avec fièvre dans les 2 semaines précédentes	12.10
Enfant a pris une CTA	Proportion	Enfants <5 ans avec fièvres dans les 2 semaines précédentes qui ont pris des antipaludiques	12.12
Enfant a le paludisme (basé sur test rapide)	Proportion	Enfants 6–59 mois testés (par TDR) pour paludisme	12.15
Enfant a le paludisme (basé sur microscopie)	Proportion	Enfants 6–59 mois testés (par microscopie) pour paludisme	12.15
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	Proportion	Femme 15–49 [ayant entendu parler du VIH/sida]	13.2
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	Proportion	Femme de 15–49 ans avec partenaire non marital, non cohabitants dans les 12 derniers mois	13.3.1
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	Proportion	Femmes 15–49	13.5.1
A travaillé au cours des 12 derniers mois	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	15.1
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	Proportion	Femmes de 15–49 ans actuellement en union et ayant travaillé au cours des 12 derniers mois	15.1
Possession d'un téléphone portable	Proportion	Femmes 15–49	15.6.1
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	Proportion	Femmes 15–49	15.6.1
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	15.8.1
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	Proportion	Femmes 15–49	15.9.1
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	Proportion	Femmes actuellement en union 15–49	15.12
HOMME			
Milieu de résidence urbain	Proportion	Hommes 15–49	3.1
Aucune instruction	Proportion	Hommes 15–49	3.2.2
Niveau d'instruction secondaire ou plus	Proportion	Hommes 15–49	3.2.2
Alphabétisation	Proportion	Hommes 15–49	3.3.2
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	Proportion	Hommes 15–49	3.5.2
Consommation actuelle de tabac	Proportion	Hommes 15–49	3.13.2
Actuellement en union	Proportion	Hommes 15–49	4.1
A eu des rapports sexuels avant l'âge de 18 ans	Proportion	Hommes 20–49	4.6
Veut espacer la prochaine naissance de 2 ans au moins	Proportion	Hommes actuellement en union 15–49	6.1
Ne veut plus d'enfant	Proportion	Hommes actuellement en union 15–49	6.2.2
Nombre idéal d'enfants	Moyenne	Hommes de 15–49 ans ayant donné des réponses numériques	6.3

Tableau B.1—Suite

Variable	Estimation	Population de base	Numéro tableau
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	Proportion	Hommes 15–49 [ayant entendu parler du VIH/sida]	13.2
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	Proportion	Hommes 15–49 avec partenaire non marital, non cohabitant dans les 12 derniers mois	13.3.2
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	Proportion	Hommes 15–49	13.5.2
Circoncision	Proportion	Hommes 15–49	13.9
Possession d'un téléphone portable	Proportion	Hommes 15–49	15.6.2
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	Proportion	Hommes 15–49	15.6.2
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	Proportion	Hommes 15–49	15.9.2

¹ Les quotients de mortalité sont calculés pour les 5 ans précédant l'enquête au niveau national et par milieu de résidence, et pour les 10 ans précédant l'enquête au niveau régional.

Tableau B.2 Erreurs de sondage : Échantillon Total, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Électricité principale source d'éclairage	0,742	0,015	75 437	71 156	2,524	0,020	0,713	0,772
Dépendance principale à l'égard de combustibles et de technologies propres pour la cuisine, le chauffage d'appoint et l'éclairage	0,197	0,010	75 437	71 156	2,152	0,053	0,176	0,218
Naissances enregistrées à l'état civil	0,814	0,009	10 651	9 712	1,671	0,012	0,795	0,833
Possession d'au moins une MII	0,606	0,012	8 423	8 423	2,186	0,019	0,583	0,630
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,274	0,009	8 421	8 421	1,869	0,033	0,256	0,292
Source améliorée d'eau de boisson	0,898	0,008	75 437	71 156	1,974	0,009	0,882	0,915
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,866	0,009	75 437	71 156	1,974	0,011	0,847	0,884
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,613	0,011	75 437	71 156	1,725	0,018	0,590	0,635
Installation sanitaire améliorée	0,779	0,011	75 437	71 156	1,992	0,014	0,757	0,801
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,626	0,012	75 437	71 156	1,927	0,019	0,602	0,650
Utilisant défécation en plein air	0,075	0,006	75 437	71 156	1,863	0,082	0,063	0,087
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,280	0,013	71 669	67 895	2,087	0,045	0,255	0,305
FEMMES								
Milieu de résidence urbain	0,490	0,016	16 583	16 583	4,040	0,032	0,458	0,521
Aucune instruction	0,435	0,010	16 583	16 583	2,469	0,022	0,416	0,454
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,359	0,009	16 583	16 583	2,516	0,026	0,340	0,377
Alphabétisée	0,506	0,010	16 583	16 583	2,498	0,019	0,486	0,525
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,662	0,010	16 583	16 583	2,788	0,015	0,642	0,682
Consommation actuelle de tabac	0,007	0,001	16 583	16 583	1,414	0,130	0,005	0,009
Actuellement en union	0,643	0,008	16 583	16 583	2,131	0,012	0,628	0,659
En union avant l'âge de 15 ans	0,107	0,005	12 559	12 706	1,728	0,045	0,098	0,117
En union avant l'âge de 18 ans	0,318	0,009	12 559	12 706	2,073	0,027	0,301	0,335
A eu des rapports sexuels avant l'âge de 18 ans	0,354	0,010	12 559	12 706	2,288	0,028	0,335	0,374
Taux de fécondité par âge (15–19) (derniers 3 ans)	68,355	3,679	11 865	11 399	1,538	0,054	60,997	75,713
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	3,989	0,083	46 036	46 190	1,622	0,021	3,824	4,155
Actuellement enceinte	0,056	0,003	16 583	16 583	1,477	0,047	0,051	0,061
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	4,878	0,087	2 636	2 702	1,710	0,018	4,705	5,051
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 15–49 ans	2,232	0,036	16 583	16 583	1,861	0,016	2,161	2,304
Nombre moyen d'enfants survivants des femmes de 15–49 ans	2,102	0,033	16 583	16 583	1,822	0,015	2,036	2,167
Intervalle intergénérisque médian	37,623	0,397	7 967	7 338	1,712	0,011	36,828	38,418
Première naissance avant 18 ans	0,197	0,006	12 559	12 706	1,764	0,032	0,184	0,209
Veut espacer la prochaine naissance de 2 ans ou plus	0,250	0,008	11 071	10 671	1,840	0,030	0,235	0,266
Ne veut plus d'enfant	0,186	0,005	11 071	10 671	1,361	0,027	0,176	0,196
Nombre idéal d'enfants	5,124	0,053	14 063	13 961	2,679	0,010	5,017	5,231
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	3,569	0,079	46 036	46 190	1,668	0,022	3,412	3,727
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,265	0,008	11 071	10 671	1,842	0,029	0,249	0,280
Utilise actuellement une méthode moderne	0,256	0,007	11 071	10 671	1,771	0,029	0,241	0,270
Utilise actuellement la pilule	0,036	0,003	11 071	10 671	1,549	0,076	0,030	0,041
Utilise actuellement les injectables	0,080	0,005	11 071	10 671	2,078	0,067	0,069	0,091
Utilise actuellement les implants	0,107	0,005	11 071	10 671	1,556	0,043	0,098	0,116
Utilise actuellement le condom masculin	0,003	0,001	11 071	10 671	1,542	0,270	0,001	0,005
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,009	0,002	11 071	10 671	1,794	0,181	0,006	0,012
Taux de discontinuation sur 12 mois à la suite d'un échec de la méthode	2,218	1,167	4 220	4 594	1,516	0,526	0,000	4,552
Taux de discontinuation sur 12 mois dû à n'importe quelle raison	37,491	0,338	4 220	4 594	1,632	0,009	36,815	38,167
Taux de discontinuation sur 12 mois à la suite d'un changement de méthode pour une autre	3,495	0,442	4 220	4 594	1,264	0,126	2,611	4,378
Besoins non satisfaits pour espacer	0,141	0,005	11 071	10 671	1,467	0,034	0,132	0,151
Besoins non satisfaits pour limiter	0,050	0,003	11 071	10 671	1,424	0,059	0,044	0,055

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Total des besoins non satisfaits	0,191	0,006	11 071	10 671	1,689	0,033	0,178	0,204
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,561	0,013	4 738	4 861	1,806	0,022	0,536	0,587
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,567	0,012	5 041	5 104	1,760	0,022	0,543	0,591
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,624	0,011	11 071	10 671	2,446	0,018	0,601	0,647
Non exposée à aucun des huit médias	0,454	0,009	16 583	16 583	2,434	0,021	0,435	0,472
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–4 ans)	23,183	2,102	10 531	9 881	1,255	0,091	18,979	27,387
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–4 ans)	8,170	1,115	10 525	9 887	1,212	0,137	5,939	10,401
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–4 ans)	31,353	2,312	10 537	9 884	1,209	0,074	26,730	35,977
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–4 ans)	8,607	1,082	10 573	9 944	1,129	0,126	6,443	10,771
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–4 ans)	39,691	2,634	10 581	9 920	1,205	0,066	34,423	44,959
Taux de mortalité périnatale	32,653	2,371	10 659	10 001	1,269	0,073	27,911	37,395
Taux de mortalité	15,903	1,440	10 659	10 001	1,119	0,091	13,022	18,783
Taux de mortalité néonatale précoce	17,018	1,634	10 498	9 844	1,181	0,096	13,750	20,286
Dans une catégorie à haut risque évitable	0,523	0,007	10 498	9 844	1,344	0,014	0,508	0,538
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,973	0,005	4 071	3 772	1,899	0,005	0,964	0,983
4 visites prénatales ou plus	0,684	0,012	4 071	3 772	1,633	0,017	0,661	0,708
8 visites prénatales ou plus	0,066	0,007	4 071	3 772	1,910	0,113	0,051	0,081
A pris des suppléments contenant du fer	0,949	0,006	4 071	3 772	1,753	0,006	0,937	0,961
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,591	0,014	4 071	3 772	1,854	0,024	0,563	0,620
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,923	0,008	4 195	3 892	1,957	0,009	0,906	0,940
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,935	0,007	4 195	3 892	1,842	0,008	0,920	0,949
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,118	0,008	4 195	3 892	1,528	0,069	0,102	0,134
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,829	0,010	4 071	3 772	1,619	0,012	0,810	0,848
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,780	0,010	4 071	3 772	1,580	0,013	0,760	0,801
Un problème d'accès aux soins de santé	0,701	0,012	16 583	16 583	3,424	0,017	0,677	0,726
A déjà eu un carnet de vaccination	0,968	0,005	2 057	1 949	1,345	0,005	0,958	0,979
A reçu le vaccin du BCG	0,919	0,008	2 057	1 949	1,312	0,009	0,903	0,935
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,826	0,011	2 057	1 949	1,311	0,014	0,803	0,848
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,803	0,014	2 057	1 949	1,553	0,017	0,775	0,831
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,760	0,014	2 057	1 949	1,420	0,018	0,732	0,787
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,643	0,017	1 859	1 812	1,511	0,026	0,609	0,677
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,442	0,018	2 030	2 105	1,594	0,040	0,407	0,478
Traité avec des SRO	0,330	0,020	2 030	2 105	1,898	0,060	0,290	0,370
Taille-pour-âge (-3ET)	0,040	0,004	5 008	4 602	1,179	0,089	0,033	0,047
Taille-pour-âge (-2ET)	0,175	0,008	5 008	4 602	1,282	0,044	0,159	0,190
Poids-pour-taille (-2ET)	0,102	0,006	5 114	4 695	1,317	0,062	0,089	0,114
Poids-pour-taille (+2ET)	0,011	0,004	5 114	4 695	2,130	0,359	0,003	0,019
Poids-pour-âge (-2ET)	0,162	0,007	5 050	4 636	1,126	0,041	0,149	0,176
Exclusivement allaité	0,344	0,021	1 013	939	1,427	0,062	0,301	0,387
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,265	0,014	2 917	2 714	1,739	0,054	0,237	0,294
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,628	0,009	16 583	16 583	2,352	0,014	0,611	0,646
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,369	0,011	10 930	9 958	1,673	0,031	0,346	0,392
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,398	0,021	1 065	901	1,184	0,052	0,357	0,440
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,376	0,012	4 071	3 772	1,567	0,032	0,352	0,399
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,214	0,007	10 103	9 504	1,573	0,032	0,200	0,227
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,157	0,011	1 921	2 030	1,344	0,070	0,135	0,179
Enfant a pris une CTA	0,184	0,054	109	111	1,523	0,295	0,076	0,293
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,590	0,010	14 546	15 025	2,383	0,016	0,571	0,609
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,293	0,031	341	255	1,262	0,106	0,231	0,355
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,041	0,002	16 583	16 583	1,618	0,061	0,036	0,046
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,461	0,010	11 071	10 671	2,102	0,022	0,441	0,481
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,126	0,010	4 650	4 921	2,084	0,081	0,106	0,146
Possession d'un téléphone portable	0,750	0,006	16 583	16 583	1,837	0,008	0,738	0,763
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,610	0,011	16 583	16 583	2,969	0,018	0,587	0,632
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,250	0,011	11 071	10 671	2,759	0,045	0,227	0,273
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,192	0,007	16 583	16 583	2,272	0,036	0,178	0,206
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,080	0,005	11 071	10 671	2,060	0,066	0,070	0,091
HOMMES								
Milieu de résidence urbain	0,547	0,018	5 682	5 671	2,733	0,033	0,510	0,583
Aucune instruction	0,371	0,014	5 682	5 671	2,255	0,039	0,342	0,400
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,426	0,014	5 682	5 671	2,120	0,033	0,398	0,454
Alphabétisation	0,656	0,014	5 682	5 671	2,149	0,021	0,629	0,684
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,756	0,010	5 682	5 671	1,731	0,013	0,736	0,776
Consommation actuelle de tabac	0,098	0,006	5 682	5 671	1,524	0,061	0,086	0,110
Actuellement en union	0,380	0,011	5 682	5 671	1,766	0,030	0,357	0,403
A eu des rapports sexuels avant l'âge de 18 ans	0,107	0,009	4 079	4 154	1,803	0,081	0,090	0,125
Ne veut plus d'enfant	0,088	0,010	2 287	2 155	1,634	0,110	0,069	0,108

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Veut espacer la prochaine naissance de 2 ans au moins	0,285	0,019	2 287	2 155	2,058	0,068	0,246	0,324
Nombre idéal d'enfants	6,455	0,099	4 374	4 303	1,821	0,015	6,258	6,652
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,650	0,016	5 179	5 208	2,487	0,025	0,617	0,683
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,723	0,032	623	560	1,758	0,044	0,660	0,787
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,011	0,002	5 682	5 671	1,273	0,158	0,008	0,015
Circoncision	0,988	0,002	5 682	5 671	1,181	0,002	0,985	0,992
Possession d'un téléphone portable	0,875	0,006	5 682	5 671	1,448	0,007	0,863	0,888
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,725	0,010	5 682	5 671	1,696	0,014	0,705	0,746
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,123	0,007	5 682	5 671	1,682	0,060	0,108	0,138

Tableau B.3 Erreurs de sondage : Échantillon Urbain, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Électricité principale source d'éclairage	0,961	0,007	31 527	31 946	1,996	0,007	0,947	0,974
Dépendance principale à l'égard de combustibles et de technologies propres pour la cuisine, le chauffage d'appoint et l'éclairage	0,358	0,017	31 527	31 946	1,823	0,047	0,324	0,392
Naissances enregistrées à l'état civil	0,907	0,010	3 763	3 683	1,563	0,011	0,888	0,927
Possession d'au moins une MII	0,501	0,017	3 884	4 281	2,085	0,033	0,467	0,534
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,209	0,012	3 882	4 279	1,891	0,059	0,184	0,234
Source améliorée d'eau de boisson	0,979	0,004	31 527	31 946	1,260	0,004	0,972	0,986
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,959	0,006	31 527	31 946	1,376	0,006	0,948	0,971
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,637	0,017	31 527	31 946	1,791	0,027	0,603	0,672
Installation sanitaire améliorée	0,947	0,006	31 527	31 946	1,424	0,007	0,934	0,959
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,733	0,014	31 527	31 946	1,741	0,019	0,705	0,761
Utilisant défécation en plein air	0,009	0,002	31 527	31 946	1,310	0,268	0,004	0,013
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,376	0,021	30 363	30 806	2,171	0,057	0,333	0,419
FEMMES								
Aucune instruction	0,286	0,013	7 471	8 123	2,400	0,044	0,261	0,311
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,474	0,014	7 471	8 123	2,348	0,029	0,447	0,502
Alphabétisée	0,658	0,012	7 471	8 123	2,129	0,018	0,635	0,681
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,808	0,010	7 471	8 123	2,239	0,013	0,787	0,828
Consommation actuelle de tabac	0,008	0,001	7 471	8 123	1,418	0,178	0,005	0,011
Taux de fécondité par âge (15–19) (derniers 3 ans)	43,043	4,500	5 442	5 513	1,511	0,105	34,043	52,043
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	3,263	0,090	20 714	22 691	1,534	0,028	3,082	3,443
Actuellement enceinte	0,038	0,003	7 471	8 123	1,573	0,091	0,031	0,045
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	4,129	0,116	1 251	1 377	1,698	0,028	3,898	4,360
Intervalle intergénérisque médian	42,829	0,989	2 665	2 710	1,842	0,023	40,850	44,807
Ne veut plus d'enfant	0,191	0,008	4 259	4 501	1,340	0,042	0,175	0,207
Nombre idéal d'enfants	4,539	0,053	6 491	6 873	2,300	0,012	4,434	4,644
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	2,949	0,089	20 714	22 691	1,545	0,030	2,771	3,127
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,347	0,014	4 259	4 501	1,954	0,041	0,319	0,376
Utilise actuellement une méthode moderne	0,333	0,013	4 259	4 501	1,862	0,040	0,306	0,360
Utilise actuellement la pilule	0,065	0,005	4 259	4 501	1,427	0,083	0,054	0,076
Utilise actuellement les injectables	0,096	0,010	4 259	4 501	2,160	0,101	0,077	0,116
Utilise actuellement les implants	0,120	0,009	4 259	4 501	1,761	0,073	0,103	0,138
Utilise actuellement le condom masculin	0,005	0,002	4 259	4 501	1,492	0,329	0,002	0,008
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,014	0,003	4 259	4 501	1,915	0,248	0,007	0,021
Besoins non satisfaits pour espacer	0,130	0,009	4 259	4 501	1,689	0,067	0,113	0,148
Besoins non satisfaits pour limiter	0,047	0,005	4 259	4 501	1,562	0,107	0,037	0,058
Total des besoins non satisfaits	0,178	0,012	4 259	4 501	2,005	0,066	0,154	0,201
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,635	0,021	2 067	2 362	2,099	0,034	0,593	0,678
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,640	0,021	2 262	2 529	2,067	0,032	0,599	0,681
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,742	0,015	4 259	4 501	2,188	0,020	0,713	0,771
Non exposée à aucun des huit médias	0,421	0,011	7 471	8 123	2,010	0,027	0,398	0,444
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–4 ans)	18,497	3,599	3 712	3 876	1,427	0,195	11,299	25,695
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–4 ans)	6,584	1,710	3 724	3 885	1,259	0,260	3,164	10,005
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–4 ans)	25,081	3,842	3 714	3 877	1,362	0,153	17,396	32,766
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–4 ans)	5,733	1,306	3 720	3 880	1,015	0,228	3,121	8,346
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–4 ans)	30,671	4,155	3 727	3 885	1,342	0,135	22,361	38,981
Taux de mortalité périnatale	25,825	4,336	3 767	3 925	1,615	0,168	17,154	34,497
Taux de mortalité néonatale précoce	15,098	2,576	3 767	3 925	1,262	0,171	9,945	20,250
Taux de mortalité néonatale précoce	10,888	2,432	3 709	3 867	1,342	0,223	6,024	15,752
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,980	0,007	1 425	1 489	1,902	0,007	0,966	0,994
4 visites prénatales ou plus	0,718	0,020	1 425	1 489	1,696	0,028	0,678	0,759
8 visites prénatales ou plus	0,110	0,016	1 425	1 489	1,953	0,147	0,078	0,142

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
A pris des suppléments contenant du fer	0,959	0,011	1 425	1 489	2,065	0,011	0,937	0,980
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,627	0,026	1 425	1 489	2,002	0,041	0,576	0,679
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,978	0,006	1 469	1 537	1,571	0,006	0,966	0,990
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,983	0,004	1 469	1 537	1,313	0,005	0,974	0,992
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,157	0,017	1 469	1 537	1,683	0,107	0,123	0,190
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,879	0,013	1 425	1 489	1,470	0,014	0,854	0,904
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,797	0,015	1 425	1 489	1,414	0,019	0,767	0,828
Un problème d'accès aux soins de santé	0,669	0,020	7 471	8 123	3,752	0,031	0,628	0,710
A déjà eu un carnet de vaccination	0,980	0,005	746	819	1,010	0,005	0,970	0,991
A reçu le vaccin du BCG	0,932	0,013	746	819	1,444	0,014	0,906	0,959
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,826	0,018	746	819	1,345	0,022	0,789	0,863
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,794	0,027	746	819	1,859	0,034	0,740	0,849
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12-23)	0,775	0,022	746	819	1,484	0,029	0,730	0,820
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24-35)	0,643	0,030	649	705	1,561	0,046	0,584	0,702
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,446	0,030	812	962	1,726	0,066	0,386	0,505
Traité avec des SRO	0,318	0,037	812	962	2,322	0,117	0,244	0,392
Taille-pour-âge (-3ET)	0,018	0,004	1 776	1 767	1,172	0,224	0,010	0,025
Taille-pour-âge (-2ET)	0,120	0,009	1 776	1 767	1,053	0,075	0,102	0,138
Poids-pour-taille (-2ET)	0,069	0,009	1 797	1 781	1,283	0,125	0,052	0,086
Poids-pour-taille (+2ET)	0,020	0,010	1 797	1 781	2,237	0,517	0,000	0,041
Poids-pour-âge (-2ET)	0,103	0,009	1 789	1 776	1,127	0,091	0,084	0,121
Exclusivement allaité	0,302	0,039	346	354	1,564	0,128	0,224	0,379
Diversité alimentaire minimale (enfants 6-23 mois)	0,318	0,027	1 035	1 099	1,896	0,087	0,263	0,373
Diversification alimentaire minimum (femmes 15-49)	0,655	0,011	7 471	8 123	2,037	0,017	0,632	0,677
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,299	0,017	3 877	3 795	1,595	0,055	0,266	0,333
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,298	0,030	347	292	1,012	0,099	0,239	0,358
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,400	0,019	1 425	1 489	1,450	0,047	0,363	0,438
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,251	0,011	3 592	3 762	1,505	0,045	0,228	0,274
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,171	0,017	807	945	1,297	0,097	0,138	0,204
Enfant a pris une CTA	0,097	0,041	47	39	0,847	0,428	0,014	0,179
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,496	0,011	6 938	7 691	1,838	0,022	0,474	0,518
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,339	0,044	213	167	1,356	0,130	0,251	0,427
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,045	0,004	7 471	8 123	1,779	0,094	0,037	0,054
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,583	0,012	4 259	4 501	1,528	0,020	0,560	0,606
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,074	0,010	2 290	2 624	1,833	0,136	0,054	0,094
Possession d'un téléphone portable	0,831	0,007	7 471	8 123	1,662	0,009	0,816	0,845
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,744	0,013	7 471	8 123	2,669	0,018	0,717	0,771
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,305	0,022	4 259	4 501	3,164	0,073	0,261	0,350
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,133	0,008	7 471	8 123	1,992	0,059	0,118	0,149
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,115	0,009	4 259	4 501	1,910	0,081	0,097	0,134
HOMMES								
Aucune instruction	0,256	0,018	2 786	3 099	2,195	0,071	0,220	0,293
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,513	0,018	2 786	3 099	1,907	0,035	0,477	0,549
Alphabétisation	0,759	0,016	2 786	3 099	1,919	0,021	0,728	0,790
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,847	0,010	2 786	3 099	1,449	0,012	0,827	0,867
Consommation actuelle de tabac	0,111	0,009	2 786	3 099	1,593	0,085	0,092	0,130
Ne veut plus d'enfant	0,104	0,015	959	1 060	1,508	0,143	0,074	0,133
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,583	0,025	2 627	2 947	2,619	0,043	0,532	0,633
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,778	0,040	365	365	1,809	0,051	0,699	0,857
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,015	0,003	2 786	3 099	1,323	0,204	0,009	0,021
Circoncision	0,994	0,002	2 786	3 099	1,024	0,002	0,990	0,997
Possession d'un téléphone portable	0,914	0,007	2 786	3 099	1,362	0,008	0,900	0,928
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,794	0,016	2 786	3 099	2,140	0,021	0,761	0,827
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,113	0,010	2 786	3 099	1,609	0,086	0,093	0,132

Tableau B.4 Erreurs de sondage : Échantillon Rural, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Électricité principale source d'éclairage	0,565	0,024	43 910	39 210	2,761	0,042	0,517	0,613
Dépendance principale à l'égard de combustibles et de technologies propres pour la cuisine, le chauffage d'appoint et l'éclairage	0,066	0,009	43 910	39 210	2,324	0,139	0,048	0,084
Naissances enregistrées à l'état civil	0,757	0,014	6 888	6 029	1,755	0,018	0,730	0,784
Possession d'au moins une MII	0,715	0,013	4 539	4 142	1,995	0,019	0,689	0,742
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,341	0,012	4 539	4 142	1,638	0,034	0,318	0,364
Source améliorée d'eau de boisson	0,833	0,014	43 910	39 210	2,116	0,017	0,805	0,861
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,790	0,016	43 910	39 210	2,138	0,020	0,759	0,821
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,592	0,015	43 910	39 210	1,700	0,025	0,563	0,622
Installation sanitaire améliorée	0,642	0,018	43 910	39 210	2,121	0,027	0,607	0,678
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,539	0,017	43 910	39 210	1,972	0,032	0,504	0,573
Utilisant défécation en plein air	0,129	0,011	43 910	39 210	1,978	0,084	0,107	0,151
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,200	0,012	41 306	37 089	1,708	0,062	0,175	0,225
FEMMES								
Aucune instruction	0,579	0,015	9 112	8 460	2,845	0,025	0,549	0,608
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,247	0,012	9 112	8 460	2,704	0,049	0,223	0,272
Alphabétisée	0,360	0,014	9 112	8 460	2,756	0,039	0,332	0,387
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,522	0,014	9 112	8 460	2,658	0,027	0,494	0,550
Consommation actuelle de tabac	0,006	0,001	9 112	8 460	1,404	0,192	0,004	0,008
Taux de fécondité par âge (15–19) (derniers 3 ans)	92,061	5,270	6 423	5 886	1,473	0,057	81,521	102,601
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	4,687	0,109	25 322	23 498	1,652	0,023	4,469	4,905
Actuellement enceinte	0,073	0,003	9 112	8 460	1,220	0,046	0,066	0,080
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	5,657	0,116	1 385	1 325	1,675	0,020	5,425	5,889
Intervalle intergénéral médian	35,724	0,360	5 302	4 627	1,459	0,010	35,003	36,445
Ne veut plus d'enfant	0,182	0,006	6 812	6 170	1,378	0,035	0,169	0,195
Nombre idéal d'enfants	5,691	0,089	7 572	7 088	2,906	0,016	5,513	5,869
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	4,161	0,108	25 322	23 498	1,736	0,026	3,944	4,378
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,204	0,009	6 812	6 170	1,873	0,045	0,186	0,223
Utilise actuellement une méthode moderne	0,199	0,009	6 812	6 170	1,842	0,045	0,181	0,217
Utilise actuellement la pilule	0,015	0,002	6 812	6 170	1,549	0,155	0,010	0,019
Utilise actuellement les injectables	0,068	0,006	6 812	6 170	1,995	0,089	0,056	0,081
Utilise actuellement les implants	0,097	0,005	6 812	6 170	1,382	0,051	0,087	0,107
Utilise actuellement le condom masculin	0,002	0,001	6 812	6 170	1,537	0,469	0,000	0,003
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,005	0,001	6 812	6 170	1,288	0,216	0,003	0,007
Besoins non satisfaits pour espacer	0,150	0,006	6 812	6 170	1,309	0,038	0,138	0,161
Besoins non satisfaits pour limiter	0,051	0,004	6 812	6 170	1,313	0,069	0,044	0,058
Total des besoins non satisfaits	0,201	0,007	6 812	6 170	1,448	0,035	0,187	0,215
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,491	0,016	2 671	2 499	1,680	0,033	0,459	0,523
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,495	0,015	2 779	2 575	1,626	0,031	0,464	0,526
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,538	0,014	6 812	6 170	2,341	0,026	0,510	0,566
Non exposée à aucun des huit médias	0,485	0,015	9 112	8 460	2,862	0,031	0,455	0,515
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–4 ans)	26,213	2,574	6 819	6 005	1,168	0,098	21,066	31,360
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–4 ans)	9,198	1,461	6 801	6 002	1,207	0,159	6,276	12,121
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–4 ans)	35,411	2,861	6 823	6 007	1,135	0,081	29,689	41,133
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–4 ans)	10,407	1,523	6 853	6 064	1,180	0,146	7,361	13,452
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–4 ans)	45,449	3,300	6 854	6 034	1,134	0,073	38,850	52,048
Taux de mortalité périnatale	37,063	2,772	6 892	6 076	1,114	0,075	31,519	42,608
Taux de mortalité néonatale	16,423	1,693	6 892	6 076	1,034	0,103	13,036	19,809
Taux de mortalité néonatale précoce	20,984	2,210	6 789	5 977	1,160	0,105	16,564	25,404
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,969	0,006	2 646	2 283	1,911	0,007	0,956	0,982
4 visites prénatales ou plus	0,662	0,015	2 646	2 283	1,633	0,023	0,632	0,692
8 visites prénatales ou plus	0,037	0,006	2 646	2 283	1,705	0,169	0,025	0,050
A pris des suppléments contenant du fer	0,942	0,007	2 646	2 283	1,527	0,007	0,929	0,956
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,568	0,016	2 646	2 283	1,688	0,029	0,535	0,600
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,888	0,013	2 726	2 354	2,104	0,015	0,861	0,914
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,903	0,011	2 726	2 354	1,936	0,013	0,880	0,926
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,093	0,008	2 726	2 354	1,352	0,087	0,077	0,109
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,796	0,013	2 646	2 283	1,605	0,016	0,771	0,821
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,769	0,014	2 646	2 283	1,680	0,018	0,742	0,797
Un problème d'accès aux soins de santé	0,732	0,015	9 112	8 460	3,174	0,020	0,703	0,761
A déjà eu un carnet de vaccination	0,960	0,008	1 311	1 130	1,457	0,008	0,944	0,976
A reçu le vaccin du BCG	0,909	0,010	1 311	1 130	1,229	0,011	0,889	0,929
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,826	0,014	1 311	1 130	1,281	0,017	0,798	0,854
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,810	0,014	1 311	1 130	1,245	0,017	0,782	0,838
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,749	0,017	1 311	1 130	1,369	0,023	0,715	0,784
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,643	0,020	1 210	1 107	1,474	0,032	0,602	0,683

À suivre...

Tableau B.4—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,440	0,021	1 218	1 143	1,438	0,048	0,398	0,482
Traité avec des SRO	0,340	0,019	1 218	1 143	1,335	0,055	0,303	0,377
Taille-pour-âge (-3ET)	0,053	0,005	3 232	2 835	1,198	0,094	0,043	0,063
Taille-pour-âge (-2ET)	0,209	0,011	3 232	2 835	1,359	0,051	0,187	0,230
Poids-pour-taille (-2ET)	0,122	0,009	3 317	2 914	1,370	0,070	0,105	0,139
Poids-pour-taille (+2ET)	0,006	0,001	3 317	2 914	0,955	0,219	0,003	0,008
Poids-pour-âge (-2ET)	0,199	0,009	3 261	2 859	1,141	0,044	0,182	0,217
Exclusivement allaité	0,370	0,025	667	585	1,312	0,066	0,321	0,419
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,230	0,013	1 882	1 615	1,372	0,058	0,203	0,256
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,603	0,013	9 112	8 460	2,605	0,022	0,576	0,630
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,411	0,015	7 053	6 162	1,679	0,035	0,382	0,441
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,446	0,026	718	609	1,259	0,059	0,394	0,499
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,360	0,015	2 646	2 283	1,654	0,043	0,329	0,390
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,189	0,008	6 511	5 743	1,606	0,044	0,172	0,206
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,145	0,015	1 114	1 085	1,370	0,101	0,116	0,174
Enfant a pris une CTA	0,232	0,079	62	72	1,708	0,340	0,074	0,389
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,689	0,014	7 608	7 334	2,677	0,021	0,660	0,717
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,207	0,034	128	88	0,957	0,166	0,138	0,275
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,037	0,003	9 112	8 460	1,423	0,076	0,032	0,043
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,372	0,014	6 812	6 170	2,422	0,038	0,344	0,401
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,186	0,018	2 360	2 297	2,188	0,094	0,150	0,221
Possession d'un téléphone portable	0,673	0,008	9 112	8 460	1,720	0,013	0,657	0,690
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,481	0,014	9 112	8 460	2,579	0,028	0,454	0,508
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,209	0,011	6 812	6 170	2,326	0,055	0,186	0,232
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,248	0,011	9 112	8 460	2,482	0,045	0,226	0,271
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,055	0,006	6 812	6 170	2,202	0,111	0,043	0,067
HOMMES								
Aucune instruction	0,509	0,023	2 896	2 572	2,502	0,046	0,462	0,555
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,321	0,022	2 896	2 572	2,579	0,070	0,276	0,365
Alphabétisation	0,533	0,021	2 896	2 572	2,274	0,040	0,491	0,575
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,646	0,018	2 896	2 572	2,002	0,028	0,611	0,682
Consommation actuelle de tabac	0,083	0,007	2 896	2 572	1,299	0,080	0,069	0,096
Ne veut plus d'enfant	0,073	0,013	1 328	1 096	1,781	0,174	0,048	0,099
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,739	0,018	2 552	2 261	2,018	0,024	0,704	0,774
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,621	0,047	258	195	1,558	0,076	0,527	0,716
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,007	0,002	2 896	2 572	1,065	0,236	0,004	0,010
Circoncision	0,982	0,003	2 896	2 572	1,278	0,003	0,975	0,988
Possession d'un téléphone portable	0,829	0,011	2 896	2 572	1,522	0,013	0,807	0,850
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,643	0,012	2 896	2 572	1,364	0,019	0,618	0,667
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,135	0,011	2 896	2 572	1,779	0,084	0,113	0,158

Tableau B.5 Erreurs de sondage: Échantillon Dakar, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,929	0,015	649	1 775	1,246	0,016	0,900	0,959
Possession d'au moins une MII	0,358	0,024	902	2 411	1,480	0,066	0,311	0,406
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,121	0,017	902	2 411	1,531	0,138	0,087	0,154
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,982	0,007	6 030	16 107	1,002	0,007	0,968	0,996
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,624	0,029	6 030	16 107	1,385	0,046	0,567	0,682
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,733	0,024	6 030	16 107	1,436	0,033	0,685	0,781
Utilisant défécation en plein air	0,000	0,000	6 030	16 107	1,038	0,998	0,000	0,001
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,474	0,037	5 746	15 477	1,664	0,077	0,401	0,548
FEMMES								
Aucune instruction	0,258	0,022	1 413	4 209	1,891	0,085	0,214	0,302
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,484	0,023	1 413	4 209	1,754	0,048	0,438	0,531
Alphabétisée	0,689	0,018	1 413	4 209	1,482	0,027	0,653	0,726
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,877	0,012	1 413	4 209	1,384	0,014	0,852	0,901
Consommation actuelle de tabac	0,009	0,003	1 413	4 209	1,025	0,282	0,004	0,015
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	3,140	0,147	3 973	11 840	1,152	0,047	2,845	3,434
Actuellement enceinte	0,031	0,006	1 413	4 209	1,267	0,188	0,019	0,043
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	3,761	0,181	245	711	1,263	0,048	3,399	4,123
Intervalle intergénérisque médian	42,685	2,048	440	1 305	1,373	0,048	38,589	46,780
Ne veut plus d'enfant	0,174	0,013	750	2 257	0,953	0,076	0,147	0,200
Nombre idéal d'enfants	4,332	0,078	1 173	3 420	1,598	0,018	4,176	4,488
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	2,848	0,152	3 973	11 840	1,161	0,054	2,543	3,153
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,381	0,027	750	2 257	1,520	0,071	0,327	0,435
Utilise actuellement une méthode moderne	0,364	0,025	750	2 257	1,444	0,070	0,313	0,415
Utilise actuellement la pilule	0,080	0,010	750	2 257	0,970	0,120	0,061	0,100
Utilise actuellement les injectables	0,105	0,018	750	2 257	1,646	0,176	0,068	0,142
Utilise actuellement les implants	0,110	0,014	750	2 257	1,256	0,131	0,081	0,138
Utilise actuellement le condom masculin	0,008	0,003	750	2 257	0,939	0,372	0,002	0,015
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,017	0,006	750	2 257	1,309	0,362	0,005	0,030
Besoins non satisfaits pour espacer	0,135	0,016	750	2 257	1,246	0,115	0,104	0,167
Besoins non satisfaits pour limiter	0,043	0,010	750	2 257	1,315	0,225	0,024	0,063
Total des besoins non satisfaits	0,179	0,022	750	2 257	1,592	0,125	0,134	0,224
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,650	0,038	422	1 264	1,636	0,059	0,574	0,726
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,655	0,037	452	1 337	1,635	0,056	0,581	0,728
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,814	0,019	750	2 257	1,357	0,024	0,775	0,853
Non exposée à aucun des huit médias	0,416	0,019	1 413	4 209	1,443	0,045	0,378	0,454
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	15,713	3,945	1 212	3 601	0,965	0,251	7,822	23,603
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	4,210	2,108	1 218	3 619	1,148	0,501	0,000	8,425
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	19,922	4,539	1 212	3 601	1,002	0,228	10,845	28,999
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	5,252	2,136	1 207	3 597	1,008	0,407	0,980	9,525
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	25,070	5,066	1 212	3 601	1,064	0,202	14,938	35,202
Taux de mortalité périnatale	23,071	8,376	648	1 952	1,446	0,363	6,319	39,823
Taux de mortalité néonatale	13,556	4,657	648	1 952	1,040	0,344	4,242	22,871
Taux de mortalité néonatale précoce	9,631	4,612	641	1 929	1,206	0,479	0,407	18,856
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,983	0,012	246	748	1,425	0,012	0,960	1,000
4 visites prénatals ou plus	0,713	0,037	246	748	1,265	0,051	0,640	0,786
8 visites prénatals ou plus	0,142	0,031	246	748	1,387	0,218	0,080	0,204
A pris des suppléments contenant du fer	0,955	0,021	246	748	1,556	0,022	0,914	0,996
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,655	0,047	246	748	1,527	0,071	0,562	0,748
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,989	0,010	258	780	1,580	0,010	0,968	1,000
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,998	0,002	258	780	0,682	0,002	0,995	1,000
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,184	0,031	258	780	1,240	0,169	0,122	0,247
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,941	0,016	246	748	1,041	0,017	0,910	0,972
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,842	0,022	246	748	0,957	0,027	0,797	0,886
Un problème d'accès aux soins de santé	0,703	0,036	1 413	4 209	2,992	0,052	0,630	0,776
A déjà eu un carnet de vaccination	0,990	0,007	137	441	0,905	0,007	0,975	1,000
A reçu le vaccin du BCG	0,934	0,022	137	441	1,098	0,024	0,889	0,979
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,849	0,028	137	441	0,942	0,033	0,794	0,905
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,811	0,045	137	441	1,389	0,055	0,721	0,900
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,789	0,038	137	441	1,135	0,048	0,712	0,865
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,655	0,052	120	370	1,183	0,080	0,551	0,760
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,391	0,050	168	523	1,288	0,127	0,292	0,491
Traité avec des SRO	0,231	0,059	168	523	1,847	0,257	0,112	0,349
Taille-pour-âge (-3ET)	0,011	0,007	308	840	1,130	0,604	0,000	0,025
Taille-pour-âge (-2ET)	0,104	0,015	308	840	0,874	0,142	0,074	0,133
Poids-pour-taille (-2ET)	0,050	0,015	309	842	1,239	0,304	0,020	0,081
Poids-pour-taille (+2ET)	0,031	0,022	309	842	1,560	0,698	0,000	0,075
Poids-pour-âge (-2ET)	0,074	0,016	308	840	0,996	0,209	0,043	0,106
Exclusivement allaité	0,292	0,068	64	180	1,179	0,232	0,157	0,428
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,330	0,051	176	554	1,418	0,153	0,229	0,431

À suivre...

Tableau B.5 — Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,669	0,016	1 413	4 209	1,271	0,024	0,637	0,701
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,172	0,025	667	1 825	1,360	0,148	0,121	0,223
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,102	0,032	48	120	0,699	0,312	0,038	0,165
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,446	0,033	246	748	1,029	0,073	0,380	0,511
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,277	0,019	624	1 882	1,019	0,068	0,239	0,314
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,145	0,026	181	520	0,969	0,176	0,094	0,196
Enfant a pris une CTA	0,000	0,000	2	6	na	na	0,000	0,000
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,458	0,017	1 354	4 035	1,270	0,038	0,424	0,493
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,525	0,097	28	70	1,011	0,185	0,330	0,719
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,040	0,007	1 413	4 209	1,364	0,177	0,026	0,055
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,630	0,019	750	2 257	1,102	0,031	0,592	0,669
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,058	0,015	475	1 423	1,422	0,265	0,027	0,088
Possession d'un téléphone portable	0,868	0,011	1 413	4 209	1,226	0,013	0,846	0,890
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,809	0,019	1 413	4 209	1,857	0,024	0,770	0,848
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,337	0,042	750	2 257	2,445	0,126	0,252	0,422
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,119	0,012	1 413	4 209	1,435	0,104	0,095	0,144
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,126	0,015	750	2 257	1,215	0,117	0,096	0,155
HOMMES								
Aucune instruction	0,253	0,026	600	1 732	1,439	0,101	0,202	0,304
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,536	0,027	600	1 732	1,339	0,051	0,481	0,591
Alphabétisation	0,810	0,020	600	1 732	1,264	0,025	0,769	0,850
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,877	0,014	600	1 732	1,029	0,016	0,849	0,904
Consommation actuelle de tabac	0,124	0,016	600	1 732	1,181	0,128	0,092	0,156
Ne veut plus d'enfant	0,068	0,023	210	597	1,307	0,336	0,022	0,114
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,558	0,040	581	1 679	1,959	0,073	0,477	0,639
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,798	0,062	74	216	1,304	0,077	0,675	0,921
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,008	0,004	600	1 732	1,131	0,505	0,000	0,017
Circoncision	0,996	0,002	600	1 732	0,862	0,002	0,992	1,000
Possession d'un téléphone portable	0,937	0,010	600	1 732	1,021	0,011	0,917	0,957
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,809	0,027	600	1 732	1,657	0,033	0,756	0,863
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,106	0,015	600	1 732	1,232	0,146	0,075	0,137

Tableau B.6 Erreurs de sondage: Échantillon Ziguinchor, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,906	0,017	416	307	1,099	0,018	0,873	0,940
Possession d'au moins une MII	0,751	0,024	551	393	1,289	0,032	0,704	0,799
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,542	0,028	551	393	1,323	0,052	0,486	0,599
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,681	0,056	3 823	2 697	2,329	0,082	0,570	0,792
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,788	0,032	3 823	2 697	1,465	0,040	0,724	0,851
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,476	0,050	3 823	2 697	1,946	0,105	0,376	0,576
Utilisant défécation en plein air	0,012	0,006	3 823	2 697	1,328	0,522	0,000	0,024
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,260	0,025	3 735	2 625	1,103	0,095	0,211	0,309
FEMMES								
Aucune instruction	0,197	0,024	807	550	1,722	0,123	0,149	0,246
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,621	0,025	807	550	1,433	0,039	0,572	0,670
Alphabétisée	0,756	0,027	807	550	1,795	0,036	0,702	0,810
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,748	0,027	807	550	1,787	0,037	0,693	0,802
Consommation actuelle de tabac	0,007	0,003	807	550	1,030	0,432	0,001	0,013
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	3,710	0,215	2 235	1 518	0,830	0,058	3,279	4,141
Actuellement enceinte	0,043	0,008	807	550	1,139	0,189	0,027	0,059
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	4,716	0,263	143	96	1,285	0,056	4,189	5,243
Intervalle intergénérisque médian	41,295	1,313	305	234	0,997	0,032	38,669	43,921
Ne veut plus d'enfant	0,192	0,024	391	281	1,189	0,124	0,145	0,239
Nombre idéal d'enfants	4,648	0,094	714	476	1,316	0,020	4,461	4,836
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	3,069	0,170	2 235	1 518	0,805	0,055	2,730	3,408
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,244	0,031	391	281	1,434	0,128	0,182	0,307
Utilise actuellement une méthode moderne	0,233	0,028	391	281	1,300	0,120	0,177	0,289
Utilise actuellement la pilule	0,010	0,005	391	281	1,028	0,511	0,000	0,021
Utilise actuellement les injectables	0,044	0,011	391	281	1,060	0,251	0,022	0,066
Utilise actuellement les implants	0,144	0,017	391	281	0,946	0,117	0,110	0,178
Utilise actuellement le condom masculin	0,003	0,003	391	281	1,117	0,964	0,000	0,010
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,012	0,005	391	281	1,013	0,474	0,001	0,023
Besoins non satisfaits pour espacer	0,161	0,023	391	281	1,224	0,142	0,115	0,206
Besoins non satisfaits pour limiter	0,042	0,011	391	281	1,081	0,261	0,020	0,064
Total des besoins non satisfaits	0,203	0,030	391	281	1,467	0,147	0,143	0,263
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,520	0,050	179	126	1,318	0,096	0,421	0,620
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,572	0,039	239	165	1,214	0,068	0,494	0,649
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,724	0,038	391	281	1,660	0,052	0,649	0,799
Non exposée à aucun des huit médias	0,444	0,055	807	550	3,115	0,123	0,334	0,554
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	9,321	3,222	781	581	0,993	0,346	2,878	15,764
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	7,483	5,705	779	580	1,389	0,762	0,000	18,893
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	16,804	5,905	781	581	1,144	0,351	4,995	28,613
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	2,829	1,766	776	576	0,975	0,624	0,000	6,361
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	19,585	6,329	781	581	1,139	0,323	6,927	32,244
Taux de mortalité périnatale	25,631	8,666	405	303	1,050	0,338	8,299	42,963
Taux de mortalité néonatale précoce	14,151	7,697	405	303	1,160	0,544	0,000	29,545
Taux de mortalité néonatale précoce	11,690	5,063	396	298	0,984	0,433	1,565	21,816
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,980	0,012	152	111	1,056	0,012	0,956	1,000
4 visites prénatales ou plus	0,743	0,037	152	111	1,042	0,050	0,669	0,817
8 visites prénatales ou plus	0,106	0,033	152	111	1,333	0,316	0,039	0,173
A pris des suppléments contenant du fer	0,976	0,012	152	111	0,928	0,012	0,953	0,999
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,445	0,046	152	111	1,127	0,103	0,354	0,536
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,963	0,019	156	113	1,297	0,020	0,924	1,000
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,988	0,008	156	113	0,946	0,008	0,972	1,000
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,063	0,019	156	113	0,930	0,297	0,026	0,100
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,885	0,026	152	111	1,003	0,029	0,833	0,937
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,765	0,042	152	111	1,226	0,055	0,681	0,850
Un problème d'accès aux soins de santé	0,649	0,037	807	550	2,225	0,058	0,574	0,724
A déjà eu un carnet de vaccination	1,000	0,000	68	52	na	0,000	1,000	1,000
A reçu le vaccin du BCG	0,965	0,023	68	52	1,086	0,024	0,919	1,000
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,911	0,043	68	52	1,284	0,047	0,826	0,996
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,880	0,035	68	52	0,921	0,040	0,810	0,949
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,830	0,056	68	52	1,281	0,068	0,718	0,942
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,641	0,070	74	54	1,280	0,109	0,502	0,781
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,475	0,092	58	39	1,363	0,194	0,291	0,660
Traité avec des SRO	0,444	0,074	58	39	1,093	0,166	0,297	0,591
Taille-pour-âge (-3ET)	0,006	0,004	206	150	0,774	0,690	0,000	0,014
Taille-pour-âge (-2ET)	0,103	0,017	206	150	0,768	0,163	0,070	0,137
Poids-pour-taille (-2ET)	0,051	0,015	207	151	0,943	0,286	0,022	0,080
Poids-pour-taille (+2ET)	0,010	0,006	207	151	0,914	0,619	0,000	0,023
Poids-pour-âge (-2ET)	0,084	0,017	206	150	0,914	0,204	0,050	0,119
Exclusivement allaité	0,251	0,067	45	31	1,030	0,269	0,116	0,385
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,136	0,044	104	78	1,308	0,326	0,047	0,225

À suivre...

Tableau B.6—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,589	0,036	807	550	2,094	0,062	0,516	0,662
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,531	0,039	426	317	1,287	0,074	0,453	0,610
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,583	0,096	32	23	1,039	0,164	0,391	0,775
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,555	0,071	152	111	1,746	0,128	0,413	0,698
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,148	0,027	389	294	1,453	0,185	0,093	0,202
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,275	0,075	65	43	1,243	0,274	0,124	0,425
Enfant a pris une CTA	0,262	0,158	4	2	0,620	0,604	0,000	0,578
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,522	0,032	734	490	1,705	0,060	0,459	0,585
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,161	0,042	78	48	1,003	0,261	0,077	0,245
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,051	0,009	807	550	1,169	0,178	0,033	0,069
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,457	0,036	391	281	1,426	0,079	0,385	0,529
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,300	0,040	188	128	1,198	0,134	0,220	0,381
Possession d'un téléphone portable	0,773	0,021	807	550	1,426	0,027	0,731	0,815
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,554	0,027	807	550	1,568	0,050	0,499	0,608
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,447	0,045	391	281	1,782	0,101	0,357	0,537
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,087	0,014	807	550	1,390	0,158	0,060	0,115
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,198	0,026	391	281	1,267	0,129	0,147	0,249
HOMMES								
Aucune instruction	0,065	0,022	349	225	1,673	0,341	0,021	0,110
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,729	0,032	349	225	1,355	0,044	0,664	0,793
Alphabétisation	0,914	0,021	349	225	1,376	0,023	0,873	0,956
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,834	0,028	349	225	1,407	0,034	0,777	0,890
Consommation actuelle de tabac	0,141	0,019	349	225	1,008	0,133	0,103	0,179
Ne veut plus d'enfant	0,084	0,026	97	68	0,922	0,310	0,032	0,136
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,637	0,025	335	217	0,954	0,039	0,586	0,687
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,770	0,060	93	62	1,352	0,077	0,651	0,889
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,009	0,006	349	225	1,083	0,594	0,000	0,021
Circoncision	0,999	0,001	349	225	0,675	0,001	0,996	1,000
Possession d'un téléphone portable	0,874	0,023	349	225	1,282	0,026	0,829	0,920
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,812	0,018	349	225	0,879	0,023	0,775	0,849
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,078	0,014	349	225	1,006	0,185	0,049	0,107

Tableau B.7 Erreurs de sondage: Échantillon Diourbel, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,702	0,039	799	1 111	1,641	0,056	0,624	0,780
Possession d'au moins une MII	0,672	0,036	589	804	1,860	0,054	0,599	0,744
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,334	0,025	589	804	1,300	0,076	0,284	0,385
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,935	0,019	5 335	7 288	1,638	0,020	0,897	0,973
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,544	0,039	5 335	7 288	1,606	0,072	0,465	0,622
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,758	0,043	5 335	7 288	2,145	0,056	0,673	0,844
Utilisant défécation en plein air	0,066	0,023	5 335	7 288	2,113	0,354	0,019	0,112
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,255	0,037	4 955	6 752	1,690	0,145	0,181	0,329
FEMMES								
Aucune instruction	0,657	0,022	1 282	1 752	1,655	0,033	0,613	0,701
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,188	0,014	1 282	1 752	1,239	0,072	0,161	0,215
Alphabétisée	0,307	0,019	1 282	1 752	1,482	0,062	0,269	0,345
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,689	0,032	1 282	1 752	2,446	0,046	0,626	0,753
Consommation actuelle de tabac	0,005	0,002	1 282	1 752	1,195	0,453	0,001	0,010
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	4,137	0,266	3 528	4 841	1,755	0,064	3,605	4,669
Actuellement enceinte	0,059	0,006	1 282	1 752	0,935	0,104	0,047	0,071
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	5,002	0,275	209	289	1,464	0,055	4,452	5,551
Intervalle intergénérisque médian	35,730	1,289	591	839	1,479	0,036	33,151	38,308
Ne veut plus d'enfant	0,207	0,014	874	1 219	1,032	0,068	0,179	0,235
Nombre idéal d'enfants	5,047	0,278	1 061	1 431	3,427	0,055	4,491	5,603
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	3,626	0,328	3 528	4 841	2,095	0,090	2,970	4,282
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,171	0,018	874	1 219	1,397	0,104	0,136	0,207
Utilise actuellement une méthode moderne	0,166	0,019	874	1 219	1,478	0,112	0,128	0,203
Utilise actuellement la pilule	0,019	0,005	874	1 219	1,121	0,272	0,009	0,029
Utilise actuellement les injectables	0,050	0,009	874	1 219	1,289	0,191	0,031	0,069
Utilise actuellement les implants	0,073	0,010	874	1 219	1,188	0,144	0,052	0,094
Utilise actuellement le condom masculin	0,001	0,001	874	1 219	1,032	0,992	0,000	0,004
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,006	0,003	874	1 219	1,155	0,520	0,000	0,011
Besoins non satisfaits pour espacer	0,145	0,015	874	1 219	1,229	0,101	0,116	0,174
Besoins non satisfaits pour limiter	0,061	0,009	874	1 219	1,055	0,140	0,044	0,078
Total des besoins non satisfaits	0,206	0,019	874	1 219	1,360	0,090	0,169	0,244
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,439	0,044	333	460	1,620	0,101	0,350	0,527
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,442	0,043	335	463	1,605	0,098	0,355	0,529
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,463	0,035	874	1 219	2,092	0,076	0,392	0,534
Non exposée à aucun des huit médias	0,464	0,046	1 282	1 752	3,313	0,100	0,372	0,557
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	29,542	5,406	1 525	2 158	1,115	0,183	18,729	40,355
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	9,694	2,711	1 528	2 158	1,159	0,280	4,272	15,117
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	39,236	6,579	1 526	2 159	1,216	0,168	26,077	52,395
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	13,668	2,891	1 517	2 151	0,939	0,212	7,886	19,451
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	52,368	6,820	1 529	2 164	1,119	0,130	38,729	66,008
Taux de mortalité périnatale	36,040	7,649	785	1 109	1,116	0,212	20,742	51,337
Taux de mortalité néonatale	16,193	4,097	785	1 109	0,869	0,253	8,000	24,386
Taux de mortalité néonatale précoce	20,174	5,590	773	1 091	1,064	0,277	8,993	31,354
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	1,000	0,000	292	412	na	0,000	1,000	1,000
4 visites prénatals ou plus	0,677	0,044	292	412	1,588	0,064	0,590	0,764
8 visites prénatals ou plus	0,049	0,019	292	412	1,455	0,375	0,012	0,087
A pris des suppléments contenant du fer	0,967	0,020	292	412	1,870	0,020	0,928	1,000
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,623	0,053	292	412	1,874	0,086	0,516	0,730
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,942	0,034	299	424	2,518	0,036	0,874	1,000
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,947	0,027	299	424	2,072	0,028	0,893	1,000
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,127	0,021	299	424	1,099	0,165	0,085	0,169
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,907	0,022	292	412	1,269	0,024	0,864	0,950
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,819	0,026	292	412	1,165	0,032	0,766	0,871
Un problème d'accès aux soins de santé	0,559	0,046	1 282	1 752	3,280	0,082	0,468	0,651
A déjà eu un carnet de vaccination	0,949	0,028	135	187	1,482	0,030	0,893	1,000
A reçu le vaccin du BCG	0,902	0,026	135	187	1,029	0,029	0,849	0,955
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,737	0,042	135	187	1,095	0,057	0,654	0,821
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,712	0,039	135	187	0,995	0,055	0,634	0,790
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,611	0,050	135	187	1,158	0,082	0,511	0,711
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,658	0,048	134	194	1,199	0,073	0,562	0,754
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,477	0,059	163	233	1,463	0,124	0,359	0,596
Traité avec des SRO	0,436	0,062	163	233	1,561	0,141	0,313	0,559
Taille-pour-âge (-3ET)	0,035	0,012	369	519	1,357	0,353	0,010	0,059
Taille-pour-âge (-2ET)	0,175	0,027	369	519	1,266	0,153	0,121	0,229
Poids-pour-taille (-2ET)	0,171	0,031	385	546	1,374	0,181	0,109	0,233
Poids-pour-taille (+2ET)	0,005	0,003	385	546	0,982	0,709	0,000	0,011
Poids-pour-âge (-2ET)	0,223	0,023	375	528	1,063	0,105	0,176	0,270
Exclusivement allaité	0,378	0,067	72	106	1,156	0,176	0,245	0,512
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,264	0,041	208	290	1,340	0,156	0,182	0,346

À suivre...

Tableau B.7—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,634	0,036	1 282	1 752	2,682	0,057	0,562	0,706
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,439	0,035	812	1 128	1,401	0,079	0,369	0,508
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,423	0,083	75	102	1,297	0,196	0,257	0,589
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,432	0,032	292	412	1,116	0,075	0,367	0,497
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,207	0,025	739	1 042	1,640	0,121	0,157	0,258
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,129	0,037	155	216	1,370	0,286	0,055	0,203
Enfant a pris une CTA	0,000	0,000	11	14	na	na	0,000	0,000
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,570	0,032	1 180	1 612	2,239	0,057	0,506	0,635
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,572	0,012	4	5	0,049	0,021	0,547	0,596
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,037	0,006	1 282	1 752	1,188	0,170	0,024	0,049
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,381	0,034	874	1 219	2,094	0,090	0,312	0,450
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,121	0,038	347	465	2,138	0,312	0,046	0,196
Possession d'un téléphone portable	0,781	0,018	1 282	1 752	1,524	0,023	0,746	0,816
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,556	0,039	1 282	1 752	2,792	0,070	0,479	0,634
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,176	0,022	874	1 219	1,675	0,123	0,133	0,220
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,158	0,019	1 282	1 752	1,868	0,121	0,120	0,196
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,052	0,012	874	1 219	1,634	0,235	0,028	0,077
HOMMES								
Aucune instruction	0,648	0,051	321	475	1,901	0,079	0,546	0,750
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,244	0,043	321	475	1,767	0,175	0,159	0,329
Alphabétisation	0,497	0,064	321	475	2,282	0,129	0,368	0,625
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,799	0,026	321	475	1,171	0,033	0,747	0,852
Consommation actuelle de tabac	0,031	0,013	321	475	1,373	0,432	0,004	0,057
Ne veut plus d'enfant	0,049	0,031	116	172	1,513	0,625	0,000	0,110
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,763	0,033	298	437	1,332	0,043	0,697	0,829
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,044	0,018	15	26	0,334	0,403	0,009	0,080
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,008	0,006	321	475	1,149	0,714	0,000	0,020
Circoncision	0,983	0,007	321	475	0,964	0,007	0,968	0,997
Possession d'un téléphone portable	0,881	0,022	321	475	1,238	0,025	0,836	0,926
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,763	0,028	321	475	1,176	0,037	0,707	0,819
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,098	0,022	321	475	1,316	0,224	0,054	0,141

Tableau B.8 Erreurs de sondage: Échantillon Saint-Louis, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,728	0,046	658	713	1,952	0,063	0,637	0,819
Possession d'au moins une MII	0,814	0,024	643	660	1,583	0,030	0,765	0,862
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,377	0,024	643	660	1,242	0,063	0,330	0,425
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,869	0,042	5 224	5 457	2,761	0,049	0,784	0,954
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,515	0,038	5 224	5 457	1,638	0,073	0,440	0,590
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,606	0,047	5 224	5 457	2,148	0,077	0,513	0,700
Utilisant défécation en plein air	0,097	0,040	5 224	5 457	3,124	0,417	0,016	0,178
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,213	0,027	5 176	5 399	1,525	0,129	0,158	0,268
FEMMES								
Aucune instruction	0,453	0,039	1 155	1 217	2,679	0,087	0,374	0,531
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,350	0,038	1 155	1 217	2,718	0,109	0,273	0,426
Alphabétisée	0,470	0,036	1 155	1 217	2,468	0,077	0,397	0,543
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,497	0,029	1 155	1 217	1,961	0,058	0,439	0,555
Consommation actuelle de tabac	0,004	0,002	1 155	1 217	0,928	0,418	0,001	0,008
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	3,648	0,236	3 253	3 428	1,688	0,065	3,176	4,121
Actuellement enceinte	0,054	0,006	1 155	1 217	0,910	0,112	0,042	0,066
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	4,892	0,271	196	196	1,435	0,055	4,350	5,435
Intervalle intergénérisque médian	40,884	1,783	471	528	1,573	0,044	37,318	44,450
Ne veut plus d'enfant	0,131	0,009	736	820	0,754	0,072	0,112	0,149
Nombre idéal d'enfants	5,778	0,215	1 068	1 115	2,138	0,037	5,348	6,208
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	3,460	0,244	3 253	3 428	1,726	0,071	2,972	3,949
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,316	0,036	736	820	2,092	0,114	0,244	0,388
Utilise actuellement une méthode moderne	0,312	0,034	736	820	1,963	0,108	0,245	0,379
Utilise actuellement la pilule	0,042	0,007	736	820	1,010	0,178	0,027	0,057
Utilise actuellement les injectables	0,105	0,026	736	820	2,311	0,250	0,053	0,157
Utilise actuellement les implants	0,138	0,016	736	820	1,283	0,118	0,105	0,171
Utilise actuellement le condom masculin	0,001	0,001	736	820	1,017	1,022	0,000	0,004
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,005	0,003	736	820	1,194	0,644	0,000	0,011
Besoins non satisfaits pour espacer	0,081	0,011	736	820	1,140	0,142	0,058	0,104
Besoins non satisfaits pour limiter	0,035	0,007	736	820	0,990	0,191	0,022	0,049
Total des besoins non satisfaits	0,116	0,013	736	820	1,143	0,116	0,089	0,143
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,721	0,027	310	355	1,080	0,038	0,667	0,775
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,713	0,029	327	371	1,221	0,041	0,655	0,772
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,706	0,031	736	820	1,849	0,044	0,643	0,768
Non exposée à aucun des huit médias	0,452	0,025	1 155	1 217	1,703	0,055	0,402	0,502
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	19,236	7,765	1 303	1 472	1,895	0,404	3,707	34,765
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	7,717	3,163	1 304	1 475	1,250	0,410	1,390	14,044
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	26,953	7,280	1 304	1 473	1,568	0,270	12,393	41,512
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	3,716	1,586	1 304	1 477	0,997	0,427	0,543	6,888
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	30,568	7,274	1 305	1 474	1,485	0,238	16,021	45,116
Taux de mortalité périnatale	33,271	9,359	656	739	1,169	0,281	14,552	51,990
Taux de mortalité néonatale	18,588	6,103	656	739	1,117	0,328	6,381	30,794
Taux de mortalité néonatale précoce	14,986	9,892	645	724	1,854	0,660	0,000	34,769
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,870	0,050	243	275	2,289	0,057	0,770	0,970
4 visites prénatals ou plus	0,627	0,057	243	275	1,820	0,091	0,514	0,741
8 visites prénatals ou plus	0,146	0,031	243	275	1,364	0,213	0,084	0,208
A pris des suppléments contenant du fer	0,913	0,022	243	275	1,195	0,024	0,870	0,956
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,649	0,036	243	275	1,180	0,056	0,577	0,722
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,859	0,053	248	280	2,317	0,061	0,753	0,964
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,840	0,056	248	280	2,418	0,066	0,729	0,952
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,204	0,037	248	280	1,434	0,181	0,131	0,278
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,739	0,043	243	275	1,502	0,057	0,654	0,824
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,716	0,065	243	275	2,217	0,090	0,587	0,846
Un problème d'accès aux soins de santé	0,800	0,020	1 155	1 217	1,687	0,025	0,760	0,840
A déjà eu un carnet de vaccination	0,989	0,009	119	137	0,961	0,009	0,970	1,000
A reçu le vaccin du BCG	0,941	0,019	119	137	0,895	0,020	0,903	0,979
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,849	0,030	119	137	0,943	0,036	0,788	0,909
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,787	0,043	119	137	1,163	0,054	0,701	0,873
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,841	0,031	119	137	0,931	0,036	0,780	0,902
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,715	0,054	113	127	1,284	0,076	0,607	0,824
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,399	0,050	151	169	1,224	0,125	0,299	0,498
Traité avec des SRO	0,378	0,056	151	169	1,363	0,147	0,267	0,490
Taille-pour-âge (-3ET)	0,054	0,014	327	362	1,210	0,266	0,025	0,083
Taille-pour-âge (-2ET)	0,229	0,034	327	362	1,548	0,151	0,160	0,298
Poids-pour-taille (-2ET)	0,080	0,017	341	377	1,178	0,216	0,045	0,114
Poids-pour-taille (+2ET)	0,006	0,003	341	377	0,813	0,535	0,000	0,013
Poids-pour-âge (-2ET)	0,159	0,023	328	363	1,285	0,142	0,114	0,204
Exclusivement allaité	0,434	0,053	70	79	0,884	0,121	0,329	0,540
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,451	0,044	162	184	1,118	0,097	0,363	0,539

Tableau B.8—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,645	0,031	1 155	1 217	2,178	0,048	0,584	0,707
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,391	0,049	670	726	1,931	0,125	0,293	0,489
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,381	0,072	58	64	1,099	0,188	0,238	0,524
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,392	0,047	243	275	1,491	0,120	0,298	0,486
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,188	0,020	627	704	1,160	0,104	0,149	0,227
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,152	0,039	114	132	1,153	0,254	0,075	0,229
Enfant a pris une CTA	0,281	0,155	10	12	1,141	0,552	0,000	0,592
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,648	0,035	982	1 012	2,264	0,053	0,578	0,717
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,097	0,062	15	14	0,792	0,638	0,000	0,220
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,052	0,007	1 155	1 217	1,149	0,145	0,037	0,067
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,479	0,036	736	820	1,961	0,076	0,406	0,551
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,069	0,021	367	393	1,564	0,300	0,028	0,111
Possession d'un téléphone portable	0,704	0,023	1 155	1 217	1,745	0,033	0,657	0,751
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,579	0,031	1 155	1 217	2,154	0,054	0,517	0,642
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,190	0,022	736	820	1,513	0,115	0,147	0,234
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,142	0,019	1 155	1 217	1,892	0,137	0,103	0,181
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,050	0,014	736	820	1,766	0,284	0,022	0,078
HOMMES								
Aucune instruction	0,479	0,053	410	423	2,153	0,112	0,372	0,586
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,335	0,046	410	423	1,946	0,136	0,244	0,426
Alphabétisation	0,503	0,046	410	423	1,851	0,091	0,411	0,595
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,705	0,039	410	423	1,724	0,055	0,628	0,783
Consommation actuelle de tabac	0,079	0,023	410	423	1,726	0,291	0,033	0,126
Ne veut plus d'enfant	0,078	0,022	171	193	1,076	0,284	0,034	0,122
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,488	0,032	372	374	1,220	0,065	0,424	0,551
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,817	0,100	36	37	1,504	0,123	0,617	1,000
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,016	0,006	410	423	1,001	0,389	0,004	0,028
Circoncision	0,976	0,010	410	423	1,320	0,010	0,956	0,996
Possession d'un téléphone portable	0,838	0,029	410	423	1,569	0,034	0,781	0,895
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,706	0,032	410	423	1,430	0,046	0,641	0,771
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,076	0,014	410	423	1,046	0,181	0,048	0,103

Tableau B.9 Erreurs de sondage: Échantillon Tambacounda, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,734	0,034	855	525	1,536	0,046	0,667	0,801
Possession d'au moins une MII	0,608	0,026	576	351	1,286	0,043	0,556	0,661
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,244	0,019	576	351	1,082	0,079	0,205	0,283
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,743	0,041	5 849	3 604	1,857	0,055	0,660	0,825
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,597	0,042	5 849	3 604	1,763	0,071	0,512	0,682
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,316	0,036	5 849	3 604	1,505	0,113	0,245	0,388
Utilisant défécation en plein air	0,221	0,027	5 849	3 604	1,361	0,123	0,166	0,275
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,324	0,023	5 808	3 581	0,959	0,070	0,278	0,369
FEMMES								
Aucune instruction	0,619	0,028	1 211	747	1,985	0,045	0,564	0,675
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,197	0,024	1 211	747	2,127	0,124	0,148	0,245
Alphabétisée	0,311	0,025	1 211	747	1,880	0,080	0,261	0,362
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,309	0,022	1 211	747	1,655	0,071	0,265	0,353
Consommation actuelle de tabac	0,004	0,003	1 211	747	1,582	0,693	0,000	0,010
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	4,428	0,240	3 383	2 090	1,346	0,054	3,948	4,907
Actuellement enceinte	0,085	0,009	1 211	747	1,141	0,108	0,067	0,103
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	5,608	0,315	145	90	1,300	0,056	4,978	6,237
Intervalle intergénérisque médian	36,086	0,726	666	414	1,369	0,020	34,634	37,538
Ne veut plus d'enfant	0,148	0,013	888	563	1,107	0,089	0,122	0,174
Nombre idéal d'enfants	5,359	0,199	1 054	646	2,159	0,037	4,961	5,757
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	3,819	0,261	3 383	2 090	1,566	0,068	3,297	4,340
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,082	0,017	888	563	1,864	0,210	0,047	0,116
Utilise actuellement une méthode moderne	0,080	0,016	888	563	1,803	0,205	0,047	0,113
Utilise actuellement la pilule	0,016	0,005	888	563	1,262	0,337	0,005	0,026
Utilise actuellement les injectables	0,028	0,009	888	563	1,695	0,337	0,009	0,046
Utilise actuellement les implants	0,031	0,008	888	563	1,346	0,254	0,015	0,046
Utilise actuellement le condom masculin	0,000	0,000	888	563	na	na	0,000	0,000
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,002	0,002	888	563	1,144	0,975	0,000	0,005
Besoins non satisfaits pour espacer	0,147	0,014	888	563	1,164	0,094	0,120	0,175
Besoins non satisfaits pour limiter	0,059	0,007	888	563	0,878	0,117	0,045	0,073
Total des besoins non satisfaits	0,207	0,012	888	563	0,907	0,060	0,182	0,231
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,278	0,042	267	162	1,500	0,151	0,194	0,362
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,301	0,041	284	171	1,501	0,137	0,218	0,383
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,478	0,027	888	563	1,616	0,057	0,423	0,532
Non exposée à aucun des huit médias	0,603	0,051	1 211	747	3,608	0,085	0,501	0,705
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	29,091	4,079	1 711	1 074	0,940	0,140	20,934	37,249
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	9,680	2,052	1 707	1 072	0,874	0,212	5,577	13,784
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	38,771	4,914	1 712	1 074	0,980	0,127	28,944	48,599
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	14,254	3,597	1 703	1 071	1,260	0,252	7,060	21,448
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	52,472	5,361	1 716	1 076	0,904	0,102	41,751	63,194
Taux de mortalité périnatale	27,120	5,470	874	540	0,973	0,202	16,181	38,060
Taux de mortalité néonatale	2,694	1,592	874	540	0,910	0,591	0,000	5,878
Taux de mortalité néonatale précoce	24,493	4,712	871	538	0,876	0,192	15,068	33,917
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,962	0,014	338	206	1,309	0,014	0,935	0,989
4 visites prénatales ou plus	0,647	0,043	338	206	1,645	0,066	0,562	0,733
8 visites prénatales ou plus	0,032	0,010	338	206	1,059	0,317	0,012	0,052
A pris des suppléments contenant du fer	0,883	0,037	338	206	2,081	0,041	0,810	0,956
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,309	0,034	338	206	1,365	0,111	0,240	0,378
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,856	0,030	354	216	1,523	0,035	0,797	0,916
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,887	0,027	354	216	1,532	0,030	0,833	0,941
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,050	0,011	354	216	0,915	0,226	0,028	0,073
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,560	0,034	338	206	1,243	0,060	0,493	0,627
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,538	0,040	338	206	1,475	0,075	0,458	0,618
Un problème d'accès aux soins de santé	0,843	0,022	1 211	747	2,070	0,026	0,799	0,886
A déjà eu un carnet de vaccination	0,785	0,043	173	106	1,358	0,054	0,700	0,871
A reçu le vaccin du BCG	0,687	0,053	173	106	1,455	0,077	0,581	0,794
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,613	0,048	173	106	1,258	0,079	0,517	0,710
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,568	0,058	173	106	1,479	0,101	0,453	0,683
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,484	0,062	173	106	1,563	0,127	0,361	0,607
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,411	0,047	146	94	1,157	0,114	0,317	0,505
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,554	0,040	176	104	1,002	0,072	0,474	0,635
Traité avec des SRO	0,496	0,041	176	104	1,032	0,084	0,413	0,579
Taille-pour-âge (-3ET)	0,097	0,016	369	228	0,949	0,164	0,065	0,128
Taille-pour-âge (-2ET)	0,235	0,029	369	228	1,245	0,124	0,177	0,294
Poids-pour-taille (-2ET)	0,178	0,023	381	237	1,142	0,127	0,133	0,223
Poids-pour-taille (+2ET)	0,010	0,006	381	237	0,979	0,586	0,000	0,022
Poids-pour-âge (-2ET)	0,266	0,026	376	232	1,030	0,099	0,214	0,318
Exclusivement allaité	0,260	0,051	95	55	1,132	0,197	0,158	0,363
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,192	0,029	230	143	1,104	0,150	0,135	0,250

À suivre...

Tableau B.9—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,427	0,027	1 211	747	1,910	0,064	0,372	0,481
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,256	0,021	893	548	1,086	0,083	0,214	0,299
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,272	0,048	100	63	0,999	0,177	0,175	0,369
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,285	0,037	338	206	1,503	0,130	0,211	0,359
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,148	0,016	831	514	1,213	0,107	0,116	0,180
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,157	0,043	129	76	1,298	0,276	0,071	0,244
Enfant a pris une CTA	0,098	0,097	6	4	0,832	0,995	0,000	0,293
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,762	0,026	919	568	1,840	0,034	0,710	0,814
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,301	0,132	20	10	1,239	0,440	0,036	0,565
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,028	0,005	1 211	747	1,048	0,179	0,018	0,037
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,208	0,022	888	563	1,629	0,107	0,164	0,253
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,016	0,010	201	117	1,081	0,595	0,000	0,036
Possession d'un téléphone portable	0,552	0,024	1 211	747	1,646	0,043	0,505	0,599
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,289	0,023	1 211	747	1,745	0,079	0,244	0,335
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,180	0,027	888	563	2,059	0,148	0,127	0,233
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,180	0,026	1 211	747	2,310	0,142	0,129	0,231
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,049	0,015	888	563	2,086	0,309	0,019	0,079
HOMMES								
Aucune instruction	0,565	0,036	447	254	1,526	0,064	0,493	0,636
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,223	0,031	447	254	1,545	0,137	0,162	0,284
Alphabétisation	0,368	0,038	447	254	1,662	0,103	0,292	0,444
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,634	0,032	447	254	1,412	0,051	0,570	0,699
Consommation actuelle de tabac	0,113	0,015	447	254	1,001	0,133	0,083	0,143
Ne veut plus d'enfant	0,023	0,008	230	136	0,856	0,371	0,006	0,040
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,782	0,031	393	225	1,503	0,040	0,719	0,845
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,844	0,059	43	22	1,054	0,070	0,725	0,962
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,013	0,005	447	254	0,927	0,381	0,003	0,023
Circoncision	0,994	0,004	447	254	1,192	0,004	0,986	1,000
Possession d'un téléphone portable	0,853	0,018	447	254	1,049	0,021	0,817	0,888
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,610	0,029	447	254	1,255	0,048	0,552	0,668
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,140	0,025	447	254	1,543	0,181	0,089	0,191

Tableau B.10 Erreurs de sondage: Échantillon Kaolack, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,816	0,032	712	789	1,681	0,039	0,753	0,880
Possession d'au moins une MII	0,733	0,038	518	534	1,955	0,052	0,656	0,809
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,331	0,024	518	534	1,149	0,072	0,283	0,378
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,935	0,028	4 780	5 009	2,122	0,030	0,879	0,991
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,482	0,033	4 780	5 009	1,289	0,068	0,417	0,548
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,552	0,039	4 780	5 009	1,580	0,071	0,473	0,631
Utilisant défécation en plein air	0,120	0,024	4 780	5 009	1,543	0,198	0,072	0,167
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,255	0,039	4 563	4 834	1,754	0,151	0,178	0,332
FEMMES								
Aucune instruction	0,532	0,039	1 117	1 149	2,609	0,073	0,454	0,611
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,325	0,031	1 117	1 149	2,230	0,096	0,262	0,387
Alphabétisée	0,445	0,036	1 117	1 149	2,428	0,081	0,373	0,518
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,580	0,026	1 117	1 149	1,736	0,044	0,528	0,631
Consommation actuelle de tabac	0,014	0,005	1 117	1 149	1,424	0,355	0,004	0,024
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	4,252	0,300	3 103	3 200	1,393	0,071	3,652	4,852
Actuellement enceinte	0,067	0,011	1 117	1 149	1,507	0,168	0,045	0,090
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	5,181	0,197	193	191	1,100	0,038	4,787	5,575
Intervalle intergénérisque médian	35,053	0,678	530	586	0,979	0,019	33,698	36,409
Ne veut plus d'enfant	0,247	0,023	769	826	1,450	0,091	0,202	0,292
Nombre idéal d'enfants	5,162	0,119	1 100	1 130	2,113	0,023	4,924	5,400
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	3,759	0,256	3 103	3 200	1,356	0,068	3,248	4,271
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,245	0,017	769	826	1,073	0,068	0,212	0,279
Utilise actuellement une méthode moderne	0,240	0,016	769	826	1,020	0,066	0,208	0,271
Utilise actuellement la pilule	0,019	0,006	769	826	1,214	0,317	0,007	0,031
Utilise actuellement les injectables	0,058	0,008	769	826	1,005	0,146	0,041	0,075
Utilise actuellement les implants	0,131	0,014	769	826	1,125	0,104	0,104	0,159
Utilise actuellement le condom masculin	0,000	0,000	769	826	na	na	0,000	0,000
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,006	0,002	769	826	0,926	0,444	0,001	0,011
Besoins non satisfaits pour espacer	0,144	0,014	769	826	1,097	0,096	0,117	0,172
Besoins non satisfaits pour limiter	0,075	0,010	769	826	1,060	0,135	0,055	0,095
Total des besoins non satisfaits	0,219	0,013	769	826	0,896	0,061	0,192	0,246
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,516	0,023	371	383	0,857	0,044	0,471	0,562
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,524	0,022	381	392	0,859	0,042	0,480	0,568
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,505	0,035	769	826	1,955	0,070	0,435	0,576
Non exposée à aucun des huit médias	0,249	0,027	1 117	1 149	2,059	0,107	0,195	0,302
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	11,315	2,856	1 356	1 485	0,931	0,252	5,604	17,026
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	7,355	2,704	1 354	1 485	1,102	0,368	1,946	12,764
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	18,670	3,744	1 357	1 487	0,953	0,201	11,182	26,157
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	10,411	2,343	1 375	1 505	0,930	0,225	5,725	15,096
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	28,886	4,547	1 363	1 493	0,951	0,157	19,792	37,980
Taux de mortalité périnatale	19,780	4,959	735	808	1,005	0,251	9,862	29,699
Taux de mortalité néonatale	15,670	4,326	735	808	0,978	0,276	7,018	24,322
Taux de mortalité néonatale précoce	4,161	2,420	723	798	1,052	0,581	0,000	9,001
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,990	0,007	265	293	1,140	0,007	0,976	1,000
4 visites prénatales ou plus	0,771	0,034	265	293	1,319	0,044	0,702	0,839
8 visites prénatales ou plus	0,022	0,009	265	293	1,017	0,413	0,004	0,041
A pris des suppléments contenant du fer	0,967	0,012	265	293	1,067	0,012	0,943	0,990
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,750	0,043	265	293	1,616	0,058	0,664	0,836
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,931	0,039	271	299	2,574	0,042	0,853	1,000
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,974	0,018	271	299	1,921	0,019	0,938	1,000
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,068	0,020	271	299	1,346	0,296	0,028	0,109
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,907	0,027	265	293	1,492	0,029	0,854	0,961
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,861	0,024	265	293	1,114	0,028	0,814	0,909
Un problème d'accès aux soins de santé	0,762	0,028	1 117	1 149	2,164	0,036	0,707	0,818
A déjà eu un carnet de vaccination	0,973	0,026	141	152	1,880	0,026	0,921	1,000
A reçu le vaccin du BCG	0,928	0,024	141	152	1,096	0,026	0,881	0,976
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,857	0,037	141	152	1,231	0,043	0,782	0,931
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,851	0,036	141	152	1,165	0,042	0,780	0,923
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,831	0,035	141	152	1,104	0,042	0,761	0,902
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,661	0,061	121	135	1,444	0,092	0,540	0,783
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,540	0,043	157	169	1,056	0,079	0,454	0,625
Traité avec des SRO	0,332	0,030	157	169	0,768	0,089	0,273	0,391
Taille-pour-âge (-3ET)	0,035	0,010	327	362	1,032	0,272	0,016	0,054
Taille-pour-âge (-2ET)	0,146	0,022	327	362	1,197	0,150	0,102	0,190
Poids-pour-taille (-2ET)	0,093	0,014	328	364	0,966	0,152	0,065	0,122
Poids-pour-taille (+2ET)	0,008	0,005	328	364	0,971	0,574	0,000	0,017
Poids-pour-âge (-2ET)	0,138	0,019	327	362	1,001	0,138	0,100	0,175
Exclusivement allaité	0,217	0,041	63	72	0,792	0,191	0,134	0,299
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,264	0,038	198	217	1,202	0,143	0,188	0,339

Tableau B.10—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,631	0,042	1 117	1 149	2,907	0,067	0,547	0,715
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,425	0,042	735	813	1,644	0,098	0,342	0,508
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,452	0,096	66	77	1,581	0,212	0,260	0,644
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,317	0,050	265	293	1,727	0,157	0,218	0,416
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,234	0,021	711	784	1,288	0,088	0,193	0,275
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,290	0,027	173	183	0,784	0,093	0,236	0,343
Enfant a pris une CTA	0,167	0,088	52	57	1,772	0,523	0,000	0,343
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,573	0,031	1 073	1 101	2,023	0,053	0,512	0,634
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,000	0,000	8	8	na	na	0,000	0,000
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,061	0,008	1 117	1 149	1,156	0,136	0,044	0,078
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,278	0,027	769	826	1,640	0,095	0,225	0,331
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,267	0,036	240	230	1,253	0,134	0,195	0,339
Possession d'un téléphone portable	0,747	0,018	1 117	1 149	1,390	0,024	0,710	0,783
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,508	0,029	1 117	1 149	1,932	0,057	0,450	0,566
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,324	0,029	769	826	1,712	0,089	0,266	0,382
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,204	0,023	1 117	1 149	1,943	0,115	0,157	0,251
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,072	0,020	769	826	2,105	0,273	0,033	0,112
HOMMES								
Aucune instruction	0,291	0,052	337	317	2,096	0,179	0,186	0,395
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,506	0,049	337	317	1,808	0,098	0,407	0,605
Alphabétisation	0,697	0,037	337	317	1,477	0,053	0,623	0,771
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,545	0,072	337	317	2,630	0,132	0,401	0,689
Consommation actuelle de tabac	0,104	0,025	337	317	1,472	0,236	0,055	0,154
Ne veut plus d'enfant	0,522	0,090	125	124	1,987	0,173	0,342	0,703
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,779	0,033	320	300	1,404	0,042	0,714	0,845
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,734	0,184	14	11	1,439	0,250	0,366	1,000
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,027	0,009	337	317	1,056	0,345	0,008	0,046
Circoncision	0,984	0,005	337	317	0,776	0,005	0,974	0,995
Possession d'un téléphone portable	0,848	0,020	337	317	1,021	0,024	0,808	0,888
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,805	0,030	337	317	1,376	0,037	0,746	0,865
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,283	0,036	337	317	1,449	0,126	0,212	0,355

Tableau B.11 Erreurs de sondage: Échantillon Thiès, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,908	0,014	797	1 307	1,093	0,015	0,881	0,935
Possession d'au moins une MII	0,529	0,033	703	1 129	1,740	0,062	0,463	0,594
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,182	0,030	702	1 127	2,069	0,166	0,122	0,242
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,946	0,024	6 500	10 406	2,443	0,025	0,899	0,993
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,719	0,036	6 500	10 406	1,751	0,050	0,648	0,791
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,791	0,035	6 500	10 406	2,083	0,045	0,720	0,862
Utilisant défécation en plein air	0,020	0,006	6 500	10 406	1,017	0,287	0,008	0,031
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,204	0,032	6 234	9 958	1,670	0,156	0,140	0,267
FEMMES								
Aucune instruction	0,350	0,030	1 531	2 539	2,455	0,086	0,290	0,410
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,408	0,027	1 531	2 539	2,140	0,066	0,354	0,462
Alphabétisée	0,571	0,030	1 531	2 539	2,329	0,052	0,512	0,630
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,751	0,020	1 531	2 539	1,814	0,027	0,711	0,791
Consommation actuelle de tabac	0,007	0,002	1 531	2 539	1,090	0,339	0,002	0,011
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	3,890	0,232	4 241	7 008	1,274	0,060	3,426	4,354
Actuellement enceinte	0,049	0,006	1 531	2 539	1,002	0,113	0,038	0,060
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	4,997	0,233	277	453	1,591	0,047	4,532	5,463
Intervalle intergénérisque médian	39,750	1,589	565	966	1,013	0,040	36,573	42,928
Ne veut plus d'enfant	0,262	0,018	886	1 483	1,221	0,069	0,226	0,298
Nombre idéal d'enfants	5,029	0,105	1 236	2 042	1,826	0,021	4,818	5,240
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	3,468	0,191	4 241	7 008	1,175	0,055	3,085	3,850
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,348	0,019	886	1 483	1,196	0,055	0,310	0,386
Utilise actuellement une méthode moderne	0,333	0,019	886	1 483	1,179	0,056	0,296	0,370
Utilise actuellement la pilule	0,045	0,008	886	1 483	1,194	0,185	0,028	0,062
Utilise actuellement les injectables	0,123	0,016	886	1 483	1,471	0,132	0,091	0,156
Utilise actuellement les implants	0,132	0,012	886	1 483	1,059	0,091	0,107	0,156
Utilise actuellement le condom masculin	0,005	0,003	886	1 483	1,259	0,627	0,000	0,010
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,015	0,005	886	1 483	1,213	0,333	0,005	0,025
Besoins non satisfaits pour espacer	0,138	0,013	886	1 483	1,123	0,094	0,112	0,164
Besoins non satisfaits pour limiter	0,063	0,009	886	1 483	1,158	0,150	0,044	0,082
Total des besoins non satisfaits	0,201	0,018	886	1 483	1,305	0,087	0,166	0,236
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,607	0,028	489	814	1,285	0,047	0,550	0,664
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,607	0,028	508	843	1,312	0,047	0,550	0,664
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,706	0,032	886	1 483	2,085	0,045	0,642	0,770
Non exposée à aucun des huit médias	0,450	0,025	1 531	2 539	2,001	0,057	0,399	0,501
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	23,719	3,696	1 510	2 546	0,917	0,156	16,327	31,111
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	8,612	2,582	1 513	2 550	1,070	0,300	3,448	13,776
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	32,331	4,663	1 511	2 548	0,980	0,144	23,004	41,658
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	5,973	1,881	1 498	2 526	0,994	0,315	2,211	9,734
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	38,110	5,337	1 515	2 553	1,085	0,140	27,436	48,785
Taux de mortalité périnatale	45,440	6,452	785	1 333	0,870	0,142	32,537	58,343
Taux de mortalité néonatale	26,816	4,335	785	1 333	0,767	0,162	18,147	35,486
Taux de mortalité néonatale précoce	19,137	4,483	765	1 298	0,877	0,234	10,170	28,103
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,992	0,005	292	494	0,899	0,005	0,982	1,000
4 visites prénatales ou plus	0,721	0,033	292	494	1,240	0,045	0,656	0,787
8 visites prénatales ou plus	0,013	0,005	292	494	0,809	0,417	0,002	0,023
A pris des suppléments contenant du fer	0,973	0,010	292	494	1,019	0,010	0,954	0,993
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,705	0,038	292	494	1,401	0,053	0,630	0,780
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,973	0,017	298	506	1,855	0,018	0,938	1,000
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,959	0,016	298	506	1,401	0,017	0,928	0,991
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,114	0,025	298	506	1,232	0,216	0,065	0,163
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,914	0,022	292	494	1,341	0,024	0,870	0,958
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,880	0,025	292	494	1,336	0,029	0,829	0,931
Un problème d'accès aux soins de santé	0,635	0,022	1 531	2 539	1,760	0,034	0,592	0,679
A déjà eu un carnet de vaccination	0,993	0,007	142	240	0,999	0,007	0,979	1,000
A reçu le vaccin du BCG	0,975	0,014	142	240	1,087	0,014	0,947	1,000
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,856	0,035	142	240	1,196	0,041	0,786	0,926
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,837	0,037	142	240	1,185	0,044	0,763	0,910
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,775	0,032	142	240	0,908	0,041	0,712	0,838
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,588	0,051	158	275	1,315	0,086	0,487	0,689
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,483	0,048	191	325	1,271	0,099	0,388	0,579
Traité avec des SRO	0,331	0,036	191	325	0,976	0,108	0,260	0,402
Taille-pour-âge (-3ET)	0,030	0,011	399	637	1,401	0,373	0,008	0,053
Taille-pour-âge (-2ET)	0,159	0,030	399	637	1,431	0,186	0,099	0,218
Poids-pour-taille (-2ET)	0,067	0,014	402	641	1,135	0,212	0,039	0,096
Poids-pour-taille (+2ET)	0,003	0,002	402	641	0,814	0,693	0,000	0,008
Poids-pour-âge (-2ET)	0,125	0,022	402	640	1,192	0,172	0,082	0,169
Exclusivement allaité	0,351	0,087	71	123	1,514	0,248	0,177	0,526
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,247	0,031	211	352	1,038	0,125	0,185	0,309

À suivre...

Tableau B.11—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,684	0,021	1 531	2 539	1,803	0,031	0,641	0,727
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,304	0,038	822	1 333	1,729	0,125	0,228	0,380
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,265	0,052	70	118	0,949	0,196	0,161	0,369
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,235	0,028	292	494	1,137	0,120	0,178	0,291
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,287	0,025	740	1 253	1,430	0,087	0,237	0,338
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,111	0,026	218	360	1,030	0,235	0,059	0,162
Enfant a pris une CTA	1,000	0,000	2	3	na	0,000	1,000	1,000
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,593	0,025	1 501	2 489	1,966	0,042	0,543	0,643
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,178	0,098	18	26	1,049	0,548	0,000	0,374
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,046	0,007	1 531	2 539	1,295	0,151	0,032	0,060
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,629	0,025	886	1 483	1,512	0,039	0,580	0,678
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,060	0,023	565	933	2,329	0,389	0,013	0,107
Possession d'un téléphone portable	0,764	0,011	1 531	2 539	0,980	0,014	0,743	0,785
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,717	0,020	1 531	2 539	1,724	0,028	0,677	0,756
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,250	0,033	886	1 483	2,263	0,132	0,184	0,316
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,232	0,019	1 531	2 539	1,751	0,081	0,194	0,270
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,099	0,020	886	1 483	1,958	0,199	0,059	0,138
HOMMES								
Aucune instruction	0,300	0,048	526	897	2,402	0,161	0,204	0,397
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,415	0,052	526	897	2,417	0,126	0,311	0,520
Alphabétisation	0,675	0,041	526	897	2,013	0,061	0,593	0,758
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,788	0,030	526	897	1,677	0,038	0,728	0,848
Consommation actuelle de tabac	0,075	0,009	526	897	0,789	0,121	0,056	0,093
Ne veut plus d'enfant	0,082	0,021	158	262	0,962	0,257	0,040	0,124
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,723	0,044	461	781	2,116	0,061	0,634	0,811
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,805	0,066	40	62	1,034	0,082	0,673	0,936
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,007	0,003	526	897	0,895	0,474	0,000	0,013
Circoncision	0,992	0,004	526	897	0,980	0,004	0,984	0,999
Possession d'un téléphone portable	0,857	0,022	526	897	1,458	0,026	0,812	0,901
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,690	0,027	526	897	1,342	0,039	0,636	0,744
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,106	0,019	526	897	1,393	0,177	0,068	0,143

Tableau B.12 Erreurs de sondage: Échantillon Louga, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,640	0,051	756	577	2,004	0,080	0,537	0,743
Possession d'au moins une MII	0,704	0,032	648	471	1,791	0,046	0,639	0,768
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,373	0,028	648	471	1,459	0,074	0,318	0,429
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,897	0,043	5 533	3 996	2,587	0,048	0,811	0,982
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,621	0,040	5 533	3 996	1,771	0,065	0,541	0,702
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,724	0,044	5 533	3 996	2,247	0,061	0,636	0,812
Utilisant défécation en plein air	0,089	0,036	5 533	3 996	3,149	0,407	0,017	0,161
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,267	0,029	5 375	3 855	1,391	0,108	0,209	0,325
FEMMES								
Aucune instruction	0,570	0,026	1 252	924	1,837	0,045	0,518	0,621
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,248	0,025	1 252	924	2,083	0,103	0,197	0,299
Alphabétisée	0,420	0,027	1 252	924	1,963	0,065	0,365	0,475
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,609	0,042	1 252	924	3,011	0,068	0,526	0,692
Consommation actuelle de tabac	0,008	0,003	1 252	924	1,350	0,426	0,001	0,015
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	3,994	0,214	3 522	2 606	1,367	0,054	3,566	4,421
Actuellement enceinte	0,068	0,009	1 252	924	1,269	0,132	0,050	0,087
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	4,601	0,269	207	145	1,591	0,058	4,063	5,139
Intervalle intergénérisque médian	38,403	1,680	518	415	1,559	0,044	35,043	41,763
Ne veut plus d'enfant	0,098	0,011	900	690	1,160	0,117	0,075	0,121
Nombre idéal d'enfants	5,579	0,139	1 058	772	2,283	0,025	5,301	5,857
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	3,744	0,202	3 522	2 606	1,313	0,054	3,339	4,149
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,162	0,015	900	690	1,249	0,095	0,132	0,193
Utilise actuellement une méthode moderne	0,158	0,015	900	690	1,246	0,096	0,128	0,189
Utilise actuellement la pilule	0,021	0,006	900	690	1,289	0,294	0,009	0,033
Utilise actuellement les injectables	0,074	0,011	900	690	1,207	0,142	0,053	0,095
Utilise actuellement les implants	0,045	0,008	900	690	1,180	0,182	0,028	0,061
Utilise actuellement le condom masculin	0,000	0,000	900	690	0,594	1,009	0,000	0,001
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,004	0,002	900	690	1,098	0,564	0,000	0,009
Besoins non satisfaits pour espacer	0,098	0,015	900	690	1,552	0,157	0,067	0,129
Besoins non satisfaits pour limiter	0,022	0,004	900	690	0,809	0,182	0,014	0,029
Total des besoins non satisfaits	0,119	0,017	900	690	1,588	0,144	0,085	0,154
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,562	0,051	262	194	1,626	0,090	0,460	0,663
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,563	0,050	270	200	1,656	0,089	0,463	0,663
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,599	0,045	900	690	2,719	0,074	0,510	0,688
Non exposée à aucun des huit médias	0,398	0,027	1 252	924	1,965	0,068	0,343	0,452
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	34,204	6,382	1 422	1 119	1,225	0,187	21,439	46,969
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	9,225	4,013	1 426	1 119	1,524	0,435	1,200	17,250
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	43,430	7,675	1 422	1 119	1,285	0,177	28,080	58,779
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	9,534	2,148	1 435	1 127	0,842	0,225	5,238	13,830
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	52,550	7,719	1 424	1 120	1,202	0,147	37,111	67,988
Taux de mortalité périnatale	34,681	8,548	726	575	1,252	0,246	17,584	51,777
Taux de mortalité néonatale	13,977	4,752	726	575	1,071	0,340	4,473	23,481
Taux de mortalité néonatale précoce	20,979	6,402	716	568	1,190	0,305	8,174	33,784
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,978	0,013	290	225	1,541	0,014	0,951	1,000
4 visites prénatales ou plus	0,708	0,028	290	225	1,045	0,039	0,652	0,764
8 visites prénatales ou plus	0,090	0,025	290	225	1,475	0,277	0,040	0,139
A pris des suppléments contenant du fer	0,945	0,014	290	225	1,016	0,014	0,918	0,972
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,494	0,050	290	225	1,692	0,101	0,395	0,594
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,938	0,027	302	235	1,970	0,029	0,884	0,992
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,967	0,017	302	235	1,693	0,018	0,933	1,000
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,138	0,028	302	235	1,355	0,206	0,081	0,194
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,748	0,047	290	225	1,823	0,063	0,654	0,841
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,724	0,044	290	225	1,663	0,061	0,637	0,812
Un problème d'accès aux soins de santé	0,758	0,037	1 252	924	3,026	0,049	0,684	0,831
A déjà eu un carnet de vaccination	0,973	0,019	169	135	1,566	0,019	0,935	1,000
A reçu le vaccin du BCG	0,938	0,027	169	135	1,498	0,029	0,884	0,992
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,832	0,045	169	135	1,474	0,054	0,742	0,922
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,836	0,045	169	135	1,496	0,054	0,745	0,926
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,801	0,053	169	135	1,607	0,066	0,696	0,906
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,625	0,044	110	95	1,010	0,071	0,536	0,713
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,374	0,060	115	88	1,321	0,161	0,254	0,494
Traité avec des SRO	0,225	0,053	115	88	1,328	0,237	0,118	0,332
Taille-pour-âge (-3ET)	0,058	0,012	364	275	1,037	0,216	0,033	0,083
Taille-pour-âge (-2ET)	0,180	0,028	364	275	1,226	0,155	0,124	0,236
Poids-pour-taille (-2ET)	0,106	0,025	374	284	1,450	0,233	0,056	0,155
Poids-pour-taille (+2ET)	0,013	0,007	374	284	1,152	0,503	0,000	0,027
Poids-pour-âge (-2ET)	0,171	0,027	375	284	1,309	0,161	0,116	0,225
Exclusivement allaité	0,361	0,060	61	48	0,974	0,167	0,240	0,481
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,322	0,030	218	168	0,952	0,094	0,262	0,383

À suivre...

Tableau B.12—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,693	0,027	1 252	924	2,105	0,040	0,638	0,748
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,398	0,024	765	585	1,003	0,059	0,351	0,445
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,390	0,048	78	61	0,829	0,124	0,293	0,486
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,432	0,055	290	225	1,872	0,127	0,322	0,541
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,134	0,022	681	539	1,668	0,163	0,091	0,178
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,144	0,058	92	72	1,629	0,402	0,028	0,259
Enfant a pris une CTA	0,432	0,309	3	3	1,212	0,714	0,000	1,000
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,767	0,036	1 125	813	2,809	0,046	0,696	0,838
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,000	0,000	8	5	na	na	0,000	0,000
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,028	0,005	1 252	924	1,066	0,176	0,018	0,038
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,360	0,030	900	690	1,859	0,083	0,301	0,420
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,137	0,050	355	248	2,713	0,365	0,037	0,237
Possession d'un téléphone portable	0,763	0,026	1 252	924	2,139	0,034	0,712	0,815
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,603	0,037	1 252	924	2,702	0,062	0,528	0,678
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,168	0,033	900	690	2,656	0,198	0,101	0,234
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,135	0,033	1 252	924	3,438	0,247	0,069	0,202
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,011	0,003	900	690	1,006	0,321	0,004	0,018
HOMMES								
Aucune instruction	0,500	0,044	329	215	1,591	0,088	0,412	0,588
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,325	0,040	329	215	1,524	0,121	0,246	0,404
Alphabétisation	0,539	0,054	329	215	1,970	0,101	0,430	0,648
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,696	0,049	329	215	1,939	0,071	0,597	0,795
Consommation actuelle de tabac	0,054	0,015	329	215	1,211	0,280	0,024	0,084
Ne veut plus d'enfant	0,087	0,025	125	86	0,994	0,290	0,036	0,137
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,595	0,036	297	189	1,247	0,060	0,524	0,666
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,909	0,063	18	9	0,903	0,069	0,784	1,000
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,007	0,004	329	215	0,926	0,611	0,000	0,015
Circoncision	0,997	0,003	329	215	0,999	0,003	0,991	1,000
Possession d'un téléphone portable	0,856	0,024	329	215	1,220	0,028	0,809	0,903
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,723	0,037	329	215	1,510	0,052	0,648	0,797
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,156	0,030	329	215	1,515	0,195	0,095	0,216

Tableau B.13 Erreurs de sondage: Échantillon Fatick, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,862	0,029	851	650	1,800	0,034	0,803	0,920
Possession d'au moins une MII	0,818	0,026	601	443	1,658	0,032	0,766	0,871
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,424	0,022	601	443	1,089	0,052	0,380	0,468
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,748	0,061	5 778	4 344	2,760	0,082	0,625	0,870
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,663	0,028	5 778	4 344	1,216	0,042	0,608	0,718
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,612	0,045	5 778	4 344	1,949	0,074	0,521	0,702
Utilisant défécation en plein air	0,138	0,031	5 778	4 344	1,976	0,224	0,076	0,200
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,143	0,032	5 470	4 152	1,984	0,226	0,078	0,207
FEMMES								
Aucune instruction	0,409	0,058	1 280	950	4,173	0,141	0,294	0,525
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,401	0,047	1 280	950	3,380	0,116	0,308	0,494
Alphabétisée	0,529	0,057	1 280	950	4,069	0,108	0,415	0,643
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,599	0,037	1 280	950	2,703	0,062	0,525	0,673
Consommation actuelle de tabac	0,003	0,002	1 280	950	0,979	0,476	0,000	0,006
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	4,581	0,242	3 522	2 622	1,650	0,053	4,098	5,064
Actuellement enceinte	0,061	0,011	1 280	950	1,577	0,174	0,039	0,082
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	5,809	0,225	223	165	1,326	0,039	5,360	6,259
Intervalle intergénérisque médian	34,122	0,969	650	496	1,349	0,028	32,184	36,060
Ne veut plus d'enfant	0,238	0,022	822	615	1,488	0,093	0,193	0,282
Nombre idéal d'enfants	5,305	0,209	1 171	871	3,010	0,039	4,886	5,723
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	4,113	0,219	3 522	2 622	1,594	0,053	3,675	4,551
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,282	0,038	822	615	2,420	0,135	0,205	0,358
Utilise actuellement une méthode moderne	0,271	0,037	822	615	2,381	0,137	0,197	0,345
Utilise actuellement la pilule	0,027	0,006	822	615	1,138	0,237	0,014	0,040
Utilise actuellement les injectables	0,082	0,014	822	615	1,499	0,175	0,053	0,111
Utilise actuellement les implants	0,133	0,022	822	615	1,866	0,167	0,089	0,177
Utilise actuellement le condom masculin	0,000	0,000	822	615	na	na	0,000	0,000
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,010	0,003	822	615	0,806	0,274	0,005	0,016
Besoins non satisfaits pour espacer	0,137	0,015	822	615	1,270	0,111	0,107	0,168
Besoins non satisfaits pour limiter	0,058	0,007	822	615	0,820	0,115	0,045	0,072
Total des besoins non satisfaits	0,195	0,016	822	615	1,134	0,080	0,164	0,227
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,568	0,046	398	293	1,845	0,081	0,476	0,661
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,564	0,045	415	306	1,854	0,080	0,473	0,654
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,523	0,048	822	615	2,716	0,091	0,428	0,618
Non exposée à aucun des huit médias	0,484	0,023	1 280	950	1,611	0,047	0,439	0,529
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	21,642	4,796	1 637	1 242	1,158	0,222	12,051	31,233
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	3,275	1,433	1 642	1 245	1,132	0,438	0,409	6,141
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	24,917	4,581	1 639	1 244	1,075	0,184	15,755	34,079
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	11,486	4,564	1 651	1 257	1,455	0,397	2,359	20,614
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	36,117	7,929	1 642	1 246	1,506	0,220	20,260	51,974
Taux de mortalité périnatale	34,326	6,257	853	644	0,976	0,182	21,812	46,840
Taux de mortalité néonatale précoce	15,023	4,551	853	644	1,029	0,303	5,922	24,124
Taux de mortalité néonatale précoce	19,633	4,458	840	633	0,911	0,227	10,716	28,549
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,984	0,008	313	233	1,134	0,008	0,968	1,000
4 visites prénatals ou plus	0,734	0,029	313	233	1,148	0,039	0,676	0,791
8 visites prénatals ou plus	0,023	0,009	313	233	1,029	0,380	0,005	0,040
A pris des suppléments contenant du fer	0,975	0,008	313	233	0,902	0,008	0,959	0,991
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,627	0,031	313	233	1,130	0,049	0,565	0,689
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,915	0,018	317	236	1,082	0,019	0,880	0,951
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,910	0,037	317	236	2,188	0,041	0,836	0,984
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,092	0,019	317	236	1,131	0,206	0,054	0,130
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,874	0,020	313	233	1,078	0,023	0,834	0,915
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,826	0,024	313	233	1,100	0,029	0,779	0,873
Un problème d'accès aux soins de santé	0,706	0,038	1 280	950	2,966	0,054	0,630	0,782
A déjà eu un carnet de vaccination	1,000	0,000	163	122	na	0,000	1,000	1,000
A reçu le vaccin du BCG	0,968	0,017	163	122	1,199	0,017	0,935	1,000
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,938	0,017	163	122	0,894	0,018	0,904	0,971
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,930	0,016	163	122	0,777	0,017	0,899	0,961
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,847	0,026	163	122	0,885	0,030	0,796	0,899
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,782	0,038	148	113	1,122	0,048	0,706	0,857
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,428	0,037	133	105	0,877	0,088	0,353	0,503
Traité avec des SRO	0,296	0,040	133	105	1,022	0,134	0,216	0,375
Taille-pour-âge (-3ET)	0,022	0,008	397	299	1,038	0,363	0,006	0,039
Taille-pour-âge (-2ET)	0,159	0,021	397	299	1,064	0,129	0,118	0,201
Poids-pour-taille (-2ET)	0,113	0,015	404	304	0,957	0,135	0,083	0,144
Poids-pour-taille (+2ET)	0,006	0,004	404	304	0,926	0,580	0,000	0,013
Poids-pour-âge (-2ET)	0,159	0,021	400	302	1,062	0,131	0,117	0,200
Exclusivement allaité	0,419	0,051	63	47	0,815	0,122	0,317	0,521
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,216	0,028	242	181	1,051	0,129	0,160	0,272

À suivre...

Tableau B.13—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,474	0,035	1 280	950	2,524	0,075	0,403	0,544
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,555	0,031	882	674	1,339	0,055	0,494	0,617
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,593	0,059	70	58	0,993	0,099	0,475	0,710
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,387	0,039	313	233	1,417	0,101	0,308	0,465
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,199	0,021	814	614	1,405	0,105	0,157	0,241
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,128	0,031	166	122	1,129	0,246	0,065	0,191
Enfant a pris une CTA	0,279	0,251	3	3	1,048	0,898	0,000	0,780
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,673	0,037	1 163	859	2,693	0,055	0,599	0,747
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,169	0,085	27	19	1,145	0,502	0,000	0,338
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,042	0,007	1 280	950	1,265	0,169	0,028	0,056
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,427	0,056	822	615	3,251	0,132	0,314	0,540
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,052	0,020	349	263	1,711	0,394	0,011	0,093
Possession d'un téléphone portable	0,707	0,020	1 280	950	1,570	0,028	0,667	0,747
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,585	0,036	1 280	950	2,602	0,061	0,513	0,656
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,284	0,026	822	615	1,631	0,091	0,232	0,335
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,441	0,039	1 280	950	2,792	0,088	0,363	0,519
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,050	0,015	822	615	1,982	0,301	0,020	0,081
HOMMES								
Aucune instruction	0,348	0,052	392	275	2,149	0,150	0,244	0,452
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,469	0,047	392	275	1,838	0,099	0,376	0,562
Alphabétisation	0,623	0,039	392	275	1,605	0,063	0,545	0,702
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,699	0,037	392	275	1,571	0,052	0,626	0,772
Consommation actuelle de tabac	0,079	0,017	392	275	1,243	0,215	0,045	0,113
Ne veut plus d'enfant	0,066	0,022	143	103	1,040	0,327	0,023	0,110
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,737	0,033	374	262	1,467	0,045	0,670	0,804
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,616	0,115	24	16	1,132	0,187	0,385	0,847
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,009	0,005	392	275	1,080	0,574	0,000	0,019
Circoncision	0,984	0,009	392	275	1,463	0,009	0,965	1,000
Possession d'un téléphone portable	0,822	0,021	392	275	1,061	0,025	0,781	0,863
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,715	0,025	392	275	1,114	0,036	0,664	0,766
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,172	0,032	392	275	1,692	0,188	0,107	0,237

Tableau B.14 Erreurs de sondage: Échantillon Kolda, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,864	0,016	753	481	1,040	0,019	0,832	0,897
Possession d'au moins une MII	0,779	0,024	576	345	1,409	0,031	0,731	0,828
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,404	0,031	576	345	1,518	0,077	0,342	0,466
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,363	0,052	4 940	3 045	2,298	0,144	0,258	0,467
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,715	0,038	4 940	3 045	1,791	0,053	0,639	0,791
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,410	0,039	4 940	3 045	1,636	0,095	0,332	0,489
Utilisant défécation en plein air	0,019	0,009	4 940	3 045	1,359	0,469	0,001	0,037
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,076	0,015	4 736	2 920	1,102	0,195	0,047	0,106
FEMMES								
Aucune instruction	0,449	0,030	1 027	633	1,932	0,067	0,389	0,509
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,298	0,026	1 027	633	1,819	0,087	0,246	0,350
Alphabétisée	0,375	0,025	1 027	633	1,625	0,066	0,326	0,424
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,359	0,028	1 027	633	1,888	0,079	0,302	0,415
Consommation actuelle de tabac	0,007	0,003	1 027	633	1,379	0,527	0,000	0,014
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	4,878	0,371	2 833	1 751	1,260	0,076	4,137	5,619
Actuellement enceinte	0,072	0,010	1 027	633	1,236	0,138	0,052	0,092
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	6,406	0,187	133	85	0,917	0,029	6,032	6,780
Intervalle intergénérisque médian	39,240	1,574	561	378	1,302	0,040	36,092	42,388
Ne veut plus d'enfant	0,133	0,012	770	492	0,994	0,092	0,109	0,157
Nombre idéal d'enfants	5,996	0,118	852	510	1,606	0,020	5,759	6,232
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	4,544	0,293	2 833	1 751	1,232	0,064	3,958	5,130
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,226	0,021	770	492	1,377	0,092	0,184	0,267
Utilise actuellement une méthode moderne	0,224	0,021	770	492	1,379	0,093	0,182	0,265
Utilise actuellement la pilule	0,005	0,003	770	492	1,009	0,496	0,000	0,011
Utilise actuellement les injectables	0,065	0,010	770	492	1,112	0,152	0,045	0,084
Utilise actuellement les implants	0,146	0,020	770	492	1,545	0,135	0,106	0,185
Utilise actuellement le condom masculin	0,002	0,001	770	492	0,770	0,671	0,000	0,004
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,002	0,001	770	492	0,808	0,677	0,000	0,004
Besoins non satisfaits pour espacer	0,218	0,018	770	492	1,220	0,083	0,181	0,254
Besoins non satisfaits pour limiter	0,034	0,008	770	492	1,210	0,233	0,018	0,050
Total des besoins non satisfaits	0,252	0,019	770	492	1,212	0,075	0,214	0,290
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,469	0,035	365	235	1,349	0,075	0,398	0,539
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,486	0,033	396	251	1,322	0,068	0,420	0,551
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,535	0,027	770	492	1,507	0,051	0,481	0,589
Non exposée à aucun des huit médias	0,461	0,028	1 027	633	1,767	0,060	0,406	0,516
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	38,754	5,550	1 451	959	0,960	0,143	27,653	49,855
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	15,228	2,840	1 466	968	0,879	0,186	9,548	20,908
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	53,982	6,011	1 451	959	0,925	0,111	41,959	66,004
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	24,283	4,614	1 461	966	1,092	0,190	15,055	33,512
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	76,954	8,869	1 462	967	1,179	0,115	59,216	94,692
Taux de mortalité périnatale	37,662	7,064	741	488	0,930	0,188	23,534	51,789
Taux de mortalité néonatale	9,816	3,410	741	488	0,982	0,347	2,996	16,636
Taux de mortalité néonatale précoce	28,097	7,060	734	484	1,058	0,251	13,977	42,216
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,992	0,005	300	198	0,930	0,005	0,983	1,000
4 visites prénatales ou plus	0,678	0,044	300	198	1,624	0,065	0,590	0,766
8 visites prénatales ou plus	0,071	0,021	300	198	1,380	0,289	0,030	0,112
A pris des suppléments contenant du fer	0,946	0,017	300	198	1,332	0,018	0,911	0,981
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,491	0,042	300	198	1,458	0,086	0,406	0,575
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,885	0,024	310	205	1,335	0,027	0,838	0,933
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,917	0,023	310	205	1,467	0,025	0,871	0,962
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,074	0,018	310	205	1,103	0,237	0,039	0,109
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,781	0,057	300	198	2,379	0,073	0,666	0,895
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,780	0,065	300	198	2,672	0,083	0,651	0,910
Un problème d'accès aux soins de santé	0,736	0,026	1 027	633	1,895	0,035	0,684	0,788
A déjà eu un carnet de vaccination	0,979	0,007	149	95	0,609	0,007	0,964	0,993
A reçu le vaccin du BCG	0,935	0,019	149	95	0,844	0,020	0,897	0,973
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,835	0,042	149	95	1,331	0,051	0,750	0,920
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,875	0,033	149	95	1,154	0,038	0,809	0,942
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,820	0,035	149	95	1,075	0,043	0,750	0,891
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,670	0,039	128	86	0,957	0,058	0,592	0,749
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,497	0,053	133	80	1,171	0,108	0,390	0,604
Traité avec des SRO	0,436	0,064	133	80	1,387	0,146	0,308	0,563
Taille-pour-âge (-3ET)	0,039	0,011	355	233	1,190	0,293	0,016	0,061
Taille-pour-âge (-2ET)	0,179	0,021	355	233	1,049	0,116	0,137	0,221
Poids-pour-taille (-2ET)	0,098	0,014	355	233	0,960	0,141	0,071	0,126
Poids-pour-taille (+2ET)	0,012	0,006	355	233	1,034	0,469	0,001	0,024
Poids-pour-âge (-2ET)	0,172	0,019	359	236	0,955	0,113	0,133	0,211
Exclusivement allaité	0,516	0,060	76	51	1,042	0,117	0,396	0,637
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,216	0,030	214	141	1,072	0,140	0,155	0,276

À suivre...

Tableau B.14—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,568	0,030	1 027	633	1,933	0,053	0,508	0,627
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,457	0,029	760	485	1,114	0,063	0,400	0,515
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,609	0,051	75	44	0,871	0,084	0,506	0,712
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,398	0,058	300	198	2,049	0,147	0,281	0,514
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,180	0,019	696	458	1,337	0,106	0,142	0,218
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,269	0,049	135	82	1,235	0,180	0,172	0,366
Enfant a pris une CTA	0,000	0,000	2	2	na	na	0,000	0,000
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,578	0,050	878	539	2,994	0,087	0,477	0,678
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,394	0,096	36	18	1,160	0,244	0,202	0,587
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,053	0,008	1 027	633	1,176	0,155	0,037	0,070
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,539	0,042	770	492	2,356	0,079	0,454	0,624
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,521	0,047	416	265	1,911	0,090	0,427	0,615
Possession d'un téléphone portable	0,585	0,024	1 027	633	1,564	0,041	0,536	0,633
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,398	0,025	1 027	633	1,659	0,064	0,347	0,449
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,173	0,029	770	492	2,130	0,168	0,115	0,231
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,213	0,045	1 027	633	3,471	0,209	0,124	0,302
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,037	0,006	770	492	0,868	0,160	0,025	0,049
HOMMES								
Aucune instruction	0,340	0,044	386	225	1,816	0,129	0,252	0,428
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,436	0,046	386	225	1,802	0,105	0,345	0,528
Alphabétisation	0,618	0,041	386	225	1,666	0,067	0,535	0,700
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,624	0,035	386	225	1,424	0,056	0,554	0,694
Consommation actuelle de tabac	0,155	0,024	386	225	1,291	0,154	0,107	0,203
Ne veut plus d'enfant	0,062	0,021	199	121	1,202	0,334	0,021	0,103
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,614	0,047	324	186	1,731	0,077	0,520	0,708
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,634	0,060	65	32	0,999	0,095	0,514	0,754
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,032	0,011	386	225	1,203	0,336	0,011	0,054
Circoncision	0,978	0,009	386	225	1,152	0,009	0,961	0,996
Possession d'un téléphone portable	0,844	0,021	386	225	1,151	0,025	0,802	0,887
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,622	0,034	386	225	1,356	0,054	0,554	0,689
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,185	0,057	386	225	2,831	0,305	0,072	0,299

Tableau B.15 Erreurs de sondage: Échantillon Matam, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,745	0,063	839	434	2,687	0,084	0,619	0,870
Possession d'au moins une MII	0,866	0,028	549	283	1,948	0,033	0,809	0,923
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,367	0,034	549	283	1,637	0,092	0,300	0,434
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,927	0,041	6 017	3 065	3,282	0,044	0,846	1,000
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,417	0,039	6 017	3 065	1,578	0,094	0,339	0,496
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,439	0,042	6 017	3 065	1,636	0,095	0,355	0,523
Utilisant défécation en plein air	0,184	0,051	6 017	3 065	2,889	0,274	0,083	0,285
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,267	0,025	5 682	2 890	1,101	0,095	0,216	0,318
FEMMES								
Aucune instruction	0,581	0,028	1 285	664	2,031	0,048	0,525	0,637
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,248	0,024	1 285	664	1,952	0,095	0,201	0,296
Alphabétisée	0,362	0,029	1 285	664	2,157	0,080	0,304	0,420
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,481	0,039	1 285	664	2,825	0,082	0,402	0,560
Consommation actuelle de tabac	0,004	0,002	1 285	664	1,093	0,497	0,000	0,007
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	4,504	0,212	3 558	1 838	1,378	0,047	4,080	4,928
Actuellement enceinte	0,095	0,008	1 285	664	1,003	0,086	0,079	0,111
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	5,588	0,224	217	111	1,123	0,040	5,140	6,036
Intervalle intergénérisque médian	35,843	0,836	671	356	1,457	0,023	34,171	37,514
Ne veut plus d'enfant	0,169	0,019	896	470	1,511	0,112	0,131	0,207
Nombre idéal d'enfants	5,655	0,302	1 211	627	3,192	0,053	5,050	6,259
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	3,728	0,257	3 558	1 838	1,635	0,069	3,215	4,241
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,110	0,017	896	470	1,668	0,159	0,075	0,145
Utilise actuellement une méthode moderne	0,109	0,018	896	470	1,699	0,163	0,073	0,144
Utilise actuellement la pilule	0,014	0,004	896	470	1,009	0,280	0,006	0,022
Utilise actuellement les injectables	0,057	0,012	896	470	1,537	0,209	0,033	0,081
Utilise actuellement les implants	0,029	0,007	896	470	1,191	0,231	0,016	0,042
Utilise actuellement le condom masculin	0,001	0,001	896	470	1,022	0,997	0,000	0,004
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,001	0,001	896	470	0,745	0,646	0,000	0,003
Besoins non satisfaits pour espacer	0,177	0,022	896	470	1,737	0,125	0,132	0,221
Besoins non satisfaits pour limiter	0,049	0,010	896	470	1,354	0,199	0,029	0,069
Total des besoins non satisfaits	0,226	0,024	896	470	1,699	0,105	0,178	0,273
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,324	0,047	309	158	1,732	0,145	0,230	0,417
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,326	0,047	323	165	1,773	0,143	0,233	0,419
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,708	0,033	896	470	2,162	0,047	0,642	0,773
Non exposée à aucun des huit médias	0,794	0,026	1 285	664	2,257	0,032	0,743	0,845
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	26,099	4,062	1 704	896	0,942	0,156	17,974	34,224
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	14,849	3,036	1 700	894	0,930	0,204	8,776	20,922
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	40,948	4,700	1 705	897	0,908	0,115	31,548	50,348
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	8,333	2,433	1 708	898	1,120	0,292	3,467	13,200
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	48,940	4,637	1 707	898	0,864	0,095	39,665	58,214
Taux de mortalité périnatale	29,526	5,964	857	454	0,993	0,202	17,598	41,454
Taux de mortinatalité	16,347	5,014	857	454	1,130	0,307	6,319	26,376
Taux de mortalité néonatale précoce	13,397	4,301	844	447	1,012	0,321	4,795	21,999
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,904	0,036	314	164	2,174	0,040	0,832	0,977
4 visites prénatales ou plus	0,496	0,047	314	164	1,661	0,095	0,402	0,590
8 visites prénatales ou plus	0,025	0,013	314	164	1,459	0,514	0,000	0,051
A pris des suppléments contenant du fer	0,913	0,033	314	164	2,073	0,036	0,847	0,979
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,441	0,036	314	164	1,277	0,081	0,370	0,513
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,817	0,056	328	171	2,534	0,068	0,705	0,929
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,849	0,043	328	171	2,063	0,050	0,764	0,935
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,083	0,018	328	171	1,158	0,217	0,047	0,119
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,504	0,052	314	164	1,825	0,103	0,401	0,608
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,513	0,048	314	164	1,710	0,094	0,416	0,610
Un problème d'accès aux soins de santé	0,849	0,028	1 285	664	2,840	0,034	0,792	0,906
A déjà eu un carnet de vaccination	0,955	0,017	158	82	1,017	0,018	0,921	0,989
A reçu le vaccin du BCG	0,890	0,040	158	82	1,611	0,045	0,809	0,971
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,746	0,051	158	82	1,454	0,068	0,644	0,847
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,682	0,044	158	82	1,183	0,064	0,595	0,770
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,691	0,073	158	82	1,935	0,105	0,545	0,836
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,571	0,077	158	87	2,013	0,136	0,416	0,726
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,355	0,060	154	79	1,498	0,171	0,234	0,475
Traité avec des SRO	0,247	0,045	154	79	1,185	0,180	0,158	0,336
Taille-pour-âge (-3ET)	0,067	0,023	371	195	1,828	0,347	0,021	0,114
Taille-pour-âge (-2ET)	0,253	0,031	371	195	1,376	0,124	0,190	0,315
Poids-pour-taille (-2ET)	0,222	0,026	382	202	1,167	0,116	0,170	0,273
Poids-pour-taille (+2ET)	0,006	0,004	382	202	0,927	0,610	0,000	0,013
Poids-pour-âge (-2ET)	0,314	0,035	375	197	1,321	0,113	0,243	0,385
Exclusivement allaité	0,350	0,056	82	45	1,049	0,159	0,239	0,462
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,299	0,047	214	109	1,493	0,157	0,205	0,393

Tableau B.15—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,617	0,051	1 285	664	3,769	0,083	0,514	0,720
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,559	0,042	886	459	1,710	0,075	0,475	0,643
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,721	0,057	118	61	1,293	0,079	0,607	0,834
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,398	0,047	314	164	1,677	0,117	0,305	0,491
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,121	0,022	814	431	1,903	0,183	0,077	0,166
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,116	0,040	102	52	1,233	0,341	0,037	0,195
Enfant a pris une CTA	0,458	0,267	4	2	1,049	0,583	0,000	0,992
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,753	0,029	1 025	535	2,161	0,039	0,695	0,812
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,115	0,103	11	5	1,017	0,892	0,000	0,321
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,022	0,007	1 285	664	1,652	0,311	0,008	0,035
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,251	0,025	896	470	1,708	0,099	0,201	0,301
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,165	0,050	229	118	2,003	0,301	0,066	0,264
Possession d'un téléphone portable	0,647	0,029	1 285	664	2,199	0,045	0,588	0,706
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,424	0,034	1 285	664	2,440	0,079	0,357	0,492
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,361	0,053	896	470	3,280	0,147	0,255	0,466
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,230	0,037	1 285	664	3,114	0,160	0,156	0,303
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,186	0,041	896	470	3,111	0,219	0,105	0,267
HOMMES								
Aucune instruction	0,608	0,041	424	209	1,708	0,067	0,526	0,689
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,223	0,029	424	209	1,422	0,129	0,166	0,281
Alphabétisation	0,494	0,056	424	209	2,284	0,113	0,382	0,606
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,625	0,045	424	209	1,924	0,073	0,534	0,716
Consommation actuelle de tabac	0,123	0,018	424	209	1,110	0,144	0,088	0,159
Ne veut plus d'enfant	0,056	0,026	161	83	1,438	0,466	0,004	0,109
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,799	0,033	348	170	1,518	0,041	0,733	0,864
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,657	0,095	34	17	1,149	0,145	0,466	0,848
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,018	0,007	424	209	1,034	0,369	0,005	0,032
Circoncision	0,970	0,016	424	209	1,866	0,016	0,938	1,000
Possession d'un téléphone portable	0,773	0,034	424	209	1,655	0,044	0,706	0,841
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,536	0,051	424	209	2,082	0,095	0,434	0,637
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,084	0,017	424	209	1,267	0,203	0,050	0,119

Tableau B.16 Erreurs de sondage: Échantillon Kafrine, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,755	0,034	1 062	547	1,787	0,045	0,687	0,823
Possession d'au moins une MII	0,798	0,024	560	272	1,430	0,030	0,750	0,847
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,325	0,025	559	271	1,242	0,076	0,276	0,374
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,948	0,035	5 907	2 925	3,277	0,037	0,879	1,000
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,421	0,041	5 907	2 925	1,720	0,098	0,339	0,504
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,400	0,045	5 907	2 925	1,845	0,112	0,310	0,490
Utilisant défécation en plein air	0,269	0,037	5 907	2 925	1,850	0,138	0,195	0,344
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,246	0,033	5 053	2 459	1,394	0,133	0,180	0,311
FEMMES								
Aucune instruction	0,748	0,027	1 257	625	2,232	0,037	0,694	0,803
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,129	0,018	1 257	625	1,868	0,137	0,094	0,164
Alphabétisée	0,223	0,025	1 257	625	2,165	0,114	0,172	0,274
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,378	0,028	1 257	625	2,067	0,075	0,322	0,435
Consommation actuelle de tabac	0,002	0,001	1 257	625	1,085	0,624	0,000	0,005
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	5,990	0,314	3 458	1 722	1,461	0,052	5,362	6,617
Actuellement enceinte	0,096	0,013	1 257	625	1,576	0,137	0,070	0,122
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	7,021	0,180	168	82	1,004	0,026	6,661	7,381
Intervalle intergénérisque médian	33,693	0,480	829	434	1,014	0,014	32,734	34,652
Ne veut plus d'enfant	0,179	0,019	1 008	514	1,534	0,104	0,142	0,216
Nombre idéal d'enfants	6,559	0,163	1 040	516	2,548	0,025	6,234	6,885
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	5,298	0,286	3 458	1 722	1,481	0,054	4,726	5,869
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,257	0,028	1 008	514	2,051	0,110	0,200	0,314
Utilise actuellement une méthode moderne	0,255	0,028	1 008	514	2,008	0,108	0,200	0,310
Utilise actuellement la pilule	0,013	0,004	1 008	514	1,038	0,284	0,006	0,020
Utilise actuellement les injectables	0,069	0,013	1 008	514	1,573	0,182	0,044	0,094
Utilise actuellement les implants	0,151	0,016	1 008	514	1,377	0,103	0,120	0,182
Utilise actuellement le condom masculin	0,000	0,000	1 008	514	na	na	0,000	0,000
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,002	0,002	1 008	514	1,032	0,701	0,000	0,005
Besoins non satisfaits pour espacer	0,144	0,009	1 008	514	0,854	0,066	0,125	0,163
Besoins non satisfaits pour limiter	0,045	0,008	1 008	514	1,268	0,183	0,029	0,062
Total des besoins non satisfaits	0,189	0,013	1 008	514	1,015	0,066	0,164	0,214
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,571	0,037	451	229	1,602	0,066	0,496	0,646
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,574	0,037	456	232	1,593	0,064	0,501	0,647
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,454	0,030	1 008	514	1,891	0,065	0,395	0,514
Non exposée à aucun des huit médias	0,374	0,031	1 257	625	2,302	0,084	0,311	0,437
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	33,791	6,190	2 064	1 074	1,352	0,183	21,412	46,171
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	9,733	2,153	2 061	1 072	0,859	0,221	5,427	14,038
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	43,524	5,965	2 066	1 075	1,141	0,137	31,595	55,453
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	19,181	3,626	2 073	1 075	1,046	0,189	11,930	26,432
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	61,870	5,437	2 080	1 083	0,959	0,088	50,996	72,743
Taux de mortalité périnatale	39,195	7,742	1 085	565	1,247	0,198	23,711	54,679
Taux de mortalité néonatale	19,185	4,754	1 085	565	1,115	0,248	9,677	28,693
Taux de mortalité néonatale précoce	20,446	5,136	1 063	553	1,187	0,251	10,174	30,719
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,988	0,006	406	213	1,019	0,006	0,977	0,999
4 visites prénatales ou plus	0,686	0,027	406	213	1,179	0,040	0,632	0,741
8 visites prénatales ou plus	0,019	0,008	406	213	1,157	0,417	0,003	0,034
A pris des suppléments contenant du fer	0,972	0,010	406	213	1,276	0,011	0,951	0,993
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,542	0,031	406	213	1,267	0,058	0,479	0,605
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,854	0,038	415	217	2,207	0,045	0,777	0,931
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,855	0,034	415	217	1,982	0,040	0,787	0,924
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,058	0,013	415	217	1,112	0,216	0,033	0,083
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,781	0,030	406	213	1,459	0,038	0,721	0,841
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,780	0,030	406	213	1,458	0,039	0,720	0,840
Un problème d'accès aux soins de santé	0,757	0,021	1 257	625	1,698	0,027	0,715	0,798
A déjà eu un carnet de vaccination	0,970	0,012	195	100	1,017	0,013	0,945	0,995
A reçu le vaccin du BCG	0,945	0,022	195	100	1,355	0,023	0,900	0,989
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,900	0,018	195	100	0,855	0,020	0,863	0,936
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,882	0,019	195	100	0,831	0,022	0,844	0,920
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,808	0,039	195	100	1,374	0,048	0,731	0,885
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,769	0,040	213	109	1,381	0,052	0,689	0,849
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,356	0,029	250	136	0,963	0,081	0,298	0,414
Traité avec des SRO	0,328	0,034	250	136	1,154	0,105	0,259	0,396
Taille-pour-âge (-3ET)	0,075	0,015	522	279	1,143	0,201	0,045	0,105
Taille-pour-âge (-2ET)	0,284	0,023	522	279	1,027	0,080	0,238	0,329
Poids-pour-taille (-2ET)	0,093	0,019	532	285	1,424	0,206	0,055	0,132
Poids-pour-taille (+2ET)	0,007	0,003	532	285	0,989	0,486	0,000	0,013
Poids-pour-âge (-2ET)	0,232	0,026	522	279	1,231	0,113	0,180	0,285
Exclusivement allaité	0,221	0,040	101	54	0,973	0,183	0,140	0,302
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,161	0,022	293	153	1,022	0,137	0,117	0,205

Tableau B.16—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,647	0,029	1 257	625	2,161	0,045	0,588	0,705
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,378	0,027	1 086	559	1,351	0,070	0,325	0,432
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,459	0,050	116	60	1,057	0,109	0,359	0,560
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,246	0,034	406	213	1,600	0,140	0,177	0,314
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,233	0,021	1 023	532	1,567	0,088	0,192	0,274
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,067	0,017	233	124	1,071	0,257	0,033	0,101
Enfant a pris une CTA	0,000	0,000	3	1	na	na	0,000	0,000
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,764	0,022	978	473	1,606	0,029	0,720	0,808
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,000	0,000	2	2	na	na	0,000	0,000
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,035	0,005	1 257	625	1,042	0,154	0,024	0,046
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,342	0,023	1 008	514	1,568	0,069	0,295	0,389
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,090	0,023	347	176	1,464	0,250	0,045	0,136
Possession d'un téléphone portable	0,565	0,025	1 257	625	1,808	0,045	0,515	0,616
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,306	0,031	1 257	625	2,365	0,101	0,244	0,368
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,136	0,024	1 008	514	2,251	0,179	0,088	0,185
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,397	0,041	1 257	625	2,982	0,104	0,314	0,480
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,031	0,006	1 008	514	1,162	0,206	0,018	0,043
HOMMES								
Aucune instruction	0,795	0,039	417	192	1,988	0,050	0,716	0,874
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,133	0,031	417	192	1,887	0,237	0,070	0,195
Alphabétisation	0,336	0,046	417	192	1,989	0,138	0,244	0,429
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,448	0,042	417	192	1,721	0,094	0,364	0,532
Consommation actuelle de tabac	0,059	0,017	417	192	1,432	0,280	0,026	0,093
Ne veut plus d'enfant	0,009	0,006	212	100	0,970	0,697	0,000	0,022
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,911	0,019	387	176	1,311	0,021	0,873	0,949
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,153	0,069	25	10	0,942	0,451	0,015	0,292
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,004	0,002	417	192	0,678	0,505	0,000	0,009
Circoncision	0,956	0,016	417	192	1,592	0,017	0,923	0,988
Possession d'un téléphone portable	0,814	0,024	417	192	1,275	0,030	0,765	0,863
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,564	0,044	417	192	1,790	0,077	0,477	0,651
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,055	0,021	417	192	1,885	0,384	0,013	0,097

Tableau B.17 Erreurs de sondage: Échantillon Kédougou, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,847	0,031	653	128	1,514	0,037	0,785	0,909
Possession d'au moins une MII	0,751	0,023	482	103	1,143	0,030	0,706	0,796
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,401	0,039	482	103	1,726	0,096	0,324	0,478
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,788	0,035	4 017	775	1,546	0,044	0,719	0,858
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,716	0,031	4 017	775	1,170	0,043	0,654	0,778
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,354	0,050	4 017	775	1,718	0,140	0,255	0,453
Utilisant défécation en plein air	0,117	0,040	4 017	775	2,527	0,338	0,038	0,196
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,087	0,028	3 840	732	1,741	0,320	0,031	0,142
FEMMES								
Aucune instruction	0,408	0,037	867	164	2,206	0,090	0,334	0,482
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,345	0,031	867	164	1,926	0,090	0,283	0,407
Alphabétisée	0,502	0,032	867	164	1,870	0,063	0,439	0,566
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,559	0,034	867	164	2,015	0,061	0,491	0,627
Consommation actuelle de tabac	0,005	0,003	867	164	1,037	0,481	0,000	0,010
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	5,192	0,341	2 418	458	1,405	0,066	4,510	5,875
Actuellement enceinte	0,096	0,008	867	164	0,789	0,082	0,080	0,112
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	5,739	0,333	123	22	1,462	0,058	5,073	6,405
Intervalle intergénérisque médian	37,185	1,578	504	99	1,261	0,042	34,029	40,342
Ne veut plus d'enfant	0,080	0,013	637	123	1,246	0,167	0,054	0,107
Nombre idéal d'enfants	5,498	0,178	638	120	2,224	0,032	5,142	5,854
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	4,813	0,350	2 418	458	1,450	0,073	4,113	5,512
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,181	0,023	637	123	1,506	0,127	0,135	0,227
Utilise actuellement une méthode moderne	0,180	0,023	637	123	1,483	0,126	0,135	0,225
Utilise actuellement la pilule	0,007	0,005	637	123	1,371	0,647	0,000	0,016
Utilise actuellement les injectables	0,074	0,014	637	123	1,381	0,195	0,045	0,102
Utilise actuellement les implants	0,081	0,015	637	123	1,403	0,187	0,051	0,112
Utilise actuellement le condom masculin	0,000	0,000	637	123	na	na	0,000	0,000
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,001	0,001	637	123	0,820	1,010	0,000	0,003
Besoins non satisfaits pour espacer	0,170	0,018	637	123	1,228	0,107	0,134	0,207
Besoins non satisfaits pour limiter	0,026	0,007	637	123	1,053	0,256	0,013	0,039
Total des besoins non satisfaits	0,196	0,021	637	123	1,340	0,108	0,154	0,238
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,477	0,046	254	46	1,412	0,096	0,386	0,568
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,479	0,046	285	52	1,514	0,095	0,388	0,571
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,334	0,034	637	123	1,832	0,103	0,265	0,402
Non exposée à aucun des huit médias	0,411	0,021	867	164	1,257	0,051	0,369	0,453
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	29,684	6,375	1 260	243	1,135	0,215	16,933	42,435
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	13,453	5,230	1 257	243	1,540	0,389	2,993	23,912
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	43,137	8,979	1 261	243	1,353	0,208	25,178	61,096
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	20,897	5,022	1 230	237	1,030	0,240	10,853	30,942
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	63,132	12,308	1 267	245	1,503	0,195	38,517	87,748
Taux de mortalité périnatale	40,080	10,172	671	131	1,251	0,254	19,736	60,425
Taux de mortalité néonatale	21,786	7,290	671	131	1,247	0,335	7,205	36,367
Taux de mortalité néonatale précoce	18,702	6,069	656	128	1,066	0,325	6,564	30,840
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,959	0,021	276	54	1,748	0,022	0,917	1,000
4 visites prénatals ou plus	0,582	0,058	276	54	1,933	0,099	0,467	0,698
8 visites prénatals ou plus	0,060	0,016	276	54	1,126	0,269	0,028	0,092
A pris des suppléments contenant du fer	0,877	0,028	276	54	1,426	0,032	0,820	0,934
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,461	0,053	276	54	1,767	0,116	0,354	0,568
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,876	0,032	282	55	1,618	0,036	0,813	0,940
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,909	0,024	282	55	1,415	0,027	0,860	0,957
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,054	0,019	282	55	1,316	0,356	0,015	0,092
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,841	0,036	276	54	1,631	0,043	0,769	0,913
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,782	0,035	276	54	1,394	0,044	0,713	0,852
Un problème d'accès aux soins de santé	0,693	0,023	867	164	1,469	0,033	0,646	0,739
A déjà eu un carnet de vaccination	0,976	0,013	135	27	1,020	0,014	0,949	1,000
A reçu le vaccin du BCG	0,839	0,056	135	27	1,783	0,066	0,728	0,951
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,761	0,079	135	27	2,177	0,104	0,603	0,919
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,753	0,077	135	27	2,107	0,103	0,599	0,908
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,711	0,077	135	27	1,995	0,108	0,556	0,865
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,627	0,057	112	21	1,203	0,090	0,514	0,741
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,675	0,047	88	16	0,904	0,069	0,581	0,768
Traité avec des SRO	0,551	0,052	88	16	0,954	0,095	0,447	0,656
Taille-pour-âge (-3ET)	0,062	0,015	326	63	1,006	0,243	0,032	0,092
Taille-pour-âge (-2ET)	0,213	0,029	326	63	1,181	0,138	0,154	0,272
Poids-pour-taille (-2ET)	0,079	0,017	330	64	1,077	0,208	0,046	0,112
Poids-pour-taille (+2ET)	0,008	0,004	330	64	0,784	0,496	0,000	0,016
Poids-pour-âge (-2ET)	0,143	0,030	327	63	1,426	0,213	0,082	0,204
Exclusivement allaité	0,438	0,055	70	14	0,919	0,125	0,329	0,548
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,146	0,026	199	39	1,020	0,175	0,095	0,197

À suivre...

Tableau B.17—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,526	0,036	867	164	2,135	0,069	0,453	0,598
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,433	0,052	651	128	1,813	0,121	0,328	0,537
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,579	0,083	78	16	1,420	0,144	0,412	0,746
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,603	0,041	276	54	1,399	0,069	0,521	0,686
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,122	0,024	633	124	1,847	0,194	0,075	0,170
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,391	0,055	84	15	1,014	0,142	0,280	0,502
Enfant a pris une CTA	0,200	0,185	5	1	0,925	0,925	0,000	0,571
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,800	0,031	769	142	2,152	0,039	0,738	0,862
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,451	0,134	32	6	1,475	0,298	0,182	0,720
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,044	0,008	867	164	1,089	0,172	0,029	0,060
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,484	0,041	637	123	2,081	0,085	0,401	0,567
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,299	0,058	317	59	2,238	0,194	0,183	0,415
Possession d'un téléphone portable	0,736	0,019	867	164	1,284	0,026	0,698	0,775
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,428	0,029	867	164	1,700	0,067	0,371	0,485
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,156	0,017	637	123	1,159	0,107	0,122	0,189
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,258	0,020	867	164	1,315	0,076	0,219	0,297
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,047	0,013	637	123	1,554	0,277	0,021	0,073
HOMMES								
Aucune instruction	0,288	0,053	344	67	2,146	0,183	0,182	0,393
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,461	0,033	344	67	1,210	0,071	0,395	0,526
Alphabétisation	0,648	0,032	344	67	1,246	0,050	0,584	0,712
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,711	0,045	344	67	1,812	0,063	0,622	0,800
Consommation actuelle de tabac	0,144	0,045	344	67	2,340	0,310	0,055	0,234
Ne veut plus d'enfant	0,037	0,014	162	33	0,953	0,384	0,009	0,065
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,775	0,036	332	65	1,586	0,047	0,702	0,848
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,757	0,048	78	14	0,973	0,063	0,662	0,852
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,022	0,006	344	67	0,762	0,276	0,010	0,034
Circoncision	0,985	0,008	344	67	1,156	0,008	0,970	1,000
Possession d'un téléphone portable	0,899	0,022	344	67	1,334	0,024	0,856	0,943
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,746	0,034	344	67	1,429	0,045	0,679	0,813
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,277	0,030	344	67	1,249	0,109	0,216	0,337

Tableau B.18 Erreurs de sondage: Échantillon Sédhieu, EDS-C Sénégal 2023

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
MÉNAGES								
Naissances enregistrées à l'état civil	0,739	0,038	851	368	1,602	0,052	0,662	0,815
Possession d'au moins une MII	0,739	0,021	525	223	1,072	0,028	0,698	0,780
Possession d'au moins une MII pour deux personnes	0,363	0,029	525	223	1,400	0,081	0,304	0,422
Au moins un service élémentaire en eau de boisson	0,427	0,054	5 704	2 439	2,066	0,126	0,319	0,535
Disponibilité d'eau à boire en quantités suffisantes	0,812	0,018	5 704	2 439	0,805	0,022	0,776	0,848
Au moins un service élémentaire d'assainissement	0,370	0,031	5 704	2 439	1,212	0,085	0,307	0,432
Utilisant défécation en plein air	0,095	0,018	5 704	2 439	1,219	0,189	0,059	0,131
Utilisant une installation pour le lavage des mains avec du savon et de l'eau	0,178	0,012	5 296	2 263	0,573	0,066	0,154	0,201
FEMMES								
Aucune instruction	0,523	0,035	1 099	462	2,310	0,067	0,453	0,593
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,340	0,034	1 099	462	2,395	0,101	0,271	0,408
Alphabétisée	0,382	0,035	1 099	462	2,413	0,093	0,312	0,453
Utilisation de l'internet dans les 12 derniers mois	0,550	0,028	1 099	462	1,886	0,052	0,493	0,607
Consommation actuelle de tabac	0,008	0,003	1 099	462	1,002	0,331	0,003	0,014
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	5,504	0,309	3 009	1 267	1,492	0,056	4,887	6,122
Actuellement enceinte	0,072	0,007	1 099	462	0,845	0,091	0,059	0,086
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans	6,053	0,162	157	66	0,859	0,027	5,728	6,378
Intervalle intergénérisque médian	35,754	0,830	666	287	1,340	0,023	34,095	37,414
Ne veut plus d'enfant	0,137	0,018	744	318	1,398	0,129	0,102	0,172
Nombre idéal d'enfants	5,966	0,181	687	285	1,634	0,030	5,604	6,328
Indice synthétique de fécondité désiré (derniers 3 ans)	4,969	0,275	3 009	1 267	1,315	0,055	4,419	5,519
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,187	0,018	744	318	1,266	0,097	0,151	0,223
Utilise actuellement une méthode moderne	0,180	0,017	744	318	1,238	0,097	0,145	0,215
Utilise actuellement la pilule	0,003	0,002	744	318	0,861	0,548	0,000	0,007
Utilise actuellement les injectables	0,027	0,009	744	318	1,489	0,329	0,009	0,045
Utilise actuellement les implants	0,137	0,014	744	318	1,072	0,099	0,110	0,164
Utilise actuellement le condom masculin	0,001	0,001	744	318	0,839	0,989	0,000	0,003
Utilise actuellement une méthode traditionnelle	0,007	0,003	744	318	0,865	0,377	0,002	0,012
Besoins non satisfaits pour espacer	0,225	0,021	744	318	1,366	0,093	0,183	0,267
Besoins non satisfaits pour limiter	0,031	0,008	744	318	1,257	0,260	0,015	0,046
Total des besoins non satisfaits	0,255	0,026	744	318	1,595	0,100	0,204	0,306
Demande satisfaite par des méthodes modernes (l'ensemble des femmes)	0,437	0,038	370	157	1,486	0,087	0,360	0,513
Demande satisfaite par des méthodes modernes (femmes en union)	0,407	0,040	328	141	1,468	0,098	0,327	0,487
Participation dans la prise de décision sur la planification familiale	0,430	0,060	744	318	3,285	0,140	0,310	0,550
Non exposée à aucun des huit médias	0,732	0,039	1 099	462	2,909	0,053	0,654	0,810
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0–9 ans)	39,781	5,568	1 621	700	0,955	0,140	28,645	50,917
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0–9 ans)	18,600	4,747	1 620	700	1,325	0,255	9,107	28,094
Quotient de mortalité infantile (derniers 0–9 ans)	58,381	9,160	1 622	701	1,319	0,157	40,061	76,702
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0–9 ans)	13,858	3,198	1 597	690	0,956	0,231	7,463	20,253
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0–9 ans)	71,430	10,484	1 626	703	1,319	0,147	50,462	92,398
Taux de mortalité périnatale	46,639	5,579	838	359	0,694	0,120	35,481	57,798
Taux de mortalité néonatale	8,651	2,932	838	359	0,927	0,339	2,786	14,515
Taux de mortalité néonatale précoce	38,303	5,931	831	356	0,786	0,155	26,442	50,165
A reçu des soins prénatals par un prestataire de santé qualifié	0,972	0,015	344	148	1,683	0,015	0,942	1,000
4 visites prénatals ou plus	0,517	0,041	344	148	1,526	0,080	0,434	0,599
8 visites prénatals ou plus	0,000	0,000	344	148	na	na	0,000	0,000
A pris des suppléments contenant du fer	0,887	0,021	344	148	1,209	0,023	0,846	0,928
Mères protégées contre le tétanos pour la dernière naissance	0,388	0,029	344	148	1,100	0,075	0,330	0,446
A accouché dans un établissement de santé (naissances vivantes)	0,816	0,054	357	153	2,628	0,067	0,708	0,925
A accouché avec l'assistance d'un prestataire de santé qualifié (naissances vivantes)	0,844	0,044	357	153	2,286	0,052	0,756	0,933
A accouché par césarienne (naissances vivantes)	0,064	0,016	357	153	1,184	0,250	0,032	0,096
Femmes ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,641	0,041	344	148	1,594	0,065	0,558	0,724
Nouveau-nés ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jours	0,650	0,045	344	148	1,727	0,069	0,560	0,739
Un problème d'accès aux soins de santé	0,557	0,027	1 099	462	1,803	0,049	0,502	0,611
A déjà eu un carnet de vaccination	0,938	0,026	173	73	1,384	0,027	0,887	0,989
A reçu le vaccin du BCG	0,814	0,045	173	73	1,501	0,055	0,725	0,904
A reçu [DTC-HepB-Hib] (3 doses)	0,758	0,054	173	73	1,626	0,071	0,651	0,866
A reçu le vaccin contre le pneumocoque (3 doses)	0,784	0,048	173	73	1,513	0,061	0,688	0,880
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 12–23)	0,696	0,057	173	73	1,616	0,083	0,581	0,811
A reçu le vaccin contre la rougeole (MCV 24–35)	0,532	0,040	124	53	0,898	0,076	0,452	0,613
A recherché un traitement pour la diarrhée	0,483	0,053	93	38	0,952	0,110	0,377	0,589
Traité avec des SRO	0,438	0,053	93	38	0,992	0,120	0,333	0,544
Taille-pour-âge (-3ET)	0,069	0,018	368	159	1,289	0,267	0,032	0,105
Taille-pour-âge (-2ET)	0,245	0,027	368	159	1,235	0,111	0,191	0,299
Poids-pour-taille (-2ET)	0,128	0,021	384	165	1,138	0,161	0,087	0,170
Poids-pour-taille (+2ET)	0,004	0,003	384	165	0,911	0,722	0,000	0,010
Poids-pour-âge (-2ET)	0,233	0,025	370	160	1,015	0,105	0,184	0,282
Exclusivement allaité	0,523	0,062	80	35	1,103	0,119	0,399	0,647
Diversité alimentaire minimale (enfants 6–23 mois)	0,086	0,029	248	106	1,640	0,341	0,027	0,145

À suivre...

Tableau B.18—Suite

VARIABLE	M	ET	N	N'	DEFT	ET/M	M-2ET	M+2ET
Diversification alimentaire minimum (femmes 15–49)	0,543	0,037	1 099	462	2,475	0,069	0,469	0,618
Enfant a dormi sous une MII la nuit précédente	0,439	0,030	875	377	1,150	0,067	0,379	0,498
Femme enceinte a dormi sous une MII la nuit précédente	0,487	0,059	81	34	1,030	0,122	0,368	0,605
A reçu trois doses ou plus de SP/Fansidar	0,359	0,044	344	148	1,711	0,124	0,270	0,448
Enfant a eu de la fièvre dans les 2 semaines précédentes	0,089	0,023	781	334	2,144	0,258	0,043	0,134
Enfant a eu un prélèvement de sang au doigt/talon	0,329	0,042	74	30	0,683	0,127	0,246	0,412
Enfant a pris une CTA	0,000	0,000	2	1	na	na	0,000	0,000
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,718	0,037	865	357	2,415	0,052	0,643	0,792
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,240	0,052	54	20	0,881	0,215	0,137	0,343
A déjà été testée pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,022	0,005	1 099	462	1,162	0,235	0,012	0,032
A travaillé au cours des 12 derniers mois	0,323	0,051	744	318	2,984	0,159	0,221	0,426
A travaillé au cours des 12 derniers mois, mais n'a pas été rémunérée	0,565	0,051	254	103	1,642	0,091	0,462	0,667
Possession d'un téléphone portable	0,612	0,024	1 099	462	1,601	0,039	0,564	0,659
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,416	0,020	1 099	462	1,365	0,049	0,375	0,456
Participe dans la prise de décision (les trois décisions)	0,109	0,019	744	318	1,696	0,178	0,071	0,148
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,225	0,031	1 099	462	2,455	0,138	0,163	0,287
Prend ses propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation contraceptive et les soins de santé reproductive	0,046	0,015	744	318	1,955	0,327	0,016	0,076
HOMMES								
Aucune instruction	0,346	0,043	400	166	1,789	0,123	0,260	0,431
Niveau d'instruction secondaire ou plus	0,451	0,042	400	166	1,677	0,093	0,367	0,534
Alphabétisation	0,654	0,043	400	166	1,796	0,066	0,568	0,739
Utilisation de l'internet au cours des 12 derniers mois	0,707	0,036	400	166	1,589	0,051	0,634	0,780
Consommation actuelle de tabac	0,110	0,018	400	166	1,128	0,161	0,075	0,145
Ne veut plus d'enfant	0,031	0,011	178	76	0,873	0,364	0,009	0,054
Comportements discriminatoires à l'égard de personnes vivant avec le VIH	0,383	0,069	357	148	2,640	0,179	0,246	0,520
Utilisation du condom aux derniers rapports sexuels	0,597	0,046	64	26	0,742	0,077	0,506	0,688
A déjà été testé pour le VIH et a reçu les résultats du dernier test	0,011	0,005	400	166	0,907	0,440	0,001	0,020
Circoncision	0,984	0,005	400	166	0,841	0,005	0,973	0,995
Possession d'un téléphone portable	0,843	0,018	400	166	1,004	0,022	0,807	0,880
Possède et utilise un compte bancaire ou un téléphone portable pour des transactions financières	0,470	0,037	400	166	1,484	0,079	0,396	0,545
D'accord avec, au moins, une des raisons spécifiées justifiant qu'un mari puisse battre sa femme	0,175	0,038	400	166	1,998	0,218	0,098	0,251

TABLEAU POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

Annexe C

Tableau C.1 Répartition par âge de la population des ménages

Répartition de la population (de fait) des ménages par année d'âge selon le sexe (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Âge	Femme		Homme		Âge	Femme		Homme	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
0	906	2,7	881	2,3	42	245	0,7	369	1,0
1	974	2,9	914	2,4	43	258	0,8	295	0,8
2	1 003	3,0	988	2,6	44	199	0,6	217	0,6
3	1 098	3,3	996	2,6	45	344	1,0	331	0,9
4	1 006	3,0	1 008	2,6	46	189	0,6	216	0,6
5	1 021	3,1	1 002	2,6	47	215	0,6	190	0,5
6	942	2,8	888	2,3	48	180	0,5	204	0,5
7	1 109	3,4	1 192	3,1	49	170	0,5	132	0,3
8	1 014	3,1	1 084	2,8	50	352	1,1	511	1,3
9	872	2,6	940	2,5	51	145	0,4	372	1,0
10	1 034	3,1	1 214	3,2	52	172	0,5	421	1,1
11	848	2,6	882	2,3	53	182	0,6	300	0,8
12	1 058	3,2	1 161	3,0	54	131	0,4	244	0,6
13	1 011	3,1	1 195	3,1	55	189	0,6	335	0,9
14	953	2,9	1 042	2,7	56	116	0,4	232	0,6
15	812	2,5	813	2,1	57	99	0,3	179	0,5
16	699	2,1	780	2,0	58	113	0,3	148	0,4
17	680	2,1	737	1,9	59	75	0,2	144	0,4
18	790	2,4	974	2,6	60	309	0,9	361	0,9
19	499	1,5	633	1,7	61	168	0,5	134	0,3
20	788	2,4	923	2,4	62	226	0,7	179	0,5
21	452	1,4	540	1,4	63	217	0,7	206	0,5
22	570	1,7	715	1,9	64	133	0,4	122	0,3
23	502	1,5	620	1,6	65	224	0,7	261	0,7
24	367	1,1	539	1,4	66	147	0,4	137	0,4
25	541	1,6	756	2,0	67	113	0,3	113	0,3
26	366	1,1	495	1,3	68	128	0,4	92	0,2
27	347	1,0	449	1,2	69	83	0,3	82	0,2
28	344	1,0	470	1,2	70	230	0,7	233	0,6
29	248	0,7	377	1,0	71	55	0,2	68	0,2
30	600	1,8	863	2,3	72	90	0,3	80	0,2
31	256	0,8	323	0,8	73	87	0,3	81	0,2
32	379	1,1	414	1,1	74	60	0,2	54	0,1
33	305	0,9	439	1,1	75	95	0,3	96	0,3
34	261	0,8	390	1,0	76	38	0,1	49	0,1
35	413	1,2	621	1,6	77	43	0,1	30	0,1
36	272	0,8	420	1,1	78	52	0,2	45	0,1
37	271	0,8	357	0,9	79	19	0,1	19	0,1
38	337	1,0	405	1,1	80+	261	0,8	356	0,9
39	202	0,6	306	0,8	Ne sait pas	146	0,4	118	0,3
40	412	1,2	457	1,2					
41	219	0,7	246	0,6	Ensemble	33 078	100,0	38 203	100,0

Note : La population de fait comprend tous les résidents et les non résidents qui ont dormi dans le ménage la nuit ayant précédé l'interview.

Tableau C.2.1 Répartition par âge des femmes éligibles et interviewées

Population (de fait) des femmes de 10–54 ans, effectif et répartition (en %) par groupe d'âges des femmes interviewées de 15–49 ans et pourcentage des femmes éligibles qui ont été interviewées (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Groupe d'âges	Population des femmes de 10–54 ans dans les ménages		Femmes interviewées de 15–49 ans		Pourcentage de femmes éligibles interviewées
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	
10–14	5 494	na	na	na	na
15–19	3 937	3 722	23,4	94,5	
20–24	3 336	3 156	19,8	94,6	
25–29	2 547	2 382	15,0	93,6	
30–34	2 429	2 255	14,2	92,8	
35–39	2 110	1 956	12,3	92,7	
40–44	1 584	1 468	9,2	92,6	
45–49	1 072	995	6,2	92,8	
50–54	1 848	na	na	na	
15–49	17 015	15 934	100,0	93,6	

Tableau C.2.1 Répartition par âge des femmes éligibles et interviewées

Population (de fait) des femmes de 10–54 ans, effectif et répartition (en %) par groupe d'âges des femmes interviewées de 15–49 ans et pourcentage des femmes éligibles qui ont été interviewées (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Groupe d'âges	Population des femmes de 10–54 ans dans les ménages	Femmes interviewées de 15–49 ans		Pourcentage de femmes éligibles interviewées
	Effectif	Effectif	Pourcentage	
Ratios				
10–14 sur 15–19	0	na	na	139,5
50–54 sur 45–49	0	na	na	172,4

Note : La population de fait comprend tous les résidents et les non-résidents qui ont dormi dans le ménage la nuit ayant précédé l'interview. Les pondérations utilisées, que ce soit pour la population des femmes dans les ménages ou pour les femmes interviewées, sont celles de l'enquête ménage. L'âge est basé sur le Questionnaire Ménage.

na = non applicable

Tableau C.2.2 Répartition par âge des hommes éligibles et interviewés

Population (de fait) des hommes de 10–59[64] ans, effectif et répartition (en %) par groupe d'âges des hommes interviewés de 15–49[59] ans et pourcentage d'hommes éligibles qui ont été interviewés (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Groupe d'âges	Population des hommes de 10–64 ans dans les ménages	Hommes interviewés de 15–59 ans		Pourcentage d'hommes éligibles interviewés
	Effectif	Effectif	Pourcentage	
10–14	2 681	na	na	na
15–19	1 582	1 479	24,0	93,5
20–24	1 208	1 085	17,6	89,8
25–29	852	728	11,8	85,5
30–34	813	676	11,0	83,2
35–39	703	614	10,0	87,4
40–44	619	532	8,6	86,0
45–49	498	424	6,9	85,2
50–54	441	371	6,0	84,1
55–59	281	257	4,2	91,4
60–64	617	na	na	na
15–49[54/59/64]	6 997	6 167	100,0	88,1
Ratios				
10–14 sur 15–19	0	na	na	169,5
60–64 sur 55–59	0	na	na	219,1

Note : La population de fait comprend tous les résidents et les non-résidents qui ont dormi dans le ménage la nuit ayant précédé l'interview. Les pondérations utilisées, que ce soit pour la population des hommes dans les ménages ou pour les hommes interviewés, sont celles de l'enquête ménage. L'âge est basé sur le Questionnaire Ménage.

na = non applicable

Tableau C.3 Déplacement d'âges aux âges 14/15

Nombre de femmes et d'hommes de 12–18 ans listés dans le tableau ménage par année d'âge et ratio d'âge 15/14, selon la région (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Région	Âge							Total âge 12-18	Ratio d'âge (15 ans/ 14 ans)
	12	13	14	15	16	17	18		
FEMME									
Dakar	188	211	180	164	178	162	241	1 324	91,0
Ziguinchor	41	52	53	30	29	34	30	269	57,2
Diourbel	106	131	86	123	72	67	129	714	143,3
Saint-Louis	114	105	104	44	56	67	63	553	41,8
Tambacounda	64	67	63	32	35	41	52	353	50,1
Kaolack	102	108	74	60	47	46	72	509	81,2
Thiès	173	159	146	147	134	132	147	1 037	100,6
Louga	68	71	59	38	38	32	58	364	64,6
Fatick	74	75	89	48	64	48	62	461	53,9
Kolda	61	56	49	28	32	30	36	292	57,6
Matam	59	56	67	32	43	31	40	327	47,7
Kaffrine	54	59	32	39	30	25	40	280	120,1
Kédougou	14	10	8	8	6	9	8	63	103,0
Sédhiou	47	40	32	24	26	21	24	215	75,2
Ensemble	1 164	1 200	1 043	817	790	745	1 002	6 762	78,4
HOMME									
Dakar	212	180	173	134	152	161	168	1 180	77,3
Ziguinchor	44	38	43	28	36	29	41	260	65,6
Diourbel	110	117	88	105	67	68	68	623	119,0

Tableau C.3 Déplacement d'âges aux âges 14/15

Nombre de femmes et d'hommes de 12–18 ans listés dans le tableau ménage par année d'âge et ratio d'âge 15/14, selon la région (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Région	Âge							Total âge 12–18	Ratio d'âge (15 ans/ 14 ans)
	12	13	14	15	16	17	18		
Saint-Louis	75	76	63	40	51	44	56	405	63,5
Tambacounda	62	61	55	39	31	36	46	330	72,1
Kaolack	71	87	56	63	45	40	55	418	112,4
Thiès	143	164	159	153	107	106	123	955	95,8
Louga	57	60	54	53	36	32	39	331	98,8
Fatick	86	65	76	61	49	45	53	437	80,4
Kolda	55	37	56	38	32	31	38	289	68,0
Matam	47	49	53	29	34	40	34	287	55,7
Kaffrine	38	43	24	30	27	21	31	214	122,8
Kédougou	12	10	10	8	9	8	10	67	79,1
Sédhiou	51	35	47	39	27	29	31	260	81,7
Ensemble	1 063	1 023	959	821	704	690	793	6 054	85,6

Tableau C.4 Déplacement d'âges aux âges 49/50

Nombre de femmes et d'hommes de 47–53 ans listés dans le tableau de ménage par année d'âge et ratio d'âge 50/49, selon la région (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

region (pays), LDC-C Senegal 2025									Ratio d'âge (50 ans/ 49 ans)
Région	Âge							Total 47–53 ans	
	47	48	49	50	51	52	53		
FEMME									
Dakar	38	58	25	95	64	85	72	437	376,2
Ziguinchor	8	7	6	18	17	16	7	79	316,8
Diourbel	20	26	12	70	41	52	31	253	576,3
Saint-Louis	12	13	6	41	34	33	18	158	665,8
Tambacounda	7	6	3	23	23	16	9	87	704,6
Kaolack	23	13	9	22	34	29	28	159	234,2
Thiès	29	34	37	68	53	61	41	323	184,0
Louga	9	12	11	57	28	32	30	178	513,7
Fatick	15	9	6	28	21	23	16	119	457,6
Kolda	10	5	2	28	17	13	12	88	1 162,1
Matam	9	8	12	19	23	21	10	103	158,1
Kaffrine	4	7	2	26	9	21	16	85	1 033,1
Kédougou	2	3	1	4	3	4	2	20	491,0
Sédhiou	4	3	1	22	14	24	12	81	1 460,7
Ensemble	190	204	136	521	382	431	305	2 170	384,2
HOMME									
Dakar	82	54	59	110	29	44	55	433	186,4
Ziguinchor	12	6	13	11	6	5	10	64	84,8
Diourbel	20	14	9	45	16	10	27	141	522,9
Saint-Louis	13	10	12	25	10	17	6	93	214,2
Tambacounda	9	9	10	16	10	9	4	66	157,4
Kaolack	16	10	4	15	18	18	13	94	352,3
Thiès	24	22	25	53	10	27	24	186	212,1
Louga	7	7	8	22	6	9	12	70	297,0
Fatick	7	16	10	23	12	5	9	83	223,3
Kolda	8	10	8	14	7	12	4	64	172,7
Matam	8	7	7	8	8	8	7	52	116,6
Kaffrine	5	9	4	10	9	9	7	52	233,6
Kédougou	2	2	2	3	2	3	3	16	152,2
Sédhiou	8	9	7	13	3	7	6	52	169,8
Ensemble	221	184	178	368	146	182	187	1 466	206,5

Tableau C.5 Issues de la grossesse par années précédant l'enquête

Nombre d'issues de grossesses, pourcentage pour lesquelles une année et un mois de naissance ou une fin de grossesse ont été donnés, rapport de masculinité à la naissance pour les naissances vivantes et ratio par années précédant l'enquête, selon que les enfants sont vivants, enfants décédés, selon que l'issue de la grossesse est un mort-né, une fausse-couche/avortement et total des issues de la grossesse (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Région	Nombre d'issues de grossesses					Pourcentage avec une année et un mois de naissance ou une fin de grossesse donné					Rapport de masculinité à la naissance pour les naissances vivantes ¹			Ratio des années précédant l'enquête ²				
	Enfants vivants	Enfants décédés	Mort-nés	Faus-ses-cou-ches/avorte-ments	Total	Enfants vivants	Enfants décédés	Mort-nés	Faus-ses-cou-ches/avorte-ments	Total	Enfants vivants	Enfants décédés	Total	Enfants vivants	Enfants décédés	Mort-nés	Faus-ses-cou-ches/avorte-ments	Total
0	1 842	53	41	224	2 161	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	104,2	241,7	106,5	na	na	na	na	na
1	1 949	47	27	186	2 208	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	104,2	191,3	105,6	106,7	78,0	73,8	84,8	103,1
2	1 812	67	31	214	2 125	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	107,3	190,5	109,4	91,2	93,4	127,5	115,8	93,7
3	2 026	97	23	184	2 329	99,9	98,8	100,0	99,8	99,8	109,1	95,3	108,4	109,9	136,0	65,5	99,1	109,1
4	1 875	75	38	157	2 145	99,9	100,0	100,0	95,9	99,6	99,4	125,0	100,3	95,3	78,1	170,7	87,7	94,7
5	1 910	96	22	174	2 202	99,3	96,2	100,0	96,9	99,0	101,8	137,3	103,3	105,8	121,2	60,4	108,7	105,8
6	1 737	83	34	163	2 017	99,5	95,8	98,4	96,7	99,1	112,2	134,9	113,1	93,2	86,0	129,3	102,3	94,0
7	1 817	97	31	145	2 090	99,6	91,1	100,0	89,9	98,5	102,4	144,9	104,2	104,6	118,6	106,0	95,2	104,5
8	1 739	80	24	142	1 985	99,4	97,0	96,0	95,7	99,0	106,6	140,9	107,9	99,9	97,1	103,2	113,1	100,6
9	1 664	69	16	106	1 855	99,5	98,5	100,0	97,8	99,3	96,9	100,4	97,0	93,5	81,3	58,7	80,9	91,7
0–4	9 504	340	159	965	10 968	100,0	99,6	100,0	99,3	99,9	104,8	146,3	106,0	na	na	na	na	na
5–9	8 868	425	128	730	10 149	99,4	95,5	98,8	95,3	99,0	103,9	132,2	105,0	na	na	na	na	na
10–14	7 747	464	99	481	8 791	99,4	97,5	94,0	96,0	99,0	101,0	161,5	103,7	na	na	na	na	na
15–10	5 148	369	102	346	5 966	99,2	99,0	97,7	97,0	99,0	103,6	114,7	104,3	na	na	na	na	na
20+	3 584	571	89	245	4 489	99,3	98,6	99,6	95,9	99,0	102,6	111,6	103,8	na	na	na	na	na
Ensemble	34 850	2 168	577	2 767	40 363	99,5	98,0	98,2	97,1	99,2	103,3	130,7	104,7	na	na	na	na	na

na = non applicable

¹ (Nm/Nf)x100, oÅ¹ Mm est le nombre de naissances masculines et Mf le nombre de naissances féminines.

² [2Px/(Px-1+Px+1)]x100, oÅ¹ G_x est le nombre d'issues de grossesse dans l'année x précédant l'enquête.

Tableau C.6 Complétude de l'enregistrement

Pourcentage d'observations manquantes pour certaines questions démographiques et de santé (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Type d'information	Pourcentage avec information manquante	Nombre de cas
Date de la naissance vivante ou du mort-né (15 dernières années)		
Jour manquant seulement	21,04	27 733
Mois manquant mais année déclarée	0,49	-
Année manquante	0,03	-
Date de la naissance vivante ou du mort-né (5 dernières années)		
Jour manquant seulement	9,06	10 003
Mois manquant mais année déclarée	0,05	-
Date de naissance des femmes		
Mois manquant mais année déclarée	8,80	16 583
Année manquante	3,84	-
Date de naissance des hommes		
Mois manquant mais année déclarée	10,13	6 321
Année manquante	1,51	-
Diarrhée dans les 2 dernières semaines	1,92	9 504
Anthropométrie des enfants		
Taille	4,73	4 943
Poids	4,46	-
Taille ou poids	4,79	-

Tableau C.7 Résultats de l'exercice de standardisation effectué pendant la formation anthropométrique

Précision et exactitude des participants à la formation pour la prise des mesures de la taille au cours de l'exercice de standardisation anthropométrique, EDS-C Sénégal 2023

Mesureur	Exercice de standardisation ¹		Exercice de re-standardisation ¹	
	Précision du participant ²	Exactitude du participant ²	Précision du participant ²	Exactitude du participant ²
Participant 1	0,21	0,41	na	na
Participant 2	0,26	0,44	na	na
Participant 3	0,55	0,3	na	na
Participant 4	0,39	0,38	na	na
Participant 5	0,44	0,39	na	na
Participant 6	0,002	2,1	na	na
Participant 7	0,39	0,43	na	na
Participant 8	0,31	0,51	na	na
Participant 9	0,25	0,25	na	na
Participant 10	0,28	0,4	na	na
Participant 11	0,17	0,66	na	na
Participant 12	0,29	0,39	na	na
Participant 13	0,29	0,3	na	na
Participant 14	0,44	0,26	na	na
Participant 15	0,05	0,49	na	na
Participant 16	0	0,22	na	na
Participant 17	0,27	0,43	na	na
Participant 18	1,19	1,7	0,41	0,24
Participant 19	3,82	2,19	0,46	0,33
Participant 20	1,17	0,52	0,32	0,41
Participant 21	0,7	0,44	0	0,46
Participant 22	1,14	0,69	0,04	0,47
Participant 23	0,38	1,63	na	na
Participant 24	1,21	0,67	0,26	0,45
Participant 25	18,98	9,53	0,07	0,22
Moyenne	1,33	1,03	0	0,37

na = non applicable

¹ 10 enfants ont été mesurés deux fois pour chaque exercice de standardisation et de re standardisation.

² La précision et l'exactitude des participants sont définies en terme d'erreur technique de mesure (TEM), calculé comme suit : $\sqrt{\sum(D^2)/(2N)}$ où D est la différence en taille et N le nombre de mesures répétées. Une erreur (TEM) acceptable selon l'OMS-UNICEF est une erreur de <0.6 cm pour la précision et de <0.8 cm pour l'exactitude.

Tableau C.8 Complétude et qualité des données concernant le poids et la taille des enfants

Parmi les enfants de moins de 5 ans (0–59 mois) éligibles pour l'anthropométrie, pourcentage pour lesquels les mesures de la taille, du poids, ou le mois ou l'année de naissance sont incomplètes ou manquantes ; parmi les enfants dont les données sur la taille et l'âge sont complètes, pourcentage pour lesquels les données pour la taille-pour-âge ne sont pas plausibles ; parmi les enfants dont les données sur le poids et la taille sont complètes, pourcentage pour lesquels les données pour le poids-pour-taille sont non plausibles ; et parmi les enfants dont les données sur le poids et l'âge sont complètes, pourcentage pour lesquels les données pour le poids-pour-âge sont non plausibles ; et parmi tous les enfants de moins de 5 ans qui étaient éligibles pour les mesures anthropométriques, pourcentage pour lesquels les données sur la taille-pour-âge, le poids-pour-taille ou le poids-pour-âge sont valides, selon certaines caractéristiques sociodémographiques (non pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage avec des données incomplètes ou manquantes pour :				Pourcentage avec des données non plausibles pour :						Pourcentage avec des données valides pour ⁸ :			
	Taille ¹	Poids ²	Mois ou année de naissance ³	Effectif d'enfants	Taille-pour-âge ⁴	Nombre d'enfants avec des données complètes sur la taille et l'âge ⁵	Poids-pour-taille ⁶	Nombre d'enfants avec des données complètes sur le poids et la taille	Poids-pour-âge ⁷	Nombre d'enfants avec des données complètes sur le poids et l'âge ⁵	Taille-pour-âge	Poids-pour-taille	Poids-pour-âge	Effectif d'enfants
Âge en mois														
<6	3,6	3,6	0,7	560	1,3	539	1,3	540	0,4	539	95,0	95,2	95,9	560
6–11	2,6	2,6	0,8	502	1,2	488	0,2	489	0,0	488	96,0	97,2	97,2	502
12–23	3,7	3,4	1,3	1 076	0,5	1 025	0,2	1 035	0,0	1 028	94,8	96,0	95,5	1 076
24–35	4,9	3,9	3,4	1 038	0,4	957	0,3	986	0,2	968	91,8	94,7	93,1	1 038
36–47	3,1	2,9	2,1	1 166	0,3	1 106	0,1	1 129	0,0	1 109	94,6	96,7	95,1	1 166
48–59	7,9	7,8	3,5	1 031	0,3	921	0,1	950	0,0	922	89,0	92,0	89,4	1 031
0–23	3,4	3,3	1,0	2 138	0,9	2 052	0,5	2 064	0,1	2 055	95,1	96,1	96,0	2 138
24–59	5,2	4,8	3,0	3 235	0,3	2 984	0,2	3 065	0,1	2 999	91,9	94,6	92,6	3 235
Sexe														
Masculin	3,9	3,5	2,1	2 777	0,7	2 619	0,3	2 665	0,0	2 631	93,7	95,7	94,7	2 777
Féminin	5,1	4,9	2,3	2 596	0,4	2 417	0,3	2 464	0,1	2 423	92,7	94,6	93,2	2 596
Interview de la mère														
Interviewée	3,9	3,5	0,0	4 665	0,6	4 483	0,3	4 482	0,1	4 500	95,6	95,8	96,4	4 665
Mère non interviewée et vivant dans le ménage	12,9	13,2	14,0	349	1,1	273	0,0	303	0,4	273	77,4	86,8	77,9	349
Mère non interviewée et ne vivant pas dans le ménage ⁵	4,2	3,9	18,9	359	0,0	280	0,0	344	0,0	281	78,0	95,8	78,3	359
Résidence														
Urbain	5,1	4,7	1,6	1 897	0,4	1 783	0,2	1 801	0,0	1 789	93,6	94,7	94,3	1 897
Rural	4,2	3,9	2,5	3 476	0,6	3 253	0,3	3 328	0,1	3 265	93,0	95,4	93,8	3 476
Région														
Dakar	4,9	4,9	1,5	325	0,0	308	0,0	309	0,0	308	94,8	95,1	94,8	325
Ziguinchor	1,0	1,0	1,0	209	0,0	206	0,0	207	0,0	206	98,6	99,0	98,6	209
Diourbel	7,0	6,7	3,8	417	1,3	374	0,5	387	0,0	375	88,5	92,3	89,9	417
Saint-Louis	4,5	4,5	3,6	357	0,6	329	0,0	341	0,3	329	91,6	95,5	91,9	357
Tambacounda	7,0	6,8	2,9	414	1,6	375	0,5	383	0,3	377	89,1	92,0	90,8	414
Kaolack	6,3	6,3	0,6	351	0,0	327	0,3	329	0,0	327	93,2	93,4	93,2	351
Thiès	4,3	3,8	0,5	421	0,5	401	0,2	403	0,2	403	94,8	95,5	95,5	421
Louga	5,1	2,8	2,3	394	0,5	366	0,0	374	0,0	375	92,4	94,9	95,2	394
Fatick	4,0	3,8	2,1	422	0,5	399	0,2	405	0,0	400	94,1	95,7	94,8	422
Kolda	2,7	1,9	0,0	366	0,3	356	0,3	356	0,0	359	97,0	97,0	98,1	366
Matam	8,4	8,4	1,9	419	1,3	376	0,5	384	0,3	376	88,5	91,2	89,5	419
Kaffrine	2,0	2,0	2,9	544	0,0	522	0,2	533	0,0	522	96,0	97,8	96,0	544
Kédougou	0,6	0,6	1,8	335	0,3	327	0,9	333	0,0	327	97,3	98,5	97,6	335
Sédhiou	3,5	3,5	4,5	399	0,5	370	0,3	385	0,0	370	92,2	96,2	92,7	399
Niveau d'instruction de la mère														
Aucun	4,8	4,4	1,1	2 981	0,6	2 812	0,2	2 835	0,1	2 824	93,8	94,9	94,6	2 981
Primaire	3,8	3,3	0,9	930	0,3	892	0,1	895	0,0	896	95,6	96,1	96,3	930
Moyen/secondaire ou plus	3,9	3,8	0,3	986	0,8	947	0,8	948	0,0	948	95,2	95,3	96,1	986
Manquant	12,5	12,5	18,8	16	0,0	13	0,0	14	0,0	13	81,3	87,5	81,3	16
Mesureur														
Mesureur 1	2,9	2,9	0,7	280	0,7	270	0,4	272	0,0	270	95,7	96,8	96,4	280
Mesureur 2	4,2	4,2	6,7	285	1,6	255	0,4	273	0,4	255	88,1	95,4	89,1	285
Mesureur 3	0,4	0,4	2,7	524	0,0	508	0,2	522	0,0	508	96,9	99,4	96,9	524
Mesureur 4	15,1	15,1	3,5	86	0,0	70	1,4	73	0,0	70	81,4	83,7	81,4	86
Mesureur 5	1,7	1,7	0,8	119	0,0	117	0,0	117	0,0	117	98,3	98,3	98,3	119
Mesureur 6	6,0	4,0	3,3	151	0,7	138	0,0	142	0,0	141	90,7	94,0	93,4	151
Mesureur 7	6,7	6,7	0,0	298	0,7	278	0,4	278	0,0	278	92,6	93,0	93,3	298
Mesureur 8	2,6	2,6	0,0	152	0,0	148	0,0	148	0,0	148	97,4	97,4	97,4	152
Mesureur 9	6,6	5,7	1,8	227	1,0	210	0,5	212	0,5	212	91,6	93,0	93,0	227
Mesureur 10	6,7	6,4	4,6	327	0,7	299	0,3	304	0,0	300	90,8	92,7	91,7	327

Tableau C.8—Suite

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage avec des données incomplètes ou manquantes pour :			Pourcentage avec des données non plausibles pour :							Pourcentage avec des données valides pour ⁸ :			
	Taille ¹	Poids ²	Mois ou année de nais- sance ³	Effectif d'en- fants	Taille- pour- âge ⁴	Nombre d'en- fants avec des données com- plètes sur la taille et l'âge ⁵	Poids- pour- taille ⁶	Nombre d'en- fants avec des données complètes sur le poids et la taille	Poids- pour- âge ⁷	Nombre d'en- fants avec des données com- plètes sur le poids et l'âge ⁵	Taille- pour- âge	Poids- pour- taille	Poids- pour- âge	Effectif d'en- fants
Mesureur 11	1,0	0,7	1,0	286	0,0	280	0,0	283	0,0	281	97,9	99,0	98,3	286
Mesureur 12	2,2	2,2	5,9	323	0,7	300	0,3	316	0,0	300	92,3	97,5	92,9	323
Mesureur 13	0,4	0,4	1,8	278	0,4	272	0,0	277	0,0	272	97,5	99,6	97,8	278
Mesureur 14	3,8	1,9	0,7	426	1,2	409	0,2	410	0,5	417	94,8	96,0	97,4	426
Mesureur 15	0,6	0,6	1,7	343	0,3	335	0,9	341	0,0	335	97,4	98,5	97,7	343
Mesureur 16	5,2	3,9	0,0	233	0,5	221	0,5	221	0,0	224	94,4	94,4	96,1	233
Mesureur 17	9,2	9,2	0,8	239	0,5	215	0,5	217	0,0	215	89,5	90,4	90,0	239
Mesureur 18	4,0	5,1	5,1	198	2,2	180	0,5	188	0,0	179	88,9	94,4	90,4	198
Mesureur 19	1,0	0,7	1,3	305	0,0	298	0,0	302	0,0	299	97,7	99,0	98,0	305
Mesureur 20	0,4	0,4	0,0	233	0,0	232	0,0	232	0,0	232	99,6	99,6	99,6	233
Ensemble	4,5	4,2	2,2	5 373	0,6	5 036	0,3	5 129	0,1	5 054	93,2	95,2	94,0	5 373

¹ La taille de l'enfant en centimètres est manquante, l'enfant n'était pas présent, la remesure de l'enfant a été refusée et code résultat « autre ».

² Le poids de l'enfant en kilogrammes est manquant, l'enfant n'était pas présent, la mesure de l'enfant a été refusée et code résultat « autre ».

³ Date de naissance incomplète ; une date de naissance complète comprend le jour/mois/année ou le mois/année.

⁴ Les cas non plausibles pour la taille-pour-âge sont définis comme plus de 6 écarts type (ET) au-dessus ou en-dessous de la médiane de la population de référence (z scores) basé sur les Normes OMS de la croissance de l'enfant parmi les enfants dont les données sur la taille et sur le mois/année de naissance sont complètes.

⁵ L'âge complet est obtenu à partir du mois et de l'année de naissance.

⁶ Les cas non plausibles pour le poids-pour-taille sont définis comme plus de 5 écarts type (ET) au-dessus ou en-dessous de la médiane de la population de référence (z scores) basé sur les Normes OMS de la croissance de l'enfant parmi les enfants dont les données sur le poids et sur le mois/année de naissance sont complètes.

⁷ Les cas non plausibles pour le poids-pour-âge sont définis comme plus de 6 ET en-dessous ou 5 ET au-dessus de la médiane de la population de référence (z scores) basé sur les Normes OMS de la croissance de l'enfant parmi les enfants dont les données sur le poids et sur le mois/année de naissance sont complètes.

⁸ Pas de données manquantes, incomplètes ou non plausibles.

⁹ Y compris les enfants dont la mère est décédée.

¹⁰ Pour les femmes qui ne sont pas interviewées, les informations proviennent du questionnaire ménage. Non compris les enfants dont la mère n'est pas listée dans le questionnaire ménage.

Tableau C.9 Mesures de la taille à partir d'un sous-échantillon aléatoire d'enfants mesurés

Différences entre la première et la deuxième mesure de la taille parmi les enfants de moins de 5 ans (0–59 mois) sélectionnés aléatoirement et remesurés, selon la région et le mesureur (non pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Région et mesureur	Différence médiane des mesures de la taille ¹	Pourcentage des mesures de la taille avec une différence >1 cm	Nombre d'enfants sélectionnés aléatoirement et remesurés
Région			
Dakar	0,077	13,8	80
Ziguinchor	0,158	6,3	48
Diourbel	0,063	8,9	56
Saint-Louis	0,000	16,1	56
Tambacounda	0,000	3,8	52
Kaolack	0,267	17,0	47
Thiès	0,063	10,9	64
Louga	0,100	10,7	56
Fatick	0,333	21,8	55
Kolda	0,000	0,0	51
Matam	0,110	15,2	46
Kaffrine	0,123	10,4	48
Kédougou	0,000	2,3	43
Sédhiou	0,313	31,1	45
Mesureur			
Mesureur 1	0,575	33,3	39
Mesureur 2	0,000	10,6	47
Mesureur 3	0,141	6,4	47
Mesureur 4	0,067	8,3	12
Mesureur 5	0,193	6,7	30
Mesureur 6	0,150	0,0	18
Mesureur 7	0,250	21,7	46
Mesureur 8	0,200	20,0	40
Mesureur 9	0,000	5,4	37
Mesureur 10	0,000	7,5	40
Mesureur 11	0,000	0,0	42
Mesureur 12	0,375	34,1	41
Mesureur 13	0,104	7,5	40
Mesureur 14	0,000	4,1	49
Mesureur 15	0,000	2,3	44
Mesureur 16	0,080	0,0	32
Mesureur 17	0,300	21,4	28
Mesureur 18	0,000	3,6	28
Mesureur 19	0,200	22,0	50
Mesureur 20	0,320	13,5	37
Ensemble	0,088	12,0	747

Note : Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 10 enfants, qui est le nombre minimum d'enfants nécessaire pour calculer l'erreur technique de mesure.

¹ Différence médiane absolue entre la première et la deuxième mesure de la taille en centimètres du mesureur.

Tableau C.10 Interférence dans les mesures du poids et de la taille des enfants

Parmi les enfants de moins de 5 ans dont le poids ou la taille ont été mesurés, pourcentage dont le style de coiffure ou le port d'accessoires ont interféré avec les mesures de la taille et pourcentage d'enfants qui ne portaient pas de vêtements légers ou qui portaient des accessoires lourds difficilement retirables durant la prise des mesures, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, (non pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique sociodémographique	Pourcentage d'enfants dont le style de coiffure ou le port d'accessoires ont interféré avec la mesure de la taille	Pourcentage d'enfants qui ne portaient pas de vêtements légers ou qui portaient des accessoires lourds, difficilement retirables, pendant la mesure du poids	Effectif d'enfants
Âge en mois			
<6	1,1	0,4	560
6–11	1,6	0,2	502
12–23	1,7	0,4	1 076
24–35	2,3	0,6	1 038
36–47	1,6	0,9	1 166
48–59	1,7	0,8	1 031
0–23	1,5	0,3	2 138
24–59	1,9	0,8	3 235
Sexe			
Masculin	1,0	0,6	2 777
Féminin	2,5	0,5	2 596
Résidence			
Urbain	2,5	0,5	1 896
Rural	1,3	0,7	3 477
Région			
Dakar	5,8	1,8	325
Ziguinchor	1,0	0,0	209
Diourbel	0,7	0,0	417
Saint-Louis	1,4	0,6	357
Tambacounda	3,4	0,2	414
Kaolack	0,9	1,1	351
Thiès	2,6	0,2	421
Louga	0,5	0,3	394
Fatick	1,7	0,2	422
Kolda	0,3	0,3	366
Matam	2,6	1,0	419
Kaffrine	1,3	1,1	544
Kédougou	0,3	0,3	335
Sédhiou	1,8	1,0	399
Mesureur			
Mesureur 1	1,8	0,4	280
Mesureur 2	3,2	0,7	285
Mesureur 3	1,1	0,8	524
Mesureur 4	0,0	0,0	86
Mesureur 5	0,8	0,8	119
Mesureur 6	1,3	0,0	151
Mesureur 7	1,7	0,3	298
Mesureur 8	6,6	1,3	152
Mesureur 9	4,8	0,0	227
Mesureur 10	1,5	0,6	327
Mesureur 11	0,3	0,3	286
Mesureur 12	1,9	1,5	323
Mesureur 13	0,7	1,1	278
Mesureur 14	0,7	1,2	426
Mesureur 15	0,3	0,3	343
Mesureur 16	0,4	0,4	233
Mesureur 17	3,8	0,4	239
Mesureur 18	6,6	0,5	198
Mesureur 19	0,0	0,0	305
Mesureur 20	1,3	0,4	233
Ensemble	1,7	0,6	5 373

Tableau C.11 Concentration dans les mesures anthropométriques pour les enfants (préférence numérique)

Répartition des mesures du poids et de la taille/longueur par chiffre décimal enregistré (non pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Chiffre	Poids		Taille ou longueur	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0	589	11,4	902	17,5
1	493	9,5	438	8,5
2	543	10,5	594	11,5
3	483	9,3	542	10,5
4	483	9,3	432	8,4
5	552	10,7	733	14,2
6	563	10,9	409	7,9
7	508	9,8	402	7,8
8	449	8,7	433	8,4
9	512	9,9	273	5,3
Total	5 175	100,0	5 158	100,0
Index de dissimilarité ¹	na	3,4	na	13,7

Note : Le tableau inclut tous les enfants avec des mesures du poids et de la taille/longueur, sans tenir compte de la complétude des informations sur la date de naissance et des cas avec des données non plausibles. Les mesures du poids et de la taille /longueur sont enregistrées avec un chiffre décimal.

na = non applicable¹ L'index de dissimilarité est une mesure de la préférence numérique, qui est calculé comme la moitié de la somme des différences absolues entre le pourcentage observé et le pourcentage attendu. Il peut être interprété comme le pourcentage de valeurs qu'il faudrait redistribuer pour obtenir une distribution uniforme.

Tableau C.12 Observation des moustiquaires

Pourcentage de toutes les moustiquaires observées par les enquêteurs, selon certaines caractéristiques (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Pourcentage de moustiquaires ayant été observées par les enquêteurs	Nombre de moustiquaires
Résidence		
Urbain	75,6	6 806
Rural	85,0	11 533
Région		
Dakar	61,8	2 207
Ziguinchor	87,0	1 102
Diourbel	88,4	2 108
Saint-Louis	76,7	1 852
Tambacounda	85,3	798
Kaolack	90,2	1 404
Thiès	83,8	1 952
Louga	80,5	1 225
Fatick	90,2	1 597
Kolda	80,1	1 071
Matam	78,6	1 118
Kaffrine	85,2	916
Kédougou	98,6	243
Sédhiou	77,5	747
Quintile de bien-être économique		
Le plus bas	85,6	4 214
Second	84,8	4 290
Moyen	83,1	3 925
Quatrième	79,4	3 222
Le plus élevé	70,0	2 689
Ensemble	81,5	18 340

Tableau C.13 Observation des installations sanitaires pour le lavage des mains

Répartition (en %) des installations sanitaires pour le lavage des mains dans tous les ménages selon que l'installation a été observée ou non par les enquêteurs, selon certaines caractéristiques (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Caractéristique	Installation pour le lavage des mains observée		Installation pour le lavage des mains non observée			Total	Effectif de ménages
	Endroit fixe	Endroit mobile	Pas dans le logement, la cour ou la parcelle	N'a pas eu la permission d'observer	Autre raison		
Résidence							
Urbain	43,7	26,6	25,6	1,1	3,0	100,0	4 281
Rural	19,6	35,6	39,5	1,8	3,6	100,0	4 142
Région							
Dakar	50,9	22,8	21,9	0,6	3,8	100,0	2 411
Ziguinchor	21,4	31,2	43,1	1,9	2,3	100,0	393
Diourbel	34,6	20,4	36,9	4,0	4,1	100,0	804
Saint-Louis	25,1	51,9	21,6	0,4	0,9	100,0	660
Tambacounda	29,9	41,6	27,7	0,2	0,5	100,0	351
Kaolack	16,2	37,5	42,4	1,7	2,2	100,0	534
Thiès	31,2	28,6	36,0	1,0	3,2	100,0	1 129
Louga	27,8	27,9	42,0	0,5	1,8	100,0	471
Fatick	13,9	53,9	28,6	1,7	2,0	100,0	443
Kolda	8,5	26,8	60,8	0,6	3,3	100,0	345
Matam	14,1	38,1	40,5	2,3	5,0	100,0	283
Kaffrine	30,2	31,3	22,6	3,3	12,5	100,0	272
Kédougou	16,7	40,3	36,1	5,7	1,2	100,0	103
Sédhiou	9,9	31,0	52,0	3,1	4,0	100,0	223
Quintile de bien-être économique							
Le plus bas	12,7	40,0	42,2	1,3	3,8	100,0	1 599
Second	17,2	40,0	38,5	1,5	2,8	100,0	1 506
Moyen	25,1	33,2	37,4	1,3	3,1	100,0	1 696
Quatrième	40,4	26,1	28,7	1,6	3,1	100,0	1 803
Le plus élevé	58,6	18,7	17,8	1,3	3,5	100,0	1 819
Ensemble	31,8	31,0	32,4	1,4	3,3	100,0	8 423

Tableau C.14 Fréquentation scolaire par année d'âge

Répartition (en %) de la population de droit âgée de 4–24 ans par niveau et classe d'enseignement fréquenté pendant l'année scolaire en cours (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

	Ne fréquente pas l'école	Un programme d'éducation préscolaire	Classe d'enseignement primaire						Classe d'enseignement secondaire						Supérieur	Ne sait pas	Total	Effectif de personnes de 4–24 ans
			1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6				
4	77,1	20,3	1,6	0,5	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0	1 894
5	66,3	20,3	10,4	2,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	100,0	2 065
6	53,6	6,6	25,9	10,1	1,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	100,0	1 940
7	42,2	1,5	20,1	25,5	6,4	1,6	0,7	0,7	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	100,0	2 187
8	38,5	0,3	10,8	23,1	17,5	6,2	1,6	0,5	0,1	0,2	0,3	0,1	0,0	0,1	0,0	0,8	100,0	1 946
9	33,1	0,0	4,4	14,5	22,4	16,8	5,6	1,9	0,2	0,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	100,0	1 942
10	33,1	0,1	3,0	8,3	13,5	18,1	15,3	6,4	0,8	0,1	0,3	0,0	0,1	0,1	0,0	0,7	100,0	2 141
11	31,4	0,0	1,3	5,4	11,2	15,1	15,2	14,9	3,4	0,6	0,5	0,3	0,1	0,1	0,1	0,5	100,0	1 792
12	33,7	0,1	0,9	2,9	6,5	10,4	14,1	16,0	8,6	3,8	0,5	0,4	0,0	0,3	0,0	1,8	100,0	2 054
13	34,7	0,0	0,8	2,1	3,1	6,6	9,9	15,6	11,9	8,6	4,1	0,9	0,1	0,4	0,1	1,2	100,0	2 144
14	39,3	0,1	0,6	0,5	1,8	3,6	6,0	10,1	10,1	13,1	9,7	2,8	0,7	0,3	0,0	1,4	100,0	1 862
15	43,4	0,0	0,3	0,1	0,6	1,9	2,9	6,8	6,9	10,1	12,2	10,2	2,2	1,0	0,0	1,3	100,0	1 634
16	47,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	1,6	2,9	5,6	8,0	11,9	13,2	5,9	2,6	0,2	0,4	100,0	1 508
17	49,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,7	1,6	3,6	5,3	8,8	9,5	10,7	9,1	0,1	1,2	100,0	1 487
18	57,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,9	1,3	2,4	5,9	9,6	8,1	12,1	1,1	1,0	100,0	1 627
19	62,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,6	0,7	1,3	3,0	4,8	7,3	16,2	2,1	0,9	100,0	1 230
20	71,6	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2	0,9	1,5	3,1	2,9	14,8	3,8	0,7	100,0	1 594
21	73,6	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	1,1	1,8	2,1	12,6	7,2	1,1	100,0	994
22	78,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,4	1,0	0,5	0,9	7,4	9,6	1,3	100,0	1 243
23	82,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,3	0,5	0,6	0,4	4,9	9,2	1,5	100,0	1 017
24 ^a	82,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,5	0,1	3,0	12,9	0,8	100,0	729

Note : L'âge au début de l'année scolaire est calculé en utilisant la date de début de l'année scolaire et, lorsqu'elles sont disponibles, les dates de naissance des membres du ménage. Pour les membres du ménage pour lesquels la date de naissance n'a pas été déclarée, une date de naissance est imputée en utilisant l'âge en années révolues au moment de l'enquête et la date de l'enquête. Les niveaux et les classes se réfèrent à l'année scolaire en cours ou à l'année scolaire la plus récente (si la collecte des données a été effectuée entre les années scolaires).

^a Les personnes âgées de 25 ans au moment de l'interview qui avaient 24 ans au début de l'année scolaire sont exclues du tableau car la fréquentation actuelle n'a été recueillie que pour les personnes âgées de 4 à 24 ans au moment de l'interview.

Tableau C.15 Carnets de vaccination photographiés

Pourcentage d'enfants de moins de 3 ans pour lesquels on a déclaré posséder un carnet de vaccination, pourcentage pour lesquels le carnet de vaccination a été vu par l'enquêteur, pourcentage pour lesquels le carnet de vaccination a été photographié ou n'a pas été photographié selon la raison ; parmi les enfants avec un carnet qui a été vu, pourcentage de carnets photographiés, selon certaines caractéristiques sociodémographiques (pondéré), EDS-C Sénégal 2023

Chiffre	Pourcentage d'enfants pour lesquels on a déclaré posséder un carnet de vaccination	Pourcentage d'enfants pour lesquels le carnet de vaccination a été vu par l'enquêteur	Pourcentage d'enfants pour lesquels le carnet de vaccination a été photographié	Pourcentage d'enfants pour lesquels le carnet de vaccination n'a pas été photographié car la permission n'a pas été accordée	Pourcentage d'enfants pour lesquels le carnet de vaccination n'a pas été photographié pour d'autres raisons	Effectif d'enfants	Parmi les enfants dont le carnet de vaccination a été vu Pourcentage de carnets de vaccination photographiés	Effectif d'enfants
Âge en mois								
0–11	89,8	85,4	73,3	5,2	7,0	1 842	85,8	1 573
12–23	90,7	83,5	72,1	5,4	6,1	1 949	86,3	1 628
24–35	83,4	76,4	68,0	4,0	4,4	1 812	89,1	1 384
Résidence								
Urbain	90,9	82,1	75,6	3,9	2,6	2 210	92,0	1 815
Rural	86,2	81,6	68,3	5,5	7,9	3 394	83,7	2 770
Région								
Dakar	94,2	84,0	81,4	2,2	0,5	1 136	96,8	955
Ziguinchor	90,2	86,4	67,3	6,1	13,0	167	77,9	145
Diourbel	88,1	80,1	60,3	7,5	12,4	604	75,2	484
Saint-Louis	90,7	85,2	81,2	0,8	3,2	400	95,3	341
Tambacounda	59,9	55,8	38,1	13,7	4,1	303	68,2	169
Kaolack	87,5	80,9	41,0	14,7	25,2	432	50,6	350
Thiès	91,3	85,7	83,2	2,2	0,3	768	97,1	658
Louga	82,8	81,3	76,3	4,5	0,5	319	93,9	259
Fatick	93,2	89,2	77,6	1,0	10,6	346	87,0	309
Kolda	92,5	87,7	61,9	15,0	10,8	282	70,6	247
Matam	78,8	73,9	72,7	0,9	0,2	250	98,5	185
Kaffrine	84,7	81,5	78,8	1,3	1,4	321	96,7	262
Kédougou	86,8	85,2	85,2	0,0	0,0	75	100,0	64
Sédhiou	87,3	79,5	72,6	0,0	6,9	199	91,4	158
Quintile de bien-être économique								
Le plus bas	82,5	78,3	64,6	6,7	7,0	1 278	82,6	1 001
Second	88,4	84,2	72,1	5,1	6,9	1 248	85,7	1 051
Moyen	86,8	80,2	70,5	3,6	6,1	1 115	87,9	895
Quatrième	90,7	81,7	72,5	4,0	5,2	965	88,7	789
Le plus élevé	93,6	85,2	77,7	4,4	3,2	997	91,1	850
Ensemble	88,0	81,8	71,2	4,8	5,8	5 604	87,0	4 585

Note : Les carnets de vaccination incluent les cartes, les carnets ou d'autres enregistrements conservés à la maison.

Tableau C.16 Nombre de grappes enquêtées par mois d'interview et région

Durant la période de collecte des données sur le terrain, nombre de grappes enquêtées par mois d'interview, par région et répartition (en %) des grappes enquêtées par mois d'interview, EDS-C Sénégal 2023

	Mois d'interview							Nombre total de grappes
	Février	March	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	
Région								
Dakar	22	2	8	6	2	1	3	44
Ziguinchor	3	7	8	2	3	1	3	27
Diourbel	0	1	10	2	0	1	14	28
Saint-Louis	2	11	9	7	0	0	1	30
Tambacounda	2	2	11	8	4	0	0	27
Kaolack	2	2	9	9	3	0	0	25
Thiès	4	4	5	13	5	0	3	34
Louga	1	3	4	2	0	2	18	30
Fatick	1	5	4	9	8	0	1	28
Kolda	2	8	9	4	4	0	0	27
Matam	2	7	4	3	3	0	7	26
Kaffrine	3	7	4	9	2	0	1	26
Kédougou	2	3	5	5	3	1	4	23
Sédhiou	1	4	4	8	7	0	0	24
Nombre total de grappes	47	66	94	87	44	6	55	399
Répartition en %	11,8	16,5	23,6	21,8	11,0	1,5	13,8	100,0

Note : Les grappes sont classées par mois en fonction de la date à laquelle le dernier questionnaire sur les biomarqueurs a été rempli dans la grappe.

PERSONNEL DE L'EDS-CONTINUE SÉNÉGAL DE 2023

DIRECTEUR NATIONAL

Dr Abdou DIOUF
Directeur général ANSD

DIRECTEUR NATIONAL ADJOINT

Dr Momath CISSE, Directeur général adjoint ANSD

DIRECTEUR TECHNIQUE

Atoumane FALL, Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales

COORDONNATEUR DE L'EDS-C 2023

Ndèye Lala TRAVARE, Cheffe de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques

COORDONNATEUR ADJOINT DE L'EDS-C 2023

Fatimatou SY, Cheffe du Bureau du Recensement et des Statistiques migratoires

RESPONSABLE DE L'ÉCHANTILLONNAGE

Papa Mabèye DIOP, Chef de la Division de la Cartographie et de l'échantillonnage

RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE DONNEES

Abdou SARR, informaticien

MISE A JOUR DES DR

Djiby DIOP, Chef du Bureau de la Cartographie censitaire
Khadim DIOP, Expert au Bureau de la cartographie censitaire

NUMERISATION CARTOGRAPHIQUE ET ELABORATION DES CARTES

Abdoulaye SARR, Chef du Bureau de la Numérisation cartographique
Ndèye Awa DIOP, Géomaticienne

RESPONSABLE MESURES ANTROPOMETRIQUES

El Hadj Momar THIAM, Responsable du suivi-évaluation au Conseil national de Développement de la Nutrition

GESTIONNAIRE

Aminata NDIAYE

RESPONSABLE DE LA LOGISTIQUE

Khalifa Djifancor DJIBA, Chef du Bureau de la logistique, de la Maintenance et de la Comptabilité des Matières
Omar SAMB, Chef du parc automobile

RESPONSABLE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Fatoumata FALL, Cheffe du Bureau des Affaires administratives

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT DU PERSONNEL

Aïda FALL, Cheffe du Bureau de l'Administration du Personnel

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

Awa DIOP, Cheffe de la Cellule Communication

RESPONSABLE DE LA DIFFUSION

Dr El Hadji Malick GUEYE, Chef de la Division de la Diffusion
Alain François DIATTA, Chef du Bureau des Publications et des Relations avec les Usagers

INFOGRAPHIE

Fodé DIEDHIOU, Infographiste

EQUIPE DE PILOTAGE ET D'ENCADREMENT TECHNIQUE

Dr Abdou DIOUF
Dr Momath CISSE
Atoumane FALL
Papa Ibrahima Sylmang SENE
Ndèye Lala TRAVARE
Fatimatou SY
Papa Mabeye DIOP
Mamadou SIDIBE
Amadou YOUM
Abdoulaye Tafsir HANE
Abdou SARR
Khadidiatou Aw HANNE (USAID)
Ibrahima DIOUF (UNFPA)
Alioune FALL (PIPADHS)
Badara AMAR (PIPADHS)
Dr Oumar SARR (ISMEA)
Ibrahima SAMBA (BM)
Dr Abdoulaye DIAW (DPRS)
Papa Ibrahima NDOUR (DPRS)
Dr Amadou DOUCOURE (DSME)
Dr Marième DIA NDIAYE (DSME)
Médoune DIOP (PNLP)
Pr Mouhamadou FALL (UNICEF)
Mamadou DIOUF (NIL)
Malaw Ndiaye (CNDN)
El Hadj Momar THIAM (CNDN)
Dr Ndèye Maguette NDIAYE (SEN-CSU)
Cheikh Bamba DIEYE (CNLS)
Abou Ba (DDCH)
Adoulaye Ndatar SENE (DDCH)
Aloya OUARME (DGPPE)
Jeff KABINDA (OMS)
Djibril NDIAYE (ABT/Associats/Gotap)
Ndeytou DIAGNE (ACD)
Adama Thiaré MBAYE (DEEG)

PRETEST ET FORMATION DU PERSONNEL DE TERRAIN

Atoumane FALL
Ndèye Lala TRAVARE
Fatimatou SY
Mamadou SIDIBE
Dr Aboubacry DRAME

Amadou YOUM
 Mbaye Ngal DIAW
 Aïda Ngom DIOP
 Mbène LO
 Ndèye Dibor NDOUR
 Abdoulaye Tafsir HANE
 Ngor KABE
 Abdou SARR
 Salif LAYE
 Massabo BOYE
 Cheikh Tidiane NDIONE
 Papa Aly CISSE
 Bintou SANOGO
 Awa Mariama SENE
 Ousseynou Ayad SECK
 Michelle Winner
 Amadou SOW
 Tinga SINARE
 Brahim TOURE
 Amon Berthe KOUAKOU

EDITIONS SECONDAIRES

Salif LAYE
 Massabo BOYE
 Cheikh Tidiane NDIONE
 Papa Aly CISSE
 Bintou SANOGO
 Awa Mariama SENE
 Ousseynou Ayad SECK

REDACTION DU RAPPORT

Prénom (s)	Nom	Prénom (s)	Nom
Atoumane	FALL	Amadou	DOUCOURE (DSME)
Ndèye Lala	TRAVARE	Ibrahima	DIOUF (UNFPA)
Fatimatou	SY	Talla	CISSE (BM)
Djiby	DIOP	Dr Cheikh Bamba Dièye	GUEYE (CNLS)
Mamadou	SIDIBE	El Hadji Momar	THIAM (CNDN)
Fatou	DIOUF	El Hadji Thierno	MBENGUE (DSME)
Abdoulaye Tafsir	HANE	Bocar Samba	LY (DSME)
Mademba	SY	Daouda	DIEYE (DSME)
Babacar	GUEYE	Fatou	SY (DSME)
Ngor	KABE	Fatou	DIANE (DGPPE)
Soda	MBODJ	Maguette	DIALLO (DSME)
Mame Cheikh	DIOUF	Maï Cor	SECK (DSME)
Boubacar	DIOUF	Mamadou	KHARMA (DDCH)
Daouda	DIOP	Mamadou	SADJI (NI)
Aby Mody	BA	Mamadou	DIOUF (NI)
Ousseynou	NDIAYE	Mame Mafal	LO (DGPPE)
Aliou	TINE	Massatine Youssoupha	NDIAYE (DSISS)
Dr Aboubacry	DRAME (DSME)	Maxime	NDECKY (DEPS)
Aida	GADIAGA (BM)	Mouhamadou	FALL (UNICEF)
Alassane	DIEDHIOU (ANPECTP)	Mouhamadou	THIAM (DSME)
Aminata	DRAME (DEEG)	Nancy Myriam	NDAO (DGPPE)
Aminata	BA (DSME)	Ndatar	SENE (DDCH)

Arame	NDIAYE (ISMEA)	Ndèye Thioro	DIOUF (UNFPA)
David	SANON (DSME)	Papa Birane	MBODJ (DSME)
Djibril	NIANG (CNLS)	Saer	DIOUF (DSISS)
Elhadji Habib	KANDJI (ANPECTP)	Soukeynabou Dia	NDOUR (DSME)
Seyni Konté	DIOP (DSME)	Thierno Souleymane	BALLE HANN (POP CUNCIL)
Standeur Naby	KALY (PNLP)	Balla Moussa	DIEDHIOU (NI)

REVISION DU RAPPORT

Dr Abdou DIOUF
 Dr Momath CISSE
 Atoumane FALL
 Papa Ibrahima Sylmang SENE
 El Hadj Omar SENGHOR
 Ndèye Lala TRAVARE

AGENTS D'APPUI

Mbaye Ngal DIAW
 Salif LAYE
 Massabo BOYE
 Cheikh Tidiane NDIONE
 Papa Aly CISSÉ
 Bintou SANOGO
 Awa Mariama SÈNE
 Ousseynou Ayad SECK

CARTOGRAPHIE

CHEFS D'ÉQUIPES DE LA CARTOGRAPHIE

Oumar DIAGNE
 Alioune Badara DIARRA
 Aliou KEITA
 Adama Demba LO
 Pape Ibrahima SENE
 Mamadou SY
 Aissatou Diagne FALL
 Amadou Fall NDOYE
 Tening Aida SENE
 Ousseynou DIOP
 Djibril BALDE
 Pape Mar LOUM
 Cherif Sidou DIEDHIOU

AGENTS CARTOGRAPHES

Alassane	DIARRA	Ismaila	DIAKO
Serigne Abdou	FALL	Awa	NGOM
Latyr	NDIAYE	Dame	DIENG
Sorou	NIANG	Dame	NIANG
Cheikh	SALL	Khadidiatou Doumourou	SAKHO
Mamadou Mbaba	SARR	Ameth	DICKO
Serigne Mansour	SARR	Ibrahima	MBOW
Abdoulaye	SECK	Lamine	GNACKO
Alassane Asse	SECK	Mohammed Hafiza	GADIO

Mouhamadou Moustapha	SECK	Mouhamadou Bamba	NDIAYE
Abdoulaye	SENE	Bouso	SENE
Diagne CISS	SENE	Thierno Hassane	SQUARE
Mame Mbaye	SENE	Djibril	DIOP
Yacouba	SEYDI	Abdou	DIAGNE
Yérin Codé	SIDIBE	Pape Togola	MBAYE
Ibrahima	SOUYOU	Bassirou	TOURE
Fabineta	SOW	Coura	GAYE
Moustapha	SY	Yacine	DIOUF
Mbaye	THIOUNE	Mamadou	GAYE

CHAUFFEURS

Talla NDIAYE
 Alioune NDAO
 Cheikh MBENGUE
 Babacar DIOUF
 Amath DIOP
 Amadou NDIAYE
 Cheikh TINE
 Pape NDIASSE
 Djiby GUEYE
 Ousseynou TAMBEDOU
 Cheikh FALL
 Wally NDIAYE
 Abdou Lahat GUEYE

COLECTE DES DONNÉES VOLET EDS-C***SUPERVISEURS DE LA COLLECTE***

Salif LAYE
 Massabo BOYE
 Ndèye Dibor NDOUR
 Cheikh Tidiane NDIONE
 Papa Aly CISSÉ
 Bintou SANOGO
 Awa Mariama SÈNE

CHEFS D'ÉQUIPES DE LA COLLECTE

Mafoudya CAMARA
 Mbaye DIENE
 Angelique Gnagna FAYE
 Aminata GUEYE
 Mame Diarra COLY
 Gueladio GANGUE
 Assietou BEYE
 Aliou NGOM
 Sokhna Rokhaya KANDJI
 Amadou GUEYE
 Matar GUEYE
 Baye Asse DIOP
 Elhadji Mamadou Barka MBODJ
 Mansour NDAO

Ndeye Amy FALL
Mamadou Diallo MBAYE
Djibril BA
Mohamet Lamine MBAYE
Fatou CISSE

ENQUETEURS

Al Hassane DIOUF
Amadou DIAO
Ibrahima KOTE
Oumar Lamine DIAME
Sidya DAHABA
Mohamed Abadie Timbine
Mamadou Senghor
Galaye Toure
Thierno Madiou Sow
Papa Sadir Ndiaye
Papa Oumar Ndiaye
Lamine Cisse
Cheikh Ahmadou Diop
Byll Augustin Alexandre Cataria
Abdoulaye Diouf
Jean Pierre Michel Sambou
Oumar Mody Sow
Maodo Ndour
Arona Ndour
Moctar Fama Diop

ENQUETRICES

DIARRA CISS
MATY CISSE
SALIMATA NDOUR
KHADY NDIAYE
NGAYTA FAYE
MARIEME SALL
AMINATA NIANG NDOYE
NDEYE FATOU DIAW
RAMATOULAYE CISSE
MARAME NIANG
TABASKI DIOUF
ASTOU THIOUNE DOUCOURE
FATOU GNONGUE FAYE
COUMBA NDIAYE
MARIE EDWIGE NDEYE
HÉLÈNE SOW NDIAYE
SADIO SOW
OULEYE SOW
FATY NDIAYE
FATOU DIOP
AMY BEYE
MAME MINGUE BADIANE
BETTY DIEDHIOU
OULIMATA DIENE
NDEYE NDIEME THIAW

FATOU MARIE MBODJI
AMINE SEGNANE
NDATE FALL
MAIMOUNA DIOUF
DIARY NDIAYE
ASTOU MBAYE DIOP
ROKHAYA NGOM
NNENAMBDJI ELODIE MINKILANE
SENABOU BADJI
MAMA SAMOURE
FATOU NGOM
TEDY BA
PENTAL MBAYE
MATY FAYE
SALY COLY DIEDHIOU
SOUKEYNA BADJI
FATOU DIOUF
MAGNIMA SAMOURE
FATIM GUEYE
NDEYE MARIEME SONKO
MARIE AUGUSTINE CODOU MANGA
COUMBA FAYE
BINETA LO
FATOU THIOUNE SECK
AMINATA DJIBY NDIAYE
DIEYNABA TALL
AMINATA DIOP
NDEYE FATOU DIOUF
NDEYE AMY MBATHIE
SALY SAMBOU
NDEYE SEYNABOU FALL
FATOU NDIOLE DIOUF
SALY DIOP
MAME DIARRA BOUSSO DIALLO
AWA MBENGUE
HABISSATOU KEBE

TECHNICIENS DE SANTE/MESUREURS

YACINE FAYE
FATOU MBAYE THIAW
CODOU GUEYE
ABDOULAYE NDIAYE
BOURY THIAM
AMETH FORMOSE TAMBA
BIGUE FAYE
RAHMATOULAYE DIAKHATE
SOKHNA DABA DIOP
SOKHNA DIAITE
ANTA NIANG
MAME SIRA WILLANE
NDEYE PENDA DIENG
LABATH MBAYE
ASTOU NGOM
AISSATA BA

PAPA BABACAR COLY
NDEYE AICHA SALL
YACINE DIALLO

CHAUFFEURS

Ousmane NDIAYE
Abdoulaye THIOMBANE
Serigne Abdou Lahad NDIAYE
Ibrahima NDIAYE

COLECTE DES DONNÉES VOLET DIPE

ENQUETEURS- MODULES "MENAGE"

ABY COUMBA SANDIANE FAYE
AISSATOU NDOUR
ABDOULAYE DIONE
MAME DIARRA SARR
FATOUmata KINE NDIAYE
MAME RAMA DIEME
ADAMA FALL
ADJA SEYNABOU NDOYE
FAMA DIALLO
NDEYE MARIE TENDENG
ROUGUYATOU DIOUM
JEANETTE DJIBA
EL HADJI DJIBRIL DIOUF
JOSEPHINE BIDIAR
MAMADOU KEMOKHO CISSE
BILEL ABOU FOFANA
KHADIDIATOU KANOUTE
MAMADOU DIAGNE
SOUKEYE CISSE

ENQUETEURS-MODULES "ETABLISSEMENT SCOLAIRE"

NDEYE VOLIMATA SY
OUSMANE DIAGNE
ASTOU GAWANE FAYE
ASTOU NIANH
MAME FATOU SOW
KHADIDIATOU DIOP
NGONE CODOU NDIAYE
YAYE GNILANE DIOUF
KHADY SACKO FAYE
AMY KASSE THIAM
SALIMATOU DIALLO
MODOU GAYE SEYE
BILALY SAMBOU
MOISE KAKILY DJIBA
LAZART DIATTA
CHEIKH SIDATY DAFÉ
THIERNO ABDOULAYE BA
SALIOU NDIOR
TAFSIR SIDY DIENG

COUMBA DIOP

REPROGRAPHIE

Abdou GNING

MANUTENTIONNAIRE

Cheikh BEYE

Ousseynou SOW

PERSONNEL D'ICF

Sunita KISHOR

Livia MONTANA

Michelle WINNER

Keith Purvis

Ruilin Ren

Amadou SOW

Trevor Croft

Christopher Gramer

Monique BARRERE

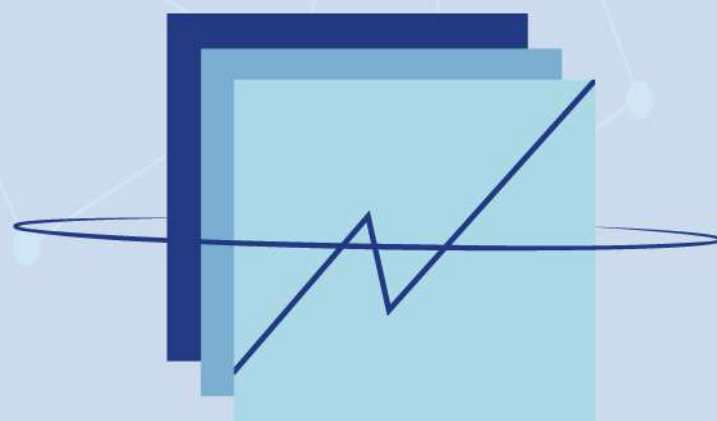
Joan Wardell

Tinga SINARE

Brahima TOURE

Amin Berthe KOUAKOU

Elizabeth PANANI



ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie



Rocade Fann Bel-air Cerf-volant, Colobane. BP 116 Dakar RP - SENEGAL



(+221) 33 869 21 39 Fax : (+221) 33 824 36 15